This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

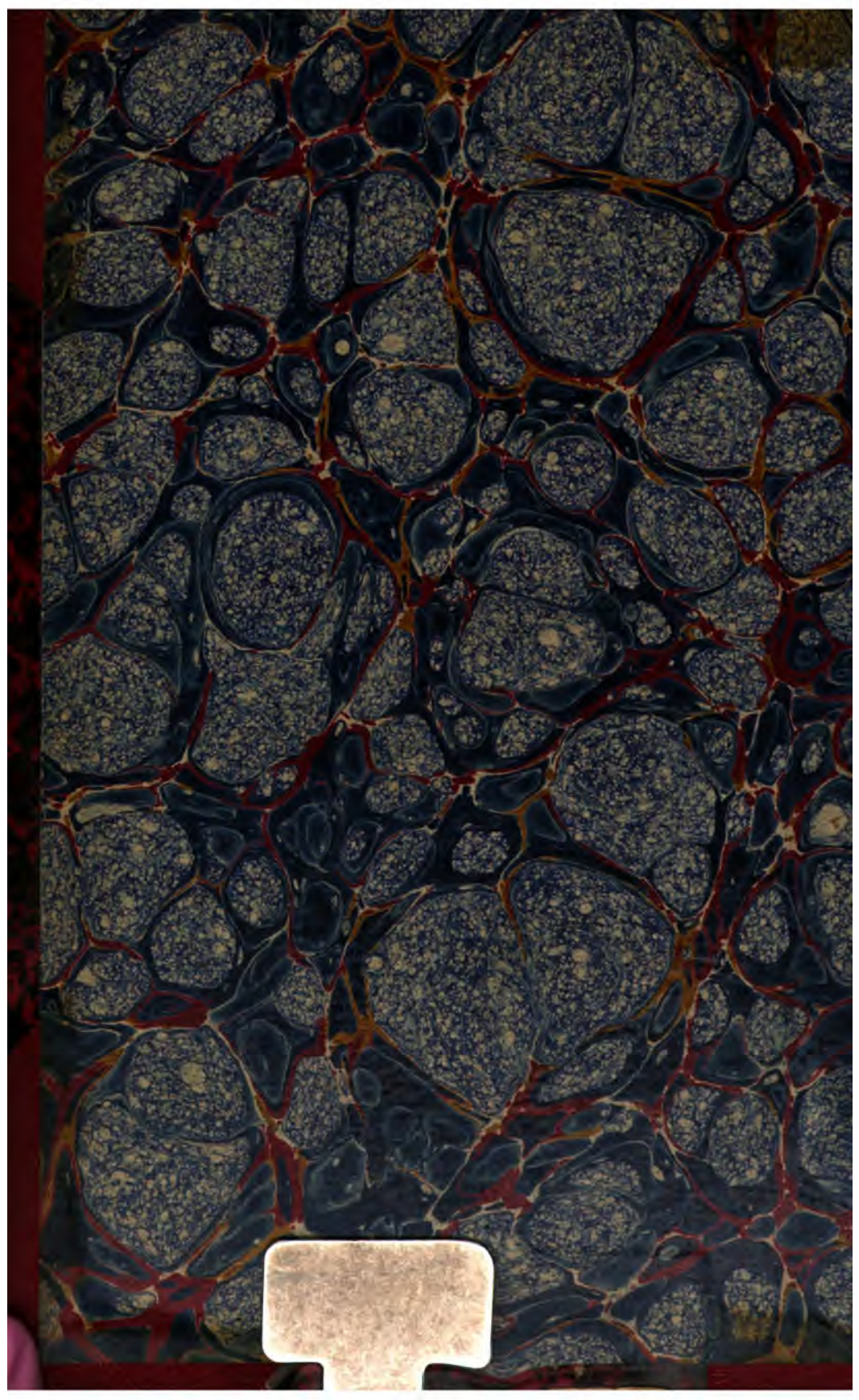

PRESENTED TO THE UNIVERSITY
BY THE RHODES TRUSTEES

427·18 - 7
1883

REVUE

CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SERIE

TOME TROISIÈME—XIXe de la Collection

MONTREAL
BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul

1883

REVUE

CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SERIE

TOME TROISIÈME—XIXe de la Collection

MONTREAL
BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul

1883

RHODES HOUSE
OXFORD
LIBRARY

LA REVUE CANADIENNE

UN PRÊTRE PATRIOTE DANS L'OUEST

EN 1778.

Une personne que je ne connais pas mais à qui j'offre ici mes remerciements, m'a envoyé des Etats-Unis un numéro du *New-York Freeman Journal and Catholic Register* contenant une notice biographique assez longue sur le révérend Pierre Gibault, prêtre canadien qui exerçait le saint ministère aux Illinois, pendant la guerre de l'indépendance.

Cet écrit, de la plume du major Edmond Mallet, de Washington, est fait avec soin et me paraît digne de reproduction non seulement à cause de son intérêt, mais encore et surtout parce qu'il s'agit d'un de nos compatriotes qui a fait sa marque dans l'histoire de la république américaine pendant l'époque agitée de la revendication de son indépendance.

Voici la traduction de cette biographie que je donne sans aucun commentaire, en faisant toutefois mes réserves sur l'appréciation du rôle joué par M. Gibault.

" La part prise par nos ancêtres catholiques pendant la guerre de l'indépendance américaine reste encore à écrire. Nous, catholiques, remarque le plus grand de nos historiens, avons été tellement négligents de notre propre histoire qu'aucun effort n'a été tenté pour donner une énumération complète des glorieux héros

de notre foi qui prirent part à la lutte de la révolution. Quelques noms seuls survivent: Moylan, Burke, Barry, Vigo, Orono, Louis Landais. On a bien publié ici et là quelques écrits comme par exemple le journal de McCurtin, soldat catholique; mais, dans notre honteuse négligence, nous n'avons rien fait pour donner au public une histoire complète que nous puissions montrer avec orgueil." *

"Lorsqu'un tel rôle sera fait le nom du père Pierre Gibault, de Old Kaskaskia, occupera une place proéminente dans ces pages glorieuses."

"Pierre Gibault était le fils de respectables Canadiens d'origine française, Pierre Gibault et Marie St-Jean, sa femme; il naquit à Montréal, le 7 avril 1737. Il fut ordonné prêtre le 19 mars 1768 † et peu après il fut envoyé au pays des Illinois, comme vicaire général de l'évêque de Québec, dont la juridiction s'étendait sur le grand ouest jusqu'à ce qu'il fut transféré au siège de Baltimore, lors de la nomination de l'évêque Carroll, le 6 novembre 1789."

"L'abbé Gibault semble être parti pour le pays des Illinois, peu après son ordination, car les registres de l'église de Michillimakinac montrent qu'il baptisa à cette place, le 23 juillet 1768, un enfant de Jean-Baptiste Cadot. Dans l'acte de baptême il s'intitule lui-même vicaire général de la Louisiane. ‡ Il demeurait à Kaskaskia; et dans les registres de cette paroisse, il paraît comme vicaire général des Illinois et Tancarois de 1768 à 1785; § de ce lieu il faisait des visites périodiques à Vincennes et dans le pays environnant. En 1770, on voit par les registres de la cathédrale de St-Louis de Missouri, qu'il bénit la première église de cette ville, une pauvre construction en bois rond (*log structure*) qui est disparue depuis longtemps. En 1785, il devint pasteur résident de Vincennes, un autre prêtre était avec lui. Lors de son rappel en 1789, il nomma un laïque, Pierre Mallet, gardien de l'église,

---

* John Gilmary Shea, L. L. D. Catholics in the american revolution, in the *Catholic World*. Vol. XXIII, p. 493.

† Tanguay, *Répertoire du clergé canadien*, p. 124.

‡ Tassé, *Les Canadiens de l'Ouest*, vol. I, p. 114.

§ Edward G. Mason. *Kaskaskia and its Parish records in the Magasine of American History*, vol. VI, pp. 177-8.

laquelle garde continua jusqu'à l'arrivée de l'abbé Flaget, en 1792." *

"Le père Gibault fut un prêtre éminent et bon; une esquisse de ses travaux de missionnaire formerait un chapitre édifiant de l'histoire ecclésiastique de l'ouest central. Il est à espérer que cette esquisse sera écrite; mais le but de cet article est de rendre seulement compte des services éminents qu'il rendit à la cause américaine pendant la révolution, services qui lui valurent l'honneur d'être appelé le prêtre patriote de l'ouest.

"Après avoir planté la croix et la fleur de lys sur les berges des rivières Kennébec, Niagara, Ohio, Mississipi et Mobile, sur les bords des lacs Champlain, Huron, Supérieur, de la Baie d'Hudson, et même sur le sommet des Montagnes Rocheuses; après avoir colonisé le grand Ouest entre les Alléghanys et le Mississipi; après avoir mis en déroute, à la bataille de Monongahéla, la plus grande armée que l'Angleterre eut mise sur pied et concentrée sur le sol américain; après avoir accompli des prodiges de valeur à Oswégo, à William Henry, à Ticondéroga, la Nouvelle-France, négligée et presque abandonnée par la mère-patrie, sans ressources et avec une population décimée, tomba enfin, épuisée, sur les plaines d'Abraham.

"Alors vinrent des jours sombres pour les français de la vallée du Saint-Laurent et du pays des Illinois. Le drapeau fleurdelisé fut transporté du château St-Louis à Québec, à travers l'Atlantique en France, et des remparts du fort Chartres aux Illinois, sur la rive opposée du Mississipi. Il ne resta plus rien que la croix!"

"Alors l'Angleterre étendit sa domination sur le Canada et l'Ouest, elle établit un despotisme militaire dont on n'a pas encore bien raconté les noirceurs. La Nouvelle-France était devenue une autre Irlande, mais l'écho des appels retentissants de James Otis et de Patrick Fleury, soulevèrent les Américains et les poussèrent à résister à l'agression britannique."

"Ce fut justement à cette époque de l'histoire américaine, que

---

* Clarke, *Lives of the deceased bishops of the catholic Church in the United States*, vol. II, p. 33.

le père Gibault arriva au pays des Illinois, pour remplacer les missionnaires jésuites, qui, après la suppression de leur ordre, avaient laissé leurs missions, ou, restant dans le pays comme prêtres séculiers, avaient fini leur carrière et étaient allés recevoir leur récompense. Kaskaskia était alors la capitale du pays et la mission principale. Cette ville, le plus ancien établissement européen de la vallée du Mississipi, fut fondée par le père jésuite Jacques Gravier, en l'année du 1700. Dans ses beaux jours, pendant la domination française, c'était une ville relativement considérable, contenant 250 maisons, une église, un collège de jésuites, et une population de deux ou trois mille habitants, dont une petite partie était des nègres et des sauvages esclaves. Lorsque le père Gibault y arriva, la localité n'avait pas une aussi grande importance; beaucoup d'habitants ayant refusé de vivre sous la domination anglaise, avaient suivi le drapeau français à Ste-Geneviève et St-Louis, qui étaient encore territoire français, lorsque le commandant canadien St-Ange de Bellerive, rendit le gouvernement des Illinois, en 1765, au capitaine Sterling de l'armée anglaise."

"Lorsqu'éclata la guerre de l'indépendance, le vaste territoire comprenant maintenant les Etats de l'Indiana, Illinois, Michigan et Wisconsin, était entièrement habité par des Canadiens-Français et gouverné par des officiers militaires anglais. Les tribus sauvages, nombreuses et puissantes, étaient entièrement dévouées aux Canadiens, qui, depuis l'époque de Champlain, les avaient toujours traités avec douceur et considération chrétiennes.

"En décembre 1777, un habitant de la Virginie, George Rogers Clark, qui, l'année d'avant, avait accompagné quelques immigrants au Kentucky, proposa de faire, pour son état natal, la conquête de l'Ouest. Il soumit son projet et ses plans au gouverneur Patrick Henry et au conseil de la Virginie qui finalement les approuva, et l'autorisa à les mettre à exécution. On donna au lieutenant-colonel Clark deux genres d'instructions, les unes publiques ou officielles et les autres d'une nature privée. Par les premières il était autorisé à lever sept compagnies de milice pour le service au Kentucky; les secondes lui ordonnaient de lever sept compagnies de soldats, de cinquante hommes chacune, pour

attaquer le poste anglais à Kentucky, de s'emparer de l'artillerie, des magasins et de tout ce qui pouvait être avantageux à l'État. Les habitants devaient être forcés de reconnaître la souveraineté de la Virginie et de prêter le serment du Test prescrit par la loi, car il était certain qu'ils vivaient dans les limites de cet État. C'est ce que disait la lettre d'instructions. Si les habitants consentaient à ces demandes raisonables de la Virginie, ils seraient traités comme des compatriotes ; mais s'ils résistaient ils auraient à subir les misères de la guerre, sous l'influence de *l'humanité* qui avait déjà distingué les Américains. Telle était la teneur des instructions données à Clark. Le présomption et l'arrogance américaine et britannique ne différaient pas beaucoup il y a un siècle.

"Le colonel Clark se mit de suite à l'œuvre pour enroler ses forces expéditionnaires; mais les habitants de la Virginie, de la Pensylvanie et du Kentucky, ne sachant pas quel était le but de cette levée d'hommes y mirent toutes sortes d'obstacles. Ils allèrent même jusqu'à donner refuge aux déserteurs de ses rangs. Il réussit cependant a réunir quatre compagnies incomplètes, et le 26 juin 1778, il partit en chaloupes des chutes de l'Ohio, maintenant Louisville, et poussa son voyage jusqu'au vieux fort Massac, où il coula à fond ses embarcations et se dirigea à travers les prairies vers Kaskaskia. Toutes ses forces consistaient en 153 hommes ; ainsi sans bagages, sans provisions, sans le nerf de la guerre, sauf 1200 louis en papier-monnaie de la Virginie, l'intrépide Clark entreprenait la conquête d'un empire.

"Clark et sa troupe arrivèrent à Kaskaskia dans la nuit du 4 juillet. "Je partageai de suite ma petite armée en deux divisions, dit le colonel Clark dans son mémoire, j'ordonnai à l'une d'entourer la ville, avec l'autre je me précipitai dans le fort, je m'assurai du gouverneur, M de Rocheblave ; en quinze minutes j'étais maître de toutes les rues ; j'envoyai les coureurs à travers la ville pour ordonner sous peine de mort aux habitants de rester enfermés dans leurs maisons, ce qu'ils firent, et avant le jour toute la ville était désarmée ; rien ne peut rendre l'étonnement des habitants qui ne s'attendaient à rien moins qu'à des traitements barbares de la part des Américains."

" Le père Gibault que le colonel Clark appelle M. Jeboth, avec une délégation de six des principaux citoyens se présenta, dans la matinée, chez le colonel américain qui, pendant cette entrevue satisfaisante, montra d'excellentes dispositions envers les habitants dont l'attachement à la cause américaine était absolument nécessaire pour que les Américains pussent se maintenir dans le pays. Les Français se montraient disposés à devenir citoyens de la Virginie. Le père Gibault qui avait vu les effets de la domination britannique tant en Canada qu'au pays des Illinois, était déjà, comme l'ex-jésuite Floquet, et le recollet Chartier de Lotbinière, un *congrégandiste*, ou partisan du congrès. Le prêtre qui venait du Canada était déjà un peu au fait de notre dispute et se montra favorable à notre cause, dit le colonel Clark dans son mémoire.

" Le colonel s'efforça ensuite de conquérir les autres établissements. Etant devenus citoyens américains et la liberté du culte catholique ayant été garantie aux habitants, les jeunes gens de Kaskaskia encouragés par le père Gibault, formèrent une compagnie pour servir dans l'armée de Clark. On projeta une descente à Cahokia, et le village fut pris sans coup férir, grâce à l'influence des volontaires canadiens, le peuple consentant avec joie à prêter le serment d'allégéance à l'exemple de ses compatriotes de Kaskaskia.

" Vincennes fut ensuite le point important que convoita le commandant américain. Mais la population était alors en alerte et une surprise n'était plus possible. Connaissant son incapacité de s'emparer de la place par la force des armes, le colonel Clark eut recours au père Gibault. " M. Jeboth, le prêtre, voulant me convaincre complètement de son attachement, s'offrit d'entreprendre de gagner pour moi ce village si je voulais le lui permettre, et le laisser s'adjoindre quelques-uns d'entre eux; ils n'avait aucun doute qu'ils gagneraient à ma cause leurs amis de St Vincent. *

* Le Colonel Clark appelle ce poste St Vincent et le décrit comme ayant à peu près l'étendue de Williamsbury alors capitale de la Virginie. Vincennes doit son nom à Jean Baptiste Bissot, sieur de Vincennes, qui était né à Montréal en 1696. C'était un officier de la marine française et commandant d'un poste militaire sur le Webash. Il fut brulé vif par les sauvages Chickasaw en 1735, avec le père Serrat, le chevalier d'Artoguiette et quelques autres jeunes gens appartenant à la noblesse canadienne.

Le prêtre me dit qu'il irait lui-même, et me laissa entendre que bien qu'il n'eut rien à faire dans les choses temporelles, il leur donnerait de tels avis dans l'ordre spirituel qu'il les amènerait à ses fins. Le prêtre et le docteur Lefont et quelques autres partirent peu après; j'envoyai une proclamation à cette fin, et d'autres instructions en cas de succès. Quelques jours après, ils revenaient avec des nouvelles conformes à mes désirs. Je me trouve maintenant en possession de tout un pays où il m'est possible de rendre des services réels plus importants que je ne n'y étais attendu, et où ma situation eut été des plus désagréables à cause de mon manque d'hommes." *

"La nouvelle agréable aux vœux du colonel Clarke était que les habitants, prenant l'avis du père Gibault, avaient consenti unanimement à épouser la cause des Américains. En conséquence, ils s'étaient rendus en corps à l'église où le serment d'allégeance leur avait été administré de la manière la plus solennelle. La narration de cet événement, telle que donnée par le juge Law, l'historien de Vincennes, est intéressante. "Cet homme patriotique (M. Gibaut) qui reçut plus tard les remerciments publics de la Virginie pour ses services, et dont le ferme attachement à la cause américaine est bien connu, l'a soutenue spontanément et promptement. Envoyé par Clarke pour sonder ici les dispositions de la population française sur laquelle il avait une grande influence, il les assembla dans l'église et leur expliqua l'objet de sa mission, l'alliance des Américains avec la France, et les négotiations qui lui avaient été confiées. Il n'eut pas plutôt fini que la population *en masse* prêta le serment d'allégeance à l'Etat de la Virginie. On élut un commandant et le drapeau américain fut déployé sur le fort, au grand étonnement des sauvages voisins qui voyaient pour la première fois les glorieuses étoiles au lieu de la croix de St-George, agitées par la brise qui les a si souvent depuis fait flotter triomphalement." †

"L'armée américaine fut alors en possession de tout le pays des Illinois, et le seul regret du commandant était de n'avoir pas des

---

* Clark, *Compaign in the Illinois*, pp. 35, 36.

† Law. Address delivered before the Historical and Antiquarian Society, February 22, 1839, p. 26.

forces suffisantes pour lui permettre d'organiser une expédition contre le Détroit. De fait, ses troupes étaient si peu nombreuses qu'il en avait à peine assez pour entretenir des garnisons aux postes qui étaient déjà en sa possession ; car beaucoup de ses soldats dont le terme d'engagement était expiré, s'en étaient retournés dans les établissements américains.

"Une nuit que le colonel Clark assistait à une réception que lui donnaient les citoyens de la Prairie du Rocher, un courrier arriva apportant la nouvelle que le commandant anglais du Détroit s'avançait avec une armée formidable de réguliers, de Canadiens et de Sauvages pour reprendre Kaskaskia. Clark s'en retourna à ce poste pour le défendre ; mais au lieu de cela, le commandant anglais dirigea sa colonne d'armée sur Vincennes, s'en empara, fit sa garnison prisonnière, et, se reposant sur ses lauriers, attendit le printemps pour reprendre Kaskaskia. En même temps, François Vigó, marchand de St-Louis, sujet espagnol et ami de la cause américaine, visita ses amis français de Kaskaskia, et, étant passé par Vincennes, il donna au colonel Clark des informations importantes sur l'état des choses dans ce poste. L'intrépide commandant américain résolut de suite de marcher sur Vincennes. Il fit construire une canonnière et leva une compagnie parmi les jeunes Canadiens de Cahokia sous le commandement du capitaine McCarty, apparemment officier français, et une autre à Kaskaskia, sous le commandement du capitaine François Charleville, et, réunissant sa petite armée, il partit le 5 février 1779, pour reprendre Vincennes. Nous fûmes reconduits hors de la ville, dit Clarke dans ses mémoires, par les habitants et par M. Jeboth, le prêtre, lequel, après un remarquable discours de circonstance, nous donna tous l'absolution, * et nous partîmes avec une espérance peu rassurante, car notre parti entier, avec l'équipage de la canonnière, ne se composait de guère plus de deux cents hommes. Les misères endurées par cette petite troupe héroïque pendant sa marche le long de la rivière des Embarras, et sur les terres marécageuses de la vallée de la Wabash, sont presqu'incroyables. Le récit que Clark en fait nous rappelle les plaintes déchirantes échappées au Dante dans son voyage à travers la sombre forêt de la vie humaine.

* Clarke veut dire sans doute la bénédiction, T. P. B.

"La petite armée atteignit Vincennes dans la soirée du 23, et, après avoir combattu toute la journée, le gouverneur anglais fut forcé de se rendre et la garnison anglaise fut mise en liberté le lendemain, le gouverneur Hamilton et trois autres personnages importants étant envoyés à la Virginie comme prisonniers de guerre.

"Cette glorieuse victoire mit fin pour toujours à la domination anglaise au pays des Illinois. On n'en exagère pas l'importance pour la cause américaine, en disant qu'elle mit un frein aux expéditions de maraude sur les établissements des frontières, au Kentuckey et à la Pensylvanie, pendant le reste de la lutte révolutionnaire, alors que l'indépendance fixait les limites de notre république sur les bords des grands lacs au lieu des berges de la rivière Ohio. Après Clark et Vigo, dit le juge Law, les Etats-Unis sont plus redevables au père Gibault qu'à aucun autre personnage, de l'adjonction des Etats compris dans ce qui fut autrefois le territoire du Nord-Ouest.

"Il est évident que le père Gibault ne revint pas de suite au Canada, si toutefois il y revint jamais, car les archives du gouvernement prouvent qu'il envoya des mémoires au général St-Clair, gouverneur du territoire du Nord-Ouest de Cahokia, le 1er mai 1790, et du comte de St-Clair, le 9 juin 1790. Dans le premier il représente humblement les sacrifices qu'il a faits pour la cause de son pays d'adoption; il établit qu'il a été ruiné pécuniairement par les avances qu'il a faites à l'armée, ce qui l'a forcé de vendre deux esclaves, qui seraient maintenant le soutien de sa vieillesse, et dont la privation le rend aujourd'hui dépendant du public, et il conclut par un appel au gouvernement, demandant le rachat du papier-monnaie qu'il donna aux officiers, pour lequel il ne reçut aucune reconnaissance, demandant pour cela l'octroi de quelques arpents de terre. Dans le second, il plaide pour que les habitants soient exemptés de payer les honoraires d'un nouvel arpentage de leurs terres qu'ils désapprouvent, mais que le gouvernement a ordonné contre leur volonté.

"Après cette date, les annalistes sont silencieux sur le père Gibault. Il n'est pas probable qu'il retourna au Canada, où l'Anglais était au pouvoir, et où ses éminents services à la cause améri-

caine devaient naturellement le faire regarder avec défaveur, si toutefois ils ne devaient pas le faire considérer comme un châtiment exemplaire. Il est probable qu'il passa le reste de ses jours dans la pauvreté et dans l'obscurité parmi ses compatriotes de la vallée du Mississipi, et que ses restes reposent sur la terre qu'il a rendue célèbre par sa charité et son patriotisme. La république doit réparer son oubli de ce grand patriote, et le grand ouest doit ériger un monument à sa mémoire. Et, quoiqu'il en soit, son nom doit être révéré par tous les Américains catholiques, comme celui de l'un des plus glorieux héros de la foi qui a bien mérité de sa patrie pendant la guerre de l'indépendance américaine."

T. P. Bedard.

UNE LETTRE DE M. RAMEAU.

CENTENAIRES. — RECENSEMENTS. — LAMOTHE - CADILLAC.

Les passages suivants d'une lettre de M. Rameau adressée à l'un de nos collaborateurs, méritent l'impression, comme tout ce qui vient de la plume de cet ami des Canadiens.

« J'ai reçu la *Revue Canadienne* où vous parlez des centenaires ; j'avais déjà lu avec beaucoup d'attention et de plaisir la consciencieuse et savante étude faite sur les centenaires dans le recensement de 1871, mais vous lui avez donné une forme piquante qui a revivifié, disons rajeuni la question des centenaires, et de fait vous les rajeunissez terriblement, peut-être un peu trop, puisque à la fin on n'en trouve plus ! J'aime mieux le livre du docteur Flourens sur la *Longévité humaine*, que je vous conseille de lire pour corriger votre scepticisme. Voilà un homme qui ne s'effraye pas de l'âge de cent ans et plus : non seulement il croit aux centenaires, mais il établit scientifiquement que, pour un homme bien réglé, soixante ans n'est que le commencement de la seconde jeunesse, et cent ans le commencement de la première vieillesse. Un homme qui sait se gouverner devrait aisément vivre cent ans. Il fait mieux que cela : il donne la recette pour réaliser ce beau rêve — et tout cela dans un gros volume fort savant, et, ce qui ne gâte rien, plein d'esprit. Les académiciens de son temps en furent si charmés (ils avaient de bonnes raisons pour cela) qu'ils le choisirent d'emblée pour être membre de l'Académie française, il y a environ trente ans ! Procurez-vous ce livre ; on peut, je vous assure, se récréer en le lisant ; vous apprendrez par là qu'il n'est pas si difficile d'être centenaire selon les règles de l'art ; car vous

savez que, d'après les médecins, un homme qui vit malgré l'ordonnance ne vit plus en réalité: il est réputé mort. Au même titre, un homme qui meurt malgré la formule n'est pas mort: il doit être toujours réputé vivant. Et c'est ce qui vous explique comment tant d'hommes ont survécu à leur décès officiel et ont dépassé la centaine; ils étaient morts pour vous, pour moi, pour le vulgaire, mais de fait ils vivaient toujours selon l'ordonnance du docteur Flourens et de ses collègues!

" Transmettez à M. Taché mes compliments non seulement pour cette étude si intéressante sur les centenaires, mais pour ses recensements, surtout celui de 1871, que je considère, avec beaucoup d'autres personnes, comme un des plus excellents travaux de statistique de ce siècle. La méthode, la science, la hauteur des aperçus — rien n'y fait défaut; joignez-y une richesse de documents qui honore le nom et le génie français, car je ne sache pas qu'aucun peuple puisse établir sa filiation et les lois de sa progression d'une manière si saisissante et si certaine.

" Je viens de passer une huitaine avec mon ami Onézime Reclus qui est passionné autant que moi pour le Canada; nous avons étudié vos progrès dans le dernier recensement, dont nous avons disséqué à la loupe tous les détails; ils sont très instructifs et très à votre avantage, et encore avons-nous vérifié en plusieurs endroits que, sciemment ou non, vous avez été fraudés et amoindris. Ainsi, il paraît évident que au Manitoba, la quotité de l'élément français n'est pas représentée par son vrai chiffre — soit que les enragés Ontariens qui ont envahi ce pays l'aient voulu, soit que la nature même de l'élément métis ait entravé l'exactitude du recensement. Il y a aussi une forte erreur à votre détriment dans le comté de Wolfe que nous signalerons à M. Taché en lui expédiant nos notes.

" Il se trouve aussi dans la *Revue Canadienne* que vous m'avez envoyée un article qui m'a fort intéressé — celui sur Lamothe-Cadillac. J'ai eu souvent occasion de m'occuper de ce personnage et je possède bien des documents à son sujet. Je félicite très vivement l'écrivain américain de la découverte qu'il a faite du lieu de sa naissance; je m'en étais quelques fois préoccupé sans succès;

mais à côté de cela, il s'est glissé (je crois m'en apercevoir d'après le sommaire que présente M. Bédard) quelques erreurs et surtout des omissions. Je joins donc à cette lettre certaines notes à ce sujet; je crois qu'elles peuvent offrir quelque intérêt, et si la *Revue Canadienne* le juge à propos, je serai très heureux de la voir publier ces notes qui seront comme un complément de l'article de M. Bédard. Si même vous le jugez utile, je pourrai vous faire passer la copie du mémoire de Cadillac sur les colonies anglaises que je cite dans ce petit exposé; c'est un manuscrit inconnu je crois, déposé dans un coin des archives et qui contient, en quatre ou cinq pages, une description des colonies anglaises en 1689 jusque et y compris le Maryland. Cela est curieux à plus d'un titre."

E. RAMEAU.

NOTES RELATIVES AUX DIVERS SÉJOURS QUE FIT LAMOTHE-CADILLAC EN AMERIQUE.

C'est en Acadie que Lamothe-Cadillac fit ses débuts en Amérique. Soit qu'il agit pour son propre compte, soit qu'il en fut chargé par le gouvernement français, il explora les côtes de la Nouvelle-Angleterre, entre 1685 et 1689, avec la plus grande hardiesse et la plus grande habilité; il pouvait avoir alors vingt-cinq ou vingt-sept ans. Dans cette aventure difficile, il courait le risque d'être pris et pendu par les Anglais s'il eût été découvert.

A la suite de cette expédition, il adressa au gouvernement français un rapport du plus haut intérêt, qui existe encore aux archives, et qui renferme la description et la statistique les plus curieuses, et probablement les plus anciennes de toutes les colonies anglaises. Il fut même dressé une carte explicative de ce mémoire, en 1693, par Louis Franquelin, qui mentionne expressément: *Travail vérifié par le sieur de La Mothe.* Cette carte a été rééditée à Boston, en 1880, par Bond, Avery et compagnie.

Cadillac termina sa navigation en revenant à Port-Royal et il résolut de s'établir en Acadie: il y aurait épousé, assure-t-on, la fille d'un habitant et demandé une concession territoriale. (*Lettre du gouverneur Menneval du* 9 *septembre* 1689).

Il est probable que, ayant été mal récompensé de ses services, son esprit s'aigrit et dès lors, avec son humeur gasconne, il arriva promptement à devenir intriguant et brouillon. Il ourdit des cabales contre le gouverneur, avec trois ou quatre autres mécontents. (*Lettre de M. J. Menneval du 7 novembre* 1690), et celui-ci aurait été forcé de sévir si l'escadre française de M. de La Caffinière n'était venue requérir ses services, afin de parcourir les côtes de la Nouvelle-Angleterre. On le regardait comme l'homme du monde le plus propre à servir de guide et de pilote en cette circonstance. (*Mémoire sur l'Acadie*, daté de 1690 et attribué à M. de Menneval).

Cette expédition fut malheureusement détournée de son but, puis elle fut poussée par le mauvais temps sur les côtes de France. Là Cadillac renouvella ses sollicitations près du ministre lui-même, qui demanda, sans doute, des renseignements en Acadie, car le mémoire que nous venons de citer entre dans beaucoup de détails sur notre Gascon : on y affirme de nouveau qu'il a épousé la fille d'un habitant, qu'il en a des enfants, avec une habitation en Acadie ; on y fait du reste l'éloge de son intelligence et de ses connaissances et on réclame pour lui un dédommagement et une récompense. C'est sans doute alors qu'il obtint la concession de l'île de Mont-Desert, faite en 1691, et aussi la concession d'une seigneurie sur la baie Française.

De là, il retourna à Québec où il obtint, en 1694, le poste de Michillimakinac, où il succèda à M. de Louvigny : il y resta jusqu'à 1697, et fut nommé, en 1699, gouverneur de Détroit, où il s'installa en 1700. Nous le trouvons alors au Détroit avec toute sa famille. En 1706, sa fille aînée, Madeleine de Cadillac, y fut marraine ; en 1707 il lui naquit un nouveau fils dont fut parrain le fils aîné Antoine de Cadillac qualifié dans l'acte comme étant enseigne dans la garnison. Il devait donc avoir de dix-huit à vingt ans.

Cadillac eut cinq enfants nés au Détroit, savoir :

Marie-Thérèse, née le 2 février 1704.
Jean-Antoine, baptisé le 19 janvier 1707.
Marie-Agathe, baptisée le 29 décembre 1707.
François, baptisé le 28 mars 1709.
Réné-Louis, baptisé en 1710.

Comme il parait qu'il en avait eu cinq autres auparavant, Cadillac eut donc dix enfants de sa femme, Demoiselle Thérèse Guyon. Mais qui était cette Marie-Thérèse Guyon et où l'avait-il épousée ? Voilà la question qui s'élève ! On m'a assuré plusieurs fois, et l'article de M. Bédard le confirme, que La Mothe-Cadillac avait épousé à Québec une demoiselle Guyon, de la famille de Guyon (du Perche) mais d'autre part, nous avons plusieurs lettres de M. de Menneval, gouverneur de l'Acadie, qui affirme très positivement qu'il a épousé la fille d'un habitant du pays et qu'il y possède une habitation. Nous savons aussi très positivement que l'un des plus fameux capitaines de corsaires qu'il y eut alors en Acadie se nommait François Guyon. Par conséquent Cadillac aurait très bien pu épouser une Guyon à Port-Royal aussi bien qu'à Québec, et s'il eut épousé la fille du corsaire acadien cela jeterait un grand jour sur la connaissance surprenante qu'il possédait des côtes de la Nouvelle-Angleterre et sur les explorations qu'il avait pratiquées si fréquemment dans ces parages.

Voilà de grands motifs sinon de doutes, au moins de controverse, et il serait très intéressant que l'on relatât tout au long les actes que l'on dit avoir été trouvés à Québec.

Cadillac quitta le Détroit en 1709, mais sa famille y resta jusqu'à 1711, car sans le procès malveillant qu'on lui fit il comptait y retourner. Son fils et sa fille aînée furent parrain et marraine de Madeleine Langlois à la fin de 1711.

On lui a adressé beaucoup de reproches sur son administration au Détroit. Il a pu en mériter quelques uns, mais il reste à son actif de grands services rendus à cette colonie naissante où il a déployé, avec une grande activité, de véritables talents comme organisateur. Après son départ, l'établissement décrut sensiblement, puis languit dans l'immobilité pendant vingt ans.

Quant à la Louisiane, son administration y fut fâcheuse. Les circonstances s'y trouvaient plus difficiles et l'homme était usé. La solidité de son tempérament résista, il est vrai, aux misères, au dénûment et au climat dissolvant : mais avec son avarice il ne lui restait qu'un caractère dur et railleur et un esprit impuissant.

E. Rameau.

CAUSERIE PHILOLOGIQUE.*

Je trouve dans un journal de la Province de Québec l'articulet suivant :

L'*Opinion Publique* contredit certains prétendus puristes, qui dénoncent l'expression " bande de musique," ou " bande de musiciens."

Notre confrère rappelle que, dans les intermèdes qu'il a écrit pour plusieurs de ses comédies, Molière emploie cette phrase à diverses reprises : " Voici venir la " bande " des musiciens du Roi."

La " *bande* des musiciens du Roi " était un corps de musique régulièrement organisé, et payé sur la cassette royale.

Le célèbre Lulli fut directeur d'une de ces *bandes*.

A l'époque où vivait cet auteur (et encore aujourd'hui), les Anglais, pauvrement doués, en général, sous le rapport des aptitudes pour l'art de la musique, faisaient venir de France et d'Italie des *bandes* de musiciens qu'ils payaient grassement. Le mot *bande* devint naturellement *band*, et de là l'expression anglaise *music band*, laquelle n'est autre chose qu'un gallicisme, un emprunt à la langue française.

Ainsi, dit l'*Opinion Publique*, lorsque l'on dit, à Québec ou à Montréal : La *bande* de musique de M. Vézina ou de M. Lavigne, on emploie une expression parfaitement française, n'en déplaise aux puristes.

C'est Molière qui l'affirme, et Molière savait le français.

---

* Grosvenor Dale, Conn., 14 Décembre 1882.

M. le Rédacteur de la *Revue Canadienne*.

Peut être vos lecteurs trouveront-ils quelque agrément à lire l'article ci joint, tout sec qu'il est. Les discussions de ce genre sont à la mode au Canada. Quand Dieu appelle une âme à la perfection il la laisse passer par la période des scrupules. Les langues, avant d'atteindre la perfection, passent par le purisme. La prose française au Canada subit en ce moment l'épreuve du purisme. Tant mieux.

Tout à vous,

H. MARTIAL.

Un sujet du même genre donne lieu à une correspondance adressée à la *Revue Canadienne*. Je pense pouvoir la résumer ainsi :

.....Dans un article de la *Revue du Monde Catholique*, qui a été cité dans la *Revue Canadienne*, j'ai vu qu'on avait relevé, dans la *Vie de M. Faillon*, le mot "complexion" comme étant un anglicisme et ne devant pas signifier "teint" en français. D'après le Dictionnaire de Littré, complexion, synonyme de constitution et de tempérament, est l'ensemble des *signes extérieurs* qui caractérisent la constitution ou le tempérament. C'est dans ce sens particulier qu'il est employé dans la *Vie de M. Faillon*, et si M. Littré indique qu'on peut l'employer dans le sens synonymique de constitution ou tempérament, il ne dit pas qu'on ne puisse l'employer dans son sens particulier *d'ensemble des signes extérieurs*, etc.

Nous croirons donc que les Anglais, en exprimant le teint par le mot "complexion," sont d'accord avec M. Littré dans sa définition du sens particulier de ce mot.

Et ceci ne nous parait pas étonnant, parce qu'on admet que les mots en *ion* venant de la même source, en anglais comme en français, doivent avoir le même sens dans les deux langues. Il y a près de mille mots en *ion*, et il n'y aurait donc d'exception sur ces mille mots que pour le mot complexion, qui n'aurait pas le même sens dans les deux langues. M. H. Taine emploie plusieurs fois *complexion* dans le sens de *teint*; or M. Taine est un écrivain érudit.....

C'est, à mon avis, trancher les questions d'une façon trop sommaire. Il est des principes qu'il ne faut point perdre de vue.

" L'étymologie, comme le dit très-bien Littré, a pour office de résoudre un mot en ses radicaux, et, reconnaissant le sens de chacune de ces parties, elle nous permet de concevoir comment l'esprit humain a procédé pour passer des significations simples et primitives aux significations dérivées et complexes."

L'étymologie ne détermine donc pas le sens d'un mot, mais elle aide puissamment à découvrir ce sens. Les mots sont exposés à des vicissitudes nombreuses de forme et de signification. Energiques à leur origine, ils deviennent parfois sans vigueur, comme

il arrive que des hommes ne ressemblent que peu à leur père et à leurs frères; ou qu'une faible plante transportée en serre chaude pousse des rejetons d'une force qu'on n'avait pas soupçonnée en elle dans les jardins ouverts. Je ne pourrais trouver de plus bel exemple pour exprimer ma pensée que celui qu'a choisi Villemain dans la préface du Dictionnaire de l'Académie. "Le dictionnaire qui, au mot *rival*, ajoutera pour racine le mot *rivalis*, ne m'apprendra rien s'il ne m'explique comment les laboureurs latins et les jurisconsultes romains appelaient *rivales* les deux riverains qui se partageaient, et souvent se disputaient un *ruisseau* pour arroser leurs près, et comment ce mot a pris un sens moral, éloigné du terme primitif."

Il est donc impossible de soutenir que deux mots "venant de la même source doivent avoir le même sens." Voici d'autres exemples :

Le mot anglais *complaint* ne signifie pas une complainte, mais une plainte, un sujet de plainte; *idiom* veut dire ordinairement un idiotisme et plus rarement un idiome: *fool* est un sot et non pas un fou: *case* (caisse) désigne une boîte, et *box* (boîte,) une caisse. Parfois la signification primitive est tellement altérée qu'on a peine à reconnaitre dans les mots les traits de famille les plus simples. La racine GAN, conservée dans ENGENDRER a produit GANA, femme mariée; elle devient en sanscrit *gnâ* et en zend *ghena*, déesse-mère; le grec *gynê* et l'anglo-saxon *quëna* signifient épouse; l'anglais, de la même racine, a tiré deux mots, ou, plutôt, a orthographié de deux manières le même mot: *queen*, reine, et *quean*, une coquine; le hollandais se sert de *kween* pour désigner une vache ou une femme stérile, une bréhaigne, c'est-à-dire l'inverse de la racine. Il arrive même que les mots ne représentent plus qu'un son distinct et les anglais, oubliant que *midwife* est une femme (*wife*) à gages (*meed*) ou si l'on préfère, une femme de compagnie (*mid*), appellent un accoucheur *a man-midwife!*

La science philologique, dont l'étymologie est une branche, est aussi une science historique. Lorsqu'on assure que le mot français *bande* "devint naturellement "band" en anglais, on commet une erreur historique. *Bande* et *band* ne sont pas père et fils, mais cousins du même âge ou à peu près et d'origine germanique. Voici

leur arbre généalogique. La racine aryenne BRANDH a donné le sanscrit *bandh*, *badhnâti*, (le grec *peîsma*, le latin *fœdus*) le gothique *bindan* et l'anglo-saxon *banda*, bande, bander, lier, lien, traité, troupe ; de là dérivent le bas-latin *bandum* bannière, signe de ralliement; le français *bande*; l'anglais et l'allemand *band*, l'italien, l'espagnol, le provençal *banda*.

Sans examiner si les " bandes de musique " ou " de musiciens " ont été importées d'Italie et de France en Angleterre, je me contente de contester que le mot *band* soit d'importation française. Il était usité dans la langue anglaise bien avant le siècle de Molière et de Lulli, c'est-a-dire le XVIIe siècle. On le trouve dans Bacon au XIIIe siècle, et Shakespeare au XVIe siècle, l'employait dans le sens qu'il a conservé en anglais :

The Bishop and the Duke of Gloster's men *banding* themselves in contrary parts, do pelt so fast.—I. King Henry VI, act. III, sc. I.

Ay, Sir, the sergeant of the *band*, he that brings any man to answer it that breaks his band.—Com. of Errors. Act IV, sc. III.

et ailleurs.

Le maître, l'arbitre, le législateur des langues en général et du sens et de la signification des mots en particulier, ce n'est ni l'étymologie, ni l'histoire, ni le bon sens, c'est l'usage même malgré l'étymologie, l'histoire ou le bon sens. Il est des mots de facture parfaitement grotesque, d'étymologie inconnue et sans histoire véritable que l'on est obligé de reconnaître comme parfaitement français et, plus souvent encore, comme parfaitement anglais. Nul ne se permet de nier cette vérité. Un mot tout nouveau s'appelle un néologisme. Un auteur français fait un anglicisme lorsqu'il se sert d'une locution propre à la langue anglaise ; un auteur anglais fait un gallicisme lorsqu'il introduit dans sa phrase une locution propre à la langue française. Le néologisme, l'anglicisme, le gallicisme cessent d'être tels lorsqu'ils ont reçu la consécration de l'usage dans leurs nouvelles langues respectives. Ils sont dès lors investis des priviléges de citoyens et trouvent de droit leur place dans les vocabulaires, jusqu'à exclusion subséquente.

Il suit de là qu'en s'aventurant à dire " l'expression anglaise *music band* n'est autre chose qu'un gallicisme, un emprunt à la langue française," on se trompe de tous points. Un gallicisme

n'est pas précisément un emprunt quelconque, c'est celui d'une expression propre. *Music band* n'est ni un emprunt, ni une expression propre, c'est une expression commune sanctionnée par l'usage de toutes les langues germaniques et néo-latines.

Il est plus aisé de reconnaître à l'usage ses droits que de constater qu'il s'en est servi. Brantôme a dit méchamment:

Souvent femme varie
Bien fol est qui s'y fie.

On pourrait en dire autant et avec plus de raison de l'usage. La langue d'un peuple traduit et trahit ses mœurs. Le peuple français, léger par nature, a fait subir à sa langue des variations curieuses, et l'expression "Bande de musique" ou "de musiciens," jadis très-française, ne l'est plus de nos jours dans le sens qu'on lui donnait au XVIIe siècle.

Et Molière?

Les mémoires de Trévoux ne craignirent point d'être démentis lorsqu'en mars 1735, ils disaient que "les œuvres de l'immortel Molière sont ce qu'il y a peut-être de plus excellent dans la langue française"; et M. de la Palisse reconnaîtrait sans hésiter que "Molière savait le français." Mais Molière était de son temps et nous sommes du nôtre.

J'ouvre au hazard, et je lis:

"C'est une *étrange* entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens." (CRIT. DE L'ÉC. DES F.) *Etrange* s'employait dans le sens de difficile.

"DORANTE.....Cette comédie est-elle ce que tu dis?

LE MARQUIS.....Je sais bien que je n'ai jamais rien vu de si *méchant*." (DÉF. DE L'ÉC. DES F.) *Méchant* pour médiocre, mauvais.

"J'enrage de voir ces gens qui *se traduisent en ridicule*."

(ID.) Qui s'exposent publiquement au ridicule.

"De quel œil, à votre avis, pensez-vous que je puisse voir cet amas d'actions indignes, dont on a peine aux yeux du monde, d'adoucir le *visage?*" (DON JUAN).

Visage ne se dit plus que des personnes.

" Je m'étais, par hasard, *égaré d'*un frère et *de* tous ceux de notre suite." (ID.) *S'égarer de* d'un usage commun autrefois a vieilli.

" C'est bien la moindre chose que je vous doive..... que de *me taire* devant vous *d'*une personne....." (ID.)

Lafontaine a dit aussi :

" *Je m'en tais* et ne veux leur causer nul ennui."

Se taire de est remplacé aujourd'hui par *garder le silence sur.*

Vous avez dans le monde un *bruit*
De n'être pas si renchérie." (AMPHITRYON).

Bruit pour réputation.

On pourrait multiplier les citations tant de Molière que d'autres grands écrivains de son siècle, comparer leur style non pas avec celui des écrivains érudits (comme l'est dit-on M. Taine), cela ne servirait de rien, mais avec celui des grands écrivains modernes et prouver surabondamment qu'on ne dit plus *étrange* pour difficile, *bruit* pour réputation, etc., et que l'on a mauvaise grâce à traiter une société, un corps de musique de *bande de musiciens.*

Quiconque a fréquenté la société française polie ou s'est contenté de beaucoup lire peut avoir aisément retenu que tel ou tel mot est ou n'est pas en usage. Le Dictionnaire de l'Académie française, à lui seul, constate l'usage avec autorité. Lorsqu'un certain nombre — d'auteurs en nom, *de textes, de langues,* — et du même siècle ont adopté une locution dans un sens quelconque, propre ou primitif, figuré, complexe ou dérivé, leur témoignage constitue une preuve sans réplique.

J'affirme que "bande" dans le sens de société, corps, compagnie, n'a jamais eu fort bonne signification, et ne s'emploie plus de nos jours dans ce sens si ce n'est par plaisanterie, par dénigrement. Je prouverai sans peine mon assertion. Je me permets de nier que "complexion" ait jamais voulu dire "teint," *un* caractère physique; ce mot se prend pour *l'ensemble* (*cum, com.*) des caractères physiques, des signes extérieurs que présente une personne considérée sous le rapport de sa santé.

Littré, en expliquant les synonymes tempérament, constitution, complexion, se garde bien de dire qu'on puisse employer l'un de

ces mots "dans le sens synonymique" des deux autres. L'eut-il dit, d'ailleurs, il y a une phrase toute prête pour lui répondre: " Entre toutes les différentes expressions qui peuvent, dit Labruyère, rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne; tout ce qui ne l'est point est faible et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre." On ne peut employer un synonyme, il faut le mot propre et lui seul.

Je reviens au mot "bande," il appartient à d'autres d'établir les différentes acceptions du mot " complexion."

Buffon emploie souvent le mot bande en parlant des animaux: " Dès le mois de juillet, tous les vannaux..... se joignent aux *bandes* des marais voisins."

On dit une *troupe* de comédiens, de paysans (ACAD.), de sauvages (LESAGE), d'esclaves (VOLT.), de convives (BOIL.); et une bande d'histrions (J. J. ROUSSEAU), de débauchés (VOLT.), de Bohémiens (MOL.), de forçats (LES.), de maraudeurs, de factieux, de brigands, de voleurs, de musiciens, de tambours (ACAD.).

L'Académie met les bandes de musiciens en fort mauvaise compagnie! On connait la " Bande noire " du siècle passé. " La grande bande " voulait dire ordinairement autrefois les vingt-quatre violons du roi.

MOLIÈRE dit en plaisantant: "Les marquis de la plus haute bande," ce que les Italiens appelleraient *di primo cartello*, qui se donnaient le plus de ton.

CORNEILLE emploie le mot, mais il semble sentir la nécessité de lui accoler une épithète pour lui donner une signification respectable.

> C'est toi que veut pour chef leur *généreuse bande*. (CID.)
> Il faut donner un chef à votre *illustre bande*. (HÉRACL.)

Charles MASSON dans son poème des Helvétiens, en a fait autant:

> Des trois anciens cantons les *bandes héroïques*
> Forment ce triple corps tout hérissé de piques.

et Lachapelle:

> Ensuite avec solennité
> Toute notre *pacifique bande*
> But un grand verre à sa santé.

VOLTAIRE, à propos du vers cité d'Héraclius remarque ceci: "Une bande ne se dit que des voleurs."

" En Sicile, les esclaves marchaient en *troupes* et formaient des *bandes* de voleurs. (CONDILLAC).

" Dites *bande* de comédiens italiens, et non pas troupe: c'est un titre qui n'appartient qu'aux comédiens français." (*Regnard*).

Dans la farce du *Baron de la Crasse*, de POISSON, un personnage s'écrie:

Monsieur, l'on vous demande,
C'est un comédien. — Parbleu, voici la *bande*.....
— Dites troupe: l'on dit bande d'Egyptiens,
Et bande offenserait tous les comédiens.

LITTRÉ corrige la remarque de Voltaire qui est certainement trop générale: "bande se dit de toute espèce de troupe," ce qui est vrai, "sans aucune espèce de signification dénigrante," ce qui est faux, comme le prouve lui-même le seul exemple, sans nom d'auteur, apporté à l'appui de l'assertion: "*les bandes insurgées* rendirent les plus grands services à la cause nationale."

Enfin Littré ajoute: *Autrefois bande* s'appliquait à une troupe de musiciens, il est *resté dans ce sens en anglais*, où *band* signifie la musique d'un régiment.

Qu'il me soit permis de dire entre parenthèse, que le mot *musicien* lui-même a dégénéré. Quand le contexte ou une épithète n'en relève pas la signification, il désigne rarement autre chose qu'un de ces croque-note ambulants, allemands ou italiens, qui fanfarent gratis dans les rues. — Le mot comédien n'est pas plus honorifique. — On fait un mauvais compliment aux sociétés de musique de M. Vézina et de M. Lavigne lorsqu'on les qualifie de bandes de musiciens.

La conclusion est bien simple.

Il n'est pas du tout prouvé que " complexion " s'emploie en français dans le sens de " teint."

Band et *Bande* sont des mots congénères ou à peu près. Le second, le mot français, s'employait autrefois dans le sens de société, compagnie; il ne s'emploie plus aujourd'hui dans ce sens, si ce n'est en mauvaise part. Quand on s'en sert en bonne part,

dans l'expression *Bande de musique* on l'emprunte à l'anglais, on fait une espèce d'anglicisme.

J'espère, que ma dissertation trouvera des lecteurs et surtout des contradicteurs. Je suis prêt à les rencontrer sur le pacifique terrain de la *Revue Canadienne*.

H. MARTIAL.

NOTE DE LA REVUE.—M. l'abbé H. Martial, prêtre, pasteur de la congrégation canadienne de Grosvenor Dale, Conn., est décédé subitement, le 20 décembre 1882, six jours après la date de la lettre publiée en note au bas de la première page de l'article que l'on vient de lire. Sa vaillante plume est pour toujours silencieuse ; et la pacifique défi que contiennent les dernières lignes qu'elle ait écrites, est une nouvelle et frappante démonstation de la grande maxime : l'homme propose et Dieu dispose. D'autres devront rencontrer les contradicteurs appellés ; d'autres devront soutenir la thèse philologique émise avec érudition et avec talent par notre infortuné collaborateur.

M. l'abbé Martial était l'un des membres les plus distingués du clergé canadien aux États-Unis. Belge d'origine, il était devenu, de cœur, Canadien français, et il était depuis longtemps considéré comme tel par nos compatriotes émigrés. En 1880, il était venu prendre part à la grande convention nationale de 24 juin, à Québec. Il était, dit le *Travailleur* de Worcester, Mass., " un ami de notre race, un défenseur de nos droits, un admirateur de notre histoire."

M. l'abbé Martial occupait ses heures de loisir par des travaux littéraires. Il a été un collaborateur assidu de la presse française aux États-Unis. Le journal cité plus haut dit qu'il " a publié de lui des poésies, des articles philosophiques, des articles dialectiques des articles dans le genre badin qui tous faisaient une forte impression sur les lecteurs."

Ce prêtre zélé était depuis douze ans l'âme de la colonie canadienne de Grosvenor Dale. Il avait l'amour de ses ouailles, l'estime et l'admiration des citoyens de croyances opposées à la sienne. On a émis le projet d'immortaliser par un monument la mémoire de ses bienfaits.

LA DUCHESSE D'AIGUILLON

(SUITE)

IV.

Les dispositions charitables et la générosité de Mme d'Aiguillon et le crédit dont elle jouissait à la cour la signalèrent naturellement à ceux qui avaient des grâces ou des faveurs à demander. Tout comme son oncle, elle se vit, du matin au soir, accablée de solliciteurs.

D'un autre côté, Richelieu l'avait chargée de faire les honneurs de ses salons, soit au Petit-Luxembourg, soit à Ruel, soit, plus tard, au Palais-Cardinal. On y voyait affluer non seulement les grands seigneurs et les courtisans, mais encore tous les beaux esprits de l'époque, car le terrible cardinal, qui cultivait les muses et qui trouvait son plus grand plaisir à faire des vers, se piquait d'encourager les hommes de lettres. Madame d'Aiguillon, qui fréquentait le célèbre hôtel Rambouillet et qui était très intimement liée avec Mesdames de Rambouillet, de Sablé, etc., partageait les goûts de son oncle pour les choses de l'esprit. Elle ne faisait pas de vers (ce que nous ne songeons pas à lui reprocher), mais elle accueillait favorablement les artistes et les hommes de lettres, prenait intérêt à leurs œuvres, et vint en maintes occasions au secours de leur pauvreté. Elle eut, dit son biographe, l'honneur de défendre la première la tragédie du *Cid* contre le cardinal. Celui-ci, il faut le dire, n'avait pas le goût sûr, et il le montra non seulement dans ses essais poétiques, qui sont médiocres, mais encore, et ce qui était beaucoup plus regrettable, dans ses injustes

préventions contre le grand Corneille. Mais Madame d'Aiguillon sut mieux comprendre le talent et surtout l'élévation de pensée et la noblesse des sentiments qui distinguaient ce poète, et elle se fit un devoir de le protéger. Corneille par reconnaissance lui dédia le *Cid*, faisant ainsi participer le nom de sa bienfaitrice à l'immortalité de son chef-d'œuvre.

Mais la duchesse d'Aiguillon ne s'occupait pas seulement des poètes illustres. Elle savait trouver et secourir des auteurs peu connus et que la pauvreté tenait à l'écart.

Au milieu de toutes ses œuvres charitables, et quelqu'empressée que fut la duchesse d'Aiguillon à soulager les infortunes qui reclamaient son assistance, sa principale préoccupation n'en était pas moins d'entourer des marques de sa sollicitude le cardinal lui-même, qu'elle vénérait à la fois comme son bienfaiteur et comme le chef de sa famille. Minée par le travail, la santé du grand ministre exigeait des précautions infinies. De fréquents accès de fièvre le réduisaient souvent à une telle faiblesse que l'on désespérait de ses jours. Seule son incomparable énergie le soutenait, et la force morale triomphait chez lui des souffrances corporelles. Madame d'Aiguillon lui prodiguait ses soins et ne semblait vivre que pour lui, tant elle se montrait inquiète et empressée à son sujet. Une grande partie des œuvres charitables et pieuses que nous venons d'énumérer étaient faites dans l'intention d'obtenir en faveur du cardinal la protection du ciel et la guérison, ou pour remercier Dieu de quelques faveurs signalées. Mais si le cardinal échappa aux complots de ses ennemis, il ne put triompher de la maladie qui le consumait lentement. En 1642, au moment ou il recueillait enfin les fruits de sa politique et voyait la suprématie de la France reconnue par les autres nations de l'Europe, Richelieu sentit redoubler les atteintes du mal. Ses médecins durent bientôt reconnaître l'impuissance de leurs efforts, et annoncer à l'illustre malade que sa fin était proche.

La fermeté de caractère dont Richelieu avait donné tant de preuves ne se démentit pas à ce redoutable instant. Il s'était habitué à regarder la mort en face. L'historien que nous avons déjà cité dit "qu'il se fit alors, dans cette âme troublée par tant de soins, un apaisement subit et mystérieux de tous les bruits et

de toutes les passions de la terre. Jamais dégagement des choses humaines ne fut plus complet, jamais la mort ne fut acceptée avec plus de résignation et de foi."

Le cardinal se confessa et reçut les derniers sacrements avec de grands sentiments de piété et d'humilité. Madame d'Aiguillon, les autres membres de sa famille et ses domestiques l'entouraient en pleurant, car, dit un contemporain, " cet homme si terrible était de l'aveu de ses détracteurs eux-mêmes, le meilleur maître, le meilleur parent et ami qui ait jamais été." Le 4 décembre 1642, le cardinal Richelieu rendait le dernier soupir.

On conçoit aisément quelle fut la douleur de Mme d'Aguillon. Elle perdait son bienfaiteur et son protecteur et elle restait isolée et chargée d'un lourd fardeau. Par son testament, le cardinal la nommait son exécutrice testamentaire, conjointement avec M. de Noyers, conseiller d'Etat, et, après lui avoir légué des biens considérables, il lui donnait la tutelle de ses héritiers, les enfants de M. de Pontcourlay, frère de Madame d'Aiguillon, et il lui confiait l'administration de l'immense fortune qu'il laissait ainsi à ses neveux.

Il chargeait en même temps Madame d'Aiguillon et M. de Noyers d'achever l'église de la Sorbonne, qu'il avait commencée et qui devait lui servir de tombeau, et d'achever aussi le collège de la Sorbonne et l'Hotel de Richelieu, etc.

Nous voyons ainsi la grande confiance que Richelieu avait en sa nièce, et la haute raison qui l'avait poussé à la retenir auprès de lui dans le monde lorsqu'elle aurait voulu se retirer dans le cloître. Son coup-d'œil sûr avait apprécié le caractère de cette jeune femme, son intelligence, sa fermeté, sa droiture et surtout son dévouement. Il s'était dit qu'après sa mort, vu le peu de capacité du marquis de Pontcourlay, son neveu, et l'extrême jeunesse de ses petits-neveux qu'il appelait à sa succession, elle seule serait en état de devenir le chef de la famille.

Nous voyons en même temps l'étendue des obligations que la duchesse se voyait imposer. Le soin de sa propre fortune qui était considérable et qui se trouvait encore accrue par les dernières dispositions du cardinal aurait suffi pour occuper tous ses instants. Or elle avait en plus à régir les biens, plus considéra-

bles encore qui allaient écheoir aux cinq enfants de son frère, et à surveiller leur éducation.

Elle ne recula pas devant la tâche immense qui venait de lui incomber. Elle avait été, près de son aïeule et près de son oncle, à trop bonne école pour ne pas avoir la prudence et l'énergie nécessaires à l'accomplissement de cette tâche. Elle sut parfaitement conduire l'éducation de ses neveux et l'administation de leurs biens, mais l'accomplissement de ces devoirs ne devrait lui procurer aucune des satisfactions qu'elle avait droit d'attendre. Elle eut à soutenir d'innombrables et interminables procès avec le prince de Condé qui avait épousé Mademoiselle de Brézé, nièce de Richelieu, et qui était mécontent de la part quelui avait faite le Cardinal dans le distribution de ses biens. Elle eut aussi à lutter contre le mauvais vouloir des ennemis de son oncle. Ceux-ci, voyant la duchesse privée de ses meilleurs appuis par la mort de Richelieu et par celle de Louis XIII qui suivit de près le cardinal au tombeau, saisirent cette occasion de satisfaire leur rancune. Heureusement Madame d'Aiguillon se vit alors protégée par Mazarin, qui n'oublia pas ce qu'il devait à Richelieu, et par la reine Anne d'Autriche qui montra beaucoup d'estime et d'affection à la duchesse.

Mais ce qui fut plus sensible au cœur de Madame d'Aiguillon ce fut l'ingratitude dont ses neveux, le duc et le marquis de Richelieu, se rendirent coupables à son égard. Tous deux se marièrent contre son consentement et contractèrent des alliances indignes de leur rang. Puis ils intentèrent contre elle de nombreux procès. La duchesse obtint gain de cause, et toujours prête à pardonner elle accueillit avec bonté ses neveux quand ils reconnurent leurs torts envers elle. Mais même sans le vouloir ils devaient lui causer plus de chagrin que de joie. Le duc n'avait pas d'enfant. Le marquis avait déjà dissipé tous ses biens; usé par une vie de désordre, il mourut jeune encore, et sa femme le suivit bientôt dans la tombe. Madame d'Aiguillon adopta ses enfants et leur légua ses biens. Son troisième neveu, l'abbé de Richelieu, et sa sœur, mademoiselle de Richelieu, moururent jeunes aussi, et il ne resta plus auprès de la duchesse que sa nièce, mademoiselle d'Agénois. Cette dernière était une personne d'un caractère aima-

ble et dévoué. Elle fut la compagne de la duchesse dans les dernières années de sa vie.

V

Cependant les ennuis, les contrariétés, les deuils mêmes qui affligeaient l'existence de Madame d'Aiguillon ne l'empêchaient pas de satisfaire aux exigences de sa position, et de se livrer, comme par le passé, à toutes sortes d'œuvres utiles et généreuses. Peu de femmes paraissent avoir compris aussi bien qu'elle ce que doit être le rôle d'une grande dame dans le monde. Du vivant de son oncle, on l'avait vue faire avec une grâce et une dignité parfaites les honneurs du Petit Luxembourg, du château de Ruel ou du Palais-Cardinal à la société la plus noble et la plus distinguée qu'il y eût alors. Après la mort du cardinal, et lorsque la protection de la reine-mère l'eut remise en faveur, Madame d'Aiguillon ouvrit de nouveau ses salons. Ceux qui les fréquentèrent furent surtout les anciens habitués de l'hôtel de Rambouillet qui venait de se fermer, et dont la duchesse voulut continuer les nobles traditions.

" Ce n'est pas l'œuvre d'une âme vulgaire, dit à ce sujet l'historiographe de Madame d'Aiguillon, que de se faire le centre d'une réunion nombreuse et de prendre la direction d'un mouvement social, sans d'autre autorité que celle que donnent l'esprit, la vertu et la fortune. C'est ce que fit cependant Mme d'Aguillon sans l'avoir recherché, et même avec un avantage de plus ; car le grand sens de la duchesse sut défendre son salon contre l'exagération et la préciosité qui avaient envahi l'hôtel de Rambouillet dans ses dernières années. Le goût sévère et la noble simplicité qui régnaient dans l'ameublement de l'hôtel comme dans le costume de Mme d'Aiguillon exercèrent aussi une influence favorable sur le goût exagéré des ornements qui commerçait à naître et que Madame de Maintenon eut à combattre après elle. La duchesse, dit un contemporain, s'habillait avec tout le soin permis d'une personne qui veut être trouvée bien ; mais sans mettre aucun galon d'or ou d'argent à ses habits, ni rouge à son visage ; ce

qui montrait mieux la fraicheur et la netteté naturelle de son teint."

Madame d'Aiguillon continuait à encourager les hommes de lettres et les artistes. Parmi ceux qu'elle recevait se trouvaient Balzac, Voiture, Corneille, Segrais, Benserade, Godeau, Ménage, Chapelain, Racan, Claude Lorrain, Poussin, Lesueur, etc. Elle continua la pension que le cardinal payait à Scarron ainsi qu'à d'autres poètes peu favorisés de la fortune. De nombreuses pièces de vers ont fait connaître à la posterité les hommages respectueux que les fils des Muses rendaient à leur noble bienfaitrice. Je citerai, à titre de curiosité plutôt que pour leur mérite intrinsèque, les vers que Voiture adressa un jour à la duchesse, pour lui demander permission d'aller lui présenter ses compliments :

Plaise à la duchesse très bonne,
Aux yeux très-clairs, aux bruns cheveux,
Reine des flots de la Garonne,
Dame du Lot * et de tous ceux
Qui virent sa personne,
De laisser entrer promptement,
Sans peine et sans empêchement,
Un homme au lieu de sa demeure,
Qui, s'il ne la voit promptement,
Enragera dedans une heure.

Il se voit pris comme au lacet
Et souffre un étrange supplice,
Mais le pauvret est sans malice.
Ne refusez pas son placet,
Car sans doute, il est de justice.
Il a trop souffert de moitié,
Au nom de la ferme amitié
Consolez son âme abattue,
Ou dites au moins, par pitié,
A votre suisse, qu'on le tue.

Je trouve un autre échantillon de la galanterie spirituelle mais trop affectée des poètes d'alors, dans ce quatrain écrit par le poète Murat, un jour que la duchesse lui avait fait voir la collection d'objets rares et précieux qui se trouvait au Petit-Luxembourg.

---

* Par allusion au duché d'Aiguillon arrosé par le Lot et la Garonne.

De ce beau cabinet la richesse est extrême,
Mais de la contempler je n'ai pas le pouvoir.
Mes yeux sont divertis, et Philis elle-même,
Me le voulant montrer m'empêche de le voir.

Voici enfin, dans un genre moins prétentieux, mais aussi moins délicat, quelques strophes d'une ode que le poète burlesque Scarron composa pour remercier la duchesse d'avoir continué sa pension :

.....
O quel éclair, quelle clarté,
Quand je la vis, frappa ma vue !
Que de vertus elle est pourvue,
Qu'elle sent sa divinité !
Que je suis fier de l'avoir vue
Et qu'elle eut pour moi de bonté !

Son esprit est solide et fort,
Rien n'est plus pur que son langage,
Elle fut sage devant l'âge,
Elle est sainte devant sa mort ;
Et sa conduite, et son courage,
La font maîtresse de son sort.

Sa voix est un enchantement,
Oh ! qu'elle aurait sur moi d'empire !
Je le dis tout de bon sans rire,
A ce son de voix si charmant,
Elle n'aurait qu'à me le dire,
Je marcherais assurément. *

VI

Mais tout en soutenant d'une manière aussi distinguée la position élevée qu'elle occupait dans le monde, la duchesse d'Aiguillon continuait à remplir avec la plus grande exactitude ses devoirs de femme chrétienne. M. du Ferrier, prêtre de Saint-Sulpice, écrit à ce sujet dans ses Mémoires :

* Scarron était paralysé des deux jambes.

"J'aurais une longue matière à traiter si je voulais parler des vertus et des libéralités de Madame la duchesse d'Aiguillon. Car je puis dire que sa générosité et sa charité allaient au-delà de tout ce qu'on saurait penser. Je me contenterai de rapporter ici une seule action qui fera juger du fond de sa piété. Une nuit, j'allais dans l'église de Saint-Sulpice après avoir pris mon repas à onze heures et demie, comme c'est mon ordinaire; j'étais devant le Saint-Sacrement et j'entendis qu'on ouvrait la porte de l'église; je ne m'en mis pas en peine, sachant que dans cette paroisse on est obligé souvent d'administrer les sacrements aux malades la nuit. Un peu après, quelqu'un vint se mettre à genoux derrière moi fort doucement. Lorsque j'eus achevé mes prières, je me levai, et trouvai que c'était la duchesse d'Aiguillon toute seule. Je lui témoignai mon étonnement de la voir là à une heure si avancée et lui en demandai la raison. Elle me dit qu'après avoir été toute la journée occupée d'affaires, et revenant au Palais-Royal où était la cour, elle avait voulu faire son oraison, n'ayant su en trouver le temps durant le jour, et que, pour être plus recueillie que chez elle, en s'en retournant, elle avait prié le sonneur de lui ouvrir l'église.

"Aux offices, Madame d'Aiguillon donnait, comme la maréchale de Rantzau, les plus grands exemples d'humilité. Loin de suivre son écuyer, qui voulait obliger la foule à s'écarter pour lui livrer passage, elle attendait son tour, confondue avec tout le monde dans l'église, ne prenait qu'une chaise de paille, et, au lieu de s'agenouiller sur le carreau qui était devant elle, elle le couvrait de sa robe et se mettait sur le pavé."

A mesure que Madame d'Aiguillon avançait en âge, elle avançait aussi dans la perfection et la ferveur. Sa charité envers les pauvres et son zèle pour le salut des âmes semblaient s'accroître tous les jours. Sous l'inspiration et d'après les conseils de Saint-Vincent de Paul et de M. Olier elle consacrait la plus grande partie de ses revenus à soutenir les œuvres charitables qu'elle avait déjà établies, où à en fonder de nouvelles. Elle donna pour les pauvres une partie de son argenterie, et alla elle-même quêter des secours chez les personnes riches de la ville. Aussi Fléchier, pro-

nonçant plus tard l'oraison funèbre de la duchesse, put-il dire : " A l'exemple de ces généreux chrétiens que loue Saint-Paul, elle assista les pauvres selon ses forces, au-delà même de ses forces. Elle devint avare pour elle-même, afin d'être prodigue envers Jésus-Christ, et s'attira les bénédictions que le sage promet à ceux qui aiment à faire du bien et qui distribuent aux pauvres leur propre pain."

Dans la pratique des vertus chrétiennes, Madame d'Aiguillon trouvait un adoucissement à ses chagrins et à ses tristesses.

Sa vie, il faut le remarquer, offre un exemple frappant du néant de la fortune et des grandeurs. Jamais personne de sa condition ne se vit comblée à un tel degré d'honneurs et de richesses. Parente d'un ministre tout-puissant, elle vit des princes solliciter sa main, et on lui donna souvent le titre de princesse-nièce. Mais en même temps elle se voyait refuser toutes les joies que Dieu a laissées à la pauvre humanité. Forcée par le respect filial de rompre ses fiançailles avec l'homme qu'elle aimait, elle fut ensuite privée du bonheur de la maternité. Veuve à dix-huit ans, et aspirant de toute son âme à la vie du cloître, elle fut forcée par la volonté de son oncle à vivre non seulement dans le monde, mais à la cour, au milieu d'agitations et d'intrigues qu'on ne saurait imaginer. Elle fut en butte aux calomnies, poursuivie par la jalousie et par la haine. Enfin, lorsque la mort du cardinal semblait devoir la laisser libre de suivre son penchant pour l'heureuse et calme existence du cloître, la volonté d'un mourant, sacrée à ses yeux, lui imposa le devoir de rester dans le monde pour servir de tutrice à ses neveux et pour administrer leur fortune. On peut donc dire qu'au milieu des honneurs et au faîte de la puissance elle ne put jamais faire sa propre volonté. Les sacrifices mêmes qu'elle fit pour les siens ne lui apportèrent pas de joie.

Nous avons déjà parlé de l'indigne conduite de ses neveux, les Messieurs de Richelieu, envers elle. La mort de ceux qu'elle aimait lui causa des chagrins plus cruels encore. Ce furent d'abord ses neveux, puis son vénérable directeur, Saint Vincent de Paul, sa souveraine bien-aimée, Anne d'Autriche, et enfin ses plus fidèles amies, Mesdames de Rambouillet et de Montausier.

A l'affluence empressée des admirateurs et des amis, aux réunions animées et brillantes succédait, peu à peu cette morne solitude qui se fait autour de la vieillesse. Mais la noble femme avait en soin que Dieu remplît ce vide et l'aidât à supporter l'angoisse des séparations terrestres.

Les dernières années de sa vie ne furent qu'un long et continuel exercice de la piété la plus vive et la plus austère. Les meubles splendides qui garnissaient son hôtel avaient été relégués dans un grenier obscur, et les magnifiques appartements avaient été transformés en ateliers de charité. La duchesse n'occupait plus que quelques pièces, fort modestement meublées. Tout son temps était consacré à la prière et à la visite des pauvres et des prisonniers.

La fermeté et la pureté de sa foi apparurent en maintes circonstances. Lorsque le jansénisme était devenu, pour ainsi dire, à la mode, et que cette erreur séduisait un si grand nombre d'esprits émiments, dont quelques-uns étaient des amis intimes de la duchesse, celle-ci n'en demeura pas moins fidèle aux enseignements de l'Eglise et soumise à la voix du pontife Romain. " En religion, comme en politique, sa foi était absolue et ses croyances inébranlables," dit son biographe.

Elle eut toujours à cœur la conversion des infidèles et des pécheurs. Parcourant à pied les rues de Paris elle allait soigner les pauvres malades, les consoler, les exhorter et les gagner à Dieu. Par ses prières et ses conseils elle obtint la conversion du vieux poète Desmarets, qui pourtant s'était montré son ennemi. Enfin dans les épreuves de toutes sortes qui affligèrent sa vie, dans les chagrins de la vieillesse et les souffrances d'une longue maladie, elle demeura constamment soumise et résignée. Son humilité était aussi profonde que sa foi.—" O mon Dieu, disait-elle chaque jour, inspirez à cette grande pécheresse quelque grand dessein pour votre gloire et pour l'expiation de ses péchés." Elle termina son testament par ces mots : " *Domine, miserere super ista peccatrice.* " " Seigneur, ayez pitié de cette pécheresse," et elle voulut qu'il n'y eût pas d'autre inscription que celle-là sur sa tombe.

Ce fut dans ces admirables sentiments de foi, d'humilité et d'ardente charité que Marie Wignerod de Pontcourlay, duchesse d'Aiguillon, rendit son âme à Dieu le 17 d'Avril 1675, à l'âge de soixante et onze ans.

Suivant son désir elle fut enterrée dans l'église des Carmélites " sans pompe ni tentures." Mais toute la noblesse, le clergé et les maisons religieuses se firent un devoir d'y assister, et les larmes de cette noble assemblée témoignèrent de l'estime et de la vénération que l'on portait à l'illustre défunte.

Elle avait aussi défendu à ses parents de faire prononcer son oraison funèbre, et ils se conformèrent à cette défense. Mais quelque temps après ses funérailles, l'abbé Brisacier fit son panégyrique à un service funèbre qui eut lieu dans la chapelle du séminaire des Missions Etrangères, une des institutions qui avaient été l'objet des libéralités de la charitable duchesse. De leur côté, les Carmélites voulurent exprimer leur vénération pour celle qui leur avait donné tant de marques d'attachement. Ce fut à leur demande que Fléchier prononça, à la louange de Madame d'Aiguillon, un de ses plus éloquents discours. "Il se trouve, disait-il en terminant, des âmes fidèles qui usent de la grandeur avec modération, de la vie avec un généreux mépris, qui s'élèvent à Dieu par la foi, se communiquent au-prochain par la charité, qui se purifient elle-mêmes par la pénitence. C'est là le caractère de celle dont nous pleurons aujourd'hui la mort et dont nous honorons la mémoire."

Par son testament Madame d'Aiguillon donnait en legs à ses amis, aux institutions religieuses et aux pauvres, une somme de 161,700 francs, et 16,000 francs de rentes viagères. L'Hôtel-Dieu de Québec figure sur la liste de ces dernières donations.

Elle instituait pour sa légataire universelle sa nièce, Mademoiselle d'Agénois, et lui donnait le duché-pairie d'Aiguillon, à elle et à sa descendance. Mademoiselle d'Agénois ne se maria point, et transmit à son tour ce titre à l'un de ses neveux dont la descendance a continué jusqu'à 1788 la branche des ducs d'Aiguillon.

Les maisons de Richelieu et d'Aiguillon ont fourni des hommes

remarquables par leur talents, leur esprit ou leurs exploits militaires. Mais les principales illustrations de cette famille seront toujours le grand cardinal et celle dont nous venons d'étudier la vie et les œuvres. Le cardinal de Richelieu rendit son nom à jamais célèbre par son génie politique, la duchesse d'Aiguillon illustra le sien en se dévouant entièrement et constamment au bonheur de ceux qui l'entouraient, en servant Dieu, en employant ses richesses à protéger l'Eglise et à secourir les pauvres.

Elle fit beaucoup de bien pendant sa vie: elle en fait encore, longtemps après sa mort, par les beaux exemples qu'elle nous a laissés à admirer et surtout à imiter.

J. Desrosiers.

UNE ÉTRANGERE.

(*Suite.*)

XV

Lorsque M. Francis Barold vint remercier lady Théobald de son hospitalité, M. Burmistone était avec lui, et dans ces visites souvent renouvelées, il l'accompagna presque toujours.

Peut-être n'est-il pas inutile de dire, en passant, que le propriétaire des moulins possédait un caractère ferme et décidé, et que, le jour du thé de lady Théobald, il avait pris la résolution de ne s'épargner aucune peine afin d'atteindre un certain but qu'il jugeait devoir contribuer au bonheur de sa vie.

—Il est naturel que lady Théobald me cause un peu d'effroi, avait-il dit froidement à Barold, en revenant chez lui, mais cette frayeur n'est pas telle qu'elle puisse nuir à mes plans.

—Avez-vous donc un plan? demanda Barold négligemment, après un moment de silence.

—Oui, répondit Burmistone, plusieurs même. J'aimerais à aller le plus souvent possible à Oldclough.

—Je suis obligé par politesse d'aller à Oldclough plus souvent que je ne voudrais ; venez-y avec moi.

—J'aimerais aussi à être compris, pendant six mois, dans toutes les invitations aux thé de Slowbridge.

—On me comprendra dans toutes les invitations durant tout le temps que je resterai ici, et il n'est pas probable qu'on vous laisse

de côté. Lorsque vous aurez été chez chaque personne une fois, on ne vous oubliera plus.

—Merci, c'est probable, dit M. Burmistone.

A toutes les réunions qui eurent lieu après celle de lady Théobald, les deux jeunes gens furent ainsi engagés ensemble. Le premier pas étant fait, les autres parurent tout naturels. Mistress Burnham fut la première des dames de Slowbridge à être surprise et ravie en découvrant les mille qualités de l'homme dont, au début, elles s'étaient toutes concertées pour ignorer l'existence. Mistress Abercrombie décida que les manières de M. Burmistone étaient tout ce qu'on pouvait désirer de mieux. Miss Pilcher exprima sa haute approbation pour ses vues sur l'éducation des femmes et sur " nos devoirs à l'égard de la jeunesse qui nous est confiée." Après la soirée de mistress Egerton, le vent de l'opinion publique avait tourné subitement en sa faveur.

Toutefois la même opinion publique ne changea pas en ce qui concernait Octavia. Les anxiétés de la jeune fille ayant été calmées par plusieurs lettres rassurantes écrites de la Nevada par son père, elle commença à prendre son parti de s'amuser, et, il faut en convenir, entraînée par son caractère jeune et gai, elle ne laissa pas que de commettre un assez grand nombre de maladresses. A chaque occasion nouvelle, elle apparut dans un costume toujours différent et des plus élégants. Elle accepta les attentions de M. Francis Barold, comme si c'était la chose la plus simple du monde. Elle plaisanta "sur le ton de la Nevada," ainsi que le disait M. Burmistone, avec le révérend Arthur Poppleton, qui apparaissait plus fréquemment aux thés qu'il n'en avait eu jusqu'alors l'habitude. Elle jouait au croquet sur le gazon, avec lui et avec M. Barold, presque tous les jours et sous les yeux de tous les voisins. M. Burmistone, qu'elle avait réussi à attirer également, se joignait à ces innocentes parties, et, en réalité, pour se servir de l'expression de miss Pilcher, "il n'y avait plus de limites à l'inconvenance d'une conduite si peu féminine."

Plusieurs fois les commentaires avaient été leur train par ce fait que Lucia Gaston avait été vue parmi les joueurs. Elle avait même joué avec Barold contre Octavia et M. Poppleton, le jour mémorable où ce dernier avait pris sa première leçon.

Barold, dans plusieurs occasions, avait profité de l'invitation octroyée par Octavia, à la très grande confusion de miss Belinda. Il était venu le soir du jour où le révérend avait fait sa fameuse visite.

— Lady Théobald vous aime-t-elle beaucoup? lui avait demandé Octavia dans le cours de la conversation.

— Elle est bien bonne, si elle m'aime, avait-il répondu en riant ironiquement.

— Vous aime-t-elle assez pour vous accorder tout ce que vous lui demanderiez?

— J'en doute fort, en vérité. Songez au degré d'affection que cela indiquerait! Moi-même, il n'est pas quelqu'un que j'aime assez pour faire tout ce qui lui conviendrait.

Octavia le regarda longtemps; et après un moment de silence :

— Eh bien, je crois ce que vous me dites.

Barold rougit légèrement.

— Est-ce une accusation ou quelque chose du même genre? Cela en a assez l'air, vous savez.

Pour toute réponse, Octavia se contenta de rire un peu, puis elle ajouta:

— Je désire que vous demandiez à lady Théobald de faire une certaine chose.

— Je crains de n'être pas aussi en faveur que vous vous l'imaginez, répondit-il en paraissant un peu contrarié.

— Eh bien, je crois cependant qu'elle ne vous refusera pas en cette occasion, continua-t-elle; si elle ne me méprisait pas autant, je le lui demanderais moi-même.

Il daigna sourire.

— Vous méprise-t-elle?

— Oui, fit-elle d'un mouvement de tête. Elle ne me parle qu'à cause de ma tante Belinda. Elle trouve que je suis *fast*. Le croyez-vous aussi?

Il fut pris au dépourvu, et ce n'était pas la première fois. Elle l'avait déjà, depuis leur récente rencontre, à plusieurs reprises, décontenancé, et il trouvait cela très désagréable, se sentant gré, dans son for intérieur, de rester toujours calme et froid. La ré-

ponse ne lui venant pas tout de suite, il garda durant une seconde le silence.

— Dites-moi la vérité, persista-t-elle à dire, je ne le ressentirai pas.... beaucoup.

—Je crois que vous ne le ressentirez même pas du tout.

— Peut-être....allons ! croyez-vous que je sois coquette et mondaine ?

—Je dois vous dire que je ne vous trouve pas sauvage.

Elle le regarda de nouveau en souriant.

—Cela signifie que vous me trouvez mondaine et coquette. Après tout, cela m'est indifférent. Voulez-vous faire à lady Théobald la demande que je désire ?

— Je ne dis pas que vous soyez le moins du monde coquette, répondit-il avec un peu de roideur, vous n'avez pas été élevée comme.... comme lady Théobald a élevé miss Gaston, par exemple.

—Je le crois, en effet, répondit Octavia ; puis elle ajouta résolument : elle a eu en cela ce que vous appelez de *grands avantages*.

Il ne put démêler l'expression de son visage. Elle parlait avec un parfait sérieux, les yeux baissés vers la table.

— Vous plaisantez, sans doute, dit-il évasivement.

Elle leva les yeux vers lui.

— Quoiqu'il en soit, il n'y a pas matière à plaisanterie en ce qui regarde Lucia Gaston. Voulez-vous faire ma commission ? Je voudrais que vous demandassiez à lady Théobald de laisser Lucia venir jouer au croquet avec nous mardi. Elle jouera avec vous contre M. Poppleton et moi.

— Qu'est-ce que ce M. Poppleton ? demanda-t-il d'un air contraint.

Il ne se souciait pas de se trouver en compagnie avec un étranger quelconque. On ne pouvait vraiment savoir ce dont était capable cette petite Américaine.

— C'est le pasteur de l'église, répondit-elle sans embarras. Il est très gentil, tout petit, très soigné et rougit jusqu'au bout de ses bottes. Il est venu voir ma tante Belinda, et je l'ai invité à venir prendre des leçons de croquet.

— Qui doit lui donner ces leçons ?

— Moi! J'en ai donné à une vingtaine d'hommes, au moins, à New York et à San-Francisco.

— J'espère qu'il sent tout le prix de votre amabilité?

— Je voudrais lui faire oublier d'avoir peur, dit-elle avec un rire joyeux.

C'était assurément dépitant pour Barold de voir que son air de réserve et de mécontentement était toujours reçu avec tant d'indifférence et de légèreté. Elle ne paraissait jamais s'apercevoir de la froideur subite que voulaient exprimer ses manières. N'était la pensée de ce qu'il se devait à lui-même, il aurait pris avec elle une attitude toute glaciale. Mais elle continuait à badiner si gaiement, elle semblait ignorer si complètement sa mauvaise humeur, qu'il retrouva promptement son flegme habituel et oublia presque son récent mécontentement.

Avant de prendre congé, il promit donc de demander à lady Théobald de permettre à Lucia de se joindre à leur jeu de croquet. Il avait trouvé aussi charmante qu'affectueuse une des phrases d'Octavia à ce sujet.

— J'aime miss Gaston, avait-elle dit. Je crois que nous pourrions être amies, si lady Théobald le voulait bien. Ses *grands avantages*, dont nous parlions tout à l'heure, pourraient m'être utiles et me faire beaucoup de bien.

Elle ajouta en riant:

— Et je pense que j'ai besoin de faire des progrès. Tous mes *avantages*, à moi, n'ont été que d'une seule sorte.

Lorsque Francis Barold fut parti, elle étonna miss Belinda, en lui disant:

— J'ai demandé à M. Barold s'il me croyait coquette et mondaine, et je crois qu'il le trouve.... J'en suis même certaine.

— Ah! ma chère!.... ma chère!.... s'écria miss Belinda, quelle étrange question à adresser à un homme; que va-t-il en penser?

Octavia sourit de son air le plus calme.

—N'est-il pas singulier que vous me répétiez cela si souvent. Je crois que je périrais d'ennui s'il fallait, comme vous, me tenir sur la défensive. Je vais droit mon chemin; je ne me tourmente jamais; je n'ai pas l'intention de rien faire d'extraordinaire et je ne vois pas pourquoi on en aurait l'idée.

XVI

Lucia reçut permission de faire sa partie de croquet et de s'y rendre, escortée, en allant et en revenant, par Francis Barold. Peut-être lady Théobald songeait-elle intérieurement que le contraste, entre la réserve anglaise et les manières libres et hardies des jeunes filles de la Nevada, pourrait amener un heureux résultat.

— Je compte, dit-elle, que votre attitude fera clairement voir que vous, au moins, avez vécu dans un pays civilisé. Les jeunes gens d'aujourd'hui peuvent se laisser amuser par les jeunes personnes dont la conduite ferait monter la rougeur aux joues d'une femme de quarante ans, mais il n'entre pas dans leurs habitudes de les prendre au sérieux.

Lucia rougit ; elle ne dit rien, tout en regrettant de n'avoir pas le courage de prononcer les paroles qui montaient à ses lèvres. Elle avait récemment découvert que, parfois, lorsque sa colère était excitée, des réponses singulièrement caustiques lui venaient à point à l'esprit ; l'aplomb lui manquait encore pour les faire à haute voix ; mais elle sentait qu'étant donné le progrès que dénotait chez elle la seule pensée de ces réponses, le moment viendrait où, par son audace, elle laisserait lady Théobald confondue et muette d'étonnement.

Lucia se disait intérieurement : "C'est le cas ou jamais de me bien comporter, puisque, autrement, j'aurais devant moi la perspective de n'être pas prise au sérieux. Je suis curieuse de savoir si c'est M. Poppleton ou Francis Barold qui ne me prendrait pas au sérieux, et je me demande si les jeunes filles américaines sont plus libres et hardies que nous ne le sommes quelquefois en Angleterre, lorsque nous nous y essayons."

Elle jouit infiniment de son après-midi, surtout vers le tard, quand Burmistone, qui passait par là, entra, invité par Octavia, qui l'aperçut par-dessus la haie. Après avoir été saluer miss Belinda, qui, pour garder les convenances, se tenait assise dans le jardin, M. Burmistone se dirigea à travers le gazon vers Lucia. Elle attendait son tour de jouer et riait en voyant l'ardeur en-

thousiaste de M. Poppleton, qui, sous la direction d'Octavia, mettait tant d'énergie dans son jeu. Les yeux de Lucia étaient brillants, et elle avait momentanément perdu l'air embarrassé de quelqu'un qui se sent dans son tort.

— Je suis heureux de vous voir ici, lui dit M. Burmistone.

— Et moi, je suis heureuse d'y être, répondit-elle; j'ai eu une si bonne après-midi! tout m'a semblé si gai et si. ... et si différent.....

— Différent est bien dit, reprit-il en riant.

— Ce mot exprime tant de choses!

— Cela est bien vrai.

— Regardez M. Poppleton et Octavia.

— En êtes-vous déjà à dire *Octavia?* demanda-t-il.

Elle baissa les yeux et rougit.

— Je ne dirais pas *Octavia* à ma grand'mère.

Puis le regardant tout à coup:

— C'est lâche, n'est-ce pas? dit-elle. Je trouve par moment que je suis très lâche. Quoique, en vérité, ce ne soit pas dans ma nature. J'aimerais mieux être droite et franche.

— Ce serait mieux, en effet.

— Vous le pensez? lui demanda-t-elle vivement.

Il ne put s'empêcher de sourire.

— Dites-vous jamais le contraire de la vérité à lady Théobald? reprit-il; s'il en était ainsi, je commencerais à m'alarmer.

— Pas en paroles, mais en fait, répondit-elle en rougissant beaucoup. C'est une sorte de mensonge, vous le savez, d'avoir l'air d'être de son avis lorsqu'il n'en est rien et de prétendre aimer un peu certaines choses qu'en réalité je déteste. J'ai essayé de me perfectionner dans ces derniers temps, et une ou deux fois je l'ai fort irritée. Elle dit que je suis désobéissante et que je lui manque de respect. Un jour elle m'a demandé si c'était mon intention d'imiter miss Octavia Bassett; c'est quand je lui ai dit qu'il me semblait que j'avais perdu mon temps en étudiant le piano.

Lucia, en terminant, soupira doucement.

Durant cette conversation, Octavia avait été obligée de s'occuper de M. Poppleton et de Francis Barold. Elle faisait de son mieux pour être une aimable hôtesse. Si elle avait eu l'intention

d'user de séduction à l'égard de ces deux messieurs, elle n'aurait pu se plaindre de trouver la tâche difficile en ce qui concernait M. Poppleton. Sa première timidité passée, il se laissa captiver le plus facilement du monde. Lorsqu'il avait quitté Octavia, la bourse de soie entre les mains, il avait senti, sous son vêtement ecclésiastique, son cœur battre d'émotion. C'était un cœur, il faut l'avouer, aussi sensible qu'inexpérimenté. Ce petit homme, d'un caractère doux et affectueux, avait nourri, depuis sa plus tendre jeunesse, des rêves confus d'un avenir de bonheur calme, sous la forme d'une créature charmante, éprise du même idéal que lui et qui aurait préféré le solide bien d'une affection sincère aux plaisirs d'un monde affolé. Une ou deux fois même, l'idole avait reçu son culte discret, mais comme, à chaque fois, ses espérances avaient été déçues avant leur épanouissement, en voyant celles qui en étaient l'objet unies à des êtres frivoles et perfides, jamais ses rêves n'avaient beaucoup approché de la réalité.

Depuis son établissement à Slowbridge, M. Poppleton s'était senti un peu opprimé par les circonstances. Il avait été péniblement affecté en s'apercevant que sa présence ne laissait pas que de faire naître une sorte de trouble chez des jeunes personnes qui n'étaient certainement pas moins innocentes que lui. Comment ne pas reconnaître que les demoiselles Egerton cessaient de causer librement dès qu'il s'approchait du groupe dont elles faisaient l'ornement? La même chose avait lieu pour presque toutes leurs compagnes. Leurs manières témoignaient d'une sorte de circonspection, comme si elles désiraient éloigner l'idée qu'elles fussent capables de commettre la moindre imprudence.

— Il semblerait qu'elles ont peur de moi, s'était-il dit une ou deux fois. Mon Dieu! j'espère qu'il n'y a rien dans ma manière d'être qui puisse faire penser que....

Il s'était senti si alarmé par cette terrible réflexion, qu'après cette épreuve il ne s'était jamais approché d'aucune de ces jeunes personnes sans une sorte de crainte et de tremblement, ce qui n'avait certainement pas ajouté au plaisir de leur rencontre.

L'existence du révérend Poppleton se trouvait, par conséquent, assez dénuée d'agrément.

— J'ai beaucoup de respect pour les jeunes personnes de Slow-

bridge, avait-il dit à Octavia dans cette même après-midi ; il y en a de remarquables... très remarquables, en vérité. Elle prennent intérêt aux affaires de l'Église, aux pauvres, aux écoles, avec beaucoup de bonté et sans acune préoccupation personnelle. Les jeunes personnes ont, en général, tant d'occasions de se laisser distraire de pareils sujets.

— Si je reste assez longtemps pour cela à Slowbridge, répondit Octavia, je m'intéresserai, à coup sûr aux choses de l'Eglise, aux pauvres et aux écoles.

Il parut au révérend qu'il n'y avait jamais rien eu dans le monde de plus délicieux à entendre que le rire et les remarques originales d'Octavia. Elle lui apparut si belle et d'une gaieté si charmante qu'il oublia tout, excepté son admiration pour elle. Il s'amusa si bien durant cette après-midi, qu'il en devint presque brillant au point d'exciter les commentaires sarcastiques de M. Francis Barold, qui, lui, ne s'amusait pas du tout.

— Que le diable l'emporte ! se disait-il à lui-même en regardant ce qui se passait. Est-ce donc pour cela que je suis venu ici ? Je devais bien, du reste, m'y attendre. Elle est en train de se divertir avec ce pauvre innocent et me voici tout à fait laissé dans l'ombre. C'est probablement sa façon d'agir avec les jeunes gens de la Nevada.

Il n'avait nullement l'intention d'entrer en lice avec le révérend Arthur Poppleton ou de cacher à la coquette Octavia qu'il trouvait qu'elle faisait fausse route. Elle ne pouvait, dans son intérêt, en être trop tôt avertie. C'est pourquoi il se mit à jouer le plus mal possible avec beaucoup de dignité.

Mais Octavia était si profondément intéressée par l'ardeur des efforts de M. Poppleton pour faire honneur à ses leçons, qu'elle n'avait pas l'air d'avoir conscience d'autre chose.

Son jeu était des plus habiles, et elle fit arriver son partenaire au but avec un si vif contentement de sa propre adresse, que c'était un spectacle amusant à voir. De temps en temps, elle faisait comme des petits bonds. Elle donnait ses avis, ses directions ; elle contrôlait ses mouvements ; sa physionomie prenait presqu'un aspect désolé quand il avait fait quelque faute.

Mistress Burnham, qui, assise dans son grand fauteuil derrière

les rideaux de sa fenêtre, surveillait de loin ce qui se passait, éprouvait la plus vive indignation à la vue de tout cet entrain déployé par Octavia.

— Il n'y a dans ses manières ni calme ni convenance, dit-elle. Est-ce qu'un jeu de croquet doit être une affaire de si grande importance? C'est presque de l'impiété que de concentrer toutes ses facultés sur un simple passe-temps.

— Elle paraît s'en amuser beaucoup, maman, répondit miss Laura Burnham, avec un léger soupir; en regardant par-dessus l'épaule de sa mère. Tous, sans exception, semblent s'amuser. Jamais jusqu'à présent, je n'avais vu cette expression à Lucia. Le seul qui soit un peu triste, c'est M. Barold.

— Il est sans doute choqué des manières libres dont il est témoin et auxquelles il n'a pas été accoutumé. Ce qui m'étonne, c'est qu'il n'en ait pas été frappé plus tôt.

XVII

Le jeu fini, Octavia quitta ses partenaires et s'avança avec grâce et d'un air victorieux vers Barold. Elle souriait et, pendant quelques instants, elle resta à la même place s'éventant, parce qu'elle avait chaud, avec un éventail japonais aux couleurs brillantes.

— Ne trouvez-vous pas que je suis un bon professeur? lui demanda-t-elle.

— J'en conviens en effet, répondit Barold, sans aucun enthousiasme; je crains d'ailleurs de n'être pas bon juge.

Elle continua à agiter gaiement son éventail.

— J'avais un si bon élève, dit-elle.

Et l'éventail, pour un moment, se tint en repos. Puis retournant en plein son visage de son côté:

— J'ai donc fait quelque chose que vous désapprouvez. J'en avais le sentiment.

Francis Barold se renferma aussitôt en lui-même. Il ne lui plaisait pas, de l'humeur dont il était, qu'elle crût qu'il s'intéressât beaucoup à ce qu'elle pouvait faire.

— Je n'oserais me prononcer, vous connaissant depuis si peu de temps, commença-t-il à dire.

Elle le regarda fixement, en s'éventant d'un mouvement lent et régulier.

— Vous ragez en ce moment, dit-elle; je m'en étais déjà aperçue.

L'expression de Barold devint, à ce mot, si dédaigneuse, qu'elle put à l'instant lire sa pensée sur son visage, et souriant légèrement :

— Ah ! reprit-elle, c'est un mot américain. Il vous paraît étrange, n'est-ce pas ? En Angleterre, vous dites *être vexé* au lieu de *rager*. Eh bien, vous êtes vexé.

— Si j'ai été assez mal-appris pour paraître de si mauvaise humeur, répondit-il, alors je vous en demande pardon. Je n'ai certainement pas le droit de montrer tant d'intérêt pour ce qui vous regarde.

Il crut sentir qu'il avait frappé juste. Mais elle n'en sembla pas le moins du monde décontenancée et elle sourit de nouveau.

—Personne, à vrai dire, n'aurait le droit de se mettre en rage.... je veux dire, d'être vexé ; cependant je ne sais pas comment on ne peut vivre sans que cela ne vous arrive continuellement. Vingt fois le jours je me sens comme enragée....je veux dire vexée.

— En vérité ? Ce furent les seules paroles de Barold.

— Je crois vraiment que c'est avec intention, dit-elle, que vous être si froid ; c'est parce que vous vous rappelez ce que je vous ai dit l'autre jour.

— Je regrette d'avoir à convenir que je ne m'en souviens pas en ce moment. J'espère que ce n'était rien de bien sérieux.

A sa grande surprise, Octavia baissa les yeux pour regarder son éventail et lui répondit presqu'à voix basse.

— Je vous ai dit que j'aurais quelquefois besoin d'être redressée.

Il faut avouer qu'il se sentit tout à coup désarmé. Il y avait une douceur dans ses manières qui lui faisait impression ; il était à la fois embarrassé et charmé ; cependant il avait en même temps le sentiment qu'il lui fallait se garder de prendre les choses trop au sérieux.

— Oh ! dit-il, j'ai pensé que c'était une bonne plaisanterie.

— Non, ce n'était point une plaisanterie, dit-elle avec une intonation encore plus basse. J'en ai véritablement besoin.

Et en disant cela elle avait relevé la tête.

— Si vous m'avertissiez toutes les fois que je ferais quelque chose de mal à propos, je crois, dit-elle, que ce serait avantageux pour moi.

Il sentit qu'elle n'avait pas tout à fait tort, et fut aussi frappé de l'idée que le rôle de Mentor ne laisserait pas que d'être très intéressant aussi longtemps qu'il pourrait le remplir sans s'engager plus qu'il ne le voulait. Cependant il lui en coûtait de descendre tout à coup de l'espèce de piédestal où il s'était placé.

— J'ai peur, dit-il, que vous n'en soyez bien ennuyée.

— Moi, j'ai peur, répondit-elle, que ce ne soit vous qui n'en soyez le premier ennuyé; vous auriez tant de choses à me dire et si souvent.

— Voulez-vous me donner à entendre que vous suivriez mes avis ?

— Je ne puis dire que je les suivrais tous, fut sa réponse, mais j'en suivrais quelques-uns et peut-être beaucoup.

— Grand merci ! dit-il, mais je ne me figure pas que j'en aie beaucoup à vous donner.

Elle se mit à sourire très simplement.

— On ne m'a jamais donné aucun conseil, dit-elle; je ne suis pas sûre que je les eusse fort goûtés, si j'en avais reçu, ni qu'ils m'eussent déplu, puisque je n'en ai jamais fait l'épreuve. Mon père m'a gâtée; il m'a laissée faire tout ce que je voulais; il disait ne s'en soucier à aucun gré, pourvu que je fusse heureuse, et je dois convenir que j'ai été presque toujours fort heureuse. Je ne vois pas comment il en aurait été autrement, pouvant faire tout ce que je voulais et n'ayant personne pour m'en empêcher. Je n'ai jamais été malade; j'ai toujours pu acheter ce dont j'avais envie et tout le reste de même, c'est ainsi que j'ai toujours été heureuse. J'ai vu, dans des livres, des jeunes filles souhaitant d'avoir une mère pour prendre soin d'elles; je ne me souviens pas d'avoir particulièrement souhaité d'en avoir une. Je sais prendre soin de moi-même: j'avoue aussi qu'il y a bien des mères dont on se passerait volontiers. Je connais plus d'une jeune personne ayant sa mère et cependant toujours malheureuse.

Barold se mit à rire en dépit de lui-même, et quoiqu'elle eût naïvement parlé avec le plus grand sérieux, Octavia se mit à rire comme lui.

Au bout d'un moment elle revint à la charge.

— Maintenant, dit-elle, apprenez-moi ce que j'ai fait de mal à propos cette après-midi, je veux dire ce qu'à ma place Lucia Gaston n'aurait point fait. Je dis cela, parce que je ne serais pas fâchée de ressembler un peu à Lucia Gaston... du moins en quelque chose.

— Lucia en devrait être fort reconnaissante.

— Ainsi fait-elle, reprit Octavia; nous avons eu une petite conversation à ce sujet, et elle a été aussi charmée que possible de ce désir que je lui exprimais jusqu'au moment où je l'ai vue rougir. Devinez ce qu'elle m'a dit?

— Je ne saurais.

— Elle m'a dit qu'elle voyait tant de choses chez moi qu'elle enviait, qu'il lui était impossible de croire que j'eusse la moindre envie d'être tout à fait comme elle.

— C'était une réponse très polie, répondit Barold d'un air moqueur; je n'aurais jamais imaginé que lady Théobald l'eût si bien élevée.

— Elle pensait ce qu'elle disait, répondit Octavia; vous pourrez en croire ce que vous en voudrez, mais elle le pensait. Je sais très bien reconnaître quand les personnes pensent ce qu'elles disent ou quand elles ne le pensent pas.

— J'aimerais à en pouvoir dire autant.

Octavia se mit à regarder de nouveau son éventail.

— Eh bien, j'attends, dit-elle.

— Vous attendez quoi?

— Que vous me disiez par où j'ai péché.

— Quelle importance pouvez-vous attacher à mon opinion?

— J'y attache quelque importance en ce moment.

Ces derniers mots impatientèrent réellement Barold, et peut-être le poussèrent-ils à bout.

— Si nous devons prendre modèle sur Lucia Gaston, dit-il, eh bien, il est probable que Lucia Gaston n'aurait pas eu de telles complaisances pour M. Poppleton.

— *Complaisances !* s'écria-t-elle, ouvrant tout grands ses jolis yeux ; quand je m'évertuais tout simplement à lui apprendre à jouer au croquet ? En vérité, je n'appellerais pas cela des *complaisances*.

— Lucia Gaston, répondit-il, n'aurait peut-être pas agi de même.

Elle parut un peu embarrassée.

— Vous ressemblez beaucoup à ma tante Belinda, dit-elle.

Il se redressa d'un air contraint. Il ne pensait pas avoir la moindre ressemblance avec miss Belinda.

Elle continua sans avoir remarqué son mouvement :

— Vous croyez que tout a son importance ; vous m'avez dit cela absolument comme ma tante Belinda, qui me répète incessamment : "Qu'est-ce qu'on en pensera ?" Il ne me vient jamais à l'idée qu'on en pensera quelque chose. Bon Dieu ! pourquoi s'en occuperait-on ?

— Vous vous apercevrez un jour qu'on s'en occupe, répondit-il.

Lorsqu'on se sépara pour la soirée, Barold ramena Lucia chez elle, et Burmistone descendit la rue en compagnie du révérend.

M. Poppleton était agréablement excité ; sa petite figure rayonnait de joie.

— Quelle charmante personne que miss Bassett ! s'écria-t-il lorsqu'ils se furent un peu éloignes de la maison. Quelle charmante personne !

— Très charmante, répondit gravement M. Burmistone ; je n'ai certainement jamais rien vu de plus joli ; et quelles robes elle a !...

— Oh ! interrompit M. Poppleton, avec un embarras qui n'était pas affecté, je... je voulais parler de miss Belinda Bassett, quoiqu'il est certain que ce vous dites est vrai ; miss Octavia Bassett ...vraiment... je crois... Miss Octavia Bassett est *tout aussi*... on pourrait même dire est *plus* charmante que sa tante.

— Oui, reprit M. Burmistone, cela peut se dire assurément ; elle est moins mûre, mais c'est un défaut dont elle se corrigera avec le temps.

— Ses manières sont empreintes d'une si ravissante gaieté, ré-

pondit M. Poppleton, d'une franchise si ingénue, avec une telle... une... une si grande vivacité et si... si communicative...

Le révérend marcha quelque temps en silence, repassant dans sa mémoire cette ravissante gaieté, cette franchise ingénue, puis il reprit avec enthousiasme :

— Et quelle existence extraordinaire que la sienne ! Elle vient de me raconter qu'une fois, dans son enfance, elle avait passé plusieurs mois dans un placer, et qu'elle y était la seule femme. Elle dit que les hommes étaient très bons pour elle. Elle a connu les gens les plus étranges.

Au même moment, Francis Barold remettait Lucia sous la protection de lady Théobald, et les laissant ensemble, il leur fit ses adieux.

Sa Seigneurie, il faut en convenir, ne s'expliquait pas très bien ce qu'elle remarquait ou ce qu'elle croyait remarquer dans les manières et dans toute la personne de sa petite-fille. Elle sentait qu'elle n'avait jamais vu Lucia comme elle était dans cette après-midi ; ses joues étaient plus rosées qu'à l'ordinaire, sa jolie taille était plus à son avantage, ses yeux avaient une vivacité toute nouvelle. En approchant de la maison, elle causait et riait gaiement avec Francis Barold, et, après son départ, elle s'était mise à aller et venir avec une aisance qui ne lui était pas habituelle.

— Il s'est rendu agréable auprès d'elle, se dit milady, avec un sourire significatif ; cela lui est facile quand il le veut, et c'est tout à fait l'homme qu'il faut pour plaire à une jeune fille... Beau et avec l'air dominateur.

— Comment vous êtes-vous amusée ? demanda-t-elle.

— Beaucoup, répondit Lucia, plus que je ne m'étais jamais amusée ; merci.

— Oh ! s'écria Sa Seigneurie, laquelle de ses élégantes robes de New-York portait Miss Octavia Bassett ?

Elles étaient en train de dîner, et au lieu de baisser les yeux sur son assiette, Lucia regarda tranquillement et tout droit devant elle sa grand'mère assise de l'autre côté de la table.

— Elle portait une très jolie robe, d'un écru clair, et qui lui

allait comme un gant. Cette robe faisait même paraître la mienne très laide et très passée de mode.

A ces mots lady Théobald posa sa cuiller.

— Elle vous a fait paraître mal habillée et hors de mode?... vous!

— Oui, il en est toujours ainsi. Je me demande ce qu'elle doit penser de nos toilettes de Slowbridge, répondit Lucia, qui se permit même de sourire légèrement.

— Ce qu'*elle* pense de nos toilettes, s'écria lady Théobald. *Elle!* Puis-je vous demander de quel poids peut être à Slowbridge l'opinion d'une jeune personne venant d'Amérique et de la Nevada?

Lucia prit tranquillement une cuillerée de soupe.

— Je ne pense pas, en effet, qu'à Slowbridge, on s'en soucie aucunement, dit-elle, mais... mais je ne crois pas que, de son côté, Octavia s'inquiète beaucoup de ce qu'on pense d'elle à Slowbridge. Il me semble que si j'étais à sa place, je ne m'en occuperais guère. Elle m'a toujours paru fort heureuse.

— Vous l'avez toujours trouvée heureuse! s'écria Sa Seigneurie. Vous avez envié une jeune fille de la Nevada, qui s'habille comme une actrice et se couvre de bijoux comme une sauvagesse? Une fille dont les manières avec les hommes font... font frissonner.

— Les hommes l'admirent, répondit très simplement Lucia, plus qu'ils n'admirent Lydia Egerton et certainement plus qu'ils ne m'admirent.

— Et vous, l'admirez-vous aussi?

— Oui, grand'mère, répondit courageusement Lucia; je le crois du moins.

Jamais, dans toute sa vie, lady Théobald n'avait été si surprise. Durant quelques minutes elle ne put, pour ainsi dire, prononcer une seule parole. Puis, retrouvant son sang-froid, elle indiqua du doigt la porte.

— Allez dans votre chambre, dit-elle d'un ton de commandement, ceci s'appelle, je pense, la franchise américaine? Allez dans votre chambre!

FRANCIS BURNETT.

(*A continuer*)

REVUE POLITIQUE

Le mois de janvier de l'an mil huit cent quatre-vingt-trois sera mémorable au point de vue littéraire — s'il ne diffère guère des autres mois au point de vue politique. Jamais autant de journaux et de publications périodiques n'ont vu le jour dans un même mois au Canada. Qu'on en juge par la chronologie que nous publions aux dernières pages de la présente livraison. Tous ces nouveaux-nés de la littérature ne vivront pas, sans doute ; l'un d'eux a même disparu avant la venue de février. Mais nous y voyons la preuve d'un mouvement littéraire accentué. Les lecteurs deviennent plus nombreux et les auteurs également. C'est un fait à signaler au commencement d'une nouvelle année.

Janvier a été, comme toujours, le mois des amusements. La période du carnaval se trouvant courte, on s'est hâté de s'amuser — et hâté jusqu'au point de commettre des extravagances. On s'est imaginé que des amusements publics, présentés sous le nom magique de carnaval d'hiver, attireraient sur nos plages enneigées toute l'aristocratie financière et tous les *sportsmen* des Etats-Unis. Pour une fois la renommée de pays à température boréale — renommée dont nous jouissons de par le monde — allait nous servir de réclame.

Montréal donna le signal. Un comité s'organisa et recueillit des souscriptions. On conçut l'idée d'un palais de glace, et cette idée, transmise par le télégraphe, alla étonner les habitants des villes qui ne voient la glace que dans des réservoirs soigneusement cachés aux rayons du soleil. Cependant le palais de glace, qui a beaucoup fait parler de lui, n'a pas exercé l'attraction que l'on espérait. Quelques étrangers de distinction sont venus de New-York, de Boston et d'autres villes voisines de nos frontières ; mais leur nombre était fort restreint. En somme, beaucoup d'argent de dépensé pour un maigre résultat. Les hôteliers ont tiré

quelque profit de ces trois ou quatre jours; quant aux autres souscripteurs, ils se sont amusés, — probablement.

Québec a eu aussi son " carnaval public; " mais le succès en a été moindre encore.

***

Nos députés provinciaux se sont assemblés à Québec, le 18 de janvier. Ils ont voté l'adresse en réponse au discours du trône presque sans discussion, réservant sans doute leurs efforts oratoires pour les mesures annoncées. Le véritable travail de la session ne peut commencer, règle générale, qu'après une quinzaine de jours de séances.

La réunion de la législature s'est faite au milieu de bien des rumeurs. La situation avait un peu l'attrait de la nouveauté; car les deux grands partis qui se font la lutte depuis l'établissement du régime actuel, étaient en proie à des dissensions ouvertes. Le public était attentif; une crise était possible, mais l'entente n'était pas impossible.

Avant le discours du trône, le premier ministre, dans un *caucus*, sonda les dispositions des députés conservateurs. Ses organes donnaient à entendre, le lendemain, qu'il avait réussi à apaiser les mécontentements et à dissiper les nuages. Les premières discussions dont l'enceinte législative a été le théâtre, indiquent cependant que, de ce côté, le ciel n'est pas parfaitement serein.

Du côté libéral, il y a eu guerre ouverte, non pas parmi les députés qui paraissent unis, mais dans la presse. La question de la coalition a servi de brandon de discorde.

Depuis assez longtemps, *la Concorde*, des Trois-Rivières, journal libéral, publiait des articles tendant à montrer que la coalition est la panacée qui peut guérir nos plaies provinciales et faire venir l'âge d'or — qui ne vient jamais. La *Patrie*, de Montréal, journal libéral dirigé par M. Beaugrand, repoussait toute idée de rapprochement avec le parti conservateur. La discussion, d'abord paisible, s'anima par degré; les personnalités commencèrent à s'y glisser et les gros mots suivirent de près. Rien de pire qu'une guerre civile, dit-on; — rien de plus envenimé qu'une lutte intestine dans les rangs d'un parti.

D'étranges révélations se firent jour. On a maintenant la preuve que les tentatives de coalition, dont les rumeurs nous parlaient si fréquemment, ont réellement eu lieu, et que les chefs conservateurs en sont venus, un moment, sur le point de s'entendre avec les chefs libéraux. M. Chapleau a offert aux libéraux trois por-

tefeuilles dans le ministère dont il était le chef; M. Mousseau a eu, à ce sujet, plusieurs entrevues avec MM. Mercier, Thibaudeau et autres. On ne sait trop dans quel but les chefs conservateurs, qui avaient la majorité dans la législature, faisaient de telles propositions; il appert même qu'ils s'engageaient à abolir le conseil législatif — notre sénat provincial. Le but évident des libéraux — but bien rationnel dans les circonstances, était un partage des portefeuilles, accompagné de la réalisation du seul article de leur programme: l'abolition de la chambre haute. La plupart d'entre eux se montrèrent favorables à ces propositions; et la *Concorde* voulut en tirer un argument péremptoire dans sa lutte contre les anti-coalitionnistes.

L'organe de M. Beaugrand révéla de son côté que M. Poirier, l'auteur des articles publiés dans la *Concorde*, avait accepté de M. Chapleau une somme de trois mille huit cents dollars, pour retirer sa candidature à Terrebonne, en août dernier; que M. Mercier avait conduit lui-même cette transaction et en avait assuré l'accomplissement en feignant de contester l'élection ainsi faite par acclamation. M. Poirier nia cette transaction; MM. Thibaudeau et Geoffrion l'affirmèrent sous leur signature; M. Mercier nia de nouveau, mais avec cette distinction: les trois mille huit cents dollars ont en effet été payés, mais ils ne sont pas la considération pour laquelle M. Poirier a retiré sa candidature. Cette somme était destinée à indemniser un libéral démis de fonctions rémunératives par le gouvernement conservateur.

M. Joly était intervenu dans le débat pour arrêter ces attaques; mais sa voix de chef n'a pas été écoutée. A l'ouverture de la législature, le député de Lotbinière, ne voulant plus commander la petite phalange libérale, a remis lui-même son manteau à M. Mercier. Plusieurs fois auparavant, M. Joly avait offert sa démission.

La *Patrie* ne s'est pas avouée vaincue; elle continue à attaquer M. Mercier et ne le reconnaît pas pour chef. Une nouvelle organisation libérale s'est formée dans un but évident d'hostilité aux vues politiques de M. Mercier. Le parti libéral est scindé en deux nuances distinctes, qui se font la guerre dans les clubs du parti. Quant aux douze ou quinze députés qui font face aux ministres sur les bancs de la chambre d'assemblée, ils paraissent unis à leur nouveau chef.

Le discours du trône a promis quelques projets de loi importants, concernant la pension des détenus, le droit de poursuivre la province devant les cours de justice, la procédure civile, etc. Nous en parlerons dans notre prochaine revue.

***

Une attention sérieuse se porte sur les questions concernant l'éducation. Les actes de nos gouvernants sont maintenant surveillés sur ce point autant que sur les questions financières. Et c'est à bon droit. Depuis un certain temps, et surtout depuis trois ou quatre ans, les essais de législation sur ce sujet hérissé de difficultés n'ont pas été heureux. Les projets de lois arrivaient subitement à la fin des sessions; on leur faisait subir en quelques jours les phases parlementaires avant même que le Conseil de l'instruction publique pût en prendre connaissance.

Les journaux, depuis la dernière session surtout, ont fortement blâmé ce procédé, et les évêques ont demandé que les projets de loi futurs soient soumis préalablement au Conseil de l'éducation. Le premier ministre a déclaré, en chambre, qu'il avait pris cet engagement. Les députés conservent le droit de proposer tout projet de loi sur la matière; mais il y a lieu d'espérer qu'ils sauront se soumettre à la règle sage que le ministère a adoptée.

Le trésorier provincial a annoncé un surplus — chose inouïe depuis quelques années. Mais ce n'est malheureusement pas un surplus réel. Nos dépenses courantes ont excédé le chiffre de nos revenus ordinaires, et sans le remboursement du prêt municipal fait à la ville de Montréal, la province aurait un nouveau déficit de plus de deux cent mille dollars. Nos finances ne sont donc pas dans un état prospère, malgré la vente du chemin de fer du Nord. Nous nous trouvons en face d'une dette de dix-sept millions de dollars, et la population est absolument opposée au prélèvement de taxes nouvelles. Les revenus de la province sont très limités; le subside fédéral, qui en forme l'item principal, est immobilisé par la constitution au chiffre de quatre-vingts centins par tête sur la population constatée par le recensement de mil huit cent soixante et un. Ainsi la population de la province doublerait tous les dix ans sans augmenter le subside.

Les dépenses, cependant, suivent une progression en rapport avec l'augmentation des habitants. La position ne sera pas longtemps tenable.

L'exploitation des terres publiques — disons la destruction de nos forêts — donne annuellement au trésor plus d'un demi million, mais ce revenu anormal aura un terme; et alors?

***

Les contestations d'élections n'ont jamais été aussi nombreuses. Peu de députés y échappent. Très souvent les élections sont annulées, ordinairement pour manœuvres corruptrices de la part des amis ou des partisans du candidat élu. Le député est obligé de recommencer une lutte pénible et de payer des frais énormes, souvent pour un acte qu'il n'a pu empêcher, dont il n'a pas même eu connaissance. L'honneur d'être législateur devient onéreux.

Au commencement de janvier, la cour d'élection, siégeant à Québec, a annulé le mandat de M. Gagnon pour Kamouraska, celui de M. Houde pour Nicolet, et celui de M. Fortin pour Montmagny. Dans le dernier cas, M. Bernatchez a été déclaré élu; dans les deux autres, les voteurs ont de nouveau été appelés au scrutin. M. Gagnon a été réélu, mais M. Houde a été remplacé par M. Dorais.

***

Le Manitoba vient de passer une nouvelle période électorale. Le ministère Norquay est resté en majorité. Les Canadiens-Français ne sont que cinq dans une législature de trente et un membres, ce qui ne représente pas leur force numérique réelle dans la population.

L'Ontario aura bientôt son tour. La présente législature a complété ses travaux et elle devra renouveler son mandat. Les élections partielles qui ont eu lieu récemment donnent à croire que le cabinet grit peut envisager sans trop de craintes l'éventualité qui se prépare. Les finances de la province laissent voir, cette année, un déficit. Les dépenses ont augmenté dans une proportion considérable depuis quelques années; mais l'Ontario n'a pas de dettes. Au contraire, dans les premières années de la confédération, elle a accumulé un surplus de cinq millions, qui se voit encore dans les chiffres officiels.

***

La police anglaise est enfin parvenue à mettre la main sur les assassins de lord Cavendish et de M. Burke. L'un de ceux qui ont participé à cette infâme tragédie, a dénoncé les coupables. Le procès s'instruit à Dublin; tout fait croire que, cette fois, les soupçons ne font pas fausse route.

La question irlandaise se pose encore menaçante au cabinet anglais. La tranquillité relative dont l'Irlande paraît jouir depuis quelques mois, n'indique nullement que les esprits sont satisfaits. Selon les dépêches, M. Gladstone songerait à concéder encore quelques-unes des revendications irlandaises.

L'événement le plus considérable arrivé en Europe depuis notre dernière revue, est, sans contredit, la mort de M. Gambetta. Depuis quelques semaines, le câble nous parlait d'une maladie légère qui retenait l'ex-dictateur confiné dans sa demeure. Mais les journaux les plus autorisés se taisaient ou annonçaient un rétablissement prochain. Dans la dernière semaine de décembre, on commença à avouer que la maladie était grave, et le dernier jour de l'an, à minuit, M. Gambetta expirait dans sa villa, entouré de quelques amis.

La nouvelle causa en France un émoi considérable. Gambetta était dans la force de l'âge ; personne ne songeait à la possibilité de sa disparition.

La cause véritable de la mort de l'ex-dictateur n'est pas encore connue. On a dit qu'en maniant un pistolet, un coup était parti accidentellement, et une balle lui était entrée dans la main. D'autres n'ont pas voulu voir, dans ce fait, un accident, mais la main d'une femme. Selon les rapports des médecins, cette blessure n'aurait pas été la cause de la mort. Les bruits les plus divers ont couru à ce sujet.

La mort de l'ex-dictateur est une perte que la troisième république n'était pas en état de subir. Les groupes républicains ont perdu leur dernier lien de cohésion, et l'anarchie gouvernementale s'est installée en maîtresse au palais Bourbon. Gambetta avait des adversaires dans les rangs de la gauche ; ses vues autoritaires déplaisaient ; mais il était le seul homme autour duquel les républicains de toutes nuances pouvaient se rallier dans un moment de danger.

On a fait à M. Gambetta des funérailles publiques. Il était mort sans appeler à son chevet les secours de la religion ; il a été enfoui civilement. M. Brisson, et deux ou trois autres députés, ont prononcé quelques paroles de regret sur sa tombe ; c'est là ce que la république a imaginé pour remplacer les prières.

On se demandait quels allaient être les effets de la disparition du dictateur ; les événements n'ont pas tardé à les indiquer. Le ministère Duclerc est tombé sur le premier incident qui s'est produit. Le prince Napoléon, croyant le moment bien choisi, lança tout à coup un manifeste revendiquant ses droits au trône impérial. Le ministère a pris alarme à la lecture de ce document bien

inoffensif, et il a envoyé un agent de police conduire le prince à la Conciergerie. Les journaux républicains s'imaginèrent que des complots allaient éclater partout ; ils parlèrent même d'une conspiration royaliste, embrassant tout l'ouest de la France ; dans leur frayeur, ils comptaient les conspirateurs par légions.

Il n'en était rien ; après quelques jours, il fallut avouer que tout cela était le fruit de l'imagination. Un républicain zélé proposa cependant l'expulsion de tous les membres des familles ayant régné en France. Il fallait cela, prétendait-il, pour sauver la république. Après des débats orageux, la chambre des députés adopta cette proposition draconienne ; mais tout fait prévoir que le sénat ne concourra pas dans cette mesure rigoureuse.

La France a perdu le général Chanzy, frappé d'apoplexie quelques jours après la mort de Gambetta. Il avait commandé la seconde armée de la Loire et il était considéré comme le général de la revanche.

L'Italie, l'Espagne et la France discutent l'opportunité de remplacer le serment par une formule banale. Pauvres sociétés aveuglées !

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Vœux de bonne année, par Louis des Lys. Québec, imprimerie Léger Brousseau, 1883.

Voici un charmant petit livre, qui vient nous souhaiter prospérité et bonheur pour la nouvelle année. L'auteur y fait la part de Dieu, de l'Eglise, de la Patrie, de la Famille et des amis. La rumeur, qui est toujours indiscrète sans être invariablement fausse, attribue cet opuscule à l'un des prêtres les plus distingués du diocèse de Québec et dont l'extrême jeunesse ne fait que rehausser la position élevée qu'il occupe déjà dans notre clergé. Quoi qu'il en soit, nous avons lu les *Vœux de bonne année* avec un grand plaisir et nous engageons nos lecteurs à se les procurer. Nous ne pouvons analyser ce livre, mais nous citerons un passage qui donnera une idée du style ainsi que du patriotisme de l'auteur. Voici comment il exprime ses vœux de bonne année à la Patrie: "Je t'aime, ô Canada, plus beau qu'un rayon de " l'aurore; j'aime ton fleuve-roi, tes grands lacs, ton sol fertile, " ton ciel bleu. Et comment ne pas t'aimer, cher pays qui m'as " donné mon berceau, ma famille, mes bienfaiteurs et mes amis? " Je t'aime, lorsque tes campagnes ont revêtu leur robe de ver- " dure, lorsque tes jardins sont en fleurs, lorsque tes forêts d'éra- " bles sont pleines de vie, de gaieté, de mystères, de parfums et " de chansons. Je t'aime encore, lorsque tu t'enveloppes de tris- " tesse, lorsque tes arbres se dépouillent de leurs feuilles, lorsque " tout repose dans tes prés, lorsque l'hiver a jeté sur toi son im- " mense linceul."

Nous voudrions encore citer la description du jour de l'an dans la famille, mais l'espace nous manque. Cependant, comme les souhaits sont à l'ordre du jour, nous souhaitons à notre collaborateur, car Louis des Lys est des nôtres, un long et brillant avenir dans la carrière des lettres.

P. B. Mignault.

CHRONOLOGIE LITTÉRAIRE

1883

2 janvier. — Réapparition de la *Gazette de Sorel*, à Sorel, P. Q. Elle sera publiée deux fois par semaine. G. I. Barthe, rédacteur.

4 janvier.—Prospectus de *Cent Cueillettes par semaine*, journal hebdomadaire de 16 pages, s'adressant aux classes agricole et ouvrière. Chapleau & Fils, éditeurs, Montréal. Rédigé par un comité.

13 janvier. — Premier numéro de *la Semaine religieuse*, journal hebdomadaire publié à Montréal avec l'approbation de l'Evêque diocésain. Ce sera, comme son nom l'indique, un journal purement religieux.

14 janvier.—Union Catholique (Montréal). Lecture sur Savonarol par M. Alph. Leclaire. Quelques considérations sur le même sujet par le Rév. P. Hamon, S. J. Cette lecture a complété l'étude faite par M. Leclaire sur ce célèbre moine italien.

20 janvier. — Réapparition du *Petit Journal*, feuille quotidienne, petit format, publié à Québec par M. Joseph Dusseault.

20 janvier. — La *Minerve*, de Montréal, publie un numéro contenant plusieurs articles littéraires.

20 janvier.—Premier numéro de l'*Etincelle*, journal bi-mensuel, donnant les nouvelles de société. Rédigé par un comité de jeunes gens. Publié à Montréal.

21 janvier. — Union Catholique (Montréal). Lecture sur Mademoiselle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, par M. A. Leblond.

22 janvier. — Premier numéro du journal *le Soir*, (Montréal) qui sera l'édition du soir de *La Patrie*. Cette dernière devient, ce même jour, feuille du matin. H. Beaugrand, directeur-propriétaire.

23 janvier.—Prospectus de l'*Etendard*, journal quotidien du matin, à grand format, qui sera publié régulièrement à Montréal à compter du 3 février. Il sera rédigé par un comité de collaborateurs sous la direction de l'hon. F. X. A. Trudel, sénateur. Administrateur, M. J. A. Prendergast.

24 janvier. — Salle Montcalm (Québec). Conférence donnée par M. A. Michel sur la pression atmosphérique.

24 janvier.—Société de géographie de Québec. Elections des officiers pour l'année 1883. — Président: Lt-Col. W. Rhodes; Vice-présidents, H. H. Miles, L. L. D., D. C. L., H. J. J. B. Chouinard et Vincent Cazeau; Secrétaire-correspondant français, Dr N. E. Dionne; Assistant-secrétaire-correspondant

français, N. Levasseur; Secrétaire-correspondant anglais, J. Bignel, A. P.; Secrétaire-archiviste, J. J. T. Frémont; Trésorier, L. P. Sirois, N.P.; Bibliothécaire, E. T. Fletcher; Membres additionnels du conseil, MM. T. Ledroit, le chevalier Baillargé, M. L. R. C., Geo. Stewart, jr, M. S. R. C., Alexander Fraser.

28 janvier.—Union Catholique (Montréal). Lecture par M. A. Leblond sur Melle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu. (Continuation du 21.)

28 janvier. — Institut Canadien (à Lévis). Lecture par M. Nap. Legendre sur les merveilles du siècle (bateau à vapeur, chemin de fer, éclectricité, etc.)

31 janvier. — Salle Montcalm, (Québec). Conférence de M. A. Michel sur " le travail mécanique."

31 janvier.—Dernier numéro de *le Soir*. *La Patrie* redevient journal du soir.

Janvier.—Elections des officiers de la société littéraire et historique de Québec. Président, D. A. Ross; Vice-présidents, G. Stewart, jr, F. R. S. O., H. S. Scott, W. Hossack, J. Whitehead; Trésorier, E. Pope; Bibliothécaire, F. C. Wurtele; Secrétaire-archiviste, J. E. Belleau; Secrétaire-correspondant, W. Clint; Secrétaire du conseil, A. Robertson; Curateur du musée, T. H. Olivier; Curateur, R. McLean; Membres du comité, J. M. Lemoine, F.R. S. C., C. Tessier, P. Johnson, J. Harper.

M. J. M. Lemoine était président de cette société depuis cinq ans. Des remerciements lui ont été votés.

Janvier. — Premier numéro de l'*Ami des Livres*, bulletin bibliographique publié mensuellement par la librairie Beauchemin & Valois, Montréal.

Janvier. — Livraisons de septembre 1882 des *Nouvelles Soirées Canadiennes*. Sommaire: 1. Les blessures (poésie), S. P.;—2. L'accent français en Canada, A. M.; — 3. Chronique, Ernest Gagnon. — 4. Les premières missions du Canada, N. E. Dionne;—5. Montcalm et le Canada français, Thomas Chapais. Livraisons du reste de l'année 1882, publiées en un seul fascicule et contenant les articles suivants: 1. A l'Océan (poésie), S. P.;—2. Un homme désappointé, Ernest Gagnon; 3. Médidation (poésie), T. G.;—4. Les Sablons (Ile du Sable), J. C. Taché; 5. Montcalm et le Canada français, Thomas Chapais.

Janvier. — Le *Bystander*, revue anglaise publiée à Toronto, reparaît. De mensuelle qu'elle était, elle devient trimestrielle. Rédigée par le professeur Goldwin Smith.

Janvier. — Livraison de juin dernier de *la Nouvelle-France*, revue mensuelle publiée à Québec. Sommaire: 1. La province du Manitoba et le Nord-Ouest canadien, M. N. Legendre; — 2. Le Roman d'une vieille fille, Eudoxe; — 3. Le merveilleux dans les drames de Shakespeare, M. J. Auger; — 4. En chemin de fer, M. Alp. Gagnon;—5. La vie psychique des bêtes;—6. Poésie, paysage, chronique, M. Ed. Huot.

Janvier. — Annuaire de l'Institut Canadien de Québec. — Sommaire: 1° Discours de H. J. J. B. Chouinard, président; 2° Discours de Mgr E. O. Taschereau; 3° Poésie par M. Pamphile LeMay; 4° Discours de l'hon. juge Plamondon; 5° Discours de l'hon. juge Routhier; 6° Le Canada d'autrefois par l'abbé J. C. K. Laflamme.—Rapports, appendices, etc.

LA JUSTICE CRIMINELLE

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE

On ne se fait peut-être pas une idée exacte des rigueurs de la justice criminelle sous la domination française.

La célèbre ordonnance criminelle, promulguée par le roi en 1670,* qui réglait la procédure des affaires criminelles n'a jamais été enregistrée au Conseil Supérieur de Québec. Cependant on ne peut nier qu'elle ait été en force dans la colonie; car elle n'était qu'une codification des lois criminelles en force lors de la création du Conseil Supérieur de Québec. Nous trouvons d'ailleurs, dans les registres du Conseil, un grand nombre de jugements basés sur les dispositions de cette ordonnance. Sa conception et son arrangement savants l'avaient fait admirer de Daguesseau. Mais nos sentiments d'humanité et la douceur de nos mœurs repousseraient aujourd'hui les principes sur lesquels elle est basée. Comme dans l'ordonnance de Villiers-Cotterets, la procédure était secrète, l'accusé n'avait pas de défenseur, et la question, la torture — *la torture interroge, la douleur répond!* — était employée comme moyen d'instruction.

C'est à l'occasion des formes de la procédure de l'ordonnance de 1670 que le Président de Harley dit ce mot si connu : " Si j'étais accusé d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je commencerais par m'enfuir. "

---

* Isambert, XVIII : 371.

J'emprunte aux documents officiels, aux anciennes archives de la domination française, conservées dans les voutes du parlement, à Quebec, quelques exemples de condamnation judiciaire. Peut-être y pourrons-nous voir un trait des mœurs du temps.

Le 14 février 1667, * le Conseil condamne un individu convaincu de larcin à être appliqué sur le cheval de bois et y demeurer pendant le temps d'une heure avec un poids de six livres attaché à chacun de ses pieds.

Le 2 juin 1667, † un homme convaincu de larcin est condamné à être pendu et étranglé par l'exécuteur de la haute justice jusqu'à ce que mort s'en suive, et son complice à être au pied de la potence avec une corde au cou pendant l'exécution, et être ensuite battu et flétri de verges par l'exécuteur sur la place publique de la haute ville, à Québec.

Le 6 juin 1667, ‡ un autre, coupable de larcin sera battu et flétri de verges et fera amende honorable à la porte de l'Eglise paroissiale de Notre-Dame, en la manière accoumée et reconnaîtra qu'il a été assez malheureux de s'être abandonné à commettre un larcin.

Le 2 juillet 1667, § le Conseil condamne un appelant à comparaître en plein conseil un genou en terre et faire amende honorable et reconnaître qu'il avait eu tort d'employer des termes injurieux à l'égard du lieutenant civil.

Le 21 juillet 1667, || plusieurs femmes accusées d'avoir battu à coups de bâton un nommé Huot, sont trouvées coupables. La victime a le choix de la punition, après qu'amende honorable aura été faite.

Le 29 novembre 1667, ¶ le tribunal, sur conviction de viol, condamne le coupable à être conduit à une fourche patibulaire et y être pendu et étranglé par l'exécuteur de la haute justice jusqu'à ce que mort s'en suive.

---

* *Insinuations au Conseil Supérieur.* Registre A, Tome I, folio 53, verso.

† *Edits et ordonnances,* II, 40.

‡ *Insinuations au Conseil Supérieur.* Registre A, Tome I, folio 59.

§ *Idem.* Registre A, I, 30.

|| *Idem.* Registre A, I, 65.

¶ *Idem.* Registre A, I, 68.

Le 23 avril 1668, * le Conseil met à néant un appel d'un prisonnier condamné par le lieutenant criminel à la torture ordinaire et extraordinaire, pour crime de meurtre et en remet l'exécution au juge de première instance et ratifie la sentence en condamnant le coupable à être pendu et avoir ensuite le bras et la tête coupés pour être exposés au pilori. Le lieutenant criminel l'avait condamné à être conduit devant la porte de l'Eglise paroissiale de Québec et là nu et en chemise, la corde au cou, la torche au poing et à genoux, demander pardon à Dieu, au Roi et à justice pour son crime; cela fait, avoir le poing de la main droite coupé sur un poteau et être ensuite pendu et étranglé à la potence de la place publique. L'exécuteur de la haute justice, après l'exécution, séparera la tête du corps et l'attachera avec la main à un poteau.

Le 17 septembre 1668, † la cour condamne un coupable de viol à être rasé et battu de verges, jusqu'à effusion de sang, par l'exécuteur de la haute justice, aux carrefours et lieux ordinaires de la haute et basse ville, et après cela être envoyé aux galères pendant neuf ans.

Le 1er octobre 1668, ‡ le Conseil condamne un individu à être pris au corps pour avoir écrit des lettres insultantes au procureur du roi, à brûler les dites lettres, à demander pardon au roi et à l'intendant, et à trois cents livres d'amende.

Le 3 novembre 1668, § le Conseil juge un procès d'adultère : il condamne la femme à demander pardon à haute voix en présence de son mari, et à genoux, et bannit à perpétuité du Canada le complice, lui ordonnant de garder son ban sous peine de la corde.

Le 21 janvier 1669, || le Conseil juge un autre procès d'adultère ; la femme est condamnée à être rasée et battue de verges et enfermée et nourrie au pain et à l'eau jusqu'à ce que son mari la reprenne. Le complice est condamné à être emprisonné pendant huit jours, les fers aux pieds, nourri lui aussi au pain et à l'eau.

---

* *Idem.* Registre A, I, 88.

† *Idem.* Registre A, I, 98.

‡ *Idem.* Registre A, I, 99.

§ *Idem.* I, p. 102.

|| *Idem.* I, p. 106.

Le 26 juin * de la même année, le même tribunal condamne les sauvages qui s'enivrent à la peine du carcan et au paiement de deux castors gras.

Le 8 juillet 1669, † le Conseil condamne un soldat pour s'être battu et avoir tué son adversaire en duel, à être pendu et étranglé et ordonne que le procès soit fait et parfait à la mémoire de celui qui avait été tué. A ce sujet, le juge des Trois-Rivières est commis pour y procéder jusqu'à jugement définitif exclusivement.

Le 22 juillet 1669, ‡ un meurtrier est condamné à être pendu et étranglé, et avoir le poing coupé et attaché à un poteau sur le cap de Québec.

Le 26 Août 1670 § Catherine Gemier est accusée de sortilége devant le Conseil Supérieur, qui ordonne que les informations seront continuées pendant un an, l'accusée devant se représenter chaque fois qu'elle en sera requise.

Le 1er décembre 1670, ‖ le Conseil rend un curieux jugement. Le juge Prévôt, de l'Ile d'Orléans, avait condamné Louis Gaboury, accusé d'avoir mangé de la viande pendant le carême sans avoir demandé permission à l'Eglise, à être attaché au poteau public pendant trois heures de temps et ensuite être conduit devant la porte de la chapelle de l'Ile d'Orléans, où, étant à genoux, les mains jointes, nue tête, demander pardon à Dieu, au roi et à justice, pour avoir mangé de la viande pendant le carême sans en demander permission à l'Eglise, et à vingt livres d'amende applicable aux œuvres pieuses, et aux dépens. Gaboury en appela et le Conseil modifia la sentence en n'appliquant que l'amende pécuniaire payable à la chapelle de l'Ile d'Orléans. Le coupable est dispensé de l'amende honorable.

Le 4 février 1671, ¶ le Conseil rend un arrêt non moins singu-

---

* *Idem.* I, p. 112.

† *Idem.*

‡ *Idem.* 113

§ *Jugements et délibérations du Conseil Supérieur.* Registre A, tome I, folio 135.

‖ *Jugements et délibérations du Conseil Supérieur.* Registre A, folio 140.

¶ *Id.*, folio 141.

lier. Pierre Dupuy avait dit qu'il n'y avait rien de tel que de se faire justice soi-même; que les Anglais avaient bien tué leur roi et qu'il n'en avait rien été, et autres paroles de ce genre. Le Conseil déclare Dupuy coupable d'avoir mal parlé de la royauté en la personne du roi d'Angleterre et d'avoir tenu des discours séditieux. La cour le condamne à être tiré des prisons pour être conduit nu en chemise, la corde au cou et la torche au poing, devant la grande porte du château St-Louis, et d'en demander pardon au roi, et delà, au poteau de la Basse-Ville pour lui être imprimé une fleur de lys avec le fer chaud sur une de ses joues et être appliqué au carcan pour y rester une demie heure. Ensuite, il sera reconduit en prison pour y demeurer les fers aux pieds jusqu'à ce que l'information soit complétée.

Le 10 mars 1671, * Bourgeois avait été convaincu de viol sur une petite fille de six à sept ans et condamné, par le lieutenant-général civil et criminel de Québec, à être pendu et étranglé à une potence par l'exécuteur de la haute justice. Le chirurgien, appelé à visiter le coupable et la victime, n'avait trouvé chez le premier aucune maladie vénérienne et chez la dernière aucune blessure, Bourgeois en appela et le Conseil modifia la sentence. Il fut condamné à être tiré des prisons par l'exécuteur de la haute justice, conduit nu en chemise, la corde au cou, une torche ardente au poing, au-devant de la porte de l'église Notre-Dame de Québec pour demander pardon à Dieu du crime par lui commis, battu de verges par les carrefours ordinaires de la haute et basse-ville, marqué sur la joue droite avec le fer chaud d'une fleur de lys et banni à perpétuité du pays. Il lui est enjoint de garder son ban sous peine de la hart.

Le 18 août 1671, † sur un appel *à minima*, dans une accusation de viol commis sur une femme mariée, le coupable est condamné à être appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, pour après ses dénégations ou confessions, être fait en justice ce que de raison. Le Conseil maintient la sentence.

---

* *Jugements et délibérations du Conseil Supérieur.* Registre A, tome I, folio 148.

† *Jugements et délibérations du Conseil Supérieur.* Registre A, tome I, folio 144.

Le 7 septembre 1671, * une femme avait été accusée à Montréal, le lendemain de son second mariage, d'être accouchée d'un enfant, de l'avoir tué et enterré à l'instant, comme aussi d'avoir contribué au meurtre de son premier mari. La question n'a pu lui être appliquée vu l'absence d'exécuteur de haute justice à Montréal. Le Conseil la déclare coupable non seulement d'avoir caché sa grossesse, mais aussi de s'être fait saigner trois fois, en divers temps, pour faire perdre son fruit, d'être accouchée et d'avoir tué son enfant. Le Conseil la condamne à être pendue et étranglée, et pour l'exemple, il voulut que son corps fût exposé à un gibet qui devait être mis sur le Cap Diamant. Pour savoir si elle n'a pas contribué au meurtre de son premier mari, elle sera au préalable présentée à la torture et question extraordinaire. L'exécution doit être sursie si elle est grosse, et attendre sa délivrance. Defense est faite au géolier de lui laisser voir son mari.

Le 7 septembre 1671, † un homme étant condamné à être pendu pour crime de viol, le Conseil modifie la sentence et le condamne à être rasé, battu de verges jusqu'à effusion de sang, et envoyé aux galères à perpétuité.

Le 9 juin 1672, ‡ le Conseil jugea une accusation de tentative d'empoisonnement et commission de meurtre. Les coupables étaient le mari et la femme: ils furent condamnés à être pris et enlevés des prisons de la juridiction de Québec par l'exécuteur de la haute justice, conduit la corde au cou et la torche au poing, devant la porte de l'Eglise paroissiale de cette ville; et là, le mari, nu tête et en chemise, et la femme, nue en chemise depuis les épaules jusqu'à la ceinture, demander à genoux pardon à Dieu, au roi et à justice. Ensuite ils doivent être conduits par l'exécuteur à l'échafaud dressé à cet effet, avec une croix de St-André sur laquelle le mari serait étendu pour avoir les bras et les cuisses rompus de chacun un coup de barre dont il en recevrait un vif sur le bras droit, après avoir été étranglé. La femme est condamnée à être pendue à une potence et placée ensuite sur

---

* *Id.*, 146.

† *Id.*, 146.

‡ *Jugements et délibérations du Conseil Supérieur*. Tome A, p. 155.

une roue au Cap Diamant pour servir d'exemple. On trouve à la liasse du procès un testament suppliciaire.

Le 6 mars 1673, * un meurtrier est condamné à être rompu vif, pendu et étranglé, et jeté sur une roue pour y demeurer sept heures, et son corps être ensuite porté sur les fourches patibulaires jusqu'à parfaite consommation.

Le 13 juin 1673, † le roi punit de mort ceux qui vagabondent et courent les bois, sous prétexte de chasser et de faire le commerce de pelleteries. Les habitants ne peuvent sans permission abandonner leurs maisons et vaquer dans les bois plus de vingt-quatre heures.

Le 23 juin 1674, ‡ le tribunal condamne un coureur des bois à être pendu; et un autre à l'amende honorable et au bannissement.

Le 6 mai 1675, § le Conseil condamne une femme à payer dix livres d'amende pour avoir présenté au Gouverneur une requête en prose et en vers, et dans un langage inconnu et ridicule.

Le 19 août, || une femme est condamnée au bannissement pour s'être prostituée, au scandale public. Le Conseil rend un arrêt enjoignant aux prostituées de laisser la ville.

Le 22 août, ¶ la cour ordonne qu'une prostituée sera fouettée. Elle portera au front un billet, avec le mot: "Maquerelle."

Le 19 octobre de l'année suivante, 1 un voleur est condamné à être fouetté jusqu'à effusion de sang et être ensuite marqué d'un fer chaud sur l'épaule, d'une fleur de lys.

Le 11 octobre 1730, 2 un curé est poursuivi en dommage pour avoir fabriqué des litanies diffamatoires, mêlées de latin et d'injures. Il est renvoyé à l'official de l'évêque de Samos pour être puni des peines canoniques.

---

* *Idem*, p. 165.

† *Edits et ordonnances.* I, 73.

‡ *Jugements et délibérations du Conseil Supérieur.* Registre A, folio 192.

§ *Idem*, p. 228.

|| *Idem*, p. 241.

¶ *Id.*

1 *Id.*, p. 277.

2 *Matières civiles.* Tome I.

Le 19 février 1732, * le roi rend une ordonnance au sujet des déserteurs et des criminels qui se sauvent dans les couvents. Les huissiers ou porteurs de décrets pourront pénétrer dans les couvents accompagnés d'un juge, sans la permission de l'évêque, dans les cas ordinaires. Défense aux curés et ecclésiastiques de recevoir les criminels ou déserteurs dans les couvents.

En avril 1734, † une noire, esclave de madame de Francheville, causa un grand incendie qui dévasta une partie de la ville de Montréal. Elle fut soumise à la question ordinaire et extraordinaire pour lui faire avouer son crime.

En 1752, ‡ Pierre Beaudoin dit Champagne, accusé de crime, subit la question ordinaire pour dévoiler ses complices. Il fut exécuté sans avoir rien avoué.

En voilà assez. Inutile de multiplier ces citations.

Après la cession, les Canadiens réclamèrent avec ardeur le rétablissement des anciennes lois civiles françaises, et ils avaient raison à divers points de vue. Quant au droit criminel anglais, que Murray avait illégalement mis en vigueur, comme il avait agi du reste en matières civiles, nos ancêtres ne s'en plaignirent pas; ils l'acceptèrent comme une faveur.

L'acte de Québec de 1774 rétablit le droit français en matières civiles et maintint le droit criminel anglais.

EDMOND LAREAU.

---

* *Edits et ordonnances.* I. 528.

† L'abbé Ferland. II. 446.

‡ Christie. *History of Canada, I.* 2.

UN PAYS QUI RENAIT.

L'Américain se vante d'être un grand voyageur : il a raison ; il connaît l'Europe ; il la connaît même mieux que le Nouveau-Monde. Londres, Paris, Rome lui sont plus familliers que New-York, car il a pris le temps de les visiter, tandis que la fièvre commerciale qui l'avait quitté lorsqu'il s'embarquait pour l'Europe le reprend en rentrant dans la baie de New-York et ne l'abandonnera que lorsque les infirmités de la vieillesse le cloueront dans son fauteuil.

L'Américain n'est jamais placé dans des conditions favorables pour voyager en amateur ; il est soit trop jeune, soit trop occupé, soit enfin trop vieux.

Si son commerce l'appelle en Europe, il prend avec lui sa femme et sa fille aînée : il sacrifie en général trois mois à tout le voyage y compris les deux traversées ; parti le premier juin, il doit être de retour dans ses foyers au premier septembre, après avoir donné trois semaines à Londres, deux semaines à Paris, une à Rome et employé les deux dernières semaines à visiter le reste de l'Europe.

—" J'adore Paris, me disait une jeune fille de seize ans, à son retour en Amérique."— Pour quelle raison, lui dis-je ? " — " On y fait de si bonnes dragées ! " — Qu'avez-vous vu à Rome, demandai-je à une jeune femme ? " — " De très jolies broches en mosaïque."

Il y a pourtant quelques Américains qui ont visité les chûtes du Niagara et j'en ai connu un qui avaient vu la vallée de Yosemite. L'Amérique, il faut le dire, entre pour quelque chose dans

ce manque de curiosité : elle n'a pas d'antiquités ; toutes ses villes se ressemblent et paraissent être sorties de terre en même temps ; une seule suffit pour les faire toutes connaître.

" Par quoi la Virginie est-elle remarquable, demandai-je à un ami, la veille de mon départ de New-York pour le Sud ? "

— " Par ses forêts," telle fut la réponse.

Peu satisfait d'une donnée si brève, je me servis d'une variante dans l'espoir d'obtenir une réponse plus encourageante.

— " Si vous aimez les champs vous en verrez de magnifiques ; les Virginiens sont pauvres mais ils ont des qualités solides et une grande droiture de caractère."

Ces derniers mots suffirent pour éloigner la tentation qui s'était présentée à mon esprit de tourner mes pas d'un autre côté, et le lendemain je pris le premier train, décidé à connaître par moi-même la Virginie autrefois si prospère. L'Etat qui a donné le plus grand nombre de présidents aux Etats-Unis, où tant d'héroïques faits d'armes se sont passés est plus qu'un pays aux champs dorés ; ses forêts aujourd'hui silencieuses ont vu tomber de braves guerriers et de bons patriotes : tout champ de bataille est une terre sacrée !

Avant de rendre compte de mes souvenirs de Virginie, qu'on me permette de résumer en quelques mots la marche des principaux événements qui s'y sont succédé pendant près de quatre siècles.

Les côtes de la Virginie furent explorées pour la première fois par S. Cabot, en 1498. En 1607, quelques riches fatigués probablement des guerres perpétuelles de l'Europe, accompagnés de quelques personnes sans encombre et sans occupation, d'une douzaine de laboureurs et de quelques ouvriers vinrent se fixer en Virginie : les Indiens qui, à cette époque, n'avaient que des sentiments bienveillants pour les blancs, leur vendirent des terres et des provisions, mais les fièvres emportèrent pendant le premier automne la moitié des colons.

La colonie fut cependant sauvée de la destruction par l'énergie du capitaine John Smith, et elle fut renforcée en 1609 par l'arrivée de 500 personnes ; mais de nouvelles souffrances attendaient

les nouveaux venus : la sécheresse détruisit les récoltes, la famine et la maladie jetèrent le découragement parmi les colons, et ils étaient sur le point de retourner en Europe lorsque lord Delaware débarqua avec des émigrants et des provisions.

Cependant la bonne intelligence qui avait d'abord régné entre les blancs et les Indiens fit bientôt place à une sorte de méfiance de la part de ces derniers ; quelques combats même eurent lieu ; dans l'un de ceux-ci le capitaine Smith allait être tué par un chef indien qui l'avait fait prisonnier lorsque Pocahontas, la fille de l'Indien, se jeta sur le captif et lui fit un rempart de son corps au moment où la hache allait le frapper.

Pocahontas était née en Virginie en 1595 ; elle n'était qu'une enfant lorsqu'elle sauva courageusement la vie de Smith, mais rien n'est assez puissant contre les flèches de la calomnie, et la réputation de cette brave enfant a été attaquée dernièrement. Elle fut baptisée à Jamestown en 1613 et épousa un Anglais, John Rolf, qui la conduisit à Londres où elle fut un objet de curiosité pour la ville et la cour. Elle mourut de la consomption à l'âge de 21 ans. Plusieurs familles fort respectables de la Virginie descendent d'elle et trahissent encore quelques restes du sang indien qui coule dans leurs veines. Ce mariage avait dissipé la méfiance des Indiens et la colonie prospéra de plus en plus.

Personne n'ignore la part intéressée que l'Angleterre prit au développement des colonies en Amérique ; le moment vint où, fatiguées des taxes plus ou moins despotiques levées par l'Angleterre, les colonies refusèrent de reconnaître les droits du parlement anglais. Thomas Jefferson fut le premier à signer l'acte d'indépendance : on sait qu'il était né en Virginie.

***

Le climat est très sain dans les parties élevées, mais les parties basses étant chaudes et humides engendrent des fièvres pernicieuses ; parfois même quelques cas de fièvre jaune se déclarent.

Quelques parties du pays sont très fertiles, telle est la vallée de Virginie ou du Shenandoah, à 1350 pieds au-dessus du niveau de la mer ; là, le premier réveil du printemps ranime et fortifie le

plus faible; son souffle chaud pénètre les sens sans les abattre; en quelques semaines les pêchers, les pommiers se couvrent de fleurs; tout le pays n'est plus qu'un grand jardin coupé par des collines brisées; le sol est si riche qu'il se passe presque de culture.

Dans cette vallée paisible la nature est silencieuse et la terre semble oublier de tourner: les habitants n'ont pas cette soif de gain, cette rage de progrès qui dévorent et usent la vie dans les Etats du Nord: on pense, on lit, on vit.

Les montagnes Bleues, au pied desquelles se déroule la vallée de Shenandoah présentent toutes le même aspect; leurs sommets uniformes ne peuvent être comparés à aucune des chaînes voisines; on peut presque se mettre à califourchon sur la plus haute rampe.

Dans ces montagnes se trouve la vallée de Page arrosée par une des sources du Shenandoah, avec le petit village de Luray. Cette vallée ainsi que la contrée environnante est semée de rochers, de tertres, d'élévations et de torrents profonds.

L'existence d'une grotte cachée dans les bois près du sommet d'une de ces collines, à un mille de Luray, est connue depuis longtemps. Dans l'été de 1878, quelques messieurs résolurent d'explorer le pays et d'en chercher de nouvelles. Ils errèrent ensemble sur les collines des deux côtés de la vallée, au milieu des bois épais, examinant chaque enfoncement, fouillant tous les coins noirs, se glissant sous les couches de rochers après en avoir d'abord expulsé les serpents à sonnettes, sondant tous les terriers d'où les renards effrayés se sauvaient à toutes jambes.

Après quatre semaines de recherches infructueuses, ils se reposaient un jour près de l'entrée de l'ancienne caverne lorsque l'un d'eux fit la remarque qu'un creux recouvert de broussailles, à cent pas du lieu où ils se trouvaient, n'avait pas été fouillé. En enlevant les obstacles, ils crurent sentir un courant d'air froid monter; ils déblayèrent ce qui restait et l'un d'eux se fit descendre au moyen d'une corde dans l'abîme: les autres suivirent et trouvèrent en atteignant le sol un passage élevé et long d'à peu près 80 mètres, au bout duquel se trouvait une mare d'eau qui les arrêta: les grottes de Luray étaient découvertes.

Trois ans après, une compagnie acheta pour le prix de 40,000 dollars la propriété qui devint dès lors un but d'excursion.

***

Par une belle matinée de juin, quelques amis et moi nous gravîmes le penchant de la colline où l'on a bâti une maison qui sert d'entrée aux grottes : après que nous eûmes enregistré nos noms, chacun de nous reçut une lanterne avec trois chandelles allumées ; le guide ouvrit alors une porte intérieure et descendit un escalier en maçonnerie.

Avant de réaliser que nous nous fussions mis en route, nous arrivions dans la première grotte. Cette entrée inopinée produisit sur nous le même effet que si l'on nous y avait jetés ; nous nous sentions réellement bien sous une colline et non sur son penchant.

Nous avions pris un petit bateau, mais nous n'en eûmes pas besoin, la mare ayant séché.

Devant nous était une série de grottes qui ont tiré leurs noms des curiosités qu'elles renferment : nous trouvâmes successivement le jardin potager, les coups de pattes de l'ours, le théâtre, la galerie, la salle de bal, le lac de boue que l'on traverse sur un pont de bois, l'abîme de Pluton ; nous montâmes quelques degrés et nous entrâmes dans la cathédrale, qui a de fort belles colonnes ; cette cathédrale renferme un orgue qui n'y est pas hors de place puisqu'un ou deux couples, dit-on, y ont été mariés.

Dans la salle de bal les stalectites resplendissent de mille nuances variées ; le guide sortit un couteau de sa poche et frappant différentes colonnes en tira une mélodie simple et originale ; le jardin potager offre une infinité de plantes dans les diverses formations qui couvrent le sol.

Les grottes de Luray, quoique récemment découvertes, ont déjà leur légende : on raconte dans la vallée qu'un nain qui vivait il y a fort longtemps disparut un jour ; bien des années après on trouva un fusil et des lambeaux de vêtements près de l'entrée de la vieille grotte : on conclut qu'il était descendu et s'était perdu ; cette conjecture ne fut pourtant pas confirmée. On trouva plus tard des ossements humains incrustés dans le sol non loin de l'es-

calier, mais ils appartiennent à un homme de taille ordinaire; ils ne forment plus qu'un avec le roc.

Je m'attendais à rencontrer beaucoup de gibier, mais mon espérance fut trompée; il est devenu rare: les ours, les loups, les cerfs ont presque totalement disparu; les panthères sont du domaine de la légende. Cependant, quelques Virginiens avec une tenacité digne d'une meilleure cause, vous assurent que les forêts sont peuplées de bêtes féroces et que les serpents à sonnettes pullulent à cinquante pas de leur habitation.

Ce qu'on ne peut contester à la Virginie, ce sont ses innombrables variétés d'oiseaux aux brillantes couleurs; on ne les entend pas chanter au milieu du jour, mais ils prennent leur revanche au lever et au coucher du soleil: buissons, arbustes, arbres, se peuplent au printemps d'un petit monde ailé: vieux toits, cheminées à moitié démolies, tout est bon pour ces habitants de l'air. Les insectes et les papillons ne sont pas moins nombreux et variés. Quoique mon intention ne soit pas de m'arrêter sur un sujet si étendu, je ne puis passer sous silence une espèce de grive appelée dans le pays oiseau-chat; cet oiseau de la grosseur d'un moineau, a la tête et le dos noirâtres, le dessous des ailes et de la queue d'un jaune roux. Ce plumage modeste cache un artiste dont le chant n'est qu'une suite de tours de force; il est tour à tour impérieux, perçant, souple, doux, féminin en un mot; au moment où l'on s'y attend le moins de ce petit gosier sortent deux ou trois miaulements affreux, pareils à ceux d'un chat auquel on tirerait la queue.

Les Alléghanys qui ferment la vallée de Shenandoah à l'ouest sont fort riches en eaux minérales chaudes ou froides; mais le luxe et l'extravagance n'ayant pas encore pénétré sous les beaux ombrages de ces lieux retirés, ces eaux ne sont fréquentées que par la classe des gens tranquilles qui vont y chercher la santé.

Les curiosités naturelles du pays sont fort nombreuses, surtout dans le comté de Rockbridge, où les montagnes offrent de bonnes routes pour les voitures et de bons sentiers pour les chevaux. Le Pont Naturel, haut de 216 pieds sur 65 de long et 60 de large, forme un arc parfait de pierre calcaire bleue. Il est entouré de

cavernes, de cascades et de collines dont l'une est couronnée par les plus grands chênes du monde ; ces vénérables rois des forêts sont au nombre d'une centaine et sont aux autres chênes ce que les pins géants du district de Maripoza, en Californie, sont aux arbres d'alentour. L'un de ces pins, le Grizzly géant, haut de 274 pieds, à 93 pieds 7 pouces de circonférence à sa base et 30 à 31 pieds de diamètre.

J'avais entendu parler d'une caverne qui envoie des bouffées d'air froid : personne ne l'avait vue, mais personne ne doutait de son existence. Je résolus d'aller à la recherche de cette merveille et partis un matin à cheval ; ma bonne étoile me conduisit après trois heures de marches et de contre-marches à l'ouverture d'une caverne sur le penchant d'une colline. J'attachai mon cheval à un arbre ; j'étais fatigué et échauffé par la course ; cependant je ne pus résister à la tentation dangereuse d'ôter mon habit, de me jeter sur l'herbe et d'exposer ma poitrine au courant d'air froid et humide. — " Je vois que vous cherchez la caverne qui bouffe, me dit un cavalier qui passait près de là. " — " En effet, répondis-je, et je viens de la découvrir. " — " J'allais vous dire que vous deviez en être près. J'ai beaucoup entendu parler de cette caverne, mais quoique je passe dans ce voisinage depuis plus de dix ans, c'est la première fois que je vois un homme descendre de cheval pour la regarder. J'ai vraiment grande envie d'en faire autant. Le courant d'air est-il fort ? — L'étranger conclut cependant que cela ne valait pas la peine de descendre de cheval, mais comme nous devions suivre la même route, il se décida à attendre que j'eusse vu à fond la caverne. Il resta sur sa monture, au soleil brûlant, à portée de pistolet de la fraîche caverne et ni chaleur, ni curiosité, ni railleries ne purent le décider à mettre pied à terre. Quand je pensai que sa patience devait être à bout, je cueillis une poignée de fleurs et remontant à cheval je partis au petit trot à côté de lui.

Non loin de là sont les sourrces de la rivière James qui sont fort romantiques : par places les collines boisées entrelacent si bien leurs voûtes de verdure qu'on ne voit la gorge qui les sépare qu'en y arrivant : ailleurs de riches prairies s'étendent comme un lac entre des hauteurs touffues, pendant qu'un torrent sauvage menace le sentier qui longe son cours. Autrefois, sous les branches

de toutes espèces sont nombreuses, mais celles de charbon et de fer sont seules exploitées.

Ce qui manque à ce pays si riche en productions de toutes espèces ce sont des manufactures. Qu'on établisse des papeteries ? la paille et l'écorce sont à bas prix ; des fabriques de chars ! le bois de charpente prendra de la valeur ; des fabriques de draps ! toute la laine s'écoulera sur place ; des haut-fourneaux et des fonderies ! la prospérité renaîtra, la population doublera. Que l'on tente une de ces entreprises, les autres suivront d'elles-mêmes !

***

Le courage nécessaire pour utiliser toutes ces ressources ne s'est pas encore réveillé : les jeunes gens qui ont été nourris du récit des malheurs de leur pays vont trop souvent chercher au loin des moyens d'existence, une vocation, un avenir, emportant avec eux le souvenir des glorieux exploits de leurs pères. Dans quelque Etat du Sud que l'on voyage, ces récits vous sont répétés le soir autour de la lampe. Les femmes de la Virginie tiennent toujours la première place dans l'histoire du pays, ce qui explique la politesse et les égards avec lesquels elles sont traitées, quels que soient d'ailleurs leur condition et leur âge ; pendant la guerre, elles se sont montrées patriotes dans toute l'acception du mot et dignes de la plus grande admiration : oubliant leur timidité naturelle à la vue du danger, elles sont entrées dans l'arène où la mort pouvait les atteindre et l'ont fait pour l'amour du prochain avec autant de calme que des héros sur le champ de bataille. Le danger et la mort étaient les terribles hôtes de chaque maison ; les femmes se sont si bien accoutumées à leur vue qu'elles ont fini par les regarder comme faisant partie du cercle de famille.

Voici quelques faits que je recueillis d'un ami du général Lee avec lequel je venais d'admirer le portrait de ce vaillant guerrier : " Richmond, me dit-il, la capitale de la Virginie, a été le centre d'une série de formidables opérations militaires dirigées d'un côté par les généraux Grant et Sherman et toutes repoussées par le général Robert E. Lee. Les approvisionnements avaient été interceptés par l'armée du Nord ; les horreurs de la famine se faisaient cruelle-

ment sentir : Lee fut obligé d'évacuer la place. Les soldats de Lee s'appelaient eux-mêmes *les Misérables ;* voici l'origine curieuse de cette dénomination. *Les Misérables* de V. Hugo avaient été traduits et publiés par une maison de Richmond ; les soldats dans la plus grande disette de livres s'en étaient emparés et, par un hasard étrange, le récit de Hugo était devenu familier aux soldats des tranchées. Partout on pouvait voir des visages maigres en habits déguenillés penchés sur " Faustine, " " Cosette, " " Marius " ou " St-Denis, " et les infortunes de Jean Valjean, l'ex-galérien, trouvèrent un écho dans le cœur de ces braves soldats enfermés dans les tranchées et rivés par le devoir à leurs fusils, à leurs canons. C'est ainsi que les *misérables* furent le *papulum* du Sud en 1864. Les vieux vétérans de l'armée riaient de leur misère et se baptisaient eux-mêmes cruellement " Lee's Miserables ! " Le sobriquet était sombre ; il y avait quelque chose de tragique dans son emploi, mais il était bien appliqué.

Le 1er avril 1865, à la tombée de la nuit, l'immense lutte entre l'armée du Nord et celle du Sud cessa. Toute la droite du général Lee avait été emportée au combat des Cinq-Fourches ; il n'y avait plus d'espoir, tout était fini ; l'armée du Sud était réduite à 15,000 hommes. Alors commença la retraite de cette armée courageuse. Il n'y en a qu'une seule qui l'égale, la retraite de Moscou. L'armée affamée combattait et mourrait ; de vaillants hommes tombaient sur le chemin ; les chariots étaient traînés par des mules réduites par la faim à l'état de squelettes ; l'armée se battait à chaque pas ; l'espérance l'avait abandonnée, mais elle combattait encore. L'armée de la Virginie du Nord, qui s'était battue avec gloire pendant quatre années mourut de faim !

Le soir du 8 avril, à quelques milles d'Apotomax eut lieu la dernière délibération entre les chefs des Confédérés. Le général Lee était debout, grave, imposant, impassible : chaque contour de sa vigoureuse personne se dessinait à la lueur du feu : il était vêtu d'un simple uniforme gris ; sa barbe et sa moustache grise, ses yeux sereins et la majestueuse manière dont il portait la tête semblaient le désigner pour commandant en chef. L'assemblée dura peu. Lee expliqua brièvement à ses auditeurs la situation ; son

armée se trouvait entre la rivière James et l'ennemi. Il ne pouvait traverser la rivière, et s'il ne réussissait pas à se faire jour à travers les rangs ennemis l'armée était perdue. Le général Grant avait compris sa position et une correspondance s'était établie entre eux. Lee lut alors quelques communications du général Grant et les réponses qu'il y avait faites. "Le résultat de la semaine dernière, écrivait le général Grant, doit convaincre le général Lee de l'inutilité d'une résistance plus longue de la part de l'armée de la Virginie du Nord." Il demandait pour cette raison que l'armée capitulât afin d'arrêter l'effusion du sang. Lee dans sa réponse à Grant, lui avait demandé ses conditions; Grant les fit connaître le 8 Avril, sur quoi Lee demanda à Grant une entrevue pour le 9 au matin afin de discuter l'affaire; la correspondance en était restée là. Quelle était l'opinion des chefs? On décida que l'armée continuerait sa marche et essayerait de se frayer un passage à travers la cavalerie de Sheridan et que, dans le cas où l'infanterie fédérale se trouverait derrière la cavalerie, le commandant en chef en serait informé; alors un parlementaire chargé d'accepter les termes de la capitulation serait envoyé au général Grant. Cette tentative désespérée devait échouer devant des forces supérieures; le drapeau blanc annonça bientôt la capitulation. Les soldats à cheveux gris pleuraient comme des enfants; il était difficile de dire ce qu'ils auraient préféré dans ce moment-là, de retourner dans leurs foyers ou de se jeter sur les baïonnettes ennemies et de mourir.

Dans cette heure d'agonie ils ne furent cependant pas insultés; la conduite de l'ennemi fut chevaleresque et courtoise; il n'y eut ni musique, ni cris de joie et le général Grant fut le premier à saluer profondément son adversaire à cheveux blancs qui vient, comme un simple officier, arranger les termes de la capitulation dans une maison près du champ de bataille. On les connaît. Le 10 avril les mesures furent mises à exécution; les soldats firent des faisceaux de leurs vieux fusils dont ils s'étaient servis dans cent combats, remirent leurs drapeaux déchirés par les balles et qui avaient flotté victorieusement sur les champs de bataille et retournèrent silencieux dans leurs familles désolées. Quelques jours après, le général Lee retourna à Richmond; ses amis allèrent

en foule lui témoigner leur amour et leur sympathie ; il était vraiment plus grand au moment de la défaite qu'il ne l'avait jamais été à la tête de son armée victorieuse, et il ne fut jamais plus complètement le chef du Sud que dans le moment de désespoir qui suivit la capitulation.

***

La guerre n'avait laissé que des ruines. Les magnifiques bâtiments de l'école militaire de Virginie à Lexington avaient été détruits par le feu ; la bibliothèque et le laboratoire n'existaient plus ; les professeurs et les cadets sans asile et presque sans force morale ne trouvaient que désolation dans ces lieux si chers et autrefois si animés. Le trésor de l'Ecole militaire avait fait banqueroute, les provisions avaient disparu dans le désordre général, un découragement universel pesait sur tout le monde. Cependant une assemblée des administrateurs réunis à Richmond, le 25 septembre 1865, décida de rouvrir cette institution. Quoiqu'on n'eût pas un dollar à offrir en payement aux professeurs, on décida dans l'assemblée de rappeler à leurs postes tous ceux qui avaient survécu à la guerre et on remplaça ceux qui étaient morts sur le champ de bataille par de nouveaux appointés. Le 18 octobre fut fixé pour la reprise des cours académiques ; seize cadets répondirent à l'appel, et parmi les ruines de leur *alma mater* recommencèrent leurs études interrompues par la guerre ; vers la fin de l'année académique le nombre des cadets s'élevait à cinquante-cinq. Quoique ce commencement fût petit, l'esprit sérieux qui animait cette petite bande ranima la vie éteinte de l'école. La législature vint au secours de ces braves cadets, des amis s'avancèrent ; on restaura la caserne de manière à pouvoir loger 150 cadets l'automne suivant ; le nombre de ceux-ci augmenta rapidement ; l'impulsion était donnée ; au premier septembre 1869, de nouveaux bâtiments avaient remplacé tous ceux que la guerre avait détruits. Quand on considère la pauvreté générale des Virginiens à cette époque et jusqu'à quel point leur énergie avait été paralysée on ne peut s'empêcher de souhaiter à cette Ecole militaire une longue ère de prospérité.

Une autre institution qui fait également honneur à la Virginie,

c'est son Ecole normale d'agriculture de Hampton. Cette institution est destinée aux nègres et aux Indiens des deux sexes; elle compte cette année-ci 501 élèves, dont 412 nègres et 89 indiens de l'âge de 6 à 40 ans. L'Etat de Virginie lui accorde une subvention annuelle de $10.000, et le gouvernement des Etats-Unis paie pour chaque indien qu'il y envoie $167 par an, ce qui couvre à peu près les deux tiers de la dépense.

Les nègres et les indiens ne manquent pas de capacités et, sous ce rapport, ne sont point inférieurs aux blancs; les nègres apprennent même plus rapidement que les blancs; la couleur ne fait aucune différence sur l'intelligence et tout visiteur de Hampton peut se convaincre sur place de la vérité de cette assertion de Buffon, "que la grande famille humaine ne forme qu'une seule et même race."

La première difficulté que l'on rencontre chez les élèves de Hampton, c'est le mauvais anglais des nègres et l'ignorance complète de cette langue chez les indiens : ces derniers l'apprennent bien, mais lentement. Les classes du jour sont pour les enfants de 6 à 14 ans et pour les adultes qui ont les moyens de payer; les classes du soir pour ceux qui gagnent leur vie ou apprennent des métiers. Les petits nègres sont très intelligents; l'intérêt qu'ils prennent à leurs leçons rend la tâche du maître facile; à mesure qu'ils grandissent, ils semblent perdre cette grande facilité de conception et ressemblent davantage aux blancs. Les enfants nègres sont très nerveux et très excitables, ils ont peu de contrôle sur eux-mêmes et l'on peut être sûr qu'ils sont réellement ce qu'ils paraissent être. Ils sont facilement influencés mais on ne peut compter sur eux. Ils sont affectueux, démonstratifs et l'amour et les prévenances que les frères et les sœurs se montrent pourraient servir de leçons aux blancs; ils ne sont pas du tout timides; l'aplomb et la confiance qu'ils ont en eux-mêmes quand ils sont appelés à paraître en public forment un contraste frappant avecles blancs en pareilles circonstances.

Les Indiens montrent une aptitude remarquable pour l'étude en dehors des classes. Dès qu'ils arrivent des plaines de l'Ouest et qu'ils ont fait couper leurs longs cheveux et échangé leurs cou-

vertures pour des habits civilisés, ils assistent aux classes du soir avec les plus avancés, quoiqu'ils sachent à peine un mot d'anglais ; ils étudient les mots faciles du premier livre de lecture, copient des phrases ou font de simples combinaisons de chiffres pendant une heure ou une heure et demie sans demander aucune aide et apparemment sans fatigue. Les Indiens sont remarquables par leur pureté, leur honnêteté, leur véracité, leur intelligence et la facilité extraordinaire avec laquelle ils apprennent ; s'ils ont fait quelque mal, ils ne mentent pas pour s'excuser, mais font une confession franche de leur faute. Il y a peu d'institutions en Virginie où la bonne conduite des étudiants des deux sexes et des deux races soit meilleure et où des résultats plus encourageants couronnent l'œuvre.

Le patriotisme du Sud vit-il plus dans le passé que dans le présent ? En présence des faits encourageants que je viens de signaler on peut répondre hardiment, non ! Les nuages se dissipent lentement et cette brave nation pareille au sphynx, renaîtra de ses cendres plus jeune et plus puissante que jamais.

S. Lenz.

LA VALLÉE DES ORMONTS

CANTON DE VAUD (SUISSE).

Elle a cinq lieues de long, commence à Aigle, dans la vallée du Rhône à environ 1000 pieds en dessus de la mer et finit au Creux de Champ, à 5000 pieds de hauteur. Sa population est d'environ 3,000 âmes, et elle est traversée, dans toute sa longueur, par la rivière de la Grand'eau.

Aigle est une petite ville sur la rive gauche de cette rivière, richement favorisée sous le rapport de ses produits agricoles, consistant en fourrages naturels et artificiels, en champs produisant toutes les céréales des pays les plus fertiles de la région tempérée, en fruits de toute espèce et en un vaste et beau vignoble appelé *Yvorne* qui a la réputation de produire l'un des meilleurs vins de l'Europe.

D'Aigle on traverse la Grand'eau et on monte sur sa rive droite pendant deux heures, par une bonne route neuve, avec contours, jusqu'au Sépey, traversant de vastes rochers où croissent de petits bois de feuilles, tandis que la gauche de la rivière est couverte d'une superbe forêts en mélèze, sapin et foyard, noire et sombre comme le génie de la forêt et s'élevant graduellement à une hauteur assez considérable.

Le Sépey est un grand village avec trois bons hôtels pour les voyageurs; c'est le chef-lieu et le centre de la vallée ; il est construit sur une côte au fond de laquelle mugit la Grand'eau; ses environs abruptes et escarpés sont pittoresques. Les deux flancs de la rivière sont recouverts de hameaux, de maisons isolées, de très petits champs et de riches prairies, lesquelles sont adossées aux gras pâturages qui forment la partie supérieure de cet épaulement.

Depuis le Sépey, la montagne est légère pendant une heure de marche et alors on est au *premier fenil*. La tradition rapporte que c'est ici que se sont établis les premiers colons qui ont habité la vallée. Ils y avaient construit un hameau qui était traversé par la grande route et qui a subsisté jusqu'à il y a une dizaine d'années. Alors, comme si toutes les choses vieilles devaient prende fin dans ce monde, il est arrivé une catastrophe qui a fait la terreur de ses habitants. Après de fortes pluies, le terrain sur lequel était construit le hameau ainsi que la colline qui le dominait, s'est mis en mouvement bien tranquillement et, glissant sur le talus du roc qui le portait, il s'est avancé jusque près du lit de la Grand'eau, qui coule à une petite distance en dessous et s'est arrêté là, sans doute afin de ne pas faire refluer le lit de la rivière. Ce voyage a duré plusieurs jours et les habitants ont eu le temps de démolir leurs maisons en bois et de quitter la place. Quoique la destruction de ce hameau n'ait pas émotionné le monde, comme lors de la destruction de Sodome, de Gomorhe ou autres grandes villes de l'antiquité, il n'en est cependant pas moins vrai qu'il a disparu de dessus la surface de la terre.

Du premier fenil on suit une bonne route à peu près plate pendant encore une heure, après quoi on est arrivé dans la partie supérieure de la vallée qui, à cet endroit, forme une jolie petite plaine qu'on appelle *Plan des Iles*, et qui est également parsemée et encadrée par de belles prairies et une grande quantité d'habitations d'hiver en bas, et d'été sur les hauteurs.

Du fond de la vallée l'on voit l'un des plus gigantesques et des plus merveilleux panoramas de la nature; aussi on l'appelle les *Diablerets*, montagne de 10,000 pieds de hauteur faisant partie de la chaîne des Alpes.

L'aspect grandiose et sévère de cet immense colosse est imposant depuis la vallée, et la forme que le grand architecte de l'univers lui a donnée n'a son pareil, disent les grands touristes, que dans le grand cirque Olympique des Pyrennées.

Cet amphithéâtre, qui forme la vallée à son extrémité orientale et qui semble indiquer que c'est là où devrait finir le monde, est surmonté à peu près à égale distance par quatre sommités fort

élevées, formant les quatre forteresses naturelles de ce grand retranchement, savoir :

A gauche: l'Oldenhorn ou la pointe d'Audon, qui a la forme d'une pyramide.

La tour ronde, soit une tour de grande dimension dont le dessus est rond comme une boule.

Le donjon de Culand, vaste et grandiose forteresse, créée comme assise et comme l'un des contreforts de droite de ce grand ouvrage de la nature. Cette redoute est fortifiée de main de maître, puisqu'on ne peut y parvenir depuis la vallée qu'en s'appuyant, comme les ramoneurs, avec les pieds et les mains, le long d'une espèce de cheminée d'une dizaine de pieds de hauteur, au fond de laquelle est un gouffre béant de plusieurs milliers de pieds.

C'est derrière et au pied de ces forts naturels que se trouve le grand glacier, d'environ douze milles de longueur, formant un magnifique plateau, avec ses aspérités semblables aux vagues de la mer et d'où sortent bout à bout des rochers nus comme des îles dans la mer ou des oasis dans le désert.

Cette onde durcie a, comme tous les glaciers, ses grandes et sublimes horreurs : fentes perpendiculaires et unies comme une glace, dont la largeur, la longueur et la profondeur varient selon la situation ; il y en a de 200 pieds de profondeur, autant de longueur et 20 à 30 pieds de largeur ; en été le fond en est en partie rempli deau et le malheureux qui tombe dans un de ces gouffres béants a bientôt fini ses tourments.

Du côté de la vallée, le glacier descend en pente douce et forme comme une couronne jusque sur le massif d'un immense rocher nu de plusieurs milliers de pieds d'élévation. Là sept sources différentes, à peu près à égale distance les unes des autres s'échappent du glacier, tourbillonnent et s'élancent avec une fougue inexprimable et un bruit continu et solennel comme le roulement du tonnerre le long de ce banc de rocher qui est tantôt en forte pente, tantôt perpendiculaire et surplombant. Ce banc de rocher à la forme d'un vaste amphithéâtre, formant un demi cercle dont les deux extrémités se relient aux deux épaulements de ce groupe

Lors des grands orages, ces sources grossissent, sortent comme des

furies et s'élancent avec impétuosité, en présentant un phénomène vraiment curieux et extraordinaire; tandis que celles du milieu sont noires comme du charbon, celles des deux extrémités restent blanches comme le cristal. Celles du milieu ont creusé leur lit dans le rocher et ne se détachent pas de celui-ci, tandis que celles des deux extrémités sautent de toute la hauteur du colosse jusque dans la vallée et forment deux belles cascades qui, aux rayons du soleil, deviennent des arc-en-ciel enchanteurs.

Dessous le rocher, toutes ces sources se réunissent par une pente douce et arrivent au Creux de Champ, montagne dont la partie appelée *Belle Pla*[illegible] forme un autre amphithéâtre.

A droite et à gauche de ce tableau et dans le fond s'étendent, depuis la vallée, deux ramifications; elles commencent à environ deux milles plus bas que le fond de la montagne et vont, la première jusqu'au donjon de Culand, et la seconde jusqu'à l'Oldenhorn; toutes les deux ont aussi leur glacier et leur rivière.

1. *Celle de Culand* est un haut vallon formé de bois et de gras pâturages, au milieu duquel coule le torrent de Culand qui vient des glaciers du donjon. En sortant du glacier, il y a plusieurs jolies cacasdes qui, en temps d'orage, deviennent toutes des torrents furieux; elles se joignent à une certaine distance et se précipitent dans la vallée avec un bruit épouvantable, emmenant sur leur passage bois, graviers et rochers, et, une fois dans la plaine, l'eau n'étant plus resserrée, elles s'entassent, s'amoncellent et font souvent changer de lit au cours de ce torrent furieux et indomptable, jusqu'à ce qu'il se joigne à celui qui vient des Diablerets.

2. *Celle du Dard* est d'une beauté remarquable. Au dessous de la pointe de l'Oldenhorn est un glacier d'environ 5 à 600 pieds de long sur 100 à 150 de haut, taillé perpendiculairement et du plus beau vert; de chaque côté du glacier et en dessous de celui-ci sont de vastes bancs de rochers nus et fantastiques, du sein desquels sortent deux énormes tours rondes qu'on appelle *Pierra mia* qui flanquent le glacier et paraissent avoir été posées là symétriquement comme des forts détachés pour le garder.

La tradition populaire de la localité dit d'ailleurs que ces tours

étaient habitées, dans les temps anciens, par des fées qui gardaient les montagnes environnantes et prenaient soin des animaux afin qu'aucun accident ne leur arrivât, en compensation de quoi elles recevaient des vaches, du lait, de la crême, du céré, etc. La légende dit même qu'une des fées s'était prise d'amour pour un vacher.

Le glacier repose sur un bloc de granit, tandis qu'entre les deux tours et en dessous du glacier est une espèce de bassin creux en forme d'entonnoir laissant voir en été le rocher écailleux qui se détache. Ce récipient ramène toutes les eaux dans le milieu, en dessous duquel un rocher solide, transversal et perpendiculaire semble avoir été placé là en forme de digue pour leur barrer le passage; mais l'eau formant torrent et continuant son action à travers les siècles, s'est creusée son lit elle-même dans le rocher et elle descend pendant une centaine de pieds encaissée dans celui-ci; après quoi elle arrive sur une pelouse d'herbages et de rhododendrons d'environ 1000 pieds de largeur et 500 de longeur et de là saute un rocher d'une assez grande hauteur qui surplombe d'une centaine de pieds de sa base. En tombant, elle se pulvérise, roule en flocons d'écumes et forme une superbe cascade qui arrive dans une espèce de profonde chaudière, taillée dans le roc. Là, elle remonte, court, serpente et semble vouloir se retenir aux flancs du réservoir; cependant, après cet effort, l'eau sort tranquillement un peu plus bas, et de là elle fait un détour à gauche et descend la montagne en serpentant, jusqu'à ce qu'elle arrive dans la plaine, où elle rejoint les eaux des Diablerets et de Culand.

Il est inutile de dire que, dans les gros temps d'orage, lorsque ces trois torrents sont réunis et forment la rivière de la Grand'eau, celle-ci fait de temps en temps la terreur des habitants du vallon.

Comme pour couronner ce magnifique et grandiose tableau de la nature, ces trois ramifications sont séparées par deux chaînons symétriques, couverts de belles forêts de sapin, de leur base à la dernière région des bois et en dessus desquelles se trouvent encore de gras et superbes paturages qui s'étendent jusqu'aux neiges éternelles. Ces montagnes, dont la végétation offre un spectacle délicieux, sont garnies de mutteren, de petit plantin, de narcisses, d'anémo-

nes, de jacinthes, de violettes et autres herbes des plus fines du monde qui embaument l'air.

En été, elles élèvent de grands troupeaux de bétail qui, l'automne, descendent dans la vallée avec les vachers et tout le produit de la campagne d'été, produit assez considérable.

Après leur départ, les chamois descendent avec précaution les Diablerets et vont les remplacer ; c'est alors que les nemrod de la localité vont leur barrer le passage en escaladant des marches invisibles et en parcourant des endroits qui paraissent inaccessibles à toutes autres personnes.

Au printemps, à la fonte des neiges, il descend chaque année des Diablerets une grande quantité de ces terribles révolutions des montagnes qu'on appelle avalanches. Alors la neige et la glace s'écroulent et les rochers avec elles ; toutes ces masses se heurtent, s'entrechoquent, bondissent, se précipitent dans des profondeurs magiques, avec un bruit égal à une grande quantité de pièces d'artillerie de gros calibre ; là elles arrivent brisées, pulvérisées et un nuage blanc s'élève dans les airs et amène immédiatement un crépuscule tellement obscur qu'on croirait être dans les contrées du cercle polaire. Ce bruit propagé de rochers en rochers, par tous les échos des montagnes qui sont sur les deux flancs de la Grand'eau ne fait place au silence qu'après être monté aux régions glaciales et sur les plus hautes pointes

En 1817, il en est tombé une qui a abattu et applani comme un château de cartes la magnifique forêt de sapin du Droutzai, qui ornait la rive droite de la Grand'eau sur une étendue de deux milles de longueur tandis que, par un étrange contaste, celle de la rive gauche n'a eu aucun mal. Tous ces sapins cassés ou déracinés étaient couchés pêle-mêle les uns sur les autres, mais tous du même côté, comme les épis de blé qu'on moissonne, et sans qu'il en soit resté un seul debout.

L'avalanche, qui était formée de neige en poussière, avait complètement obscurci la vallée pendant quelques minutes et le vent qu'elle avait produit avait été si violent que les contrevents ont été fermés au village de la Forclaz, distant d'au moins dix milles.

Les bons terrains de la vallée se vendent jusqu'à 2000 et 2500

francs l'acre et plus, quoique ne produisant guère autre chose que du fourrage de première qualité, il est vrai. Les prés, quoiqu'à une latitude aussi élevée, sont si bien soignés par leurs propriétaires qu'ils produisent annuellement deux superbes récoltes.

Il ne faudrait pas croire que les Ormonants sont dans la misère et dénudés des choses nécessaires à la vie, non ; car il est reconnu que l'habitant des montagnes, qui est sobre d'ailleurs, vit tout aussi à son aise que celui de la plaine malgré la différence du climat et des produits.

C'est vrai que dans les Ormonts, il y a plusieurs foires considérables fréquentées par une grande quantité de marchands dont plusieurs viennent d'Italie, de France et d'Allemagne. Une vache se vend jusqu'à plusieurs centaines de francs, suivant son importance ; c'est donc le bétail et quelques beaux chevaux qui font toute la richesse des habitants.

Les foires se tiennent dans les chefs-lieux des deux communes d'Ormont dessus et d'Ormont dessous ; ce sont des jours de fête pour les familles qui s'y rendent en corps en automne, lorsque le bétail s'est bien vendu et que le vin est abondant et à bon marché ; on dirait alors que l'habitant de cette haute contrée est le plus heureux de la création.

En été, la vallée des Ormonts est parcourue en long et en large par les nombreux étrangers qui y séjournent, les uns comme amateurs des grandes beautés de la nature, les autres pour rétablir leur santé délabrée en humant cet air pur, frais, salutaire et plein de force qui vient des Diablerets.

Les plus hardis touristes, accompagnés par ces fils d'airain des montagnes guides expérimentés et sûrs, escaladent les Diablerets et vont jusqu'aux neiges éternelles et sur les plus hautes somités.

Vue du fond de la vallée, la cîme des Diablerets ne paraît pas très éloignée et il semble au touriste qu'il en ferait l'ascension en quelques heures. Cependant, lorsqu'on veut faire ce tour pour rentrer dans la soirée, il faut partir à quatre heures du matin avec ses guides. Jusqu'au Creux de Champ (deux milles) le chemin est bon et la montée insignifiante. De là, un sentier escarpé vous conduit

à la montagne de Prapioz. Ensuite on monte avec précaution : la rapidité des pentes, le glacier qu'on ne tarde pas d'atteindre, qu'on tourne, cotoie, grimpe, vous font racourcir le pas.

Alors, à mesure qu'on monte, l'horizon commence de s'étendre et les décorations de la scène qui se présente à vos yeux, varient à chaque pas dans le lointain, tandis qu'autour de soi, tout est nu à l'exception de quelques touffes d'herbe qu'on voit ça et là dans le rocher, là où le glacier ne tient pas, et qui sont constamment agitées par le vent et les tempêtes.

On continue de monter sans danger jusqu'à ce qu'on soit arrivé sur l'Oldenhorn et sur l'une des autres pointes. Là, l'esprit tranquille et la poitrine à l'aise, on contemple avec étonnement et respect ces gigantesques masses qu'on vient d'escalader. Ensuite, l'immensité de l'espace qu'on découvre devient un sujet d'admiration : *à l'orient*, on a les montagnes bernoises et toute la chaîne des Alpes jusqu'au canton des Grisons ; *au sud*, tous les glaciers du Valais et le mont Blanc ; *à l'ouest*, les vallées des Ormonts et du Rhône, la pointe de Chamossaire et les tours d'Aï, le lac Léman et tout le pays jusqu'à la chaîne du Jura, et *au nord*, un horizon sans borne se perdant dans le grand duché de Bade.

Les regards errants sur les chaînes successives des montagnes, portent l'esprit dans les lieux saints et font adorer le grand architecte qui a créé toutes ces merveilles !

Vue de cette hauteur, la vallée des Ormonts paraît petite, plate, resserrée, mais on découvre des scènes où la nature déploie tous ses agréments de grandeur et de variétés ; bois, rochers, torrents, lacs, hameaux, une grande quantité d'habitations dispersées ici et là et la Grand'eau qui paraît comme un fil d'argent.

Il arrive parfois, lorsqu'on est sur les hautes pointes, qu'on voit tout à coup apparaître des nuages sur la vallée ou adossés contre l'un des contreforts de la montagne et lorsque la couche orageuse se forme rapidement, on voit et l'on entend, bien au-dessous de soi, la foudre et le tonnerre, tandis que l'on a un magnifique soleil sur sa tête.

A Ormont, il y a six bons hôtels, dont celui qu'on appelle

hôtel des Diablerets est un vaste et bel établissement de première classe, qui a une renommée européenne si ce n'est encore américaine, attendu qu'une quantité d'Américains y ont séjourné, et même l'un des anciens présidents de la république des Etats-Unis.

J. Ansermoz.

Montréal, février 1883.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

La mort de Gambetta — comme la mort de tous ces grands hommes qui semblent ne pas mourir, mais disparaître seulement, tellement il y a toujours de vie autour de leur nom — la mort de Gambetta, dis-je, a fait parler les savants : on a voulu savoir si le poids de son cerveau correspondait au degré d'intelligence reconnue.

L'autopsie a fait constater un cerveau réellement petit, puisqu'il ne pesait que 36 onces, trois onces de plus que le poids fixé pour le microcéphalie ; la science cranioscopique a donc subi un échec, si elle prétend qu'il doit toujours y avoir relation entre le développement de l'encéphale et le développement de l'intelligence. Mais ce ne serait point là la prétention des savants ; la relation existerait plutôt entre le degré intellectuel et la finesse des lignes des différentes circonvolutions cérébrales ; or cette particularité aurait été le caractère distinctif du cerveau de Gambetta ; donc la science n'a pas réellement échouée dans ses recherches.

Les théories matérialistes, comme on le voit, vaincues sur un point se retranchent sur d'autres, et nous donnent le puéril spectacle de théories non seulement cherchant des faits, mais les fabriquant pour s'y asseoir tout à leur aise. Oh ! la jolie hypothèse que celle qui nous représente la *finesse* matérielle produisant la *finesse* intellectuelle. Cabanis, lui, voulait du volume, de la quantité ; aujourd'hui c'est de la qualité qu'il faut, c'est un mode particulier dans la formation des tissus qui préside à la *sécrétion* de la pensée ! Comme la science devient aveugle, quand elle se met au service d'idées aussi ridicules.

Cela ne durera pas; la vraie science triomphera des faux savants; après avoir tué la phrénologie qui mettait les bosses des mathématiques et de la poésie à côté l'une de l'autre, elle tuera l'organologie toute entière qui loge les passions dans les hypochondres.

Il est un autre ordre de scientistes que la mort du grand homme a mis en mouvement: ce sont les spiritistes ou les spiritualistes, comme vous voudrez.

Gambetta, comme tous les hommes, comme tous les hommes surtout qui commandent, voulant connaître le jour où Dieu seul commandera, ce *demain* terrible de Victor Hugo,

Vous n'ôterez jamais demain à l'Éternel,

avait consulté Mme Cailhava. Comme Alexandre, il ne fut pas obligé de briser les poings de la Pythyie pour la faire parler, la citoyenne de la rue Tournon lui dit sans hésiter qu'une femme serait la cause de sa mort, ou à peu près cela, nous n'avons pas le texte. Cette prédiction lui aurait été faite à plusieurs reprises, si l'on en croit la chronique. Voilà donc du bagage, du renfort pour l'école des *spirites*, Gambetta étant mort d'une blessure qu'il se serait faite en jouant avec un pistolet sous les yeux de sa maîtresse. (Car il faut se souvenir que cet accident a été certainement la cause prédisposante de l'inflammation intestinale qui a été la cause véritable de la mort.)

Nous dirons bien franchement que l'école spirite nous offre des faits qu'on ne peut révoquer en doute. Nous disons *des faits* et nous nous servons de cette expression à dessein, car les théories qui servent à interpréter ces faits sont loin pour nous d'être sérieuses, nous l'avons déjà dit dans une causerie précédente; tous les fluides magnétiques réunis ou isolés ne pourront jamais nous expliquer des phénomènes d'ordre moral!

Nous ne voulons pas qu'on exagère notre opinion de Gambetta, dont le nom a été l'occasion des détails scientifiques qui précèdent, non; le persécuteur systématique du cléricalisme qu'il considérait *comme l'ennemi*, ne mériterait pas d'autre chose que le silence de l'oubli, nous l'admettons, mais cela n'empêche pas de reconnaître une haute intelligence partout où elle se trouve.

***

La puissance du son ne fait qu'accroître au moyen du téléphone continuellement perfectionné. Ainsi, pendant la dernière guerre, on entendait distinctement de Malte, au moyen du téléphone, les coups de canon du bombardement d'Alexandrie. Or, entre Malte et Alexandrie, à cause des détours et des ondulations du sol, on compte 1,000 milles.

Ici cependant, il faudrait attribuer la puissance du téléphone à l'appareil sous-marin qui empêcherait beaucoup plus que les appareils terrestres la déperdition électrique, et permettrait ainsi à un courant de franchir des distances beaucoup plus considérables sous mer que sous terre.

Cela n'empêche pas les résultats encore plus merveilleux des améliorations du télégraphe. Ainsi la sensibilité des appareils est devenue si développée, que cinq éléments de pile Leclanché suffisent pour transporter une dépêche du cap Valentia à Terre-neuve, et six éléments de Brest à Saint-Pierre Miquelon. La distance est de 18,000 milles pour la première de ces lignes et 19,000 milles pour la seconde.

Les premiers essais, en face d'un résultat semblable, nous paraissent d'une timidité qui fait rire aujourd'hui. A ce sujet, on se souvient de l'aventure qui arriva à un pêcheur de Boulogne. Mon pêcheur se promenant entre Douvres et le cap Gris-Ney, avait accroché, avec son ancre, le câble sous-marin qu'on y avait placé en 1850; en voyant cette étrange curiosité, il se hâta d'en couper un morceau qu'il porta à l'aquarium de Boulogne, pour l'y exposer, prétendant que la mer n'avait jusque-là rien produit de semblable.

C'est bien l'occasion de rappeler ici que c'est en 1864 que le premier câble fut placé entre l'Europe et l'Amérique. Il pèse 850 kilogr. par kilomètre, mais pas d'une manière régulière, vu l'irrégularité de ses dimensions. Ainsi sur les côtes il est plus gros, obligé que l'on est de le protéger contre les rochers du fond; dans ces endroits, ses fils sont enveloppés dans une gaîne épaisse et solide; dans les régions moyennes, il est plus léger, enfin dans

les régions profondes, il est réduit à sa plus simple expression, tout cela dans le but de le rendre plus flottable.

C'est la télégraphie sous-marine qui a le plus contribué à augmenter le perfectionnement du télégraphe dans le mode de la transmission des dépêches ; le succès dépendant de son extrême sensibilité. Celui qui est employé aujourd'hui a été inventé par M. W. Thomson, et perfectionné par M. Varley. En voici la description que nous donne un télégraphiste.

C'est un petit miroir suspendu librement et par conséquent pouvant osciller, mais ramené dans une position fixe par un aimant. Ce petit miroir est placé au centre d'une bobine de fil métallique très fin, et lorsqu'une dépêche est envoyée, le passage du courant fait faire au miroir une série de petites oscillations que l'œil est impuissant à saisir. Mais si un filet de lumière tombe sur ce miroir, ce rayon réfléchi aura des oscillations très appréciables à distance. Ainsi on éclaire ce petit miroir par une lampe placée derrière un écran portant une fente étroite, et le petit trait de lumière produit est renvoyé par le miroir sur un tableau placé à distance. Les mouvements de ce trait de lumière, à droite ou à gauche d'une ligne centrale, indiquent les traits ou les points de l'alphabet de Morse.

L'alphabet télégraphique de Morse est connu du monde entier. Les télégraphistes de tous les pays en sont tellement imprégnés, ils le possèdent à tel point, par les yeux, les mains et les oreilles, qu'ils ne regardent même plus les dépêches envoyées par le télégraphe de Morse ; l'oreille écoute seulement le bruit de l'appareil et cela suffit pour qu'ils comprennent. Ils en arrivent à ce point que tout leur est bon pour causer, les coups de manche de plume sur le bord du bureau, le bruit du couteau dans une assiette, les mouvements d'un éventail. On connait l'histoire d'Edison demandant du secours, dans un moment de détresse, en sifflant avec la vapeur de la locomotive de façon à reproduire, par les saccades du sifflet, les lettres de l'alphabet de Morse.

C'est par cette faculté si fine, acquise par l'habitude que les télégraphistes lisent les dépêches transmises par l'appareil Thomson. Cependant, comme il ne reste rien de la dépêche, il faut

aller lentement pour ne pas faire d'erreur. On fait souvent répéter pour ne pas faire de fausse lecture, et cela prend du temps. W. Thomson a lui-même reconnu ces inconvénients et modifié son appareil. Au lieu d'un miroir, c'est une aiguille creuse, qui est amenée à droite ou à gauche par l'électricité, et cette aiguille est remplie constamment par une encre électrisée au moyen d'une petite machine de Holty.

C'est ce qu'on appelle le *Siphon recorder*. Lorsque l'aiguille se déplace à droite ou à gauche, l'encre est projetée électriquement sur le papier qui se déroule devant elle. De cette façon, la dépêche reste écrite au bureau récepteur. On ne fait plus répéter, et on peut recevoir ainsi jusqu'à cinquante mots par minute.

Lorsque le câble n'est pas très long, et par suite lorsque la résistance à l'électricité n'est pas très forte, on fait écrire à l'aiguille elle-même, sans projection d'encre, les dépêches reçues. L'encre coule naturellement dans le tube et laisse une trace sur le papier.

Pour ceux qui ne sont pas initiés, les dépêches ainsi transmises ont l'aspect d'une chaîne de montagnes et d'une suite de vallons, dessinés de profil, sur un ruban de papier.

RHODES HOUSE OXFORD LIBRARY

***

Revenons à l'électricité sous-marine.

Constantinople vient de faire l'essai d'un nouveau système de navigation électrique, dans le but de rendre le Bosphore infranchissable pour les navires de guerre européens.

C'est un petit navire, sorte de petit croiseur sous-marin,—long de huit mètres, large de quarante centimètres — qui nage entre deux eaux, n'ayant pour tout lest que quelques quintaux de matière explosible, se dirigeant de terre à la rencontre du navire qu'on veut détruire.

Comme on peut le supposer, le feu est mis au navire destructeur par une étincelle électrique envoyée du rivage. C'est le torpedo raffiné. Seulement on voulait pouvoir suivre les mouvements de cet engin nouveau afin d'être plus sûr du coup, afin de jouir davantage à la Néron, et l'on a réussi dans cette nouvelle

invention à se payer ce luxe de barbarie. On a planté sur le pont une baguette en fer très mince que l'on peut suivre à l'aide d'une lunette; voilà pour le jour; la nuit on y accroche une lampe, dont l'œil presque éteint est dirigé vers le rivage, de manière à ce que l'ennemi ne puisse apercevoir ses rayons. Définitivement, il y aura encore longtemps des jours de paix ou au moins de sécurité pour la monarchie des Osmanlis, grâce à l'électricité.

***

A toutes ces merveilles, qui font penser plus à la méchanceté du cœur de l'homme qu'à la supériorité de son intelligence, nous préférons bien davantage les luttes paisibles, et à tous les points de vue salutaires, de cette science généreuse qui ne veut pas autre chose que l'amélioration incessante de l'homme, qu'il soit à l'état de maladie ou à l'état de santé, je veux parler de l'hygiène.

Le docteur Motais, chef des travaux anatomiques de l'école d'Angers, vient de publier une étude au sujet d'une haute question d'hygiène pédagogique—dont nous avons déjà dit un mot—dont l'importance va toujours grandissant en proportion du développement et de la multiplication constante des établissements d'instruction à tous les degrés.

Il ressort de l'étude du docteur Motais, que sur 499 élèves affligés d'une vue défectueuse, il n'y a pas moins de 191 myopes. Cette infirmité alarmante pourrait être attribuée aux causes suivantes :

1° A la disposition des caractères d'imprimerie trop développés en hauteur et pas assez en épaisseur et surtout en largeur.

2° Au mauvais aménagement du mobilier scolaire dont l'élévation des tables n'est pas en rapport avec la taille des élèves; c'est un lit de Procuste auquel on adopte l'élève au lieu d'être adopté à l'élève.

3° A l'insuffisance de la lumière naturelle ou artificielle qui n'est pas distribuée convenablement.

4° A la fausse direction de cette lumière.

Ajoutez à ces causes la variation de l'air, les courants d'air, les costumes gênant la circulation et la portant au cerveau plus par-

ticulièrement, la couleur blanche du papier, des murs de l'école, etc., et vous aurez une explication peut-être satisfaisante de la fréquence de cette infirmité déplorable appelée myopie, qui est le résultat de malformations de l'œil, amenant la convergence.

Au prochain congrès d'hygiène qui aura lieu en 1884 à La Haye (Pays-Bas), le prix de 2,000 francs, fondé par la *Society for the prevention of blindness*, de Londres, sera délivré au meilleur mémoire écrit en allemand, anglais, français ou italien. Nul doute que ce concours philanthropique donnera naissance à des travaux dont l'effet pratique sera la diminution de la cécité comme de toutes les maladies des yeux.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, M.D.

St. Henri de Montréal, février 1883.

LE MARIAGE DE LAMOTHE-CADILLAC

Dans une communication adressée à un des collaborateurs de la *Revue Canadienne*, M. E. Rameau, le savant auteur, l'ami dévoué des Canadiens et des Acadiens, met en doute le mariage d'Antoine de Lamothe-Cadillac avec une demoiselle Guyon, de Québec.

" Qui était, dit-il, cette Marie-Thérèse Guyon et où l'avait-il épousée ? Voilà la question qui s'élève. On m'a assuré plusieurs fois, et l'article de M. Bédard le confirme, que Lamothe-Cadillac avait épousé à Québec une demoiselle Guyon, de la famille de Guyon (du Perche) ; mais, d'autre part, nous avons plusieurs lettres de M. de Menneval, gouverneur de l'Acadie, qui affirme très positivement qu'il a épousé la fille d'un habitant du pays et qu'il y possède une habitation."

Dans mon écrit sur Lamothe-Cadillac, publié dans la livraison de novembre dernier, j'avais pris, au sujet de son mariage, mes renseignements dans le *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay. Connaissant la scrupuleuse exactitude de M. Tanguay, aussi bien que celle de M. E. Rameau, j'ai pris le parti le plus sage pour arriver à la vérité, celui de référer au bureau des archives, à Québec, et voici l'extrait que j'en ai obtenu. *

" Le vingt cinquiesme du mois de Juin de lannée mil six cent
" quatre vingt sept après les fiançailles et la publication de deux
" bans de mariage ayant obtenu dispences du troisième de Mon-

* Je dois à l'obligeance de M. Maheu, intelligent et zélé fonctionnaire de ce bureau, cet extrait de mariage.—T. P. B.

" sieur de Bernières Vicaire général de Monseigneur LEvesque
" de Québec Le premier a esté publié le 22 et le second le 24 du
" présent mois d'entre Antoine de Lamothe escuer Sgr. de Ca-
" dillac de la ville du Port Royal en Lacadie aagé environ de 26
" ans fils de M. Jean de la Mothe Sgr. du dict Lieu de Cadillac
" de Launay et Semontel Conseiller au parlement de Toloze et
" de dame Jeanne de Malenbaut ses père et mère d'une part et
" de Marie Thereze Guyon fille de deffunct Denis Guyon bour-
" geois de cette ville et Elizabeth Boucher ses père et mère
" d'autre part aagés environ de dix sept ans et ne sestant décou-
" vert aucun empeschement jay François Dupré Curé de cette
" paroisse les ays solemnellement mariés et donnée la bénédic-
" tion nupsiale en presences des temoins soubsigné Les Srs. Bar-
" thelemi Desmarest, Michel Denys Guyon, Jacques Guyon,
" Denys Le Maistre Lesquels avec lepoux et lepouse ont signé."

" Nous savons aussi très positivement, ajoute M. Rameau, que l'un des plus fameux capitaines de corsaires qu'il y eut alors en Acadie, se nommait François Guyon. Par conséquent, Cadillac aurait très bien pu épouser une Guyon à Port Royal aussi bien qu'à Québec..... Voilà de grands motifs sinon de doutes, au moins de controverse, et il serait très intéressant que l'on relatât tout au long les actes que l'on dit avoir été trouvés à Québec."

C'est à ce désir que je me suis rendu en publiant l'extrait ci-dessus.

M. Rameau dit posséder beaucoup de documents sur Lamothe-Cadillac, j'espère qu'il nous fera la faveur de les adresser à son ami que je soupçonne être M. Benjamin Sulte, lequel ne manquera pas de les livrer à la publicité.

Il y aurait tout profit à connaître à fond ce personnage qui, après tout, a joué un rôle important dans les colonies françaises, et qui a toujours été jugé sévèrement.

T. P. Bédard.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire des Canadiens-Français, par Benjamin Sulte. Ouvrage orné de portraits et de plans. Tome III. Montréal. Wilson & Cie., éditeurs, 89 rue Saint-Jacques. 1882.

Nous avons déjà rendu compte aux lecteurs de la *Revue Canadienne* des deux premiers volumes de cet important ouvrage. * Le tome troisième parle de ce que nous pourrions appeler l'époque de transition dans l'histoire du Canada (1646-1661). La colonie à peine fondée lutte encore contre les Iroquois qui la mettent plus d'une fois en danger. Elle ne reçoit que de faibles secours de la mère-patrie et l'œuvre de la colonisation ne fait que peu de progrès. Montréal semble prospérer plus que les autres villes de la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve lui amène un renfort assez considérable de colons et l'on jette solidement les fondements de la future métropole du Canada. Grâce à sa position avancée, Montréal sert d'avant-poste contre les Iroquois et arrête plusieurs fois leurs hordes indisciplinées.

Nous allons suivre, en appréciant ce livre, la méthode que nous avons employée pour les deux autres volumes, nous contentant d'examiner les jugements de l'auteur. M. Sulte prend toujours fait et cause pour les habitants ; c'est une espèce de lit de Procuste auquel il ramène tout. Malheureusement ce point de vue fait de son livre un plaidoyer plutôt qu'une histoire. Le vrai historien ne doit pas avoir de parti pris. Les habitants ont pu avoir bien souvent raison, mais ils n'étaient point infaillibles. Les Fran-

---

* Voir livraisons des mois d'août et de décembre 1882.

çais qui s'occupaient du Canada n'étaient pas uniquement des traiteurs ; ils étaient souvent animés des meilleures intentions et ils rendaient de grands services à la colonie. L'historien doit à tout le monde une égale justice.

Ce qu'il y a de plus grave dans ce troisième volume de M. Sulte, c'est le jugement qu'il porte au sujet des pères jésuites. En tout cela, M. Sulte va plus loin que les historiens qui l'ont précédé ; on pourrait même citer des écrivains protestants, comme M. Parkman, par exemple, qui se montrent moins hostiles à ces religieux. Mais M. Sulte ne paraît pas attacher une grande importance à la tradition historique. " L'Histoire du Canada, dit-il,* " a été écrite par trois classes d'hommes : les Français, qui n'ont " voulu y voir que les intérêts français ; les religieux, qui se sont " extasiés sur les missions, et les laïques, effrayés par la menace " des censures ecclésiastiques. Nous qui ne sommes ni Français " de France, ni prêtre, et qui ne craignons pas les censures ecclé- " siastiques, nous écrivons la vérité. Avec les gens qui ne se " gênent pas, dit un proverbe, il ne faut point se gêner : les jé- " suites ont joué leur rôle ici à notre détriment : ils n'ont pas de " titre à l'impunité."

Voilà la profession de foi de M. Sulte ; elle est tellement singulière que nous la reproduisons textuellement de peur que le lecteur ne nous accuse d'exagération. Nous pouvons en conclure que, suivant M. Sulte, tous nos historiens, tels que Garneau, Ferland, Faillon, Rameau, etc., etc., étaient ou bien des Français, ne voulant quand même voir que les intérêts français, ou des religieux " qui se sont extasiés sur les missions," ou enfin des laïques " effrayés par la menace des censures ecclésiastiques."

Seul parmi tous ceux qui se sont occupés de l'histoire du Canada, M. Sulte n'appartient à aucune de ces trois catégories et il peut écrire la vérité. Pour que nous ne doutions pas de cette conclusion, M. Sulte ajoute ces paroles assez extraordinaires : " Nous qui ne sommes ni Français de France, ni prêtre, *et qui ne* " *craignons pas les censures ecclésiastiques*, nous écrivons la vérité." Donc, toujours d'après M. Sulte, ni les Français de France, ni

* Vol. III, p. 138.

les prêtres, ni ceux qui craignent les censures ecclésiastiques n'ont écrit la vérité. Or comme tous les devanciers de M. Sulte se trouvent dans l'un de ces trois cas, suivant lui, ils ont tous blessé la vérité en écrivant l'histoire du Canada. Mais il y a plus. C'est parce que M. Sulte n'est pas "effrayé par la menace des censures ecclésiastiques" qu'il écrit la vérité. Donc, d'après l'opinion de notre auteur, l'Eglise ici s'oppose à ce que la lumière se fasse sur l'histoire du Canada et, parmi tous nos écrivains, il n'y a guère que M. Sulte qui ait le courage de braver ses foudres et d'écrire la vérité.

Voyons donc ce qu'ont fait ces malheureux jésuites qui sont la cause de cette boutade. M. Sulte les accuse, 1° de s'être imposés au Canada et d'avoir été à charge à la compagnie des Habitants; 2° d'avoir intrigué à Rome pour faire nommer évêque de Québec l'un de leurs membres; 3° d'avoir négligé entièrement les habitants pour ne s'occuper que des sauvages; 4° d'avoir essayé à convertir les Iroquois au détriment de la colonie.

Nous examinerons successivement ces quatre chefs d'accusation et nous verrons quelle preuve M. Sulte porte à l'appui de ses assertions.

D'abord, les jésuites se seraient imposés à la colonie et auraient été à charge à la compagnie des Habitants. Nous cherchons en vain la preuve de cet avancé. Au contraire, en feuilletant l'ouvrage de M. Sulte lui-même, nous trouvons à la page 18 du volume deuxième ces paroles: "Il paraîtrait que le nouveau vice-roi (le "duc de Ventadour) appuya vivement le projet déjà formé d'en-"voyer les jésuites au Canada seconder les récollets, et que ceux-"ci, loin d'y mettre des entraves, insistèrent pour que la chose se fit." Donc les jésuites ont été envoyés dans la colonie; ils n'ont jamais songé à s'imposer au pays.

M. Sulte nous laisse sous l'impression que les jésuites ont empêché le retour des récollets? Le père Leclerq, récollet, cité par M. Sulte, * ne va aussi loin, il dit que lorsque les récollets essayaient d'obtenir leur retour, ils reçurent des lettres de recommandation "du révérend père provincial des jésuites et du révé-

* Tome III, pages 28 *et seq.*

" rend père Lallemant, supérieur de la maison professe qui était " alors en France, supérieur des missions, celui-ci nous promet- " tant toutes sortes de faveurs lorsqu'il serait au pays ; il voulut " bien en écrire une lettre de protestation à notre révérend père " provincial et à la province, si bien que nous ne désespérions " pas encore de notre retour."

Mais les jésuites ont reçu des secours de la compagnie des Habitants pour les missions et ces secours pesaient sur les habitants eux-mêmes. Cette accusation est de la plus insigne mauvaise foi. La compagnie des Cent-Associés s'était obligée de payer toutes les charges de la colonie, telles que traitements des gouverneurs et autres officiers et soutien des ecclésiastiques. Quand la compagnie des Habitants se fit céder le monopole de la traite en 1651, elle accepta de payer à la place de la compagnie des Cent-Associés les " dépenses ordinaires qu'elle faisait ci-devant pour l'entretien " et appointements des *ecclésiastiques*, gouverneur, lieutenants, ca- " pitaines, soldats et garnisons dans les forts et habitations du " dit pays." * Les habitants acceptèrent toutes ces obligations en échange du monopole de la traite.

Dans une note à la page 150 de son troisième volume, M. Sulte dit : " En 1651, les jésuites avaient fait demander à Rome de " nommer évêque l'un d'entre eux." Voyons un peu. A la page 31 du même volume, M. Sulte reproduit une lettre par laquelle la compagnie des Cent-Associés prie le général des jésuites à Rome de consentir à ce que l'un des membres de la compagnie de Jésus soit nommé évêque de la Nouvelle-France. Les jésuites ne paraissent pas en ceci, la requête est faite au nom des Cent-Associés. Il est vrai que la lettre dit que quand la demande de ces derniers a été proposée au conseil des choses ecclésiastiques, le père Paulin, confesseur du roi, s'y trouvait, mais l'initiative vint entièrement de la compagnie des Cent-Associés. Il faudrait supposer toutes sortes de choses pour y voir des intrigues de la part des jésuites, et ce n'est pas avec des suppositions qu'on écrit l'histoire. Du reste, en parlant du choix de l'évêque, M. Sulte dit, à la page 150 du même volume : " La reine-mère, Anne

* Voir tome II, pp. 29 et 136 de l'ouvrage de M. Sulte.

" d'Autriche fut d'avis que, pour remplir cette place, on choisit " l'un des anciens missionnaires, et jeta même, dit-on, les yeux " sur le père Paul le Jeune, qui avait gouverné la mission pen- " dant plusieurs années et qui était alors à Paris fort occupé de " la direction des âmes, et dans une grande estime de sainteté et " de prudence ; mais les jésuites représentèrent que leur institut " ne leur permettait pas d'accepter cette dignité, et lui propo- " sèrent l'abbé de Montigny, qui fut agréé." M. Sulte ajoute en note que, craignant d'être mal accueillis, les jésuites préférèrent s'effacer, mais c'est encore une supposition entièrement gratuite que M. Sulte ne prend nullement la peine de prouver. Les jésuites ont refusé trop de dignités dans l'Eglise pour qu'on puisse les accuser sans preuve, d'avoir ambitionné un évêché comme celui de Québec au dix-septième siècle. Du reste, l'institut des jésuites leur défend absolument d'accepter de semblables dignités.

Mais l'accusation sur laquelle M. Sulte semble surtout insister, c'est que les jésuites négligèrent les habitants pour ne s'occuper que des sauvages. Ainsi à la page 67 du troisième volume, après avoir cité une lettre de la Vénérable Mère de l'Incarnation, il ajoute : " Ceci est daté de 1652. Il n'y avait pas encore un seul " garçon français instruit par les jésuites." Nous continuons à réfuter M. Sulte par lui-même ; puisqu'il semble récuser tous les historiens en bloc, c'est le plus sûr moyen. Donc si le lecteur veut bien ouvrir le deuxième volume de l'*Histoire des Canadiens-Français*, il pourra lire à la page 86 ces paroles. M. Sulte parle de l'année 1635. " Déjà les pères Lallemant et de Quen (jésuites) " *avaient commencé une école pour les fils des Français.*" Et après avoir dit que quelques Hurons furent instruits au collège des jésuites, fondé en 1635, l'auteur ajoute : " Les sauvages n'y res- " tèrent pas longtemps attachés ; car en instruction religieuse et " profane, comme en agriculture, nous n'avons jamais pu rien " gagner sur leur esprit ; mais les enfants des familles françaises " trouvèrent dans le collège des jésuites l'éducation qui a fait " d'une notable partie des anciens Canadiens, des hommes aptes " à remplir tant et de si belles carrières qu'on s'en étonne aujour- " d'hui." M. Sulte se fait aussi cette question qui serait absurde si vraiment, en 1652, les jésuites n'avaient pas encore instruit un

seul garçon français. "Est-ce au collège des jésuites que fut re-
" présentée en 1640 une tragi-comédie, sous la direction de Mar-
" tial Piraube, notaire à Québec et secrétaire du gouverneur?"
Or cette tragi-comédie fut représentée en français.

M. Sulte accuse aussi les jésuites d'avoir essayé, au détriment de la colonie de convertir les Iroquois, quand ces derniers affectaient d'une manière hypocrite de vouloir embrasser la foi. Il déplore "l'aveuglement des jésuites qui, sans se préoccuper du " sort des habitants, couraient au martyre comme des soldats " lancés à la gueule des canons." Nous croyons que les jésuites pourraient très bien plaider coupables à cette accusation. M. Sulte prétend que la mission iroquoise a fait du tort à la colonie; il ne le démontre pas. Bien plus, il sera obligé de constater plus loin que les pères jésuites, établis chez les Iroquois, ont plus d'une fois rendu des services inappréciables à la Nouvelle-France, tellement que les Anglais ont toujours cherché à les faire expulser des cantons.

L'espace nous manque pour faire une réfutation complète et raisonnée des accusations que M. Sulte porte contre les jésuites; ne pouvant faire mieux, nous avons préféré analyser sa preuve et le lecteur tirera lui-même ses conclusions. Nous regrettons infiniment que M. Sulte ait cru devoir faire ces assertions que rien, même son point de vue de l'intérêt des habitants, ne justifie.

Sans cette boutade qui nous semble irréfléchie, l'histoire de M. Sulte serait l'un des meilleurs ouvrages qu'on ait écrit sur l'histoire du Canada. Rien dans les antécédents de l'auteur ne faisait prévoir cet esprit frondeur qu'il montre aujourd'hui. Serait-ce une influence nouvelle et inavouée? Mais, à moins qu'il ne change sa manière de voir, il n'est pas difficile de prévoir le sort de son livre. Les imitateurs de Paul Bert n'ont jamais rencontré de sympathies chez notre population.

En résumé, M. Sulte accuse, mais il ne prouve pas. Celui qui veut innover dans l'histoire, qui veut la présenter sous un nouveau point de vue, doit donner à chaque pas les preuves péremptoires qui justifient ses jugements. Or M. Sulte ne le fait

pas ; il ne produit sur le sujet aucun document nouveau de quelque importance. Ce n'est donc pas là de l'histoire. *

Il y a d'excellents chapitres dans ce troisième volume de M. Sulte. Il défend victorieusement notre pauvre hiver qu'on a tant calomnié. Il fait une peinture saisissante des mœurs des anciens Canadiens, il nous parle de leurs plaisirs et de leurs peines, de leur courage et de leurs sacrifices. Son chapitre sur la Saint-Jean-Baptiste est surtout d'un grand intérêt. Nous voudrions faire ici de nombreuses citations, mais nous avons été trop long. Nous regrettons que notre tâche de critique nous ait imposé le devoir de faire des réserves aussi graves, mais la vérité avant tout ! Du reste, nous prenons la défense de notre histoire et M. Sulte lui-même ne saurait nous en blâmer.

P. B. MIGNAULT.

---

* M. Sulte voudrait-il nous dire à quel ouvrage il a emprunté cette citation de Bossuet qu'il rapporte à la page 137 du volume troisième ?

UNE ÉTRANGÈRE.

(*Suite.*)

XVII

Lucia obéit, tout en se demandant ce que pourrait faire Sa Seigneurie si elle avait la hardiesse de ne pas se rendre à ses ordres; et ce n'était pas qu'elle parût incapable de résistance. Lorsque, quelques minutes plus tard, la jeune fille se tenait penchée à la fenêtre de sa chambre, ses joues étaient brûlantes et ses mains tremblaient.

— Je crois que j'ai été bien maladroite, se dit-elle; j'en suis même sûre... mais... mais ce sera comme une sorte d'apprentissage. J'étais si pressée de commencer l'essai de mon courage, que je n'ai pas suffisamment pesé mes mots. Il aurait mieux valu attendre le moment où les bonnes raisons ne m'auraient pas manqué. Je n'en avais pas encore assez, et j'ai été plus agressive qu'il ne convenait. Octavia n'est jamais agressive. Je me demande si je n'ai pas été impertinente; il me semble que j'avais un peu envie de l'être. Il faut que j'apprenne à me posséder, à demeurer de sang-froid et à n'être que franche.

Elle se mit alors à regarder un moment par la fenêtre.

— Ma bravoure n'a pas été si grande, se dit-elle un peu à contre-cœur. Je ne lui ai pas dit que M. Burmistone était là. Je n'aurais jamais osé. Après tout, j'ai bien peur d'être *lâche;* ceci en a l'air, assurément.

XVIII

— Lady Théobald va y mettre un terme. — Telle fut la remarque générale.— Rien de semblable n'aura, certainement, plus lieu.

Voilà ce qu'on disait le soir de la première réunion dans le jardin de miss Belinda, en même temps qu'on y prédisait le prochain départ de M. Francis Barold.

Mais l'événement ne confirma pas ces deux prophéties. M. Barold ne retourna pas à Londres; et, chose étrange à dire, on vit nombre de fois Lucia jouer au croquet avec miss Octavia Bassett, et l'on apprit qu'elle passait des soirées entières avec elle.

Peut-être était-ce le résultat d'une invitation faite par miss Belinda à Sa Seigneurie, qui avait amené ces rencontres extraordinaires.

Miss Belinda avait fait, en effet, une visite particulière à Sa Seigneurie, afin de bien lui expliquer sa situation.

— Je suis si horriblement timide à propos de toutes choses, dit-elle, en versant presque des larmes, et je crains si fort de m'en rapporter à moi-même, que je sens, en vérité, que cela est une rude épreuve. Cette chère enfant a un cœur si tendre! je vous assure, chère lady Théobald, qu'elle a le cœur tendre, qu'elle est innocente et incapable de mal faire. Oui, je dis bien, si innocente qu'il semble cruel de la juger avec sévérité. Si elle avait eu l'avantage d'avoir été aussi bien élevée que la chère Lucia, je suis convaincue que sa conduite aurait été des plus exemplaires. Elle s'aperçoit bien elle-même qu'elle a des défauts; je vous assure qu'elle en a conscience. Hier soir, ne m'a-t-elle pas justement dit, de cette façon qui lui est particulière, après qu'elle était demeurée assise en paraissant réfléchir profondément quelques minutes, ne m'a-t-elle point dit: "Je ne serais pas étonnée que l'on me trouvât beaucoup mieux si je ressemblais davantage à Lucia Gaston." Vous voyez quel tour ont pris ses idées; elle admire tant Lucia!

— Hier soir à dîner, dit lady Théobald gravement, Lucia m'a dit que, pour son compte, elle admirait beaucoup votre nièce.

Miss Belinda rougit, et sa figure s'éclaira visiblement.

— Vraiment, l'a-t-elle dit? s'écria-t-elle. Oh! combien Octavia sera heureuse de le savoir. Elle l'a dit vraiment?

Mais, avertie par une certaine froideur dans la contenance de Sa Seigneurie et dans l'absence de toute réponse, elle modéra l'expression de son contentement. Elle se mit à faire presque des excuses de sa hardiesse.

— Cette jeunesse est moins portée que nous à la sévérité, et la gentillesse d'Octavia...

— Je pense, interrompit lady Théobald, que Lucia a été élevée à comprendre que le corps est chose corruptible et destinée à périr et que la seule beauté n'est pas d'un grand prix.

Miss Belinda soupira de nouveau.

— Cela est bien vrai, s'empressa-t-elle de répéter avec humilité, absolument vrai.

— Il faut espérer que le séjour d'Octavia à Slowbridge sera de quelque profit pour elle, dit lady Théobald de son air le plus sentencieux. L'atmosphère en est toute différente de celle qui l'a environnée pendant la première période de son existence.

— Je ne doute pas qu'il ne lui soit très profitable, répondit vivement miss Belinda. La société habituelle de jeunes personnes bien élevées et de bonnes manières ne saurait que lui être très utile. Une compagne comme Lucia, si vous vouliez bien permettre qu'elle vînt de temps en temps passer quelques soirées chez nous, ne pourrait que lui faire faire de grands progrès et modifier heureusement ses façons d'être. M. Francis Barold me semble être... Oui, il est, je pense, de cet avis; je me le suis, du moins, imaginé d'après quelques mots qu'il a laissé tomber.

— Francis Barold? répéta lady Théobald, et qu'a pu dire Francis Barold?

— C'était, en vérité, peu de chose, reprit avec hésitation miss Belinda, mais..... mais je n'ai pu m'empêcher de voir qu'il se livrait involontairement à des comparaisons. Octavia était en train d'enseigner à M. Poppleton à jouer au croquet; elle était tant soit peu excitée par le jeu, peut-être trop libre de manières,

mais de la façon la plus innocente, tout à fait innocente, sans la moindre intention, comme il est d'usage chez les jeunes filles, et j'ai vu M. Barold jeter, tout en la regardant, les yeux sur Lucia, qui était près de là, et lorsque je lui ai dit : " Vous songez, sans doute, au contraste qui existe entre elles ? " il m'a répondu : " Oui, elles diffèrent grandement, cela est vrai." Et j'ai dû, à coup sûr, reconnaître que ce n'était pas ma pauvre Octavia qui avait l'avantage. Elle le sent elle-même parfaitement, j'en suis sûre ; elle m'a choquée, l'autre jour, au delà de toute expression, en me disant qu'elle avait demandé à M. Francis Barold s'il ne pensait pas qu'elle fût coquette, et qu'elle était sûre qu'il la trouvait telle. Pauvre enfant ! elle ne se doute évidemment pas de l'effrayante portée de telles paroles.

— Un homme comme Francis Barold en comprend parfaitement la portée, dit lady Théobald. Il est déplorable que votre nièce ne puisse être amenée à envisager ce que sera sa situation dans le monde si elle se fait une pareille réputation. Les hommes, aux jours où nous vivons, sont timorés et redoutent beaucoup de telles dispositions.

— Cette effrayante conclusion épouvanta tellement la pauvre miss Belinda par sa solennité, qu'elle ne put s'empêcher d'en faire part à Octavia, tout en regrettant que cela ne produisît pas l'effet qu'elle en espérait.

— Ce serait tant mieux, répliqua sa nièce, si les hommes pouvaient devenir plus timorés qu'ils ne le sont actuellement ; je n'y fais nul obstacle ; on en a toujours une douzaine qui papillonnent autour de vous, qui ne font que vous ennuyer, qui ne cessent de vous inviter à danser quand ils ne savent pas danser du tout, mais seulement déchirer vos robes et vous marcher sur les pieds. S'ils pouvaient devenir timorés, ce serait tout bénéfice.

Pour miss Belinda, qui certainement n'avait pas souvenance d'avoir jamais vu personne du sexe fort papillonner autour d'elle, c'était chose pénible à entendre.

— Ma chère... ma chère, ne parlez point ainsi, il semblerait vraiment que cela vous fût arrivé.

Octavia, se retournant vers elle, se prit à regarder sa tante toute

rougissante. Elle ne se permit d'abord aucune remarque, mais une pensée singulière se fit peu à peu jour dans son esprit.

— Chère tante Belinda, finit-elle par dire, est-ce que jamais personne..... personne ?...

— Oh ! non, ma chère. Non, non ! je vous en donne ma parole, s'écria miss Belinda avec un frémissement impossible à décrire. Ah ! Dieu ! non, de pareilles... de pareilles choses arrivent rarement, très rarement à Slowbridge et, en outre, il m'aurait été impossible de l'imaginer. Jamais, en vérité, je ne l'aurais supporté.

Elle était si décontenancée, sa réserve et sa modestie étaient si offensée à cette seule pensée, qu'elle fut au moins une demi-heure sans pouvoir reprendre possession d'elle-même. Octavia, comprenant que c'était là un sujet sur lequel il n'était pas prudent d'insister, n'ajouta que ce seul mot de commentaire :

— Bonté divine !

XIX

A son grand étonnement, Lucia vit qu'il lui était accordé des libertés nouvelles. Elle avait la permission de passer fréquemment l'après-midi avec Octavia ; et, en plusieurs occasions, cette dernière et miss Bassett furent engagées à prendre le thé à Oldclough, Francis Barold étant le seul étranger invité avec elles.

— Je ne comprends pas ce que cela peut signifier, et il me semble cependant que cela doit signifier quelque chose, dit Lucia à Octavia. En tout cas, c'est fort agréable. On ne m'avait jamais permis auparavant pareille intimité avec personne.

— Peut-être, suggéra judicieusement Octavia, lady Théobald se figure-t-elle qu'en me voyant souvent, vous en aurez bientôt assez de moi, et que je puis, du moins, de cette façon, vous être utile.

— Plus je vous vois, dit Lucia avec un petit air sérieux, plus je vous aime et plus je vous comprends. Vous n'êtes pas du tout ce que je vous avais cru d'abord, chère Octavia.

— Je ne sache pas qu'il y ait beaucoup de difficulté à me comprendre.

— Beaucoup, au contraire; vous êtes souvent une énigme pour moi. Vous paraissez si franche, et cependant on vous connaît très peu. Par exemple, continua Lucia, qui croirait que vous avez une nature si affectueuse ?

— Suis-je donc si affectueuse ?

— Oui, répondit Lucia, je suis sûre que vous êtes très affectueuse. Je l'ai découvert peu à peu; vous souffririez tout pour quelqu'un que vous aimeriez.

Octavia se prit à réfléchir.

— Oui, dit-elle à la fin, c'est vrai.

— Vous aimez beaucoup miss Bassett, continua Lucia, comme si elle tenait Octavia à la barre de son tribunal. Vous aimez beaucoup votre père, et je suis certaine qu'il y a d'autres personnes encore que vous aimez extrêmement..... *extrêmement.*

Octavia réfléchit un moment.

— Oui, il y en a, mais ici personne ne se soucierait d'elles, de sorte que je ne veux pas en entretenir des indifférents. Vous aussi vous ne voudriez pas occuper les autres des gens que vous aimez.

— C'est *vous* qui ne le voudriez pas, repartit Lucia, vous êtes, dans un certain sens, assez semblable à Francis Barold, mais, dans un autre sens, vous êtes bien différente. Francis Barold ne veut jamais laisser voir son émotion, et il est si préoccupé de se retrancher comme derrière un mur, qu'on est tenté de penser qu'il se tient toujours sur ses gardes. Il semble craindre incessamment quelque indiscrétion. Pour vous, on n'en saurait dire autant; aussi personne ne vous soupçonne. Je ne vous avais pas jusqu'à présent soupçonnée.

— Et de quoi me soupçonnez-vous maintenant ?

— Je vous soupçonne d'être une personne dans la tête de laquelle il se passe beaucoup de choses, répondit affectueusement Lucia, et, en outre, d'être une personne remarquablement intelligente et très bonne.

Octavia se tut pendant quelques instants.

— Je pense, dit-elle, en rompant ce silence, que vous découvrirez bientôt que c'est là une grande erreur.

— Non, jamais, répliqua Lucia rayonnante d'enthousiasme, et je sens que j'aurai beaucoup à apprendre de vous.

Cette idée parut si extraordinaire à Octavia, qu'elle en fut embarrassée et qu'elle en devint toute rouge.

— C'est moi, dit-elle, qui aurais, je crois, beaucoup à apprendre; je passe ma vie à faire des choses qui effrayent ma tante Belinda, et vous savez ce que les autres pensent de moi.

— Octavia, répondit Lucia avec une charmante naïveté, supposez que nous essayions de nous aider l'une l'autre. Si vous voulez me dire par où je pèche, je m'efforcerai d'avoir le courage d'en faire autant avec vous: ce sera d'un bon régime pour moi. Ce qui me manque le plus, c'est le courage et la franchise, et je suis sûre qu'il me faudra de grands efforts pour me décider à vous signaler vos... vos erreurs.

Octavia la regarda avec une admiration mêlée de respect.

— Voilà, dit-elle, une magnifique idée.

— Êtes-vous bien sûre, murmura Lucia, êtes-vous bien sûre que vous ne m'en voudrez pas des choses que j'aurai à vous dire; elles sont bien insignifiantes en elles-mêmes et à peine dignes qu'on en parle.

— Dites-m'en une à l'instant même, dit Octavia.

— Oh ! non, s'écria Lucia, pas tout de suite, je vous en prie.

— Grand Dieu ! ce sont donc des vérités bien dures à entendre. Pourquoi reculez-vous ainsi; elles ne deviendront pas moins désagréables demain, et c'est mal commencer que de vous refuser à m'en dire une seule à présent. Avez-vous peur ? Ce n'est pas bon signe pour vous de vous effrayer pour si peu de chose.

Lucia comprit qu'elle avait tort et s'efforça de reprendre contenance.

— Non, dit-elle, il n'en est rien; cela m'arrive toujours ainsi. Je me dis continuellement que je vais être courageuse et franche et, à la première épreuve, je me sens faiblir. Je vous dirai, cependant, quelque chose..

Ici, elle s'arrêta court et regarda Octavia, comme si elle se sentait coupable.

— C'est une chose, il me semble qu'à votre place, je voudrais faire, balbutia Lucia; une chose d'ailleurs bien insignifiante.

— Allez donc, reprit Octavia avec quelque inquiétude.

La respiration de Lucia était comme suspendue, elle respira enfin et continua timidement en rougissant de son audace.

— Si j'étais à votre place, je pense que, peut-être...., oui, peut-être bien que..., je ne porterais pas mes cheveux.... aussi bas que vous le faites sur le front.

Octavia quitta brusquement sa chaise et courut à la glace qui était sur la cheminée. Elle y regarda l'image de sa jolie figure étonnée et portant la main aux petites mèches soyeuses et blondes qui bordaient ses sourcils, elle se retourna vivement du côté de Lucia.

— Est-ce que cela ne me va pas bien ? demanda-t-elle avec quelque animation.

— Oh ! si, très bien, répondit Lucia.

Grande surprise d'Octavia.

— Alors, pourquoi ne voulez-vous pas que je les garde ? Que voulez-vous dire ?

Lucia sentit que sa position devenait très délicate ; elle se mit à joindre les mains et tâcha de reprendre courage, mais elle était plus rougissante que jamais.

— Cela vous fera l'effet d'être un peu puéril si je vous le dis, répliqua-t-elle ; mais je crois que j'aurais tort de ne pas vous le dire. Ces mèches de cheveux, comme vous les portez, semblent être ce qui caractérise le plus tous les affreux portraits d'actrice. J'en ai vu à l'étalage des boutiques, lorsque j'ai été à Harriford avec ma grand'mère. C'étaient de si vilaines femmes, quelques-unes du moins, et si peu vêtues, que je n'ai pu m'empêcher de penser que je n'aimerais pas à leur ressembler en quoi que ce soit et.....

— Est-ce que cela fait que je leur ressemble ?

— Oh ! très peu, répondit Lucia, très peu vraiment, cependant...

— Cependant, après tout, c'est la même chose.

— Oh ! oui, mais si peu, répondit Lucia, si peu... que ce n'est peut-être pas une raison...

Octavia se regarda de nouveau dans la glace.

FRANCIS BURNETT.

(*A continuer*)

REVUE POLITIQUE

Le parlement fédéral, ouvert à Ottawa le 7 février, a légèrement détourné les esprits de la scène politique de Québec. Mais cette distraction n'a pas duré. Pour nous, Canadiens-Français, la législature de Québec a des attraits contre lesquels les trois ou quatre cents législateurs qui règlent nos destinées fédérales essayeraient en vain de lutter.

On ne discutait cependant, à Québec, que des questions d'un intérêt bien ordinaire. Mais la disparition de quelques-uns des personnages qui avaient joué les rôles principaux dans les sessions précédentes, l'apparition inopinée d'un nouveau ministère dans des circonstances particulières, et le mécontentement connu d'une partie des conservateurs faisaient penser qu'il pouvait surgir, dans le cours de la session actuelle, quelques incidents inattendus.

Plusieurs députés dont l'attitude future se posait comme une énigme avant l'ouverture des chambres se sont montrés, dès le premier vote, partisans fermes du ministère. Seul M. Beaubien, député d'Hochelaga, a conservé la réserve et la liberté de mouvements dont il avait fait preuve antérieurement. Il a été suivi, quelquefois, par cinq ou six députés conservateurs qui avaient désapprouvé la vente du chemin du Nord.

La majorité ministérielle s'est ainsi tenue, presque constamment, entre trente et quarante voix, dans une chambre composée de soixante et cinq membres.

Les commencements des débats, cependant, ont donné lieu de croire qu'il ne régnait pas une harmonie parfaite dans les rangs ministériels. Le gouvernement dût, en face d'une résistance inattendue, modifier considérablement plusieurs de ses projets de loi. Il ne contrôlait pas parfaitement sa majorité — c'était évident.

Dans le but de forcer les municipalités à contribuer davantage

à certaines dépenses dont le fardeau assez lourd tombe tout entier sur le gouvernement, le ministère proposa que l'entretien des prisonniers fût dorénavant à la charge des villes et des paroisses dans lesquelles les prisonniers seront appréhendés. La pension devait être de vingt-cinq centins. Plusieurs députés de la droite s'étant montrés hostiles à une taxe aussi forte, le gouvernement retira son projet de loi et lui fit subir les principales modifications demandées. Il réduisit de dix centins la pension demandée, et il restreignit l'application de la loi à diverses genres de délits.

La discussion du budget a occupé les députés assez longtemps. L'état financier de la province — état grave quoique non désespéré — a été considéré sur toutes ses faces. Mais on a eu de nouveau la preuve que les longues discussions ne sont pas celles qui produisent le plus de résultats ; on n'est arrivé à rien de pratique. L'espoir de nos gouvernants repose tout entière, j'oserais dire, dans l'augmentation du subside fédéral. Or, il sera difficile de décider le gouvernement central à une démarche aussi importante.

Faute de mieux, on a diminué quelques items de la dépense probable ; on a retranché certains octrois d'argent et on en a établi d'autres. Le chiffre de la dépense contrôlable sera à peu près le même qu'auparavant.

Les personnes qui ont des droits à faire valoir contre le gouvernement provincial pourront recourir, maintenant, aux tribunaux ; mais il leur faudra, préalablement, la permission du lieutenant-gouverneur en conseil.

***

Le discours du trône, à Ottawa, annonce des projets de loi sur la question des licences pour la vente des boissons, et sur celle du travail dans les manufactures.

Le conseil privé d'Angleterre, dans une cause qui lui a été soumise, a enlevé aux gouvernements provinciaux le droit de réglementer la vente des boissons — droit qu'ils ont exercé depuis la confédération. Il leur a laissé, cependant, le droit d'en tirer un revenu pour les fins provinciales et municipales. On attend avec anxiété la mesure promise.

Au sénat, les membres français ont de nouveau protesté contre la persistance du gouvernement à ne pas leur donner un ministre de leur race dans la chambre haute. Cette année, M. Blanchet ayant été remplacé à la présidence de la chambre basse par M. Kirpatrick, l'élément français devait avoir, selon la coutume, la

présidence du sénat. Mais M. MacPherson continue d'occuper ce poste éminent. Pour comble, l'adresse n'a pas été proposée en français, cette année, à la chambre des communes.

Le premier mois d'une session à Ottawa est généralement consacré aux dispositions préliminaires. Les comités se forment, les projets de loi s'élaborent et s'impriment, puis le travail véritable commence. A la fin de février, les chambres ont été fortement distraites par les élections d'Ontario. Les sièges de nos législateurs sont même restés presque tous vides pendant une semaine, tant la bataille était acharnée et tant elle exerçait d'attraction.

Le résultat n'a pas été favorable au ministère Mowatt, libéral. Sa majorité a été tellement diminuée que l'on considère comme douteux son maintien au pouvoir. Selon les torys, le ministère n'a que six voix de majorité ; selon les grits, il peut compter sur dix ou douze voix.

L'épreuve électorale devra probablement recommencer bientôt. Les partis étant ainsi divisés, aucun ministère ne peut gouverner.

Le comté de Russell a élu un Canadien-Français, M. Robillard. Un autre député de notre race, impossible à reconnaître sous son nom anglifié, M. White (Leblanc), a été victorieux dans le comté d'Essex situé à l'extrémité occidentale de l'Ontario. M. Evanturel n'a été battu que par quelques voix dans Prescott.

C'est ainsi que la race française conquiert peu à peu ses positions dans le nord de l'Amérique. Les dépêches nous ont annoncé dernièrement qu'un Acadien, monsieur Leblanc, a été appelé à former partie du ministère de la Nouvelle-Ecosse. M. Landry est ministre de la couronne au Nouveau-Brunswick depuis plusieurs années.

***

L'agitation irlandaise semble faire trève en présence du drame judiciaire qui déroule ses péripéties à Dublin. Tout indique que la police anglaise a mis la main sur les meurtriers de lord Cavendish. Les accusés, amenés pour la première fois devant la justice, ont nié avec mépris et tourné en ridicule l'accusation. Leur contenance était un défi plutôt qu'autre chose. Mais la bravade a fait place à la surprise et à la crainte lorsque le charretier jusque là introuvable qui avait conduit les assassins à Phœnix Park s'est présenté comme témoin à charge. Ce n'était qu'une première surprise, cependant. L'apparition du conseiller de ville Carey, dans la boîte des témoins, a été un véritable coup de théâ-

tre. Il se dénonça lui-même comme ayant participé au meurtre et comme faisant partie d'une association criminelle secrète. Il identifia ses complices.

La sensation fut grande dans le monde irlandais à la lecture de ce témoignage. Carey est traité de traître, de menteur et de parjure. La presse anglaise ajoute foi à ses dires.

La police anglaise n'a pu cependant, malgré ces révélations, mettre la main sur le chef de cette association occulte, désigné par Carey comme le No 1. C'est de cet homme qu'était venu l'ordre d'assassiner lord Cavendish et son secrétaire.

***

La France traverse une période de véritable anarchie gouvernementale. Dans l'espace d'un mois et demi, elle a eu trois ministères différents. Et le dernier venu, celui qui a pour chef M. Jules Ferry, ne paraît pas destiné à vivre longtemps.

Le sénat s'est trouvé en conflit avec la chambre des députés sur la mesure relative à l'expulsion des princes. Sans vouloir aller aussi loin que la chambre basse, la majorité du sénat—majorité républicaine—voulait cependant faire quelque chose qui montrât sa tendance à fouler au pied les grands principes de la liberté et de l'égalité, quand il s'agit des membres des anciennes familles royales. Il vota la proposition Waddington, d'après laquelle les princes qui feront acte de prétendant seront bannis de France après procès en cour d'assise ou devant le sénat.

Cette modification ne fut pas goûtée par la chambre. Le ministère Fallières donna sa démission. Un député, M. Barbey, proposa un amendement plaçant les princes en dehors de la loi commune et donnant au gouvernement le droit de disposer de leur liberté. Mais le sénat ne voulut pas y concourir.

Pendant que la France discute et vote des lois arbitraires, elle néglige ses relations et ses intérêts extérieurs. L'Angleterre en profite pour asseoir définitivement sa prépondérance en Egypte. Le ministère changeant si fréquemment, la politique étrangère n'a pas de suite.

***

La grande personnalité de M. de Bismark est l'obstacle qui s'oppose à une entente acceptable entre le Vatican et la cour allemande. Le vieil empereur Guillaume est, paraît-il, bien disposé. Il est intervenu lui-même dans les négociations et une cor-

respondance a été échangée directement entre lui et Léon XIII. Cependant les difficultés ne sont pas encore aplanies, malgré les vues conciliantes et les concessions de la cour pontificale.

Les négociations semblables entre le pape et le czar paraissent suspendues. L'empereur des Russies jouit, depuis quelque temps, d'une tranquillité peu ordinaire dans ce pays du nihilisme. On annonce son couronnement pour le mois de mai prochain ; mais les chefs nihilistes, réfugiés en Amérique, disent que ce couronnement n'aura pas lieu.

GUSTAVE LAMOTHE.

NOTES LITTÉRAIRES

1883

2 février — Salle Victoria (Québec) — Seconde conférence par le Rév. P. Hamon, S.J, sur les îles de St Pierre et Miquelon. La première conférence sur le même sujet avait été donnée le 12 janvier.

6 février — Institut Canadien (Québec) — Elections des officiers pour l'année courante.

Président-Honoraire.—L. H. Fiset.
Président-Actif. — H. J. J. B. Chouinard.
Vice Président. — Adj. Turcotte, Alph. Pouliot.
Trésorier — L. P. Sirois.
Assistant-Trésorier. — J. E. Bardy.
Secrétaire-Archiviste. — E. Myrand.
Assistant-Sécrétaires-Archivistes. — Thomas Chapais, Victor Lemieux.
Secrétraire-Correspondant.— J. Frémont,
Assistant-Secrétaire-Correspondant.— L. P. Pelletier. J. E. Prince.
Bibliothécaire.— Dr A. Vallée.
Curateur de Musée.— Dr J. A. Venner.

Bureau de Direction.— Le Président Actif, les Vices-Présidents, le Trésorier, le Secrétaire-Archiviste, le Secrétaire-Correspondant, le Bibliothécaire, le Curateur du Musée, Révérend C. Légaré, M. le curé de Québec, Rév. M. Bégin, Hon. Flynn, Hon. Rémillard, Hon. Garneau, Hon. Blanchet, MM. D. J. Montambault, T. LeDroit, F. E. Hamel, Chs. Joncas, S. Lesage, Jules Tessier, Victor Bélanger, P. J. Jolicœur, Thomas Chapais.

7 février — Cercle catholique (Québec) — Conférence par M. J. C. Chapais, sur la Sylviculture.

11 février — Union catholique (Montréal) — Conférence par M. P. B. Mignault, sur l'Empereur Frédéric II et la Papauté.

13 février. — Institut Canadien Français (Ottawa) — M. B. Sulte traite d'une certaine période de l'histoire du Canada.

14 février. — Catholic Club (Montréal) — Conférence par le Rév. P. Ryan, S.J. — Sujet : " On poetry ".

14 février. — Halle Montcalm (Québec) — Conférence par M. A. Michel. Sujet : La puissance mécanique des moteurs.

18 février. — Union Catholique (Montréal) — Conférence par le rév. P. Hamon, S.J. Sujet : Les Conférences de la St-Vincent de Paul ; historique, but, etc.

18 février. — Institut Canadien (Lévis) — Conférence par M. J. P. Tardivel : Sujet : Trois mois aux États-Unis.

19 février. — Hôtel-de-Ville (Trois-Rivières) — Conférence par le Rév. P. Ponche, S.J. Sujet : La France.

20 février. — Institut Canadien (Québec) — Conférence par l'abbé P. N. Bruchesi. Sujet : Léon XIII et la Papauté.

21 février — Cercle Catholique (Québec) — Conférence par M. A. Michel sur la philosophie païenne.

22 février. — Université Laval (Québec) — Première conférence de l'hon. juge A. B. Routhier, sur la société domestique. Sujet : Le mariage.

22 février. — *L'Etendard* (Montréal) publie un article de critique littéraire signé Léon Lefranc, sur les conférenciers de Québec. Sujet de l'article : A. B. Routhier. Fin du dit article dans *l'Étendard* du 28 février.

23 février. — Institut St-Louis (Québec) — Conférence par M. Damase Bélanger. Sujet : Les jésuites au Canada.

25 frévrier. — Union Catholique (Montréal) — Causerie par M. le Sénateur Trudel. Sujet : Une visite à Goritz.

26 février. — Société historique (Ottawa) — Un comité est nommé pour rédiger la constitution de la société — Membres du comité, MM. B. Sulte, l'abbé Tanguay, A. D. DeCelles, Pascal Poirier, Dr. Thorburn, M. McCabe, Col. White, Dr Wikstead.

27 février. — Institut Canadien (Québec) — Conférence en langue anglaise par M. Georges Stewart. Sujet : Longfellow.

28 février. — Cercle Catholique (Québec) — Conférence par M. Thos Chapais. Sujet : La critique du chapitre X du troisième volume de *l'Histoire des Canadiens Français*, par B. Sulte.

28 février. — Halle Montcalm — Conférence de M. A. Michel. Sujet : La puissance mécanique des chutes d'eau.

Février. — Union commerciale (Québec) — Plusieurs conférences ont été données par MM. T. P. Bédard, Thos. Chase Casgrain et A. Michel. Elles portaient sur des sujets de commerce.

—. M. F. Marchand, député de St. Jean à l'assemblée législative de Québec, a été nommé membre titulaire de l'Académie des muses Santones, Royan (France). Les journaux qui annoncent cette nouvelle attribuent au sonnet suivant l'honneur fait à notre compatriote.

Non, jamais je n'ai pu fabriquer un sonnet
Sans mettre en désaccord le bon sens et la rime ;
Un son qui, dans huit vers, quatre fois résonnait,
En passant sur ma lyre avec un bruit de lime.

J'errais, sans rien trouver du plaisant au sublime,
Et, très nerveux, souvent, lorsque minuit sonnait,
Comme un pauvre forçat qui regrette son crime
Je rougissais des vers que ma main façonnait.

Puis, le cœur pénétré de doute et de colère,
Je déplorais tout bas mon peu de savoir faire,
En maudissant ma muse,..... et Pégase, en surplus ;

Mais, grand Dieu, voilà bien que sur lui je remonte
Et qu'insensiblement sous ma main il se dompte !...
Bravo !... j'ai mon sonnet !... on m'y prendra plus !

— Le journal *le Hâvre*, publié dans la ville du même nom, en France, écrit ce qui suit au sujet de notre poète national Octave Crémazie.

" Octave Crémazie ou Jules Fontaine, est décédé au Havre, le 16 janvier 1879 ; son acte de décès, inscrit sous les noms de Jules Fontaine, constate qu'il était âgé de 48 ans, célibataire, et qu'il est mort, rue Bernardin-de-St-Pierre, No 19, rue pour laquelle il devait avoir certaine prédilection, puisqu'elle porte le nom d'un de nos plus illustres écrivains.

" Il a été enterré seul dans le cimetière du Havre-Ingouville et sa tombe est entourée d'un grillage en bois, au bout duquel est plantée une croix portant cette inscription :

Jules Fontaine, âgé de 48 *ans, décédé le*
16 *janvier* 1879.
Priez pour lui.

"A quelle époque le poète est-il venu au Havre et pour quel motif a-t-il laissé sa patrie ?—C'est ce qu'il ne nous a pas été permis de savoir.

" Seulement nous pouvons dire qu'il s'était livré au commerce dans notre ville du Havre et qu'il y représentait la maison Bossange, de Paris, maison qui n'a pas été heureuse dans ses entreprises, ce qui a peut-être contribué à la fin prématurée du poète.

" Crémazie était logé chez des personnes très honorables, M. et Mme Malandin, et nous avons eu la joie d'apprendre, par elles, que ses funérailles, sans être somptueuses, ont été très convenables et que jusqu'à sa mort, il a pu jouir d'un bien-être relatif.

" Une partie de ses œuvres et ses livres ont été adressés du Havre à sa belle-sœur, 12 rue Buade, à Québec."

Février.— Articles littéraires contenus dans *l'Opinion-Publique* de ce mois — Numéro du 1er : Vieux livres, par A. D. DeCelles ; La corde à virer le vent, par Benj. Sulte ;— du 8 : De notre géographie, par Alph. Lusignan ; Expressions à noter, par E. Blain de St.-Aubin ; Les cieux et leurs habitants, par Giulio ; — du 15 : Les Bas-Vestiers par Giulio ; — du 22 : L'origine du langage, par Sylvain Forest.

février. — *L'Album des familles* — Écrits originaux : Trois poésies, par T. L. deux par Léon Lorrain et une par M. J. Marsile ; Le bon larron, par A. L. Desaulniers ; Bibliographies, informations etc.

Janvier et février. — Les *Nouvelles Soirées Canadiennes* ; janvier : 1. Le Canada (poésie), James Donelly ; 2. Pour les *Nouvelles Soirées Canadiennes* (1883), Arthur Buies ; 3. Chronique, Ernest Gagnon ; 4. Une audience chez M. Le Veuillot, J. C. Taché ; 5. Philosophie non chrétienne, A. Michel — Février : 1. Le canon de la citadelle (poésie), M. J. A. Poisson ; 2. Pleurez les morts (poésie), Napoléon Legendre ; 3. Chronique de Québec, Thos. Chapais ; 4. Au pays du soleil, A. B. Routhier ; 5. Philosophie non chrétienne (suite), A. Michel ; 6. Quelques poètes illettrées de Lotbinière, L. P. Lemay.

LOUIS LAFORCE

LES SYNDICS D'HABITATION

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

Dans l'ancien droit français on appelait syndic, ou procureur-syndic, ceux qui étaient élus dans les communautés pour avoir le soin des procès et des affaires de la société dont ils étaient membres.

Le syndic était chargé de répondre de la conduite du corps ; il faisait et recevait les mémoires qui regardaient les affaires ou les intérêts de la communauté ; il contrôlait et corrigeait les actions et les fautes des particuliers qui dépendaient de la communauté, ou du moins il les faisait blâmer ou réprimander dans les assemblées publiques. Dans le fond, le syndic était en même temps l'agent et le censeur de la communauté.

La plupart des compagnies de Paris et d'autres villes de France, comme les universités et les corps et métiers, avaient leurs syndics. *

Ceux qui forment un corps ou une communauté, dit Ferrière, † ne peuvent pas vaquer tous à ce qui regarde leur communauté ; ils peuvent préposer des personnes qui en prennent soin, auxquelles on donne ordinairement le nom de syndics. La nomination s'en fait par ceux qui composent la communauté, à moins que quelque loi eut autrement pourvu au choix des personnes. Ces nominations se font à la pluralité des voix par ceux qui ont droit de les nommer. On doit y observer les formalités requises, à peine de

---

* Guyot, verbo *Syndic.*

† Verbo *Syndic.*

nullité. Le pouvoir du syndic n'excède pas les bornes qui lui sont prescrites; et la communauté n'est tenue, par le fait de ce mandataire, que s'il a agi dans les limites de ses attributions, et si l'affaire a tourné à l'avantage du corps. Il répond de sa conduite envers ceux qui l'ont nommé et ces derniers sont tenus de ratifier ce qu'il a fait dans les limites de son mandat. Enfin, le syndic est obligé d'apporter dans sa gestion les mêmes soins et les mêmes diligences qu'un mandataire ordinaire; il répond de son dol et de sa faute légère ou grossière.

Les premiers colons du Canada avaient sans doute emporté de la mère patrie cette coutume légale d'un agent spécialement choisi pour défendre les intérêts de la communauté. Ils formaient dans la Nouvelle-France une communauté d'habitants ayant des intérêts homogènes à sauvegarder. C'est pourquoi on retrouve dans l'histoire du Canada sous la domination française cette institution du syndic appliquée aux habitants de la colonie.

Les historiens font mention, très sommairement à la vérité, d'un *syndic d'habitation*, ou *syndic des habitants;* voyons ce qu'a été véritablement cette institution dans la colonie.

***

En 1645 la compagnie des Cent associés ayant cédé la traite des pelleteries aux habitants de la colonie, ceux-ci se firent représenter par MM. de Repentigny et Godefroi. Cet abandon fut confirmé par un arrêt du 6 mars 1645.* Tous les colons avaient le droit d'être admis dans la nouvelle association, qui reçut le nom de *Société des habitants.*

Charlevoix † prétend que cet abandon eut lieu parce que la compagnie des Cent associés se lassait des dépenses qu'elle faisait pour la colonie. L'abbé Faillon ‡ est d'opinion que la cession du monopole aux colons leur était plus nuisible qu'utile et que la compagnie avait imposé par cet acte ses propres charges aux colons.

Cependant, il parait avéré qu'en 1646, c'est-à-dire un an après

* Edits et ordonnances, I, 28.
† I, 370.
‡ I, 492.

que la Société des habitants eut acquis le monopole de la traite, cette dernière avait reçu dans ses magasins plus de 160 poinçons de castor, représentant une valeur de plus de trois cent vingt mille livres. De plus, elle exporta une grande quantité de peaux d'ours, d'orignaux et de loutres.

Ce grand commerce, conduit par une société organisée dans la colonie, donna lieu à des jalousies et à des plaintes. Les directeurs voulaient augmenter leurs salaires et recevoir des indemnités pour des services extraordinaires. On porta plainte à la cour afin d'empêcher le renouvellement de semblables demandes.

C'est alors que le roi, le 27 mars 1647, adopta " un règlement pour établir un bon ordre et police en Canada . "

Ce règlement était une espèce de charte constitutionnelle; il contenait des germes de libertés populaires qui furent malheureusement étouffés plus tard.

Le préambule déclare que, " vu la requête présentée au Roi par ses sujets, habitants du Canada, contenant leurs plaintes sur les abus et malversations qui s'y commettent au fait des traites de pelleteries, il doit être promptement pourvu à y mettre un terme. "

Puis vient le dispositif renfermant les articles qui suivent. Le Roi établissait un conseil composé: 1° du gouverneur du pays; 2° en attendant qu'il y eut un évêque, du supérieur de la maison des jésuites, résidant à Québec; 3° du gouverneur particulier de Montréal. En leur absence, ils étaient remplacés par leurs représentants. Le conseil se réunissait en la maison commune, au lieu où était établi le magasin de Québec. Le conseil nommait un secrétaire pour garder les registres, recevoir et expédier les actes, commissions et résultats des délibérations, les délivrer à qui il appartenait. Le secrétaire pouvait aussi comme notaire et personne publique, recevoir tous autres actes et contrats entre les particuliers, faisant signer deux témoins avec les parties, conformément aux ordonnances gardées en France.

Ce règlement devait être lu, publié et enregistré au greffe du conseil pour y être gardé et observé.

Vers le commencement du mois d'août 1647, ce règlement parvint à Québec, où il était attendu avec impatience, car l'on espérait qu'il mettait fin aux troubles qui agitaient la compagnie des

habitants. Déjà dans une assemblée générale tenue au mois de juillet, M. Bourdon avait été nommé procureur-syndic; peu de jours après, il présentait la requête des habitants qui, en attendant un règlement définitif, mettaient de côté les anciens directeurs et confiaient le soin des affaires à M. de Montmagny, le gouverneur.

Le règlement définitif fut publié le 11 Août 1648, et il fut mis de suite à exécution. Il semble cependant, dit l'abbé Faillon, * n'avoir pas été du goût des principales familles qui jusqu'alors avaient pris la plus grande part dans le maniement des affaires. En pratique, le gouverneur général, par l'impossibilité de réunir les membres épars du conseil pouvait être très souvent le seul arbitre des affaires et représenter au fond tout le conseil. †

Ces règlements donnaient une part dans les affaires intérieures de la colonie aux habitants du pays, regardés comme naturellement intéressés à les bien conduire. Le conseil avait le droit de faire des lois locales; il réglait les affaires du commerce, décidait de la paix et de la guerre avec les nations sauvages, jugeait les différends entre les particuliers; il possédait des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, toujours néanmoins sous la direction du gouverneur-général. Les parlements de Paris et de Rouen, qui avaient déjà voulu s'immiscer dans les affaires de la colonie, et dont l'intervention à une telle distance ne pouvait qu'être nuisible, furent avertis que le Roi réservait à son conseil la révision des décisions du conseil de Québec et l'examen des affaires du Canada. Les règlements de police et les affaires municipales étaient aussi du domaine du gouverneur et de ses conseillers. On conçoit que dans les premiers temps de la colonie française, l'autorité de ces fonctionnaires devait être fort étendue et s'exercer d'une manière paternelle, sans qu'on s'attachât trop scrupuleusement aux formes suivies alors dans les parlements de France. ‡

***

Cet état de choses était loin d'offrir une garantie suffisante aux colons. Des malaises se faisaient sentir, des plaintes s'élevaient de

* *Titres des seigneuries*. p. 75. II, 97.

† Faillon, II, 87.

‡ Ferland, I, 365.

toute part. Le roi envoya des commissaires pour s'enquérir de l'état de la colonie et s'assurer des changements qu'il faudrait faire. Ces réformes devaient s'étendre à toute l'organisation intérieure, à commencer par le gouvernement lui-même. Le roi reprit possession de la colonie des mains de la compagnie des Cent Associés et il établit une administration royale. Il créa le conseil souverain de Québec, et accomplit d'autres réformes judiciaires et ecclésiastiques.

Ce grand travail de réorganisation se faisait en 1663.

Un des premiers soins du Conseil fut de convoquer, le 20 septembre 1663, * une assemblée générale des habitants de Québec et de l'étendue de son ressort, pour procéder à l'élection d'un maire et de deux échevins qui auraient le soin des affaires de la communauté. A l'assemblée tenue le 7 octobre, † en vertu de cette convocation, Jean-Baptiste LeGardeur de Repentigny fut élu maire, et les sieurs Jean Madry et Claude Charron furent nommés échevins; ils prêtèrent serment le dix du même mois. ‡

Plusieurs autres arrêts du Conseil, publiés peu après, prouvent que les conseillers désiraient se mettre sérieusement à l'œuvre, pour affermir l'état de la colonie par des règlements sages et utiles; mais ces beaux commencements furent bientôt troublés par la discorde qui se glissa dans les rangs de la société et dont les funestes effets produisirent même de profondes divisions entre les chefs. La nomination d'un maire et de deux échevins ne fut pas approuvée dans le public; et un mois après que M. de Repentigny eut prêté son serment d'office, le Conseil ordonna "que sans avoir égard à la dite élection d'un maire et de deux échevins, laquelle était révoquée, il serait procédé à l'élection et nomination d'un syndic, et qu'à cet effet, affiches en seraient faites pour le dimanche suivant." § Cette disposition du Conseil n'eut son effet que plus d'un an après pour des raisons qu'on ne peut guère comprendre aujourd'hui. ¶

---

* Edits et ordonnances, II, 6.
† Edits et ordonnances, II, 7.
‡ Ferland, II, 20.
§ Chs. Roger. History of Canada, I, 23.
¶ Garneau, I, 165 et 166.

Le maire et les deux échevins qui avaient été élus, obéissant sans doute à quelque influence supérieure, remirent leur mandat au Conseil qui les accepta le 14 novembre 1663, * en déclarant que vu "la petitesse d'étendue du pays en désert et le nombre de peuples, et le peu d'affaires concernant le devoir des charges de maire et échevins, il serait plus à propos de se contenter d'un seul syndic." Il en ordonna sur le champ la nomination. Un syndic fut élu, mais ce n'était plus qu'une vaine formalité. L'élection fut annulée sous prétexte qu'elle n'avait pas satisfait le peuple. Les électeurs furent convoqués de nouveau, mais intimidés par le parti de l'évêque que le registre du Conseil appelle une cabale, il n'en vint qu'un petit nombre, et aucune résolution ne fut adoptée. Le gouverneur s'avisa alors d'adresser des billets à des "personnes non suspectes," qui firent choix d'un nouveau syndic, malgré les protestations de leurs adversaires et d'une partie des conseillers. L'élection se fit en présence de M. de Mézy lui-même. M. de Charny, prêtre, représentant l'évêque, et MM. de la Ferté et d'Auteuil s'y opposèrent vainement et protestèrent. Battus à l'urne électorale, ils voulurent s'opposer dans le Conseil à la prestation du serment du nouvel élu. Le gouverneur voyant "l'opiniâtreté de la faction," demanda l'ajournement. Mais dans une séance subséquente, il procéda à l'accomplissement de cette formalité, malgré les protestations de M. de Charny et des autres membres de l'opposition, auxquels il fut répondu que la convocation des assemblées publiques n'était pas de la compétence du Conseil. Devant l'opposition qui venait de se manifester, le gouverneur proposa à M. de Laval de changer une partie des conseillers; ce que le prélat ne voulut pas faire, comme on devait s'y attendre. A partir de ce moment on n'entendit plus parler de municipalité en Canada, quoique la charge de syndic subsistât encore quelque temps †.

***

La querelle entre le gouverneur et l'évêque, que fit naitre la question de la nomination des syndics d'habilation, n'en resta

* Edits et ordonnances, II, 13.

† Garneau, I 165 et 166.

pas là. Les divisions du Conseil augmentèrent l'animosité contre le gouverneur et entrainèrent celui-ci au delà des bornes. Le gouverneur n'avait que deux partisans dans le Conseil : MM. Damours et Legardeur. Le parti de l'évêque triomphait. Ainsi, il fallut que M. de Mézy se soumit à la volonté de l'opposition ou qu'il essayât de changer l'opinion du Conseil, en courant les chances d'un coup d'Etat. Il n'hésita pas. Il suspendit tous les partisans de l'évêque de leurs fonctions, sous le double prétexte que celui-ci les avait désignés à son choix, comme ses créatures et "qu'ils avaient voulu se rendre les maîtres et sacrifier les intérêts du roi et du public à ceux des particuliers." M. de Mézy, en suspendant de sa seule autorité des membres du Conseil, avait violé l'édit royal ; car s'il ne pouvait nommer les conseillers sans le concours de l'évêque, il ne pouvait non plus les suspendre sans son assentiment, et cet assentiment nécessaire lui avait été refusé après une interpellation faite au prélat par le major de la garnison, M. d'Augoville. Sur ce refus, le gouverneur fit publier, au son du tambour, son ordonnance d'interdiction, et remplaça les Conseillers interdits par des personnes qui partageaient ses vues et termina ainsi pour le moment, par une espèce de révolution du palais, la querelle qui avait commencé au sujet du syndic municipal.

Comme on le voit, ce germe de liberté, qui aurait pu être si fécond dans la colonie, fut d'avance étouffé par les dissentions et les *brouilleries* de ceux qui étaient alors à la tête de la société canadienne. L'institution du syndic d'habitation ne fut plus prise au sérieux ; on craignit que les difficultés qui avaient coïncidées avec son apparition ne se renouvellassent ; peu à peu elle disparut entièrement.

Le 28 juillet 1664,* sur la représentation faite par le procureur-général que depuis la suppression faite par M. D'Avaugour du syndic des habitants, il n'y en avait eu aucun de nommé et qu'il était nécessaire pour la conservation de leurs droits qu'il en fut nommé un, le Conseil convoque une assemblée d'habitants pour

* Insinuations au Conseil Supérieur, régistre A, tom I, folio 20.

l'élection, à la pluralité des voix, d'un syndic. Le 3 août,* M. Charron est élu syndic.

Le Conseil Supérieur ne voulant pas déposséder les habitants des terres non défrichées, qui leur avaient été concédées sans leur avoir donné le temps nécessaire pour se mettre en règle, rendit un arrêt, le 6 août,† pour consulter le syndic, afin de gagner du temps. Il ordonne trois mois après‡ l'élection d'un syndic des habitants des Trois Rivières devant le juge du lieu.

Le 22 Octobre 1664,§ le syndic des habitations poursuit devant le Conseil un individu qui a vendu au delà du tarif.

Le Conseil, le 24 janvier 1667, ¶ accorde aux habitants la permission de s'assembler devant le lieutenant civil pour procéder à l'élection d'un syndic, chargé de veiller au tarif des marchandises et aux intérêts publics à Québec. 1 M. Jean Lemire fut continué, le 28 mars, 2 dans cette charge, qu'il occupait sous M. de Mézy.

***

Ainsi fut étouffé la seule constitution populaire qui fut donnée à la colonie sous la domination française. Elle subit le sort de tous les mouvements populaires qui, à cette époque, tombèrent sous l'empire du système centralisateur de la mère patrie. Le gouvernement faisait une guerre impitoyable à tout principe de liberté. C'est avec cet esprit que le gouverneur de Tracey et l'intendant Talon rédigèrent, en 1667, un projet de règlement où l'on trouve ces mots: " Posant toujours le même principe, que l'obéissance et la fidélité dues au roi souffrent plutôt altération dans le pays de l'Etat éloigné que dans les voisins de l'autorité souveraine, résidant principalement en la personne du prince et

---

* Id.

† Edits et ordonnances, II, 18.

‡ Id., 19.

§ Jugements et délibérations du Conseil Supérieur, reg. A, p. 27.

¶ Edits et ordonnances, II, 27.

1 L'abbé Ferland, II, 58.

2 Edits et ordonnances II, 35.

y ayant plus de force et de vertu qu'en tout autre, il est de la prudence de prévenir dans l'Etat naissant du Canada toutes les fâcheuses révolutions qui pourraient le rendre de monarchique aristocratique, ou démocratique, ou bien par une puissance ou autorité balancée entre les sujets, se partager et donner lieu à un démembrement tel que la France a vu par l'érection des souverainetés dans les royaumes de Soissons, d'Orléans, comté de Champagne et autres."

Ce qui se passa plus tard, en 1672, donne une idée exacte des intentions du gouvernement métropolitain à l'égard des libertés municipales de la colonie.

Peu de temps après son arrivée, le comte de Frontenac assembla à leur tour les ordres de la colonie, ou ce qu'on appelait en France les ordres du royaume, dans la chapelle des jésuites, pour donner, suivant son expression, une forme à ce qui n'en avait pas encore eue. C'étaient le clergé, la noblesse, les gens de justice et le tiers-état. Il leur fit prêter de nouveau serment de fidélité devant un grand nombre de personnes. Comme beaucoup de Français, il avait conservé de l'attachement aux anciennes institutions et il voulait les introduire en Canada. Mais cette solennité ne plut pas en France. Frontenac écrivit au ministre qu'il avait assemblé les notables pour leur faire part de ce qu'il avait envie d'entreprendre, afin que, comme l'exécution dépendait en partie de leurs soins et de leur argent, ils s'y portassent plus volontiers. Et il ajoutait pour se justifier, qu'il avait fait "dépendre la confirmation et la destitution des membres de l'assemblée de sa seule volonté, afin qu'il n'y eut point d'autorité qui ne fut soumise à celle des personnes entre les mains desquelles le roi avait confié la sienne." Voici comment Colbert lui répondit:

"L'assemblée et la division que vous avez faite de tous les habitants du pays en trois ordres ou état, pour leur faire prêter le serment de fidélité, pouvaient produire un bon effet dans ce moment-là; mais il est bon que vous observiez que, comme vous devez toujours suivre dans le gouvernement et la conduite de ce pays-là les formes qui se pratiquent ici, et que nos rois ont estimé du bien de leur service depuis longtemps de ne point assembler les états généraux de leur royaume, pour peut-être anéantir

insensiblement cette forme ancienne, vous ne devez aussi donner que très rarement, et pour mieux dire jamais, cette forme au corps des habitants du dit pays; et il faudra même avec un peu de temps, et lorsque la colonie sera encore plus forte qu'elle n'est, supprimer insensiblement le syndic qui présente des requêtes au nom de tous les habitants, étant bon que chacun parle pour soi, et que personne ne parle pour tous." *

On ne pouvait mieux sophistiquer le droit du citoyen de se faire entendre: c'est le *divide et impera* du sénat de Rome et qui a immortalisé Machiavel. Louis XIV ne pouvait souffrir une conduite semblable du comte de Frontenac; et pour la condamner, Colbert emploie des termes qui font sourire aujourd'hui, tant la forme des gouvernements actuels est différente.

Le 7 octobre 1675, † le Conseil ordonne que les habitants s'assembleront pour délibérer sur le traité des droits sur les castors, orignaux, etc. Un arrêt de même nature rendu en 1688, ‡ statue qu'une assemblée des principaux habitants sera convoquée pour savoir le prix du bled et aviser aux moyens d'enrichir la colonie.

***

Les documents officiels ne constatent pas d'autre participation du peuple dans le gouvernement de la colonie. On voit que c'est bien peu, si peu qu'on doit en conclure que le régime municipal a été ignoré par nos ancêtres. L'administration de la colonie resta tout le temps entre les mains d'officiers dont les commissions contenaient des instructions contradictoires. Tout le temps ce fut des démêlés entre l'autorité civile et l'autorité réligieuse, entre le gouverneur et l'intendant, entre ce dernier et l'évêque ou son grand vicaire.

Que faisait la population en présence de ces luttes entre les autorités qui se partageaient l'administration de la colonie? Reléguée à la colonisation, privée d'éducation, ne pouvant pas s'occuper d'affaires publiques, voyant que toutes les charges, tous les

---

* L'abbé Ferland, II, 88. Garneau, I, 209.

† Edits et ordonnances, II, p. 64.

‡ Id., p. 116.

emplois étaient donnés par la mère patrie à des compatriotes nouvellement arrivés dans la colonie, et qui n'y étaient venus que dans leur propre intérêt, la population canadienne cherchait dans la culture, le défrichement, les voyages et la chasse, les moyens de vivre et ne s'occupait guère d'autre chose. Parfois, il lui arrivait de penser qu'elle formait un peuple sur ce continent et qu'elle pouvait acquérir une plus grande somme de franchises et de libertés; parfois ce peuple naissant s'imaginait qu'il pouvait se réunir en assemblée et nommer un maire, un syndic, enfin se faire représenter dans la transaction des affaires publiques; mais le roi, aidé du gouverneur, de l'évêque et de l'intendant, eut peur de ces tentatives de liberté, et il les étouffa dans leur germe. Il n'y avait pas de lien social, pas de garanties civiles: à chaque instant on enlevait au peuple l'ambition du pouvoir et le désir de se mêler aux intérêts de la chose publique. Réduit à l'état passif, il recevait les ordres et les édits du roi sans les discuter. Colbert réprimande le gouverneur pour avoir consenti à une assemblée d'habitants et lui enjoint de ne plus tolérer ces réunions. Le peuple courbe la tête et ne dit rien. Ces tentatives, aux yeux de Colbert, tendaient à décentraliser l'autorité et elles étaient contraires aux traditions de la mère patrie. Dans une autre circonstance, on fait reproche à un intendant d'avoir voulu faire le procès à un prêtre, et on lui dit qu'il eut dû placer ce prêtre sur un vaisseau et l'envoyer en France, — justice sommaire, que l'on qualifierait aujourd'hui de criminelle. Rien n'était sous le contrôle du peuple: le barbier ne pouvait exercer son état sans être muni d'un diplôme du roi! Les officiers municipaux étaient sous la direction des autorités: le grand-voyer lui-même était nommé par l'intendant sous l'autorité du roi.

On conçoit qu'en présence de cette centralisation du pouvoir, le peuple ne pût s'habituer à jouir des avantages de la vie civile. Ne prenant aucune part au mouvement qui devait animer le corps social, ne contrôlant en rien les intentions de ceux que le roi de France avait choisis pour le diriger, il devait nécessairement rester indifférent aux progrès et à l'avancement de la colonie. La vitalité d'un peuple dépend de sa participation à ses propres affaires. Il n'a réellement de lien national qu'en autant

qu'il a la faculté de se gouverner lui-même, de discuter ses dépenses, de contrôler par des voies constitutionnelles les actes de ses mandataires. Par là seulement, la nation devient forte et susceptible de grandes et nobles entreprises. *

Comme toujours, les officiers profitaient de la distance qui les séparait du foyer de l'autorité pour abuser de leur irresponsabilité, tant qu'il ne surgissait pas entre eux quelque grosse querelle que l'on allait vider à Paris. Quant au colon lui-même, se voyant à la merci de plusieurs autorités incontrôlables qui se déchiraient entre elles, soumis au service militaire si souvent mis en activité, et à la taille seigneuriale, il restait indifférent à la chose publique, se contentant d'arracher sa famille à la faim et au froid.

EDMOND LAREAU.

---

* Si l'auteur a voulu ici juger du mérite intrinsèque des diverses formes de gouvernement, et poser comme absolus les principes qu'il énonce, nous avons des réserves à faire. Mais si, comme nous le croyons, il a voulu simplement montrer la défectuosité d'une centralisation excessive et développer l'idée qu'il est bon de laisser aux citoyens, tant dans les colonies que dans la mère patrie, l'exercice de leurs droits naturels et politiques, nous partageons entièrement son opinion. — Note de la *Revue*.

LA LITTERATURE CANADIENNE A L'ETRANGER.

On lit dans la *Revue du Monde Catholique* du 15 mars dernier (1883).

I

Le deuxième volume de *l'Histoire des Canadiens-Français*, par M. Benjamin Sulte, vient de paraître à Montréal (Wilson et Cie, éditeurs). Il part de l'année 1618, pour s'arrêter en 1646. Les détails abondent, et l'auteur nous fait suivre pas à pas l'histoire des premiers habitants qui s'établirent dans la vallée du Saint-Laurent. Aussi serait-il bien long et presque impossible de faire un compte rendu analytique d'un pareil livre, et je dois me contenter de citer quelques appréciations renvoyant pour les événements à la lecture de l'ouvrage même.

Et d'abord, que doit-on entendre par les *habitants* du Canada? La question, à première vue, peut sembler oiseuse; mais elle a son importance, comme on va en juger: (Les Canadiens-Français descendent de *l'habitant*, et non pas de *l'hivernant*. Ce dernier était aux gages des compagnies de traite: après trois ou quatre années, il retournait en France. *L'habitant* était celui qui prenait une terre, se fixait à demeure dans le Canada, et y laissait ses enfants. Dès les jours de Champlain, on le distingua de *l'hivernant*. Abatteur de la forêt, conquérant du sol par la charrue, milicien dans les heures du danger, croyant aux destinées du Canada, comme les Gaulois ses pères avaient cru à l'avenir de leur noble patrie, l'habitant est la souche unique du peuple canadien-français.)

Les plumes protestantes se sont toujours exercées contre le prétendu despotisme de Champlain et de ses amis à l'égard des

huguenots. M. Sulte défend courageusement les habiles colonisateurs : (La moitié des marchands ou bailleurs de fonds, dit-il, étaient huguenots et voyaient avec déplaisir la détermination de Champlain d'introduire les catholiques dans la Nouvelle-France. Ils se montraient tout aussi hostiles aux projets de colonisation. Comment expliquer leur attitude, de manière à satisfaire les écrivains protestants de nos jours, qui ne cessent de se lamenter sur le prétendu absolutisme des amis de Champlain ? A-t-on jamais prouvé que les huguenots voulussent fonder ici une colonie digne du nom, c'est-à-dire permanente, stable, agricole, susceptible de se suffire à elle-même? Nous avons, au contraire, cent témoignages qui démontrent leur opposition à tout ce qui ne tenait point immédiatement au commerce. Pourquoi donc méconnaître les faits ? Si on eût écouté les huguenots, le Canada ne se fût ni défriché ni peuplé.)

Les seigneurs canadiens trouvent aussi en M. Sulte un défenseur convaincu : " Des seigneurs dont les femmes et les filles labouraient la terre ; des seigneurs qui, à leur mort, laissaient leurs familles aux prises avec la pauvreté ; des seigneurs dont la vie entière était consacrée aux plus rudes travaux ! Et l'on a eu l'aplomb de les comparer aux courtisans de Versailles ! Nous voyons en eux, au contraire, des fondateurs, des travailleurs, des patriotes. Tout le dix-septième siècle est employé utilement par ces hommes dévoués : ils éclaircissent la forêt, ils créent des établissements stables, ils exécutent, en un mot, ce que le roi ne veut pas faire, et ce que les compagnies privilégiées eussent dû accomplir, comme elles y étaient obligées par leurs chartes."

La partie descriptive est réussie. Qu'on en juge par le tableau suivant de la vie des premiers colons du Canada : "Les rigueurs du climat canadien n'effrayaient personne. L'intense chaleur de nos étés n'affaiblissait point les courages. Après avoir bravé les moustiques et les coups de soleil, le bûcheron voyait venir l'hiver avec tranquillité. C'était un changement de scène qui s'offrait à ses regards, et d'autres combats à livrer aux éléments. Les journées étaient plus courtes, tant mieux ; la santé se dédoublait : les soirées s'allongeaient, tant mieux encore : la causerie et les chansons y gagnaient. Que de récits de la vieille France circulaient

parmi nos gens! Comme on se sentait vivre, et comme il était bon à respirer, l'air vivifiant de la Nouvelle-France! Les hirondelles une fois parties, la neige tombait à gros flocons, le vent sifflait dans les grands arbres, le feu tenait compagnie au laboureur désœuvré; mais on n'est jamais désœuvré lorsqu'on est Français et que les voisins n'ont rien à faire. Comme les oiseaux blancs qui peuplent nos hivers, nous savons tirer parti de tout. Le plaisir change de forme suivant le pays. Voyez-vous ces chanteurs frileux, qui s'envolent au souffle de l'automne? Ce ne sont pas les oiseaux de neige ni les Canadiens. Attendez quelques temps, ces derniers feront leurs délices des tourbillons de Noël, des avalanches de février et des glaces de la rude saison. On éteindra la gaieté candienne le jour où l'on aura changé le naturel des oiseaux blancs."

II

Dans la préface du recueil qu'il vient de publier à Québec, sous le titre de: *les Chansons populaires au Canada*, M. Ernest Gagnon s'attache à faire ressortir l'attachement de ses compatriotes à la religion catholique et à la langue française: "Les premiers chants que le petit Canadien entend au berceau, dit-il, sont presque tous, à part les improvisations, des chansons naïves qui viennent de France, comme celle-ci:

C'est la poulette grise
Qui pond dans l'église;
Elle va pondre un p'tit coco
Pour l'enfant qui fait dodo.

"On sait que le respect des coutumes catholiques, autant que l'attachement à l'idiome national, a toujours fait partie des traditions de résistance patriotique, au Canada, contre l'envahissement du conquérant. Simultanément, et avant même qu'il puisse aller à l'église, l'enfant canadien entend des cantiques, des hymnes et, en général, les chants de la grande mélopée grégorienne.

"Plus tard, il connaîtra les innombrables chansons qui se répètent dans la *paroisse*; et lorsque, le soir, après une chaude journée d'été, il reviendra se reposer de son travail, balancé par le mouvement de sa charrette aux hautes haridelles, et nonchalamment

couché sur un moelleux et odorant *voyage de foin*, on l'entendra murmurer, d'une voix monotone, mais douce, quelques-uns de ces mots, de ces noms si chers, que rappellent l'ancienne mère patrie; ou bien, sur les *cages*,* ou dans le canot, il chantera la *belle Françoise*, ou la complainte du malheureux voyageur noyé dans les *rapides*, ou encore le beau *Kyrie*, que chantent à l'église les êtres qu'il aime, et qui sont restés dans la *paroisse* natale, sur le *bien* paternel.

"Un écrivain français, qui s'est occupé des chants canadiens, dit que souvent une chanson est un monument plus solide que ceux de bronze ou de granit. On y rencontre parfois des couplets ou même un seul mot, qui vous reportent à des siècles en arrière, comme, par exemple, la ronde: *Il n'y a qu'un seul Dieu*, traduction littérale d'une des *séries chrétiennes*, substituées aux *séries druidiques*, et l'expression de la *guignolée*, dont l'origine indubitable est le chant et le cri druidique; *Au gui l'an neuf!* Ces antiques chansons, apportées du *vieux pays* par les premiers colons, se sont implantées au foyer de toutes les familles, suivant le missionnaire ou le pionnier dans la forêt, et rappelant un événement, à mille lieues de l'endroit où il s'est passé, sur plusieurs points à la fois..."

Après une étude intéressante sur les chansons d'origine française, qui se chantent encore pour la plupart dans les provinces de la mère patrie, M. Gagnon en arrive aux œuvres purement canadiennes, et poursuit ainsi: "Pour ce qui est des chansons de composition canadienne, on aurait tort de faire fi de tout ce qui n'est pas poésie dans ces chants. A vrai dire, la poésie proprement dite en est le plus souvent absente; on n'y rencontre guère de ces images gracieuses que l'on remarque dans la chanson populaire française: mais il y a, dans les chants canadiens, des formes de langage, des tours particuliers, des observations, des traits de mœurs et de caractères qui ne manquent pas de piquant et qui, à défaut d'autre mérite, ont l'émotion de l'exil, le parfum du souvenir de la patrie française..."

Le lecteur sera sans doute satisfait de goûter la saveur d'une

* Trains de bois flottants.

de ces pièces. Je citerai donc, pour terminer, les strophes du *Canadien errant*; mais je laisse d'abord la parole à M. Gagnon, qui va nous en expliquer l'origine et le succès: "Elles ont été composées, dit-il, en 1842, par un étudiant, M. Gérin-Lajoie, devenu l'un des écrivains les plus distingués du Canada-Français. C'était le début de deux années d'exil pour les patriotes révoltés de 1837 et 1838, alors que tant d'honnêtes familles pleuraient l'absence de pauvres *Canadiens bannis de leurs foyers*. Les couplets de M. Lajoie, grâce à leur mérite, mais grâce aussi à la vieille mélodie sur laquelle ils se chantent, sont connus aujourd'hui partout où il y a des Canadiens-Français.

"Que l'auteur pénètre dans la forêt, qu'il y rencontre quelques-uns de ces pêcheurs dont il a si bien su peindre l'existence et les rudes, mais nobles travaux; qu'il parcoure les villes du haut Canada, et même certaines villes américaines, voisines de nos frontières, il les entendra chanter partout. Il n'est pas jusqu'aux échos des montagnes Rocheuses et des rives du lac Ouinipeg, qui n'aient répété cette touchante poésie. Mgr Faraud, évêque d'Attalaska, raconte avoir entendu chanter *un Canadien errant* dans les plus lointaines missions du nord-ouest."

En voici le texte:

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Un jour, triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressa ces mots:

"Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux.

"O jours si pleins d'appas,
Vous êtes disparus,
Et ma patrie, hélas!
Je ne la verrai plus.

"Non, mais en expirant,
O mon cher Canada,
Mon regard languissant
Vers toi se portera."

R. MARTIN.

PARMI LES INDIENS DES ÉTATS-UNIS.

Aucune nation, si ce n'est peut-être celle des Tscherkesses, n'offre une histoire plus triste, plus mélancolique que la grande nation des Indiens. Il y a deux siècles que la fumée de leurs wigwams et les feux de leurs assemblées s'élevaient dans chaque vallée, de la baie d'Hudson à l'extrémité de la Floride, de l'Atlantique au Mississipi. Leur sagacité, leur persévérance, leur courage, leur force d'âme égalait, surpassait même celle de la plupart des races humaines. S'ils avaient les vices inévitables de la vie sauvage, ils en avaient également les vertus caractéristiques ; s'ils ne pardonnaient pas les injures, ils n'oubliaient pas les services qu'on leur avait rendus. Ils étaient fidèles à leur patrie, à leurs amis, à leurs foyers ; leur sort a été d'être lésés par les blancs : on leur a enlevé leur pays, leurs biens, et pour justifier des actes contraires à tous les droits humains, on les a calomniés. Les colons les ont traités comme des bêtes féroces ; en temps de paix ils ont été trop souvent les dupes d'un trafic adroit, en temps de guerre on les a exterminés comme des animaux dangereux. Pareille au sirocco, la société a avancé vers eux portant la désolation sur toute une région cultivée. Ils semblent être voués à une extermination lente mais certaine : partout à l'approche des blancs ils ont disparu. Les restes de cette malheureuse race écrasés par le nombre, poussés au désespoir, ont dû céder un à un leurs villages et ont été forcés de se retirer dans des lieux déserts. Chaque fois qu'ils ont découvert quelque endroit fertile, riche en gibier ou en or, où ils auraient eu quelque chance de vivre tranquilles et heureux, ils en ont été chassés par les blancs,

qui, en vrais oiseaux de proie se sont jetés sur leurs dépouilles et les ont contraints d'aller vivre au milieu des bêtes féroces. Faut-il s'étonner qu'à la moindre offense ils usent de représailles terribles et tombant sur les habitations les plus rapprochées de leurs campements, ils massacrent tous les blancs, les scalpent et se fassent des ornements de leurs chevelures ?

Le gouvernement des Etats-Unis fait de continuels efforts pour améliorer la position des Indiens : afin de les protéger contre les fraudes des blancs, la loi défend à ces derniers de leur acheter des terres ou d'en recevoir d'eux à titre de présents sans la sanction du gouvernement. Un grand territoire leur a été assigné ; de nombreuses tribus de l'Est s'y sont établies. Les principales de ces tribus les Chocktaws et les Cherokees sont civilisées, ont un gouvernement modelé sur celui des Etats-Unis, une constitution écrite et un code de lois. Parmi les nations modernes, les Cherokees seuls ont produit un second Cadmus, George Guess qui a inventé un alphabet, peut-être était-il un métis, car cette tribu en compte beaucoup ! Le territoire Indien possède à peu près une centaine d'écoles publiques : les jeunes Indiens qui les fréquentent sont extrêmement intelligents ; c'est avec peine que les blancs les dépassent dans leurs études. Beaucoup de ces Indiens ont de grandes plantations de coton ou de tabac. Ces deux tribus, gagnées au monde civilisé ont perdu leur intérêt aux yeux des ethnographes.

On peut diviser les Indiens en trois grandes classes : les Indiens des frontières, ceux des villages et ceux des forêts : les premiers ont perdu toutes les qualités qui les distinguaient à l'état sauvage et n'ont pris de la civilisation que ses vices : ivrognes, indolents, voleurs, leur voisinage peut devenir dangereux quand leurs passions sont excitées. L'indien des villages placés sous la protection du gouvernement a perdu sa dignité, sa noblesse, sa fierté ; il sent son humiliation et, plante sauvage, il végète loin du sol qui lui est propre. L'indien des forêts, l'indien nomade seul est digne de ses ancêtres ; il est créé pour la solitude comme l'Arabe pour le désert ; il est grave de nature, simple, endurant, prêt à lutter avec les difficultés et à supporter toutes les privations ; il méprise le danger, est insensible à la douleur et ne s'é-

tonne jamais de rien ; il relève fièrement la tête pour recevoir ce que le sort peut encore avoir à lui dispenser.

Les hommes sont en général beaux, parfaitement proportionnés ; leur noble maintien, leur taille droite et élancée, leur démarche élastique, font oublier leurs fortes mâchoires, leur front déprimé et leurs pommettes saillantes. Ils ont les yeux intelligents et presque noirs, les cheveux longs et ondulés, assez semblables à des crinières de chevaux, les mains et les pieds fort petits ; les femmes sont laides, petites et grasses jusqu'à en être difformes. Elles ont le plus grand respect pour leurs maris qu'elles regardent avec raison comme leurs supérieurs. Elles passent toute leur vie occupées aux soins du ménage ; ce sont elles qui font tout l'ouvrage, qui cultivent même les champs, et au milieu de leurs nombreuses occupations elles trouvent encore le temps d'épiler chaque jour leurs maris et leurs fils. Ces sauvages ne portent pas de barbe et il n'est pas rare de voir en passant devant une tente un brave guerrier, la tête posée sur les genoux de sa femme, subir cette opération désagréable avec la gravité qui le caractérise. Les tentes ne renferment que quelques peaux de panthères ou de buffles et quelques poteries, dont les plus grossières mêmes sont remarquables par l'élégance des formes. Chaque mère de famille fait sa poterie ; elle la façonne avec les doigts, sans l'aide d'aucun outil et la rend unie en la frottant avec une pierre ; cette poterie ne reçoit aucun vernis, mais elle a des formes si élégantes qu'elle peut soutenir avantageusement la comparaison avec la poterie japonnaise. Les tentes sont généralement divisées en deux parties par de magnifiques couvertures tendues d'une extrémité à l'autre ; ces couvertures, tissées par les femmes sont de la plus grande souplesse et rayées de bandes aux vives couleurs ; l'hiver on les jette au lieu de manteaux sur les épaules où, drapées de la manière la plus pittoresque, elles font un effet charmant. Une moitié de la tente est destinée aux hommes, l'autre aux femmes, aux enfants et aux ponies qui y vivent pêle-mêle. Le père prend ses repas seul ; sa femme le sert respectueusement et en silence ; elle mange après lui avec ses enfants. Ils vivent uniquement de poisson et de viande salée, de galettes de maïs et de maïs grillé et écrasé entre

des pierres. Le procédé employé pour réduire le maïs en farine est intéressant à surveiller. Ordinairement une demi-douzaine de jeunes filles se réunissent pour faire ce travail ensemble: chacune d'elles s'agenouille devant une huche au fond de laquelle est une espèce de grande jatte en pierre: toutes tiennent à la main une pierre plate sur laquelle elles frottent les épis de maïs de haut en bas pour en détacher les grains et les écraser; le mouvement qu'elles exécutent est semblable à celui d'une blanchisseuse au lavoir: la farine moulue grossièrement dans la première huche est passée dans la suivante où elle subit de nouveau la même opération sur une pierre plus douce: après avoir passé successivement dans chaque huche la farine sort de la dernière aussi fine que possible.

Ce sont les femmes qui tissent les étoffes dont elles font les petits jupons que portent les deux sexes. Ce vêtement, assez semblable à celui des Highlanders d'Ecosse, descend à peine aux genoux; il est couvert de riches broderies faites de toutes espèces de matériaux parmi lesquels entrent la soie, les perles et même l'or; on y remarque des plumes disposées avec un goût exquis, des peaux de serpents, des noix, des ailes d'insectes, des griffes et quelquefois des dents de divers animaux; les plus beaux jupons sont terminés par une belle frange d'un demi-pied de haut. Un bouquet de plumes d'aigles sur le sommet de la tête, des colliers, des bracelets et des mocassins en peau de daim complètent le costume pittoresque de l'indien des forêts.

Le goût irréprochable qui donne de la valeur aux moindres objets sortant des mains de ces sauvages se montre également dans leurs coiffures. Voici la description de celle d'un de leurs chefs qui fit une visite au commandant du fort Gibson: ses cheveux étaient rassemblés sur le sommet de la tête où ils étaient presque cachés par une touffe de longues herbes retombant gracieusement sur le cou: au milieu de ces herbes un vrai bijou, un oiseau-mouche empaillé était fixé, et à moitié caché dans les herbes et les cheveux un charmant petit serpent vivant, d'un beau vert tacheté de rouge, redressait la tête. Une coiffure si compliquée ne se porte que dans les grandes occasions. Des contrastes inouïs viennent parfois renverser toutes les idées que l'on

s'était faites du goût artistique de ces sauvages. Dans une seconde visite que quelques hommes de la même tribu firent peu de temps après au commandant, l'un d'eux s'était affublé d'un pantalon dans les jambes duquel il avait passé les bras : un second ne portait pour tout vêtement qu'un vieux chapeau râpé, un troisième s'était fait un collier de bidons en fer-blanc, enfin leur chef se promenait gravement, portant la tête plus droite que jamais au milieu des éclats de rire causés par son habit qu'il avait boutonné sur le dos et dont les longs pans retombaient sur ses genoux.

Les hommes passent tout leur temps à la chasse ; tout autre occupation leur semble indigne d'eux. L'adresse qu'ils y déploient et les dangers qu'ils y courent sont peine perdue, car dès qu'ils en ont occasion, ils échangent les magnifiques fourrures, produit de leur chasse périlleuse, pour une bouteille de wiskey ou pour de la verroterie. Ils sont d'excellents cavaliers et peuvent faire sans difficulté le tour de leurs chevaux lancés au galop ; à cet effet, ils se glissent avec l'agilité du lézard le long du dos de l'animal, passent pardessus sa tête, puis sous son ventre et reparaissent en un clin d'œil sur son dos sans avoir touché le sol. Comment se cramponnent-ils à leurs chevaux ? c'est un mystère que l'indien seul peut nous dévoiler. Quand ils sont serrés de près par l'ennemi, ils se cachent sous leur monture et se laissent ainsi emporter à de grandes distances. Ils ne pourraient mener une vie si fatigante si, dès leur enfance, ils n'étaient endurcis à tout ; pour atteindre ce but, on plonge les enfants dans l'eau froide aussitôt après leur naissance : beaucoup en meurent, mais ceux qui y survivent en deviennent plus forts ; hommes, femmes et enfants se plongent chaque jour dans la rivière, soit par propreté, soit pour se purifier. C'est un tel besoin pour eux qu'ils dressent toujours leurs tentes près d'un cours d'eau, où l'on voit les enfants barbotter la plus grande partie du jour comme s'ils étaient dans leur élément. Pendant que les mères vaquent à leurs nombreuses occupations, elles suspendent aux branches de l'arbre le plus rapproché de leur habitation leurs bébés emmaillottés et roulés dans de grands morceaux d'écorce ; là, au milieu du feuillage, bercé par le chant des oiseaux, l'enfant repose en

toute sécurité. Parmi les tribus nomades, les morts sont roulés dans des écorces aussi serrés que possible et suspendus comme les enfants aux branches des arbres. Il n'est pas rare de voir une douzaine de ces tombeaux aériens aux branches du même arbre, auquel on suspend les flèches et les armes des défunts afin qu'ils les trouvent à leur portée quand ils se réveilleront pour aller chasser avec le Grand-Esprit dans l'autre vie.

Tous les Indiens croient aux mauvais génies, auxquels ils attribuent les maladies et la mort; par conséquent leurs médecins remplissent à la fois les fonctions de prêtre et celles de leur vocation; ils donnent très peu de remèdes à leurs malades; le traitement consiste exclusivement en formule magiques et en pantomimes frénétiques accompagnées de cris sauvages et du son du tambour. Tout ce bruit est destiné à terrifier les esprits malins qui font leur proie de la vie des malades. Le tambour passe d'un médecin à l'autre, et avec lui l'âme de son possesseur, ce qui met le nouveau propriétaire de l'instrument magique à même de voir les mauvais esprits arracher l'âme du corps du malade: leur besogne est de la rattraper et de la faire rentrer de force au logis. Ces médecins sont en même temps charmeurs de serpents. Il existe chez les Indiens une certaine superstition à l'égard du copra, un des plus dangereux serpents de l'Amérique du Nord; ils ne cherchent pas à le tuer, ils croient que cela porterait malheur; dès qu'il s'en trouve un dans leur voisinage, ils s'avertissent par un bruit singulier, par une espèce de ventriloquie, de s'éloigner du dangereux reptile qui se retire à son tour. Ces sons inarticulés forment un langage à part qu'il est très important et même nécessaire de connaître quand on vit au milieu de ces tribus. Un de nos compagnons sentit pendant une nuit quelque chose de glacé grimper le long de son corps, c'était un copra qui s'enroula sur sa poitrine; il redressait la tête et était prêt à causer une blessure mortelle; le moindre mouvement aurait perdu notre ami; faisant un effort désespéré pour tirer de sa poitrine graduellement, et sans rien changer à sa respiration, un certain son qui devait attirer auprès de lui les Indiens, il commença très doucement à faire entendre le signal qui seul pouvait le sauver; peu à peu il enfla la voix assez pour être entendu à une certaine dis-

tance. Quelques Indiens vinrent immédiatement à son secours. Ils placèrent une jatte de lait à côté du lit, puis une autre hors de la tente; le copra se déroula lentement, descendit pour boire le lait placé près du lit, puis se dirigea vers la seconde jatte qu'il vida, après quoi il disparut.

A côté des superstitions de leur religion, on trouve la croyance à la rétribution du bien et du mal, croyance accompagnée de prières et de jours d'actions de grâces dont l'un est appelé la Fête des fraises: il y en a d'autres pour les récoltes, le gibier, etc., auxquels toute la nation prend part.

Quoique la polygamie ne soit pas interdite parmi eux, il est rare que les Indiens prennent plus d'une femme. La plus grande chasteté règne parmi les jeunes filles; si l'une d'elles tombe en faute, elle est rejetée de toutes ses compagnes; chacun s'en éloigne et sa honte éclate à tous les yeux le jour de la grande fête nationale qui se célèbre une fois par an. Ce jour-là, toute la tribu se rassemble dans une vaste arène toute tendue de couvertures; au milieu de cette arène s'élève un mât, du sommet duquel pendent des lanières: quatre cercles ayant le mât pour point central se forment; le plus rapproché du mât se compose de toutes les jeunes filles, le second des jeunes guerriers, le troisième des femmes mariées et le quatrième des hommes et des vieillards. Les jeunes filles sans tache ont seules le droit de toucher les lanières du mât; les plus terribles malédictions sont appelées sur la tête de celles qui, ayant failli pendant l'année qui vient de s'écouler, essaieraient de tromper la tribu. A un signal donné, les danses commencent; c'est le triomphe de l'innocence; la joie éclate sur les traits des jeunes filles qui peuvent s'approcher sans crainte du mât; après avoir touché une des lanières, elles se tournent du côté des spectateurs, le rire sur les lèvres, fières et belles de leur innocence. La confusion des pauvres coupables ne connaît pas de bornes; elles avancent timidement la main vers les bienheureuses lanières, mais elles n'osent les toucher et reculent de peur d'être fouettées publiquement, ce qui ne manquerait pas d'arriver. Pour comprendre comment les parents souffrent que leurs filles subissent une telle épreuve, il est bon de savoir de quelle manière ils les élèvent. La jeune indienne grandit avec

une idée bien claire de ses devoirs : accoutumée à penser qu'elle est créée pour travailler, elle s'habitue de bonne heure à supporter tous les ouvrages pénibles et, à l'âge de seize ans, elle est vigoureuse, forte, vaillante et parfaite ménagère : elle sait que l'homme est son supérieur et elle se prépare à le rendre heureux.

L'usage veut que les jeunes filles attendent patiemment qu'on les demande en mariage. C'est le fiancé qui apporte la dot et il doit la payer à sa future belle-mère, avant la cérémonie : le prétendu doit être bien connu dans la tribu avant d'espérer de pouvoir trouver femme ; il doit avoir un bon cœur et un caractère égal ; de plus, il doit posséder au moins une demi-douzaine de chevaux. C'est avec la mère que le contrat de mariage se fait : si la jeune fille est très jolie, sa mère demande un fusil, deux chevaux, des provisions, des couvertures, du drap et d'autres objets jusqu'à la somme d'à peu près $150. Alors le jeune homme essaie de marchander ; s'il obtient une diminution, c'est mauvais signe ; il comprend que pour quelque raison, on désire marier la fille, sinon il est sûr de faire un bon choix.

On ne voit jamais les Indiens se quereller entre eux ; ils regardent comme au-dessous de la dignité humaine de se porter des coups ; ce sentiment doit être inné chez eux, car leurs enfants ne se battent jamais.

Si nous ne craignions pas d'être accusés de partialité envers cette nation si intéressante, nous n'hésiterions pas à affirmer que les nations les plus polies de l'Europe pourraient à peine l'emporter sur eux en vraie civilité et en manières élégantes. Les Indiens se présentent partout avec aise, comme les égaux des blancs qu'ils visitent, mais leurs femmes sont traitées dans toutes les circonstances en êtres inférieurs : en voici un exemple. Trois chefs indiens vinrent un jour faire visite à la famille Brown, établie à San Antonio, sur la limite du territoire Indien ; ils avaient amené avec eux leurs femmes montées en croupe ; arrivés devant la maison, ils les firent asseoir sur la pelouse, attachèrent leurs chevaux aux arbres les plus rapprochés et entrèrent seuls dans l'habitation ; ils furent reçus au salon par M. Brown, qui fit apporter des rafraîchissements. Pendant ce temps, Mme Brown se rendit auprès des femmes pour les engager à se joindre à la

société, mais elles répondirent qu'elles ne pouvaient le faire sans la permission de leurs maris : cette permission fut accordée sans difficulté. Chaque meuble était pour elles un objet de curiosité ; elles parcoururent toutes les chambres en faisant mille questions ; le piano surtout les remplit d'admiration, elles ne pouvaient se lasser de l'entendre ; après chaque morceau de musique, elles en demandaient un autre et témoignaient leur plaisir par des rires joyeux. Leur timidité disparut devant la musique ; elles examinèrent chaque partie du costume de Mme Brown : une chose cependant semblait les embarrasser, c'était sa robe bouffante : à la fin, l'une d'elles s'enhardit jusqu'à soulever le bord de la robe et à la vue du jupon à ressorts, elle s'écria : "Quel mal avez-vous fait pour être ainsi emprisonnée ? "

Personne n'ignore que l'indien traité avec douceur s'attache aux blancs ; d'autres sentiments trouvent aussi place dans le cœur de cet enfant des forêts, comme on va le voir. Le général Walton campait depuis quelque temps au milieu d'une tribu pacifique avec laquelle il était en bons termes ; cependant il faisait monter la garde devant chacune des tentes. Un soir, sa jeune femme berçait un charmant petit garçon sur ses genoux pour l'endormir ; le plus grand silence régnait alentour. En levant les yeux de dessus l'enfant, quel ne fut pas l'effroi de la jeune mère qui connaissait le prix que ces sauvages attachent aux chevelures blondes, en voyant couché à plat ventre devant elle, un indien ; appuyé sur les coudes et la tête dans les mains, il contemplait avec extase la chevelure blonde et bouclée de l'enfant. La peur l'avait presque paralysée, mais l'indien lui fit comprendre en plaçant deux doigts sur les lèvres et les levant ensuite, qu'il n'avait que de bonnes intentions à son égard, ce dont on aurait pu douter, puisqu'il s'était glissé dans la tente par dessous les couvertures, sans que la sentinelle s'en aperçût. Le général arriva sur ces entrefaites, et avec le calme qui ne le quittait jamais, il montra de la main sa femme et son enfant, puis porta cette main sur son cœur pour faire voir à l'indien qu'ils étaient siens ; celui-ci le comprit et se retira après avoir caressé en soupirant la tête blonde de l'enfant. Cet incident accrut la confiance établie entre la tribu et le général : sur l'invitation du chef, le général et sa

femme allèrent lui faire visite ; ils le trouvèrent au milieu de ses femmes, car ce chef-là en avait plusieurs, et jamais tableau plus digne d'être reproduit sur la toile ne se présenta à leurs yeux. La squaw favorite du chef, jeune indienne comptant tout au plus seize printemps, parée avec coquetterie, était à moitié couchée sur une belle peau de panthère jetée sur le dos d'un cheval : le tout formait un ensemble si parfait que l'artiste le plus difficile n'aurait rien pu trouver à critiquer.

Il y aurait des volumes à écrire sur les indiens nomades si l'on voulait en faire une étude sérieuse. Qu'il nous soit permis d'ajouter un seul trait qui montrera encore une fois que la force brutale ne sert qu'à faire ressortir la noblesse de cette race presque éteinte. Dans une sortie exécutée par une garnison américaine, les indiens succombant sous le nombre, envoyèrent au camp ennemi, un parlementaire avec le drapeau blanc ; les hostilités furent suspendues, mais l'indien fut retenu captif. Il supporta avec la plus grande force d'âme cette injustice révoltante ; aucune plainte ne sortit de ses lèvres. Comme il était remarquablement beau, un jeune peintre qui avait suivi la garnison, lui demanda la permission de faire son portrait. Quand il fut achevé l'artiste désira connaître ce que l'Indien en pensait : celui-ci considéra la toile sans dire mot. Le peintre lui demanda alors s'il n'en était pas content. "Oui," répondit-il, "mais il y manque quelque chose."—"Quoi donc?"—"Le drapeau blanc au-dessus de la tête et le mot "trahison" au bas du portrait."

S. Lenz.

UNE ÉTRANGÈRE.

(*Suite.*)

XIX

— Ce n'est pas une bonne raison, mais enfin ce n'en est pas moins une raison.

Elle s'arrêta et regarda Lucia en face.

— Je ne pense pas que ce soit chose insignifiante que de vous entendre me dire que je ressemble à une actrice des *Bouffes*.

— Je n'ai rien voulu dire de pareil, s'écria Lucia presque en pleurant et dans une détresse inexprimable ; je vous demande instamment pardon... J'avais si peur de vous déplaire, j'ai bien pensé que c'était prendre une grande liberté.

— Assurément cela ne me plaît pas beaucoup, mais qu'y faire ? Je devais m'y attendre. Je ne songeais pas à vous rien dire à propos de vos cheveux lorsque nous avons commencé, reprit Octavia, en regardant la coiffure de la pauvre Lucia, et peut-être y aurait-il eu matière.

— Vous pouvez en dire ce que vous voudrez, répondit piteusement Lucia ; je sais parfaitement que ma coiffure n'est pas seulement de mauvais goût, mais qu'elle est laide et qu'elle ne me va pas du tout.

— Oui, répondit Octavia avec une cruelle franchise, elle est bien un peu tout cela.

— Et la vôtre n'est ni l'un ni l'autre, protesta Lucia, vous savez Octavia, combien de fois je vous ai répété à quel point je la trouvais jolie.

Octavia se dirigea alors vers la table où était posé le panier à ouvrage de miss Belinda, et s'emparant d'une paire de ciseaux elle retourna vers la glace.

—A quelle hauteur les couperai-je? demanda-t-elle.

—Oh! non, s'écria Lucia, non... non!

Pour toute réponse Octavia donna un premier coup de ciseaux; c'était un coup de ciseaux furieux, et la moitié de la longueur de ses chères boucles tomba sur la cheminée; un second coup de ciseaux, et l'autre moitié prit le même chemin.

Lucia n'osait presque plus respirer.

Pendant un moment Octavia resta à se regarder, pâle et les yeux dilatés; puis soudainement l'absurdité de ce qu'elle venait de faire se présenta à son esprit.

—Oh! s'écria-t-elle, j'ai l'air épouvantable. Puis se tournant vers Lucia:

—Pourquoi m'avez-vous fait faire cela, c'est votre faute... tout à fait votre faute. Alors lançant les ciseaux à l'autre bout de la chambre, elle se jeta dans un fauteuil et fondit en larmes.

Le chagrin de Lucia était à son comble. Pendant trois minutes, au moins, elle se considéra comme une criminelle de la pire espèce. Les trois minutes passées, elle recouvra toutefois son bon sens et s'aperçut qu'elle était, suivant son habitude, au-dessous des circonstances.

—C'est encore être lâche, se dit-elle; c'est pire que si je n'avais rien dit. Il est certain qu'elle aura l'air plus comme il faut maintenant qu'on peut mieux voir son front, et c'est lâche à moi de faiblir ainsi lorsque je n'ai fait qu'exprimer ma véritable impression. Je... oui, je vais lui dire ce que je pense.

Octavia, commença-t-elle, je suis sûre que vous êtes de nouveau dans l'erreur. Le ton dont elle prononça ces paroles était aussi décidé que possible, ce qui ne voulait pas beaucoup dire.—Vous... vous êtes beaucoup mieux ainsi.

—Je suis horrible, répondit Octavia, qui commençait à se trouver un peu ridicule.

—Pas le moins du monde. Votre front... et vous avez le plus joli front que j'aie jamais vu, et vos sourcils, dit vivement Lucia, sont la perfection même. Je... regardez donc encore une fois.

A la surprise de Lucia, Octavia commença à rire derrière son mouchoir. La réaction était en train de s'accomplir; et, quoique le rire fut un peu nerveux, c'était cependant un véritable rire. Elle essuya ensuite ses yeux une dernière fois et se leva de nouveau pour se mettre devant la glace. Tout en se regardant, elle passa la main sur la légère frange de cheveux qui restait sur son front, puis se tournant vers Lucia d'un air résigné:

—Ne croyez-vous pas que les personnes habituées à les voir comme ils étaient auparavant vont à présent me trouver horrible? demanda-t-elle anxieusement.

—Elles vous trouveront plus jolie... Beaucoup plus jolie, répondit Lucia avec chaleur. Ne savez-vous pas, Octavia, que vous avez le visage ainsi fait que rien au monde ne saurait vous mal aller?

Durant quelques secondes, Octavia sembla absorbée dans de profondes réflexions.

—Jack me l'a toujours dit.

—Jack! répéta Lucia timidement.

Octavia parut alors sortir de sa distraction et sourit avec une expression douce et candide.

—C'est quelqu'un, reprit-elle, que je voyais à la Nevada. Il travaillait autrefois dans les mines de mon père.

—Vous avez dû le voir souvent, hasarda Lucia un peu effrayée.

—En effet, bien souvent, répondit Octavia avec calme.

Puis, fourrant son mouchoir dans la petite poche de sa basque, elle revint vers son fauteuil; et regardant de nouveau Lucia:

—Eh! bien, dit-elle, je pense que vous reconnaissez que vous vous étiez *trompée*, n'est-ce pas, chérie? Dites-moi encore quelque autre chose.

Lucia rougit.

—Non, répondit-elle, c'est assez pour aujourd'hui.

XX

Lucia était-elle dans le vrai, lorsqu'elle avait, en quelque sorte, accusé Octavia d'avoir une intelligence supérieure et de beaucoup réfléchir. C'est une énigme qu'auront à résoudre ceux qui, s'intéressant à elle, continueront à parcourir ces pages. Mais que cette supposition soit fondée ou non, il est à croire que notre héroïne a dû un peu réfléchir à la suite de sa conversation avec Lucia. Lorsque Barold la revit, il fut frappé d'un léger mais très réel changement dans sa toilette et dans sa coiffure. Ses jolis cheveux avaient un air plus *naturel*. Il eut le plaisir de voir, pour la première fois, combien son front était blanc et combien était délicat le dessin de ses sourcils. Sa toilette avait un je ne sais quoi de plus simple et les bagues de diamant avaient disparu.

— Elle est mieux habillée qu'à son ordinaire, se dit-il à lui-même, et cependant elle est toujours bien habillée... Plutôt trop bien pour un endroit comme celui-ci, mais aujourd'hui c'est infiniment plus convenable, étant donné les circonstances.

C'était, en effet, tellement "plus convenable," que son approbation fut entière. On eût dit qu'il en était comme dégelé et il devint tout particulièrement aimable.

Octavia, de son côté, ne voulut pas demeurer en reste. Elle lui adressa plusieurs questions de nature à l'intéresser.

— Croyez-vous, lui demanda-t-elle, qu'il soit de mauvais goût de porter des diamants?

— Ma mère en porte... quelquefois.

— Avez-vous des sœurs?

— Non.

— Des cousines... de mon âge?

— Oui.

— En portent-elles?

— Je dois dire, répondit-il, que non. D'abord, elles n'en ont pas; en second lieu, je me figure que lady Beauchamp... leur mère, ne leur permettrait pas de les porter si elles en avaient...

— Ne leur permettrait pas! dit Octavia. Alors elles font toujours ce que veut leur mère?

Il eut un léger sourire sur les lèvres.

—Ce serait de bien courageuses jeunes personnes si elles ne lui obéissaient pas.

—Que ferait donc leur mère si elles lui résistaient? Elle n'oserait les battre apparemment ?

—En tous cas, elles n'essayeront jamais, répondit-il sèchement, et quoique je ne l'aie pas vu les battre, ni entendu ses filles gémir de ses mauvais traitements, je ne voudrais pas jurer qu'il n'y ait des choses que lady Beauchamp ne *pourrait* pas faire. Elle a un caractère très décidé... pour une femme du monde.

Octavia se mit à rire.

—Vous plaisantez, dit-elle.

—Lady Beauchamp ne prête guère à la plaisanterie; c'est, tout au moins, l'opinion de mes cousines.

—Je me demande si elle est aussi terrible que lady Théobald, qui dit que je n'ai pas le droit de porter des diamants, du moins, pas avant mon mariage? Mais je ne me soucie guère de ce que pense lady Théobald, reprit-elle gaiement, je ne l'aime pas assez pour cela.

—Mais y a-t-il au monde quelqu'un que vous aimiez? demanda Barold d'un air en apparence indifférent, tout en lui jetant en dessous un regard où perçait une sorte de curiosité.

—Lucia prétend que oui, répondit-elle, avec le sang-froid d'une jeune fille qui entend laisser la discussion sur un terrain banal, en ce qui la concerne. Lucia soutient que je suis d'une nature affectueuse.

—Ah! dit Barold d'un air délibéré, serait-ce vrai?

Elle le regarda avec sérénité.

—N'est-ce pas votre avis? demanda-t-elle.

La conversation devenait trop personnelle pour que Barold y trouvât plaisir. Il n'était, certainement, pas *convenable* de mettre aussi froidement un homme sur la sellette.

—En vérité, j'ai... je... n'ai pas eu l'occasion d'en juger, répondit-il, toujours préoccupé de la crainte de trop s'avancer.

Il ne croyait pas être si plaisant, mais il n'eut pas plus tôt parlé qu'il s'aperçut, non sans dépit, qu'elle s'amusait parfaitement de ce qu'il disait.

Elle riait franchement et ne se calma qu'en découvrant qu'il devenait tout à fait furieux. Par égard pour lui, elle eut soin de prendre un air de douceur et de gravité tant soit peu exagéré.

—Non, c'est vrai, dit-elle, vous n'en n'avez pas eu l'occasion.

Il garda le silence, trouvant cette gaieté fort désagréable et ne faisant aucun effort pour paraître s'y résigner tranquillement.

Alors elle se pencha un peu vers lui.

—Ah ! s'écria-t-elle, vous voilà encore fâché ; je vous fâche toujours.

Il y avait dans sa voix un léger accent de contrition, qui fit plaisir à Barold, mais il n'avait aucunement l'intention de lui pardonner si tôt.

—Je dois avouer qu'il m'est impossible de deviner pourquoi vous avez ri.

—Comment ! en vérité ? et son regard troublé s'arrêta un instant sur lui. Puis elle laissa échapper un faible soupir. Nous voyons les choses d'une manière si différente. Voilà le pourquoi, dit-elle.

—Sans doute, répliqua-t-il toujours froidement.

Malgré la mauvaise humeur de Barold, Octavia reprit tout à coup son air comparativement gai ; une pensée drôle lui traversait l'esprit.

—Lucia vous demanderait pardon, dit-elle ; j'apprends de Lucia les bonnes manières. Si je vous demandais pardon ?

—Ce n'est pas du tout nécessaire.

—Lucia en jugerait autrement, et pourquoi ne serais-je pas aussi bien élevée que Lucia ? Je vous demande donc pardon.

Il se sentit un peu ridicule et cependant il était radouci. Elle avait parfois une manière de le regarder lorsqu'elle s'était rendue désagréable qui l'apaisait aussitôt. A vrai dire, il avait découvert récemment, à sa grande confusion, qu'elle possédait le don de le calmer ou de l'irriter à son gré.

Et maintenant, juste au moment où l'humeur d'Octavia venait d'entrer dans une de ses phases les plus aimables, un coup retentit à la porte. Mary-Anne, ayant été ouvrir, introduisit le ministre de Saint-James.

Le révérend Poppleton fit son entrée, rougissant, un peu intimidé sans doute, mais plus heureux qu'on ne saurait le dire de se retrouver dans le petit salon de miss Belinda, avec la nièce de miss Belinda.

Une ombre légère vint peut-être voiler son bonheur lorsqu'il aperçut M. Francis Barold. En tous cas, M. Francis Barold ne fut nullement charmé de le voir.

—Que veut ce personnage? se disait-il intérieurement, pourquoi vient-il ici, souriant niaisement, et rougissant? Pourquoi ne va-t-il pas, au lieu de cela, voir ses vieilles femmes et leur lire quelque petit traité? C'est là son affaire.

La manière dont Octavia reçut son visiteur fut une cause nouvelle d'irritation pour Barold. Elle traitait le ministre très convenablement; elle paraissait contente de le voir; elle ne lui disait rien pour l'embarrasser; elle le regardait continuellement de la façon qui lui était particulière et elle ne songeait pas du tout à rire lorsqu'il n'y en avait pas sujet. Elle était si gaie et de si bonne humeur, que le révérend Arthur Poppleton, tout rayonnant, oubliait presque de changer de couleur. Il essaya même de causer avec animation et fit plusieurs petites plaisanteries.

—Je voudrais bien savoir, pensait Barold, devenant plus maussade à mesure que les autres semblaient plus à l'aise, je voudrais bien savoir ce qu'elle peut trouver de si charmant en lui, et pourquoi elle le traite mieux qu'elle ne me traite en général... car, certainement, elle le traite mieux.

Cette réflexion néanmoins était loin d'être juste. Barold était fort bien traité depuis quelque temps, et son intimité avec Octavia avait fait de rapides progrès. Pour dire la vérité, c'était toujours lui, généralement, qui, le premier, y mettait obstacle par un subit instinct de prudence qui lui faisait sentir qu'il marchait sur un terrain brûlant et ferait peut-être mieux de ne pas trop s'y risquer. Depuis une dizaine d'années qu'il passait pour un excellent *parti*, il n'avait pas été sans acquérir cette prudence, assez ordinaire à ceux qui connaissent bien tout leur prix. L'air parfaitement aisé avec lequel Octavia acceptait ses attentions, l'obligeait quelquefois à se mettre sur la défensive. S'il n'avait été que Brown ou Jones, ou même Robinson, elle n'aurait pu les accepter

plus naturellement. Lorsqu'en deux ou trois occasions il avait daigné lui dire des choses particulièrement aimables, elle les avait reçues sans cette charmante émotion à laquelle il avait été accoutumé. Octavia ne rougissait pas et ne baissait pas les yeux.

Son contentement était loin d'augmenter en la voyant aussi gaie et toute disposée à se laisser amuser par un petit ministre qui ne savait que rougir et balbutier, et n'était ni brillant, ni gracieux, ni distingué. Est-ce qu'elle ne pouvait pas reconnaître la différence qui existait entre lui et le révérend ?

Dans cette disposition et voyant Octavia encourager si bien son visiteur et rire de ses plaisanteries sans l'interloquer une seule fois par des questions à brûle-pourpoint, comme il a déjà été dit, il sentit redoubler sa mauvaise humeur et, lorsque vint le moment de prendre congé, il avait retrouvé ses manières les plus froides et les plus hautaines. Aussitôt que miss Belinda fut entrée dans le salon et tandis qu'elle attirait, pendant un moment, l'attention de M. Poppleton, il se leva de sa chaise et il s'approcha d'Octavia.

— Je dois vous dire à revoir, lui dit-il.

Octavia, sans se déranger, lui répondit :

— Asseyez-vous encore un instant, pendant que tante Belinda parle de flanelle rouge, de bonnets de nuit et de lumbago, j'ai quelque chose à vous demander.

Croyez-vous que ce soit mauvais goût de ma part de porter des diamants ?

Elle dit cela d'un air tout sérieux, fixant sur lui un regard interrogateur des plus candides et des plus charmants. Comme si c'était la chose la plus naturelle du monde qu'elle s'adressât à lui pour en obtenir des conseils. Il se sentit de nouveau faiblir. Comme ce front était blanc ! comme cette légère frange de cheveux blonds était soyeuse ! quelle jolie forme avaient ses yeux, comme ils étaient grands et limpides lorsqu'elle les levait vers lui !

— Pourquoi me le demandez-vous ?

— Parce que je crois que vous êtes sans préjugés. Lady Théobald ne l'est pas. J'ai confiance en vous. Répondez-moi.

Il y eut un moment de silence.

— Vraiment, dit-il, je ne puis me figurer que mon opinion ait

la moindre valeur pour vous. Je puis..... Je puis seulement vous dire qu'il n'est guère d'usage..... en Angleterre, pour les jeunes personnes, de porter une profusion d'ornements.

— Je me demande si j'en porte une profusion.

— En tous cas vous n'en avez pas besoin, répondit-il, vous êtes trop jeune et..... et tout le reste.

Elle regarda ses petites mains sans bagues avec une expression méditative.

— Lucia et moi, nous nous sommes presque querellées l'autre jour, dit-elle à la fin, du moins, je l'ai presque querellée. Ce n'est pas si agréable, après tout, d'être critiquée, et je dois dire que cela ne me plaît pas autant que je l'aurais cru.

Francis Barold resta plus longtemps qu'il n'en avait eu d'abord l'intention, et lorsqu'il se leva pour s'en aller, le révérend Arthur Poppleton donnait sa poignée de main d'adieu à miss Belinda, de sorte qu'il arriva que les deux jeunes gens quittèrent en même temps la maison.

— Vous connaissez beaucoup miss Octavia Bassett, je pense, demanda Barold d'un air de condescendance, tandis qu'ils passaient la grille. Vous autres ministres de l'Evangile, vous êtes d'heureux mortels.

— Je souhaiterais, monsieur, que d'autres la connussent aussi bien que moi, dit le révérend, rougissant de nouveau. Je souhaiterais qu'ils connussent sa..... sa générosité et la bonté de son cœur, et sa vive sympathie pour tous ceux qui souffrent.

— Ah ! vraiment? se mit à dire M. Barold frisant sa moustache d'un air où perçait une certaine incrédulité.

Ce n'était point un semblable éloge qu'il s'attendait à entendre. Il ne lui serait jamais venu à l'esprit de croire Octavia douée de qualités aussi respectables et aussi orthodoxes.

— Il y a des gens... des personnes... qui ne la comprennent pas, s'écria le ministre en s'échauffant, qui ne la comprennent pas du tout... Oui !... et qui qualifient durement son innocente gaieté et la franchise de sa conversation. Si on la connaissait comme je la connais, on s'abstiendrait de la critiquer avec cette sévérité.

— Je n'aurais jamais cru... reprit Barold.

— Il y en a même beaucoup... excusez-moi si je vous interromps, continua le révérend, qui ne voudraient pas me croire s'il m'était permis de leur révéler ce que je suis obligé de taire, à mon grand regret. En ce moment, je manque presque à ma parole, en vous disant que les pauvres dont j'ai la charge sont moins malheureux depuis qu'elle est ici, et il y en a qui l'ont vue plus d'une fois, quoiqu'elle n'ait pas été chez eux pour les sermonner ou leur reprocher leurs fautes. La manière dont elle s'y prend en allant les visiter étant nouvelle pour eux et peut-être moins sérieuse que celle des autres, ils ne la trouve que plus agréable.

— Ah ! murmura Barold.

— Oui ! reprit M. Poppleton avec animation. Il ne leur arrive pas souvent de voir apparaître chez eux une très belle personne, les mains pleines, et qui donne avec tant de simplicité et de si bon cœur. Parfois, comme tant d'autres, ils n'y comprennent rien. ils ont été accoutumés à plus de parcimonie et à plus d'exigences.

— Ils ont été accoutumés à lady Théobald, ajouta Barold avec un léger sourire.

— Il ne me conviendrait pas de me servir d'expressions dénigrantes en parlant de lady Théobald, reprit le révérend; les mieux disposés et les plus charitables parmi nous sont sujets à ne pas user toujours des moyens les meilleurs qui sont à leur portée. Il est probable que lady Théobald trouverait que miss Octavia Bassett est trop prodigue et qu'elle se laisse trop facilement entraîner.

— Elle est, sans doute, prodigue de son argent comme de ses diamants, dit Barold ; c'est probablement une qualité particulière à la Nevada. Nous devons nous séparer ici, M. Poppleton, adieu.

XXI

La semaine suivante, un matin, mistress Burnham revêtit sa robe de soie noire de moyenne fraîcheur et, laissant les demoiselles Burnham étudier avec ardeur leur piano, elle se dirigea vers Oldclough Hall. En y arrivant elle fut introduite dans le

salon bleu par Dobson, qui, à ce moment-là, remplissait les fonctions de valet de pied. Lucia parut quelques instants après.

Lorsque mistress Burnham la vit, elle affecta une légère expression de surprise.

—Ma chère, dit-elle en lui serrant la main, je vous aurais à peine reconnue.

Quoiqu'il y eût quelque exagération dans ces paroles, l'exclamation était assez naturelle. Lucia était en ce moment pariculièrement charmante, et l'on pouvait remarquer divers petits changements dans sa toilette et dans toute sa personne. Le vilain nœud de cheveux avait disparu de sa tête; il était remplacé par des bandeaux ondés et un léger chignon crépé. Elle avait même été jusqu'à se permettre une rangée de petites boucles sur le haut de son front. Sa robe blanche du matin ne portait plus le cachet de miss Chickie, mais elle avait été refaite par quelqu'un ayant meilleur goût.

—Quelle jolie robe, ma chère! dit mistress Burnham, la regardant avec curiosité. N'appelez-vous pas ce que vous avez sur le dos un... un pli Watteau?..... et des garnitures sur le devant, et des nœuds rose tendre! C'est tout à fait comme certaines robes de miss Octavia Bassett, seulement moins surchargé de garnitures.

—Je crois que les robes d'Octavia n'auraient pas l'air surchargé si elle les portait à Londres ou à Paris, dit courageusement Lucia. C'est seulement parce que nous sommes un monde si retiré et nous faisons si peu de toilette à Slowbridge, qu'elles paraissent ainsi.

—Et vos cheveux! remarqua de nouveau mistress Burnham, vous en avez pris l'idée sur une de ses coiffures, je suppose? Elle vous sied très bien en vérité; très bien, très bien! Comment lady Théobald aime-t-elle tout cela, ma chère?

—Je n'en sais trop rien..... commençait à dire Lucia, lorsqu'elle fut interrompue par l'entrée de Sa Seigneurie.

—Ma chère lady Théobald, dit la visiteuse en se levant, j'espère que vous êtes bien. J'étais précisément en train de complimenter Lucia sur sa jolie robe et sa nouvelle coiffure. Miss Octavia Bassett l'a fait profiter de son expérience, à ce qu'il parait. Nous

ne lui avons pas rendu justice. Qui aurait imaginé qu'elle serait venue de la Nevada pour nous guider dans la voie du progrès !

—Miss Octavia Bassett, dit mylady de sa forte voix, est venue de la Nevada pour enseigner bien des choses à nos jeunes filles... de nouvelles modes, de nouveaux devoirs, de nouvelles manières, et le respect pour les gens âgés. Espérons que ce leur sera d'une grande utilité.

—Si vous voulez permettre, grand'maman, dit Lucia d'une voix douce, mais ferme, je vais aller écrire les lettres que vous m'avez demandé d'écrire.

—Allez, dit mylady avec majesté.

Lucia se retira après avoir serré la main de mistress Burnham. Si mistress Burnham s'était attendue à des explications sur le déplaisir évident de Sa Seigneurie, elle fut fort désappointée. L'excellente et sévère lady Théobald avait un trop vif sentiment de sa dignité pour condescendre à entrer en confidences, comme les simples mortels. Au lieu de parler de Lucia, elle entama un sujet plus terre à terre.

—J'espère que vos rhumatismes ne vous menacent plus mistress Burnham ?

—Je vais très bien, merci, chère madame, répondit mistress Burnham. Si bien, que je songe sérieusement à mener mes filles à la *matinée*, lorsqu'elle aura lieu.

—A la *matinée ?* répéta lady Théobald. Puis-je vous demander qui pense à donner une matinée à Slowbridge ?

—Ce n'est pas à Slowbridge, répondit gaiement la dame, c'est chez quelqu'un qui demeure un peu en dehors de Slowbridge.... chez M. Burmistone, ma chère lady Théobald, dans sa nouvelle propriété.

—M. Burmistone !

—Oui, ma chère madame, et ce sera une partie charmante, si nous devons en croire tout ce qu'on en dit ; M. Barold vous en a sûrement parlé ?

—M. Barold n'est pas venu à Oldclough depuis plusieurs jours.

—Alors il vous en donnera les détails lorsqu'il viendra, car, assurément, il y a autant de part que M. Burmistone.

— Ce n'est pas la première fois que j'entends parler de gens de l'espèce de M. Burmistone, réclamant les services des personnes bien posées dans la société quand ils veulent faire parade de leur argent pour recevoir ; ce que je n'aurais jamais imaginé, c'est que Francis Barold consentît à servir de négociateur pour de pareils compromis.

— Mais, dit mistress Burnham, avec une certaine vivacité, il paraît que M. Burmistone n'est pas, après tout, un personnage aussi obscur. Il a été élevé à l'université d'Oxford ; il y a remporté des succès ; de plus, il est bien né et donne cette partie en l'honneur de son cousin et ami lord Lansdowne.

— Lord Lansdowne ! répéta Sa Seigneurie de son air le plus rèche.

— Oui, le fils du marquis de Lauderdale, dont la femme était lady Honora Erroll.

— Est-ce de M. Burmistone que vous tenez ces renseignements ? demanda lady Théobald avec une froide ironie.

Mistress Burnham rougit légèrement.

— Je... c'est-à-dire... une de mes femmes de chambre est un peu liée avec le maître d'hôtel de M. Burmistone. Et pendant qu'elle coiffait Lydia, elle lui a conté cette histoire. Lord Lansdowne et son père sont très intimes avec M. Burmistone, à ce qu'on dit.

— Il me paraît assez singulier que nous n'ayons pas su cela plus tôt.

— Mais comment l'aurions-nous su ? Aucune de nous ne connaît lord Lansdowne ni même le marquis. Je crois qu'il n'est qu'un cousin au second ou au troisième degré. Nous ne sommes, chère madame, qu'une société... une très petite société et très restreinte à Slowbridge, vous le savez bien... et j'en ai fait la remarque quelquefois moi-même dans ces derniers temps.

— Je dois avouer, répondit lady Théobald, que je n'avais pas encore considéré les choses à ce point de vue.

— C'est parce que vous avez plus de droits qu'aucune de nous... Plus de droits à vous montrer satisfaite de votre rang. Telle fut l'aimable réponse.

Lady Théobald se reconnaissait cet avantage. Elle trouva l'idée

des plus correctes, cependant ses manières devinrent de plus en plus froides tant que dura encore la visite. Si étrange que puisse paraître une semblable supposition, il faut bien convenir qu'elle avait le sentiment que miss Octavia Bassett était pour quelque chose dans l'abandon où tout le monde la laissait et aussi dans l'invention de ces *matinées* et dans la dérogation à toutes les coutumes établies depuis si longtemps à Slowbridge. C'était le résultat naturel des manières libres et de la frivolité de la Nevada. Elle allait même probablement jusqu'à concevoir une vague idée qu'Octavia était responsable de lord Lansdowne et du marquis de Lauderdale; que, sans elle, M. Burmistone n'aurait pas été élevé à Oxford, qu'il n'y aurait pas remporté de succès, et que personne n'aurait jamais su qu'il était le parent de gens si haut placés. Sans elle, assurément, il serait resté toute sa vie dans l'obscurité qui lui convenait.

—Je suppose, dit-elle plus tard à Lucia, que votre amie miss Octavia Bassett a eu l'honneur d'être admise à la confiance de M. Burmistone, et je ne doute pas qu'elle n'ait eu connaissance de la matinée projetée depuis plusieurs semaines.

—Je n'en sais rien, grand'maman, répondit Lucia, tout en rangeant ses lettres et rougissant de plus en plus, la tête penchée vers sa table. Elle se demandait, en tremblant, ce que dirait Sa Seigneurie si elle savait toute la vérité... si elle savait que c'était elle, sa petite-fille, qui jouissait de la confiance de M. Burmistone.

—Ah! pensait-elle, comment oserais-je jamais le lui dire?

Ce même jour, Francis Barold vint, en se promenant, faire une visite à Oldclough, et, ainsi que l'avait annoncé mistress Burnham, lady Théobald apprit tout ce qu'elle désirait savoir et bien plus encore.

—Qu'y a-t-il de vrai dans ce que l'on m'a raconté de M. Burmistone, Francis? demanda-t-elle. On dit qu'il a l'intention de donner une matinée et que lord Lansdowne doit y être? Il a même fait répandre le bruit qu'ils étaient cousins.

—Est-ce Lansdowne qui a fait répandre... ou bien Burmistone?

—Il est probable que lord Lansdowne...

—Pardon, dit Francis Barold, en interrompant Sa Seigneurie

et en fixant adroitement son lorgnon sur son œil pour la regarder. Je ne vois pas pourquoi Lansdowne y aurait objection. Pour dire la vérité, il aime beaucoup plus Burmistone que des cousins ne s'aiment en général. En ce qui me concerne, je trouve maintenant ces amitiés assez ennuyeuses, mais cela ne semble pas être l'avis de Lansdowne. Ils ont été en pension ensemble, à ce qu'il paraît, puis ensuite à Oxford. Burmistone, à ce que disent père et mère, s'est très bien conduit à une certaine époque à l'égard de Lansdowne, qui était alors un peu fou. Quant à Burmistone " faisant répandre le bruit," c'est parfaitement absurde. Cet homme n'est point du tout un malotru, vous savez.

— Je vous en prie, Francis, ne dites pas *vous savez*. Pour ma part je ne sais que ce qu'il m'a été donné de voir, et je dois avouer que je ne me suis pas sentie prévenue en faveur de M. Burmistone. Pourquoi n'a-t-il pas jugé à propos de nous informer...

— Qu'il était le cousin au second degré de lord Lansdowne et qu'il connaissait le marquis de Lauderdale, grand-maman? interrompit Lucia avec vivacité. Est-ce que cela vous aurait prévenue en sa faveur? Est-ce que vous lui auriez pardonné, à cause de lord Lansdowne, d'avoir construit les moulins? Je... je voudrais bien être la cousine d'un marquis.

Tout cela était terriblement hardi.

— Puis-je savoir, dit mylady, de sa façon la plus imposante, depuis quand vous êtes devenue le champion de M. Burmistone?

XXII

Depuis quand était-elle devenue le champion de M. Burmistone? En vérité, Lucia n'aurait pu le dire, à moins, toutefois, qu'elle n'eût inscrit la date du jour où, à une certaine soirée, elle avait entendu son nom prononcé avec toutes sortes d'épithètes désagréables. Elle l'avait alors défendu dans son for intérieur, bien persuadée qu'il n'y avait de vrai qu'une bien faible partie du mal que l'on disait de lui, si toutefois il y avait du vrai. Lorsque, pour la première fois, elle l'avait vu et lui avait parlé, elle était demeurée convaincue qu'elle ne s'était pas trompée et qu'on l'avait traité avec la plus cruelle injustice. Comme il était bon,

énergique et capable! Avec quelle convenance n'avait-il pas su se comporter sous le coup de l'animadversion générale! Elle se demandait comment les gens pouvaient être assez aveugles pour l'accabler de cette façon.

S'il en avait été ainsi dès les commencements, on peut juger ce qu'elle éprouvait maintenant lorsque... Eh bien, oui, lorsque son amitié avait eu le temps de se transformer en un sentiment plus tendre.

—Il est vraiment singulier que je sois si différente de moi-même quand... je suis avec vous, lui avait-elle dit un jour; je me surprends à plaisanter, moi qui ne songerais jamais à faire la plus petite plaisanterie devant grand'maman. Du reste, elle ne semble guère les comprendre. Elle n'en rit jamais.

Qui sait si, tandis que Lucia arrangeait ses cheveux et se paraît de rubans rose tendre et d'autres ornements de ce genre, la dissimulée petite personne n'avait pas entrevu en imagination d'autres témoins que mistress Burnham, et d'autres approbations que celles de cette excellente dame?

—Me permettez-vous de vous dire que vous avez une ravissante toilette, lui dit M. Burmistone la première fois qu'il la vit après la transformation de sa vieille robe.

—Je vous le permets, certainement, répondit Lucia en rougissant très fort; je dois même dire que cela me fait plaisir. C'est la récompense de mon industrie. Je me suis aussi coiffée autrement; j'espère que vous approuvez également la coiffure? Grand'maman ne l'aime pas.

Lady Théobald avait, en effet, l'habitude de traiter toujours sévèrement Lucia. Ses manières à son égard donnaient toujours un peu à entendre qu'elle la trouvait en faute; et cependant Sa Seigneurie n'aurait pu dire qu'elle eût souhaité que la jeune fille fût autrement. Milady avait été élevée à l'école d'autrefois, alors qu'il était d'usage de regarder la jeunesse comme faible et toujours prête à faire des sottises si elle était livrée à elle-même. Lucia n'avait pas été laissée à ses propres inspirations. On lui avait appris à se regarder comme une créature très imparfaite et bien éloignée d'être ce que ses parents étaient en droit d'attendre d'elle. Se rencontrer avec une personne qui ne la considérait ni

comme bête ni comme ennuyeuse, ni même comme une jeune fille ordinaire, c'était pour Lucia une grande nouveauté.

Quand les bruits relatifs à la *matinée* commencèrent à prendre de la consistanco, et lorsqu'on ne put douter des projets de M. Burmistone, des conciliabules se tinrent immédiatement dans tous les salons de la société de Slowbridge. Lady Théobald permettrait-elle à Lucia d'y aller? On pensa, généralement, que Lucia n'irait pas, et, en effet, il est très probable qu'elle serait restée à la maison sans l'intervention de M. Francis Barold.

Ayant été faire une visite à Oldclough, il avait trouvé son auguste parente dans une disposition des plus sombres. Elle s'adressa de nouveau à lui pour avoir des détails.

— Vous pouvez peut-être me dire s'il est vrai que M. Burmistone ait demandé à Belinda Bassett — en appuyant sur *Belinda Bassett* — de l'aider à recevoir ses invités?

— Oui, c'est vrai; je crois même que c'est moi qui le lui ai conseillé. Burmistone l'aime beaucoup. Ils sont grands amis. Un maître de maison a besoin d'une femme en semblable occasion.

— Et il a choisi Belinda Bassett?

— D'abord ils sont assez intimes ensemble, comme je viens de vous le dire, répondit Barold; en second lieu, elle est précisément la personne qu'il lui faut: bien élevée, bonne, peu disposée à se mêler d'aucune querelle...

Lady Théobald ne répondit pas et ne leva pas ses yeux baissés sur son ouvrage. Elle sentait qu'il la fixait avec calme à travers le lorgnon si adroitement maintenu sur son œil. Sa déplaisance était extrême peut-être parce qu'elle se sentait domptée et qu'elle ne trouvait plus rien à dire.

Il ne s'adressa pas à elle immédiatement, mais, se tournant vers Lucia, il laissa tomber son lorgnon et reprit son attitude ordinaire.

— Naturellement, vous viendrez? lui dit-il.

— Je... je ne sais pas; grand'maman...

— Oh! reprit Barold, il faut y aller. Il n'y a aucune raison pour refuser l'invitation... à moins que vous ne vous proposiez de faire quelque chose de désagréable à l'égard de... Burmistone, ce qui, bien entendu, est tout à fait inadmissible.

—Mais il peut y avoir des raisons..., commença à dire Sa Seigneurie.

—Burmistone est mon ami, reprit Barold de son ton le plus froid, et je suis votre parent, ce qui rendrait ma position vis-à-vis de lui assez délicate, à moins qu'il ne vous eût offensée.

Lorsque Lucia revit Octavia, elle put lui dire qu'elles avaient reçu à Oldclough des invitations pour la *fête*, et que lady Théobald les avaient acceptées.

—Elle ne m'en a pas dit un mot, mais elle les a acceptées, dit Lucia. Depuis quelque temps je ne la comprends plus bien, Octavia. Évidemment elle aime beaucoup Francis Barold. Jamais il ne lui cède en rien, et cependant elle paraît toujours prête à se soumettre à ses désirs. Je sais qu'elle ne voulait pas me laisser aller à la fête, mais il a insisté de cette façon qui lui est particulière... comme s'il regardait les choses accordées d'avance.

La fête de M. Burmistone occasionnait naturellement une grande excitation. Miss Chickie n'avait jamais de sa vie été si occupée, et le bruit courait que ses sentiments avaient été très froissés en découvrant que mistress Burnham avait commandé les toilettes de ses filles à Harriford.

—Slowbridge est en train de changer, madame, dit miss Chickie, d'un air ironique à l'une de ses pratiques ; nos dames sont dirigées dans leurs toilettes par une jeune personne de la Nevada... Nous faisons de rapides progrès... plus rapides que je n'aurais jamais osé l'espérer... Préférez-vous une ruche ou un volant, madame ?

Octavia se sentait toute joyeuse à l'idée de la fête en question. Depuis quelques semaines, elle était en heureuse disposition ; elle avait reçu de la Nevada des lettres qui contenaient de bonnes nouvelles, disait-elle. Les actions étaient remontées ; son père avait presque arrangé ses affaires et devait bientôt arriver en Angleterre. Elle paraissait ravie de cette perspective. Lucia se sentit un peu blessée.

—Serez-vous donc si contente de nous quitter, Octavia ? lui demanda-t-elle, nous ne serons pas si satisfaites, nous, de vous voir partir ; nous nous sommes beaucoup attachées à vous.

—Je regretterai extrêmement de vous quitter, je vous assure,

mais tante Belinda viendra avec nous. Vous ne vous attendez pas à ce que j'aime beaucoup Slowbridge, n'est-ce pas, et à ce que je me désole de ne pouvoir emmener mistress Burnham... et les autres ?

Barold était présent à cette conversation, et ces derniers mots l'irritèrent.

— Suis-je un *des autres ?* dit-il, la première fois qu'il se retrouva seul avec Octavia.

Il était assez piqué pour en oublier son air de réserve et de hauteur.

— Cela vous ferait-il plaisir ? répondit-elle.

— Oh ! beaucoup...

Ils étaient debout dans le jardin près d'un buisson de roses. Elle en effeuilla une fleur et parut la regarder avec intérêt.

— Eh bien, reprit-elle, je puis dire, je crois, que je me serais encore moins plu ici, si vous n'y aviez pas été. Vous avez rendu Slowbridge plus gai.

— Merci, vous êtes bien bonne.

— Oh ! dit-elle, c'est la vérité ; si cela n'était pas, je ne le dirais pas, je vous assure. Vous, M. Burmistone et M. Poppleton, avez certainement contribué à me rendre Slowbridge plus agréable.

Il rentra de si mauvaise humeur, que son hôte, qui, lui, se sentait plus heureux qu'à l'ordinaire, fit pendant le dîner des conjectures sur son aspect si grave.

— Il semble, mon bon ami, lui dit-il, que vous ayez reçu de mauvaises nouvelles. Qu'est-ce qu'il y a ?

— Oh ! rien, répondit-il ironiquement ; rien assurément, si ce n'est que j'ai été maltraité par une jeune personne de la Nevada.

— Vraiment ? lui fut-il répondu avec un air sérieux ; c'est un peu dur.

— Ce sont là les charmantes petites manières qui lui sont habituelles, dit Barold.

Dans le fond de son âme, il était furieux et trouvait qu'il s'était montré infiniment trop aimable vis-à-vis d'Octavia. Il n'avait pas l'habitude de consacrer beaucoup de son temps aux femmes ; mais quand cela lui arrivait, à de rares intervalles, il avait soin de choisir celles qui pouvaient faire le plus d'honneur à son bon

goût, et lui donner, en même temps, le moins de tracas. Il était obligé de s'avouer qu'il n'avait pas cette fois suivi sa règle ordinaire. En analysant ses impressions, il ne pouvait s'empêcher de convenir en lui-même qu'il avait prolongé son séjour à Slowbridge uniquement afin de voir davantage cette jeune fille, et que, somme toute, il avait fait preuve à son égard d'infiniment de patience. Elle l'avait charmé et souvent fort agréablement distrait, mais bien souvent aussi... trop souvent, elle l'avait mis dans une situation des plus embarrassantes. Ses manières n'étaient pas celles auxqu'elles il était accoutumé...

Ce soir-là, Barold resta à fumer chez Burmistone plus tard qu'à son ordinaire. Au moment de se retirer, il annonça une chose à laquelle son hôte ne s'attendait pas.

—Après votre fête, mon cher ami, dit-il, je dois retourner à Londres, et je serai sincèrement fâché de vous quitter.

—Voyons! répondit Burmistone, c'est une idée toute nouvelle, n'est-ce pas?

—Non, une vieille idée, au contraire, mais dont je remettais l'exécution de jour en jour. Je n'avais pas l'intention de rester aussi longtemps ici quand j'y suis arrivé, ajouta-t-il en riant d'un air légèrement contraint.

XXIII

Le jour suivant, Octavia ouvrit sa quatrième malle. Elle était en train de la faire descendre du grenier, lorsque Lucia Gaston entra.

Lucia était fort pâle, et ses grands yeux, si doux, exprimaient un certain effroi. Elle paraissait avoir marché très vite pour être tout essoufflée. Sans doute, quelque chose de nouveau était arrivé.

—Octavia, s'écria-t-elle, M. Dugald Binnie est à Oldclough.

—Qu'est-ce que M. Dugald Binnie?

—C'est mon grand-oncle, reprit Lucia, très émue. Il a beaucoup d'argent. Grand'maman...

Elle s'arrêta court, rougit, et releva la tête:

—Je ne comprends pas très bien grand'maman, Octavia. Hier soir, elle est entrée dans ma chambre pour me parler, et ce matin

elle y est encore venue, et..., continua-t-elle avec indignation, comment a-t-elle pu me dire de telles choses!

— Qu'est-ce qu'elle vous a dit?

— Oh!... beaucoup de choses, avec une grande animation, et elle a mis longtemps à me les dire, ce qui ne m'étonne nullement, car, à sa place, j'y aurais assurément mis cent ans. J'ai... j'ai eu tort de dire que je ne les avais pas d'abord comprises, je les avais comprises avant qu'elle eut achevé de parler.

— Qu'est-ce que vous avez compris?

— Elle avait peur de dire les choses par leur nom. C'est la première fois que je la voyais hésiter. Elle disposait de mon avenir; il ne lui venait seulement pas à l'esprit que je pouvais y avoir quelque objection, tout simplement parce qu'elle connaît ma lâcheté et qu'elle me méprise à cause de cela. C'est, du reste, bien mérité. Si je consens au mariage qu'elle a décidé, je crois que M. Binnie me laissera tout son argent. Ainsi il me faudra courir après un homme qui ne se soucie pas de moi, me rendre aussi séduisante que possible dans l'espoir qu'il daignera m'épouser, et tout cela, parce que M. Binnie pourrait me faire son héritière. Vous étonnez-vous maintenant que lady Théobald ait mis quelque temps à me proposer pareil arrangement?

Eh bien, dit Octavia, vous vous y refuserez, je pense; à votre place, je ne m'en tourmenterais pas; c'est de M. Barold qu'il est question, je suppose?

Lucia la regarda étonnée.

— Comment l'avez-vous deviné?

— Je ne l'ai pas deviné, je l'ai toujours su, — elle souriait légèrement en parlant, — c'est une des raisons qui font qu'elle me déteste tant, ajouta-t-elle.

Lucia se renferma un moment dans ses réflexions. Elle découvrit tout à coup une foule de détails que d'abord elle ne s'était pas expliqués.

Oh! c'est vrai! c'est vrai! Et elle y a pensé dès le commencement sans que je l'en aie soupçonnée.

Octavia sourit de nouveau. Lucia resta songeuse, ses mains serrées l'une contre l'autre.

— Je suis bien contente d'être venue ici, dit-elle à la fin; je suis

en colère maintenant et je vois plus clairement les choses. Si elle n'y avait au moins pensé qu'à cause de la venue de M. Binnie, je le lui aurais plus facilement pardonné, mais il y a longtemps qu'elle machine la chose et qu'elle me traite avec mépris. Octavia, continua-t-elle, en lui montrant ses joues où le rouge était monté et ses yeux brillants d'animation, je crois que, pour la première fois de ma vie, je suis complètement en colère... complètement. Je pense que désormais elle ne me fera plus jamais peur.

Ses délicates narines étaient en ce moment dilatées, elle tenait la tête haute, sa respiration était haletante; il y avait comme une sorte d'exaltation dans le ton dont elle accentuait ses paroles.

—Oui, dit elle encore, je suis en colère. Je ne la crains plus. Je vais rentrer et lui dire ma façon de penser.

Il est probable qu'elle l'aurait fait comme elle venait de le dire, sans une petite aventure qui survînt avant qu'elle ne fût arrivée près de Sa Seigneurie.

Elle avait marché très vite en quittant la maison, désirant atteindre Oldclough avant que sa colère ne fût tombée, quoiqu'elle sentît bien au fond que, de toute façon, son courage ne s'envolerait pas. M. Dugald Binnie n'était pas habitué à se montrer jamais fort agréable. C'était un vieillard d'humeur aigre et fort despote. Il contredisait carrément lady Théobald toutes les cinq minutes et rudoyait à tout bout de champ son valet de chambre. Ce n'était pas toutefois contre lui que Lucia était montée. Elle devinait que lady Théobald était fort capable de lui avoir fait entendre que Francis Barold serait un bon parti pour elle, Lucia, et si les choses s'étaient ainsi passées, ce n'était guère la faute du vieillard s'il avait adopté cette idée. Elle comprenait à présent pourquoi on lui avait permis de rendre visite à Octavia, et d'autres détails encore devenaient clairs pour elle. On avait chargé Francis Barold de l'accompagner, on lui avait presque fait des reproches quand ses visites n'avaient pas été assez fréquentes; peut-être même Sa Seigneurie avait-elle été assez bonne pour suggérer à Octavia l'idée de favoriser ses plans; elle était aussi capable de cela que de bien d'autres choses qui pouvaient l'aider à atteindre son but. Les joues de Lucia devenaient de plus

en plus rouges, ses yeux plus brillants à chaque pas, parce que chaque pas amenait de nouvelles révélations; ses mains tremblaient et son cœur battait précipitamment.

— Non! je n'aurai plus jamais peur d'elle, jamais! jamais!

Tout à coup, au tournant de la route, un jeune homme sortit du bois, à sa droite, et s'arrêta devant elle.

Elle se rejeta en arrière en poussant un cri.

— Monsieur Burmistone!

Elle se demandait s'il n'avait point, par hasard, entendu les derniers mots qu'elle avait prononcés à haute voix. Il se saisit de ses petites mains tremblantes et contempla son visage tout ému.

— Je suis content de vous avoir rencontrée, lui dit-il du ton le plus tranquille qu'il lui fut possible de prendre. Qu'est-il arrivé?

Lucia savait qu'elle serait incapable de dissimuler la vérité, et elle ne se sentait pas en disposition de l'essayer. Elle ne se possédait guère en ce moment.

— Je suis en colère, dit-elle avec son petit rire nerveux. Jamais, jusqu'à présent, vous ne m'aviez vue en colère, n'est-ce pas? Je me rends auprès de ma... auprès de lady Théobald.

— Qu'allez-vous lui dire?

— Je vais lui demander de m'expliquer ses intentions. Je vais lui dire qu'elle est dans l'erreur. Je vais lui prouver que, après tout, je ne suis pas aussi lâche qu'elle le pense. Je vais lui dire que j'*ose* lui désobéir... Voilà ce que je vais lui dire.

— Elle vous a donc fort irritée? dit-il.

Alors, et avant de s'en être rendu compte à elle-même, elle lui dit tout ce qu'elle avait sur le cœur, plus même qu'elle n'en avait dit à Octavia: ce n'avait pas été d'abord son intention, mais elle ne put s'empêcher de le faire.

— Je dois épouser M. Francis Barold, s'il veut bien de moi, dit-elle avec un petit sourire amer, M. Francis Barold, qui est si épris de moi, comme vous le savez. Sa mère approuve le projet et l'a envoyé ici pour me parler de sa passion, ce qu'il a fait comme vous avez pu le voir. Je n'ai pas de fortune à moi, mais si je fais un mariage qui lui plaise, M. Dugald Binnie me laissera probablement la sienne, ce qui, à ce qu'on pense, encouragera

mon cousin... qui a besoin d'encouragement. Si je l'épouse, ou plutôt s'il m'épouse, lady Théobald pense que M. Binnie sera satisfait. Quant au sentiment de M. Francis Barold, il n'en est pas question ; et quant au mien, il n'est même pas nécessaire d'en parler. Ces deux dames ont tout concerté ensemble. Je suppose que l'on m'a offerte à Francis, qui m'a très probablement refusée ; mais peut-être pourra-t-on, avec le temps, lui persuader d'y revenir, si je suis bien sage et si on réussit à lui faire comprendre l'avantage qu'il y aurait pour lui à joindre la fortune de M. Binnie à la sienne. Il est certain que pour y arriver il me faudra être très docile et très humble. C'est là ce que j'ai appris de la bouche de lady Théobald, hier soir, et c'est ce dont je vais causer avec elle. N'y a-t-il pas de quoi mettre quelqu'un en colère, n'est-ce pas ?

Il ne lui dit pas ce qu'il en pensait ; il continua à la regarder tranquillement.

—Lucia, dit-il, laissez-moi aller parler à lady Théobald.

—Vous ! répondit-elle en faisant un mouvement de surprise.

—Oui, laissez-moi aller la trouver et lui dire qu'au lieu d'épouser Francis Barold, c'est... *moi* que vous épouserez, si vous le voulez bien ?...

Les couleurs disparurent des joues de Lucia et les larmes remplirent ses yeux. Elle leva vers lui son visage tout empreint d'une expression pathétique :

—Vous avez donc réellement pitié de moi, murmura-t-elle ?...

—Je vous aime profondément, répondit Burmistone de son ton le plus calme ; je vous ai aimée depuis le jour où je vous ai vue pour la première fois... Dois-je y aller ?

Elle le regarda un moment avec incrédulité ; puis cédant à la fin :

—Oui, dit-elle.

Cependant elle continuait à le regarder, puis, en dépit du grand bonheur qu'elle ressentait, ou peut-être à cause de cela même, elle commença à pleurer doucement, oubliant qu'elle eût jamais été en colère, et lui, comme pour la protéger, l'enveloppa de ses bras robustes.

XXIV

Le jour où devait avoir lieu la *matinée* s'annonça pur et promettant un beau soleil. Slowbridge s'éveilla dans la plus grande excitation.

Les sentiments des habitants d'Oldclough se manifestaient de diverses façons. Les manières de lady Théobald se faisaient remarquer par leur extrême rigidité. Elle avait choisi comme costume de fête une robe de moire antique noire ornée de lourdes franges de jais. Ses bijoux de même espèce s'entre-choquaient avec un bruit lugubre lorsqu'elle marchait.

M. Dugald Binnie, qui avait reçu, lui aussi, une invitation, n'avait pas encore eu l'amabilité de dire si son intention était de s'y rendre. Il n'avait pas vu M. Burmistone, étant sorti lorsque celui-ci s'était présenté chez lui.

En descendant déjeuner, lady Théobald l'avait trouvé qui grognait en lisant son journal. Il s'était contenté de lever les yeux vers elle en marmottant avec un apparence de politesse:

— Vous allez à un enterrement?

— J'accompagne ma petite-fille à cette... cette fête, répondit-elle; ce n'est guère une occasion de plaisir pour moi.

— Alors il n'y avait pas de raison pour vous habiller ainsi. Pourquoi ne restez-vous pas chez vous, si vous n'avez pas envie d'y aller? Le maître de la maison où vous allez est un homme comme il faut, n'est-ce pas? J'ai connu, dans le temps, un homme du nom de Burmistone; c'était un des plus rares caractères que j'aie jamais rencontrés. Si j'étais sûr que ce fût la même personne, j'irais certainement. Lorsque je découvre un individu qui n'est ni un misérable ni un sot, je m'attache à lui. J'ai envie d'envoyer aux informations. Où est Lucia.

Quelle était l'opinion de M. Binnie au sujet de Lucia? c'était difficile à deviner. Il avait l'agréable habitude de la regarder fixement par-dessus son journal et de l'autre côté de la table par-dessus son dîner. La seule fois qu'il eût exprimé son opinion sur son compte, ce fut le jour où il l'avait vu inaugurer une robe qu'elle avait copiée sur celle d'Octavia.

— Jolie robe ! avait-il dit brusquement ; elle ne vient pas d'ici, je parie.

— C'est une vieille robe que j'ai refaite sur un nouveau modèle, répondit Lucia un peu alarmée. Je l'ai taillée moi-même.

— On ne le dirait pas, dit-il en grognant.

Lucia avait également retouché une autre robe qu'elle se réjouissait de porter à la matinée.

— Ne vous présentez pas chez ma grand'mère avant mercredi, avait-elle dit à M. Burmistone. Elle ne me laisserait peut-être pas aller chez vous. Je suis sûre qu'elle sera bien irritée.

— Et cela ne vous fait pas peur ?

— Non, je n'ai aucune peur, et il en sera toujours ainsi maintenant.

Pour dire la vérité, elle avait, par sa manière d'être, prodigieusement étonné Sa Seigneurie ; elle supportait ses regards les plus courroucés sans baisser les yeux et sans chercher à les éviter ; elle restait parfaitement calme devant les plus cuisants reproches. Lorsque, pour la seconde fois, milady s'était mise à faire allusion à ses plans pour l'avenir, elle reçut en plein corps un véritable coup ; la jeune fille s'était levée de sa chaise et l'avait regardée en face avec une expression de résolution et presque de hauteur difficile à soutenir.

— Je vous demanderai de ne plus me parler de cela, dit-elle. Je ne veux pas écouter.

Puis, se retournant, elle s'était dirigé vers la porte et avait quitté la chambre.

— Ceci, s'était dit Sa Seigneurie, lorsqu'elle avait retrouvé son sang-froid, ceci vient de miss Octavia Bassett.

Et, depuis, le sujet ne fut plus remis sur le tapis.

Personne, dans tout Slowbridge, n'était plus en disposition de s'amuser qu'Octavia Bassett elle-même. Le matin du jour où la fête devait avoir lieu, avant le déjeuner, miss Belinda avait encore été bouleversée par l'arrivée d'un nouveau télégramme qui contenait ces mots :

" Arrivé aujourd'hui par *Russia*. Serai avec vous demain après midi. Un ami, avec moi."

" MARTIN BASSETT."

En lisant ce télégramme miss Belinda se laissa aller à un déluge de larmes de joie.

— Mon cher, cher Martin! disait-elle en pleurant, penser que nous allons nous retrouver! Pourquoi ne nous a-t-il pas fait savoir qu'il était en route pour venir?

Octavia s'approcha de miss Belinda, l'embrassa et quitta la chambre précipitamment. Lorsqu'elle revint, un quart d'heure après, elle avait l'air tant soit peu émue, et ses yeux humides étaient encore plus brillants qu'à l'ordinaire.

Durant la fête Octavia fut très remarquée.

— Une nouvelle robe! ma chère, dit mistress Burnham. Quelles jolies couleurs ont ses joues! Elle est habituellement plus pâle. Je pense qu'elles sont dues à la présence de lord Lansdowne.

— Tout au moins sa robe lui sied fort bien, se dit à elle même Lydia Burnham, dont le goût n'avait pas été consulté quant à sa propre toilette.

— C'est elle qui fait valoir ses robes, dit sa sœur, et non pas ses robes qui la font valoir, quoique ses costumes aient généralement beaucoup de genre; elle est aujourd'hui encore plus jolie que de coutume et elle a l'air de bien s'amuser.

Elle s'amusait en effet. C'est ce que M. Francis Barold remarquait de loin avec une vive contrariété. Elle s'amusait tellement, qu'elle n'avait pas eu l'air de s'apercevoir que, au lieu d'aller vers elle, il l'avait évitée à dessein. Cinq ou six jeunes gens s'étaient groupés autour d'elle faisant de leur mieux pour être aimables. Elle paraissait tout à fait à la hauteur de la situation. Les jeunes gens venus de Broadoaks s'étaient, dès le début, attelés à son char.

— Pourquoi, avaient-ils dit à Barold, pourquoi ne nous aviez vous pas parlé d'elle? Vous êtes un charmant garçon, en vérité, de venir rôder ici durant deux mois, en gardant tout pour vous.

Puis était arrivé lord Lansdowne, que l'on avait vu arrêter fixement ses regards sur un certain point, dans le jardin, pendant qu'il allait serrer la main de son hôte.

— Burmistone, dit-il après les premières paroles de bienvenue, quelle est cette grande jeune fille en blanc?

Et dix minutes plus tard, lady Théobald, mistress Burnham,

M. Barold et bien d'autres encore, trop nombreux pour être énumérés, remarquèrent qu'il se tenait debout aux côtés d'Octavia, avec l'intention évidente de ne la point quitter de la journée.

Peu de temps après, Francis Barold se dirigea vers miss Belinda, qui était très occupée et un peu nerveuse.

— Votre nièce s'amuse beaucoup, lui dit-il.

— Octavia est particulièrement heureuse aujourd'hui, répondit miss Belinda. Son père arrivera à Slowbridge ce soir. Elle l'attend avec une grande impatience.

— Ah!

Barold mordait sa moustache se sentant mal à l'aise. Il lui semblait que le sort le traitait fort mal, et il regrettait de n'être pas retourné directement de Broadoaks à Londres, au lieu de s'éterniser à Slowbridge. Au début, il s'était amusé; mais peu à peu, à sa grande surprise, il avait trouvé que ses plaisirs perdaient de leur piquant. Toutefois, il se rendit, en rongeant son frein, vers un certain groupe de personnes réunies sous un hêtre, et comme il s'approchait, Octavia tourna la tête et l'aperçut. Elle lui sourit tranquillement en agitant son éventail, ce qui lui rappela vivement le jour où il l'avait vue pour la première fois dans le salon de lady Théobald.

FRANCES BURNETT.

(*A continuer*)

REVUE POLITIQUE

La "tempête de Wiggins" qui, selon les prédictions du prophète, devait être effrayante, a accaparé une forte partie de l'attention pendant la première dizaine de mars. Les journaux ont même enregistré des faits qui nous feraient croire — s'ils étaient vrais — que notre population était sous l'empire d'une frayeur extraordinaire. Des femmes se seraient évanouies, seraient mortes même, avant la tempête, bien entendu ; car pendant la tempête, il aurait fallu avoir l'imagination bien surrexcitée pour avoir peur.

Les arbres étaient menacés d'être déracinés, les maisons d'être renversées et les vaisseaux d'être désemparés et écrasés. Quant à nous, nous avions une grande chance d'être noyés. L'inondation devait atteindre des proportions inouïes.

C'était pour le onze mars — un dimanche.

Les météorologues étaient confinés dans leurs observatoires, notant scrupuleusement les variations atmosphériques et en tirant des déductions. Tout le monde attendait la tempête. On commençait même à trouver qu'elle se faisait attendre, lorsque, du ciel couvert depuis la veille, commença à tomber une neige assez abondante accompagnée d'un vent modéré. Les arbres restèrent debout, les maisons ne vacillèrent pas, les vaisseaux continuèrent leur marche vers les bords des océans, et l'eau ne monta guère.

Cependant Wiggins est satisfait et Vennor est jaloux !

***

Dans notre ciel politique, nous n'avons pas eu de tempête, bien que l'atmosphère n'ait pas été parfaitement calme. Une crise ministérielle au Nouveau-Brunswick a été l'incident le plus remarquable.

A Québec, mars a été le mois des motions de non-confiance.

Chaque jour presque, l'opposition libérale en avait une, et quelquefois deux à présenter. Le gouvernement a toujours conservé sa majorité entière.

Il y a exception, cependant, pour une ou deux propositions présentées par des membres de la droite. Cinq ou six députés conservateurs, mettant de côté ces liens décorés du nom de discipline de parti, ont voté contre le gouvernement. La plus importante de ces propositions a été celle de M. Beaubien, demandant la formation d'un comité devant prendre connaissance finale des comptes de l'administration du chemin de fer du Nord. Le ministère a fait de cette demande une question de non-confiance; sa majorité, qui dépasse quarante voix ordinairement, n'a guère dépassé vingt voix dans la circonstance.

Une question qui a fait le sujet de débats longs et assez vifs s'est présentée vers la fin de la session. M. Sénécal et quelques-uns de ses amis demandaient qu'une compagnie formée entre eux fut constituée en corps public, avec pouvoir de faire de la colonisation, de construire des chemins de fer, d'acheter des terres publiques et des terrains miniers, et d'exploiter à peu près tous les genres d'industrie.

Une forte opposition a été faite à ce projet de loi — le ministère appuyant la demande de M. Sénécal. On s'objectait à cette accumulation extraordinaire de pouvoirs entre les mains d'une même compagnie, d'un même nombre assez limité de personnes. M. Sénécal, qui avait d'abord retiré son projet de loi en face de l'opposition, le présenta de nouveau aux chambres qui l'adoptèrent avec quelques modifications.

La session ne s'est terminée que le trente de mars, malgré les efforts du gouvernement pour arriver à prorogation avant la vacance de Pâques. Un emprunt d'un demi-million a été autorisé par la législature.

***

Le second mois de la session fédérale s'est passé aussi tranquillement que le premier. Le temps a été employé à quelques discussions peu importantes et qui ne méritent pas mention. Cependant, un projet de loi inattendu est venu devant les communes. On propose de légaliser l'existence de l'association orangiste et de la constituer en corps public.

Toute la députation catholique, et toute la députation d'origine française, sauf une exception, protesta contre cette tentative de légaliser l'existence d'une association occulte ayant pour but de

fomenter la haîne contre le catholicisme. La proposition de M. Coursol demandant de ne pas recevoir même en première délibération ce projet de loi ne fut perdue que par quatre voix. On considère que ce vote est l'arrêt de mort du projet de loi orangiste.

Le ministère a déposé un projet de loi important concernant les banques, et obligeant les directeurs de ces institutions monétaires, sous peine d'amende, à fournir au gouvernement les états financiers exigés par la loi. Une sanction se trouve aussi imposée à certaines dispositions relatives à la circulation des billets de banque.

***

Les législatures de l'Ile du Prince Edouard et du Nouveau-Brunswick sont en session.

A l'ouverture des chambres à Frédéricton, le ministère a fait élire pour la chambre basse un président de son choix sans trop de difficulté. Mais, sur la discussion de l'adresse, une proposition de non-confiance, réunit une majorité des voix, sans même être discutée. Le ministère donna sa démission. Le lieutenant-gouverneur appela le chef de l'opposition à former une nouvelle administration.

***

Honneur à nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis ! L'insulte faite à leur race par un nommé Foster les a tous fait bondir d'indignation. Ils se sont levés unis et frémissants en face de leurs agresseurs, et l'écho de leurs réclamations a pénétré dans l'enceinte sénatoriale de Washington.

Depuis plusieurs années, les Canadiens-Français ont été en butte au mauvais vouloir d'une partie de la population de la Nouvelle-Angleterre. On ne leur pardonne pas d'être sobres, travaillants, durs à l'ouvrage, et de vivre plus modestement que ceux qui les entourent. On les accuse de vivre dans la dégradation, de se vouer volontairement à la misère; on prétend qu'ils n'émigrent aux Etats-Unis que dans le but de gagner de l'argent et de retourner ensuite au Canada; on leur inflige l'épithète de Chinois de l'Est.

L'an dernier, une enquête sur de semblables accusations a démontré qu'elles n'étaient pas fondées et a fait ressortir les qualités supérieures de l'artisan et de l'ouvrier canadien-français. Mais une enquête a-t-elle jamais eu pour effet de désarmer les calomniateurs? de faire taire l'envie et la malice?

Nos compatriotes éprouvent là-bas ce que nous avons éprouvé au Canada dans le temps — passé pour ne plus revenir —où notre faiblesse numérique donnait à nos adversaires l'espoir de nous écraser. Ils sont persécutés, vilipendés, calomniés.

Cela ne nous a pas empêchés de nous emparer de la vallée du Saint-Laurent, et en grande partie de celle de l'Outaouais; cela n'a pas empêché les Acadiens de croître en nombre et en force dans les provinces du golfe; cela n'empêchera pas les florissants rameaux de notre nationalité de se développer et de grandir sur la terre des Yankees.

Quand on voit de nombreux groupes de Canadiens-Français conservant sur la terre étrangère l'amour national, se soutenant dans la lutte, unis en face des populations rivales, prompts à repousser l'insulte, on ne peut s'empêcher d'avoir foi en l'avenir.

***

La fin de la session, à Québec, a été accompagnée de rumeurs annonçant des changements ministériels prochains. M. Mousseau devait se retirer et être remplacé par M. Taillon, président de l'assemblée législative. M. Lynch allait être fait juge ou surintendant protestant de l'instruction publique. M. Starnes allait disparaître.

Ces rumeurs avaient circulé plusieurs fois pendant la session.

M. Mousseau, un peu avant la prorogation des chambres, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de quitter la vie publique. Les autres personnages atteints par les rumeurs n'ont rien dit. Ces changements, s'ils doivent venir, se feront attendre quelque temps.

Au fédéral, nous aurons aussi des changements. Il est certain que M. Tupper, ministre des chemins de fer et des canaux, abandonnera sa charge après la session présente. On croit que ce départ va causer un remaniement partiel sur les autres bancs du ministère.

Le terme d'office du marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada, expirera cet automne. On se demande déjà quel sera son successeur.

***

Les dépêches européennes ne nous parlent guère que des complots anarchistes: complots en Italie, complots en Espagne, complots en France, complots en Russie, complots en Angleterre.

Ce dernier pays — l'Angleterre — s'est longtemps cru à l'abri des tentatives anarchistes, des complots socialistes. Ses grands hommes politiques avaient la naïveté de croire que les basses couches sociales du continent ne s'agitaient que dans le but d'obtenir une forme de gouvernement modelée sur celle de la maritime Albion. Les communards, les pétroleux, les régicides trouvaient un asile sûr en passant la Manche. Les assassinats, les incendies devenaient, aux yeux des Anglais, des crimes purement politiques ; l'extradition était refusée, sous le prétexte que ces tristes personnages n'étaient coupables que d'agitation politique, n'avaient travaillé qu'à obtenir un changement dans la forme du gouvernement de leur pays.

Aujourd'hui, c'est l'Angleterre elle-même qui demande aux gouvernements européens de lui livrer les féniens qui ne sont coupables que de crimes *politiques* d'après la vieille théorie, qui ne veulent que changer la forme du gouvernement des Iles Britanniques.

Aveugles sont ceux qui voient dans les concessions la guérison de la plaie du socialisme : aveugles sont ceux qui ne voient pas que le socialisme ne demande momentanément le moins que pour s'en faire un point d'appui, un échelon vers le plus ; trois fois aveugles sont ceux qui ne voient pas qu'en reculant sans cesse, ils s'acheminent vers l'abîme.

Dans le temps où il était possible d'extirper le chancre, il s'est trouvé des gouvernements qui l'ont protégé, qui lui ont permis de grandir, de se développer, d'acquérir des forces. Aujourd'hui, tous les gouvernements se sentent atteints, même les gouvernements jadis protecteurs. Ils ont réchauffé la vipère.

Pendant que la dynamite ébranlait les édifices du parlement impérial à Londres, une horde socialiste qui a pris le nom sinistre de la "Main Noire," ravageait les campagnes de l'Andalousie, en Espagne. A Paris, Louise Michel, à la tête de quelques centaines de communards, parcourait les rues en brandissant un drapeau noir, et faisait défoncer les boutiques de boulangeries en vociférant contre les riches et les bourgeois.

Chaque mois, c'est la même histoire ; quand un pays est tranquille, c'est dans un autre que les anarchistes lèvent la tête. Les gouvernements ont peur ; ils se consultent, ils proposent même, dit le télégraphe, l'établissement d'une police internationale et l'extradition immédiate des coupables.

Mesures inefficaces ! Que peuvent faire les agents de police et même les soldats contre la dynamite ? Que peut faire le Czar avec

son autocratie, contre les nihilistes? Les bombes éclatent sous ses pieds, sous les roues de son carosse, dans les murs de ses palais.

C'est l'âme des coupables, l'âme des dévoyés qu'il faut atteindre et changer. L'Eglise seule le peut; mais on la chasse des écoles, on lui enlève sa liberté d'action.

Chaque gouvernement croit voir dans le pouvoir religieux un rival, un adversaire au lieu d'un auxiliaire, d'un protecteur.

Le pape signale le mal, avertit les gouvernements, déclare que l'Eglise est prête, comme toujours, à remplir son rôle. Les puissants ferment l'oreille.

***

La France et l'Angleterre paraissent s'être entendues au sujet de l'Egypte. M. Gladstone, revenant d'une courte villégiature sur les bords de la Méditerrannée, a fait visite au président de la république, et, depuis lors, le gouvernement français est silencieux. La France, cependant, paraît n'avoir gagné rien autre chose qu'une visite du premier ministre de la reine d'Angleterre. Lord Dufferin continue à organiser l'Egypte selon les vues britanniques sans faire la part de l'influence française. La France abandonne ses prétentions sans rien dire.

Elle trouve une maigre compensation à la perte définitive de son influence sur les bords du Nil par l'établissement de son protectorat sur le Tonquin en Asie et sur l'île de Madagascar en Afrique.

Mais l'Angleterre n'a fait mine d'intervenir à Madagascar que dans le but de gagner son point en Egypte. Elle paraît avoir réussi.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LES DÉBATS DE LA LÉGISLATURE DE QUÉBEC (1882).

Nous n'avions pas de *Hansard* à Québec et nous n'en aurions pas eu sans l'initiative de M. Alph. Desjardins, de Lévis. Nos discussions provinciales ont cependant pour nous un intérêt primordial. Elles ne sont pas inférieures, quant à leur valeur intrinsèque, aux discussions fédérales, et les questions sur lesquelles elles portent sont souvent d'une importance plus grande.

Les débats de nos parlements forment la partie la plus importante de notre histoire politique. Les générations futures y chercheront la trace de nos intérêts et de nos passions. Laisser se former l'histoire politique sur les souvenirs personnels des écrivains, quelque soit leur intégrité et leur mérite, c'est s'exposer à bien des méprises et à bien des erreurs. Consulter les journaux placés au premier rang de la lutte, c'est consulter des témoins partiaux, qui sacrifient souvent la vérité aux besoins d'un parti. Quinze ou vingt ans après, leurs assertions ne peuvent plus être suffisamment contrôlées ; le journal du parti opposé aura oublié ou négligé de réfuter un point quelconque que l'historien considèrera comme acquis.

Les *Débats* publiés par M. Desjardins fourniront une source autorisée de renseignements, car les journaux et les députés des deux partis s'accordent à en reconnaître le mérite et l'impartialité.

Le volume comprend quinze cents pages et il est bien imprimé. Les débats du Conseil législatif sont rapportés en premier lieu et forment à peu près le tiers du volume. Les discussions de l'an dernier portent en grande partie sur la question de la vente du chemin de fer du Nord. M. Desjardins nous a transmis les discours de nos législateurs dans une forme agréable à l'oreille ; il en a élagué les répétitions en ne s'attachant qu'au sens. Nous l'en félicitons.

POLITICUS.

NOTES LITTÉRAIRES

1883

1er mars. — Université Laval (Québec) — Conférence de M. l'abbé J. C. K. Laflamme, sur l'électricité et son application.

2 mars. — Numéro prospectus de *le Figaro*, publié à Montréal par L. H. Taché & Cie. MM. Provencher, Achintre et Buies, rédacteurs.

2 mars. — Union commerciale (Québec)—Conférence de M. A. Michel, sur " la loi du travail."

3 mars. — Société Casault (Québec) — Conférence par l'hon. M. Joly, sur l'aboriculture.

4 mars. — Union catholique (Montréal) — Conférence par le Rév. P. Hamon, S. J. — Sujet : Le père Mileriot.

5 mars. — Elections de la Société Historique d'Ottawa. — Résultat: Patron, Son Excellence le Gouverneur-Général ; Président, sir John A. Macdonald ; 1er Vice-Président, l'abbé C. Tanguay ; 2e Vice-Président, Alonzo Wright, M. P. ; Secrétaire-Archiviste, P. Poirier ; Secrétaires-Correspondents, James Fletcher et B. Sulte ; Trésorier, N. V. Noël ; Bibliothécaire, Douglas Brymer ; Conseillers, col. White, Rév. E. A. Dawson, W. P. Lett, A. D. DeCelles et A. E. Garneau.

6 mars. — Institut Canadien (Québec) — Discours par le col. Rhodes. — Conférences par M. N. A. Commeau, sur la géographie de la partie nord de la province de Québec.

7 mars. — Halle Montcalm (Québec) — Conférence par M. A. Michel, sur les sciences appliquées aux arts. — Sujet : Les récepteurs mécaniques.

8 mars. — Université Laval (Québec) — Seconde conférence de l'hon. A. B. Routhier, sur la société domestique et la famille. — Sujet particulier de la conférence : Le divorce.

10 mars. — Société Casault (Québec) — Conférence par M. Thomas Chapais. — Sujet : Classiques et Romantiques.

11 mars. — Institut Canadien (Lévis) — Conférence par M. J. E. Roy. — Sujet : Notes sur Lévis.

12 mars. — La *Minerve* (Montréal) publie un numéro contenant plusieurs articles littéraires signés : B. Sulte, J. A. N. Provencher, Jos. Royal, Jos. Tassé, Alf. Garneau, Nap. Legendre, l'abbé Proulx, etc.

12 mars. — Union commerciale (Québec) — Conférence par M. Ephrem Chouinard. — Sujet : Voyage en Europe.

13 mars. — Institut Canadien (Québec) — Conférence par Mgr l'abbé B. Paquet. — Sujet : Québec et ses habitants en 1749.

14 mars. — Institut Canadien (Ottawa) — Soirée littéraire et musicale au profit de Paul Féval. Discours par l'hon. F. X. A. Trudel et M. B. Sulte.

14 mars. — Cercle catholique (Québec) — Conférence par M. A. Michel. — Sujet : La philosophie chrétienne.

15 mars. — Université Laval (Québec) — Conférence par l'hon. M. F. Langelier. — Sujet : L'argent.

17 mars. — Société Casault (Québec) — Conférence par M. Faucher de St-Maurice. — Sujet : La vie à bord d'un cuirassé français.

21 mars. — Cercle catholique (Québec) — Conférence par M. l'abbé Pampalon.

21 mars. — Halle Montcalm (Québec) — Conférence par M. A. Michel. — Sujet : Les roues hydrauliques.

22 mars. — L'*Etendard* (Montréal) — Continuation des articles intitulés : Les conférenciers de Québec et signés : Léon Lefranc. — Sujet : L'abbé P. N. Bruchesi.

27 Mars. — La *Minerve* (Montréal) commence la publication d'une étude critique de l'*Histoire des Canadiens-Français*, due à la plume de J. C. Taché, étude intitulée : *Les Histoires de M. Sulte.* Continuée dans le numéro du 28.

27 mars. — Institut Canadien (Québec) — Conférence par M. Thos Chapais. — Sujet : Montcalm.

28 mars. — L'*Etendard* (Montréal) — Critique, signée Zouzou, d'une poésie de M. Le Fréchette, intitulée : A Mad. Albani. Continuée le 29.

28 mars. — Halle Montcalm (Québec) — Conférence par M. A. Michel, sur les sciences appliquées aux arts. — Sujet : Les turbines.

28 mars. — Cabinet de Lecture paroissial (Montréal) — Conférence par l'abbé P. N. Bruchési. — Sujet : Rome et l'Italie.

— Deux documents tirés des archives poudreuses d'un de nos bibliophiles les plus en renom confirment l'opinion émise dans la brochure du Dr Dionne, publiée en 1880, que la chapelle de Champlain dans laquelle fut déposé le corps du premier gouverneur de la colonie, était située à l'endroit où est le bureau de poste, c'est-à-dire sur le lieu appelé autrefois la Grand'Place, à une centaine de pieds environ de Notre-Dame de Recouvrance.

Ces documents seront bientôt connus du public. — *Courrier du Canada*, 9 mars 1883.

M. T. P. Bédard, dans une lettre au *Canadien*, dit que c'est lui qui a trouvé les documents en question, mais qu'il ne peut dire, avant d'avoir fait dresser les plans, à quel endroit précis reposent les cendres de Champlain.

HOMMAGE

À

LOUIS VEUILLOT.

La *Revue Canadienne* apporte aujourd'hui son tribut à la mémoire de Louis Veuillot.

Elle a fait un choix des témoignages qui ont jailli de tous côtés au départ de cette grande âme pour un monde supérieur.

Chacun de ces témoignages est une fleur plus impérissable qu'une immortelle.

Nous les avons rapprochés: la couronne qu'ils forment est la plus belle qui puisse être déposée sur la tombe d'un mortel.

Le Canada a connu et aimé ce géant de la polémique, cet incomparable écrivain, ce vaillant chrétien. Il était le phare de nos littérateurs. Ses articles étaient spontanément reproduits dans tous nos journaux. Aucun écrivain français n'a été plus lu ni mieux apprécié de ce côté de l'Atlantique, et aucun n'a conquis autant d'admiration ni exercé autant d'influence.

Nous n'ajoutons rien. Nous ne saurions rien dire qui puisse égaler ce que nous allons reproduire.

Voici d'abord la dépêche adressée par le cardinal Jacobini au nom de Léon XIII.

A M. Eugène Veuillot, Paris.

Rome, 7 avril.

« Le Saint-Père, douloureusement affecté de la grave maladie de M. Louis Veuillot, lui donne de tout cœur la bénédiction *in articulo mortis.* »

Le 8 avril au matin, l'*Univers* parut encadré le deuil. La douloureuse nouvelle de la mort de M. Louis Veuillot y était annoncée.

Alors arrivèrent de tous côtés les éclatants témoignages qui vont suivre.

TEMOIGNAGES.

Le comte de Chambord.

Goritz, 23 avril 1883.

Un chrétien comme votre frère, monsieur, ne pouvait mourir, après une lutte d'un demi-siècle pour Dieu et le triomphe de son Eglise, sans que je prisse part à l'émotion de tous les vrais catholiques. Le marquis de Dreux-Brézé, en vous portant l'expression de ma sincère condoléance, n'a été que le fidèle interprète de mes regrets et de ma gratitude. Je dis ma gratitude, parce que du jour où cet esprit si élevé, aussi inaccessible aux calculs de l'ambition qu'aux lâchetés du respect humain, éclairé par les leçons de l'expérience et guidé par la droiture de sa raison, fut saisi de la vérité politique comme il avait été saisi de la vérité religieuse, de ce jour il a été le plus vaillant auxiliaire de la monarchie traditionnelle, dont la nécessité n'est jamais mieux démontrée qu'à l'heure où nous sommes, à l'heure des derniers abaissements et des suprêmes humiliations. Devant les persécutions accomplies et celles qui se préparent, comme il aurait flétri les crimes sociaux qui se succèdent si rapidement dans notre France, en appelant sur elle les plus redoutables châtiments!

Après avoir tenté d'arracher au père de famille l'âme de son

enfant, l'athéïsme triomphant n'a-t-il pas la prétention de s'installer au chevet de l'ouvrier chrétien sur son lit d'hôpital, pour en interdire l'accès au véritable consolateur et à l'unique ami ! Avec quelle éloquence Louis Veuillot eût dénoncé à la conscience publique la suppression des aumôniers dans les hospices, suivant de si près l'expulsion des héroïques filles de la charité !

Je ne puis oublier non plus sa chaleureuse adhésion donnée à ma parole dans toutes les circonstances où j'ai cru devoir élever la voix devant mon pays. Spécialement en 1873, lorsque nous touchions au port, quand les intrigues d'une politique moins soucieuse de correspondre aux vraies aspirations de la France, que d'assurer le succès de combinaisons de parti m'obligèrent à dissiper les équivoques en brisant les liens destinés à me réduire à l'impuissance d'un souverain désarmé, nul autre ne sut pénétrer plus avant dans ma pensée ni mieux donner à ma protestation son véritable sens.

J'étais donc bien fondé à vous parler de ma gratitude, qui s'étend, n'en doutez pas, à tous ses collaborateurs, en commençant par vous, le plus intimement associé à ses rudes combats. Puissent les témoignages de sympathie qui vous arrivent de toutes parts être une consolation pour la digne sœur qui a tenu une si grande place dans la vie de celui que vous pleurez, pour ses filles, pour le gendre dont Louis Veuillot était avec tant de raison si fier, pour ses neveux, pour tous les vôtres. Soyez mon interprète auprès d'eux tous, et comptez sur mes sentiments bien sincères.

HENRI.

A M. Eugène Veuillot.

*
* *

LE R. P. BECKX.

Le T. R. P. Beckx, général de la Compagnie de Jésus, adresse à M. Eugène Veuillot la lettre suivante :

Rome, 21 avril.

Monsieur,

Votre douleur est grandement consolée par les hommages publics rendus à la mémoire de monsieur votre frère. Le concert unanime qui s'élève autour de sa tombe est la preuve irréfutable d'une popularité vraie, que lui ont méritée ses vertus de chrétien et son génie de polémiste. A certains jours quelques-uns auraient voulu opprimer cette voix importune qui dénonçait les compro-

mis, dissipait les illusions et réveillait les âmes assoupies; aujourd'hui, les milliers de voix qui acclament le nom de M. Louis Veuillot justifient pleinement ses principes et sa conduite. Dieu a retiré du combat un défenseur de son Eglise aussi soumis que vaillant, mais d'autres, héritiers de sa foi militante, suivent les exemples de ce grand chrétien.

Je ne dois pas oublier, monsieur, que la Compagnie de Jésus. généreusemet défendue dans plusieurs circonstances, a une dette toute spéciale de reconnaissance envers M. Louis Veuillot; j'ai été heureux d'apprendre que l'un de mes fils l'a assisté à ses derniers moments. Un voyage à Rome, où je suis encore, m'a empêché de vous faire parvenir plus tôt l'expression de mes sentiments. Mes prières et celles de mes religieux demandent pour son âme le repos dans le sein de la vérité et de la justice éternelles.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre humble serviteur en J.-C.

PIERRE BECKX,
Général de la Compagnie de Jésus.

***

S. Em. le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, a adressé la lettre suivante à Mlle Elise Veuillot :

Archevêché de Lyon,
Lyon, le 8 avril 1883.

Mademoiselle,

Je veux être des premiers à vous exprimer toute la part que je prends à votre profonde et juste douleur. Le coup qui vient de vous frapper n'atteint pas seulement la famille du cher défunt, mais tous les vrais catholiques et tous les amis de l'Eglise. Ce qui doit nous consoler, c'est non-seulement la vie si chrétienne de votre bien-aimé frère, mais c'est le souvenir des luttes qu'il a soutenues pendant tant d'années contre les ennemis de Dieu, de l'Eglise, et des principes auxquels il avait voué sa vie. Heureux celui qui peut comparaître au tribunal de Dieu après avoir combattu si longtemps et si courageusement pour sa cause!

J'ai appris ce douloureux événement au moment où j'allais célébrer la sainte messe, et j'ai recommandé le cher défunt au Bon Pasteur avec toute l'affection et la ferveur de mon âme.

Recevez, mademoiselle, et partagez en famille l'expression de

ces sentiments et celle de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

† L. Ch. Card. CAVEROT
Arch. de Lyon.

*
* *

Mgr Freppel, écrit à Mlle Veuillot la lettre suivante :

Evêché d'Angers,
Angers, 8 avril.

Mademoiselle,

Bien que n'étant pas inattendue, la nouvelle de la mort de votre illustre frère ne m'en n'a pas moins vivement peiné. Car, tout réduit qu'il était à l'inaction, nous le sentions là, nous suivant du regard au milieu de nos luttes, lui le glorieux vétéran des campagnes de l'Eglise contre l'impiété moderne. Ce grand nom était déjà entré dans l'histoire, mais il semblait que Dieu se complût à le conserver au Livre des vivants. Enfin le jour de la récompense est venu, et quelle récompense après un demi-siècle de combats pour Dieu et pour l'Eglise !

Combien je regrette de n'être pas à Paris pour assister aux obsèques de cet incomparable athlète de la foi ! Mais vous savez sans doute que, sans avoir été atteint des maladies dont les journaux m'ont gratifié si bénévolement, j'ai néanmoins payé par un rhume opiniâtre des fatigues trop accumulées : de telle sorte que mon médecin m'interdit pour huit jours tout voyage tant soit peu considérable. C'est un véritable chagrin pour moi, car j'aurais aimé pouvoir rendre ce tribut d'admiration et de reconnaissance au premier écrivain catholique de notre temps.

Ce qui me console par-dessus tout, c'est de voir l'*Univers* assuré de son avenir, grâce à la direction de M. Eugène Veuillot, dont j'apprécie, plus que je ne saurais le dire, la sagesse, la clairvoyance et la fermeté de caractère.

Pour vous, mademoiselle, vous aurez achevé auprès de votre excellent frère votre mission de charité et de dévouement. C'est aussi un grand exemple de piété fraternelle que vous aurez donné, et le bon Dieu vous en tiendra compte dans son infinie miséricorde.

Agréez, mademoiselle, avec l'expression de ma vive et sincère condoléance, l'hommage de mon profond respect.

† CH. EMILE,
Evêque d'Angers.

Mgr l'évêque de Montpellier a envoyé la dépêche suivante :

Montpellier, 8 avril, 1 h. 50, soir.

Je m'associe du fond du cœur à la grande perte que viennent de faire l'Eglise, le pays et la presse catholique.

Veuillez offrir à la famille de M. Louis Veuillot mes plus respectueux hommages.

ANATOLE,
Evêque de Montpellier.

*
* *

Mgr Taliani, ancien auditeur de la nonciature apostolique à Paris, télégraphie à Mlle Veuillot :

Rome, 8 avril, 12 h. du soir.

Je prends une part très vive à votre douleur et je prie pour la grande âme du cher défunt.

TALIANI.

*
* *

Le Révérendissime abbé de Solesmes, dom Couturier, écrit à Mlle Veuillot :

PAX

Solesmes, 8 avril 1883.

Mademoiselle,

Le journal nous apprend la mort de votre illustre frère. C'est un deuil que tous les catholiques partageront avec vous ; mais, j'ose le dire personne plus que les moines de Solesmes.

Il a été, pendant de longues années, le champion de la sainte Eglise, avec un talent et un succès que le génie seul ne suffit pas à expliquer. Dieu en lui donnant sa mission, l'avait créé à la hauteur du but qu'il devait poursuivre ; qui dira avec quelle noblesse et quel courage il a rempli sa tâche ? Jamais nous n'avons mieux compris ce qu'il était, que depuis qu'il nous manque, et pourtant on sent, malgré tout, que son nom seul est encore une puissance qui effraye l'impiété et donne aux bons du courage.

D'autres diront en détail les services qu'il a rendus à la sainte cause ; permettez-moi, mademoiselle, de vous dire que les amis de

Veuillot n'auront jamais assez de reconnaissance pour les soins délicats dont vous avez entouré ses dernières années.

Nous commençons, pour le repos de son âme, des prières publiques comme pour nos meilleurs amis et bienfaiteurs.

Agréez, mademoiselle, l'hommage de la profonde douleur avec laquelle mes pères avec moi ont reçu la nouvelle de la mort de votre frère.

Votre serviteur tout dévoué en Notre-Seigneur.

† Fr.-Charles Couturier,
Abbé de Solesmes.

*
* *

Voici la dépêche envoyée par le supérieur et fondateur de la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres, à Mlle Veuillot :

Saint-Pern (Ille-et-Vilaine), 8 avril,
9 h. du soir.

Demain je célébrerai le saint sacrifice ; le noviciat, et tous ici prierons pour celui qui nous aimait autant que nous aimons.

Nous partageons votre douleur, celle d'Eugène et de toute la famille.

Le Pailleur.

*
* *

M. Henri Villard télégraphie de Rome :

Rome, 8 avril, 3 h. 45.

Toute ma famille et moi vous prions tous de recevoir nos sentiments les plus sympathiques.

Mon fils dira demain la messe à Sainte-Marie-Majeure pour le saint et glorieux mort.

Henri Villard.

*
* *

M. le secrétaire général de l'évêché de Langres télégraphie :

Langres, 8 avril, 9 h. 5.

Je prends la part la plus grande à votre très vive douleur. Nous prierons pour le repos de l'âme de l'illustre et grand chrétien.

M. Lucien Brun écrit à M. Eugène Veuillot:

Lyon, dimanche.

Cher monsieur et ami,

Je pars ce soir pour Goritz, où je suis attendu. Il faut cet indiscutable motif pour que je n'aille pas vous porter l'expression de mes sentiments d'affectueuse condoléance et pleurer avec vous l'irréparable perte que l'Eglise et la France viennent de faire.

Je ne veux pas aujourd'hui vous parler de mon admiration, de mon affection pour Louis Veuillot. Que vous apprendrais-je, du reste?

Je veux seulement dire à vous et aux vôtres que je prie avec vous et avec eux pour celui qui a si glorieusement combattu pour Dieu, pour la justice, pour l'honneur de la vérité.

Je vous serre la main. Votre bien cordialement dévoué,

LUCIEN BRUN.

*
* *

M. Eugène Veuillot a reçu de M. le comte Albert de Mun l'émouvante lettre que voici:

Paris, 8 avril 1883.

Bien cher monsieur,

Je ne veux pas attendre le moment de la journée où il me sera possible d'aller prier près du corps de votre illustre frère, pour vous envoyer l'affectueuse et bien vive expression de ma douloureuse sympathie. Je n'ai pas seulement, pour m'unir de tout cœur à votre deuil, les raisons qui sont communes à tous les catholiques, devant la mort de ce grand serviteur de l'Eglise; d'autres souvenirs, plus personnels et plus intimes, donnent à mes regrets un caractère particulier. Je ne saurais oublier, je n'oublierai jamais avec quelle touchante bonté M. Louis Veuillot m'a accueilli au début de ma vie publique, et par quels encouragements il a soutenu mes premiers pas dans la route où son passage était marqué par tant de victoire et tant de combats glorieux.

Je garde précieusement, comme un bien de famille, les lettres dont il m'honora dans quelques-unes des circonstances de ma carrière, spécialement à l'origine de l'Œuvre des cercles catholiques ouvriers et lors de ma première élection à la Chambre, et je conserve dans mon cœur, en essayant de les traduire dans mes actes, les conseils qu'il voulut bien, alors, donner à mon inex-

périence, avec une simplicité chrétienne qui en doublait encore le prix.

Je suis pénétré de ces souvenirs, depuis que j'ai appris le triste dénouement des longues souffrances de monsieur votre frère, et c'était pour moi un besoin en même temps qu'un devoir de vous dire les sentiments dont mon cœur est rempli.

Je vous prie d'être mon interprète près de Mademoiselle votre sœur et de tous les vôtres, et d'agréer l'expression nouvelle et bien sincère de mon affectueux et entier dévouement.

A. DE MUN.

*
* *

De Lille la dépêche suivante fut envoyée :

Lille, 9 avril.

La *Vraie France* de ce matin annonce qu'une messe sera célébrée à la basilique de Notre-Dame de la Treille et Saint-Pierre, mercredi prochain, 11 avril, à onze heures, pour le repos de l'âme de Louis Veuillot.

*
* *

La dépêche suivante a été adressée de Fribourg à M. Eugène Veuillot :

Fribourg, 9 avril.

Les membres du conseil central de l'œuvre de Saint-Paul, à Fribourg prient leur directeur, M. le chanoine Shorderet, actuellement à Paris, de vous exprimer, ainsi qu'à vos vaillants collaborateurs, la profonde douleur qu'ils éprouvent par le grand deuil qui vient de frapper l'Eglise et la France.

Ils prient Dieu de glorifier le serviteur fidèle qui a combattu le bon combat pendant un demi-siècle au milieu d'épreuves et d'entraves incessantes.

Honneur au champion de la cause de Jésus-Christ et de la sainte Eglise romaine ! Gloire au défenseur de la vérité !

Espérons qu'il jouit déjà, avec l'immortel Pie IX qu'il a tant aimé, de la pleine lumière de la vérité absolue.

*
* *

Au nom du comité catholique du IIIe arrondissement, M. Adéodat Lefèvre écrit à Mlle Veuillot :

RHODES UNIVERSITY GRAHAMSTOWN LIBRARY

Saint-Mandé, 8 avril 1883.

Mademoiselle,

Les membres du comité catholique du IIIe arrondissement me chargent de vous envoyer l'expression de leur immense douleur ; ils sont catholiques, ils sont Français, ils sentent le grand deuil qui atteint l'Eglise et la France.

Nous allons tous prier du fond du cœur pour celui qui nous a donné de tels exemples et de courage et de respect.

La conférence de Saint-Mandé me charge également de vous assurer de sa très respectueuse sympathie ; elle aussi se fera un devoir de prier pour le repos de l'âme du grand lutteur qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui.

Veuillez croire, mademoiselle, à mes sentiments très respectueux et très dévoués.

ADÉODAT LEFÈVRE.

*
* *

M. Eugène Veuillot a reçu de Mgr l'évêque de Digne la lettre suivante :

9 avril.

Monsieur,

Je reçois à l'instant l'*Univers*, qui m'apprend la mort de votre illustre frère. Cette perte douloureuse plonge dans le deuil votre famille et la rédaction de votre excellent journal. Ce deuil, monsieur, je tiens à vous le dire sans retard, je le partage bien vivement. Louis Veuillot ne fut pas seulement un grand écrivain et le premier des polémistes de notre époque. Il fut aussi, et c'est là sa plus belle gloire et le motif principal des regrets que sa mort nous inspire, un chrétien au dévouement intrépide, le plus ferme champion dans la presse des droits de notre mère la sainte Eglise catholique. Quoi qu'en aient pu dire ses ennemis, il a rendu à notre cause les plus signalés services et acquis des droits sacrés à notre gratitude.

La vie de ce soldat de Jésus-Christ a été couronnée par la mort du juste. Nos prières toutefois suivront son âme auprès du tribunal de Dieu ; et si cette âme vaillante n'en a pas besoin pour être admise à la récompense des élus, elles appelleront du moins les bénédictions célestes sur sa famille et sur son œuvre qui lui survivra.

Daignez agréer, monsieur, l'assurance de mon plus respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† ANGE,
Evêque de Digne.

*
* *

Mgr Gay, évêque d'Anthédon, écrit à M. Eugène Veuillot:

Maforêt, par Ambazac (Haute-Vienne),
10 avril 1883.

Cher monsieur Eugène,

Par suite d'une absence, je n'ai appris qu'hier le passage à Dieu de votre excellent et admirable frère. Je viens d'offrir pour lui le saint sacrifice; que d'évêques en France et ailleurs, que de prêtres, que de religieux ont fait et feront comme moi! Que de fidèles prient partout pour que, sans tarder, Dieu le reçoive en sa gloire, avec tous ceux qui comme lui et après le grand apôtre *ont combattu le bon combat.* L'Eglise est reconnaissante et il l'a tant aimée, si constamment servie, si courageusement défendue! Il était de la race des Machabées. Sa vie n'a été qu'une lutte vaillante et souvent héroïque pour l'honneur et la liberté de sa double patrie. Il y fut tout ensemble soldat, chef et porte-drapeau.

Fier de sa foi, comme tout chrétien doit l'être, et de la parenté que cette foi nous donne avec Dieu, il a fait reculer, taire et parfois même rougir l'impiété, et par là il a relevé souvent le cœur de ses frères. Que ses œuvres le louent, et que sa mémoire reste bénie! Les honneurs qu'on lui rend déjà de tous côtés et qui sont une justice, justice tardive de la part de plusieurs doivent vous consoler de son départ, vous et votre courageuse sœur, qui fut son ange gardien visible. Vous êtes plus consolés encore par les signes non douteux de bénédiction divine et le salut dont sa mort a été marquée. Que Dieu demeure avec vous et avec tous les vôtres, cher monsieur, pour vous soutenir d'abord dans votre légitime douleur, puis pour vous encourager à poursuivre vos saints combats, car l'ennemi n'est point vaincu et l'Eglise est en larmes.

Vous savez avec quels sentiments dévoués je suis toujours votre bien affectionné.

† CHARLES,
Evêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du cardinal Pie.

Le R. abbé de Ligugé écrit à M. Eugène Veuillot:

Saint-Martin de Ligugé, 9 avril.

Cher monsieur,

Tous les cœurs catholiques sont en ce moment unis, par la pensée, à vous et à votre digne sœur Mlle Elise, ainsi qu'à tous les vôtres, près de la couche funèbre de votre illustre frère.

Quelque préparé que l'on fût, hélas! à cet inévitable et douloureux dénouement, on avait de la peine à se faire à l'idée de la disparition réelle et définitive de cet incomparable champion de l'Eglise et de toutes les nobles causes, aujourd'hui plus menacées que jamais.

On espérait contre toute espérance que Dieu, dans sa miséricorde, permettrait un jour à cette haute intelligence de reprendre cette plume si redoutée des sectaires et de tous les ennemis des saintes doctrines.

Si Dieu, dans ses desseins insondables, n'avait voulu nous priver de cette immense consolation, combien de réputations tapageuses cette plume acérée n'eût-elle pas dégonflées! combien de statues insolentes eussent été renversées de leur piédestal immérité!

Nous n'avons pas été trouvés dignes de cette suprême consolation. Nous inclinons donc douloureusement, mais résignés, en répétant avec votre cher défunt: Que la sainte volonté de Dieu se fasse!

Assez d'autres s'empresseront de payer un juste tribut d'éloges à ce grand caractère, à l'incomparable écrivain, au généreux et indomptable défenseur de l'Eglise; à cette puissante personnalité enfin qui a conquis pour toujours une place marquée dans l'histoire de ce siècle.

Pour moi, je regarde comme un des grands bonheurs de ma vie d'avoir été à même d'apprécier, je puis dire dans l'intimité, à Rome, à Solesmes, mais surtout à Paris, chez l'un des plus anciens et des plus intimes amis de Veuillot (Jacques-Emile Lafon le peintre), les trésors ignorés ou méconnus de cette riche nature; la délicatesse exquise des sentiments, la tendresse et la générosité du cœur, l'abnégation et l'humble docilité du véritable enfant chrétien, prêt à briser sa plume sur un signe de sa mère, la sainte Eglise; mais avec cela, et par-dessus tout, la foi ardente du soldat chrétien qui n'écoute aucun compromis.

Voilà le portrait que je conserve de votre illustre frère, et qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Nous prions pour votre cher défunt comme pour nos plus

proches parents et comme nous le devions au plus grand ami des moines, sans oublier toutefois les survivants.

Veuillez agréer, bien cher monsieur, pour vous, pour Mlle Elise et pour tous les chers vôtres, cette expression de notre vive et douloureuse sympathie.

† P. J. Bourigaud,
Abbé de Saint-Martin de Ligugé.

*
* *

Le R. P. Albert, supérieur des carmes, écrit à M. Eugène Veuillot :

Paris, le 9 avil 1883.

Bien cher monsieur Eugène Veuillot,

Malgré les nombreux témoignages de condoléance et de sympathie qui vous arrivent de plus haut, et qui ne vous permettront guère de prendre garde à ma démarche, je ne résiste pas au besoin de vous exprimer, et par vous à toute la famille de notre cher défunt et à la rédaction de l'*Univers*, combien votre douleur est la nôtre !

Elle est celle, d'ailleurs, de quiconque aime la sainte Eglise et sait apprécier quelle perte elle fait en la personne du *vaillant* qui lui avait si utilement dévoué son âme généreuse, son noble cœur, son grand talent et sa plume incomparable.

Ici nous pleurons avec vous et nous prions Notre-Seigneur de daigner accorder les joies de la paix éternelle à celui qui l'a si bien conquise par tant de combats livrés ou soutenus pour la cause de Jésus-Christ et de l'Eglise.

Votre tout humble et bien uni à vous dans l'affliction présente.

Frère Albert du Saint-Sauveur.

*
* *

Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, écrit à Mlle Veuillot :

Evêché de Moulins,
Moulins, le 9 avril 1883.

Je sens trop vivement, mademoiselle, quel vide creuse dans votre vie la séparation qui vous est imposée sur cette triste terre, pour ne pas vous demander la permission de venir dès aujourd'hui m'associer à votre douleur.

L'ombre de ce qu'à si juste titre vous admiriez et aimiez vous

restait seule, hélas ! depuis longtemps ; mais, toute muette qu'était trop souvent cette ombre, elle tenait inséparablement à un cœur et un esprit qui vivaient toujours et dont les réveils étaient la consolation et la récompense de vos soins aussi tendrement dévoués qu'infatigables.

Nous voyons dans la sainte Ecriture que des silences étaient imposés aux prophètes en punition des peuples demeurés sourds à leurs avertissements. La maladie de monsieur votre frère qui, le laissant tout lui-même dans l'intégrité de ses éminentes facultés, liait cependant sa langue pendant de longues intermittences et faisait tomber la plume de ses mains, me paraît un des sévères jugements du Ciel contre les endurcissements et les aveuglements volontaires de nos jours. La volonté de Dieu, sans aucune défaillance de la sienne, a enlevé ainsi à la vérité un grand secours au moment où il lui aurait été le plus utile.

La douloureuse épreuve de ce silence forcé sera donc comptée à notre ami autant que les salutaires retentissements de ses articles et de ses livres. Sans doute, quand il aura paru devant Notre-Seigneur il aura été placé à la droite. Il a bien mérité de prendre rang parmi les agneaux, tant son multiple talent savait faire vibrer les notes les plus douces comme les plus fortes et les plus sonores. Jamais je n'ai rien lu de plus touchant que les pages où il vous remerciait d'avoir renoncé à la maternité pour vous constituer la mère de ses enfants.

Mais de plus, il a été un bélier à deux cornes, semblable à celui de la vision de Daniel, et la passion du bien et l'horreur du mal lui donnaient la force de frapper l'erreur de formidables coups à droite et à gauche. Il avait compris que toute guerre purement défensive est immanquablement suivie de la défaite, tant ses troupes s'y épuisent et s'y découragent, et il avait su prendre résolument l'offensive.

Pardon de la comparaison : elle ne concerne que le savoir-dire et faire. Dieu, à mon sens, l'avait destiné, dans sa miséricorde, à être en notre siècle le Voltaire chrétien, aussi actif pour harceler l'erreur que l'autre pour en diriger les assauts. Il la prenait de revers avec une portée plus vive que celle de ses batteries, qu'il eût successivement enclouées. Usant de ses laïques coudées franches, il eût divisé, dispersé, pourchassé, fustigé les ennemis de Dieu et de la société, s'il eût trouvé beaucoup d'amis aussi peu faciles à effaroucher que les complices du grand misérable, aussi capables de suite et de persévérante dextérité dans le but à atteindre.

Puisse la lumière qui se répand plus grande chaque jour sur

les œuvres de ténèbres éviter ses entraves et ses déconvenues aux soldats qu'il a formés et dont le talent se fait gloire de marcher avec courage et résolution sur ses traces.

Ce matin, j'ai dit la messe pour lui, au cas où la porte du paradis ne lui aurait pas été déjà ouverte. Il est certain qu'elle ne tardera pas à l'être. Sans la fréquente interversion de tous les rôles dans les temps où nous sommes, c'eût été moi que mon âge eût assigné à présenter ses clefs à mon saint patron pour le faire entrer. Je lui demanderai souvent de ne pas me refuser ce service quand je serai appelé à l'aller rejoindre. Il voudra bien se rappeler le passant à qui la Providence avait ménagé la joie et l'honneur, non de le ramener dans la voie du salut, mais de lui indiquer le chemin qu'il ignorait sans sa faute.

Ce souvenir sera certainement un des plus doux et des plus consolants de ma vie ; agréez-en l'assurance, mademoiselle, et m'y laissez joindre l'expression de mes plus respectueux et douloureux sentiments.

† Pierre,
Evêque de Moulins.

***

M. G. de Belcastel écrit à Mlle Veuillot :

Toulouse, 10 avril 1883.

Chère mademoiselle,

C'est au lendemain d'un deuil de famille que j'ai lu cette douloureuse dépêche dans un journal : « M. Louis Veuillot a rendu son âme à Dieu. »

Cette grande âme, mademoiselle, était sœur de la vôtre, et chacune d'elles était digne de cette noble fraternité. Vous étiez l'âme du foyer, il était l'âme des combats héroïques. Il était heureux de votre tendresse, vous étiez fière de sa gloire ; et le but suprême pour tous les deux, c'était l'amour et la gloire de Dieu.

Je suis, de loin, cet imposant cortège de toute la France catholique, qui de toutes parts vient porter sur sa tombe des palmes, des larmes et des prières.

J'entre un moment à ce foyer qu'il vivifiait de sa parole, et en déposant à vos pieds, mademoiselle, l'hommage de mon profond et respectueux attachement, je serre la main de votre frère, comme vous et les vôtres pleurant la disparition sur la terre de ce vaillant génie et saluant son immortalité.

Nul dans ce siècle ne poussa plus loin le zèle pour le règne du

Christ. Il voit maintenant face à face le Triomphateur dégagé de toutes les ombres de la foi ; il règne et triomphe avec lui. Gloire à Dieu !

C'est avec toute la force de l'amitié dont il voulut bien m'honorer, et tout l'élan de la foi qui nous fut commune, que je pousse sur sa tombe ce cri, devise de son âme et de sa carrière.

Veuillez agréer, chère mademoiselle, l'expression de mes sentiments les plus douloureusement sympathiques et les plus respectueux.

GABRIEL DE BELCASTEL.

*
* *

M. le comte de Guitaut, a écrit à Mlle Veuillot :

Epoisses, 10 avril.

Mademoiselle,

Au milieu de votre immense douleur, vous devez éprouver quelque consolation en voyant le tribut d'hommages rendu à la mémoire de votre cher et illustre frère. Tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent, se font un devoir de redire ses hautes qualités comme homme, comme penseur, comme écrivain, d'admirer son indomptable courage et ses vertus chré. tiennes. Mais il y a un autre côté du caractère de M. votre frère que tout le monde n'a pu apprécier : c'était sa douceur, son exquise politesse, sa charmante égalité de caractère.

Nous n'oublierons jamais ces quelques semaines de repos que M. Veuillot prenait chaque année à Epoisses. Il ne reste plus que le souvenir de ces instants si doux et si agréables. Mais parmi ces souvenirs, il y en a un qui est toujours resté gravé dans ma mémoire. Vous-même, mademoiselle, n'avez peut-être jamais connu le fait que je vais vous raconter. C'était au commencement des dernières polémiques religieuses. Naturellement, M. Veuillot défendait dans l'*Univers* la doctrine et les actes du saint Pontife Pie IX, comme plus tard il a défendu les décisions du concile du Vatican. A cette occasion avait paru daus un journal une lettre violente et offensante, écrite par un célèbre évêque, et il me lisait un matin la réponse très spirituelle qui devait paraître dans l'*Univers*.

La lecture achevée, je lui dis : « Mon cher ami, tenez-vous beaucoup à faire paraître cette lettre ? Vous en avez le droit à tous égards ; mais je me demande si en la jetant au feu vous ne feriez pas au bon Dieu un sacrifice qui lui soit très agréable. »

M. Louis Veuillot hésita une seconde, puis se leva et alla brûler cette réponse, qui était un vrai chef-d'œuvre. Je suis convaincu qu'il était fier du sacrifice fait à Dieu.

Mais peu de temps après, je me demandais, moi, si j'avais réellement fait ce que devais faire.

Un jour viendra peut-être où l'on mettra en regard les attaques violentes dirigées contre M. Veuillot et ses réponses à ces attaques. On reconnaîtra alors que d'un côté se trouvait la passion, et de l'autre l'esprit. Que vouliez-vous que disent des gens constamment battus par cette verve et cet esprit sans rival? Il ne leur restait qu'une ressource, celle de dire qu'il était méchant. Mais nous qui l'avons connu et aimé, nous nous lèverons tous pour affirmer qu'il avait le caractère le plus doux, le meilleur, qu'il ne se souvenait jamais d'une injustice, et quand aux drôles qu'il a flagellés en défendant l'Eglise, aucun chrétien n'osera les plaindre.

Excusez, mademoiselle, la longueur de cette lettre ; mais j'ai le cœur serré en pensant que je ne reverrai plus monsieur votre frère, et c'est une consolation de parler de lui. Il est heureux aujourd'hui et ne verra pas le triomphe de la révolution qu'il a si vaillamment combattue toute sa vie.

Veuillez agréez, mademoiselle, l'hommage de mes sentiments les plus dévoués et respectueux.

GUIAUT.

* * *

M. Kolb-Bernard écrit à M. Eugène Veuillot :

Paris 10 avril.

Retenu chez moi depuis quelque temps par la maladie, je n'ai pu avoir la consolation d'assister aux funérailles de votre éminent, digne et saint frère, et de m'associer à une douleur publique que personne plus que moi n'est en droit de ressentir, étant de ceux qui ont connu particulièrement le grand chrétien que nous avons eu l'honneur, les miens et moi-même, d'aider dans la propagande de l'œuvre si importante de l'*Univers* pour la région du Nord de la France. Il y a là des souvenirs qui me resteront chers et précieux au plus haut titre, alors qu'ils se rattachent à cette grande mission de dévouement à l'Eglise où tout a été hors de ligne : le talent, le courage, la générosité de cœur, la vaillance de l'âme.

Combien les temps où nous sommes font ressortir encore ce qui

nous a été enlevé! Heureux toutefois de penser qu'il y a là un héritage que de nobles mains et de nobles cœurs ne laisseront pas périr.

Permettez-moi de vous dire, cher monsieur, combien je partage vos fraternelles douleurs, et combien je reste uni avec tous les vôtres à la grande mémoire que Dieu garde dans son sein.

KOLB-BERNARD.

* * *

On nous pardonnera de citer encore cette lettre d'un pieux et humble frère de la congrégation de Saint-Lazarre, si touchante et si élevée.

Paris, 10 avril.

Vénérée Mademoiselle, Dieu soit béni et glorifié à jamais.

Je voulais m'unir à messieurs Pémartin et Tisné, pour assister à l'office et pour accompagner à leur dernière demeure les restes mortels de votre excellent frère, M. Louis Veuillot; j'en ai été empêché par la nécessité de mon office, et je l'ai vivement regretté.

Ces messieurs viennent de rentrer tout émus de l'édification touchante de la foule de chrétiens qui ont assisté à l'office et qui ont accompagné le corps jusqu'à la tombe: *Tous priaient !....*

J'ai uni de loin mes pauvres prières à celles de tous ces fervents chrétiens, pour le repos de l'âme de celui que j'aimais plus que je ne puis dire; j'ai surtout fait la sainte communion et je me propose de la faire plusieurs fois encore à son intention, supposé que son âme soit retenue quelque peu avant que notre divin Maître et Sauveur la mette en possession de la grande gloire qu'il lui réservait depuis longtemps, de toute éternité, pour les éminents services qu'il a rendus à son Eglise sainte. Par sa vie militante, dès sa plus tendre jeunesse, pendant quarante ans, M. Louis Veuillot a remporté un grand nombre de victoires sur les ennemis de la sainte Eglise, de la justice et du bon ordre social, et si nos péchés n'en étaient cause, peut-être que Notre-Seigneur lui aurait continué plus longtemps la mission qu'il lui avait donnée, pour hâter le triomphe que nous attendrons peut-être longtemps. Comme vaillant capitaine de la milice de Notre-Seigneur, il reçoit aujourd'hui sa glorieuse retraite à la cour même du Roi des siècles et du Dieu de l'éternité, qu'il a tant aimé et si bien et loyalement servi.

Si la mort de M. Louis Veuillot est pour lui-même un triomphe, vous ne devez pas vous attrister outre mesure, mademoiselle, de

votre séparation ; vous avez droit vous-mêmes à une part du triomphe moral extrinsèque de votre digne et bien-aimé frère ; priez-le, au lieu de vous abandonner à l'affliction, d'obtenir de la divine bonté, de susciter un nouveau champion semblable à lui, en France, dans la presse, pour continuer sa grande mission. Oh ! que nous en avons besoin...

Je prends une part bien vive à votre si légitime douleur, et en union à Notre-Seigneur crucifié, je suis, mademoiselle, votre très humble et obéissant serviteur.

TH. GÉNIN,
I. frère de la Mission.

*
* *

Voici encore une lettre qui dira les sentiments du prêtre à l'endroit de l'illustre défunt :

Institution Saint-Jean-Baptiste de Bapaume (Pas-de-Calais.)

Mademoiselle,

J'ose à peine venir joindre mon humble voix à ce concert unanime de regrets qui ne peut manquer d'accueillir la douloureuse nouvelle que l'*Univers* nous apporte ce matin. Mais je suis prêtre, et je sais les incomparables services rendus par le grand catholique que nous pleurons à la sainte Eglise ; je sais le bien immense qu'il a fait à tant de prêtres français, à moi particulièrement, en nous serrant invinciblement autour de la Chaire de Pierre; je sais comme il aimait les prêtres et jusqu'aux plus modestes, comme il en parlait et comme il en écrivait ; enfin, je lui ai une dette personnelle de reconnaissance, et je ne puis oublier la munificence avec laquelle vous avez accueilli, mademoiselle, en son nom et au vôtre, la requête d'un pauvre curé, perdu au fond de l'Artois, qui travaillait à reconstruire son église.

Le bon Dieu a permis que le journal en deuil m'arrivât, ce matin, au moment où j'allais dire la sainte messe ; j'ai offert le saint sacrifice pour le repos de l'âme du grand athlète, de l'indomptable défenseur de Jésus-Christ et de son Eglise, pour l'ami de Pie IX, de Mgr Parisis et de tant d'autres grands évêques, hélas disparus ! Et je porterai longtemps à l'autel son souvenir, qui ne s'éteindra pas. J'ai la confiance que beaucoup de prêtres auront fait comme moi ; et m'a semblé, mademoiselle, que ce vous serait une consolation de le savoir. C'est à ce titre que je vous prie de me pardonner, si je me suis permis de vous écrire et de vous distraire de votre douleur.

Daignez agréer cette bien sincère expression de mes condoléances les plus respectueuses et me croire, mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

E. Vasseur, prêtre.

Bapaume, le 8 avril 1883.

*
* *

Un admirateur qui veut rester inconnu, apporte cet émouvant témoignage :

Monsieur,

Parmi les couronnes déposées hier sur le cercueil, il en était une venant d'un inconnu perdu dans la foule (fleurs naturelles et symboliques : lilas blanc, roses et pensées). Cet homme avait dû à votre illustre et bien-aimé maître une de ces émotions puissantes, salutaires et décisives, que connaissent bien tous ceux qui ont traversé les crises de l'âme. Après de longs mois passés dans les angoisses du doute, dans les tentations et les dangers du découragement, sur le bord même de l'abîme, il avait ouvert « *Le Parfum de Rome.* » Au cours de cette lecture, il avait senti son esprit s'élever, son cœur se dilater et s'épanouir ; il avait vu l'horizon s'agrandir peu à peu, et de magnifiques perspectives se réveler autour de lui ; il avait connu enfin « ces lumières qui vous ouvrent l'infini (1) » et, un jour secoué dans toutes les puissances de son être, il avait dû déposer le livre pour tomber à genoux et laisser un libre cours à ses sanglots. Larmes précieuses et bienfaisantes ! larmes de résurrection et de vie, qui font époque dans la vie d'un homme et qu'il ne saurait oublier ! — C'est pour ce bienfait, c'est pour ces lumières, c'est pour ces larmes de grâce que les fleurs d'hier voulaient dire : « Merci ! »

Ouvrir de nouveaux horizons, mettre ses lecteurs « au courant de la scène de ce monde, leur permettre d'en comprendre les péripéties, d'y démêler l'action de la main divine, et de pouvoir ainsi s'affermir dans l'amour de la justice et de la vérité, au milieu de ces terribles passages du mal qui font partout ailleurs fléchir la conscience et jusqu'à la raison (2),—n'était-ce pas là un des grands talents de celui que vous pleurez ? Et quel talent plus précieux aujourd'hui, alors que tant d'âmes, même parmi les plus chrétien-

(1) *Parfum de Rome, liv. IV*, 4.
(2) *Parfum de Rome, liv. V.*

nement élevées, sont si facilement enveloppées de ténèbres et pourraient s'appliquer le mot de David : « *Collocavit me is obscuris, sicut mortuos seculi ?* »

Aussi je ne doute pas que beaucoup des lecteurs de Louis Veuillot n'aient éprouvé quelque chose d'analogue, et que l'inconnu reconnaissant n'ait été hier comme le représentant d'une nombreuse tribu.

Cet inconnu, c'est moi, vous l'avez compris, monsieur, et je vous communique ce renseignement parce que j'ai pensé qu'il vous ferait plaisir, et pour que vous puissiez l'utiliser si vous le jugez bon. Je vous prie seulement de me laisser vraiment inconnu, comme il convient.

*
* *

S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, écrit à Mlle Elise Veuillot :

Montesquiou-Volvestre, en cours de visites pastorales, 11 avril.

Mademoiselle,

Je tiens à payer un tribut d'hommages à la mémoire de votre regretté frère. D'autres ont déjà raconté en détail et loué publiquement les services de toute nature qui signalèrent sa longue carrière ; je me suis toujours plu à admirer par-dessus tout le zèle constant qu'il déploya dans la défense des intérêts de l'Eglise et pour assurer le triomphe de la vérité catholique.

Dans les occasions où il me fut donné de voir de près ce vaillant chrétien, et d'échanger avec cette nature d'élite des communications intimes, ce qui me ravit, plus que les incroyables ressources de son génie, plus que les nobles dévouements de son cœur, ce fut son désir immense de servir Dieu, de procurer sa gloire, et en présence des travaux de sa vie, des œuvres nombreuses qui doivent lui survivre, je n'hésite pas à dire que jamais homme ne réalisa plus pleinement une si haute ambition.

Aussi sa chère famille, ses amis dévoués, tous les catholiques qu'afflige cette perte, sont-ils en droit de penser que celui qui sur la terre se montra si intrépide à combattre les bons combats, a déjà reçu dans le ciel la couronne de justice que lui méritèrent ses glorieux labeurs.

Agréez, mademoiselle, avec l'expression de ma vive condoléance, celle de mon respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

Fl., cardinal Desprez,
Archevêque de Toulouse.

Mgr l'évêque de Tulle écrit à M. Eugène Veuillot.

Evêché de Tulle,
Tulle, 11 avril.

Monsieur le rédacteur en chef,

Je viens vous exprimer, à vous, à mademoiselle votre sœur, à votre famille et à toute la rédaction de l'*Univers* la part que je prends à votre deuil. Mais c'est plutôt notre deuil à tous, celui de la France et de l'Eglise, que votre illustre frère a servies pendant de longues années avec un talent, un dévouement et une vaillance incomparables.

Je m'unis aussi de tout cœur à vos prières pour cette grande âme, en espérant que Dieu ne tardera pas à le récompenser de ses mérites, puisque déjà tous les partis semblent s'unir pour lui rendre justice.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux comme de ma plus douloureuse sympathie.

† Henri,
Evêque de Tulle.

*
* *

Mgr l'évêque de Grenoble écrit à M. Eugène Veuillot:

Evêché de Grenoble,
Notre-Dame de l'Osier, 11 avril.

Cher monsieur Veuillot,

Je veux vous dire la part que j'ai prise à votre deuil, qui est celui de tous les amis de l'Eglise, dont votre frère était le défenseur intelligent, ardent et dévoué; jusqu'à quel point, seules les âmes passionnées pour le Maître de la vérité le savent.

J'ai connu et aimé beaucoup Louis Veuillot. Je me suis assis à sa table, et intimement j'ai pu conserver avec lui et sa noble sœur. C'est pourquoi, en ces jours de douleurs, je suis vôtre,

Tout à vous,

† Joseph-Amand,
Evêque de Grenoble.

*
* *

Le R. P. du Lac écrit à l'un des fils de M. Eugène Veuillot, Bernard, élève des jésuites.

Collège Ste-Marie Cantorbery, 10 avril 1883.

Cher enfant,

Je n'étais pas ce matin près de la dépouille de votre oncle, et je n'ai pu aller prier hier dans cette chambre où il m'a reçu plus

d'une fois avec bienveillance, avec un cœur dont j'aimais à parler ensuite devant ceux qui, ne le connaissant que par son génie toujours armé, ne voulaient voir en lui qu'un soldat.

J'ai souffert de cette absence, et je veux venir m'en consoler près de vous.

Je souffre de sa mort, et j'en souffrirai longtemps, comme tous les bons catholiques. Pauvre enfant, vous le comprenez déjà, mais vous comprendrez mieux plus tard en lisant les *Mélanges*, ce que c'était que l'homme que vous perdez. Votre oncle à vous,—de combien de catholiques, de prêtres, de religieux, n'a-t-il pas été, lui laïque, et le père dans la foi, et le maître à la guerre!

Un jour—c'est la première fois que je le vis,—il m'invita, sur la demande de Mme du Lac, à venir dépouiller avec lui, les reliques —je puis bien les nommer ainsi—de son vieil ami du Lac, de l'*Univers*. Entré dans cette froide petite chambre de l'hôtel du Bon la Fontaine, où avait vécu ce droit et courageux travailleur, il s'arrêta en ouvrant le premier tiroir, et, me montrant ces pauvres dépouilles de l'écrivain, tout ce qui restait de lui, il me dit avec un accent que je n'oublierai jamais: « Il avait tout sacrifié à la nécessité de secourir les siens, sa chère vocation de bénédictin et ce qu'il pouvait gagner chaque jour de son rude labeur: » Et nous sortîmes de cette chambre, silencieux, en nous serrant la main, comme deux soldats qui viennent de replier la petite tente d'un camarade quittée le matin pour aller se faire tuer à l'ennemi.

Je n'oublierai jamais ses bons yeux humides, son serrement de main si chaleureux, et cette allure résignée qui semblait dire: « Les rangs s'éclaircissent, à mon tour tout à l'heure. »

Cher enfant, le vôtre viendra bientôt, la famille de Veuillot est une tribut catholique, et elle a désormais la gloire unique de pouvoir s'abriter sous un drapeau qui est sien et qui veut dire: Défense de l'Eglise. Vous ne chercherez pas ailleurs, votre place est marquée là. Mais l'avoir par droit de naissance, c'est peu, ce n'est pas même assez; vous le gagnerez par droit de conquête. J'y compte, votre cher grand homme y compte aussi et vous aidera du haut du ciel.

Quant à moi, placé près de vous dans ce collège de l'exil, je me sentais plus près de lui que lorsque j'habitais Paris dans la joie de travailler librement; frappés par la persécution, il me semblait qu'il pensait plus à nous, et je sais que je ne me trompais pas. Il va nous aider plus encore, là où il est, et nous obtiendra les grâces dont nous avons besoin.

Veuillez offrir mon affectueux respect à monsieur votre père, et

à la famille de l'*Univers* dont j'étais un peu ; je vous bénis et vous embrasse du fond du cœur.

Du Lac.

*
* *

Voici la lettre du R. P. Billot :

Saint-Marys college, 10 avril.

Mon cher Bernard,

J'aurai voulu vous écrire dès hier pour vous dire toute la part que je prends à votre deuil. J'ai toujours beaucoup admiré et beaucoup aimé votre grand oncle : je l'ai plus aimé encore depuis mon entrée dans la compagnie, car je le devais alors non plus seulement comme catholique, mais aussi comme jésuite. Nous ne saurions oublier le dévouement à toute épreuve de l'*Univers* pour nous : et l'*Univers* qui, Dieu merci, se continue et se continuera, était l'œuvre de M. Louis Veuillot et vivait de son esprit.

Quelle leçon pour vous, mon cher Bernard, que cette grande vie d'un homme toujours dévoué avant tout, et quoi qu'il lui en pût coûter, à la cause de la sainte Eglise ! Il était du petit nombre et au premier rang de ceux qui n'ont jamais compris que la vérité amoindrie fût encore la vérité, et il a dû à cela sa meilleure gloire ici-bas, et depuis deux jours la meilleure part de son bonheur au ciel. Vous voudrez l'imiter, mon cher enfant, et vous nous reviendrez d'auprès de ce lit de mort plus décidé à faire au collège ce sans quoi, malgré toute votre bonne volonté, il vous serait impossible de continuer les traditions de votre famille.

J'ai dit ce matin la sainte messe pour notre cher mort, et j'y ai eu plus de consolation que de douleur. C'est si beau de mourir après une vie comme la sienne ! Bien des pères que je pourrais vous nommer, tous, j'en suis certain, en ont fait autant. Vos professeurs et vos surveillants m'ont tout particulièrement chargé d'être auprès de vous leur interprète, et de vous dire leur affection et leur reconnaissance pour celui que nous pleurons.

J'ose vous prier de présenter mes compliments de condoléance à monsieur votre père et à monsieur votre frère, que j'ai bien l'honneur de connaître un peu par l'*Univers*, et de croire vous-même, mon cher bon gros Bernard, à toute mon affection en Notre-Seigneur.

Votre professeur bien dévoué

Gabriel Billot,
S. J.

Le R. P. dom Chamard, bénédictin de Solesmes, écrit à M. Arthur Loth :

PAX

Ligugé, ce 9 avril 1883.

Bien cher ami,

Encore que mon peu d'importance me conseille de garder le silence en présence des témoignages autrement autorisés qui s'élèvent déjà de toutes parts pour honorer la mémoire du grand catholique qui vient de quitter la terre ; néanmoins, je sens le besoin de me faire l'écho de tous mes confrères dispersés de Ligugé et de vous prier de transmettre à M. Eugène Veuillot et à mademoiselle sa sœur la part que nous prenons à leur douleur, qui est celle de toute laFrance catholique.

Il y a entre la mission de dom Guéranger, notre vénérable père, et celle de M. Louis Veuillot, de telles relations créés par la divine Providence, qu'on ne peut aimer et pleurer l'un sans aimer et pleurer l'autre. Dom Guéranger a été suscité de Dieu pour briser les fers que le gallicanisme avait forgés à l'Eglise de France, et pour cela il employa les armes que lui fournit son inconparable science ecclésiastique. Par ses *Institutions liturgiques*, par l'*Année liturgique* et par sa *Monarchie pontificale*, il a réduit en poudre les trois forteresses derrière lesquelles les partisans du petit schisme se défendaient contre l'autorité du souverain Pontife. Les liturgies nouvelles, l'éloignement de l'esprit qui inspire l'Eglise romaine et les quatre articles de 1682 étaient à jamais condamnés par la vraie science, en attendant que le jugement solennel de l'Eglise les prohibât pour toujours. Louis Veuillot a reçu, on peut le dire, a complété l'œuvre de Dom Guéranger. Les livres exercent une influence immense sans doute sur ceux-là même qui ne les lisent pas, par le moyen du courant de l'opinion que crée l'enthousiasme des lecteurs intelligents.

Toutefois, ce courant ne serait pas complet si des feuilles plus légères ne venaient achever par mille arguments divers les impressions favorables d'une lecture sérieure. De notre temps, le journal opère cette transformation des idées : arme terrible, plus funeste qu'utile, mais qui n'en exerce pas moins, en certaines circonstances, un véritable apostolat. Louis Veuillot le comprit, et Dieu lui donna tout ce qu'il fallait de talent et d'énergie, non-seulement pour terrasser les ennemis de l'Eglise, mais encore et surtout pour inoculer dans tous les esprits et tous les cœurs de

bonne volonté la sève catholique dont son âme était remplie. L'*Univers* devint l'*organe* de sa pensée dans toute la force de l'expression; et il sut l'imprégner d'une telle chaleur surnaturelle, d'un tel enthousiasme catholique, que tous ses lecteurs s'éprirent, sous son inspiration, de la plus noble des passions, je veux dire la passion de la *liberté* de l'Eglise.

Dom Guéranger ne cessait, dans ses discours, dans ses écrits, de répéter cette devise de saint Anselme, répétée de notre temps par Pie VI : " Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Eglise." Louis Veuillot la répéta pendant cinquante ans, sur tous les tons, aux quatre coins de l'univers.

Deux hommes ayant à ce point les mêmes aspirations ne pouvaient ne pas se comprendre, ne pas s'aimer. Qui ne sait dans quelle intimité ils ont vécu ! Avec quelle joie Solesmes ouvrait ses portes à l'illustre champion de la presse catholique ! Que de principes utiles, de pensées justes, de traits vengeurs, le rédacteur de l'*Univers* a puisés dans le trésor de l'Abbé de Solesmes !

Il fallait voir avec quelle modestie il receuillait les enseignements de celui qu'il aimait à appeler le Maître de la vraie doctrine. Autant son regard de polémiste s'enflammait dès que la conversation le ramenait sur son terrain, autant il écoutait docilement comme un enfant, lorsque des questions théologiques ou autres se référant à la foi catholique se présentaient naturellement à la pensée, au courant de la conversation. Car, dans cette athlète, il y avait deux hommes : le lutteur, que rien n'épouvantait, et le disciple, que l'autorité trouvait toujours humble et soumis. Ce dernier côté de ce grand esprit a été le moins remarqué, et cependant il est assurément le plus remarquable.

Il est surtout une question vitale sur laquelle et maître et disciple s'entendaient à merveille : c'est celle du libéralisme sous toutes ses formes, depuis le libéralisme radical qui dénie à Dieu toute autorité sur la conscience humaine, jusqu'au libéralisme catholique qui, tout en reconnaissant en théorie le souverain domaine de Dieu sur sa créature, prétend que pratiquement il est meilleur, et tout au moins plus opportun, de ne pas froisser la liberté de l'homme dans la triple expression de sa pensée. Louis Veuillot, comme dom Guéranger, voyait en cette théorie funeste la ruine du souverain pouvoir que Jésus-Christ, notre rédempteur, a mérité par son sang. Selon eux c'était détrôner Dieu pour lui substituer l'orgueil humain ; c'était livrer l'homme déchu aux entraîments de sa nature perverse, c'était conduire par un sentier plus ou moins direct l'homme à la barbarie et aux appétits de l'égoïsme.

La vie des deux défenseurs de l'Eglise fut tout entière consacrée à combattre le sophisme caché sous le mot de liberté. Ils y perdirent cette popularité vulgaire que l'on acquiert en flattant les passion de la populace et des esprits superficiels; mais, par contre, ils mériteront un jour la couronne de gloire qui s'attache au front de quiconque a défendu de toutes ses forces les intérêts compromis de Dieu et de la société. Les ennemis de l'Eglise ont associé ces deux noms dans leur commune haine; les fidèles catholiques les unissent dans leur amour et leur admiration, bien qu'ils aient mérité l'un et l'autre à des titres divers et par des voies bien différentes.

Frère F. CHAMARD,
O. S. D.

*
* *

M. de Lorgeril, sénateur, écrit à M. Eugène Veuillot:

Monsieur et cher ami,

Lorsqu'hier soir seulement j'appris la perte si douloureuse que le monde catholique vient de faire, il était trop tard pour que je pusse aller rendre mes devoirs au grand homme de bien, au grand écrivain que nous avons tant de raison de pleurer avec vous. Je m'empressai d'envoyer à mademoiselle votre sœur l'expression rapide des sentiments que j'éprouvais. Permettez-moi d'adresser aujourd'hui au digne frère de M. Louis Veuillot, qui marche de si près sur de glorieuses traces, quelques mots non de consolation assurément, car on ne se console point d'un tel malheur, mais de condoléance et de résignation chrétiennes.

J'ai eu le bonheur de connaître monsieur votre frère et d'apprécier tout ce qu'il y avait de généreux, de véritablement supérieur dans cet admirable athlète du droit et de la raison, que l'on a souvent insulté mais jamais vaincu. Qui eût pu rivaliser avec cette verve puisant ses inspirations aux sources vives que le Christ nous a ouvertes? Personne ne sut mieux que lui se servir de l'aiguillon qui excite et de la force qui renverse. Au premier rang dans la lutte, il ne s'arrêtait jamais devant aucun des obstacles dressés devant lui par la mauvaise foi, le doute ou la jalousie. Il a suivi la ligne droite d'un pas ferme et avec l'audace que donne la justice, la ténacité que donne la science, le dédain que donne l'élévation du caractère pour toutes les bassesses, les trahisons et les forfaitures.

Il n'est plus, mais son exemple reste, et c'est dans ses écrits qu'i-

ront chercher des modèles de raisonnement et de polémique ceux qui se sentiront appelés à défendre les grandes causes de la religion et de la vraie liberté- C'est là qu'il trouveront la saine doctrine et le bon sens armés de tous les traits les plus acérés et les plus irrésistibles.

Il a combattu avec vous, qui l'avez toujours imité par le talent, le dévouement et le courage, le bon combat de notre époque, grandissant avec le danger, se multipliant sur tous les points d'attaque et frappant de ces coups auxquels bon nombre de ses adversaires n'ont pu survivre.

Il a trouvé enfin la paix que le monde ne donne point, mais que Dieu réserve à ses vaillants défenseurs, qu'ils se servent de l'épée, de la parole ou de la plume.

Tout en pleurant sur un frère qui fut longtemps votre guide et votre compagnon d'armes et qui occupe comme vous une si haute place dans l'estime de tous les honnêtes gens, vous avez le droit certainement d'être bien rassuré sur le sort de l'éminent chrétien dont la vie a été si fructueusement employée.

Pour ma part, tout en priant pour lui du fond du cœur, je ne puis m'empêcher de lui demander des prières pour nous.

Veuillez, monsieur et cher ami, offrir mes respectueux hommages à votre famille et particulièrement à mademoiselle votre sœur. Soyez aussi mon interprète auprès de vos excellents collaborateurs et agréez pour vous l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus sympathiques.

Vicomte de LORGERIL.

La Reignevais, près Matignon,
10 avril 1883.

*
* *

M. P.-P. Mac-Swiney, qui fut lord-maire de Dublin en 1875 et présida en cette qualité aux fêtes du centenaire d'O'Connell, écrit à M. Godré :

J'apprends avec un extrême chagrin la triste nouvelle de la mort de mon bon et distingué ami, M. Louis Veuillot, et je m'empresse de transmettre par vous l'expression de mon deuil profond et de mon ardente sympatie à sa famille, à ses amis, au milieu de leur désolation et de leur affliction. En tout temps, la perte d'un tel homme serait une grande calamité ; mais aujourd'hui que la religion et la morale sont attaquées de toutes parts, la disparition du grand et éloquent champion du christianisme doit être déplorée par tous les vrais catholiques et par tous les amis de l'humanité.

Notre devoir est maintenant de prier. Mes pauvres prières ne manqueront pas à celui que j'avais appris à admirer comme un grand Français et à respecter comme un vrai catholique.

*
* *

S. Em. le cardinal Pitra écrit à M. Eugène Veuillot :

Frascati, 10 mars 1883.

Cher monsieur Eugène,

Vous n'étiez que trop préparé dès longtemps à l'épreuve que Dieu vous impose, et pourtant le coup est douloureux, si j'en juge par la peine que j'éprouve à la distance où je suis et après de longues années passées loin de votre excellent frère. Dans ce lointain, l'isolement croissant est dur, et je ne puis voir sans douleur le vide qui s'élargit parmi ces vaillants amis, ces défenseurs de l'Eglise, si ardent et si nombreux il y a quelque trente années. Votre frère était à leur tête et nous aimait tous. Je le vois encore arrivant à Solesmes pour y écrire la première brochure pour la liberté de l'enseignement. Il avait le pressentiment que la campagne serait dure et vive, mais il partait alerte comme un soldat qui va pour la première fois au feu !

Chaque fois qu'il revenait au monastère, c'était une fête continue. Groupés autour de lui, nous l'aurions écouté tout le jour, de même qu'il ne se lassait pas d'assister à tous nos offices. Avec dom Guéranger, avec Louis Veuillot et tant d'autres, tout cela est passé, et pourtant la lutte et les périls augmentent.

Mais votre frère nous a si bien prouvé que Dieu n'a rien de commun avec le système libéral et qu'il est un roi qui règne et gouverne en maître ! Confions-nous à sa sainte Providence. *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?*

Agréez, cher monsieur, pour vous, votre famille et vos collègues, mes condoléances et mes respects les plus dévoués.

† J.-B. card. Pitra,
év. de Frascati.

*
* *

Mgr Stumpf, coadjuteur de Strasbourg, écrit à Mlle Veuillot :

Evêché de Strasbourg,
Strasbourg, 11 avril.

Mademoiselle,

J'apprends par les journaux la bien douloureuse nouvelle de la mort de votre bien-aimé frère. C'est une perte irréparable pour

l'Eglise et la France catholique. Dieu l'a appelé à lui pour le récompenser de ses nobles travaux. Avec le grand apôtre, le cher défunt a pu dire avant de s'endormir dans le Seigneur: " J'ai combattu le bon combat; je vais recevoir la couronne du Ciel, que le Dieu de toute justice me donnera." Quelle consolation pour vous, mademoiselle, pour les vôtres, pour nous tous, qui avons aimé celui qui n'est plus!

Ce n'est pas seulement comme évêque et catholique que je sens le besoin de me joindre à ceux qui prennent part à votre si juste deuil. Celui que Dieu vient de rappeler à lui laisse dans mon cœur des souvenirs personnels ineffaçables. Que de délicieuses heures nous avons passées ensemble dans cette Rome qu'il aimait tant!

Il n'est plus! Mais son souvenir restera et l'histoire de la France catholique et littéraire inscrira son nom parmi ceux dont elle peut être le plus justement fière, pendant que nous qui avons eu le bonheur de le connaître dans la vie intime, lui garderons la mémoire si douce du cœur.

Veuillez, Mademoiselle, être mon interprête auprès de monsieur votre frère Eugène, et de tous les vôtres, et croire à mon religieux et entier dévouement en Notre-Seigneur.

† P. Paul,
Evêque de Césaropolis, Coadjuteur de Strasbourg.

*
* *

Mgr Jordany, ancien évêque de Fréjus et Toulon, écrit ce mot touchant à Mlle Veuillot :

Infirme, je recueille mes forces pour vous dire ma profonde douleur de la mort de Louis Veuillot. Il a vaillamment combattu pour Dieu et son Eglise ; à cette heure, Dieu l'a couronné.

† J.-H. Jordany,
Ancien évêque de Fréjus et Toulon.

*
* *

Le R. P. abbé de Pontigny, écrit à M. Eugène Veuillot :

Abbaye de Pontigny (Yonne),
Pontigny, 9 avril.

Monsieur,

Je viens, en mon nom et au nom de toute la communauté de Pontigny, vous offrir nos plus respectueuses et nos plus affec-

tueuses condoléances à l'occasion de la mort de votre vénéré et bien-aimé frère. Vous voudrez bien vous rendre l'interprète de nos sentiments près de Mlle Veuillot, de Mme et de M. Pierron, que nous avons eu l'heureuse, mais trop rare occasion d'entretenir quelques instants, et, d'autre part, près de tous ces messieurs de l'*Univers*, votre autre famille bien aimée.

Nous ne prenons point seulement part à votre deuil, nous le ressentons avec vous. Est-ce que tous ceux qui sont appelés à combattre le bon combat, ne sont point de la famille de ce vaillant athlète, que l'on était toujours sûr de rencontrer sur le champ de bataille, quand il s'agissait de la cause de Dieu et des âmes ? Ah ! comme il nous manquerait dans nos jours difficiles, s'il ne nous avait laissé d'autres lui-même, héritiers de sa foi, de son talent et de son dévouement ! Il ne sera plus là pour les animer de sa parole et de son exemple, mais il leur a communiqué son esprit, et de ce monde meilleur où le Dieu qu'il a tant aimé l'appelle à la récompense, il continuera à les aider dans les luttes qu'ils auront à soutenir.

Pour nous, nous n'oublierons pas M. Louis Veuillot ; nous avons prié pour lui en communauté, et pendant un an il sera recommandé chaque dimanche à la prière publique et à la messe de chaque semaine pour nos bienfaiteurs.

Veuillez agréer, monsieur, les sentiments bien respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

F. Boyer.

*
* *

Au nom du comité catholique de Paris, son secrétaire général écrit à M. Eugène Veuillot :

Paris, 12 avril.

Monsieur,

Hier, dans sa première séance depuis la mort de votre illustre frère, le comité catholique de Paris s'est associé aux regrets si vifs et si justifiés que ce deuil inspire à tous les catholiques. Nous déplorons, comme eux, de voir disparaître un si vaillant champion de l'Eglise, un défenseur si dévoué des intérêts religieux ; mais nous nous souvenons aussi avec reconnaissance de l'appui sympathique que M. Louis Veuillot n'a cessé de donner à

notre œuvre dès le premier jour, et nous ne pouvons oublier que nous lui devons le concours de ses plus chers collaborateurs.

Tels sont, monsieur, les sentiments que le comité m'a chargé de vous exprimer en son nom. Vous me permettrez d'y joindre mon humble, mais sincère hommage, et vous voudrez bien agréer la la nouvelle assurance de mon profond respect.

CAMILLE RÉMONT,
Secrétaire.

* * *

Le savant et éloquent écrivain, auquel les catholiques doivent *Voltaire, sa vie et ses œuvres* et l'histoire de *Saint Vincent de Paul*, M. l'abbé U. Ménard, chanoine de Poitiers, a adressé la lettre suivante à M. Eugène Veuillot :

Bien cher monsieur,

J'ai dû laisser passer les plus dignes, et c'est pourquoi je n'arrive qu'après beaucoup. Mais vous savez bien que j'ai été des premiers au rendez-vous de la douleur et de la prière. J'y étais si obligé ! Nul comme notre grand et cher mort ne m'a soutenu et encouragé dans mes travaux ; nul ne m'a plus loué, et une bienveillance dont la vérité seule, et pas du tout l'humilité, me force à confesser l'exagération. Sans atteindre à la vérité entière, ni répondre à tout le mérite, j'ai tâché souvent de le lui rendre, chez lui ou ailleurs ; mais je n'ai pu réussir à m'acquitter, et il me reste tout un arriéré que je ne puis plus solder qu'en souvenirs religieux et en prières. J'ai commencé et ne finirai plus.

Je n'ajouterai rien à toutes les consolations qui vous viennent de toutes parts ; mais permettez-moi de remercier Dieu avec vous de tout surcroît de talent, de zèle, d'habileté qu'il vous accorde depuis qu'il vous destine à remplacer l'irremplaçable ! Oh ! sa plume est bien dans son cercueil, et vous me reprocheriez de répéter ce que son amour fraternel m'a dit plus d'une fois, que la vôtre vaut la sienne. La sienne était unique ; mais la vôtre, retrempée dans la grâce et le devoir, a pris des qualités qui assurent à l'*Univers* sa grande et chère œuvre, une longue et glorieuse vie au service de Dieu et de la sainte Eglise.

Veuillez offrir à votre admirable sœur, plus que jamais la " vierge veuve, " mes plus respectueux et affectueux compliments. Si vraiment vous songez à écrire la vie de votre illustre frère,—et qui le ferait mieux que vous ?—personne, il me semble, n'est capable de vous aider comme elle. *Adjutorium simile sibi !*

Continuez, je vous prie, bien cher monsieur, de croire à tout mon respect et à tout mon dévouement.

U. MAYNARD.

Poitiers, 11 avril 1883.

*
* *

M. Michel Loueneau écrit l'émouvante lettre qui suit :

Que d'autres louent en M. Veuillot l'écrivain, que la presse entière, les mille voix de la renommée s'élèvent encore une fois pour saluer le journaliste de génie, nous portons plus loin et plus haut nos hommages. Nous estimons avant tout en lui le soldat de la vérité, le vaillant champion du droit, pour lequel il a livré de longs et douloureux combats. Honneur aux braves! ils ne descendent pas en entier dans la tombe. En dehors même de ses immortelles espérances, devenues aujourd'hui sublimes réalités, Louis Veuillot vivra, parce qu'il a chéri la justice et haï l'iniquité !

Il avait reçu un grand don : la foi. Il fut chrétien d'esprit et de cœur. Il jugea les hommes et les choses à la lumière transcendante et divine de l'Evangile, et eut par moment des intuitions et des accents de prophète. Son courage fut à la hauteur de ses convictions ; pendant plus de quarante ans, il lutta contre le double mal qui dévore le monde et la France : l'erreur et la corruption.

L'erreur, il la poursuivit sous toutes ses formes, dans toutes ses audaces, qu'elle affrontât le grand jour ou tentât de se dérober. Il la dénonça dans le livre de l'écolier, dans l'enseignement donné au jeune homme, dans le journal, dans les sciences, dans les lettres, dans la famille, dans la société. Il la reconnut et la poursuivit dans ces idées fausses, ces maximes détestables, compromis inavouables et honteux si communs aujourd'hui. Il la démasqua même sous cet aspect de modération et de sagesse qu'elle revêt parfois pour tromper des natures droites et bien intentionnées. S'il fut âpre au combat, c'est qu'il s'agissait d'intérêts primordiaux. Son regard embrassait un vaste horizon et découvrait de loin le danger. Il savait ce que le sophisme des mots amène de perturbations dans les idées et l'influence de celles-ci sur les faits. Il eut au plus haut degré la probité de l'intelligence, c'est une gloire plus rare que celle d'écrivain.

Il est mort avant le triomphe de la cause à laquelle il avait voué sa vie, laissant l'Eglise persécutée et la France au premier rang des persécuteurs. Sa dernière heure aurait pu être triste, mais le Christ qu'il pressait sur son cœur ne paraissait-il pas vaincu au

Calvaire, et cependant le ciel et la terre racontent ses victoires depuis dix huit cents ans, et les enregistreront jusqu'à la fin des siècles. Non, quand on résiste au mal, à la bassesse, au mensonge, on n'est jamais vaincu, la justice et la vérité ont toujours le dernier mot.

Dors en paix, vaillant soldat, ta journée a été bien remplie, tu vas recevoir du juste juge le salaire de tes travaux. Désormais à l'abri de nos vicissitudes, tu nous aideras d'une manière plus haute encore. Que ta prière fasse germer sur ta tombe des hommes de foi et de cœur, des talents généreux qui reprennent ta trace et se dévouent sans compter au service de l'Eglise, c'est-à-dire au salut des âmes, au bonheur de l'humanité, à la vraie civilisation, aux progrès féconds, à la gloire de la France.

MICHEL LOUENEAU.

*
* *

M. le comte de la Tour écrit à M. Eugène Veuillot :

Tréguier, 9 avril.

Mon cher ami, je suis près de vous, de cœur et d'âme, dans ces moments douloureux pour le frère, mais plein de consolation pour le chrétien. Les épreuves de notre cher Louis sont terminées ; il repose en paix et en gloire auprès du maître auquel il consacra sa vie, et au-devant duquel il est allé avec amour et foi.

D'autres grands esprits s'illustrent par le talent en vue des avantages humains ; Louis s'est illustré en sacrifiant ces avantages pour conquérir la vie éternelle. Il a légué à tous le meilleur et le plus noble des exemples, en dotant sa famille de la plus pure illustration.

Je vous serre la main avec une profonde et affectueuse condoléance.

Comte G. DE LA TOUR.

*
* *

M. le vicomte G. de Chaulnes écrivait d'Orléans à M. Eugène Veuillot :

Orléans, 9 avril.

Mon cher monsieur,

Avant de me rendre aux obsèques de votre vénéré et illustre frère, je tiens à m'associer à votre deuil et à celui de toute votre

famille. Il fut pour moi, avec Mgr Pie et Mgr de Ségur, un ami et un guide. Il a glorieusement défendu l'Eglise, et jouit en paix maintenant de la récompense due à ses services.

Veuillez me rappeler au souvenir de toute la rédaction en deuil.

Agréez, chez monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus affectueux.

Vicomte G. DE CHAULNES.

*
* *

M. le comte de Vilermont écrivait de Bruxelles à M. Eugène Veuillot, le 8 avril :

Mon cher Veuillot,

Mon affection pour vous, mon respect, ma reconnaissance affectueuse pour votre illustre et saint frère me font prendre une vive et douloureuse part à l'épreuve qui vous frappe.

Je prie Dieu de payer ma dette envers lui pour tout le bien que m'ont fait ses écrits, pour ses encouragements et ses bontés à mon égard, et je prie surtout la sainte fille que Dieu vient de m'enlever pour la placer dans sa gloire, de solliciter de son divin Epoux, pour vous tous, frères et sœurs, qui avez tant aimé ce grand serviteur de Dieu, toutes les grâces de résignation, de courage et d'abandon à la sainte volonté de Dieu qui vous sont si nécessaires.

Je suis de cœur avec vous et tout à vous.

Cte de VILLERMONT.

*
* *

M. Charles Périn, l'illustre économiste chrétien, écrit à M. Eugène Veuillot :

Ghlin, 10 avril.

M. Charles Périn prie M. Eugène Veuillot d'agréer ses profondes condoléances à l'occasion de la mort du grand serviteur de l'Eglise dont les écrits depuis quarante ans, l'ont tant de fois édifié, entraîné et charmé, lui inspirant, comme à tant d'autres, l'ardent amour de la doctrine romaine et la haine vigoureuse de l'erreur libérale.

Il n'oubliera pas l'illustre défunt dans ses prières, tout en se disant que ses mérites les rendent sans doute inutiles.

*
* *

Le R. P. Monfat écrit de Paray-le-Monial à Mlle Veuillot :

Paray-le-Monial, 14 avril 1883.

Mademoiselle,

Depuis le moment où l'*Univers* nous a appris la douloureuse nouvelle, je me suis tenu intimement uni à votre deuil, priant en silence pour le grand chrétien, et pour son incomparable sœur atteinte dans la plus profonde et la plus légitime affection.

Maintenant que les amis illustres, autorisés par le caractère, la position, les mérites vous ont prodigué des sympathies dignes de votre douleur, nous nous souvenons, nous, modestes religieux maristes, qu'il a glorifié notre fondateur ; je me souviens en particulier des témoignages dont j'ai été honoré par lui et par vous, mademoiselle, en plusieurs circonstances, et spécialement à Notre-Dame de Verdelais, pendant le carême de 1875 ; et je me regarde comme autorisé à venir déposer, en notre nom à tous, par votre cœur, mademoiselle, sur cette tombe si magnifiquement entourée, l'hommage de nos respectueuses condoléances.

Je me permets d'espérer que le lieu béni d'où j'ai l'honneur de vous les adresser, et que je remplis de nos regrets et de nos prières, sera un titre à vous en faire agréer l'expression.

Quelles consolations, mademoiselle, Dieu vous a ménagées par ces glorieuses funérailles ! Et combien nous lui en sommes tous reconnaissants !

Quels qu'aient été ses triomphes pendant sa vie, à lui dont le talent et le cœur ont tiré du néant et rendu si puissante la presse catholique, sa mort n'est-elle pas le plus éclatant ?

Tant de génies distingués et tant de nobles âmes, partis des camps les plus divers pour venir mêler leurs larmes sur son tombeau, quel incontestable, quel sublime hommage aux immenses progrès que nos croyances lui doivent sur la scène de la politique et du monde qu'on leur tenait dédaigneusement fermée !

Mais aussi la bienheureuse et indissoluble union de son nom avec la cause de Dieu nous donne l'assurance de l'accueil qu'il a reçu de son juge et de la belle place qui lui a été faite dans le bonheur où il nous attend. Là haut aussi, et mieux encore que celui qui le pleure, le cortège qui lui a fait triomphe « a eu l'air de famille » ; il s'était fait au ciel tant d'amis !

Daignez agréer, mademoiselle, l'assurance de ma respectueuse et très profonde sympathie en N. S. J. C. ressuscité.

A. MOFAT, S. M.
prov. lugd.

*
* *

Lyon, 4, montée Saint-Barthélemy.

Le R. P. dom Gardereau, bénédictin de Solesmes, écrit à Mlle Elise Veuillot :

Mademoiselle,

Permettez-moi de m'associer avec tant d'autres à votre si légitime douleur : laissez-moi croire que j'y ai des titres particuliers, à cause de l'amitié dont votre cher et incomparable défunt m'avait toujours honoré.

Il est allé recevoir la recompense de ses mérites, et notamment de sa double mission si généreusement, si heureusement remplie. La Providence lui avait donné ce caractère et ce talent hors ligne : d'une part, afin de stimuler l'inertie des défenseurs de la sainte cause, de leur apprendre à ne pas se renfermer dans le rôle timide et niais d'apologistes et de parler aux adversaires non avec la circonspection de l'accusé, mais avec la sévérité du juge et la fierté de l'athète ; d'autre part, il était suscité pour porter le coup mortel au voltairianisme, encore si triomphant, si superbe et si insolent quand Louis Veuillot a paru sur la scène. A dater de sa polémique, le point d'honneur s'est trouvé retourné. Auparavant on n'osait guère s'avouer tout à fait catholique; depuis on éprouve quelque honte à se dire ennemi de l'évangile et de la croix. Les faquins et les sots se sont vus flagellés à leur tour par le ridicule Encore une fois jamais mission ne fut remplie d'une façon plus piquante que celle que Louis Veuillot lui-même caractérisait en ces termes si modestes, mais si plaisants, quand on l'accusait d'usurper la fonction de l'évêque ou du prêtre : la sienne se bornait, disait-il, à faire la police du sanctuaire, pour en chasser les profanes et les chiens.

Dieu a voulu qu'il survécût trois ou quatre ans au plein accomplissement de cette double mission : après la tâche du soldat chrétien si bien remplie, Dieu voulait que le saint à son tour consommât la sienne. Ces dernières années n'ont été que sacrifice et amertume. Pour que le dessein de la Providence fût conduit à son dernier termes, il falllait que celui qui, dans sa vie active,

l'avait servi avec une si parfaite pureté d'intention et un si grand esprit de résignation et de foi, au milieu des épreuves les plus désolantes, les plus inattendues, se fit à lui-même, dans une vie toute de retraite et de mort anticipée, l'application la plus rigoureuse de ses principes d'abnégation et de renoncement chrétien.

Vous, mademoiselle, vous serez de moité dans tous ses mérites devant Dieu. Il n'aurait rien pu faire sans un appui, il l'a trouvé en vous : vous avez pleinement sacrifié votre vie à la sienne.

Il est allé vous préparer la place dans le sein de Dieu ; à vous, à son digne frère, à tous ceux qui lui appartenaient par une étroite communion d'âme et de cœur. C'est dans la paix de ce séjour céleste que tous les liens du sang et de l'amitié trouveront une consommation parfaite ; dans le sein de Dieu tous en tous, qui vivant dans tous ses élus, les animera tous de sa propre vie ; tellement qu'il n'aient en lui qu'une seule âme et qu'un même cœur, et se sentent heureux de la félicité les uns des autres comme de leur propre bonheur. *Amen! Amen!*

Agréez l'hommage de mes meilleurs et de mes plus respectueux sentiments en Celui qui est la résurrection et la vie.

FR.-EUG. GARDEREAU.
O. S. B.

Solesmes, 8 avril 1883.

*
* *

M. le curé de Cosnac écrit à M. Auguste Roussel, cette lettre toute remplie des meilleures inspirations du cœur :

Cosnac, près Brive (Corrèze), 2 avril.

Monsieur le rédacteur,

Je n'ai pu lire sans une vive émotion le récit que vous faites des derniers moments, de la mort et des funérailles de l'illustre chrétien que regrette non-seulement la France, mais l'univers catholique.

On comprend, en lisant ces pages, que plusieurs fois j'ai arrosées de mes larmes, que cette mort a fait à votre cœur une plaie bien profonde qui saignera longtemps, qui peut-être ne se fermera jamais ici-bas ; et pourtant le concert unanimes d'éloges, d'admiration et de regrets qui de toute part se dirige vers le cher défunt, doit être pour vous et toute sa famille une douce consolation. C'est consolant aussi pour tous les gens de bien, au milieu des tristesses de l'heure présente, de voir le grand nombe de ceux

qui aiment, ou du moins savent estimer la vérité, la justice, le dévouement, et rendre hommage au vrai mérite.

Mais je voudrais que les nobles sentiments qui se sont manifestés en cette douloureuse circonstance eussent une expression plus sensible, plus ferme et plus durable, dans un monument élevé à la mémoire de l'homme illustre que la France et l'Eglise viennent de perdre, et aux frais de tous ceux qui lui doivent de la reconnaissance et qui ont pris part au deuil de la famille.

Quel est l'ami des lettres, le bon Français, le catholique, capable de dire qu'il ne doit rien à cet infatigable semeur de vérités, toujours revêtues de formes délicieuses et charmantes ? A ce vaillant champion de tous les droits, de toutes les saintes causes ? A cet esprit supérieur, d'une force prodigieuse, qui a certainement élevé le niveau intellectuel et moral, et de la plénitude duquel nous avons tous reçu plus ou moins ? A ce grand cœur, à ce caractère désintéressé, qui aurait pu tirer de sa plume tous les profits matériels, et qui a préféré affronter la pauvreté pour l'amour de la vérité et de la justice ?

Il faut qu'un mausolée, digne de lui, perpétue sa mémoire, et que sa famille, qu'il aurait pu et qu'il n'a pas voulu enrichir, n'ait pas à en supporter les frais.

Ouvrez une souscription dans les colonnes de l'*Univers*, elle sera bientôt couvertes de noms. Celui qui a tant donné et tant fait donner pour les bonnes œuvres est bien digne d'obtenir.

Si vous croyez devoir donner suite à ce projet, inscrivez-moi pour 10 francs. C'est l'obole du pauvre ; je hâterai de vous l'adresser, mais je n'ai pas la prétention de figurer en première ligne.

Daignez agréer, monsieur le rédacteur, l'expression des sentiments respectueux et dévoués de votre humble serviteur.

V. Bilière.

*
* *

On nous pardonnera de citer encore cette lettre intime adressée à M. Auguste Roussel, par le supérieur général de cette société de Saint-Bertin, dont M. Louis Veuillot, de son vivant, a célébré la féconde influence, ayant appris à la connaître par son grand ami, Mgr Parisis :

Saint-Omer, 12 avril 1883.

Mon bien cher Auguste,

Je vous ai envoyé le plus tôt possible le témoignage de ma

douloureuse sympathie. Aujourd'hui, je sens le besoin de vous dire combien je suis heureux des témoignages de respect et d'affection donnés au grand Louis, qui était bien pour notre siècle Louis le Grand. Oui, ses funérailles ont été un triomphe ; elles ont prouvé qu'il n'avait rien perdu pour s'être retiré deux ans de la scène de ce monde. Il est resté grand aux yeux de tous ses contemporains, comme il sera grand au yeux de la postérité. Heureusement il n'y a qu'un Ignotus (1) au monde ; mais il soulève l'indignation de tout ce qui est honnête.

Ma pensée première avait été d'aller à Paris pour assister aux funérailles de celui qui avait daigné être si bon pour nous, et de m'unir aux prières des siens. Je ne l'ai pas fait, je vous l'avoue, parceque cette démarche me paraissait une espèce de prétention que nous n'avons pas le droit d'avoir. Vous avez ravivé ce matin mon regret de n'avoir pas suivi l'impulsion de mon cœur. Je n'en étais pas moins près de vous, au milieu de tous ces catholiques qui honoraient la mémoire du champion de l'Eglise. Je demeure près de vous et des siens, priant pour l'âme du fils dévoué de l'Eglise, demandant à l'élu du Seigneur de bénir du haut du ciel cette Eglise qui lui est si chère et cette œuvre dont il reste le père.

Soyez, mon bien cher Auguste, le digne fils du père que vous pleurez, et croyez à l'affection de cet autre père, qui voudrait avoir pour vous aimer le cœur du premier.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

E. Marin.

*
* *

M. l'abbé Douillet, curé-doyen de Corbie, écrit à M. Pierre Veuillot :

Corbie, 13 avril.

Monsieur,

Je n'ai pas osé me mêler à ces personnages éminents qui de tous les horizons ont envoyé l'expression de leur douleur sur le cercueil de l'éminent écrivain que l'Eglise vient de perdre. Je crains cependant qu'en écoutant les sentiments de l'humilité la plus légitime, je ne paraisse indifférent ; ce qui ne peut être, car je sais, moi aussi, ce que je dois à l'*Univers*, dont j'ai été le lecteur assidu

(1) Allusion à un article publié sous ce pseudonyme dans le *Figaro*.

depuis 1840, et plus d'une fois pour répondre à des critiques, j'ai dit que, si je valais quelque chose, si j'avais eu l'énergie de faire quelque bien, je le devais en grande partie à ce journal unique en son genre, et l'*Univers*, c'est la création de M. Louis Veuillot. Vous voyez combien je m'associe de tout cœur à votre douleur. Je n'oublie pas, d'ailleurs, que le grand chrétien était un dévot de Sainte-Colette, qu'il est venu vénérer à Corbie, et je prie cette sainte de protéger et de soutenir dans la continuation de son œuvre ses légitimes héritiers et les dépositaires de ses pensées et de ses sentiments.

J'ai l'honneur d'être, etc...

L'abbé DOUILLET.

*
* *

Une fille spirituelle de dom Guéranger, la vaillante abbesse de ce monastère de Sainte-Cécile, de Solesmes, où refleurissent de nos jours toutes les traditions du moyen-âge, écrit à M. Auguste Roussel une lettre que nous croyons devoir publier, sans l'agrément de celle qui l'a écrite. Elle nous pardonnera de faire ainsi, en l'honneur de Louis Veuillot, violence à son humilité.—*L'Univers.*

PAX

Abbaye de Sainte-Cécile, le 9 avril 1883.

Monsieur,

La rédaction de l'*Univers* forme, je le sais, une véritable famille : aussi, sans le mauvais état de ma santé, je me serais crue obligée de vous adresser quelques mots de sympathique condoléance dès la première nouvelle de votre deuil.

Mon retard n'est donc point, monsieur, de l'indifférence, et d'ailleurs, si j'ai fait surseoir l'expression de mes sentiments, nous avons appliqué, sans délai, les suffrages conventuels à l'âme du robuste chrétien qui vient de vous quitter. Le bon serviteur est entré dans la joie de son maître, et les épreuves sans nombre de son existence lui apparaissent maintenant comme ce *momentaneum et leve* dont parle saint Paul, qui opère un poids immense de gloire.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'on voit disparaître de ce monde les âmes généreuses. M. Louis Veuillot était de ce nombre, et l'une des rares individualités qui n'aient jamais fléchi les genoux devant Baal. Qu'elles deviennent clair-semées ces trempes dont la foi vivante et sans alliage repousse tous les compromis ! Sans doute, votre rédacteur en chef a traversé bien des

heures périlleuses et pleines d'angoisses ; tout paraissait à la veille de sombrer, mais c'était encore la résistance et la lutte, révélatrices de la vie. Il aurait peut-être moins supporté que vous ces heures étouffantes que nous traversons, dans lesquelles la pire torture est de se sentir encore au cœur quelque fierté chrétienne, dans l'intelligence quelques idées saines. Plus près de la vérité éternelle, il veillera sur vous tous, et vous donnera de poursuivre une tâche de plus en plus ingrate, mais de laquelle Dieu vous donne de vous acquitter pour l'encouragement, la force et le soulagement de tous les vrais enfants de l'Eglise.

Combien d'entre ces forts auraient été enlevés au milieu de cette nuit où nous sommes ! C'est peut-être parce que Dieu veut nous donner d'en sortir, qu'il constitue ainsi, dans son ciel, des avocats défendant cette cause auprès de Celui qui est toujours lui-même *interpellant pour nous.* Il n'y a plus pour nous aucune espérance humaine, et pourtant le salut n'est peut-être pas loin ; c'est peut-être dans ces holocaustes qu'il se trouve.

Veuillez donc agréer, monsieur, dans cette douloureuse circonstance, comme dans le passé, l'hommage de mes meilleurs et plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

Sœur Cécile J. Bruyère,
Abbesse de Sainte-Cécile.

*
* *

Mgr Tripepi, directeur du *Papato*, nous écrit de Rome :

Rome, 10 avril.

La rédaction du journal scientifique *Il Papato* prend la plus vive part à la douleur des illustres écrivains de l'*Univers* et de toute la presse catholique pour la perte de l'incomparable champion de la vérité et de la justice, M. Louis Veuillot, gloire immortelle des lettres et de l'Eglise.

Il fait les vœux les plus ardents pour que beaucoup d'autres marchent dans les voies glorieuses du grand et incomparable écrivain d'immortelle mémoire.

Mgr Tripepi,
prélat domestique de Sa Sainteté,
directeur du journal *Il Popato.*

*
* *

M. le marquis de Santa-Cruz télégraphie de Séville à M. Eugène Veuillot :

Séville, 14 avril, 7 h. 45 du soir.

Mon cœur partage votre deuil et celui de Mlle votre sœur au sujet de Louis Veuillot, que je vénérais avant de le connaître et que j'aimais plus encore depuis que j'ai eu la joie de l'embrasser à Séville.

Marquis DE SANTA-CRUZ.

*
* *

Les lettres suivantes ont été adressées à M. Léon Aubineau. La première est écrite par un ancien magistrat :

Chaource (Aube), 11 avril.

Respectable et bon ami,

Je tiens, à l'occasion de la mort du rédacteur en chef de l'*Univers*, ce grand chrétien, votre vieil ami, à vous exprimer mes sentiments de condoléance, en vous priant de les présenter de ma part à M. Eugène Veuillot et à toute la rédaction.

Vous rappelez-vous qu'à Troyes, il y a plus de quarante ans, vous me parliez déjà de Louis Veuillot, de sa polémique incisive, ardente, sincère, de son courage et de son dévouement à l'Eglise ?

J'avais alors vingt ans ; ces souvenirs ne s'oublient pas. Je sentis mon cœur s'enflammer au récit des luttes qu'embrassait le champion de l'Eglise et du Christ ; dès lors j'aimai Louis Veuillot, et, permettez-moi de vous le dire, je vous aimai vous-même, vous, son ami et son fidèle compagnon d'armes, et cette double affection, que j'ai conservée toute ma vie, je la garderai jusqu'à mon dernier soupir.

Dieu a fait à Louis Veuillot cette grâce qu'étant depuis quelques années écarté du combat, ce fier lutteur est mort en paix, secouru par les sacrements, ces trésors de l'Eglise qu'il avait si bien servie, entouré des siens, en trêve même avec ses ennemis politiques, dont la plupart se sont honorés en proclamant en lui le grand écrivain et le défenseur intrépide de convictions sincères.

Sa mort a été digne de sa vie ; et le Christ, qu'il a tant aimé, et dont l'image vénérée repose sur son cœur, est déjà, au Ciel, je n'en puis douter, son éternelle récompense.

D. MARÉCHAUX.

*
* *

Morée (diocèse de Blois), 9 avril.

Respectable monsieur,

Permettez à un pauvre curé de campagne de vous adresser, à

vous son fidèle collaborateur et ami, à tous ses frères d'armes si vaillants dans la sainte lutte, surtout à son très digne frère, habile et sage écrivain, auxilliaire prudent du défunt, à son aimable et dévoué sœur, mes sincères condoléances pour la grande perte que nous venons de faire en la personne du très illustre et admirable chevalier de son Auguste Dame, mère et souveraine, l'intrépide Eglise de Jésus-Christ.

Je suis un vieil et fidèle abonné du journal, pauvre curé-doyen rural de Morée, toujours lecteur assidu, parfois enthousiaste de l' *Univers*, admirant ses luttes courageuses et toutes ses œuvres pour la défense de l'Eglise catholique, saisissant toutes les occasions de venger l'honneur du journal et de son grand chef devant les libéraux qui, ne sachant pas le comprendre dans son beau caractère, l'attaquaient et le voulaient abaisser en ma présence.

Mais ce n'est pas l'heure de la louange. Vous et M. Roussel vous l'avez si bien dit, en attendant l'heure de la biographie de l'illustre et incomparable écrivain. J'ai ses œuvres, ses *Mélanges*, son journal, j'attends néanmoins avec quelque impatience l'histoire de cette belle vie.

Je me tais, l'heure est à la prière.

Hier, en recevant mon journal encadré de noir, j'ai bien vite soupçonné le deuil qui nous atteignait. Ayant déchiré la bande et par une simple lecture de quelques lignes confirmé mes alarmes, je suis tombé à genoux pour réciter un *De profundis* ; puis, ayant achevé la lecture de l'article de faire-part, j'allai bientôt chanter la grand'messe ; et ce matin encore, je n'ai point oublié notre grand mort au saint autel.

C'était le mieux que je pusse faire dans ma reconnaissance pour tout le bien qu'il a fait à la sainte-Eglise et par tous ses écrits, à votre très humble et ignoré serviteur en particulier.

A l'occasion de cette mort précieuse devant Dieu, couronnant si dignement une vie toute immolée aux grandes causes ; à l'intention de l'illustre défunt, je vous adresse une nouvelle petite aumône pour le centenaire de saint Benoit-Joseph.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, les hommages de profond respect de votre très humble serviteur.

L. Gautier,
curé-doyen de Morée.

*
* *

Laval, 9 avril 1883.

Très honoré monsieur,

Je viens de tremper de larmes les premières pages de l'*Univers*.

Je tiens à vous le dire, pour vous exprimer la part que je prends à votre douleur, à celle de la famille et de toute la rédaction. Je suis assurément l'un des plus vieux lecteurs abonnés et admirateurs du vénéré et bien-aimé défunt. Je me félicite d'avoir été constamment autour de moi, dans ma petite sphère, son ardent défenseur. C'est vous dire quelle douleur me cause sa mort. *Que la volonté de Dieu se fasse* ! J'ai célébré ce matin la messe pour le cher défunt, et je vais continuer de prier. Lorsque vous jugerez à propos d'élever un monument digne de Louis Veuillot, comptez d'avance sur ma souscription.

MORICEAU,
Chanoine de Laval (Mayenne).

*
* *

Bournainville (diocèse d'Evreux), 11 avril.

...La mort de M. Louis Veuillot a produit dans tout cœur catholique l'émotion d'un deuil de famille. Nous perdons le maître qui, pendant si longtemps, a été pour nous un fidèle interprète de la saine doctrine, qui a renversé les dernières murailles du gallicanisme et fait pénétrer dans tous nos rangs ce courant d'idées romaines qui font la force et l'unité du clergé français. A ce titre, il a droit à notre reconnaissance, et il y aurait ingratitude à à ne pas dire bien haut ce que le prêtre a trouvé d'encouragements, de solides conseils, de lumineux enseignements dans les écrits de celui que l'on saluera comme le premier écrivain de notre siècle...

M. PORÉE.
curé de Bournainville.

*
* *

Chambéry, 10 avril.

Vénéré et cher monsieur,

Je vous écris à l'occasion de la perte regrettable et douloureuse que nous venons de faire. Quel admirable défenseur des bons principes Dieu nous a ravi ! Quel joûteur intrépide !

Quel *chevalier sans peur et sans reproche* de la plume ! Quel apologiste infatigable !

Le regretté M. Louis Veuillot a été comme l'*Augustin séculier* de notre époque. A la fin de sa noble carrière, il a pu dire comme le grand apôtre écrivait à Timothée (2o, c. IV, v. 7-8) : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo reposita*

est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex: non solum autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus.

Nous pouvons espérer que notre souverain rémunérateur a déjà récompensé tant de dévouement et de zèle ! Néanmoins j'appliquerai mes suffrages à cette grande âme et prierai—au moins pour attirer de plus abondantes bénédictions sur ceux qui continuent son œuvre et qui combattaient à ses côtés...

Je vous prie de présenter mes respectueux compliments de condoléances à M. Eugène Veuillot et à MM. vos collaborateurs.

FARNIER,
Chanoine theologal.

*
* *

Mgr l'évêque de Rodez écrit à M. Eugène Veuillot :

Evêché de Rodez,
Rodez, 14 avril.

Cher monsieur Veuillot,

J'étais en cours de visite pastorale quand j'ai appris la mort de votre regretté frère. A ma rentrée à Rodez, je m'empresse de vous envoyer la douloureuse expression de mes condoléonces, pour la perte que vous venez de faire, et que la cause du bien fait avec vous.

M. Louis Veuillot fut un grand écrivain, et ce qui est meilleur, un grand chrétien. Les nombreux services qu'il a rendus à l'Eglise ne sauraient être oubliés, et si parfois les ardeurs de la lutte lui ont créé des contradicteurs et des adversaires, tout le monde s'accordera à reconnaître le talent de premier ordre et la noblesse du caractère de ce grand champion de Dieu et de ses droits.

J'ai dit la messe pour lui ce matin, et je désire qu'à la paix de cette âme qui aima la vérité et la justice avec passion, le Consolateur suprême ajoute pour vous tous ce baume particulier que donnent aux plus cruelles blessures les saintes espérances de l'éternité.

Veuillez agréer, cher monsieur Veuillot, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† ERNEST,
évêque de Rodez.

Le R. P. Sempé, supérieur des missionnaires de Notre-Dame de Lourdes, écrit à Mlle Elise Veuillot :

Notre-Dame de Lourdes, le 14 avril.

Mademoiselle,

Souffrant moi-même, je viens tard vous dire la vive part que je prends à votre immense douleur. Dieu seul connaît ce que vous souffrez, lui qui a réuni dans votre cœur toutes les tendresses et tous les dévouements d'une sœur et d'une compagne, d'une fille et d'une mère envers un frère dont le cœur égalait le génie. La bonté du Seigneur a placé le remède à côté du mal, votre amour de la croix et de la sainte volonté de Dieu. Votre âme d'ailleurs le suit au Ciel par une invincible espérance.

Je vous prie, Mademoiselle, d'offrir à M. Eugène Veuillot tous mes sentiments de douloureuse sympathie en lui envoyant les lignes ci-jointes, hommage des *Annales de Notre-Dame de Lourdes* à la mémoire du premier et du plus grand défenseur de la Grotte. Nos prières ne cesseront pas de longtemps pour cette âme bien-aimée.

Veuillez agréer l'hommage de la vénération profonde avec laquelle je suis, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

SEMPÉ.

*
* *

Voici l'article des *Annales* qui accompagnait la lettre du R. P. Sempé :

Le 25e anniversaire de la 17e apparition et la mort de M. Louis Veuillot.

Le samedi, 7 avril, fut célébré dans la basilique le 25e anniversaire de la 17e apparition de la sainte Vierge à la grotte. De deux à trois heures, le R. P. Duboé, missionnaire de l'Immaculée-Conception, racontait à un auditoire d'élite le prodige du cierge accompli en ce jour. Il expliquait pieusement le sens mystique de la flamme qui enveloppait les doigts de Bernadette sans les brûler ni les noircir.

En ce moment, à deux heures et demie du soir, s'éteignait ici-bas une lumière ardente qui avait jeté dans le monde et l'Eglise le plus brillant et le plus salutaire éclat. M. Louis Veuillot s'endormait doucement dans le Seigneur, au milieu des prières des siens, entre les bras d'un jésuite, son confesseur.

Il fut en nos jours une grande lumière. Ecrivain incomparable ; génie élevé, prompt et sûr, toujours dirigé par la foi ; âme de feu, passionnée pour le règne de Jésus-Christ et le triomphe de l'Eglise ; cœur d'une sensibilité exquise, qu'irritaient l'injustice et le scandale, en gardant des trésors de tendresse pour les personnes ; polémiste terrible aux ennemis de Dieu, Louis Veuillot a été une des puissances de ce siècle. La domination que Pie IX exerça sur le monde entier et Joseph de Maistre sur les intelligences d'élite, le rédacteur en chef de l'*Univers* l'imposa à la presse et à tous ceux qui lisent.

Le grand écrivain fut aussi une lumière entre les mains de Notre-Dame de Lourdes. Amené à la grotte encore fermée, au moment où la lutte était la plus ardente entre les deux autorités ecclésiastique et civile, Louis Veuillot fit connaître au monde, avec une modération et une force admirable, la sagesse patiente de l'Eglise et l'impatiente imprudence de l'Etat.

La parole du journaliste chrétien porta jusqu'aux extrémités de la terre le grand évènement qui venait de s'accomplir à Lourdes. Il fit ensuite prompte justice des mauvais plaisants qui voulaient jeter le ridicule sur ce fait divin.

Depuis ce jour, M. Louis Veuillot n'a pas cessé de porter le plus vif intérêt à tout ce qui se faisait à la grotte. Honorant de son amitié les missionnaires, il leur donna, quand les *Annales* furent fondées, les conseils de son expérience et de sa profonde sagesse.

Plein de foi et de confiance en la Vierge immaculée de la grotte, il visita plusieurs fois en pieux pélerin, lui demandant toutes les grâces, excepté celle de sa guérison.

" Il a obtenu la meilleure part, qui ne lui sera pas enlevée" Le grand chrétien, le dévot serviteur de Marie, est parti pour les splendeurs éternelles au jour anniversaire du prodige du cierge. Ainsi Bernadette, cette angélique lumière, s'éteignait ici-bas le mercredi après Pâques, anniversaire ecclésiastique de la 17e apparition ; son père, le samedi 4 mars 1870, 12e anniversaire du dernier jour de la quinzaine des apparitions ; sa mère, le 8 décembre 1866, pendant qu'on chantait pour la première fois, à la Grotte, les vêpres de l'Immaculée-Conception ; Mgr Peyramale, le 8 septembre, en la fête de la Nativité de la sainte Vierge, et Mgr Jourdan, le 16 juillet, en la fête du Mont-Carmel, au 24e anniversaire de la 18e apparition.

Il semble que la Vierge Immaculée se complaît à appeler à elle ceux qui l'ont servie, aux jours bénis de ses chères solennités.

Les amis de Notre-Dame de Lourdes multiplieront leurs prières pour la grande âme de Louis Veuillot.

(*Les Annales de Notre-Dame de Lourdes.*)

*
* *

M. Léon Harmel écrit à M. Eugène Veuillot :

Val-des-Bois, 14 avril 1883.

Monsieur,

Uue indisposition qui me tient depuis dix jours m'a empêché de vous écrire plus tôt.

J'aurais voulu dès la première heure vous exprimer les sentiments de notre bon père et de tous les miens.

C'est, en effet, pour nous, un devoir d'étroite justice, de payer notre dette de reconnaissance sur la tombe de votre illustre frère qui nous a fait tant de bien par ses vaillants écrits.

Louis Veuillot savait enflammer les âmes de ses lecteurs d'une noble passion pour l'Eglise et pour la vérité complète ; en même temps il éveillait dans leurs esprits la détestation de l'erreur et le mépris de la lâcheté, si commune dans ce siècle de compromissions.

Nous lisons l'*Univers* depuis plus de trente ans, c'est dire que nous avons beaucoup reçu de cette noble intelligence qui faisait rayonner la vérité et la faisait servir.

Quel beau caractère que celui de cet infatigable athlète que la violence ne pouvait abattre, que la flaterie ne pouvait séduire, que l'intérêt ne pouvait atteindre, que les applaudissements ne pouvaient corrompre !

Son nom était comme un cri de ralliement ; il était de ces hommes qu'il faut aimer ou haïr. Pas plus que l'Eglise, dont il était l'intrépide et spirituel défenseur, il ne rencontra jamais l'indifférence.

Son nom était une pierre de touche, il suffisait de le prononcer devant des inconnus pour savoir à l'instant même si on avait affaire à des catholiques aux convictions ardentes ou à des esprits atteint de l'erreur libérale.

Il est allé rejoindre ses maîtres et ses guides vénérés, l'immortelle Pie IX, dom Guéranger, le cardinal Gousset, et tant d'autres illustres et saints prélats qui ont inspiré ses combats, soutenu son courage, excité son ardeur.

La famille ouvrière du Val-des-Bois s'unit à moi : elle le fera d'une façon plus étroite encore vendredi prochain, au service qui

sera célébré pour le très regretté défunt. Louis Veuillot est un enfant du peuple, tout son talent a été réellement mis au service du peuple : défendre les droits de Dieu n'est-ce pas défendre les droits des ouvriers ? Et ne voyons-nous pas ceux-ci foulés aux pieds quand ceux-là sont méconnus ?

C'est donc avec justice que les ouvriers chrétiens doivent honorer la mémoire de ce puissant lutteur. Il leur appartient par la naissance et par ses combats.

Recevez, monsieur, l'assurance de notre respect et de notre douloureuse sympathie.

LÉON HARMEL.

*
* *

Notre ancien et cher collaborateur M. Chantrel écrit à M. Eugène Veuillot :

Paris, 9 avril 1883.

Cher monsieur Eugène,

Vous n'avez pas besoin que je vous exprime les sentiments que le cruel évènement de samedi m'inspire, et ma douloureuse sympathie pour le frère du grand chrétien que Dieu vient de rappeler à lui. Retenu au lit depuis six semaines par une longue maladie dont je n'entrevois pas encore la fin, j'ai la douleur de ne pouvoir joindre publiquement demain mes prières à celles de tant d'amis qu'avait le cher et grand défunt, et de ne pouvoir lui donner cette marque de l'affection que je lui portais. Il m'avait témoigné une amitié que je n'oublierai jamais, et dont je lui serai toujours reconnaissant.

Quel homme, quel chrétien perdu pour l'Eglise et pour la France ! Mais, comme vous le dites si bien, notre cher Louis Veuillot n'est sorti de ce monde que pour aller à Dieu, il a maintenant la récompense : c'est une consolation au milieu de tant de donleur.

Agréez, cher monsieur, l'expression de mes douloureuses sympathies et de celles de tous les miens.

J. CHANTREL.

*
* *

M. le vicomte de Rodez-Bénavent écrit à M. Eugène Veuillot :

Montpellier, 12 avril.

A Monsieur Eugène Veuillot.

Monsieur,

La nouvelle de la mort de M. Louis Veuillot a produit parmi les catholiques de Montpellier une douloureuse impression et provoqué de nombreux et profonds regrets.

Interprètes de leurs tristesses, et voulant donner à ce grand chrétien dont la France catholique pleure la perte un témoignage non équivoque de leurs sypathies, de leur admiration et de leur reconnaissance, le comité catholique de notre cité a, dans sa séance d'hier, décidé qu'un service religeux pour le repos de son âme serait célébré mercredi prochain, à 8 heures du matin, dans notre église catholique de Saint-Pierre.

C'est ainsi que le comité a pensé pouvoir honorer le mieux la mémoire de cet illustre mort.

Le président a l'honneur de vous en donner avis, monsieur, et vous prie de le transmettre aux membres de votre famille et aux vaillants écrivains de l'*Univers*.

Veuillez, monsieur, agréer, avec l'expression de mes sentiments personnels de sympathiques et respectueuses condoléances, l'assurance de mes meilleurs souvenirs et de ma considération la plus distinguée.

Vic de Rodez-Bénavent,
Président du Comité catholique
de Montpellier.

*
* *

M. Amédée de Margerie, doyen la faculté catholique des lettres de Lille, écrit à M. Eugène Veuillot :

Lille, 13 avil.

Monsieur,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître personnellement. Mais votre deuil, qui est celui de toute la France chrétienne et de toute l'Eglise, me dispense de la cérémonie d'une introduction. Je me permets de vous dire combien j'ai admiré et aimé, pendant près de quarante années, votre illustre frère, quel souvenir charmé j'ai conservé de la seule occasion que j'aie eu de passer quelques heures avec lui, quelle sympathie j'ai eue pour ses épreuves,

quelle gratitude je conserve de ses incomparables services à la bonne cause.

Tout a été dit sur cette plume merveilleuse, à laquelle les pires ennemis ne pouvaient refuser leur hommage, sur cette indomptable vaillance qui n'a jamais su ni reculer ni fléchir devant aucun péril. Mais je ne sais si on a assez connu les trésors de tendresse que contenait cette âme intrépide. Ils m'ont fait souvent penser à saint Jérôme, qui avait les mêmes délicatesses avec les mêmes vigueurs. Il y a, en particulier, dans *Çà et là* (si je ne me trompe) des pages à votre adresse que j'ai relues bien des fois, et jamais sans émotion, tant je les sentais vraies et tant elles étaient d'accord avec ce que j'éprouve moi-même en pensant à cette fraternité d'armes qui, autant que les liens du sang, m'unit à mon frère.

Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur, que de mon mieux je paye et payerai à votre illustre frère ma dette de reconnaissance en prières pour son âme. Il a aimé par-dessus toute chose le Christ et son Eglise ; il a toujours combattu et souvent souffert pour Lui et pour Elle. Et vous avez tout lieu d'espérer qu'il a déjà entendu la parole : *Euge, serve bone, intra in gaudium Domini tui.* Mais l'Eglise veut qu'on prie toujours pour les morts, et c'est un devoir auquel je ne manquerai pas.

Recevez, monsieur, avec l'expression de ma vive et douloureuse sympathie, celle de mes sentiments les plus distingués.

AMÉDÉE DE MARGERIE,
doyen de la faculté catholique des lettres.

*
* *

Le R. P. dom Aimé Graux, bénédictin, qui fut autrefois de la société de Saint-Bertin et l'un des professeurs de M. Auguste Roussel, rédacteur à l'*Univers*, lui écrit :

PAX

Mon cher ami,

Si faible que soit ma voix dans l'immense concert de regrets et d'hommages qui se fait sur la tombe du grand défenseur de l'Eglise, je me sens pressé de venir vous apporter le tribut de ma profonde sympathie dans le deuil si poignant qui vient de frapper sa famille, ses amis et tous ceux qui aiment d'un véritable amour les nobles et saintes causes que M. Louis Veuillot a soutenues toute sa vie.

Mais dans ce deuil universel, je sens qu'après sa famille, — et

je dirais volontiers avec sa famille, — vous êtes atteint personnellement; vous étiez si intimement uni à l'existence du grand écrivain, que le coup qui est venu la briser a dû vous déchirer bien cruellement.

Malgré ce brisement, quelle consolation et quel encouragement pour vous, mon cher ami, d'avoir connu, aimé et suivi de si près celui qui restera le maître et le modèle de tous ceux qui se sentiront le cœur de se dévouer à la défense de la même cause !

Vous vous rappelez sans doute, mon cher ami, quels généreux élans éveillaient parmi nous toutes les publications du grand polémiste catholique. Louis Veuillot n'avait pas de milieu plus sympathique que celui dans lequel s'est formée notre jeunesse. Comme nos cœurs vibraient d'admiration pour son talent incomparable, d'enthousiasme pour les nobles causes dont il prenait la défense, et d'ardente sympathie pour ce caractère si généreux et si chevaleresque ! Il était si fier d'être le soldat de Dieu ; et sa plume était une si vaillante épée au service de tous les droits opprimés ! Que de fois, en présence des infamies que nous subissons, notre conscience soulevée s'est écriée : « Ah ! si Louis Veuillot était encore là !... »

Ces souvenirs déjà lointains, auxquels je fais appel, forment pour nous une véritable auréole autour du nom de Louis Veuillot Et c'est dans ce sol si bien préparé, dans lequel tombaient comme des semences fécondes les nobles inspirations de l'illustre écrivain, que votre vocation—car c'en est une véritable—a germé sous le souffle de la Providence. N'était-il pas juste que Louis Veuillot trouvât dans cette famille de Saint-Bertin, qui lui avait voué une si sincère admiration et un si profond attachement, un de ses plus fidèles disciples et l'un des héritiers de son œuvre ?

Recevez, mon cher ami, avec l'expression de ma douloureuse sympathie, l'assurance de mon tendre et respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

P. Aimé Graux,
O. S. B.

*
* *

Monseigneur le duc de Madrid écrit à M. Eugène Veuillot :

Venise 11 avril.

Mon cher monsieur Veuillot,

Le coup qui vous frappe en vous enlevant votre frère a eu un douloureux retentissement dans mon cœur.

Je n'oublie pas que l'Espagne catholique et royaliste avait mérité les admirables plaidoyers du grand écrivain dont vous pleurez la perte; elle en est fière, à juste titre, et je peux vous assurer qu'elle unit ses prières et ses regrets aux vôtres.

Soyez aussi l'interprète de ma douleur personnelle auprès de toute la famille du courageux défenseur des grandes causes, que Dieu vient d'appeler à soi, et croyez-moi, cher monsieur Veuillot, votre bien affectionné.

CARLOS.

*
* *

M. le comte de Bréda écrit à M. Eugène Veuillot:

Bucharest, 12 avril, (grand hôtel du Boulevard).

Cher monsieur,

Je serai probablement parmi les derniers à venir vous dire la part que je prends à votre douleur; mais vous savez d'avance que l'éloignement en cette cause et que je ne suis pas un des moins sensibles à la perte que vient de faire le monde catholique tout entier.

J'ai toujours admiré sans réserves M. Louis Veuillot. Je n'ai jamais été de ceux qui auraient voulu retrancher quelque chose à ses hardiesses, adoucir sa verve ou modérer ses nobles et généreux emportements. Je m'honore aujourd'hui d'avoir été frappé (à Genève) pour m'être trop montré son partisan, et je considère que personne, de notre temps, n'a rendu autant de services que lui à la papauté.

Bien d'autres pourront en dire autant. Je puis ajouter que, lorsque j'ai eu l'honneur et le plaisir de le voir de près, notamment à Rome, pendant le concile, j'ai pu apprécier ses qualités aimables, et il m'a toujours montré une bienveillance dont je suis fier.

Veuillez, je vous prie, mettre mes respectueux compliments de condoléance aux pieds de mademoiselle votre sœur; veuillez aussi parler de moi à M. Roussel, dont je devine et dont je partage les sentiments.

La mort d'un tel chrétien offre bien des consolations, mais on ne peut pas ne pas pleurer un frère tel que le vôtre; croyez que je m'associe pleinement à vous, et agréez l'assurance de la haute considération avec laquelle je suis votre dévoué serviteur.

BRÉDA.

Le R. P. Marcel, capucin, écrit à Mlle Elise Veuillot :

Saint-Louis de Péra (Constantinople), 9 avril.

Mademoiselle,

Je trouve ce soir dans les journaux de Constantinople la mort de votre regretté frère. Ai-je besoin de vous dire la part que je prends à votre douleur et à la douleur commune à tous les vrais catholiques ? Plus de la moitié de votre vie est morte avec le cher défunt, je sais toute la tendresse et le dévouement que vous aviez pour lui et pour son œuvre. Je ne peux m'empêcher de vous dire pourtant que je trouve que Dieu a été bon de rappeler son vaillant soldat à cette heure. C'est l'heure de la déroute humiliante ; il n'y a même plus de combat... Il a vu assez de nos combats. Il a vu assez de nos humiliations, les dernières devaient être épargnées à son grand cœur.

Je prierai pour lui, quoique j'aie la ferme conviction qu'il fait partie déjà de l'Eglise triomphante, il a tant aimé l'Eglise et lui a tant sacrifié ! Dieu d'ailleurs avait pris soin, comme pour ses grands serviteurs, de le purifier à la fin de sa vie par plus *d'un feu*—je le sais parce qu'il a bien voulu lui-même m'en dire quelque chose. — Pour nous donc les larmes, mais pour lui j'espère, dès aujourd'hui, la joie du bon serviteur qui a combattu le bon combat.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, votre serviteur *in Chr.*,

F. Marcel, Cap.

*
* *

Le supérieur général des religieux de Sainte-Croix écrit à M. Eugène Veuillot :

N.-D. de Ste-Croix, à Neuilly-Paris, 16 avril.

Cher monsieur,

Embarqué à New-York sur l'*Amérique*, le 4 avril courant, c'est hier seulement, à mon arrivée à Paris, que j'ai appris la mort de M. Louis Veuillot. Depuis de longues années, votre illustre frère m'honorait de son amitié et de ses encouragements. Son grand cœur n'était-il pas le soutien et le défenseur des intérêts catholiques et en particulier de nos chères missions d'Amérique, où j'ai passé plus de quarante années aux Etats-Unis dans l'Indiana ? Apôtre par ses écrits comme le missionnaire par sa parole, il ne

portait pas seulement le plus vif intérêt à nos œuvres, il était pour elles une lumière et une force.

Les articles de l'*Univers*, traduits en anglais dans nos journaux et particulièrement dans nos modestes publications du *Scholastic* et de l'*Ave Maria*, ont puissamment contribué à l'évangélisation du nouveau monde. Peut-être suis-je le premier des plages transatlantiques, mais certainement je ne serai pas le seul à payer un légitime tribut d'admiration et de gratitude au grand chrétien et à l'éminent écrivain que Dieu vient de rappeler à lui.

Veuillez agréer, cher monsieur, avec l'assurance de mon respect, l'expression de ma douloureuse sympathie.

Ed. Sorin, c. s. c.
supérieur général.

*
* *

M. le général Cathelineau écrit à M. Eugène Veuillot :

Ernemont, près Buchy (Seine-Inférieure),
16 avril.

Mon cher Eugène Veuillot,

A l'annonce du malheur qui vient d'atteindre tous les vrais catholiques, tous les vrais Français et vous en particulier, mon cher ami, je voulais vous envoyer l'expression de la douleur dont mon âme était saisie devant la perte de celui que j'avais toujours admiré, alors même que nous n'étions pas d'accord en politique ; mais qui bientôt devenait, pour moi, un véritable ami et un défenseur aussi dévoué que fidèle. Je crus plus convenable de laisser s'amoindrir votre cuisant chagrin au milieu de cette immense et sympathique démonstration de regrets et d'admiration si justement méritée par celui que nous pleurons tous.

Permettez-moi donc aujourd'hui, mon cher Eugène, de venir payer la dette sacrée que je dois à la mémoire de ce bouillant athlète qui, toujours sur la brèche, a trouvé assez de courage, d'énergie et de ressources pour consolider les murailles ébranlées, pour repousser des myriades d'ennemis et doubler le nombre et la vaillance de ceux que sa voix puissante attirait dans l'impérissable citadelle du Christ, toujours attaquée sans doute, mais que le vieux défenseur, en tombant, a pu entrevoir plus forte que jamais.

Au milieu de ses combats sans fin, son brûlant amour du triomphe de l'Eglise et de la patrie devait amener sa haute intelligence à découvrir l'étoile conduisant au véritable Sauveur.

Aussitôt Louis Veuillot acclame le roi, et ce rude chrétien devient légitimiste.

Grand exemple que vous avez si fidèlement suivi et que nous ne devons jamais oublier. Et l'histoire dira, pour votre consolation et la gloire de votre nom, que Louis Veuillot fut à notre époque l'adversaire le plus redoutable aux persécuteurs de l'Eglise et de nos libertés, de la France et de son roi.

Elle dira encore qu'il fut le plus bouillant apôtre de toute saine doctrine, l'ami le plus fidèle, le lutteur le plus intrépide, le martyr de sa foi et de ses espérances. Oui sa gloire est impérissable sur la terre, et son bonheur sera éternel près du Christ, dont il fut le vigoureux apôtre.

Si vous pleurez, mon cher ami, réjouissez-vous aussi dans le Seigneur, et croyez en mes vifs sentiments d'admiration, de regrets et d'espérance.

CATHELINEAU.

*
* *

M. Ch. Jacquier, le vaillant orateur catholique et royaliste, professeur à la faculté catholique de Lyon, écrit à M. Eugène Veuillot :

Lyon, 8 avril.

Cher monsieur,

J'apprends par les journaux la mort de votre excellent frère Je veux être des premiers à vous envoyer l'expression de ma respectueuse sympathie. Celui que vous pleurez avait eu pour moi une bienveillance que je n'oublierai jamais et que j'ai toujours considérée comme un encouragement et un honneur. Que de fois j'ai songé depuis à cette simplicité modeste, à ce regard pénétrant et fin qu'éclairait le soleil de l'esprit, et surtout à ce cœur si bon et si doux, dont tant de gens n'ont même pas soupçonné les trésors ! Il part pour le ciel riche des combats que, si vaillamment et si longtemps, il a soutenus pour la cause de Dieu et de son Eglise. Dieu lui réservait les couronnes pour ce monde meilleur où nul vent ne les flétrit. Elles doivent être bien nombreuses et bien belles !

Mais je comprends aussi tout le regret que cette disparition laisse après elle. C'est pourquoi je m'associe à votre deuil.

Veuillez être mon interprète auprès de Mademoiselle votre sœur

et recevoir pour vous, cher monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

CH. JACQUIERT.

*
* *

Ce billet, particulièrement touchant dans sa concision, a été adressé à Mlle Veuillot :

Diocèse d'Orléans,
Orléans, 9 avril.

Mademoiselle,

Depuis quarante ans je le lis, je l'admire, je l'aime

Maintenant, avec vous, Mademoiselle, avec votre si belle famille, je pleure et je prie.

A NOTIN,
Curé de Saint-Aignan.

*
* *

M. Gustave Théry, avocat, le vaillant défenseur des causes catholiques, écrit à M. Auguste Roussel :

Lille, 10 avril.

Mon cher monsieur,

Je tiens à vous dire toute la part que je prends à la perte immense que vient de faire l'*Univers*. Je ne saurais vous exprimer toute l'admiration que je professais pour le talent et le courage de M. Louis Veuillot. Il représentait pour moi, non pas, comme on l'a dit fort sottement, l'homme qui frappe indistinctement sur les amis et les ennemis, mais le chrétien profondément soumis et dévoué à l'Eglise, toujours sur la brèche et toujours prêt, au prix même de son repos et de sa popularité, à combattre les faux amis et les pharisiens, plus nuisibles mille fois que les ennemis déclarés.

Veuillez, je vous prie, témoigner à Mlle Veuillot toute la part que je prends à l'épreuve si terrible que la Providence lui envoie, et me croire votre bien dévoué.

THÉRY.

*
* *

M. Louis Chamaillard, directeur du *Morbihannais* (ancien

Journal du Morbihan) et du *Courrier des Campagnes*, écrit à M. Auguste Roussel :

Lorient, le 9 avril.

Monsieur et cher confrère,

Le grand écrivain, le vaillant catholique n'est plus.

Permettez-nous de partager la douleur de sa famille, de ceux dont il fut le guide et l'ami.

Louis Veuillot, catholique avec le Pape, fut aussi notre guide. Nous admirions son talent ; ses luttes incessantes contre les ennemis de la foi réconfortaient les faibles : il était le général de cette armée d'écrivains catholiques soumise à l'autorité de l'Eglise. Son exemple les entraînait au combat.

Dieu l'a rappelé à lui pour lui donner les récompenses éternelles, mais le souvenir de cet écrivain incomparable ne s'effacera pas.

Vous continuerez, monsieur et cher confrère, avec vos collaborateurs, les traditions du maître. Bon courage et confiance. Veuillez exprimer à la famille et à la rédaction de l'*Univers* toute la part que prennent les rédacteurs du *Morbihannais* au coup qui les frappe. Que Dieu vous assiste !

Votre tout dévoué,

LOUIS CHAMAILLARD.

*
* *

M. le curé de Saint-Cristophe, à Kerentrech-Lorient (Morbihan), écrit à M. Eugène Veuillot :

Kerentrech-Lorient, 11 avril.

Très honoré monsieur,

Je m'unis aux catholiques du monde entier pour vous offrir le témoignage et l'expression de mes sympathiques condoléances dans le deuil qui vous accable et afflige l'Eglise. J'ai toujours admiré, toujours aimé votre très valeureux frère. Par ses écrits, il a fait un bien immense à mon âme. C'est lui qui, avec dom Guéranger, m'a préservé des damnables erreurs modernes, m'a fortifié dans la foi, m'a fait aimer l'Eglise dont il était le défenseur intrépide et passionné. J'avais pour lui une sorte de culte. Ce grand serviteur de Dieu est entré dans le vrai repos, qui est la gloire éternelle. C'est pour vous, très honoré monsieur, que l'apôtre saint Paul a écrit cette parole, qui bien des fois attira l'attention de votre illustre frère : *Nolite contristari sicut et cæteri*

qui spem non habent... Spem ! L'espérance ! Il ne nous est pas permis de douter du salut de cette âme d'élite, qui n'a recherché en ce monde que la glorification du roi Jésus et n'a combattu que pour l'extension de son règne.

L'Eglise militante regrette M. Louis Veuillot et pleure sa disparition, parce qu'il était puissant dans le combat et fort dans l'amour ; mais l'Eglise triomphante se réjouit de lui ouvrir les rangs de ses glorieuses phalanges, de le compter au nombre de ses couronnés et de le posséder à jamais.

Veuillez agréer, très honoré monsieur, l'hommage de mes sentiments de respects, de vénération, d'affection et de dévouement en N.-S. J.-C.

Y.-Marie Schliebusch,
Chanoine honoraire, recteur de
Saint-Christophe.

*
* *

S. Em. le cardinal Lavigerie écrit à Mlle Veuillot :

Vicariat apostolique de Carthage et de la Tunisie,
Carthage, 11 avril.

Mademoiselle,

C'est seulement hier, mercredi, que l'*Univers* m'a apporté la douloureuse nouvelle. J'ai offert ce matin le saint sacrifice à Carthage pour celui que vous pleurez et que toute l'Eglise pleure avec vous. C'est ici, tout près de moi, que se trouve la tombe de son saint patron, ce grand saint Louis qui est mort en combattant la barbarie sauvage, comme votre illustre frère est mort en combattant une barbarie pire encore, la barbarie civilisée.

Je m'unis de loin à vos prières, je partage votre douleur, vos espérances, votre sainte joie, car tout se trouve réuni à ces moments suprêmes : la douleur, parce que cette séparation matérielle afflige et consterne la nature ; les espérances, parce qu'il a courageusement servi le plus juste et le plus miséricordieux des maîtres ; la joie de le voir entré dans la gloire, non-seulement du ciel, mais de la terre, car tous, même les ennemis, rendent hommage au grand écrivain catholique, dont la plume valait des armées.

Pour moi, qui ai souvent éprouvé sur une terre lointaine sa charité généreuse et la vôtre, mademoiselle, je me reprocherais de ne pas vous dire en ce moment quel souvenir reconnaissant j'ai conservé de ces sympathies. Je suis donc avec vous, en esprit,

aux pieds de cette croix et de ce cercueil. J'y répète avec confiance la divine promesse qu'il a voulu y inscrire lui-même et je me souviens aussi de celle que notre Seigneur a faite à ceux qui donnent en son nom.

C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur de rester, mademoiselle, votre très humble, très respectueux et très dévoué serviteur.

† Ch. Lavigerie, cardinal.

*
* *

M. le comte de Ségur-Lamoignon écrit à M. Eugène Veuillot :

Méry-sur-Oise.

Je me fais un devoir de conscience et de cœur d'exprimer à M Eugène Veuillot le regret de n'avoir pu, à cause de mon absence de Paris, aller rendre un dernier hommage à l'illustre ami de Pie IX, du cardinal Pie, de dom Guéranger, de Mgr de Ségur, et de tous les grands catholiques dont il a été l'associé ou le chef.

Cte de Ségur-Lamoignon.

*
* *

Le sous-prieur de l'abbaye de Notre-Dame des Neiges écrit à M. Eugène Veuillot une longue lettre dont nous détachons l'extrait suivant :

Notre-Dame des Neiges, près Saint-Laurent-les-Bains (Ardèche), 14 avril

Cher monsieur Eugène Veuillot,

C'est au nom de toute la communauté de Notre-Dame des Neiges et en mon nom personnel que j'ai l'honneur de vous offrir, ainsi qu'à votre famille affligée et à toute la rédaction de l'*Univers*, l'hommage de sympathique condoléance pour la perte immense que vous venez de faire.

La nouvelle de la mort de votre saint et illustre frère est venue nous surprendre dans notre solitude comme un coup de foudre. Il est vrai que, depuis plusieurs années, une cruelle maladie le tenait éloigné des luttes de la presse ; mais on sentait qu'il était là, qu'il vous inspirait de son génie et de ses conseils. Sa présence morale vous soutenait et jetait un vif éclat sur la rédaction de l'*Univers*. Le bon Dieu nous enlève ce grand chrétien, cet admirable et intrépide lutteur, à l'heure même où le clergé, les moines et les religieux persécutés auraient eu un plus pressant besoin de

sa plume d'acier et de son indomptable courage pour soutenir notre cause et peut-être faire reculer les ennemis de l'Eglise.

Dans votre douleur, cher monsieur, vous devez être bien consolé en admirant ce concert unanime d'éloges qui s'élève de tous les partis à la mémoire de votre bien-aimé frère. Tous, amis et adversaires, chrétiens, indifférents et même impies le proclament à l'envie, non-seulement le premier littérateur, un grand écrivain, un polémiste de premier ordre, mais avant tout un illustre défenseur de toute cause catholique, l'homme à principe inébranlable, à la foi inflexible, qui ne souffre aucune concession, ce qui est bien rare de nos jours .....

F. Marie-Trophime,
sous-prieur.

*
* *

M. Alexis Fay écrit de Rome à M. Eugène Veuillot :

Rome, 13 avril.

Monsieur,

.....

Mgr Mermillod, que j'ai vu ici aujourd'hui, m'a chargé de vous dire que la mort de votre frère avait profondément impressionné le Saint-Père, les cardinaux, et toute la presse catholique de l'Italie. C'est là un hommage rendu à la mémoire de votre frère bien fait pour vous toucher, ainsi que tous ceux qui l'ont aimé.

Croyez, monsieur, aux sentiments de haute estime et de chrétienne sympathie de votre très humble et dévoué serviteur.

Alexis Fay.

*
* *

M. Jean Grange écrit à M. Eugène Veuilot :

Saint-Paul, 15 avril 1883.

Monsieur,

Plusieurs prêtres du diocèse de Limoges veulent que je vous dise qu'ils ont prié et continueront de prier pour votre illustre frère, qu'ils regardent comme le laïque qui a le plus fait, sans contredit, pour l'Eglise et le clergé.

Permettez-moi d'ajouter que ces sentiments sont les miens.

Jean Grange.

M. le curé de Langon (Gironde) écrit à Mlle Veuillot :

...J'ai aimé passionnément Louis Veuillot. Lecteur assidu de l'*Univers* pendant plus de trente ans, j'étais fier de compter parmi ces prêtres que quelques-uns appelaient les amis *fanatiques* du grand écrivain. Ce que j'ai été autrefois, ce que j'étais en 1870, à Rome, où j'eus l'honneur d'être reçu par vous, et plus tard à Pauillac et à Langon, où je vous ai vue à côté de l'illustre malade, affectueuse et pleine de sollicitude, je le suis encore et plus que jamais.

Je reconnais devoir à la lecture de l'*Univers* et des écrits de Louis Veuillot les moments les plus doux de ma vie...

Je reconnais lui devoir mon ardent amour pour l'Eglise...

Comment ne l'aimerais-je pas et comment ne pleurerais-je pas sa mort ?...

C'est un des plus beaux souvenirs de mon existence d'avoir reçu à ma table, dans mon modeste presbytère, celui que j'ai toujours regardé comme un des plus grands hommes de ce siècle...

Pourquoi faut-il que sa forte plume, sa plume divine, ait été brisée dans un temps où elle aurait pu être si utile aux grandes causes ! Pourquoi faut-il qu'un si intrépide soldat du Christ ne combatte plus !...

Daignez agréer,

SALVIANI.

* * *

M. le curé d'Occaignes (Ornes) écrit à Mlle Veuillot :

Occaignes, 14 avril.

Mademoiselle,

.....

Votre frère est mort ! mais non pas tout entier. Enfermé au tombeau, Jésus remuait encore Jérusalem. Du fond de son sépulcre, Louis Veuillot parlera encore au monde. Il parlera par la voix des disciples qu'il a formés, par la voix de ses écrits, par la voix de ses œuvres, par la voix de ses vertus, et surtout par la grande voix de sa vie, toute composé d'un amour généreux pour Jésus Christ et son Eglise.

Qui dira tout le bien que ce grand mort a fait à nos âmes ? Il n'est pas besoin de se voir, de se parler pour s'entr'aimer. Je n'ai jamais eu la bonne fortune de rencontrer votre frère, mais je l'aimais de toute la force de mon âme. Grâce à Dieu, je ne

l'ai jamais entendu blâmer par les esprits inquiets et chagrins sans le défendre, jamais je ne l'ai entendu décrier sans éprouver au fond de mon cœur, un vif sentiment de pitié pour ses détracteurs. Oui, j'aimais Veuillot, parce qu'il était grand, noble, généreux et désintéressé. C'était l'homme de Dieu, le défenseur du Christ, l'ami du Pape, l'appui de tous les malheureux, le protecteur de toutes les infortunes, le soutien de toutes les victimes. Oui, vraiment, ce grand mort a été l'ami de Dieu et de ses frères. Et cela pendant plus de quarante ans! Quelle gloire pour lui, quel bonheur pour vous, mademoiselle! Vous avez vu de vos yeux son triamphe dans la mort. Nous verrons tous la page glorieuse que la postérité lui tracera dans l'histoire de l'Eglise. Et maintenaut, mademoiselle, que votre frère et notre ami triomphe aux cieux dans la gloire, je suis tenté de m'écrier avec l'apôtre : «*Gaudeamus omnes in Domino*». Oui, vraiment, ne pleurons point, réjouissons-nous plutôt avec le serviteur fidèle, qui désormais soutiendra par ses prières et ses exemples ceux qui sont restés après lui dans cette vallée de larmes, pour combattre les ennemis de Dieu et de nos âmes.

Recevez, mademoiselle, l'expression de mes sentiments d'affection les plus vifs et les plus sincères.

H. Foyer,
Curé d'Occaignes.

*
* *

M. le comte de Salaberry écrit à M. Auguste Roussel :

Fossé, 15 avril.

Je ne veux pas attendre plus longtemps, mon cher ami, pour venir déposer sur la tombe de M. Louis Veuillot mon modeste et reconnaissant souvenir. C'est à vous, qu'il avait associé de si près à sa vie, que je demanderai d'être mon interprète auprès de toute sa famille, dont je partage la vive douleur.

Màis quel adoucissement elle doit trouver dons ce concert unanime de regrets et de respects!

Les Philistins eux-mêmes n'ont pas résisté l'entraînement général et sont venus rendre hommage à ce grand guerrier enlevé du champ de bataille par suite des fatigues du combat. Tout en ne croyant saluer que leur maître dans l'art d'écrire et de traduire sa pensée, leur témoignage a parlé plus haut; ils l'ont adressé au cœur généreux, au courage invincible, à l'homme de foi, qui n'a

jamais varié que pour défendre encore plus ardemment la justice et la vérité lorsqu'elles lui apparaissaient sous un jour plus complet.

C'est à cette œuvre qu'il a consacré ses forces : il aimait l'Eglise jusqu'au sacrifice suprême : par elle, il était devenu fort et puissant; par lui, elle triomphe de tous les honneurs rendus à sa mémoire, et lorsque le serviteur aura présenté au maître le compte des dix marcs d'argent qui lui avaient été confiés, nul doute que le maître n'aît aussitôt récompensé la fidélité du serviteur.

Ce n'est donc pas sur lui qu'il faut pleurer, c'est nous seuls qu'il faut plaindre, nous, les catholiques, les enfants de l'Eglise, sa grande famille, à qui il ne reste plus qu'à méditer longuement et utilement les grands exemples que nous a laissés cet héroïque chrétien.

Veuillez croire, mon cher ami, à mes sentiments les plus dévoués.

Comte de SALABERRY.

*
* *

Le R. P. dom Gauthey, bénédictin, abbé de Sainte-Marie-Madeleine, à Marseille, écrit à M. Eugène Veuillot une lettre, dont suit un extrait :

Abbaye de Sainte-Marie-Madeleine.
Marseille, 12 avril 1883.

Cher monsieur,

.....

Nous l'aimions vraiment comme un frère et comme un père, nous l'admirions comme un puissant géant des grands et longs combats du Seigneur, nous le vénérions comme un confesseur de la foi orné des plus glorieuses cicatrices, et nous priions sans cesse pour lui au milieu de ses luttes. Nous ne connaissions pas plus que lui cette foi anodine, ces véritées diminuéees, cette conciliation entre le bien et le mal, entre Jésus-Christ et Bélial, qui sont tant goûtées de la génération présente.

Nous l'avions salué comme un martyr lorsque seul, dans les temps mauvais, il avait résisté à l'iniquité couronnée et triomphante, et qu'il avait préféré mourir plutôt que de tenir la vérité captive et de ne pas la proclamer contre les cohortes de la revolution et de l'enfer. Il avait été écrasé, mais non vaincu, et il entendait, quelque temps après, de la bouche de l'invincible Pontife dont il avait défendu la dignité e l'indépendance, ces paroles

du Sauveur : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux. » Oui, le royaume des cieux est maintenant à lui ; que Dieu en soit à jamais béni.

† Fr. J. Christophe Gauthey,
Abbé.

*
* *

Un Alsacien exilé écrit à M. Eugène Veuillot cette lettre émouvante :

Monsieur le directeur,

Je viens, bien malgré moi, un des derniers pour vous dire combien votre grand deuil est partagé par l'Alsace catholique. Nous n'avons pas attendu jusqu'aujourd'hui pour payer auprès de Dieu notre dette envers votre grand défunt. Il a consacré à l'Alsace catholique quelques-unes de ces pages incomparables que le temps n'effacera point. Lorsqu'on nous imposa les frontières ensanglantées qui nous séparèrent de la France, il fallut un nouveau coup de violence pour nous séparer de l'*Univers*. On ne parvint cependant pas à nous en séparer tout entiers. Nous n'oublierons jamais ce que Louis Veuillot a fait pour nous dans les plus douloureuses années de notre histoire, en 1870, en 1871, en 1872. Nul ne nous avait mieux fait aimer la France en même temps que l'Eglise ; nul ne nous a mieux compris que celui qui a parlé un jour des Alsaciens exilés d'Alsace en France et de France en Alsace. Que Dieu donne à votre défunt la récompense des grands serviteurs de l'Eglise et de la patrie !

*
* *

Mgr l'archevêque de Cashel, le vaillant Mgr Croke, écrit d'Irlande à M. Eugène Veuillot :

The Palace Thurles, 20 avril.

Mon cher monsieur Veuillot,

Il est juste que la catholique Irlande vienne s'associer à la perte douloureuse que vient d'éprouver l'Eglise par la mort de votre illustre frère. Son départ pour le Ciel laisse un vide difficile à combler ; car il était un homme comme il s'en rencontre peu dans un siècle.

Votre frère était l'un des journalistes du continent qui ont su comprendre la situation religieuse, politique et agraire de notre

malheureux pays, et par conséquent il s'est efforcé de défendre les justes aspirations de notre peuple au milieu de ses épreuves et de sa pauvreté. L'Irlande reconnaissante, en même temps qu'elle dépose, du moins en esprit, une couronne commémorative sur la tombe du regretté défunt, n'oubliera pas de faire monter vers le ciel ses plus ferventes prières pour le repos de son âme.

En Angleterre, on n'apprécie pas toujours les personnes et les choses au même point de vue qu'en Irlande. L'*Univers* laissera les journaux anglais comparer les « ouvriers » et les « chevaliers ». En Irlande, nous préférons souvent, quoi qu'en pense le *Tablet*, les mâles vertus et la noble franchise de l'ouvrier à tout ce qu'il y a de plus raffiné dans l'aristocratie, si cette politesse exquise n'est pas mise au service de la bonne cause.

Avec vous, mon cher monsieur Veuillot, nous pleurons en votre frère un grand chrétien, un héroïque athlète de la foi, un illustre écrivain, le premier journaliste de notre siècle et un ami dévoué de notre pays. Le « maître » n'est plus ; mais ses disciples, l'*Univers* et la presse française continueront à nous aider de leur concours, parce qu'en défendant nos droits, ils combattront pour un peuple que rien ne saurait jamais détourner des sentiers de la vérité ; d'un peuple dont aucune mauvaise influence ne saurait jamais obscurcir la foi, ni refroidir l'amour pour Dieu, le Saint-Siège et la patrie.

Veuillez agréer, mon cher monsieur Veuillot, pour vous, votre excellente famille et votre admirable rédaction, les condoléances de l'Irlande catholique et les miennes.

† T. W. Croke,
Archevêque de Cashel.

* * *

M. Eugène Veuillot a reçu de Cracovie la lettre suivante :

Cracovie, 16 avril 1883.

Monsieur,

Permettez-moi de joindre mon humble voix à cette immense manifestation de tristesse que cause au monde catholique la mort de votre illustre frère et à cet hommage universel qu'on rend à son génie, à son grand caractère, à sa persévérance inébranlable dans la défense de la foi catholique attaquée aujourd'hui sur tous les points de l'Europe. Ce qui peut vous consoler un peu, monsieur, c'est que la mort a été pour lui l'heure du triomphe, car elle a montré quelle puissante armée il a réunie autour de

son drapeau dans tous les pays de l'Europe, quel respect et quelle admiration il a su inspirer même aux ennemis du catholicisme.

D'ailleurs, il n'est pas mort tout entier pour le monde, il laisse un organe animé de sa pensée et qui continuera sous votre direction sa mission salutaire.

Veuillez agréer, avec mes condoléances, l'expression de la plus haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.

JULES FALKOWSKI.

***

M. l'abbé Sublon, vicaire général, écrit :

L'*Univers* n'a pas eu de plus ancien et de plus fidèle abonné que moi, ni Louis Veuillot de plus sincère admirateur de son talent hors de pair et de son dévouement à la cause de Dieu et de l'Eglise.

***

M. l'abbé Jeannin, camérier de Sa Sainteté, missionnaire apostolique, rédacteur de la *Semaine religieuse* de Besançon, écrit à Mlle Veuillot :

J'offre à Mlle Veuillot mes respectueuses condoléances. Grand admirateur de son illustre frère, je ne peux que m'attrister, avec les amis de l'Eglise, d'une perte si douloureuse.

En célébrant la sainte messe pour le repos de l'âme de l'incomparable polémiste, j'ai payé une dette de reconnaissance. Que Dieu console ceux qui restent et pleurent ici-bas ce fort en Israël !

***

M. le vicomte Bernard de Maupas, camérier de Sa Sainteté, écrit à M. Eugène Veuillot :

Tours, 18 avril.

Monsieur,

Je veux vous dire la part que je prends à votre immense douleur et la tristesse que me fait éprouver la mort de M. Louis Veuillot. J'étais en voyage lorsque j'ai appris le coup qui vous avait frappé ; c'est pourquoi je ne vous ai pas encore envoyé l'expression de ma douloureuse sympathie et de mes sentiments de

condoléance. Monsieur votre frère était le plus grand journaliste de notre époque ; et pendant le cours de sa noble et belle carrière, si bien remplie, il n'a jamais cessé de défendre vaillamment les intérêts de la sainte Eglise et de son auguste chef, auxquels il a toujours consacré son grand talent et sa haute intelligence.

Aujourd'hui l'illustre écrivain n'est plus, et la mort qui vient de vous ravir votre frère a enlevé aux catholiques leur noble défenseur, le vengeur du clergé persécuté, des moines et religieux indignement disséminés, et aux royalistes un de leurs plus fermes appuis

Une seule consolation vous reste, c'est le culte du souvenir de celui qui n'est plus et l'espérance de la récompense qu'il a obtenue du Dieu qu'il a toujours servi.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Vicomte Bernard de Maupas,
camérier de S. S. Léon XIII.

*
* *

M. le chanoine Maunoury écrit à M. Eugène Veuillot :

Séez, le 13 avril.

Monsieur,

Je lis avec une émotion profonde les témoignages d'admiration et de reconnaissance que l'on rend de toutes parts au grand chrétien que nous venons de perdre. Comme je suis peu de chose, j'hésitais à vous exprimer mes sentiments. Cependant, je vois plusieurs personnes distinguées se faire une question à laquelle je voudrais hasarder une réponse. Pourquoi Dieu nous a-t-il privés de ce vaillant homme au moment où nous avions tant besoin de son secours ? Est-ce notre infidélité qui en est la cause ? Peut-être. Mais autant qu'il est permis de le penser en considérant l'histoire, je crois que Dieu est attentif à persuader aux hommes que c'est lui seul qui soutient son Eglise. Il lui donne parfois de beaux talents et de grands courages qui la servent bien ; puis il les écarte. Lorsqu'ils ont travaillé pendant quelque temps, il les appelle pour les récompenser, et il se charge de compléter leur œuvre : *complevit labores eorum.*

Votre illustre frère a travaillé pour Dieu avec un dévouement infatigable pendant un demi-siècle. La couronne du bon et fidèle serviteur était prête.

L'œuvre que Louis Veuillot a commencée et poursuivie avec

la protection manifeste de Dieu, s'achèvera. Elle se continue par vous et ses amis avec quelque gloire. Soyons patient : quand le temps sera venu, Jésus-Christ montrera eucore une fois au monde qu'il est le *Sauveur*.

Agréez, monsieur, l'expression de ma vive sympathie et de mes sentiments très respectenx.

A. Maunoury,
Chanoine.

*
* *

Un service funèbre a été célébré à Lisbonne pour l'âme de M. Louis Veuillot, par les soins de Mgr Pinto de Campos, qui écrit à M. Eugène Veuillot :

Lisbonne, 17 avril.

Monsieur Eugène Veuillot,

Veuillot est mort ! Quoi de plus naturel que la mort d'un homme ? Ce qui pourtant n'est pas naturel, c'est que l'on oublie les actes admirables de sa vie, les services importants qu'il a rendus à Dieu, à la patrie et à l'humanité. Que M. Veuillot ait rendu d'éclatants services à Dieu, à la patrie et à l'humanité, ses écrits immortels le démontrent éloquemment.

Comme catholique, je ne pouvais rester indifférent à cette perte irréparable. Je n'avais pas l'honneur d'être personnellement connu de M. Louis Veuillot, que je n'ai vu qu'une fois à Rome, pendant le concile du Vatican. Ce fut là une des périodes les plus remarquables de sa vie.....

Lisbonne, ce 17 avril 1883.

Mgr Pinto de Campos,
Prélat référendaire de S. S., et
ancien député du Brésil.

*
* *

M. le curé de Montlhéry (diocèse de Versailles) écrit à M. Eugène Veuillot :

10 avril.

Monsieur,

Ne pouvant assister aux obsèques de M. Louis Veuillot, je tiens à vous envoyer l'expression de ma très douloureuse sympathie.

Je n'oublierai jamais le bien que m'ont fait les articles si catholiques et si français du vaillant lutteur qui n'est plus. Je n'oublierai jamais non plus les conversations si pleines d'esprit, et surtout si pleines de foi, qu'il m'a été donné d'entendre dans plusieurs maisons de Versailles, où j'ai eu la bonne fortune de rencontrer M. Louis Veuillot en 1871.

A. Gayteur, curé de Montlhéry.

* * *

M. J. Russel écrit de Hollande, à M. Eugène Veuillot :

Très vénéré Monsieur,

Si quelque baume peut cicatriser la profonde blessure faite en votre cœur par la mort de votre illustre frère, ce sont bien les innombrables preuves d'affection qui, de tous côtés, vous arrivent.

Louis Veuillot n'est plus, mais sa mémoire bénie et ses immortelles œuvres restent. Il fut le défenseur infatiguable de Pie IX. C'est à ce saint Pontife qu'il est réuni, pour ceindre la couronne qu'il a si glorieusement conquise.

Votre bien dévoué serviteur,

J. Russel.

16 avril 1883.

* * *

M. Lenain-Proyart, l'un des vaillants catholiques de l'Aisne, écrit à Mlle Veuillot :

Mademoiselle,

Abonné à l'*Univers* depuis bientôt quarante ans (j'en ai cinquante-huit), je n'ai pas cessé un instant, pendant cette longue période si féconde en évènements et en péripéties de tout genre, d'être uni, par les sentiments de la plus vive admiration et de la plus entière sympathie, à l'illustre défunt qui vous touche de si près et que pleurent avec vous tous les catholiques de notre temps dignes de ce nom et qui ont pris une part tant soit peu active aux luttes de l'Eglise.....

J. Lenain.

Le Nouvion-Thiérache (Aisne), 11 avril.

L. P. Reynaud, oblat de Marie, écrit à Mlle Veuillot, une lettre dont suit un extrait :

Le Dorat, 11 avril.

Mademoiselle,

.....Vous savez mon admiration pour les talents incomparables et pour les merveilleuses vertus de votre illustre frère. Vous savez mon amour reconnaissant pour ses généreuses bontés.

Pauvre, petit, sans nom et sans mérites, je l'ai vu me recevoir avec bienveillance, m'entretenir avec le dévouement le plus affectueux et trouver du temps pour consolider, par des précieuses lignes, le grand bien que ses conseils amis m'avaient fait.

Son souvenir impérissable nous gardera les résolutions viriles, la patience courageuse, le zèle intrépide et désintéressé, la bénignité suave, simple, j'oserai même dire naïve, que ses exemples, ses enseignements et ses conseils nous ont si magnifiquement inspirés.

Amis et ennemis célèbrent de concert ses mérites et sa gloire... et Dieu, dont il fut l'héroïque soldat en même temps que le serviteur inviolablement fidèle, l'a fait entrer dans ses joies pour l'éternité !

Votre très humble et tout dévoué,

L. Rèynaud, Oblat de Marie.

*
* *

Un vicaire de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) écrit à M. Auguste Roussel :

Bien cher ami,

J'appartiens à la foule des admirateurs de Louis Veuillot: la foule doit se taire aussi longtemps que parlent les amis ; c'est pourquoi j'ai attendu jusqu'à ce moment pour déposer sur la tombe qui vient de se fermer l'humble tribut de mes hommages. C'est une bien petite fleur que j'apporte sur ce cercueil ; mais quel cercueil a reçu plus de fleurs ? Jamais, non jamais, mort n'a ressemblé plus à un triomphe. C'est qu'il y avait quelque chose de si grand, de si beau, de si passionnant dans l'âme qui vient de retourner à Dieu !

Ce courage entier, inconnu désormais à notre époque, cette mâle énergie, bien au-dessus de notre siècle, dans la défense de la grande et sainte cause de Jésus-Christ et de son Eglise, on se sent incapable d'imiter tout cela, et voilà pourquoi on admire

davantage. On sait bien ce que pourrait encore à cette heure un tel courage, et on pleure plus amèrement.

Quelle leçon que cet homme sortant des rangs du peuple, éclairé tout à coup par la grâce, et avec sa seule plume faisant peur aux grands de la terre, refusant dédaigneusement leurs présents pour servir jusqu'à la mort la cause de Dieu, parce qu'il savait qu'elle était la vraie ! Oui, c'est un grand exemple. Fasse le Ciel qu'il ne soit pas perdu pour nous !

Je vous serre affectueusement la main.

HENRI DEBOUT, prêtre.

*
* *

M. le comte de Sabran-Pontevès écrit à M. Eugène Veuillot :

Château de Camanon, 21 avril 1883.

Cher monsieur Veuillot,

Laissez-moi vous féliciter maintenant du magnifique triomphe d'outre-tombe que remporte chaque jour votre illustre frère dans les pages de l'*Univers*.

Jamais roi ni prince ne vit un tel concours autour de sa mémoire, et ne fut loué en termes si sincères ni plus éclatants.

L'expression universelle de ce deuil est un grand évènement ; et sa signification principale est à mes yeux *l'acquiescement* de la conscience publique chrétienne à la pensée doctrinale de votre grand défunt. La tombe de Louis Veuillot est définitivement *victorieuse*. On aura regimbé contre le *vivant*. Et maintenant voici qu'on se lève pour acclamer le *mort* et confesser sur son cercueil la vérité *tout entière*.

On est ému en lisant la plupart de ces lettres sacerdotales. Elles pleurent celui dont les incomparables pages entretenaient dans tout presbytère *la fierté* et *la joie* du service de Notre-Seigneur, avec le culte ardent de la Chaire de Pierre.

Et les laïques, que ne lui doivent-ils pas ? Il les a entraînés, ralliés, armés. Il leur a appris à affronter l'ennemi et à le battre avec ses armes. Il a complètement détruit parmi eux le *respect humain* de la doctrine *romaine*, cette ivraie *gallicane* et *libérale*. Nous lui devons l'enthousiasme de Rome et la dévotion au Pape. On célèbre le roi du journalisme, le prince de la doctrine, le maître de la plume, l'honneur des lettres. Que sais-je ? On peut épuiser tous les titres au service de sa louage... On doit aussi saluer le prophète... A l'instar de Joseph de Maistre, il a vu de haut et de loin. Il a jugé et il a prédit. Dans le *pays des consé-*

quences (comme on a appelé la France), on se rit toujours des *prémisses*, c'est ce qu'on a longtemps fait. Mais voici que les *conséquences* se déroulent à l'envie, et jamais nous ne fûmes à l'heure d'un plus grand flot. Aussi beaucoup d'entre eux qui avaient branlé la tête, viennent maintenant couronner ce mort illustre avec les anciens fidèles et les vieux fervents.

Vous êtes, cher monsieur Veuillot, l'héritier du maître, vous serez son continuateur, car vous êtes *son jumeau* par la foi romaine, la vaillance du cœur et des grandes luttes. Vous possédez le haut jugement, l'imperturbable bon sens du grand écrivain.

Mais il faut qu'un durable monument immortalise désormais la figure disparue de celui qui fut pendant quarante ans l'héroïque champion de la papauté, le premier soldat de l'Eglise et le vengeur par excellence des droits de Dieu.

Recevez, cher monsieur Veuillot, l'assurance de mes bien affectueux sentiments.

Comte DE SABRAN-PONTEVÈS.

*
* *

M. de Robertet écrit de Constantinople à M. Eugène Veuillot:

Péra, 19 avril.

Monsieur,

L'Orient catholique a perdu en la personne de monsieur votre frère son plus énergique et son plus éloquent défenseur. Si la France a conservé en Orient l'amitié des populations catholiques, si elle y a maintenu sa traditionnelle et bienfaisante influence religieuse et civilisatrice, malgré les honteuses défaillances de ses gouvernements, elle le doit surtout à la vaillance et au courage de l'*Univers*, aux glorieux combats qu'il n'a cessé de livrer en faveur des Arméniens persécutés et spoliés, à la protection efficace qu'il accordait à nos Missions françaises. L'opinion publique, éclairée par lui, soulevée par son indignation éloquente, a empêché les ennemis du catholicisme oriental de parvenir au but inique qu'ils poursuivaient. Notre deuil est immense et d'autant plus sincère que l'avenir de l'Orient catholique est toujours inquiétant à raison de la perfidie et de l'improbité de la diplomatie européenne; mais l'*Univers*, fidèle aux traditions de son illustre fondateur, survit à M. Louis Veuillot, et nous conservera

sa protection, son énergie et son influence si efficace sur les hommes de biens, de foi et d'action.

Agréez, etc.

C. R. ROBERTET.

*
* *

M. Ch. Destombes, curé-doyen de Lannoy, écrit à Mlle Veuillot :

Lecteur de l'*Univers* depuis 1847, j'ai toujours admiré le grand écrivain, mais surtout l'intrépide et indomptable défenseur de l'Eglise, de la vérité, l'ami le plus dévoué de toutes ces saintes causes... A lui nos larmes et nos prières. Louis Veuillot aura une belle page dans l'histoire de la sainte Eglise de Dieu.

CH. DESTOMBES,
curé-doyen de Lannoy.

*
* *

M. Firmin Plé écrit à M. Eugène Veuillot :

Monsieur,

Quel magnifique concert d'admiration et quel précieux tribut d'hommages sur la tombe du grand athlète de la vérité, et comme dans votre deuil vous devez ressentir une consolante fierté !

Qui eût dit qu'au jour de ses funérailles, après un silence de plusieurs années, Louis Veuillot aurait réuni une cohorte aussi serrée d'amis et de disciples ? Qui eût dit que le contempteur de toutes les idées en cours dans ce temps de positivisme glacial aurait recueilli une aussi abondante moisson de sympathie ? Il avait méprisé la terre, et il s'est fait que la terre lui a rendu justice. Dieu lui ménageait cette récompense terrestre, en même temps qu'il le recevait dans la béatitude de sa gloire. La mort de votre bien-aimé frère a été le triomphe de sa vie.

C'était bien le bon combat qu'il combattait. Sans se laisser décourager par les épreuves qui ne lui ont pas été épargnées, il a lutté un demi-siècle, et ses ennemis rendent hommage à la fermeté inébranlable de sa foi. Pourquoi n'a-t-il jamais ni cédé ni fléchi ? C'est que cette foi était dans son cœur plus encore que dans son intelligence : c'est qu'il aimait mieux encore qu'il ne voyait la vérité. Et cet amour lui inspirait, à l'égard de l'erreur mitigée comme de l'erreur absolue, cette haine salutaire et féconde qui ne transige pas.

Il ne portait qu'un drapeau, celui sur lequel sont inscrits les droits de Dieu : il l'a défendu pied à pied, et parfois seul contre tout et tous. Qui oserait prétendre aujourd'hui qu'il se laissait emporter outre mesure par son zèle et son ardeur ? Quel bien ont fait ou plutôt quel mal ont évité les *opportunistes* religieux ? Ne touchons-nous point le fond de l'abîme, ainsi qu'il l'a prophétisé ? Ne devient-il pas chaque jour plus évident qu'il n'y a de salut que dans Rome ?

Entouré de la légion vaillante de l'*Univers*, vous continuerez l'œuvre de votre illustre frère, monsieur, et je ne doute pas que Dieu ne vous accorde la victoire définitive, qui sera tout à la fois le triomphe de la vérité et le relèvement de notre malheureuse France.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma respectueuse et bien sincère condoléance.

FIRMIN PLÉ.

Paris, le 22 avril 1883.

*
* *

M. le docteur Guillerin écrit à M. Eugène Veuillot :

Mon cher monsieur,

Il est des tombes qui parlent éloquemment ; celle de Louis Veuillot, votre frère, est moins une tombe qu'une bouche d'or d'où la vérité se plait à retentir par le monde, cette vérité que les saints adorent, pour laquelle meurent les martyrs. La voix des saints et des martyrs ne connaît pas de tombeau ; plus forte que la voix de l'Océan, elle donne à tous les rivages le nom de ce Dieu non façonné, qui a droit de régner sur le monde son ouvrage, et qui est jaloux, quoi qu'on en dise, d'y exercer sa royauté.

Oui, le Dieu de votre frère était bien le vrai Dieu ! Il est amour, mais Il est vérité et ne veut pas être défiguré. Le monde entier le reconnaîtrait, et les hommes à ses pieds apprendraient à s'aimer si les méchants et trop souvent les gens réputés habiles ne s'efforçaient de voiler ou de colorer la vérité, arrêtant ainsi son action sur les yeux malades qui ont besoin d'elle pour s'ouvrir et s'illuminer des splendeurs de Jésus-Christ.

L'union dans l'erreur n'a jamais été une chose désirable, car l'erreur est une semence de crimes ; pour cette union, il en est qui font des concessions sur ce qui ne leur appartient pas : ils mutilent ou laissent mutiler la vérité ; après avoir trahi le juste, ils

peuvent aller jeter dans le temple leurs trente deniers et les avantages passagers de leur trahison, le temple les rejettera. Dieu ne saurait rien édifier là-dessus.

La vie de Veuillot a proclamé que la vérité veut être servie à genoux, et qu'elle doit être adorée par les nations comme par les individus. Cette vie sera une pierre du trône social de Jésus-Christ.

Honneur donc au vaillant champion ! la mort ne l'a touché que pour le rendre immortel : la gloire du Christ enveloppe déjà son héros.

Puisse, mon cher monsieur, le deuil de toute la famille catholique adoucir un peu votre deuil, et croyez au respect et à la profonde sympathie de votre serviteur.

F. Guillerin,
Docteur-médecin.

Hennebont)Morbihan(, 23 avril.

P.-S.—Vous excuserez, s'il vous plait, mon cher monsieur, un ancien zouave de Pie IX de la liberté grande qu'il a prise de vous adresser ces quelques lignes.

*
* *

Le P. Régnault écrit à M. Eugène Veuillot :

Toulouse, 8 avril.

Monsieur,

J'apprends à l'instant même le coup douloureux qui vous frappe dans vos plus chères affections. Cette nouvelle m'atteint en plein cœur, et je pleure de vraies larmes, comme à l'annonce d'un deuil de famille. Vous savez mieux que personne quelle est la sincérité et quelle peut être l'amertume de mes regrets.

Je n'ai pas le courage de vous en dire davantage ce matin. J'espère aller vous voir dans la première quinzaine de mai. En attendant, je m'associe de toute mon âme à votre douleur : elle sera partagée, chez nous et dans le monde catholique, par les meilleurs amis de l'Eglise et de la France. La Compagnie de Jésus, croyez-le, n'oubliera point ce qu'elle doit au plus désintéressé comme au plus vaillant de ses défenseurs.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

E. Régnault.

M. Dausse, ingénieur des ponts et chaussées en retraite, écrit à Mlle Veuillot :

Paris, 12 avril.

Mademoiselle,

J'ai eu l'honneur d'envoyer à votre illustre frère, déjà malade, un opuscule sur M. Gerin, curé de la cathédrale de Grenoble et vicaire général, mort en grande odeur de sainteté en 1863, opuscule où on lit (p. 144) :

« Un soir, nous causions en amis. Quelques-uns n'aimaient guère M. L. Veuillot, mais savaient M. Gerin d'un autre sentiment. *Oh !* fit l'un d'eux, *néanmoins il est par trop méchant !—Que voulez-vous*, répondit derechef M. Gerin, avec sa douceur habituelle et une finesse charmante, *il est comme l'abeille qui laisse son dard dans la plaie* »..... .....

DAUSSE.

*
* *

M. le curé de Grimbosq, au diocèse de Bayeux, adresse à M. Eugène Veuillot cet éloquent témoignage :

Grimbosq, 11 avril.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi d'unir mon humble voix au concert universel qui vous apporte, de tous les points du monde catholique, à vous le témoignage d'une sympathique condoléance, et à l'illustre mort que vous pleurez l'hommage d'une vénération et d'une admiration que le temps ne fera qu'accroître.

Ah ! c'est que la grande âme qui vient de retourner à Dieu était marquée du double sceau qui, un jour ou l'autre, mais infailliblement, commande le respect et concilie l'amour, je veux dire le génie et la vertu ; le génie servant une intelligence d'élite, la vertu ornant un cœur magnanime. Aussi faut-il s'étonner qu'avec ces deux puissances, si rarement réunies, M. Louis Veuillot ait accompli sur la terre une si vaste mission ?

Cette mission, l'histoire dira ce qu'elle fut ; ou plutôt la génération contemporaine, que l'avenir ne contredira pas, apprécie déjà la transformation profonde qu'elle a opérée dans notre siècle. Il fut une lumière toujours pure, une force toujours agissante. Chrétien avant tout, il avait fait de sa vie un apostolat ; le zèle, ce feu sacré apporté par Jésus-Christ sur la terre, embrasait son âme ; il avait vu la vérité après avoir connu les anxiétés du doute,

et il se proposa de rendre à cette vérité le plus magnifique témoignage en lui gagnant le plus d'âmes possible.

Eglise et patrie, telle fut la devise glorieuse qu'il prit au début de sa carrière et dont toute sa vie ne fut que le développement.

Aussi quand de tels hommes disparaissent, surtout à des époques troublées comme la nôtre, on se sent attristé jusqu'au fond de l'âme, on souffre comme si une parcelle de vie nous échappait, on tombe dans une sorte de stupeur en songeant que le grand défenseur ne sera plus là pour étendre à tous le rempart de sa puissante protection. Oui monsieur, la mort de votre illustre frère est un deuil pour tous les catholiques, qu'il a soutenus et encouragés pendant près d'un demi-siècle ; pour la France, à laquelle il laisse un magnifique monument littéraire ; pour tous, en un mot, auxquels il lègue le réconfortant exemple de ses leçons et de ses vertus.....

L. Cœur,
curé de Grimbosq

*
* *

Un curé des Vosges écrit :

Monsieur,

Je suis trop peu pour me nommer, pauvre petit curé de campagne, et cependant je dois trop à M. Louis Veuillot pour me taire. C'est lui qui m'a appris les quelques mots de français que je sais, et plus tard c'est encore lui qui nous a sauvés du naufrage ; je dis nous, car nous sommes une légion.

Ah ! monsieur, quand on a vingt ans, vous savez comme on s'enthousiasme pour les beaux diseurs et les grands mots, surtout quand ils semblent revêtus de plus grandes pensées encore, et qu'ils sont l'écho frémissant d'âmes véritablement généreuses. Liberté ! que tu étais magique sur les lèvres des Montalembert et des Dupanloup, et qui aurait pu résister à ton mirage ?

Oui, monsieur, il fallait une plume de génie, une plume d'aigle pour nous arrêter sur la pente du libéralisme, et Louis Veuillot fut cette plume. Qu'il en soit béni ! Nous avons contracté une grande dette vis-à-vis de lui. Nous avons commencé de la payer, et nous ne finirons plus...

*
* *

Un prêtre de Chambéry écrit à M. Eugène Veuillot :

Chambéry, 15 avril 1883.

Le bien que m'a fait M. Louis Veuillot a été pour mon esprit et mon cœur une de ces grâces qu'on n'oublie jamais.

Si j'aime ardemment l'Eglise ; si le Pape a pris dans mon âme la place sacrée qu'elle y occupe ; si je me sens le courage et le bonheur de faire le sacrifice, non-seulement de mon sang, mais, ce qui coûte plus encore, de mon jugement et de mon obéissance à toutes les volontés du souverain Pontife, c'est à la lecture de l'*Univers* depuis onze ans que je le dois.....

FRANÇOIS LOVET,
Vicaire à Notre-Dame, à Chambéry, (Savoie).

*
* *

Mgr Rœss, évêque de Strasbourg, écrit à Mlle Veuillot :

Sigolsheim (Hautes-Alpes), 2 mai 1883.

Mademoiselle,

.....

Aujourd'hui vieillard nonagénaire, il m'a été donné de suivre tout le long de sa carrière Louis Veuillot et d'assister à toutes ses luttes. Quel noble usage il a fait des dons que Dieu lui a si largement départis ! Son talent d'écrivain, sa foi inébranlable, la fermeté de son caractère, ses connaissances variées, n'ont été consacrés dans ses livres et dans la polémique quotidienne qu'à la la défense de la vérité prise à la source divine de l'Eglise, et à l'édification de ses nombreux lecteurs. Sur quelle question sociale n'a-t-il pas fait descendre les lumières d'en haut ? Quelle fausse doctrine n'a-t-il pas flagellée ? Quel mensonge historique n'a-t-il pas redressé ? Quelle corruption publique n'a-t-il pas flétrie ? Quelle bonne cause n'a-t-il pas défendue ? Quelle action sainte n'a-t-il pas célébrée ? Il avait élevé la presse à la hauteur d'un apostolat, et lui avait consacré son existence. L'Eglise avait en lui un puissant défenseur, la France catholique un de ses fils les plus dévouées, ses amis un modèle à suivre, l'incrédulité un de ses adversaires les plus redoutables.

Aussi sa mort a été un évènement qui a eu son retentissement dans tout l'univers. Amis et ennemis ont également rendu justice à ses talents éminents, à ses convictions inébranlables, à sa loyauté dans la polémique, qui ne s'est jamais démentie.

† ANDRÉ, évêque de Strasbourg.

M. le comte Ch. de Maistre écrit à M. Eugène Veuillot :

Evreux, 21 avril.

Monsieur,

J'unis mes regrets et mes hommages à la mémoire de votre illustre frère, avec ceux de tous les bons catholiques et vrais enfants de la France chrétienne et royaliste qui partagent votre douleur.

Veuillez agréer l'expression de ma douloureuse sympathie et de mes sentiments distingués.

CH. DE MAISTRE.

*
* *

M. Léon Provin écrit à M. Eugène Veuillot une lettre dont suit un extrait :

Sacy, 2 mai 1883.

Monsieur,

Par un privilège qui est à la fois une source de consolation et de gloire pour votre famille, vous voyez cette douleur partagée par tout ce qui porte en France un cœur vraiment catholique.

C'est là la seule gloire qu'ambitionnait monsieur votre frère, mais il en reçoit une seconde par surcroît. A la douleur des catholiques se joignent les regrets de tous ceux qui ont le culte des lettres françaises ; il est indubitable qu'en M. Louis Veuillot nous avons perdu le premier de nos écrivains contemporains. On peut mesurer l'étendue de cette perte à l'avidité avec laquelle sont recueillis les moindres fragments échappés à sa plume et avec laquelle se lisent les lettres si charmantes que vous livrez de temps à autre à la publicité.....

LÉON PROVIN.

*
* *

Les curés du canton d'Ussel écrivent à M. Eugène Veuillot :

Ussel, 4 mai 1883.

Monsieur,

Il faut, à l'exemple des plus grands, que les plus humbles rendent hommage à la mémoire de votre illustre frère. L'amour de l'Eglise et l'amour de la France nous en font un devoir. C'est pourquoi les prêtres du canton d'Ussel, diocèse de Tulle, viennent

vous dire avec quel respect et quelle affection ils s'associent à votre deuil, qui est le leur.

Nous étions si fiers naguère de voir Louis Veuillot à la première place et au premier rang parmi les défenseurs de l'Eglise ! Sa plume valait plus qu'une épée. *Comment est-il tombé !* Aujourd'hui les nobles et saints témoignages qui honorent sa tombent ne semblent-ils pas le commencement des récompenses que Dieu réserve aux confesseurs de la foi ? Sa vie ne fut que combats pour la vérité, sa mort va devenir une date dans l'histoire ecclésiastique.

En priant pour cette âme si vaillamment chrétienne, nous prions aussi pour le triomphe de tout ce qu'il vous laisse à défendre après lui, nous souvenant qu'il a dit un jour : *Il n'y a que les causes pour lesquelles on meurt qui soient immortelles.*

(*Suivent les signatures.*)

*
* *

M. Brintet-Moissenet écrit à l'*Univers :*

Chalon-s.-S.

Abonné à l'*Univers* depuis sa fondation, je prends une part bien vive à la douleur de M. E. Veuillot et de la rédaction, causée par la mort du grand serviteur de Dieu. Tous les vrais chrétiens s'associent à ce grand deuil, ressenti dans l'univers entier. La foi de Louis, trempée par l'eau du baptême, lui avait donné l'épée de saint Paul; il a vaillamment combattu sur cette terre; il a sa récompense au ciel.

*
* *

M. le curé de Lévigny écrit à M. Eugène Veuillot :

Lévigny, 9 avril.

Monsieur le rédacteur de l'*Univers*,

Je serai grandement consolé si j'ai le bonheur, malgré toute l'humilité de ma position, de vous voir agréer avec mes condoléances le témoignage de mon respect si affectueux pour votre vénéré frère, et de mon profond regret en face d'une perte que je ne dis pas irréparable à cause de vous et de vos chers collaborateurs.

C'est à l'école de Louis Veuillot que j'ai sérieusement puisé mes opinions religieuses et politiques, c'est en dévorant ses articles,

son journal, c'est-à-dire ce qui était de lui et de ceux qui travaillaient avec lui.

Oh ! merci mille fois à ce vaillant chrétien, sans peur toujours !

Merci à cet homme si combattu par des catholiques équivoques, si glorieux et si humble dans ses luttes.

J'ai offert, moins pour lui qu'à ses intentions, le saint sacrifice de la messe.

Daignez, monsieur le directeur, agréer ce que mon cœur a de meilleur pour alléger tant soit peu votre douleur fraternelle en Jésus-Christ.

NIORT, Prêtre, abonné à l'*Univers*.

*
* *

M. le curé de Boucq écrit à M. Eugène Veuillot :

Boucq, par Foug (Meurthe-et-Moselle),
en la fête de Saint-Léon, 1er pape.

Monsieur,

Ma première pensée en recevant la nouvelle de la mort de ce grand chrétien que l'Eglise, la France et le monde des lettres pleurent avec vous, fut de prier Dieu pour le repos de son âme.

La seconde fut de me demander ce qu'allaient faire les admirateurs de son talent, les amis de l'Eglise et les nombreux clients dont il a plaidé la cause avec tant de dévouement et de désintéressement. Permettez-vous à un pauvre curé de campagne de donner son humble avis sur ce dernier point ?

Pourquoi les catholiques, pourquoi les amis de M. Louis Veuillot ne se compteraient-ils pas sur sa tombe, comme les partisans, les complices (je ne veux pas dire les amis) se comptent sur les noms de leurs prétendus grands hommes ? Il leur font des funérailles magnifiques ; ils organisent des souscriptions pour leur élever des statues, etc. Sans doute, M. Louis Veuillot a montré toute sa vie trop de répugnance pour tous ces hochets de l'amour-propre, il était trop chrétiennement humble pour qu'on puisse prétendre l'honorer par des démonstrations aussi bruyantes. C'est pourquoi je voudrais pour lui des honneurs en quelque sorte désintéressés.

Je voudrais que l'on pût rattacher son nom à une œuvre utile aux grandes œuvres auxquelles il s'est voué pendant sa vie ; L'Eglise et la France.

Or, quelle est l'œuvre qui résume le mieux ces grands intérêts, si ce n'est l'œuvre Vœu national, l'église du Sacré-Cœur ? Je voudrais donc que l'*Univers*, qui a provoqué tant de souscriptions

pour venir au secours de toutes les grandes détresses, en organisât une aujourd'hui qui permettrait à toutes les âmes reconnaissantes de témoigner leur gratitude à M. Louis Veuillot, en contribuant à élever en son nom, soit un autel, soit un pilier, soit toute autre partie de l'église du Sacré-Cœur à laquelle on attacherait son nom. Cela permettrait à monsieur votre frère de continuer après sa mort de défendre les grandes causes auxquelles il a voué toute sa vie.

Daignez agréer, monsieur, l'hommage de mon profond respect.

ROBIN, Curé de Boucq (Meurthe-et-Moselle).

*
* *

M. Roques, ancien sous-préfet, écrit à M. Eugène Veuillot :

Valence, 5 mai.

Monsieur,

Louis Veuillot est donc mort ! Sur la tombe glorieuse du rude athlète, le vaincu invincible, comme l'a si bien appelé l'abbé Paradis, je proposerais d'écrire pour toute épitaphe : « Ci gît un homme ! »

De Veuillot on ne connaît guère que Juvénal. Moi qui l'ai pratiqué, je sais que c'était aussi Virgile, un Virgile chrétien. Quels merveilleux coups d'aile ! Et comme il savait avec lui vous emporter aux cimes !

Veuillez agréer, vous son frère et son continuateur, avec mes condoléances pour une telle perte, l'hommage de ma respectueuse admiration.

Un lecteur assidu de l'*Univers*.

E. ROQUES, avocat, ancien sous-préfet.

*
* *

Le P. Louis de Saint-Etienne, capucin, écrit à M. Eugène Veuillot :

Couvent des capucins,
Nantes, 28 avril.

Monsieur,

Je gardais religieusement dans mon cœur, comme tant d'autres, le triste deuil catholique appelé par la mort du grand chrétien, de l'incomparable écrivain défenseur de nos croyances et de nos

droits; pensant que mes humble prières, avec le saint sacrifice fréquemment offert, s'uffisaient à m'acquitter.

Mais on me représente que mes relations avec lui durant mon provincialat de 1869 à 1872 me font un devoir de joindre mon hommage de reconnaissance à l'imposant cortège d'hommages si consolant pour ceux qui l'aimaient et le vénéraient.

Comment oublier ces conversations intimes de Versailles, dans lesquelles, durant plus de trois heures, il m'était donné de contempler, sous sa belle parole, son âme si grande, si forte, si ardente; sa foi si complète, son amour si tendre pour l'Eglise, sa droiture hardie et fière, et son héroïque humilité; si bien que je m'étonnais en lui donnant la réplique de voir grandir ma pensée et ma parole !

Comment ne pas le bénir au souvenir de ce cordial dévouement qui le faisait s'inquiéter de nos intérêts matériels dans Paris envahi par la Commune, qui lui inspirait de m'amener comme son homme-lige le généreux Libmann, avec ordre de m'amener de Paris les religieux dont j'avais besoin, de m'apporter *jusqu'aux tours de Notre-Dame si je les lui demandais.*

On ne songeait à le voir que grand et sévère devant les ennemis de la foi ; on était ravi de le trouver aimable et tendre.

.....

F. Louis de Saint-Etienne,
Des frères mineurs capucins,
Anc. prov.

*
* *

On écrit de Robertsau, près Strasbourg à l'*Univers* :

Monsieur,

Et moi aussi, je voudrais laisser tomber de ma faible plume un mot de douleur, de regret, de respectueuse admiration à l'adresse du vaillant lutteur qui, durant tant d'années, a tenu d'une main ferme et triomphante le glorieux drapeau de l'éternelle vérité ; dont la plume fut tour à tour un flambeau, un glaive, une massue, et dans lequel l'Europe de l'avenir saluera le plus grand prosateur du dix-neuvième siècle.

Daignez, monsieur le rédacteur en chef, accepter l'hommage de mes sentiments respectueux.

A. Schæffer.

L'union catholique de Montréal a adressé la lettre suivante aux rédacteurs de l'*Univers* :

*A messieurs les rédacteurs du journal l'*Univers, *Paris.*

Messieurs,

L'union catholique de Montréal (Bas-Canada,)

Dans sa séance publique du 15 de ce mois,

Sur la nouvelle de la mort de M. Louis Veuillot,

A décidé qu'il vous soit fait part des regrets unanimes de la société pour la grande perte que viennent d'éprouver la cause catholique et les lettres en la personne de l'éminent rédacteur en chef de l'*Univers*, ce vaillant combattant du bon combat, dont les écrits seront un honneur impérissable pour la mémoire du croyant, du penseur et du disciple des lettres françaises.

En ma qualité de président de l'union catholique, et en exécution de la décision ci-dessus mentionnée, j'ai l'honneur de vous prier, messieurs les rédacteurs, d'agréer pour vous-mêmes, et de faire parvenir à qui de droit le tribut de notre admiration pour M. Louis Veuillot, ainsi que l'expression de notre sincère douleur pour sa mort à jamais regrettée.

Recevez, messieurs les rédacteurs, l'assurance etc.

P. B. Mignault,
président de l'union catholique.

J. Desrosiers,
secrétaire.

*
* *

M. le curé de Deuil écrit à M. Eugène Veuillot :

Deuil, auprès du tombeau de Saint-Eugène, le 8 mai 1883.

Vénéré monsieur,

Votre illustre frère, Louis Veuillot, le vaillant champion de l'Eglise catholique, n'est plus..... Il a rendu sa grande âme à Dieu, cet indomptable batailleur qui aurait pu avoir pour cri de guerre : « Pour le Christ et pour le Pape ! » Homme de foi, homme de lutte, homme d'esprit, incomparable écrivain, il a combattu les combats du Seigneur avec les armes puissantes mises par le Dieu des armées entre ses vaillantes mains. L'erreur est multiple l'erreur est subtile, l'erreur est tenace ; partout et toujours elle a rencontré en lui un implacable adversaire. S'il n'est pas d'homme

qui ait rencontré sur sa route autant de contradicteurs, pour ne pas dire d'ennemis et d'ennemis passionnés et hors d'eux-mêmes, quoi qu'on en dise, c'est moins à l'âcre mordant de sa plume qu'il le doit qu'à son impitoyable sincérité dans la défense de la vérité. La haine soulevée contre ce héros du journalisme chrétien était une haine satanique. La rage était grande dans tous les camps de l'erreur et des passions humaines contre ce joûteur infatigable qui osait bien, pour le Pape, pour le Christ, pour Dien, en ce siècle d'orgueil et d'affaiblissement des caractères, rompe sans trêve ni merci des lances avec les plus rudes champions du mensonge, qu'il laissait pantelants et désarçonnés dans la poussière de l'arène. Honneur à ce vaillant ! Honneur à ses compagnons d'armes ? Qui comptera les âmes nobles et reconnaissantes qui ont salué, le cœur brisé, le départ de ce rare soldat de la plus sainte des causes !..... Les multitudes de l'esprit et du cœur, de la grandeur d'âme et de la foi, en France et à l'étranger, ont demandé à Dieu de glorifier dans le ciel celui qui a pu dire en quittant la terre : *Credidi, propter quod locutus sum* !

Il est, vénéré monsieur, une strophe de son épitaphe qui m'a frappé dès le premier jour :

> Après la dernière prière,
> Sur ma fosse plantez la croix,
> Et si l'on me donne une pierre,
> Gravez dessus : " J'ai cru, je vois ! "

Ce n'est pas à vous, ce n'est pas aux rédacteurs de l'*Univers* à relever ce qu'elle indique, je le sais. Oh ! ce ne serait pas à moi non plus, je le sais encore. Mais comme, dans ce magnifique concert de louanges données à votre frère, elle semble passer inaperçue, il me paraît que l'heure est venue de le dire, et de le dire tout haut. Cette pierre, tous voudront la lui donner. Ce monument à l'honneur de l'immortel défenseur de l'immortel Pie IX et, dans sa personne sacrée, de la Papauté, tous voudront concourir à son érection. Ne me regardez donc que comme l'humble écho de tous les lecteurs, de tous les admirateurs, de tous les amis de votre illustre frère, et annoncez qu'à leur prière la souscription pour l'érection du monument à Louis Veuillot est ouverte. Je vous soumets cette idée en toute simplicité ; à vous de juger quelle heure et quel mode conviennent pour sa réalisation.

Veuillez agréer, d'un frère qui écrivait ces quelques lignes auprès du lit d'un frère malade et que la mort nous a ravi, l'ex-

pression de ses plus vifs sentiments de condoléance et de dévouement en N.-S. Jésus-Christ.

TESSIER,
curé de Deuil.

*
* *

M. Routhier écrit à Mlle Veuillot :

Québec, 25 avril 1883.

Chère Mademoiselle Veuillot,

Du fond du Canada, je viens m'associer à votre douleur, à celle de toute votre famille et de tous les catholiques de l'univers. Car la mort de votre illustre frère n'est pas seulement un deuil de famille ; c'est un deuil public, universel.

Vous savez combien je l'admirais et l'aimais, et vous croirez à la vivacité de mes regrets en apprenant que mon illustre maître avait cessé de vivre.

Il ne m'appartient pas de vous offrir des consolations. Je sais d'ailleurs quelle chrétienne vous êtes ; vous saurez puiser dans la religion les seuls soulagements qui soient en rapport avec une si grande affliction.

Pour moi, je me souviendrai toute ma vie qu'il m'a honoré de son amitié, et je ne l'oublierai pas dans mes prières. En apprenant sa mort, j'ai fait dire une messe pour le repos de son âme. La prière n'est-elle pas le meilleur souvenir que je puisse donner à sa mémoire ?

Vous le dirai-je pourtant ? Il me semble qu'il n'en a pas beaucoup besoin. Après sa vie toute consacrée à glorifier Dieu et à défendre son Eglise, le ciel a dû lui ouvrir immédiatement ses portes.

Le bien immense qu'il a fait, ses œuvres le continuent et le continueront à jamais.

C'est ma consolation à moi, de le retrouver et de le posséder dans ces œuvres incomparables où il s'est mis tout entier.

Veuillez, chère Mademoiselle, offrir mes sincères condoléances à votre excellent frère M. Eugène Veuillot et à toute votre famille, et agréer pour vous-même l'expression de mes plus vives sympathies.

Votre très humble serviteur et ami,

A. B. ROUTHIER.

LES JOURNAUX

Voici l'article de l'*Univers* publié le lendemain de la mort de Louis Veuillot :

Que la volonté de Dieu se fasse ! C'est une des dernières paroles que notre ami et notre maître, M. Louis Veuillot, prononça quand il se sentit définitivement atteint par la mort, dont depuis plusieurs années il envisageait les lentes et cruelles approches. Que la volonté de Dieu se fasse ! Cette devise du lit d'agonie avait été la devise de la vie entière. Du moment où il avait connu la vérité, il l'avait embrassée sans réserve. Il a raconté, on sait avec quel charme, quel accent de vérité et quels prestiges de délicatesse, il a raconté comment la miséricorde l'avait pris et comment la bonté maternelle de Dieu avait triomphé de toutes les résistances que l'âge et la folie voulaient apporter à la grâce ; résistances légères, futiles, formées de préjugés et d'ignorances, qui furent dissipées en un instant aux pieds d'un confesseur.

M. Louis Veuillot avait gardé souvenir de cette lutte où il avait été si heureusement vaincu ; il triomphait toujours, dans un renouveau incessant, de sa défaite ; il regrettait sans doute ses folles et éphémères prétentions à contester avec la lumière et la vie, et il en ressentait une honte sensible, qui se transformait en un chant d'allégresse quand il se considérait dans la plénitude de possession de son titre de chrétien et de fils de l'Eglise. Il ne s'est jamais rassasié de cette gloire ; sa grande, son unique affaire a été de n'en pas déchoir. Fils de l'Eglise ! il n'a rien voulu, ni rien désiré de plus ici-bas.

Il était voué à l'amour de l'Eglise du jour où il s'agenouilla dans la cellule du *Gesu*, où l'avaient conduit et poussé ses deux amis de *Rome et Lorette*. Adolphe et Elisabeth sont connus de tous

nos lecteurs. Faut-il ajouter à leur histoire que l'un attendait depuis plusieurs années déjà, au sein des joies célestes, le néophyte du Gésu, de 1838, et que l'autre, sous le manteau des Petites-Sœurs des Pauvres, parcourt les rues de Rome et sert humblement de ses mains les vieillards de la Ville éternelle ? M. Louis Veuillot a relaté dans les colonnes de l'*Univers* la prise d'habit et les vœux de la Sœur Joseph des Sacrés-Cœurs.

Pour lui, en se courbant, inondé de joie, sous la main d'un jésuite, songeait-il à se dévouer à la défense de l'Eglise ? Savait-il seulement si l'Eglise où il entrait avec tant de délices, avait besoin de défense ? Il songeait à l'aimer. Il était résolu à la servir. Il connaissait le domaine de Dieu, et n'avait pas l'intention d'en rien contester. Tout ce qu'il possédait relevait de ce domaine. Sa plume, son imagination, son cœur, les richesses de sa langue aisée, facile, savoureuse, unique déjà, son imperturbable et puissant bon sens, tout appartenait dès lors à l'Eglise, non-seulement sans résistance et sans conteste, mais bien même sans compter. A quoi la Providence emploierait tous ces dons ? Quel usage ferait-elle de ces trésors que lui-même ne connaissait pas, dont l'usage seul devait révéler la valeur ?

Il croyait, entrant dans l'Eglise, sortir de la polémique quotidienne et ne se doutait pas de l'emploi qu'il devait prendre dans l'armée catholique ; il y arrivait décidé à servir l'Eglise toujours en tout et à ne lui rien refuser. Comment fut-il attiré à l'*Univers ?* Comment l'*Univers* avait-il été préparé pour lui ?... Il avait songé à écrire cette histoire. Raconter la naissance, les progrès, les combats et les œuvres du journal, ce serait faire la biographie de Louis Veuillot. N'est-ce pas entre ses mains, avec son cœur et son génie, que l'*Univers* était devenu, selon la parole d'un grand évêque, une institution catholique ? Mettra-t-on quelque jour en usage les notes nombreuses que M. Louis Veuillot avait recueillies et pourra-t-on remplir son projet ? Il y mettait quelque complaisance non pas à cause de la grande part qu'il avait dans cette histoire, mais à cause de l'action providentielle qui s'y manifeste de toute part, assemblant les éléments et dirigeant les péripéties de la lutte. Ce n'est pas d'ailleurs le temps qui a seulement manqué pour ce travail, le jour non plus n'en paraissait pas encore venu, et nous n'avons pas l'intention d'en ébaucher une esquisse.

Tout ce que nous voulons remarquer, c'est le dévouement et le désintéressement de M. Louis Veuillot à entrer dans une entreprise aussi faible et aussi dénuée qu'était l'*Univers* en 1839.

Avant d'en être le rédacteur en chef, il en fut le collaborateur volontaire, il préluda par des travaux de piété et des

feuilletons littéraires, dont les lecteurs de ces années déjà si éloignées n'ont pas perdu tout souvenir. Il s'engagea ainsi graduellement dans le combat, lié dès le premier jour avec le comte Melchior du Lac, dont le cœur et les connaissances théologiques lui inspiraient toute confiance, et sans se douter assurément que le combat où il entrait en volontaire et en tirailleur, lui prendrait toute sa vie et réclamerait toute son âme.

Ce qu'il apportait à cette lutte, nous n'avons pas besoin de le dire, nos lecteurs le savent, et il serait aussi long qu'inutile de leur énumérer les qualités et les dons de cet esprit généreux, de ce cœur ardent, de cette âme loyale et toute au devoir. La foi avait multiplié, agrandi, enrichi les dons naturels les plus sérieux. Cette foi sincère, une piété sensible, active, intime, constante, avaient armé son bon sens d'une vigueur et d'une lumière qui sont toujours restées merveilleuses aux yeux de tous ceux qui l'ont connu.

Fils d'un ouvrier, n'ayant reçu d'autre instruction que celle de l'école mutuelle, il pénétrait par le cœur encore plus que par l'esprit les questions théologiques les plus ardues. Son *Credo* lui suffisait et l'esprit de docilité à la sainte Eglise.

Ce qu'était à ses yeux la papauté, je n'ai pas besoin de le dire. On l'a entendu parler, on l'a vu agir. Je ne saurais non plus expliquer ce que ce sentiment de respect, d'amour et d'obéissance communiquait de lumière et d'inspiration à son génie naturel. Les dons les plus rares s'étaient développés merveilleusement et avaient reçu un épanouissement incomparable. Dirons-nous qu'il y avait là un mystère, et que cette culture intellectuelle et littéraire a toujours été pour nous une cause d'étonnement? Ce n'est pas l'école mutuelle de Bercy qui avait aiguisé ce goût littéraire exquis. Où avait-il dérobé le secret de cette langue d'un aloi si pur et si délicat, franche, alerte, ferme, vivante et radieuse? On en voit le progrès et la floraison au travers de ses polémiques. Avec le goût, il avait une érudition littéraire dont les labeurs du journalisme n'avaient rien émoussé. Il aimait la bonne langue française; un tour heureux, archaïque ravissait et amusait son esprit. Les délicatesses de la langue sont toujours restées une fête pour son esprit; et dans les plus cruelles angoisses des luttes il s'y est toujours reposé.

Nous parlons de l'ami qui n'est plus et qui repose en ce moment sur son lit funèbre, le chapelet entre les doigts et la croix sur la poitrine; nous en parlons au hasard de nos souvenirs et dans le ressentiment de notre douleur, sans ordre et sans avoir le dessein d'en faire revivre le portrait aux yeux de nos lecteurs. Le portrait

de M. Louis Veuillot est dans ses écrits. C'est là qu'on le voit vivre, combattre, sourire, aimer. C'est là qu'on trouvera tout son esprit et qu'on sentira les battements de son cœur. Comme il aimait l'Eglise par-dessus tout, il aimait aussi les serviteurs de l'Eglise, tous les serviteurs de l'Eglise; et il a gardé de longues fidélités à ceux qui avaient une fois combattu auprès de lui, et que les égarements des luttes et les dissensions intestines avaient parfois armés contre leur ancien compagnon de bataille.

Ses tendresses restaient inépuisables pour tous les ouvriers du bon Dieu; les plus obscurs, les plus dénués étaient ses frères et ses bien-aimés. Il allait les embrasser sous le froc et dans la cellule du capucin, comme sous la soutane et dans le presbytère délabré du pauvre curé de campagne. Cet écrivain, qui restera un maître de la langue française, était avant tout un chrétien; et comme enfant de l'Eglise, il était reconnaissant et dévoué à tous ceux qui travaillaient et souffraient pour le salut des âmes. Nous avons nommé les capucins: il faudrait nommer toutes les autres congrégations; il n'est pas une seule qu'il n'ait aimée, admirée, protégée et servie au besoin. Toutes les fois qu'il a parlé de ces dévouements à l'Eglise, c'est avec un bonheur et une grâce d'expressions où se révèlent les affections et l'admiration de son âme. On a souvent parlé des vivacités de sa polémique. Quel beau recueil on ferait de ses tendresses! Nul n'a mieux décrit le dévouement, la pureté, l'humilité de toutes les grâces du sacrifice. Comme il faisait goûter ces communions intimes de Dieu avec sa créature, les suavités de la douleur et de la résignation chrétienne, toutes les joies de l'immolation! Il avait l'intelligence de ces merveilles, et il savait en communiquer l'admiration et le goût.

Nous parlons de l'écrivain. Nous nous taisons de l'homme, de l'époux, du père, du frère, de l'ami. Nous laissons chacun à sa douleur, à ses souvenirs, à ses espérances. Nous nous bornerons à un dernier mot pour aujourd'hui.

Quand M. Louis Veuillot revint de Rome à Paris, en 1839, avant d'avoir rencontré l'*Univers* il s'était engagé parmi les membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul. C'est là qu'il connut le P. Olivaint, dont il a décrit l'enthousiasme du zèle et le goût du martyre; le P. Hernschem, novice de Saint-Dominique, dont il a dépeint avec un charme extrême le lit d'agonie et de mort; combien d'autres encore! le saint et affable M. Leprevot, qui n'a pas été le fondateur mais le disséminateur des conférences.

Aujourd'hui dimanche du Bon-Pasteur, fête de la translation

des reliques de saint Vincent de Paul, c'est aussi la fête des confrères de saint Vincent de Paul ; nous recommandons à leurs prières l'âme ardente et généreuse qui a fait la charité dans leurs rangs et qui a appris au milieu d'eux à servir les pauvres et à travailler pour Jésus-Christ.

LÉON AUBINEAU.

*
* *

Le même jour M. Auguste Roussel recontait, dans l'*Univers*, les derniers moments de Louis Veuillot :

.....

A travers les sanglots et les larmes, pendant que se précipitait la respiration haletante du malade, toute cette assistance récitait successivement les prières des agonisants, le chapelet, les invocation à Jésus, Marie, Joseph, à saint Louis, patron du rédacteur en chef de l'*Univers*, à saint Benoît et aux anges gardiens. Le malade ne parlait plus et ses paupières restaient closes ; mais, lorsqu'on approchait le crucifix en lui suggérant de l'embrasser, le mouvement de ses lèvres indiquait clairement qu'il s'associait à cette pieuse pensée. C'est ce qui apparut en particulier, lorsque le R. P. Tailhan, son confesseur depuis la mort du R. P. Milleriot, étant survenu, lui dit : « Allons, mon bon Louis, je vous apporte mon crucifix de Jésuite, embrassez-le et demandez-lui force, courage, résignation et paix. »

De huit heures du matin à midi, la respiration très rapide se maintint assez régulière ; mais à partir de ce moment, elle devint entrecoupée, avec des arrêts douloureux qui arrachaient parfois au malade comme des soupirs d'angoisse. Vers deux heures, soulevant à demi ses yeux, par un violent effort, sur sa sœur et son frère qui lui pressaient les mains, il fit paraître à plusieurs reprises un vif mouvement des lèvres ; mais les mots ne purent arriver distincts aux oreilles de ceux qui se penchaient vers lui. Après ce suprême effort, la vie s'en allait. Quelques minutes encore, et elle s'exhalait dans un dernier soupir.

Et maintenant, cette grande voix est éteinte. Sur l'oreiller où elle repose, cette tête puissante, si merveilleusement douée par Dieu, apparait, toute en relief, avec cette majesté que donne la mort lorsqu'elle touche un front qui a voulu rester marqué de l'onction du baptême, mais aussi avec ce rayonnement paisible de la sérénité, qui est comme la dernière empreinte de l'âme juste, au sortir du corps qu'elle retrouvera plus tard pour une gloire immortelle. A le contempler ainsi, ferme et doux dans la mort,

ne dirait-on pas qu'il voyait dans l'avenir lorsque, traçant lui-même à l'avance une épitaphe pour son cercueil, il écrivait :

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil.
Sous mes pieds mettez ce volume,
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix,
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : *J'ai cru, je vois.*

Dites entre vous : " Il sommeille ;
" Son dur labeur est achevé."
Ou plutôt dites : " Il s'éveille ;
" Il voit ce qu'il a tant rêvé."
.....

J'espère en Jésus. Sur la terre,
Je n'ai pas rougi de sa foi.
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

Il est là, ce crucifix, entre ses mains qui le détiennent comme un gage d'immortelle espérance ! Elle est là aussi cette plume, brisée jadis pour un temps par l'injustice d'un pouvoir dont elle inquiétait les desseins pervers, brisée définitivement aujourd'hui par Celui qui, l'ayant mise aux mains de ce fier soldat, ne la reprend que pour inscrire lui-même ses œuvres au Livre de vie. Nous tous qu'il forma au combat et qu'il appela ses frères, ses enfants, ses amis, nous promettons de garder pieusement ce double héritage ; à son exemple, et selon nos forces, pour rester dignes de ses leçons, nous continuerons de guerroyer avec la plume pour défendre les conquêtes du crucifix.

AUGUSTE ROUSSEL.

*
* *

M. de Pène écrit dans un article éloquent et ému que publie le *Gaulois :*

La dernière fois que j'ai eu l'honneur de serrer la main de M. Louis Veuillot, c'était à la prise de voile de la plus jeune de ses filles.

Quelques jours plus tôt, il en avait marié une autre à un brave officier, réalisant ainsi l'alliance de l'esprit chrétien et de l'esprit militaire, idéal qu'il a toujours caressé depuis son intimité de jeunesse avec le maréchal Bugeaud, et qui lui inspira de si belles pages sur Bugeaud lui-même et sur Saint-Arnaud. Il était déjà malade et rentra d'un pas lourd dans sa maison, vide d'enfants désormais, mais non point solitaire, car elle était peuplée d'un cruxifix qui faisait pendant au portrait de sa sainte femme et du dévouement infatigable d'une sœur qui, j'en suis sûr, remercie Dieu de l'avoir fait survivre à son frère bien-aimé. Celui qui reste n'est-il pas des deux la vraie victime ?

Et ailleurs :

Ecrivain, M. Veuillot a su faire résonner toutes les notes que peut donner la plume.

Le journaliste seul est populaire en lui, mais le romancier et même le poête sont dignes de la plus haute considération.

...Ce qui est au-dessus de toute discussion, c'est le haut mérite du soldat, la rare valeur de l'artiste, la sincérité de sa foi, la bonté profonde de l'homme et le patriotisme du citoyen. Ce dernier côté de son âme apparut plus particulièrement à l'époque de la guerre de Crimée et, quinze ans plus tard, dans son admirable série d'articles inspirés par le siège de Paris. Ce sont autant de pages d'histoire...

... Il a lui-même un jour très bien défini les conditions du talent chez le journaliste, et il joignit constamment l'exemple au précepte : « Le talent du journaliste, c'est la promptitude, le trait, et, avant tout, la clarté... La plume du journaliste a tous les privilèges d'une conversation hardie ; il doit en user. Mais point d'apparat, et qu'il craigne surtout de chercher l'éloquence. Tout au plus peut-il l'étreindre un instant quand il la rencontre... » Le contraire du journaliste, c'est le rhéteur, c'est Louis Veuillot.

*
* *

« L'Eglise catholique et la littérature française ont fait dans la journée d'hier une perte irréparable,» dit M. Cornély dans le *Clairon*. Après un nerveux résumé de la vie militante du rédacteur en chef de l'*Univers*, M. Cornély ajoute :

Louis Veuillot était, au moment où reparut son journal, le chef du parti catholique militant en France. L'*Univers* en était le Mo-

niteur officiel, et nul ne songeait à protester contre la prépondérance morale acquise à force de luttes par le vieil athlète.

M. Ferry entrait en scène, la guerre allait commencer contre l'Eglise, contre la religion, contre les catholiques : la République allait s'attaquer à la fois aux moines et aux enfants.

C'est à ce moment que la maladie implacable vint condamner au repos celui dont l'Eglise de France, menacée, réclamait plus que jamais le secours.

Certes, s'il avait pu être consolé de son inaction et de cette étreinte du mal qui le faisait se survivre à lui-même, il aurait trouvé, dans le spectacle du courage et du talent que ses anciens collaborateurs déployaient dans sa maison, sous les ordres de son frère, des consolations bien puissantes.

Mais Veuillot aimait donner de sa personne. Ce n'était pas un général immobile sur la colline et poussant des escadrons devant lui, c'était le chef bouillant chargeant en tête et à fond.

Aussi a-t-il dû déposer avec désespoir sa plume, et quitter avec regret cette vie où il lui restait encore tant de batailles à livrer.

Et comme conclusion, aprés avoir fait justice des reproches adressés au ton de la polémique :

Je serais bien étonné si tous, partisans ou adversaires, ne rendaient pas à ce mort l'hommage dû à un écrivain de premier ordre au premier publiciste de ce siècle, à un homme enfin qui a été une des grandes forces intellectuelles et morales de son temps, et qui a travaillé sans repos pendant un demi-siècle à la diffusion de la vérité.

Louis Veuillot a illustré les lettres françaises et, dans un ordre d'idées plus modestes, il a honoré la profession de journaliste.

Aussi est-ce avec attendrissement et vénération que nous saluons son cercueil, sur lequel, selon sa volonté expresse, on ne déposera que sa plume.

*
* *

Le *Courrier de Bruxelles*, écrit ce qui suit :

Un écrivain, un polémiste qui a pris une grande part aux luttes de notre temps, M. Louis Veuillot vient de s'endormir dans le Seigneur. « Il est mort aujourd'hui à deux heures dans une grande paix », nous télégraphie notre correspondant de Paris.

Il y a déjà plusieurs années que l'âge et la maladie avaient en-

levé ce vaillant athlète à ses travaux. Jusqu'à extinction de forces il était resté sur la brèche ; l'*Univers*, qui était son œuvre de prédilection, l'*Univers* qui lui survit pour continuer son apostolat, a eu les derniers éclairs de son admirable talent.

On eût souhaité peut-être à ce lutteur infatigable de mourir au champ d'honneur, tenant en main son arme de combat. La Providence en a décidé autrement : elle a ménagé à ce fidèle serviteur un repos qu'il ne se serait pas accordé à lui-même ; elle l'a en quelque sorte séparé de la conversation des vivants ; mais elle a laissé au chrétien les consolations de la prière et lui a permis d'ajouter aux mérites de sa vie militante ceux du sacrifice de soi-même accepté avec patience et résignation.

Nous donnons plus loin une notice abrégée de la carrière si bien remplie de l'illustre et cher défunt. Le temps nous manque pour lui consacrer une appréciation plus étendue : qu'il nous suffise de déposer sur sa tombe, avec le tribut de nos prières, l'expression des sympathies que nous lui avions vouées et que partagaient avec nous tous ceux qui savent combien il a aimé l'Eglise, quels rudes coups il portait aux ennemis de l'Eglise, et comme il prisait haut l'honneur de la servir et de ne servir qu'elle.

*
* *

Voici l'article du *Bien public* de Gand consacré à M. Louis Veuillot :

Nos lecteurs ont appris samedi soir, par un télégramme qui nous est parvenu au moment de mettre sous presse, la mort de M. Louis Veuillot, l'illustre rédacteur en chef de l'*Univers*.

Le temps nous a manqué pour accompagner cette funèbre nouvelle de quelques réflexions. Elles eussent été l'écho de notre douleur et un appel aux prières des catholiques pour l'âme du vaillant champion de l'Eglise, que Dieu vient d'appeler au repos éternel et à la récompense de ses longs combats.

M. Louis Veuillot était de cette race d'hommes qui ne peuvent être ni médiocrement aimés, ni médiocrement haïs. La raison en est simple : c'était un incomparable talent, un fort caractère, un grand cœur. Nous sommes de ceux qui l'aimaient, et nous devons à notre affection et à notre admiration de lui payer un suprême hommage.

Impuissants à le louer comme il mériterait de l'être, nous voulons du moins marquer ici le trait saillant et la beauté maîtresse de sa carrière. Depuis le jour où la grâce de Dieu le retira

des sentiers de l'erreur, Louis Veuillot n'eut plus qu'un souci : correspondre à sa vocation et servir la vérité. Sa vie tout entière a été la réalisation fidèle et admirable de cette pensée de sa conversion. Il aimait Jésus-Christ et l'Eglise de Jésus-Christ par-dessus tout et comme il savait aimer. D'autres ont pu se montrer ou, pour mieux dire, se croire plus habiles que lui, il n'en est pas qu'on ait trouvés tout à la fois plus ardents, plus dévoués, plus prêts au combat, au sacrifice, à l'obéissance. On lui a reproché son scepticisme politique. Ce scepticisme consistait tout simplement à affirmer et à pratiquer sa foi. Au-dessus de toutes combinaisons de la sagesse humaine, au-dessus de toutes les restaurations possibles ou même désirables, il poursuivait le rétablissement et l'accroissement du règne social de notre Seigneur Jésus-Christ. Lorsqu'il voyait les puissances de ce monde tendre à ce but, il ne leur marchandait ni les encouragements ni les éloges; lorsqu'il les trouvait hostiles, sa plume éloquente et hardie s'armait de traits vengeurs, et rien n'égalait l'intrépidité de sa foi.

Ses adversaires ont pu parfois contester la justesse de ses vues ; il eût été inique et odieux de contester la droiture et la sincérité de son cœur. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'histoire contemporaine l'a bien vengé de certaines critiques. Après tant de désillusions, d'effondrements, d'avortements, de catastrophes et de ruines, n'est-ce pas le cas de redire avec lui : " Si Jésus-Christ " n'était pas dans ce monde, vivant, immuable, éternel, toujours " là pour être aimé de nous et pour nous aimer, toujours là pour " être servi et pour nous servir ; si nous ne savions pas qu'il sera " dans l'avenir, si nous ne le trouvions pas dans le passé, il n'y " aurait pas de vie humaine. Par Jésus-Christ, l'homme remplit " tout l'espace du temps ; il est dans le passé, dans le présent, dans " l'avenir, il est immortel, *il est*, (1). "

Quant à lui-même, Louis Veuillot ne demandait rien qu'à être, selon l'expression de son patron, saint Louis, « le bon sergent de Jésus-Christ. » Ce polémiste dont la plume était une puissance, ce penseur qui a remué tant d'idées, est demeuré toute sa vie un modeste bourgeois de la rue du Bac. Il n'a jamais cherché ni obtenu d'autre récompense de ses travaux que les bénédictions de l'Eglise et la satisfaction du devoir accompli. D'autres arrivaient à la fortune, au pouvoir, aux honneurs, pendant qu'il reprenait

---

(1) *Çà et là*, tome II, chapitre final.

humblement chaque matin sa besogne toujours renouvelée. Cet écrivain de tant de chefs-d'œuvre, ce prosateur incomparable, l'homme qui a peut-être le mieux connu et le mieux manié la langue française, n'était pas même de l'Académie Point de titres, point de décorations ! Il entre dans la postérité comme il a passé dans la vie, s'appelant Louis Veuillot tout court. Ce nom seul sera gravé sur sa tombe ; mais ce nom est grand, il est béni dans l'univers entier, béni du Pape, des évêques et des prêtres, des religieux et des religieuses, béni par le missionnaire sur la plage la plus lointaine, béni de la sœur de charité dans l'hôpital et des Petites-Sœurs des Pauvres au chevet de leurs vieillards; ce nom enfin est béni de tous les chrétiens qui gardent le souvenir de l'Eglise défendue et de la vérité vengée : il suffira de le dire pour éveiller dans les cœurs la gratitude et la prière !...

Ceux-là seuls peuvent apprécier tout ce que la cause catholique perd en Louis Veuillot, qui savent, comme nous, combien ce rude joûteur était redoutable aux mécréants modernes. Nul ne savait mieux que lui éventer leurs pièges et démonter leurs sophismes. Cette arme redoutable de l'ironie, que les libre-penseurs emploient si souvent contre les vérités les plus augustes, il la retournait victorieusement contre eux. De quelle main vigoureuse il les attachait au pilori de leurs ignorances, de leur hypocrisie, de leurs vices ! Combien de noms qui visaient prétentieusement à la gloire et qu'il a condamnés au ridicule à perpétuité !... Aussi l'impiété comtemporaine poursuivit-elle Louis Veuillot d'une haine où se trahissent tous les ressentiments de l'humiliation subie, de la défaite essuyée. On essaya de le faire passer pour une espèce de condottière de plume, violent, injuste, passionné, pour un détrousseur de réputations, un fanatique ennemi du progrès, un spadassin qui jouait du bâton devant l'arche, etc. Nous ne garantirions même pas que quelques catholiques ne se soient laissé prendre à ces odieuses caricatures ; mais à coup sûr ceux-là ne connaissaient pas Louis Veuillot. Soldat à ses heures et faisant bonne guerre à l'ennemi, il était en même temps le cœur le plus tendre, le plus sensible et le plus généreux. Si l'on nous demandait quel est, après tout, le caractère saillant de cette grande et originale physionomie, nous dirions que c'est l'amour. Oui, l'amour de Jésus-Christ, l'amour de l'Eglise, l'amour du Pape, l'amour des âmes !... Ses luttes acharnées contre l'erreur et contre l'impiété n'étaient après tout que l'expression efficace et légitime de sa piété et de sa foi. Que de pages charmantes et douces, imprégnées de poésie, baignées de larmes, où se révèle ce Louis Veuillot, bon, généreux, attendri, que tant de contem-

porains ne soupçonnent même pas !... Il n'est pas moins grand alors que dans ses rencontres avec les mameloucks de la libre-pensée. C'est le lion au repos ; c'est l'homme de guerre, après une laborieuse campagne, entouré des tendresses du foyer domestique et tenant ses petits enfants sur ses genoux !...

Il est entré maintenant dans le repos éternel, le fidèle combattant de l'Eglise, béni par le Pape et assisté, dans ses dernières angoisses, d'un prêtre de cette compagnie de Jésus qu'il avait tant de fois défendue contre les mensonges et les calomnies de l'impiété. Depuis trois ans, sa santé ébranlée lui avait interdit tout travail, et ce grand chrétien avait fait de cette retraite forcée une sereine préparation à la mort. Douce mort et digne d'envie, car elle semble illuminée déjà de clartés célestes et de l'éternel bonheur !... Elle a donné à Louis Veuillot les allégresses de la victoire qu'il n'a guère connues ici-bas, au milieu des épreuves de l'Eglise militante. Il voit maintenant dans la joie de son Seigneur le règne et le triomphe sans fin de tout ce qu'il a aimé et servi sur la terre...

Le nom de Louis Veuillot, comme celui de son illustre ami Donoso Cortès, comme celui de Joseph de Maistre, grandira dans l'admiration de la postérité. Les préventions s'éteindront, le jour se fera mieux, non pas sur son talent qui, de l'aveu de tous, est incontestable et supérieur, mais sur la rectitude de son intelligence et de sa foi. Pour les journalistes catholiques, il demeurera toujours un maître, un modèle et un auxiliaire immortel. On l'a appelé « le Tertullien laïque du dix-neuvième siècle. » Soit ! Mais il s'agit d'un Tertullien fidèle, mort le crucifix sur les lèvres et l'eucharistie dans le cœur, les yeux tournés, comme toujours, vers Rome et vers la lumière qui ne peut tromper !...

*
* *

La *Gazette de Liége* consacrce à M. Louis Veuillot un article sympathique et ému :

La mort de Louis Veuillot vient de briser l'épée la mieux trempée que le journalisme ait mise au service de l'Eglise, et l'un des cœurs les plus généreux qui se soient consacrés tout entiers à sa cause.

Il n'y aura qu'un sentiment, parmi tous ceux qui sont restés fidèles à la foi catholique, pour regretter la perte qu'elle fait dans ce grand lutteur ; et parmi tous ceux qui se piquent, quels que

soient leurs principes ou leurs erreurs, de garder le culte du beau langage, d'honorer encore l'intelligence, la générosité, la fidélité au drapeau, l'immolation d'une vie entière aux convictions de la conscience, il n'y aura qu'une voix aussi pour rendre un suprême hommage à ce talent unique et à ce dévouement constant.

Qui de nous pourrait oublier l'émotion de reconnaissance avec laquelle nous lisions autrefois ces pages étincelantes et vengeresses où la vérité était défendue chaque jour dans une langue admirable d'entrain et de netteté, avec un si rare esprit et un bon sens si rare ? Qui de nous pourrait oublier les lumières, les soulagements, le réconfort, l'enthousiasme du bien que Louis Veuillot nous donnait alors et qu'il nous donne encore quand nous relisons les volumes de lui qui resteront ?

Il n'est point de journal vraiment catholique dont il n'ait été, pendant trente ans au moins, par la reproduction de ses articles, le collaborateur le plus vaillant et le plus goûté.

Qu'il soit donc permis à la *Gazette de Liége* d'exprimer ici une fois encore, en son nom et au nom de ces lecteurs, sa reconnaissance profonde au grand polémiste pour le concours puissant, l'énergique appui, les exemples de courage et d'abnégation qu'il n'a cessé de donner ainsi à la presse croyante, à tous les chrétiens de son siècle.

* *
*

On lit dans le *Monde* sous la signature de M. Coquille :

Les feuilles de la révolution cherchent à travestir la pensée et l'action de Louis Veuillot ; elles le transforment en une sorte de dictateur spirituel qui se serait imposé au Pape, aux évêques, à l'Eglise. Ce conte ridicule atteste simplement l'ignorance ou la mauvaise foi de nos adversaires. La vérité est que Louis Veuillot n'a été puissant parmi les catholiques que parce qu'il était dans la vérité. Il est peut-être bon de signaler l'inadvertance de certains catholiques, qui ont prétendu que le journalisme catholique avait jeté la division dans le clergé. Le contraire est manifeste. L'*Univers* a combattu pour l'unité. N'est-il pas évident que l'unité réside dans l'union avec le souverain Pontife ? Et par la proclamation du dogme de l'infaillibilité, cette unité ne recevait-elle pas une sanction suprême ? Nos ennemis affectent de croire que ce dogme aussi ancien que l'Eglise, est une négation du progrès. Il semble cependant que le monde chrétien n'est pas resté stationnaire depuis dix-huit siècles. Les libre-penseurs

reprochent à l'Eglise d'être infaillible ; ils lui pardonneraient si elle se croyait faillible. L'erreur serait donc une condition du progrès ? Qui ne voit que le système de la faillibilité nous ramène sans cesse en arrière, pour recommencer notre œuvre et la perfectionner sans cesse ; ce qui implique l'idée qu'elle n'est jamais parfaite et qu'elle est toujours mauvaise? L'infaillibilité nous permet d'aller toujours en avant, puisqu'elle laisse hors du doute les vérités reconnues. Prétendre qu'il n'y a pas de vérités certaines, n'est-ce pas condamner l'homme à piétiner éternellement sur place, comme les anciens sceptiques ? C'est surtout en religion et en morale qu'il est nécessaire qu'il y ait des vérités certaines, et une autorité certaine surtout pour les promulguer. L'unité de l'esprit humain est à ce prix, aussi bien que l'unité catholique. Veuillot, dans notre temps, y a travaillé plus que personne, en serviteur fidèle, non en maître.

Lamennais a péri en voulant reconcilier d'autorité l'Eglise et la société civile. Mais l'Eglise ne l'avait pas choisi pour arbitre, et il était sans mission pour parler au nom de l'Eglise. L'*Univers*, qui succédait à l'*Avenir* dans la défense des droits et des libertés de l'Eglise, prit la route opposée ; il voulut défendre l'Eglise en lui obéissant en tout et en ne la défendant que dans la mesure où elle voulait être défendue. C'est à cette cause que se dévoua Louis Veuillot, et c'est ainsi qu'il contribua avec une incomparable puissance à la grande union ctholique de notre époqpe.

Nous concevons que les sectes ennemies aient intérêt à le représenter comme un agent de discorde, précisément parce qu'il travaillait pour l'union. L'Eglise s'est affermie depuis le concile du Vatican ; la vaste persécution qu'elle subit atteste sa résignation, son énergie interne, son inébranlable hiérarchie. Le journalisme catholique, dans le milieu où s'exerçait son influence, a travaillé pour la vérité ; il a été un agent persévérant d'ordre et d'union. Phénomène bien étrange et qui devait lui attirer la haine de tout le journalisme en général. Ce n'est pas, en effet, dans ce but que la presse quotidienne a été inventée. Son origine en France est la révolution, et elle garde de son origine l'esprit de haine contre tout esprit d'autorité. Louis Veuillot a fait du journal une arme de combat, et il l'a mise au service de l'Eglise.

Nous assistons à un singulier spectacle ; aujourd'hui comme autrefois, une foule de libre-penseurs nous crient que Louis Veuillot a fait beaucoup de mal à l'Eglise, et ils ont l'air de le déplorer sincèrement Il est vrai que ces mêmes libre-penseurs reprochent aussi à Pie IX d'avoir détruit la constitution de l'Eglise catholique. Qui aurait cru que l'Eglise pût inspirer tant

d'intérêt à ses ennemis ? Mais l'Eglise, pour se gouverner, ne prend pas conseil des libre-penseurs ; et les catholiques, pour placer leurs sympathies ou leurs affections, n'attendent pas leur mot d'ordre. Si Louis Veuillot avait aidé aux divisions entre catholiques, il eût été choyé des libre-penseurs. Cette tactique n'eut d'autre résultat que d'indiquer plus clairement où étaient les vrais amis de l'Eglise. C'est aux libre-penseurs que Louis Veuillot en voulait. Le gros public, le public des journaux, entrait par les polémiques de Veuillot dans la connaissance des faits allégués contre l'Eglise et dans la réfutation qui les suivait. Il appenait à rire des libre-penseurs, de leur ignorance, de leurs contradictions. Il les voyait tout penauds, tout ahuris, sous les traits acérés de l'attaque ou de la réplique. Voilà ce qui mettait sens dessus dessous les libre-penseurs et les animait contre Veuillot d'une rage inexprimable. Faut-il s'étonner que le journaliste catholique n'ait pas ménagé de tels adversaires ? D'ailleurs le journal est une arme de guerre et non de paix.

Le journalisme sans doute est nouveau et il s'agit de savoir si les fidèles ont le droit de défendre l'Eglise. A côté de la religion les intérêts qui avoisinent les dogmes et la morale s'agitent. Les droits de propriété et de liberté touchent les fidèles pour l'accomplissement même de leurs devoirs religieux. Le journalisme catholique se présente donc comme une nécessité du temps. Les laïques ont à se défendre et ils ne peuvent se défendre sans défendre l'Eglise. C'est à cette défense que Louis Veuillot se dévoua ; il la transforma en offensive hardie. Il créa véritablement le journal catholique.

L'action de Louis Veuillot fut immense. Il donnait la parole aux laïques dans les luttes de la presse. Non, assurément, qu'il eût cru que les luttes de la presse pussent aboutir à une victoire pour la vérité ; mais enfin l'honneur exige qu'on se défende, et il y a aussi un grand intérêt à se défendre sur ce terrain. Le Pape Pie IX n'a-t-il pas toujours encouragé l'*Univers* ? Certes, il n'avait qu'à dire un mot, à faire un signe pour briser la plume de Veuillot. Loin de là : à une époque où les souverains abandonnaient la défense de l'Eglise, Pie IX pensa que l'Eglise devait, elle aussi, faire appel à l'opinion publique. Il soutint de ses conseils les champions laïques sur ce terrain brûlant de la politique. C'était une nouveauté, mais la Révolution française est aussi une terrible nouveauté.

Louis Veuillot a été l'homme des catholiques dans la presse politique, il a rétablit une sorte d'équilibre entre les catholiques français et leurs ennemis. Si bien des maux n'ont pas été empê-

chés, qui peut dire que beaucoup d'autres n'ont pas été prévenus ou atténués ? Certes, ces guerres de plume ne sont pas sans meurtrissures. Il y a des morts et des blessés. C'est la condition de toute guerre. Il est ridicule d'en rendre Louis Veuillot responsable. Il a été un combattant héroïque. Homère raconte que l'aigrette du casque d'Achille entrevue de loin imprimait un mouvement involontaire de recul aux bataillons troyens. Un article de Veuillot produisait le même effet sur les bataillons des libre-penseurs.

COQUILLE.

*
* *

On lit dans le *Petit Caporal*, journal bonapartiste :

Il faut constater que Veuillot, qui a eu tant d'ennemis pendant sa vie, a trouvé, après sa mort, des écrivains qui n'ont pu se défendre de lui rendre justice. Des gens qu'il avait rudement fouaillés et qui portent encore la marque de ses coups, lui consacrent des articles justement élogieux. Les piétineurs de cadavres par exemple, les radicaux eux-mêmes, s'inclinent avec des égards forcés devant cette tombe qui va ensevelir leur redoutable ennemi. Il n'y a qu'un cri pour reconnaître que ce penseur et cet écrivain tenait dans la presse une place qui parait devoir rester libre.

Une seule note détonne dans le concert. Elle est donnée par le *Figaro* et les deux ou trois journaux royalistes qui ont eu maille à partir avec ce polémiste sans égal. La rancune de ces écloppés est bien tenace et bien puérile.

Louis Veuillot n'était pas des nôtres, encore qu'il ait applaudi au coup d'Etat. Il n'était d'ailleurs d'aucun parti, quoiqu'il ait souvent fai profession de foi de royaliste. Louis Veuillot était lui, ce qui était beaucoup. Il n'avait jamais su s'accommoder d'un frein quand il en trouva un à sa taille. Ne voulant s'asservir ni à une thèse politique ni à un homme, il prit Dieu pour maître et lui resta fidèle.

.....

S'il a pu se tromper sur la politique, Veuillot ne s'est jamais égaré sur la sottise de ses contemporains. Avec une sûreté et une vigueur de main sans pareilles, il a combattu tous les ridicules. Ses coups de fouet ont laissé des marques sanglantes sur la peau de ses victimes. Pitres de théâtres, pitres de la littérature, pitres de tribune, il a dit son fait à chacun. Et il était seul contre tous,

et seul, il a réussi à se créer des adhérents dont les phalanges n'ont fait que grossir depuis trente ans.

L'*Univers* où Veuillot livrait chaque jour son combat quotidien est une puissance !

Bien entendu, nous n'avons pas, ici, l'intention de donner un portrait achevé d'un homme qui, dans sa longue carrière, a tenu si grande place dans la presse. C'est à une esquisse que nous devons borner cette étude. Veuillot était l'honneur de la presse et le rempart de l'Eglise, malgré ses controverses avec les laïques et les prêtres. On ne saurait le mieux juger qu'en répétant avec l'un de ses ennemis : « Quelque haine qu'on lui porte, il faut reconnaître que Louis Veuillot a toujours eu pour lui la grammaire et le Pape. »

*
* *

M. Léonce de la Rallaye écrit dans le *Journal des Villes et Campagnes* :

Un grand chrétien vient de mourir. Samedi dernier, M. Louis Veuillot a rendu son âme à Dieu. C'est un grand deuil pour sa famille, pour ses nombreux amis, pour la presse catholique et conservatrice, pour l'Eglise ; mais ce deuil est accompagné d'immortelles espérances et, si nous osons dire, de quelque gloire.

Tout le monde connaissait cet athlète infatigable, cet esprit convaincu, ce caractère intrépide, quelque peu entier, cette plume maîtresse, cette ironie souveraine, ce catholique soumis. Qui n'a présentes à l'esprit ces luttes de trente ans pour la vérité, pour la justice, pour le bien des âmes, pour l'honneur de l'Eglise qu'il aima par dessus tout, luttes dans lesquelles il affronta sans pâlir les plus rudes joûteurs, au nombre desquels se trouvaient, il faut bien le dire, des hommes non moins dévoués que lui à la cause du catholicisme, mais qui la servaient autrement que lui ? On peut dire de Louis Veuillot que c'était un fort batailleur devant l'Eternel. Mais Dieu permit que le silence se fît autour de sa personne et en lui-même, pendant ses dernières années, durant cette période que nos ancêtres, sagement désireux de se préparer au redoutable passage, se réservaient comme un intervalle entre la vie et la mort. Ces instants de calme inespéré que la maladie lui faisait, ont été une bénédiction visiblement octroyée d'en haut au zélé champion de l'Eglise.

M. Louis Veuillot avait des ennemis ; il devait en avoir. Quand on aime le bien pardessus tout, il faut s'attendre à rencontrer des

adversaires. On lui reprochait sa rudesse, mais l'indignation n'était-elle pas permise à la vue des lâches attentats dont il fut le témoin ? Ceux qui l'ont approché n'ignorent pas combien sous cette rude écorce il cachait de tendresse de cœur. Que de fois ils surprenaient au milieu des éclats de cette verve intarissable, souvent railleuse, des traits de simplicité charmante et de touchante bonté ! La véritable supériorité est secourable aux hommes.

Et maintenant cette bouche est fermée, cette plume, qui valait une épée, est brisée.

Que reste-t-il de tout ce bruit, de tous ces combats, de tous ces triomphes ? Il reste les services rendus sans doute, mais il reste surtout une pauvre âme qui sollicite et pour laquelle sa famille sollicite une prière, cette obole des chrétiens, le plus grand des dons, le seul don que nous puissions faire à ceux qui nous précèdent devant le juge suprême ; ce sera la meilleure consolation à donner à ce frère qui l'adorait et qui porte sans fléchir un nom justement honoré.

*
* *

On lit dans l'*Action* :

Hier, mêlé à l'affluence considérable qui rendait les derniers devoirs à Louis Veuillot, je contemplais la sympathique attitude de la foule sur le passage du funèbre cortège. Le peuple a la saine intelligence de ce qui est beau, de ce qui est grand, de ce qui est honnête. Ah ! certes, plus d'un parmi les curieux ignorait les admirables pages du penseur profond, de l'écrivain fécond, du polémiste incisif dont la dépouille mortelle passait escortée par les regrets de la France catholique et monarchique. Mais l'ouvrier savait que Louis Veuillot avait fièrement combattu, qu'il avait écrit avec courage et qu'il pensait dans la libre royauté de sa conscience. Et l'ouvrier se découvrait devant le cercueil de l'honnête homme, du chrétien convaincu : il honorait la vaillance de ce preux du journalisme, qui, à travers toutes les injures de la révolution, les défaillances des timides, les perfidies libérales, soutint, durant presque un demi siècle, la lutte commencée avec vaillance, poursuivie avec vigueur.

Le peuple a eu raison.

*
* *

On lit dans la *France nouvelle :*

Aucun discours n'a été prononcé ni dans l'Eglise ni sur sa

tombe. C'était la volonté formellement exprimée par l'illustre défunt. Il avait raison : quelle éloquence eût égalé l'admiration de ces hommages muets, mais touchants, sincères et profonds ?

Un des beaux traits de ce noble caractère, ce fut toujours le dédain des vanités. Pas de titres, pas de décorations, pas de mandats publics. Il fut Louis Veuillot, l'écrivain et le soldat catholique. Ce lui fut assez.

*
* *

Le *Parlement* consacre à Louis Veuillot, une étude littéraire dont nous extrayons ce qui suit :

Disons à l'éloge de la presse tout entière que M. Louis Veuillot a été profondément, sincèrement regretté, parce qu'il était un parfait homme de lettres. C'est le vigoureux et alerte écrivain, le rude manieur d'un magnifique outil de prose que nous voyons partir avec la tristesse qu'inspire la disparition de ce je ne sais quoi d'à jamais irréparable qui est un talent, et le talent de M. Veuillot, tout voisin de la tradition française et si savant dans sa verdeur native, est de ceux qui ne se remplacent pas aisément.

Je viens de relire plusieurs volumes de ce maître prosateur. A la réflexion, il me semble que la qualité maîtresse de son mâle langage est une perception instinctive et comme infaillible de la valeur exacte des mots. Il n'est pas de don qui semble plus commun. Il n'en est pas qui soit plus rare. Notre littérature en est arrivée à la période où la langue se décompose, à force de se faire complexe et nuancée. A être employés trop souvent, on dirait que les termes du discours s'effacent comme des médailles qui ont passé par trop de mains. Un peu de leur signification s'est fondu dans cette usure. Ceux qui étaient délicats sont insignifiants. Ceux qui étaient énergiques sont affaiblis.

Les écrivains qui ont le goût passionné du style, c'est-à-dire de l'expression intense et définitive, sentent trop bien ce déchet de beaucoup des mots qu'ils emploient, et pour réparer cette insuffisance ils ont recours aux artifices des rhétoriques de décadence. Ils inventent des néologismes afin de susciter un petit frisson de surprise qui saisisse le lecteur et avive son impression. Ils violentent les règles de la syntaxe ancienne, afin de mettre certain mots en relief, comme certains sculpteurs exagèrent la saillie de quelque muscle en dépit des lois de l'anatomie. Ils arrivent ainsi à une sorte de style ; mais c'est un style qui confine à la manière.

Ceux qui proscrivent cette façon compliquée et byzantine d'écrire ne sont pas plus dans la vérité que ceux-là qui s'en font une religion et méconnaissent la beauté du style simple et sain. C'est ce dernier qui est vraiment le style ; car il donne des exemplaires intacts des mots et des formes. Seul il manifeste la vitalité intime du langage. Il est de race, si l'on peut dire. C'est dans ce français-là qu'écrivait M. Louis Veuillot.

Cette puissance de saisir la valeur exacte des mots et de les employer avec tant de justesse qu'il ne fût pas besoin de les rajeunir par des procédés d'artifice, M. Louis Veuillot la dut à trois causes. D'abord il était enfant du peuple, et c'est directement comme Malherbe voulait qu'on le fît, à même la familiarité de la vie, qu'il apprit sa langue. Il y a une saveur rustique et ouvrière dans sa prose, et une horreur du terme argotique. Cela dérive de l'influence populaire, au large et vrai sens.

En second lieu, M. Louis Veuillot s'imposa la lecture continue de Rabelais, «d'où découlent les lettres françaises», disait Chateaubriand (1), de Bossuet et de La Bruyère. Il était impossible de mieux choisir ses modèles ; car jamais auteur plus que ces trois-là n'a possédé la plénitude du terme, ni plus directement nommé les choses par leur vrai nom. Enfin, M. Louis Veuillot se donna, déjà entré dans la vie militante, la peine d'apprendre le latin. Cela seul suffirait pour juger sa valeur d'écrivain. Il savait plutôt par divination que par raisonnement, l'étonnante différence que la connaissance ou l'ignorance du latin établit entre deux prosateurs. Que nous le voulions ou non, écrire en français, c'est toujours écrire en latin. Le sang et l'ossature de nos mots, leur tonalité, leur physionomie, tout cela dérive de Rome, et du jour où un écrivain perd de vue cette loi essentielle de notre langue, son talent d'artiste est diminué d'autant.

J'ouvre au hasard les *Odeurs de Paris*, et je rencontre cette phrase : «Ne vous y trompez pas, Romains ! Les lèvres de l'homme n'ont point de paroles qui rompent le soleil du tombeau. Vos ancêtres ne renaîtront pas, et prenez garde aux enchantements de César !» Il y a là deux mots dont l'effet d'éloquence saisit d'abord : *rompent* et *enchantement*. L'un et l'autre est pris dans son sens latin ; et le voisinage de l'étymologie est là tout

---

(1) Nous devons arrêter ici le critique du *Parlement*. Ce que M. Louis Veuillot a dit de Rabelais en plusieurs endroits de ses œuvres, montre bien qu'il n'en faisait pas sa lecture continue.

(*N. de la Rédaction de l'Univers.*)

près qui soutient la vigueur de l'expression. Quand à chaque page on a de ces simplicités de vocabulaire et de syntaxe, on est tout bonnement un grand écrivain.

Une seconde qualité de M. Louis Veuillot, c'est le mouvement, c'est un train des phrases qui vont et passent, lestement et hardiment enlevées, comme de solides chevaux, à la croupe musclée, à la queue tressée, à la tête relevée, qu'un habibe cocher précipite le long des pentes des montagnes, les tenant par quatre à la fois au bout des rênes que serre sa main robuste. J'ai vu plus d'un *coach* dévaler ainsi le long des routes du district des Lacs. Depuis ce même La Bruyère, l'un des plus ingénieux conducteurs de phrases qu'il y ait eu, est assurément l'écrivain des *Odeurs de Paris.*

PAUL BOURGET.

*
* *

On lit dans l'*Osservatore romano* de Rome :

Une dépêche de Paris nous donne la douloureuse nouvelle de la mort, arrivée samedi dernier, du Nestor des journalistes catholiques, M. Louis Veuillot, directeur de l'*Univers.*

La cause catholique perd, par cette mort, un de ses plus ardents et vaillants défenseurs ; la France un de ses plus illustres écrivains.

Louis Veuillot a employé toute sa vie à la défense des droits sacrés de la papauté ; il mit à cette défense toute l'extraordinaire vigueur de son esprit, toute la richesse de son puissant génie, toute la force de sa volonté. Ses brillantes et vigoureuses polémiques, comme ses œuvres apologétiques, sont un monument vraiment plus durable que l'airain, qu'il s'est élevé à lui-même durant sa vie, et qui, après sa mort, rendra son nom cher et vénéré à tous les catholiques du monde, à tous ceux qui ont le culte de la vérité et de la justice.

La mort de Louis Veuillot est un deuil, non-seulement pour la presse catholique de France, mais pour celle du monde catholique tout entier. Et nous prenons la plus vive part à la douleur qui afflige la rédaction de l'*Univers* par la perte de son illustre chef.

*
* *

On lit dans le *Journal de Rome :*

La presse catholique tout entière est en deuil. M. Louis Veuil-

RHODES

lot est mort samedi dernier à Paris, après une longue maladie, dont la fatale issue ne semblait pas cependant devoir être si prochaine.

Ecrivain de la grande race, il fut un journaliste de génie, le plus éclatant certainement des journalistes, nous ne disons pas catholique, mais français.

L'*Univers* fut son œuvre principale ; pendant plus de trente ans, il y a dépensé toute son ardeur, toute sa foi, et les plus riches dons de son esprit. Il comprit qu'après la chaire, la forme la plus efficace de l'apostolat chrétien, dans les temps modernes, c'est la presse. Il combattit et vainquit presque chaque jour l'hydre révolutionnaire par ses propres armes.

On n'improvise pas le récit d'une vie si largement remplie d'œuvres utiles et fécondes, ni le portrait d'un homme si illustre. Louis Veuillot appartient à l'histoire de l'Eglise et à celles des lettres françaises. Il est de ceux qui, en disparaissant, ne risquent ni l'indifférence ni l'oubli.

Qu'il nous suffise aujourd'hui de rappeler que Louis Veuillot fit de l'*Univers*, non pas seulement une œuvre personnelle, mais une institution durable. Il n'appuya pas sa fondation sur le caprice et la mode du jour, mais sur les vérités éternelles, sur les principes qui ne meurent pas. Malade depuis longtemps, obligé à la retraite, il eut la consolation de voir son œuvre continuer, sans faiblir, sous la direction d'un frère digne de lui, avec le concours d'écrivains formés à son école, les glorieux combats qu'il avait dirigés pendant tant d'années.

Soldat du Pape et de l'Eglise, il monta pendant quarante ans la faction autour du Saint-Siège, écartant impitoyablement les faux amis et repoussant avec une vigueur incomparable l'assaut des ennemis. Sa verve, puisée aux sources gauloises, s'enlevait subitement aux sublimes hauteurs des pères de l'Eglise. Il prenait l'adversaire corps à corps, le renversait le piétinait, l'annéantissait, puis soudain, d'un coup d'aile, il s'élevait au ciel dans la région de la doctrine sereine.

Rome ! tel était le centre où convergeaient ses puissantes pensées. Apôtre moderne, il avait été ébloui par la lumière céleste sur le chemin de *Rome à Lorette*. A Rome, il avait consacré le beau livre des *Parfums :* c'est à Rome encore qu'il songeait en décrivant les *Odeurs de Paris*, en flétrisant les *filles* impures de *Babylone*, ou en faisant siffler ses *Couleuvres* vengeresses.

A Rome, en sa longue maladie, on priait pour lui. Pie IX avait honoré Louis Veuillot d'une affection particulière. Pie IX, dont il avait si ardemment secondé les grands et opportuns desseins,

et qu'il avait suivi dans toutes les grandes luttes ! Léon XIII, peu de jours après sa consolante élévation au pontificat, digne héritier des luttes et du courage de Pie IX, recevant au Vatican les délégués de la presse catholique, fit envoyer par le rédacteur de l'*Univers* un témoignage de bienveillance spéciale à Louis Veuillot. Récemment encore, ce grand Pape s'entretenait du directeur de l'*Univers* avec un de ses secrétaires, lors du dernier pèlerinage français.

*
* *

Le *Moniteur de Rome*, bien qu'il ne consente pas à louer les résultats produits par l'influence de M. Louis Veuillot, et qu'il se flatte de voir disparaître son œuvre, qu'il juge éphémère, ne peut se défendre de dire :

Le journalisme européen perd en lui une de ses gloires. Pendant trente-cinq ans, le directeur de l'*Univers* a rempli le monde de ses luttes. Il a su réunir en sa personne les plus brillantes qualités du publiciste, l'ardeur primesautière, le tempérament militant, la verve inépuisable, le trait vif et à l'emporte-pièce, l'esprit étincelant, un entrain toujours jeune et l'amour de son métier.

Sans rival comme polémiste, il a prêté à la presse des accents nouveaux. Tour à tour ému et ironique, usant de la raillerie ou du dithyrambe, poète à ses heures, conteur des plus fins et des plus délicats, il a su donner à son style toutes les nuances, il a trouvé tous les accents pour exprimer ses convictions.

On retrouvait en lui la veine gauloise, la vieille traditions que les générations françaises se passent d'un siècle à l'autre et qui compte parmi ses représentants le bon-homme La Fontaine et Molière. Cette riche et forte nature n'était point ébranlée dans les mauvais jours ; il reparaissait chaque matin, plein de vigueur et d'enthousiasme. On peut dire que nul ne semblait taillé comme lui ponr les âpres combats de la presse quotidienne.

Toutes les ressources de son esprit et de son cœur, M. Louis Veuillot les a mises au services de l'Eglise. Dans la préface de ses *Libre-Penseurs* et des *Odeurs de Paris*, il a raconté lui-même, avec une élévation de langage qu'on a rarement surpassée à notre époque, comment et pourquoi il avait été amené à défendre cette grande et sainte cause ; là, comme en maint autre endroit de ses ouvrages, il a parlé des reproches qu'on lui a souvent adressés. Il s'est comparé un jour à l'un de ces *Missi dominici* que les rois

francs et les successeurs de Charlemagne envoyaient pour redresser les torts et rétablir l'ordre dans les provinces nouvellement conquises.

On peut ne point partager ses opinions sur le rôle de la presse catholique. Tous, du moins, rendront hommage à ce fils de ses œuvres, sorti des rangs les plus obscurs, et qui, par lui-même, se fit une place parmi les maîtres de la littérature française; tous conviendront qu'il a aimé l'Eglise, la vérité religieuse, et qu'il a servi la cause de Dieu avec une ardeur que rien n'a pu éteindre.

La politique n'était pour lui qne d'une importance secondaire; on sait les erreurs qu'il a commises dans ce domaine; il s'en inquiétait peu, car il avait le tempérament d'un soldat et non les qualités d'un chef de parti. Il voulait avant tout sauvegarder les intérêts de la religion.

Est-il besoin d'ajouter que la papauté perd en lui un de ses plus éloquents défenseurs ? Il a soutenu le pouvoir temporel du Pape avec une franchise qui déplut aux puissants du jour et qui amena la suppression de l'*Univers*. C'est lui qui, plus que tout autre, contribua à faire connaître et aimer en France les causes qui touchent à la papauté.

*
* *

On lit dans l'*Osservatore cattolico* de Milan :

Nous qui avions admiré en lui le littérateur et l'incomparable écrivain, qui a mis au service de la vérité, de Jésus-Christ et de son Eglise un esprit vaste et aiguisé, une plume incomparable, un courage de martyr, aujourd'hui nous déposons un pleur sur sa tombe.

Veuillot nous rappelait saint Paul, apôtre. Il en avait l'âme bouillante et l'ardente foi. Il a combattu la révolution avec une telle puissance que la France catholique écrira son nom parmi les plus grands et les plus glorieux hommes de ce siècle.

*
* *

Le *Télégraphe* républicain et libéral, publie, sur « Louis Veuillot intime » une étude où nous lisons :

L'homme de lettres a été très grand, si grand qu'on ne saurait lui comparer personne dans ce siècle, pas même le grand Paul-Louis. Tous deux, Veuillot et Courier, ont eu du procédé dans

leur génie de pamphlétaires. Mais combien plus large et mieux coulante la veine de Veuillot! Pendant que l'ennemi des jésuites filtre et distille son fiel de choix, l'ami de l'Inquisition épanche puissamment sa verve. Courier restera le Marivaux du pamphlet. Veuillot en est souvent le Bossuet, parfois le Corneille.

Encore une fois, il s'agit d'art, pas d'autre chose. Justement parce que nous sommes les ennemis jurés des théories du polémiste défunt, nous tous libéraux, fils et défenseurs de la Révolution française, — sans laquelle Louis Veuillot, fils de tonnelier, aurait cerclé des douves pendant toute sa vie, — nous ne pouvons refuser à l'artiste l'hommage de notre admiration. Il a été le premier satirique — en prose — de la littérature française au dix-neuvième siècle. Voilà son lot! Comme dit le poète :

J'en connais de plus misérable !

*
* *

On lit dans le *Triboulet :*

Toute la rédaction du *Triboulet* tient à rendre un suprême hommage à la mémoire de Louis Veuillot.

A une époque où tant d'écrivains sont moins friands de considération que de bruit, où, pourvu que leur plume leur rapporte la richesse et, à défaut de richesse, les honneurs, ils font bon marché du reste, Veuillot restera le type du journaliste qui a honoré sa profession. Jamais on ne lui a fait l'affront même d'essayer de le corrompre ; c'était l'intégrité même.

Et quel talent! Depuis Chateaubriand aucun écrivain n'a plus illustré la prose française, et Veuillot même, on peut l'affirmer, est plus complet que l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe.* On a dit de lui qu'il procédait à la fois de Bossuet et de La Bruyère. Ces deux grands génies sont en effet ses ancêtres et ses modèles ; mais la puissante originalité de Veuillot ne s'en dégage pas moins avec toute sa saveur propre. Les chefs-d'œuvre qui ont nom les *Libre-Penseurs* ou les *Odeurs de Paris* resteront d'impérissables monuments. Et nous espérons en outre qu'une main pieuse saura recueillir dans la collection de *l'Univers* maint article étincelant de verve, d'esprit, qu'on sera fort surpris de trouver tout aussi jeune qu'au moment de son apparition.

La foi catholique perd en Louis Veuillot un de ses meilleurs champions...

Les bons chrétiens ont fait à Veuillot des obsèques dignes de

lui. Les étudiants catholiques de Paris affluaient autour du cercueil ; les étudiants catholiques de province avaient envoyé d'imposantes délégations. Le clergé était également dignement représenté. Enfin ce qui aura été le plus sensible à la grande ombre de celui que nous pleurons, immédiatement derrière le corbillard on a vu défiler le cortège des Petites-Sœurs des Pauvres.

Le deuil était conduit par M. Eugène Veuillot, digne frère du défunt, et par le colonel Pierron, son gendre.

Selon la volonté expresse de Veuillot, il n'a pas été prononcé de discours sur la tombe. L'humilité chrétienne n'a pas besoin de toutes les pompes et de tout l'appareil que les libre-penseurs réclament pour leurs enfouissements. Veuillot a voulu mourir simplement comme il a vécu. Digne couronnement d'une belle vie.

*
* *

M. J.-B. Cordonnier écrit dans la *Vraie France* de Lille :

« Injurié par ses adversaires, blâmé quelquefois par ses amis, M. Louis Veuillot n'est et ne peut être contesté ni par ceux qui le haïssent le plus, ni par ceux qui l'approuvent le moins. C'est une puissance ! » M. de Pontmartin l'a bien jugé. La Providence n'envoie point souvent de ces hommes qui ne se plient pas sous le vent du siècle, qui dédaignent de dangereux suffrages, qui ne cèdent ni aux faiblesses de leur époque, ni aux leurs, et qui ne refusent pas de s'exposer à cette sorte de célébrité qu'on peut appeler une impopularité glorieuse : Nous ne cessons de veiller sur le rempart, dit-il, frappés par nos ennemis et par nos amis.

A toutes les qualités qui font le grand écrivain et le bon catholique, M. Louis Veuillot joint aussi celles qui font l'homme libre et l'homme de cœur ; comme le dit l'*Univers*, depuis le jour où il à connu la vérité, il a constamment été fidèle à l'Eglise, il a toujours voulu le salut de la France avec une bonne foi qu'une erreur passagère ne saurait faire suspecter.

La polémique fut pour lui comme une croisade où tout bon chrétien doit combattre. Il n'écrivait pas, comme beaucoup, pour flatter ses lecteurs ou en augmenter le nombre, ni pour la médiocrité superficielle, mais uniquement pour la défense de la liberté, du droit et de la religion dont il fut le puissant auxiliaire.

L'*Emancipateur*, de Cambrai, publie un article de M. Delloye, dans lequel nous lisons :

Peu d'hommes ont été aussi discutés, aussi haïs que cet homme. Peu d'hommes méritaient autant l'admiration, le respect, l'amour.

Il fut grand en tout : par la foi, par le talent, par l'abnégation. Il fut grand dans l'action et dans la lutte, dans la victoire et dans la défaite.

Sa vie eut des heures terribles, des heures de dures et pénibles angoisses lorsque, recevant par devant les coups de l'ennemi, il entendait par derrière lui, et venant des rangs de ceux-là mêmes qu'il défendait, des clameurs qui auraient pu paraître poussées par la trahison, si l'on ne savait combien la jalousie peut engendrer de mesquines sottises.

Dans le public on aperçut surtout de lui l'athlète.

Ce n'était point pourtant tout l'homme.

M. Louis Veuillot frappa fort et dur, pour cette raison qu'ayant en mains une arme trempée comme jamais arme ne fut trempée, et l'ennemi encombrant la route, il avait pour devoir de nettoyer le terrain. Mais cette besogne n'était point celle pour laquelle son grand talent était le plus fait.

Il était homme de cœur avant d'être homme de combat — ainsi souvent en est-il des grands guerriers — et ses plus belles pages, les pages où sa plume sut mettre tout le charme de son incomparable génie, sont celles qu'il écrivit lorsque, sorti des ardeurs du combat, il put laisser éclore dans la paix et le calme tout ce que son cœur aimant contenait d'enthousiasme, d'affection et de tendresse.

Là où il faut le juger, c'est dans son inimitable *Çà et là* dans *les Parfums de Rome*, et aussi, j'aimerais à dire surtout, dans son *Honnête femme*.

Que de délicatesses, que de charmes, que de finesses, que de mélodies dans ces « chants » par lesquels son âme ardente célébrait toutes les beautés que sa foi lui donnait de voir et de goûter, de de voir plus belles, de goûter plus douces et plus suaves que personne jamais ne les vit et ne les goûta.

Ces pages sont à lire et à relire toujours. Elles viennent du cœur, vont au cœur, et vont bien au cœur.

M. Sainte-Beuve disait de l'une d'elles, *la Chambre nuptiale :* « Rien de mieux n'a jamais été écrit dans notre belle langue française ». Et c'est vrai.

Comme plume, M. Louis Veuillot est fils de Sévigné. Je le lui

dis un jour à lui-même. « Plusieurs pourraient prendre cela pour un paradoxe, me répondit-il ; mais c'est exact. »

Sa phrase, si pleine de distinction, savait donner aux mots comme un sens nouveau et inattendu, qui cependant, après réflexion, se montrait bien comme le plus naturel et le plus net.

Il fut un maître, et restera le maître.

Rédacteur en chef de l'*Univers*, marchant côte à côte avec les de Riancey, les Poujoulat, les Laurentie, il fit du journalisme une carrière, j'allais dire une mission, d'honneur et de dignité. Cette arme jusque-là couverte de tant de boues et de tant de hontes, traînée dans tous les ruisseaux, déshonorée par toutes les trahisons, vilipendée par un commerce sans pudeur, achetée pour le service de toutes les ignominies, il la prit dans ses nobles mains de plébéien converti, et la consacrant à Dieu, lui chevalier de l'Eglise, il la consacra à la seule vraie gloire,—la gloire de Jésus-Christ, roi et maître du monde.

La conviction de M. Louis Veuillot était une conviction à laquelle la science et le talent ne surent jamais que donner un accroissement de soumission et d'humilité. Souvenez-vous de ces condamnations inouïes, dans lesquelles Rome dut se faire son avocat et son défenseur, levant de son autorité souveraine des interdits que les ardeurs mêmes de la lutte ne pouvaient excuser.

Ses adversaires n'allèrent-ils pas alors jusqu'à lui reprocher ses victoires? Certains trouvaient qu'il « empiétait». Oui, il empiétait, comme empiète le soldat qui, dans la mêlee, s'étant emparé de l'étendard ennemi, le dépose ensuite aux pieds de son chef, heureux de se dépouiller du trophée conquis, mais ne pouvant, quoi qu'il fasse, se dépouiller de la gloire qui de droit lui revient et lui reste.

M. Louis Veuillot est mort ainsi qu'il avait vécu, en chrétien.

Sa « vie », espérons-le, sera écrite. Son frère, ses collaborateurs, ses amis, nous la doivent.

Nous avons ses œuvres ; il nous faut ses exemples.

Ces grands morts ne sont point de ceux qui puissent mourir tout entiers en un jour.

Il lutta pour l'Eglise l'espace de quarante-cinq ans. Les échos de ce combat héroïque qui dura près d'un demi-siècle ne sauraient venir s'éteindre sur ce cercueil où présentement sa dépouille repose, attendant la résurrection suprême.

Demain son corps sera conduit à sa dernière demeure.

Nous l'y accompagnerons, lui rendant l'hommage de notre vénération et de notre reconnaissance, en notre nom, au nom de

notre journal, au nom des catholiques de notre contrée, qui, comme tous les catholiques de France, sauront se souvenir des services éminents rendus à l'Eglise par ce grand et illustre chrétien.

*
* *

Dans le *Citoyen* de Marseille, M. Horace Lours publie un article où nous lisons :

On sait par quelles colères, et par quelles haines ses lamentables victimes essayèrent de se venger des attaques de l'intrépide lutteur. C'était le moindre salaire que pût recueillir son dévouement sans bornes à la cause de Dieu et son zèle infatigable pour ses intérêts sacrés. L'erreur, à défaut d'armes courtoises, ne dédaigna point, on le sait, d'employer contre lui la calomnie.

On lui contesta le mérite de la loyauté, mérite qui n'est pas banal, il est vrai, dans le camp de l'impiété. On mit en doute la sincérité de ses convictions, on alla jusqu'à l'accuser de faire un métier. Triste métier assurément, et dans tous les cas peu propre, par le temps où nous vivons, à pousser un homme que celui de défenseur d'un drapeau si impopulaire, de champion d'une cause vouée à de si longues défaites et à un discrédit qui semblerait irrémédiable, si Dieu n'était là. Le calcul eût été bien naïf de consacrer sa vie à la défense de l'Eglise dans le but unique d'arriver par là aux misérables satisfactions que donnent le pouvoir conquis et l'ambition satisfaite.

Non, Louis Veuillot fut avant tout un homme de foi. Toute son œuvre le proclame.

Ceux que fustigea sa verve impitoyable, l'accusèrent aussi de manquer de charité chrétienne. Ah ! ce fut là le grand grief de ces bons apôtres, si modérés, si évangéliques eux-mêmes à l'égard des cléricaux. Eh bien ! non, le reproche ne portait pas. Certes, nous ne nions pas les violences du polémiste, mais combien légitimes, combien justifiées ! D'ailleurs, que l'on y regarde de près, et l'on se convaincra qu'elles s'adressent, en général, plus à l'œuvre qu'à l'ouvrier, et que les idées sont plus en cause que les personnes. Si l'invective lancée au sophisme atteint, d'aventure, le sophiste, le malheur après tout n'est pas grand. N'est-ce pas de Maistre qui a dit : « On n'a rien fait contre les doctrines tant qu'on n'attaque pas les personnes » ? Ce n'est pas nous qui nous plaindrons que les traits de Louis Veuillot soient allés à leur adresse.

Et maintenant, Dieu a appelé à lui ce vaillant, qui si longtemps

bataille contre l'hérésie. Ah ! qu'il nous manque dans les tristes jours que traverse l'Eglise et la France ! Depuis que, frappé par la maladie à laquelle il a succombé, il avait dû se retirer du combat, que de fois n'avons-nous pas entendu autour de nous exprimer le regret qu'il ne lui fût plus permis de faire justice du régime odieux qui opprime, ruine et déshonore le pays ?

Sa plume vengeresse pourrait seule flétrir comme elles méritent de l'être les impiétés qui nous affligent.

*
* *

L'*Espérance du Peuple*, de Nantes, dit, dans un article signé de M. Martin :

Nous n'avons point la prétention de porter un jugement complet sur cet homme mêlé à tant de luttes, et nous ne pouvons apprécier tous les coups qu'il porta ; mais il y a un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est l'immense talent de l'écrivain. M. Veuillot fut un maître en l'art d'écrire, il a pris parmi nos littérateurs une place à part ; il a escaladé avec un succès sans pareil des sommets inconnus aux écrivains qui avaient avant lui illustré les lettres françaises.

Le rédacteur en chef de l'*Univers* est le premier des journalistes ; ce titre de gloire lui est incontesté, et nous sommes flatté que parmi tant d'esprits vifs, alertes, brillants, hardis, éloquents, la palme appartienne à un catholique.

Un trait qui nous plaît particulièrement en lui, c'est son dédain de la popularité.

Ce dédain de la popularité est la marque d'une nature élevée et d'un caractère fort.

* *
*

Dans l'*Union du Midi*, de Toulouse, M. Maisonneuve donne une étude étendue et remarquable, qui se résume en ces termes :

Nulle vie ne fut plus remplie, malgré l'annihilation des dernières années.

Il faut tenir par quelque côté à la presse quotidienne pour apprécier dans toute son étendue et dans sa haute valeur l'œuvre du rédacteur en chef de l'*Univers*. Celui-là fut vraiment un maître. Amis et adversaires doivent le reconnaître pour tel, sous peine d'ignorer le premier mot de ce rude et difficile labeur qu'on

appelle le journalisme. Il eut de son vivant le privilège d'éveiller de violentes colères et d'ardentes sympathies, mais les sots peuvent seuls nier la puissance et la souplesse d'un esprit tel qu'il faut penser tout à la fois à Juvénal, à Rabelais et à de Maistre pour le comprendre et pour le définir.

* * *

Le *Messager de Toulouse* a consacré également à Louis Veuillot un article où nous lisons :

Louis Veuillot est, a été un des hommes les plus discutés de ce temps. Il a eu des amis fanatiques ; il a eu des ennemis implacables. C'est un mérite rare, et il n'est guère donné qu'aux esprits supérieurs de provoquer ainsi, d'une façon générale, l'enthousiasme et l'injure. Pour les uns, c'était un Père de l'Eglise ; pour d'autres, le Père Duchesne du catholicisme. Lui ne s'émouvait guère.

Louis Veuillot est, d'occasion, violent, caustique, brutal. Il n'est jamais grossier ni ordurier. S'il emprunte un terme à la langue verte, il sait si bien l'enchâsser, que le vil carbone, épuré, décrassé, brille comme un diamant.

...La haine, une haine absolue pour tous les ennemis de ses croyances, fut souvent l'inspiratrice du talent de Louis Veuillot. Mais, à certaines heures, il y avait de la tendresse dans sa colère. Ce vigoureux esprit, qui aime à se montrer impitoyable, a des accents d'immense miséricorde pous les petits, pour les souffrants, pour le peuple que l'on trompe.

Littérairement, ce fut un styliste de premier ordre, un journaliste hors ligne, un grand artiste.

Il est de ceux qui ont le mieux dompté cette grande dominatrice que nous appelons la langue française.

FIRMIN BORNIN.

* * *

La *Champagne*, de Reims, dit notamment :

Il lutta et il fut victorieux. Telle est l'épitaphe qu'on pourrait graver sur la tombe de Louis Veuillot. Il lutta toute sa vie, et toute sa vie, depuis le jour où il commença la lutte, il fut victorieux. Sa première victoire fut remportée sur lui-même, il avait alors vingt-cinq à trente ans...

Homme d'une seule pièce, il ne voulut avoir aucun défaut à sa cuirasse. Il n'eut pas de fanatisme, ce mot n'aurait pas de sens appliqué à lui ; il eut la foi, la foi entière, et il la défendit encore plus contre ceux qui la discutaient et voulaient l'accommoder aux goûts du jour, que contre ceux qui la niaient....

Nous ne sommes point de taille à parler de cet homme illustre, comme il convient de le faire, mais nous pouvons lui rendre hommage, et c'est ce que nous faisons.

BRUNET DE BOYER.

*
* *

La *Gazette de Nîmes :*

Même les adversaires les plus acharnés de M. Louis Veuillot sont obligés de reconnaître la sincérité de ses convictions, la loyauté de sa polémique, les qualités incontestables de son style ; pour nous, M. Louis Veuillot, à part certaines dissidences sur quelques points secondaires, était, de plus, un de nos chefs incontestés et le champion le plus ardent de la cause catholique. S'il y a eu, jusque dans nos rangs, des luttes plus ou moins acrimonieuses, ces souvenirs d'un temps qui n'est plus s'évanouissent auprès de cette tombe encore entr'ouverte et la presse catholique, unanime dans ses hommages et dans ses regrets, aimera à ne contempler dans ce frère d'armes qui vient d'être relevé par Dieu de sa faction, qu'un héros glorieux de cette armée chrétienne qui combat sans relâche pour Dieu, la Patrie et la Liberté !

Sa mort est un deuil pour tous les catholiques, mais le souvenir de ses œuvres ne fait aujourd'hui que se raviver davantage ; elles ne s'effaceront jamais de notre cœur, et notre reconnaissance pour ce héros sera éternelle.

Cet humble tribut de notre admiration exprime bien imparfaitement les pensées qui se pressent dans notre esprit et les sentiments qui animent notre cœur : mais nous avons tenu à mêler notre faible voix à celle de toute la presse, et, les larmes aux yeux, nous venons déposer ce faible hommage sur cette tombe où va descendre un si illustre écrivain et un si fervent catholique.

F. CHAPOT.

*
* *

L'*Ami du Peuple*, qui paraît à Fribourg (Suisse) s'est mis en deuil. Il dit :

Louis Veuillot est mort.

C'est en ces mots laconiques que les dépêches annoncent la fin du plus grand journaliste de ce siècle.

Il est mort, ce vaillant joûteur de la presse, ce soldat de l'Eglise qui a combattu pendant plus de quarante ans aux avant-postes de l'armée catholique.

Elle est brisée, cette plume incomparable qui a tracé tant de belles et saintes pages, et qui, à elle seule, valait une armée rangée en bataille.

Elle s'est éteinte, cette intelligence supérieure qui s'inspirait si lumineusement des splendeurs de la foi et qui, après avoir connu la vérité, s'éprit pour elle d'une irrésistible passion, se laissa entièrement subjuguer par elle, ne lui préféra rien.

Il ne bat plus ce cœur qui aima son Dieu et son Eglise avec une ardeur jamais défaillante.

Elle est fermée cette bouche d'or qui eut pour sa malheureuse patrie des accents si enthousiastes, si nobles, si purs.

Il était notre père, notre chef, notre modèle à nous humbles soldats de la presse.

C'est à Louis Veuillot que le journalisme catholique doit, en quelque sorte, son existence. C'est lui qui, le premier, a compris pratiquement la mission du journal dans ces temps de tourmente révolutionnaire.

Il savait que la presse, si puissante pour le mal, pouvait devenir aussi un instrument précieux entre les mains de l'Eglise, pour le bien et le salut des peuples.

Il se jeta hardiment dans la mêlée, n'ayant d'autre drapeau que son dévouement à l'Eglise, d'autre arme que sa vaillante plume. Pendant près d'un demi-siècle, il soutint l'effort de la cohue incrédule et railleuse qui se rua contre lui, stupéfaite des coups que ce rude champion lui portait.

Pour lui, il ne voulut servir d'autre cause que celle de Jésus-Christ.

...Le plus grand ennemi de Louis Veuillot, ce fut le libéralisme catholique. Les hommes *sages* et *prudents* qui, en France comme ailleurs, croyaient sauver la cause de la religion en baisant les pantoufles de la révolution, ne purent souffrir l'éloquent batailleur, cet *extrême*, ce *fouguenx* ultramontain, qui renversait les plans de la petite sagesse humaine et rompait par ses coups de plume la trame savante des défections libérales.

Sur ce terrain, Louis Veuillot eut à soutenir des luttes de géant. Il y déploya un courage, un talent qui laissa bien loin derrière lui les sonorités des rhéteurs libéraux.

On peut voir maintenant combien les évènements ont donné raison à cet aigle du journalisme catholique. D'avance, il prévit tous les maux qu'engendrerait le libéralisme. Il a pu assister au douloureux spectacle de leur réalisation. Ses dernières années se sont passées dans le deuil et le silence, en attendant l'heure du triomphe éternel.

*
* *

Le *Courrier de la Dordogne* de Périgneux :

C'est pour nous un devoir de saluer au passage la mémoire de ce grand soldat de Dieu, dont les coups terribles firent si souvent reculer l'ennemi. Aux haines implacables qu'il déchaîna, aux outrages dont on l'abreuva, on reconnaissait un robuste et on se disait tout de suite : « Celui-là est puissant qui est haï de la sorte. »

Il fut haï, c'est là sa grande victoire, de tous les pieds-plats et les envieux de la philosophie et de la littérature, et des tristes farceurs de la libre-pensée. C'est à ces derniers surtout que Veuillot fit une guerre sans merci ; son ironie vengeresse vous les marquait au front comme un fer rouge, il les prenait à belles dents et, déchirant tous voiles, il nous montrait quels grotesques ou quels infâmes cachaient ces oripeaux de la philosophie et de la libre-pensée.

La mort de Louis Veuillot sera pour les catholiques un deuil national, surtout en ce moment où l'Eglise, plus attaquée que jamais, aurait eu plus que jamais besoin du bras de ce vaillant.

CHARLES BUSSIÈRES.

*
* *

Le *Novoie Vremia* (*Nouveau Temps*) de Moscou, en annonçant mercredi la mort de Louis Veuillot, a donné une biographie qui se termine ainsi :

Son influence comme chef de la presse ultramontaine s'est étendue à toute la France, à l'Allemagne et à l'Italie.

*

Le lendemain, le *Novoie Vremia*, résumant les appréciations des journaux de Paris, publiait un article étendu dont voici les principaux passages :

De l'aveu unanime de la presse parisienne, le talent d'écrivain de Louis Veuillot est de ceux qui donnent de l'éclat à la littérature d'un peuple. Causeur rare, spirituel et affable ; irréprochable comme homme privé, Veuillot, dans ses polémiques, brûlait littéralement d'encre le visage de son adversaire. C'était un virtuose...

Non-seulement il a excellé dans le journalisme, mais aussi dans les romans et dans la poésie. Son *Honnête femme* peut, quant à la valeur littéraire, être comparée aux plus célèbres romans français.

....En lui se sont révélés les qualités du lutteur, les dons de l'artiste, la sincérité des convictions, le patriotisme du citoyen. Ce patriotisme, il le montra surtout lors de la guerre de Crimée et quinze ans plus tard, lors du siège de Paris, dans de nombreux articles qui sont des pages d'histoire.

* * *

Le *Salut public* de Lyon, publie une correspondance parisienne, signée *Septime*, consacrée tout entière à l'œuvre de Louis Veuillot et où nous lisons :

A-t-il nui à l'Eglise ou a-t-il fructueusement servi sa cause ?

A-t-il à jamais brouillé le catholicisme avec ce qu'on appelle le progrès ? A-t-il démontré qu'il y a un abîme infranchissable entre la civilisation moderne et le seuil des apôtres, qu'il y a inconciliabilité absolue entre la liberté et le dogme pontifical ? Sisyphe du *Sillabus* et de l'infaillibilité, a-t-il écrasé l'Eglise sous le choc de ces deux rochers brandis contre ses adversaires ?

Je me suis souvent posé ces questions...

Or, voici que, à peine close par le doigt de la Mort cette bouche que Dieu avait déjà condamnée au silence, cent voix, mille s'élèvent et répondent : *Oui !*... oui, Veuillot, rempart de l'Eglise, a été le plus actif démolisseur... Oui, Veuillot, soldat du catholicisme, a été le sicaire du catholicisme !

Mais comme toutes les voix qui clament ces choses sont celles des ennemis du catholicisme ; comme tout ce que la religion de nos pères compte de détracteurs, depuis le matérialiste sectaire et le pétroleur social, jusqu'à l'épicurien sceptique et au dissident confessionnel, oui, comme tout ce monde-là s'assemble en chœur pour déclarer que Veuillot fut néfaste à la noble cause par lui librement, loyalement épousée...cela me suffit.

Mon sentiment est désormais fixé, et, *faisant un acte de foi*, je

crois que l'homme illustre qui vient de mourir a bien mérité de la religion comme des lettres, et que, au total, son œuvre a été grande, salutaire et bonne. Dieu se chargera de le démontrer plus tard !

Il eut des outrances de valeur et même d'animosité, soit ! mais, d'un bout à l'autre de sa carrière, il combattit le bon combat. Il fut un soldat et fut aussi un homme ; et, la part faite de sa passion belliqueuse et de son humanité, il reste un héros, et des plus purs qui aient existé jamais. Ce fut « le bon sergent du Seigneur Jésus-Christ », — comme saint Louis, son patron, lequel fut un saint, un soldat, et aussi un homme !

Ce qui revient à dire que Veuillot ne fut pas impeccable ; non ! pas même dans son style, qui, cependant, est le plus sainement correct que je sache, et le plus orthodoxe, au point de vue de la vraie grammaire et du vrai génie de notre langue française.

* *
*

Le *Courrier des Deux-Charentes*, de Saintes, a publié une belle étude où nous lisons :

On l'a accusé de haine ; jamais il n'a connu cette vile passion. Lui-même l'a dit : la haine n'est point entrée dans son cœur. Il n'y a ni à l'excuser ni à l'accuser, il a écrit comme il a senti. La foi l'illuminait, et il aurait voulu faire rentrer la lumière dans l'esprit de ses adversaires à coups de sifflet. Que ceux qui persistent à voir en lui un homme haineux et sans cœur lisent son *Paris pendant les deux sièges*. Ils verront comment son âme si française a été tour à tour déchirée par nos désastres et soulevée de honte et de dégoût par cette abominable orgie qui n'a même pas le droit de s'appeler un gouvernement. Ce livre, il y a mis sa chair et son sang, qu'ils le lisent et disent franchement s'ils entendent souvent d'aussi fiers et d'aussi nobles accents.

Au journal il ne mouchette pas plus sa plume que dans ses ouvrages. L'ironie est entre ses mains une massue qui assomme l'adversaire. Il est toujours sur la brèche, combattant ce qui lui paraît contraire au bien public—faisant de l'opposition, sans jamais nier le droit du pouvoir—soutenant le gouvernement, non parce qu'il était le gouvernement, mais parce que, dans ce temps-là, le gouvernement était lui-même sa cause—et en le soutenant gardant toujours sa liberté. Il aimait la discussion, la provoquait,

et ses armes se fourbissaient dans le combat au lieu de se rouiller —non seulement il se montrait vaillant lutteur, mais encore grand écrivain.

...Nous saluons en lui non seulement l'éminent écrivain que nous avons été fiers de compter dans nos rangs, mais encore le grand plébéien, l'image du vrai peuple incarné dans ce lutteur infatigable...

HENRI MERVANNE.

* * *

Nous lisons dans le *Messager d'Indre-et-Loire :*

Il est beau de voir ce fils d'ouvrier, après avoir fréquenté une école primaire, s'instruire lui-même, saisir la plume par vocation, chercher la vérité avec opiniâtreté, la confesser solennellement partout où il la découvrait, la défendre pendant quatre-cinq ans contre ses ennemis de toutes nuances, sans réticences, sans ménagements, la préférer à la fortune, même à la popularité, et céder, dans cette longue et admirable lutte d'un demi-siècle, seulement à la maladie, à la mort.

D'autres loueront les brillantes qualités de l'écrivain, la belle langue littéraire qu'il s'est créée, riche et nerveuse, si vraiment originale et si vraiment française, son esprit et sa verve de polémiste, son éloquence et ses éclairs de génie ; aujourd'hui, devant sa tombe à peine refermée, nous ne voulons exalter que son admirable sincérité.

L'hypocrisie rationaliste avait fait de Voltaire le grand impie du dix-huitième siècle ; la sincérité a fait de Louis Veuillot le grand chrétien du dix-neuvième siècle.

Louis Veuillot avait brûlé de connaître la vérité ; il l'a connue, il l'a aimée d'un ardent amour, il a combattu pour elle avec la vaillance des anciens preux, il l'a défendue sans relâche contre le libéralisme qui en est la fausse apparence, et par cette lutte incessante il l'a fait prévaloir dans la plupart des esprits, préparant ainsi son triomphe au concile du Vatican. C'est là son plus beau titre de gloire.

Voilà pourquoi, lorsque ses adversaires même saluent avec respect la tombe du grand écrivain, il appartient aux catholiques de rendre hommage surtout au grand chrétien.

J. MESSIRE.

Voici ce que dit l'*Univers illustré :*

Louis Veuillot vient de mourir : avec lui s'éteint une des intelligences les plus hautes, un des cœurs les plus généreux, un des plus rares talents de ce siècle...

Ah ! ce fut un redoutable et merveilleux joûteur, et qui ne connut ni la défaillance ni l'effroi. Les faux tribuns et les faux savants, les sophistes et les tartufes, la bourgeoisie égoïste, indifférente et prud'hommesque, les exploiteurs de toutes nuances, les charlatans de tout plumage, n'ont point rencontré d'adversaire plus acharné à les démasquer. Le peuple, au contraire, que l'on abuse et que l'on égare, n'eut pas de champion et d'ami plus chaleureux. « J'ai toujours défendu les intérêts et l'honneur des petits de ce monde, desquels je suis, » s'écriait le journaliste ; et nul n'était mieux en droit de se rendre une telle justice. Son amour du peuple s'était accru de toute l'ardeur de sa charité chrétienne, et ce sont les intérêts du peuple méconnus, ces droits lésés, son esprit trompé et corrompu, qui ont inspiré à Louis Veuillot ses plus vengeresses colères.

La malveillance a pris prétexte de sa franchise de langage et de la véhémence de ses indignations pour le dénoncer comme un homme de fiel et pour lui faire comme un monopole de l'épithète injurieuse... Certes, nous ne partageons pas complètement, sur la polémique par la voie de la presse, l'opinion de M. Jules Simon qui demandait la liberté même de l'outrage ; et cependant, nous avouons humblement que Louis Veuillot ne nous semble pas avoir si souvent outré le ton de la discussion permise. C'était surtout la justesse de ses coups qui en faisait la force, car la clairvoyance de l'écrivain n'avait d'égale que son habileté à manier une arme loyale.

Qu'on veuille bien, d'ailleurs, se représenter la situation de ce combattant, isolé dans la mêlée, à peu près comme le roi Jean à la bataille de Poitiers, obligé de faire face et de riposter à vingt ennemis à la fois. Ce n'est point à ce péril imminent qu'on prend le temps de polir les invectives et de mesurer les coups.

Et puis, de bonne foi, est-il donc possible de croire, après ce que nous avons vu, en face de ce que nous voyons tous les jours, de toutes parts, à tout instant, qu'un polémiste catholique—un pamphétaire, si l'on veut—puisse jamais rivaliser de violence avec ce débordement d'insultes, de grossièretés, de calomnies, incessamment déversées sur les croyances les plus chères et les plus saintes, sur les têtes les plus vénérées, en ces diatribes où la mauvaise foi l'emporte à peine sur la plus écœurante ignorance ?

Quelle réponse au *Juif-Errant* d'Eugène Sue pouvait être trop méprisante ? Quelle flétrissure serait trop brûlante pour tant de libelles, véritables agents de haine et de meurtre ? Et n'est-ce pas, ou jamais, le cas de redire : Ah ça ! qui trompe-t-on ici ?

Du moins, nous ne croyons pas que l'on songe à contester le talent génial de l'écrivain. Nul autre ne posséda, comme lui, à notre gré, le style véritablement français. C'est une pure et constante merveille que cette prose, toute de muscles et de nerfs, ferme, claire, concise, variée, imaginée, vibrante et frémissante de vie, où la malice de Régnier, le bon sens de Molière, le naturel de La Fontaine, et souvent même l'éloquence de Bossuet, semblent se réunir. Qui donc eut plus de verve, de vigueur, d'ironie, et qui rencontra plus de bonnes fortunes d'expressions ? Est-il une page de La Bruyère que l'on puisse mettre au-dessus de telle ou telle des *Libres-Penseurs ?*

Certes, il fut et il restera le polémiste par excellence ; mais ce serait une grave erreur de croire qu'il ne fut que polémiste. Tous ses livres abondent en contrastes : à la discussion passionnée, à l'apostrophe virulente, succèdent des pages de la plus ravissante fraîcheur. Qu'on relise plutôt, dans le volume que nous venons de citer, les chapitres qu'il a consacrés à son frère, aux Petites-Sœurs des Pauvres, celui dans lequel il parle de l'amour avec une si délicieuse poésie. Le pittoresque, le charme, l'enthousiasme, débordent encore dans ses *Pélérinages de Suisse*, et surtout dans celle de ses œuvres que l'on connaît peut-être le moins et qui contient des trésors de grâce, d'esprit, de sentiment et de fine gaieté ; nous voulons parler d'*Agnès de Lauvens*, ce tableau si délicatement exquis, le plus vrai que l'on ait tracé d'un couvent de jeunes filles.

Dans un genre bien différent, les *Odeurs de Paris* donnèrent la mesure de sa puissance d'observateur satirique de la réalité. Il a montré, dans *Ça et là* combien il était passé maître dans l'art du récit.

Et quelle joie d'entendre Veuillot discourir sur les beaux-arts, et sur ces grands écrivains dont il était le digne héritier ! Comme il sait découvrir le beau, comme il sait l'admirer !

Et ce formidable railleur était le plus teudre des amis, des époux et des pères. Et cet homme qui laissa tomber le mépris de si haut, qui donna tant d'amertume à l'ironie, était la douceur, l'urbanité, la modestie incarnées : on ne pouvait entrer en relations avec lui sans être séduit par sa bonne grâce autant que dominé par la majesté de son caractère.

Nous sommes personnellement heureux d'avoir pu apporter à

la mémoire de Louis Veuillot cet humble et suprême hommage. Mais que sont les paroles en présence d'une telle vie ?

ROBERT VALLIER.

***

La *Gazette du Dimanche* consacre sa « Revue de la semaine » à M. Louis Veuillot :

Louis Veuillot n'est plus, dit Jean de Meung. La France perd en lui le premier écrivain de notre époque. Nul ne connaissait mieux que le rédacteur en chef de l'*Univers* les beautés de notre langue. Comme journaliste, il fut sans égal.

L'écrivain cite ensuite l'article de M. Paul de Cassagnac dans le *Pays*, et une partie de celui de M. Cornély dans le *Clairon*, puis il continue ainsi :

On ne saurait ni mieux dire ni mieux penser. Depuis longtemps déjà notre opinion est faite à l'endroit de cette question. Mais si jamais nous avions eu le malheur, je ne dis pas de blâmer hautement, mais de désapprouver dans notre fort intérieur la vivacité dont Louis Veuillot a fait preuve dans sa polémique, nous nous frapperions maintenant la poitrine, en voyant l'état dans lequel les hommes qu'il fustigeait ont trouvé le moyen de mettre la France.

Certes, s'il sut éviter les homélies, suivant l'expression pitoresque du *Clrairon*, les homélies ne lui manquèrent pas, les unes bêtes, les autres hypocrites.

Ceux-ci se plaignent de sa rudesse et de sa mordante ironie, avec un sentimentalisme qui faisait plus d'honneur à la naïveté de leur âme qu'à la perspicacité de leur intelligence, On les entendait se lamenter sur l'état malheureux auquel l'intrépide écrivain réduisait ses adversaires. A les en croire, il eût suffit de prendre les rédacteurs du *Siècle*, de l'*Opinion nationale* ou des *Débats* par les sentiments et par la douceur pour les ramener au giron de l'Eglise. Pourquoi ne pas être compatissant envers les hommes égarés qui ne repoussent la vérité que parce qu'on la leur rend odieuse, en les traitant avec trop peu de ménagement ?

Ceux-là poussaient les hauts cris sous les coups d'étrivières que leur administrait le puissant polémiste. Vous n'êtes pas chrétien, répétaient-ils chaque jour à leur impitoyable contradicteur. Le Dieu que vous adorez n'a jamais prêché que la mansuétude, et vous ne cessez de pratiquer la violence.

Ces prédicants de charité évangélique sont devenus les expulseurs de religieux, les décrocheurs de crucifix et les fabricants de lois athées que nous connaissons. Quant aux catholiques mauvais teint qui plaidaient en faveur de ces drôles malfaisants les circonstances atténuantes, ils sont allés de concession en concession jusqu'au bord de l'abîme. Nous leur devons en partie la ruine de la France et la persécution à laquelle nous sommes en butte.

Ils protestent, je le sais, contre le despotisme de ceux dont ils furent naguère les complices inconscients. Mais ces protestations ne serviront de rien. Elles ne rachèteront pas les fautes commises. A quoi bon se frapper la poitrine lorsque le cœur n'est pas changé ?

Croyez-vous que ces faux libéraux, éclairés enfin par les évènements, comprennent que la vérité est une et se refuse à tout compromis ?

Je n'ose le supposer.

Un jour viendra, et ce jour n'est pas loin, où ils retourneront à leur premier vomissement, comme des gens qui ne conservent du passé qu'un vague souvenir.

Veuillot avait une horreur instinctive pour ces catholiques sans consistance et presque sans convictions, et il le disait avec sa franchise habituelle.

Peu d'écrivains ont vu aussi clair en politique. Ceux qui avaient des doutes à ce sujet n'ont qu'à relire les articles que Louis Veuillot publia dans l'*Univers* lors de la guerre d'Italie. L'unité de l'Allemagne et les désastres de 1870 y sont annoncés avec une précision qui ne laisse à peu près rien à désirer.

Nous dirons donc avec M. Cornély, en terminant cet article :

" Louis Veuillot a illustré les lettres françaises, et, dans un " ordre d'idées plus modeste, il a honoré la profession de journa- " liste.

" Aussi est-ce avec attendrissement et vénération que nous " saluons son cercueil, sur lequel, selon sa volonté expresse, on " ne déposera que sa plume.

* * *

L'Eclair de Montpellier :

Le valeureux chevalier de la foi catholique aurait pu répéter à son lit de mort ces paroles enflammées par lesquelles il terminait la préface de *Rome et Lorette :*

« Gloire à Dieu ! gloire aux saints ! paix et bénédictions sur la

foi et la bonne volonté des hommes ! Il faut croire jusqu'à mourir pour la moindre des saintes croyances ; et que la dernière parole, et que le dernier souffle, et que le dernier regard, et que le dernier frémissement du corps qui retourne à la poussière, dise encore : Je crois ! »

Nous nous inclinons profondément devant la dépouille du glorieux maître et nous exprimons le vœu que de cette «poussière» encore éloquente il sorte, comme du sang des martyrs, cette vertu qui fait germer les forts, les invincibles !

M. F.

* * *

La *Gazette du Centre*, de Limoges :

Louis Veuillot a eu la passion de la vérité et tout le courage nécessaire pour la dire toujours, Dire la vérité en notre temps ce n'est pas petite affaire. Il faut la défendre, non-seulement contre les ennemis, mais contre les amis eux-mêmes, et ces derniers ne sont pas toujours les plus accomodants. L'unité s'est faite en France autour de la chaire de Rome, l'Eglise de France a grandi ; l'avenir dira qu'elle part revient au rédacteur de l'*Univers* dans ce mouvement de notre pays catholique, rompant enfin avec tous les préjugés gallicans des siècles passés. Puisse le rétablissement de l'orthodoxie religieuse être l'heureux prélude de la restauration de la vérité politique.

On lui a reproché la vivacité et l'âpreté de sa polémique. On oublie la violence de ses adversaires. Se rappelle-t-on qu'un jour l'évêque d'Orléans eut la fantaisie de jeter l'interdit sur l'*Univers?* Le procédé était au moins un peu vif. On disait alors qu'il ne convenait pas qu'un laïque fit la leçon aux évêques, nous nous rappelons ce mot bizarre de cette époque. Pourquoi un laïque ne ferait-il pas la leçon à un évêque qui entreprend de la faire à un Pape ? Les Falloux et les Montalembert n'étaient-ils pas aussi des laïques qui prétendaient dogmatiser, comme leurs devanciers de Port-Royal ?

On lui a reproché de n'avoir pas fait de l'*Univers* un journal royaliste, au temps de l'empire ; et l'on en concluait qu'il n'avait pas d'opinion politique. Louis Veuillot était un défenseur du catholicisme. Il eût étrangement diminué sa force, s'il se fût posé sur le terrain de l'opposition dynastique. Qui songeait à la royauté à l'époque de ces luttes religieuses du second empire ?

Sous le second empire on luttait pour la liberté et l'orthodoxie religieuse, c'était là le vrai terrain de combat. Il ne faut pas oublier que l'empire a supprimé l'*Univers* pendant sept ans; quelle meilleure démonstration de l'indépendance de son rédacteur?

Après nos désastres, Louis Veuillot comprit aussitôt que le salut de la France était dans une monarchie chrétienne. Nous ne doutons pas qu'il n'ait puissamment contribué à tourner de ce côté les espérances des catholiques, en faisant entrevoir cette alliance féconde du principe monarchique et de la foi chrétienne; alliance qui donne aujourd'hui à la monarchie une troupe nombreuse de combattants nouveaux, ardents, décidés à vaincre parce qu'ils ont juré de sauver la religion, l'honneur et la fortune de leur pays.

En vrai démocrate, Louis Veuillot s'attaqua aux illustrations du moment, il sapa les pieds d'argile des divinités à la mode. Il stigmatisa les flagorneurs vicieux d'une époque vicieuse, échina les flatteurs et les courtisans. Toute vérité n'est pas bonne à dire, Veuillot l'apprit à ses dépens. Son journal fut supprimé. Alors le directeur de l'*Univers* occupa ses loisirs à crayonner de quelques lignes vives et rapides les personnages en vogue et de ses portraits il composa une galerie qui parut sous le titre des *Odeurs de Paris*. Tous y sont, comédiens et poètes, journalistes et boulevardiers, romanciers et dramatiques, tous marqués d'un jugement que ratifia le public, tous défilent, depuis Rochefort jusqu'à Hugo, en passant par Gautier, Murger, About et tant d'autres qui s'étonnèrent de se voir tout à coup tirés de l'obscurité. On cria; Veuillot laissa crier et continua sur d'autres sujets cette exécution de main de maître, au grand regret de certains feuilletonnistes ignorés dont tout l'orgueil consistait à se voir sortis par Veuillot de l'ornière dans laquelle ils barbottaient sans espérance d'être connus. Le grand écrivain négligeait les trop médiocres.

La lutte avec M. de Girardin fut homérique. Les deux champions se redoutaient peut-être. L'*Univers* eut le dernier mot et son antagoniste s'estima heureux de battre en retraite avec les honneurs de la guerre. Emile Augier pourchassa Veuillot en plein théâtre. Ce procédé, qui changeait de terrain la polémique, fit fureur. On rit beaucoup; les partisans de Veuillot rirent les derniers. Sarcey et bien d'autres journalistes du même bord, qui entre deux articles consacrés aux danseuses en renom ne dédaignaient pas de causer religion, se limèrent les dents contre Veuillot. Aux prises avec ce dernier, l'Université elle-même

ne trouva pas grâce auprès de lui. A coup de plume Veuillot faillit tuer des immortels.....

On connaît sa fin. Depuis longtemps son esprit fatigué et surmené lui refusait tout service..... Il s'est éteint doucement, sans efforts comme sans regrets, heureux d'avoir rempli sa tâche et laissant après lui des continuateurs fiers de suivre un tel modèle.

Et pour nous résumer en un trait, nous osons presque dire, si cela peut se faire sans blasphème : L'athéisme a eu son Voltaire cynique et impie, la religion a trouvé dans Veuillot un nouveau Voltaire, celui-ci honnête et chrétien.

E. Rayet.

* * *

La *Revue du Monde catholique* du 15 avril, qui a paru encadrée de noir, consacre son numéro tout entier à la mémoire de M. Louis Veuillot. Elle s'ouvre par la reproduction de l'ancienne biographie de M. Louis Veuillot, publiée par son frère M. Eugène Veuillot, et continue par une série d'articles dont voici les intitulés :

Louis Veuillot. — Le Chrétien : humilité et résignation (A. David.)
Louis Veuillot. — L'Ecrivain (L. G.)
Louis Veuillot. — Le Publiciste (E. Drumont.)
Louis Veuillot. — Le Poète (René des Chesnais.)
Louis Veuillot. — Souvenir personnels (Pierre d'Attente).
Louis Veuillot. — La Mort (Ernest Hello.)
Louis Veuillot. — L'Episcopat et le Clergé (***).
Louis Veuillot. — La Presse (Ch. de Beaulieu.)
Louis Veuillot. — Les Funérailles (***)

* * *

Voici le début de l'article consacré par M. L. G... à l'écrivain :

Au grand, au fier, au vaillant chrétien qui vient de mourir, nous devons ici le salut de l'épée.

Ainsi le soldat salue son drapeau quand il passe devant lui ; mais c'est chose rare de trouver aujourd'hui un homme et une œuvre véritablement dignes d'être comparés à un drapeau. Nous avons cependant la joie de les avoir trouvés en Louis Veuillot. Nous le saluons de l'épée, nous le saluons du cœur.

Et nous pensons à l'homme ; et nous parcourons en imagination toute sa vie, toute son œuvre.

Après avoir esquissé à grands traits le jugement de cette œuvre l'auteur de l'article continue :

Je me souviens encore du jour où j'osai lui dire (c'était en 1863): «Maître, savez-vous quels sont vos deux chefs-dœuvre ?» Et comme il me regardait en hésitant : « C'est le *Lendemain de la Victoire* «et *Corbin et d'Aubecourt* » Le *Lendemain de la Victoire* est un drame véritablement digne de Shakespeare, et *Corbin* un roman par lettres, pur et fin, digne d'avoir été écrit par la plus spirituelle et la plus chrétienne de toutes, les jeunes filles..., laquelle vaut bien Shakespeare, j'imagine.

Néanmoins le jour où son journal fut brisé, le maître aussi parut brisé. C'était en janvier 1860, et *Ça et Là* avait paru en décembre 1859. Or, *Ça et Là* est un paysage où l'on trouve des feuilles mortes et des aspects mornes, mais surtout des matinées de mai et de la rosée. Pour rencontrer un livre aussi frais, il faudra désormais attendre quelques années. Je connais toutes les beautés sévères, je connais surtout toutes les intentions sublimes qui se font jour dans le *Parfum de Rome ;* mais j'ai sous les yeux une lettre que le grand apologiste m'écrivit alors, et je m'en assimile volontiers toute la pensée : « Je me remettrai à ce livre jusqu'à ce que j'aie jeté quelques strophes, sinon quelques chants, du poëme qui est en moi. Rome fait le charme et le tourment de ma pensée. Je suis, à cet égard, comme un homme qui ne vivrait réellement qu'en rêve, et qui, éveillé, se sentirait les troubles, les confusions et les avortements du rêve. La voix me manque. Ce que je crois saisir échappe, et le bel édifice a croulé. »

Toute cette lettre mériterait d'être publiée ; mais il en est ainsi de miliers d'autres lettres, et il faut espérer qu'il nous sera bientôt donné de pouvoir lire ce livre tant désiré : « La Correspondance de Louis Veuillot. »

Ce qui mérite d'être rappelé, c'est l'admirable soudaineté de la résurrection de ce grand esprit. Dès qu'en 1867 il eut retouché le sol du journal, il reprit, comme le géant de la fable, toute sa vigueur qui avait pu paraître endormie. Il n'a jamais été en possession de sa jeunesse comme durant ce siège de Paris, où il a véritablement honoré l'Eglise de Dieu. Honorer l'Eglise ! Je ne sache pas de plus grand éloge.

L'*Espérance*, de Perpignan, encadrée de noir, a publié un remarquable article signé de M. Farochon, et dont voici plusieurs passages :

C'était un homme du moyen âge, puissant pour l'action, rude au combat, doux et humble de cœur. Ainsi furent les premiers chevaliers chrétiens, de modeste naissance et d'anoblissante lignée, pierres angulaires d'un monument et d'une race.

A d'autres la nomenclature de ses œuvres. Le monde contemporain les connaît ; l'Eglise les a bénies et les garde à l'histoire, les lettres s'en sont enorgueillies. En toutes, articles du jour et brochures du temps, épanchements de l'amour catholique et coups de fouet cinglant la pourriture contemporaine, Louis Veuillot reste un soldat, un victorieux, un champion ; il balaye devant l'Eglise la boue profonde du siècle et porte au-dessus du cloaque nettoyé le glorieux drapeau du Christ. A ce labeur, il fallait un bras robuste comme le sien, bras d'ouvrier armé pour Dieu ; de sa main rude, maniant tour à tour la lance et le fléau, le fouet et l'épée, il traça dans le flot des corrompus, des gantés, des boudinés, un large déblai...

De cette carrière suante et mélangée, où la gloriole frelate la gloire, où l'intérêt frelate l'honneur, où la passion et l'exigence hâtive de l'heure frelatent la langue, Veuillot a fait la carrière du soldat chrétien, glorieuse dans l'humilité du salaire et l'éclaboussure des insultes reçues, honorable de tout l'honneur qui resplendit sur la croix, profitable aux lettres, qu'elle enrichit d'un nouveau langage, le langage nerveux et correct du combat, la phrase dont chaque mot, rapidement porté, savamment agencé, blesse ou guérit, honore ou condamne, abat ou relève, — armes toujours levées et toujours frappant pour Dieu, l'Eglise et la Patrie.

A cette campagne sans trève, où les plus forts succombent vite, Veuillot a mis cinquante ans à mourir. L'athlète fatigué s'est couché comme le vieux Corneille, après avoir usé toutes ses armes. Autour de ce cercueil où finit la contradiction et commence la récompense sans fin, autour de cette famille héritière et copartageante des grands combats du soldat rappelé à Dieu, et sous les nobles témoignages de toute l'Eglise portant aujourd'hui le deuil de son plus vaillant avoué, serrez vos rangs, écrivains catholiques. C'est à vous qu'appartiennent, avec le premier honneur, les plus intimes douleurs de cette mort. C'est là que vous prendrez vos plus fermes leçons et la confirmation de vos plus invincibles espérances. De cette grande place vide, que

nul ne se reconnaît de taille à remplir, reportons nos regards vers le ciel ; prions tous pour celui qui nous apprit à combattre, et relevons-nous plus forts pour marcher, comme lui, toujours en avant jusqu'à l'heure de la récompense éternelle.

PAUL FAROCHON.

*
* *

Dans le *Moniteur*, Bernadille termine comme il suit une chronique, où d'ailleurs il marque ses dissentiments, consacrée à Louis Veuillot :

Le Veuillot véritable, le Veuillot de derrière les fagots, c'est le prosateur, c'est le polémiste, c'est ce Voltaire retourné qui accabla les voltairiens avec l'ironie de Voltaire, baptisée et devenue chrétienne, d'un style moins léger, moins rapide, moins menu, mais plus savant, plus savoureux, plus incisif, où la pointe acérée de l'épigramme s'ajoute au coup de massue, où le sarcasme, voire le quolibet, s'élèvent tout à coup à l'émotion et à l'éloquence.

Là est la supériorité de Louis Veuillot, d'ailleurs si essentiellement polémiste qu'il ne peut jamais cesser entièrement de l'être, même dans ses prières, et qu'il lui arrive de terminer une belle page sur la charité par un maître coup à l'adresse de l'ennemi. Lisez les *Libre-Penseurs*. Voilà d'affilée vingt, trente, quarante pages d'impitoyables railleries, de silhouettes à l'emportepièce, de portraits gravés à l'eau-forte où Galupet, Vipéreau, Greluche, Babouin et Navet sont écorchés tout vifs, comme Marsias par la main finement cruelle d'Apollon ; tournez le feuillet, et voici une page émue qui vous prend aux racines du cœur ; voici une page élevée qui parle aux plus nobles facultés de votre âme. C'est Gavroche, disiez-vous. Peut-être, mais maintenant c'est Bossuet.

Ce contraste n'est point calculé, et d'autant plus irrésistible. On s'y repose, on s'y détend, on s'y rafraîchit. L'effet en est même rétroactif, si j'ose ainsi dire : il illumine les pages précédentes et donne aux épigrammes qu'on vient de lire leur vraie signification. Ce ne sont pas seulement les jeux d'un esprit alerte et satirique, ce sont les saillies d'une indignation généreuse, qui rit des choses et qui en fait rire pour n'en point pleurer.

Ce qui a rendu Veuillot invulnérable, c'est le mépris. Mais le mépris n'est qu'une vertu négative. La haine reste stérile si elle ne se marie à l'amour. Ils se sont unis sous sa plume, et c'est pour cela qu'il a été une physionomie originale et vivante. Encore une fois, je ne parle que de l'écrivain. On peut dire de la presse

ce que Vergniaud disait de la Révolution : Comme Saturne, elle dévore ses enfants. Elle a fini par dévorer Veuillot, mais elle y a mis le temps. Et de tant de pages jetées en ce gouffre avare qui engloutit pêle-mêle les chefs-d'œuvre, avec les inepties, sans jamais rien rendre, on en a sauvé quelques centaines qui compteront parmi les meilleures de la langue française en ce siècle.

*
* *

M. E. Rous écrit dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Perpignan.

L'Eglise et la France viennent de faire une grande perte... Cette mort a jeté dans le deuil tous les vrais catholiques du monde entier. De tous les points de la France et du monde arrivent à la famille de l'illustre mort les témoignages de la plus vive sympathie et l'hommage de la plus respectueuse admiration. Nous partageons cette universelle tristesse. Nous entrons en société de tous les sentiments qui sont exprimés à la famille de M. Veuillot et à la rédaction de l'*Univers*.

Nous n'avons rien à dire pour notre part de M. Louis Veuillot, sinon que l'un des plus forts et des plus vaillants en Israël a succombé, et que la mort vient de nous ravir le bras le plus puissant que Dieu eût suscité parmi nous pour la défense de l'Eglise et pour la confusion de l'impiété.

*
* *

On lit dans l'*Echo de Notre-Dame de la Garde*, de Marseille :

.....

Armé de sa seule plume, l'intrépide champion de l'Eglise a mis en fuite plus d'un ennemi, dont le glaive n'aurait pas eu raison. Car le glaive ne tue pas les idées, et la plume de Louis Veuillot a tué beaucoup d'idées qui ne revivront plus. Nous savons bien que cette plume allait vite, et droit, et fort, sans se préoccuper de ceux qu'elle rencontrait sur sa route. Elle allait à la vérité, tant pis pour qui se hasardait sur son passage. Il aimait la vérité, il voulait la vérité : il défendait la vérité. Or, dans ces luttes pour la vérité, il fallait bien que quelqu'un fût frappé : il n'y a pas de combat sans vaincus.

*
* *

M. Frédéric Fort, publie dans la *Revue du Samedi*, une étude qui débute ainsi :

Deux fois seulement, à vingt années de distance, j'ai vu le merveilleux écrivain, l'incomparable polémiste, le grand chrétien qui vient de mourrir. Et la seconde fois, c'était hier, quelques heures à peine avant que fût clouée la planche funèbre, avant que fussent commencés les chants de deuil. La mort n'avait point altéré cette physionomie puissante, ce masque étrange d'athlète que la basse caricature n'était point parvenue à rendre vulgaire ou ridicule; la mort lui avait donné cette beauté particulière qui, sur ces visages de géants tombés, semble être le dernier reflet de l'âme envolée. Tel je l'avais vu, celui-là, vingt années auparavant, tel je le retrouvais à cette heure, couché sur son lit funéraire.

Au fait, les deux époques n'étaient point sans ressemblance.

Lorsque, commençant à peine à marcher dans la vie des lettres entrevue comme je la voulais, c'est-à-dire le combat constant pour la justice et la vérité, lorsque je frappai, dis-je, à cet appartement de la rue du Bac où demeurait alors le rédacteur en chef de l'*Univers*, la politique impériale venait de frapper l'écrivain et le journal, le soldat et la citadelle.

Il était là gisant, mais non sans vie, prêt à se redresser, à reprendre son armure, à manier encore l'arme terrible qui pareille à l'épée du paladin, faisait des brèches au flancs des montagnes. En permettant à l'*Univers* de reparaître sous le nom de *Monde*, mais à la condition que les portes de la rédaction en resteraient fermées à Louis Veuillot, le pouvoir manifestait clairement la crainte que ce nom seul lui inspirait. Je ne connais guère d'autre exemple, dans l'histoire de nos luttes contemporaines, d'un autre combattant de la presse frappé d'un ostracisme semblable. Aussi bien, ce combattant était d'une race à part, de ceux qui n'ont point de pairs, *non est inventus similis illi*, contre lesquels on s'acharne d'autant plus qu'ils combattent pour les droits de Dieu et la liberté de son Eglise, *qui conservaret legem Excelsi*, selon la parole de l'Ecriture, *pro libertate Ecclesiæ decertans*, comme s'exprimait saint Grégoire VII.

Et comme conclusion :

Bâton ou épée, c'était une plume et de la meilleure trempe. Je dirais volontiers, moi aussi : «Otez cette plume de l'histoire contemporaine, tout y est changé. Des idées et des hommes, aujourd'hui morts ou vaincus, seraient encore vivants et vainqueurs. Cette plume, a été, autant qu'une épée, un instrument de Dieu!» Oui, certes! Et il apparait clairement que Dieu ne voulait ni de

ces vivants, ni de ces vainqueurs, que Louis Veuillot a couchés morts et vaincus.

*
* *

M. Pierre Lebreton écrit dans la *Semaine illustrée;*

L'Eglise catholique et la France viennent de faire une grande perte : Louis Veuillot est mort le 7 avril. Ce deuil, auquel nous nous associons, frappe tout le monde chrétien. Depuis près de cinquante ans, le nom du rédacteur en chef de l'*Univers* s'est inscrit en traits ineffaçables dans l'histoire des luttes politiques et religieuses de notre époque ; partout où il a fallu, dans la dernière moitié de ce siècle, revendiquer et défendre les droits de la liberté et de la foi, ce nom a retenti avec un éclat incomparable.

C'est la plus haute personnalité de la presse française qui disparaît. Louis Veuillot a été en effet le plus redoutable et le premier polémiste de notre temps. Ecrivain de combat, dans la plus large acception de ce terme, sa longue carrière se résume en un mot : comme Phocion, il fut une cognée.

Fait caractéristique : autant l'infatigable lutteur fut de la part de ses adversaires, qu'il affola de fureur, l'objet d'invectives, autant ces mêmes adversaires — Sarcey, About, Sainte-Beuve et tant d'autres — se sont montrés unanimes à rendre l'hommage à la loyauté de son caractère, à l'élévation de sa pensée, à la supériorité de son génie. «Il sut, dit Sainte-Beuve, qui n'était point par coutume prodigue d'éloges, mieux que personne s'associer pleinement au sentiment public et à l'âme de la France.»

Ceux qui ont vécu dans son intimité parlent de lui avec émotion....

C'est que ses haines, toujours légitimes, ne lui firent jamais méconnaître les préceptes de l'Evangile. Nul n'a pardonné avec plus de charité à ceux qui l'avaient offensé. Parmi les follicuteurs qui l'accablèrent d'épithètes ignobles figure Mirecourt. Un jour celui-ci, aux abois, et cédant au conseil d'un tiers, alla demander aide à l'écrivain qu'il avait vilipendé. Veuillot imposa silence à ses justes ressentiments et donna des deux mains. Sa franchise parfois si brutale, son ironie souvent si sanglante, n'eurent pas une parole de reproche.

Il ne dirigeait point ses coups de boutoir contre un ennemi sans défense. Autant il était implacable, comme il le dit dans ses *Pèlerinage de Suisse*, à employer la hache et la massue contre ceux qui ont autour de l'âme une triple cuirasse de bronze, autant il

avait de bonheur à soulager les affligés, sans leur demander compte de leur passé.

*
* *

M. Pierre Lebreton cite ensuite le jugement de M. Sarcey :

Son véritable monument est cette collection de travaux incessants touchant à mille sujets qu'il a réunis sous le titre commun de *Mélanges*. Toutes les luttes, les crises de la France et de l'Europe contemporaines se retrouvent enrégistrées au jour le jour, et revivent comme à l'heure du combat.

On sent en le lisant, dit Sarcey, que si La Bruyère avait eu les mêmes personnages à peindre, il ne se serait pas exprimé autrement. Voilà bien toutes les qualités du maître : ce choix exquis de détails pris sur le vif et mis par l'expression dans un relief saisissant ; ce goût des images soudaines et fortes ; ce raffinement du mot simple qui devient, par la place qu'il occupe, le mot à effet ; cet art de retenir longtemps le trait et de l'enfoncer à l'improviste ; cette infinie variété de tours qui piquent et renouvellent l'attention.

Où le maître cherche, le disciple rencontre. L'un taille des pensées avec un art laborieux et charmant ; il les monte dans l'art d'un style admirablement ciselé ; il semble que l'autre ait dégrossi les siennes à grands coups de hache. L'écrivain du dix-septième siècle met trente ans à composer un petit livre sur des questions dont l'intérêt ne passe point ; le journaliste du dix-neuvième improvise au jour le jour, sur la question du moment, douze ou quinze volumes d'articles,

Tous deux sont de la même école et ont un air de famille.... Si dans quelque cent ans, on veut des détails sur nos assemblées délibérantes, on ira les chercher dans ces articles, comme on retrouve la cour de Louis XIV dans les *Mémoires* de Saint-Simon. On s'apercevra peut-être alors que M. Veuillot est un admirable peintre et un grand écrivain. Quelque Sainte-Beuve le révélera au public, et il montrera que ce polémiste a écrit sur les feuilles volantes du journalisme des pages dignes d'être lues par la postérité.

Quelle que soit l'opinion que l'on porte sur Louis Veuillot, nul ne met en doute qu'il fut, sous tous les rapports, un de ces hommes hors de pair qui laissent une trace.

Comme le vieil Entelle, Louis Veuillot n'a déposé le ceste que lorsque ses forces ont trahi son courage et sa volonté ; mais sa dernière pensée a été pour l'Eglise et la papauté, dont il fut le soldat le plus glorieux, toujours sur la brèche, toujours payant de sa personne. De la terre, où il a creusé un sillon si profond, il n'a dû emporter qu'un seul regret, celui d'y laisser tant de mal à détruire, tant de bien à fonder.

PIERRE LEBRETON.

La *Semaine religieuse* du diocèse de Beauvais consacre à Louis Veuillot une intéressante étude où nous lisons :

Ses glorieuses funérailles, auxquelles Paris, soi-disant peu sympathique à Louis Veuillot, a rendu l'hommage de son respect et les appréciations favorables de la presse, même dissidente, ont prouvé que l'Eglise perd dans le défunt un grand chrétien et un vaillant défenseur, la France un de ses plus grands écrivains et le journalisme son vrai maître.

L'action et l'œuvre de Louis Veuillot ont été, sont encore diversement jugées : c'est là le propre des esprits supérieurs, tranchants, prépondérants ; mais ce qu'il est impossible de lui dénier, c'est la fermeté d'un bon sens inflexible, l'élévation et la souplesse de l'intelligence, l'inépuisable fécondité d'un esprit traitant avec un égal succès les sujets les plus divers et dans tous les genres : littérature, histoire, politique, philosophie, arts, religion, théologie ; la sincérité des convictions, la loyauté du caractère, enfin l'inébranlable et intègre fidélité aux principes. C'était un Machabée chrétien ; il y avait en lui quelque chose du missionnaire et du soldat, du Brydaine et du Bugeaud, son idole, un merveilleux mélange de l'esprit chrétien et de l'esprit militaire : double courant qui détermina la direction de sa vie.

Et plus loin :

« On me reproche mes invectives, mes traits acérés, disait-il un jour à l'un de ses amis de l'Oise ; mais pense-t-on qu'il soit facile de tout calculer au fort de la mêlée ? Je suis un tirailleur, toujours en plein combat ; je charge et je bourre mon fusil à la hâte, est-il étonnant qu'il crache un peu ?—Ah ! continuait-il avec un accent ému, si mes accusateurs savaient ce que j'éprouve bien souvent ! En voyant de près tant de mauvaise foi, d'audace, de méchanceté contre l'Eglise, ma mère et ma reine, contre tout ce que j'aime et vénère, je mouille plus d'une fois les pages vengeresse que j'écris, en courant et en frémissant, sur mes genoux. »

Et de fait cet homme, dont le poing était si rude pour l'erreur et le mal, avait la main loyale et le cœur généreux pour les personnes. Il a dit et répété que, s'il avait des adversaires, il n'avait point d'ennemis. Ses contradicteurs eux-mêmes ont été contraints de l'avouer, comme ils étaient forcés de le lire et rendre hommage à son incomparable talent.

En effet, Dieu l'avait doué d'un talent hors pair, ou plutôt de génie. Aussi restera-t-il comme un de nos meilleurs écrivains,

le premier de nos polémistes et l'un des grands penseurs du dix-neuvième siècle. Sur les hommes et sur les choses il avait l'idée vraie, le mot juste, un mot qui entrait et qui restait. Et avec quelle force, quelle vigueur, quel éclat, quelle magie de style il exprimait ses grandes et fortes pensées ! Sans autre culture intellectuelle et littéraire que celle de l'école mutuelle de Beycey, de son travail personnel et du commerce avec les grands maîtres, il est devenu lui-même un maître en littérature. Sa langue franche, alerte, élégante, colorée, tour à tour fine, délicate, vigoureuse, nerveuse, toujours vivante, transparente et prime-sautière, avait la saveur du vieux sel gaulois, rajeunie encore par le montant de l'esprit moderne. Sa plume était successivement, et suivant le sujet où le besoin, un stylet satirique redoutable, une épée, un burin, un pinceau brillant et délicat.

Toutefois il ne fut jamais rien, pas même académicien ni sous-préfet, il ne voulut jamais être autre chose qu'un soldat de la religion et un écrivain indépendant, dans sa modestie fière et désintéressée, n'ambitionnant rien, ni la fortune, ni les postes élevés, ni les distinctions, plus désireux d'obéir et de plaire à Dieu qu'aux hommes, il n'emporte dans la tombe d'autre insigne que sa plume, réclamée par lui à son côté, d'autre bien que son crucifix, ni d'autre décoration que sa propre gloire ; mais cela lui suffit, ses mérites le suivent devant Dieu et ses œuvres lui survivent devant les hommes.

* * *

Dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Carcassonne, M. Larrocque, archi-prêtre de la cathédrale, consacre une page remarquable et pleine d'émotion à la mémoire de Louis Veuillot. Nous y lisons :

Il nous paraît superflu de louer Louis Veuillot comme écrivain ; ses adversaires eux-mêmes, et nous ne craignons pas d'ajouter ses ennemis, car il était trop vaillant homme de bien pour n'en pas avoir, ses ennemis s'accordent à reconnaître qu'il n'a été inférieur à personne dans la presse, et nous sommes de ceux qui croient qu'il gardera une place éminente, non-seulement parmi les lettrés contemporains, mais même parmi les plus grands maîtres de notre langue.

Ce n'est pas le lieu d'analyser ses œuvres pour prouver qu'il a excellé dans tous les genres : ceux qui l'ont lu savent bien que si Veuillot avait une inspiration ardente et passionnée pour le bien

il avait aussi une puissance de tendresse et de douceur qui prouvait qu'il y avait un rare trésor de bonté dans cette âme de feu.

On lui a reproché, en plusieurs occasions, une grande âpreté de langage, et nous ne saurions disconvenir que, plus d'une fois, il a été jusqu'aux dernières limites de la sévérité à l'égard de ceux qu'il châtiait. Il eut cette excuse qu'il connaissait, lui, personellement, la mauvaise foi, la haine vénale, l'indignité absolue de ceux qu'il attachait au pilori : il en avait une autre, c'était sa passion généreuse pour la vérité, son ardent amour pour l'Eglise ; et c'est une remarque qui n'est plus à faire, qu'il ne se laissait pas aller contre ses ennemis personnels, mais seulement contre les ennemis de l'Eglise et de Dieu.

A quel prix on aurait acheté sa plume s'il avait voulu la vendre ! Mais si, en Veuillot, quelque chose a égalé son génie, ça été son désintéressement.

Il avait dévoué à l'Eglise son intelligence et sa vie : dans plus d'une occasion, et il n'avait pas de fortune, il a sacrifié tous ses intérêts à la défense de sa foi, et c'est sciemment, avec la préméditation la plus généreuse, avec la certitude la plus parfaite de ce qui allait arriver, qu'on le vit attirer sur l'*Univers* les sévérités du pouvoir, en défendant les droits du souverain Pontife.

Dieu avait manifestement béni son intelligence. C'est chose merveilleuse, qu'étant constamment sur la brèche, condamné à un labeur quotidien, qui a fait de sa vie, pendant plus de quarante ans, une vie de travail forcé, obligé qu'il était d'improviser au courant de la plume, sur des questions spéciales et délicates, son bon sens catholique ne l'a jamais trompé ; il n'a jamais donné dans l'erreur, tandis que de doctes théologiens, des hommes éminents l'ont fait.

Tout le monde sait l'affection et le respect que lui portaient presque tous les évêques de France. Les plus grands lui accordaient une amitié pleine d'admiration et de juste reconnaissance, et si quelques-uns, en petit nombre, la lui ont refusée, Rome l'en a dédommagé en louant toujours, sinon la forme de sa polémique quelquefois violente et désolée, du moins sa généreuse et fidèle orthodoxie.

* * *

On lit dans la *Revue catholique de Coutances et d'Avranches :*

Peu de laïques, depuis les Sébastien et les Prosper d'Aquitaine,

ont mieux mérité les titres magnifiques que l'ardente reconnaissance de l'Eglise prodigue aux défenseurs de la foi. Pendant cinquante ans ce grand chrétien a dépensé les dons les plus rares et les plus divers, il s'est dépensé lui-même tout entier au service de l'Eglise, sans rechercher ni vouloir d'autre récompense que le mérite, devant Dieu, d'un dévouement si laborieux et l'intime joie de combattre aux avant-postes pour la cause la plus noble et la plus féconde.

Polémiste incomparable, écrivain de premier ordre, Louis Veuillot était devenu une véritable puissance. Personne n'a été plus craint de ses adversaires et n'a davantage excité l'enthousiasme fidèle de ses lecteurs. Toujours sur la brèche depuis son entrée à l'*Univers*, d'une main il repoussait l'ennemi en lançant ces traits acérés qu'on n'arrachait pas, de l'autre il multipliait les appels généreux et entraînants auxquels le zèle des catholiques ne s'est jamais lassé de répondre. A quelle œuvre chrétienne n'a-t-il pas apporté son concours, presque toujours décisif ?

Il sera impossible de raconter sa vie sans écrire, du même coup, l'histoire de l'Eglise pendant cette période, non-seulement de l'église de France, mais de l'Eglise universelle. Rome, la Pologne, l'Irlande, les missions lointaines, les associations catholiques de Belgique, de Suisse, d'Allemagne, lui sont redevables, comme, en France, tous les instituts religieux et toutes les œuvres catholiques. D'ailleurs, l'influence d'une personnalité si active et si puissante est bien plus étendue et plus profonde que les faits extérieurs ne le montrent. Elle rayonne, d'âme en âme, dans une sphère toujours grandissante, imprimant des commotions et des impulsions dont ceux qui les ressentent ne soupçonnent pas la source, mais que Dieu inscrit au compte du serviteur fidèle, et qui brilleront autour de sa tête, comme des reflets de sa couronne.

Pendant sa vie et actuellement encore la grande renommée dont jouissait Louis Veuillot s'est attachée au journaliste. Il ne pouvait en être autrement. Le journal était son œuvre de chaque jour, et c'était là que sa voix jetait les plus retentissants éclats. Mais il reste de lui d'autres œuvres, dans lesquelles il faut le voir pour le connaître tout entier. Ce rude joûteur était le cœur le plus tendre, dont l'émotion communicative emplit les yeux de douces larmes.

Il fait pleurer avec les confidences d'une pensionnaire ou les naïvetés d'une sœur converse. Qu'on lise les pages exquises d'*Une Chambre nuptiale* ou, dans *Agnès de Lauvens*, le chapitre intitulé *Savinie*, et l'on verra quelle distance sépare le sentiment vrai et délicat de la vaine et énervante sentimentalité !

Mais pour nous, le chef-d'œuvre de Louis Veuillot, c'est sa *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Depuis Bossuet et Pascal, la langue n'avait pas retrouvé cette concision et cette vigueur : là tout est nerf et muscle ; l'idée apparaît dans tout son relief, parée de sa seule énergie, qui est sa suprême beauté, On est stupéfait de voir se dérouler, de ce mince volume, comme une spirale d'acier fin, toute la chaîne éblouissante des Ecritures, commentées par tous les Pères.

* * *

M. Joannès Blanchon écrit, dans l'*Echo de Fourvière*, de Lyon :

Un homme d'une haute intelligence et d'un grand cœur vient de rendre son âme à Dieu. Il n'est pas une feuille publique qui ne reconnaisse, sinon sa vertu et son caractère, au moins sa célébrité.

Louis Veuillot possédait trois qualités incontestables : le talent, le désintéressement et la bonne foi. Il est regardé, à juste titre, comme l'un des premiers écrivains de ce siècle. Il n'aurait eu qu'à le vouloir pour entrer à l'Académie française, pour être élu représentant du peuple, pour arriver au faîte de la fortune et des honneurs. La tentation est toujours venue échouer à ses pieds et sa plume seule orne son cercueil.

Dieu, qui donna aux peuples barbares la mission de rajeunir d'un sang nouveau la civilisation pourrie du paganisme, a été prendre dans les rangs les plus humbles de la société cet enfant inculte, et l'a terrassé comme saint Paul sur le chemin de Damas, afin d'en faire un vase d'élection.

Si la critique moqueuse de Voltaire, au siècle dernier, au lieu de rencontrer la contradiction sage et mesurée des Bergier, des Nonotte, des Guénée, eût senti la verge d'un Veuillot, elle n'eût pas mis les rieurs de son côté.

Veuillot néophyte, embrassant la sainte Eglise comme sa mère, n'a pu supporter de la voir soumise à une indifférence et à un mépris plus outrageants que le glaive du bourreau. Il a fait entendre la fière parole de l'Apôtre des nations : *Civis Romanus sum !* Moi croyant, moi catholique, j'ai des droits dont je prétends n'être pas dépouillé. Je n'entends pas que mon culte soit relégué dans une sacristie, je veux suivre au grand jour la croix victorieuse et honorée ! Et, tenant tête à la meute déchaînée, le rude sanglier s'est élancé dans la carrière, imprimant autour de lui la crainte qui est le commencement de la sagesse.

S'il a quelquefois dépasssé le but, dans sa fougue indomptable, il n'a jamais dévié de la ligne essentielle. Homme de fer, au milieu de la mêlée il s'est montré ardent chrétien, plein d'une exquise sensibilité dans les relations intimes de la vie. Il a écrit des pages terribles et vengeresses; il a dévoilé son cœur par l'expression des sentiments les plus délicats. Il a rencontré des accents de foi, de douleur ou d'ardeur tels qu'ils ne se font entendre que rarement dans le cours des âges. Son œuvre si variée dans la forme, si une pour le fond, restera comme un monument de grand prix, dans les archives de l'humanité.

* * *

On lit dans le *Bulletin du diocèse de Reims :*

...Ceux qui ne connaissent de Louis Veuillot que le vaillant lutteur, l'homme qui n'a pardonné à aucune erreur, amoindri aucune vérité, qui n'a fléchi devant aucune crainte, épargné aucune lâcheté, abandonné aucune victime, ne le connaissent pas tout entier. Qu'ils lisent, pour le connaître complètement, ou bien *Rome et Lorette*, ou bien *Çà et là*, deux livres pleins de fraîcheur, de grâce et de suavité.

Quant à ses discussions avec des catholiques, des prêtres et même des évêques, l'heure n'est pas venue d'en écrire l'histoire, et sans prétendre qu'il n'ait jamais excédé en rien, au moins faut-il reconnaître qu'il a toujours été soutenu par le Pape, qu'à une heure critique pour l'*Univers* Pie IX a pris, dans une encyclique mémorable, la défense des journalistes attaqués, et nous ne devons pas oublier non plus, nous Rémois, que le journal comptait alors au premier rang de ceux qui le défendirent, l'éminent cardinal Gousset.

Quoiqu'il en soit, le clergé français en masse a toujours été sympathique à l'*Univers* et à son rédacteur en chef, parce que l'*Univers* s'était fait le défenseur de doctrines dont on peut dire ce que Bossuet disait de l'Immaculée Conception : « L'Eglise avait laissé voir que ces croyances lui étaient agréables. »

Fallait-il garder ces vérités sous le boisseau ou bien les proclamer hautement ? Fallait-il, avec un siècle malade comme le nôtre, tenir plus de compte de la parole de Notre-Seigneur à ses apôtres : « Vous ne pouvez pas encore supporter tout ce que j'aurais à vous dire ? » Le concile du Vatican a tranché la question.

Nous laisserons à d'autres le soin de louer le talent incompa-

rable de M. Louis Veuillot; il mérite qu'on fasse de lui le premier des journalistes et même le premier des écrivains de notre temps; nous aimons mieux louer l'intégrité de son caractère, l'admirable rectitude de toute sa conduite, son entier désintéressement. Il a aimé l'Eglise et la vérité, dont l'Eglise est dépositaire ici-bas, et il n'a voulu servir qu'elles sans souci de la gloire, de l'argent et des honneurs, qui sont venus cent fois au-devant de lui.

* *
*

Dans la *France illustrée*, M. Oscar Havard publie sous ce titre : «Louis Veuillot et l'Eglise», un article où nous lisons :

Qu'était donc Louis Veuillot? Nous allons essayer de le dire «Je ne sais rien de plus mortifiant, déclare Lacordaire dans une de ses lettres, que la prétention dont sont animés certains hommes d'Etat de confiner l'Eglise dans la sacristie. Toute ma vie n'a été qu'une longue protestation contre cette outrageante entreprise.»

Eh bien! Louis Veuillot,—et c'est là sa gloire,—fut, dès le début de sa carrière, hanté par la même pensée que Lacordaire. Son ambition fut de restituer à l'Eglise le grand rôle politique et social dont le traité de Westphalie l'avait destituée. Dans les derniers temps de l'ancien régime, le prêtre n'était plus considéré par le pouvoir que comme un lettré. La persécution révolutionnaire avait grandi l'Eglise; mais au retour de l'empire, les légistes s'étaient efforcés de ravaler le sacerdoce renaissant. Faire du prêtre un fonctionnaire et de l'Eglise une sorte d'institution de police, tel était l'objectif des Cambacérès, des Fouché et de Napoléon lui-même. Sans afficher la même pensée, les gouvernements suivants envisageaient surtout le clergé comme un subordonné et comme un auxiliaire.

Le mérite de Lamennais—du Lamennais catholique qu'entourait l'admiration des Gerbet, des Salinis et des principaux évêques de France—fut de pousser le premier cri contre cette inconciente tentative de moscovitisme et de réclamer pour l'Eglise non la deuxième place, mais la première. On avait trop oublié que l'Eglise représente ce qu'il y a de plus grand dans le monde, la conscience : défendre les droits de l'Eglise, c'était donc défendre la liberté humaine elle-même. Tout le monde ne comprit pas sur-le-champ. D'honnêtes mais courts esprits ne surent pas voir que ce que l'école naissante désirait empêcher, c'était l'assimilation du prêtre français au pope russe. En revendiquant l'incarcération du prêtre dans le sanctuaire, nos ennemis savaient bien,

eux, ce qu'ils faisaient : ils voulaient non-seulement proscrire peu à peu de la société civile le ministre du culte, mais opprimer le dogme ; leur but était d'entraver cette « prolongation des sacrements dans la vie sociale, » qui est le tort du christianisme.

Louis Veuillot ne se trompa point sur la portée de cette tactique. Aussi, du jour où il prit dans ses mains la croix du Christ, jura-t-il de la planter au-dessus de tous les trônes, et il se tint paroles. C'est pour cela que Louis Veuillot a subi tant d'outrages et provoqué tant de haines.

Et comme conclusion :

Faut-il maintenant dire un mot de l'écrivain que la France a perdu ? Personne n'ignore qu'il est hors de pair. Pas un littérateur de ce siècle ne saurait être mis au-dessus de Louis Veuillot ; amis et ennemis s'accordent pour le reconnaître pour leur maître. Ce prodigieux génie littéraire s'est surtout affirmé, selon nous, dans les deux ouvrages parus sous ce titre : *Rome pendant le concile*, et *Paris pendant les deux sièges*. Qui voudra savoir au milieu de quel conflit de sentiments et d'idées s'ouvrit et délibéra la grande assemblée conciliaire, et qui désirera se rendre compte des terribles émotions dont furent déchirées, pendant la guerre, toutes les âmes chrétiennes et françaises, ne pourra se dispenser de consulter Louis Veuillot. Mais on ne connaîtrait pas suffisamment le grand écrivain si l'on s'en tenait à cette lecture. Pour bien apprécier toutes les qualités qui décorèrent cette intelligence supérieure, il faut parcourir les *Historiettes et les Fantaisies*, l'*Honnête femme*, *Corbin et d'Aubecourt*, *Çà et Là*. On y verra qu'aucune corde ne manquait à cette lyre. Nombre de pages nous montrent un Veuillot idyllique que les faquins de la presse radicale ont sottement méconnu.

* * *

M. l'abbé Solanet écrit, écrit dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Mende, cet article qui a paru encadré de deuil.

Comme écrivain, dans le cours de sa longue carrière où il s'est tenu constamment sur la brèche, M. Louis Veuillot n'a pas trouvé son pareil, pour l'originalité littéraire et toute gauloise de son langage, la mordante causticité d'une verve inépuisable, l'acuité et la raideur foudroyante du trait.

Comme caractère, il a été, au milieu d'un siècle de défaillances

coupables, un remarquable modèle de constance, de fermeté, d'inviolable attachement à ses principes, le type achevé du lutteur chrétien sans pareil que la raison et la foi ont armé chevalier du Christ.

Son principe, son amour unique sur terre, sa vie, c'était l'Eglise, le Pape, le Christ; dans les nombreux combats qu'il a livrés, au milieu des questions religieuses sans nombre qu'il a traitées et résolues, M. Louis Veuillot a toujours trouvé la note juste, le sens chrétien et catholique, et nous ne saurions dire si c'est à son génie ou à sa foi qu'il faut faire remonter l'honneur de cette sorte d'infaillibilité instinctive qui lui avaient valu de la part des *catholiques* sans épithète, des sympathies aussi ardentes que ses convictions étaient profondes.

Tel qu'a été cet homme, sans le connaître, nous l'avons admiré et nous l'avons aimé; parce qu'il était l'honneur de notre drapeau et que sa plume vengeresse et triomphante nous dédommageait des inepties de l'impiété et des brutalités de la force; parce que, seul contre tous, sans lassitude dans le labeur, sans mécompte dans les résultats attendus, il s'en allait fauchant bravement, largement, dans le vaste champ des folies humaines, couchant à terre, de sa bonne lame à la trempe catholique et française, ridicules et préjugés, faux savants et faux esprits, cyniques et tartufes, toute imbécillité de caractère, toute bassesse de cœur, toute forfaiture à la raison, à la conscience, à la religion.

Les adversaires qui ont senti le poids de son bras lui reprochent certaines vivacités de style et quelque rudesse de langage évidemment exagérées par la sensibilité de l'amour-propre mortifié; nous comprenons aisément que lorsqu'un écrivain, pour attentat à la raison, au bon sens ou au bon goût, était passé par les rudes mains de cet homme, il avait droit de se plaindre; pour nous, nous n'aurons jamais le courage de lui faire un crime de ses sévérités. Quand on aime l'Eglise comme l'aimait Louis Veuillot, quand on a la force de châtiers ses insulteurs, nous comprenons qu'un fils indigné mesure l'énergie de la correction à la gravité de l'insulte qu'on a faite à sa mère.

* * *

L'*Education catholique*, revue de l'enseignement primaire, qui paraît sous la direction d'un comité d'ecclésiastiques, à Rodez dit:

Chevalier du Pape et de l'Eglise, voilà bien ce que fut Louis

Veuillot. Il saisit le journalisme, cette arme puissante dont l'ennemi croyait avoir le monopole pour écraser l'épouse du Christ; il pourfend ses adversaires, il démasque les intrigues des pharisiens de toute couleur, conjurés pour amoindrir la papauté et pour voiler au monde le rayonnement salutaire de ce flambeau venu du Ciel.

Contre l'intrépide athlète, l'enfer suscite les haines et les violences; mais aucune force ne saurait l'empêcher de flétrir l'injustice, de protéger l'innocence, de proclamer la vérité.

Doit-on s'étonner après cela de la part que prit à toutes les luttes de notre temps ce chevalier « sans peur et sans reproche ? » Qui ne connaît sa prodigieuse influence, les enthousiasmes qu'il provoqua, l'élan qui portait vers lui les « aigles » de la France contemporaine, les dom Guéranger, les cardinal Pie, les Mgr de Ségur, les Mgr Gaume, les d'Alzon ? Quel vide immense, au moment où il s'est retiré de la mêlée !...

Ses œuvres néanmoins porteront leurs fruits. Il se survit à lui-même par tant d'admirables pages où son âme se révèle avec un incroyable mélange de force et de bonté. Quelle exquise délicatesse dans ses romans chrétiens ! Que d'onction et de piété dans *Rome et Lorette !* Quelle pages dans les *Mélanges*, les *Libres Penseurs*, le *Parfum de Rome*, la *Vie de Jésus !* Parmi nos écrivains, on en trouvera peut-être qui ont reçu de Dieu un talent comparable à celui de Veuillot; mais les intuitions de la vérité et les clartés de la foi qui illuminent ses ouvrages les placent sans conteste au-dessus des autres productions littéraires de notre siècle.

* * *

On lit dans la *Semaine Religieuse* de Rouen :

.....Dieu lui réservait plus et mieux; Dieu, qu'il avait ignoré jusqu'ici plutôt que renié, daigna l'attirer à lui, dans un voyage à Rome, et le mondain converti a exhalé sa reconnaissance dans plus d'une page qu'on lira, comme on lit, depuis quinze siècles, certaines pages des *Confessions*. A partir de ce moment décisif dans son existence, Louis Veuillot se consacra tout entier à défendre dans la presse la cause de l'Eglise. Nous ne rendons qu'un simple hommage à la vérité historique, en disant que, en dehors de l'épiscopat, il figure parmi les quatre noms qui ont illustré l'histoire de l'Eglise en France, pendant le dix-neuvième siècle, et exercé, à des titres divers, l'influence la plus considérable et la plus féconde : le P. Lacordaire. dom Guéranger, le comte

de Montalembert et Louis Veuillot. Le journaliste catholique a eu, sans contredit, une carrière plus laborieuse, plus éprouvée, plus difficile que ses illustres contemporains ; il n'a pas failli à la tâche ; il laisse après lui une œuvre, l'*Univers*, et, ce qui est sans précédent chez un journaliste, il laisse dans ses articles des œuvres destinées à vivre autant que notre langue. Il a dit quelque part, dans son style pittoresque, que « la langue française est une aiguille d'acier, sans égale pour faire passer partout le fil souple et fort du bon sens ». Ajoutons que nul n'a mieux que lui manié cette aiguille et n'en a plus tiré parti.

Un jour, il administrait une verte correction à un membre de l'Institut, imprudemment sorti de sa sphère scientifique. « M. Babinet, disait-il, sait tout, hors deux choses : le français et le catéchisme. Pour moi, je ne sais un peu que ces deux choses-là. » A coup sûr, Louis Veuillot savait sur son siècle, sur la politique, l'histoire, la littérature, infiniment plus de choses que beaucoup de savants ; mais, avec cela, il aurait pu ne devenir qu'un critique comme Sainte-Beuve et J. Janin, un publiciste comme Armand Carrel, Girardin et Proudhon. C'est le catéchisme qui a transformé l'écrivain, et qui, l'armant soldat de la sainte Eglise, lui a donné ce souffle inspirateur, cette ampleur de vues, cette allure magistrale qu'on trouve si souvent en lui, et c'est ainsi que dans les colonnes d'un journal on l'a vu atteindre fréquemment les sommets de l'éloquence. Louis Veuillot avait raison, plus qu'il ne pensait peut-être, dans sa boutade spirituelle : il faisait bien de revendiquer surtout pour lui le français et le catéchisme, c'est ce qui le mettra toujours hors pair dans le monde du journalisme.

Comme auteur proprement dit, M. Louis Veuillot restera l'écrivain le plus souple, le plus varié, le plus piquant de notre époque : les *Libres Penseurs* prendront, à notre humble avis, place auprès des *Caractères* de la Bruyère. Mais ce qui fera son mérite propre, et ce qui le recommandera toujours à la postérité, c'est l'esprit profondément chrétien qui a animé toutes ses pages ; c'est le dévouement complet et indomptable avec lequel il s'est consacré à la sainte Eglise ; c'est l'amour, disons mieux, le culte filial qu'il lui a voué. « Si Dieu, selon l'immortelle parole de saint Anselme, n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Eglise », il doit réserver des récompenses de choix à ceux qui ont bien combattu pour cette liberté. Il y a là, pour l'illustre écrivain, un gage de véritable gloire, et, pour ceux qui le pleurent, une source de hautes et solides espérances, dont les prières de tant d'amis hâteront la complète réalisation.

M. l'abbé Alazard écrit dans la *Revue religieuse* de Rodez :

Enumérer toutes les qualités que Louis Veuillot a déployées dans l'accomplissement de sa vocation de publiciste, c'est dire qu'il a rempli son journal de ce que la langue française a de plus merveilleux et de plus brillant.

Son style toujours ferme, vigoureux, coloré s'adapte avec une rare souplesse à tous les sujets qui tombent sous sa plume.

Tour à tour, il est éloquent, entraînant, étincelant d'esprit et de verve. Il a des mots qui révèlent tout un homme, peignent une situation, burinent une physionomie en caractères indélébiles, jettent la lumière sur un évènement, sur un problème.

La forte trempe de son style s'allie merveilleusement à des sentiments tendres, à des harmonies pleines de cœur, à des accents pathétiques.

Il se dresse comme un lion lorsqu'il est en face d'un ennemi de Dieu. Alors il est indigné, ironique, railleur, implacable. Il tourne en tous sens sa victime, met à nu ses laideurs, démasque ses hypocrisies, pulvérise ses sophismes.

Ces ressources extraordinaires d'un esprit si délié, Louis Veuillot les dépensa toutes au service de la papauté, qui fut la passion de sa vie.

L'amour de Rome lui donna le sens catholique à un dégré rare. Toujours il s'est trouvé le plus près du Pape, aux avant-postes, dans les questions les plus brûlantes, dans celles où il fallait effacer de vieilles erreurs, détruire de haineux préjugés.

Non moins grand était son élan, lorsqu'il fallait révéler à son siècle ignorant et aveugle la fécondité de l'Eglise, sa mère, venger la sagesse de ses institutions, en faire éclater les bienfaits, prouver que du trône seul de Pierre sort la civilisation du monde, que cela seul qui est consacré par le baptême du Vicaire de Jésus-Christ est grand, durable, bienfaisant.

Louis Veuillot ne séparait pas le service de l'Eglise du service de la France. Si on pouvait dire de lui qu'il n'y avait pas d'âme plus catholique, il n'y en avait pas aussi de plus française que la sienne.

Aucun publiciste n'a chanté avec une lyre plus enthousiaste et plus harmonieuse les gloires et les illustrations de la France chrétienne. Nul n'a célébré avec des accents plus chaleureux les grands héroïsmes, les grandes choses, les grandes œuvres que le souffle de la foi a inspirées à sa patrie et l'a élevée à la première place.

Il savait ce que l'Eglise demande du prince chrétien, quels

devoirs elle lui impose, à quelles conditions elle bénit son autorité, pour quelle fin elle met l'épée entre ses mains, comme il doit se montrer le fils soumis et respectueux de cette Mère dont il est constitué le ministre pour le bien.

Ses efforts tendirent toujours à créer cette union des deux pouvoirs, laquelle est la condition d'un règne prospère.

* * *

La *Semaine religieuse* du diocèse de Périgneux consacre à M. Louis Veuillot un article très étudié, dû à la plume de M. l'abbé Merrien, professeur. Après avoir raconté l'enfance et la jeunesse de M. Louis Veuillot, puis son entrée à l'*Univers*, l'auteur de l'article écrit :

C'est là que son rare talent se fit jour et qu'il se montra si zélé pour la défense des idées religieuses. Il trouva des ennemis à droite et à gauche, là même où il aurait dû n'en jamais soupçonner. Aussi dut-il mettre en pratique la recommandation sévère de l'apôtre : *Per arma justitiæ a dextris et a sinistris.* Les tribulations lui vinrent de partout. Eprouvé au dedans ; poursuivi au dehors ; méconnu dans ses intentions par ceux dont il jugeait la conduite ; en proie à la haine des uns et à la sagesse des autres, il s'entendit reprocher tout, jusqu'à son extraction, et il se vit tout contester, jusqu'à son droit de défendre l'Eglise, sa mère, l'auteur de ses joies les plus pures et l'objet de ses plus délicates affections.

Après avoir apprécié, dans l'ensemble et les détails, l'œuvre entière de M. Louis Veuillot, M. l'abbé Merrien conclut ainsi :

A la nouvelle de sa mort, des sympathies qu'on avait voulu révoquer en doute ont éclaté de toutes parts. L'expression en est arrivée à sa famille du côté de la presse, du côté des politiques, des savants, des pays étrangers. Elle est sortie des cloîtres, de l'exil, des châteaux, des évêchés, de Rome !

Il s'est fait un deuil autour de cette mort, comme la France n'est pas habituée à en voir. C'est la meilleure partie de notre pays qui s'émeut, et l'émotion qu'elle éprouve n'est pas un bruit de secte. Si celui qui la cause fait un si grand vide en partant, c'est qu'il emporte avec lui quarante années de notre vie religieuse. Il travailla moins pour lui que pour l'Eglise ; il nous avait accoutumés à l'identifier avec nos intérêts religieux ; nous aimions sa sincérité, son allure franche comme sa foi, ses coups vigoureux

et son âme indomptable : il emporte tout cela dans la tombe, et c'est pourquoi sa disparition nous trouble !

Il nous laisse seulement ses exemples et son invincible espérance. Il ne cessait de redire que Dieu n'a pas besoin des hommes pour soutenir son Eglise, et cette persuasion le rendait ensemble modeste et fort. C'est à nous, qui admirions son courage, d'imiter son amour pour la vérité et de chercher là un préservatif contre les lâchetés de l'esprit et du cœur !

***

La Vie chrétienne, consacre à Louis Veuillot une remarquable étude où nous lisons :

Louis Veuillot fut surtout polémiste. Il accoutuma les catholiques, d'abord assez découragés, à lever le front et à ne pas cacher leurs convictions comme un méfait. Il mit les rieurs du côté de la vérité et du droit. En France, c'est beaucoup. Si le rédacteur en chef de l'*Univers* eût tenu la plume du temps de Voltaire, l'idole eût été fort ébranlée sur son piédestal. Le journaliste eût-il pu percer à jour les illusions de certains catholiques avec un peu plus d'aménités, eût-il désarçonné gallicanisme et libéralisme seulement avec des dissertations aimables, c'est une question que nous n'entreprenons pas de résoudre. Devant la tombe qui se ferme sur lui, nous envisageons les choses de haut, et nous voyons d'une part les magnifiques progrès accomplis dans le sens de l'unité catholique, appelés et préparés par l'illustre écrivain ; d'autre part, l'auguste Pie IX, une foule d'évêques, de prêtres et de laïques dévoués, l'honorent de leur affection, de leur louange, de leur concours : quel autre à notre époque a eu par tel degré cette gloire ?

Il l'a obtenue pas son talent, il l'a méritée par son caractère. C'était un homme d'une droiture absolue et d'une énergie égale à sa droiture. Les côtés délicats de cette nature d'élite, la foule put les ignorer. Elle ne savait pas par quels dons il provoquai les plus hautes, les plus tendres amitiés ; elle ignorait à quel poin il se faisait accessible et se montrait affable aux plus ignorés e aux plus humbles ; elle ne se doutait pas des élans de sa viv piété, mais elle constatait et admirait la dignité de sa vie. «D'innombrables religieux, écrivait hier un rédacteur de la *Liberté* . journal étranger à nos croyances, ont pratiqué dans les cloître d'admirables vertus, mais tout le monde ne regarde pas dans le cloîtres ; le mérite de Veuillot fut de montrer à tous, de mettr

en plein forum parisien un chrétien vivant de la vie de tout le monde et en même temps absolument fidèle aux devoirs de l'église, un chrétien qui, de l'aveu de tous, n'était ni un niais, ni un timide, ni un sot, ni un ambitieux, ni un intéressé, ni un hypocrite. »

C'est précisément cette absence sincère d'ambition et de secrètes cupidités qui le rendait si expansif ; de sa vie, de son passé, il ne cachait rien à personne, n'ayant rien dans le cœur qui méritât être dissimulé. Un jour, il nous conta sa vie : « Je n'ai jamais eu qu'une ambition, disait-il ; encore n'a-t-elle pas été satisfaite : c'était d'être marguillier de ma paroisse. » Il avait fait un autre rêve, c'était celui d'être propriétaire d'un petit coin de terre sur les bords de l'Océan. Mais sa main s'ouvrait toujours si large, que le souhait, que nous sachions, ne fut jamais réalisé.

Combien de pygmées de la presse quotidienne se seraient contentés de ce que souhaita le géant ? Mais il n'avait cure ni des distinctions, ni des billets de banque. Ceux qui s'en préoccupent lui donnaient à sourire.

* * *

La *Semaine catholique* du diocèse de Saint-Flour publie un article où nous lisons :

Honneur à l'homme de talent et de foi !

Du talent... ce n'est pas dire assez ! Louis Veuillot eut le génie de la polémique. Pendant un demi-siècle il a porté le sceptre de cette royauté littéraire.

Nul écrivain ne fut plus discuté, nul plus persécuté.

Il n'est aucun auteur de notre époque contemporaine, aucun poète, aucun prosateur avec qui le fier porte-drapeau du catholicisme ne soit entré en lice et dont il n'ait triomphé.

Dès le début de sa carrière, après avoir senti comme Paul l'irrésistible mission de Dieu, il se consacra sans réserve au service de l'Eglise catholique, cette noble et héroïque victime du scepticisme et de l'impiété.

Il avait mesuré l'ampleur de ce combat qu'il ne verrait pas finir, et dans lequel il devait porter des coups si rudes et si écrasants pour ses adversaires.

Il allait droit dans son chemin périlleux, essayant d'entraîner les timides, les frappant avec la rudesse que lui inspiraient ses fortes convictions, quand il les voyait défaillir sous l'influence de la frayeur et de la pusillanimité.

Comme il connaissait bien la société du jour ! cette bourgeoisie matérialiste et viveuse, incroyante et égoïste, flattant les mauvais instincts des masses pour assouvir son ambition et satisfaire ses vices, sacrifiant l'Eglise et la vérité à la haine populaire, la jetant comme une curée aux affamés des sectes impies, et pensant faire ainsi une diversion opportune à la soif de l'or et des jouissances dont les classes populaires sont dévorées !

Comme il a prédit la fin de ce drame lugubre, fin que nous entrevoyons mieux aujourd'hui, qui apparaît comme inévitable, où sombrent les Etats de l'Europe : le socialisme, l'anarchie, la dissolution !

Et plus loin :

C'est dans son camp, du côté de ceux qui se battaient à ses côtés avec une désespérante mollesse, de ces lâches déserteurs de la lutte, qu'il a éprouvé plus de peines et senti plus d'amertume.

Le libéralisme a dévoré cette âme vigoureuse. Il a pesé lourdement sur son cœur.

Lui, c'était l'apôtre que rien, aucun péril, aucun obstacle, aucune persécution ne pouvait arrêter. Il bravait le danger, paraissait devant les juges de la terre, se voyait menacer de la mort, et ne tremblait pas.

*
* *

La *Gazette d'Auvergne*, de Clermont-Ferrand :

On savait déjà ce que valait Louis Veuillot vivant, encore que la haine et l'envie eussent essayé cent fois, mais vainement, de le rapetisser ; mort, il est apparu dans toute sa grandeur d'athlète invincible, invaincu, et ceux-là même qui jadis avaient éprouvé la puissance de sa plume, nous allions dire : de son bras, se pressaient derrière son cercueil, dans ce cortège magnifique, spontané, qui accompagna jusqu'au lieu du repos le plus grand journaliste de notre époque, et que nous comparerions à un apothéose si ce mot païen n'était hors de propos appliqué aux obsèques de celui qui fut avant tout et par-dessus tout catholique.

Quelle puissance de volonté chez ce fils de tonnelier, à peine dégrossi sur les bancs de l'école primaire, qui, à force de ténacité, arriva à manier la plume comme pas un et à arracher à la langue française tous ses secrets !...

Et quelle œuvre que la sienne ! Quelle somme effrayante de

travail représentent ses livres et ses articles ! Quand on y songe, on se demande comment une vie d'homme a pu suffire à accomplir ce tour de force digne d'un Titan, avec cette différence que la tentative des fils de Titan demeura stérile, tandis que l'œuvre de Louis Veuillot fut et restera féconde...

Dans ses mains la plume valait plus qu'une épée, les blessures qu'elle faisait aux ennemis de l'Eglise étaient mortelles ; cet homme s'appelait Légion et c'est par hécatombes qu'il procédait....

De tels hommes ravissent l'estime et l'admiration de leurs propres adversaires.

Ce suprême hommage rendu à la fois à la religion et à un de ses plus vaillants défenseurs n'a pas manqué à Louis Veuillot ; nous avions à cœur d'y joindre le nôtre, si modeste fût-il, mais non moins sincère et ému que ceux qui l'ont précédé.

J. GUETTON.

***

On lit dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Langres :

Le premier pas une fois franchi, Louis Veuillot resta jusqu'à sa dernière heure fidèle à lui-même, dévoué sans réserve aux idées qu'il avait embrassées, comme il le prouva lors de la suppression de *l'Univers*.

Sous les divers régimes qui se succédèrent depuis quarante-cinq ans, quoique les tentations et les exemples de défaillance ne lui aient pas manqué, dans une profession qui l'obligeaient à dire chaque jour son sentiment sur toutes choses, il est resté l'homme d'une idée, le champion de l'Eglise, et ses convictions n'ont pas chancelé un moment.

***

Le *Citoyen de Marseilles*, dit :

.....

Chose étonnante, il semble que ce sont les journaux qui ont le plus souvent rompu des lances avec Louis Veuillot qui lui rendent les plus beaux hommages. Ils ont senti sa main puissante et ils savent ce que valait l'homme.

On le comprend aisément, tous ne louent pas le chrétien, n'exaltent pas la foi catholique du vaillant athlète. Les croyants seuls le font, et Dieu sait avec quelle unanimité ! mais ceux qui ne

croient pas ne peuvent s'empêcher d'exalter le grand écrivain, le vigoureux polémiste qui tant de fois a tenu en respect avec sa plume les ennemis de l'Eglise, comme un général redouté avec son épée empêche l'ennemi d'avancer.....

Il n'y a pas eu en France et en Europe, soit dans les livres, soit dans la presse militante, de nom plus retentissant que le sien. Quant il faisait un livre, on l'enlevait; quand il étrillait, dans *l'Univers*, quelqu'un de ces chevaliers de la plume, qui n'attaquent la religion et les prêtres que pour se faire pardonner leur pauvreté littéraire, le journal faisait prime, et tout Paris et la France entière applaudissait et riait...

FÉLIX DUPONT.

*
* *

M. Henry d'Ideville a publié ce qui suit dans le *Figaro :*

Ce fut à Rome, en 1864, dit M. d'Ideville que je vis Veuillot pour la première fois, pendant que j'étais secrétaire de l'ambassade de France. Le grand catholique était là, Il faut l'avouer, dans son élément, sur son vrai terrain, entouré de gigantesque souvenirs et des graves témoins de cette foi qu'il défendit si vaillamment. Que d'élans d'enthousiasme, que de tirades éloquentes, que de récits curieux et que de railleries mordantes j'ai entendus de sa bouche, chaque fois que j'avais le bonheur de le rencontrer.

J'ai toujours éprouvé, je l'avoue, pour le talent, la personne et pour la plupart des idées de Veuillot, une sympathie singulière et une vive admiration. Avec ses véhémences, ses haines et ses colères éloquentes, cet homme de bien, ce grand penseur, simple, droit, toujours grand, m'inspirait du respect et une sorte de terreur que les Majestés et les gloires éclatantes ne m'ont jamais inspirés.

Je n'oublierai jamais ce qu'il me dit un jour, en sortant de chez M. de Sartiges, alors ambassadeur à Rome. En quelques traits pleins d'humour, empreints d'une vérité si impitoyable que, malheureusement, je n'oserai les répéter, M. Veuillot nous fit le plus ravissant portrait, au physique et au moral, de l'envoyé français

« Dieu me garde d'être l'ennemi de votre gouvernement : pauvre M. Sartiges, il ne sait donc pas que j'ai aimé son empereur comme il ne l'a jamais aimé lui, je peux le dire, et que j'ai cru en Sa Majesté comme il n'y a jamais cru, tout serviteur archi-zélé qu'il se montre. C'était à l'aube de l'empire. J'aimais l'homme pour m'avoir débarrassé de ce régime hypocrite, impuissant, la Répu-

blique, je lui savais gré de son courage et de sa résolution ; il semblait vouloir chercher une consécration, un appui dans Dieu. Voilà pourquoi je le soutenais avec tant d'ardeur. S'il eût été plus franc, s'il eût eu plus de volonté, plus d'élévation, quel rôle il avait à jouer en ce monde ! La France était alors puissante. Il l'avait entre ses mains pour la régénérer, la rajeunir. Il fallait occuper, utiliser cette fougue gauloise à de gigantesques entreprises, il devait se faire chef temporel de tous les catholiques d'Europe.

«Je rêvai pour lui un plus grand rôle que celui de Charlemagne. Il aurait pu conquérir le monde en réunissant les nationalités catholiques, et Rome et Paris seraient devenus deux pôles. — Pouquoi vouliez-vous que je fussse légitimiste, moi qui suis absolument du peuple, fils de tonnelier ? Je suis catholique avant tout, au-dessus de toute autre considération. Dieu d'abord, le souverain ensuite. Or, Napoléon III, qui pouvait affirmer sa volonté et faire le bien, a laissé attaquer la religion. Voilà pourquoi je l'ai abandonné. Soit par goût, soit par caprice, il recherche pour ministres et amis des hommes qui ne croient pas en Dieu : il va à sa perte. N'est-il pas logique que je sois l'adversaire de ce régime ? — Tant mieux pour M. le comte de Chambord, si en lui je retrouve la foi catholique et la véritable autorité ! Voilà pourquoi aussi celui-là a aujourd'hui mes préférence.»

Un jour qu'il nous parlait de M. Persigny, auquel *l'Univers* devait sa suppression si brutale, Veuillot exprima d'une façon bien saisissate la douleur que lui avait causée l'inique résolution du ministre :

«Je voulais voir l'empereur ; ils m'en empêchèrent, impossible de parvenir jusqu'à lui.

«Ma situation était terrible, c'était au temps où les mesures les plus arbitraires étaient dirigées contre la religion, alors que les LaValette, les Niagra riaient aux éclats, applaudissaient à tout rompre et festoyaient au Palais-Royal, en injuriant le bon Dieu. Il fallait assister à ces outrages, rester muet, impassible, le bâillon à travers la bouche, ne pouvoir me défendre et résister. Figurez-vous un homme dans une cage de fer, et devant lui, hors de sa portée, sa mère et son enfant qu'on amène. Là, on les outrage, on les frappe, on les tue. Voyez-vous l'homme qui ronge les barreaux de sa cage, impuissant et fou. Il se roule à terre dans des cris de rage et des convulsions. Eh bien, j'ai souffert les tortures de cet homme, moi, et je ne l'oublierai jamais !»

Ayant reçu en 1878, à l'occasion d'un livre que j'avais adressé

à Veuillot, une lettre fort cordiale du grand écrivain, j'allai peu de temps après chez lui, rue de Marennes. Je ne le trouvai pas, mais le lendemain, je reçus de sa sœur Élise un mot qui me priait de venir déjeuner chez son frère. — Depuis plus d'une année je n'avais vu M. Veuillot. Je le trouvai changé; il venait, il est vrai, d'être gravement malade; sa démarche était lente, pénible, sa langue un peu embarrassée. Toutefois, son esprit pétillant et caustique n'avait rien perdu de sa vivacité et de son éclat. C'était peu de temps après la mort du pape Pie IX, et je me souviens encore du magnifique parallèle qu'il traça entre le pontife qui venait de mourir et celui qu'on venait d'exalter.

Un des plus anciens rédacteurs de *l'Univers*, M. X..., déjeuna avec nous. « C'est un homme très original et très franc, m'avait dit Mlle Élise, que mon frère aime beaucoup; et comme il est chargé du Courrier des Chambres, à Versailles, il nous apporte les nouvelles, maintenant que mon frère va moins exactement à son journal.»

Le déjeuner fut très gai, et M. X..., qui n'avait pas toujours été fervent catholique, raconta d'une façon très pittoresque sa conversion.

La physionomie de Veuillot, comme je l'ai dit, avait beaucoup changé. Il portait toute sa barbe; ses cheveux étaient devenus entièrement blancs. Sa ressemblance avec Victor Hugo me frappa, et je me permis de le lui dire. A ces mots, Mlle Élise m'interrompit vivement :

— Comment, Monseur, pouvez-vous penser de telles choses et faire de tels rapprochements !... Mon frère, ressembler à ce méchant homme, à ce renégat ! C'est une injure bien gratuite que vous lui faites.

— Tout beau, ma sœur, fit Veuillot en souriant, ne vous emportez pas. Ce que dit M d'Ideville n'a rien d'outrageant; bien au contraire, M. Victor Hugo est infiniment mieux fait que moi.

Il a remporté des succès féminins auxquels je n'ai jamais aspiré. — Et puis, au moral, sans doute, a-t-il fait beaucoup de mal, mais c'est un puissant esprit, un poète admirable, un tempérament unique. Ce que j'admire en lui le plus, c'est qu'il n'a rien de vulgaire. Dans toute son œuvre, — Dieu sait combien de vers absurdes, étranges, insensés. Je vous défie d'en rencontrer un plat ! Cet homme me fait l'effet du *gong ;* frappez l'instrument, le son qui en sortira sera criard, faux peut être, désagréable, sourd, ou éclatant. Peu importe, quoi que vous fassiez, le son résonnera sur de l'airain, sur du bronze ! Tel est Hugo ! Je ne l'ai vu qu'une fois dans ma vie.

Hugo, reprit Veuillot, je m'en souviens toujours. Pas plus que moi, à cette époque, il ne portait la barbe. C'était en 1833, j'étais pauvre clerc d'avoué dans l'étude du frère de Casimir Delavigne. On venait de jouer *Hernani*, et nous apprîmes à l'étude que le poète distribuait, à ses jeunes enthousiastes les étudiants, des billets pour applaudir son œuvre et tenir tête à l'orage.

Nous allâmes, le lendemain de la première représentation, deux de mes camarade et moi, frapper à la porte de la rue Notre-Dame-des-Champs. Victor Hugo nous reçut à merveille: il remit à chacun de nous une carte de passe sur laquelle était inscrit ce mot : « *Iero* ». C'est la seule fois que je l'ai vu. Le soir, ai-je besoin de le dire, nous fîmes vaillamment et avec conviction notre besogne de claqueurs ! — Depuis, il a suivi sa voie, moi la mienne : nous ne nous sommes jamais rencontrés !

*
* *

Il y a trois ans environ, lorsque j'entrepris d'écrire l'histoire du maréchal Bugeaud, je songeai à m'adresser à Veuillot, pour avoir sur mon héros certains renseignements ; personne mieux qee lui ne pouvait me donner des détails sur les débuts du général Bugeaud au gouvernement de l'Algérie. Veuillot, en effet, l'avait accompagné pendant une partie de l'année 1841, en qualité de secrétaire, et l'avait suivi dans ses campagnes.

Ce jour-là, je trouvai le grand écrivain absorbé et plus faible que le jour où j'avais déjeuné chez lui. Le nom du maréchal Bugeaud eut le pouvoir de réveiller d'abord en lui quelques lointains souvenirs: il essaya de ressaisir le fil de sa pensée, mais bientôt la fatigue l'envahit. «Je ne me souviens plus, fit-il péniblement. C'est trop loin. D'ailleurs, j'ai brûlé toutes mes lettres, tous les papiers de ces époques, je n'ai plus conservé que ce qui se rattache à Rome à mes séjours dans la Ville Éternelle. Cela seul suffit.»

Sa sœur, Mlle Élise, s'étant levée à ce moment et ayant quitté le cabinet de son frère, nous restâmes seuls. Veuillot après s'être assuré que la porte de la pièce était fermée, et que sa chère gardienne ne pouvait l'entendre, me parla de sa santé : « Je sors tous les jours, me dit-il, je me réchauffe au soleil, comme jadis à Rome ; mais les jambes sont vacillantes et ont de la peine à me soutenir. Ma sœur, mes amis me rassurent. Mais je n'ignore pas ce que j'ai. Dieu m'a puni, Dieu m'a frappé là, entendez-vous monsieur d'Ideville, » et en même temps, le grand homme du doigt touchait son front, « là, à cette place, où j'étais trop fier

peut-être. C'est là, dans mon orgueil, qu'il a voulu m'atteindre, qu'il m'a humilié, et Dieu a bien fait. »

Devant cet aveu déchirant,plein de grandeur à la fois et de résignation, prononcé à voix basse, mais avec un accent convaincu, il me sembla voir un géant foudroyé par le feu du ciel, debout et retenu seulement au sol par ses puissantes racines. Je contemplai avec respect et comme avec terreur cet homme dont l'admirable intelligence, dont le puissant cerveau avaient remué tant de pensées, assistant lui-même à l'écroulement successif de ses merveilleuses facultés, conscient de sa décrépitude! Et en même temps, je me figurai les tortures infinies, le supplice que devait endurer cette âme si subtile, à mesure qu'elle sentait les ténèbres l'environner.

*
* *

Dans le *Pays*, M. Paul de Cassagnac fait de M. Louis Veuillot l'éloge le plus cordial:

Louis Veuillot est mort.

La France perd son plus grand écrivain, l'Eglise son plus vaillant soutien, le journalisme son maître.

Combien cet homme au grand cœur, à l'âme indomptable, a dû souffrir lorsqu'il s'est vu frappé par la maladie, réduit pour ainsi dire à l'impuissance au moment même où ses croyances religieuses avaient le plus besoin de l'appui victorieux de sa plume d'acier!

C'est lorsque les Ferry et les Paul Bert entamaient leur œuvre sacrilège que Louis Veuillot s'affaissait, pareil au soldat que la souffrance retient au moment même où retentit le clairon de l'ennemi.

Il est mort, le grand athlète, le grand lutteur, l'homme à l'ironie si cruelle et à la bienveillance si large, dont le poing était si rude et la main si loyale.

Il avait horreur des concessions, ce croyant dont la foi était tout d'un pièce.

Et il avait raison.

L'Eglise lui doit d'avoir contribué à l'extinction de ce gallicanisme qui servait de refuge aux réticences inavouables et aux lâchetés libérales.

Il fut notre ami, comme il pouvait l'être d'un disciple plein d'enthousiasme pour son merveilleux talent.

Et nous voulons nous joindre à son frère, aux siens, à ses

collaborateurs, à ses amis, à ses admirateurs, pour saluer avec respect et avec vénération ce noble et puissant esprit qui est retourné à Dieu.

*
* *

On lit dans l'*Univers* du 15 juillet sous le titre de "Louis Veuillot et Rabelais."

Il n'est si mince collaborateur de M. Louis Veuillot qui ne se sente pénétré de reconnaissance pour les hommages décernés à sa mémoire. Mais ne serait-ce pas la pousser trop loin que de se croire tenu d'accepter toutes les appréciations, pourvu qu'elles soient bienveillantes ? Dès les premiers jours du deuil, la rédaction dut réclamer, dans une note, contre l'assertion erronée d'un écrivain qui faisait un mérite à Louis Veuillot de s'être imposé la lecture continue de Rabelais. D'autres, sans s'aviser de donner par le menu des renseignements aussi positifs, ne laissaient pas de faire quelque rapprochement de la manière de Louis Veuillot avec celle de Rabelais. Ce n'était pas pour faire injure, bien au contraire. Depuis quelque temps surtout, une recrudescence d'engouement fait de l'étrange écrivain du seizième siècle une des grandes puissances du monde littéraire. On a donc cru faire un compliment. Nous ne saurions disconvenir que les deux auteurs ont de commun une facilité d'écrire qui met à leur disposition, pour Veuillot, tous les trésors et les richesses de la langue, pour Rabelais, tout les ramas des vocables. Mais chez Veuillot, c'est du français toujours ; chez Rabelais le français est trop souvent composite, mêlé, à dessein ou non, de grec et de latin, avec les patois du Nord et du Midi, et jusqu'aux jargons des langues étrangères : c'est une macédoine.

La verdeur du style de Louis Veuillot a donné à croire à plusieurs qu'il tombait dans la langue verte. Ce sont deux choses : pour les confondre, il faut ne pas s'y connaître. Combien pourtant les ont confondues ! Les ennemis d'abord,—le procédé pouvait être habile, mais non de bonne guerre ;—et, parmi les amis mêmes combien qui répétaient simplement ce qu'ils entendaient dire : ainsi se forment souvent les réputations et les contre-réputations. Dans un milieu des plus antirépublicains, n'ai-je pas vu des faces barbues se voiler de pudeur parce que Louis Veuillot avait qualifié de "gaupe" la Marianne ; comme si le terme incriminé eût pris son origine dans quelque mauvais lieu ? D'autres fois, des charitables l'excusaient sur sa première éducation, qu'ils ne con-

naissaient pas d'ailleurs, pour des incartades du même genre, imbus qu'ils étaient du même préjugé.

C'est le moindre défaut de Rabelais, et ce n'est pas un crime d'avoir changé son français, exquis naturellement, en un langage pédant, formé d'ingrédients les plus disparates : c'était le goût du temps. Mais, où il est vraiment coupable, c'est d'avoir mêlé dans son discours le sacré au plus que profane, la langue du cloître et de l'office divin aux propos, non-seulement badins, mais horriblement licencieux ; d'avoir jeté aux pourceaux les perles de l'Ecriture. Avec ses réminiscences perpétuelles des choses saintes parmi le désordre ignoble de la parole, il réunit tous les vices que saint Paul recommande aux chrétiens d'éviter dans leur discours ; il a, d'une autre façon, mais autant que "l'ecclésiastique affranchi" que Louis Veuillot signale dans une de ses poésies, le "style mauvais prêtre."

Et l'on voudrait que, dans ce bourbier, Louis Veuillot se fût fait une obligation de patauger quotidiennement, pour cause de conscience littéraire. *Absit.* Entendons ce qu'il a dit sur le personnage, pour connaître ce qu'il en pensait avant et depuis sa conversion ;

"Rabelais m'étonna. Je me demandais par quel jeu de la "nature ou quel secret de l'art un pourceau peut avoir tant d'élé-"gance et d'esprit. Pendant un temps je le lus avec plaisir ; "j'étais surtout content de lui quand je n'étais pas content de "moi. A présent, il me semble que Rabelais a beaucoup engraissé. "Où je trouvais des gouailleries amusantes, je ne trouve plus que "des grognements ; ce qui me faisait rire m'attriste."

C'est, à peu de chose près, ou peut-être avec quelque chose de plus, le jugement de La Bruyère : "Marot et Rabelais sont inexcusables d'avoir semé l'ordure dans leurs écrits : tous deux avaient assez "de génie et de naturel pour pouvoir s'en passer, même à l'égard "de ceux qui cherchent moins à admirer qu'à rire dans un auteur. "Rabelais surtout est incompréhensible, son livre est une énigme, "quoi qu'on veuille dire, inexplicable ; c'est une chimère, c'est le "visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent, "ou de quelque autre bête plus difforme : c'est un monstrueux "assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale cor-"ruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au de là du pire, "c'est le charme de la canaille ; où il est bon, il va jusqu'à "l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats."

Le jugement de Louis Veuillot est le plus sévère des deux, et il est le plus juste. Lui fallait-il nn exemple célèbre pour apprendre ce que l'on risque de gagner à la fréquentation trop habitu-

elle de semblables modèles ? Rabelais, avec Boccace, nous ont gâté notre La Fontaine. Ils lui ont fourni les sujets licencieux de ses *Contes*, et, avec l'esprit incontestable qui règne dans leurs récits, ils lui donnèrent le goût des gravelures. Sans eux, le bonhomme qui, du moins l'a-t-il assuré, n'y cherchait pas malice, livré à la pente naturelle et honnête de son génie, nous aurait laissé des contes charmants, inocemment malicieux comme les *Fables*.

Mais quelle différence, quelle distance de Boccace à Rabelais ! En condamnant le premier, la congrégation de l'Index ne put s'empêcher d'en témoigner quelque regret. Je n'ai pas son décret sous la main, mais je me rappelle qu'il porte une réserve en faveur des éditions expurgées qui en pourront être faites. C'était par le désir, très italien, très littéraire et digne d'hommes de goût, que le public chrétien et honnête ne fût pas privé entièrement ni toujours d'un chef-d'œuvre de la vieille langue toscane, qu'il fallait interdire pourtant dans l'intérêt des bonnes mœurs, supérieur à celui de la bonne littérature. Imaginerons-nous un décret semblable sur Rabelais. Ce serait à en lever les épaules. Quelle infection qu'une telle entreprise de désinfection ! Quelqu'un, à ce qu'il paraît, l'a tenté. Je ne sais trop quel résidu il a pu obtenir ; mais, pour sûr, si c'est propre, ce n'est pas du Rabelais.

En passant, faisons remarquer aux détracteurs modernes de la congrégation de l'Index que, avec la réputation de Croquemitaine qu'ils se plaisent à lui faire, cette fameuse congrégation n'est pas si intolérante, ni tellement fanatique. Elle sait très bien mettre toutes choses à leur place, et tout en donnant le pas à la foi et aux bonnes mœurs, aimer l'art, respecter les lettres. Ils se plaignent qu'elle condamne les auteurs sans les entendre : elle ne les juge même pas, et ne s'occupe que de leurs livres, qu'elle entend, puisqu'elle les lit. Qu'y feraient des défenses verbales ou écrites, que les lecteurs du livre ne verraient ni n'entendraient ? L'ouvrage par lui-même, tel qu'il se produit au public, offre-t-il du danger : il est condamné, c'est-à-dire que la lecture en est interdite, l'auteur serait-il un saint. Les personnes des auteurs restent en dehors. M. Paul Bert peut rester un coupeur de chiens, M. Steeg un ex-pasteur plus ou moins mercenaire, M. Compayré un joyeux ou triste compère, Mme Gréville la perle des bas bleus : tout cela ne fait rien à l'affaire, c'est-à-dire à leurs ouvrages. Sont-ils dangereux ? le tribunal défend aux enfants chrétiens de les lire, aux instituteurs de les leur faire lire, aux parents de permettre qu'ils les lisent.

Avant de commencer cet article, et d'abord que j'y fus décidé,

je voulus, sans grande nécessité il est vrai, revoir quelques passages de Rabelais (avec l'autorisation requise), et en même temps regarder un ouvrage de Louis Veuillot, pour faire que la comparaison fût toute fraîche. *Çà et là* était celui que je n'avais pas relu depuis le plus longtemps. Je l'ouvris au commencement, à ce tableau si touchant, si vrai, si pur et si chaste d'un mariage chrétien. Prenant alors mon Rabelais par la queue, par la fin, si vous voulez, ce fut la grande et sempiternelle et déshonnête consultation pour savoir si Panurge se doit marier ou non. Jamais plus grand contraste De nouveau, ouvrant Rabelais au hasard, je tombe sur sa description et invention très fastidieuse de l'imaginaire abbaye de Thélème ; et, dans Veuillot, sur l'endroit où il célèbre la renaissance merveilleuse, poétique et sainte, de l'abbaye antique et très réelle de Solesmes, toute voisine du pays où naquit le moine sacripant du seizième siècle, où il a placé la scène de ses conteries extravagantes avec leurs diatribes folles contre les moines et la moinerie. Cela semblait fait exprès. Je n'en demandai pas d'avantage, me promettant que, si jamais je pouvais croire que Louis Veuillot se fût inspiré en rien de Rabelais, je l'irais dire à Rome.

Si nous voulons savoir quel fut son auteur de prédilection, sa lecture habituelle, ce ne sera pas difficile; lui-même nous l'apprendra encore dans *Çà et là*. Vraiment j'ai eu la main heureuse d'avoir pris d'abord cet ouvrage plutôt que tout autre Lisons :

"Mme de Sévigné devint de mes meilleures amies; je puis dire "que je l'aimai personnellement. Je pris et j'ai conservé l'habi- "tude d'avoir toujours son livre sous la main, et de l'ouvrir au "hasard. Heureux livre, qui n'a que des pages charmantes et "pures, semblables à une campagne semée partout d'épais gazons, "de grands arbres et d'eaux vives, où l'on s'aventure sans aucune "appréhension de rencontrer ni reptiles, ni mares infectes, ni "chiens enragés, et pas même un seul visage désagréable, puis- "qu'enfin cette marquise est toujours là, vive, fine, joyeuse ou "attendrie, pour donner un tour plaisant aux importuns et les "congédier avant qu'ils ennuient. Je conviens qu'elle laisse "échapper des mots désobligeants. Ces saillies, qui ne siéraient "pas à tout le monde ni partout, ne sont point condamnables en "style épistolaire, sous la plume d'une femme dont on connaît "les mœurs. Elle ne laisse aucune mauvaise impression ; elle "est piquante, un peu satirique même, point misanthrope. Lui "voit-on jamais de la haine ? Des traits fâcheux qu'elle raconte "tire-t-elle jamais une conclusion générale contre la pauvre hu-

" manité ? Quant aux petites erreurs de son jugement, qu'est ce " que nous pardonnerons, grand Dieu ! si nous ne pardonnons " cela ? Pour moi, j'aime assez qu'elle se trompe et déraisonne " de temps en temps, et je ne suis pas fâché de voir que j'aurais " quelquefois pu lui tenir tête ; lui prouver, par exemple, qu'elle " n'aimait point tant M. Nicolle, et qu'elle avait plus d'esprit que " le bon Coulanges. Mais ce charme et cette grâce et ce cœur si " simple, comment ne les pas chérir, comment ne pas se plaire " infiniment dans cet air de raison, de politesse et de bonté ?

" Ce qui me plaît dans Mme de Sévigné dit assez ce qui ne me " plaît pas dans Saint-Simon."—Et dit encore mieux ce qui, dans Rabelais, fait plus que de lui déplaire : ce qui le dégoûte, l'indigne, l'excède, excite tout son mépris. Il n'est pas possible qu'aimant Mme de Sévigné pour les bons motifs qu'il explique si bien, Louis Veuillot ait pu songer un instant à se faire de Rabelais un modèle littéraire.

A. DE LANSAD.

LETTRES DE LOUIS VEUILLOT.

Un grand nombre de lettres jusque là inédites ont été mises au jour à la nouvelle de la mort du grand écrivain.

Nous en ceuillons quelques-unes : Ce sont des chefs-d'œuvre :

*
* *

La lettre suivante a été adressée par Louis Veuillot à son neveu Pierre, sur le point de faire sa première communion.

Mon cher Pierre. j'ai reçu ta lettre, où tu me dis que tu m'aimes bien. Moi aussi je t'aime bien et pour bien des raisons. Je t'aime parce que tu es le fils de mon frère, qui est l'homme que j'aimerais le plus au monde, quand même il ne serait pas mon frère ; je t'aime parce que tu es mon filleul ; je t'aime parce que tu es un bon petit enfant à qui Notre-Seigneur va se donner, afin que tu deviennes un bon grand chrétien.

Je pense souvent à toi. Je demande à Dieu que tu fasses ta première communion de telle sorte que tu en ressentes la grâce toute ta vie. C'est un chagrin pour moi de ne pouvoir être là avec ton père et ta mère, et ta tante et tes cousines. Nous y voudrions être tous. Les affaires nous retiennent ici, et ce sont des affaires qu'il ne faut pas négliger, parce qu'elles sont un peu les affaires de ton Dieu, et aussi les tiennes, comme tu le sauras plus tard. Mais les affaires ne retiennent pas mon cœur, et il sera là, priant pour toi. Souviens-t'en, lorsque tu feras ton action de grâces, après avoir reçu le corps de Notre-Seigneur, et, de ton côté, prie pour moi.

Cher enfant, demande au bon Dieu, premièrement, de l'aimer

toute ta vie; secondement, de lui obéir toute ta vie, dans l'état où il lui plaira de t'appeler; troisièmement, de lui donner toute ta vie. Tu obtiendras cela, si tu fais le vœu d'écouter toujours la sainte Eglise, et cela est tout. Une bonne prière à faire tous les jours plusieurs fois serait celle-ci : «Mon Dieu, faites que j'écoute toujours et que je suive en tout votre Eglise, que vous avez faite et que vous m'avez donnée pour me conduire à vous!» Ainsi tu imiteras ton père, tu consoleras ta mère, tu seras l'exemple de tes frères et de ta sœur, et nous, nous serons tous fiers de toi.

Adieu, mon cher Pierre. Souviens-toi de ce que je te dis là. Le bonheur, le repos, la gloire de la vie, c'est de servir l'Eglise.

Je veux te donner une montre pour ta première communion. J'attends d'être à Paris pour la choisir. Ici, je ne trouve pas ce que je veux. C'est comme si tu l'avais déjà dans ta poche.

Ton parrain très affectionné,

LOUIS VEUILLOT.

Versailles, 14 mai 1871.

*
* *

M. Eugène Veuillot apostilla cette lettre en y ajoutant les lignes suivantes:

Tu reliras cette lettre, mon Pierre, afin de te pénétrer des conseils de ton cher oncle et parrain. Si tu les suis, comme je le demande à Dieu et comme je l'esprère, tu seras notre joie; et ta vie, qui pourra être plus ou moins heureuse, sera certainement bonne.

A bientôt, cher enfant.

EUGÈNE VEUILLOT.

* *
*

Cette page, dit l'*Etoile d'Angers*, M. Louis Veuillot l'écrivait à son jeune neveu, en mai 1871. Celui-ci, grâce au jours néfastes de 1870-1871, n'avait pu rester ni à Paris, ni à Versailles; son père l'avait envoyé au petit séminaire Mongazon, et il était sur le point d'y faire sa première communion.

Je souhaite aux pères et aux mères de tous nos jeunes communiants, je souhaite à ces chers enfants de la première communion le sens catholique et l'amour passionné pour l'Eglise dont la lettre ci-dessous est tout imprégnée. C'est bien là, il me semble,

la grande gloire et le caractère distinctif de l'illustre et indomptable écrivain.

*
* *

La lettre suivante a été adressée à M. Eugène Veuillot :

Monsieur,

Le suffrage unanime place Louis Veuillot au premier rang de son siècle comme polémiste et écrivain ; tous, proclamant le bien immense qu'il a fait, rendent hommage à l'homme public. Mais ceux-là seuls qui eurent le bonheur de l'approcher ont connu et peuvent redire les vertus de l'homme privé.

Esprit simple comme celui d'un enfant, âme élevée comme celle d'un docteur, cœur vraiment grand comme celui d'un saint : tel fut votre illustre frère, grand dans sa vie publique, plus grand et plus admirable encore dans sa vie intime, dans sa vie cachée !

Ce Veuillot presque ignoré, les quelques témoignages parus dans *l'Univers* le font déjà pressentir. La collection de ses lettres par lesquelles il semait à profusion et comme à pleines mains, à travers le monde, les perles de son esprit et les trésors de son cœur, achèvera de le révéler.

Je suis, cher monsieur, l'un des plus humbles, mais des plus favorisés parmi les heureux qui ont goûté les charmes de son commerce et reçu les marques de son amitié. A ce titre, j'ai le devoir d'apporter à sa mémoire le modeste témoignage de ma reconnaissance.

En 1867, à la veille de la bataille de Mentana, saisi de l'enthousiasme qui enflammait alors toute cette vaillante jeunesse que l'on a vu courir avec une si admirable ardeur à la défense du Saint-Siège, je voulus partir. Mais n'était-ce pas trop tard ? Ce dévouement de la dernière heure n'était-il pas hors de propos ? Ne devenait il pas un sacrifice inutile, presque insensé ? J'occupais, en effet, une place que cette résolution m'exposait à perdre. Lecteur passionné de *l'Univers*, l'idée me vint de consulter Louis Veuillot. Je reçus cette réponse, dans laquelle on retrouve ce cœur généreux qui ne connut jamais que le commandement du devoir :

Paris, 3 novembre 1867.

Monsieur,

On part toujours, et je crois qu'il faut toujours partir sans trop

s'inquiéter de ce qui adviendra. Il est possible qu'on ne soit d'aucune utilité à Rome, mais certainement cet élan est d'une grande utilité *ici*. Il prouve au moins qu'on ne veut pas se laisser faire, que la France a du sang à donner et que, si l'on y rencontre tant d'apostats, il y aura aussi des martyrs dont le sang pèsera davantage.

Je vous engage donc à ne pas calculer et à vous mettre généreusement en route. Dieu vous tiendra compte de ce voyage, ne servit-il à rien pour le moment. Vous ne le ferez pas sans prier; la prière arrache à la miséricorde de Dieu les miracles de pardon que sa justice voudrait retenir. Je suis heureux que vous me fassiez l'honneur de m'accorder vos sympathies. Priez aussi pour moi.

LOUIS VEUILLOT.

*
* *

Cette lettre fut pour moi un ordre. Rien ne put me retenir, ni des intérêts légitimes, ni la raison, d'ordinaire sage conseillière, ni les réflexions de mes amis, ni même les remontrances paternelles de mon curé.

Je partis.

Arrivé à Paris, j'allais sans retard me présenter au comité des zouaves. Hélas! une déception cruelle m'attendait. Le règlement voulait que, dans les conditions particulières de mon engagement, je prisse à ma charge les frais du voyage et de l'équipement. Ma bonne volonté constituant alors toute ma richesse, je n'avais pas prévu cette dépense. Que faire? A qui confier mon chagrin?

Poussé par une inspiration subite, je cours chez Louis Veuillot qui, sans me connaître, mais devinant qu'il a devant lui le jeune homme qui avait sollicité ses conseils: «Vous voilà donc sur la « route de Rome, me dit-il en me prenant affectueusement la « main; vous avez bien fait de venir me voir.»

Je me mets à fondre en larmes et lui raconte ma mésaventure.

« Consolez-vous, mon cher enfant, me dit-il avec bonté; ne suis-« je pas là? Vous êtes un de mes enfants, et je ne vous abandon-« nerai point. Dieu vous a éprouvé; Dieu vous récompensera. « Venez tantôt à mon journal, rue des Saints-Pères; je lèverai « l'obstacle qui s'oppose à votre départ. Allons! mon cher ami, « vous irez à Rome en pauvre de Notre-Seigneur, tant mieux! « Vous ne sauriez faire ce voyage dans de meilleures conditions. « Aujourd'hui, il faut payer de sa personne, et si j'étais plus jeune,

« je partirais sans balancer, laissant la plume pour prendre le « fusil. »

Et comme je protestais que sa présence ici était bien plus utile à la cause de l'Eglise :

« Vous vous trompez. A cette époque d'indifférence coupable « la présence d'un zouave à Rome prêt à donner son sang, est la « plus puissante des protestations, la seule capable de réveiller « les consciences. Mais il faut être bon zouave, remplir fidèle- « ment et franchement son devoir, supporter saintement et en « esprit de sacrifice les misères de la vie militaire. Vous trouve- « rez là-bas du bon et du mauvais : ne vous en inquiétez point. « Allez droit votre chemin. A Rome, comme ici, il y a des légi- « timistes, des libéraux, même des veuillottistes. Ne soyez d'aucun « parti. Soldat de Dieu, zouave du Pape, et c'est assez. Priez « pour moi, et revenez me voir à votre retour."

Louis Veuillot n'est-il pas là tout entier avec l'énergie de sa foi, la générosité de son cœur et l'ardeur de sa charité? Mais comment dépeindre le sourire si fin, si bon, si cordial, qui ajoutait tant de charme à sa parole !

Je me mis donc en route, muni de ce simple mot pour Mgr Bastide : "Celui-ci est un des miens", heureux et fier d'avoir touché la main du grand défenseur de l'Eglise et gardant à jamais dans mon cœur le souvenir de sa bonté.

A Rome je fis la connaissance d'une famille chrétienne à laquelle, plus tard, j'ambitionnai d'appartenir. Par un bonheur singulier, Louis Veuillot, attaché de longue date à cette famille, fut consulté, fit agréer ma demande et voulut être mon témoin. Quelque temps après, lui ayant annoncé que la fête de la Transfiguration était le jour fixé pour la célébration de cette union providentielle, je reçus en réponse cette lettre incomparable, qui restera comme l'enseignement le plus parfait qui ait été donné sur les grandeurs du mariage chrétien :

Au Tréport, 29 juillet 1869.

Je serai prêt, mon cher enfant, je l'ai écrit à M. L..., mais je veux me donner le plaisir de vous le dire. Je pars d'ici demain pour me rendre à mon poste, où vous me verrez plein de joie. Une véritable joie d'ami et de père.

Votre mariage est tout à fait selon mes idées, selon mon cœur.

C'est une bénédiction de Dieu par Rome. Je l'ai dit à mon vieil ami lorsqu'il m'a consulté. J'en augure tout bien. Cette grande chose-là, la plus grande qui soit entre le baptême et la

mort, vous la faite comme il la faut faire et comme on ne la fait quasi plus. Vous vous mariez uniquement parce que vous aimez, et vous aimez comme il faut aimer. Vous êtes en tout ceci dans l'ordre de Dieu. Il n'y a pas de bonheur plus rare. Les anges ont la main dans la trame de votre amour et ils assisteront à vos noces. Dieu ayant fait ce mariage, il fera la dot. Il la fera de paix, de force, d'honneur, d'espérance et d'amour! Le reste importe peu. Que je vois de gens qui ont tout, mais pas cela, et qui n'ayant pas cela n'ont que misère, regret et horreur! Quant à vous, si vous voulez, rien ne vous ôtera la grâce et la splendeur de ces premiers jours. Le paysage changera, les fleurs passeront, les feuillages jauniront et tomberont, mais vous serez toujours dans l'air du bon Dieu, dans l'air respirable des âmes. Vous ferez partie de la bonne espèce humaine, celle qui porte de bon fardeaux, qui jette les bonnes semences, et que Dieu fait forte parce qu'elle soutient tout. Il n'y a pas de meilleur emploi de la vie ; il n'y en a point, quoi que l'on dise, qui soit payé en meilleur argent. Les saints seuls ici-bas sont heureux. Le peu de succès humain, les iniquités à subir, les mépris et les haines du monde ne sont que des fantômes méprisables aux yeux de la simple raison humaine ; ils sont de véritables et d'immenses bienfaits pour la raison supérieure du chrétien. Le laboureur bénit la pluie qui féconde son champ, et s'inquiète bien qu'elle dérange une partie de plaisir.

Adieu mon cher enfant. A la Transfiguration. Voilà un beau jour, bien choisi, et qui doit bien parler à des fiancés chrétiens. Les vêtements de Notre-Seigneur *apparurent plus blancs que la neige.* Le mariage doit être plus chaste s'il se peut et plus pur que la virginité. Il est dit aussi dans le texte après le ravissement: *Ils ne virent plus que Jésus seul.* Quel grand enseignement! La gloire est passée, la vision du ciel a disparu ; il n'y a plus que l'humanité avec ses labeurs et ses souffrances, il n'y a plus que le fils de l'homme qui doit mourir. Mais le fils de l'homme est le fils de Dieu qui doit ressusciter, et la gloire n'aura plus de fin.

Tout à vous en Notre-Seigneur mon cher enfant.

LOUIS VEUILLOT.

*
* *

Je pourrais continuer, cher monsieur, si je ne craignais d'abuser. La reconnaissance est naturellement prolixe, et quand il s'agit de votre illustre frère, il semble difficile de mettre des

bornes à l'expression des sentiments qu'il inspire. Je m'arrête, mais j'espère qu'à mon exemple, tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont reçu de semblables témoignages, viendront dire ce que fut dans l'intimité pour les *siens* ce polémiste si redoutable aux ennemis de la vérité.

Pour moi, cher monsieur, je lui dois tout, je lui dois Rome, et par Rome tous les biens, étant de ceux dont il disait : "Rome est "la terre promise de tous les L... Ils y trouvent et en rapportent "tout ce que le bon Dieu fait de meilleur pour ceux qu'il aime."

Veuillez, etc.

*
* *

La lettre suivante que nous devons à l'obligeante communication de M. Chesnel, ancien secrétaire de M. Jules Janin, a été adressée au critique des *Débats* par Louis Veuillot, en lui adressant un exemplaire de son livre le *Droit du Seigneur*. M. Jules Janin avait tenu à la faire relier dans le corps même du livre, placé en sa bibliothèque :—L'*Univers*.

Monsieur,

Permettez-moi de vous offrir un livre fait vite et mal exprimé, qui est un peu contre le *Journal pes Débats* et contre vous. Vous verrez, je l'espère, que ce *Droit du Seigneur* est une chimère, et vous conviendrez qu'il est ennuyeux de rencontrez des hommes de votre mérite chargés de ce vilain fagot. C'est ma réponse à un article que vous avez publié récemment, et je suis heureux de vous l'adresser sous cette forme pacifique, sans avoir à vous mêler dans ce tas de robins qui-ont entassé là dessus leur mauvais latin et leur mauvais français.

Nous sommes en un temps où certains hommes doivent, bon gré mal gré, faire partie du même corps de garde, et il leur est bon d'esquiver les heurts entre eux autant qu'ils le peuvent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre humble serviteur.

LOUIS VEUILLOT.

Paris, 30 août 1871.

*
* *

La lettre suivante, que veut bien nous communiquer, avec plusieurs autres qui trouveront leur place dans la correspondance générale, M. Corbini, curé de Pauillac, lui était adressée en 1860 pour répondre à une lettre que M. Corbini, alors vicaire

de Saint-Louis à Bordeaux, avait écrite au lendemain de la suppression, par l'empire du journal *l'Univers.—L'Univers.*

15 mai 1860.

Monsieur l'abbé,

Mes voyages et mes affaires m'ont empêché de répondre aussitôt que je l'aurais voulu à la bonne lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 2 février, à l'occasion de la suppression de l'*Univers ;* mais le temps ne peut rien contre ma reconnaissance, et je ne veux pas qu'un acte de sympathie si aimable et si chaleureux demeure sans remerciement.

Je n'en suis pas moins touché aujourd'hui que dans le moment même, et je ne compte pas moins non plus sur la bienveillance avec laquelle vous m'encouragez, si je puis un jour recommencer.

Recommencer n'est pas facile : j'ai pu m'en convaincre. Je suis à terre et garotté. Mais la conscience qui s'appuie en Dieu est plus forte à la longue que tous les liens faits de main d'homme, et mon consentement manquera toujours au fait qui me terrasse en ce moment. S'il est définitif, c'est que Dieu le veut ; et Dieu, qui m'a donné la paix dans ce combat, ne me la refusera pas dans sa défaite. Que son saint nom soit béni, et qu'il rende à ceux qui, comme vous, m'ont assisté, la joie pure et profonde dont leur sympathie a rempli mon cœur. Je vous prie, monsieur l'abbé, de communiquer l'expression de ces sentiments aux personnes qui ont voulu se joindre à vous pour me tendre la main.

Votre reconnaissant et dévoué serviteur.

LOUIS VEUILLOT.

*
* *

En 1872, M. Landeau, le vaillant catholique de Sablé, s'était adressé à M. Louis Veuillot pour lui demander d'appuyer sa requête, tendant à obtenir pour la ville de Sablé des frères de la Doctrine chrétienne. M. Louis Veuillot en prit sujet d'écrire au supérieur général la lettre suivante :

10 décembre, 1872.

Mon très honoré frère,

Je vous supplie de donner un bon frère à M. Landeau, mon ami et le vôtre, pour la ville de Sablé, où l'on ne demande qu'à bien faire. C'est un pays excellent, mais qu'il importe de préser-

ver de la chute. Mieux vaut soutenir les murs des forteresses que d'établir d'impuissantes bergeries parmi les loups. On vit à l'abri des forteresses. Ce sont des bergeries de gendarmes qui tombent sur les loups au moment donné, et la paix coule de là comme l'eau d'une fontaine.

Encore une fois, je vous en prie, mon très honoré frère, donnez à tout prix le secours demandé. Ce sera le frère de *l'Univers*, et je serai heureux d'avoir servi à procurer ce bien, grâce à votre bénignité pour moi.

Votre très humble, très fidèlement et très anciennement dévoué serviteur,

LOUIS VEUILLOT.

***

M. Drouelle, curé de Beaumont (Côte-d'Or), écrit à M. Eugène Veuillot :

Beaumont, 14 avril.

Monsieur le rédacteur,

A la suite d'une mesure qui frappait *l'Univers*, en 1856, quelques prêtres de la Côte-d'Or, réunis en conférence particulière, se hâtèrent d'adresser à son rédacteur en chef l'expression collective de leurs profondes et sympathiques condoléances.

La réponse ne se fit pas attendre. La voici textuellement :

Paris, 8 mars 1856.

Monsieur le curé,

Le bonheur de défendre la vérité ne saurait être trop acheté. Toutes les blessures qu'un chrétien peut recevoir pour la cause de Dieu sont des grâces. Je le dis dans toute la sincérité de mon cœur, après une expérience de quinze ans. Si j'avais su au début de ma carrière dans *l'Univers* quelles épreuves m'attendaient, j'aurais pu reculer. A présent que je le sais, je recommencerais. Sans doute il y a des coups bien cruels à subir. L'ennemi sait tous les chemins de l'esprit et tous les chemins du cœur, et il frappe souvent aux points les plus sensibles. Je ne puis pas me vanter d'être arrivé à l'impassibilité. J'ai plus souffert encore pour l'Eglise que pour moi, quoiqu'ils aient été jusqu'à insulter ma mère. Néanmoins je recommencerais, et si j'avais l'expérience que j'ai si laborieusement acquise, je pourrais modifier

quelque chose dans mon langage, je ne changerais rien à ma ligne de conduite, ni à l'expression de mes convictions et de mes sentiments. Je reprendrais ce dur fardeau, quand même je ne devrais jamais être consolé et assisté par des témoignages de sympathie semblables à celui que je viens de recevoir de vous et de vos dignes confrères. Votre lettre collective m'est bien précieuse, monsieur le curé. Je l'ai lue avec respect comme une récompense de Dieu qui vous a inspiré des accents si tendres, si fraternels et si forts. J'y ai trouvé ces sentiments que je connais et qui m'ont tant de fois rendu saintement fier. J'y vois la preuve que mon cœur bat avec celui du clergé, c'est-à-dire de tout ce qu'il y a de meilleur, de plus dévoué, de plus courageux dans la so été moderne. Je connaissais le monde avant d'être chrétien, et quoique jeune je l'avais déjà étudié dans toutes ses conditions. J'en avais un dégoût immense. Mais quand j'ai fréquenté les prêtres, quand je les ai vus dans leur simplicité, dans leur pauvreté, dans l'héroïsme de leur foi et de leurs travaux, je me suis dit que ce spectacle seul était un plaisir plus grand que ceux dont je me détournais, parce qu'il n'y a rien de beau comme la vertu.

Par là, mesurez ma joie lorsque je sens que j'ai une place dans ces cœurs sacrés, et que tout ce que l'on peut dire de faux et de méchant contre moi ne les empêche pas de connaître rien qu'à ma voix, ce qu'il y a dans mon âme. Oui, monsieur le curé, j'ai ce bonheur, j'ai cette gloire, de m'être voué dans ma faiblesse à la même œuvre que vous, et le monde entier ne peut rien m'offrir que je voulusse préférer à ce labeur de tous les instants. Soutenez-moi par vos prières, et j'irai jusqu'au terme de ma vie et de mes forces avec une allégresse puissante, contre laquelle toutes les haines et toutes les inimitiés ne pourront rien. Je ne donnerais pas un seul de ceux qui m'approuvent pour être délivré de tous ceux qui me haïssent. C'est vrai, les mauvais journalistes, les mauvais philosophes, les mauvais écrivains, les sectaires, les incrédules et quelques autres hélas ! me détestent ; mais j'ai la bénédiction de Pie IX et d'un nombre considérable d'évêques ; je suis l'ami des petites sœurs des pauvres, des capucins, des missionnaires, des curés de campagne, de tous ceux qui travaillent et qui souffrent pour le bon Dieu ; de quoi me plaignez-vous ?

Daignez, monsieur le curé, accepter et offrir à vos vénérables confrères la vive expression de mon respect, de ma reconnaissance et de mon dévouement.

LOUIS VEUILLOT.

J'ai pensé, monsieur le rédacteur, qu'à l'heure présente je ne pouvais honorer plus dignement la mémoire de ce vaillant soldat du Christ et de l'Eglise, de ce défenseur du clergé, des ordres religieux, des œuvres et des associations catholiques, de cet illustre champion des nobles, grandes et saintes causes, qu'en mettant cette page intime sous les yeux des lecteurs de l'*Univers*.

Dans l'espoir, monsieur le rédacteur, que vous l'aurez pour agréable, j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Votre très humble serviteur,

DROUELLE, curé.

Beaumont-sur-Vingeanne, par Mirabeau
(Côte-d'Or).

*
* *

L'*Association Catholique* a publié les lettres suivantes :

Nous reproduisons les deux lettres suivantes qui ont été adressées à M. le comte Albert de Mun, et qu'il a bien voulu communiquer à la *Revue*, pour le plus grand plaisir de nos confrères et de nos lecteurs.

La première de ces lettres a été écrite après un discours prononcé par M. de Mun au sujet de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers :

Cher monsieur,

Je vous ai entendu hier pour la première fois. Permettez-moi de ne pas faire un compliment banal à un homme et à un talent qui méritent beaucoup mieux. Homme de bien et bien disant, vous l'êtes ; mais l'idéal de Cicéron ne doit suffire ni à vous ni à nous. Il faut aller plus outre. Dans le discours d'un orateur en uniforme, il faut du sabre, ou tout au moins du fourreau. Hier je n'en ai pas trouvé assez. C'est le sabre qui fait valoir l'épaulette. L'auditoire est déconcerté lorsqu'au lieu d'une estafilade il emporte une bénédiction. Dans une maison où j'allai après la séance, les dames se plaignaient de n'avoir pas été assez enlevées. Prenez garde à cela. Vous êtes capitaine de dragons pour enlever les dames et pour couper les retraites et les nœuds gordiens. Si votre éloquence n'a pas son cachet de caserne, lequel peut et doit être un cachet de suprême distinction, elle ne sera qu'une belle et honnête fille à marier, ce que n'était point Jeanne d'Arc. Il

manque le plus beau des gestes au soldat orateur qui ne dégaîne pas. On se demande pourquoi ce soldat n'est avocat ou prêtre. Dégaînez, sabrez, empoignez ! C'est ce que le bon Dieu a voulu de vous en vous donnant l'éloquence et en vous faisant dragon. Il faut qu'en vous écoutant on sente la nécessité de se rendre pour n'être pas fusillé, parce que vous demanderez à la force ce que vous n'obtiendriez pas de l'amour. Partez de ce point qu'étant juste et voulant le bien, vous avez droit à l'amour et à la vie, et que vous ne voulez point mourir captif ni assassiné. Un dragon à le droit de mourir sur le champ de bataille. Qu'il tende la main, c'est bien ; qu'il offre son cœur, c'est ce qu'un chrétien doit faire ; mais qu'il ne jette jamais son sabre qui donne tant de poids à la parole des prêtres. Il faut qu'on le voie toujours à cheval, prêt à dégaîner. Un coup de sabre à propos est une très belle aumône, une très grande charité. Beaucoup de pauvres ne demandent que cela et n'ont que cela à recevoir. Ordinairement la crainte suffit ; alors on fouille à l'escarcelle et l'aumône n'est pas perdue. Un bon gendarme, ami de Joinville, voyant que les Sarrazins, profitant du dimanche, insultaient le camp chrétien, dit à Joinville : « Mon ami, fonçons un peu sur cette chiennaille ! » Cher monsieur, ne perdez pas de vue cette parole. Ne soyez pas un homme de grand mérite qui dit inutilement de bonnes choses. Dégaînez, et soyez comme saint Louis, de ces martyrs qui ne craignent pas de donner la mort. Il y a aussi des anges exterminateurs.

LOUIS VEUILLOT.

*
* *

La seconde est relative à la première profession de foi adressée par M. de Mun aux électeurs de l'arrondissement de Pontivy :

Paris, 15 février 1876.

Cher monsieur,

Il fait nuit, je n'y vois plus, et ma main, qui s'est beaucoup fatiguée aujourd'hui, veut impérieusement du repos ; mais je n'y tiens plus, je mets en réquisition la première servante de Dieu venue ; elle veut que je dîne, mais j'ai besoin qu'elle écrive. Il faut absolument que je vous remercie en particulier, et pour mon compte, de votre profession de foi. C'est cela, c'est tout à fait cela. Pour la première fois de ma vie, je me sens flatté et même honoré de faire parti du corps électoral.

Votre programme est si juste et si honorable qu'il mériterait de ne point réussir ; j'en ferais même le vœu, pour la beauté du fait, si je ne craignais d'attrister vos électeurs et de décourager la belle flamme de Mme de Mun. J'espère donc que vous réussirez ; si pourtant vous tombiez, ne vous déconcertez pas et ne songez qu'à reparaître le même. Mieux vaut la défaite sur un tel cheval qu'un succès obtenu en rampant. Une telle défaite ne peut que servir la cause, un tel succès ne pourrait que lui nuire. Nous n'avons pas besoin de réussir, nous avons besoin d'être en toutes circonstances les hommes du bien, du juste, du beau, en un mot : les hommes de la Croix. Quand nous avons été cela, — et c'est ce que vous êtes, — que Dieu se charge du reste, nous avons accompli notre tâche et fait ce qu'il veut. Or, il réussira, parce que ce que Dieu veut, il le veut bien. C'est pour cela que son Eglise a subi tant de défaites glorieuses et triomphantes. Tout le reste est vain, chancelle et tombe. C'est pour n'avoir pas médité cette vérité si simple que tant d'honnêtes gens, d'ailleurs, ont fait tant de sottises. Dieu veut être bien servi, c'est-à-dire effrontément et en conformité de toutes les lois. Vous êtes de cette humeur, vous en serez de plus en plus, et j'espère.

Votre dévoué serviteur,

LOUIS VEUILLOT.

* * *

La lettre suivante, qui trace admirablement le programme du journalisme catholique, a été adressée à M. Léon Quid'beuf :

30 septembre 1871.

A MONSIEUR LÉON QUID'BEUF.

Monsieur,

Je suis doublement satisfait d'apprendre qu'un journal catholique et monarchique va paraître au Mans et que la rédaction vous en est confiée. Mes sentiments sur la presse vous sont connus. Je l'ai pratiqué toute ma vie et je ne l'aime pas ; je pourrais dire que je la hais ; mais elle appartient à l'ordre redoutable des maux nécessaires. Les journaux sont devenus un tel péril qu'il est nécessaire d'en créer beaucoup. La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par la multitude. Ajoutons des torrents aux torrents, et qu'ils se noient les uns les autres en ne formant plus qu'un marais, ou, si l'on veut, une

mer. Le marais a ses lagunes et la mer ses moments de sommeil. Nous verrons si là-dedans il sera possible de bâtir quelque Venise.

Je vous vois avec plaisir prendre une carrière où depuis longtemps je vous crois appelé. L'expérience du métier vous manque, mais ce n'est rien ; vous avez l'étude, vous avez les principes et surtout la grande expérience de la vie. Rousseau prétend qu'il ne faut pas commencer d'écrire avant quarante ans. Il aurait raison, s'il s'agissait des journalistes, j'entends de ceux qui dirigent. Nulle fonction ne requiert davantage la maturité ; mais il faut en même temps conserver la spontanéité et l'ardeur. La solidité des principes vous donnera cette promptitude mûre ; le feu vivant de la foi entretiendra en vous cette ardeur généreuse, plus constante que l'élan de la jeunesse.

Vous connaissez le devoir du journaliste parce que vous avez réfléchi sur celui du chrétien. Le journaliste est un citoyen armé pour la cause publique. Son péril est de ne guère relever que de lui même, mais s'il sait remplir ses obligations envers Dieu et envers la patrie, ce péril devient son avantage et sa force. Il semble que le journaliste catholique est le dernier reste de la chevalerie. Il ne quitte pas les armes, il va devant lui, proclamant sa foi et portant secours. Il se propose de ne point commettre d'injustice et de n'en point souffrir, si ce n'est contre lui-même. S'il en commet, il les répare ; s'il en voit faire, à ses risques et périls il combat pour en procurer la réparation. Saint-Grégoire VII citait souvent ce verset de Jérémie : « Maudit soit l'homme qui retient son glaive pour ne pas verser le sang ; car le respect de la justice, qui est la loi de Dieu, doit passer avant la déférence qui peut être due à l'homme. »

C'est un métier laborieux. Il y faut du cœur et encore du cœur Notre temps n'aime pas la vérité, vous le savez du reste ; et dans le petit nombre de ceux qui aiment la vérité, plusieurs, pour ne pas dire beaucoup, n'aiment point ceux qui se mettent en avant pour la défendre. On les trouve indiscrets, importuns, « inopportuns. » On ne leur pardonne pas volontiers leurs défauts ; on leur sait plus volontiers mauvais gré de ne pas mettre tout le monde d'accord et de pas se mettre d'accord avec tout le monde. J'ai entendu souvent imputer ce méfait à un journaliste de votre connaissance. Je l'ai entendu imputer aussi au Pape, et il il y a tout à l'heure dix-neuf cents ans que le Pape l'entend imputer au fils unique de Dieu. Il en faut prendre son parti, même lorsqu'on est beaucoup moins innocent que le Pape. La souffrance qui résulte

de ces petites iniquités n'empêche pas de marcher, et enfin elle devient nulle. C'est le cas de dire : Douleur, tu n'es qu'un nom !

Quant à d'autres adversaires que l'on rencontre en abondance, et qui sont en même temps les adversaires et les ennemis de toute vérité religieuse, morale et politique, il faudrait se plaindre de ne les pas rencontrer, puisqu'on les cherche. On s'est mis en armes justement pour les combattre. Le mérite du soldat qui garde un fort n'est pas de consommer ses provisions dans le casemate, mais de paraître sur le rempart et de faire des sorties. Faites donc des sorties, faites-en toujours. Sous l'étendard que vous portez, on en revient toujours avec honneur, et l'on ramène des prisonners. Dans ces sortes de batailles, les ennemis qui croient avoir des armes et qui veulent loyalement combattre se font prendre. Ceux qui n'ont que des appétits et des passions, n'ont aussi pour armes que des injures ; ils s'échappent, mais il ne blessent point. Au temps où nous sommes, il n'y a plus de distance ni de Paris à Pékin, ni du bouge et du bagne aux grands emplois, ni de la fausse clef au coffre-fort, ni du poignard au cœur ; mais la distance est encore infranchissable entre la renommée de l'honnête homme et la plume du gredin. On dort fort tranquille sous les plus fortes averses d'encre empoisonnée. Elle ne tue pas et elle ne noircit pas. La probité a quelque chose en elle qui dissout ce venin.

Marchez d'un pas ferme dans votre bonne voie. A travers les contradictions, vous y trouverez le contentement de ceux qui travaillent pour la justice et qui ont la certitude du rassasiement futur. Dieu ne perd pas de vue l'avenir. Quand les fortes mains du monde ne s'occupent qu'à des destructions ineptes quoique nécessaires, sa miséricorde fait mouvoir quantité de petites mains inconnues et presque invisibles, qui préparent de glorieuses reconstructions. Quel que soit sur eux le jugement du monde, heureux les ouvriers qui n'auront pas un jour à maudire leurs travaux !

LOUIS VEUILLOT.

*
* *

Ici, au lieu de raconter, je transcrirai simplement trois lettres que j'eus l'honneur de recevoir, au mois de septembre 1871, avant de prendre la direction du *Journal du Mans*. J'avais envoyé à l'*Univers* quelques articles, dont l'un avait paru peu de temps auparavant. A propos d'un autre, où j'appelais M. Thiers « enfant gâté », M. Veuillot m'écrivait :

Mon cher monsieur,

Le dernier petit est faible et peu digne de ses aînés ; condam-

nons-le aux limbes. On ne peut pas absolument rire d'un « enfant gâté» de soixante-quinze ans qui préside la République française. Il faut tempérer le dédain par un peu d'horreur et de colère. Son âge, sa dignité et surtout notre malheur exigent cette dernière forme de respect. Mais parlons d'autre chose. Quels sont vos projets pour l'avenir ? Le vent me semble assez à la formation des journaux catholiques, et il arrivent assez souvent qu'on me demande un rédacteur. Je songe à vous et je vous estime capable au-dessus de la plupart de ceux qui tiennent ces emplois. Que pensez-vous de vous même ? Quel âge avez-vous ? Quelles sont vos conditions de vie ? Etes-vous marié, chargé d'enfants ? Et, d'un autre côté, vous sentez-vous homme à conduire un parti sans céder et sans briser ?

L'idéal d'un rédacteur en chef pour un journal catholique de département serait à mes yeux un homme fait et froid, sachant bien son catéchisme et l'application du catéchisme aux questions politiques, circonspect et résolu, ayant la langue en bouche autant que la plume en main, et de cette trempe d'âme qui fait que l'on prend le premier rang, encore qu'on ne soit pas par la fortune et par l'ordre dans la première condition. Diriger en prenant conseil, voilà l'œuvre. Ce n'est impossible, ni difficile, nulle part, parce que nulle part, en ce temps, les hommes ne sont forts ; et, si par hasard on en rencontre un, alors on est deux, et tout devient plus aisé, parce qu'il s'agit d'une chose où deux chrétiens intelligents doivent se trouver d'accord.

Une place de rédacteur en chef représente de quatre à six mille francs. Elle peut fournir quelques autres avantages, et elle assure à qui le veut une grande considération personnelle. Mais il faut considérer aussi que le journal peut ne pas tenir, et alors vous serait-il possible de reprendre la carrière quittée ?

Répondez-moi sur tout cela, et n'omettez aucun détail. Etes-vous un peu ce que l'on appelle homme du monde ? etc., etc.

Je pense bien que je n'ai pas ici à m'excuser d'indiscrétion et que vous voyez clairement le sentiment d'estime très affectueuse auquel j'obéis.

Bien à vous en Notre-Seigneur.

LOUIS VEUILLOT.

7 septembre 1871.

*
* *

Je répondis immédiatement sur tous ces points, en joignant une photographie à ma lettre. De plus, je demandais ce que je pour-

rais bien faire de mon fils aîné, âgé de seize ans, et qui venait d'être reçu bachelier ès lettres, après l'avoir été aux sciences l'année précédente. Je reçus la réponse suivante :

Paris, 12 septembre 1871.

Mon cher monsieur,

Je suis fort content de votre portrait. Cela peut aller et même très bien, car la condition de la langue (orale) n'est que secondaire, et je sais que la plume est bonne. En tout métier, la parole réfléchie vaut mieux. Maintenant donc, je suis muni sur votre compte, et je n'ai plus qu'à attendre la demande. J'espère qu'elle ne tardera pas. Je m'arrangerai d'ailleurs pour que l'emplacement ne vous soit pas difficile, ni le déplacement onéreux. J'ai connu la situation de l'homme sans épargnes. Ce n'est pas la plus rare ni, Dieu merci, la plus triste du monde. Le bon Dieu a fait les pauvres pour les servir et pour s'en servir.

J'aimerais à assister votre double bachelier. Ce n'est pas aisé pour moi, à cause de mes habitudes renfermées et de ma grande et perpétuelle occupation. J'y songerai pourtant.

Je dicte ce billet parce que mes yeux sont malades, et je le termine en hâte pour me rendre en cour d'assises, où le *sérénissime* nous fait inviter aujourd'hui par l'ami Leblond. Je m'attends à ne pas être honoré autant que le vertueux Jules Favre, modèle des époux et des pères.

Votre bien dévoué,

LOUIS VEUILLOT.

*
* *

Quelques jours après, M. Louis Veuillot m'appelait par dépêche à Paris ; et là, dans un entretien que je n'oublierai jamais, par le ton de sa voix aussi bien que par le sens de ses paroles, il m'initiait en quelques instants à mes nouveaux devoirs. J'en sortis, si bien convaincu de ma vocation, que je m'alarmais du moindre obstacle qui s'y pouvait opposer.

Ayant fait connaître mes craintes et les inquiétudes de ma femme au moment de quitter la petite ville de Normandie que nous habitions depuis plusieurs années, je fus rassuré par cette troisième lettre, écrite tout entière de la main de M. Veuillot :

Paris, 24 septembre 1871.

Mon cher monsieur,

Je viens d'écrire à Mgr l'évêque du Mans, à M. de Vanssay et à M. Gallienne, pour appuyer votre candidature. Soyez tranquille, je l'ai fait fortement, mais discrètement. Maintenant, laissons l'affaire au bon Dieu. Nous nous sommes aidés ; il aidera si c'est bon.

Je voudrais savoir pourquoi vous m'appelez si long monsieur le rédacteur en chef. Si c'est à cause de la grandeur de cette dignité, alors pourquoi ne me donnez-vous pas tout de suite de l'Excellence ? Devrai-je vous le rendre, quand vous serez aussi monsieur le rédacteur en chef ? Laissez ce formalisme. Il est bon d'être poli, mais il faut éviter l'emphase de la politesse, et tout ce qui sent l'obséquiosité. Cela est à fuir, comme la familiarité incongrue. Je ne suis pas d'ailleurs votre rédacteur en chef, et cette qualité ne me suit nullement dans la vie privée. Vous me devez le *monsieur*, ni plus ni moins.

Elevez-vous au-dessus des alarmes de Mme Quid'beuf, et faites-lui voir sur la carte que le Mans est sa patrie, tout comme le Neubourg. Ajoutez que le pays chrétien est celui où Dieu nous donne une besogne plus utile et où nous gagnons mieux le pain de nos enfants.

Votre bien dévoué,

LOUIS VEUILLOT.

*
* *

J'ai entre les mains plusieurs autres lettres qui ont précédé ou suivi celles-là. Il en est même que je me ferai un devoir d'envoyer à *l'Univers*, parce qu'elles sont une partie de son histoire. Mais aujourd'hui c'est le rédacteur du *Journal du Mans* qui, en versant des larmes, a voulu payer dans *l'Univers* à M. Veuillot mort, la dette de reconnaissance dont il avait été si heureux de s'acquitter envers M. Veuillot vivant, dans le premier numéro de la feuille à la rédaction de laquelle il l'avait appelé,

LÉON QUID'BEUF.

*
* *

Le numéro hebdomadaire du *Monde* reproduit les lettres inédites de M. Louis Veuillot déjà publiées par *l'Univers* et ajoute :

Nous terminerons par la publication d'une lettre complètement inédite, que nous avons entre les mains. Voici dans quelles circonstances elle fut écrite.

Au mois d'Avril 1872, le professeur de rhétorique du petit séminaire de Servières eut l'honneur de voir à Tulle M. Louis Veuillot qui était pour quelques jours l'hôte de son illustre ami, Mgr Berteaud. Dans le courant de la conversation, on vint à parler des côtes abruptes de Servières, où poussent en liberté de vigoureux jets de vigne vierge, dont les élèves de la maison aiment à se fabriquer des cannes. " Eh bien, dit gracieusement Louis Veuillot, envoyez-moi une canne de vigne de Servières, et je vous enverrai un prix pour vos élèves. "

Deux cannes furent envoyées, et en même temps un journal de Tulle, le *Réveil* de la *province*, qui contenait un article relatif au grand journaliste et à sa visite à Tulle. Les cannes arrivèrent à destination : l'article n'arriva pas. Deux mois plus tard, le professeur de rhétorique de Servières reçut la lettre suivante :

Monsieur l'abbé,

Me voici enfin. Votre souvenir si aimable me pesait comme un remords depuis votre première lettre et surtout depuis les bâtons de vigne vierge. Mon retard n'a pas été sans cause, je n'ose pas dire sans excuse. L'article que vous m'annonciez n'est pas venu. En attendant son arrivée, j'ai remis à vous en remercier, et comme il a fini par ne pas arriver, j'ai fini par oublier que je vous devais des remerciements. J'aurais pourtant bien voulu le lire. Je suis sûr qu'il y avait de bons excès. Je me serais amusé de ce portrait archi-flatté, j'en suis sûr. J'aurais réussi à me persuader que j'y reconnaissais quelque chose, et je vous aurais grondé modérément, comme font tous les gens de lettre que l'on flatte, et comme font aussi plusieurs de ceux qui ne sont pas lettrés. Quand aux cannes elles m'ont pourtant fait bien plaisir, et j'ignore absolument pourquoi je ne vous en ai pas accusé réception. Qu'elles sont belles, qu'elles sont souples, *liantes*, et bien à ma taille ! Il y en a une que je ne quitte pas. Je la fais siffler, elle trace des zigzags dans l'air, et je forme sans cesse le vœu d'avoir un dos sous la main pour lui faire sentir la force que ce muscle de Corrèze donnerait à mon rgumentation. Je ne voudrais pas d'autre rhétorique pour prouver à Renan et à d'autres qu'il y a vraiment un Dieu. En dix minutes, avec votre vigne, je leur prouverais à tous le miracle de Cana et tous ceux de l'Evangile. Et c'est bien ainsi qu'à la fin les miracles leur seront prouvés. Notre évêque dit que toute hérésie s'étant établie dans le monde par le fer et le feu, aucune ne déguerpira que par le fer et le feu. Si Dieu permet qu'il suffise du bâton, c'est le mieux qui puisse leur arriver.

Toujours est-il que cent affaires m'ont détourné de vous remercier. Pardonnez-moi. J'ai déménagé, j'ai eu beaucoup d'articles à faire, j'ai été malade, enfin j'ai fait cette grande et douloureuse perte de M. du Lac. Votre bonté trouvera que c'est assez et trop pour m'excuser. Ecrivez-moi, je vous prie, que vous excusez. Envoyez-moi, à mon domicile, 21, rue de Varennes, cet article que je n'ai pas lu. Enfin faites-moi savoir si je ne vous ai pas promis de vous envoyer un livre. J'ai vaguement souvenir de cet engagement, mais j'ignore lequel de mes ouvrages vous avez bien voulu accepter.

Agréez, monsieur l'abbé, l'assurance des sentiments très affectueux que vous m'avez inspirés et veuillez me croire votre bien dévoué en N.-S. LOUIS VEUILLOT.

15 août 1872.

" Mes lettres sont ce que je laisserai de meilleur. " Ce mot est de Louis Veuillot, et il l'a dit à Tulle même, dans cette causerie que nous rappelions tout à l'heure. Les quelques lettres déjà connues ne démentent pas ce jugement. Dans cette " Correspondance " du maître, dont nous appelons de tous nos vœux la publication, on trouvera tout son esprit, cet esprit si prodigieux, et mieux encore, tout son cœur, ce cœur si tendre qui battait sous l'armure de fer du terrible polémiste. A. AIGUEPERSE.

* * *

On lit dans le *Courrier de Bruxelles* :

Voici encore une page qui honore singulièrement le grand écrivain français et montre que chez lui le cœur était à la hauteur de l'intelligence ; c'est une lettre qu'au lendemain de la mort de Mme Veuillot il adressait à un de nos concitoyens et amis :

Mon cher ami,

Je vous remercie tendrement de votre bon souvenir. Vous valez mieux que moi, et vous profitez de mon affliction pour m'ôter un remords. Un parfum de reconciliation s'élève de ce tombeau si pur.

Ma douleur est immense comme mon malheur, mais Dieu ne m'abandonne pas. Il me remplit de force, il m'entoure de secours bénis. J'ai mon frère, et ma sœur se jette tout entière dans ma pauvreté et dans mes soucis, elle vient élever ces cinq petites filles qui ont perdu leur mère, et dont l'aînée n'a pas sept ans. Voilà tout ce que je puis vous dire aujourd'hui.

Lorsque ma chère femme a su qu'elle allait mourir, elle a levé au ciel ces yeux qui n'avaient regardé sur la terre que son mari,

ses enfants et les saints autels, et elle a dit doucement : *Que la volonté de Dieu soit faite* ! C'est le trésor qu'elle me laisse. Priez pour que ce trésor qu'elle me laisse ne se dissipe pas entre mes mains et que j'en achète un jour la bienheureuse éternité.

Je vous embrasse.

LOUIS VEUILLOT.

2 décembre 1852.

*
* *

On lit dans la *Décentralisation*, de Lyon :

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en publiant quelques lettres écrites par Louis Veuillot à des époques déjà lointaines. Cette publication aura pour mérite de mettre le célèbre polémiste à découvert dans ses rapports d'intimité et de têtê-à-têtê. On connaît le publiciste et la vigueur de sa plume si redoutée : il ne sera pas sans intérêt de faire connaître les ressources de cette même plume dans l'échange d'une correspondance privée.

La première fut écrite en 1867, peu de temps après la renaissance de *l'Univers*. Elle a trait aux inextricables difficultés contre lesquelles le journal eut à lutter dès le lendemain de sa résurrection. Répondant aux amicales réclamations d'un abonné et souscripteur, cette lettre révèle les perfidies d'adversaires peu scrupuleux dans le choix des armes de guerre. L'exposé des faits témoigne de la terreur jetée dans le camp opposé par la rentrée en lice du vigoureux champion de l'Eglise. C'est par ce côté historique qu'elle nous a paru mériter d'être reproduite.

Cher monsieur,

Voilà bien huit ou dix jours que je veux vous écrire et que je suis empêché par la multitude des affaires. D'ailleurs, je vous croyais enfin servi. J'apprends que vous ne l'êtes pas. Je ne puis que vous demander de nous parnonner, faute de temps pour vous faire la longue histoire de nos malheurs. Nous sommes tombés dans les mains de la trahison, et, ce qui est pire, dans celles de l'ineptie. Depuis les premiers numéros du journal, les réclamations ont commencé d'arriver tous les jours par centaines et de plus en plus irritées. Il a fallu du temps pour trouver la source du mal. Lorsque nous l'avons enfin découverte, il a fallu du temps pour la corriger ; lorsque nous pensions l'avoir corrigée, les réclamations ont continué. Une autre source s'est révélée. Par paresse, par bêtise, par méchanceté pure même, nos employés ne faisaient pas ce qu'il fallait, ce qu'on leur indiquait. Que vous dirais-je ? Le Saint-Père et nos amis et patron de Rome n'ont été servis qu'au bout de vingt jours.

D'autres, comme vous, recevaient un exemplaire de temps en temps. Enfin le désordre a été tel qu'il a fallu refaire plus de la moitié du travail, d'ailleurs assez compliqué, qu'exige la mise à la poste d'un journal, et qu'il faudra mettre dehors à peu près toute l'administration ; mais on ne peut s'en payer le plaisir tout d'un coup, cette cuisine étant, hélas ! de celles qu'on ne pourrait absolument faire soi-même. Et pour dernier trait, un gredin qui a été l'une des principales causes du mal et que nous avions tous les droits d'envoyer en police correctionnelle, ayant été expulsé sans avis préalable, nous a fait condamner à lui payer une indemnité.

Après cela, il est certain que j'aurais dû vous écrire, c'était un devoir particulier dans ce désastre. Je l'ai voulu faire. Mais il y a aussi le journal à faire tous les jours. Nous n'avons pas encore ces utiles cartons remplis d'*en-cas* et le tonneau des Danaïdes est toujours défoncé. On remet, on remet, on oublie. J'en ai un regret des plus vifs. Vous l'un des premiers parmi les Lyonnais qui furent les premiers de tous ! Il faut, cher monsieur, que vous me pardonniez, car je ne me pardonnerais pas ! Quand j'aurai l'honneur de vous voir, ce qui sera peut-être bientôt, je vous raconterai notre douloureuse histoire, et non-seulement vous me pardonnerez, mais vous me plaindrez. Je compte aller à Rome pour faire la correspondance au moment des fêtes.

Croyez-moi, cher monsieur, votre très dévoué et obligé serviteur.

LOUIS VEUILLOT.

*
* *

Tout prend fin dans ce monde, les mauvais jours comme les bons. Après maintes épurations dans le personnel, l'ordre reprit le dessus, avec l'ordre vint le succès, avec le succès les bénéfices. Les souscripteurs pensaient avoir fait œuvre de pure générosité, et par le fait ils firent une excellente spéculation. Avec sa verve ordinaire, la plume de L. Veuillot va nous révéler dans la lettre suivante comment, sans y mettre trop de prudence, il se montra heureux financier.

Cher monsieur,

Les Lyonnais, et Dugas, et vous entre les Lyonnais, vous êtes d'étranges actionnaires. On fait de hautes imprudences, on déplaît à cette pauvre Prusse, on met le feu au monde, on saccage

l'église de la Roche-en-Brénil, on vous ruine, et vous êtes contents ! Vous serez punis. Vous n'aurez que quinze pour cent cette année : que cela vous rende sage.

Recevez, d'ailleurs, mes amitiés très chaudes et très heureuses. Vous trouverez peut-être que c'est un peu tard. La cause en est dans les deux à trois cents lettres que j'ai dû écrire depuis un mois pour remercier vos abonnés, aussi fanatiques que vous. Tout le monde me félicite. Le moyen de revenir à la raison, comme l'entendent le Mac-Mahonnat, le Broglionnat et le D-pat !

Jusqu'au Pape qui m'écrit sa satisfaction, comme vous le verrez dans le prochain numéro.

A vous de tout cœur.

LOUIS VEUILLOT.

*
* *

La première partie de la troisième et dernière lettre que nous livrons à la curiosité de nos lecteurs répond à une question qui fut adressée à Louis Veuillot par son correspondant lyonnais. On avait quelque motif de connaître l'époque où fut employée pour la première fois la traduction par *Fallax* d'un nom devenu célèbre a plus d'un titre.

Quant à la seconde partie de cette lettre, nous avions décidé de la retrancher à cause du ton de familiarité privée qui y règne exclusivement. Cependant nous passons outre. Il est peut-être à propos de surprendre dans le déshabillé de l'intimité le farouche polémiste, effroi des libre-penseurs et des gallicans, unis dans leur haine.

Voici donc la copie intégrale de l'autographe :

Cher monsieur,

F...—*Fallax* est un méchant trait de ma jeunesse emportée : cela remonte à la loi sur la liberté de l'enseignement.

Un bon curé, irrité du caractère de cette loi, l'appelle loi *Fallax*. Le mot parut bon, fut reçu et resta dans l'*Univers*, comme la poivrière reste dans les cuisines. Je ne m'en suis pas seul servi, mais je l'ai utilisé plusieurs fois. Vous direz que ce n'est pas ce que j'ai fait de mieux. Hélas ! ce que j'ai fait de mieux, c'est d'avoir effacé sur les épreuves quelques ornements de ce genre, mais il en est beaucoup resté, et mes remords sont plus légers à cet égard qu'il ne faudrait. M. de..., ne m'a pas encouragé.

Quant à vous dire la date des articles où ce poivre a passé, *chi lo sa ?*

J'aime bien mieux, cher monsieur, me féliciter de l'occasion qui se présente de répondre à une très aimable lettre que vous m'avez écrite il y a un mois ou deux. Vous me parliez de fonder une pipe à l'imitation du saucisson de D... Quelle émulation louable et flatteuse ! Et comme il faut que je sois au-dessus des intérêts vulgaires pour avoir négligé une pareille proposition ! Il est vrai que je ne fume pas la pipe et que je me laisse même rarement prendre au cigare. Si vous aviez parlé de tabatière, mon silence eût été d'un héros. Néanmoins, j'ai été touché et je voulais vous le dire. Pour le cas où il entrerait tout à fait dans vos intentions de fonder quelque chose au profit de la littérature catholique, je crois que le saucisson de D... ou un certain jambon inventé par M... rentre mieux dans l'ordre des choses douces et sérieuses que doit se proposer un Mécène. Il y aurait aussi un lit d'hôpital ; mais la qualité présente des dividendes ne me permet guère d'en parler.

Adieu, très cher monsieur, mille remerciments de votre bon souvenir, Je me sais vraiment gré d'avoir obtenu une petite place dans le nombre de vos amis.

Votre bien dévoué,

LOUIS VEUILLOT.

26 mars 1873.

*
* *

Comment, à ce ton plein d'entrain et de belle humeur, reconnaître celui dont il a été dit qu'il ne se nourrissait que de haines et ne trempa jamais sa plume que dans le venin ? Ils étaient si bien châtiés, ceux qu'atteignait son fouet vengeur !

Les épanchements d'une aussi franche gaiété ne peuvent partir que d'un naturel où il entre *plus de poivre* que de fiel ; ils trahissent peut-être un certain appétit, mais bon cœur et bon estomac marchent le plus souvent d'accord. Dans tous les cas, on conviendra que le terrible lutteur savait être à ses moments aimable et gai, vivant sans cesser jamais d'être spirituel.

Puisque nous avons prononcé les mots de haine et de fiel, si souvent jetés comme injures à la face de Louis Veuillot par ses adversaires, plus sensibles aux blessures faites à leur vanité qu'aux traits de lumière qui jaillissaient incessamment de sa plume pour les éclairer, citons en finissant quelques phrases extraites de son chapitre intitulé : *les Persécuteurs*. On jugera s'il pouvait rester place pour la haine dans le cœur du chrétien qui les traça :

« A vous, Seigneur, permettez que je ne parle que de votre

« clémence. Vous savez où le pardon s'épuise, où la vengeance « doit éclater ; je sais seulement que vous êtes juste. Soumis et « tremblant, j'adore vos décrets ; mais vous ordonnez qu'on vous « prie, et ce n'est pas votre vengence que j'appelle, ô mon Dieu ! « Eclairez ces cœurs ignorants ; apprenez-leur à ne pas désespérer, « à ne pas se croire avancés dans le crime plus loin que ne peuvent « aller vos miséricordes. Faites pour tous ce que vous avez fait « pour moi. »

*
* *

M. Louis d'Estampes publie dans *l'Union* trois lettres qui lui ont été communiquées et qu'il accompagne d'un commentaire que nous produisons intégralement :

L'opinion, plus juste pour les morts que pour les vivants, a rendu à Veuillot un magnifique hommage. De tous les côtés sont venus les témoignages de la sympathie et de l'admiration du monde chrétien ; l'œuvre religieuse, politique et littéraire de ce maître, justifie les enthousiasmes des amis, le respect des adversaires, les regrets des catholiques.

Ce n'est ni du grand catholique, ni de l'écrivain, dont la place est marquée parmi les classiques du siècle, que nous voulons nous occuper aujourd'hui ; ce devoir à déjà été rempli. Mais nous allons montrer à nos lecteurs Veuillot intime, et, à beaucoup d'entre eux peut-être, Veuillot inconnu.

On a dit que l'impitoyable polémiste sacrifiait les droits du cœur aux rancunes de l'esprit. Ce n'est certes pas à propos de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre qu'il convient de rappeler le proverbe : « Le style, c'est l'homme, » car le journaliste qui passa sa vie dans des luttes acerbes était, hors du combat, d'une mansuétude touchante et d'une charmante bonhomie.

Une gracieuse communication a mis à notre disposition des lettres écrites par Louis Veuillot, dans le laisser-aller d'une douce familiarité, à un homme dont le nom est resté entouré dans les Vosges de la sympathique estime due à un poète aimable, membre de l'Académie de Stanislas, et que sa modestie seule empêcha de jouer un rôle politique dans son pays. M. Désiré Carrière partagea avec Edouard Turquety, mort comme lui dans la force de l'âge et avant d'avoir pu donner tout ce que promettait son talent, le mérite d'être le vrai poëte chrétien de la première moitié du dix-neuvième siècle.

En 1846, il envoyait à *l'Univers* des satires, Louis Veuillot le

rabrouait affectueusement, et motivait de la plus originale et affectueuse façon ses refus inflexibles.

24 mai 1846.

Mon cher ami,

Je n'ai pas le loisir et il faut me pardonner de ne répondre guère aux lettres qu'on m'écrit. Outre le travail du journal, qui pèse sur moi tous les jours, je suis obligé de lire beaucoup et de gâter encore bien du papier afin de gagner ma pauvre vie, qui me coûte plus qu'elle ne vaut.

Je ne vous ai rien marqué au sujet de vos stances philippiennes (1), pensant que vous comprendriez de vous-même qu'elles n'allaient guère au journal. Nous nous contentons de dire le *Domine salvum* en latin, et souffrant volontiers que nos amis reçoivent la croix d'honneur, nous ne voulons jamais cependant nous exposer à la leur faire donner. Cela les regarde. Il ne sera jamais dit qu'un honnête homme aura été décoré à cause de moi ou par ma faute.

Quant à votre Lamennais, c'est autre chose, et je vous dois les raisons de notre refus. La cause principale en est que M. de Coux a conservé avec M. de Lamennais des relations d'amitié que sa charité ne veut point rompre. Il ne consentira jamais à courir le risque d'ulcérer ce pauvre homme en lui disant inutilement des choses aussi dures que vous en avez mis dans vos alexandrins. Je vous avoue que je partage son sentiment. Nous ne pouvons oublier que M. de Lamennais a rendu à la religion d'immenses services; il a eu le premier toutes les idées que nous défendons, il a fait la brêche par où nous essayons de passer, et, tout en détestant ses fautes, il nous appartient bien plus de le plaindre et de prier pour lui que de l'invectiver.

Ainsi, mon cher ami, reprenez possession de votre ouvrage. Faites-le, si vous le jugez bon, publier ailleurs; il est certainement digne de la publicité, sauf deux ou trois vers prosaïques qu'il serait bon de refondre, et la fin qui languit un peu; mais je vous donne néanmoins le conseil d'en faire le sacrifice et de vous condamner au portefeuille tant que Lamennais vivra. Hélas! vous n'attendrez guère, le malheureux baisse et s'en va.

Bien à vous,

LOUIS VEUILLOT.

---

(1) Il s'agit de vers écrits à l'occasion d'un attentat contre Louis-Philippe.

LES LITTERATURES ANCIENNES.

> " Chaque littérature s'empreint plus ou moins profondément du ciel, des mœurs et de l'histoire du peuple, dont elle est l'expression ; il y a donc autant de littératures diverses qu'il y a de sociétés différentes. David, Homère, Virgile, le Tasse, Milton et Corneille, ces hommes dont chacun représente une poësie et une nation, n'ont de commun entre eux que le génie. "
>
> VICTOR HUGO.

Les principales littératures anciennes de l'Asie peuvent se ranger en trois classes :

1o La littérature indienne.
2o La littérature chinoise.
3o La littérature hébraïque.

I

LA LITTÉRATURE INDIENNE

Les langues indiennes appartiennent à la grande famille des langues de l'Asie. Elles comprennent les langues dérivées du sanscrit et se divisent en langes mortes et vivantes.

1o LANGUES MORTES. Elles comprennent le *sanscrit* et le *pali*. Le sanscrit se place en tête de la famille indienne et de tout le système Indo-Européen. C'est l'idiome sacré des Brahmes, la source commune de toutes les langues de l'Inde. Son nom signifie concret, perfectionné. Les monuments littéraires les plus positifs

le font remonter à plus de quinze siècles avant notre ère. Il possède un alphabet de cinquante deux lettres classées d'après les organes de la voix et s'écrivant de gauche à droite. Sa déclinaison est composée de trois genres, de trois nombre et de huit cas ; sa conjugaison, de trois voix, six modes et un temps. Il est sonore, grave et très concis.

Ses plus anciens monuments sont les *Védas*, qui embrassent toutes les connaissances humaines ; les *lois de Manou*, code civil et religieux des indous, et les poëmes de *Ramayan* et de *Mahabharal*, célébrant, l'un la conquête de Ceylan, l'autre la lutte de deux dynasties royales.

Le sanscrit, actuellement la langue savante de l'Inde, est étud.é par les Brahmes et les savants. Il avait toujours été réservé aux classes privilégiées. Le peuple et les femmes parlaient l'idiome vulgaire appelé *pracrit*, c'est-à-dire naturel, qui variait suivant les localités.

Le *Pali* répandu autrefois dans le midi de l'Inde, avant J.-C. en disparut lorsque la secte des Broudhistes qui l'avait adopté, fut chassée par les Brahmes, et alla porter au delà du Gange, au Thibet et en Chine, ses dogmes, ses traditions et sa littérature. Il est resté la langue lyturgique et littéraire de Ceylan, de presque toutes l'Indo-Chine, des lasxistes et des Boudhistes des empires Chinois et Japonnais. Il a une très grande analogie avec le sanscrit et se divise en plusieurs dialectes dont les principaux sont : 1o le *pali* proprement dit, 2o le fan, 3o le Kawi.

2o Langues vivantes. La plupart des langues vivantes de l'Inde paraissent dérivées du Sanscrit. En général la moitié de leurs mots est du sanscrit pur et le reste se compose de mots empruntés soit au persan, soit à des langes inconnues. Comme, à l'exception d'une ou deux, nous ne possédons sur ces langues que des renseignements très imparfaits, nous nous bornerons à citer :

1o L'*hindoustani*, qui est le plus répandu. Il est né de la fusion du sanscrit et de l'arabe, et a fini par régner dans tout l'empire Mogol et dans toute l'Inde de Mahométane.

2o Le *bengali*, particulier aux rives du Gange et aux adorateurs de Brahmes. Il s'est le moins écarté de la langue primitive.

3o Le *Cachemire*, le *Seikh*, le *Mahrate*, sont nés au nord de la Péninsulte, ainsi que le Zingane, dialecte des Zigeunes, ou bohémiens réfugiés en Europe.

4o Le *Malabar*, le *Tamoul*, le *Telinga* sont en usage sur les côtes du midi.

5o Le *Cingalais*, et le *Maldivien*, en usage dans les îles.

Outre un grand nombre de dialectes intermédiaires, plus ou

moins rapprochés du sanscrit, il existe encore dans l'Inde quelques langues particulières, qui ne dérivent pas du sanscrit et qui sont parlées par un grand nombre de peuplades qui nous sont presque inconnues. (1)

L'origine de l'Inde se perd dans la nuit des temps et dans l'ombre de la fiction. Les Indiens ou Hindous ne reconnaissent point le déluge ; ils font remonter la création a six millions huit cents mille ans, et divisent la durée du monde en quatre âges, désignés par le mot *zoque*, en langue sanscrite, et appelés âge d'or, âge d'argent, âge d'airain, âge de fer. Suivant cette mythologie nous sommes dans l'âge de fer qui doit durer 400,000 ans au bout desquels ce monde finira pour recommencer sur les mêmes bâses.

Brahma est le législateur de l'Inde et le premier homme des indous comme Adam est le premier homme des Hébreux. Son nom est devenu la racine des mots *sage*, *sagesse*, *bram* et *brami*.

La vénération qu'il inspira à ses peuples se changea en culte et Brahma devint un des trois attributs de la divinité, sous la désignation de la puissance créatrice, allégorie qui caractérise les préceptes que Brahma donna aux Indous et les connaissances humaines qu'il leur enseigna.

Il leur donna des lois et une religion. La forme de gouvernement qu'il établit est monarchique, modèlé sur celui des pères de famille. Deux arbitres jugeaient les affaires civiles. Les procès criminels étaient renvoyés à sept des plus anciens de la caste du prévenu.

Les Indous n'ont pas d'histoire proprement dite. Toutes leur chroniques sont très imparfaites, surtout celles qui concernent les temps antérieurs aux invasions musulmanes. Les lettrés appartenaient à la caste des brahmes, et leurs travaux étaient cachés avec soin, afin de tenir le peuple dans l'ignorance pour le pressurer plus aisément.

Les livres sacrès appelés *Baids* ou *Vaidas* (*mystère*) existent encore. Le premier contient le mystère de la religion des Indous, le second les métamosphores de leurs dieux, le troisième la formule de leurs cérémonies ; il est intilulé *Chasta* ; le quatrième renferme la science des castes, c'est-à-dire leur formation, leur alliance, leurs dégénérations ; il a pour titre *Schady-Noul* ; le cinquième, inconnu aux modernes, est présumé avoir été enlevé par les Egyptiens.

---

(1) Lalanne : *Un million de faits.*

Ces livres ont plus de cinq mille ans d'antiquité.

On trouve, dit M. Collin de Bar, (1) à la bibliothèque royale de Paris, la plupart de ces anciens monuments avec le texte original. Un grand nombre a été traduit par des orientalistes distingués, comme M. Anquetil Duperron, W. Jones, le colonel Dow, Honel, Sylvestre Sacy, Shlegel, Wilson, Reunell, Wilford, Humboldt, etc.

De la religion est née la poësie : or on sait que l'Asie est le grand laboratoire des religions. L'Inde surtout fut essentiellement théocratique, la première elle mêla les accords de la lyre aux récits du ciel.

Il faut le dire, tout prêtait merveilleusement à la poësie dans ce fortuné climat. Sous un ciel de délices, au milieu d'une vie douce et facile, l'âme exaltée par la contemplation religieuse, le poète se laissait aller a cette suave mélancolie où s'égare l'esprit méditatif des orientaux. La nature, prodigue de ses dons, couvre la terre de fleurs, répend dans l'atmosphère des parfums enivrants; le jour a de merveilleuses clartés ; la nuit, une calme et seraine obscurité, tout embaumé de fraîches ex-halaisons. Il y a dans l'air comme une émanation de cette divine *Amrita*, légère ambroisie dont se nourrissent les immortels. Et toute cette riante nature est peuplée de charmantes créatures. Les *Jakshas* soupirent dans le feuillage où se balencent les vents. *Madhava* brille dans l'étoile du matin; son œil sourit comme le lis des eaux ; les nuages eux-memes écoutent la prière de l'Hindou. Ils s'abaissent a sa voix, et, messagers rapides, transportent sur leurs ailes ses vœux et ses désirs.

Comment la poésie ne serait elle pas née sous de telles influences ? Elle est *douce comme le nector*, et, *c'est un des deux fruits qui pendent à l'arbre du monde*, à cet arbre planté par des Dieux. (2)

« La poésie indienne, dit Benjamin Constant, essentiellement méditative ne s'occupe des objets qui l'entourrent que pour les attirer a elle, les absorber pour ainsi dire, se les identifier. On voit dans les descriptions souvent trop prolongées, dans les répétitions trop fréquentes, dans l'accumulation d'épithètes confuses et incohérentes, qui tendent par leur harmonie a faire naître l'émotion plutôt qu'à peindre les objets extérieurs, qu'elle n'attribue à ces derniers qu'une réalité relative, et que la réalité véritable est

---

(1) *Histoire de l'Inde ancienne et moderne.*

(2) Riancy : *Histoire du monde*, vol 1 p. 452.

pour elle au fond de l'âme qui toujours aspire à s'unir à Dieu. Cette disposition rend la poésie de l'Inde éminamment religieuse. Le mouvement l'importune, la contemplation l'enchante ; elle n'est heureuse, elle ne se trouve dans un atmosphère qu'avec cette fille du repos ; elle ne s'en éloigne qu'à regret, et, par la même, avec un certain effort. Moins l'action est son élément, plus elle emprunte dans ses récits des couleurs tranchées, des formes gigantesques. En s'écartant de sa nature, elle se fait violence et cette violence lui imprime quelques chose de convulsif et de désordonné. »

On ne saurait dire si les sciences philosophiques des Hindous leur est venues ou non d'une origine étrangère. Leur être primordial est Brahma qui ne peut être compris dans aucune conception humaine.

Au commencement Brahma se reposait plongé dans la contemplation de lui-même, et depuis, sa parole créatrice a fait sortir de lui toute chose par une suite d'émanations continuelles. Comme créateur il s'appelle Brahma, comme force conservatrice, Vichnou, comme destructeur et rénovateur des forces de la matière, *Siva.* Ces trois points de vue de la divinité constituent la trinité des Hindous.

A cette doctrine de l'émanation se rattachent celle de la préexistence des âmes, leur immortalité, leur chûte et la purification des âmes déchues par leurs divers passages à travers le monde corporel, c'est-à-dire la doctrine de la métempsychose.

Les innombrables transformations de Vichnou, ou incarnation de l'Etre divin, sont le principal objet dont s'occupent les livres sacrés des Hindous.

La religion et la philosophie des Indous se partagent en deux principales sectes, le *brahmanisme*,et le *boudhisme*.Leurs doctrines sur Dieu, le monde, l'âme sont diverses.

On trouve dans l'Hindoustan le *réalisme*(traditionalisme qui prend pour principe la réalité des choses) et l'*Idealisme* (rationalisme qui se fonde sur la véracité de nos *aperceptions*) l'*athéisme*, le *théisme*, le matérialisme (qui part de la sensation et n'admet que la substance *étendue*) et le *spiritualisme* (qui suborne tout à l'*intelligence*, substance incorporelle.)

Dans la religion de *Bouddha*, à laquelle appartiennent les Siamois, les Talopoins, les Bonzes, ont fait consister la suprême félicité de Dieu et de l'âme humaine dans un état d'indifférence et d'indolence parfaites. (1)

---

(1) J. Aicard, *Un million de faits*, p. 855.

L'Europe était encore ensevelie dans d'épaisses ténèbres que l'Indoustan, ce berçeau de l'Orient, possédait déjà des trésors d'antiquité littéraire et brillait du vif éclat que donnent les arts, les lettres et les sciences. On trouve dans ce pays, plusieurs milliers d'années avant l'apparition du Christ, des poèmes palpitants d'intérêts, élégamment écrits, et une mythologie gravée sur des rochers de plusieurs lieues d'étendue, monuments d'une si haute antiquité qu'en comparaison les pyramides d'Egypte elles-mêmes paraissent des créations modernes. Quant aux connaissances astronomiques des Indous, à cette époque si reculée (au point de vue historique ordinaire), elles témoignent ainsi que l'alphabet, la langue et les traditions religieuses, du peu de développement de l'intelligence humaine, encore renfermée dans ses premiers rudiments.

La littérature apparait d'abord dans l'Inde sous les formes sacrées de la religion, puis à mesure que les besoins de la vie se multiplient, elle prend un caractère plus profane, et se prête aux modifications diverses que lui impriment la poësie, l'histoire et la physique.

La littérature indienne se divise donc naturellement en sacrée et en profane.

La littérature sacrée des Indiens est désignée sous le nom générique de Schastra, etc. (*Saints commandements de Dieu*). Ces commandements ne peuvent être lus que par les trois premières classes d'indiens, dites aussi *classes de la Renaissance*. Tous ces écrits sacrés sont, suivant les traditions accréditées dans l'Inde, émanées directement de Dieu, c'est-à-dire de Wichnou, le Vyasa métamorphosé. Les livres sacrés s'appellent *Védas*. Ces deux mots *Vyasa* et *Védas* appartiennent à la même famille de mots dont les membres sont *savoir*, *esprits*, *mœurs*, *loi*, et dont la racine et la signification primitive sont *lumière*, *feu*. Mais Vyasa trouva la parole de Dieu déjà existante ; il ne fit que recueillir les Védas qu'il réduisit à quatre savoir : *Ritsch*, *Jajush*, *Saman*, et *Atharvana*.

Ces livres peuvent être considérés comme un texte fondamental qui a donné lieu a beaucoup de commentaires et d'explications ; ils sont aussi sacrés aux yeux des Indous que le Jalmud l'est aux yeux des juifs et l'Evangile aux yeux des chretiens. Chaque Védas se compose de deux parties : la *Mautras* ou les prières, et le *Brahmanas* ou les commandements. La collection complète des invocations, hymnes, prières contenus dans un védas s'appelle *Sanhita*. Les commandements renferment les devoirs religieux, les principes éthiques et les doctrines théologiques. La

théologie proprement dite est contenue dans des versets qui traitent de l'interprétation des mystères ou des révélations d'Upnaishada.

La seconde classe des livres sacrés comprend les *Upavedas*, en quatre parties : *Ayhust*, *Gandharda*, *Dhanuch*-et *Sthapatya*, qui contiennent des dissertations, ou des traités sur la chirurgie, la médecine, l'art de la danse, la musique, la guerre, l'architecture, et beaucoup d'arts mécaniques. La troisième classe se compose des *Angas*, ou *Bebangas* en six parties : *Siesha*, *Calpa*, *Vyacarana*, *Ch'handes*, *Jgotysh* et *Niruchti*, qui traitent de la grammaire et de la connaissance des langues, de la prosodie, de la poësie, de l'astronomie, du rituel, et des mots difficiles des Védas. La quatrième classe est celle des *Upangas*, qui se divise en trois partie : les *puranas*, les *dherma Shastras* et les *Dersonas*.

Les *puranas*, au nombre de dix-huit, avec autant d'*Upa puranas*, contiennent des suppléments et des commentaires. Ce sont des livres philosophico-mystiques sur la cosmogonie, la théogo nie, et la chronolonie, immense cercle de légendes dont il serait difficile à un étranger de se tirer.

Nous citerons seulement les puranas : *Kalika-Purana*, histoire de la déesse Kalika-Parwadi, épouse de Schiva ; *Abhiatma-Ramayana* fragment du *Brahmanda-Purana*, histoire de *Ramat Shandra ;* Brahma-Vaivartika *purana* origine des Dieux, histoire de Ganeza, Krischna et Durga ; *Pedma-Purana*, louange des lotos et histoire de Lackhsmi, épouse de Wichnou, en 55,000 stances ; *Agra-Purana ;* ou tableau de toutes les sciences indiennes, en 15,500 stances, *Wichnou-purana* en 25,000 stances ; *Siva-purana* en 27,000 stances ; *bugua-purana*, en 11,000 stances ; *Skanda-purana*, du Dieu Skanda, fils de Schiva et Bhavani ; *Haritalica* et *Savriti-Bata* qui traitent des usages religieux ; *Ont Kalkhonda* et *Kasi-Khonda*, l'un description d'Orixa et des coutumes religieuses de l'ancien culte de Wichnou à Jaguernat, l'autre, l'histoire de la ville de Kasi, actuellement Benarès, siège central de Schivanites ; *Puradeya-Purana*, ou l'histoire de la musique en 25,000 stances ; *markandeya-Purana*, histoire de Vaya, Dieu du vin ; *Matsya-Purana*, histoire de Wichnou incarné sous la forme d'un poisson, en 14,000 stances ; *Narasingha-Purana*, ou Wichnou,homme-lion ; enfin *Whagavata-Purana*, œuvre de Vyasa, histoire de Krischna ou plutôt Wichnou, en douze livres et 18.000 stances.

Les deux plus remarquables épopées sont : *Ramayana*, et *Mahabharata*.

Le *Romayana* appartient au genre épique et peut être considéré avec le *Mahabharata* comme l'*Iliade* et l'*Oddyssée* de l'Inde. Voici,

d'après M. Adolphe d'Avril, qui dans sa *Chanson de Rolland* passe rapidement en revue les grandes épopées des peuples aryas, le thème de l'immense poème indien, dégagé de ses épisodes, qui dans la traduction complète de M. H. Fauche ne compte pas moins de neuf volumes.

Le *Ramayana*, dit M. d'Avril, est de tous les poèmes connus celui où l'on peut le mieux reconnaître l'idée indo-européenne, surtout si on laisse de côté les épisodes et si l'on néglige la partie sentimentale et pittoresque, pour essayer de dégager le sens mystique dans sa pureté. Voici en peu de mots quel est le point de départ du Râmayana. Les mauvais génies, ou démons, et entre autres les Raksasa, avaient fait la guerre aux dieux, comme les Titans de la Grèce. Les dieux ont été vainqueurs avec le secours des bons génies : ils ont été aussi aidés dans cette guerre par quelques mortels et même par des animaux.

L'un des démons vaincus, le Raksasa Ravana, s'étant livré à des macérations extraordinaires, a conquis des mérites proportionnés et a demandé à Brahma, l'être existant par lui-même, « que ni les dieux, ni les anachorètes, ni les Gandharevas, ni les Yakras, ni les Raksasas, ni les Nagas même, ne pussent lui donner la mort.» Brahma, contraint par le mérite des macérations, n'a pu lui refuser cette faveur, que Ravana tourne au mal. Les dieux vont alors trouver Brahma et lui adressent cette prière : « Nous, par qui ta parole est respectée, nous avons tout supporté de ce Ravana, qui écrase de sa tyrannie les trois mondes où il promène l'injure impunément. » «Enorgueilli de ce don victorieux, il opprime indignement les dieux, les anachorètes, les Arauras et les enfants de Manou (les hommes). Là où se tient Ravanas, la peur empêche le soleil d'échauffer, le vent craint de souffler et le feu n'ose flamboyer. Accablé par sa vigueur indomptable, Kouvera, défait, lui a cédé Lanko (l'île de Ceylan.)» Sauve-nous de Ravana, le fléau des mondes. D'aigne, ô toi qui souris aux vœux du suppliants, daigne imaginer un expédient pour ôter la vie à ce cruel démon.» Tel est le cri qui s'élève vers Brahma. Le sujet du poëme y est clairement indiqué ; c'est un dernier épisode de la guerre des Titans et des dieux, et il s'agit d'imaginer un moyen de se défaire de Ravana. Brahma l'indique, en faisant remarquer que le démon a omis, par orgueil, de demander à être préservé des coups des hommes. « C'est donc par la main d'un homme dit Brahma, qu'il faut immoler ce méchant. » Mais où trouver un homme capable de lutter contre Ravana ? En ce moment survient Vichnou, l'un des membres de la trinité indienne. C'est à lui que Brahma avait pensé dans son

âme pour la mort du tyran des mondes. Il invite Vichnou à une héroïque incarnation. Or, pendant que cette scène se passait dans le ciel, le roi d'Aoude, nommé Dacaratha, offrait un grand sacrifice pour obtenir des dieux la grâce d'avoir des fils. C'était un de ces hommes qui avait aidé autrefois les dieux contre les démons. Vichnou consent à s'incarner comme fils de Dacaratha. Ce fils sera Rama. Mais pour engager la grande lutte, il était nécessaire de préparer à Rama ses compagnons futurs ; sur l'invitation de Brahma, « tous les dieux se mettent à procréer des fils d'une vigueur égale à celle qu'ils possédaient eux-mêmes. C'étaient d'héroïques singes, capables de se métamorphoser comme ils voulaient... Tous les généraux se distinguent par leur immense vigueur au milieu des armées. » Malgré leur puissance extraordinaire, ces singes sont des êtres inférieurs, mais associés à la grande œuvre. Rama de son côté, ne peut accomplir son œuvre sans le secours de ces êtres qui lui sont inférieurs, comme les Myrmidons d'Achille et les nains de Sigura. Il y a là une grande leçon d'harmonie sociale.

Cependant Rama grandit, il a déjà reçu des dieux des armes surnaturelles ; le moment est venu de lui choisir une femme. Celle dont il va rechercher la main est Sita. La naissance de Sita a présenté des circonstances extraordinaires : elle n'a pas reçu le jour dans le sein d'une femme ; cette femme charmante est née d'un sillon ouvert pour le sacrifice. Rama l'épouse après l'épreuve de l'arc que personne n'a pu tendre et qu'il brise par sa force prodigieuse. Mais bientôt le roi Dacaratha, à la suite d'un vœu imprudent, est contraint par l'une de ses femmes de priver son fils aîné de sa succession et de l'exiler dans les bois. Rama obéit. Sita, qui est un modèle de dévouement, de piété et de tendresse, l'accompagne dans cet exil.

Rama, pendant qu'il erre dans les bois a occasion de punir sévèrement une Raksasa, qui pour se venger excite dans le cœur de son frère le désir de posséder Sita. Or ce frère, c'est Ravana lui-même.

A l'aide d'un stratagême dont Rama est dupé par la faute de sa femme. Ravana enlève Sita et l'emporte à Lanka, malgré la résistance du roi des vautours, un vieil ami du roi Dacaratha.

Cet enlèvement est le nœud de l'action, comme celui d'Hélène dans les poëmes homériques. Cependant Dasharatha, à qui l'âge rendait pesant le fardeau de l'empire, allait nommer Rama pour son successeur ; mais la reine Cayca, favorisant son fils Baratha, s'empresse de demander une audience à Dasharata. Elle lui rap-

pelle qu'autrefois sauvé par elle, il avait promis de lui accorder les deux premières grâces qu'elle lui demanderait, et c'est l'exil de Rama qu'elle exige maintenant en récompense du service qu'elle a rendu. En vain Dasharata la conjure de modifier ses demandes, lui offre tout ce qu'elle pourra désirer, à l'exception de ce qu'elle souhaite. L'inflexible belle-mère persiste, et Dasharata, lié par son serment, est forcé de condamner son fils à l'exil. Quelque temps après, il meurt en proie à une sombre mélancolie, et désespérant de revoir Rama. « O Rama ! ô mon fils ! » telles furent ses dernières paroles. Pendant ce temps, Rama, banni, s'enfonce dans l'immense forêt de Dandaka, suivi de son frère Lakchmanas, qui n'a pas voulu l'abandonner. Là, renouvelant les prodiges de son adolescence, il extermine les géants qui infestent les bois et les déserts, asiles des saints pénitents, et partage sa vie entre la bienfaisance et la prière. Au bout de douze ans, Rama reparaît dans Aiodhia, refuse le trône, le cède à son frère Baratha, et continue à poursuivre le Daitas jusqu'au Djanasthana. Cependant la sœur de Ravana, irritée contre Rama, engage son frère à enlever Seita. Le tyran accomplit promptement les souhaits de sa sœur. Seita, enlevée, languit captive dans Lanka (Ceylan), par delà les mers. Soudain Rama se met en marche pour délivrer son épouse, et, s'enfonçant de plus en plus dans la péninsule, arrive au bord du fleuve de Pampa, qui baigne l'empire de Songriva, et veut cueillir dans le magnifique jardin de ce prince des singes quelques fruits pour secourir son frère, qui tombe épuisé de fatigue. Hanoumanou, gardien, du jardin, s'y oppose ; mais, bientôt éclairé sur les vrais intérêts de son maître, il entonne l'hymne à Vichnou, et promet à Rama que la puissante coalition des singes va marcher à sa suite sur Sanka (1). Rama part à la tête d'une forte armée composée de deux innombrables phalanges : les ours, qui ont à leur tête Djambouvan, et les singes commandés par Songriva

(1) Ces singes étaient les enfants des dieux, monstres merveilleux, lançant des rochers et des montagnes. Voici la description de ces êtres puissants, telle qu'on la trouve dans le Ramayana : Ces héros-singes déchiraient avec leurs dents et avec leurs ongles ; ils étaient habiles et rompus au métier des armes, sachant transpercer de flèches, et briser les arbres les plus élevés ; doués d'une vélocité de course qui faisait honte aux flots de l'Océan ; de leurs pieds arrachant la terre de ses bases, et causant l'inondation des mers ; de leurs mains élevées dans les airs saisissant les nuages ; s'emparant sans crainte des éléphants qui parcourent les forêts ; s'enivrant du suc des palmiers et faisant tout trembler. A leurs redoutables cris, les oiseaux qui habitaient les cimes des arbres tombaient, les lions et les tigres s'effrayaient dans leurs retraites, et les reptiles monstrueux s'enfuyaient épouvantés.

On traverse le Dekhan, on arrive au bord de la mer ; mais là un obstacle invincible en apparence arrête les braves anti-ravanistes. Comment franchir ces flots redoutables séparant Lanka de la pointe de la grande péninsule ? Non moins fertile en expédients que terrible sur le champ de bataille, Hanoumanou enlace et accroche sa queue au rivage continental où se tiennent les singes ; puis, s'élançant sur le bord opposé, se cramponne de ses quatre mains au roc de Lanka. L'armée entière défile le long de ce pont improvisé. Alors les singes, par l'avis d'Hanoumanou, précipitent pêle-mêle dans le vaste bras de mer d'énormes blocs de pierre, et construisent ainsi, d'un rivage à l'autre, un pont de rochers sur lequel ours et singes passent sans danger. Cette route se nomme Ramicéram. On a donc atteint Lanka ; il ne s'agit plus que de la conquérir. Vingt batailles sont livrées successivement ; le sang coule. Ravana, frappé par Rama, expire au milieu des géants ses amis, que les singes écrasent, que les ours déchirent. Seita est délivré, et Rama retourne victorieux dans son empire. Après un règne heureux, il remonte au ciel.

Tel est le Ramayana, dont on a demandé si c'est la création d'un seul poëte, ou la réunion de plusieurs compositions successives.

En effet, malgré une sorte d'unité, il est bien plus chargé d'épisodes que les poëmes d'Homère ; ce qui provient des nombreux récits placés dans la bouche des principaux personnages.

Il est à remarquer aussi que, dès le début du poëme, l'auteur, Valmiki, s'introduit lui-même dans l'action comme un personnage. Il y est dépeint comme un de ces grands Mounis, ou sages vivant dans l'intimité des dieux.

Benjamin Contant pensait que « la comparaison du Ramayana avec l'Iliade, sous le rapport littéraire, philosophique et religieux, serait une entreprise singulièrement instructive et curieuse. Le contraste de la poésie simple et sublime d'Homère avec l'imagination exubérante de Valmiki, la similitude des évènements et la différence des mœurs, jetteraient sur les modifications que les circonstances et les époques impriment à l'espèce humaine, un jour que nous pouvons à peine soupçonner encore. (1) »

Voici l'analyse sommaire du *Mahabharata* :

Chant premier.—Histoire des familles des Pandoos et des Kooroos. — Dritarachta, fils de Vitchitravirga, qui avait pour ancêtres Bharata-Boudha et la lune, eut cent un fils appelés les Kooroos ;

---

(1) Gatien Arnoult, *Dict. phil.*

l'aîné se nommait Doyodhana. Pandoo, second fils de Vitchitravirga, eut cinq fils appelés les Pandoos. Le premier était le plus juste des hommes, le second était le plus fort, le troisième (Arjoon) était le plus habile à manier l'arc, le quatrième était le plus sage, le cinquème était le plus beau.

Après la mort de Pandoo, son frère Dritaracta devint roi ; mais Douryodhana, son fils aîné, s'empara du pouvoir ; et, dans la crainte que le gouvernement ne passât aux Pandoos, il voulut les faire périr en mettant le feu à leur demeure. Il crut les Pandoas brûlés ; mais ils échappèrent à cette mort violente, et, ayant traversé le désert, ils se réfugièrent dans la ville de Campela-

Ils devinrent bientôt célèbres et puissants par leur valeur et leur générosité, et Douryodhana résolut de partager l'empire avec eux. Il leur en donna la moitié avec Delhi, gardant pour lui-même l'autre moitié avec Hastinapour.

Chant deuxième. — Youdichthira envoie ses frères de tous côtés pour faire des conquêtes. Gloire des Pandoos. Envie des Kooroos ; ils ordonnent un sacrifice pour jouer aux dés. Préparatif du sacrifice.

Chant troisième. — Au moyen de dés pipés, Douryodhana gagne aux Pandoos tout ce qu'ils possédaient. Au dernier coup, ils s'engagent, s'ils perdent, à se confiner douze ans dans le désert, et à vivre cachés après ce terme. Ayant perdu, ils remplissent leur promesses. Un sage, Urihas Danus, exhorte Youdichthira à ne pas désespérer, et lui raconte l'aventure de Nalus. Récit des événement qui se passent dans cet intervalle de douze ans.

Chant quatrième. — A l'expiration des douze ans, les Pandoos se rendent du désert à la ville de Béruth, où ils se cachent.

Chant cinquième. — Les Pandoos sont découverts par Douryodhana, qui exerce contre eux les plus cruelles persécutions. Triomphe de l'injustice sur la terre. Kreeshma, qui était alors au plus haut point de sa gloire, et qui partout combattait le mal sous toutes ses formes, apprend les infortune de ses parents, et leur promet du secours. Arrivée de Kreeshna à Hastinapour, dans l'intention de se porter médiateur entre les Paudoos et Douryodhana. Celui-ci refuse la médiation. Alors Kreeshna ranime le courage des Pandoos, et devient le compagnon d'armes d'Arjoun. Le parti se rallie. On marche contre l'oppresseur. Réunion des armées sur le lac Kurkhet.

JEAN CANADA.

(*A continuer.*)

LE PREMIER MERIDIEN UNIVERSEL.

On sait que la terre a la forme d'une boule, qu'elle est complètement isolée dans l'espace, et que, par suite d'une impulsion initiale du Créateur des mondes, elle est soumise à un mouvement de rotation qui lui fait faire un tour sur elle-même en un jour, et à un mouvement de translation qui lui fait faire le tour du Soleil en un an.

Le mouvement de rotation analogue à celui d'une toupie, se fait autour d'un axe idéal, dont les extrémités sont les pôles de la terre. C'est par l'effet de ce mouvement que tous les points du globe viennent successivement chaque jour en face du soleil.

Tout plan que l'on conçoit mené par l'axe du globe détermine, sur la surface, des demi-circonférences allant d'un pôle à l'autre, et auxquelles on donne le nom de *méridiens;* on s'en fait une idée en considérant les lignes que présente la surface d'une orange, et qui vont de la queue au bouton.

On peut concevoir sur le globe une infinité de méridiens; on en considère ordinairement 360, uniformément repartis, qui divisent la surface totale en 360 fuseaux d'un degré. La distance de deux méridiens quelconques, comptée en degrés, constitue ce que l'on nomme une *différence en longitude*, ou simplement en *longitude.*

Rien ne distinguant les méridiens les uns des autres, on choisit un méridien initial, qu'on nomme *premier méridien*, et à partir duquel on compte les longitudes, tant vers l'orient que vers l'occident, de *zéro* à 180 degrés dans chaque sens.

Dès le temps de Ptolémée (1er siècle), on avait pris comme point de départ le méridien de l'île de *Fer* (des îles Fortunées ou îles Canaries); c'était la plus lointaine terre connue à l'occident, et ainsi on n'avait à compter que des longitudes orientales, s'étendant sur l'Afrique, sur l'Europe et sur l'Asie; la construction de nos mappemondes est encore basée sur ce choix: on dessine dans

un même hémisphère l'Afrique, l'Europe, l'Asie presque entière et l'Australie ; l'autre hémisphère contient les deux Amériques, la pointe orientale extrême de l'Asie, et la multitude des îles de l'océan Pacifique.

Dans les temps modernes, les observatoires se sont multipliés, chaque peuple a voulu avoir son premier méridien, ce qui donne lieu, pour la marine, à des publications multiples, dont la concordance ou les différences ne se montrent pas immédiatement.

Par exemple, la *Connaissance des temps* et le *Nautical Almanac* donnent des tableaux numériques fort étendus, calculés l'un pour le méridien de Paris, l'autre pour le méridien de Greenwich, situé à 2 degrés et un tiers à l'ouest du premier.

Les relations internationales, qui se multiplient de plus en plus, réclament impérieusement l'uniformité en tous les points où la chose est possible. Ainsi ont été amenées, et l'*Union postale*, qui nous procure de si grands avantages ; et l'*Union monétaire*, à laquelle déjà plusieurs nations doivent la suppression du change; et l'*Union métrique*, qui donne déjà les mêmes unités de mesure à vingt-deux nations des deux mondes.

Espérons que bientôt aussi s'établira l'*Union nautique*, qui, dans des éditions en langues diverses, donnera, aux navigateurs de toutes les nations, des tableaux identiques, et permettra de comparer directement les observations astronomiques ou maritimes.

C'est là l'objet de la démarche faite récemment par le gouvernement des Etats-Unis auprès de la France : convoquer un congrès pour l'adoption d'un premier méridien commun, et même pour un règlement conventionnel sur les heures. Cette demande a été mentionnée dernièrement au Sénat canadien, à Ottawa.

M. Camille Flammarion, dans un article qui a été reproduit par plusieurs journaux de ce pays, expose les inconvénients de la diversité actuelle.

Le principal résulte du changement de date sur les régistres de bord, quand les marins traversent le 180e dégré de longitude. Comme ils comptent à partir de méridiens différents, le changement de date ne se fait pas au même endroit, même pour deux vaisseaux voyageant ensemble, s'ils appartiennent à des nations différentes.

Il arrive ainsi que des vaisseaux qui abordent au loin sur des îles ou sur des côtes, se disent être en un jour autre que celui que comptent les indigènes. Un même phénomène qui se produirait alors serait inscrit sous des dates différentes dans les annales des deux peuples.

Il est évident qu'il y a là une réforme urgente à faire ; il

importe que l'on choisisse un premier méridien commun ; que les changements de date à bord des navires se fassent uniformément au 180e degré de ce méridien initial, et que sous le rapport du jour, ces changements de date mettent les marins d'accord avec les habitants des pays qu'ils parcourent.

Poser ainsi la question, c'est en indiquer la solution. En effet en vertu d'un fait qui ne se discute pas, mais qui se constate simplement, c'est l'Europe qui impose à l'univers la date ou le jour, en même temps que les fêtes religieuses. L'Afrique passe devant le soleil en même temps que l'Europe ; l'Asie et l'Australie passent devant le soleil quelques heures plus tôt, l'Amérique quelques heures plus tard.

C'est la pointe orientale de l'Asie, la presqu'île d'*Anadyr*, vers le détroit de Behring, qui entre en premier lieu dans une date quelconque, un dimanche par exemple, tout le reste de l'univers étant encore au samedi ; puis arrivent successivement le Kamtchatka, le reste de l'Asie et l'Australie, l'Europe et l'Afrique, l'Islande et le Groënland, l'Amérique méridionale et l'Amérique septentrionale ; c'est le territoire d'Alaska qui entre en dernier lieu dans la date que nous considérons, dans la journée du dimanche.

En même temps que l'Alaska commence la journée du dimanche la presqu'île d'Anadyr est sur le déclin de cette même journée. Il y a donc un moment fort remarquable où tous les peuples du Globe sont au dimanche : les Américains dans la matinée les Européens et les Africains dans le milieu du jour, les Australiens et les Asiatiques dans la soirée.

Une heure plus tard, la presqu'île d'Anadyr, qu'il faut considérer comme le commencement des terres, sera entrée dans la journée du lundi, où la suivront les autres pays, comme ils étaient arrivés successivement au dimanche.

C'est donc au détroit de Behring, entre l'Alaska et l'Anadyr, que les territoires changent de date ; c'est aussi au méridien du détroit de Behring que les marins de tous les pays doivent changer de date en route, pour se trouver d'accord avec les terres qu'ils visitent, et d'accord entre eux.

Par suite, c'est le méridien opposé à celui de Behring qui doit être compté comme premier méridien international et universel.

Quel est ce méridien central, qui, par les faits géographiques exposé précédemment, s'imposé comme premier méridien général?

C'est le *méridien de Rome*, à 10 degrés à l'est du méridien de Paris, à 30 degrés à l'est du méridien de l'île de Fer. (1)

(1) Ce méridien serait à 0°07'03" à l'ouest du dôme de Saint-Pierre, et arriverait

Au point de vue des longitudes, c'est le méridien de Rome qui forme la ligne médiane de tous les pays, au moment fugitif où l'on compte partout la même date, le même jour, la même fête religieuse.

C'est lorsqu'il est midi à Rome que tous les pays se trouvent en même temps dans la même journée, les uns au milieu, d'autres dans la matinée, d'autres dans la soirée.

Quelques minutes plus tôt, la partie extrême de l'Alaska n'était pas encore arrivée à cette journée ; quelques minutes plus tard, la presqu'île d'Anadyr sera déjà entrée dans la journée suivante.

C'est donc bien Rome qui commande le jour, la date, les fêtes. à tout l'univers ; c'est le méridien de Rome qui est le vrai *méridien central* du monde, le *premier méridien international et universel.*

En marquant *zéro* au méridien de Rome, on aura 180 degrés au méridien de Behring, juste à l'endroit où se fait aujourd'hui le changement de date entre les pays, et où se fera aussi le changement de date sur tous les navires en passage.

En adoptant le premier méridien de Rome (à une demi-minute de temps à l'ouest de Saint-Pierre), on n'aura rien à détruire sur le canevas des cartes où les longitudes partent de l'île de Fer ou de Paris : il suffira de transporter le zéro à 30 degrés à l'est de l'île de Fer, à 10 degrés à l'est de Paris ; la correction des tableaux des longitudes sera de même fort simple, puisque le changement ne portera que sur le chiffre des dizaines.

Une amélioration importante sera introduite en même temps sur les cartes, soit anciennes soit nouvelles : on tracera les méridiens, ou on les renforcera, de 15 en 15 degrés (15 est la 24e partie de 360), et l'on y inscrira une double notation, savoir : le nombre des degrés (15, 30, 45, etc.), et les différences d'heure avec Rome (1 heure, 2 heures, 3 heures, etc.) ; à l'ouest, on mettra le signe *moins* devant ces différences.

Si l'on trace les méridiens de 5 en 5 degrés, ces méridiens intermédiaires, sans qu'il soit besoin de l'inscrire, indiqueront des différences de temps de 20 minutes.

Enfin, si les méridiens sont tracés de dégré en dégré, les différences de temps seront de 4 minutes, et l'on pourra forcer le trait de 5 en 5 dégrés, ce qui indiquera des différences de temps de 20 en 20 minutes.

---

devant le Soleil une demi-minute plus tard que la grande basilique ; un observatoire international, à la fois astronomique et météorologique, pourrait être construit en cet endroit de la campagne de Rome ; on sait qu'un tel établissement est mieux placé à la campagne qu'à la ville.

On constatera ainsi, à la simple vue des cartes, qu'au moment où il est midi à Rome, il est midi en même temps (à quelques minutes près) à Berlin, à Copenhague, à Palerme, à Tripoli, à Saint-Philippe-de-Benguéla ; 1 heure à Constantinople, 2 h. à la Mecque, 3 h. à Mascate, 4 h. à Bombay, 5 h. à Calcutta, 6 h. à Malacca, 7 heures du soir à Shanghaï, 8 h. à Miaco, 9 h. à Melbourne, 10 h. à Penjinsk, 11 h. à Aukland, minuit enfin au détroit de Behring.

En regardant à l'ouest du méridien central, on reconnaît que lorsqu'il est midi à Rome, il est 11 heures du matin à Liverpool. 10 h. à Saint-Louis du Sénégal, 9 h. au Groënland, 8 h. à Pára, 7 h. à Halifax, 6 h. à Washington ; 5 heures du matin à Saint-Pierre sur le Mississipi, 4 h. à El-Paz, 3 h. à New-Westminster, 2 h. au Port des Français, (Alaska), 1 h. à Honolulu, minuit enfin au détroit de Behring.

Nous touchons maintenant à la question délicate de *l'heure universelle ;* mais sur ce point encore, la solution semble se présenter d'elle-même : il faudra distinguer *l'heure locale et l'heure centrale.*

Il est évident que chaque pays doit conserver l'usage de son *heure locale*, telle qu'il l'a maintenant.

Les horloges publiques d'une ville pourrait toutefois, par l'emploi des doubles aiguilles à angle fixe et à couleurs différentes, indiquer l'*heure locale* par des aiguilles noires, et l'*heure centrale* par des aiguilles pâles.

Mais les navires, qui changent continuellement de longitude, ne sauraient avoir d'heure propre ; à quelque nation qu'ils appartiennent, leurs chronomètres devraient tous être réglés sur *l'heure du méridien central*, l'heure de Rome, qu'on pourrait nommer *heure centrale.* Des navires en rencontre pourraient ainsi constater l'accord de leurs chronomètres, et leurs journaux de bord donneraient toujours à un même phénomène la même heure, savoir *l'heure centrale.*

L'heure centrale pourrait aussi être utilisée pour les services lointains des dépêches télégraphiques ; on aurait sous les yeux des horloges à *temps local* et à *temps central.*

Les livres contenant les éphémérides à l'usage des astronomes et des navigateurs, mentionneraient les phénomènes en temps de Rome, et les chiffres seraient les mêmes sous diverses langues ; il sera toujours facile de calculer *l'heure locale* pour chaque longitude.

En résumé : prendre pour premier méridien international et universel le méridien central des terres qui passe tout près de

RHODES HOUSE
OXFORD

Rome (10 degrés à l'est de Paris, 30 degrés à l'est de l'île de Fer;) marquer spécialement les méridiens de 15 en 15 degrés ou de 5 en 5 dégrés, et y inscrire à la fois les dégrés et les différences d'heure avec Rome; régler tous les chronomètres sur *l'heure centrale* ou l'heure de Rome, construire des horloges locales indiquant simultanément le *temps local* et le *temps central*: telle paraît devoir être la solution de la question posée en ce moment, pour l'unification du système des longitudes, en dégrés et en temps. (1)

Il serait bon que l'on établît des observatoires sous l'Equateur même en quelques points principaux, par exemple: sur le méridien central, rivière de l'Ogouvé à l'est du *Gabon*; à 90 degrés ou à 6 heures à l'est, côte nord de l'île de *Sumatra*; à 90 degrés ou à 6 heures à l'ouest, près de Quito.

Le congrès qui opérera ces réformes méritera la reconnaissance de la postérité chez tous les peuples, et Rome aura ainsi un titre nouveau s'ajoutant à tant d'autres qui en font la capitale du monde chrétien, c'est-à-dire du monde civilisé.

A. Michel.

---

(1) Dès maintenant, les horlogers peuvent construire des systèmes d'aiguilles donnant les deux temps. A Québec par exemple, l'angle des petites aiguilles doit comprendre 27 divisions du cadran et 8 dixièmes, et l'angle des grandes aiguilles, 26 divisions. A Montréal, ces deux angles doivent être respectivement de 28 divisions, 7 dixièmes, et de 16 divisions; à Toronto, de 29 divisions 4 dixièmes, et de 7 divisions.

LETTRE DE M. RAMEAU.

Notes historiques sur LaMothe-Cadillac.

M. E. Rameau a bien voulu nous adresser la lettre suivante. Nous la publions intégralement ainsi que le mémoire de LaMothe-Cadillac qui l'accompagne, car le tout est fort intéressant :

Des travaux considérables qui m'ont retenu tout ce printemps à la session du congrès scientifique à Paris, m'ont empêché de vous accuser plutôt réception de votre numéro du mois de février dernier sur le mariage de LaMothe-Cadillac.

Je vous avoue humblement que l'acte de mariage que vous avez produit me paraît une preuve sans réplique, et il faut bien croire que Cadillac a épousé une fille du Guyon de Québec. Quand aux lettres de M. de Menneval, auxquelles je faisais allusion, je commence à penser, d'après votre document, que ce bon gouverneur de Port-Royal très en colère contre notre Gascon intrigant et farceur qui lui jouait une foule de mauvais tours, aura écrit *ab irato* et sur des renseignements surperficiels cette correspondance où il cherche autant qu'il le peut à mépriser Cadillac et tout ce qui lui touche.

Mais quoique je me trouve convaincu d'erreur, permettez-moi de vous signaler une petite rectification à opérer dans l'acte de naissance—il s'agit de la mère de Cadillac : son nom dans cet acte est dit : *Jeanne de Malenbant*, mais il est probable qu'on a mal lu le manuscrit, car elle s'appelait en réalité : *Jeanne de Malenfant*.(1)

---

(1) L'erreur doit être imputée au correcteur d'épreuves. N. de la D.

Cette famille de Malenfant était d'une famille distinguée de la Gascogne.

Comme je vous avais dit avoir quelques documents relatifs à Cadillac et que vous m'avez paru désirer en avoir connaissance, je vous adresse aujourd'hui, en même temps que cette lettre, un long extrait d'un mémoire fort intéressant rédigé par lui en 1692 sur la côte de la Nouvelle-Angleterre et de l'Acadie.

Il ne vous échappera pas que les détails très circonstanciés et très délicats contenus dans cet écrit, supposent, de la part de leur auteur, beaucoup d'intelligence, et une hardiesse peu commune. Si nous nous reportons aux difficultés du temps, et aux susceptibilités ombrageuses, des hommes de cette époque vis à vis des étrangers, nous sommes obligés de reconnaître que cet audacieux partisan a dû risquer cent fois sa vie pour les recueillir.

Je crois que c'est la plus ancienne description qui existe de ces parages, de même que la carte de Boston que je vous ai signalée en janvier, et qui a été réimprimée à Boston en 1880, est sans doute le plus ancien plan de cette région

Voilà entre parenthèse de quoi répondre à bien des vantardises américaines. Non-seulement ces messieurs ne possédaient point de tels documents sur le Canada, mais c'est dans nos archives qu'il leur faut retrouver les titres de leur propre histoire primitive.

Revenons maintenant à Cadillac :

Il quitta l'Acadie entre 1692 et 1694, puis devint Gouverneur du pays de Détroit en 1700. Il existait déjà en ce lieu depuis 1687 un rudiment de fort, établi par M. de LaDurantaye et qui avait coûté 17,944 livres et 16 sols ; mais ce fut Cadillac qui fut réellement le créateur de la colonie.

Il est assez difficile d'établir nettement quelle était sa situation; car s'il était gouverneur il était aussi seigneur terrien, et ces deux qualités se mêlent d'une manière assez peu compréhensible.

Vous verrez par un acte de concession, dont j'ai ajouté la copie au mémoire précité que : il stipule les rentes censives et terriennes, au profit de la couronne, ainsi que le droit de préemption, tandis que il parle de son manoir seigneurial auquel l'hommage devra être rendu.

De plus, dans un vieux plan dont j'ai pris copie aux archives, on distingue les terres de M. de Cadillac de celles qui font partie de la censive royale ; et dans un recensement de 1749, on mentionne

encore à part : *le domaine de M. de Cadillac*, ainsi que les tenanciers qui l'occupaient.

Enfin une lettre de M. de Pontchartrain du 13 mai 1710 établit clairement que moyennant les droits qui lui avaient été concédés, Cadillac se chargeait à ses risques et périls de tous les frais de l'entreprise.

De tout ceci on pourrait conclure qu'il remplissait à Détroit un rôle analogue à celui que jouèrent en Acadie, au commencement du 17me siècle, Pontincourt, D'Aulnay et les autres grands feudataires que la France y avait établis ; ce système était aussi celui qui fut suivi par la couronne d'Angleterre ; s'il avait réussi, peut-être eut-on vu à Détroit,au moins pendant un certain temps, une sorte de petite principauté relevant de la couronne de France, bien autrement importante que les modestes seigneuries du Canada ? Seulement il faut remarquer que d'une part la situation était beaucoup moins nette et plus limitée que celles des grands feudataires acadiens et anglais, puisqu'à chaque instant on distingue le domaine de la couronne et le domaine de M. de LaMothe ; et d'autre part il est visible que la position même de Détroit plaçait ce dernier dans la subjection absolue du gouverneur canadien, puisqu'il ne pouvait gouverner avec l'Europe qu'en passant par ses mains.

Je vous ferai observer en terminant que le recensement de 1749, en distinguant encore le domaine de M. de LaMothe, donne à supposer que ses héritiers,plus heureux que ceux de d'Aulnay, avaient conservé au moins une partie de ses droits.

Il y a un fait qui semble confirmer cette supposition, c'est que en 1785, une dame Grégoire, se disant son arrière petite fille, adressa diverses réclamations au gouvernement des Etats-Unis, dont elle obtint même la concession de l'île des Monts-Déserts sur la côte du Maine.

Je terminerai ces notes en vous annonçant que mon excellent ami M. Margry, met en ce moment la dernière main au dernier volume de l'histoire primitive de Mississipi,—collection de documents des plus précieuses pour l'histoire de l'Amérique. Dans ce dernier volume il y aura, je le sais, un grand nombre de documents relatifs aux faits et gestes de LaMothe-Cadillac au Détroit et en Louisiane. Il est possible que l'on puisse en tirer plusieurs éclaircissements sur son administration au Détroit.

Je ne veux pas terminer cette lettre, sans vous faire savoir que

dans les dernières séances du Congrès des sociétés savantes à Paris, j'ai proposé et fait accepter pour l'an prochain la question suivante : *Comment se fait-il que la race française montre si peu d'énergie progressive en Europe, tandis que la branche de cette race restée en Amérique, au Canada, y manifeste une puissance de développement non-seulement très considérable, mais supérieure même à celle de la race anglo-saxonne.—Analyser l'un et l'autre phénomène, et en chercher les raisons.*

Je me propose certainement de prendre une part considérable à cette discussion, mais je serais heureux de voir quelque Canadien distingué venir lui aussi figurer dans cet important débat.

Le Congrès scientifique s'ouvrira comme d'habitude dans le courant d'avril 1884.—Si quelques personnes du Canada pouvaient se trouver à Paris vers cette époque, je serai tout à leur disposition pour les présenter au président et les faire agréer comme devant participer aux réunions et aux discussions.

Veuillez monsieur agréer l'assurance des sentiments distingués de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

E. Rameau.

*
* *

Extrait d'un mémoire rédigé en 1692 *par LaMothe-Cadillac sur l'Acadie et les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Le dit mémoire copié par moi aux archives de la Marine.*

E. Rameau.

Cet extrait forme à peu près les deux cinquièmes du mémoire. Le commencement qui est omis dans cette copie ne contient que la description de l'Acadie.

Schiguinigtou ou Beau-bassin est à 22 lieues par mer des Mines et 28 du Port-Royal. Le bassin est fort grand, mais il assèche aussi à basse mer. Ce sont des prairies à perte de vue de tous côtés. Il y a quantité de petites rivières, de petites vallées et des pacages pour nourrir des milliers de bêtes ; Les bleds n'y ont pas bien réussi, à cause que les brouillards les perdent lorsqu'ils sont en fleur. Quelques habitants se sont jetés dans la profondeur des terres pour éprouver si le bled y viendra, il y a apparence qu'ils y réussiront. Ce lieu n'est pas propre pour la pêche, il est bon pour la traite des pelleteries ; il y a du plâtre et du charbon de terre : c'est la même nation de sauvages.

Rivière St-Jean—Entrée de la rivière—un fort à 4 bastions abandonnés—un défilé entre deux rochers—bois magnifiques—mine d'étain—il a remonté la rivière jusqu'à 150 lieues en canot d'écorce,—plusieurs forts des Mikmaks—leurs cultures de blé d'inde, fèves, citrouilles, etc.,—il y a un fort dans l'intérieur sur le bord d'un lac dit Madagouaska où ils se réfugient dans les grands dangers.

Pesmocady (Pessamacady) il y des îles à l'embouchure et j'ai ouï dire aux Anglais que si cette île leur appartenait ils y jetteraient dessus des taureaux et des vaches sans y toucher de dix ans. Cela donnerait un grand revenu par les viandes et par les cuirs.

Mejaïs—à dix lieues de Pesmocady—beaucoup de loups marins.

Monts-déserts à 20 lieues de Mejaïs.

Pentagouët—à 14 lieues de Monts-déserts.

Rivière St-George—à 8 lieues de Pantagouët.

Paincuit—à 7 lieues de la rivière St-George. C'est le premier endroit habité par les Anglais ; il y avait un fort avec 12 pièces de canon, les Cannibas l'ont pris l'automne dernier, et ont tué 80 hommes. Ils donnèrent quartier au gouverneur et à six de ses gens sur la demande qu'un de leurs chefs appelé *Matequando*, leur en fit, ce qu'ils ne lui accordèrent qu'avec peine ; ils ont brulé plusieurs habitations autour de ce lieu et ils ont tué en tout 140 hommes, les femmes et enfants prisonniers non compris. A cinq lieues du large de Paincuit il y a 2 petites îles appelées Meniguen et Montenicut. Sur la première, il y a deux habitations et sur la dernière, il y en a une vingtaine. Ce sont tous des pêcheurs qui font la pêche de la morue autour de ces îles-là. Quoique cette côte soit habitée jusqu'à Baston, je n'en ferai pas le détail lieu par lieu, ni village par village, il serait trop long, vu qu'il n'y a point de fort ni de hâvre considérable.

Boston—Détails sur l'entrée de la rivière—le fort est sur une île ; il y a 16 pièces de canon et 60 hommes de garnison ; il y a deux passes, il faut prendre celle de tribord en entrant, etc., etc. Sur le quai il y a une batterie de canon à chaque bout, l'une de onze pièces et l'autre de sept.....Les deux tiers de la ville est bâti de bois et le reste de briques ou de pierres, les maisons en sont belles et fort propres ; elle est composée de marchands et de matelots, il y a fort peu de gens de qualité. Elle est riche en argent et en marchandises ; leur principal commerce est la pêche, qu'ils font ordinairement à la côte d'Acadie, c'est le meilleur retour qu'ils peuvent faire, soit en Espagne, en Angleterre, en Italie, ou aux îles ; ils ont quantité de peaux de cerfs, peu de castors et

autres pelleteries et surtout aujourd'hui à cause de la guerre qu'ils ont avec les Cannibas Ils nourrissent quantité de bêtes à cornes, des bêtes à laine, des cochons et des chevaux ; de tout ceci ils en ont le débit surtout aux Barbades : De denrées ils n'en ont que ce qu'il leur en faut pour leur subsistance et ils sont même le plus souvent obligés d'en faire venir de la Manhatte, autrement Nouvelle-York ;

Ils batissent quantité de navires qu'ils vendent à la vieille Angleterre sur quoi ils profitent beaucoup. Ils ont cela de bon qu'ils chassent de meute ; par exemple un particulier qui aura 10 mille francs se mettra en part sur 10 vaisseaux ou davantage, en sorte que pour faire une cargaison de 20 mille livres ils se mettront 20 ensemble et par ainsi ce particulier qui n'a que dix mille francs se trouve associé sur dix navires ou plus si bien qu'il faudrait qu'il fut bien malheureux pour perdre tout à la fois.

Il y a quantité d'ouvriers et de gens de métier ; ils ont beaucoup des esclaves c'est-à-dire de nègres et de nègresses qu'ils firent venir au commencement de leur établissement et quoique cette nation vienne du pays chaud, cela n'empêche pas que les natifs du pays et de ce climat quoique froid, n'y soient parfaitement accoutumés ; bien plus, c'est qu'ils en sont plus forts, plus vigoureux et de plus grande fatigue, fort adroits d'ailleurs tellement qu'un particulier qui aura cinq à six petits nègres, donnera un métier à chacun d'eux ; l'un sera boulanger, l'autre cordonnier, etc., et ceux qui sont à la campagne travaillent et labourent admirablement bien ; cette race a beaucoup multiplié et par conséquent on voit que ces esclaves gagnent non-seulement leur vie, mais même qu'ils enrichissent leur maître.

Les Anglais ont une loi ou coutume qui blesse l'honnêteté et qui est contre les bonnes mœurs, c'est que si un particulier doit de l'argent et qu'il ne soit pas en état de payer il ne font point difficulté de le vendre sur les lieux ou bien de l'envoyer faire vendre aux Barbades et cela sans exception, soit homme ou femme.

Ils sont républicains dans leur âme et ennemis jurés du gouvernement et de la domination. Il y a six églises : trois qui se sont réformés de l'Anglicane, une d'Anabaptistes, et une des protestants de France qui s'y sont réfugiés. Il y a actuellement 1200 hommes portant les armes et en peu de temps on pourrait en rassemblant ceux qui sont à la campagne faire 6 mille hommes.

De l'autre côté de la rivière est *Charleston.*

Ile Martin-Vigners : Il y a des sauvages qui sont civilisés, ils

sont de la même religion que les Anglais et ont un ministre parmi eux.

Rodeillan (Rhode Island) est presque toute bâtie en brique, ses habitants sont tous juifs ou couacres (quakers) il n'est pas croyable la quantité de bêtes à cornes, à laine et cochons qu'ils nourrissent. — Point de fort. 200 hommes portant les armes, à 29 lieues de là vers Baston, les protestants de France se sont établis, ils appellent cet endroit la Nouvelle Rochelle.

La Manatte ainsi appelée lorsqu'elle était aux Hollandais est proprement une île qui a 3 lieues de long et une de large. Le fort est situé sur une pointe de terre en triangle et sur le bord de deux rivières, il a 4 bastions, il est revêtu de pierre et terrassé sur trois faces, au nord, au sud et à l'est. A l'ouest il n'y a que quelques petits logements. La porte est de ce côté-là. Il n'y a qu'un méchant fossé qui est presque comblé à l'est et au nord. Il y a un fort beau magasin d'armes et en bon état..... Autour du fort, il y a 27 pièces de canon de fer et 4 petites pièces de fonte Il est entouré de maisons de toutes parts, hors du côté du sud. Il ne saurait canonner dans la rade sans raser et renverser presque toute une rue; il en est de même du côté de la ville qui est bâtie de briques, elle n'est renfermée ni de murailles ni de pieux, il y a un quai de bois. Il y peut avoir dans la ville, 900 hommes portant les armes mais en peu de temps, ils pourraient rassembler 3000 hommes.

A cela, il faut remarquer qu'il y a beaucoup de crouacres ou trembleurs qui ne veulent point se battre. Les Hollandais ont leur église dans le fort. La garnison est de 60 hommes, il y a des calvinistes de Luthériens, d'Anabaptistes, de juifs, de trembleurs, d'Abadiens, de protestants de France et quelques catholiques.

Chaque religion a son temple et bonne liberté pour l'exercer. Leur commerce est en castor et en pelleteries, huile de baleine, lard, farines, futailles, chevaux, tabacs; ils sont presque tous hollandais, il n'y a qu'une quarantaine de familles anglaises; il y a beaucoup de français.

De l'autre côté de la rivière du sud il y a une petite ville nommée Niu-Zorzé (New-Jersey) ce n'est pas grand chose. De la Nouvelle York, à Orange, il y a 35 lieues. C'est un petit fort qui n'a pas de défense, il y a quelques pièces de canon en très méchant ordre et peut-être 60 hommes portant les armes.

De Manatte en Pensylvanie, on compte 90 lieues. On l'appelle ainsi à cause d'un couacre qui s'appelle Penn qui en est le Seigneur. . C'est un grand bourg, les maisons sont éloignées les uns

des autres. Il n'y a pas de fort. Ils ont des mines de fer et de ferrières, cela leur donne un grand profit, car ils en débitent beaucoup. Ils font aussi du verre.

Il y a un bon mouillage dans toute la bay au dedans du cap de Lordbaye (cap de Corbay) c'est ce qu'on appelle *Mereiland* (Maryland) qui est la Virginie même, il y a plusieurs catholiques et 7 ou 8 prêtres, il y a plusieurs bons havres. On peut dire que c'est la terre de promission, car elle rend en grain au centuple et en toubaq (tabac).

Dans tout ce pays de Virginie, ils ont une louable coutume, c'est qu'il n'en coûte rien aux passagers qui sont bien traités, et pour cela ils ont établi des auberges en plusieurs endroits et les aubergistes au bout de l'an rapportent leurs comptes avec le nom et surnom de ceux qu'ils ont logés et le pays se cotise et en fait le paiement.

Ce climat n'est pas sain et les gens y meurent fréquemment. On croit que cela vient de la quantité de fruits qu'ils mangent, ou bien des eaux qui sont mauvaises. Les Français s'y portent mieux que les Anglais. Il n'y a pas de fort, 200 hommes portant les armes.

CONCESSION ACCORDÉE PAR M. DE CADILLAC EN 1707 SUR LA RIVIÈRE DE DÉTROIT, AU SIEUR FRANÇOIS FAFFARD DELORME.

Concession au sieur François Faffard Délorme, interprête à ce poste, de 2 arpents de front sur 30 de profondeur; sous condition d'une rente de 15 livres au profit de la couronne; la dite concession tenant d'un long *à notre manoir*, de l'autre à François Bosseron, du sud au Détroit.

La classe réservée, le concessionnaire devra planter chaque année en mai devant la porte du *manoir Seigneurial;* moudre tous ses grains au moulin du dit manoir, payer les droits de lots et ventes. Sauf toutefois que s'il veut vendre le gouvernement aura le droit de préemption, il devra souffrir le passage des chemins, et concourir à la défense commune.

Il lui est interdit pendant 10 ans d'exercer ou de faire exercer les professions de forgeron, armurier ou distillateur. Il lui est également interdit de vendre de l'eau de vie aux Indiens.

UNE ETRANGERE

(*Suite.*)

XXIV

Il daigna s'acheminer vers la pelouse où elle était. Une fois là il fit de son mieux pour se rendre parfaitement désagréable, en gardant le silence avec un air plein de hauteur. Son idée était qu'il se le devait à lui-même. Il désapprouvait complètement les façons de Landsdowne, qui ne quittait pas Octavia.

— C'est fort malappris de sa part, se disait-il mentalement ; que se propose-t-il par là ?

Octavia ne songeait nullement à se demander ce que se proposait lord Lansdowne. Elle préférait laisser voir qu'elle se sentait heureuse, et ne pas paraître se douter qu'il y avait là quelqu'un qui la regardait sévèrement. Pourquoi n'aurait-elle pas trouvé lord Lansdowne aimable ? C'était un fort gentil jeune homme, plein de gaieté et d'esprit. Il aimait toutes les nouveautés agréables, et Octavia était pour lui une nouveauté agréable. Depuis quelque temps il méditait un voyage en Amérique, et Octavia répondait aux innombrables questions qu'il lui adressait sur son pays.

Barold s'éloigna, mécontent et triste.

— Il est grand temps que je m'en retourne à Londres, se dit-il à lui-même.

— M. Francis Barold a l'air tout morose, dit mistress Burnham à lady Thébaldo.

— Je ne l'ai point remarqué, répondit Sa Seigneurie.

Mais quand Barold passa près d'elle, elle lui fit un signe de tête.

— Où est Lucia ? lui demanda-t-elle.

— Je viens de la voir, il y a une demi-heure avec M. Burmistone, répondit-il froidement.

Et il ajouta :

— Avez-vous quelque commission pour ma mère ? Je retourne demain à Londres, et je partirai de bonne heure.

Lady Théobald devint toute pâle. C'était une chose qu'elle n'avait point prévue et qui bouleversait entièrement ses projets.

— Qu'est-il donc arrivé ? demanda-t-elle avec raideur.

— Rien du tout, répliqua-t-il. Je suis seulement resté ici plus longtemps que je ne comptais.

Elle se mit à tortiller entre ses doigts un de ses bracelets.

— Vous m'obligeriez si vous vouliez bien aller chercher Lucia.

Lady Théobald n'avait pas la moindre intention de laissez déjouer ses plans. Tant d'indifférence montrée d'un côté, et de l'autre une révolte si ouverte étaient de nature à la faire s'y obstiner davantage. Ce n'était pas pour rien qu'elle avait élevé Lucia sous ses yeux. On avait bien pu, dans ces derniers temps, déranger un peu ses habiles combinaisons, mais elle ne se considérait pas comme définitivement battue. Avec l'aide de M. Dugald Binnie, elle finirait certainement par avoir raison de Lucia, quoique M. Dugald Binnie ne lui ait pas été encore d'un bien utile secours. Elle accomplirait son devoir jusqu'au bout. Elle aimait à se persuader que, si elle pouvait inspirer à Lucia une disposition d'esprit convenable, elle n'aurait pas grand'peine à venir à bout de Francis Barold.

XXV

Barold n'avait pas mis beaucoup d'empressement à aller chercher Lucia. Il s'était arrêté pour regarder une partie de *lawn-tennis*, engagée entre Octavia et lord Lansdowne, et il avait fini par oublier complètement la commission de lady Théobald.

Octavia était restée quelque temps sans le voir. Elle était en train de jouer avec animation, et lord Lansdowne semblait enchanté d'être son partenaire.

Le mouvement du jeu l'ayant amenée près de Barold, elle s'aperçut, en se retournant, qu'il avait les yeux fixés sur elle.

— Depuis quand êtes-vous là ? lui demanda-t-elle.

—Depuis quelque temps, et je voudrais vous parler lorsque vous serez libre.

— Très bien, dit-elle, après un moment de réflexions ; le jeu va bientôt finir. J'allais faire un tour dans les serres avec Lansdowne, mais, je pense, qu'il peut attendre.

Elle retourna sur la pelouse et termina la partie avec le même entrain qu'auparavant. Barold se dirigea alors de son côté. Il s'était senti blessé de ce qu'elle n'avait tenu aucun compte de sa présence quand il s'était trouvé près d'elle. Il lui en voulait du plaisir qu'elle semblait prendre dans la compagnie de ceux qui l'environnaient et, lorsqu'il l'emmena avec lui en laissant lord Lansdowne évidemment contrarié, il ne put s'empêcher de remarquer avec désappointement, qu'elle n'était nullement nerveuse et ne semblait pas s'étonner de son silence.

— Qu'avez-vous donc à me dire ? demanda-t-elle. Allons nous asseoir dans un de ces bosquets.

Ils firent quelques pas en silence.

— Pourquoi ne dites-vous rien ? lui demanda-t-elle ?

Il la regarda ; son visage s'était comme illuminé, ses yeux exprimaient une sorte d'excitation ; Barold n'y comprenait rien.

Ils entrèrent sous un berceau de verdure. Octavia s'y assit en appuyant ses coudes sur une petite table rustique placée devant elle. Puis relevant la tête pour regarder les vignes-vierges qui couvraient le treillage :

— Maintenant qu'est-ce que vous avez à me dire ?

Barold était pâle et cherchait évidemment à conserver son calme ordinaire.

— Je vous ai amenée ici pour vous adresser une question.

— Eh bien ? j'espère qu'elle n'est pas d'une trop grande importance. Vous paraissez terriblement sérieux.

— Elle est assez importante, répondit-il d'un air ironique. Vous allez, sans doute, bientôt vous éloigner d'ici ?

— Cela n'est pas précisément une question, et elle n'a pas la même importance pour vous que pour moi.

Il se tut un instant, ennuyé de la difficulté qu'il trouvait à continuer, ennuyé aussi de ce qu'elle conservait son air de parfaite tranquillité.

Mais, à la fin, prenant son parti.

— Je ne crois pas que vous vous attendiez à la question que je vais vous poser ; moi-même, je ne m'attendais pas à la faire avant ce moment. Je ne comprends même pas pourquoi... je m'y prends si maladroitement et pourquoi je me sens.... tellement à mon désavantage... Je vous ai amenée en cet endroit pour vous

demander.... si vous consentiriez à m'épouser ?.....

Il avait à peine dit ces mots que toutes les petites façons gaies et légères d'Octavia avaient complètement disparu. Barold en fut heureusement impressionné. Aussitôt qu'il eut cessé de parler, il rencontra son regard directement fixé sur lui. Ses yeux étaient étonnamment grands, brillants et limpides.

— Vous venez de me dire que vous ne vous attendiez pas à me demander de vous épouser, dit-elle, pourquoi cela ?

Ce n'était point du tout la réponse à laquelle il s'attendait ; il ne comprenait rien à cette façon d'être.

— Je... je dois avouer, répondit-il avec une certaine raideur, que j'ai d'abord senti qu'il y avait... plus d'un obstacle à ce que je le fisse.

— Quels étaient les obstacles ?

Il rougit et se redressa.

— J'ai été malheureux dans ma manière de m'exprimer, et je viens de vous dire que j'avais conscience de ma maladresse.

— Oui, reprit-elle tranquillement, vous avez été malheureux dans le choix de vos expressions ; c'est ce qu'on peut en dire de mieux.

Octavia baissa alors les yeux vers la table et réfléchit un instant.

— Après tout, dit-elle, j'ai la consolation de savoir que vous avez dû être très épris de moi. Si vous n'aviez pas été très épris, vous ne m'auriez jamais demandé de vous épouser et vous n'auriez tenu compte que des obstacles.

— Je suis extrêmement épris de vous, s'écria t-il avec une sorte de véhémence, ses sentiments prenant, pour cette fois, le pas sur son orgueil. Oui, malgré la maladresse avec laquelle je me suis exprimé, je suis extrêmement épris de vous. J'ai été très malheureux depuis quelque temps.

Est-ce parce que vous vous sentiez obligé de me demander de vous épouser ?

Chose étrange, la légère nuance de malice qui perçait sous les paroles d'Octavia n'avait fait qu'exciter de plus en plus l'admiration de Barold. Il entrevoyait qu'il avait peut-être, pour cette union, de meilleures raisons qu'il ne l'avait soupçonné d'abord. Il se rapprocha d'elle.

— Ne soyez pas trop sévère pour moi, dit-il de la façon la plus humble, étant donné que c'était lui.

Et il avança la main comme pour prendre la sienne. Mais elle la retira avec un imperceptible sourire.

— Croyez-vous donc que je ne sache pas quels sont les obstacles? je vais vous les dire.

— Mon affection est assez grande pour en triompher, dit-il, sans quoi je ne serais pas ici en ce moment.

Elle sourit de nouveaux.

— J'en connais le détail aussi bien que vous, répondit-elle ; j'en ai ri d'abord, mais à présent il n'en est plus ainsi : *leur gravité* comme dit ma tante Belinda, me fait impression, et je pense qu'ils sont *fort graves*... à vos yeux.

— Rien ne serait plus grave à mes yeux que de les voir se mettre à la traverse de mon bonheur, répondit-il, obligé qu'il était de revenir à ce qui le conceruait, et étonné de la logique des réponses d'Octavia. Oublions ces obstacles, j'étais fou de parler comme je l'ai fait. Voulez-vous répondre à ma question ?

Elle se tut un instant ; puis, à la fin :

— Vous ne vous attendiez pas à me demander de vous épouser, et moi non plus je ne m'attendais pas...

— Mais, à présent....? dit-il en l'interrompant avec impatience.

— A présent..., je voudrais que vous ne l'eussiez pas fait.

— Vous voudriez...

— Je ne suis pas ce qu'il vous faut, reprit-elle. Il vous faut une personne plus douce...., une personne qui vous respecterait beaucoup et vous obéirait. Je ne suis pas accoutumée à obéir.

— Voulez-vous dire aussi que vous ne me respectez pas ? demanda-t-il, non sans amertume.

— Oh ! répondit-elle, m'avez-vous donc beaucoup respectée, vous-même ?

— Pardonnez-moi... commençait-il à dire de son air le plus hautain.

— Vous ne m'avez pas assez respectée pour me croire digne de vous épouser. Je n'étais pas le genre de femme que vous auriez choisie si vous aviez été en possession de toute votre raison.

— Vous me traitez bien injustement, s'écria-t-il.

— Me mettant à votre point de vue, je pense, répondit Octavia, que vous croyez me faire beaucoup d'honneur. Mais si, par hasard, je ne suis pas exactement ce que vous désirez ?... De mon côté j'ai bien aussi quelque chose à donner. Je suis assez jeune pour espérer vivre encore longtemps, et il me foudrait vivre avec vous, si je vous épousais. Il y a de quoi y réfléchir, en vérité.

Il se leva de son siège, pâle de colère et profondément blessé dans tous ses sentiments.

— Ceci veut-il dire que vous me refusez et que votre réponse est *non ?*

Elle se leva aussi, ni fière ni embarrassée, ni pâle ni émue. Jamais il ne l'avait vue si jolie, si charmante, ni plus simple.

— Ma réponse aurait été *non*, même s'il n'y avait eu aucun obstacle, lui répondit-elle.

— Alors je n'ai plus rien à dire. Je vois que je me suis... humilié en vain, et je dois ajouter que c'est assez dur.

— Cela n'a pas été ma faute, dit Octavia.

Barold fit un pas en arrière, avec un geste de la main, qui lui indiquait de passer la première, ce qu'elle fit. Au moment où elle se trouvait à l'entrée du berceau, elle se retourna et resta une minute comme encadrée par les vignes-vierges en fleurs.

— Il y a aussi une autre raison pour laquelle ce doit être *non*, dit-elle : je pense qu'il est aussi bien que vous le sachiez : c'est que je suis déjà fiancée à quelqu'un...

XXVI

La première personne que Barold et Octavia aperçurent, lorsqu'ils furent arrivés sur la pelouse, était M. Dugald Binnie, qui avait daigné venir et qui était en train de causer avec M. Burmistono, Lucia et miss Belinda.

— Je vais aller les retrouver, dit Octavia ; ma tante doit se demander ce que je suis devenue.

Mais avant qu'ils eussent atteint ce groupe, lord Lansdowne se présenta devant eux, et Barold eut le triste plaisir de lui céder la place. En les regardant se diriger ensemble vers les serres, il éprouva un vif sentiment d'amertume.

— Qu'est-ce que peut avoir M. Barold ? s'écria miss Pilcher. Regardez-le, je vous en prie.

— Il a causé avec miss Octavia Bassett, dans un des bosquets, dit miss Lydia Burnham ; Emilie et moi nous avons passé auprès d'eux, il n'y a qu'un moment, mais ils étaient si absorbés par ce qu'ils se disaient, qu'ils ne nous ont pas aperçues. Dieu sait ce que cela voulait dire.

— Lydia ! se récria mistress Burnam. fort scandalisée du ton leste de sa fille.

Mais la minute d'après, elle échangea un regard d'intelligence avec miss Pilcher.

— Le croyez-vous ? Serait-ce possible...?

— Cela m'en a vraiment tout l'air, répondit miss Pilcher, quoi-

que cela soit difficile à admettre. Regardez comme il est pâle et comme il a l'air mécontent.

Mistress Burnham jeta un coup d'œil du côté de Barold, puis, son visage s'éclaira d'un sourire, et elle fit gaiement cette remarque :

— Comme lady Théobald sera furieuse !

Naturellement, il ne se passa pas longtemps avant que M. Barold ne fût signalé à l'attention de plusieurs autres dames. On remarqua qu'il ne prenait part à aucun des plaisirs de la fête; qu'il n'avait pas recouvré son air de calme indifférence; qu'il ne s'approcha d'Octavia Bassett qu'au moment où, tout étant fini, elle était sur le point de prendre congé. Ce qu'il lui dit alors, personne ne l'entendit.

— Je pars pour Londres demain. Adieu !

— Adieu ! répondit Octavia en lui tendant la main, et elle ajouta très vite et très bas : Vous auriez tort de m'en vouloir. Dans quelque temps, vous verrez que j'avais raison.

Pendant le trajet qui les ramenait chez elles, miss Belinda s'aperçut que sa nièce était devenue bien silencieuse.

— Je crains que vous ne soyez fatiguée, Octavia, dit-elle; ce serait dommage que Martin en arrivant ne vous trouvât pas bien.

— Oh ! je ne suis pas fatiguée. Je... je réfléchissais seulement.

La tante et la nièce devinrent un peu agitées à mesure qu'elles approchaient de la maison.

— Penser que je vais revoir mon pauvre Martin ! dit miss Belinda.

— S'*ils* étaient déjà là ! dit Octavia avec agitation au moment où elles arrivaient.

— Ils ! s'écria miss Belinda, qui, ils ?

Elle ne put en dire davantage, Octavia poussa un cri, un petit cri très doux.

— Ils sont ici ! Ils sont ici ! Jack... Jack !

Elle sauta hors de la voiture; miss Belinda qui la suivait de près fut très scandalisée en voyant un grand jeune homme, au teint bronzé, la saisir dans ses bras et la minute d'après l'entraîner dans le petit salon.

M. Martin Bassett, qui était aussi très grand avec une figure toute brunie par le soleil, avait dans toute sa personne, une apparence de prospérité. Il se mit à sourire d'un air de triomphe.

— Martin... Martin ! s'écria miss Belinda d'une voix entrecoupée, qu'est-ce que... oh ! qu'est-ce que cela veut dire ?

Martin la conduisit vers un siége et sourit d'un air plus satisfait encore.

— N'y faites pas attention, Belinda, n'ayez pas peur. C'est Jack Belasys. C'est le plus brave garçon de tout l'Ouest, et il y a deux ans qu'elle ne l'a vu.

— Martin, ce n'est pas convenable... réellement pas.

— Si, parfaitement, répondit M. Bassett, puisqu'ils vont se marier avant que nous ne partions pour le continent.

Ce jour fut mémorable pour toutes les personnes comprises dans ce récit. Avant qu'il ne prît fin, lady Théobald se trouva dans un état d'ahurissement indescriptible. M. Dugald Binnie en était cause plus qu'aucun autre. Il était monté dans la voiture de meilleure humeur qu'à son ordinaire.

— C'est bien l'homme que j'ai déjà rencontré, dit-il ; je suis content de l'avoir revu. Je l'ai reconnu au premier coup d'œil.

— Faites-vous allusion à M. Burmistone ?

— Oni, j'ai causé longtemps avec lui. Il doit venir vous voir demain. Il paraît qu'il a du goût pour Lucia. Il désire en parler avec vous. Il est tout à fait ce que je souhaite, et je crois que c'est aussi l'avis de Lucia, toutes les apparences y sont du moins. Henreusement qu'elle ne s'est pas montée la tête pour quelque personnage, comme cet imbécile de Barold ; c'est pourtant l'habitude des jeunes filles. Burmistone en vaut dix comme lui.

Lucia, qui, pendant ce temps-là, avait regardé obstinément par la portière, se retourna d'un air étonné. Lady Théobald avait reçu un coup qui faisait trembler toutes ses chaînes de jais. Elle était à peine en état de le supporter.

— Dois-je... comprendre que M. Francis Barold ne rencontre pas votre approbation ?

M. Binnie frappa avec sa canne le fond de la voiture.

— Par Saint-Georges ! dit-il, je ne veux rien avoir à faire avec des individus comme celui-là. Si Lucia s'était arrangée avec lui, elle n'aurait plus jamais entendu parler de moi !

Lorsqu'ils furent arrivés à Oldclough, lady Théobald suivit Lucia jusqu'à sa chambre ; elle se tint debout devant elle.

— Je commence à comprendre, dit-elle ; je vois que je m'étais trompée sur les idées de M. Dugald Binnie, et sur *les vôtres*. Vous allez donc épouser M. Burmistone. Mon autorité cesse dès à présent ; permettez-moi de vous féliciter.

Les larmes montèrent aux yeux de Lucia.

— Grand'maman, dit-elle d'une voix douce et voilée, je crois que j'aurais été plus franche avec vous si vous aviez été plus affectueuse avec moi.

— J'ai fait mon devoir à votre égard, répondit milady.

Lucia la regarda d'un air ému.

— J'étais honteuse parfois de vous dissimuler certaines choses, dit-elle en hésitant, et je me suis souvent répété que c'était... de la fausseté, mais je ne pouvais m'en empêcher.

— J'espère, dit Sa Seigneurie, que vous serez plus franche avec M. Burmistone.

Lucia rougit.

— Je le crois..., grand'maman.

Ce fut le révérend Poppleton qui assista le recteur de Saint-James lorsqu'il célébra le mariage d'Octavia Bassett avec Jack Belasys, et l'on remarqua, pendant la cérémonie, qu'il était aussi blanc que son surplis.

La société de Slowbridge n'avait jamais vu un mariage si somptueux, ni une mariée aussi élégante qu'Octavia. On trouva que Jack Belasys était un garçon remarquablement beau ; qu'il avait un air entreprenant bien fait pour tout conquérir. On ajoutait qu'il possédait des mines d'argent ; on parlait même de mines de diamants exploitées au Brésil où il venait de passer ces deux dernières années. On en conclut qu'Octavia, maintenant qu'elle était mariée, avait droit à étaler toutes sortes de splendeurs et qu'elles ne lui feraient pas défaut. Le cadeau qu'elle offrit à Lucia, l'une de ses demoiselles d'honneur, éblouit tous ceux qui le virent.

Lorsque le train emmena Octavia avec son père, son mari et miss Belinda qui inondait de ses larmes les brides de son chapeau, le révérend Alfred Poppleton fut le dernier à serrer la main d'Octavia. Il était quelque peu embarrassé d'un gros bouquet qu'elle avait choisi pour lui parmi les siens.

— Vous manquerez à Slowbridge, miss... mistress Belasys, dit-il avec une vive émotion ; je... je sentirai profondément le vide... Mais il se peut que... que nous nous retrouvions un jour. J'ai pensé que, peut-être, j'aimerais à aller en Amérique.

Pendant que le train s'éloignait avec son coup de sifflet et disparaissait rapidement dans le lointain, il demeura quelques secondes immobile, puis, une larme tomba de ses yeux sur un lis blanc qui était au centre du bouquet.

FRANCES BURNETT.

LE BOIS DE LA BOULAYE[1]

I

LA TERRE DE MON NOM

—Mon cher Dubois, dit un jour le baron Durand à son régisseur qui se présentait chaque matin dans son cabinet, si vous écoutez toutes ces demandes des sœurs, du curé, du maire, du bureau de bienfaisance, de l'orphéon, des pompiers, de la fanfare, de la société de secours mutuels, de l'école primaire, que sais-je encore? car j'en oublie, et c'est toujours à recommencer, nous n'en aurons jamais fini, et toute ma fortune y passera.

—Monsieur le baron, répondit M. Dubois, c'est un peu mon métier d'écouter ces demandes. Préférez-vous les recevoir vous-même ?

—Non certes, je les renvoie toutes à mon régisseur.

—Alors que voulez-vous que je fasse ?

—Parbleu ! les repousser, en expliquant que j'en ai déjà fait bien assez pour la commune. Qu'on s'adresse à d'autres !

—A d'autres ? Vous savez bien qu'il n'y a pas une fortune qui approche de la vôtre.

—Qui est-ce qui la connaît, ma fortune ? J'espère que vous n'en avez dit le chiffre à personne.

—A personne, assurément, monsieur le baron. Mais on voit que vous possédez la plus belle terre du pays...

—Cela ne prouve rien, au contraire. Une grosse terre n'est qu'une grosse charge. Je m'en aperçois trop, depuis deux mois

(1) Du *Correspondant*.

que j'ai eu la sottise de m'établir ici, pour complaire à ma fille, qui s'est imaginé tout à coup qu'elle adorait la campagne. Je ne me doutais pas de ce que cela coûte. J'aurais dû le comprendre par l'exemple de mon prédécesseur, M. Samuel Meyer, qui s'est ruiné à bâtir ce château, et cependant il passait pour savoir compter.

—Aussi vous ne risquez pas de vous ruiner à le rebâtir, puisqu'il est tout neuf, et vous avez eu l'habileté de profiter des folies d'autrui.

—C'est à quoi l'on doit toujours viser en affaires. Voyez-vous, mon cher ami, les affaires sont comme une bataille, la victoire est aux plus habiles, et tant pis pour les maladroits qui se laissent battre et dépouiller. Il n'y a pas six mois, il m'éclaboussait avec son luxe et ses équipages, M. Samuel Meyer, moi qui allais à pied ou en omnibus ; et les toilettes de sa femme étaient insolentes, quand je me promenais aux Champs-Élysées, le dimanche avec Pépita, qui, Dieu merci, est restée modeste. Hé ! hé ! il ne se doutait pas que ce serait moi qui viendrais coucher dans son lit!...

Ici le baron Durand eut un rire bruyant qui ne lui était pas habituel, empreint d'une médiocre bienveillance pour M. Samuel Meyer. Il ne tarda pas à reprendre sa gravité, en ajoutant :

—C'est égal, on a beau n'y pas mettre d'ostentation, cela coûte encore trop cher d'entretien, de charges de toute nature, et vous avez eu tort de ne pas m'avertir.

Oh ! monsieur le baron, reprit le régisseur, vous n'êtes pas juste, et je vous avais averti. Souvenez-vous que lorsque nous avons visité ensemble la propriété, je vous ai dit : à 600,000 francs, c'est très bon marché, une très belle affaire, mais ne vous flattez pas d'en tirer un revenu. Quand vous aurez déduit, du montant des fermages et des coupes de bois, les impôts, les réparations, les gages des jardiniers et des gardes,et les journées des ouvriers, et les appointements de votre régisseur...

—Vous ne vous oubliez pas, mon cher Dubois.

—Il faut bien que tout le monde vive, monsieur le baron. Et ce que vous énumériez si bien, le curé, le maire, les sœurs...

—Ah ! oui, vous veniez encore me parler des sœurs, ces bonnes filles demandent toujours.

—Ce n'est pas pour elles. Je vous disais donc que quand vous aurez additionné toutes ces dépenses, plus le chapitre des fantaisies de propriétaire...

—Oh ! je n'ai pas de fantaisies, moi.

—Pardon, vous en avez ou vous en aurez, il ne restera pas grand'chose du produit.

—600,000 francs qui ne produisent rien, mais c'est épouvantable, mon cher Dubois, tandis que dans les affaires je retirais 15 ou 20 pour 100 de mon argent. Comment donc peut-on acheter une terre ?

—C'est la réflexion que vous auriez dû faire plus tôt. On achète une terre pour en jouir, apparemment, pour en retirer, en agréments, un genre de revenus qui ne s'apprécie pas en argent. Quand on achète des chevaux de prix, on les paye très cher, et ils coûtent en outre très cher à soigner et à nourrir, plus la chance des accidents. Quel revenu en tire-t-on ? Aucun.

—Aussi je n'achète pas de chevaux de prix.

—Parce que ce n'est pas votre goût. Et une loge à l'Opéra, que rapporte-t-elle ?

—Aussi je n'en ai pas eu de loge à l'Opéra.

—Parce que ce n'est pas encore votre goût. Une terre est de même un luxe. D'ailleurs, je ne serais pas embarrassé de vous dresser un budget d'après lequel votre terre de Chauvry vous rapporterait plus de 5 pour 100.

—Comment cela ? J'en serais enchanté.

—Il y a deux moyens. L'un est de considérer tous les frais quelconques comme des dépenses de votre maison. Les produits bruts deviennent alors des revenus. J'ai connu un original qui procédait ainsi. Par exemple, les gages de ses jardiniers étaient des dépenses de sa maison, comme ceux de ses domestiques, et de même les engrais, les graines, les plantations, etc. Les fruits et les légumes étaient en conséquence un produit qu'il estimait en argent, et se faisait acheter en outre par sa cuisinière ses œufs, ses volailles, son lait, son beurre, ses faisans et ses lapins. Joignez le chauffage, joignez l'avoine et le foin des chevaux, et l'herbe des vaches; joignez les fermages bruts, et vous arrivez à un revenu très satisfaisant.

—Mais c'est une détestable comptabilité, mon cher Dubois.

—Pas si mauvaise, si la campagne est votre plaisir et votre luxe. Les autres luxes ne rapportent rien.

—Et quel est votre second moyen ?

—Il est encore plus simple et réclame moins de chiffres. Il consiste à estimer à tant pour 100 chacun des divers avantages de la campagne. Est-ce trop de réputer qu'on y gagne 2 pour 100 en santé ?

—Il est de fait que je ne me suis jamais aussi bien porté qu'ici, et j'en dis autant de ma fille.

—Vous voyez, et vous économisez, en argent, les mémoires des

médecins et des apothicaires, ainsi que les voyages si dispendieux aux eaux.

—C'est assez juste, mon cher Dubois, je n'avais pas réfléchi à cela. Et ensuite ?

—Ensuite la chasse vaut bien 1 pour 100, et c'est même peu.

—Comme vous y allez ! Pour ceux qui chassent peut-être, et encore la chasse leur coûte bien plus qu'elle ne leur rapporte.

—Prenez garde, c'est le premier calcul, il ne s'agit que de comprendre les frais dans votre dépense de maison.

—Mais vous savez bien que je ne chasse pas, cela coûte trop cher.

—Vous avez tort, monsieur le baron, et vous chasserez, si vous suivez mes conseils, dès l'automne prochain. D'abord, la chasse fait partie de l'hygiène et entretient la santé !

—Vous croyez ?

—Rien de mieux prouvé ! c'est le grand air et l'exercice forcé. Puis une belle chasse, et il dépend de vous d'en avoir une fort belle, est la plus grande séduction connue pour attirer chez soi ses voisins.

—Je ne tiens pas à les attirer, mon cher Dubois, je n'aime pas les parasites. Il faudrait avoir toujours table ouverte, et cela coûte trop cher.

—Bah ! monsieur le baron, c'est encore la dépense de maison. A la campagne, les voisins ne sont pas des parasites, ils invitent à leur tour, et il est indispensable de voisiner. Vous ne pouvez pas vous séquestrer indéfiniment, comme si vous étiez d'humeur sauvage... ni séquestrer Mlle Pépita, qui est si bonne à montrer. Vous devez lui faire voir du monde.

—Je n'en aperçois pas la nécessité. Elle n'en voyait pas à Paris. Est-ce qu'elle s'ennuie ? Elle a ce qu'elle a voulu, puisqu'elle aime tant la campagne. Puis elle a la société de Mme Dubois... et la mienne.

—Sans doute, et ma femme est bien heureuse de l'amitié que lui témoigne Mlle Pépita, mais ce n'est pas assez pour une jeune fille, qui arrive à l'âge où il faudra bien que vous songiez à la marier.

—A la marier ! monsieur Dubois, et vous me parlez de cela, l'année où j'ai acheté une terre ? C'est cela qui coûte trop cher, plus que tout le reste.

—Dépense de maison, monsieur le baron.

—Taisez-vous sur ce chapitre, je vous prie, et mêlez-vous de vos affaires.

—Je suis payé pour me mêler des vôtres.

—Pas de celles-là, je vous en supplie. D'ailleurs je ne suis pas d'avis que les filles se marient.

—Vous ne permettez peut-être le mariage qu'aux garçons?

—Cela ne me regarde pas, puisque je n'ai pas de fils. J'espère bien que Mme Dubois ne parle pas de mariage à Pépita?

—Ma foi, je n'en sais rien, monsieur le baron, je ne suis pas en tiers dans leurs conversations, mais Mlle Pépita est fille d'Ève, et je serais bien surpris si elle ne rêvait pas.....à ce à quoi rêvent toutes les jeunes filles.

—Vous ne la connaissez pas, monsieur Dubois, Pépita est une exception.

M. Dubois jugea prudent de laisser, pour le moment, le baron à son illusion que Pépita était une exception dans la nature, et de ne pas insister sur un sujet scabreux qu'il avait osé aborder pour la première fois. C'était un jalon posé, les occasions ne manqueraient pas d'en poser un second, et il se félicitait de ce que M. Durand, quoique paraissant un peu ému, n'eût pas témoigné une mauvaise humeur encore plus accentuée. Il avait redouté un éclat.

—Où en étions-nous? reprit le régisseur. Ah! oui, à la chasse. Je parie que vous n'avez pas réfléchi à une économie d'argent que vous en retirez déjà.

—Laquelle, s'il vous plaît?

—Monsieur le baron, votre régisseur ne se contenterait pas de ses appointements assez chétifs....

—Est-ce que vous allez me demander de l'augmentation? interrompit le baron inquiet.

—Certainement, je vous en demanderais si vous ne me permettez pas de satisfaire mon goût pour la chasse, tout en approvisionnant votre table. Deux économies à la fois.

Le baron sembla soulagé. M. Dubois continua:

—Je vous disais donc tout à l'heure que si vous me chargiez de soigner davantage votre chasse, qui pourrait être magnifique, ce serait un moyen infaillible de recevoir familièrement, amicalement, tout ce qu'il y a de mieux dans le voisinage..., par exemple, le marquis de Périgny.

—Le marquis de Périgny? répéta M. Durand. Un noble, entêté de préjugés, le représentant de la plus vieille famille et des anciens seigneurs du pays. Cette terre appartenait autrefois à ses ancêtres. Il est irrité de la voir en ma possession, et jamais son orgueil ne consentira seulement à saluer M. Durand, un ancien négociant, qui est pour lui un usurpateur et un intrus.

—Il est chasseur, monsieur le baron, et il n'a pas de gibier.

Une belle chasse est bien attrayante. Essayez-en.

—Mon prédécesseur avait essayé. Est-ce que M. le marquis de Périgny a jamais daigné le saluer ?

—Ne comparez pas, M. Samuel Méyer était de la tribu d'Israël, on ne le voyait pas à l'église, il n'attirait ici que des financiers de Paris, il étalait un luxe tapageur, insolent, que vous n'étalez pas...

—Et qui l'a mené où vous savez. Il est allé à la ruine, à quatre chevaux. Non certes, je ne ferai pas comme lui. Mais pour M. le marquis de Périgny je serai toujours M. Durand, ancien négociant.

—M. le baron Durand de Chauvry, qu'on commence à s'habituer à nommer ainsi, que bientôt on ne nommera que le baron de Chauvry, pour abréger.

—Vous croyez ? s'écria M. Durand, dont les yeux, d'ordinaire fort ternes, s'illuminèrent tout à coup, tandis qu'un sourire épanoui contractait sa face en s'immobilisant sur ses lèvres largement ouvertes.

M. Dubois connaissait bien le châtelain. Il tira silencieusement de son portefeuille quelques lettres arrivées par la poste, et les lui présenta. Elles portaient pour souscription :

A M. Dubois, régisseur de M. le baron Durand de Chauvry.

M. Durand eut un éblouissement. Il avait la conscience de n'avoir rien fait pour provoquer cet honneur, et il ne s'avisait pas de soupçonner que c'était tout simplement M. Dubois qui le lui avait décerné, en donnant ainsi sa propre adresse. Il n'en faut pas davantage. Les fournisseurs du château se seraient bien gardés de rien omettre, et la poste devient de cette manière la complice de toutes les usurpations de noms et de titres, ce qui est particulièrement facile lorsqu'on change de résidence.

Voyant l'effet produit par sa communication, M. Dubois l'augmenta encore, en disant négligemment :

—Le marquis de Périgny, c'est une aristocratie qui finit. Le baron de Chauvry, une aristocratie qui commence. Il n'y a pas d'autre différence, et toutes ont commencé.

—C'est évident, répondit vivement M. Durand.

—Et il vaut mieux commencer que finir, reprit M. Dubois.

Après une pause qui fut remplie de sa béatitude, M. Durand fit l'observation, d'une justesse incontestable, que, pour l'euphonie, le nom de baron de Chauvry sonnerait en effet bien mieux que celui de baron de Durand, dont certains flatteurs, ses débiteurs peut-être, l'avaient affublé à Paris. Il ajouta d'un ton modeste :

—C'est très heureux que M. le marquis de Périgny ne porte pas

ce nom. Vous êtes bien sûr qu'il ne pourrait pas réclamer devant les tribunaux?

—Personne ne le porte dans sa famille, il n'a qu'un fils, il n'aurait aucun droit de réclamer, et il n'y songera même pas, si vous l'invitez à de belles chasses.

—Ah! oui, vous revenez toujours à votre faiblesse. Je n'ai pas de faiblesses, moi. Nous en recauserons. Ainsi, vous estimez que la chasse vaut bien un revenu de 1 pour cent. Avec la santé, cela ne fait que du 3 pour cent, et pas très consolidé, mon cher Dubois.

M. Durand avait été mis en humeur joviale, et il rit encore de bon cœur de son jeu de mots financier.

—Charmant, monsieur le baron, dit M. Dubois. Mais pour combien compterez-vous la baronnerie de Chauvry? A elle toute seule, je l'évalue 2 pour 100, et vous voilà du 5 pour 100, non sujet à conversion.

Ah! la conversion, répéta M. Durand plus grave, une bien vilaine chose que vous rappelez là. C'est ennuyeux d'être toujours sous cette menace. On ne sait plus ce qu'on a de revenu, quand on a du 5 pour 100, et c'est ce qui oblige d'être économe, lorsqu'on ne veut pas se ruiner.

M. Dubois regretta d'avoir eu aussi la tentation d'un jeu de mots, et jugea une diversion opportune.

—J'ai d'excellentes nouvelles du Nord, monsieur le baron dit-il. Vos charbonnages continuent leur mouvement ascensionnel.

—Ah! vraiment, répondit M. Durand très excité. Que valent les actions?

—Environ 20,000 francs. On n'en trouverait pas aisément à ce prix.

—J'en ai cent, qui m'ont coûté 5000 francs en moyenne. Si je calcule bien, c'est un million et demi que je gagne sur cette seule affaire?

—Vous calculez parfaitement.

—Vous ne le direz à personne, au moins?

—Soyez tranquille, Je suis discret comme un poisson.

—Convenez que j'ai eu là une bonne inspiration. La difficulté est de saisir juste le moment de revendre, avant la baisse, car voyez-vous, mon cher Dubois, vendre au plus haut, et acheter au plus bas, c'est tout le secret des affaires.

—Ce n'est, en effet, pas plus difficile que cela.

—Et quelles nouvelles de mes terrains de Passy?

—Vous les avez achetés au plus bas, quand personne n'en vou

lait. La spéculation s'y porte, et vous quintuplerez au moins vos capitaux.

—En attendant, j'aurai perdu bien des intérêts. Cela ne rapporte rien, des terrains, pas même en santé ni en chasse, monsieur le plaisant.

—Allons, monsieur le baron, vous n'êtes pas à plaindre. Vous n'avez fait toute votre vie que de bonnes affaires. Cette terre même de Chauvry, vous l'avez eue presque pour rien.

—Pour rien, monsieur Dubois ! 600,000 francs et les frais, vous appelez cela rien !

—Je vous offre de la revendre, quand vous vous voudrez, avec un beau bénéfice.

—Y songez-vous ? s'écria M. Durand, presque d'un ton d'indignation et en se rengorgeant. Ce n'est plus possible.

Il parut hésiter un instant, mais la parole qu'il aurait souhaité de retenir devant un témoin, pour ne se la dire qu'à lui-même, avait jailli du fond de son cœur et faisait irruption sur ses lèvres. Il compléta donc sa phrase, en ajoutant :

—Vendre la terre de mon nom ! Pour qui me prenez-vous ?

(*A suivre*)

ŒUVRES DE CREMAZIE.[1]

Octave Crémazie écrivait à l'abbé Casgrain en 1866 : « Qui songera à mes pauvres vers dans vingt ans ? »

La période fixée par le poète va bientôt s'achever, et ses " pauvres vers " comme il les appelait mû par un trop grand sentiment de modestie, sont plus aimés, sont plus lus que jamais. Au lieu de l'oubli, l'immortalité leur vient. Ils sont entre les mains, que dis-je ? ils sont sur les lèvres de toute notre jeunesse instruite.

Les premiers vers canadiens que j'aie lus au collège ont été ceux-là, et ce sont ceux qui m'ont fait le plus d'impression et qui se sont le plus fortement attachés à ma mémoire.

Quand un quart de siècle a passé sur une œuvre, le jugement constant du public peut être accepté comme le jugement de la postérité. Les poésies de Crémazie n'ont rien à redouter de l'avenir.

Aussi le public canadien accueillera-t-il avec la plus grande faveur le volume que la librairie Beauchemin & Valois met sous presse et qui contiendra, comme l'indique son titre, les œuvres complètes de notre poète national.

Car Crémazie n'a pas laissé que des poésies. Après avoir par-

---

(1) *Œuvres complètes de Octave Crémazie* publiées sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec. Montréal. Beauchemin & Valois, libraires-imprimeurs, 1883.

couru avec attrait les épreuves revisées que les éditeurs ont bien voulu nous communiquer, nous ne pouvons dire celui que le public admirera le plus dans le volume qui va bientôt paraître (1), du poète ou du prosateur.

Forcé de quitter le pays dont il avait si amoureusement chanté les gloires, Crémazie a entretenu avec ses parents et avec quelques-uns de ses plus intimes amis, une correspondance où son âme se montre, sans apprêts, dans toute sa beauté. Il y a des lettres admirables d'idées et de forme. Il y a là des pages où vibrent comme les cordes d'une harpe d'or, les plus poétiques sentiments, l'amour le plus ardent de la patrie.

Les lecteurs de la *Revue Canadienne* connaissent déjà les lettres écrites à M. l'abbé Casgrain ; ils en ont eu la primeur dans les livraisons de l'été de 1881. Ces lettres seront placées au commencement du volume : on les a désignées comme le testament littéraire du poète.

Ces lettres étant connues de nos lecteurs, nous n'en découperons, dans les extraits que nous allons faire, que les passages où Crémazie explique ou commente ses poésies.

*
* *

Il y a vingt quatre pièces de poésie.

La première est datée de décembre 1854, et la vingt deuxième de janvier 1862.

Sept ans !...

Et la lyre s'est brisée, non par la mort, mais par l'exil.

Ce poète si aimant des gloires de son pays, ce poète dont chaque vers est un cri d'amour patriotique, ce poète qui en 1858 disait dans une pièce intitulée *Le Canada ;*

Il est sous le soleil un sol unique au monde....

---

(1) La publication tardive de la présente livraison de la *Revue* est cause que cet article, qui devait précéder l'apparition du volume annoncé, n'arrive qu'en même temps que lui. N. de la D.

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite,
Et ne quittant jamais pour chercher d'autres cieux,
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vive et sait mourir où dorment ses aïeux ;

Ce poète n'a pu supporter l'éloignement de sa partie. La fleur de sa poésie s'est fanée. Il n'a plus rien produit, si ce n'est une pièce d'une soixantaine de vers, à l'occasion du soixantième anniversaire du mariage de M. et Mad. Hector Bossange, ses protecteurs et ses amis. Le poème inachevé intitulé : *Promenade de trois morts*, bien que placé le dernier, a été composé au Canada avant les tristes circonstances qui conduisirent le poète sur une rive étrangère.

Il fallait à cette âme aimante et sensible les bords du Saint-Laurent et le haut promontoire de Stadaconé. La brise du pays pouvait seule faire vibrer sa lyre, et sa voix pour chanter avait besoin de l'air natal.

Qui peut mesurer la carrière que les évènements ont fermée à cet admirable talent ? Qui peut dire combien de nobles chants a perdus notre littérature canadienne ? En 1862, date du funeste effrondement de la maison commerciale dont il était le chef, Crémazie était dans toute la vigueur, dans tout l'éclat de son talent. Il venait de nous donner quelques-unes de ses meilleures pièces : *La fiancée du marin*, *Guerre d'Italie*, *Les Mille-Iles*, *Castelfidardo*, et il travaillait à son œuvre principale, la *Promenade de trois morts* dont il n'a publié qu'une partie. Ses quinze années d'exil ont été perdues pour notre écrin de poésie nationale dont ses pièces sont encore les plus purs joyaux.

Les poésies de Crémazie ont été publiées en partie dans le *Foyer Canadien*, recueil littéraire paraissant alors à Québec, et en partie dans les journaux de la même ville. Plusieurs de ses pièces ont été reproduites depuis dans la *Littérature canadienne* et dans les *Fleurs de la poésie canadienne*, notamment ; mais aucun éditeur, ne nous en avait donné une édition complète. Nous allons l'avoir enfin ce recueil tant désiré, et nous l'aurons accompagné des lettres du poète et d'un journal du siège de Paris, lettres et journal qui donnent au volume un attrait particulier et nouveau.

Les poésies sont disposées par ordre de dates. Les deux premières intitulées : *La guerre d'Orient* et *Sur les ruines de Sébastopol*, ont été inspirées au poète par la guerre de Crimée. Crémazie écrivait à l'abbé Casgrain qu'il les considérait comme deux de ses bonnes pièces. Ce sont deux des moins connues.

Dans la première, le poète prêtant la parole au Czar, débute ainsi :

" Des bords du Dniéper aux mers de l'Amérique,
" Des rivages du Don aux flots de la Baltique,
" Mon aigle à double tête étend son vol vainqueur ;
" Les peuples ont gardé l'empreinte de sa serre,
" Et, tremblant désormais au bruit de son tonnerre,
" Se taisent de frayeur.

" Pour acheter les rois j'ai l'or de Sibérie ;
" J'ai les îles d'Aland au golfe de Bothnie,
" Labyrinthe sans fin dont moi seul ai la clé ;
" Pour garder Pétersbourg, j'ai Cronstadt l'imprenable,
" Solitaire géant qui règne formidable
" Sur son roc isolé.

" Mon peuple m'appartient, hommes, enfants et femmes.
" Je possède les corps et règne sur les âmes ;
" Je dispense à mon gré la joie et la douleur,
" Et le Russe, du ciel redoutant la vengeance,
" Obéit en tremblant à ma double puissance
" De pape et d'empereur.

" Il manque à ma couronne une cité splendide,....
" Ville de souvenirs, qui sut ravir à Rome
" Le trône des Césars, et que l'univers nomme
" Reine de l'Orient.

.....
" Que peuvent contre moi, dans leur vaine colère,
" Les soldats de la France et l'or de l'Angleterre ?
" Ne puis-je pas semer la terreur et la mort
" Au sein des nations ? Et contre leurs attaques
" N'ai-je pas mes Tartars, n'ai-je pas mes Cosaques
" Et mes glaces du Nord ?
.....

A cet « insolent défi » la France et l'Angleterre répondent et le poète s'écrie :

Quel est ce nom vainqueur venu de la Crimée
Qu'apporte d'Orient la brise parfumée ?
C'est le grand nom d'Alma !... D'où vient ce chant de deuil ?
C'est Saint-Arnaud mourant sous les yeux de l'Europe,
Qui d'un linceul de gloire, expirant, s'enveloppe
Pour descendre au cercueil.

O héros d'Inkermann ! où trouver une lyre
Pour chanter dignement ce généreux délire
Qui vous fit les vainqueurs d'un combat de géants ?
En répétant vos noms aux peuples de l'aurore.
Les échos de la Grèce ont cru redire encore
Les exploits des Titans.

.....
Fiers des grands souvenirs de leur vaillante épée,
Quand les Français disaient cette immense épopée
Que l'on nomme Austerlitz, Lodi, Wagram, Eylau.
Jalouse de leur gloire, objet de son envie,
Des rives d'Albion une voix ennemie
Répondait : WATERLOO.

Mais ces temps sont passés : l'Angleterre et la France,
Dont les âges futurs chanteront la vaillance
De ces brillants guerriers que la justice arma,
Rappelant du passé les heures fugitives
Et les faits immortels, les échos des deux rives
Répéteront : ALMA !
.....

Dans la seconde pièce le poète nous montre le Czar pleurant la perte de Sébastopol et la défaite de ses armées, et, pour venger l'honneur de la Russie, faisant un suprême appel à ses sujets.

" Du nord jusqu'au midi, du couchant à l'aurore,
" Que ma voix dans les airs retentisse, sonore
" Comme un cri de combat poussé par mille voix !
" Qu'autour de ma bannière accourent tous mes braves,
" Comme à la voix d'Odin les héros scandinaves
" Accouraient autrefois !

" Popes, donnez de l'or, et de vos sanctuaires
" Sachez sortir encor les trésors séculaires.
" A la Panagia portez nos vœux ardents,
" Et montrez aux Moudjicks la couronne promise
" A ceux qui vont mourir pour l'orthodoxe Église
" Dont ils sont les enfants.

" Cosaques, arrachez dans votre course ardente
" Des drapeaux ennemis la légende insolente :
" Alma, Sébastopol, Kinbourn, Balaclava.
" Qu'en ce jour solennel, pour sauver la patrie,
" Chaque Russe, apportant et son glaive et sa vie,
" Réponde : Me voilà ! "

Ainsi parla le Czar, et pensif, immobile,
Longtemps son cœur pleura la perte de sa ville
Comme on pleure longtemps les fils qu'on a perdus.
Saluant Malakoff de son adieu suprême,
Bientôt il s'élança sur cette route même
Où naguère fuyaient ses soldats éperdus.

O Czar ! à ces guerriers que ta vengeance appelle.
A tous ces lourds canons dont la bouche étincelle,
A tous ces popes blancs priant dans le saint lieu,
Il manque encor le droit à ces biens que tu nommes.
La puissance du bras, c'est la force des hommes ;
La puissance du droit, c'est la force de Dieu.

Et Dieu, c'est la justice, et sa toute puissance
Des peuples opprimés prend toujours la défense,
Soit qu'ils disent : Seigneur ! soit qu'ils disent : Allah !
Malheur à l'insensé dont la haine fatale
Veut asservir le droit à la force brutale,
Car derrière le droit il trouve Jéhovah !

.....
Terre de nos aïeux, ô sublime contrée !
Toi dont nous conservons la mémoire sacrée,
Comme ton nom est grand parmi les nations !
Et pareille à l'étoile étincelant dans l'ombre,
Les peuples égarés au sein de la nuit sombre,
Retrouvent leur chemin au feu de tes rayons.

.....
O Canadiens-Français ! comme notre âme est fière
De pouvoir dire à tous : " La France, c'est ma mère !
Sa gloire se reflète au front de son enfant."
Glorieux de son nom que nous portons encore,
Sa joie ou sa douleur trouve un écho sonore
Aux bords du Saint-Laurent.

Soit que l'orage gronde et, courbant notre tête,
Fasse peser sur nous les maux de la conquête ;
Soit, que, libre enfin après bien des combats,
Nous gardions de ton sang l'indomptable puissance.
O mère ! c'est vers toi que notre cœur s'élance
Et que tendent nos bras.

C'est de la grande poésie. Ces événements n'ont pas été mieux chantés en France.

*
* *

Viennent ensuite les pièces que tout le monde connaît au Canada.

Crémazie est le chantre de ces sentiments si vifs chez nos pères après la cession du Canada, de cet amour pour la France que rien n'a pu amoindrir, et surtout de ce triste et puissant espoir de voir revenir l'étendard fleurdelisé. Il a tiré de là ses meilleures pièces, celles qui vivront aussi longtemps que le nom canadien.

Qui ne s'est senti touché à la lecture de cette pièce, où Crémazie nous montre ce vieux soldat canadien, — personification de notre race — qui

Mutilé, languissant... coulait en silence
Ses vieux jours désolés réservant pour la France
Ce qui restait encore de son généreux sang.
.....

Quand le vent, favorables aux voiles étrangères,
Amenait dans le port des flottes passagères,
Appuyé sur son fils, il allait aux remparts :
Et là, sur ce grand fleuve où son heureuse enfance
Vit le drapeau français promener sa puissance,
Regrettant ces beaux jours, il jetait ses regards !....

Ses regards affaiblis interrogeaient la rive,
Cherchant si les Français que, dans sa foi naïve,
Depuis de si longs jours il espérait revoir,
Venaient sous nos remparts déployer leur bannière :
Puis, retrouvant le feu de son ardeur première,
Fier de ses souvenirs, il chantait son espoir.

" Pauvre soldat, aux jours de ma jeunesse.
" Pour vous, Français, j'ai combattu longtemps ;
" Je viens encor, dans ma triste vieillesse,
" Attendre ici vos guerriers triomphants.
" Ah ! bien longtemps vous attendrai-je encore
" Sur ces remparts où je porte mes pas ?
" De ce grand jour quand verrai-je l'aurore ?
" Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?....

" Le drapeau blanc,—la gloire de nos pères,—
" Rougi depuis dans le sang de mon roi,
" Ne porte plus aux rives étrangères
" Du nom français la terreur et la loi.
" Des trois couleurs l'invincible puissance
" T'appellera pour de nouveaux combats,
" Car c'est toujours l'étendard de la France.
" Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?

" Pauvre vieillard, dont la force succombe,
" Rêvant encor l'heureux temps d'autrefois,
" J'aime à chanter sur le bord de ma tombe
" Le saint espoir qui réveille ma voix.
" Mes yeux éteints verront-ils dans la nue
" Le fier drapeau qui couronne leurs mats ?
" Oui, pour le voir, Dieu me rendra la vue !
" Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?...

Un jour, pourtant, que grondait la tempête,
Sur les remparts on ne le revit plus.
La mort, hélas ! vint courber cette tête
Qui tant de fois affronta les obus.
Mais, en mourant, il redisait encore
A son enfant qui pleurait dans ses bras :
" De ce grand jour tes yeux verront l'aurore,
" Ils reviendront ! et je n'y serai pas ! "

Tu l'as dit, ô vieillard ! la France est revenue.
Au sommet de nos murs, voyez-vous dans la nue
Son noble pavillon dérouler sa splendeur ?
Ah ! ce jour glorieux où les Français, nos frères,
Sont venus, pour nous voir, du pays de nos pères,
Sera le plus aimé de nos jours de bonheur.

Voyez sur les remparts cette forme indécise,
Agitée et tremblante au souffle de la brise :
C'est le vieux Canadien à son poste rendu !
Le canon de la France a réveillé cette ombre,
Qui vient, sortant soudain de sa demeure sombre,
Saluer le drapeau si longtemps attendu.

Et le vieux soldat croit, illusion touchante !
Que la France, longtemps de nos rives absente,
Y ramène aujourd'hui ses guerriers triomphants,
Et que sur notre fleuve elle est encor maîtresse :
Son cadavre poudreux tressaille d'allégresse,
Et lève vers le ciel ses bras reconnaissants,

Tous les vieux Canadiens moissonnés par la guerre
Abandonnent aussi leur couche funéraire,
Pour voir réalisés leurs rêves les plus beaux.
Et puis on entendit, le soir, sur chaque rive,
Se mêler au doux bruit de l'onde fugitive
Un long chant de bonheur qui sortait des tombeaux.

Cette pièce a été composée à l'occasion de l'arrivée dans le port de Québec de la corvette française la *Capricieuse*. C'était la première fois, depuis la cession, qu'un vaisseau de guerre français remontait le Saint-Laurent.

Dans son « envoi » aux marins de cette corvette, on lit les deux belles strophes suivantes :

Car, pendant les longs jours où la France oublieuse
Nous laissait à nous seuls la tâche glorieuse
De défendre son nom contre un nouveau destin,
Nous avons conservé le brillant héritage
Légué par nos aïeux, pur de tout alliage,
Sans jamais rien laisser aux ronces du chemin.

Enfants abandonnés bien loin de notre mère,
On nous a vus grandir à l'ombre tutélaire
D'un pouvoir trop longtemps jaloux de sa grandeur.
Unissant leurs drapeaux, ces deux reines suprêmes
Ont maintenant chacune une part de nous-mêmes :
Albion notre foi, la France notre cœur.

A ce genre appartient la plus populaire de ses poésies, celle que l'on cite le plus souvent et que l'on chante partout : *Le drapeau de Carillon.*

Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux....?

Regrettez-vous encor ces jours de Carillon,
Où, sous le drapeau blanc enchaînant la victoire
Nos pères se couvraient d'un immortel renom,
Et traçaient de leur glaive une héroïque histoire ?

Au collége, les élèves de mon temps copiaient soigneusement, parmi leurs morceaux choisis, ces vers enflammés de patriotisme, ces strophes qui redisaient si bien à leur cœurs ardents les sentiments que le foyer paternel leur avait révélés dès leur enfance.

Quel est le Canadien de vingt ans qui peut lire sans émotion

cette mélancolique épopée du guerrier de Carillon ? Qui ne croit voir l'un de ses aïeux dans ce vaillant soldat qui

.....conservait encore
Ce fier drapeau qu'aux jours de la lutte dernière
On voyait dans sa main briller au premier rang ;

et qui, le dimanche, en sortant du saint lieu, rassemblait ses compagnons de combat dans sa pauvre chaumière où

On pouvait un instant s'entretenir sans crainte.

De Lévis, de Montcalm on disait les exploits,
On répétait encor leur dernière parole ;
Et quand l'émotion, faisant taire les voix,
Posait sur chaque front une douce auréole,
Le soldat déployait à leurs yeux attendris
L'éclatante blancheur du drapeau de la France ;
Puis chacun retournait à son humble logis,
Emportant dans son cœur la joie et l'espérance.

Un soir, le brave soldat communique à ses hôtes le projet qu'il a conçu. Il traversera les mers, il ira rappeler à la France que ses enfants abandonnés l'attendent encore.

" A ce grand roi pour qui nous avons combattu,
" Racontant les douleurs de notre sacrifice,
" J'oserai demander le secours attendu
" Qu'à ses fils malheureux doit sa main protectrice.

" Emportant avec moi ce drapeau glorieux,
" J'irai, pauvre soldat, jusqu'au pied de son trône,
" Et lui montrant ici ce joyau radieux
" Qu'il a laissé tomber de sa noble couronne,
" Ces enfants qui vers Dieu se tournant chaque soir,
" Mêlent toujours son nom à leur prière ardente,
" Je trouverai peut-être un cri de désespoir
" Pour attendrir son cœur et combler votre attente."

Hélas, ô amère déception ! le pauvre Canadien ne peut percer la foule des courtisans qui environnent le trône et qui lui demandent en riant :

Ce qu'importaient au roi quelques *arpents de neige !*

Il revient ; et, cachant à ses vieux compagnons ses larmes et son désespoir, il va mourir, enveloppé de son blanc drapeau, sur le champ de bataille de Carillon.

La pièce se termine par cette ardente invocation au vieux drapeau :

O noble et vieux drapeau, dans ce grand jour de fête,
Où marchant avec toi, tout un peuple s'apprête
A célébrer la France, à nos cœurs attendris
Quand tu viens raconter la valeur de nos pères,
Nos regards savent lire en brillants caractères
L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux,
Leurs grands jours de combats, leurs immortels faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevus, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grande épopée !
Héroïque bannière au naufrage échappée !
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière ;
Et, sur les jours passés répandant ta lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi !
Puisse des souvenirs la tradition sainte,
En régnant dans leur cœur, garder de toute atteinte
Et leur langue et leur foi !

Crémazie n'attachait pas une grande valeur littéraire à son *Drapeau de Carillon.* Il lui préférait d'autres de ses pièces qui n'ont pas eu le même retentissement, et il comptait que sa réputation n'en tirait pas grand avantage.

Son jugement ne sera pas encore ici celui de la postérité. Il y a sans doute dans certaines de ses pièces : les *Morts*, les *Milles Iles* la *Fiancée du marin* etc, des vers plus exquis de forme, des sentiments revêtus de mise plus recherchée. Mais, dans la poésie, la forme n'est pas tout. Elle en est le corps, l'extérieur ; mais l'idée,

le sentiment exprimé en est l'âme ; et c'est l'âme qu'il faut avant tout considérer. Dans le *Drapeau de Carillon*, dans le *Vieux soldat canadien*, etc, le poète tire du fonds plus qu'il ne faut pour compenser la simplicité et la modestie de la forme. C'est dans ces pièces d'ailleurs — et cela suffirait pour tout expliquer — que sa muse se montre le plus exempte d'imitation, le plus dégagée de reminiscences, le plus *elle-même* en un mot. Et c'est dans ces pièces que la poésie canadienne a donné sa note caractéristique. C'est pourquoi elles vivront encore alors que les autres poèmes de Crémazie seront ensevelis dans l'oubli.

*
* *

Crémazie est un lyrique et un grand lyrique. Il tient de Lamartine ; et comme le poète des *Méditations*, il a demandé souvent son inspiration à la tristesse et à la mélancolie.

Dans ces cent trente pages de chants sur divers sujets, la note mélancolique revient fréquemment. Mais elle ne fatigue pas. On sent que le poète parle de cœur et qu'il n'a pas recherché la sentimentalité ; on sent que la note est naturelle. Si, il y a vingt ans, on pouvait trouver étrange ce retour constant vers les pensées sombres de la mort et le redoutable problême de la vie future, on ne s'en étonne plus aujourd'hui que les événements en ont fait le plus infortuné de nos poètes. Le souvenir du malheur qui a brisé sa vie et qui l'a fait mourir, caché sous un nom d'emprunt, loin de son cher pays, plane sur ses œuvres et leur donne dans l'esprit du lecteur une teinte sombre en harmonie aux sentiments qu'elles expriment. On croit voir, çà et là, que l'infortuné barde à chanté sa propre destinée.

On dirait, ô poète,

> Que j'amais le bonheur, ne vous avait souri !
> Une douleur secrète avait brisé votre âme ;
> Nulle main n'a donc pu verser un pur dictame
> Sur votre cœur endolori !

Dans la pièce *Les morts*, se trouve la strophe suivante qu'on ne peut lire sans émotion. On pourrait la graver sur la tombe de

celui qui l'a écrite. Et le passant, en donnant l'aumône de sa prière, apprendrait dans ces six vers, le triste sort de celui dont il foule la poussière : (1)

Priez pour l'exilé, qui, loin de sa patrie,
Expira sans entendre une parole amie ;
Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,
Personne ne viendra donner une prière,
L'aumône d'une larme à la tombe étrangère !
Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ?

Le poète trouva amère le coup de la vie et son cœur n'avait plus d'illusion.

Aviez-vous éprouvé la malice des hommes ?
Ou plutôt trouviez-vous qu'ici-bas nous ne sommes
Qu'un jouet d'un instant dans les mains du malheur ?
Aviez-vous donc appris que l'existence avide,
Hélas ! ne pouvait pas combler l'immense vide
De ce gouffre sans fond que l'on nomme le cœur ?

Venus bien après vous dans cette sombre arène,
Où partout la douleur domine en souveraine,
Nous avons moins vécu, nous avons moins souffert.
Déjà l'illusion, à notre espoir ravie,
A fui loin de nos cœurs, et nous trouvons la vie
Plus aride que le désert.

*
* *

Dans la pièce portant pour titre *Un vieux soldat de l'empire*, se trouvent de belles strophes qui mériteraient mention. Cependant on y sent un peu l'imitation de Lamartine — le dieu de tous les talents poétiques d'alors — Ce vétéran qui évoque ses souvenirs, qui voit défiler devant lui les grands combats de l'épopée napoléonienne, nous rappelle la pièce où le poète français représente Bonaparte à Ste Hélène.

Sur un rocher battu par la vague plaintive.....

---

(1) Crémazie est mort au Hâvre, France. Il y a été inhumé sous le nom de Jules Fontaine. Des Canadiens de passage en cette ville ont en vain cherché ses restes qui, cependant, si nous en croyons une correspondance adressée à la presse, n'ont pas encore été jetés dans la fosse commune.

Dans la *Guerre d'Italie* j'ai noté deux strophes où le poète stigmatise le matérialisme du siècle.

Dans ce siècle d'argent, où l'impure matière
Domine en souveraine, où l'homme, sur la terre,
A tout ce qui fut grand semble avoir dit adieu ;
Où d'un temps héroïque on méprise l'histoire,
Où, toujours prosternés devant une bouilloire,
Les peuples vont criant : La Machine, c'est Dieu !

•

Dans ce siècle d'argent, où même le génie
Vend aussi pour de l'or sa puissance et sa vie,
N'est-ce pas qu'il est bon d'entendre dans les airs
Retentir, comme un chant d'une immense épopée,
Les accents du clairon et ces grands coups d'épée
Qui brillent à nos yeux ainsi que des éclairs ?

Et dans *Castelfidardo*

O dix-neuvième siècle, époque de merveilles !
Ton génie a créé des forces sans pareilles ;
Tu prends la foudre au ciel et la tiens dans ta main ;
Prompte comme l'éclair, la vapeur condensée
Emporte dans ses bras une foule pressée,
Et détruit pour jamais les longueurs du chemin.

La matière, ton dieu, t'a donné sa puissance,
Les trésors de son sein et toute sa science ;
Les éléments vaincus s'inclinent devant toi ;
Tes marins ont sondé la mer et ses abîmes ;
Sous tes pieds dévorants les monts n'ont plus de cimes,
Et, glorieux, tu dis : L'avenir est à moi !

Eh bien, dans l'avenir, ce qui fera ta gloire
Ce n'est pas ce progrès que l'on a peine à croire,
Ni tes chemins de fer, ni leurs réseaux de feu ;
Ce sera la légende, immortelle et bénie,
De ces cœurs pleins de foi qui donnèrent leur vie
Pour le droit et pour Dieu.

.....
Foyer de force et de science,
O vieille et sainte papauté,
Qui brilles comme un phare immense
De gloire et d'immortalité !
Malgré les fureurs de la haine,
Malgré les peuples ameutés,
Toujours ta majesté sereine
Domine les flots irrités.

Bien souvent les rois en délire,
Frappant la main qui les bénit,
Ont voulu briser ton empire,
Plus solide que le granit.
Ils s'écriaient dans leur démence :
—Renversons ce faible vieillard,
Qui n'a, contre notre puissance,
Que sa faiblesse pour rempart !

Mais rendus au pied de ce trône,
Qui brille d'un éclat divin,
Quand ils eurent sur ta couronne
Porté leur sacrilége main,
Ces fiers souverains de la terre,
Eperdus, s'arrêtèrent là ;
Derrière la chaire de Pierre
Ils venaient de voir Jéhova.

Les événements européens célébrés par ces vers ont passionné notre catholique population C'est à la suite des batailles de Castelfidardo et de Mentana que l'élite de la jeunesse canadienne est allé offrir son sang à la papauté.

Cette pièce de poésie est presque aussi connue que le *Drapeau de Carillon.*

GUSTAVE LAMOTHE.

(*A suivre.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, son origine, son but et ses œuvres par le Rév. J. C. CAISSE Ptre, Montréal J. Chapleau & Fils (1883.)

La secte révolutionnaire ne manque pas de nos jours de s'attaquer aux œuvres marquées au coin de l'esprit catholique ; les frères des écoles chrétiennes ont recolté plus que leur quôte part d'injures et de calomnies. Jusqu'à ces dernières années, il est vrai, on avait paru les respecter en France, car il était impossible de méconnaître les services qu'ils avaient rendus à l'école comme sur les champs de bataille. Cependant voyant que les écoles laïques ne pouvaient concourir avec celles des frères, on a cherché a écarter les fils de LaSalle de l'éducation de la jeunesse. On les a représentés comme arriérés et incapables de préparer la jeunesse pour les luttes de la vie active.

Le livre de M. l'abbé Caisse vient donc à point pour refuter ces calomnies qui avaient trouvé un certain écho dans notre pays. L'auteur nous fait l'historique de l'Institut fondé il y a deux siècles par le Vénérable Jean-Baptiste de LaSalle. Il ajoute quelques notes fort intéressantes sur l'établissement des frères au Canada. Avant la fondation de l'Institut, il n'y avait que peu d'écoles accessibles au peuple en France et les maîtres étaient pour la plupart ignorants et indignes de la confiance des parents. Le Vénérable de LaSalle voulut remédier à ces désordres, en fondant l'institut des frères des Ecoles Chrétiennes. Après avoir surmonté des difficultés sans nombre, il eût la consolation, avant sa mort, de voir fonctionner 123 classes, dirigées par 281 frères et comprenant 9000 élèves. Les frères ne manquèrent pas de susciter la haine des philosophes du XVIIIe siècle, mais ils n'en poursuivirent pas moins leur œuvre. On peut même dire que jusqu'à ces dernières années ils ont eu la direction presque exclusive de la jeunesse ouvrière en France. Pendant la guerre franco-prussienne, les frères payèrent de leurs personnes, ils jetèrent cinq cents infirmiers sur les champs de bataille et méritèrent à cette occasion un prix exceptionnel que l'Académie Française décernait à la demande de la ville de Boston.

Tant de services rendus à la jeunesse et à la patrie n'ont pas manqué d'exciter la jalousie des maîtres laïques qui ne sentaient pas capables d'un pareil dévouement. Ne pouvant s'attaquer aux frères personnellement, on s'efforça de dénigrer leur système d'instruction. Heureusement les frères ont trouvé un grand nombre de défenseurs qui n'ont pas eu de peine à ébranler toute cette échaffaudage de calomnies. M. Caisse nous cite sous ce rapport, un grand nombre de témoignages irrécusables, surtout quant à l'instruction que donnent en ce pays les frères des écoles chrétiennes. Le lecteur n'aura qu'à parcourir ces documents pour se rendre compte des résultats pratiques de l'éducation donnée par les frères.

Nous trouvons dans le livre de M. Caisse de longues considérations sur les méthodes des frères ; c'est de beaucoup la partie la plus importante de son ouvrage. Il nous est impossible d'analyser ici, nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur.

Enfin le livre de M. l'abbé Caisse renferme un plaidoyer éloquent et péremptoire en faveur des frères des écoles chrétiennes. Après les discussions qui se sont produites non seulement en Europe mais aussi au Canada, on ne saurait exagérés l'importance de ce livre. Défendre la vérité est certes une belle mission et nous nous plaisons à reconnaître, en terminant, que M. l'abbé Caisse l'a fait avec une victorieuse logique et une rare habilité.

*
* *

VIE DE MADEMOISELLE MANCE et commencements de la colonie de Montréal, par Adrien Leblond, B.L., Montréal, Cadieux & Derome. 1883.

Ce livre fait partie d'une série d'ouvrages sur l'histoire du Canada que MM. Cadieux & Derome publient en ce moment sous le titre de Galerie Nationale. C'est une pensée patriotique dont nous félicitons les éditeurs.

M. Leblond ne s'est pas proposé précisément une œuvre d'érudition et de recherches. Il y a déjà plusieurs années, M. l'abbé Faillon a publié sur la vie et les travaux de Melle Mance un livre qui ne laisse rien à désirer tant sous le rapport de la science archéologique que de la critique historique. Cette période des commencements de la colonie de Montréal est donc très bien connue ; il ne nous manquait que d'en avoir un récit concis où le lecteur trouverait un exposé des travaux des fondateurs de Ville-Marie, M. Leblond vient de combler cette lacune en publiant la vie de Mlle Mance, son seul but, nous dit-il dans sa préface, c'est "de retracer à grands traits les principaux points de "son histoire, sans autre préoccupation que de la faire aimer et "respecter."

Nous reconnaissons avec plaisir que M. Leblond a bien rempli sa promesse. Il est impossible de lire son livre sans éprouver plus vive admiration pour les courageux fondateurs de notre ville. Le dévouement de Melle Mance surtout ne connaît pas de bornes, elle affronte tous les périls pour la cause de Dieu et le salut de sa chère colonie de Ville-Marie.

Nous conseillons fortement la lecture de l'ouvrage de M. Leblond. On commence à constater avec tristesse que les idées et les principes s'en vont dans notre pays, ces idées et ces principes qui ont fait notre force dans nos luttes et nos dangers. Si nous voulons les conserver, il faut à tout prix nous retremper en relisant le récit des commencements de ce pays dont nous voyons maintenant la prospérité et les ressources. Nous y trouverons des exemples à suivre et surtout des vertus à imiter.

***

AU NORD. Brochure accompagnée d'une carte géographique des cantons à coloniser dans les vallées de la rivière Rouge et du Lièvre et dans la partie des vallées de la Mattawin et de la Gatineau. Publiée sous les auspices des SOCIÉTÉS DE COLONISATION des diocèses de Montréal et d'Ottawa, Saint-Jérôme (comté de Terrebonne), Province de Québec (Canada). 1883.

Cette brochure—comme son titre l'indique assez du reste—est consacrée à la cause de la colonisation du Nord. Cette belle œuvre, grâce au dévouement du patriotique curé de St-Jérôme, le Révérend M. A. Labelle, est maintenant dans un état de grande prospérité. Tous les ans il se fonde de nouvelles paroisses et la population de cette région peut se compter par milliers. L'auteur de la brochure que nous avons sous les yeux fait bien ressortir les avantages que le Nord offre aux colons. Il y a aussi une très belle carte où l'on a indiqué tous les nouveaux établissements.

***

LES HISTOIRES DE M. SULTE—Protestation par J. C. TACHÉ —se vend au profit des missions sauvages—Montréal—Librairie Saint-Joseph—Cadieux & Derome. 1883.

Le public a déjà pris connaissance, par la voie des journaux, de la protestation de M. J. C. Taché contre l'*Histoire des Canadiens-Français* de M. Sulte. L'auteur de ces lignes a aussi eu occasion de s'associer à cette protestation dans un des derniers bulletins de la *Revue*. Nous sommes heureux de voir que M. Taché a assuré à son œuvre une publicité moins éphémère que celle des journaux. L'ouvrage de M. Sulte restera, il faut donc que la protestation de M.Taché reste, elle aussi, pour refuter des idées qui sans cela pourraient faire leur chemin. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'à notre sens la brochure de M. Taché est une réponse sans réplique.

***

BIOGRAPHIE DE SIR N. F. BELLEAU, chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges et premier lieu-

tenant-gouverneur de la Province de Québec sous la confédération des Provinces de l'Amérique du Nord, par STANISLAS DRAPEAU, Québec, Imprimerie Léger, Brousseau, rue Buade. 1883.

Cet opuscule retrace la vie de l'un de nos hommes d'état les plus remarquables. Nous l'avons lu avec intérêt et nous avons l'assurance que le public le recevra avec faveur. La carrière de Sir Narcisse Belleau offre à nos jeunes gens plus d'un exemple à suivre. Nous leur signalons donc tout spécialement la brochure de M. Stanislas Drapeau.

*
* *

THE BIOGRAPHER, Illustrated, New-York 23 Park-Row.

Nous avons reçu le numéro de mai de cette revue, qui donne chaque mois la biographie d'un grand nombre de personnages célèbres. Toutes les opinions et les classes figurent dans ce recueil, depuis le Président Arthur et jusqu'à Louise Michel. Nous y trouvons deux de nos célébrités canadiennes : Sir John A. Macdonald et Henry G. Vennor.

*
* *

PAPIERS ET LETTRES SUR L'AGRICULTURE, recommandés à l'attention des cultivateurs canadiens par la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE en Canada, Imprimés en 1789. Réimprimés en 1882 par Firmin H. Proulx, rédacteur-propriétaire de la « Gazette des Campagnes. »

Nous félicitons M. Proulx de l'heureuse idée qu'il a eue de réimprimer ce mémoire qui date d'un siècle. Outre sa valeur intrinsèque, on y puise de curieux renseignements sur l'état de la culture en Canada à la fin du dix-huitième siècle.

*
* *

ELOGE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE M. L'ABBÉ HYACINTHE MARTIAL par FERD. GAGNON. Prononcé devant les membres de la société St. Jean-Baptiste et les paroissiens de St. Joseph de Grosvenordale, Conn., le 6 mai 1883. Worcester, Mass. Imprimerie du journal « Le Travailleur ». 1883.

Il y a quelques mois la *Revue Canadienne* publiait un écrit remarquable signé du nom de M. l'abbé Martial, curé de Grosvenordale, Conn. En même temps une note éditoriale annonçait la mort presque subite de l'auteur, arrivée quelques jours après l'envoi de l'article. La société de Saint Jean-Baptiste de Grosvenordale a voulu perpétuer à tout jamais le souvenir des vertus et du dévouement de son regretté chaplain en érigeant à sa mémoire un beau monument en marbre. La bénédiction solennelle de

ce monument eut lieu le 6 mai dernier. A cette occasion le rédacteur-en-chef du journal « Le Travailleur » de Worcester, Mass., M. Ferdinand Gagnon, prononça un discours qui vient d'être publié en brochure. M. Gagnon rend un tribut éloquent aux vertus et au talent vraiment remarquable de son ami, M. l'abbé Martial. Les lecteurs de la *Revue* qui ont lu l'article de M. l'abbé Martial ne manqueront pas, nous n'en doutons pas, de parcourir cette brochure consacrée à sa mémoire.

*
* *

RAPPORT ANNUEL DE L'INSTITUTION CATHOLIQUE DES SOURDS-MUETS POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.— (Incorporée en 1874). Pour l'année 1881-82, St. Louis du Mile-End, P. Q. Imp. de l'Institution des Sourds-Muets. 1882.

Nous avons parcouru avec un vif intérêt ce rapport qui 'rend compte des progrès de l'Institution catholique des Sourds-Muets pour la Province de Québec.

Cette institution est sous la direction des clercs de Saint-Viateur, elle existe depuis 1848. Nous trouvons dans cette brochure des détails très intéressants sur les Sourds-Muets et sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la société. Les dignes successeurs de l'abbé de l'Epée se dévouent à cette œuvre avec un courage et une patience admirables ; ils méritent en tous points l'encouragement du public et les subventions du gouvernement,

*
* *

L'ALCOOL, VOILA L'ENNEMI ! Plaidoyer en faveur de la prohibition du trafic des boissons enivrantes par S. A. Abbott. Montréal. 1883.

Cette brochure est consacrée à la cause de la prohibition du trafic des liqueurs spiritueuses. Sur ce sujet nous partageons les vues de la plupart des moralistes catholiques qui ont traité cette question de la prohibition totale. L'Eglise condamne tous les abus, et l'ivrognerie entr'autres. Mais elle à soin de distinguer entre l'abus et l'usage modéré. L'abus c'est tout simplement l'usage immodéré, désordonné d'une chose qui en soi peut être innocente ou du moins indifférente. Ainsi la gourmandise et l'ivrognerie sont des vices qui sont reprouvés par l'Eglise. Naturellement l'abstinence est une qualité et même une vertu, surtout quand elle a pour but de combattre l'ivrognerie, mais c'est entièrement une matière de conseil, non de précepte. Donc si M. Abbott veut prêcher en faveur de l'abstinence, même totale, nous serons des premiers à applaudir. Mais s'il veut obtenir une loi prohibitant absolument le trafic des spiritueux, nous devons en toute franchise lui déclarer que nous considérions une semblable loi comme injuste et tyrannique. Nous serions d'avis de réglementer et même de limiter ce trafic, mais nous croirions aller trop loin si nous le prescrivions entièrement.

PETIT MANUEL D'AGRICULTURE à l'usage des écoles par L. H. Bellerose, Arthabaska ville: Imprimerie de l'« Union des Cantons de l'Est. » 1883.

Le manuel de M. Bellerose à l'avantage d'être clair et concis. L'auteur procède par questions et réponses. L'apiculture est un genre de culture qui devient de plus en plus populaire en ce pays. Déjà plusieurs manuels existent et le cultivateur n'a que l'embarras du choix. Celui de M. Bellerose nous paraît en tous points recommandable.

*
* *

RECUEIL DE RECETTES et le médecin à la maison. Présenté par Bernard & Allaire, marchands de musique, 6 rue de la Fabrique, Québec. 1883.

Ce petit livre s'adresse tout particulièrement aux mères de famille. Il contient un grand nombre de recettes utiles.

*
* *

Nous avons reçu un petit volume intitulé *Au coin du feu* contenant, s'il faut en croire le titre, des nouvelles, récits et légendes. Cet ouvrage nous paraît bien médiocre. Il n'y a ni invention, ni style; le mauvais goût ou plutôt l'absence entière de goût littéraire se fait partout remarquer.

P. B. Mignault.

LES SOCIETES SECRETES

SONT LE LABORATOIRE DES RÉVOLUTIONS

Depuis bientôt cent cinquante ans le monde moderne est en proie à une instabilité qui se traduit tantôt par des convulsions dans lesquelles sont emportés les gouvernements et les institutions séculaires, tantôt par un travail lent mais continu, qui dissout les principes de religion, de droit, de morale, de hiérarchie, sur lesquels la société a reposé de tout temps.

La Révolution, tel est le nom dont le monde a caractérisé ce travail gigantesque. Bien des gens ne sauraient définir la révolution, mais aucun ne reste indifférent devant elle : les uns l'acclament, c'est le petit nombre, les autres l'envisagent avec terreur, c'est la majorité : mais ce que personne ne nie et ne niera jamais, c'est que la Révolution est un fait absolument nouveau dans l'histoire du monde, fait qui n'a rien de commun avec les révolutions accidentelles d'autrefois, et que sous ses formes les plus diverses, sous ses manifestations religieuses, politiques et sociales, la Révolution moderne est toujours une.

Sans doute que la révolte de l'homme contre Dieu a toujours existé depuis le jour de la chute originelle. Mais jusqu'à nos jours une hérésie pouvait quelquefois troubler la chrétienté sans que pour cela les gouvernements fussent ébranlés ; seuls quelques esprits pénétrants s'occupaient de ces questions et en voyaient les funestes conséquences morales et sociales qui découlent nécessairement d'une atteinte au dogme : les masses populaires et et les nations demeuraient stables comme fixées par le poids de leurs intérêts aux principes fondamentaux de la société ; et le jour, où la grande voix de la papauté venait faire la lumière sur le monde, la société raffermie sur sa base reprenait paisiblement le cours de ses destinées.

Seul, le grand déchirement du protestantisme au XVIe siècle

ressemble sur certains points au terrible monstre de notre siècle, la Révolution : mais une grande partie de l'Europe en fut préservée, et après un demi siècle d'agitations politiques et sociales, le mal se cantonna sur certains points et le venin de cette nouvelle hérésie sembla perdre de son activité au sein d'une société dont toutes les parties étaient encore liées comme les assises d'un gigantesque édifice.

Toute autre est la Révolution moderne : Elle s'attaque d'abord à la religion ; mais l'Eglise catholique, voilà surtout l'objet de sa haine : on proscrit son culte ; on met ses ministres à mort, on la dépouille de ses biens et on veut détruire dans l'âme des peuples la notion de la subordination de la société civile à une loi divine positive. La révolution pour parvenir à son but veut détruire toute morale, la famille, la société civile et politique et enfin la propriété.

Les cent dernières années de l'histoire du monde sont là pour prouver ce que j'avance. En effet, depuis le milieu du siècle dernier, la Révolution n'a pas cessé de marcher et de progresser. Jusqu'à présent tous les efforts dirigés contre elle, ont paru impuissant. Elle n'a encore reculé dans aucun point, ni abandonné une seule de ses conquêtes. A peine un temps d'arrêt lui est-il imposé qu'elle reprend avec plus de puissance son essor destructeur.

Les explications les plus diverses sont données à ce phénomène aussi vaste que nouveau. Nous adoptons celle de M. C. Jannet:

" Si l'on reconnaît, dit-il, que depuis un siècle et demi, une puissante organisation, dont les principes sont identiques aux idées réalisées par la Révolution, s'étend dans le monde entier, se couvrant de mystères, agissant dans toutes les parties du corps social, tantôt par la presse, la tribune, l'enseignement de la jeunesse, tantôt par des complots, mais toujours marchant vers le même but : si cette association existe, il faut lui attribuer ce bouleversement général du monde. Cette société existe, c'est la Franc-Maçonnerie, qui est la source et comme la mère de toutes les sociétés secrètes. Elle a commencé à agir dès les premières années du XVIIIe siècle, et les progrès de la Révolution ont été en proportion de sa diffusion."

M. d'Israëli qui devait à jamais illustrer le nom de Beaconsfield, ce ministre à qui, de nos jours, l'Angleterre a dû le relèvement de sa fortune compromise, précisément par les hommes des sociétés secrètes, les Palmerston et les Gladstone, écrivait à propos de la Révolution de juillet : " Ce n'est pas la bourgeoisie qui a élevé les barricades : je connais les gens qui les ont faites, ils ne

forment pas une nation mais une confraternité.... Leurs sociétés secrètes couvrent l'Europe d'un réseau. Elles sont répandues dans toute l'Espagne, l'Italie en est ruinée. La même organisation existe en Allemagne, en Russie et en Angleterre ".

Mais dans le passage que j'ai cité de M. C. Jannet on a sans doute remarqué cette phrase : " les principes de la Franc-Maçonnerie sont identiques aux idées de la Révolution ". C'est ce que je vais m'efforcer de démontrer, c'est-à-dire qu'elle veut détruire toute religion, toute morale, la famille, la société civile et enfin la propriété; puis nous verrons les sectes dans leurs œuvres.

I

Et d'abord son but dernier est de séparer l'homme de Dieu et de l'élever contre Lui. Un penseur profond, le P. Pachtler, a résumé tout le développement de l'idée maçonnique dans ces trois formules : *L'Humanité sans Dieu : L'Humanité se faisant Dieu. L'Humanité contre Dieu.* Elles aboutissent dans l'ordre des faits, à ces trois étapes de la Révolution : *le Libéralisme, le Césarisme d'Etat, la Commune ou le Nihilisme.*

" De tous les dogmes chrétiens, il n'en est point, dit le Rd. P. Deschamps, que la maçonnerie n'attaque plus radicalement que le péché originel. En cela ce n'est pas seulement la base du christianisme, mais encore toutes les constitutions civiles qu'elle renverse, car c'est sur ce fait primordial que repose l'autorité sociale à tous les degrés ".

Et la preuve la voici : " Les erreurs morales et religieuses et surtout cette fatale croyance à la perversité naturelle de l'homme, sont causes de presque toutes les méchancetés humaines. L'homme est né bon, les institutions seules sont mauvaises ". Voilà ce que disait, il y a quarante ans, le *Globe*, journal maçonnique.

Il y a peu de temps le F.·. Penlwey, député du Hâvre, aux Chambres de Paris répétait dans une loge de Paris, comme conclusion de toute l'œuvre de la maçonnerie : " Qu'il ne soit donc " plus question de réhabilitation : l'homme n'a jamais déchu, il " ne fait que grandir incessamment ".

C'était déjà la thèse de Rousseau, un illustre maçon, dans le Contrat Social : ça été celle des constituants de 89 et des conventionnels de 93, et c'est encore celle de tous les systèmes socialistes, contemporains. Ainsi que nous le verrons un peu plus loin, l'esprit de la Maçonnerie s'est à la fin du XVIIIe siècle, résumé tout entier dans la secte des illuminés allemands, fondées par

Weishanpt. Cette secte s'est emparée à cette époque de la direction des loges de toute l'Europe continentale. Or, Whishaupt dans ses écrits, qui étaient destinés aux seuls initiés, et qu'un hasard providentiel a seul fait tomber dans la publicité, esquis sait ainsi la pensée fondamentale de son système : " L'Egalité et " la Liberté sont les droits essentiels que l'homme dans sa per- " fection originaire et primitive, reçut de la nature : la première " atteinte à cette égalité fut portée par la propriété, la premiére " atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou les " gouvernements : les seuls appuies de la propriété et des gou- " vernements sont les lois religieuses et civiles. Donc, pour " rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité et de liberté, " il faut commencer par détruire toute religion, toute société " civile et finir par l'abolition de la propriété ".

Voilà, l'énigme de toutes ces sanglantes révolutions qui ont embrâsé toute l'Europe et fait crouler tant de trônes.

Mais citons toujours, car les avœux de tous hauts maçons ont plus d'autorité que tout ce que je pourrais dire. Commençons par Voltaire, l'un des premiers et le plus illustre des maçons :

" La religion chrétienne, dit-il, est une religion infâme, une " hydre abominable, un monstre qu'il faut que cent mains invisi- " bles percent..... il faut que les philosophes courent les rues " pour la détruire, comme les missionnaires courent la terre et " les mers pour la propager. Ils doivent tout oser, tout risquer " jusqu'à se faire brûler pour la détruire. Ecrasons, écrasez " l'infâme ".

Plus loin :— " Les chrétiens de toute profession sont des êtres " très nuisibles, des fanatiques, des fripons, des dupes, des impos- " teurs qui en ont menti avec leurs évangiles, des ennemis du " genre humain ".

Le 5 janvier 1766, Voltaire écrivait au roi de Prusse, au grand Frédéric, maçon couronné : " On est libre de donner le nom de " Dieu à la matière en tant qu'intelligente. L'athée est plus " vertueux que celui qui croit en Dieu. La vertu n'est pas un " bien. L'âme n'est pas distincte du corps. Après la mort est le " néant : *post mortem nihil* ".

Mais, me dira-t-on, que voulait Voltaire ? Par quoi remplace-t-il Dieu ? Lui-même y a pourvu : " Les deux vraies divinités " de ce monde, c'est la digestion et le sommeil, ou pirape et le " phallus. L'athéisme est le seul système qui puisse conduire " l'homme à la liberté, au bonheur, à la vertu. Un être imma- " tériel, infini, immense est une chimère. On cherche le siège " de l'âme ? c'est dans l'estomac qu'il est ".

Je pourrais continuer à citer ainsi plusieurs milliers de passages, avœux, sortis de la bouche même des Francs-Maçons d'années en années jusqu'à nos jours. Mais comme ce n'est que la répétition en d'autres termes de ce que vous avez entendu jusqu'ici, je me contenterai de vous dire que c'est au cri d'*Ecrasons l'infâme* que les sectes ont commencé leur action sociale au XVIIe siècle et que c'est au même cri qu'elles continuent d'avancer. D'aileurs ces témoignages joints aux faits de l'histoire prouvent que la Maçonnerie veut détruire toute religion. Par qui fut érigé le culte à la déesse Raison? Qui a sécularisé les biens de l'Eglise dans les différents Etats de l'Europe? Qui a ordonné à Napoléon Ier de détruire la puissance temporelle des Papes? Enfin, qui a dit à Napoléon III " *Laissez prendre Rome par les hordes Garibaldiennes?* " C'est la Franc-Maçonnerie. Vingt témoignages sont là pour le prouver. Mais comme le temps ne me permet pas d'appuyer cette proposition par ces avœux, je renvoie à l'excellent ouvrage du Rd. P. Deschamps. Après l'avoir lu, vous serez convaincu que la F.*. M.*. veut la destruction totale de toute religion.

Je ne puis cependant m'empêcher de citer le passage suivant qui montre bien le but de sectes: cet extrait est tiré d'une Revue Belge de 1820, cité par l'avocat saxon Eckert.

"Lorsque le chevalier Kadosch a prononcé son serment, on lui " met le poignard en main, et l'on dépose à ses pieds un crucifix; " puis le très grand lui dit: Foule aux pieds cette image de la " superstition, brise-là. S'il ne le fait pas, enfin de ne rien faire " deviner, on applaudit et le très grand lui adresse un discours " sur sa piété. On le reçoit sans lui révéler les grands secrets. "Mais s'il écrase le crucifix, alors on le fait approcher de l'autel, "où sont trois représentations, trois cadavres si l'on peut s'en " procurer. Des vessies pleines de sang sont à l'endroit où on lui " crie de frapper. Il exécute l'ordre et le sang rejaillit sur lui, " et en prenant par les cheveux les têtes coupées, il s'écrie: " *Nékam!* la vengeance est faite! Alors le Très Grand lui parle " ainsi: "Par votre constance et votre fidélité, vous avez mérité " d'apprendre les secrets des vrais maçons. Ces trois hommes " que vous venez de frapper sont la *Superstition*, le *Roi* et le *Pape*. " Ces trois idoles des peuples ne sont que des tyrans aux yeux des " sages. C'est au nom des la Superstition que le *Roi* et le *Pape* " commettent tous les crimes imaginables ".

Les voilà, ces *sociétés de bienfaisance* et d'amusements: elles s'annoncent pour telles tandis que les avœux des plus avancés les

font voir sous leur véritable aspect. Mais passons à notre second avancé, la F.*. M.*. détruit toute morale.

II

Vous le voyez déjà, lecteur, il est impossible que la morale des sectes soit celle de l'Eglise du Dieu vivant mais preuve en main, je vais le démontrer, je serai court. Les sociétés secrètes en rejetant et travaillant à détruire dans les esprits et les cœurs Dieu, la vie future, toute religion positive et révélée, renversent donc essentiellement toute loi obligatoire, toute morale, tout lien social. Ce principe suffirait donc pour montrer ce que peut être la morale maçonnique Mais citons quelques passages tirés de leurs auteurs. D'abord c'est l'égalité et la liberté qu'il leur faut à ces messieurs, et l'on sait quel sens ils attachent à ces deux mots fascinateurs qui ont embrasé l'Europe.

Dans Ragon on lit les lignes suivantes : " Les hommes naissent " et demeurent libres et égaux en droits. Les premiers de ces " droits essentiels, imprescriptibles, naturels sont l'égalité et la " liberté ".

Tirons quelques conséquences de ces principes. Donc l'homme pris individuellement n'a aucun droit d'imposer une loi ou une obligation à un ou à plusieurs hommes. Donc aucun homme, franc-maçon ou *profane*, Grand-Orient, suprême conseil ou puissance suprême n'a le droit d'interprêter la nature en général et la nature de l'homme en particulier, et d'en tirer des lois ou des doctrines pour les imposer à d'autres hommes, et quiconque le ferait, serait un imposteur et un tyran. Donc puisqu'il est de la nature et de l'essence de l'homme d'être libre et égal aux autres hommes et que ce droit est inaliénable, aucun homme ne peut céder son droit à un ou d'autres hommes sans aller contre la nature et sans qu'un contrat ainsi fait soit radicalement nul. Donc il est de la nature, de l'essence même, de l'homme et du citoyen, de ne recevoir aucune loi, de n'admettre aucun traité, aucun engagement, rien qui le lie ou l'oblige, qui le rende dépendant ou inférieur à un degré quelconque d'un autre et de plusieurs hommes.

Mais la morale, une morale quelconque, c'est un ensemble de devoirs ou de lois imposées à l'homme pour régler ses actes et diriger ses mœurs.

Il n'y a donc pour le franc-maçon et le partisan des principes de 89 qui furent également ceux de 93, ni lois, ni mœurs, ni morale quelconque. Les principes de la F.*. M.*. en sont la radica-

le négation, le renversement absolu. Les animaux et les hommes sont donc logiquement égaux, sous ce rapport, comme ils le sont dans le côté du triangle divin. Donc les penchants, les instincts de la brute interprétés par la libre pensée de chacun et suivis selon sa force et sa position, voilà le dernier mot de la morale maçonnique.

Ecoutons Diderot: "Si l'homme d'après sa nature, est forcé "d'aimer son bien être, il est forcé d'en aimer les moyens. Il "serait inutile et peut-être injuste de demander à un homme "d'être vertueux s'il ne peut l'être sans se rendre malheureux. "Dès que le vice le rend heureux il doit aimer le vice".

C'est cela : ne suivons, n'écoutons que nos passions, et par là on rendra à l'homme son état primitif, et chacun de nous prendra la direction qu'il voudra dans la forêt et ira mourir comme meurent les brutes.

"L'homme s'il était philosophe, saurait, dit Lamétrie, que la "volonté est nécessairement déterminée ; que *vertueux le matin* "*et vicieux le soir*, c'est mon sang qui fait tout, que Cartouche est "fait pour être Cartouche comme Pyrrhus pour être Pyrrhus: "*l'un pour voler et tuer à force cachée* et *l'autre à force ouverte.*"

Mais cela n'est rien. Ecoutons Voltaire, celui à qui la France maçonnique n'a pas rougi d'élever une statue en plein Paris et instituer une fête annuelle en son honneur : Ecoutons-le :

«Le plaisir est l'objet, le devoir et le but
De tous les êtres raisonnables ;
L'amour est fait pour vos semblables;
Les bégueules font leur salut.
Que sur la volupté votre espoir se fonde.
.....
Allez s'il est un Dieu, sa tranquille puissance
Ne s'abaissera point à troubler nos mœurs.
La loi de la nature est sa première loi :
Elle seule autrefois conduisit nos ancêtres :
Elle parle plus haut que la voix de nos prêtres.
Pour vous, pour vos plaisirs, pour l'amour et pour moi."

C'est là ce que les sectes entendent par morale ; morale que tous les maçons mettent scrupuleusement en pratique. Mais voyons donc un peu leur morale, dans les rapports particuliers des hommes entre eux.

Qu'est-ce que l'homme doit à ses semblables? C'est la troisième question donnée à résoudre à l'adepte admis à se présenter à l'initiative du grade d'apprenti.

"Cette question dit Ragon, est juste, exacte et d'un grand inté-

"rêt social. L'homme doit à ses semblables tout ce qn'il se croît "dû à lui-même par ses semblables: les droits de l'un sont les "devoirs de l'autre".

Ainsi toute la morale selon l'enseignement maçonnique, consiste dans les devoirs de l'homme envers ses semblables, et ces devoirs eux-mêmes sont tout ce que l'homme se croît dû à lui-même par ses semblables, en sorte que, s'il ne se croit rien dû par les autres ou qu'il n'en reçoive rien, il ne leur doit rien non plus, et ces prétendus devoirs s'allongent ou se rétrécissent au gré ou au goût de chacun. Je vous le demande, qu'est-ce qu'un tel lien social? Et que peut-il lier? Vu que les loges ont décrété que l'homme ne se doit rien, et à plus forte raison ne doit-il rien aux autres. Si encore on pouvait se laisser tranquille: mais non il faut se mentir et s'espionner mutuellement.

"Le mensonge, dit Voltaire, n'est un vice que quand il fait du "mal: c'est une très grande vertu quand il fait du bien; soyez "donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, "non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et "toujours... Mentez mes amis, je vous le rendrai dans l'occa-"sion".

Dans le rituel de Weishaupt, on lit:

"Je veux encore ici spécialement faire des adeptes les espions "des uns, des autres, de tous".

Un peu plus loin, le même illuminé conseille de fonder des bibliothèques minervales et de se procurer de ces livres rares qui peuvent enlever les vieux préjugés et amener les gens petit à petit au désir de se faire affilier aux loges.

Donc plus de religion, plus de morale.

III

Au moins, conservera-t-on la famille? Non! tout doit périr de l'ancien ordre social. Les sectes voyant qu'ils ne pouvaient réussir à rendre les peuples athées tant que les mères seraient chrétiennes, ont imaginé dans leur folie contre Dieu, de saper les bases les plus saintes et les plus sûres de la société domestique. Après avoir mis tous les hommes sur le même pied, les hommes ne se devant rien les uns aux autres, n'ayant aucun Dieu, aucune morale quelconque, les sectes ont enseigné d'après un principe qui découle des principes déjà énoncés, que les enfants ne doivent ni obéissance, ni respect à leurs parents puisque les enfants comme les autres hommes ne doivent rien aux autres, et que personne sans tyrannie ne peut leur imposer aucune loi, aucune

obligation : que la mère d'après le même principe ne doit rien faire pour ses enfants et pour son mari et que l'époux ne doit rien à sa famille.

Mais c'était peine perdue, les familles continuaient dans la paix du Seigneur à suivre leurs lois fondamentales et les lois de Dieu.

Alors on a annoncé au monde que le divorce et l'adultère était chose permise et même naturelle. Ecoutons.

" Deux époux cessent-ils de s'aimer, dit Helvétius, commencent-" ils à se haïr, pourquoi les condamner à vivre ensemble ? La "loi d'une union indissoluble dans le mariage est une loi barbare " et cruelle ".

" Le divorce ne serait que la liberté de réparer *une faute irrépa-" rable sans ce moyen.* Plus on y réfléchit, plus on voit qu'il est " indispensablement nécessaire en France, dit également Pouillé " d'Orfeuil, maçon très avancé ".

Ne trouvez-vous pas qu'il a fallu réfléchir profondément pour découvrir une telle monstruosité ? Mais continuons, voici du nouveau ?

" L'adultère n'est point un crime selon la loi naturelle. Il y a " même tout lieu de croire que les femmes dans l'état de nature, "*devaient* être communes... Si l'adultère était défendu par la loi " naturelle, tous les peuples l'auraient condamné et puni, ce qui " n'est pas ".

Le fondement de la famille ainsi arraché, jeté au vent de toutes les passions lubriques comme préjugé, que peuvent devenir les liens des pères et mères envers leurs enfants et des enfants à l'égard des pères et mères ? Mais ces maximes qui étaient usuelles dans le monde païen, font horreur aux peuples modernes, à qui 14 siècles du régne social de l'Eglise ont fait un tempérament nouveau. C'est par dégrés seulement que les sectes peuvent corrompre la famille. Aussi voyant qu'on ne répondait pas assez à leurs vues, (bien que leurs progrès fussent, hélas ! trop grands), les loges du monde entier résolurent de fonder une F.*.* M.*.* androgyne, ou d'adoption pour les femmes. Ce fut vers 1830 que fut conçu ce projet. Le plan en fut donné par un des membres de la Haute-Vérité romaine, caché sous le nom de Piccolo Tigre. Voici ce qu'il écrivait à l'un de ses amis, comme sous le nom de Vendice :

" J'entendais dernièrement un de nos amis rire d'une manière " philosophique de nos projets, et nous dire : " Pour détruire le " Christianisme il faut commencer par supprimer la femme ". Le " mot est vrai dans un sens, mais puisque nous ne pouvous pas " supprimer la femme, *corrompons*-là... Le meilleur poignard

"pour frapper l'Eglise au cœur, c'est la corruption. A l'œuvre "donc jusqu'à la fin".

"Cet établissement servirait de plus à satisfaire ceux de nos "frères qui ont du penchant pour le plaisir, disait un des plus "grands chefs des illuminés".

La maçonnerie d'adoption fonctionne maintenant dans toute l'Europe, et il est intéressant d'en lire le rituel : et l'on voit ce que risque la pudeur et la fidélité conjugale dans les cérémonies des loges androgynes.

Cette maçonnerie, dit Tessier, consiste en cinq grades principaux dont les trois premiers qui sont *apprentie*, *compagnonne*, et *maîtresse* sont obligatoires et les deux autres appelés hauts grades, la *maîtresse parfaite* et *l'élue sublime écossaise* ne sont que de satisfaction. (*Après chaque réception il y a banquet et bal. Voir Mgr de Ségur pages* 82, 87, 89.)

Tout cela allait bien ; on s'amusait ; mais la grande majorité des francs-maçons et des maçonnes continuaient à faire élever leurs enfants chrétiennement. Alors on résolut de porter un dernier coup qui est le plus terrible.

"Emparons-nous de la jeunesse pour l'instruire", fut le nouveau cri de guerre poussé par les loges du monde entier. On fonda des écoles de l'Etat ; on rendit l'instruction gratis ot obligatoire (gratis à leur manière), et le monopole universitaire fut résolu. Telle que la créa Napoléon en 1808, sur l'ordre des loges, l'Université Impériale de France avec son monopole absolu, est le type que la maçonnerie cherche à réaliser partout où elle domine quelle que soit la forme du gouvernement. Je n'ai pas besoin de vous rappeler quels sont les livres que l'on met dans les mains des enfants qui vont aux écoles de l'Etat.

Dans ce qui précède je crois avoir démontré que la F.*. M.*. veut détruire toute religion, toute morale et la famille. Il me reste encore à démontrer qu'elle veut détruire la société civile et la propriété, puis à montrer les sectaires dans leurs œuvres.

IV

Et d'abord la Franc-Maçonnerie veut détruire la société civile et politique. Les sociétés secrètes en niant Dieu ou en défigurant sa notion essentielle d'être personnel, infini, créateur, en détruisant toute religion révélée pour y substituer une prétendue égalité de nature et l'indépendance souveraine de l'homme, renversent toute loi obligatoire en conscience et rendent ainsi impossible l'existence de la société civile. Les doctrines propagées par

leurs auteurs, insinuées dans leurs rituels, détruisent par la base l'autorité, qui sous n'importe quelle forme de gouvernement est essentielle à la société. Elles détruisent les libertés publiques et enfin elles font disparaître l'idée de patrie qui est un obstacle à l'établissement de la république universelle, de l'anarchie.

"Effacer parmi les hommes la distinction de *rang*, de *croyan-*
"*ces*, *d'opinions*, *de patrie*...faire en un mot de tout le genre
"humain une seule et même famille...voilà, dit Clavel, le grand
"œuvre qu'à entrepris la maçonnerie, et auquel l'apprenti, le
"compagnon et le maître sont appelés à associer leurs efforts".

Cela est explicite. L'Egalité primitive, la liberté native, primordiale proclamées par tous les écrivains maçonniques, nous l'avons démontré, est le but des sectaires. Or comment effacer toute distinction de rang, rétablir l'égalité, sans faire disparaître toute supériorité, toute autorité, tout gouvernement, tout droit de commander aux autres, de se placer au-dessus d'eux et de leur imposer des lois et des attributs ? Comment effacer toute distinction de patrie et faire du genre humain tout entier une seule famille, sans anéantir d'abord tous les gouvernements qui maintiennent séparés les uns des autres par des frontières, par les droits des gens et des lois distinctes, les peuples divers qui composent le genre humain ? C'est le raisonnement que fait M. C. Jannet et il est fort.

C'est cependant ce que Weishaupt ordonne à tous les membres de sa secte de faire et leur fait prêter serment d'y travailler. Voici le témoignage de Louis Blanc à ce sujet :

"Par le seul attrait du mystère dit-il, par la seule puissance de
"l'association, soumettre à une même volonté et animer d'un
"même souffle des milliers d'hommes, pris dans chaque contrée
"du monde, mais d'abord en Allemagne et en France : faire de
"ces hommes au moyen d'une éducation lente et graduée des
"êtres entièrement nouveaux ; les rendre obéissants, jusqu'au
"délire, jusqu'à la mort à des chefs invisibles et ignorés ; avec
"une légion pareille peser secrètement sur les cœurs, envelopper
"les souverains, diriger à leur insu, les gouvernements et mener
"l'Europe à ce point que toute superstition fut anéantie, toute
"monarchie abattue, tout privilège de naissance déclaré injuste,
"le droit même de propriété aboli : tel fut le plan gigantesque du
"fondateur de l'Illuminisme".

Vous savez mieux que moi, combien il a réussi. Continuons. Saint-Martin fondateur du *Martiniste* dans son fameux livre *Des Erreurs de la Vérité*, développe froidement et par des raisons qui, dans le système d'athéisme des sociétés secrètes, ont une force

invincible, la nécessité d'une destruction radicale de tous les gouvernements. M. de Haugwitz après avoir lu ce livre disait : "J'ai la ferme conviction que le drame commencé en 1788 et "1789, la Révolution française avec toute ses erreurs, non seule-"ment avait été résolu dès lors, mais encore était le résultat des "associations et des serments".

Veut-on savoir jusqu'où les sectaires poussent la haine contre les rois. Ecoutons, c'est Jean Witt, l'un des plus grands conspirateurs qui parle.

"Pendant l'été de 1820, je fis avec le professeur Charles Folle-"nius (haut maçon berlinois, professeur de Sand et ami du F.*. "Cousin) le voyage de Paris en Suisse. La conversation vint à "tomber sur Sand et sur le meurtre en général. Je déclarai que "je serais tout disposé à tuer un tyran, et j'ajoutai qu'immédia-"tement après je me poignarderais pour satisfaire à la loi du "talion : *qui tue doit être tué !* Follenius fit un pas en arrière et "me dit d'un air courroucée : *Ferdinand*, je te croyais plus de "force d'âme : *pourquoi ne couperais-tu pas un morceau de pain "avec le couteau qui t'aurait servi à tuer le meilleur des princes et "ne le mangerais-tu pas tranquillement ?* Tous les moyens sont "indifférents en eux-mêmes, et un prince ne doit pas seulement "mourir parce qu'il est mauvais, mais par cela seul qu'il est "prince".

On peut s'expliquer facilement comment tant de trône ont croulé quand on songe qu'en Europe il y a 10,000,000 hommes de cette trempe, 2,000,000 en France seule. Rappelons-nous le cri sauvage de Diderot :

> Et mes mains ourdiraient les entrailles des prêtres,
> A défaut de cordon pour étrangler les rois.

Ce que je viens d'énoncer avec les démonstrations précédentes, suffit, je crois, pour démontrer que l'on veut détruire la société civile.

V

Maintenant quelques mots sur la propriété. On comprend facilement que la Franc-Maçonnerie veuille détruire le droit de propriété. Car en niant Dieu ou en détruisant l'idée de la création et de la souveraineté du Créateur, on détruit par là même la seule base solide du droit de propriété. Ce droit sacré, n'y a-t-on jamais porté atteinte ? Les incendies de la Commune Parisienne, les scènes sauvages de la guerre des chemins de fer aux Etats-Unis, les attentats féroces du Nihilisme russe sont là pour attester

que le premier des droits est foulé aux pieds. Est-ce que par hasard les sociétés secrétes ne seraient pas au fond de tous ces complots : Ecoutons.

En 1793 Fichté écrivait :

"Qui ne travaille pas ne doit pas manger, quand même je vou-"drais lui donner de quoi manger, car il n'a aucun droit à la nourriture".

Puis, avec un sang froid diabolique, Fichté développe cette thèse et conclut en disant que pour lui *l'humanité est un troupeau qui doit vivre dans la communauté.*

Et d'ailleurs qu'avons nous besoin de témoignages pour prouver notre dernière proposition ? L'Eglise du Christ n'est-elle pas là, dépouillée de tous ses biens, étant obligée de recourir à la charité des fidèles ? Les gouvernements en sécularisant les biens de l'Eglise ne violent-ils pas le droit de propriété ecclésiastique et le droit de propriété des particuliers ? Jetez les yeux dans l'un des plus beaux ouvrage du R. P. Liberatore, "L'*Eglise et l'Etat*," et là dans une longue suite d'arguments irréfutables il prouve clairement ce que je viens d'avancer. Maintenant par qui sont gouvernés ces états qui n'ont pas rougi de commettre une telle action ? Par un ignoble troupeau de sectaires qui volent pour s'enrichir.

Tels sont, les principes maçonniques sous leur vrai côté car si j'avais le temps de vous faire voir la conduite des maçons et des maçonnes dans leurs loges, leurs discours révolutionnaires et antichrétien, leurs chansons obscènes et tout ce que l'on peut imaginer de plus dégradant, je l'aurais fait ; mais passons.

VI

Voyant maintenant les sectaires à l'œuvre.

Quoique agissant déjà depuis plusieurs années dans la vie sociale, notre point de départ sera la Révolution française.

Au moment où la France sous le gouvernement pacifique de l'innocent Louis XVI allait reprendre sa noble place à la tête des nations Européennes : au moment où plus forte que jamais elle se relevait de ses désastres et allait donner une nouvelle impulsion à la religion chrétienne, les loges du monde entier s'émurent et poussèrent un cri de rage, cri de haine contre la religion, la royauté et la société. Ecrasons l'infâme, égorgeons les rois chrétiens, révolutionnons l'Europe, tel fut l'ordre que reçurent les loges. Les Grands-Orients des différents rites maçonniques convinrent d'avoir un congrès qui serait tenu à Francfort. Voici

comment le Cardinal Mathieu révèle ce fait dans une lettre adressée à M. Léon Pagés :

" Il y eut à Francfort en 1786 une assemblée des francs-maçons " où furent convoqués deux hommes considérables de Besançon, " qui faisaient partie de la société, M. Raymond inspecteur des " postes et M. de Bouligney président du Parlement. Dans cette " réunion le meurtre de Gustave III roi de Suède et celui de " Louis XVI furent résolus ".

Puis, le savant cardinal ajoute que M. Raymond et M. de Bouligney sortirent de ce couvent en se jurant mutuellement de ne jamais remettre les pieds dans les loges : qu'ils se convertirent et lui racontèrent ce fait.

Enfin en 1789 la révolution française fut finalement décrétée dans un couvent tenu à Paris. C'est le cardinal Bernis qui a dévoilé ce fait.

Les évènements se précipitèrent. Léopold II et Gustave III tombèrent victimes de leurs principes.

Est-il nécessaire de rappeler l'assassinat de Louis XVI par la majorité d'une assemblée composée de francs-maçons, sous la pression des loges devenues des clubs ? Faut-il rappeler à la suite les assassinats du duc de Berry par Louvel, sous un ministre de la police, chef suprême de la maçonnerie des Rites Unis ; la tentative d'assassinat du roi de Naples, Ferdinand II par Melano, et les honneurs rendus à la tombe de l'assassin, et les pensions accordées à sa mère et à sa sœur par Garibaldi, le chef militaire des carbonari italiens, devenu depuis succédant à Cavour et à Nigra, grand maître de tous les maçons de la péninsule ? Faut-il parler des tentatives du même genre contre l'empereur d'Autriche François-Joseph, et contre le roi de Prusse Guillaume III ; de l'assassinat de Leu ce patriote de Lucerne aussi dévoué aux libertés de son pays qu'à la foi et aux vertus catholiques ; du général de Pimodan, frappé par derrière par la balle d'un sectaire caché parmi ses soldats : de Garcia Moreno, l'illustre président de la République de l'Equateur : de l'Archevêque de Quito, empoisonné à l'autel le Vendredi Saint : enfin de l'assassinat du dernier empereur de Russie ? N'est-ce pas en vertu des principes maçonniques que Robespierre disait que pour assurer le triomphe de la Révolution, 2,000,000 de têtes étaient nécessaires ? Enfin, jetons un regard sur l'Europe.

Toutes les grandes nations catholiques qui avaient une monarchie héréditaire, sol de par le droit et les principes sont devenus sous le souffle empoisonné des sociétés secrètes des monarchies constitutionnelles représentives. Pourquoi ? parceque l'on n'a

pas pu faire plus ; et là où le terrain était favorable, on a tout renversé et on a établi la république. N'allons pas croire que les sectes se contenteront de révolutionner les pays catholiques : la franc-maçonnerie doit tout abattre.

Les 29, 30 et 31 oct. 1872 fut tenue en Italie une assemblée extraordinaire des plus hauts chefs F.*. M.*. Et là on délibéra sur le sort de tous les Etats de l'Europe. Tous y passèrent successivement. Pour la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Autriche et la Belgique on décida de laisser marcher les choses parceque ces pays étaient dans la voie du progrès. Mais il n'en fut pas ainsi pour la Russie et pour la France. Pour la Russie on peut juger aujourd'hui ce que l'on décréta sur son sort. Voici quelle fut l'attitude vis-à-vis de la Prusse :

" M. de Bismarck est à nous entièrement, dit un général prussien délégué à ce couvent. Le jour où nous le verrions titulant " nous lui retirerions notre confiance. Il le sait très bien. Il a " fait une grosse besogne et quelque pressé qu'il soit, il lui faut " du temps. Pendant que la France, l'Italie, l'Espagne, tout le " monde latin enfin sera dans les conclusions d'une transforma- " tion sociale, il accomplira plus facilement, croit-il, les exécu- " tions souveraines qu'il a méditées et portera le dernier coup à " l'empire d'Autriche. Cela fait, on verra l'Allemagne entière " acclamer la république et envoyer promener le vieux Guillau- " me ".

Je m'arrête ; j'aurais pu montrer plus longuement les sectaires dans leur œuvre de destruction : j'aurais pu les montrer à la tête de toutes les révolutions dans les différents Etats de l'Europe : mais comme cela suffirait pour un autre article : je le laisse à un autre. On le sait : c'est au nom de la liberté qu'on fait les révolutions : eh bien ! terminons par un magnifique passage du célèbre discours de D. Dortés, prononcé le 4 janvier 1849 dans les Chambres Espagnoles. Les sectaires parvenus à entrer au parlement ne parlaient que de liberté : voici ce que Cortés lui disait :

" N'avez-vous pas assisté comme j'ai assisté moi-même en esprit, " à sa douloureuse passion ? Ne l'avez-vous point vue persécu- " tée, raillée, perfidement frappée par tous les dimagogues du " monde ? Ne l'avez-vous point vue traîner son angoisse sur les " montagnes de la Suisse, sur les quais de la Seine, sur les bords " du Rhin et du Danube, sur les rivages du Tibre ; ne l'avez-vous " point vue monter au Quirinal, qui a été son Calvaire ? Oui, la " liberté est morte, et elle ne ressuscitera ni au troisième jour, ni " à la troisième journée, ni à la troisième année, ni au troisième " siècle peut-être. Vous vous effragez de la tyrannie que nous

"souffrons? Vous vous effrayez de peu : vous verrez bien autre "chose. Le monde marche à grands pas à la constitution d'un "despotisme le plus terrible et le plus gigantesque que les hommes "aient jamais vu....."

Oui, disons-le avec le savant publiciste espagnol, la liberté est morte ; mais l'Eglise du Christ ne l'est pas. Cette Eglise doit voir le dernier instant du monde, son Divin Fondateur le lui a promis et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle. Forte de ces promesses, tôt où tard, l'Eglise détruira ce mal qui ronge les Etats modernes. Ce jour-là le Christ aura vaincu. Alors l'Eglise étendant sur le monde entier sa direction bienfaisante, les sociétés revenues de leur longue léthargie, répendront paisiblement le cours de leurs destinées.

P.-R.

LES INDIENS DU NOUVEAU MEXIQUE

A l'ouest du Rio-Grande, parmi les ruines de villes autrefois florissantes s'élèvent aujourd'hui quelques *pueblos*, (village indiens) tristes débris d'une civilisation qui au lieu de progresser a toujours été en reculant à partir des conquêtes des Espagnols. L'oppression exercée sur ces tribus autrefois puissantes a réduit ces Indiens à une poignée de gens qui vivent au milieu des habitations délaissées de leurs parents et ancêtres. Privés de tout contact avec la société ces *Pueblos* (Indiens Mexicains) offrent avec les tribus sauvages des différences si grandes qu'il est impossible de croire qu'ils appartiennent à la même race. Ils n'ont conservé de la civilisation des races éteintes qui les ont précédés dans cette contrée que ce qu'elle avait de plus ou moins dépravé. Le pays lui-même paraît désolé et semble avoir perdu sa force vitale : la terre elle-même est une ruine parsemée des demeures ruinées des hommes.

Parmi ces villages indiens, Zuni le plus considérable qui compte environ 1600 habitants est regardé avec vénération par les autres pueblos; c'est le dernier refuge des lumières, des traditions, de la religion. Ce pueblo est bâti sur la petite rivière du même nom dont le lit sec la plus grande partie de l'année se change parfois en torrent dévastateur.

Au fond de la vallée sont les ruines de l'ancien Zuni détruit par une inondation : la nouvelle ville a été bâtie sur la colline où les eaux ne peuvent l'atteindre : sur les pentes des collines environnantes sont des murs couverts d'inscriptions en espagnol et d'hiéroglyphes indiens et parmi les ruines de la vallée, au milieu des débris de poterie se trouve un autel élevé au soleil qui tient après Dieu et Montezuma le troisième rang parmi les divinités ; au-dessus du soleil se place la lune sa sœur cadette et les étoiles leurs enfants, puis vient le Grand Serpent et les divinités subalternes.

Les Pueblos connaissent parfaitement l'histoire de leurs ancêtres grâces aux traditions qu'ils se passent de père en fils, aussi montrent-ils la plus grande méfiance envers les étrangers surtout envers les blancs, cause de leurs malheurs. Si l'on veut apprendre quelque chose d'eux il faut gagner leur confiance et le meilleur moyen pour y parvenir c'est d'apopter leur costume et de vivre à leur manière ce qui les flatte singulièrement ; pour peu que l'on y joigne quelque connaissance de leur langue on est le bienvenu parmi eux. Ils ont une mémoire merveilleuse et leurs traditions permettent de remonter aux sources de leur origine : les villes ruinées de leurs ancêtres, l'oppression des nations ennemies, l'humiliation de leurs tribus autrefois si puissantes, tout est constamment présente à leurs yeux dans les longs récits qui remplissent les longues soirées d'hiver.

Quoique les Pueblos n'aient jamais quitté leurs villages ils ont une connaissance vague des océans. Outre " l'océan du Soleil Levant " (l'Atlantique) et " l'océan de l'Eau Chaude " (le golfe du Mexique) ils parlent de " l'océan du Soleil Couchant " et de " l'océan du Siège de la Neige Eternelle : " ils comprennent tous les quatre sous le nom " des eaux qui entourent le monde. " Quand on leur demande comment ils savent quelque chose des océans ils répondent : " Dans un temps bien reculé nos pères ont parlé à leurs enfants de l'océan du Soleil Levant. Nous ne le connaissons pas nous-mêmes ; nous ne l'avons pas vu. Nous le connaissons par les prières qu'on nous a apprises et par les choses qu'on nous a transmises. "

Les notions qu'ils ont sur les Américains prouvent également que leurs ancêtres habitaient autrefois l'Est. " Les Américains, disent-ils, sont un peuple singulier, étrange ; ils vivent bien loin dans un pays inconnu. Nos vieillards nous ont raconté qu'ils sont blancs, qu'ils ont les cheveux courts, qu'ils ne prennent pas la nourriture avec leurs doigts mais qu'ils la prennent avec des doigts de fer et qu'ils parlent beaucoup en mangeant ".

Les maisons des villages actuels sont solidement construites en grès rouge coupé en plaques minces à peu près de l'épaisseur des anciennes briques romaines, ces plaques sont unies par un mortier rouge tiré du sol de même couleur. Tous les pueblos ont cette teinte rouge foncé qui s'étend sur le pays entier et sur ses habitants. Ces maisons sont fort basses et n'ont pour la plupart ni portes ni fenêtres ; on grimpe au moyen d'une longue échelle sur le toit qui est plat et de là on pénètre dans l'intérieur par une ouverture la seule issue de la maison. Cependant à la façade de quelques demeures de notables il y a une sorte de véranda et une

grande ouverture percée dans le mur de la principale pièce qui se trouve ainsi ouverte et aérée : les maisons des gouverneurs ont de plus des fenêtres.

Les habitations sont éclairées par la flamme vacillante d'un ou de plusieurs foyers placés le long du mur ; sur l'un d'eux on rôtit la viande, sur l'autre on cuit les galettes, et à la lueur de ces foyers où sont suspendus de grands chaudrons on prend les repas assis en cercle sur des peaux de moutons ou sur des couvertures étendues sur le sol. Les Indiens ne mangent pas avec les étrangers mais ils forment un cercle à part autour d'un autre plat de viande. Le mets national consiste en maïs cuit à l'eau avec des morceaux de mouton et en galettes minces comme du papier qui tiennent lieu du pain ; la viande se mange avec les doigts et le reste avec une cuiller de terre sans manche dont le haut du cuilleron est recourbé en arrière ce qui permet de le suspendre au bord du plat quand on cesse de manger. Les sauterelles sont un des mets favoris des Indiens. On les attrape le matin, aux premiers rayons du soleil, au moment où elles sortent de leurs trous par milliers ; on les met tremper toute une nuit dans l'eau froide pour les engraisser puis on les rôtit d'un beau brun.

Grâce aux grands feux de sapin allumés sur les foyers, les objets de toutes espèces épars dans l'habitation, les poteries curieuses rangées le long des murs, les vêtements aux couleurs gaies suspendues sur de longues perches et les magnifiques couvertures de laine que ces Indiens seuls fabriquent, se détachent sur les murailles sombres. De petites niches taillées dans le mur contiennent le peu d'objets de ménage dont les femmes font usage. Contre la muraille extérieure des maisons de même que sur les toits on voit de grandes cages renfermant des aigles que l'on garde pour leurs plumes : malheureuses victimes de la vanité des Indiens ils ne retrouvent quelque lueur de courage que pour répondre du bec aux nombreuses attaques auxquelles ils sont en butte.

La petite vérole fait de grands ravages parmi les occupants de ces demeures sombres et mal aérées ; un grand nombre succombent sans recevoir aucun soin. La superstition jointe à la crainte empêchent souvent les Indiens d'avoir recours au médecin ou au sorcier qui pour eux ne font qu'un. Ceux-ci, croient-ils, prennent un tel pouvoir sur le malade confié à leurs soins qu'on ne les appelles qu'après de mûres délibérations. Les Indiens croient que pendant le sommeil le corps seul repose et que l'esprit erre au-dessus de la terre ; au moment où l'étoile du matin se lève l'esprit retourne dans le corps. Quand un sorcier malfaisant

ou un médecin cherche à faire du mal au malade il fait une image de la victime et place sur le cœur de cette image une feuille de tabac ou un fragment du bois d'un arbre frappé de la foudre. Il met sur le feu, dans un chaudron plein d'eau, des herbes et des philtres magiques. L'image est placée à quelque distance du feu dont on la rapproche à intervalles réguliers durant la nuit qui se passe en danses magiques et en conjurations hideuses. Si l'étoile du matin n'est pas encore levée à la troisième conjuration la victime est au pouvoir du sorcier, mais si elle brille au ciel l'esprit en peine retourne dans le corps qui est ainsi délivré de tout pouvoir malfaisant.

Dans chaque pueblo il y a une *estuga*, grande chambre à demi-ensevelie dans la terre, qui sert à la fois de maisons de bains, d'hôtel-de-ville, de lieu d'assemblée et d'église : on y brûle constamment des herbes aromatiques. Quand il faut délibérer sur les affaires de la tribu ce qui arrive continuellement, le gouverneur du pueblo convoque une assemblée des principaux hommes. Au coucher du soleil un de ses subalternes monte sur la plus haute maison et transmet d'une voix tonnante à la population entière l'ordre de son chef. Les femmes ne manquent pas de répandre rapidement la nouvelle et l'on est sûr qu'une nombreuse assemblée se réunira ce soir-là soit chez le gouverneur soit à l'estufa.

Après le crépuscule, des figures sombres enveloppées de couvertures se glissent silencieusement comme des ombres au lieu du rendez-vous ; les hommes se saluent gravement, se donnent la main et prennent place sur des bancs rangés le long des murs ou bien ils s'accroupissent en cercle au milieu de la chambre. Ils commencent à fumer : les discussions s'engagent : à mesure que l'atmosphère se réchauffe les vêtements sont jetés de côté et l'assemblée est bientôt *in naturalibus :* à la fin tout le monde se lève et se retire sans bruit. Quand le sujet est grave la séance dure jusqu'au matin sans qu'aucune émotion se trahisse sur les visages ; les femmes et les jeunes gens rassemblés près de la porte écoutent respectueusement ce qui se passe à l'intérieur.

Les enfants sont aussi diaboliques qu'il est possible de l'être ; ils passent leur vie dans les rues à tourmenter les pauvres chiens et les malheureux cochons qui rôdent autour des habitations. Pendant ce temps les femmes cultivent les jardins, vont chercher à de grandes distances toute l'eau nécessaire au ménage ; elles passent dans les rues avec de grandes cruches si bien placées sur leurs têtes qu'aucune goutte ne se répand ; elles montent et descendent les échelles qui conduisent à l'intérieur des maisons,

avec leur fardeau, sans s'appuyer sur quoi que ce soit et sans trébucher : les petits enfants grimpent ces échelles et les descendent sans crainte de même que les chiens qui déploient une agilité d'écureuil le long des échelons.

Les travaux des champs sont le partage des hommes qui ne regardent pas le travail manuel comme déshonorant. Le sol étant brûlé par le soleil, et les pluies fort rares, le maïs se plante dans des creux très-profonds faits avec de longs bâtons pointus : il croît très lentement et les épis sont presque au niveau de la terre. Lorsque le ciel se couvre de nuages et que les premières gouttes de pluie tombent, les Pueblos ne cessent d'exprimer leur reconnaissance par de joyeuses exclamations. Quelques tribus du Nouveau-Mexique adorent l'élément vivifiant dont le pays est presque entièrement privé.

Les Pueblos sont monogames et les femmes ne sont point les esclaves des hommes; elles connaissent leurs droits et les font respecter. Quand un homme se marie et va vivre chez sa femme, si ellè n'est pas contente de lui elle a le droit de le renvoyer, aussi les maris ont-ils grand soin de se maintenir dans les bonnes grâces de leurs compagnes.

Il n'est pas rare de voir pendant une belle soirée un jeune homme asssis sur le haut d'une maison aux pieds d'une beauté à peau cuivrée qui lui démêle les cheveux ; c'est preuve qu'il a fait des offres de mariage et qu'elle l'accepte comme fiancé. Les hommes et les femmes portent les cheveux longs et entremêlés d'une quantité d'ornements ce qui rend l'opération de les peigner fort longue et difficile, aussi n'est-ce que dans les grandes occasions que les têtes sont bien lavées avec de la saponnaire et remises en bon état. Dans les jours de fête les hommes se peignent couleur de boue de la tête aux pieds : la plupart portent des masques grotesques et beaucoup paraissent la tête armée de grandes cornes de buffles. Chacun fuit devant eux, chacun se hâte de gagner les échelles et de se réfugier sur les toits car ces masques ont le privilège de frapper impunément tous ceux qu'ils rencontrent : c'est une bagarre générale. Après le côté grotesque de cette fête nationale vient le côté sérieux ; les déguisements font place à des costumes de fantaisie magnifique entièrement fabriqués par eux ; celui du prêtre consiste en une belle chemise de laine accompagnée de pantalons courts en peau de daim, de guêtres ornées de plusieurs rangs de boutons d'argent, de mocassins, d'une belle ceinture d'argent massif et enfin de colliers. Les barbes et les cheveux sont teints en blond pour la circonstance. Les danses religieuses à la tête desquelles se place le prêtre

commencent pour ne s'arrêter qu'aux derniers rayons du soleil : alors le prêtre donne sa bénédiction au peuple et l'on se sépare.

Les Pueblos sont des modèles de politesse : après avoir serré la main aux blancs, ce qu'ils font souvent, ils portent immédiatement à leurs lèvres la main qui a reçu cet honneur pour recueillir par une forte aspiration l'influence qu'elle peut avoir reçue par le contact des étrangers.

Dans le voisinage des pueblos on trouve d'immenses édifices en ruines, plantés sur des élévations presque inaccessibles auxquelles on arrive par des escaliers taillés dans le roc. Ces bâtiments pouvaient abriter environ 2000 personnes ; l'un d'eux à cinq étages placés en escaliers les uns au-dessus des autres de façon que le toit de l'étage inférieur formait une terrasse pour l'étage suivant ; depuis le sommet l'édifice entier rappelle une fourmilière. Le seul moyen de communication entre les terrasses consistait en échelles placées à des distances convenables ; on pouvait les retirer à volonté ; la maçonnerie a pour le moins six pieds d'épaisseur.

Dans la vallée de Pescado se trouvent deux de ces anciens édifices en ruines : ils étaient circulaires et de même grandeur et ils avaient chacun 800 pieds de circonférence ; ils sont antérieurs à toutes les traditions qui n'en font aucune mention ; leurs murailles sont en grande partie écroulées. La poterie que l'on trouve dans le voisinage est peinte des couleurs les plus brillantes ; beaucoup de fragments ont conservé un superbe poli. Cette poterie est si légère et d'un grain si fin qu'il faut la regarder de près pour s'assurer que l'on n'a pas devant les yeux du papier-mâché : l'œil et la main seuls ont exécuté les beaux dessins qui l'embellissent. Chaque famille fait encore de nos jours sa poterie et les femmes réussissent dans ce travail aussi bien que les hommes.

La contrée présente en général un aspect si désolé et si nu qu'elle ne paraît habitable que pour des loups ; cependant les ruines innombrables qui la couvrent attestent qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Elle renferme une quantité de sources cachées qui, au moyen d'une irrigation bien entendue, pourraient lui rendre la fertilité et changer en riches récoltes les tas de poussière qui remplacent la végétation. Alors les pauvres Indiens à demi-civilises qui ont dû céder peu à peu aux blancs leur terre natale pourraient par la suite des temps jouir d'une prospérité dont ils n'ont d'idée que par les ruines au milieu desquelles ils vivent.

SOPHIE LENZ.

LA QUESTIO

—

Il y a deux mois à peine
Liverpool en destination c
l'Afrique. Au nombre de se
vidus dont l'un était déjà tri
son d'une société secrète don
avoués ; l'autre était aussi en
riété, puisque sa présence a
d'autre but que l'assassinat d
mier fuyait aux antipodes de
doute, d'échapper à la main
de trahir en envoyant cinq
misérable croyait vivre en p
même l'or anglais qu'il vena
de ses cinq compatriotes. I
le pont du navire en sa quali
de mort portés par le tribun

Il l'avait traqué depuis
jusqu'à l'autre bout du mon
ceux qui les emploient dans
n'est jamais à l'abri de la ve
immense océan le sépare d

victime. C'est le seul crime que le peuple irlandais ne pardonne jamais.

En effet, au moment même ou Carey allait toucher la rive africaine, il tombait devant la balle d'O'Donnell pour ne plus se relever. Le lendemain celui-ci était condamné comme meurtrier à subir son procès devant les prochaines assises criminelles, soit en Angleterre, soit à la Ville du Cap ou le meurtre a été commis.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas suivi de près les troubles d'Irlande pendant ces dernières années, un mot d'explication ne sera peut-être pas hors d'à propos :

Le 6 mai 1882 un double assassinat se commettait presqu'en plein jour dans le Phœnix Park, l'une des places publiques les plus fréquentées de Dublin. Les victimes étaient Lord Cavendish, qui venait d'être nommé secrétaire d'état pour l'Irlande et M. Burke son sous-secrétaire. Chose étrange, les auteurs du crime disparurent comme par enchantement et déroutèrent pendant une année entière les recherches les plus actives et les offres les plus séduisantes des autorités anglaises. On aurait dit que les meurtriers étaient entrés sous terre au moment ou leurs victimes tombaient sous leurs coups. Après de vaines recherches tout sembla rentrer dans le silence à l'égard de la tragédie du Phœnix Park. Pourtant, l'on savait généralement que la police secrète remuait ciel et terre pour découvrir les auteurs de ce crime, aussi horrible par son audace que par les autres circonstances dont il était entouré. De temps en temps les journaux anglais annonçaient avec force commentaires que la police était sur la trace des coupables, mais le public commençait à traiter ces nouvelles de canards, montés à dessein par les autorités pour se donner une contenance et protéger la réputation menacée de leurs plus fins limiers. Enfin l'opinion publique allait enrégistrer une défaite honteuse contre l'armée policière, lorsque tout à coup, on apprend l'arrestation des meurtriers du Phœnix Park. On donne même les noms des accusés, et au nombre de ces derniers se trouve celui de James Carey, le traître et délateur dont il est question plus haut.

Au point de vue social, Carey s'était fait une assez jolie position. Il en était même rendu à occuper un fauteuil au conseil de ville de la capitale d'Irlande. Sa conduite comme chrétien et comme père de famille était réputée exemplaire, et le fait qu'il était membre de plusieurs sociétés de piété le mettait à l'abri de tout soupçon malveillant.

Grande donc fut la surprise quand son arrestation devint un fait accompli, et plus grand encore fut l'étonnement public lorsqu'on

apprit que dans la personne de James Carey la police venait de mettre la main sur l'organisateur en chef du double meurtre de Lord Cavendish et de M. Burke.

En admettant de suite l'hypothèse de sa culpabilité, nous avions donc devant nous, non seulement un meurtrier en chef, mais encore un lâche et un hypocrite de la pire espèce, qui ne se couvrait du manteau de la religion que pour mieux cacher le poignard de l'assassin. Mais comme tous les lâches et tous les hypocrites, maître Carey, se prévalant de sa position de chef, ne s'occupait que de l'organisation des choses, laissant à ses subalternes le soin de porter les coups de couteau. De cette façon il se réservait au besoin une planche de salut pour les cas extrêmes comme celui-ci.

En vue du sort qui l'attendait comme chef de la bande meurtrière, il préféra troquer la vie de ses cinq pauvres dupes contre les quelques misérables jours qu'il lui restait encore à vivre et les quelques pièces d'or qui devaient le transporter en Afrique avec sa jeune famille, condamnée comme lui maintenant à manger le pain de l'infamie au milieu des êtres les plus abjects de l'espèce humaine. Pauvre mère ! pauvres enfants ! Etre innocents et se voir à jamais bannis du lieu qui les a vu naître, parceque l'une est enchaînée aux pas d'un scélérat par un lien indissoluble, et que le sort cruel a donné aux autres un meurtrier pour père ! Et pourtant il n'y aura jamais de pitié pour eux sous le ciel d'Irlande. Telle est la haine implacable que le peuple irlandais a vouée depuis des siècles à l'*informer* et à ses descendants jusqu'à la septième génération.

Tant que la présence de Carey a pu servir l'œuvre de gibet montée par les autorités anglaises, celles-ci l'ont tenu soigneusement sous clef.

Dès l'ouverture des assises on lui donna une forte garde de constables spéciaux pour le conduire de la cour à la prison et de la prison à la cour, afin de le protéger contre l'indignation et la violence populaires qui commençaient déjà à s'accentuer lors du procès de Brady, sa première victime.

Mais une fois que sa triste utilité eût cessé ; après qu'il eût fait monter l'un après l'autre, Brady, Curley, Caffrey, Fagan et Kelly, sur l'échafaud ; quand enfin il eût exécuté à la lettre et même outre-passé sa partie de l'ignoble marché qu'il avait fait avec le procureur-général, c'était maintenant au gouvernement à s'exécuter à son tour sur la partie du sinistre contrat qui lui incombait.

Il s'était engagé envers Carey à lui faire grâce de la vie à condition que celui-ci livrerait à la justice (sic) les complices qu'il disait

avoir. Il fallait pendre absolument! L'échafaud était là qui attendait. C'était à Carey de lui procurer des victimes ou d'y monter lui-même. Et dire que cinq jeunes gens à la fleur de l'âge, et protestant de leur innocence jusqu'à la mort, ont été exécutés sur le témoignage d'un tel scélérat placé dans ce dilemme effrayant!

Je passe sous silence les détails de ces cinq procès. C'est tout simplement à faire frémir. En lisant les rapports authentiques qui en ont été faits, on est transporté malgré soi aux temps des fameux *mock-trials* des plus mauvais jours de l'Irlande. On peut cependant s'en faire une faible idée par le fait seul que M. Gladstone, premier ministre impérial, n'a pas eu le courage d'élever la voix en chambre pour défendre le procureur-général pour l'Irlande, lorsque les députés irlandais attirèrent l'attention du gouvernement sur la manière scandaleuse dont les représentants de la couronne conduisaient les procès en question.

En effet, il aurait été certainement plus décent et moins cruel d'avoir fait monter les accusés tout droit à l'échafaud sans leur faire subir une pareille moquerie judiciaire. Les prévenus, fussent-ils les plus coupables des hommes, avaient droit au moins à l'impartialité du juge et à l'intégrité et la sobriété chez les jurés. Ces deux éléments sont de rigueur absolue dans les procès par jury. En leur absence toute conviction et condamnation capitale ne saurait être autre chose qu'un meurtre judiciaire. Pourtant, il a été constaté publiquement et en pleine Chambre des Communes qu'ils faisaient complètement défaut lors des procès auquels je fais allusion.

A Dieu ne plaise cependant que je veuille ici me faire le défenseur de l'incendiaire ou de l'assassin. Comme qui que ce soit j'ai le crime en horreur; comme qui que ce soit je veux qu'il soit puni partout où il se rencontre; mais toujours d'après les lois de la justice telles qu'entendues et pratiquées dans tous les pays civilisés du monde, excepté l'Irlande, où l'on se permet d'envoyer les gens à l'échafaud en les insultant et en leur riant au nez.

Un étranger qui s'en rapporterait exclusivement à la version anglaise des troubles de l'Irlande serait naturellement porté à prendre les habitants de ce pays pour un peuple de traîtres et de meurtriers. C'est pour prévenir un tel jugement que j'ai voulu introduire la «question irlandaise» par le meurtre du Phœnix Park et quelques-uns des détails qui s'y rattachent. En traitant la question agraire je serai nécessairement obligé de pénétrer jusqu'à la racine la plus profonde du mal chronique qui ronge l'Irlande depuis sept cents ans. Il me faudra remonter jusqu'à

l'invasion du pays par Henri II en 1172, époque à laquelle commença l'œuvre néfaste des spoliations, des massacres et des famines créées à dessein par les envahisseurs pour l'annihilation complète du peuple irlandais. Je montrerai cette œuvre infernale continuée sous une forme ou sous une autre avec une intelligence diabolique jusqu'à ces années dernières par les dignes successeurs du brigand royal dont je viens de mentionner le nom. Je prouverai, histoire en main, que, loin d'être une nation de traîtres et de meurtriers, les traits caractéristiques du peuple irlandais ont toujours été et sont encore aujourd'hui, une fidèlité à toute épreuve et une hospitalité poussée même jusqu'à l'imprudence. Je prouverai pareillement que l'injustice et la tyrannie anglaises, et non le peuple irlandais, sont exclusivement responsables des atrocités de toutes sortes et des drames épouvantables dont l'Irlande est le théâtre depuis sept siècles et dont le double meurtre du 6 mai 1882 n'est que la continuation déplorable. Je prouverai que l'état de commotion interne qui n'a jamais cessé de régner au sein du peuple depuis 1172 formait partie essentielle du plan barbare conçu par l'Angleterre pour arriver plus promptement à l'anéantissement de la nation irlandaise. Tenir un malheureux peuple, placé dans des circonstances aussi cruelles, responsable de tous les excès dont il a été plutôt la victime que l'auteur, autant vaudrait tenir le volcan responsable de ses éruptions périodiques sans tenir compte du feu dévorant qu'il porte dans ses entrailles et qui menace à chaque instant de faire sauter le flanc de la montagne qui lui sert de base. Je me fais fort, enfin, de prouver, et cela par des historiens protestants, que les lois anglaises, toutes injustes et toutes tyranniques qu'elles fussent, aurait été acceptées et peut-être même respectées par le peuple irlandais, si, dans leur application à l'Irlande, elles n'avaient été invariablement assaisonnées de la cruauté la plus inhumaine et de la malice la plus infernale. Il suffit de jeter un cœup d'œil sur ce code révoltant pour se convaincre de suite que ses auteurs ne pouvaient avoir d'autre but que de pousser le peuple aux dernières limites du désespoir afin d'arriver à son extermination d'une manière plus sure et plus *constitutionnelle.*

Tout lecteur impartial qui aura le courage de lire l'histoire de ce pauvre pays depuis son invasion par Henri II jusquà..... oui jusqu'à nos jours,—ne sera pas étonné des excès auxquels le peuple s'est porté de temps à autre, mais il s'étonnera, et avec raison, que ces excès n'aient été cent fois plus épouvantables.

Il n'y a qu'une seule théorie pour expliquer la modération relative des irlandais catholiques en face de provocations et de persé-

cutions dont on ne trouve d'exemple dans aucun pays du monde, si ce n'est, peut-être, la noble et malheureuse Pologne ! C'est l'attachement inaltérable et le dévouement vraiment apostolique dont le clergé n'a jamais cessé d'entourer le peuple au milieu de ses souffrances ; c'est la confiance illimitée d'un coté et l'influence sans borne de l'autre ; c'est cette union sacrée du prêtre avec le peuple, cimentée par les larmes et par le sang de part et d'autre, qui donne aujourd'hui au monde le spectacle sublime de l'Irlande catholique survivant à sa longue et terrible agonie de sept siècles et prête à l'emporter sur son ennemi implacable.

Ceci m'amène naturellement à dire un mot de l'actualité, de la raison d'être de cet écrit.

Ceux qui ne suivent pas de près la politique européenne ignorent sans doute que la «question irlandaise» est, à l'heure qu'il est, une des grandes questions du jour, du moins pour ce qui concerne l'Angleterre. C'est presqu'un phénomène au double point de vue de la politique et de l'histoire ! Voir le parlement anglais sérieusement occupé à faire des lois dans le but d'améliorer le sort du peuple irlandais ! c'est à n'en pas croire ses yeux ni ses oreilles ! gardons-nous bien de l'en blâmer, cependant, car il n'y a pas de sa faute.

Il y a trois ans M. Parnell, à la tête d'une poignée de députés irlandais, déclarait une guerre en règle contre les landlords ou grands propriétaires de l'Irlande. Il va sans dire que cette guerre était pour le bénéfice spécial de la classe fermière, qui allait succomber sous les extorsions ruineuses des seigneurs. Telles furent la violence de l'attaque et l'intrépidité avec laquelle l'assaut fut soutenu de la part du Léonidas politique et de ses braves compagnons, qu'après une année de luttes, ils obtenaient de la Chambre des Communes et *arrachaient* de la Chambre des Lords le bill connu aujourd'hui sous le nom de Bill des Terres. Après les mutilations qu'il eût à subir de la part des lords, ce bill n'est pas du tout ce qu'avait espéré la députation irlandaise. Il était tellement défiguré que M. Gladstone, qui en est l'auteur, ne voulait plus le reconnaître pour son enfant. Mais enfin c'est toujours quelque chose ; un faible à compte sur l'immense dette de justice que Parnell reclame en faveur de l'Irlande, et force lui fut de l'accepter tel qu'il parut au sortir de la Chambre Haute. D'ailleurs cette manière de servir la justice à l'Irlande a toujours été le mode suivi par l'Angleterre dans les très rares occasions où elle a fait quelque concession : toujours par lambeau, toujours par miette, et cela seulement quand elle se sentait le couteau sur la gorge, comme je le prouverai plus loin. La lutte se continue

depuis sur des amendements au bill ci-dessus et sur d'autres mesures non moins importantes pour l'Irlande, entre autres, le Bill d'enrégistrement dont le renvoi par les Lords a terminé la dernière session. En temps et lieu je donnerai les raisons pour lesquelles la noblesse anglaise en a eu peur.

L'importance réelle acquise par le parti parnellite ou Home Rulers depuis le commencement de cette lutte est telle que l'Angleterre elle-même en est aussi étonnée qu'effrayée. Sur neuf élections qui ont eu lieu en Irlande depuis le mois de janvier dernier, les parnellites en ont remporté sept, dont quatre conservées ; trois, Mallow, Monaghan et Slago, enlevées à l'ennemi et les deux autres, Port Arlington et Dublin, ne sont restées entre les mains des adversaires que grâce au système d'enregistrement pour ce qui regarde les grands centres. C'était pour remédier à ce mal que Parnell avait présenté et fait passer à la Chambre des Communes le bill auquel je viens de faire allusion. Et tandis que le parti national marchait de victoire en victoire en Irlande, Parnell et ses compagnons mettaient M. Gladstone et son gouvernement aux abois devant le parlement impérial. Pour peu que les choses continuent de la sorte il n'y a pas de doute que les prochaines élections générales laisseront le chef irlandais maître de la position, en plaçant dans sa main la balance du pouvoir entre les deux grands partis politiques (grits et torys) qui se disputent en ce moment les rênes du gouvernement. Ce sera alors le temps de réaliser son beau rêve patriotique en faveur de sa malheureuse patrie, en forçant l'Angleterre à rendre à l'Irlande son parlement local qu'elle lui a enlevé en 1800 au moyen de la fraude, de la corruption et de la trahison !

JAMES DONNELLY.

(*A suivre*)

LE BOIS DE LA BOULAYE [1]

(*Suite.*)

II

L'HISTOIRE DU BARON DURAND

Ce que M. Dubois eut, lui, de la peine à retenir, ce fut un accès de fou rire. Il constatait le ravage qu'avait produit en si peu de temps, sur l'imagination ordinairement calme de M. Durand, la simple communication de quelques adresses timbrées par la poste. De son côté, M. Durand, troublé de l'écho de sa dernière parole sentait une vive rougeur lui monter aux joues. Les deux interlocuteurs n'osaient pas se regarder. Par bonheur on entendit résonner bruyamment le second coup de la cloche du déjeuner, et tous deux se levèrent à la fois, comme mus par un ressort.

La conversation durait depuis une heure, elle avait pris une tournure générale, et les questions spéciales qu'était venu traiter le régisseur s'étaient trouvées écartées. On n'avait seulement pas résolu celle de la demande des bonnes sœurs. C'était donc un entretien à reprendre. Avant d'en raconter la suite, il convient de dire ce qu'était le passé du baron Durand de Chauvry.

Désiré Durand était un humble enfant de l'Auvergne, dont l'éducation littéraire n'avait pas été poussée au-delà de l'école primaire. Il y avait eu des succès. Tout jeune, doué d'une belle

(1) Du *Correspondant.*

écriture et sachant pas
Saint-Flour à Paris, mar
belle écriture de Désiré,
l'oncle Durand, à qui D
ches du 1er janvier, u
J'engage les jeunes bach
la porte des bureaux à
belle écriture est une m
mes. Que peut-on dem
des adolescents, frais s
dera pas de l'expérienc
grec, qu'ils épellent à p
point je les reconnais
maîtres. On leur den
donc émerveilé de la c
posé à la bienveillan
suivant un usage qui
année. La chose du
plus est la politesse.
inculper aux jeunes g
politesse paraît coût
motif, la maxime.

Il est certain que
ans, était d'être instit
à son écriture et à
Chauvry, en possessi
dans la solitude, ave
d'avoir son régisseu
l'âpreté au travail,
surcroît, de la chanc
la chance. La polit
pas toujours les som

Ce fut une chance
paternellement dan
d'autant plus qu'il t

Il y a des races la
d'indolentes. On a
travail, en même ter
affaires financières,
On a constaté qu'e
rang, après les isra
On a cherché à ce ph
logie. La raison est

sés au sein des nations sans s'incorporer à aucune, repoussés par l'opinion et les institutions, les juifs ont été, pendant une longue suite de siècles, exclus de toutes les professions, autres que de celle du négoce. Où auraient-ils pris l'esprit patriotique, quand ils n'avaient pas de patrie? l'esprit chevaleresque ou militaire, quand il leur était interdit de porter l'épée? l'esprit des possesseurs du sol, quand ils ne possédaient aucun sol? l'esprit municipal, quand ils n'appartenaient pas à la cité; l'esprit légiste, quand ils ne pouvaient être ni magistrats, ni avocats, ni tabellions, ni procureurs? Ils n'avaient que la ressource du trafic; ils y ont excellé, comme l'aveugle excelle dans les sens qui ne lui sont pas fermés; ils ont formé des générations de trafiquants, où les influences perpétuées du foyer, de l'exemple du milieu, sont presque devenues des influences du sang. Les protestants ont présenté le même phénomène, et par la même cause. Les proscrits de la révolution française avaient commencé de le présenter. Si l'émigration avait duré plus longtemps, nos gentilshommes français, sous l'aiguillon de la nécessité, en dépit de tous leurs préjugés et de leurs répugnances traditionnelles, auraient fait, à l'étranger, souche de négociants.

Depuis que les juifs ont conquis chez nous l'égalité sociale, les influences de la race, encore très visibles, s'effacent cependant graduellement. Il n'est plus trop rare, il le sera de moins en moins, de voir les beaux fils de la tribu dissiper oisivement ce qu'ont amassé leurs pères, jouir au lieu de travailler, chasser, monter des chevaux de prix, protéger des danseuses, parier aux courses et se ruiner au jeu, pour trancher du gentilhomme. Ainsi fit le très élégant Samuel Meyer, qui avait passé à Chauvry, comme un météore.

L'Auvergne produit une race d'hommes laborieuse. L'oncle Durand, qui en était sorti apprenti chaudronnier, s'était élevé successivement à la dignité de patron, puis, ses affaires s'étendant sans cesse et prospérant progressivement, à celle d'exportateur. Il eut des correspondants en Amérique. Il était fort peu lettré, ce qui le gênait. Désiré lui apportait précisément ce qui lui manquait, un secrétaire intelligent et sûr. Désiré eut et mérita toute la confiance de l'oncle Durand. L'exportation ne se limite pas longtemps à un seul genre de marchandises. Les correspondants d'outre-mer ont d'autres besoins et adressent des commandes diverses qu'il faut bien s'efforcer de satisfaire, sous peine de mécontenter et d'éloigner la clientèle. Insensiblement, l'ancien chaudronnier, qui avait cédé son fonds de fabrication, aidé du savoir-faire de Désiré, lequel avait l'avantage d'être moins spécialiste, eut à expé-

dier des étoffes, des confections, des liqueurs et de la parfumerie, des parapluies, de la librairie, des articles de mode, des chapeaux et des bottines de femme. On ne se figure pas les mille détails du commerce d'une maison d'exportation, dont le chef semble devoir être un expert universel, ni que ce Paris envoie particulièrement de bottines de femme sur tous les points du monde. Il se trouva que c'était à Lima que l'oncle Durand faisait le plus d'envois, à un compatriote de Saint-Flour, qui s'y était établi. L'Auvergnat du Pérou vint à mourir, devant une grosse somme à l'oncle Durand et laissant des affaires embarrassées, faute d'un successeur pour en diriger la suite. Beaucoup de commandes restaient en outre à exécuter. L'oncle Durand, inquiet, prit un grand parti. Il exécuta les commandes, mais en les confiant à Désiré, expédié lui-même au Pérou avec des pleins pouvoirs, et autorisé même à y résider. L'oncle Durand ne se séparait pas de lui sans chagrin. La conjoncture était grave, il pouvait plus aisément se passer de lui à Paris, où d'autres collaborateurs s'étaient formés et où lui-même avait acquis cette pratique de la commission universelle.

Voilà donc Désiré Durand s'établissant à Lima. Il n'eut pas trop de peine à régler, à l'entière satisfaction de son oncle, les affaires de l'Auvergnat défunt, dont il prit la suite en les agrandissant encore. Il continua de procurer des modes de Paris et des bottines à toutes les Péruviennes. Il avait vingt-cinq ans, il était agréable de sa personne, chef d'une maison riche, et l'on ne se troublait pas, à Lima, de l'humilité de la condition des parents de Saint-Flour. Il ne tarda pas à toucher le cœur d'une de ses jolies clientes, dôna Pépita Brazos y Corrientes, qui était de pur sang castillan, du moins on le disait autour d'elle. Peut-être pensait-elle complaisamment que Désiré était aussi du plus pur sang auvergnat. Après avoir mis, pendant six mois, aux pieds de la belle Péruvienne, des hommages et des bottines, il put lui passer au doigt un anneau et au bras un bijou qui étaient aussi des articles d'exportation de Paris, mais dont il se dispensa de présenter la facture.

Il eut une fille unique, qui fut nommée Pépita, comme sa mère, cette même Pépita Durand qui, vingt ans après, rêvait dans les bois de Chauvry, en société de la femme du régisseur.

Pendant douze ans, l'existence de Désiré Durand fut véritablement une des plus heureuses de la terre. Il devait à son travail persévérant une aisance toujours croissante ; sa femme, douce et belle, appartenait à une famille notable du pays ; il se trouva, par elle, en relations avec les fonctionnaires les plus distingués de la

république, et s'il n'allait pas à la cour, c'était uniquement par la raison suffisante qu'il n'y avait pas de cour. Dans ces villes commerciales d'outre-mer, un négociant riche et estimé acquiert, d'ailleurs, par lui-même une grande considération. Désiré Durand devint le personnage le plus important de la colonie française ; il voyait familièrement le chargé d'affaires de France et les autres membres du corps diplomatique ; il les recevait à sa table, ainsi que les amiraux qui commandaient les stations navales ; il était à son tour l'objet de nombreuses invitations.

Il restait, par tempérament auvergnat, fort économe. La belle dôna Pépita l'était moins, et avait acquis sur lui beaucoup d'empire. Elle l'entraîna sans trop d'effort à quelque ostentation, lui-même reconnaissant, en bon négociant, qu'un peu de dépense était utile à l'agrandissement de sa considération, par suite à celui de son crédit et de ses affaires. Il y eut donc de sa part, pour dompter le naturel, à la fois condescendance et calcul. Le résultat fut qu'il eut une excellente maison, à laquelle présidait, avec infiniment de grâce, de cette grâce communicative des Espagnoles, la belle dôna Pépita.

Mais quelle est l'existence qui s'écoule longtemps sans être visitée par le chagrin et le deuil ! Désiré Durand perdit sa femme, emportée par une maladie aiguë, quand sa fille avait à peine douze ans. Ce fut la première affliction de sa vie, une affliction profonde. C'était, en outre, une perturbation qui l'obligeait à réfléchir sur une résolution à prendre. Il s'était habitué à la pensée de se faire du Pérou une patrie d'adoption, suivant l'adage, peu patriotique, qui est à l'usage de tous les émigrants ; *Ubi bene, ibi patria.* Il n'avait pas d'aspirations vers Paris, et la vérité est qu'il n'en avait guère davantage vers Saint-Flour. Le lien puissant qui le retenait à Lima étant rompu, il sentit que rien ne l'y attachait désormais. Il éprouvait plutôt l'impatience de s'éloigner des lieux, des hommes, des objets dont l'aspect lui était douloureux, et de se réfugier en France. C'est par cette blessure cruelle que l'amour du pays rentra dans son cœur, pour être bientôt le mal du pays. Le pays, abandonné depuis plus de douze ans, lui apparaissait dans le lointain comme un apaisement et un asile, sinon comme un consolateur. En même temps, il découvrait qu'il désirait compléter en France l'éducation de sa fille, et qu'il désirait la marier en France, pour qu'elle fût bien Française. C'était la confirmation réfléchie, raisonnée, de l'élan de son aspiration personnelle. A cette époque, il accueillait sans hésitation la pensée de marier la petite Pépita. Tous les pères pensent à marier leur fille lorsqu'elle est encore enfant. Quand elle est

devenue jeune fille, quelques-uns y pensent moins, ou n'y pensent qu'avec effroi.

Désiré Durand fit à la hâte ses préparatifs, remit le soin de ses affaires à un mandataire de confiance, et, emmenant Pépita, il s'embarqua sans esprit de retour, moins d'un mois après l'évènement qui avait brisé sa vie.

Il fut reçu à bras ouverts par l'oncle Durand, qui voulut absolument lui offrir, comme autrefois, une hospitalité permanente. Pépita étant mise au couvent, Désiré restait bien triste et bien seul. Il n'avait aucune tentation de choisir ni de meubler un appartement où il redoutait l'horreur de l'isolement : il s'apercevait déjà que c'était une assez pauvre consolation, qui ne lui tiendrait pas compagnie, que de respirer l'air de la France. Il accepta donc avec reconnaissance le bienfait de l'offre de son oncle, d'abord à titre provisoire ; mais, ainsi que beaucoup de provisoires, celui-ci dura longtemps. Il n'y avait aucun motif déterminant de changer, une semaine plutôt qu'une autre, au moins jusqu'à ce que Pépita fût retirée du couvent, une combinaison qui convenait à tous, et c'est la raison négative qui prolonge les provisoires. L'oncle Durand n'avait pas d'enfants, Mme Durand était une excellente femme, tous deux ne tardèrent pas à prendre en passion la petite-nièce péruvienne, qui était une enfant charmante. Ils avaient aussi une chambre pour elle, les jours de sortie et pendant les vacances.

J'ajoute que le veuvage avait produit sur Désiré l'effet de réveiller ses instints de parcimonie, en leur donnant une intensité croissante. Il ne subissait plus l'ascendant de dôna Pépita, et ce n'était pas à Paris que son crédit demandait d'être aidé par un peu de représentation. Ni la condescendance ni le calcul ne combattant désormais le naturel, Désiré s'y livra sans résistance. Sous ce rapport encore, l'hospitalité de l'oncle Durand, qui supprimait presque toutes dépenses, était un bienfait très aprécié.

Le traité d'association fut renouvelé entre l'oncle et le neveu, qui décidèrent, d'un commun accord, de liquider la maison de Lima. Désiré ne voulant plus se séparer de sa fille ni se montrer au Pérou, il était à propos d'y envoyer un agent sûr pour procéder à cette liquidation. Parmi les employés de la maison Durand oncle et neveu était un jeune homme très intelligent qui exerçait les fonctions de secrétaire. On le nommait Ernest Dubois. Il était infiniment plus lettré que l'ancien chaudronnier et même que Désiré. Il avait été surpris, plusieurs fois, interrompant les correspondances d'affaires pour lire un volnme nouveau, et, ce qui était plus grave, pour se livrer à quelques essais personnels

de littérature, voire pour rimer des vers. Les chefs de maisons commerciales, n'eussent-ils pas débuté dans la chaudronnerie, n'aiment pas découvrir ces vocations parmi leurs jeunes commis et excusent plus volontiers des incartades de conduite. Ils hochent la tête et conçoivent des préventions qui ne se dissipent pas aisément.

Ernest Dubois avait donc subi des remontrances paternelles. Mais quand il s'appliquait à une besogne, il s'en acquittait si bien, il avait des manières si gracieuses et une physionomie si sympathique, que l'oncle Durand, tout en l'avertissant d'être plus sage, lui conservait une extrême bienveillance. La présence de Désiré faisait moins sentir à l'oncle Durand le besoin d'un secrétaire. Tous deux jugèrent que si Ernest Dubois n'avait qu'un avenir douteux dans la commission, il était l'homme qui, avec des instructions, remplirait le mieux une mission lointaine, laquelle fournirait un aliment et un intérêt à son intelligence.

Ernest Dubois fut enchanté de ce témoignage de confiance et partit enthousiasmé de la pensée d'un si beau voyage. Il était muni de lettres chaleureuses de recommandation de Désiré. Il ne passa que six mois à Lima, et s'acquitta de sa mission à merveille. Il eut un autre succès qui n'était pas dans ses instructions, et il ne revint pas seul. Il s'était trouvé naturellement introduit parmi les plus intimes relations de la famille de dôna Pépita. Si la France politique a malheureusement perdu de son prestige à l'étranger, la défaveur n'atteint pas les jeunes Français qui ont des séductions personnelles, et Ernest Dubois en possédait certainement plus que n'en avait eues Désiré Durand Il y eut encore une jolie Péruvienne qui ne fut pas insensible. Ernest Dubois ne s'enflamma pas moins vite pour les yeux noirs de la charmante Inez Rodriguez y Etcheveria ; ce fut un roman rapide, dont le dénouement fut brusqué. Aux séductions d'Ernest s'ajoutait celle de Paris, dont la puissance d'attraction est si grande, et s'ajoutait par surcroît, un autre attrait : la joie de revoir Pépita, qu'affectionnait tendrement la belle Inez, et près de qui elle ne se sentirait pas trop dépaysée.

On comprend maintenant pourquoi Pépita Durand trouvait tant de charme à se promener sous les grands arbres de Chauvry, dans la société assidue de Mme Dubois.

III

LE PREMIER RUBAN

Il s'était encore écoulé huit années, et il faut bien que j'expli-

que comment Ernest Dubois était devenu régisseur du comte Durand.

Quinze jours après son arrivée en France, Désiré Durand fut salué de la nouvelle la plus inattendue, à laquelle il refusa de croire jusqu'à ce qu'on lui exhibât le décret inséré au *Journal officiel*. C'était Ernest Dubois qui apportait en triomphe un numéro du journal. L'oncle Durand et tous les employés du bureau félicitaient Désiré sur sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur. Le chargé d'affaires de France à Lima, afin de le remercier de ses bons dîners, avait sollicité pour lui cette faveur. Le décret, signé sur la proposition du ministre des affaires étrangères, ne mentionnait pas, à la vérité, ce motif. Il s'appuyait sur les *services exceptionnels* rendus au commerce français dans la capitale du Pérou. C'est la formule consacrée, et les services sont toujours exceptionnels. Le contraire serait l'exception.

Il faut accorder à Désiré une double justice. Sa première impression fut celle d'une sorte de confusion modeste. Il n'avait pas bien la conscience des services exceptionnels qu'il avait rendus au commerce français, sinon en sa propre personne et en celle de l'oncle Durand, et il de comprenait pas que ce fût un titre suffisant à la décoration. Sa seconde pensée, presque simultanée, se reporta vers dôna Pépita, qui aurait été si fière d'être la femme d'un chevalier, et Désiré attendri s'essuya les yeux.

De la combinaison des deux pensées résulta ceci, qu'il ne se pressait pas d'arborer à sa boutonnière le signe de sa dignité nouvelle. Il avait comme besoin de s'y habituer, il voulait attendre que son deuil fût moins récent, attendre au moins d'être mis en possession de l'ampliation du décret qui devait voyager sur la route de Lima. Mais l'oncle Durand était insistant. L'honneur lui semblait rejaillir sur son nom et sur sa maison. Déjà il commandait au graveur des factures et des têtes de lettres, où les mots *Durand oncle et neveu* étaient suivis du bienheureux emblème, qu'il unissait aussi à ses initiales sur la marque de ses colis. Dans son ardeur, il proposait de plus une circulaire, qu'aurait rédigée Ernest Dubois, à l'adresse de tous ses correspondants. Point n'était nécessaire d'attendre le retour de l'ampliation puisque l'*Officiel* avait parlé. Enfin, on démontrait à Désiré que l'expansion à l'étranger des pots de pommade, des modes de Paris, des ustensiles de ménage et des bottines de femme était bien un service exceptionnel rendu à l'industrie française.

La bonne tante Durand, gagnée à l'enthousiasme, ajoutait un puissant argument sentimental, en disant à Désiré de penser à la

petite Pépita, qui serait si heureuse à sa prochaine sortie d'embrasser un père enrubanné. Il était difficile que Désiré résistât longtemps.

J'ai connu un digne homme qui fut décoré par erreur, en récompense d'une belle action dont il était innocent. Il en fut d'abord déconcerté, en jurant bien, et le déclarant tout haut, qu'il ne porterait jamais le signe d'un honneur usurpé. Il eut à subir aussi les influences de son entourage, sans préjudice des secrètes, suggestions d'un conseiller plus intime. N'était-ce pas un devoir de faire plaisir à sa femme, que son abnégation rendait chagrine? Et puis, après tout, s'il y avait quelque erreur fortuite dans le motif exprimé, n'avait-il pas, par ailleurs, plus amplement mérité cette distinction que tant de gens qu'il en voyait pourvus? C'est ce que lui dit un ami complaisant, et il fut frappé de la justesse de l'observation. Il ne fut donc pas trop obstiné, et, en bon mari, il obtempéra aux vœux de sa tendre épouse. Plus tard, le temps aidant, il en vint insensiblement à se persuader que ses souvenirs avaient manqué de sûreté... autrefois, et qu'il était bien l'auteur de la belle action officiellement constatée.

Désiré Durand avait à se faire une moindre violence. Un jour, errant dans les galeries du Palais-Royal, il s'arrêta fasciné devant la vitrine d'une boutique où s'étalaient les plaques, les décorations et les rubans. Il regardait sa boutonnière, et remarqua tout à coup que ses vêtements, qui avaient accompli la traversée, manquaient trop de fraîcheur pour qu'il fût convenable d'y coudre un ruban dans l'éclat de sa nouveauté. Une sorte de pudeur et de respect de l'institution lui semblait exiger des habits neufs. Il s'arracha, sous cette impression, à sa contemplation, pour réfléchir. Ce fut la première escarmouche de la lutte qui s'engageait entre la parcimonie et la vanité, lutte qui devait être le drame du reste de sa vie. La vanité fut victorieuse. Désiré prit la résolution de s'acheter des habits neufs, résolution d'autant plus héroïque qu'on était en hiver et qu'il fallait un double vêtement. Les commanderait-il à un tailleur? Ce serait bien long, et ce serait bien cher. Ce fut la seconde escarmouche, et cette fois la parcimonie eut sa revanche. Peut-être, cependant l'empressement d'entrer dans la boutique séduisante fut-il une considération supérieure à celle de l'économie, en sorte que, si celle-ci avait à rédiger le bulletin du combat, elle pourrait avoir tort de s'attribuer la victoire.

Quoi qu'il en soit de cette question controversée, comme sont controversés tant d'autres bulletins, Désiré Durand courut à *la Belle Jardinière* et y fut lestement habillé tout de neuf, non sans

trouver que c'était encore bien cher. Il regagna le Palais-Royal, et ouvrit la porte de la boutique. Il balbutiait, il rougissait en demandant des rubans de chevalier. Les marchandes de ces officines de la vanité sont physionomistes, et elles sont placées dans un merveilleux observatoire de psychologie. Elles pourraient écrire d'assez intéressants mémoires. Celle à qui s'adressait Désiré discerna du premier coup d'œil qu'elle était en présence d'un néophyte et d'un naïf. Elle fut onctueusement affable. Ce n'est pas chose aussi simple qu'on serait porté à le croire, pour un décoré de la veille, que d'acheter un ruban de dix sous cousu à un bouton. Il y a bien des variétés de développement et de largeur qui correspondent à autant de nuances de la vanité, depuis le mince liséré qui semble se cacher modestement sous les saules, comme la bergère coquette de Virgile... *et se cupit ante videri*, jusqu'à la pivoine éclatante. L'hiver, il y a, en outre, à distinguer entre deux classes très caractérisées de décorés : ceux qui n'ornent du ruban que leur redingote, et ceux qui l'arborent aussi sur leur pardessus. Les premiers paraissent assurément les plus modestes. Pourtant, ne vous est-il pas arrivé, dans les lieux publics, de les voir écarter négligemment leur pardessus d'un côté ? Le hasard veut que ce soit toujours du même.

Désiré Durand laissa diriger son inexpérience par l'onctueuse marchande, qui l'affubla... de deux pivoines. Il sortit triomphant, tranfiguré. Il lui semblait que tous les passants le regardaient. C'était lui qui se regardait dans les glaces, qui abaissait aussi à chaque instant ses yeux sur les pivoines. Quand il rentra au logis, il fut bruyamment acclamé par l'oncle Durand, et la bonne tante eut, en l'embrassant, des transports d'effusion. Le lendemain, il alla visiter Pépita au parloir. L'enfant eut aussi des élans d'allégresse, et Désiré acheva de s'absoudre, en goûtant de pures joies paternelles. Il ne doutait plus qu'il n'eût rendu des services exceptionnels à sa patrie.

A deux mois environ de là, il commençait à se regarder un peu moins, pas beaucoup moins, dans les glaces, quand il reçut un courrier du Pérou. Parmi diverses lettres d'affaires, on lui remit un pli énorme, scellé d'un épais cachet de cire, où une couronne et des armoiries avaient un relief de médaille, et qui portait pour souscription ces mots, tracés d'une large et ferme écriture : *Monsieur le baron Durand, chevalier de la Légion d'honneur*. Désiré eut un éblouissement. Il oublia ou différa d'ouvrir le surplus de sa correspondance. Il tournait et retournait l'enveloppe magique. L'adresse était bien exactement celle de sa maison de commerce, et la qualification de chevalier, qu'il s'étonnait de voir

déjà connue à Lima, ne pouvait s'appliquer qu'à lui, mais il relisait avec stupéfaction LE BARON DURAND ! Il examinait le cachet qui avait une exergue, et lut distinctement, en une langue étrangère que je ne veux pas désigner et dont il ne lui fut pas difficile de traduire ces quelques paroles : « Légation de S. M. le roi de... au Pérou. » Le représentant de cette puissance à Lima était de ses relations familières, ce qui lui causa une nouvelle excitation, et confirmait que le pli lui était destiné. A la fin, s'armant d'une paire de ciseaux, il contourna d'une main tremblante le circuit du cachet qu'il se serait bien gardé de rompre, et l'enveloppe mystérieuse put révéler ses secrets.

Il en sortit une lettre en français, commencée par les mots : *Monsieur le baron.* Le personnage qui l'avait écrite complimentait affectueusement Désiré, et se félicitait lui-même d'avoir obtenu de son souverain, pour un ami si cher, le titre de baron. Il en sortit aussi un parchemin, qui était le brevet en bonne forme de la haute dignité conférée à Désiré Durand, brevet orné de sceaux magnifiques et de plusieurs signatures, dont une était royale.

Le personnage qui avait obtenu cette faveur était le représentant besoigneux d'une cour un peu besoigneuse elle-même ; il avait, indépendamment des bons dîners auxquels il ne manquait jamais, reçu de Désiré Durand quelques services exceptionnels qu'on pouvait réputer encore rendus à l'industrie française, puisqu'il s'agissait des importations de Paris, dont il s'approvisionnait amplement dans les magasins de Désiré, en négligeant de payer les factures, qui s'amoncelaient. Sa reconnaissance avait trouvé plus commode de s'acquitter en sollicitant pour son créancier, demeuré son ami, un titre dont sa cour était assez prodigue. En sorte qu'on peut dire que Désiré Durand fut chevalier parce qu'il donnait de bons dîner à un diplomate, et baron parce qu'il faisait crédit à un autre.

A Lima, en effet, Désiré n'avait pas osé être trop pressant vis-à-vis d'un si aimable convive. N'ayant plus, depuis son retour, à garder les mêmes ménagements, il venait, par le dernier courrier, de lui adresser une note d'un caractère assez péremptoire, presque un ultimatum, et cette dépêche, qu'il eût bien souhaité de rappeler, ne fût-ce que pour l'ajourner et en adoucir le ton, s'était croisée avec le parchemin.

Désiré regretta de ne pouvoir échapper à une association d'idées entre son brevet de baron et le solde de ses factures. Il sentait bien que le sort de sa créance était plus compromis que jamais, et qu'en bonne comptabilité il serait sage de la passer par profits et pertes, non point à la colonne des profits. Mais il relisait, il

contemplait le parchemin qui lui restait; il relisait aussi l'enveloppe, il se disait que dorénavant toutes ses lettres pourraient lui être ainsi adressées, que lui-même aurait le droit de signer le baron Durand, et de se faire graver des cartes qui porteraient : le baron Durand, chevalier de la Légion d'honneur! Il pensait qu'après tout, peu de mauvais débiteurs ont la faculté d'attribuer à un créancier privilégié un pareil dividende de faillite.

Ce fut la troisième escarmouche de la lutte des deux passions qui divisaient le cœur de Désiré Durand, et je crois bien que la vanité put encore inscrire une victoire sur son bulletin.

Désiré était si troublé, qu'il ne songeait pas à ouvrir ses autres lettres, et qu'il tardait de se présenter, à l'heure accoutumée, devant son oncle; celui-ci, le visage épanoui comme d'habitude, fit irruption dans le cabinet de Désiré.

—Hé bien, dit-il, quelles nouvelles de nos affaires de Lima?

—Je ne sais pas encore, balbutia Désiré déconcerté.

—Comment, tu ne sais pas encore? Il y a plus d'une heure que le courrier est distribué et que j'attends.

Désiré agitait les lettres qui étaient sur la table, et se mettait en devoir de les décacheter.

—Et qu'est-ce que c'est que cette grande pancarte? ajouta l'oncle Durand en saisissant le parchemin. Ce n'est pas en français, je n'y comprends rien.

Désiré tendit en silence la dépêche explicative du diplomate, ainsi que son enveloppe, et observa son oncle avec anxiété.

—Quelle farce! s'écria l'oncle Durand, dont, en dépit de ce mot, la physionomie était devenue grave; tu serais baron, maintenant?

—Je vous jure, mon oncle, que je ne l'ai pas sollicité.

—Il ne manquerait plus que cela! Un Durand de Saint-Flour, solliciter un titre de noblesse! Je te renierais pour mon neveu. Cela n'a aucune valeur dans une république.

—Vous croyez mon oncle?

—Tiens, voilà le cas que je fais de ces fanfreluches.

L'oncle Durand eut le geste de déchirer le parchemin, dont, heureusement, le tissu était résistant, autant qu'un préjugé. L'enveloppe, au large cachet blasonné, courut de plus gros risques; Désiré se précipita, éperdu, sur ses papiers en les ressaisissant; l'enveloppe fut froissée, et elle devait conserver toujours, aussi bien que Désiré, la trace indélébile de cette offense.

—Garde tes paperasses, reprit l'oncle Durand, à la condition de les cacher et de ne m'en plus parler, si tu ne veux pas que je me moque de toi. Moi, je ne veux pas, entends-tu, être l'oncle ni

l'associé d'un baron. Et maintenant revenons aux choses sérieuses et voyons où en sont nos affaires.

Désiré ne répliqua pas. Il était habitué à la déférence envers son oncle, et il s'était mis trop manifestement dans son tort par sa négligence d'associé. Mais ce fut une douche bien froide et bien déplaisante jetée sur son enthousiasme incandescent pour la couronne de baron. Son souvenir se reporta sur sa créance, et il pensa qu'une couronne qu'il devrait cacher n'était, vraiment, que monnaie de faillite. En ce moment, il eût préféré un remboursement en espèces sonnantes et ayant cours. Son souvenir se reporta aussi, avec attendrissement, vers dôna Pépita. S'il avait eu près de lui sa femme si sincèrement regrettée, il lui aurait offert de s'expatrier de nouveau, afin qu'elle rentrât dans son beau pays du Pérou, et que loin des railleries dédâigneuses de l'oncle Durand, elle y rentrât baronne.

IV

LA TERRE DE CHAUVRY

Comment l'oncle Durand, si enflammé pour une décoration, était-il si méprisant pour un titre? Comment, après avoir témoigné tant de joie de voir son neveu chevalier, ce qui est aussi un titre, témoignait-il tant de déplaisir de le voir baron? C'est la question qu'il faudrait poser à tous nos démocrates.

Il me semble que la logique de la démocratie devrait proscrire pareillement l'une et l'autre distinction. La Légion d'honneur, avec sa hiérarchie de grades, de chevaliers, d'officiers, de commandeurs, ne blesse pas moins le saint dogme de l'égalité que des dénominations de simple courtoisie qui ne confèrent aucun privilège. Je dirai même qu'elle le blesse davantage, à cause de sa hiérarchie d'abord, qui est beaucoup plus rigoureuse, et à cause de ses signes extérieurs, Dans les lieux publics, rien ne distingue un homme tiré du commun des mortels, tandis que les décorés s'affichent avec une ostentation souvent impertinente. Mais les préjugés ne s'embarrassent guère de la logique. Peut-être la raison de la différence est-elle que les titres rappellent l'ancien régime, et que la Légion d'honneur rappelle encore la fin de la légende de la révolution? Peut-être la raison est-elle plus profonde et tient-elle à ce que les titres sont héréditaires et les décoration personnelles? Or la démocratie moderne, qui a toutes les

ambitions et toutes les vanités individuelles, semble se complaire à être viagère, c'est-à-dire égoïste, et elle a une sorte d'horreur insensée de l'hérédité.

L'oncle Durand affectait de professer des opinions très démocratiques. Les hommes sortis du sein des classes laborieuses, de ce qu'on a nommé les nouvelles couches sociales, comme si elles étaient nouvelles, comme si elles n'avaient pas existé et ne devaient pas exister toujours, les parvenus qui, par le travail, l'intelligence et la chance, ont atteint une grosse fortune, se divisent en deux classes : les uns sont de féroces conservateurs ; c'était le cas de Désiré ; les autres gardent en théorie et servent effectivement de leur argent les opinions de leur jeunesse ardente. Pour un grand nombre, c'est ambition et brigue ; ils songent au suffrage et ils le caressent. Pour plusieurs, c'est pusillanimité. Ils espèrent échapper à la pointe du glaive, en se mettant du côté du manche ; éloigner de leur maison les partageux, en les dirigeant vers la maison d'autrui. Pour quelques-uns, c'est habitude d'esprit, étroitesse d'idées, influence persévérante du milieu, ou seulement lecture assidue du même journal. L'oncle Durand était de ces derniers. Il croyait à son journal ; il croyait à la légende révolutionnaire ; il croyait à la gloire des vainqueurs de la Bastille ; et, avec ces idées, il faut s'étonner de tout ce qu'il avait conservé de correction dans sa conduite, de bienveillance, d'esprit de famille et de rigide loyauté.

La divergence des opinions et la crise du parchemin auraient pu jeter un trouble considérable dans ses relations avec Désiré, et même provoquer l'éclat d'une séparation. Il n'en fut rien ; l'intérêt de tous deux domina les difficultés de la situation. Désiré était souple et doux, il avait le précieux talent de savoir se taire. La tante Durand, à qui son mari permettait d'être un peu dévote, était, pour l'intérieur, un lien puissant. Elle eût été désolée de perdre la société de Désiré, avec qui elle faisait, le soir, d'interminables parties de piquet à un demi-centime le point. La petite Pépita, dont l'enjouement était plein de charme, et qui avait été prise en passion par le vieux ménage, se trouvait un lien plus puissant encore. Enfin Désiré comptait ! Les profits de l'association croissaient sans cesse, on établissait des inventaires annuels magnifiques. Désiré n'avait à supporter aucune dépense. Il épargnait toujours, il faisait des placements heureux, il entassait.

Plusieurs années se passèrent sans autre incident remarquable que le retour d'Ernest Dubois, ramenant la belle Inez, qui, si elle n'était pas l'or du Pérou, en était bien la fleur. Ce fut encore un

lien. Quand Désiré, seul dans son cabinet, avait quelques loisirs, il se livrait à deux contemplations, alternatives ou simultanées, et s'y absorbait. Il tenait avec autant de soin la comptabilité de sa fortune privée que celle de la maison de commerce. Au fond d'un tiroir dont la clef ne le quittait jamais, gisait un registre dont il avait lui-même fourni le modèle, et qui était bien un modèle du genre. C'était son inventaire. Une colonne indiquait ses placements successifs, par ordre de dates; deux autres, la valeur de ses titres, au 31 juin et au 31 décembre de chaque année; plusieurs, les revenus. Il totalisait, à l'encre, deux fois par an, plus souvent au crayon. Quand la hausse de ses valeurs fut rapide, il en vint à totaliser tous les mois; c'est la volupté de l'avare moderne. L'avare antique, l'enfouisseur, ne connaissait pas cette joie de voir son trésor se doubler, se tripler pendant son sommeil, et il avait l'appréhension constante de ne plus le retrouver. On croit que les avares de la comédie n'existent plus; ils sont plus nombreux que jamais, seulement ils ont changé de procédés. Ils n'entassent que des papiers, au lieu de sacs d'or. Ils sont plus savants en finances, et connaissent la puissance des intérêts composés.

Désiré eut une des plus vives joies de sa vie, quand son total atteignit le chiffre de un million. Il demeura fasciné devant ce chiffre, le regard fixe et ardent, comme le chien d'arrêt devant la touffe de bruyère où le gibier a cru s'abriter. Il eut bientôt une seconde joie, non moins vive. Il possédait cinq obligations, pas davantage, de la Ville de Paris. C'était d'un bien maigre revenu, mais il pensait qu'on doit toujours laisser à la fortune une porte entr'ouverte. Il gagna un gros lot. Il s'en cacha et ne le dit à personne. Il eut cependant deux mouvements de générosité, il donna un petit bijou à Pépita, et il porta discrètement, sans se nommer, quinze francs au bureau de bienfaisance de son quartier. Pourquoi ce chiffre de quinze francs? Il avait hésité entre dix et vingt.

Lorsque Désiré avait suffisamment revu ses additions, il retirait de la même cassette, en y replaçant le régistre, l'enveloppe froissée du diplomate et le parchemin. Il avait le sentiment qu'il convenait de ne se parer de son titre qu'en même temps qu'il cesserait de travailler activement aux choses de son commerce. Il ne voulait pas déroger, il ne voulait pas rencontrer encore les railleries ni l'opposition de son oncle. Alors il se posait la question de savoir à quelle époque ou dans quelles circonstances il prendrait de si graves résolutions. Ce sera quand je marierai ma fille, se disait-il d'abord. Mais à mesure que grandissait

Pépita, il s'attachait de moins en moins à la perspective de cette échéance. Puis il se dit : « Ce sera quand j'aurai deux millions. » Les deux millions vinrent vite, et il jugea qu'il serait insensé de s'arrêter en si beau chemin. Ce sera quand j'aurai trois millions, quand j'en aurai cinq..... et comme les joueurs continuent de jouer sans s'arrêter aux bornes qu'ils se sont prescrites, Désiré continuait de travailler.

Parfois, avant de refermer la cassette, Désiré, allumant une bougie, tirait à la cire quelques empreintes d'un cachet qu'il avait fait graver, avec sa couronne de baron et les armoiries que lui conférait le brevet. Enfin, il réintégrait dans le tiroir le registre, le parchemin, le cachet et les empreintes, donnait deux tours de clef... et s'occupait d'expédier à ses correspondants des pots de pommade et des bottines de femmes, en signant ses lettres, non point *baron Durand*, mais *Durand oncle et neveu.*

Il eut cependant, un jour, une distraction. Il y a un apothicaire d'outre-mer qui a eu la malice de conserver une facture signée *baron Durand*, pour une fourniture d'instruments perfectionnés de sa profession.

Il advint, avec le cours du temps, que l'oncle Durand fit une maladie et resta fort affaibli. Il commença de sentir le besoin du repos et de se persuader que l'air natal pourrait seul lui rendre les forces perdues. Les médecins, impuissants à les rétablir, entretinrent et flattèrent cette douce illusion. On envoie un vieillard respirer l'air natal, comme on envoie un adulte aux eaux ou à Nice. La tante Durand, demeurée plus vaillante, était une Baucis très dévouée à son Philémon. Elle n'eut pas d'objection, malgré les regrets qu'elle donnait à ses habitudes et surtout à Pépita. Elle espérait bien retrouver à Saint-Flour la partie de piquet. Elle y trouverait aussi un choix de petites nièces dont l'empressement n'était pas douteux, et Désiré lui promettait une visite avec Pépita. On annonça donc la dissolution de l'association commerciale, et la séparation prochaine. Ce fut une crise terrible dans le cœur de Désiré, non plus certes une escarmouche, mais la lutte suprême. Allait-il continuer seul les affaires de la maison Durand oncle et neveu ? Ou allait-il se reposer aussi, en arborant son titre de baron ? Le tiroir mystérieux fut souvent consulté. Tout ce qu'il contenait apportait le même conseil. L'addition du registre venait de dépasser cinq millions ! Cependant il était bien dur de se résigner à ne plus gagner d'argent.

Désiré hésitait encore, quand il reçut une proposition qui fut déterminante. Un de ses concurrents lui demandait la cession de la clientèle et la suite des affaires de la maison, en lui offrant

une somme ronde. Désiré, qui gagnait de l'argent en travaillant, pouvait en gagner en cessant de travailler. C'était le ciel ouvert.

— Allons, monsieur le baron, décidez-vous, dit le tentateur, qui n'ignorait pas le point faible de la citadelle.

— Taisez-vous donc, s'écria Désiré tout rougissant.

— Pourquoi me taire, monsieur le baron? reprit l'interlocuteur. Malgré votre modestie exagérée, on sait ce qu'on sait.

La citadelle était bien ébranlée. Désiré, en bon négociant, marchanda, connaissant par expérience qu'on ne prononce jamais d'abord son dernier mot. Il parla de 50 000 francs de plus, le tentateur se hâta d'accepter, et le baron Durand se trouva pris.

Il était stupéfait. «J'aurais pu obtenir 100 000 francs de plus,» se dit-il aussitôt, et il eut un chagrin poignant de sa maladresse. Il eut vite une autre amertume. Dans son trouble, il n'avait pas réfléchi qu'il devait loyalement offrir à l'oncle Durand la moitié du prix de la cession. En y pensant, il eut besoin, pour se consoler d'une double déception, d'aller se remettre en présence du brillant registre et de l'éblouissant parchemin.

Mais l'oncle Durand fut grand. Quand Désiré, qui craignait encore un blâme et des reproches, vint, bien timidement, lui annoncer sa résolution de se retirer des affaires, en s'empressant, pour se faire pardonner, de lui offrir la moitié du prix de la cession, l'oncle Durand refusa nettement.

— Cela ne m'appartient pas, mon cher ami, dit-il. Je ne pouvais plus travailler, moi, et je te laissais ma part sans te la vendre. Tu es bien libre d'en faire ce que tu veux. D'ailleurs, si j'y avais quelques droits, ce sera le commencement de la dot de Pépita.

Le mot de dot ne sonnait déjà plus agréablement à l'oreille de Désiré; sauf cette impression un peu fâcheuse, il fut enchanté du résultat inespéré de la conférence. L'oncle Durand avait été affectueux et n'avait témoigné aucune mauvaise humeur. Aucune allusion au titre de baron n'avait été risquée, et Désiré pouvait garder sans scrupule le prix entier de son marché. Il attribuait cet excès de débonnaireté à l'affaiblissement des facultés de son oncle. Il ne devinait pas ce qui se passait dans l'âme du malin vieillard. L'oncle Durand avait son orgueil de négociant, et, à sa manière, l'orgueil de son nom, s'il n'avait pas les vanités de Désiré. Il lui plaisait que la maison Durand disparût quand il ne serait plus là pour la diriger. Le commerce peut avoir tant de vicissitudes! Il ne lui déplaisait même plus que, lorsqu'il serait retiré à Saint-Flour, Désiré se parât d'un titre à Paris. Il ne doutait pas que ce ne fût la pensée de Désiré, et se serait bien gardé de l'en détourner. Peut-être, à son insu et malgré ses prin-

cipes, n'était-il pas insensible au reflet d'honneur qui en rejaillirait sur lui, lorsqu'on lui parlerait à Saint-Flour de son neveu le baron Durand. Ce qui est plus certain, c'est qu'il se sentirait mieux à l'aise pour la distribution de sa fortune, que ses neveux d'Auvergne étaient nombreux, n'étaient ni riches ni titrés, et qu'il venait de faire, à bon marché, la part de la dot de Pépita. C'était un genre de perspective que le baron Durand, suffisamment agité, oubliait d'approfondir. Une mère eût été plus clairvoyante ou plus ombrageuse.

Il y eut une suite d'arrangements amiables, auxquels l'oncle Durand apporta d'autant plus de bienveillance et de générosité qu'il entendait se réserver plus de liberté testamentaire. C'est ainsi qu'il abandonna jusqu'à la fin de son bail, c'est-à-dire pendant deux ans, la jouissance de son appartement et de son mobilier à Désiré, sous le prétexte qu'il ne renonçait pas à revoir Paris. Ne pas payer de loyer, être dispensé d'acheter un mobilier, ce fut pour Désiré une bien vive allégresse. Enfin la séparation eut lieu, non sans quelques scènes attendries. Désiré retira sa fille du couvent pour qu'elle lui tînt compagnie, et il put enfin se commander des cartes qui portaient, sous une couronne, *le baron Durand, chevalier de la Légion d'honneur.*

Il était plus difficile de faire usage de ces cartes, attendu que le baron Durand vivait obscurément, et, en dehors du ménage Dubois, n'avait de relations de société avec personne. C'est le moment de reparler d'Ernest Dubois, et de la charmante Péruvienne qu'il avait ramenée de Lima.

Ernest Dubois avait conservé son emploi dans la maison Durand oncle et neveu, et, sur la recommandation de Désiré, l'avait encore conservé auprès de leurs successeurs, mais ce ne pouvait plus être la même confiance de rapports, et d'ailleurs il n'avait aucun penchant pour les affaires commerciales, qui lui inspiraient plutôt de la répugnance. Il avait d'autres aspirations. On a vu qu'il avait des goûts littéraires. Il ne se corrigeait pas d'écrire de la prose et des vers ; il s'était même risqué à publier deux ou trois romans, non sans succès ; et la belle Inez, qui collaborait un peu avec lui, était très encourageante pour cette vocation. Il éprouvait en outre pour la chasse une véritable passion, qu'il n'avait que bien rarement l'occasion de satisfaire. Il se détachait donc de plus en plus de ses travaux de bureau, au lieu de voir un avenir dans l'expédition des pots de pommade et des bottines de femme. Grâce à la tendresse de sa femme pour Pépita, il continuait de voir familièrement le baron Durand, et celui-ci était enchanté des distractions que l'aimable ménage

apportait dans son intérieur austère, en entretenant la vive gaieté de Pépita. Quand approcha la fin du bail, que le propriétaire refusait de renouveler, le baron Durand devint particulièrement soucieux. Il lui fallait adopter un parti, chercher un appartement, payer un loyer, et, qui pis est, acheter un mobilier ! C'était dur. Il eût préféré acheter une maison, parce qu'une maison rapporte des loyers, et qu'un propriétaire peut s'imaginer y être logé gratis. Le baron Durand eût pris au sérieux la plaisanterie que, lorsqu'on n'a pas les moyens de payer son terme, on doit avoir une maison à soi. Mais acheter une maison ne dispensait pas d'acheter un mobilier, ce qui troublait le plus le baron. Puis il était effrayé de la pensée d'avoir des appartements vacants, ou d'être entouré de locataires qui lui demanderaient tous des réparations !

Sur ces entrefaites éclata la déconfiture de Samuel Meyer, et des affiches annoncèrent la mise en vente du château nouvellement construit et nouvellement meublé de Chauvry. L'annonce était très alléchante. Ernest Dubois, sa femme et Pépita, réunissant leurs instances, entraînèrent M. Durand à visiter le château de Chauvry. Par un beau jour de printemps, ce serait au moins une charmante promenade. Les trois premiers furent enthousiasmés, et ils remarquèrent avec joie que le baron se laissait gagner aux séductions de la terre de Chauvry.

Elle était située à une dizaine de lieues de Paris. On sut qu'il venait peu de visiteurs. Ernest Dubois déclara judicieusement qu'il n'y aurait guère de concurrence et qu'on aurait la terre pour la moitié de ce qu'elle avait coûté à Samuel Meyer. Le baron Durand dressait l'oreille, affriandé par la pensée d'une bonne affaire. C'était, en effet, trop loin de Paris pour les financiers. Il ne veulent pas, ils ne peuvent pas s'éloigner autant de leurs comptoirs, des agents de change et de la Bourse. C'était trop près pour les anciennes familles qui ont toutes leurs attaches dans leurs provinces ; cela ne convenait qu'à un homme riche, retiré des affaires actives, mais désireux de venir souvent à Paris, afin d'y soigner ses intérêts, précisément ce qu'était le baron Durand.

Au cours de la visite intérieure, Ernest Dubois avait remarqué une bibliothèque bien garnie. Au dehors, il vit avec émotion courir quelques lièvres et s'envoler quelques faisans. Il avisa une coquette maison de régisseur. L'idée s'empara de lui d'offrir en cette qualité ses services, et de s'établir là, partagé entre des occupations peu assujettissantes, la chasse et la littérature, libre d'écrire à son aise en suivant ce qu'il croyait sa vocation, libre d'aller en quelques heures à Paris faire des recherches ou voir ses éditeurs. Aucune autre situation ne pouvait lui présenter de pareils

avantages. Il avait une aisance modeste, suffisante pour qu'il se contentât des émoluments que lui accorderait le baron Durand, et qu'il savait devoir être chiches. Il se promettait d'avoir un cheval, ce qui était encore une ambition qu'il n'eût jamais satisfaite à Paris. Il était habitué aux manies du baron, qui le traitait en ami et le consultait déjà pour ces placements. Enfin, il y avait deux très jeunes enfants, un peu étiolés dans l'épaisse atmosphère de Paris, et à qui l'air de la campagne serait si salutaire !

Ernest Dubois se passionna pour son idée, et prit à part sa femme, afin de la lui communiquer.

— J'y songeais ! s'écria-t-elle.

Elle aussi étouffait dans son quatrième étage. Elle aussi, en aspirant à pleins poumons cet air salubre, devant les splendeurs de la nature, devant les bois verdissants et les pâquerettes, pensait à ses enfants, aux miasmes des rues et à la poussière des Champs-Elysées. Elle pensait aux goûts de son mari, et de plus elle aimait tant Pépita ! Pépita, qui était l'irradiation du soleil de son beau pays ! Quels regret pouvait-elle laisser à Paris ! Inez s'enflamma donc à son tour et prit à part Pépita. Ce fut un nouveau transport, une nouvelle explosion. On visita, sous cette impression, la maison du régisseur, d'où l'on avait une vue charmante, et un complot à trois se trouva formé pour vaincre, s'il était besoin, toutes les hésitations du baron Durand.

Était-il besoin de beaucoup d'efforts ? Non, parce que sa vanité était déjà du complot. Des aperçus nouveaux traversaient son esprit. Il n'avait qu'un mot à prononcer pour être le possesseur de toutes ces belles choses ! Il tressaillait à la pensée de devenir le châtelain de Chauvry, le seigneur du village. Le baron Durand aurait une terre, des fermiers, j'allais dire des vassaux, qui l'appeleraient, chapeau bas, monsieur le baron ! Et il ferait une bonne affaire, et il profiterait des folies de Samuel Meyer, et il ne payerait pas de loyer, et il n'achèterait pas de mobilier, et il comblerait de joie Pépita, — qui ne serait pas pressée de se marier ! Il se troublait seulement en réfléchissant que ce serait une solitude un peu triste, s'il perdait la société de ses bons amis Dubois, et se proposait de les inviter souvent. On était à la fenêtre de la petite maison coquette. Pépita, toute radieuse, s'écria :

— N'est-ce pas, mon père, que M. Dubois serait bien ici ?

— En qualité de régisseur de monsieur le baron, ajouta Ernest Dubois.

— Vraiment, mon ami, dit Désiré, vous consentiriez ?...

— Avec bonheur et gratitude, reprit Ernest Dubois, si vous continuez de m'appeler votre ami.

— Plus que jamais, répliqua le baron.

Il y eut des embrassements. Le baron était plus impatient que les trois complices. Pendant le retour en chemin de fer, il ne fut question que de projets. Ernest Dubois obtint l'ultimatum de M. Durand pour le prix, et dès le lendemain matin attaqua la négociation. Samuel Meyer était très pressé. Ernest Dubois revint triomphant, en annonçant qu'il avait traité, à 50 000 francs de moins que sa limite, et que le baron Durand était propriétaire de la terre de Chauvry. Le baron, dont l'excitation durait encore et qui n'avait pas dormi, eut un double transport d'allégresse Il croyait avoir gagné 50 000 francs.

Quinze jours après, le baron Durand et Pépita s'établissaient au château de Chauvry, pendant qu'Ernest Dubois et sa femme prenaient possesion du joli chalet du régisseur.

Quoique cela n'eût pas été stipulé dans les conventions, il arriva que la famille d'Ernest Dubois était, au château, de tous les repas. L'habitude en avait été prise au commencement de l'installation, et se continua sans que Pépita eût à le demander. Le baron se disait bien, intérieurement, que c'était une augmentation de la dépense de table, mais il se serait trouvé un peu seul, en tête à tête avec Pépita, dans cette vaste salle à manger, pour passer ensuite dans un salon plus vaste encore. Il avait sans cesse besoin de parler à M. Dubois; les enfants l'amusaient par leur gentillesse, et il avait laissé la belle Inez conquérir sur lui une partie de l'empire qu'avait eu dona Pépita. Il ne murmurait donc pas trop en acceptant cette charge de sa situation nouvelle de châtelain. Il avait même réfléchi qu'il pouvait y avoir une économie. Pépita était bien peu expérimentée pour présider à la direction d'une grande maison, et elle montrait des dispositions assez dépensières ; le baron Durand n'y entendait rien et craignait d'être volé. Inez avait tenu avec beaucoup d'ordre un ménage modeste, ce qui était une garantie. A l'instigation de Pépita, qui ne faisait que seconder sa propre pensée, le baron Durand ne tarda pas à confier à Mme Dubois la direction de toute la maison et des domestiquos. Comme il n'offrait aucun traitement pour cette fonction, il avait même calculé que le surcroît de la dépense de table serait plus que compensé par cette combinaison, et qu'il n'en serait que mieux à l'abri d'une demande d'augmention de son régisseur, lequel s'était contenté, sans discussion, de forts maigres appointements. Un certain instinct de justice achevait d'apaiser l'âme du baron Derand.

En remarquant qu'il y avait au château tant de chambres vides et en pensant que ceci ne lui coûterait rien, il en vint même, un

soir qu'il pleuvait à verse, à être touché d'un nouveau sentiment de bienveillance et à offrir le logement; mais Ernest Dubois refusa péremptoirement, afin de garder un peu d'indépendance.

Il y a, entre époux, bien des débats à l'occasion de la dépense de maison; il y en eut entre Inez et le baron. Mme Dubois avait l'éloquence persuasive, avec le don d'une imperturbable bonne humeur, et le baron, au fond, était débonnaire. Elle savait opposer la vanité à la parcimonie, et gagnait d'ordinaire ses procès, non sans quelques transactions. Afin de rendre ces débats plus rares, elle négocia un traité de paix générale après le premier mois d'expérience, en offrant de se charger, à forfait, du ménage, moyennant un subside mensuel. Elle jurait de ne pas y gagner; elle ajoutait en riant, qu'elle ne jurait pas de ne pas y perdre. Le mot plut au baron, qui aimait assez la combinaison, et se défendit vaillamment, pas à pas, sur le chiffre du subside. Mme Dubois enleva enfin un accord qui fut un de ses succès les plus méritoires. Si le baron continuait de tenir lui-même et de contempler souvent son registre caché, c'était Ernest Dubois qui tenait la caisse. Inez n'aurait qu'à démander, chaque mois, à son mari le montant du subside pour lequel un crédit lui était ouvert, et elle se trouvait dispensée de rendre des comptes détaillés. C'était un grand bienfait. Elle n'échappa cependant pas à des litiges sur les articles que comprenait le forfait, et le baron n'échappa pas lui-même au chagrin des demandes de crédits supplémentaires. Quel est le budget si bien établi qui soit garanti de ces appendices, et quel est le traité qui soit à l'abri des litiges? La plupart des procès naissent d'une convention, comme la plupart des guerres, d'un traité de paix diversement interprété, et, apparemment, les querelles de ménage ne naissent aussi que de l'accord préalable d'un mariage. Les conventions n'en sont pas moins la base nécessaire de la vie sociale.

V

UN PROPOS D'ENFANT TERRIBLE.

Maintenant je vais pouvoir reprendre le récit de cette histoire au point où il a été interrompu, quand le baron Durand de Chauvry, écartant, indigné, la pensée de revendre la terre de son nom, se rendit, avec son régisseur, à l'appel de la cloche du déjeuner.

Le baron Durand trouva, au salon, Pépita, qui poussait un éclat de rire. Cela lui arrivait souvent. Elle était rieuse et paraissait heureuse d'être au monde. Elle l'était certainement de la vie qu'elle menait depuis deux mois. Quels regrets pouvait lui avoir laissés un troisième étage du quartier du Temple, puisqu'elle avait attiré auprès d'elle la seule famille qui lui fût chère? Elle ne s'était pas trompée dans ses inspirations instinctives vers la campagne, où tout lui devenait jouissance. Son âme s'ouvrait à la compréhension de la nature et se dilatait. A la vérité, on était au mois de juillet. Pépita n'avait encore vu la nature que parée de verdure et de fleurs, inondée de soleil, égayée par les concerts des oiseaux. Il faut les brouillards et les pluies de novembre, les gémissements du vent dans les arbres dépouillés. puis le linceul de neige, il faut l'hiver pour éprouver les goûts véritables de la campagne.

Mme Dubois déposait son ombrelle et son chapeau de paille, après avoir découvert aussi les têtes charmantes de ses deux enfants, Paul et Pauline, qu'on aurait appelés des chérubins, s'il n'était reputé que ces bienheureux doivent être blonds. Or le sang espagnol était visible dans les yeux et les cheveux des enfants de la belle Inez. Il l'était davantage encore dans ceux de Pépita. Celle-ci courut à la rencontre de son père, en lui présentant à baiser son beau front, qu'encadraient, sans le cacher, d'épaisses boucles d'un noir de jais. Heureusement, elle n'avait pas adopté l'affreuse mode, renouvelée du Directoire, avec exagération de laideur, qui rabat jusqu'aux sourcils la chevelure plaquée de tant de jeunes Françaises de nos jours, en cachant l'auguste siège de la pensée. Je suis tenté de supposer que les femmes que je vois exagérer cette mode ne pensent pas, ou bien qu'elles rougiraient de ce qu'elles pensent. Le baron Durand entrait lui-même assez épanoui.

— Qu'as-tu donc, demanda-t-il, ma chère enfant, à rire de si bon cœur?

— Il vaut mieux rire que pleurer, n'est-ce pas, mon père? répondit Pépita, et vous êtes si bon pour moi que je n'ai pas sujet de verser des larmes. La petite Pauline est vraiment trop avancée pour son âge. Figurez-vous qu'elle vient de me dire qu'elle m'a trouvé un mari!

Le baron Durand n'eut pas envie de rire et sa physionomie se rembrunit.

— Ces petites filles, dit-il, n'ont pas le sens commun. A force de marier leurs poupées, elles se remplissent la tête de sottes idées. Toi aussi, tu mariais tes poupées, avant d'avoir l'âge de raison.

— Il me semble que Pépita, interrompit Mme Dubois, a bien l'âge de raison aujourd'hui.

— Aussi elle est raisonnable, reprit le baron Durand un peu sèchement.

— Et ce n'est pas une poupée, continua Pépita, que me propose la petite Pauline; c'est un beau cavalier, en chair et en os, qu'elle a vu, et que je regrette de n'avoir pas vu moi-même, pour savoir comment est fait mon mari.

— Que signifie cette folie? s'écria M. Durand inquiet. Viens ici, Pauline, ajouta le baron, qui donna une légère tape sur la joue de l'enfant. Où as-tu vu un beau cavalier?

— Au bois de la Boulaye, répondit l'enfant, et il est descendu de cheval peur m'embrasser.

La petite Pauline avait six ans. Elle abaissa ses grands yeux noirs et rougit comme si elle en avait seize; seulement, si elle en avait eu seize, il est douteux qu'elle eût été aussi communicative, et je pense aussi que le beau cavalier aurait été moins entreprenant.

— Qu'allais-tu donc faire au bois de la Boulaye? demanda le baron d'un ton d'assez mauvaise humeur. Tu sais bien que ce n'est pas chez moi.

L'enfant aurait été pardonnable de ne pas connaître les limites cadastrales de la propriété, mais ne songea pas à présenter cette excuse.

— J'allais, dit-elle, cueillir pour maman un bouquet de bruyères. On n'en trouve en fleurs qu'à la Boulaye.

— Je crois bien, c'est un si mauvais bois, on n'y voit guère que de la bruyère. Et avec qui étais-tu?

— J'étais seule avec Paul. Le monsieur m'a aidé à faire mon bouquet, et m'a montré un endroit où il y avait des bruyères blanches qu'il mêlait à celles qui sont roses.

— Et voici, dit Pépita, le bouquet que vient de m'offrir Inez. Regardez-le, il est magnifique. Je le mettrai sur la table de ma chambre et le conserverai. J'aime bien ces fleurs, ce sont les plus durables.

La jeune fille saisit en effet et plaça sous les yeux de son père un charmant bouquet de bruyères roses et blanches assez artistement composé, que liait un jonc. Le baron Durand n'était pas d'humeur à l'admirer beaucoup.

— Vous permettez à vos enfants, dit-il en s'adressant à Mme Dubois, de courir ainsi seuls et de sortir de mes limites ponr rencontrer des inconnus?

— Je ne le permets pas du tout, répondit Inez de sa voix la plus

RHODES HOUSE OXFORD LIBRARY

douce, mais ce sont de vrais poulins échappés... Je les ai un peu grondés. Pas bien fort, c'était pour me cueillir un bouquet.

— Il fallait le garder, alors, votre bouquet.

— Vous allez me reprocher de l'avoir offert à Pépita? Les enfants n'auront pas de peine à m'en cueillir un autre, maintenant qu'ils connaissent les bons endroits.

— Je défends qu'ils retournent à la Boulaye. Ce n'est pas chez moi.

— Ce sera difficile. Voulez-vous que je leur défende de jouer dans l'avenue? Ils n'ont qu'un pas à faire pour être chez le voisin.

— Maudit bois de la Boulaye! C'est trop vrai, il est à ma porte, et c'est ce qui m'empêche de prolonger mon avenue jusqu'à la grande route.....

Ici l'on annonça que M. le baron était servi, et M. le baron ne sut pas en quels termes exprès la petite Pauline avait proposé un mari à Pépita, mais il ne put éviter la vue fâcheuse du bouquet de bruyères que Pépita mit dans un vase et déposa au beau milieu de la table de la salle à manger, tout juste en face de son père, puisque c'était en face d'elle-même.

Ernest Dubois n'avait pas pris part au colloque qui vient d'être rapporté. Il souriait intérieurement. Il réfléchissait qu'un second jalon, aux indications bien plus précises que le premier, n'avait pas tardé à être planté fortuitement, sans qu'il eût chargé de ce soin la petite Pauline, et que les enfants terribles peuvent avoir leur utilité. Il jugea que c'était assez et qu'il convenait de détourner l'entretien de ce fatal bois de la Bouyale, où un beau cavalier avait mis pied à terre pour aider la petite Pauline à cueillir un bouquet que Pépita se proposait de conserver. On à déjà vu qu'il n'était pas gêné à la parole. Il ne lui fut pas difficile d'aborder d'autres sujets, Inez et Pépita avaient, de leur côté, l'esprit vif et l'élocution prompte, en sorte que la conversation ne languit pas. Il était interdit aux enfants de jaser à table, sans quoi on eût couru le risque que la petite Pauline interpellât de nouveau Pépita sur le mari qu'elle lui avait découvert. Le baron Durand se remit peu à peu de son trouble, seulement il eut encore la physionomie sérieuse quand, à la fin du déjeuner, Pépita, en rentrant au salon, n'oublia pas de rapporter son bouquet.

Le temps était beau et assez couvert pour permettre une promenade sans qu'on eût à souffrir des ardeurs du soleil. La promenade se trouva naturellement dirigé, comme tous les jours, vers l'avenue qui était une fort belle allée à quatre rangées d'arbres, mais d'arbres nouvellement plantés par Samuel Meyer. Le prédécesseur

de celui-ci avait, comme l'on dit, joué du haut bois, et débité en traverses de chemin de fer de vieux chênes qui étaient jadis l'ornement de la propriété. Au surplus, l'ancienne avenue, qui n'avait que deux rangées d'arbres, aurait été jugée trop étroite et trop courte par Samuel Meyer, et aussi par l'architecte-paysagiste (c'est le nom d'une profession ignorée de nos grands-pères), qui avait été appelé à dessiner les alentours du château. En outre, la grande route avait subi une rectification qui commandait elle-même une direction nouvelle. M. Eugène Buhler, un des membres les plus habiles de la savante corporation des paysagistes, avait eu carte blanche et présidé à l'exécution de ses plans.

Par malheur, Samuel Meyer avait commis une double légèreté, celle de ne pas s'assurer d'abord la possession du bois de la Boulaye, qui bordait la grande route, et celle de ne pas signaler cette enclave au dessinateur. Il en résulta que l'orientation du château fut mise dans l'indépendance de la route que l'avenue devait rejoindre d'équerre, en se terminant par une belle grille de fer forgé. Le château était construit, l'avenue ouverte et la grille livrée, quand on s'aperçut de la méprise. C'était un peu tard. Samuel Meyer était habitué à compter sur la puissance de l'argent. Il espéra pouvoir acquérir ce bois si incommode de la Boulaye, en le couvrant de billets de banque. Il est parfois plus difficile à un financier d'acheter une enclave qu'une conscience. On rencontra la résistance indomptable du marquis de Périgny, à qui appartenait le bois convoité, et qui repoussa toute négociation avec hauteur. A aucun prix il ne voulait céder une parcelle de ce qui lui restait de la terre de ses aïeux. La grille demeura emmagasinée dans une grange, en attendant des temps meilleurs.

Ce fut un des premiers chagrins de Samuel Meyer, à qui tout avait réussi jusqu'alors. Il devait en avoir d'autres, qui purent lui faire oublier le bois de la Boulaye. C'était déjà le chagrin du baron Durand.

La promenade se trouva donc se heurter à cette funeste barrière. L'avenue s'arrêtait là, se continuant par un chemin qui contournait le bois de la Boulaye pour gagner la route. Ce n'en était pas moins l'accès ordinaire et presque nécessaire du château, le village et la station étant à proximité.

Le baron Durand aurait voulu revenir sur ses pas avant d'atteindre les limites de son domaine, mais les enfants qui couraient à l'avant-garde, les avaient dépassées. Inez et Pépita suivaient, le baron et son régisseur, qui formaient l'arrière-garde, suivaient aussi. L'habitude était d'ailleurs d'aller jusqu'à la route. Il est à remarquer que, lorsqu'elle n'est pas éloignée de la résidence, c'est

presque toujours vers elle qu'à la campagne se dirige une promenade à pied. Si amant que l'on soit de la solitude, des sites agrestes et des ombrages, on n'est pas fâché de voir des humains. On se lasse plus vite d'une belle perspective que de cette voie banale où passent des voitures et des piétons, des charettes et des bestiaux accompagnés. Les jours de marché, particulièrement, on se porte d'instinct au devant du mouvement et de l'activité de la vie rurale, comme à Paris on se porte aux Champs-Elysées, les jours des courses de Longchamps, pour assister au défilé. On reconnaît les voitures de ses voisins, on devine, on commente où ils vont, on échange des saluts ou quelques paroles, et il y a là, pour la famille, matière à jaserie. On cause avec des fermiers, et faute de mieux avec le cantonnier. L'homme est un être sociale qui recherche l'homme, alors même qu'il a cru le fuir, pour qui l'homme est encore un spectacle quand il n'est pas une compagnie. Regarder passer la malle-poste ou la diligence, c'était autrefois une des distractions de la campagne. On était heureux d'avoir l'imprévu d'une chaise de poste, c'était un événement! Aujourd'hui, malgré l'extrême vulgarité de la chose, on regarde passer chaque train de chemin de fer. Les cultivateurs, avertis par le bruit, se redressent, interromptent un moment leurs travaux, lèvent les yeux. Qu'ont-ils à voir de nouveaux? Rien. Ils regardent passer le train.

Les promeneurs un peu dispersés de Chauvry se retrouvèrent groupés sur le bord du grand chemin. Il était désert. Privé de tout spectacle, la petite Pauline se rabbattit sur celui des bruyères du bois de la Boulaye.

— C'est là, dit-elle en s'adressant au baron Durand, que sont les jolies bruyères blanches, et que le monsieur est entré avec nous pour en cueillir. Je vais en cueillir d'autres.

Et elle s'élança en escaladant la clôture peu redoutable du bois, qui, en cet endroit, n'était guère en réalité qu'un tapis de bruyères parsemé de quelques maigres bouleaux.

— Reviens vite, cria le baron. Je t'ai défendu d'aller là.

— C'est pour vous faire un bouquet, reprit l'enfant qui ne se hâtait pas de revenir.

En d'autres circonstances, M. Durand aurait pu être touché de l'attention, mais il était assez médiocrement disposé à l'attendrissement.

— Veux-tu bien revenir? cria-t-il plus fort. Je t'ai déjà dit que ce n'est pas chez moi, et que tu n'as pas le droit de cueillir ces fleurs.

Bien qu'avancée par son âge, la petite Pauline était excusable

de n'avoir pas des notions très étendues sur le principe et les droits de la propriété. Elle comprenait mal quel crime c'était de ramasser, afin de les offrir au châtelain de Chauvry, quelques-unes de ces fleurettes qu'étalait la nature avec tant de profusion.

Bien des gens parvenus à la maturité paraissent avoir sur la propriété des notions encore plus confuses que celles de Pauline. Elle comprit mieux le ton grondeur et péremptoire de l'appel, et s'y rendit, non sans avoir commencé son pillage et en présentant à M. Durand quelques brins de butin. Le baron les saisit et fit le geste de les rejeter. Il s'arrêta. L'enfant poussa un cri, elle avait une moue à désarmer toutes les colères, et M. Durand fut honteux de la sienne. Il fit plus. La petite Pauline était si jolie, en fixant sur lui ses grands yeux mouillés et suppliants, qu'il se baissa pour l'embrasser sur les deux joues, comme avait fait le beau cavalier, et l'enfant, aussitôt consolée, bondit d'allégresse. M. Durand ne tarda pas à regretter le mouvement auquel il avait cédé. Qui n'a connu plusieurs fois dans sa vie cette tentation mal saine, cette triste et perfide épreuve, le repentir d'une bonne action ?

On s'ébranlait pour rentrer au château, quand on entendit un bruit de galop, puis, à un détour de la route, parut un cavalier dans un tourbillon de poussière. Il était bien naturel qu'on attendît le passage de cet unique incident, et l'on attendit sans avoir besoin de se concerter. Ce ne fut pas long. En une minute le cavalier avait atteint le groupe des promeneurs et passait en saluant profondément. Le petit Paul cria : Bonjour !

Pauline s'observait déjà davantage envers un jeune homme qui l'avait embrassé.

— Quel est ce cavalier ? demanda Pépita.

— C'est le mari que je t'ai trouvé ce matin, dit Pauline.

— Te tairas-tu ? s'exclama M. Durand d'une voix stridente et le visage en courroux.

Cette fois il rejeta violemment les innocentes fleurettes qu'il tenait à la main. Cette fois aussi Pauline pleura tout de bon, et elle se cacha derrière sa mère. C'est toujours là, que, d'instinct, l'enfant, comme le poussin, cherche le refuge.

On se mit en route, dans un silence morne. M. Durand n'avait jamais montré une pareille irritation. Des réclamations auraient pu l'exciter davantage. Le silence le calma peu à peu. Ce n'était pas le repentir d'une bonne action qui le troublait. Il se reprochait ce mouvement de colère contre une enfant, et, ajoutait-il intérieurement, en tâchant de s'apaiser sous un autre rapport, pour un enfantillage auquel il eût été plus sage de ne pas attacher

d'importance. Peut-être il avait eu plus qu'un tort, une maladresse. S'il avait osé, il serait tourné au bord du grand chemin, pour relever les pauvres fleurettes.

Dans l'avenue, le groupe s'espaça de nouveau, non pas tout à fait dans l'ordre précédent. M. Dubois resta cependant près du baron Durand, et, par une habile diversion, l'intéressa vivement aux brillantes perspectives d'avenir des charbonnages du Nord et des terrains de Passy. Ce fut encore pour M. Durand une occasion de s'enflammer, mais non plus de colère. Mme Dubois avait pris Pauline par la main, et, dans un entretien solennel, sous menace de ne pas dîner dorénavant au château, lui faisait promettre de ne plus jamais parler de mari à Pépita, ni du bois de la Boulaye à M. Durand. Le petit Paul, qui avait quatre ans, lançait des cailloux et ne pensait à rien. Pépita marchait seule, la tête baissée, et pensait bien à quelque chose.

A quoi pensait-elle ! Elle avait ri aux éclats de la première boutade de l'enfant. Elle ne riait pas de la récidive si violemment soulignée par le courroux de M. Durand. Il n'y avait plus à en douter, son père ne voulait pas la marier. Jusqu'à ce jour, c'est à peine si, malgré les tirades paradoxales et les déclarations de principes de M. Durand, elle s'en était aperçue, et la gaieté dont elle était douée l'avait empêché d'en souffrir. Et puis il n'y avait pas de temps perdu. Elle venait d'avoir vingt ans. Elle n'allait pas au bal, elle ne voyait pas de jeunes gens ni de jeunes filles avec qui conserver... de l'idéal des jeunes filles. Je ne prétendrai certes pas que l'étroite clôture où son père l'avait tenue fût un bon moyen de préserver son imagination des atteintes de la rêverie. La société a, comme la nature, des lois qu'il n'est pas prudent d'enfreindre, et la solitude est parfois plus dangereuse que le monde. D'ailleurs, il n'y a pas clôture si étroite qui n'ait des issues. De même que l'huile suinte à travers les moindes fissures du vase, la rêverie, si on lui ferme la fenêtre, pénètre par les fentes de la porte et par le trou de la serrure. Je suis plutôt d'avis de lui ouvrir la fenêtre, seulement on peut retarder l'invasion, sauf à la rendre plus redoutable, et il se rencontrait qu'en fait elle n'avait pas encore ravagé l'imagination de Pépita.

Depuis deux mois la rêverie avait eu un objet déterminé, assez vaste pour occuper son âme, sinon pour la remplir tout entière : la campagne. Pépita y avait trouvé d'ineffables jouissances, sur lesquelles elle était loin de se blaser ; mais la campagne, c'est par excellence la nature. Parmi les concerts de la nature, il y a des voix qui s'appellent et des échos qui se répondent. Il arrivait à Pépita de se surprendre attentive, prêtant l'oreille à un écho

qu'elle avait cru entendre et qui n'avait résonné que dans son cœur. Quand elle voyait s'envoler, devant elle, des ramiers effarouchés, ils étaient toujours deux, à moins que l'un ne gardât le nid, et la jeune fille cherchait le nid. C'était même devenu, pour elle, une recherche favorite. On la voyait souvent, quand elle se promenait seule dans le parc, écarter avec précaution les feuilles des buissons et des sapins. Certes, ce n'était pas pour se livrer au plaisir barbare de l'âge sans pitié ! Elle était miséricordieuse, ou plutôt respectueuse et sympathique ; elle avait ses nids, qu'elle ne montrait à personne, qu'elle visitait discrètement, et l'œil inquiet de la couveuse se rencontrait souvent, dans une mutuelle contemplation, avec l'œil ardent de la jeune fille.

Elle avait la précieuse amitié d'Inez. L'amitié ne suffit pas non plus à remplir une âme, et elle présentait aussi des spectacles dangereux. Inez paraissait si heureuse ! Ernest Dubois avait une amabilité constamment attrayante, et les enfants étaient charmants. Le joli chalet du régisseur, n'était-ce pas encore un nid contemplé ? Pépita rentrait dans le vaste château pour n'y trouver que la gravité de son père ; elle passait devant des chambres inoccupées qui lui parlaient un mystérieux langage, devant des chambres d'enfants et des berceaux qui étaient vides.

En cheminant le long de l'avenue, Pépita pensait donc à quelque chose. Si, de plus, elle pensait à quelqu'un, ce n'était vraiment pas sa faute. C'était la faute de la petite Pauline, c'était aussi celle de la colère de M. Durand. Sans cela, elle n'eût assurément pas pensé longtemps au beau cavalier qui avait disparu dans un nuage de poussière.

La promenade achevée, on se dispersa. Inez avait à s'occuper des leçons des enfants. Ernest Dubois, emportant quelques livres de la bibliothèque, alla jouir des loisirs qu'il s'était promis, en continant un travail littéraire. Le baron était pressé de s'enfermer dans son cabinet et d'ouvrir le tiroir secret. Le parchemin ne s'y cachait plus ; le brevet, épanoui dans un cadre d'or, ornait, si l'on peut dire que ce fût un ornement, les parois de sa chambre, en faisant pendant au brevet de chevalier, au-dessus des photographies moins aristocratiques de l'oncle et de la tante Durand. Mais bienheureux registre, qui récapitulait d'autres titres à la considération publique, ne s'étalait pas sur les murs. Il était bien là, sous clef, et le baron était dévoré de l'impatience de réviser ses additions. par suite des révélations reçues de M Dubois, au sujet des charbonnages du Nord et des terrains de Passy.

En pareille occurrence, la solitude n'était pas pour lui une souffrance, bien au contraire. En posant le nouveau total, il éprouva

une de ses joies les plus vives, celles de dépasser le précédent chiffre de millions. A la vérité, cette joie fut aussitôt troublée par l'âcre désir d'atteindre l'unité supérieure. *Quo non ascendam?* «Où ne monterai-je pas?» C'est la devise de tous les ambitieux, et l'avarice est une ambition. Le baron aurait pu passer là plusieurs heures avant de connaître l'ennui. Il y a des passions plus nobles que la sienne, et il y en a aussi de plus coupables. Toutes, innocentes ou criminelles, se ressemblent en ceci, que lorsqu'on peut s'y livrer, on est préservé de l'ennui. Je plains les hommes qui ne se passionnent pour rien. Ils composent la triste espèces des ennuyés.

Pépita s'aperçut qu'elle était restée seule, sans occupations définies et sans devoirs. Cela lui arrivait tous les jours, elle n'y songeait pas. Si l'on avait été au mois de mai, je crois qu'elle aurait cherché ses nids; mais, au milieu de juillet, les petits oiseaux sont envolés; ils ont déjà oublié leurs mères. Pépita voulut d'abord se rabattre sur les pavillons et aller prendre ses engins. Pourquoi la jeune fille, si tendre pour les oiseaux, était-elle impitoyable pour les lépidoptères? On peut dire encore qu'elle n'y avait pas songé. On trouverait aisément plusieurs raisons de la différence. Les papillons souffrent sans se plaindre: ils n'ont pas ces accents déchirants qu'arrache aux oiseaux la douleur physique, et ce que j'oserai appeler la douleur morale, la douleur maternelle. Puis Pépita collectionnait, ce qui est encore une passion. Cette fois, il lui sembla que c'était un jeu d'enfant, qui n'était plus de son âge; elle regarda ses épingles, et il lui sembla aussi que c'était un jeu cruel. Elle déposa ses engins. Elle ouvrit son piano et essaya de chanter: elle n'était pas en voix. Agitée, elle remit son chapeau de paille et sortit. Par des sentiers, à travers les bois, — qui n'étaient pas le bois de la Boulaye, elle l'évitait à dessein, — elle se rendit au village. Elle allait voir les bonnes sœurs et tâcher de secourir quelques misères. La charité est une ressource toujours prête. Les occasions de l'exercer ne manquent malheureusement jamais, et les bonnes sœurs ne s'ennuient pas.

A la porte de la maison des religieuses, un cheval tout sellé était retenu par la bride. Pépita crut reconnaître la couleur; elle n'osa pas entrer et s'en revint précipitamment au château. Alors elle saisit un livre et ne lut pas sans distractions.

Au dîner, et pendant la soirée qui le suivit, chacun était sur ses gardes, et il ne se passa rien qui mérite d'être particulièrement mentionné, si ce n'est que le baron Durand eut encore une petite joie. En jouant aux cartes avec Inez, comme autrefois avec la bonne tante Durand, il gagna la somme énorme de 3 fr. 50. Mais

au moment où il prenait, avec un contentement qui frisait l'orgueil, les petites pièces blanches de son adversaire :

— Ne soyez pas si triomphant, dit Inez en riant; cela vous coûtera cher !...

— Comment cela ? demanda M. Durand déjà inquiet.

— C'est mon secret, reprit Inez. Chaque fois qu'un homme gagne une femme, il lui donne le droit de se venger d'un autre côté. Je vous répète que cela vous coûtera cher.

La répétition d'une parole si malsonnante troubla un peu le baron.

— Et bien, dit-il, reprenez votre argent. Je vous le laisse pour vos bonnes œuvres.

— Du tout, répondit Inez. Faites vos aumônes vous-même. J'ai perdu, je dois payer. C'est à un autre jéu que j'aurai ma revanche, et que vous payerez aussi..., une grosse somme, qui ne sera pas de 3 fr. 50.

— Vous plaisantez, Inez.

— Oui et non. Du reste, rassurez-vous, tout le monde sera content, et vous le premier.

— On n'est jamais content de payer, observa judicieusement le baron.

— Je vous promets que vous le serez, reprit Inez, et que vous me ferez un cadeau par dessus le marché, pour me remercier. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui, ne m'interrogez pas.

Ceci rassura M. Durand, qui se résigna facilement à prendre les piécettes.

La journée avait eu pour M. Durand bien des émotions diverses. Il se les remémorait en rentrant dans sa chambre, et il eut de la peine à s'endormir. Il pensait qu'on commençait à l'appeler le baron de Chauvry ! Il pensait à son précieux registre, et au nouveau million posé. Malheureusement, il pensait aussi au bois de la Boulaye, aux indiscrétions ridicules de la petite Pauline, au beau cavalier disparu dans la poussière, et au trait de Parthe d'Inez, à cette mystérieuse menace d'une revanche qui coûterait si cher !

Pépita, en s'endormant, ne pensait certainement pas à la baronnie de Chauvry ni aux millions. Avant de se coucher, elle était redescendue furtivement, en pantouffes et sur la pointe du pied, pour aller chercher au salon son bouquet de bruyères qu'elle n'avait pas osé emporter devant son père, et elle rêva peut-être au beau cavalier.

VI

OU LE BARON DEVIENT FASTUEUX

Le lendemain matin, M. Dubois, à l'heure accoutumée, entra dans le cabinet du baron, et lui montra négligemment une enveloppe de lettre adressée au régisseur du baron D. de Chauvry. On voit que les transitions étaient rapides. A la vérité, il s'agissait d'une demande d'emprunt, et M. Durand était comme la fourmi. Aussi n'y avait-il de sérieux que l'enveloppe. Elle parut produire son effet, non point quant à la réponse à faire, laquelle ne se discutait même pas. Elle produisit deux effets, elle suggéra l'idée à M. Durand d'avoir un second registre particulier où se totaliseraient les demandes d'emprunts et de secours de toutes sortes, dont il n'aurait pas tenu compte autrement que sur le papier. Plus tard, quand il eut donné suite à son idée lumineuse et que le total commença d'atteindre un chiffre respectable, il puisa de nouvelles jouissances dans cette comptabilité idéale. Les sollicitations ne l'importunaient plus, au contraire, il les eût volontiers provoquées, afin d'avoir le plaisir de les inscrire. C'était une gloire pour lui qu'on lui eût demandé tant d'argent, et c'était une excellente excuse pour sa surdité d'oreille, ce qui lui procurait à la fois deux pures satisfactions. Un jour, un gros solliciteur, ayant réussi à se faufiler auprès de lui, exposait avec émotion une situation navrante que pouvait sauver un prêt de 50 000 francs. Le baron Durand, très calme, tira son registre, moins bien caché que le premier.

— 50 000 francs? dit il.

— Ou moins, balbutia le visiteur anxieux.

— Non, non, pas moins, reprit M. Durand. J'aime à faire les choses complètement.

Il inscrivit lentement, de sa plus belle écriture d'ancien négociant, le chiffre de 50 000 francs, traça un trait, posa l'addition, qui dépassait un million, et la mit sous les yeux du solliciteur ébloui.

— Ah! monsieur le baron, s'écria celui-ci, quelle générosité! Vous sauvez mon honneur et ma famille, ma reconnaissance n'aura pas de bornes...

— Permettez, dit M. Durand en interrompant l'éloquente effusion de la gratitude. Nous ne nous entendons pas. Ce sont les

sommes qui m'ont été demandées, et vous voyez bien que je me serais ruiné si j'avais eu l'imprudence d'écouter de semblables demandes. Je donne souvent, monsieur, mais je ne prête jamais, à moins que ce ne soit sur première hypothèque. C'est un de mes principes, et c'est celui de la sagesse.

Il se vantait encore. Vu la nature de la sollicitation, il savait ne pas se compromettre en se vantant de donner souvent.

Le registre qui avait de tels avantages n'existait pas quand M. Dubois profita de l'heureuse impression qu'avait déterminée l'enveloppe sur l'esprit du baron D. de Chauvry pour introduire une communication plus douloureuse. Le jardinier réclamait de l'augmentation, ou menaçait de se retirer.

— De l'augmentation, mon cher Ernest! s'écria M. Durand consterné. Qu'il s'en aille, j'aime bien mieux cela. S'il s'imagine que je tiens à lui!

— Prenez garde, M. le baron, dit M. Dubois. C'est le meilleur jardinier du pays, il travaille comme deux hommes, et vous ne trouverez pas à le remplacer sans payer plus cher, pour avoir moins bien.

— Je me passerai plutôt de jardinier. A quoi cela sert-il?

— A cultiver un jardin, je suppose, pour avoir des fruits et des légumes.

— Des fruits? Je n'en mange pas. Et d'ailleurs, est-ce qu'on a jamais des fruits dans son jardin? Il y a toujours une raison. C'est la gelée ou c'est la pluie, c'est le brouillard ou c'est le soleil, et les loirs et les chenilles, et les guêpes et les oiseaux, et la maladie, que sais-je encore? Le résultat est qu'on a des poiriers sans poires, des pêchers sans pêches et des treilles sans raisins.

— Il y a du vrai, dit M. Dubois en souriant. Mais vous avez au moins des légumes?

— Quand il n'y a pas de vers blancs, de mulots ni de limaces. Pour quelques carottes, quelques choux, ou quelques artichaux que je déteste, c'est bien la peine de payer des jardiniers, qui sont d'autres rongeurs, et de payer des engrais et des châssis, et des espaliers et des outils, et des graines et des boutures, et des arrosoirs, car on n'en a jamais fini.

— C'est encore assez vrai, reprit M. Dubois en continuant de sourire.

— Je ne peux pas rencontrer mon jardinier sans qu'il ait une dépense à me proposer, et je ne connais pas de profession plus importune. C'est au point que, lorsque je le vois, je l'évite, et que je ne vais jamais au potager, de peur qu'il ne s'attache à mes

flancs comme une sangsue. Ma foi, qu'il s'en aille, et bon voyage. Inez saura bien nous acheter des légumes au marché.

— Ce n'est pas dans ses conditions ! monsieur le baron, elle ne fournit pas les légumes, et c'est elle qui sera obligée de vous demander de l'augmentation.

Le baron fut frappé de cette observation qu'il n'avait pas prévue. Ce n'est pas dans ses conditions. L'ancien négociant correct ne pouvait pas méconnaître la justesse de l'argument.

— Hé bien, dit-il, on lui donnera une petite augmentation, cela me coûtera toujours moins cher qu'un jardinier et ses aides, et toute sa queue de suppléments de dépenses et de suppléments de suppléments.

— Oh ! pour cela, reprit M. Dubois, je vous l'accorde. Mais est-ce qu'il est possible, monsieur le baron, d'habiter le château de Chauvry sans avoir au moins des allées ratissées, des massifs d'arbustes et des corbeilles de fleurs ? Voulez vous laisser les bruyères envahir le parc et fleurir jusque sous vos fenêtres ?

— Je n'aime pas les bruyères... dit vivement le baron Durand, qui s'interrompit, tandis qu'un nouveau nuage passait sur son front.

M. Dubois s'aperçut qu'il avait parlé trop vite, sans réfléchir au bouquet de la petite Pauline. Il s'empressa d'ajouter :

— Noblesse oblige, monsieur le baron, et un jardinier vous est un vassal absolument indispensable. Ou bien retournez habiter Paris, et achetez vos légumes à la Hall, après avoir revendu, comme je vous le proposais hier, la terre de Chauvry avec bénéfice.

— Ne me parlez plus de cela, mon cher Ernest, répliqua le baron en se rengorgeant. Vous savez que c'est impossible.

Et jamais un Montmorency obéré à qui l'on aurait offert un gros prix du castel de ses pères n'eût repoussé la tentation avec plus de hauteur.

— Alors, reprit M. Dubois, il faut en prendre votre parti. Entre nous, j'ai deviné que Baptiste n'a qu'un désir, c'est que vous lui refusiez son augmentation.

— Ç'est bien facile de le satisfaire.

— Oui, et vous perdrez un excellent jardinier, qui retournera aussitôt auprès de son ancien maître, le marquis de Périgny.

— Il était au service du marquis ?

— Très longtemps. Il a été élevé dans la maison. Le marquis est un homme brusque, assez violent même, mais très bon au fond, et ses gens s'attachent à lui. Il disait un jour à un de ses domestiques : «Si je te chasse jamais dans un moment de colère,

tu reviendras le lendemain, entends-tu» Il aura eu quelque emportements avec Baptiste, qui a envie de lui revenir, voilà tout, et que vous serez sage de retenir, en lui accordant son augmentation.

— Veyons, mon cher Ernest, il y a peut-être moyen de s'arranger. Un jardinier est toujours en situation de se faire des profits sur les fruits, sur les légumes... J'aimerais mieux fermer les yeux.....

— Une mauvaise leçon à donner à un régisseur, monsieur le baron.

— Chut, n'écoutez pas, je me parlais à moi-même.

— Je n'ai rien entendu.

— C'est très bien. Et puis, mon cher Ernest, vous n'êtes pas un régisseur ordinaire, vous êtes un ami.

— Merci, monsieur le baron. Hé bien, suivez mon conseil d'ami. Baptiste est un honnête homme, point exigeant, point gâcheur, qui se déplaisait auprès de M. Meyer, et est habitué à servir la vieille noblesse.

— C'est beaucoup!

— Je vous assure que vous ferez une économie en lui accordant ses 200 francs.

— Vous croyez?

— J'en suis certain, et je vais lui annoncer que c'est consenti.

— Attendez. Est-ce que vous ne pouriez pas transiger pour 100 francs?

— Mais non, monsieur le baron, puisqu'il ne cherche qu'un prétexte pour s'en aller.

— C'est juste, dit M. Durand, se rendant enfin, en exhalant un profond soupir. J'espère au moins, ajouta-t-il, que vous ne m'apportez pas d'autres demandes d'argent?

— Pardon, monsieur le baron, nous n'avons pas terminé hier l'affaires des bonnes sœurs.

— Ah! les sœurs, pas bonnes pour ma bourse, elles demandent toujours. Qu'est-ce qu'elles veulent encore?

—Elles vont avoir leur distribution des prix, et naturellement elles comptent sur vous.

— Elles ont tort.

— Et sur le marquis de Périgny.

— Ah! oui, et sur le marquis. Et qu'est-ce qu'il fait, le marquis?

— Il donne les livres tous les ans.

— Alors les sœurs n'on plus besoin de rien?

— L'année dernière, M. Samuel Meyer, quoique de la tribu

d'Israël les a un peu gâtées. Il a donné des livrets de la caisse d'épargne.

— Mais je n'entends pas me ruiner comme Samuel Meyer.

— Ce n'est pas cela qui l'a ruiné.

— Des livrets de la caisse d'épargne, grand Dieu ! c'est beaucoup d'argent.

— Autant ou aussi peu que l'on veut.

— Qu'est-ce que cela signifie, des livrets de la caisse d'épargne? et à qui cela se donne-t-il ?

— Aux petites filles qui ont eu le plus de succès. Cela vaut mieux que des livres, n'est-il pas vrai ? Cela ne se déchire pas, c'est un commencement d'économies, un commencement de dot...

— Des dots, vous savez que je n'aime pas les dots.

— Je l'oubliais. Et comme ces petites filles sont mineures encore pour longtemps et ne peuvent pas retirer le dépôt, vous comprenez que les livrets restent dans la famille et perpétuent le souvenir du bienfaiteur.

— Dont on inscrit le nom sur le livret ?

— Sans doute.

Il y eut une pause. Le baron Durand était plongé dans ses réflexions.

— Ce n'est pas une mauvaise idée, dit-il d'un accent pompeux, et je regrette de ne l'avoir pas eue le premier. C'est par l'épargne que les familles s'élèvent et que les nations se moralisent. J'ai envie de fonder deux grands prix pour ces enfants, et, afin que cela serve d'exemple, on gravera en tête du livret : prix fondé par le baron Durand, avec mes armes, ma couronne et ma devise. Pensez-vous, mon cher Ernest... que je puisse ajouter... le baron Durand de Chauvry ?

— Moyennant une simple virgule monsieur le baron, personne n'y trouvera rien à redire, et même sans virgule, ce ne sont pas les petites filles ni les sœurs qui réclameront.

— J'aimerais mieux sans virgule.

— Comme il vous plaira. Et quel sera le montant de la somme?

— C'est ce qui m'embarrasse. Il me semble que 20 francs par livret seraient un chiffre convenable.

— Sans l'inscription, peut-être. Mais avec votre titre et votre blason...

— Et bien, j'irai jusqu'à 25 francs.

— La gravure risquera de coûter plus cher que le dépôt.

— La gravure servira tous les ans, mon cher Ernest, si mes affaires me permettent de continuer la fondation, car je ne m'engage à rien.

— C'est très prudent. Aussi vous pourriez augmenter la somme, en faisant l'économie de la gravure.

— Non, mon cher Ernest. Il faut que les hautes classes ne craignent pas de se montrer, en donnant l'exemple de la générosité. C'est un intérêt de conservation sociale. Et ma devise est tout un enseignement pour un école : *Labor omnia vincit.*

— Il est dommage que ces petites filles ne sachent pas le latin.

— On le leur traduira. Je n'ai pas ajouté *improbus ;* on a eu beau m'expliquer que, dans le texte, cela ne signifie pas improbe, je crains les mauvais plaisants et les mauvaises langues. On a tant de jaloux quand on est arrivé à quelque chose ! Et la probité des Durand a toujours été au-dessus du soupçon, mon cher Ernest. La France le sait !

— Et le Pérou, monsieur le baron.

— Vous avez raison, et le Pérou. Voilà qui est entendu, vous répondrez aux sœurs que, sans m'engager pour l'avenir, je donne deux livrets d'ensemble 40 francs.

— Vous aviez dit 50 francs.

— Vous croyez ? Va pour 50 francs. J'irai à Paris, où j'ai des dividendes à toucher, et je me charge moi-même de la gravure.

Ah ça, mon cher Ernest, après tant de sacrifices, il n'est pas interdit de penser un peu à soi. Où en êtes-vous avec mon fermier pour le renouvellement de son bail ? Vous savez que j'exige une forte augmentation.

— Plus forte que celle du jardinier, monsieur le baron ?

— Cela ne se compare pas. Un fermier est une espèce de négociant avec qui on discute un marché, et ses terres ne sont pas à leur valeur.

— Ce n'est pas son avis, et l'agriculture ne va guère en ce moment. J'ai rendez-vous avec lui, et je vous dirai ce que je croirai possible d'obtenir.

— Si vous obtenez une forte augmentation, je pourrai faire une surprise aux sœurs, et mettre 60 francs pour les deux livrets. Et vous n'avez rien de neuf au sujet de ce maudit bois de la Boulaye ?

— Que puis-je avoir de neuf, tant que vous ne voudrez pas en offrir un gros prix de convenance ? Le marquis de Périgny ne consentira pas, pour le plaisir de vous être agréable, à démembrer sa propriété patrimoniale.

— Un méchant taillis de 30 arpents, presque enclavé dans mes bois, qui gêne la chasse, et qui m'empêche de prolonger mon avenue. C'est insupportable. Le sol est pierreux, la végétation rabougrie. Il ne pousse que de mauvais bouleaux qui ne sont bons à rien... et de vilaines bruyères. Cela ne vaut pas 5000 francs.

— Essayez d'en offrir 50 000, et nous verrons.

— 50 000 francs, monsieur Dubois ! Pour qui me prenez-vous ? Vous perdez la tête de me donnez un pareil conseil.

— Je ne donne aucun conseil, monsieur le baron. Je dis seulement que le bois n'étant pas à vous et n'étant pas en vente, il faut bien vous résigner à vous en passer ou à le payer beaucoup plus cher qu'il ne vaut. Le marquis en a refusé 40 000 francs à M. Samuel Meyer.

— Quelle folie... des deux côtés, Je m'en passerai ou j'attendrai. Il devrait y avoir des lois d'expropriation, dans de pareils cas, pour l'utilité du voisin, car enfin réunir les parcelles et arrondir les domaines, c'est bien une utilité publique.

— Le roi de Prusse n'avait pas pu exproprier le moulin de Sans-Souci.

— C'est de l'histoire ancienne, mon cher Ernest, et nous avons fait des progrès depuis ce temps-là. Après 89, il est étrange qu'un hobereau qui n'a rendu aucun service à son pays, qui ne s'est donné que la peine de naître, ait ici le privilège de me narguer.

— Vous appelez cela un privilège, de garder ce qui lui appartient légitimement ?

— Sans doute, quand cela m'incommode. Mais j'aurai mon tour, et je n'attendrai peut-être pas bien longtemps. Ce marquis, à force, de faire le généreux, pour me narguer encore, et le grand seigneur, aura besoin d'argent et ne sera pas toujours aussi fier. Rira bien qui rira le dernier. Qu'est-ce qu'on lui connaît au soleil ? Deux ou trois petites fermes autour de son manoir délabré, qu'il n'a seulement pas les moyens de réparer, et qui lui tombera sur la tête un de ces matins. Et l'agriculture va si mal que ce n'est pas avec des fermiers...

— Et vous voulez que j'exige du vôtre une forte augmentation, monsieur le baron ?

— Vous m'impatientez avec vos observations, mon cher Dubois. C'est bien différent. Croyez-vous que le marquis n'ait pas déjà d'hypothèques sur sa bicoque ?

— Je suis certain qu'il n'en a pas. Vous savez que je l'ai vérifié par votre ordre.

— C'est très fâcheux.

— Pas pour lui.

— Chacun pense à soi. Je ne demande pas au marquis de s'intéresser à la prospérité de mes affaires. — Ainsi, mon cher Ernest, mes charbonnages du Nord et mes terrains de Passy continuent de monter !

— Je vous l'ai dit hier, et n'ai rien appris de nouveau. Ce n'est pas du jour au lendemain...

— J'oubliais que c'était hier. C'est que, voyez-vous, si mes charbonnages montaient encore... beaucoup, je pourrais me laisser aller à vous dire d'entrer en négociation avec le marquis, pour son maudit bois de la Boulaye.

— Je vous répète qu'il faudra le payer cher.

— Songez-y donc, mon avenue que je pourrais prolonger jusqu'à la grande route ! Et cette belle grille, qui se rouille dans une grange. Je pourrais la dresser à l'entrée de l'avenue, et à la place des chiffres de Samuel Meyer, je mettrais mes armes et ma couronne, et ma devise. Quel grand air cela aurait pour les passants ! Sans compter que la propriété acquerrait plus de valeur !

— C'est très juste.

— Il n'y a que ce maudit bois qui est l'obstacle à tout.

— Alors couvrez-le de billets de banque.

— Mais non, je ne veux pas faire des folies, et acheter les choses plus qu'elles ne valent.

M. Dubois parut réfléchir, puis se pencha vers l'oreille du baron Durand et dit à voix basse :

— Je saurais bien un moyen d'acheter à bon marché le bois de la Boulaye, et même de l'avoir sans qu'il vous en coutât rien...

— Sans qu'il m'en coutât rien ? s'écria M. Durand, dont les yeux s'enflammèrent, un moyen honnête ?

— Très honnête, je n'en propose pas d'autres.

— Dites-le bien vite, votre moyen.

— J'entends qu'il ne vous coûterait pas d'argent. Il vous en coûterait peut-être... quelque chose de plus précieux.

— Puisque le moyen est honnête, qu'y a-t-il de plus précieux que l'argent ?

En ce moment, on entendit frapper à la porte, si légèrement d'abord qu'on n'y prit pas garde, puis un peu plus fort, et Pépita se montra.

— Ma chère enfant, dit le baron visiblement contrarié, un peu plus tard, je suis en affaires.

— Non, mademoiselle, entrez, au contraire, vous arrivez très à propos, dit M. Dubois, et c'est moi qui me retire. Je ne regardais pas la pendule, et le fermier doit m'attendre depuis une demi-heure. Je cours le rejoindre.

— Vous n'oublierez pas l'augmentation, reprit M. Durand, que l'émotion n'empêchait pas de penser aux affaires sérieuses.

— Je ferai de mon mieux.

— Et votre moyen, qui m'intrigue tant, je le saurai après le déjeuner ?

— Pas aujourd'hui, monsieur le baron, j'ai besoin de quelques jours de réflexion pour mûrir mon idée et dresser mes plans. J'ai même besoin de les concerter avec Inez.

— Avec Inez, des plans pour acquérir la Boulaye ?

— Oui, monsieur le baron, c'est une négociation pour laquelle on ne peut pas se passer de femmes. Mais ne m'interrogez plus et soyez tranquille.

VII

ATTENDRISSEMENT DU BARON.

Pendant l'entretien de son père avec M. Dubois, Pépita, dans sa chambre, avait reçu elle-même une visite, ce qui assurément était rare. C'était la visite de la sœur Félicité. La veille, de leur fenêtre ouverte, les bonnes sœurs avaient bien vu Pépita s'approcher de leur maison, puis s'arrêter hésitante, puis se retourner et reprendre le chemin du château. Le jeune comte Raoul de Périgny avait pu aussi observer cette manœuvre, et son regard avait suivi la jeune fille jusqu'à ce qu'elle eût disparu. L'occasion d'un petit interrogatoire était trop naturelle pour qu'il ne la saisît pas, et je ne pense pas que les sœurs eussent été malveillantes. Dès le matin, c'était une courtoisie dont l'empressement était aussi très naturel, la sœur Félicité, en faisant sa tournée de malades, venait exprimer ses regrets et s'informer de ce que Pépita avait eu à lui dire. La sœur Félicité, supérieure d'une communauté de trois religieuses, elle comprise, était une femme d'une cinquantaine d'années, et une Parisienne. Il y avait déjà trente ans que, abandonnant les plus brillantes perspectives du monde et de la fortune elle s'était consacrée au service des pauvres, sous la cornette de saint Vincent de Paul, et après trente ans, elle ne songeait pas à prendre sa retraite. Nous coudoyons tous les jours, dans la rue, ces dévouements sublimes, presque sans y penser, tant ils sont fréquents. Nous avons des édiles, élus avec des majorités triomphantes par le suffrage universel des pauvres gens, nous avons des législateurs, des ministres et des journalistes qui y pensent, pour les outrager et les proscrire.

— Mademoiselle, dit la sœur, pourquoi n'êtes-vous pas entrée hier ?

— Parce que, répondit Pépita, j'ai vu que vous n'étiez pas seule et que je vous aurais dérangées.

— Oh ! nous étions avec M. Raoul, qui n'est pas bien effrayant.

— M. Raoul ? répéta la jeune fille. C'est la première fois que j'entends ce nom. Est-ce qu'il demeure dans les environs ?

— C'est le fils du marquis de Périgny. Je l'ai connu enfant, et je l'appelle toujours M. Raoul. Du reste, on ne l'appelle jamais autrement ici, et il est bien aimé, je vous assure.

— Je le croyais absent pour longtemps ?...

— Dites depuis longtemps. Il a fait, en effet, de longs voyages à l'étranger, presque le tour du monde, il n'est de retour que depuis avant-hier, et il a voulu nous destiner sa première visite, pour nous prouver qu'il ne nous avait pas oubliées, l'excellent jeune homme. Et tenez, il arrive en dernier lieu du Pérou, et vous auriez pu lui parler de votre pays.

— Il arrive du Pérou ! s'écria Pépita toute rougissante.

Certes un peu d'agitation lui était permise, et elle ne pouvait guère se douter d'avance qu'elle rencontrerait, dans le village de Chauvry, un voyageur arrivant directement du Pérou. Elle ajouta aussitôt, comme si elle éprouvait le besoin de détourner l'élan de sa propre pensée :

— Quelle joie ce sera pour Mme Dubois !

Puis sa physionomie mobile s'assombrit tout à coup.

— J'oubliais, dit-elle, que mon père ne veut voir personne, et en particulier ne veut pas voir le marquis de Périgny. Ils ne se saluent même pas.

— L'arrivée de M. Raoul devra rendre les relations plus faciles, observa la sœur.

Pépita fut au moment de répondre : « ou à jamais impossibles. » Elle se retint et se contenta de le penser. Peut-être la sœur Félicité comprit-elle, au silence et au visage ému de Pépita, que la conversation sur M. Raoul avait assez duré. Elle passa sans transition à ses affaires, c'est-à-dire aux pauvres. Elle venait de voir le cantonnier, qui était gravement malade et manquait de tout. Elle demanda timidement de l'aide, elle n'ignorait pas que la jeune fille disposait de fort peu d'argent. Pépita, sans prononcer une parole, montra le fond de sa bourse qui était vide. Elle ouvrit alors sa commode, une commode de bois de rose, d'un grand luxe, comme tout le mobilier laissé par Samuel Meyer. Le contenant était fastueux, le contenu bien modeste. Pépita se dépouilla cependant de quelque linge, qu'elle remit à la sœur.

— Cachez cela et n'en parlez pas, ma sœur, dit-elle. Je vais voir mon père, à qui je n'ai pas encore souhaité le bonjour. Je tâcherai de l'attendrir en faveur du cantonnier.

Ce n'était pas la seule chose qu'elle comptait cacher à son père. La sœur Félicité alla continuer sa tournée, et c'est alors que Pépita frappa doucement à la porte du cabinet du baron Durand. Elle ne quitta pas sa chambre sans avoir jeté un regard furtif sur le bouquet de bruyères, ce bouquet cueilli par le jeune homme que venait de tant vanter la sœur, par un jeune homme qui arrivait du Pérou, et avec qui elle aurait pu causer de son pays...

— S'ai entendu marcher dans le corridor, dit le baron Durand en offrant lui-même l'occasion de l'attaque. Est-ce que tu recevais une visite ?

— Oui, mon père, celle de la sœur Félicité.

— Ah ! une visite matinale des sœurs, ce n'est jamais de bon augure. Elle ne t'apportait pas de l'argent, n'est-il pas vrai ?

— Pas précisément.

— Des sœurs, ça demande toujours, et elles n'ont pas la moindre économie. Ce sont de vrais paniers percés. Hé bien, sois contente. Pour cette fois, leur affaire est arrangée. Je donne deux livrets de la caisse d'épargne, de 20 francs chacun, entends-tu ? avec mes armes et ma couronne, et je vais à Paris, après le déjeuner, afin de commander la gravure.

— Je ne comprends pas, mon père.

— Mais si, tu sais bien, pour la distribution des prix, et je n'ai pas de temps à perdre.

— Il ne s'agit pas de cela, mon père.

— Comment, c'est déjà autre chose ? Ces bonnes filles sont insatiables. Je ne donne plus rien !...

— Il s'agit du pauvre cantonnier, qui est très malade.

— Je ne suis pas médecin, et je ne saurais pas le guérir.

— Et qui manque de tout.

— Il a des appointements, c'est un fonctionnaire, et je paye mes impôts pour toutes ces sangsues publiques. Il n'avait qu'à faire des économies quand il se portait bien. J'en fais bien encore, moi !

— Des économies, avec six enfants ?

— Pourquoi a-t-il six enfants ? Je ne suis pas chargé de les nourrir.

— Malheureusement pour eux.

— Et puis, je n'ai pas besoin d'un cantonnier, moi, puisque je n'ai pas de voitures. Ce n'est pas moi qui dégrade les routes. On n'a qu'à supprimer le cantonnier.

— Un bon moyen de le tirer de la misère, n'est-il pas vrai ?

Le baron Durand fut un peu impatienté de la repartie, à laquelle il était malaisé de répliquer, et reprit d'un ton bourru :

— Je te répète que cela ne me regarde pas. Qu'on s'adresse au marquis de Périgny, qui se fait traîner dans sa veille carriole, pendant que je vais à pied. Il m'a éclaboussé, l'autre jour, et ne m'a seulement pas salué.

— Il me semble, mon père, dit Pépita, que, puisqu'il est beaucoup plus âgé que vous et plus ancien dans le pays..., ce serait à vous à commencer.

— Tu crois ? Et s'il ne me rendait pas mon salut ?

— Oh ! mon père, pourquoi le soupçonner de cette grossièreté ? Je suis bien convaincue qu'il n'en est pas capable.

— Ce n'est pas sûr. Ces gens de la vieille noblesse sont souvent très orgueilleux.

— Mais toujours très polis, assure-t-on.

— Qu'en sais-tu ?

Il ne convint pas à Pépita de dire le peu qu'elle en savait et M. Durand ajouta :

— Et puis, ce n'est pas tout. Si le marquis était poli, on ne sait pas ce que serait le fils quand il reviendra de ses voyages ; un impertinent, probablement, un gommeux, comme on dit aujourd'hui, qui nous dédaignerait.

— Quels motifs avez-vous de penser cela, mon père ?

— Ces jeunes gens de bonne famille que l'on fait voyager, soi-disant pour leur instruction, on connaît cela. C'est pour les éloigner du pavé de Paris, où ils faisaient des dettes... sans parler d'autres sottises. Les voyages coûtent bien cher, et le marquis n'est pas riche. Pour qu'il se soit résigné à se saigner ainsi, en se séparant de son seul fils, il aura eu de trop bonnes raisons. On n'a pas besoin de tant d'instruction, ni d'avoir observé ce pui se passe dans la lune, pour chasser autour d'une bicoque... ou dans ce maudit bois de la Boulaye, non plus que pour faire de l'agriculture. Je te jure bien que le fils du marquis n'est pas allé, comme moi à Lima...

— Ne jurez pas, interrompit Pépita, qui s'oubliaitt un moment

Mais elle se tut aussitôt, et M. Durand reprit :

— Ou je le parie, si tu le préfères, quoique j'aie pour principe qu'il est toujours plus prudent de jurer que de parier. Au moins, en jurant, on ne risque pas de perdre, si l'on se trompe. Je te disais donc que ce jeune homme ne sera pas allé, comme moi, à Lima, pour apprendre à fonder une fortune par le travail, l'ordre et l'économie, ni pour offrir son cœur à une douce et honnête jeune fille ressemblant à ta pauvre mère.

Ici, la voix du baron Durand eut un petit mouvement d'attendrissement qui se reproduisit sur le visage de Pépita. Seulement, chez celle-ci, l'attendrissement était de nature un peu plus complexe.

On était bien loin du cantonnier malade dont Pépita, après une pause, vint à se remémorer les intérêts. Elle eut l'art ou l'intuition, des transitions.

— Mon père, dit-elle, il ne tiendrait qu'à vous d'éclabousser à votre tour le marquis et d'utiliser le cantonnier. Vous avez le beau landau de M. Samuel Meyer, que vous laissez se couvrir de poussière sous la remise, et qui nous serait si précieux pour de longues promenades.

— Y songes-tu ? répondit M. Durand. Tu consentirais à te promener dans une voiture qui porte encore le chiffre de Samuel Meyer ?

— Il est facile de l'effacer et de mettre à la place vos armes et votre couronne.

— Assurément ! j'en serais tenté... pour te faire plaisir ; mais tu ne te figures pas comme cela coûterait cher.

— Vous en êtes-vous informé ?

— Oui, mon enfant ; une somme effrayante, pour quelques coups de pinceau sur un panneau. Ces carossiers sont des exploiteurs, pires encore que les jardiniers, et ils ne fournissent pas même des légumes ! Et puis, ce ne serait pas le tout que de faire repeindre les panneaux pour y mettre mes armoiries, il faudrait acheter des chevaux.

— En effet, mon père, une voiture ne roule pas toute seule.

— Et les chevaux coûtent si cher ! Puis, il faudrait un cocher ; tu vois comme tout s'enchaîne.

— Eh ! sans doute, mon père, dit Pépita en riant, les chevaux ne s'attelleront pas tout seuls non plus, et ne nous conduiront pas sans qu'on les conduise. Comment font tous les gens qui ont des voitures ? Pourtant on ne peut guère s'en passer à la campagne.

— On ne peut guère s'en passer ! Voilà bien la ritournelle de Dubois. Je m'en passe cependant.

— Et vous êtes à pied, quand le marquis de Périgny est en carrosse ! Comment voulez-vous qu'il vous salue le premier ?

— C'est juste. Il est certain que je ne serais pas fâché de le narguer à mon tour et de rencontrer sa vieille carriole traînée par une haridelle et conduite par une espèce de paysan, quand je serais dans mon beau landau, presque tout neuf, car il a servi à peine, et que j'aurais deux beaux chevaux et un cocher en livrée ! Ah ! monsieur le marquis, vous ne saluez pas un ancien négociant !

Fouette, cocher! Comme le baron Durand... de Chauvry vous dépasserait! C'est bien tentant... Mais c'est comme cela qu'on se ruine, mon enfant, et tout cela coûte trop cher. J'y réfléchirai, j'y réfléchirai.

— En attendant, mon père, puisqu'il faut bien qu'on entretienne la route, afin que votre landau ne s'y brise pas, donnez-moi quelque chose pour le cantonnier, cela vous coûtera moins cher que d'acheter des chevaux.

M. Durand ne put s'empêcher de sourire.

— Tu es bien obstinée et bien rusée, dit-il. Tiens, voilà mon gain d'hier au soir, quoique ce que je fais là, par faiblesse pour toi, soit très sot. Car, enfin, si, quand on gagne une fois par hasard, on ne garde pas son gain pour parer aux mauvaises chances du lendemain, il est clair qu'on perdra toujours et que le jeu est une duperie.

Je ne contesterai pas la valeur du raisonnement. Il reste pourtant l'attrait du jeu en lui-même, pour ceux qui ont ce goût. J'ai entendu dire à une joueuse passionnée que son plus grand plaisir, après celui de gagner, était celui de perdre, mais tel n'eût pas été le sentiment du baron Durand. Pépita ne s'attarda pas non plus à disputer, et commença par ramasser prudemment les sept brillantes pièces de 50 centimes dont son père se séparait à regret.

—Merci, dit-elle alors, ce n'est qu'une journée, et afin que je ne vous importune pas souvent, vous me donnerez davantage.

— Encore, mon enfant, répondit M. Durand, tu n'est pas discrète. Tu sais que je déteste toutes ces petites mendicités, et puis, d'ailleurs, cela regarde les femmes. C'est un de mes principes. Tu as ta pension pour cela.

— Ma pension est bien vite dépensée. Elle n'est pas très forte.

— Ne vas-tu pas aussi me demander de l'augmentation, comme le jardinier?

— Je le ferais bien, si j'osais...., mais ce que j'oserai, c'est vous réclamer maintenant mon mois, que vous avez oublié de me payer.

— Tu te trompes, ce n'est pas possible!

— Je suis certaine de ne pas me tromper.

— Je vais vérifier, j'écris toujours la moindre dépense. C'est un de mes principes. J'ai tant de charges au commencement du mois.... que j'aurai pu me trouver à court d'argent.

M. Durand ouvrit un tiroir pour en extraire un troisième registre, different de ceux dont il a déjà été question.

— Inscrivons d'abord, dit-il, les 3 fr. 50 donnés à ce paresseux de cantonnier, qu'on voit plus souvent la pipe à la bouche que la

pioche à la moin. S'il suivait mon exemple, et ne fumait pas, il pourrait faire des économies, comme moi.

— Moindres, je pense.

— Tout est relatif. Regarde si j'ai de l'ordre ! J'ai inscrit hier soir, avant de me coucher, les 3 fr. 50 de mon gain. Je ne me doutait pas qu'ils fileraient si vite. Une bonne leçon pour toi, ma chère enfant, quand tu tiendras un ménage. La comptabilité exacte est la conversation des fortunes, c'est un de mes principes. Que d'argent j'ai eu à payer au commencement du mois ! C'est effrayant de relire cela. Mais il parait que tu as raison, je ne vois pas ta pension inscrite. Ceci est un engagement, ma chère enfant, et tu aurais dû me le rappeler plus tôt. Jamais Désiré Durand n'a laissé protester sa signature, ni manqué à sa parole, ni démandé un atermoiement.

Je remarque qu'il ne dit pas le baron Durand. Devant une dette en souffrance, c'était l'orgueil de l'ancien négociant qui s'était réveillé.

M. Durand ne se souciait pas d'ouvrir sa caisse devant sa fille, et il n'usait pas du porte-monnaie, pour deux raisons : afin de ne pas acheter ce petit meuble, et de crainte qu'il ne fut volé. C'était encore un de ses principes. Il fouilla dans ses poches avec agitation et n'y trouva pas de pièces de 5 francs.

— C'est étonnant, dit-il, je n'ai que de l'or et ne peux pas faire ton compte. Ta pension, que j'ai augmentée l'année dernière, est de 35 francs, voilà deux louis, tu vas me rendre cent soüs.

Pépita prit les deux louis, les enferma et s'écria en riant :

— Je ne rends rien, je n'ai pas de monnaie.

— Comment, friponne, dit M. Durand, tu es comme les cochers de fiacre. Rends-moi au moins les 3 fr. 50.

— Ils ne sont pas à moi, mon père, vous les avez donnés au cantonnier, et inscrits. Votre registre ne serait plus correct. Mais je vous rendrai... un bon baiser en vous remerciant.

Pépita déposa en effet un double baiser sur les joues de son père.

— Comme tu me rappelles ta pauvre mère ! Elle me jouait quelquefois de ces tours, et je lui pardonnais. Il faut bien que je te pardonne aussi. Attends un peu.

M. Durand parut en proie à une vive perplexité. Il mit et remit à plusieurs reprises les doigts dans les poches de son gilet. Finalement, il exhiba un troisième louis, qu'il tendit à Pépita. Il y eut un mouvement rapide, presque imperceptible, où il sembla retirer sa main. C'etait la lutte suprême.

—Tiens, ma chère enfant, dit-il d'une voix émue, prends vite

cela pour ton cantonnier, en souvenir de ta pauvre mère. Je l'aimais bien, et tu lui ressemble tant !

Ce fut certainement une des grandes actions de la vie de Désiré Durand. Ce fut la vibration harmonieuse des meilleures fibres de sa nature, et de la nature humaine. Il avait été plus d'une fois, il devait être, souvent encore, entraîné à des dépenses par ostentation et par vanité. Ici, toute vanité était absente. Après huit ans, la pure image de la femme regrettée, reflétée sur un front charmant de jeune fille, avait fait jaillir une hymne sainte des profondeurs de la sensibilité. Il y avait eu combat, mais pour ennoblir la palme. Il y a des moments où le cœur le plus glacé s'échauffe, où notre laide nature resplendit de beauté, où le poltron est capable d'héroïsme, où le criminel lui-même est capable de vertu.

Pépita se jetait de nouveau dans les bras de son père, quand retentit la cloche du déjeuner, brisant l'entretien comme la veille.

—Ah ! mon Dieu, s'écria M. Durand, va-t'en, il faut que j'achève ma toilette pour aller à Paris par le train de midi.

Il avait moins besoin d'être seul pour achever sa toilette que pour se munir des titres d'actions de ses charbonnages du Nord, dont on payait les dividendes à partir de ce jour même. Or il n'était pas homme à laisser le grain dans la paille et à perdre un jour d'intérêts, un jour qui eût été doublé, car le lendemain était un dimanche, et la sensibilité n'étouffait déjà plus le calcul. Il pensait même qu'il avait des prodigalités à réparer.

Il mangea en silence et vite, un peu plus abondamment qu'à l'ordinaire.

— Inez, dit-il en se levant, vous ne m'attendrez pas, mais vous voudrez bien me faire garder à dîner pour neuf heures. Je crains qu'il me soit impossible de rentrer plus tôt.

Il se dirigea vers la station à pas pressés. Le soleil était ardent, un soleil de juillet à midi, et il y avait une côte. M. Durand, inquiet, regardait sa montre. Il eut à longer, c'était le plus court chemin, le maudit bois de la Boulaye. « On appelle cela un bois ! se dit-il. Il n'y a seulement pas d'ombre. » Il arriva bien juste. comme le train s'arrêtait en gare. Il était essoufflé et tout ruisselant. Il pensa que Pépita n'avait peut-être pas tort, et que deux bons chevaux ne seraient pas décidément sans quelque utilité. Puis, par l'effet du phénomène de l'association des idées, quand le train se fut mis en marche, il pensa, tout en s'épongeant avec son mouchoir, que ses armoiries auraient bon air sur les panneaux du landau de Samuel Meyer. Il allait ordonner la gra-

vure qu'il collerait sur les livrets de la caisse d'épargne. Il se demanda s'il aurait le temps de conférer aussi avec un carrossier.

VIII

LE FIACRE A L'HEURE.

Le baron Durand, sans respect pour son titre, avait pris un billet d'aller et retour de seconde classe. On doit lui savoir gré de l'effort qu'il lui fallait faire pour ne pas se contenter de la troisième. C'était une transaction. Il professait que les voyageurs des diverses classes arrivent aussi vite les uns que les autres, puisqu'ils arrivent en même temps. Quant aux trains express où il n'y a que des premières, ils n'existaient pas pour lui, et, à la vérité, ils ne s'arrêtaient pas à la station de Chauvry.

En approchant de Paris, il fut envahi d'un trouble. Le temps était précieux, et, pour le ménager, il devait se résigner à des dépenses de fiacre. Mais avait-il avantage à prendre un fiacre à l'heure ou commencerait-il par une simple course? Ce fut l'objet de savants problèmes de calcul conjectural mêlés à la combinaison de son itinéraire. Le fiacre à l'heure l'emporta finalement dans les mûres réflexions du baron. L'infortuné ne prévoyait pas le temps qu'il passerait chez le graveur.

Dans la file des véhicules, il choisit celui dont le cheval lui parut de meilleure mine et surtout de plus haute taille. Le baron Durand n'était pas membre du Jockey-Club ni fort sur le diagnostic de la science hippique. Il pensait que la vitesse d'un cheval devait être proportionnée à la longueur de ses jambes, en quoi il fut cruellement détrompé. Il était traîné par une rosse, dont la vieille expérience discernait d'ailleurs à merveille, dès le départ, à certains mouvements de la bride et du fouet, la nonchalante allure qui convient au fiacre à l'heure. Il avait le tourment de se voir à chaque instant dépassé par la vivacité excitée des quadrupèdes les plus bas d'étage. Il parvint cependant à la porte des bureaux de la Société des charbonnages du Nord. C'était sa première étape. Là il fut reçu avec tous les égards dus à son rang non point de baron, mais de l'un des plus gros actionnaires. Les garçons de bureau s'inclinaient, et derrière son grillage protecteur le caissier lui-même était affable et souriant, ce qui n'est pas ordinaire chez ces vigilants gardiens du trésor qui leur est

confié. La profession n'est pas joviale, elle a des responsabilités qui redoutent la moindre distraction, et j'excuse aisément les sévères comptables qui l'exercent de n'avoir pas l'esprit tourné à la plaisanterie. Je ne pense pas les offenser en les comparant à l'emblème de la fidélité. On n'a pas l'habitude d'exiger des caresses des chiens de garde.

Et pourtant, le naturel résiste parfois! J'ai connu un caissier épicurien, membre de la société du Caveau, qui se livrait dans ses loisirs à la composition de madrigaux galants, de bouquet à Chloris et de chansons plus scabreuses.

Ce n'était pas des chansons que venait demander le baron Durand. Il eut deux joies émouvantes. Le dividende était encore plus beau qu'il ne s'y attendait. Il s'informa du cours des actions. Il apprit qu'elles étaient tellement recherchées que, coupon détaché, elles avaient fait un nouveau bond de 1000 francs. Il en avait 100, c'était donc de 100 000 francs qu'allait s'enrichir son addition sur le mystérieux registre, et, de plus, des 50 000 francs de dividendes replacés. Il n'échappa cependant pas à un regret. — « Si j'avais acheté 200 actions », pensa-t-il avec chagrin.

Il sortit, embarrassé de porter sur lui autant d'argent et impatient de s'en décharger. Il lui semblait que le cocher, que les passants le regardaient d'une certaine façon, et le soir il aurait eu peur. Il se rendit chez son agent de change, qui était à la Bourse, mais un associé recevait les clients. Il donna ordre de lui acheter des obligations du chemin du Nord pour le montant de ses dividendes. Il choisissait le chemin du Nord avec un peu de superstition. Le Nord portait bonheur, et il plaçait ainsi ce qu'il appelait ses petites épargnes. Il trouva pourtant que les obligations du Nord étaient cotées bien cher. Il ne jugeait pas le cours trop élevé, quand il corrigeait ses additions.

De là, il se rendit au Palais-Royal. Son ruban de chevalier était bien défraîchi et tout effiloché. Pépita lui en avait fait plusieurs fois l'observation en employant les ciseaux, ce qui n'était pas sans diminuer le volume même de l'insigne. Quoiqu'il répétât souvent la maxime que provision est profusion, il acheta une demi-douzaine de rubans. En marchandant, il obtenait une réduction de prix en raison de la qualité, ce qui est un autre principe d'économie domestique. Il y eut donc, dans cet acte simple de l'acquisition d'un ruban, la lutte de deux principes. Puis il passa dans la boutique du graveur voisin, et, montrant les empreintes de cachet dont il s'était muni, il exposa ce qu'il désirait.

Ceci demanda de longues explications et mit aux prises de nou-

veaux principes. L'artiste était très engageant. Le dessin trop sobre du cachet ne suffissait plus pour une planche gravée qui aurait de plus amples dimensions et pouvait servir à plusieurs fins, par exemple être appliquée sur tous les livres de la bibliothèque. Le baron Durand dressait l'oreille à ce mot. Une dépense combinée en vue de plusieurs usages est encore une économie, si la fondation d'une bibliothèque n'en est pas une. Mais n'avait-il pas les livres de Samuel Meyer ? L'artiste proposait donc des enjolivements, et d'abord, — il avait remarqué le ruban neuf, — une étoile de la Légion d'honneur en sautoir, suspendue aussi à un ruban, sur lequel serait inscrite la devise. L'idée enchanta le baron Durand. En outre, des supports étaient nécessaires. Le baron ignorait ce que sont des supports. L'artiste lui montra divers modèles, des Hercules armés de la massue, des lions, des léopards, des licornes, des chevaux.

— Est-ce que j'ai le droit de choisir ? demanda ingénument le client.

— Parfaitement, monsieur le baron, répondit l'artiste. Ceci est affaire de goût et de fantaisie.

Le baron Durand fut perplexe. Les lions étaient bien tentants. Pourtant, ce fut encore le phénomène de l'association des idées, il se décida pour les chevaux, en pensant au landeau de Samuel Meyer.

On n'avait pas abordé la terrible question du prix. Quand l'artiste, timidement interpellé, l'articula, il y eut un soubresaut du baron. En même temps sonna la pendule de la boutique ; le baron vint à penser au ver rongeur qui l'attendait dans la rue Montpensier, et qui lui avait fait oublier l'intérêt palpitant de la gravure. Chaque quart d'heure commencé, c'était comme 50 centimes jetés à la rivière. « Que n'ai-je pris l'omnibus ! » se disait le baron. Il était nerveux, éperdu. Il précipita la négociation, acceptant avec une sorte de désespoir tout ce que vaulait l'artiste. Je crois, en vérité, qu'il paya 50 francs de plus la gravure, pour s'épargner 50 centimes du ver rongeur. Et il ne les épargna pas, car au moment de se retirer il eut une inspiration subite. Il demanda un croquis au crayon du projet. Il voulut l'emporter, le contempler dans le recueillement, le montrer peut-être à Pépita, et il songeait aux panneaux du landeau. L'artiste y mit beaucoup de dextérité. Ce fut l'affaire de quelques coups de crayon, mais le croquis n'en coûta pas moins 50 centimes de fiacre

ALFRED DE COURCY.

(*A continuer.*)

LES LITTERATURES ANCIENNES

(*Suite.*)

Chant sixième.—Paroles de Kreeshma à Arjoun. C'est le célèbre épisode dit Bhagavat-Geeta. Combat des héros.

Chant septième.—Douryodhana tient un conseil de guerre. Derna devenu chef, est tué cinq jours aprés.

Chant huitiéme.—Evénement des deux jours suivants : Kurren, un des plus grand héros de son temps, est nommé chef. Youdichthira fuit devant lui ; mais il tombe sous les bras d'Arjoun

Chant neuvième.— Schul est appelé au commandement ; ses exploits ; sa mort. Douryodhana se cache : il est découvert par Bakiken : sa mort : c'est le dix-huitième jours de la bataille ; les Pandoos remportent enfin la victoire.

Chant dixième.—Récit des derniers événements de la guerre.Huit hommes seulement des Kooroos survivent à leurs compagnons

Chant onzième.—Complaintes des femmes des deux partis sur la mort de leurs proches. La mère de Douryodhana maudit Kreeshna.

Chant douzième.—Actes de Youdichthira après la victoire. Il veut abdiquer le pouvoir, mais il en est dissuadé par Uyasa, Kreeshna et Bikum. Ce livre renferme plusieurs préceptes sublimes de religion, de morale et de règle de conduite pour bien gouverner.

Chant treizième.—Youdichthira veut se retirer dans la solitude ; mais Uyasa le fait changer d'avis. Préparatifs pour la fête d'Ismid.

Chant quatorzième.—Célébration de la fête d'Ismid.

Chant quinzième.—Ditarachta et Kundehary, mère de Douryo-

dhana, et Knaty, mère des Pandoos, vont chercher un asile dans la solitude.

Chant seizième.—Destruction de la race des Yadus et autres événements.

Chant dix-septième.—Le roi Youdichthira se rend avec ses frères dans les montagnes neigeuses, et abdique la couronne.

Chant dix-huitième.—Mort des Pandoos. Youdichthira et ses frères montent dans le ciel.

Ce poëme est en 18 livres et a plus de 100,000 stances.

Il est attribué à Viasa, qui passe aussi pour l'auteur des Pouranas; mais il pourrait bien se faire que ce Vyasa, qui signifie compilateur, fut un nom générique désignant une série de compilateurs, comme le nom d'Homère, qui signifie assembleur, désigne, suivant certains critiques, les auteurs des rapsodies grecques.

Le *derma-chestra*, seconde division des Upangas, renferme principalement les institutions de Menou, — traité complet de morale qui contient de poétiques inspirations sur Dieu, les esprits et la création.

Enfin les *dersanas*, troisième division des Upangas, sont des ouvrages philosophiques qui forment trois classes savoir : Nyaya (d'où les grecs ont fait *Nous*, intelligence, esprit) qui explique le sens de différents Védas et se subdivise en deux parties.

Maintenant un mot de la littérature profane.

Mugdhabodha, ou la beauté de la science, par Gosvami, appelé autrement Vapadeva, passe pour la meilleure grammaire sanscrite. Une autre, par Kalatra porte le titre de *Katrantra-Vriti* et le Katan ta-Vriti-Tiki en est le commentaire étymologique. D'autres commentaires du même ouvrage sont désignés par les noms de Dourga-Singha et de *Tritats chandrasa.* Il existe encore une grammaire par le rajad Djoumoura-Raudi, qui a pour titre, *Sanskhipta-Sara* et que Gopi-Tchandra a commenté. On compte 18 dictionnaires dont le plus estimé est l'*Amarashina.*

Les drames, que les indous nomment *natak*, sont très nombreux. Parmi les poètes dramatiques les plus remarquables brille, comme une étoile de première grandeur et comme le Shakespeare des indous, le fameux Kalidas, poète de la cour de Vikramaditya, dont l'existence remonte a plus de 900 ans avant J. C. Son meilleure drame est *L'Anneau de la Destinée*, que Jones a traduit en anglais et Forster en allemand. Un critique allemand, Herder, dit « que toutes les scènes sont liées avec des chaînes de fleurs, et chacune d'elle naît et se développe naturellement comme une belle plante; on y trouve une infinité d'idées délicates et élevées, de figures gracieuses et sublimes, qu'on chercherait vainement dans

un auteur grec, car le génie de l'Inde s'est communiqué au pays, au poète et à la nation. »

On doit au même poète : la *Naissance de Kumara*, médecin des dieux ; l'*Héroisme d'Urvasi*, en 5 actes, enfin le *Nuageux messager*, qui a été traduit par l'anglais Wilkins. Il existe encore beaucoup d'autres ouvrages dramatiques, entre autres le *Collier de perle*, par Ilersadeva ; Le *lever de la lune de la science*, en 6 actes, par Krichna-Misra, *la mer travestie*, drame satyrique par Djayavara, le *grand drame*, par Madusanada-Misra.

Les principaux drames dont les auteurs ne sont pas connus sont : *Murari* en 7 actes, *Mudsa-Rakyasa Malati*, et *Malheva*, drames en 10 actes.

La Société de Calcutta, composée en partie de savants anglais qui ont établis dans cette ville une imprimerie en sanscrit, découvre tous les jours à l'Europe de nouveaux trésors littéraires.

Les indous ont pour les vers deux sortes de mesures, savoir : la brève (*ganain*) qui se divise en simple ganain et upaganain. Les pieds de ce rythme sont au nombre de huit. Ils ont deux espèces de rimes.

On compte surtout cinq écrivains qui s'occupent de prosodie. Capila et Gotana sont les principaux fondateurs des sciences exactes dans l'Inde.

Il résulte de ce simple exposée que la littérature indienne est une vaste production de la nature qui, embrassant seule dans un cercle immense toutes les connaissances humaines, donne aussi une idée de la hauteur où peut atteindre l'intelligence de l'homme. (1)

On pense que le sanscrit, qui était la langue vulgaire avant le douzième siècle de notre ère, commença à s'altérer en 1184, lors des conquêtes des gaurides, ou de Mahomed Gaury. On le dit très riche, et le savant sir William Jones le compare pour la beauté au grec et au latin. Il a 52 lettres et 17 déclinaisons dont chacune a un singulier, un pluriel et un duel. Il a des syllabes brèves, plus brèves, très brèves, etc. Cette langue a toutes sortes de mêtres et de vers ; les périodes en sont nombreuses et se terminent par une cadence musicale. Les indous parlaient par sentences. En voici un exemple :

« Par la soif de l'or j'ai fouillé la terre, et je me suis livré à la transmutation des métaux. J'ai traversé les mers, j'ai rampé sous les grands ; j'ai fui le monde ; je me suis occupé de l'art des

---

(1) *Bibliothèque indienne* par Schlegel, Mayence, 1822.

enchantements ; j'ai visité les tombeaux, j ai veillé parmi eux ; il ne m'en est pas revenu un *cauri*. Avarice, retire toi ; j'ai renoncé à tes chimériques espérences. »

Que de connaissances présentent ces pensées, s'écrie l'auteur de *l'histoire des Indes*. Fouille des mines, fontes des métaux, commerce maritime ! Quel laps de temps ne suppose pas une langue qui offre un état de civilisation aussi avancé ! Cependant le sanscrit n'est que la seconde langue, et a cessé d'être vulgaire. Elle est aujourd'hui peu connue à cause de la difficulté qu'on éprouve à l'apprendre.

La religion indienne met obstacle à une connaissance profonde de ses caractères. Il n'est permis qu'aux Brahmes de l'étudier et ceux-ci ne la font apprendre à leurs enfants que lors qu'ils ont atteint l'âge de puberté ; ils en font de même à l'égard des mystères de la religion.

On assure que de nos jours les *Malays* et les *Javanais* possèdent une littérature riche et originale, de nombreux documents historiques, des romans et des monuments d'une législation remarquable.

Le *Kavvi* est a Java ce que le sanscrit est dans l'Inde ou le latin parmi nous, la langue savante et lyturgique. Il résulte, dit M. Aicard, de l'étude d'un manuscrit qui fait partie de la bibliothèque de la société asiatique de Londres, et intitulé : *Woukon Javva di pindch padablasa Malayou*, (calendrier Javanais traduit en langue malaye) que ces peuples possèdent de toute antiquité un calendrier astrologique et sacerdotal fondé sur une astronomie dont les principes nous sont inconnus, et un calendrier rural divisé d'après l'ordre des travaux d'une agiculture assez perfectionnée. On trouve dans la même bibliothèque une certaine histoire (en Malay) des rois de Pasay qui montre que Java fut la capitale intellectuelle et religieuse d'une foule de contrées environnantes.

II

LA LITTÉRATURE CHINOISE.

La langue chinoise peut maintenant être étudiée avec fruit, grâce aux travaux des Fourmont, des Rémusat, des Julien, des

Pauthier, des Bazin, des Rochet, et tant d'autres savants français qui ont si largement contribué à l'avancement des études sinologiques modernes.

Dans la langue chinoise on distingue : 1o. Le *Kou-wen* ou langue ancienne. C'est la langue des *King* ou livres canoniques de la Chine ; on la nomme aussi *wen-tze*, ou langue savante ; 2o. Le *Kouan-hoa* ou langue mandarine ; c'est la langue vivante du pays, la langue commune, universelle, que tout le monde parle, et qui est restée originale et pure de tout contact étranger ; 3o. Le *wen-Tchang* ou langue intermédiaire ; c'est la langue littéraire de la Chine ; 4o. Les dialectes provinciaux.

La littérature chinoise est, dans ses différentes branches, l'une des plus originales. Elle tient le premier rang parmi les plus riches littératures de l'Orient, comme elle est du reste, l'une des plus anciennes de l'univers, car son histoire remonte d'une façon continue et sans interruption jusqu'au VIe siècle avant Jésus-Christ.

Les chinois divisent eux-mêmes en quatre groupes leurs trésors littéraires, savoir : Les livres canoniques, les livres historiques, les livres instructifs, et les livres purement récréatifs.

Les cinq livres *canoniques* ou *classiques* appelés *King* renferment les monuments les plus anciens de la poèsie, de l'histoire, de la philosophie et de la législation chinoise, monuments qui, selon toute probabilité ont été réunis par Confucius au VIe siècle avant notre ère et qui ont été transmis presque sans aucune altération.

Ces livres sacrés portent les titres suivant : 1o. *Y-King*, ou le livre des métamorphoses, qui renferme les huit *Koua*, ou signes symboliques des élements, composés chacun de trois lignes pleines ou ininterrompues. Ces *Koua*, se multipliant par eux-mêmes, forment une combinaison mystérieuse qui est demeurée à l'état d'énigme depuis l'époque la plus reculée. A cet ouvrage se rattache le *commentaire moral et politique* de Confucius. 2o. *Chou-King* ou le livre des annales, recueil de documents sur l'histoire des quatre premières dynasties ; 3o. *Chi-King*, ou le livre des chants ; 4o. *Tchun Tsieou*, ou *Eté et automne*, histoire écrite par Confucius des différents petits royaumes qui formaient la Chine à son époque ; 5o. *Li-King*, ou le livre des cérémonies, qui donne des détails les plus minutieux sur la manière de bien vivre et de se bien conduire. Un autre livre du même genre est le *Tcheou-li*.

Les *livres canoniques* du second ordre sont les *Ssé-Chou*, qui ont été écrits par Confucius ou par ses disciples. Ils sont au nombre de quatre, savoir : 1o. La *grande doctrine* ; 2o. Le *milieu immuable*, 3o. Les *Dialogues*, 4o. Les ouvrages de Meng-tse ou Mencius.

Les ouvrages de Confucius ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans la philosophie chinoise l'abondance que nous trouvons à la philosophie indoue. Celle-ci se déploie, dit un critique, avec une logique plus imposante et les spéculations des philosophes indous sont plus profondes, en général, que celles des philosophes chinois. Les indous ont une science de la logique et une science de la dialectique qui ne sont comparable qu'aux sciences logique et dialectique de la Grèce. On a pu supposer qu'Aristote en écrivant sa logique avait eu connaissance de la logique des indous. Remarquons en passant que la métaphysique ne se produit que chez les peuples qui ont excellé dans la poésie. La poésie indienne est immense et abondante comme ses ouvrages philosophiques, qui sont aussi d'admirables poèmes. Tant que les indous ont eu une grande tradition poètique, entretenue et confirmée par des hommes de génie, elle a eu de grands penseurs et de grands agitateurs intellectuels. Mais la Chine n'a point de grande poésie; elle n'a que des petits poètes fort gracieux et très aimables. Ils n'abordent pas les grands sujets; ils ne se préoccupent point de grandes pensées : la fleur de pêcher, la lune et le vin, tels sont les sujets habituels de leurs poèmes. Ce sont tous des voluptueux à la façon d'Horace, mais avec moins de lyrisme, de poésie et de philosophie.

M. Pauthier divise en trois époques l'histoire de la philosophie chinoise. La première est l'époque antehellénique, c'est-à-dire celle qui est antérieure à tous les grands philosophes de la Grèce. La deuxième époque commence au VIe. siècle avant notre ère, avec Confucius. Il faut ensuite traverser une période de 1000 ans avant d'arriver à la troisième époque, qui commence avec la dynastie des Soung (960-1119) de notre ère.

Le livre le plus ancien que l'antiquité nous ait transmis appartient à la 1ère époque, c'est le *Y-King*. Les chinois l'attribuent à *Fou-hi*, qui fut aussi l'inventeur de l'écriture. La deuxième époque est occupée par trois grands systèmes, celui de Confucius qui est purement moral et politique, la morale méthaphysique de Lao-Tseu, et la religion boudhique. En 966 Theou-lien-ki fonda une nouvelle école philosophique qui avait pour but avoué de développer les principes de l'ancienne doctrine contenue dans le *Y-King*.

Les systèmes philosophiques chinois ne sont réellement qu'au nombre de trois. De ces trois, un est exclusivement moral, et les deux autres offrent entre eux de telles analogies qu'on pourrait presque les réduire à un seul.

Le groupe le plus important des œuvres de la littérature chinoise est incontestablement celui des ouvrages historiques et géographiques. Ici encore cependant les chinois ne se sont point élevés à un point de vue large et général. Le plus ancien monument historique est le *Chou-King*, l'un des livres canoniques. Ces premières traditions sur les antiquités de l'empire manquent de poésie ; c'est un tableau aride offrant la chronologie des événements. La même sécheresse se retrouve dans les œuvres très longues qui furent publiées par la suite.

En géographie ce n'est que fort tard que les chinois réussirent à exécuter un plan cartographique de l'empire; et ils n'y réussirent qu'avec le concours des étrangers. Nous avons d'eux cependant plusieurs descriptions de la Chine et même des contrées voisines. Au nombre de ces écrits il faut ranger les relations de voyages, qui ont toutes une origine boudhique.

Les œuvres littéraires de pure invention ne laissent pas d'être fort nombreuses bien que la tendance tout scientifique ou philosophique de la littérature chinoise semble être un obstacle aux grands essors de l'imagination.

La poésie lysique nous offre des monuments dans toutes les époques ; les plus anciens se trouvent dans le *Chi-King*, l'un des cinq livres canoniques.

Le roman occupe dans la littérature chinoise une place plus importante que la poésie lyrique, bien qu'on n'y trouve aucune inspiration poétique de quelque élévation ; mais il présente une peinture exacte et fidèle des pensées, des sentiments, des mœurs et de la conduite de ce peuple, et nous fait saisir sur le vif le secret de sa vie intime, que n'ont pu pénétrer les voyageurs les plus renommés pour leur talent et leur finesse d'observation. Il y a trois classes de romans ; romans historiques, romans fantaisistes et romans de mœurs.

Parmi les premiers, on estime surtout : *L'histoire détaillée des trois royaumes*, histoire romantique de la Chine lorsqu'elle se partagea en trois monarchies vers l'an 200 de notre ère ; *L'Histoire des célèbres pirates*, qui sous la dynastie Soung, au Xe siècle, désolèrent les côtes de la province de Kiang-Nan. Ces deux ouvrages appartiennent à l'époque de la domination mongole.

Le roman fantaisiste nous montre un monde imaginaire dans ses rapports intimes et dans son influence sur la destinée des humains. C'est à ce genre qu'appartient *Blanche et bleue* ou *les deux couleures fées*. Le roman de mœurs nous offre une peinture très fidèle des côtés lumineux et des côtés obscurs du caractère chinois, de la vie publique comme de la vie privée de ce peuple.

Parmi les œuvres de ce genre nous citerons : *Récit de la femme accomplie*, *Les deux cousines*, *Deux jeunes filles lettrées*, *etc.*

Le théâtre est cultivé en Chine avec prédilection. On croit que ce genre de littérature fut apporté de l'Inde en Chine avec le boudhisme. Quoi qu'il en soit les spectacles font partie des divertissements et des fêtes de la cour du Céleste Empire depuis un grand nombre de siècles. Depuis les plus émouvantes tragédies jusqu'aux farces les plus grotesques, les productions théâtrales composent un répertoire varié à l'infini et dont on comprendra l'importance si nous ajoutons que la Bibliothèque de la Compagnie des Indes renferme à elle seule plus de 200 volumes de pièces empruntées aux écrivains dramatiques de ce vaste pays, que personne en Europe ne peut se vanter encore de bien connaître. Le répertoire dramatique de la dynastie des Youens (1279-1378) forme à lui seul plus de 500 volumes pour les *tsa-khi* (opéras).

Indépendamment de cette volumineuse littérature dans tous les genres principaux, les chinois possèdent encore une quantité d'œuvres sur la médecine, l'histoire naturelle, l'agronomie, la géométrie, la peinture, l'astronomie, l'agriculture, la botanique et sur toutes les branches de la technologie et de la mécanique. Le nombre des encyclopédies universelles, la plupart d'une étendue colossale, est aussi fort considérable.

L'imprimerie fut découverte en Chine 860 ans plutôt qu'en Europe, c'est-à-dire en 593 de notre ère. Le prix des livres y est moins élevé que dans la plupart des contrées de l'Europe. Le papier y fut inventé l'an 95 de notre ère. Partout dans l'empire, surtout à Pékin et à Nankin, existent de grandes bibliothèques qui renferment actuellement d'innombrables quantités d'ouvrages. Le catolague imprimé de la bibliothèque de l'empereur Kien-Long se compose de 122 volumes. Ce souverain ordonna de publier un choix des auteurs classiques qui devait comprendre pas moins de 163,000 volumes ; il en avait déjà paru 78,731 en 1818. (1)

III

LA LITTÉRATURE HÉBRAIQUE.

La langue hébraïque appartient à la famille des langues sémitiques conjointement avec les branches syriaque, médique, arabique et abyssinique.

La branche hébraïque comprend :

(1) Larousse, grand dictionnaire universel, verbo Chine, *(passim.)*

1o. La *langue hébraïque* qui se se subdivise elle-même en trois dialectes : l'*hébreu ancien* qui cessa d'être parlé après la captivité de Babylone ; le *chaldéen* qui remplaça l'hébreu ancien ; il fut parlé et écrit jusqu'au XIe siècle ; le *samaritain*, formé sept siècles avant J. C. par le mélange de l'hébreu, du syriaque et du chaldéen ; le *rabbinique*, crée par les savants juifs espagnols.

L'alphabet hébreu, qui en se modifiant successivement, a produit les alphabets grec, romain, gothique et slave, est composé de vingt-deux lettres qui s'écrivent de droite à gauche et dont le type et la valeur ont éprouvé que peu de variation.

2o. La *branche phénicienne*, parlée jadis sur une des côtes de Syrie et sur toutes les côtes de la Méditerranée. Les médailles antiques de Tyr et de Sidon font connaître les lettres de son alphabet.

3o. La *langue punique* ou *carthaginoise*, parlée encore en Afrique du temps de St-Augustin. Il ne nous en reste que quelques inscriptions, avec quelques médailles de Carthage et seize vers dans le *Poenulus* de Plaute. (1)

Il avait été donné au peuple hébreu l'immense avantage de possèder dans son sein les lumières divines et la tradition évangélique.

Ses écrivains sont incomparables et n'ont pas été surpassés. C'est Moïse, l'homme le plus extraordinaire de l'antiquité, «le plus ancien des historiens, le plus sage des législateurs,» suivant l'expression de Bossuet ; c'est David, la plus glorieuse personnification littéraire du peuple hébreu ; David, ce chante célèbre qui pleure son péché avec des accents si tristes et si pénétrants ; c'est Isaïe, choisi de Dieu dès l'enfance pour être la lumière d'Israël ; Isaïe, le premier des quatre grands prophètes, qui porta le genre prophétique à sa plus haute perfection ; c'est Jérémie, dont les lamentations percent les cœurs de marbre et qui excella dans le genre élégiaque ; c'est Solomon, le plus sage des hommes de son temps ; c'est Baruch qui a fait l'étonnement et l'admiration de Lafontaine ; c'est Ezéchiel dont la voix sublime a parfois égalé celle d'Isaïe ; c'est Daniel, du sang royal de Juda, dont les talents étonnèrent Nabuchodonosor ; ce sont les petits prophètes : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, tous brillants météores qui illuminèrent la terre d'Israël.

L'histoire de la littérature hébraïque finit comme elle com-

---

(1) Lalanne : *Un million de faits ;* Philologie. P. 1287.

mence : c'est dire qu'elle est toujours belle, sublime, inimitable par sa simplicité, sa concision, sa clarté, ses images et ses tableaux. Elle a des réprésentants dans presque tous les genres : poésie dramatique, poêsie lyrique, poésie didactique, poésie élégiaque. On y trouve l'histoire, la législation, la politique, l'économie sociale, les tableaux riants, les peintures de mœurs, les portraits largement dessinés.

Les pères de l'église ont parlé avec admiration de l'ancien testament.

« Pour qui la contemple des yeux de la foi, dit St-Jean Chrisostôme, l'éloquence de l'Ecriture Sainte à la magnificence d'une reine, celle des autres livres n'a que les parures d'une servante. »

« Si l'Ecriture, dit St-Grégoire le Grand, renferme des mystères capables d'exercer les plus éclairés, elle contient aussi des vérités simples, propres à nourrir les humbles et les moins savants ; elle porte à l'extérieur de quoi allaiter les enfants, et dans ses secrets replis de quoi saisir d'admiration les esprits les plus sublimes. Semblable a un fleuve dont les eaux sont si basses en certains endroits qu'un agneau pourrait y passer, et en d'autres si profondes qu'un éléphant y nagerait ».

Ecoutons Fénelon, ce grand admirateur de l'antiquité classique. « Jamais, dit-il, Homère n'a approché la sublimité de David dans ses cantiques, jamais aucun poète n'a égalé Isaïe peignant la majesté de Dieu. Qu'y a-t-il de comparable au tendre Jérémie déplorant les maux de son peuple. Il y a autant de différence entre les poètes profanes et les prophètes qu'il y en a entre le *véritable* et le *faux* enthousiasme »

« C'est un corps d'ouvrage bien singulier, dit Châteaubriand, que celui qui commence par la *Génèse* et qui finit par l'*Apocalypse*, qui commence par le style le plus clair et qui se termine par le ton le plus figuré. Ne dirait-on pas que tout est grand et simple dans Moïse, comme cette création du monde et cette innocence des hommes primitifs qu'il nous peint, et tout est terrible et hors de la nature dans le dernier prophète, comme ces sociétés corrompues et cette fin du monde qu'il nous réprésente ?

« Les productions les plus étrangères à nos mœurs ; les livres sacrés des nations infidèles, le *Zend Avesta* des Perses, les *Vedas* des Brahmes, le Coran des Turcs, les *Edda* des Scandinaves, les maximes de Confucius, les poèmes sanscrits ne nous surprennent point ; nous y retrouvons la chaîne ordinaire des idées humaines, ils ont quelque chose de commun entre eux, et dans le ton et dans la pensée. La *Bible* seule ne ressemble à rien ;

c'est un monument détaché des autres. Expliquez-la à un Tartare, à un Cafre, mettez-là entre les mains d'un bonze ou d'un derviche ; ils en seront également étonnés. Fait qui tient du miracle ! Vingt auteurs, vivant à des époques très éloignées les uns des autres, ont travaillé aux livres saints et quoiqu'ils aient employé vingt styles divers, ces styles toujours inimitables, ne se rencontrent dans aucune composition. Le Nouveau Testament, si différent de l'Ancien, partage au moins avec celui-ci cette étonnante originalité.

« Ce n'est pas la seule chose extraordinaire que les hommes s'accordent à trouver dans l'Ecriture ; ceux qui ne veulent pas croire à l'authenticité de la Bible croient pourtant, en dépit d'eux-mêmes, à quelque chose dans cette même Bible. Déistes et athés, grands et petits, attirés par je ne sais quoi d'inconnu, ne laissent pas de feuilleter sans cesse l'ouvrage que les uns admirent et que les autres dénigrent. Il n'y a pas une position dans la vie pour laquelle on ne puisse rencontrer dans la Bible un verset qui semble dicté tout exprès. On nous persuadera difficilement que tous les évènements possibles, heureux ou malheureux, aient été prévus avec toutes leurs conséquences dans un livre écrit de la main des hommes. Or il est certain qu'on trouve dans l'Ecriture.

« L'origine du monde et l'annonce de sa fin.

« La base des sciences humaines.

« Les principes pratiqués depuis le gouvernement du père de famille jusqu'au despotisme ; depuis l'âge pastoral jusqu'aux siècles de corruption ;

« Les préceptes moraux applicables à la prospérité et à l'infortune, aux rangs les plus élévés, comme aux rangs les plus simples de la vie ;

« Enfin toutes les sortes de styles, qui forment un corps unique de cent morçeaux divers, n'ayant toutefois aucune ressemblance avec le style des hommes. » (1)

« La Bible, dit Lacordaire, depuis sont premier verset jusqu'au denier, depuis le *Fiat lux* jusqu'à l'apocalypse, est un enchainement magnifique, un progrès lent et contenu, où chaque flot pousse celui qui le précède et porte celui qui le suit. Les siècles, les évènements, les doctrines s'y entrelàcent du centre de la circonférence dans leur réseau sans couture, ne laissant ni vide, ni confusion. L'antiquité et la réalité y répendent un égal parfum ;

(1) Génie du Christianisme.

c'est un livre qui se fait chaque jour, qui croit naturellement comme un cèdre, qui a été témoin de tout ce qu'il dit, et qui ne dit jamais rien qu'avec la vue de tout et qu'avec la langue de l'éternité.» (1)

Malgré l'aridité du langage hébreu, qui se prêtait peu aux tours poétiques, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans la Bible de grandes beautés littéraires. La vivacité des tours, les allégories continuelles, une originalité d'expression rare, une hardiesse d'images qui rend les choses claires et compréhensibles pour l'intelligence la moins développée, font de ce livre une des plus belles productions littéraires. Moïse prêtera à la divinité un langage sublime; Jérémie mettra des larmes dans sa voix; Isaïe sera terrible, il prophétisera avec indignation la chute des empires et la ruine des cités; il emploira les comparaisons vives et naturelles: tantôt c'est la foudre qui gronde, l'éclair qui sillonne la nue, le bruit des vagues qui battent le rocher; tantôt c'est l'ouragan qui souffle dans la plaine, c'est la terre qui s'agite et qui tremble sur ses bases; c'est le soleil, la lune, les autres planètes qui voilent leur face en présence de la Divinité.

La poésie biblique est essentiellement parabolique, comme toutes les poésies de l'Orient. Dans ce langage parabolique on distingue surtout la forme sentencieuse, la forme figurée et le sublime dans les figures. Quelques citations feront mieux comprendre notre pensée.

Isaïe s'écrie:

Lève-toi Jérusalem, revet-toi de splendeur, car la lumière qui doit t'éclairer parait.

La loi du seigneur est parfaite; elle convertit les âmes.

Le témoignage du seigneur est véritable; il donne l'intelligence à l'ignorant;

Les préceptes du seigneur sont droits; ils portent la joie dans les cœurs.

Les nues ont fondu en eau.

Les airs ont grondé avec fracas, alors nos flèches ont volé.

La voix de votre tonnerre a roulé en tourbillons;

Les éclairs ont brillé sur l'univers.

La terre s'est émue et a tremblé.

Le style sentencieux consiste, dit Lowth, principalement dans l'égalité des membres de chaque période et dans une sorte de parallèlisme qui existe entre eux; de telle manière que le plus

---

(1) Conférences.

souvent dans deux de ces membres les objets répondent aux objets, les expressions aux expressions, avec la plus exacte symétrie.

En voici des exemples :

Je serai pour Israël une rosée ; il germera comme un lys, il poussera des racines comme le Liban, ses rejetons s'étendront au loin ; sa beauté sera égale à celle de l'olivier ; et son odeur pareille à celle qui s'exhale du Liban.

Le second caractère de la poésie hébraïque est le figuré. La métaphore, la comparaison, l'allégorie, la prosopopée, l'oblation, le serment, les imprécations viennent tour à tour donner de la force au style. Ecoutons Isaïe nous donner une idée du bonheur par cette métaphore :

La lumière de la lune égalera celle du soleil à son midi ; les rayons du soleil auront sept fois plus d'éclat.

Dans un autre passage il change de langage, poursuivant toujours la même idée.

La lune sera couverte de honte et le soleil à son midi rougira ;
Lorsque le Dieu des armées viendra régner ;
Sur la montagne de Sion et de Jérusalem ;
Et qu'il se montrera dans toute sa gloire au milieu de ses vieillards.

Savez-vous comment David désirait ? Ecoutez-le : Qui me donnera des ailes comme à la colombe, afin que je prenne mon vol et que je cherche un lieu de repos.

Le prophète royal met dans la bouche d'un israëlite, captif à Babylone, le serment de ne jamais oublier Jérusalem :

Comment chanterons nous le cantique du Seigneur sur une terre étrangère ? Si je t'oublie Jérusalem, que ma main se dessèche ; que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me souviens pas de toi.

Quand il s'agit de peindre Dieu dans sa vengeance, les écrivains biblique savent donner un nouvel éclat aux plus grandes pensées et une majesté nouvelle aux idées les plus imposantes. C'est ainsi qu'ils nous peignent le Très-Haut qui, enflammé de colère, brise, écrase, foule aux pieds les impies ; qui livre les peuples aux bras d'Israël afin que, semblable à un homme armé de dents, il les broie ou les réduire en poudre sous ses pieds d'airain ; qui souffle sur ses ennemis, devenus plus légers que le chaume des montagnes, et les disperse par le tourbillon de son indignation.

Les beautés de ce genre sont sans nombre. On en rencontre à toutes les pages de la Bible. On dira : « la terre chancelle comme un homme ivre, » pour marquer l'approche du jugement dernier ;

ou encore : « la terre s'agite et tremble, les fondements des montagnes s'écroulent. »

Ce qu'il y a de plus saillant dans la littérature sacrée, c'est le sublime : sublime dans les pensées, dans la diction, dans les images, dans les sentiments. La simplicité et le naturel ne perdent pas non plus de leur grâce. La période est presque toujours la même. Le verbe vient en premier lieu, puis le mot désigné pour être l'agent et le reste suit.

Moïse avec la naïveté et le sans-façon d'un enfant raconte l'acte le plus imposant qui ait été fait : la création du monde. « *Que la lumière soit*, dit le Seigneur. Moïse ajoute : *et la lumière fut.*

Le Seigneur dit en parlant du méchant qui veut s'élever contre ses grandeurs : *J'ai passé outre et il n'était plus.*

Souvent nous rencontrons une longue suite d'idées sublimes qui se succèdent sans se nuire et dont les beautés rejaillissent sur l'ensemble. Ce n'est plus alors un mot, une phrase, une idée qui fait l'effet du merveilleux, c'est une suite de pensées, un enchaînement d'idées.

Dans un endroit le psalmiste imite la narration simple de Moïse :

Il a dit et le monde a été.

Il a commandé et le monde a existé. Qui a mesuré les eaux dans le creux de sa main et l'étendue des cieux dans la paume de sa main ?

Isaïe éclate en menaces terribles contre les ennemis du peuple d'Israël.

Poussez des hurlements, car le jour du Seigneur approche. Quelle dévastation le Tout-Puissant va faire fondre sur la terre.

Toutes les mains tomberont sans force.

Et tous les cœurs se fonderont.

Les hommes consternés par la crainte, déchirés par la douleur, pousseront des plaintes comme la femme en travail ;

Ils se regarderont les uns les autres avec étonnement, le visage ardent comme la flamme.

Mes entrailles sont déchirées par la douleur.

Mon cœur s'agite en tumulte au dedans de moi, je ne puis garder le silence.

Car, ô mon âme, tu as entendu la voix de la trompette et le fracas de la guerre.

On proclame désastres sur désastres ; toute cette terre est dévastée.

En un instant mes tentes sont ravagées, en un clin d'œil mes pavillons sont emportés.

Jusqu'à quand vairais-je l'étendard, entendrais-je le son éclatant de la trompette.

J'ai porté mes regards sur la terre, je l'ai vue sans forme et dépouillée.

Je les ai tournés vers les cieux et ils ne brillèrent plus.

Ecoutons les plaintes de Job :

Puisse périr le jour où je suis né et la nuit en laquelle il a été dit : un homme a été conçu !

Pourquoi le jour a-t-il été donné au misérable et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur.

L'homme né de la femme vit peu de temps et il est rempli de beaucoup de misères.

La terre, dit Isaïe, chancellera comme un homme ivre : elle sera transportée comme une tente dressée pour une nuit.

Ezéchiel, prophètisant la ruine de Tyr s'écrie : « Les vaisseaux trembleront maintenant que vous êtes saisi de frayeur, et ils seront épouvantés dans la mer en voyant que personne ne sort de ses portes. »

L'empire se flétrira comme la vigne tendre, comme l'olivier qui laisse toute sa fleur.

En parlant du méchant :

Il a conçu la douleur et enfanté l'iniquité.

Si Job veut donner une idée de la grandeur de Dieu, il dira : L'enfer est comme devant ses yeux ; c'est lui qui lie les eaux dans les nuées, il ôte le baudrier aux rois, et ceint leurs reins d'une corde.

Ces citations, prises au hasard, suffiront pour démontrer la sublimité du langage, la finesse de l'expression, la clarté des termes, la grandeur des images et des figures et le ton sentencieux qui va si bien à la littérature hébraïque.

La comparaison nous aide souvent à établir la véracité des faits : comparons la Bible avec les ouvrages d'Homère.

La Bible et les poèmes du grand épique grec nous représentent la plus haute antiquité. Si nous voulons nous former une idée des mœurs antiques il nous faut ouvrir la Bible et les œuvres d'Homère. Si Jacob et Nestor, dit Châteaubriand (1) ne sont pas de la même famille, ils sont au moins des personnages connus et l'on voit à leur histoire qu'il n'y a pas loin des tentes d'Israël aux palais de Pilos. Mais quelle différence entre ces deux créations littéraires sous le rapport de la simplicité, de l'antiquité des mœurs,

---

(1). Génie du christianisme.

de la narration, de la description, des comparaisons, des images et du sublime !

Homère est simple parfois, mais ce n'est pas la simplicité de la Bible qui est plus courte, plus grave, plus sentencieuse, tandis qu'Homère est long, diffus, brillant.

Les palais dans Homère se touchent de près ; on y rencontre des esclaves en grande tenue, qui suivent, en foule, les pas du maître pour exécuter ses moindres désirs. Tout ressent le luxe, la volupté et une richesse d'apparât tout à fait contraire aux mœurs des anciens et une contravention aux couleurs locales.

Dans la Bible rien de tout cela. Une tente dressée à l'ombre d'un palmier; des sièges rustiques, des serviteurs qui rappèlent l'homme des champs, une table de bois dressée avec frugalité, voilà toute la richesse des premiers âges. Cette antiquité de mœurs est bien plus naturelle que la première.

Jacob, assis sous un palmier séculaire à l'entrée de sa tente, distribue la justice à ses pasteurs. «Mettez la main sur ma cuisse, dit un de ces augustes vieillards, et jurez d'aller en Mésopotamie." Homère aurait dit : « Approchez jeune et bel esclave, approchez pour écouter l'ordre que le maître va vous dire. Vous allez prendre les cieux à témoins que de suite vous irez en Mésopotamie exécuter les ordres que je vais vous donner, jurez ! »

Les descriptions, les narrations, et les comparaisons d'Homère sont bien plus longues, plus surchargées que celles de la Bible. Un trait, un mot, suffit à l'écrivain sacré pour en dire plus qu'Homère en de longues pages.

Les contrastes de la Bible font naître un sublime qu'Homère nous donne qu'après l'avoir longtemps préparé. En sorte que le premier paraît comme la foudre tandis que le second n'en est que les signes avant-coureurs.

MOISE

Histoire, — Législation, — Poésie dramatique.

Moïse, un des plus grands génies des temps anciens, a écrit le pantateuque, cet admirable tableau des premiers âges du monde.

Le premier tableau qui s'offre à notre admiration est l'œuvre des sept jours. Il raconte avec tant de vérité qu'il nous fait assister à ces grandes scènes. Puis l'historien passe successivement en revue les évènements mémorables qui suivirent la création.

C'est le déluge, la ruine de Sodôme, les dix plaies d'Egypte, le départ des juifs de ce malheureux pays et le passage de la mer rouge, la descente de Dieu sur le mont Sinaï pour y promulguer sa loi, l'histoire de Caïn et d'Abel, le récit du sacrifice d'Abraham, l'histoire du mariage d'Isaac et de Rebecca : tels sont les plus beaux passages du Pentateuque. « Cette œuvre incomparable, inimitable, dit un critique, est pour le monde ancien, ce qu'est l'Evangile pour le monde nouveau, c'est-à-dire un phare immense élevé sur l'océan des âges, non-seulement pour éclairer la course de l'humanité qui le traverse mais encore pour révèler la nature et le terme de cette marche à l'observateur qui l'ignore. »

Que sont les législateurs de l'antiquité à côté de Moïse ?

Zoroastre disait :

Invoque le taureau céleste, le père de l'herbe et de l'homme.

L'œuvre la plus méritoire est de bien labourer son champ.

Moïse a dit :

Tu n'adoreras que Dieu seul.

Confucius disait :

L'univers est Wichnou,

L'âme est Dieu.

Moïse a dit :

Tu ne feras point d'idoles.

Les législateurs Egyptiens ont dit :

Osiris est le bon Dieu ; Zphon le Dieu méchant.

Le législateur hébreu a dit :

Ne prend pas le nom de Jéhovah, ton Dieu, en vain.

Minos disait :

La loi déclare infâme quiconque n'a point d'amis.

Moïse a dit :

Souviens-toi du jour de Sabbat pour le sanctifier.

Le sage Solon disait :

La loi permet de tuer le citoyen qui demeure neutre au milieu des dissensions civiles.

Moïse a dit :

Honore ton père et ta mère si tu veux avoir de longs jours.

A Rome on disait :

Condamne à mort le laboureur qui mange le bœuf.

Moïse a dit :

Tu ne tueras point.

Les Druides disaient :

Honore la nature.

Moïse a dit :

Tu ne seras point adultère.

Pythagore disait :
Honore les Dieux immortels.
Moïse a dit :
Tu ne violeras point.

Moïse, par la sagesse de son administration, a fait grandir dans un court espace de temps le peuple d'Israël. Il apparaît parmi ses frères d'Egypte ; aussitôt on le remarque à la sagesse qui découle de ses lèvres. On le reconnaît comme chef. La tribu était dispersée, il la rallie, lui donne du courage et la fait sortir victorieuse de la terre des Pharaons.

Le Pentateuque renferme des morçeaux de poésie et des discours admirables. Le cantique après le passage de la mer rouge est considéré comme une des plus belles pièces de poésie ancienne. Il en est de même du discours prophétique qu'il met dans la bouche de Jacob avant de rejoindre ses frères.

Le Deutéronome contient aussi des beautés poétiques qui attirent l'attention du critique. C'est la nature entière, tout ce qui existe, tout ce qui a un nom, que Moïse appelle comme témoins des louanges qu'il va rendre a Dieu et des oracles qui vont sortir de sa bouche. Aussi l'imagination ne peut rien se représenter de plus admirable que ce début sublime :

« Cieux écoutez ma voix, terre prête l'oreille. »

Les ouvrages du grand chef Israélite sont remplis de modèles d'éloquence.

Ici c'est le discours qu'il adresse au Seigneur sur l'adoration du veau d'or, là sur son lit de mort, à l'extrémité d'une carrière si bien remplie, il donne à son peuple des conseils et des instructions paternelles, il termine son discours par cette péroraison. « Je prends aujourd'hui, à témoins, le ciel et la terre que je vous ai montré le bien et le mal, la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisissez. »

Josué le remplaça dans le gouvernement :

A Josué succédèrent les Juges sous le gouvernement desquels apparurent la suite des livres historiques, faisant pendant aux cinq livres de Moïse : *Josué*, *les juges*, *Ruth*. Sous le gouvernement des Rois qui remplaça celui des juges apparurent : *Les Rois*, *les Psaumes*, *les Proverbes*, le *Cantique des Cantiques*, *les Paralipomènes*, *Esdras*, *Tobie*, *Judith* et *Esther*.

Le récit du livre de Josué est vraiment dramatique et éloquent. Ce livre raconte la vie et les victoires du successeur de Moïse. Dans le livre des Rois est continuée l'histoire des Israélites, depuis la mort de Josué jusqu'au gouvernement de Samuel. L'histoire de Gédéon, celle de Samson et l'épisode de Jephté sont d'un carac-

tère dramatique et saisissant. Qui n'a lu la touchante histoire de Ruth ? «Cette délicieuse époque, dit l'abbé Henry, est un doux repos pour l'âme ; elle retrace, sous les couleurs les plus vives, les mœurs admirables et simples de ces temps reculés.» Les livres des Rois sont au nombre de quatre. Ils racontent l'histoire de leur règne. On considère les Paralipomènes comme un recueil de généologie et un appendice du livre des Rois. La délivrance des Juifs captifs à Babylone est relatée dans les deux livres d'Esdras. Le livre de Tobie raconte la vie de deux Juifs de ce nom. Le grand, le sublime, le pathétique en font le principal caractère. La magnificence des expressions répond à la noblesse des pensées. Le livre de Judith a un caractère tout épique. C'est l'histoire de la délivrance de Béthulie par le courage de Judith. Quel charment épisode que le livre d'Esther, épouse d'Assuérus.

Maintenant, nous dirons un mot de la poésie dramatique, chez les Hébreux, dont Moïse est le premier instigateur dans ses ouvrages historiques.

«Deux espèces principales de compositions semblent s'être emparées, exclusivement à toute autre, du titre de poésie dramatique. Une coutume généralement reçue ne permet d'entendre par là que la tragédie et la comédie. Cependant, cette dénomination a une acception plus étendue. Elle se rapporte, à proprement parler, à la forme extérieure du discours et peut s'appliquer avec justesse à toute composition dans laquelle paraissent des personnages qui parlent, tandis que le poête garde le silence, comme on le voit dans plusieurs Pastorales de Théocrite et de Virgile, dans quelque Satyre d'Horace, et dans deux de ses Odes. En conséquence on peut diviser la poésie dramatique en deux espèces : l'une que nous appellerons *inférieure* et qui peint les mœurs, les passions, les actions, en employant la forme imitative par le secours de quelques personnages ; l'autre que nous désignerons par la qualification de *supérieure*, et qui, à tout cela, joint une fable ou une action unique, complète, d'une étendue assez considérable, dans laquelle les incidents naissent les uns des autres, et qui enfin, par un enchainement varié d'événements toujours nouveaux, se terminent à un dénouement. Cette dernière espèce embrasse la tragédie et la comédie qui sont distinguées du poème dramatique du genre *inférieur*, par l'existence de cette action, de même qu'elles s'éloignent de l'épopée par la forme du discours.(1)

On trouve ces deux espèces de poésie dramatique chez les

(1) Mgr Plantier.

Hébreux. Les Psaumes XXIII et CXX nous offrent des exemples du genre *inférieur*, tandis que le livre de Job et le Cantique des Cantiques nous offre des modèles du genre *supérieur* qui constitue a lui seul, à vrai dire, le drame régulier et parfait.

On ne peut rien concevoir de plus admirable que ces deux livres qui sont les plus poétiques, mais aussi les plus obscurs de l'Ancien Testament.

Rien n'égale la douleur de Job. Ecoutons-le s'écrier, après avoir perdu ses biens et ses enfants par la malice de l'esprit méchant qui voulait le tenter :

Périsse le jour qui m'a vu naître ! Périsse la nuit ou l'on a pu dire : un homme a été conçu !

Que ce jour se change en ténèbres ; que le Seigneur en perde le souvenir et ne songe plus jamais à réveiller sa lumière !

Tel est mon sort ; je soupire avant de prendre mon pain ; le rugissement de ma douleur retentit comme un torrent qui gronde.

« Aucun écrivain, dit Chateaubriand, n'a poussé la tristesse au degré où elle a été portée par le saint arabe ; pas même Jérémie qui peut seul égaler les lamentations aux douleurs, comme parle Bossuet. »

Puisque nous parlons de Job, nous ne passerons pas sous silence une peinture du cheval qui, comme dit Villemain, est frémissante de poésie.

Est-ce toi qui a donné la force au cheval et qui a hérissé son cou d'une mouvante crinière ?

Le feras-tu bondir comme la soubrette ?

Son hennissement, c'est la voix du tonnerre ;

Il creuse du pied la terre ; il s'élance avec audace ;

Il court au-devant des armes, il se rit de la peur ;

Il affronte le glaive. Vienne le corquois à retentir sur lui ;

Viennent à frissonner le bouclier et la lance,

Il bouillonne, il frémit, il dévore la terre ;

Il ne peut croire dans son ivresse que la trompette l'appelle ; l'a-t-il comprise ? Il se dit : Vah !

De loin, il savoure l'odeur des combats, la voix tonnante des chefs et le cri des armées. »

Ailleurs, Job nous donne une idée de l'aigle et de ses mœurs ; c'est un naturaliste aussi profond qu'un peintre distingué.

« A ta voix, a dit le Seigneur, l'aigle s'élève pour aller suspendre son aire sur les abîmes ?

Vois-le qui s'établit dans le creux des montagnes, sur les sommets abruptes et les rocs escarpés !

De là, il considère sa proie et son regard perce à l'infini.

Il abreuve ses aiglons de sang, et partout où repose un cadavre, aussitôt il est là. »

Virgile, Voltaire, Lamartine, Ducis, Delille, Buffon, tous grands poètes et naturalistes, nous ont donné des peintures du cheval et de l'aigle qui n'égalent pas celles-la.

« Quand vous lisez ce poème, dit Villemain, à cette description du cheval si frémissante de poésie, à ces entretiens de Job avec ses amis, à ces paroles magnifiques pour peindre lés splendeurs de la nature, vous êtes au milieu des rites, des mœurs et de l'imagination arabes ; vous êtes dans le désert et sous la tente ; vous sentez mieux cette nature orientale que par aucun récit, aucune recherche profonde.»

Le Cantique des Cantiques est admirable. C'est un entretien familier de Salomon avec son épouse. Mais qui ne voit ici l'allégorie—l'Eglise, la mère de tous et l'épouse du Christ. Salomon en prophètise la venue.

Nous laissons la parole à Bossuet.

« Tout ce cantique abonde en sujets délicieux ; partout l'œil n'aperçoit que des fleurs, des fruits, une profusion de plantes les plus agréables, le charme du printemps, des campagnes fertiles, des jardins frais et fleuris, des eaux, des puits, des fontaines : l'odorat est frappé des plus douces odeurs que l'art a préparées ou qui sont l'ouvrage de la nature. Nous y voyons des colombes, de plaintives tourterelles, du miel, du lait, des flots d'un vin exquis ; enfin, dans les deux sexes nous n'admirons que grâce, qu'éclat, que beauté, que chastes embrassements, qu'amours aussi douces que prodigues. Si quelques objets terribles, tels que des rochers, les montagnes sauvages, le repaire d'un lion y frappent notre vue, c'est pour accroitre, encore, par le contraste et la variété, le charme du tableau le plus gracieux.»

On a pensé que Théocrite, poète pastoral qui vivait du temps des Septantes et qui figurait avec eux à la cour de Ptolémée Philadelphe, avait emprunté quelques traits du cantique de Salomon.

DAVID

Poésie Lyrique.

Jouir, aimer et admirer, telle a été la vie de David, tel a été l'objet de ses chants.

Nous avons de lui les Psaumes, trésor précieux pour l'Eglise qui en a fait son chant habituel. Les poètes y trouvent l'inspiration, le pauvre des consolations à ses peines, le riche un frein à ses passions.

C'est parceque David est bien convaincu de l'importance du culte, qu'il s'écrie avec cette onction qu'on lui connaît:

Louez le Seigneur habitants des cieux;
Louez le Seigneur dans les régions élevées;
Louez le Seigneur vous qui êtes ses anges;
Louez le Seigneur vous tous qui êtes son arme.

L'ode se nourrit surtout de grands sentiments. Il lui faut la réalité; elle n'admet point la fiction et le faux enthousiasme.

Horace a écrit des odes, mais quelle différence avec les chants de l'écriture sainte! L'enthousiasme n'y règne pas. Le feu sacré qui vivifie la poésie lyrique, qui la fait admirer, ce feu qui change l'homme en poëte, ne se trouve pas dans Horace du moment qu'il laisse les épitres pour écrire ses odes.

Convaincu des grandes vérités qu'il proclame, David a toujours des sons harmonieux qui font vibrer d'enthousiasme les fibrés de l'âme.

Les images jaillissent sans efforts, sous sa plume. Ecoutons-le! il va peindre le Très-Haut sans l'emblême du berger.

« Le Seigneur est le berger qui me conduit, rien ne me manquera:
Il me fera reposer dans de gras pâturages.
Il me guidera auprès d'une fontaine qui s'épanche doucement.

David parle de la protection que Dieu assure à l'âme fidèle:

Il te couvrira de ses ailes. Sous son abri tu seras en sûreté;
Sa vèrité te servira de bouclier;
Tu ne craindras ni les terreurs de la nuit, ni la flèche qui vole pendant le jour, ni les fléaux errants dans les ténèbres, ni le trépas qui exerce ses ravages à midi, mille tomberont à ton côté et dix mille à ta droite;
Mais ils ne parviendront point jusqu'à toi.

Les Psaumes, au nombre de 150, traitent de tous les sujets; ils s'appliquent à toutes les circonstances particulières de la vie. Il y a une pensée pour tous les cœurs, un antidote pour toutes les maladies de l'âme.

Des critiques ont attribué quelques-uns des Psaumes, à Asaph, Eman, Idithun, aux enfants de Corée, etc., mais tous reconnaissent que David est l'auteur du plus grand nombre.

Pindare a excellé dans le genre lyrique. Cependant, comme Horace, il n'a pu s'élever à la hauteur de l'écrivain sacré. Voici ce qu'en pensent de Maïstre et Lamartine.

« Les odes du poète lyrique grec sont des espèces de cadavres dont l'esprit s'est retiré pour toujours. Que vous importent les chevaux de Hiéron ou les mules d'Agésias ? Quel intérêt prenez-vous à la noblesse des villes et de leurs fondateurs, aux miracles des dieux, aux exploits des héros, aux amours des nymphes ; le charme tenait au temps et aux lieux : aucun effet de notre imagination ne peut le faire renaître. Il n'y a plus d'Olympie, plus d'Elide, plus d'Alphée ; celui qui se flatterait de trouver le Péloponère au Pérou serait moins ridicule que celui qui le chercherait dans la Morée. David, au contraire, brave le temps et l'espace parce qu'il n'a rien accordé aux lieux et avec circonstances : il n'a chanté que Dieu et la vérité, immortelle comme lui. Jérusalem n'a point disparu pour nous, elle est toute où nous sommes et c'est David surtout qui nous la rend présente. » (1)

L'auteur des *Méditations poétiques* s'écriait sur les lieux même où chanta le psalmiste :

« David est le premier des poètes du sentiment ! C'est le roi des lyriques ! Jamais la fibre humaine n'a résonné d'accords si intimes si pénétrants et si graves ! Jamais la pensée du poëte ne s'est adressée si haut et n'a luit si juste ! Jamais l'âme de l'homme ne s'est répandue devant l'homme et devant Dieu en expressions et en sentiments si sympathiques, si tendres, si déchirants ! Tous les gémissements du cœur humain ont trouvé leur voix et leur note sur les lèvres et sur la harpe de cet homme, et si l'on remonte à l'époque reculée où de tels chants retentissaient sur la terre ; si l'on pense qu'alors la poësie lyrique des nations les plus cultivées ne chantaient que le vin, l'amour, le sang et les victoires des muses et des coursiers dans les jeux de l'Elide, on est saisi d'un profond étonnement aux accords mystiques du Roi-Prophète..... Lisez de l'Horace ou du Pindare après un psaume ! Pour moi je ne le peux plus. »

Les hymnes de David ne ressemblent pas aux autres chants de la littérature sacrée. Dans le psaume la prière s'échappe des lèvres du prophète royal. Il loue le Seigneur, toujours, partout, sans cesse. Il ne décrit pas ; il emploie toutes ses ressources, tout son talent à louer, à bénir et à admirer. Ses écrits sont une véritable préparation évangélique.

David a péché une fois, mais le repentir ne fut pas lent à suivre la faute et ce fut une occasion nouvelle pour montrer sa grande âme et la profondeur des sentiments qui l'agitait. Il est prêt à recevoir avec résignation tous les fléaux du Seigneur ; il veut lui-

---

(1) De Maistre. *Soirées de Saint Pétersbourg.*

même publier ses iniquités, son crime est constamment devant ses yeux et la douleur qui le ronge ne lui laisse aucun repos. Sur son trône, entouré de ses sujets, au milieu de Jérusalem qui publie sa grandeur, David s'écrie qu'il est seul comme le pélican du désert, comme l'orfraie cachée dans les ruines, comme le passereau solitaire qui gémit sous le faîte aérien des palais. Il consume ses nuits dans les gémissements et sa triste couche est inondée de larmes. Les flèches du Seigneur l'ont percé. Il n'y a plus rien de sain en lui, ses os sont ébranlés, ses chairs se détachent, il se courbe vers la terre, son cœur se trouble, toute sa force l'abandonne, la lumière même ne brille plus pour lui, il n'entend plus, il a perdu la voix, il ne lui reste que l'espérance.

David est prophète. Avec quel œil perçant ne lit-il pas dans l'avenir ! Des hauteurs où il plane, il aperçoit les grandes scènes qui se préparent, L'Homme-Dieu qui s'avance, et la terre entière est régénérée. « De tous les points de la terre, s'écrie-il, les hommes se ressouviendront du Seigneur et se convertiront à lui ; il se montrera, et toutes les familles humaines s'inclineront. »

Que ces pages, dit-il encore, soient écrites pour les générations futures, et les peuples qui n'existent point encore béniront le Seigneur.

« Il est exaucé, dit Joseph de Maistre, parce qu'il n'a chanté que l'Eternel ; ses chants participent de l'éternité ; les accents enflammés, confiés aux cordes de sa lyre divine retentissent encore, après trente siécles, dans toutes les parties de l'univers. La synagogue conserva les Psaumes ; l'Eglise se hâta de les adopter ; la poésie de toutes les nations chrétiennes s'en est emparée, et depuis plus de trois siècles le soleil ne cesse d'éclairer quelques temples dont les voûtes retentissent de ces hymnes sacrés. On les chante à Rome, à Genève, à Madrid, à Londres, à Québec, à Quito, à Moscou, à Pekin, à Botany Bay : on les murmure au Japon. » (1)

EDMOND LAREAU

(*A suivre.*)

---

(1) *Soirées de Saint Pétersbourg.*

A ANTOINE L***

ENFANT DE M. G. L***

O mon enfant, ta vie est déjà quelque chose !
Dans ton œil à demi voilé, tendre et serein,
On distingue bientôt une pensée éclose
Comme en sa coquille, un poussin.

Ta lèvre, qu'un oiseau prendrait pour une source
D'où découle sans fin un lait pur et sans fiel,
Nous murmure déjà des mots qui, dans leur course,
Toujours remontent vers le ciel.

Aucun vent sur ta vie, aussi fraîche, aussi pure
Qu'une perle cachée au fond des océans,
N'est venu de son aile éclaboussante, impure,
Ternir encor tes jeunes ans.

Tu ne connais du monde, enfant, qu'un cœur de mère,
Qu'une caresse mise à ton front faible et doux,
Et ce baiser d'amour que te donne ton père
Quand tu souris sur ses genoux.

Hélas ! qui sait ? plus tard — ô mon enfant ! pardonne,
De jeter sur ton front des ombres à venir,
De souffler sur ton cœur ce vent qui tourbillonne
Sur les ailes de l'avenir.—

Plus tard, tu prendras place au festin de la vie,
Tu verras s'envoler tes mille illusions,
Il te faudra lutter, car l'enfance est suivie
De luttes et de passions.

La vie est une fleur que la douleur effeuille,
Qui brille le matin pour charmer le regard,
Toute larme qui tombe en arrache une feuille
Que le vent emporte au hazard.

Deux voix à notre oreille, échos d'un autre monde,
Phares vus de la mer où nous gémissons tous,
De leur pure rosée ou de leur fange immonde,
Soufflent leur haleine sur nous.

L'une, dont la morsure empoisonne la vie,
Reflet noir et hideux du séjour infernal,
S'empare de nos cœurs et sans cesse nous crie,
Horrible et sombre: — Fais le mal.

L'autre, comme un parfum de nard ou de cinname,
Comme un accord touchant du barde aérien,
De son rayon mystique enveloppe notre âme,
Et nous dit toujours : — Fais le bien.

Enfant tu vois déjà — bien que tu sois novice,
Bien que tu sois encor d'innocence vêtu—
Que l'une fait glisser sur la pente du vice,
Que l'autre mène à la vertu.

Veux-tu toujours, enfant, être pur comme l'ange,
Ne jamais projeter d'ombre sur ton soleil,
Et, bien que sous le ciel tout s'efface et tout change,
Joyeux, rester toujours pareil?

Fais de ton cœur une urne où brûlera la myrrhe,
Aime tout ce que Dieu dans sa bonté bénit,
Fais que ton œil d'azur, où ton âme se mire,
D'aucune ombre ne soit terni.

Laisse aller ta pensée où s'en va la prière;
Fais l'aumône, le cœur s'épure par le don,
Et, si quelqu'un te frappe ou méprise ton frère,
Venge-toi par le pardon.

A. G. L. Desaulniers.

LE R. P. DALMAS, ASSASSINÉ, (1693.)

Plusieurs jésuites sous la domination française ont eu à souffrir pour la cause de la foi ou sont tombés martyrs de la civilisation ; quelques uns sont morts après avoir souffert des tourments atroces. L'un d'eux, le R. P. Dalmas, a été lâchement assassiné à un fort de la baie d'Hudson.

Le père Antoine Dalmas, d'après l'abbé Landway naquit à Quimper Corentin, en Bretagne et vint au Canada au mois d'aout 1670. Il hiverna en 1693 à Chicoutimi où il avait été envoyé pour secourir le P. du Crespieul. Il fut, continue M. Landway, le 3 mars de la même année, au fort Ste Anne de la Baie d'Hudson, tué par les sauvages.

Le P. Martin dans son ouvrage «Les jésuites martyrs du Canada,» a omis de mentionner le nom du Père Dalmas dans son appendice consacré à la mémoire de ceux des jésuites qui n'ont pas péri dans les tourments, mais qui sont mort malheureusement dans la colonie.

M. Francis Parkman dans son ouvrage « Les jésuites dans l'Amérique du Nord au 17me siècle» ne mentionne ni la mort, ni même le nom du P. Dalmas et M. l'abbé Langway accuse inexactement les sauvages de l'avoir tué.

Un document transcrit dans les volumes manuscrits de la Société Littéraire et Historique de Québec et intitulé «Relation de ce qui s'est passé en Canada depuis septembre 1692 jusqu'au départ des vaisseaux en 1693 me permet de corriger cette inexactitude de M. Langway, et de réparer l'omission du P. Martin et de M. Parkman.

Dans ce document que l'on peut attribuer à M. de Champigny, alors intendant de la Nouvelle France, se trouve le passage suivant relatif à la mort du P. Dalmas.

«Dans le même temps, (c'est-à-dire vers le milieu de juin 1693) on apprit à Québec par un canot qui arriva de la baie du Nord (baie d'Hudson) que les postes que les français y occupent n'étaient

gardés que par quatre hommes et que les autres étaient partis faute de vivres, que le nommé Guillory armurier de la compagnie du Nord, y avait assassiné le chirurgien et le P. Dalmas, jésuite, le premier d'un coup de fusil, hors le fort pendant que la garnison était à la chasse, pour un léger démenti qu'ils eurent, et le Père à coup de hache appréhendant après lui avoir confié son crime, au sortir de servir sa messe, n'étant qu'eux deux dans le fort, qu'il ne le décelât au commandant.»

Un peu plus loin dans le même document se trouve cet autre passage sur le même sujet.

«Le treize du même mois (juillet) il arriva un canot de la baie d'Hudson qui nous rapporta que la disette de vivres les avait obligés à ne laisser que cinq hommes dans le fort Ste Anne, au nombre desquels était un malheureux qui, sans aucune raison, et par un désespoir qui parait tenir de la folie avait tué le chirurgien du fort Ste-Anne, ensuite le Père Dalmas jésuite missionnaire qui avait eu connaissance de son premier crime, qu'ils l'avaient laissé aux fers et voulaient savoir ce que l'on en voulait faire.»

J'ignore quel fut le sort de Guillory mais il parait évident que ce malheureux, par méchanceté ou par folie, tua le P. Dalmas de la manière décrite dans la première citation.

Plus tard, après la découverte des passages du manuscrit plus haut cité, on m'a signalé une lettre du Père Gabriel Marest, missionnaire de la compagnie de Jésus au Père de Lamberville, de la même compagnie, procureur des missions du Canada; cette lettre se trouve dans le recueil des lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères par quelques membres de la compagnie de Jésus, et prouve que si les écrivains contemporains ont oublié le P. Dalmas, ses collègues contemporains, n'ont pas oublié de parler de sa mort tragique.

«Les fréquentes maladies écrit le Père Marest et les dangers continuels auxquels on est exposé dans cette périlleuse navigation de la baie d'Hubson, obligèrent les français à ne la point entreprendre sans avoir avec eux un aumonier. C'est en cette qualité que le Père Dalmas, natif de Tours, s'embarqua pour la baie d'Hudson. Y étant arrivé il s'offrit à rester dans le fort, tant pour y servir les Français qu'on laissait en garnison que pour y avoir occasion d'apprendre la langue des sauvages, qui apportent leurs pelleteries pendant l'été, et pour pouvoir ensuite leur laisser aller annoncer l'Evangile.»

«Le vaisseau qui devait leur apporter des vivres l'année suivante ayant toujours été repoussé par la violence des vents con-

traires, ceux qui étaient restés dans le fort, périrent pour la plupart de faim et de maladies; ils étaient réduits à huit seulement, cinq desquels s'étant détachés pour aller chasser sur les neiges dans les bois, laissèrent dans le fort le père Dalmas, le chirurgien et un taillandier.»

«Etant de retour quatre ou cinq jours après, ils furent fort surpris, de ne plus trouver ni le Père ni le chirurgien.

Ils demandèrent au taillandier ce qu'ils étaient devenus, l'embarras où ils le virent, les mauvaises réponses qu'il leur donna, quelques traces de sang qu'ils aperçurent sur la neige, les déterminèrent à se saisir de ce misérable et à le mettre aux fers.»

«Se voyant arrêté pressé par les remords de sa conscience, il avoua qu'étant mal. depuis longtemps avec le chirurgien, il l'avait assassiné un matin et qu'il avait trainé son corps dans la rivière, où il l'avait jeté par un trou qu'il avait fait à la glace, qu'ensuite étant retourné au fort il y trouva le Père dans la chapelle qui se préparait à dire la messe, ce malheureux demande à lui parler, mais le Père le remit après la messe qu'il lui servit à son ordinaire.»

«La messe étant dite; il lui découvrit tout ce qui était arrivé, lui témoignant le désespoir, où il était était, et la crainte qu'il avait que les autres étant de retour ne le missent à mort. «Ce « n'est pas ce que vous avez de plus à craindre lui répondit le « Père, nous sommes un trop petit nombre, et on a trop besoin « de vos services pour qu'on veuille vous perdre. Si on voulait « le faire je vous promets de m'y opposer autant que je pourrai, « mais je vous exhorte à reconnaître devant Dieu, l'énormité de « votre crime, à lui demander pardon, et à en faire pénitence. « Ayec soin d'apaiser la colère de Dieu, pour moi j'aurai soin « d'apaiser celle des hommes.»

«Le Père lui ajoute que s'il le souhaitait il irait au devant de ceux qui étaient allés chasser, qu'il tâcherait de les advenir et de leur faire promettre qu'il ne le maltraiteraient point à leur arrivée. Le taillandier accepta cette offre, il parut se calmer et le Père partit. Mais à peine était-il sorti du fort que le malheureux se sentit troublé de nouveau, entra dans une humeur noire et se mit en tête que le Père le trompait, et qu'il n'allait trouver les autres que pour les prévenir contre lui.»

«Dans cette pensée il prit sa hache et son fusil pour aller trouver le Père. L'ayant aperçu le long de la rivière il lui cria de l'attendre ce que fit le missionnaire. Sitôt qu'il l'eût atteint il lui répondit qu'il était un traître et qu'il le trompait, et en même temps il lui donna un coup de son fusil qui le blessa. Pour se

soustraire à la fureur de ce misérable, le Père se jeta sur une grande glace qui flottait sur l'eau. Le taillandier y sauta après lui et l'assomme de deux coups de hache qu'il lui déchargea sur la tête ; et après avoir jeté son corps sous la glace même sur laquelle le Père s'était réfugié, il revint au fort ou les cinq autres arrivèrent bientôt après. »

« Voilà ce que ce malheureux avisa lui-même pendant qu'on le tenait dans les fers. »

« On avait résolu de le garder de la sorte jusqu'à l'arrivée des premiers vaisseaux sur lesquels on devait l'embarquer, mais avant qu'il put venir du secours les anglais attaquèrent le fort. Ceux qui le gardaient avait eu la précaution de tenir chargés tout ce qu'ils avaient de canons et fusils, et par là ils furent en état de faire une furieuse décharge sur les ennemis lorsqu'ils voulurent faire leurs approches. Ce grand Père qui leur tua et chassa plusieurs hommes leur fit savoir qu'il y avait bien du monde dans le fort, c'est pourquoi ils s'en retournèrent mais dans la résolution de revenir bientôt avec de plus grandes forces. Ils revinrent en effet et se préparèrent à attaquer la place. Les cinq Français qui la gardaient se voyant hors d'état de résister se sauvèrent la nuit par une embrasure de canon, et gagnèrent les bois ayant laissé le taillandier seul et lié comme il était. On n'a point su ce que les anglais en firent ni ce qu'il leur dit. Mais des cinq personnes sorties du fort, trois moururent en chemin et deux seulement arrivèrent après bien des fatigues à Montréal. C'est d'eux qu'on a appris tout ce que je viens de raconter. »

Il appert d'après le récit du P. Marest au P. de Lamberville que le P. Delmas serait né à Tours et non pas à Quimper Corantin ; toutefois connaissant la scrupuleuse exactitude de M. l'abbé Tanguay, je dois ajouter qu'il n'a pas fait son assertion sans s'appuyer sur une bonne autorité. Quand à l'assassinat du P. Delmas ainsi qu'aux circonstances qui l'ont accompagné, le tout ressort des extraits de manuscrits et des lettres édifiantes (Xe. Recueil publiée en 1713) que je viens de citer.

Je ne puis mieux terminer cette courte étude qu'en citant les paroles du savant historien M. Parkman à propos des missionnaires en général qui vinrent en Canada.

« Une vie isolée de toutes relations sociales, et éloignée de tout ce que l'ambition poursuit avec ardeur, puis une mort solitaire ou sous les formes les plus effrayantes, telle était la perspectives des missionnaires. »

T. P. Bédard.

Ottawa 1er Octobre 1883.

ŒUVRES DE CREMAZIE [1]

(*Suite.*)

Crémazie n'a pas cultivé le genre descriptif si en honneur aujourd'hui. A peine, dans une ou deux de ses poésies, a-t-il tenté de peindre les grandes lignes d'un paysage.

En ce genre, les romantiques se sont divisés en deux écoles dont la manière de procéder est tout à fait différente.

L'une dissèque la nature, l'étudie avec la curiosité et la minutie d'un naturaliste : c'est celle qui nous inonde aujourd'hui de ses productions.

Les adeptes de l'autre semblent peindre à distance ; ils planent, dirions-nous, audessus des paysage ou de l'objet de leurs études, et ils font revivre à nos yeux par une heureuse allégorie, par une comparaison appropriée, par une poétique figure, ce qu'ils semblent contempler eux-mêmes d'un coup d'œil. C'est le genre lamartinien : c'est celui de Crémazie. S'il est plus favorable à l'inspiration, il est moins précis et moins vrai que l'autre.

Voyons comment Crémazie nous peint les *Mille-Iles*.

Quand Ève à l'arbre de la vie
De sa main eut cueilli la mort,
Sur la terre à jamais flétrie
On vit paraître le remord,

(1) *Œuvres complètes de Octave Crémazie* publiées sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec, Montréal, Beauchemin & Valois libraires-imprimeurs, 1883.

Puis Adam s'en fut sur la terre,
Qui déjà pleurait avec lui,
S'abreuver à la source amère
Où nous allons boire aujourd'hui.

Et les archanges, sur leurs ailles
Prenant l'Eden silencieux,
Au haut des sphères éternelles,
Le déposèrent dans les cieux.

Mais, en s'élançant dans l'espace,
Ils laissèrent sur leur chemin
Tomber, pour indiquer leur trace,
Quelques fleurs du jardin divin.

Et ces fleurs aux couleurs mobiles,
Tombant dans le fleuve géant,
Firent éclore les Mille-Iles,
Ce paradis du Saint-Laurent...

.....
Mille-Iles ! collier magnifique
De diamant et de saphir,
Qu'eût préféré le monde antique
A l'or le plus brillant d'Ophir ;

O belle et sublime couronne
Que posa sur son large front
Le Saint-Laurent, quand, sur le trône
Que ses lacs immenses lui font,

Il vient, en montrant à la terre
Son arc-en-ciel éblouissant,
Faire retentir le tonnerre
Du Niagara bondissant !

Mile-Iles ! riante merveille,
Oasis sur les flots dormant,
Que l'on prendrait pour la corbeille
Qu'apporte la main d'un amant,

C'est gai, c'est frais, c'est charmant. Le poète n'a rien écrit de plus joli.

Cette pièce se termine par un cri d'amour patriotique qu'il faut citer :

.....
O patrie ! ô rive natale
Pleine d'harmonieuses voix !
Chants étranges que la rafale
Nous apporte du fond des bois !

O souvenir de la jeunesse,
Frais comme un rayon du printemps !
O fleuve, témoin de l'ivresse
De nos jeunes cœurs de vingt ans !

O vieilles forêts ondoyantes,
Teintes du sang de nos aïeux !
O lacs ! ô plaines odorantes
Dont le parfum s'élève aux cieux !

Bords, où les tombeaux de nos pères
Nous racontent le temps ancien,
Vous seuls possédez ces voix chères
Qui font battre un cœur canadien !

Chaque fois que l'idée de la patrie se présente à l'esprit du poète, sa lyre semble vibrer plus fort et son vers est plein d'émotion. La note patriotique est la note dominante dans ces chants et c'est ce qui leur assure l'immortalité au Canada.

*
* *

Crémazie appartient à l'école romantique. Les extraits de ses poésies données plus haut en font déjà suffisamment preuve. Les deux pièces qu'il nous reste à citer se rattachent encore d'avantage à ce genre : une légende et une fantaisie :

La légende est intitulée *La fiancée du marin* :

C'était un pâle soir d'automne ;
Sur la vague qu'elle talonne,
Comme un coursier,
Une barque, svelte et légère,
Glissait, suivant l'étoile chère
Au nautonnier.

A la nef, d'une voix plaintive,
Deux femmes, pleurant sur la rive,
Dirent adieu ;

Quittant la plage solitaire,
Elles vinrent à leur chaumière
En priant Dieu.

Quand le soleil au flot limpide
Vint montrer, se levant splendide,
Son disque d'or,
La nef poursuivait son voyage
Et les deux femmes du rivage
Priaient encor.

Cette barque emportait loin des rives natales, un jeune homme que l'une des deux femmes appelait son fils et que l'autre nommait son fiancé.

Cette dernière était une jeune fille que le hazard avait jeté dans la chaumière du marin :

Or, cette voix fraîche et sonore,
Qui mêlait au chant de l'aurore
Ses purs accents,
C'était une pauvre orpheline,
Trouvée au pied de la colline,
Sur les brisants.

Un soir, après un jour d'orage,
On entendit sur le rivage
De faibles cris ;
La mer roulant comme une lave,
Avait apporté cette épave
Dans ses débris.

.....
Quand elle allait dans les prairies,
A l'heure où des roses fleuries
Luit la splendeur,
Devant cette pure auréole
Le lis, inclinant sa corolle,
Disait : Ma sœur !

Quand elle allait au champ agreste,
Seule avec son gardien céleste,
Divin appui,
Du ciel l'immortelle phalange
Se demandait quel était l'ange,
D'elle ou de lui.

La vertu dans ce cœur candide
Brillait comme le flot limpide
D'un lac d'azur ;
Et le mal, qui partout s'attache,
Ne put jamais mettre une tache
Sur son front pur.

.....

Avril était venu ; la terre
Chantait sa chanson printanière ;
Dans les grands bois,
Le rossignol, sous la verdure,
Mêlait au chant de la nature
Sa douce voix.

Le front rayonnant d'espérance,
Vers un navire qui s'avance
Sur les flots bleus,
Les deux femmes, sur cette rive
Où s'éleva leur voix plaintive,
Jetaient leurs yeux.

Hélas ! la mer avait gardé le fils, le fiancé

.....

A quelque temps de là, sa mère
Trouvait aussi dans l'onde amère
Un froid cercueil
La jeune fille anéantie
Vit s'affaisser dans la folie
Son âme en deuil

III

C'est encor par un soir d'automne ;
La lune pâle qui rayonne
Aux champs déserts
Dessine, comme une arabesque,
La silhouette gigantesque
Des sapins verts.

La rive est triste et solitaire :
Les flots apportent à la terre
Des bruits confus ;
Sortant de la forêt immense,
Le vent du soir glisse en silence
Sur les talus.

Une forme blanche, indécise,
Pareille aux vapeurs que la brise

Chasse en passant,
Paraît sur un rocher sauvage
Qui s'élève sur le rivage
Comme un géant.

Ainsi que les brunes almées,
Elle a paré de fleurs aimées
Son front charmant ;
Elle jette un regard avide
Et semble chercher dans le vide
Un être absent.

C'est la fiancée du marin qui, de sa voix gémissante, évoque les ombres qui lui sont chères. Croyant entendre le son connu des voix aimées, elle se précipite dans les flots. De là la légende :

On dit que, le soir, sous les ormes,
On voit errer trois blanches formes,
Spectres mouvants,
Et qu'on entend trois voix plaintives
Se mêler souvent sur les rives
Au bruit des vents.

Crémazie, dans une lettre à l'abbé Casgrain, défend cette poésie, et répond, ainsi qu'il suit, aux articles dont elle avait été l'objet :

« M. Thibault me reproche de n'avoir pas donné, dans *la Fiancée du marin*, plus de vigueur d'âme à mes héroïnes et de ne pas leur faire supporter plus chrétiennement leur malheur. Si la mère et la jeune fille trouvaient dans la religion une consolation à leur désespoir, ce serait plus moral, sans doute, mais où serait le drame ? Cette légende n'en serait plus une, ce ne serait plus que le récit d'un accident comme il en arrive dans toutes les familles. On ne fait pas de poèmes, encore bien moins des légendes, avec les faits journaliers de la vie. D'ailleurs, la mère tombe à l'eau par accident et la fiancée ne se précipite dans les flots que lorsque son âme a déjà sombré dans la folie. Où donc la morale est-elle méconnue dans tout ce petit poème ? La morale est une grande chose, mais il ne faut pas essayer de la mettre là où elle n'a que faire. M. Thibault doit bien savoir que lorsque la folie s'empare d'un cerveau malade, cette pauvre morale n'a plus qu'à faire son paquet.

*
* *

Il ne nous reste plus qu'à faire connaître la *Promenade de trois*

morts, l'œuvre principale de Crémazie. Nous n'avons que la première partie de ce poème aux chants lugubres. Le poète y travaillait lorsqu'il fut forcé de prendre le chemin de l'exil; son plan était arrêté jusque dans ses détails et les strophes des deux autres parties étaient même presque toutes façonnées dans sa mémoire. Malheureusement, ces strophes n'avaient jamais été confiées au papier ; et, après le déplorable événement qui brisa la carrière et la vie de leur auteur, elles ne le furent jamais.

Dans cette pièce, le poète chante le drame sinistre de la tombe. Rien de plus sombre, de plus effrayant que cette fantaisie. L'idée de la mort a inspiré bien des poètes, mais ce n'est pas fréquemment que les muses prennent pour sujet de leurs chants la décomposition du cadavre et le travail du ver.

Voici le début de cette pièce :

LE VER

Le soir est triste et froid. La lune solitaire
Donne comme à regret ses rayons à la terre ;
Le vent de la forêt jette un cri déchirant ;
Le flot du Saint-Laurent semble une voix qui pleure,
Et la cloche d'airain fait vibrer d'heure en heure
Dans le ciel nuageux son glas retentissant.

C'est le premier novembre. Au fond du cimetière,
On entend chaque mort remuer dans sa bière ;
Le travail du ver semble un instant arrêté.
Ramenant leur linceul sur leur poitrine nue,
Les morts, en soupirant une plainte inconnue,
Se lèvent dans leur morne et sombre majesté.

Drapés, comme des rois, dans leurs manteaux funèbres,
Ils marchent en silence au milieu des ténèbres
.....

Trois d'entre eux cependant vont d'un pas moins rapide ;
Leurs os sont presque intacts, leur face est moins livide
Ils semblent de la mort être les nouveaux-nés.

L'un avait déjà vu sur sa tête blanchie
Neiger soixante hivers, quand, arrêtant sa vie,
La mort vint l'enivrer de son breuvage amer.

Un fils, un fils unique, orgueil de sa vieillesse,
Avait, tout rayonnant des feux de la jeunesse,
Des fleurs de son printemps couronné son hiver.

Comme au souffle du Nord la rose épanouie
Avant la fin du jour voit sa beauté flétrie,
Le second avait vu la mort à son chevet
Quand, jeune encor, l'amour charmait son existence.
Sa femme avait voulu, modèle de constance,
S'enfermer avec lui dans le tombeau muet.

Le troisième, à sa mère arraché par la tombe,
Avait quitté la vie ainsi qu'une colombe
Qui s'envole en chantant un hymne de bonheur,
Vingt printemps n'avaient pas encor paré sa tête ;
La mort, pour son bouquet la trouvant toute prête,
A ces fruits déjà mûrs ajouta cette fleur.

Nés sous le même ciel, morts dans la même année,
Tous trois avaient connu la chaîne fortunée
Qu'ici-bas sur la terre on nomme l'amitié.
Maintenant réunis dans la cité pleurante,
Comme ces mandiants que chantait le vieux Dante,
Des vivants ils s'en vont implorer la pitié.

L'un des trois morts aperçoit tout-à-coup un ver sur la joue du plus âgé. Arrachez-le, dit-il, peut-être pourrait-il effrayer les vivants...! ! L'autre répond :

" La femme a sa beauté ; le printemps a ses roses,
" Qui tournent vers le ciel leurs lèvres demi closes ;
" La foudre a son nuage où resplendit l'éclair ;
" Les grands bois ont leurs bruits mystérieux et vagues ;
" La mer a les sanglots que lui jettent ses vagues ;
" L'étoile a ses rayons ; mais la mort a son ver !....

" Le ver, c'est la couronne, épouvantable et sombre,
" Qui brille sur nos fronts comme un œil noir dans l'ombre ;
" C'est le baiser reçu de ce lugubre jour
" Où la mort nous a dit : Viens, je suis ton épouse !
" Et, ce baiser fatal, cette reine jalouse
" Veut que nous le gardions comme un gage d'amour.

Le Ver : tel est le titre de la première partie du poème que nous étudions. Le poète ne s'est pas attardé à entrer dans le sujet. Pour nous initier aux sombre péripéties de la pourriture de la

chair, il met dans la bouche du plus vieux des trois morts le récit d'un dialogue entre le ver et un mort récemment inhumé.

Que le ver attaquait pour la première fois.

Laissons parler le vieux mort :

" J'écoutai, frémissant d'une horreur indicible,
" Les étranges accents de ce duo terrible
" Que près de moi chantaient ces effrayantes voix.

LE MORT

" Où suis-je ? Mais qui donc vient ainsi de me mordre ?
" J'ai senti tout mon corps s'agiter et se tordre
" Comme un arbre sous l'ouragan.
" Qui donc est-il celui qui partage ma couche ?...
" Il s'approche de moi, je sens encor sa bouche
" Qui presse et torture mon flanc !

LE VER.

" Je suis le maître ici. Mon haleine est glacée
" Comme le vent un jour d'hiver ;
" Toute force pour moi demeure terrassée,
" Je suis le roi, je suis le Ver.

Le ver ! déjà ! dit le mort, et « pourtant c'est hier que j'ai quitté la vie. » Le ver répond :

" Ta bière est mon empire et ton corps est mon trône ;
" Je suis ton maître et ton tourment.
" Des fibres de ton cœur je fais une couronne
" Plus brillante qu'un diamant."

Le mort veut fuir ; il appelle les vivants à son secours. Le ver répond :

" Ils ne t'entendront pas. Les vivants n'ont d'oreilles
" Que pour ce qui peut les servir.
" Il leur faut des honneurs, des fêtes pour leurs veilles...
" O mort ! peux-tu leur en fournir ?"

LE MORT

" Hélas ! je n'ai plus rien, rien que mon blanc suaire,
" Rien que mon corps flétri, rien que cet ossuaire

" Où le jour ne paraît jamais !
" Si je n'ai plus ces biens que leur folie adore,
" Ah ! pour penser à moi mes amis ont encore
" Le souvenir de mes bienfaits."

LE VER

" Quand la main qui donnait est pour toujours fermée,
" Qui donc garde son souvenir ?
" Et qui songe au parfum de la rose embaumée,
" Quand on ne peut plus la cueillir ?

" Car l'homme veut toujours que sa reconnaissance
" Lui rapporte quelques profits ;
" Il ne se souvient plus, quand tombe la puissance
" Dont il pouvait tirer des fruits.

" O mort ! tu n'as plus rien, maintenant que ta bière
" Est mon empire sépulcral ;
" Ton linceuil m'appartient ; ô mort ! dans ce suaire
" Je taille mon manteau royal.

" Ton cadavre, pour moi c'est la source de vie
" Où je m'abreuve chaque jour ;
" C'est le riche banquet où la faim me convie,
" Où je m'assieds avec amour.

" Tout est à moi, ton corps, ton cercueil, ton suaire,
" Tes douleurs seules sont à toi.
" Moi seul puis dire ici d'une voix haute et fière :
" Je suis le Ver, je suis le Roi !
.....

Mais qu'est-ce donc, dit tout-à-coup le mort, qui tombe sur ma tête ?

" On dirait une larme, une larme brûlante,
" Qui tombe sur mon front. Une voix gémissante
" Descend de là-haut comme un chant.
" Ah ! ma mère, c'est toi, dont la tendresse sainte
" Vient répandre à la fois tes larmes et ta plainte
" Sur le tombeau de ton enfant !

" O larme de ma mère,
" Petite goutte d'eau,
" Qui tombes sur ma bière
" Comme sur mon berceau ;

" O fleur épanouie
" De l'amour maternel,
" Par un ange cueillie
" Dans les jardins du ciel ;

.....
" Ah ! coule, coule encore
" Sur mon front pâle et nu !
" Dure jusqu'à l'aurore,
" Bonheur inattendu !

.....
" Si tu savais, ma mère,
" Comme il fait sombre et noir
" Dans cette fosse amère,
" Où la brise du soir

" Ni l'aurore vermeille
" Ne viennent plus jamais
" Porter à mon oreille
" La chanson des forêts.

" Dans cette solitude,
" Mon Dieu ! comme il fait froid !
" Comme ma couche est rude !
" Que mon lit est étroit !

" Cette nuit sans étoile,
" Lourde comme du plomb,
" Qui m'entoure d'un voile
" Sans fin comme sans nom ;
.....

" Mais ce lieu plein d'alarmes,
" D'horreurs, d'affreux secrets,
" O ma mère, tes larmes
" Vont en faire un palais ! "

Le ver raille le cadavre dont il déchire les chairs. Cette goutte d'eau, dit-il,

ce n'est pas une larme
Que verse l'amour maternel.
.....

" Ce n'est qu'un allié que la terre m'envoie
" Pour hâter ta destruction,

" La terre, qui partage avec moi chaque proie
" Et qui prend la part du lion !

.....

" Egoïste et cruel, ta main insoucieuse
" Cueillait tous les fruits de son sein,
" Et sans remercier la mère généreuse
" Qui te donnait l'air et le pain.

" Aujourd'hui c'est son tour. Ta sombre créancière,
" T'enserrant dans ses bras profonds,
" O cadavre, enchaîné sur ton lit de poussière,
" Va te réprendre tous ses dons.

" Ta chair, qui retenait ton âme prisonnière
" Et voilait ce divin flambeau,
" Ta chair, dont elle fut l'origine première,
" Ta chair, ta honte et ton fardeau ;

" Oui, ta chair, maintenant sans force et sans défense
" Et pleine de corruptions,
" Elle en fera bientôt la nouvelle semence
" Qui doit féconder ses sillons.

LE MORT

.....

" Eh bien ! poursuits ton œuvre, ô Ver ! et que ta bouche,
" En torturant ma chair de sa lèvre farouche,
" Mette bientôt mes os à nu !
" Oui, dévore ma chair sans trêve et sans relâche.
" Et, pour hâter la fin de ton affreuse tâche,
" Cherche et trouve un aide inconnu !

LE VER

.....

Irai-je en un instant, comme un homme prodigue,
" Briser l'objet de mon amour,
" Et, pour te contenter, me donner la fatigue
" De te dévorer en un jour ?

" Oh ! je sais mieux jouir des biens que Dieu m'envoie ;
J'aime à déguster mon bonheur.
" Je prendrai chaque jour une part de ma proie
" Pour mieux en goûter la saveur.

" Dans ce sombre royaume
" Dont moi seul suis le roi,

" Cette chair qui fut l'homme
" Est tout entière à moi.

" C'est mon bien, ma conquête !
" A moi son œil de feu,
" A moi sa noble tête,
" Ce chef-d'œuvre de Dieu !

" A moi sa lèvre fière !
" A moi son cœur profond,
" Dont les biens de la terre
" Ne trouvaient pas le fond.

" Oh ! l'homme me méprise,
" Moi, l'humble vermisseau,
" Et pourtant je le brise
" Comme un faible roseau.

" L'homme toujours oublie
" L'inexorable loi
" Qui veut, après la vie,
" Que le Ver soit son Roi.

.....
" Cet homme dont le crime
" Fut le premier berceau,
" Est ici ma victime
" Et je suis son bourreau.

" Sombres voix de la terre,
" Clairons du désespoir,
" Sanglots du cimetière,
" Spectres mornes du soir ;

" Fanfares infernales
" Des damnés rugissants,
" Qui montez en spirales
" Du fond des lacs brûlants ;

" Lyres de la vengeance,
" Orchestre de l'enfer,
" Célébrez l'alliance
" Du cadavre et du Ver ! "

Et plus loin le ver dit :

" Ces cris des passions, d'amour ou de vengeance,
" Sont étouffés sous ton linceul ;

" Ma voix s'élève ici dans toute sa puissance,
" Car aujourd'hui je parle seul

....
" Toutes ces voix d'en haut où ta pauvre existence
" Cherchait une fausse clarté,
" Oui, ces voix garderont pour toujours le silence
" Devant ma fauve majesté.

" Aux rêves qui chantaient dans ton âme ravie
" Dis donc un éternel adieu ;
" Car la mort a donné ces deux parts de ta vie,
" Ton corps au Ver, ton âme à Dieu.

" Et ton corps, je le prends ; aujourd'hui c'est ma fête,
" Le jour de rétribution...
" Je le reçois enfin ce prix de ma conquête,
" J'en viens prendre possession !

Ce long dialogue est raconté par l'un des trois morts que le poète nous a montrés cheminant ensemble. Il faut se le rappeler pour comprendre les extraits qui suivent :

Mais ici du vieux mort la voix faible, indécise,
Se tut ; puis on le vit, frissonnant sous la brise,
Rajuster son linceul déchiré par le vent ;
Sur sa main décharnée il appuya sa tête
Comme pour reposer sa pensée inquiète ;
Puis il reprit bientôt son récit émouvant.

— " Ils parlèrent encor les deux causeurs funèbres,
" Ils parlèrent longtemps, et l'écho des ténèbres
" Aux tombeaux apportait les notes de leur chant.
" Mais bientôt cependant un solennel silence
" Remplaça ce duo d'angoisse et de vengeance,
" Puis le cri seul du Ver s'éleva triomphant.

" Horrible fut ce cri. Se levant dans ma bière,
" Tous mes vers, réveillés à ce cri de leur frère,
" Répondirent soudain en torturant ma chair,
" Et de tous les tombeaux une clameur immense
" De douleur et d'effroi, d'horreur et de souffrance,
" S'éleva comme un chant qui monte de l'enfer."

Et le vieux mort se tut. La lune haute et pâle,
Illuminant le ciel de ses rayons d'opale
Eclairait les trois morts de ses douces clartés.

Puis, le jeune mort qui avait écouté en silence le récit de son compagnon dit :

" Ce mort auquel le Ver disait : Je suis le Roi !
" Ce foyer dégoûtant de honte et de misère,
" Ce pauvre enfant qui crut aux larmes de sa mère,
" Compagnons du tombeau, ce cadavre c'est moi !

Et il déclare que la plus insupportable des tortures qu'il endure, c'est de douter que cette goutte d'eau tombée sur son front fut une larme de sa mère. Le ver lui a dit que les vivants l'avaient oublié.

" Ah ! qui donc dois-je croire, effroyable mystère !
" La parole du Ver ou l'amour de ma mère ?...
" Venez, la neuvième heure a déjà retenti ;
" Allons, allons frapper au seuil de ces demeures
" Où coulèrent, hélas ! nos plus charmantes heures,
" Et nous saurons bientôt si le Ver a menti."
.....
.....

C'est la fin de la première partie. Nous ne connaissons du reste de ce poème que ce que Crémazie en a révélé lui-même dans une lettre à l'abbé Casgrain :

«Pour ce poème des *Trois morts*, voici le plan de la deuxième et de la troisième partie. Les trois amis vont frapper, le père à la porte de son fils, l'époux à celle de sa femme, le fils à celle de sa mère. Le malheureux père ne trouve chez son fils que l'orgie et le blasphème. Pour l'épouse, elle est occupée à *flirter* avec les soupirants à sa main, et le pauvre mari se retire tristement en se disant à lui-même :

Oui, les absents ont tort.... et les morts sont absents.

Seul, le fils trouve sa mère agenouillée, pleurant toujours son enfant et priant Dieu pour lui. Un ange recueille à la fois ses prières pour les porter au ciel, et ses larmes. qui se changent en fleurs et dont il ira parfumer la tombe d'un fils bien-aimé. Ces trois épisodes occupent toute la seconde partie. Dans la troisième, le lecteur se trouve dans l'église, le jour de la Toussaint, à l'heure où l'on récite l'office des morts. Le père et l'époux viennent demander à la mère universelle, l'Église, ce souvenir et ces

prières qu'ils n'ont pu trouver à leurs foyers profanés par des affections nouvelles. Le fils les accompagne, mais son regard n'est pas morne comme celui de ses compagnons ; on sent que les prières de sa mère ont déjà produit leur effet. La scène s'agrandit, le ciel et l'enfer se dévoilent aux regard des morts. Les chœurs des élus alternent avec les chants des damnés. Les habitants du ciel qui ont été sauvés par les conseils de ces morts qui souffrent encore dans le purgatoire, demandent à Dieu de les admettre dans le paradis, tandis que les damnés, pour qui ces mêmes morts ont été une cause de scandale, demandent comme une justice que ceux qui les ont perdus partagent leurs tourments. Ici je crois être dans le vrai, car il faut être bien pur pour n'avoir jamais contribué à la chute de son prochain, et il faut être bien abandonné du ciel pour n'avoir jamais, par ses conseils ou ses exemples, empêché son frère de commettre une faute, peut-être un crime. Le duo des élus et des damnés est assez difficile à faire. Le chant des maudits éternels va asssez bien, mais celui des élus offre plus d'obstacles dans son exécution. L'homme, *rempli de beaucoup de misères*, comprend facilement les accents de la douleur et du désespoir ; mais le bonheur lui est une chose tellement étrangère, qu'il ne sait plus que balbutier, quand il veut entonner un hymne d'allégresse ; cependant j'espère réussir. Pendant que les morts sont dans le temple, une autre scène se passe au cimetière. Les vers, privés de leur pâture, s'inquiètent. Ils montent sur la croix qui domine le champ du repos et regardent si leurs victimes ne reviennent pas. Un vieux ver, qui a déjà dévoré bien des cadavres, leur dit de ne pas se faire d'illusions, que tous les corps dont les âmes pardonnées monteront ce soir au ciel, devieudront pour eux des objets sacrés qu'il ne leur sera plus permis de toucher. Il y a là un chant des vers qui devra joliment bien horripiler M. Thibault. Revenons à l'église. La miséricorde divine, touchée par les prières des bienheureux et par celles des vivants qui sont purs devant le Seigneur, abrège les souffrances du purgatoire, et, s'élançant sur l'un des caps du ciel, un archange entonne le *Te Deum* du pardon.

La *Promenade des trois morts* a été l'objet de critiques que Crémazie fait connaître en y répondant. Il défend et explique l'idée qui a donné naissance à son poème :

« Il y a une autre espèce de fantaisie qui consiste à donner une forme à des êtres dont l'existence est certaine, mais dont la manière d'être nous est inconnue. Les anges et les démons existent,

quelle est leur forme ? C'est à cette espèce de fantaisie qu'appartient la première partie de mon poème des *Trois morts*. Les morts dans leurs tombeaux souffrent-ils physiquement ? Leur chair frémit-elle de douleur à la morsure du ver, ce roi des effarements funèbres ? Je l'ignore, et je serais bien en peine s'il me fallait prouver l'affirmative ; mais je défie M. Thibault de me donner des preuves que le cadavre ne souffre plus. C'est là un de ces mystères redoutables dont Dieu a gardé le secret pour lui seul. Cette idée de la souffrance possible du cadavre m'est venue il y a plusieurs années : voici comment. J'entrai un jour dans le cimetière des Picotés, à l'époque où l'on transportait dans la nécropole du chemin Saint-Louis les ossements du Campo-Santo de la rue Couillard. En voyant ces ossements rongés, ces lambeaux de chair qui s'obstinaient à demeurer attachés à des os moins vieux que les autres, je me demandai si l'âme, partie pour l'enfer ou le purgatoire, ne souffrait pas encore dans cette prison charnelle dont la mort lui avait ouvert les portes ; si, comme le soldat qui sent toujours des douleurs dans la jambe emportée par un boulet sur le champ de bataille, l'âme, dans le séjour mystérieux de l'expiation, n'était pas atteinte par les frémissements douloureux que doit causer à la chair cette décomposition du tombeau, juste punition des crimes commis par le corps avec le consentement de l'âme.

« Cette pensée, qui me trottait souvent dans la tête, a donné naissance à la *Promenade de trois morts*.

« Je puis avoir mal rendu cette idée, mais c'est elle que l'on doit chercher dans cette fantaisie qui fait jeter les hauts cris à M. Thibault. La suite du poème, si jamais je la publie, lui montrera que, du moment que l'expiation est finie, la souffrance du cadavre cesse en même temps, et que les vers ne peuvent plus toucher à ces restes sanctifiés par l'âme qui vient d'être admise à jouir de la présence de Dieu. »

*
* *

Nous avons cité longuement cette pièce, la dernière de Crémazie, et celle qu'il a toujours considérée comme son œuvre capitale, tant par la largeur du plan que par le mérite de l'exécution. C'est l'une de celles dans lesquelles il a soigné davantage la forme. Il convenait donc de nous y arrêter. Comme le disait récemment l'un des critiques de la Revue Bibliographique, le seul moyen de faire connaître un poète, c'est de le citer et de le citer abondamment.

On a déjà dit que la *Promenade de trois morts* de notre poète, avait le grand tort d'être venue après la *Comédie de la mort* de Théophile Gauthier. Tous ceux qui ont lu ces deux œuvres ont fait la même remarque.

Cela nous autorise à conclure, comme nous avons déjà conclu plus haut, que la gloire littéraire de Crémazie repose principalement sur son *Drapeau de Carillon* et sur ses autres pièces traitant de sujets patriotiques.

*
* *

Crémazie appartient, pour la forme comme pour le genre d'inspiration, à l'école romantique,—mais à celle de la première période, à celle qui n'avait pas entièrement rompu avec les règles de l'ancienne prosodie. Il ne se permet pas l'enjambement, et il ne fuit pas l'interposition des mots. La césure à l'hémistiche est ordinairement conservée ; l'oreille la perçoit sans effort.

Son vers n'est pas ciselé suivant les exigences d'aujourd'hui. Souvent même la rime, loin d'être riche, est à peine suffisante. Mais le poète évite les défauts de la plupart des rimeurs contemporains qui, sacrifiant tout à la rime et à l'harmonie du vers, ajustent des mots au mépris de la clarté, de la précision, et souvent au mépris du sens. Ses strophes ne sont jamais gonflées de figures disparates entre lesquelles l'esprit a grand peine à faire son choix.

On admire en Crémazie une simplicité d'allure qui n'exclut pas les effets poétiques et qui ne descend jamais au vulgaire. Il écrit sans recherche ; mais on sent, sous la forme unie de ses vers, les mouvements de l'âme et l'émotion du cœur.

Nous retrouverons ces qualités, plus apparentes encore, dans ses lettres aux membres de sa famille et à ses amis, et dans son *Journal du siège de Paris.*

GUSTAVE LAMOTHE.

(*La suite prochainement.*)

LES LITTERATURES ANCIENNES

(*Suite et fin.*)

ISAIE

Poésie Prophétique.

La mission du peuple juif influa sur sa littérature et lui donna un genre qui ne se rencontre pas dans l'histoire littéraire des autres peuples; nous voulons parler du genre prophétique dont Isaïe est le plus fidèle représentant.

Le fils d'Amos était de la famille royale de David, ses lèvres destinées à proclamer de grandes vérités, avaient, dit-on, été purifiées par un séraphin avec un charbon pris sur l'autel. N'écoutant que son devoir, n'obéissant qu'à sa conscience, Isaïe se maintient toujours dans les limites prescrites par la doctrine qu'il enseignait. Sa détermination constante à ne jamais pactiser avec l'infidélité et les haines populaires lui créèrent de nombreux ennemis, dont il fut plus tard la victime. Il mourut par les ordres du cruel Manassès à qui il reprochait son infidélité et sa mauvaise conduite.

On ne peut, sans avoir lu ses ouvrages, se faire une idée du talent littéraire de cet homme. Réunissant en même temps le grave et le sublime, l'élégant et le merveilleux, la richesse d'expression à la majestè des idées, il savait encore marier la magnificence à la clarté, l'art de bien dire à l'art de bien penser, l'énergie du style aux ornements pompeux. Aussi peut-on lui appliquer cette parole d'Ezéchiel :

Tu es en tout un modèle achevé de perfection.

Tu es plein de sagesse, et parfait en beauté.

Le genre prophétique semble décousu; il oblige l'écrivain à passer d'un sujet à un autre, sans permettre la transition, sans lui en donner l'à-propos. Isaïe remplit cette lacune et si l'on veut des modèles de transitions naturelles on les trouvera dans ses écrits.

Sa lyre est toujours d'accord avec ses pensées, avec le sujet qu'il traite. Ses narrations sont admirables de simplicité et de naïveté. Quand il lui arrive d'exhorter ou de reprendre c'est toujours avec cette force, cette énergie, cette voix pressante qui imprime la terreur.

Tous ceux qui s'occupent de littérature ont admiré les écrits d'Isaïe. Les critiques ont reconnu en lui une verve intarissable, une phrase séduisante, des tours connus de lui seul. Il donne à sa période une coupe qui la rend cadencée et éloquente. Sa diction est forte et énergique quand il parle de la vanité et de la fragilité des choses humaines. On voit qu'il est profondément convaincu. « Les mortels, dit-il, ne sont que des herbes et toute leur beauté ressemble à la fleur des champs. Le Seigneur a répandu un souffle brulant, l'herbe de la prairie s'est desséchée, sa fleur est tombée : oui les peuples sont comme l'herbe de la prairie. L'herbe sèche, la fleur se fane, mais la paix de notre Dieu subsiste dans l'éternité. »

Isaïe voit entrer les Gentils dans le sein de l'église :

Qui sont ceux qui volent comme des nues et comme des colombes empressées de retourner à leur asile !

C'est surtout pour peindre la ruine de Babylone que le grand écrivain montre ses brillantes facultés. La meilleure traduction de cette pièce ne nous donnera pas même l'ombre des beautés qu'elle contient. C'est un morceau qui n'a jamais été surpassé. Jamais la pensée humaine ne s'était encore élevée aussi haut. Le poète débute par ces mots :

Hissez l'étendard sur la plus haute montagne. Poussez des cris, armez vos bras, et que les guerriers se hâtent d'arriver.

J'ai donné mes ordres aux soldats que j'ai choisi, j'ai appelé mes braves dans ma colère, ma gloire les anime.

Voix de la multitude sur les montagnes, voix comme d'un grand peuple, c'est le bruit du tumulte des rois et des nations réunies. Le Seigneur visite lui-même cette armée de combattants.

Ils accourent des régions éloignées, des extrémités du ciel. Reconnaissez le Seigneur, voilà les instruments de sa fureur pour exterminer la terre.

Poussez des hurlements : le jour du Seigneur approche, il viendra comme la désolation envoyée par le Seigneur.

Cette superbe Babylone, la gloire des royaumes, l'orgueil des Chaldéens, sera détruite comme Sodome et Gomorrhe.

Elle sera déserte jusqu'à la fin des siècles ; les générations ne la verront pas rétablie, l'Arabe n'osera y planter sa tente, et les pâtres n'y laisseront pas reposer leurs troupeaux.

Elle deviendra le repaire des bêtes féroces, ses palais seront remplis de serpents, des oiseaux sinistres s'y feront entendre, des boucs sauvages y bondiront.

Des hiboux se répondront l'un à l'autre dans les palais, et des reptiles se trouveront dans ces édifices consacrés à la volupté.

Citons encore un passage, où se trouvent réunis les sentiments de l'ode et le style prophétique.

D'où vient que tu montes ainsi sur les toits.

Ville pleine de tumulte, ville pleine de peuples, ville triomphante ?

Les enfants sont tués et ils ne sont point morts par l'épée.

Ils ne sont point tombés par la guerre.

Le Seigneur vous couronnera d'une couronne de maux ;

Il vous jettera comme une balle dans un champ large et spacieux.

Vous mourerez là et c'est à quoi se réduira le char de votre gloire.

Dans quel monde inconnu, s'écrie Chateaubriand, le prophète vous jette tout à coup ! Où vous transporte-t-il ? Quel est celui qui parle et à qui la parole est-elle adressée ! Le mouvement suit le mouvement et chaque verset s'étonne du verset qui le précède ! La ville n'est plus un assemblage d'édifices, c'est une femme ou plutôt un personnage mystérieux, car son sexe n'est pas désigné. Il monte sur les toits pour gémir ; le prophète, partageant son désordre lui dit au singulier « pourquoi montes-tu ? » et il ajoute « en foule, » collectif. « Il vous jettera comme une balle dans un champ spacieux et c'est à quoi se réduira le char de votre gloire. » Voilà des alliances de mots et une poésie qui n'ont rien de comparable.

Chênedollé, après avoir comparé Isaïe au Nil qui précipite ses vagues éperdues en versant ses trésors sur les plaines qui l'avoisinent, le compare encore à l'aigle dont le vol impétueux s'élance des cimes du Liban jusqu'au char du soleil et pénètre dans les profondeurs des cieux pour y revenir tout couvert d'une clarté éblouissante. Il ajoute :

Isaïe armé de ses ailes de flamme,
Rapide et plein du Dieu qui transporte son âme,
S'élève jusqu'au trône où siège l'Eternel ;

Et revient, du génie étalant les miracles,
Proclamer les oracles
Qu'il ravit dans le ciel.

Le poète compare ensuite Isaïe avec Homère et donne la préférence au premier.

Mais combien, fils d'Amos, plus vif et plus sublime
Est le divin transport qui t'échauffe et t'anime !
Quel feu inattendu brille dans tes portraits
Telle, avant qu'on ait vu sa lueur homicide,
La foudre au vol rapide
Vous atteint de ses traits.

Plusieurs écrivains hébreux se distinguèrent dans la poésie prophétique. Après Isaïe, Jérémie occupe le premier rang.

Les prophéties de Baruch ne forment que six chapitres.

Ezéchiel vivait en 595 avant J.-C. « Ezéchiel, dit le Dr. Lowth, quant à l'élégance, est bien inférieur à Jérémie, mais pour le sublime, il égale Isaïe même. Il est vrai que c'est dans un genre bien différent. Ezéchiel, en effet, est sombre, terrible, richement tragique. C'est la terreur qui domine chez lui : ses sentiments sont impétueux, ils respirent l'amertume et l'indignation ; ses images sont fécondes, magnifiques, terribles, quelquefois choquantes ; son style est pompeux, énergique, grave, dur et quelquefois barbare ; il abonde en répétitions qui n'ont point la grâce et l'élégance pour objet, mais qui sont l'effet de l'indignation et de l'emportement. Quand ce prophète a entrepris un sujet, il le poursuit avec persévérance ; il s'y attache exclusivement, et rarement il lui arrive de s'écarter de son but : aussi ses compositions se font-elle remarquer par l'ordre et l'enchaînement qui y règnent. Ezéchiel, à plusieurs égards, reste peut-être au-dessous de la plupart des autres prophètes, mais il n'a jamais eu son égal pour l'énergie, le sublime, la force et la pompe des images ; c'est un genre de beautés qui semble lui appartenir exclusivement, sa diction est assez claire, et n'a guère d'autres obscurités que celles qui résultent de la nature du sujet. » (1)

Daniel mourut à la fin du règne de Cyrus, à 88 ans. Ses écrits ont la forme historique. Ils renferment des beautés diverses. Il raconte avec une effrayante énergie l'histoire des mots mystérieux écrits sur l'appartement de Balthazar, arrêt de condamnation de ce roi sacrilège. L'histoire de Suzanne respire la poésie la plus suave et l'antiquité la plus primitive.

---

(1) *De la poésie des hébreux.*

Osée est le premier des petits prophètes. Il relate la corruption de son temps avec une grande concision et une grande force de pincean.

Joël est élégant, clair, abondant, plein de chaleur et de vivacité. St. Jérome disait d'Amos qu'il était ignorant quant au langage mais non quant à la science ; c'était un simple pâtre. Il a de la rudesse mais un grand fonds de bon sens et parfois beaucoup d'éloquence. Les prophéties d'Abdias sont en partie renfermées dans les écrits de Jérémie. Michée a écrit sept chapitres de prophéties d'un style concis, énergique et parfois obscur. Nahum n'a que trois chapitres qui forment un poème complet et régulier. Il décrit la destruction de Ninive. Habacuc a laissé une ode remarquable.

Il nous reste encore à parler d'Aggée, de Zacharie et de Malachie. « La prophétie du premier, dit l'abbé Henry, est toute entière en prose, de même que la plus grande partie de celle du second, Zacharie, a quelques passages très poétiques, très ornés et assez clairs. Malachie, dernier de tous, fait usage d'un style qui tient en quelque sorte le milieu entre les autres, et qui par sa nature semble indiquer le déclain vers lequel la captivité de Babylone précipitait la poésie des hébreux, et la pente qui l'entraînait à une décadence totale. »

SALOMON

Poésie didactique.

Salomon, le fils de David, égala presque son père par ses accents poétiques et le surpassa par son faste et l'éclat de son nom.

Rarement il a été donné à la puissance humaine d'être entourée de tant de gloire. Dieu lui avait un jour offert le don qu'il désirait le plus ardemment, il avait répondu : *la sagesse.* Mais ce don ne lui vint pas seul. Les richesses lui échurent aussi en partage. On venait des pays les plus éloignés pour contempler ce faste inouï. La reine de Saba partit des confins de l'Ethiopie pour s'assurer elle-même si l'éclat de ce nom, qui avait pénétré jusque dans ses états, n'était pas un mensonge. Salomon commandait à des peuples d'esclaves. Son trône était d'or et d'ivoire. L'écrivain doué de l'imagination la plus féconde et la plus ardente ne saurait inventer un personnage plus éclatant. L'histoire du règne de Salomon semble empruntée aux récits des *Mille et une nuits.* Ses étables contenaient 40,000

chevaux de chars et 12,000 chevaux de course. C'est plus qu'il en fallait alors pour équiper une armée.

Il fut le vainqueur de tous ses ennemis et recula au loin les bornes de son empire. De toutes parts, il n'y avait qu'un cri d'admiration pour célébrer le fils de David ; on disait partout qu'il était la sagesse personnifiée.

Ce sage devait naturellement parler de la sagesse. Les écrits de Salomon traitent surtout de ce don divin. Outre *le Cantique des cantiques*, il est encore l'auteur des *Proverbes*, de la *Sagesse*, de *l'Ecclésiaste* et de *l'Ecclésiastique.*

Comme tous les bons écrivains de sa race, Salomon est un grand peintre. La poésie la plus suave découle de ses lèvres. Mais il est poète et philosophe en même temps, il parle en sage. Il n'est pas aussi imagé, il a plus de retenue que les autres poètes bibliques. Mais ses idées sont plus vastes. Il embrasse tout de ce coup d'œil qui, (il le dit lui-même) s'est reposé sur tout pour tout interroger. Il est le poète didactique par excellence.

Le livre de la sagesse est une inspiration de l'esprit saint. L'auteur des *Soirées de Saint Pétersbourg* aimait particulièrement ce livre, qui laisse loin derrière lui la philosophie antique. On ne trouve en effet ni chez les Grecs, ni chez les Romains des passages comme ceux-ci :

« Notre vie est le passage d'une ombre ; après notre fin, point de retour ; le sceau est posé, nul ne revient.

« Que notre force soit la loi de justice, car ce qui est faible est inutile.

« Et notre vie passe comme la trace d'un nuage, et s'évanouit comme la nuit qui fuit aux rayons du soleil et que la chaleur abat.

« Dieu a crée l'homme dans l'innocence et l'a fait à son image.

« Mais par l'œuvre de Satan la mort est entrée dans l'univers, et ceux qui sont avec lui sont sa part.

« Ils verront et mépriseront le Seigneur, mais le Seigneur rira d'eux ;

« Et ils tomberont sans honneur, en opprobè, à jamais entre les morts. Le Seigneur les précipitera brisés et muets et il les ébranlera dans leurs fondements, et il renversera leur faîte, et ils seront dans la douleur et leur mémoire périra.

« Ils entreront tout tremblant dans la pensée de leurs péchés, et leurs iniquités s'élèveront contre eux pour les accuser.

Dans l'*Ecclésiastique*, nous remarquons cette poétique peinture de la Sagesse.

« Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis née avant toutes les créatures.

« C'est moi qui ai fait naître dans le ciel une lumière qui ne s'éteindra jamais et qui ai couvert toute la terre comme d'un nuage.

« Seule j'ai parcouru le cercle des cieux, j'ai pénétré dans la profondeur des abîmes, j'ai marché sur les flots de la mer ;

« Je me suis assise dans tous les lieux de la terre et parmi tous les peuples.

« J'ai pris racine dans le peuple que le Seigneur a honoré.

« Je me suis élevée comme le cèdre du Liban, comme le cyprès sur la montagne de Sion ;

« J'ai poussé mes branches en haut comme les palmiers de Cadès et comme les rosiers de Jéricho ;

« J'ai grandi comme un bel olivier dans la campagne et comme le platane placé dans un grand chemin sur le bord des eaux ;

« J'ai répandu l'odeur du cinamone et du baume, j'ai exhalé les parfums de la myrrhe.

J'ai donné des fleurs d'une agréable odeur comme la vigne, et mes fleurs deviendront des fruits de gloire et d'abondance.

« Je suis mère du pur amour de la crainte et de la science, de l'espérance sainte.

« En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité, en moi toute l'espérance de la vie et de la vertu.

« Venez à moi vous tous qui me désirez avec ardeur, et remplirez vous des fruits que je porte ;

« Car mon esprit est plus doux que le miel.

« Ceux qui me trouvent auront ma vie éternelle.

« Moïse nous a donné sa loi avec les préceptes de la justice, la loi qui contient l'héritage de la maison de Jacob et les promesses faites à Israël.

« Le Seigneur a promis à David, son serviteur, de faire sortir de lui le roi et le puissant qui doit être éternellement assis sur un trône de gloire.

« Qui répand la sagesse comme le Pilou répand ses eaux, et comme le Tigre au temps des nouveaux fruits ;

« Qui répand l'intelligence comme l'Euphrate qui se déborde durant les moissons ; qui fait jaillir la science comme la lumière et qui multiplie ses eaux comme Géhon aux jours de la vendange.

« Cest lui qui le premier a connu la sagesse et l'âme faible ne peut la pénétrer.

« Car ses pensées sont plus vastes que la mer et ses conseils plus profonds que le grand abîme.

Le livre des *Proverbes* contient des sentences, des maximes, des leçons instructives écrites d'une manière concise. Dans les neuf

premiers livres, Salomon y fait l'éloge de la sagesse. Malgré la concision ordinaire aux maximes et aux aphorismes, il y a dans le livre des proverbes des endroits vraiment remarquables sous le rapport du style. On y trouve tous les ornements de la poésie, depuis les images les plus variées jusqu'aux descriptions les plus charmantes. Salomon procède généralement par principe et c'est ce qui le fait exceller dans le genre didactique. Sa sentence est à la fois concise et harmonieuse, imagée et parfois figurée, également profonde par l'idée et par l'éclat de l'expression.

L'Ecclésiaste ne présente pas des beautés littéraires aussi variées. On admire le début de l'ouvrage :

Vanité des vanités ; vanité des vanités, et tout est vanité !

Qu'à de plus l'homme de tout le labeur dans lequel il se consume sous le soleil ?

Une génération passe, une génération vient, mais la terre demeure la même.

Le soleil se lève et se couche et reparait aux lieux d'où il est parti.

Le vent souffle vers le midi et retourne vers le nord et, après mille circuits, il revient aux lieux qu'il avait parcouru.

JÉRÉMIE.

Poésie élégiaque.

Jérémie, fils du prêtre Helcias, naquit près de Jérusalem dont il devait plus tard prophétiser la ruine.

Les reproches qu'il ne cessait d'adresser aux Juifs les exaspèrent a un tel point qu'ils le saisirent et le jetèrent dans une fosse pour le faire périr. Mais il en sortit par le secours d'un ministre du roi Sédécias.

Sans avoir l'élévation continue d'Isaïe, les prophéties de Jérémie ont cependant de la grandeur et de l'éclat ; en certains endroits, Jérémie est admirable dans le genre élégiaque. Citons quelques extraits.

Voici ce que dit le Seigneur : moi je susciterai contre Babylone et contre ses habitants, qui ont élevé leur cœur contre moi, un vent brulant.

Et j'enverrai contre Babylone des ennemis le van à la main, qui la vanneront ; et ils videront sa terre parceque de tous côtés ils seront venus contre elle aux jours de son affliction.

Une coupe d'or dans la main du Seigneur enivrant toute la terre : toutes les nations ont chancelé.

Babylone est tombée soudain et s'est brisée : poussez des hurlements sur elle.

Tout homme devient fou par la science ; tout forgeur est confus de son idole, parceque leurs statues ne sont que mensonge, et l'esprit n'est pas en eux.

Vanités, voilà toute l'œuvre de leurs erreurs

Le coureur viendra au devant du coureur, les messagers rencontreront les messagers, pour aller dire au roi de Babylone que sa ville est prise d'une extrémité à l'autre ;

Que le fleuve est au pouvoir de l'ennemi, qu'il a mis le feu dans les marais, et que tous les hommes de guerre sont dans l'épouvante.

La mer est montée sur Babylone ; Babylone est couverte de la multitude de ses flots.

Ses cités sont tombées en stupeur, sa terre est devenue déserte et inhabitable, terre où personne ne demeure, où ne passe pas le fils de l'homme.

Les Lamentations de Jérémie sont au nombre de cinq. Dans la première il déplore le désastre de Jérusalem. Le second chant élégiaque est également consacré, ainsi que le quatrième, à la ruine de cette ville. Les images en sont vives et animées. Tandis que les vieillards et les vierges gémissent cachés dans la cendre et couverts du cilice, les enfants s'approchent de la fille de Sion pour lui demander du pain, ses ennemis pour l'insulter et Jérémie pour la plaindre. Ces immortelles plaintes n'ont point d'égales sur la terre. Jérémie est le seul, selon l'expression de Bossuet, qui ait égalé les lamentations aux calamités.

Dans la littérature hébraïque les lamentations représentent le genre élégiaque.

Le livre des Psaumes contient trente élégies. On cite particulièrement comme modèle du genre le psaume XLI.

Avant de clore cette esquisse de la littérature hébraïque, nous dirons un mot des transformations de la langue à travers les âges.

On reporte au temps de Ptolémée Philadelphe la traduction de la Bible, dite des *Septantes* ou d'Alexandrie. Les trois livres des Machabées, furent écrits, d'après Aicard (1), environ 100 ans avant J.-C. On croit que le premier, le meilleur, est de Jean Hyrcar. Vers ce temps, les Juifs avaient un très grand nombre

(1) Un million de faits.

de sinagogues ou d'écoles. Il y en avait pas moins de 600, dans la seule ville de Jérusalem.

Le R. Juda Hakkadoseh recueillit les traditions des rabbins qui l'avaient précédé, dans un livre appelé *Mischina* qui servit de fondement au Talmud, c'est-à-dire au livre qui contient le droit civil et le droit canon des Juifs.

Au XII siècle, qui fut l'âge d'or de la littérature hébraïque en Occident, le célèbre Aben-Esra donna son commentaire sur l'Ancien Testament ; David Kimchi, une grammaire hébraïque et un dictionnaire ; Moïse Ben Maimon, l'aigle des docteurs dans les lois, dans la philosophie et dans la médecine, a laissé entre autres ouvrages, un traité d'astrologie que Jean Buxtorf a traduit en latin.

Vers le même temps, Salomon Archi, savant juif de Troyes, en Champagne, fut l'honneur de l'académie de Lunel, près de Montpellier.

Au XIV siècle, vivait Isaac-Ben-Mose : la littérature hébraïque s'anéantissait dans la guerre suscitée contre les Juifs par Rome.

Au XVe siècle, Abraham Zachut, de Séville, astronome et historien, est l'auteur du *Juchasin*, ou livre des familles, espèce d'histoire universelle depuis le commencement du monde.

Au XVIIe siècle Menasseh-Ben-Israël donna plusieurs ouvrages, entre autres, *De ressurectione*, *De termine vitae*, *Spes Israël*, *etc.*

Durant le moyen âge, la langue des Juifs s'était mêlée de *gallicanismes*, de *germanismes* etc. suivant qu'ils avaient pour patrie adoptive la France, l'Allemagne etc., mais lorsque, sous la domination et sous l'influence des Arabes, s'étaient élevées de célèbres écoles hébraïques, dans plusieurs villes d'Espagne et dans le midi de la France, l'hébreu usuel avait été purifié par les rabbins qui l'amalgamèrent avec l'ancien hébreu.

C'est là la langue savante que les Juifs instruits étudient encore, mais qu'ils n'écrivent même plus, loin de la parler. Les derniers écrits publiés en langue hébraïque le furent par les rabbins français, en l'honneur de Napoléon, en 1809.

Ajoutons, avant de terminer, que la science moderne est forcée de rendre une hommage mérité de la cosmogonie de Moïse.

« Nous sommes, dit un éloquent apologiste, les témoins inattentifs du spectacle le plus extraordinaire qui se soit jamais vu. Les prodiges de l'esprit humain, le développement rapide de toutes les connaissances exactes, ont fait de notre siècle un siècle géant par la science, qui saisit toutes les vérités physiques, embrasse, pénètre tout et se fait rendre compte de tout dans la nature, en déchire tous les voiles et en surprend tous les secrets. Un vaste

abîme d'erreur et d'ignorance a été franchi par lui, qui le sépare de tout ce qui l'avait précédé : eh bien ! il est une seule chose qu'il ne peut dépasser, et cette chose est la plus ancienne, c'est le récit de Moïse. Non-seulement toutes les critiques réunies de l'esprit humain ne peuvent le trouver en défaut, mais on n'a pas assez de force, ce semble, pour en saisir l'immense vérité. Comme un monument gigantesque qui se trouverait au centre d'une vaste forêt et qui se présenterait toujours au bout de toutes les avenues, la parole de Moïse se trouve être le terme et le dernier mot de toutes les branches de la science moderne, à son plus haut point de développement. De quelque côté que partent les apôtres de la science, physiciens, chimistes, astronomes, naturalistes, géologues, éthnographes, géographes, archéologues, historiens, voyageurs, après avoir parcouru chacun leur voie, indépendamment les uns des autres, et s'être partagé l'univers dans leurs explorations, c'est en face de la Genèse qu'ils se rencontrent tous, c'est à un mot écrit depuis trois mille ans, dans ce livre mystérieux, que chacun d'eux vient aboutir, devenant ainsi à leur insu, apôtres de la science apôtres de la religion. C'est aux mains de ces nouveaux ouvriers qu'est confiée la reconstruction de cet édifice qui se prépare, de l'édifice de la foi. Chacun taille sa pierre selon une forme et un dessin particulier, sans connaître sa destination ultérieure ; mais le grand architecte qui a conçu le plan général fait qu'elles s'ajustent toutes à la base première et immuable que lui-même a posée de sa propre main, et qui régit tout l'ensemble de l'édifice. Et voyez la marche visible de ce dessein providentiel : naguère, Moïse était réputé un imposteur, et la Genèse un conte pour amuser l'enfance du monde ; bientôt, on découvrit peu à peu, et on osa établir que sa narration n'est contredite par aucun fait rigoureusement démontré de l'histoire naturelle ; puis, on se convainquit de plus en plus que non-senlement les sciences ne le contredisaient pas, mais qu'elles le justifiaient de point en point ; enfin, le prodige de cet accord est devenu si frappant, qu'on n'a pu l'expliquer que par l'inspiration de Moïse, et que c'est lui, à son tour, qui est devenu le régulateur et comme le patriarche des sciences. » (1)

EDMOND LAREAU

---

(1) Aug. Nicolas, *Etudes philosofiques sur le christianisme.*

LA QUESTION IRLANDAISE.

(*Suite*)

> No people on the face of the earth were ever treated with such cruelty as the Irish.
>
> O'CONNELL.

II

L'étranger qui visite le Royaume-Uni dans le but de s'instruire commence naturellement par Londres, ce vaste foyer du plus grand empire du monde. Il a tant entendu vanter la fameuse constitution britannique, il a tant entendu parler du bonheur des peuples qui vivent à l'ombre du drapeau anglais, qu'il n'est pas du tout étonné d'y trouver un état de prospérité qui n'a peut-être pas d'égal dans le monde entier.

Ses ports son remplis de navires venus de tous les points du globe pour saluer cette souveraine des mers, les uns en lui offrant en tribut les plus riches produits des pays tempérés et tropicaux, les autres en sollicitant l'honneur d'être comptés au nombre de ses amis.

C'est bien ici que l'altière Albion se dresse dans tout son orgueil et proclame bien haut que son sceptre s'étend du levant au couchant. Presque toutes les nations de la terre y sont représentées par leurs pavillons respectifs qui se déroulent à l'envie au vent frais de la Tamise. Ses quais et ses dépôts de commerce régorgent de marchandises de toutes sortes, depuis les épices les plus rares des Antilles et du Brésil jusqu'à l'ivoire qui lui vient des déserts de l'Afrique et les étoffes les plus recherchées qui lui

arrivent du fond de l'Asie. Au va-et-vient continuel de la multitude se joignent les mille voix aigües de la vapeur, cette âme immense dont notre siècle a doté l'industrie universelle. Sur chaque figure on lit la préoccupation, mais c'est la saine préoccupation des affaires, cette compagne fidèle de l'aisance et du contentement.

Et l'étranger conclut de suite qu'on ne lui a pas trop vanté le gouvernement d'Angleterre, ni trop exagéré le bonheur des peuples qui vivent sous ses lois. De plus en plus intéressé il veut poursuivre son étude d'économie politique à ses autres dépendances. Naturellement ses regards se portent vers l'île voisine dont il n'est séparé que par le canal St Georges.

Vue à une distance de quelques milles, il n'y a peut-être pas de pays au monde qui présente un aspect plus pittoresque que l'Irlande. Le beau vert foncé de ses côteaux et vallons la fait ressortir admirablement sur le fond vert pâle des ondes de l'Atlantique. Ses côtes profondément dentellées dans tout leur parcours offrent des baies sûres et commodes à la navigation, qui, à certaines époques de l'année, est considérée assez dangereuse dans ces mers du nord-ouest. Les baies de Dundalk, Dublin et Belfast, formées par la mer d'Irlande; celles de Donegal, Sligo, Galway et Cork, formées par l'Atlantique n'ont peut-être pas leurs pareilles pour la grandeur et l'abri que les navires y trouvent contre tous les vents. Tout dans cette île, sa position géographique, sa conformation physique les nombreuses rivières qui la traversent en tous sens pour se jeter dans les baies que je viens de mentionner, la destinait à servir d'étape commerciale de l'ouest.

Ce n'est pas sans raison que ses bardes d'autrefois la chantèrent sous les noms poétiques de « Verte-Erin » et de « Perle-des-Mers. » Pauvre Irlande ! La main cruelle d'une île-sœur qui aurait dû être la première à se tendre vers toi pour te protéger, a frustré les desseins de la providence à ton égard, en changeant tes belles destinées en un malheur de sept siècles !

Voilà le soupir de regret que l'étranger laisse échapper de sa poitrine dès qu'il pose le pied sur cette terre infortunée. Cette île enchanteresse qu'il prenait, il y a un instant, pour une oasis verdoyante au milieu de l'océan immense, s'est changée tout-à-coup en une vaste nécropole. Ses ports sont vides de navires, ou bien les quelques rares vaisseaux qu'on y voit ne s'y arrêtent que dans le but sinistre d'enlever les produits du sol à ceux qui l'ont arrosé de leurs sueurs.

Sur ses quais qui devraient regorger de marchandises comme

ceux de Londres et de Liverpool, on ne rencontre que des pères de famille avec le désespoir dans le regard, suivis de mères et d'enfants en haillons. Ils viennent de dire adieu à leur humble chaumière d'où des monstres humains les ont chassés sans pitié et vont chercher sur la terre étrangère le pain qu'il ne peuvent trouver sur le sol natal. Au lieu d'hommes d'affaires on ne coudoie dans les rues que des gens qui se parlent tout bas et des hommes de police armés jusqu'aux dents. Tout ce que l'on aperçoit porte le cachet du malaise. L'air même que l'on respire fait éprouver une étrange sensation de pesanteur et de fatigue. Dans les quartiers jadis manufacturiers de la ville on ne voit plus que des longues cheminées sans fumée. Cela vous fait penser à une forêt où le feu a passé, ne laissant après lui que des grands arbres nus qui se dressent devant vous comme autant de spectres.

Si l'on pénètre dans les districts ruraux le spectacle, est encore plus navrant, si la chose est possible. On marche des heures entières sans rencontrer âme qui vive. Les quelques rares paysans que l'on croise sur la route font vraiment pitié à voir. Les mendiants des autres pays sont mieux vêtus et ont l'air à moins souffrir de la faim. La culture y est presque nulle et le sol semble être abandonné complètement au paccage des bestiaux. Pourtant, c'est un des pays les plus fertiles du monde, et c'est en vain que l'on regarde à perte de vue pour découvrir un champ de grain. Les cabanes de boue que l'on est convenu d'appeler chaumières tombent d'elles-mêmes ou bien sont brutalement démolies par l'ordre barbare du seigneur quand le pauvre tenancier retarde un tant soit peu à payer sa rente, même dans les années de disette et de famine.

On se demande si réellement ces deux pays, l'Angleterre, et l'Irlande, font parties du même empire et sont soumis à la même forme de gouvernement ?

Hélas ! oui, mais avec une variante du tout au tout.

C'est vrai, l'Angleterre et l'Irlande sont membres du même empire et sont supposées jouir également des bienfaits de la *grande et glorieuse* constitution britannique, mais la première est la plus riche, la seconde est la plus pauvre des dépendances anglaises. La population de la première a toujours été en augmentant, celle de la seconde, au contraire, a toujours été en diminuant. L'anglais aime à vivre et à mourir dans sa patrie, pour lui l'émigration n'est qu'une affaire accidentelle. L'irlandais aussi préfère le sol natal à tout autre, cependant il y a six fois plus d'irlandais à l'étranger qu'en Irlande ; pour lui l'émigration est devenue une nécessité nationale, un besoin chronique. Le bruit

de l'industrie est incessant en Angleterre, tandis que les immenses pouvoirs d'eau de l'Irlande, capables de faire mouvoir la machinerie du monde entier, sont muets comme la tombe. En Angleterre on ne connaît pas ce que c'est que la famine, malgré le fait qu'on y importe la nourriture. En Irlande, les famines sont fréquentes et pourtant les comestibles qu'elle exporte ou plutôt qu'on lui arrache, suffiraient seuls pour nourrir sa population entière. En Angleterre la proportion de la franchise électorale est de 1 : 4 ; en Irlande elle est de 1 : 24. L'Angleterre, de beaucoup la plus riche partie du Royaume-Uni et la moins taxée, l'Irlande, la plus pauvre, porte la taxe la plus onéreuse. En Angleterre, la liberté de conscience et l'éducation se donnent la main ; pour l'Irlande on a refusé une charte à la seule université (Maynooth) où les étudiants irlandais puissent atteindre les hautes distinctions scientifiques sans transiger avec leur conscience. L'Angleterre permet aux écossais de faire des lois pour l'Ecosse et tous les bureaux publics de ce dernier pays sont tenus par des écossais. Les députés irlandais,—c'est-à-dire, les vrais représentants du peuple,—ne sont jamais consultés quant à la législation de leur pays, dont les bureaux publics sont remplis d'anglais et d'écossais. L'Angleterre gouverne l'Ecosse au moyen d'hommes d'état qui lui sont sympathiques ; elle gouverne l'Irlande par la haine et au moyen de ses ennemis les plus acharnés. A toutes ses autres dépendances dont elle est géographiquement séparée, l'Angleterre accorde le privilège de se gouverner elles-mêmes ; A l'Irlande, elle lui a enlevé son parlement local en 1800 par la fraude et la trahison.

Pourquoi cet état de choses ? C'est pour répondre à cette question que nous avons entrepris cette étude.

*
* *

L'Irlande est la plus grande des îles de l'Europe après l'Angleterre. Elle est située entre les 5° 20′ et 10° 26′ de longitude ouest et les 52° 26′ et 55° 21′ de latitude septentrionale. Sa superficie est d'environ 32,713 milles carrés, soit 20,808,320 âcres anglais.

Elle est divisée en quatre provinces qui, à leur tour, sont subdivisées en 32 comtés et ceux-ci, en 252 baronnies, reparties comme suit, savoir : 23 cités, 103 bourgs et 2436 paroisses.

Le sol est uni et généralement très fertile excepté dans les

endroits occupés par les marais et les tourbières connues sous le nom de *bogs*.

Le climat est nébuleux et humide, il est meilleur cependant que celui de l'Angleterre, les étés y sont moins chauds et les hivers plus doux.

Il est peu de pays dont l'histoire offre un aussi vif intérêt que celle de l'Irlande et qui soit digne comme elle d'exciter la sympathie à des titres si divers. Elle a conservé de nombreux souvenirs mythologiques et héroïques des temps antérieurs aux christianisme et des traditions d'une importance majeure pour l'histoire des peuples primitifs. Tant qu'elle resta libre après sa conversion à la foi chrétienne, la religion catholique et les lettres y fleurirent avec plus de fécondité et d'éclat que partout ailleurs. Mais depuis qu'elle subit le joug de l'Angleterre, il n'y a pas d'histoire au monde plus douloureuse que la sienne.

L'Irlande fut peuplée par une branche de la grande famille celtique qui, dans les temps primitifs occupa toute l'Europe occidentale. Cette antique race des Gaëls se mêla dans la suite avec d'autres peuples de civilisation analogue que des migrations successives amenèrent sur le sol irlandais. L'histoire de ces migrations est fort obscure et malgré les recherches nombreuses dont elle a été l'objet, on n'est pas parvenu encore à concilier parfaitement les données diverses que fournissent l'antiquité classique, la tradition poétique des bardes irlandais et les monuments de la langue et de l'art national.

Cependant, un fait me paraît être a peu près certain. C'est que les premiers habitants de l'Irlande lui sont venus de l'Espagne. Ce qui semble être grandement en faveur de cette dernière hypothèse ce sont les rapports suivis qui s'établirent entre cette île et les colonies phéniciennes et carthaginoises de l'Espagne et les nombreuses traces de ces mêmes rapports que nous trouvons dans la langue et sur le sol irlandais. Tout fait porter a croire, en effet, que les anciens connaissaient mieux l'Irlande que la Bretagne. Ils l'appelaient l'Ile Sacrée, ce qui prouve que la religion y était en grand honneur. Elle portait aussi le nom d'Ierne ou Hibernie d'un mot celtique qui indique sa position occidentale.

Suivant les traditions nationales il vint d'abord en Irlande un fils de Japhet ; puis du temps de Jacob, une colonie de Némédiens, partie du Pont-Euxin. La troisième colonie fut celle des Belges qui furent remplacés plus tard par les Tuathas de Danaan, originaires des côtes de Norvège et de Danemark. Enfin arrivèrent les Scythes ou Scots, qui, après de grandes conquêtes en Egypte, en Asie et dans le nord de l'Europe, passèrent en Espagne et de là

en Irlande où ils fondèrent sous la conduite de Mélisius une grande dynastie nationale qui fleurit pendant deux mille ans.

Quoi qu'il en soit de ces traditions, il est certain que les Scots formaient, à l'époque où le christianisme fut introduit en Irlande, une partie importante de la population et avaient déjà envoyé des colonies en Ecosse, à laquelle ils donnèrent leur nom.

Quant aux Belges il est hors de doute qu'ils envahirent l'Irlande quelques siècles avant l'ère chrétienne.

Les Romains ayant dédaigné la conquête de l'Irlande, il s'y était conservé des croyances, des mœurs et une organisation sociale tout à fait semblables à celles des Celtes de la Gaule et de la Bretagne lorsque Saint Patrice y apporta le christianisme en 422. Chez aucun autre peuple la foi chrétienne ne se propagea aussi rapidement et ne jeta des racines aussi profondes que chez le peuple irlandais.

Les chefs, les druides et le peuple se montrèrent également prompts à embrasser la religion nouvelle et en peu d'années, l'Irlande fut convertie sang l'effusion du sang d'un seul martyr.

Saint Patrice avait fondé le siège épiscopal d'Armagh et établi dans cette ville une école écclésiastique sur le modèle de laquelle d'autres s'élevèrent dans toutes les parties de l'Irlande. Tel fut le succès de ces écoles que bientôt toute la science ecclésiastique sembla s'être refugiée dans cette île qui, seule, avait échappé à l'invasion des barbares.

En moins de deux siècles plus de huit cents saints lui valurent le titre de l'Ile-des-Saints. Des étudiants de toutes les parties de l'Europe fréquentaient ses écoles et elle-même envoyait au dehors des missionnaires nombreux.

L'Ecosse, la France et la Suisse lui doivent leurs premiers apôtres et c'était en partie à l'aide de moines et de prêtres irlandais que Charlemagne essayait de restaurer les lettres. Sous Charle-le-Chauve, l'Irlandais Scot Erigène contribuait à fonder la scolastique.—Cette période florissante de l'histoire d'Irlande dura pendant les sixième et septième siècles. Vers le huitième siècle, il se manifesta un déclin sensible que l'anarchie politique ne tarda pas à précipiter. L'organisation sociale de l'Irlande était, en effet, restée celle des temps primitifs.

L'Ile était divisée en une foule de tributs ou clans indépendants gouvernés chacun par un chef élu dans une famille princière, auquel on adjoignait pendant sa vie un successeur présomptif également élu. A la mort de chaque père de famille, la terre possédée par les clans était soumis à un nouveau partage, suivant l'ancienne coutume. Les chefs étaient eux-mêmes soumis à des

rois au nombre de cinq, ceux des provinces de Leinster, d'Ulster, de Minster, de Connaught et celui du district de Meath qui, sous le titre *d'ard reagh*, était monarque de l'île entière.

Au huitième siècle les Danois s'emparèrent de presque toutes les côtes de l'île ; mais vers 1002 Brien-Borough, roi de Munster, s'étant rendu maître de la plus grande partie du pays, les vainquit à Clontarf en 1014.

Vers le milieu du douzième siècle, les Normands ayant consolidé leur conquête de l'Angleterre, commencèrent naturellement à jeter des yeux de convoitise sur l'Irlande et malheureusement pour cette dernière un de ses propres princes leur fournit l'occasion qu'ils cherchaient déjà depuis longtemps. McMurrough, sous-roi de Leinster, s'étant révolté contre le roi en chef qui venait de le déposer, s'adressa à Henri II pour l'aider dans sa querelle. Celui-ci lui accorda la permission de recruter du secours parmi les chevaliers anglo-normands et les soldats aventuriers dont son royaume était infesté. Un de ces derniers, nommé Strongbow, accepta les conditions que lui offrait McMurrough et ne perdit pas de temps à se rendre en Irlande. Il débarqua sur les côtes de Leinster avec des forces considérables et réussit à faire rentrer le prince irlandais dans sa principauté. Ces aventuriers normands étaient braves, habiles et parfaitement disciplinés. Ils virent de suite que le nouveau théâtre de leurs exploits leur offrait une magnifique occasion de pousser leurs fortunes, vu surtout les dissensions internes qui troublaient l'Irlande. Tantôt au service de l'un des princes du pays, tantôt au service de l'autre, leur épée était sans cesse sortie du fourreau. Ils faisaient eux-mêmes les conditions de ces espèces de contrats militaires, de cette façon ils sortaient toujours des luttes plus riches que le vainqueur. Mais il aurait été mieux pour eux s'ils eussent été moins exigeants dans leurs demandes auprès de ceux qui les employaient et que leurs progrès en Irlande n'eussent été si rapides et si notoires. Leurs succès excita la jalousie d'Henri II qui les somma de rentrer en Angleterre sous le plus court délai. Strongbow, sous divers prétextes, ne se pressait guère d'exécuter les ordres du roi, lorsque celui-ci se décida de se rendre lui-même en Irlande pour s'enquérir de la conduite de ses aventuriers normands.

Tout porte à croire que, dès le moment où McMurrough s'adressa à Henri pour lui demander main forte contre son chef, le monarque anglais commença à organiser son plan pour la conquête de l'île ; car dès 1155 il obtenait du pape Adrien IV, son compatriote, une bulle qui le nommait arbitre absolu de toutes les dissensions civiles et religieuses, qui troublaient alors l'har-

monie entre les princes et *l'Ard Reigh* d'Irlande. Cependant ce n'est que seize ans plus tard, en 1171, qu'il jugeât les choses assez mûres pour l'exécution de son dessein. Il est plus que probable que la permission accordée au prince irlandais de recruter des soldats dans ses domaines faisait partie de ce plan. Il va sans dire que pour commencer, tout ce qu'il faisait portait la forme et le nom de protection. Sous prétexte de maintenir l'ordre, il remplaçait les soldats indigènes par ceux qui l'avaient suivi et bientôt il eût une partie considérable du pays sous son contrôle absolu, mais ce n'est que longtemps après le départ d'Henri pour l'Angleterre que les princes et chefs irlandais s'aperçurent du piége dans lequel il les avait fait tomber. Il était trop tard.

*
* *

Il ne faut pas s'imaginer pourtant que Henri II entra de plein pied dans la souveraineté immédiate de l'Irlande. Quelques-uns des chefs, se soumirent il est vrai, mais le plus grand nombre s'opposa énergiquement aux progrès de l'envahisseur. La grande majorité des princes irlandais continuèrent comme par le passé à gouverner leurs états respectifs sans souffrir la moindre intervention étrangère. De son côté l'élément anglo-normand se développa peu à peu. Son progrès fut lent mais sûr et ce ne fut qu'à la fin du seizième siècle, sous le règne de Jacques 1er que la prétendue conquête de l'Irlande devint un fait eccompli. Il y avait plus de quatre cents ans que Henri II avait mis le pied sur le sol irlandais pour la première fois.

C'est durant la dernière moitié du seizième siècle que survint ce cataclysme religieux qui eut un effet si désastreux pour l'Angleterre et pour tous les pays qui avaient des rapports directs avec elle. L'on peut dire que c'est de cette époque que date le malheur réel du peuple irlandais. Je veux parler de la naissance du protestantisme qui vint ajouter son déplorable élément de discord à l'antagonisme de race qui avait déjà tant bouleversé l'Irlande.

Voyant leurs titres et leurs fortunes menacés, les nobles anglais (sic) suivirent Henri VIII, le royal apostat, dans sa *Reformation*. Ils rebroussèrent chemin et revinrent au catholicisme du moment que Marie (qui était catholique) monta sur le trône, et retournèrent au protestantisme avec Elizabeth. Pendant tout ce temps l'Irlande demeura inébranlable dans la vieille foi que Patrice lui

avait léguée. C'était au prix de son bonheur matériel, mais qu'importe ! Elle préféra souffrir et rester catholique !

Le système de spoliation et de persécution inauguré par Jacques 1er fut donc continué par ses successeurs. C'est à peu de choses près le même qui existe de nos jours ; on lui donne un autre nom, voilà tout. Ainsi, le premier Jacques confisqua les terres des irlandais insurgés et du clergé catholique. En 1650, Cromwell mit le pays à feu et à sang pour avoir embrassé la cause de Charles 1er. Lors de la révolution de 1688, les irlandais qui étaient restés fidèles aux Stuarts, se déclarèrent pour Jacques II, mais la victoire de la Boyne remportée par Guillaume d'Orange en 1690, anéantit toutes leurs espérances. En 1782, ils obtinrent un parlement indépendant. C'était plutôt un semblant de parlement. L'Irlande se souleva de nouveau en 1796, mais cette révolution, malgré toute la sympathie que lui donna la République française, échoua complètement. L'Irlande paya cette tentative de révolte par la perte de son parlement local qui lui fut enlevé en 1800.

L'union législative fut emportée par une majorité des chambres irlandaises, il est vrai, mais suivant Lord John Russell lui-même, alors premier ministre, cette majorité avait coûté la somme énorme de 800,000 louis sterling, soit environ quatre millions de piastres. Par un reste de honte on laissa aux irlandais la faculté d'envoyer des députés au parlement impérial à Londres, mais pour être élu, pour avoir le droit de se présenter même, il fallait être protestant. On voit d'ici quelle moquerie politique c'était.

Grâce à l'éloquence et à l'énergie infatigable d'O'Connell, il obtint l'acte d'émancipation en 1829 et les catholiques devinrent éligibles comme députés parlementaires et propres à participer aux emplois publics. Aujourd'hui l'Irlande est gouvernée par un vice-roi, responsable au cabinet impérial. Des 652 députés qui constituent le corps représentatif de la Chambre des Communes elle n'en compte que 103 pour sa part. Dans la Chambre des Lords elle compte 28 seulement sur 494, et encore ces 28 titulaires irlandais sont-ils de trop, car en leur qualité de *landlords*, ils sont naturellement les antagonistes les plus acharnés de l'autonomie parlementaire pour l'Irlande.

JAMES DONNELLY.

(*A continuer.*)

LE BOIS DE LA BOULAYE [1]

VIII

LE FIACRE A L'HEURE.

(*Suite.*)

Le vieux cocher dormait, le vieux cheval débridé, la tête plongée dans sa musette, mangeait tranquillement son avoine et n'avait pas la fière attitude des supports du blason. Il y eut encore la perte de quelques minutes et peut-être de 50 centimes. Le baron, haletant, ne se possédait pas d'impatience. « Avenue du Roi-de-Rome ! » cria-t-il. C'était l'adresse du constructeur du landau, mais c'était bien loin, et les excitations du festin avaient peu changé l'allure de Bucéphale. Parvenu à la porte du carrossier, le baron, n'y tenant plus, régla. Il devait trois heures ! Consterné, il se rattrapa sur le pourboire, qui fut chiche, et qui lui valut les imprécations de l'Automédon contre la ladrerie du bourgeois. Ce dernier mot sonna plus désagréablement que les injures à l'oreille aristocratique du baron.

Ce n'était pas chez un carrossier du *high-life* qu'il risquait de n'être pas traité avec tous les honneurs dus à la couronne. Il n'eut qu'à exhiber son croquis pour être salué recpectueusement de M. le baron. Le croquis n'eût pas été indispensable. Il s'annonça comme l'acquéreur du landau de Samuel Meyer, s'informant de ce qu'il en coûterait pour substituer simplement le blason

(1) Du *Correspondant.*

qu'il présentait au chiffre, un peu déconsidéré dans la carrosserie et ailleurs, de l'infortuné Samuel. La somme répondue lui parut une vision fantastique. Ce n'était rien. Il faudrait envoyer chercher et ramener la voiture à une dizaine de lieues, ce qui doublait presque le prix. Ce n'était rien encore. La peinture du blason entraînait celle des panneaux entiers, probablement de la voiture toute entière. Les roues devaient avoir besoin d'être châtrées, peut-être les cercles d'être renouvelés. Les ressorts seraient visités, les coussins repiqués, sinon recouverts. L'honnête industriel, — ne devrais-je pas dire l'artiste ? — ne pouvait pas deviner que le landau ne roulait plus depuis quatre mois. L'eût-il su, il aurait soutenu avec conviction la thèse qu'une voiture se détériore plus sous la remise qu'en roulant,—bien entendu lorsqu'elle n'est pas sous la remise du carrossier. Invité à récapituler sommairement la dépense approximative, il bâcla une espèce de devis qui dépassait 1500 francs.

On peut juger de la stupéfaction du Baron Durand ! Devis de carrossier est, en effet, une chose assez effrayante. J'en sais une plus effrayante : c'est un mémoire de carrossier. Du moius, en poursuivant son enquête, en écoutant ces explications, données dans une langue technique dont la terminologie lui était inconnue, le baron pouvait être patient : il n'était plus troublé par le spectre du ver rongeur.

Il était depuis longtemps décidé.... à ne rien décider séance tenante. Il avait fait assez de prodigalités dans la même journée, il en était épuisé. Celle qui lui remontait le plus au cœur était les trois heures de fiacre. Les autres avaient leurs compensations. Il partit enfin, emportant le devis sommaire, plié avec le croquis du graveur.

L'avenue du Roi-de-Rome n'était pas loin de ses terrains de Passy, et l'occasion de les revoir était tentante. Il s'y rendit à pied. Mais là, il n'était pas près de la gare d'Orléans. Il gagna un kiosque d'omnibus, se renseigna sur les itinéraires et les correspondances, et se convainquit que pour six sous, même pour trois sous en montant sur le faîte, il pouvait refaire en sens contraire le parcours qui lui avait couté six francs. En regardant l'horloge, il se convainquit aussi qu'il pouvait réaliser l'épargne plus complète, en cheminant à pied. S'il lui manquait beaucoup d'expériences, il avait celle des omnibus et des déceptions possibles des correspondances. Une de ses douleurs aiguës avait été, un jour, de se voir pourvu d'un numéro 64 et d'avoir attendu si longtemps son tour parmi une foule ahurie, au lieu du transbordement, que, pour ne pas manquer un rendez-vous important, il

avait été finalement obligé de se jeter dans une voiture de place. Sous rapport du temps, il ne raisonnait pas mal en se fiant de préférence à ses jambes. Il calculait mal sous le rapport de l'économie, en ne tenant pas compte de l'usure de la chaussure et des vêtements. Il se mit donc en marche. Il commettait une autre imprudence. Le ciel se couvrait, l'atmosphère était accablante et présageait un orage. A la vérité, le baron, c'était un de ses principes, ne se séparait jamais d'un parapluie, mais ce précieux ustensile est d'un médiocre secours contre certains déluges.

Le tonnerre ne tarda pas à gronder, le baron inquiet hâtait le pas en dépit de la chaleur. Comme il était sur les quais, de larges gouttes commençèrent à tomber. Il se résolut à faire des signes aux cochers des lourds véhicules qui le dépassaient. Vains appels ! Il lisait bientôt le fatal mot *complet* qui est comme l'écriteau désespéré de Dante, sauf qu'ici le mot interdit l'entrée du paradis au lieu de refermer la porte de l'enfer. Les places de fiacre elles-mêmes, espérance suprême, étaient désertes. Le baron avait eu le tort d'hésiter. Un autre mot, le mot funeste des révolutions, *trop tard !* se dressait devant sa pensée. La bourrasque éclata enfin, versant des torrants. Le baron se réfugia sous une porte cochère. Il regardait sa montre. il pouvait attendre encore, et il attendit un quart d'heure. Chaque minute ajoutait à son anxiété. Il contemplait les heureux de la terre qui passaient rapidement en omnibus. A la fin, profitant d'un apaisement relatif, relevant son pantalon et déployant son large parapluie, il s'élança bravement et ne s'arrêta plus.

Il se trouva qu'il était encore en avance d'une demi-heure. Il avait bien compromis une paire de souliers, sans compter le risque d'un rhume. Il pensait davantage à la paire de souliers. Il aurait eu le temps de prendre un repas au buffet, et l'appétit n'eût pas manqué, mais on se souvient que son dîner devait l'attendre à Chauvry. En vertu de l'arrangement qu'il avait fait avec Mme Dubois, il considérait que celle-ci avait contracté l'obligation de le nourrir et que c'eût été payer deux fois que de dîner à ses propres frais.

Il se promenait dans la vaste salle des pas-perdus qui était pleine de monde. Il vint à se rencontrer face à face avec le marquis de Périgny qui, lui aussi, avait eu des affaires à Paris, et, avant d'avoir réfléchi, par un mouvement de déférence involontaire, il s'inclina profondément en portant la main à son chapeau. Le marquis souleva le sien, en s'inclinant moins. Si le baron fit le premier salut, le marquis prononça la première parole. Il y eut un court échange de phrases banales, dont la violence de

l'orage fournissait naturellement le sujet. Il y eut aussi cette différence que M. Durand ne s'adressait pas à son interlocuteur sans l'appeler *monsieur le marquis*, et que la politesse ne lui était pas rendue. Le baron Durand le remarquait avec quelque dépit. Il ignorait que c'était lui qui faisait un acte incorrect ou un acte d'inférieur. Selon les règles de la courtoisie, les titres de prince et de duc sont les seuls qui soient employés dans la conversation, sinon par des subalternes ou des obséquieux.

On ouvrit les salles d'attente, et le marquis dit simplement:

— Nous allons voyager ensémble, Monsieur ?

— Oui et non, répondit en balbutiant le baron Durand.

En effet le marquis, dont le visage était bien connu des employés, entrait sans montrer son billet dans la salle des premières, tandis que le baron Durand, exhibant son coupon, devait se diriger vers celle des secondes. Les deux notables habitants de la commune de Chauvry se trouvèrent donc séparés. Le marquis riait intérieurement de la circonstance qui confirmait si bien la réputation de parcimonie du riche financier son voisin. Il se proposait de la raconter le soir même à sa famille. Qu'eût-ce été, s'il avait su que le baron Durand était à jeun, arrivant à pied de Passy ? Le baron était bien confus. Il aurait volontiers payé le supplément de prix pour être assis à côté du marquis de Périgny. Il essayait cependant de se consoler en se disant que le marquis était prodigue comme ses aïeux, que c'est ainsi que se détruisent les fortunes et se démembrent les terres, et que le bois de la Boulaye pourrait être à vendre.

Le baron, pendant le trajet ne manqua pas de sujets de réflexion. Que d'incidents avait eus cette journée, qui n'était pas achevée ! Le jardinier, la munificence des livrets, le cantonnier malade, le souvenir attendri de dona Pépita, et les Charbonnages du Nord, et le devis du carrossier, et les trois heures de fiacre, et le croquis du graveur, qu'il dépliait pour le regarder encore à la lueur décroissante du jour, et l'orage, et la rencontre du marquis de Périgny, et l'humiliation finale ! Tout cela tourbillonnait dans la tête du baron, tête bien remplie, si l'estomac était vide, et la physiologie constate que les tiraillements de la faim font monter des vapeurs au cerveau. On peut ajouter les influences de l'électricité sur le système nerveux. L'orage, un moment calmé, se déchaînait avec une nouvelle violence, et retardait la marche du train, qui ne parvint à la station de Chauvry qu'à neuf heures et demie. Deux voyageurs en descendirent seuls. Le baron Durand déploya de nouveau son parapluie.

— Comment, monsieur, s'écria le marquis de Périgny en se rapprochant de lui, vous n'avez pas votre voiture ?

— Ma voiture, ma voiture, dit M. Durand en balbutiant..., non, monsieur le marquis, je ne la vois pas.

Il y avait à cela une assez bonne raison, les chevaux n'existant que sur le croquis du graveur. Le baron Durand, tout troublé, ajouta :

— J'ai bien une voiture, mais j'ai eu tant de dépenses en arrivant ici que je n'ai pas encore acheté de chevaux. Je vous promets d'en acheter bientôt, monsieur le marquis.

C'était un engagement grave et fort inconsidéré qui échappait ainsi à M. Durand, et il était assez singulier de le prendre sous la forme d'une promesse au marquis. Celui-ci sourit intérieurement et reprit :

— Ils ne vous seront pas très utiles ce soir. En attendant, montez avec moi. Il est impossible que je vous laisse aller à pied par un pareil temps.

— Monsieur le marquis, vous êtes trop bon, mais cela va vous retarder.

— Montez donc, monsieur, répéta le marquis avec une brusquerie bienveillante. Je vous dit que ce n'est pas possible. Ce serait une barbarie !

Il poussa en quelque sorte M. Durand dans la vieille carriole dédaignée, en donnant ordre au vieux cocher de passer par le château neuf. Il ne l'appelait jamais autrement et ne pouvait se résoudre à le nommer le château de Chauvry. Le vieux cheval, que le baron Durand qualifiait de haridelle, avait un reste de sang et partit d'une vive allure. M. Durand, comme étourdi de cette dernière aventure si imprévue, se confondait en remerciements et en excuses.

— Assez, monsieur, dit le marquis, c'est une bagatelle. Vous en feriez autant pour un voisin dans l'embarras, n'est-il pas vrai ?

Le baron Durand ne répondit pas. Il sentait qu'il aurait bien voulu en pouvoir faire autant, et l'idée d'atteler le landau, s'associant à celle de la peinture du blason, grandit singulièrement dans son esprit. Il serait si doux d'offrir à son tour une place au marquis de Périgny !

On ne tarda pas à contourner le bois de la Boulaye.

— Voilà un bois qui doit être bien incommode pour vous, dit simplement le marquis.

— Pas trop, s'empressa de reprendre le baron Durand, chez qui se réveillaient les instincts du négociant.

Un de ses principes, et un des principes de tout négoce, est de

RHODES HOUSE OXFORD LIBRARY

déprécier ce qu'on a le plus envie d'acheter, en feignant de ne s'en pas soucier. On connaît la puissance de la loi économique de l'offre et de la demande. C'est d'elle que dépend la valeur des choses.

— Pardon, reprit le marquis. Les enclaves sont toujours très gênantes, et celle-là doit vous être particulièrement importune. Ne croyez pas que je songe à vous en demander un grand prix ni qu'en refusant de la céder je fasse acte de mauvais voisinage. J'en ai refusé à M. Meyer un prix insensé, que vous auriez raison de ne pas consentir à payer. Pour mes enfant, j'ai eu tort, et je ne retrouverai pas cette occasion. Le bois est détestable, une méchante bruyère qui rapporte à peine les impôts...

— Je ne dis pas cela, interrompit M. Durand, qui craignait presque que le marquis ne l'eût entendu, et s'émerveillait du miracle d'un marchand dépréciant sa marchandise.

— C'est moi qui le dis, reprit le marquis, parce que c'est la vérité. Que voulez-vous? Une faiblesse de vieillard. Mes pères n'ont pas toujours été sages. Ils possédaient toute cette terre, monsieur.

— Je le sais, monsieur le marquis.

— Je ne vous reproche pas de l'avoir achetée, puisqu'elle était en vente et que j'étais impuissant à l'acquérir. Du moins je me suis juré de ne jamais aliéner un arpent de ce qui me reste. La jeunesse a d'autres idées, et mon fils n'a pas fait le même serment. Après moi, mon fils pourra vous vendre le bois de la Boulaye. Moi jamais.

M. Durand ne put s'empêcher d'admirer la franchise de cette déclaration, bien qu'elle ajournât ses espérances à une époque qui pouvait être fort éloignée. Le marquis, sous ses cheveux blancs, avait bonne mine et paraissait très robuste.

— Monsieur le marquis, demanda-t-il après une pause, avez-vous eu récemment de ses nouvelles ?

— De qui, monsieur, s'il vous plaît?

— De monsieur votre fils, qui voyage à l'étranger, je crois.

— Je ne comprenais pas. Il est de retour.

— Depuis quand? s'écria M. Durand, d'un ton d'intérêt très excité qui étonna le marquis.

— Depuis avant-hier.

— Est-ce que ce serait lui que j'ai vu passer hier, vers une heure, sur la grande route, montant un cheval alezan?

— Lui-même, monsieur.

— Un beau cavalier, monsieur le marquis.

— Je ne le trouve pas mal. Et j'ai eu bien de la joie à l'em-

brasser, ce cher enfant, après un an d'absence. Un an, c'est bien peu pour tout ce qu'il a vu. Mais on voyage si vite ! Ce n'est pas comme dans ma jeunesse. Figurez-vous qu'il était à Lima, il y a un mois.

— A Lima, monsieur le marquis, à Lima au Pérou ?

— Eh oui. monsieur, en quoi cela paraît-il vous frapper ?

— Ah ! monsieur le marquis, c'est que j'ai passé quinze ans de ma vie à Lima, et c'est là qu'est née ma fille.

On arrivait au perron du château neuf. La pluie avait cessé. Le vent chaissait vers le nord la noire nuée que des éclairs sillonnaient encore, mais le ciel s'était dégagé dans les régions de l'est et du midi, et la pleine lune inondait de ses clartés la façade du château. Pépita, inquiète de son père, avait ouvert la fenêtre et entendu, avec un redoublement d'inquiétude se rapprocher le roulement d'une voiture. Elle craignait un sinistre message, son imagination était d'autant plus portée à l'angoisse que l'orage la troublait toujours en lui causant une impression d'épouvante qu'elle était impuissante à maîtriser. Elle accourait tête nue, la physionomie enflammée. Elle reconnut la carriole du marquis, ce fut une autre émotion, elle descendit les degrés du perron en se précipitant à la portière, elle poussa un cri de joie en recevant dans ses bras son père. Celui-ci voulait renouveler ses remerciements, mais, au bruit de la portière refermée, la voiture s'était déjà ébranlée et s'éloignait rapidement. Seulement le marquis avait vu de près le visage charmant de la jeune fille, d'abord anxieux, puis transfiguré par l'allégresse, et illuminé des plus doux rayons de l'astre des nuits.

IX

LE CANTONNIER

Il convient de dire comment la journée s'était passée au château neuf.

Après le départ du baron Durand, le soleil étant trop ardent pour la promenade, on avait gagné un bosquet de verdure du parc, qu'ombrageait une épaisse charmille et que rafraîchissait le gazouillement d'une petite cascade, jaillissant d'une grotte artificielle pour s'épancher dans les sinuosités d'un ruisseau. Ernest Dubois raconta le succès de la négociation relative au jardinier. C'était pour lui l'apaisement d'un souci considérable,

et ce fut une satisfaction partagée. Il mentionna le second succès des livrets, sans le commentaire de la gravure qui aurait été un peu matière à raillerie. M. Dubois était un homme de trop bon goût pour railler jamais devant Pépita les travers du baron Durand. Je ne garantis pas qu'il fût aussi réservé dans l'intimité de sa propre maison. Il ne tarda pas à gagner son cabinet de travail. Les enfants jouaient ça et là, battant l'eau, traçant des ronds sur la table, ramassant de petits cailloux, poursuivant un papillon, s'amusant de ces mille riens qui, à la campagne, suffisent à la récréation de l'enfance, pourvu qu'il ne soit pas solitaire. Inez et Pépita restèrent en tête à tête, continuant chacune une broderie pour l'église du village. Deux hommes seuls s'ennuient bien vite de l'immobilité. Ils sont toujours impatients d'action ou d'étude. Deux femmes seules ne s'ennuient jamais, pourvu qu'elles aient leur aiguille. Elles jasent, et, quand elles se taisent, elles ne s'apercoivent même pas de la longueur des silences.

C'était le lieu ordinaire des confidences de l'amitié, qui se tenaient en langue espagnole. Pépita, encore attendrie, raconta l'histoire du cantonnier, et convint avec Inez d'aller le consoler dès que la chaleur serait moins forte. L'histoire du cantonnier s'enchaînait à bien d'autres anneaux intéressants. Elle amenait naturellement la visite du matin de la sœur Félicité, laquelle visite se rattachait à la course infructueuse de la veille et à la vue du cheval alezan qui piaffait devant la maison des sœurs. Il n'y a pas loin du cheval au cavalier, que Pépita se décidait à nommer, d'une voix qui commençait à devenir mal assurée. Là il y eut un silence, et l'utilité de l'aiguille put être constatée.

Jusqu'à ce moment, Inez s'était contentée d'écouter. Voyant que Pépita ne continuait pas, elle intervint en disant :

— Je me doutais que c'était lui. Sois franche, ma petite Pépita. Est-ce que tu ne pensais pas ?

— Pas avant ma course chez les sœurs, répondit Pépita. Je le croyais si loin ! Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un jeune homme passe à cheval sur la grand'route, n'est-il pas vrai ? Ce n'est pas le premier que nous ayons vu, et je n'ai pas la prétention de mettre un nom sur tous les visages que je rencontre. Mais je vous avoue que lorsque j'ai reconnu le cheval, et en pareil endroit, si près de la résidence du marquis...

— Hé bieu ! moi, ma chère enfant, j'avais deviné plus tôt. A la vérité, je n'y ai pas grand mérite. Je venais d'apprendre que le fils du marquis était de retour.

— Et vous ne me le disiez pas ? s'écria vivement Pépita. C'est vilain de me faire ainsi des cachotteries.

— J'allais te le dire tout simplement, reprit Inez, quand cette petite Pauline est venue, avec son bouquet, nous jeter étourdiment son propos d'enfant terrible...

— Qui a mis mon père dans une si grande colère. Je ne l'avais jamais vu ainsi, et cela m'a bien donné à réfléchir. Je ne pensais pas à me marier...

— Vraiment ? dit Inez en fixant sur Pépita un regard où perçait un peu de doute et de malice souriante.

— Du moins, continua Pépita en rougissant, je vous jure que je n'en étais pas pressée. Je suis si heureuse ! Et je ne connais pas un jeune homme. C'est mon père qui m'y a fait penser... sérieusement, en témoignant si clairement qu'il ne veut pas que je me marie.

— Un assez joli résultat. Les femmes ont bien l'esprit de contradiction, comma on nous en accuse. Moi je ne me gênais pas pour te parler de mariage, tu n'y pensais pas... sérieusement. Il suffit d'une boutade de mauvaise humeur de ton père...

— Ah ! Inez, ce n'est pas cela. Jusqu'à ce jour c'était une idée bien vague, qui ne pouvait se porter sur aucun objet déterminé. Il a peut-être suffi que je visse un jeune homme...

Mme Dubois fit intérieurement la remarque que Pépita, dans sa candeur et son ignorance, ne manquait déjà pas d'une certaine intuition, d'une certaine observation du cœur humain. N'est-ce pas observer le cœur humain que d'interroger son propre cœur ? Mais Pépita, qui s'était arrêtée un moment, n'avait pas achevé sa phrase, et la compléta en ces termes :

— Un jeune homme noble et beau, comme M. Raoul, et si aimable et si aimé, paraît-il.

— Ah ! mon Dieu, tu sais même son petit nom, et le reste. Qui t'a dit tout cela ?

— La sœur Félicité.

— Si les bonnes sœurs s'en mêlent, il faudra bien que la Providence s'en mêle aussi, et il ne nous restera pas grand'chose à faire.

— Pas grand'chose, Inez ? Et mon père ?

— C'est juste, je l'oubliais. Hé bien, oui, ma chère enfant, je n'en suis jamais convenue aussi ouvertement avec toi, ton père ne veut pas te marier. C'est un de ses principes, comme il dit. Il n'est pas toujours inflexible sur ses principes, et nous sommes un peu ici pour le fléchir. Ce sera notre affaire, celle de M. Dubois surtout, qui a déjà réussi à le fléchir plus d'une fois.

— Ce sera plus difficile... que pour le jardinier.

— Il en aura plus de mérite. C'est un habile diplomate que mon tendre époux...

— Et si bon, interrompit Pépita en s'animant graduellement, et si dévoué à ses amis, et d'un charmant esprit, et d'un caractère si égal, et de manières si gracieuses, et d'un regard si doux ! C'est un mari comme lui que j'aurais rêvé. Ah ! Inez, je l'aime, bien votre mari, et vous êtes une femme heureuse !

Pépita avait toujours témoigné à M. Dubois beaucoup d'attachement et de sympathie. Elle ne s'était pas encore exprimée avec autant de vivacité. Je suppose que l'esprit de la diplomatie secourable pouvait n'être pas étranger à cette effusion d'éloquence.

Inez en fut fort touchée et répondit d'une voix émue :

— Tu ne dis rien de trop, ma chère Pépita. Je te remercie de l'apprécier si justement. Tu ne peux pas savoir tous les trésors, toutes les attentions, toutes les délicatesses de sa tendresse C'est bien cela que rêvent les jeunes filles. Oui, je suis une femme heureuse, ce qui est rare. Après huit ans de mariage, je l'aime... plus que le premier jour. Il ne m'a pas causé un seul chagrin, sinon celui de m'éloigner de mes parents et de mon pays. C'est la loi, il est écrit qu'on quittera son père et sa mère... Les lettres sont bien précieuses sans doute. Il est triste cependant de ne rencontrer jamais personne avec qui je puisse parler de mes parents, qui vieillissent, et de mon beau pays, que tu as quitté si jeune.

Et, payant son tribut à une autre loi inexorable, celle qui proclame, au son de mille trompettes, qu'il n'y a pas en ce monde de bonheur sans nuage, Inez, au moment où elle se disait si heureuse, s'essuya les yeux.

Pépita lui prit la main et dit :

— Inez, vous pourriez en parler... avec M. Raoul, qui a peut-être vu vos parents ?

— M. Raoul aurait vu mes parents ? s'écria Inez toute enflammée.

— Je n'en sais rien, mais il était à Lima le mois dernier.

— Qui te l'a dit ?

— La sœur Félicité.

— Encore la sœur Félicité ! C'est un démon que cet ange. Je veux le voir, M. Raoul, et l'interroger. J'y cours tout de suite, tu ramèneras les enfants à la maison, tu diras à leur père... que je suis allée demander des nouvelles du mien.

Et Inez très excitée se leva.

Pépita dirigea vers elle un regard profond et prononça ce seul mot :

— Inez !

Il parut que le regard et l'intonation contenaient, dans leur concision, une leçon bien claire, car Inez reprit :

— Tu as raison, je perdais la tête, c'est impossible. Je ferais pour toi... une inconvenance qui semblerait une avance ridicule. A quoi pense-je d'ailleurs ! Est-ce qu'un voyageur qui a traversé Lima en passant aura vu mes parents ! Et puis, j'irais peut-être au-devant d'un affront. Le marquis de Périgny serait capable de me refuser sa porte, et il en aurait le droit, puisqu'il n'est pas en relations avec ton père, et même ne veut pas entrer en relations. Nous parlions de ton père tout à l'heure ; le marquis est d'un autre caractère, et, dans sa fierté sauvage, pourrait être plus difficile à fléchir.

— Je le crains comme vous, dit Pépita.

— Allons, ma petite, dit Inez en reprenant le ton dégagé qui lui était habituel, tout cela n'a pas le sens commun, et nous rêvions éveillées. Je suis décidément une duègnè indigne de mon rôle, et je ne mérite pas qu'on me confie une ingénue. M. Raoul, qui aime les voyages et doit s'ennuyer dans l'austère manoir de son père, sera reparti avant un mois, à moins qu'il ne soit revenu pour un mariage tout arrangé.

— Vous croyez ?

— Je n'en sais rien, mais c'est plus probable que le roman que nous étions en train de bâtir. Le soleil se cache. Allons voir le cantonnier, ce sera plus sage et plus sûr. Celui-là ne s'occupe pas à bâtir des romans.

— Il avait peut-être fait le sien, dit la jeune fille avec un soupir.

On alla conduire les enfants à M. Dubois.

— Est-il indiscret, dit-il, de vous demander où vous allez ?

— Nullement, reprit Inez, nous allons voir un pauvre malade, et lui porter des secours dus à la munificence de M. Durand.

Il fallait traverser la grande route. Elle était déserte. Aucun galop ne retentissait, quoique Pépita prêtât involontairement l'oreille. Les deux amies s'enfoncèrent dans un ravin et gagnèrent la masure du cantonnier. Le spectacle qui les attendait était navrant. C'était la réunion de ces deux choses dont chacune, isolément, est si cruelle : la maladie et la misère. Six enfants à demi nus, dont le dernier vagissait, grouillaient autour d'un grabat. Les aînés cependant se tenaient au dehors, devant la porte. Avec la légèreté qui est le privilège de leur âge, ils jouaient, ils riaient bruyamment ! Une femme jeune encore, dont les traits ravagés gardaient, comme une dérision, l'empreinte de la beauté, abreuvait de son lait le dernier-né. Huit années auparavant, elle avait été une charmante fille des champs, éprise de danse, plus que Pépita, éprise d'un idéal, comme Pépita, et qui avait cru le ren-

contrer en épousant un cantonnier. La pauvre mère flétrie avait juste l'âge de la resplendissante Inez.

C'était à la même heure que le baron Durand plaçait en bonnes obligations du Nord son dividende de 50 000 francs, et supputait dans son esprit de combien allaient s'enfler les additions de son registre.

O insondable problème de l'inégalité des conditions humaines! Je comprends trop l'amertume, l'envie, la haine même qui fermentent dans le cœur du pauvre. Les sophistes qui agitent cet effrayant problème, impuissants à le résoudre, n'en aperçoivent qu'une seule particularité, celle de la richesse inégalement distribuée. Ils ne disent rien des inégalités de la force, de l'intelligence, de la maladie, de l'infirmité, de l'accident, de tous les hasards de la loterie de la vie, rien des inégalités morales d'où dépendent si souvent aussi celles de la richesse. Il y avait quelques bonnes raisons, que les sophistes eux-mêmes auraient de la peine à réfuter, pour que Samuel Meyer, si riche, eût perdu la richesse, et pour que le baron Durand, né aussi pauvre que le cantonnier, l'eût gagnée ; ces bonnes raisons se reucontrent à tous les degrés de l'échelle. L'inégalité est la loi de la nature, avant d'être celle de la société. Ceux qui ne veulent pas s'en prendre à la déchéance de l'homme sont libres de s'en prendre à la nature, sans que je voie que la solution du problème en soit avancée. Je ne vois pas non plus que les sophistes qui exploitent l'envie dans des feuilles à un sou se refusent les jouissances de la richesse lorsqu'ils parviennent à vendre suffisamment de feuilles à un sou. Le pauvre trouve toujours un sou pour les acheter en se repaissant des chimères de l'envie, tandis que le sophiste qui les étale devant les appétits du pauvre assouvit les siens par des réalités plus tangibles, aux dépens du sou du pauvre.

Le cantonnier n'avait jamais manqué de trouver ce sou. Entre deux amas de pierres cassées, sa récréation n'était pas seulement de fumer sa pipe. Il lui montait à la tête d'autres fumées pendant qu'il lisait les venimeux sophismes de l'envie, Même depuis qu'il était malade, sa femme savait trouver le sou, afin de le distraire par la lecture du journal, ou de l'enfiévrer davantage. Il y avait, dans la commune, une autre femme, pas beaucoup plus fortunée et non moins courageuse, une honnête veuve que le marquis de Périgny appelait l'empoisonneuse. Son industrie était de recevoir le matin, à la gare, des ballots de feuilles à un sou, dont elle remplissait une sacoche et qu'elle allait, par tous les temps, succombant presque sous le fardeau, mouillée de sueur l'été, de pluie l'hiver, ou les pieds dans la neige, débiter de porte en porte.

Elle avait ses clients ; le cantonnier était un client fidèle. L'empoisonneuse se détournait chaque jour afin de déposer sa marchandise dans la masure. On sait que pour compléter la séduction de la feuille à un sou, dont la politique pimentée n'est pas jugée suffisamment alléchante, un roman obscène, où les prêtres, les riches et les religieuses jouent des rôles infâmes, est une épice nécessaire. La feuille traîne partout dans la maison, les jeunes filles et les enfants peuvent la lire. L'honnête veuve rentrait bien fatiguée de sa tournée ; elle élevait sa jeune famille au moyen de la distribution quotidienne de ce poison. Ainsi se fait l'éducation du peuple et du suffrage universel, par le sacerdoce de la presse.

Inez et Pépita s'étaient croisées avec l'empoisonneuse dans l'allée qui conduisait à la masure. Pépita reconnut son linge qu'avait déjà remis la sœur Félicité, et les fioles de médicaments provenant de la pharmacie des sœurs. La feuille à un sou, non encore dépliée, qui outrageait les sœurs, se trouvait posée au milieu des fioles. Les deux amies apportaient une véritable largesse ; elles dirent quelques paroles bienveillantes au malade, qui ne répondit pas, et crurent son état très grave. Comme elles se retiraient, elles virent entrer un vieillard de bonne mine. C'était un médecin envoyé par les sœurs, un de ces hommes, l'honneur de leur profession, et aussi de l'humanité, — ils ne sont pas trop rares, — qui se sont donné la mission de soigner gratuitement les maladies des pauvres gens. Elle résolurent d'attendre sa sortie pour connaître le résultat de la consultation.

Elles restèrent en dehors, regardant avec mélancolie jouer ces enfants qui seraient bientôt orphelins. Le médecin sortit. Il était très rassurant et répondait de la guérison. Les deux amies témoignèrent de l'étonnement en disant que ce qui les avait alarmées était que le malade paraissait hors d'état de parler : elles surent qu'il parlait parfaitement et d'une voix très nette. Elles ne comprirent pas ; c'était à elles qu'il ne voulait pas parler. Lisant chaque jour, dans sa feuille à un sou, des diatribes enfiellées qui lui enseignaient à se défier des pièges de la charité, il n'acceptait l'aumône qu'en protestant. Ce que revendiquait son cœur aigri, c'était le droit à la richesse et, sans doute aussi, le droit à la santé. Il était ingrat ; je le lui pardonne aisément. L'ingratitude, qu'on a nommée l'indépendance du cœur, est au fond de notre nature, parce que le bienfait humilie ; elle découle de l'orgueil et de l'envie. J'ai remarqué que la vie vulgaire est pleine d'occasions d'être sublime ; il suffirait souvent d'être reconnaissant.

Les deux amies ne firent pas ces réflexions et se remirent en

route. Cette fois, au détour du bois de la Boulaye, elles entendirent le galop d'un cheval, et s'arrêtèrent sans se concerter. C'était bien le cheval alezan. Le jeune homme qui le montait salua encore profondément et disparut. Inez et Pépita pensèrent à la petite Pauline et reprirent leur marche en silence.

Il était temps de rentrer, car la bourrasque éclatait. Il n'y a rien de particulier à mentionner du surplus de la journée, jusqu'au moment où l'on attendait le baron Durand. Les intermittences et les redoublements de l'orage absorbaient l'attention. On sait que la jeune fille avait la faiblesse, assez commune, d'avoir peur du tonnerre. A cette impression nerveuse, dont elle était irresponsable, se joignit une anxiété croissante à partir de neuf heures, et l'on a déjà vu quel élan elle mit à se précipiter au-devant de son père, qui descendait de la carriole du marquis de Périgny.

Le baron Durand, accablé de lassitude et de faim, tombait presque en défaillance. On lui servit à la hâte ce repas réchauffé qu'il avait assurément bien gagné. Il reprit peu à peu ses sens et l'usage de la parole ; on comprend cependant qu'il n'avait guère de choses à raconter sur ses courses de Paris. Elles étaient toutes mystérieuses. Mais l'hospitalité de la carriole du marquis n'était pas un mystère ; le baron Durand s'en glorifiait et devenait loquace. Il en oubliait sa colère de la veille et le propos saugrenu de la petite Pauline.

— Le marquis n'est pas fier, comme on le prétendait, dit-il. Il m'a parlé le premier du bois de la Boulaye. Il faudra que je lui rende sa politesse... dans mon landau, n'est-il pas vrai ? Et figurez-vous que son fils est de retour de ses voyages, c'est lui qui nous a salués sur la grande route la semaine dernière...

— La semaine dernière ? répéta Inez ; c'était hier.

— Ah ! oui, c'était hier ; il s'est passé tant d'événements que j'en perds la tête. Et c'est très singulier, devine, Pépita, d'où arrive directement ce jeune homme ?

— Je le sais, mon père, répondit Pépita en baissant les yeux.

Le baron Durand s'aperçut seulement alors qu'il n'était pas très circonspect.

— Allons nous coucher, s'écria-t-il, car je n'en peux plus.

On se retira, en effet. Malgré sa fatigue, le baron Durand ne se mit pas au lit sans avoir révisé ses additions et serré entre les feuillets du registre le croquis de ses armoiries, qui avait été très froissé dans sa poche. Il rêva du landau, des Charbonnages du Nord et du bois de la Boulaye.

Ce ne fut pas à cela que rêva Pépita.

X

A L'ÉGLISE DU VILLAGE.

On sait que le lendemain était un dimanche. Le temps avait été démonté par l'orage, et ce fut sous des parapluies que le baron Durand et sa fille, M. Dubois et sa femme se rendirent à la messe du village. Ils arrivèrent à la porte de l'église en même temps que s'y arrêtait la vieille carriole, d'où descendaient le marquis, la marquise, qui marchait péniblement, et une fille déjà un peu mûre, qui la soutenait et qui était l'aînée de Raoul. Celui-ci n'y était pas. On ne s'étonnera pas que Pépita le remarquât. M. Durand s'effaça respectueusement, un peu inquiet du genre d'accueil qui lui serait fait par le marquis. L'accueil fut froid, et n'était pas pour encourager M. Durand à prendre la parole. Le marquis, gardant une physionomie grave, qui fut jugée hautaine, se contenta de rendre le salut et entra sous le porche. Il avait accompli correctement la veille ce qui lui avait semblé un devoir presque d'humanité envers un voisin dans l'embarras. Aucun devoir nouveau ne le sollicitait de se mettre en plus ample relation avec les habitants du château neuf.

C'était bien ce que paraissait signifier son visage et M. Durand en fut mortifié. L'ancien négociant ne pouvait pas deviner tout ce qui s'était passé dans l'esprit du vieux châtelain. La vérité est que le marquis avait été très frappé de la beauté de Pepita, vue au clair de la lune. Ç'aurait pu être une attraction vers le château neuf, c'était devenu le contraire. Il avait pensé à son fils, qu'il désirait marier pour le retenir et le guérir de la passion des voyages. Raoul avait repoussé jusqu'à ce jour toutes les suggestions. Il avait coutume de dire qu'il n'était pas assez riche pour se marier à son gré, ni assez intéressé pour faire aucun des sacrifices auxquels il aurait dû se résigner, d'où résultait pour lui la nécessité de rester garçon. Chez un jeune homme, ce sont propos assez vains, qui cachent parfois un mystère, ou que dément aisément le hasard d'une rencontre. Il aurait pu être séduit par les grâces de la jolie Péruvienne, et, certes, il n'y aurait pas eu là de sacrifices à faire du côté de la beauté. Il n'y en aurait pas eu non plus du côté de la fortune, si l'on en croyait ce que répandait la renommée de l'opulence du baron Durand. Sous le rapport des qualités personnelles, la sœur Félicité n'avait pas été sans vanter

déjà au vieux manoir l'héritière du château neuf. Mais l'orgueil du marquis se révoltait à la pensée d'une alliance possible avec le ladre Auvergnat qui était son voisin. Et pourtant la terre de Chauvry, qui avait appartenu à ses ancêtres, n'était-ce pas le seul moyen, un moyen providentiel, de la faire rentrer dans sa famille ? Là aussi, pour l'orgueil, il y avait une tentation violente. A la campagne, deux voisins ont toujours des convoitises réciproques. N'en est-il pas de même de deux nations limitrophes ? Ici les convoitises n'étaient pas en rapport avec les puissances respectives. Le baron Durand n'aspirait qu'à la possession du mauvais bois de la Boulaye. Voici que les appétits du marquis avaient pour objet la terre entière de Chauvry. Et ce n'était pas seulement une ambition, c'était une sorte de revendication.

Comme Galgacus allant au combat, il pensait à ses aïeux et à ses descendants, à la gloire de reconstituer pour son fils le patrimoine démembré de la race. Cela méritait bien qu'il ne fût pas trop dédaigneux de la couronne récente du ladre Auvergnat. Alors s'éveillait un autre sentiment, celui d'une fierté qui répugnait à toute avance, à toute démarche qui semblerait intéressée. La fierté passe pour être proche parente de l'orgueil. Il ne m'est pas démontré qu'ils soient du même sang. Leurs traits sont trop diversement accentués. L'orgueil est toujours un vice, la fierté est souvent presque une vertu, elle se confond avec la dignité personnelle. L'orgueil n'empêche pas les bassesses. Tacite l'a dit : *omnia serviliter pro dominatione.* La fierté ne s'abaisse jamais.

Le marquis de Périgny eut le sommeil troublé. Quand il fit, à la porte de l'église, un accueil si froid au baron Durand, je ne sais pas bien, et il ne savait pas bien lui-même, si c'était l'orgueil ou la fierté qui déterminait son attitude.

Il gagna son banc de vieux chêne lustré par l'usage, qui était situé dans une chapelle latérale à droite. C'était, de temps immémorial, la chapelle de sa famille. Au-dessus de l'autel, un tableau, dont les couleurs étaient bien assombries portait un écusson sur lequel étaient gravées en relief les armoiries du marquis, M. Durand, pour lui et les siens, n'avait que des chaises de paille dans la nef. Ce jour-là, encore ému du salut glacial du marquis, il conçut, pendant le prône, dont le sujet était l'humilité, un projet de vengeance, celui d'approprier la chapelle latérale de gauche, d'y placer des banquettes rembourrées de tapisserie et de la décorer d'un beau tableau neuf où serait aussi son écusson. Il y avait loin du projet à l'exécution. Les devis l'eussent effrayé. Ils auraient dépassé ceux du carrossier.

Raoul de Périgny entra peu de moments après ses parents, se dirigea par le milieu de la nef et frôla la chaise de Pépita. Il n'avait pas à se découvrir puisqu'il avait déjà la tête nue. Il s'inclina légèrement en passant. Il alla prendre place derrière son père, sur un second banc.

Pépita ne le voyait plus. Il se trouvait qu'un pilier était interposé entre elle et le fond de la chapelle, de manière à lui cacher justement ce second banc, car elle voyait parfaitement le premier. Mais, à la différence d'un banc-d'œuvre, une chaise est mobile par sa nature, et il y a, pendant un office, plus d'une occasion légitime de la remuer. Comment se fit-il qu'avant la fin de la cérémonie la chaise de Pépita s'était successivement avancée de quelques menus pas ? Ce qu'il y a de certain, c'est que Pépita, qui ne voyait pas le second banc au commencement de l'office, le voyait à la fin. Ce qu'il y a de certain aussi, c'est que Raoul de Périgny ne fut pas tellement recueilli qu'il ne se tournât quelquefois. Le changement survenu dans la topographie de la chaise était en lui-même si peu de chose, qu'il ne fut pas remarqué du baron Durand ni de M. Dubois. Je crois qu'Inez y fut plus attentive. Elle eut une autre attention bien méritoire, celle de ne pas paraître s'en apercevoir. Les femmes ont de ces clairvoyances qui nous échappent, et de ces délicatesses dont nous sommes, moins qu'elles, capables. M. Durand eût peut-être grondé. M. Dubois eût probablement souri, ce qui est une manière d'être indiscret.

Il n'y eut aucun incident à la sortie. M. Durand attendit pour s'ébranler que la chapelle de droite fût évacuée, et qu'il eût entendu rouler la carriole. Il redoutait le visage du marquis. La pluie continuait de tomber, et il fallut qu'en arrivant au château neuf chacun allât changer de vêtements avant qu'on se mit à table. On y parla peu. A la campagne, la maussaderie du temps a d'ordinaire une contagion sur les caractères. L'humeur de M. Durand semblait bien subir cette influence. Personne ne prononça le nom du marquis ni celui de son fils. Qui aurait voulu commencer ? Mais chacun pensait à la famille qui occupait la chapelle de droite, et cette situation produit nécessairement de la gêne.

Il y avait cependant une grave question qui s'imposait, et dont la solution ne pouvait guère être différée. M. Durand n'avait-il pas le devoir strict de faire au marquis une visite spéciale, pour le remercier de sa courtoisie de la veille ? Si c'était un devoir, il y avait urgence à l'accomplir. L'intempérie était bien une excuse actuelle et l'unique motif légitime d'ajournement. Elle ne du-

rerait pas toujours, et justement, comme on rentrait au salon, la pluie avait cessé, les nuages s'éloignaient, le soleil se montrait, plus radieux que le front de M. Durand. Celui-ci ne savait pas prendre seul les décisions qui ne concernaient pas ses placements. Il s'enhardit à poser la question le plus négligemment qu'il put, et comme une question de conscience : Je reconnais qu'elle était embarrassante.

— C'est dommage, dit M. Dubois, que nous ne soyons pas à Paris. Vous enverriez une carte aujourd'hui même, demain serait trop tard, et la politesse serait faite, sans vous compromettre davantage. J'admire beaucoup cette merveilleuse ressource des cartes, si précieuse et si commode dans bien des circonstances perplexes.

— Pourquoi ne l'emploierais-je pas ? demanda M. Durand.

— Parce que, monsieur le baron, ce n'est pas l'usage à la campagne, et que ces choses-là se règlent par l'usage.

— Comme les termes de payement des factures, dit l'ancien négociant.

— Précisément, monsieur le baron, reprit M. Dubois.

— Alors, mon cher ami, si ce moyen n'est pas bon, indiquez-m'en un autre.

— Vous pourriez écrire une lettre.

— Ah ! écrire, mon cher Ernest, vous savez que ce n'est pas mon fort. Je serais obligé de vous prier de la rédiger, vous qui êtes un lettré.

— Je suis à vos ordres, monsieur le baron, prêt à vous soumettre plusieurs projets, car il y a là bien des nuances d'accent, bien des changements et des ratures à discuter. Une lettre peut être plus difficile à composer qu'un roman, — et elle peut être le commencement d'un roman.

— Comme vous y allez, mon cher Ernest, on voit bien que vous ne sortez pas de votre littérature, qui, sans reproche, est une denrée bien creuse.

— Pas si creuse pour moi, puisqu'elle m'occupe et m'amuse.

— Je ne compose pas de romans, moi, et je suis l'homme du monde le moins romanesque.

— D'accord, monsieur le baron. Encore faut-il, pour que je m'évertue à rédiger un brouillon, que je sache ce qu'il est dans vos intentions d'y mettre, ou d'y faire entendre. Désirez-vous, oui ou non, entrer en relations suivies de bon voisinage avec le marquis ?

Pépita, qui avait déjà dressé l'oreille lorsque M. Dubois parlait d'un commencement de roman, eut ici l'attention très excitée.

— Oui ou non, répéta Me Durand, comme vous y allez encore ! Il y a du pour et du contre, et c'est bien ce qui me trouble. Certainement si le marquis m'avait fait meilleure mine ce matin... j'aurais été flatté... et puis le bois de la Boulaye... Il ne veut pas le vendre, il consentirait peut-être à un échange, et j'ai réfléchi que du côté de la Breuille il y a des prés... qui valent bien mieux que son bois et qui lui conviendraient fort, pour arrondir sa propriété... Mais avez-vous remarqué comme il a eu l'air hautain ?

— Cela ne prouve rien. Il ne l'était pas hier, n'est-il pas vrai ? Il passe pour sauvage, vous vous êtes donné exprès la même réputation. Vous pourriez vous regarder longtemps comme deux chiens de faïence. Songez qu'après tout, c'est lui qui a fait hier les premières avances. Il lui était bien facile de vous laisser vous morfondre dans la boue.

— C'est juste. Et à Paris aussi, à la gare, c'est lui qui ma parlé le premier.

— Deux avances, monsieur le baron. A votre tour maintenant, il vous attend.

— Vous croyez ? Alors vous me dicterez une lettre bien aimable, bien empressée... pas trop cependant..

— Ni trop ni trop peu, c'est la difficulté. Et qui annoncera votre visite pour un autre jour. Vous verrez bien s'il répond et ce qu'il répondra, et vous aurez le temps de vous préparer..

— C'est cela.

— Mais savez-vous, monsieur le baron, ce qu'il vous faudrait acheter, pour faire votre visite ?

— Quoi donc ? Toujours acheter...

— Des chevaux, afin de les atteler à votre landau.

— Acheter des chevaux pour faire une visite ?

— Sans doute. Et acheter des chiens, afin d'inviter en même temps le marquis— et son fils à venir chasser sur vos terres. Je vous l'ai déjà dit, monsieur le baron, une belle chasse, il n'y a rien de tel pour séduire ses voisins. Il n'y a pas de sauvagerie qui ne s'humanise... ni d'orgueil qui ne s'abaisse.

En vérité ! Mais voyez donc, acheter des chevaux, acheter des chiens, et des fusils aussi apparemment, car je n'ai pas de fusils..., sans compter la peinture du landau, sur lequel le chiffre de Samuel Meyer ne peut pas rester, et les carrossiers sont si chers. Est-ce tout ?

— N'oubliez pas le cocher, monsieur le baron.

— Un cocher encore ! J'y n'y pensais pas. Tout cela, parce que le marquis ne m'a pas laissé revenir à pied hier ? J'aurais été mouillé, j'aurais bien su me sécher, et je n'en serais pas plus malade. J'aime mieux décidément ne pas lui écrire.

— Comme il vous plaira. Seulement, le marquis ne vous traitera pas en bon voisin et en ami.

— En ami, dites-vous ?

— Oui, monsieur le baron, si vous avez beaucoup de gibier à lui faire tirer. Entre voisins, l'amitié, et souvent l'inimitié, est une question de gibier.

— Je lui écrirai... ou du moins vous me montrerez un projet de lettre. Ah ! mon Dieu, comme cela coûte cher d'avoir une terre !

— Ah ! mon Dieu, comme c'est ruineux d'être riche, monsieur le baron ?

— Vous faites le mauvais plaisant, mon cher Dubois. C'est la vérité même. Il n'y a que les riches qui se ruinent...

— Je n'en disconviens pas.

— Quand ils ne sont pas économes. C'est un de mes principes. Voyez Samuel Meyer, je ne veux pas l'imiter. Ah ! mon cher Dubois, comme le premier million est dur à gagner ! vous ne savez pas cela, vous.

— Du moins je ne le sais pas par expérience personnelle.

— Que de travail et d'ordre il m'a fallu, lorsque j'étais dans le commerce ? Car j'ai commencé avec rien, et je suis le fils de mes œuvres.

— Il est d'autant plus glorieux d'en être arrivé où vous êtes.

— On ne dira pas de moi que je ne me suis donné que la peine de naître, comme le marquis de Périgny. Quand on a le premier million, voyez-vous, les autres viennent bien plus facilement. C'est la boule de neige. Mais, pour la rouler, il faut encore bien des soins et des précautions, et prendre garde au dégel.

Le baron Durand était lancé dans ses sentences, il en perdait de vue l'objet de la discussion. Les deux femmes n'avaient encore pris aucune part au dialogue dont le commencement avait si vivement intéressé Pépita. C'était le dimanche, elles n'avaient pas la ressource de leur aiguille, ce qui les rendait bien excusables d'être lasses d'écouter.

— Me permettez-vous, dit Inez, de proposer mon avis ?

— Sur quoi ? demanda le baron Durand.

— Vous avez oublié déjà de quoi il s'agissait, reprit Inez. Sur la manière dont vous devez remercier le marquis.

— Ah ! c'est juste. Eh bien, dites votre avis, ma chère Inez, si vous en avez un.

— Mon avis est que vous n'alliez pas voir le marquis.

— Très bien, c'est facile.

— Et que vous ne lui écriviez pas davantage.

— Très bien, c'est encore facile. J'aurais su trouver cela tout seul, ne vous en déplaise, ma belle enfant, et vous n'êtes pas fort inventive. Il n'y a rien de plus ?

— Pardon, je n'ai pas fini. Mon avis est que M. Dubois aille le remercier de votre part. La politesse sera faite. Un régisseur peut avoir affaire à un voisin, il est toujours reçu, sans que la démarche en elle-même soit cempromettante. Et M. Dubois n'étant pas dépourvu de quelque intelligence, quoiqu'il en ait peu montré dans la circonstance...

— Je vous remercie du compliment, ma chère amie, interrompit M. Dubois en souriant.

— Convenez que vous n'avez pas su trouver un expédient si simple.

— Ni moi non plus, s'écria joyeusement M. Durand.

— Je disais donc, reprit Inez en accentuant elle-même le compliment d'un gracieux sourire adressé à son mari, que M. Dubois, n'étant pas absolument dépourvu de quelque intelligence, saura bien discerner, d'après l'accueil qui lui sera fait et la tournure que prendra la conversation, s'il convient qu'on en reste là, tandis que toute la littérature à laquelle il se livrerait aujourd'hui risquerait d'être fort maladroite.

— Bravo, dit M. Durand, cela me paraît très bien imaginé. Qu'en pensez-vous, mon cher Dubois ?

— Je pense, monsieur le baron, que les femmes sont plus fines diplomates que nous, et je ne regrette qu'une chose, c'est que vous ne puissiez pas charger Inez de l'embassade.

— Je ne m'en acquitterais pas trop mal, repartit Inez, si c'était mon rôle, mais je ne suis pas le régisseur, qui doit le premier entrer en scène, comme parfois sur les théâtres. Je suis dans la coulisse et mon tour pourra venir.

La tentation d'un mot est un écueil redoutable. Inez cessait déjà d'être diplomate, et ceci aurait pu inquiéter M. Durand. Heureusement il ne se méfiait jamais d'Inez. Il était remis en belle humeur et voyait si peu le danger qu'il interpella Pépita.

— Et toi, ma fille, qui n'as pas ouvert la bouche, puisque les femmes s'en mêlent, que penses-tu de la combinaison ?

— Je la trouve parfaite, répondit Pépita, et je m'en rapporte... à la prudence de M. Dubois.

— Allons, mon cher ami, reprit M. Durand, nous sommes tous d'accord, ce qui est rare dans une assemblée délibérante. A vous l'exécution, vous n'avez qu'à vous mettre en route.

— Tout de suite ?

— Pourquoi pas ? Profitez de ce beau soleil, le temps pourrait se gâter.

— Et moi qui avais compté sur cet après-midi pour faire un chapitre de roman !

C'était encore un mot de trop, mais l'impatience de M. Durand ne se détournait pas de son objet et n'entendit pas. L'ambassadeur s'aperçut de l'imprudence et s'empressa d'ajouter :

— Un fidèle régisseur se doit avant tout aux affaires sérieuses. Je pars, monsieur le baron. Avez-vous des instructions à me donner ?

— Pleins pouvoirs, mon cher Ernest.

— Même de parler de la chasse ?

— S'il le faut absolument... Vous ne m'engagerez pas, seulement. Je veux pouvoir vous désavouer.

— Comme tout bon gouvernement. — Et vous, Inez, qui êtes l'inspiratrice de ma mission ?

— Je vous ai dit, mon ami, que vous n'êtes pas dépourvu d'intelligence.

— Et vous, mademoiselle ?

— J'ai dit... que je m'en rapportais à votre prudence.

— On fera de son mieux.

Là-dessus, l'ambassadeur se mit en route. Inez s'occupa des enfants, Pépita ouvrit son piano, ni l'une ni l'autre ne se souciait d'avoir un aparté en ce moment, le baron Durand gagna son cabinet, et cria par la fenêtre à M. Dubois qui s'éloignait :

— Vous aurez bien soin de ne pas m'engager à des dépenses.

Puis il se plongea dans la contemplation de son registre.

ALFRED DE COURCY.

(*A continuer.*)

LES FRERES.

M. l'abbé J. C. Caisse — *L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes — Son origine — Son but — Ses œuvres.* **Montréal, 1883.**

Voici un bon livre qui est surtout une bonne œuvre. Il a été composé par un prêtre pieux, savant, éclairé qui s'occupe d'éducation depuis nombre d'années. Il parle de ce qu'il sait, et ce qu'il en dit n'a pour but ni de flatter les hommes ni de vanter un système. Son ouvrage est ce qu'il doit être, une louange et une revendication : louange au catholicisme, Source de toute lumière et des purs dévouements, revendication des longs et innombrables services rendus à la cause de l'éducation populaire par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

L'actualité ne manque pas non plus, et tout esprits sérieux tiendra à rechercher et à lire à tête reposée l'histoire, l'organisation et les travaux d'un Institut dont il a été fort question dans des discussions récentes.

La presse quotidienne en a parlé, mais il ne faut pas oublier que les journaux n'ont guère le loisir de traiter une question sérieuse à fond.

Indiquer les principes, démasquer l'erreur, signaler le danger, relever tout ce sérieux par quelques attaques personnelles, puis courir à d'autre chose qui passe et qui presse : voilà les bons journaux dans leur rôle ordinaire. Le journal disparait, mais le livre demeure ; et M. l'abbé Caisse a voulu que de tout ce débat il restât un souvenir durable, précieux à conserver, utile à consulter.

Personne ne peut le nier : C'est l'enseignement par les religieux prêtres et frères, qui s'est trouvé mis en cause devant la Commission d'Enquête tenue à Montréal l'hiver dernier. — «Pourquoi « payer si cher des écoles laïques, se sont dit un jour quelques

« pères de famille, quand les écoles des Frères qui sont pour le « moins aussi bonnes, nous coûtent si peu ? »

I

Il importe avant d'aller plus loin, de préciser le débat, et de placer les responsabilités là où elles doivent être. Ce serait probablement injuste d'envelopper dans une même condamnation tous ceux qui, devant la commission et dans les journaux, ont paru favoriser le maintien du *statuquo*. Tous ne voyaient pas également clair, et la question personnelle a souvent embrouillé la question de principes dans plusieurs têtes.

D'ailleurs, nous ne sommes pas en France. L'état ici n'est pas en lutte avec l'église ; en d'autres termes, le parti libéral canadien n'a pas encore inscrit la laïcisation des écoles dans son programme avoué. Ce sont plutôt des tendances qui se produisent ça et là, isolément, que nous avons à combattre qu'autre chose. *Principiis obsta.*

Dieu merci ! notre instituteur laïque en général jouit du respect et de l'estime de la population au milieu de laquelle il exerce son ingrate vocation. Le maître d'école dans la province de Québec est à la hauteur de ses devoirs. Il est dans la paroisse presque toujours le bras droit du curé ; il est instruit, plein de dévouement, et avec cela bon patriote.

Quand donc il s'agit d'enseignement laïque en opposition à l'enseignement religieux, il ne saurait être question de notre système d'écoles publiques. La loi en remet la direction générale, sous le contrôle absolu aux Evêques, et il se manque de bien peu de choses pour qu'à cet égard le peuple canadien ne soit pas le mieux partagé des nations catholiques du monde entier. Il n'y a qu'une autre province où les catholiques jouissent de plus de garanties que celle de Québec, c'est la province de Manitoba.

Le débat dont nous parlons s'est localisé à Montréal. Il n'en est pas sorti. Plusieurs s'y sont trouvés mêlés qui n'y avaient guère songé, et tel qui se croyait dans le bon chemin a tressailli de surprise de se voir dans la compagnie de gens dont l'ignorance en matière religieuse a causé un étonnement légitime..

Cependant, le mot a été lâché : — « *Les écoles dirigées par les prêtres et les frères ne sont pas propres à former des hommes d'affaires.* »

Cette parole malheureuse m'en rappelle une autre de M. Joseph

Doutre, de Montréal : — « L'enseignement donné par les prêtres, « disait-il un jour, comprime le cerveau et détruit toute espèce « d'initiative dans l'enfant. »

Qui le croirait ? C'est à plus de vingt ans de distance et par deux hommes placés dans des conditions des plus différentes, séparés tous deux par un abîme sur le terrain des croyances religieuses et des associations politiques, que la même idée a été formulée. L'un catholique mais ignorant sa religion, l'autre plus instruit mais aveuglé par la lumière.

Dans la bouche de M. Doutre, une opinion sur l'éducation donnée par les prêtres ne signifie pas grande chose. Cela surprend seulement quand on entend un catholique d'une certaine situation venir débiter une pareille ânerie en plein tribunal, dans l'oreille d'un reportage aux mille voix retentissantes.

Faudrait-il en conclure que l'idée-Doutre à fait du chemin ? N'y aurait-il qu'une simple rencontre de hasard entre deux esprits ?

Je crois pour ma part que les cas sont isolés ; et si je les ai rapprochés çà été uniquement pour montrer le manque de rectitude de jugement de certains catholiques.

On ne se défie pas assez des idées toutes faites qui ont cours dans une société aussi fortement saturée de protestantisme que la nôtre.

« Notre catholique Canada, écrit M. l'abbé Caisse, réprouve « l'enseignement athée qui a conduit la vieille Europe à l'alegme ; « il bénit l'enseignement chrétien qui l'a enfanté, conservé et « sauvé ; peut-être sourit-il trop complaisamment à l'enseigne- « ment laïque, c'est-à-dire aux nouveautés qui nous viennent « d'outre-mer. Jamais, ce nous semble, on n'eut plus grand « besoin de sentinelles vigilantes sur nos frontières ; ces senti- « nelles dévouées, nous les trouvons avant tout, dans nos véné- « rables évêques qui seront toujours jaloux de défendre les droits « sacrés de la Sainte Eglise sur l'éducation.

II

Cette question de l'éducation est vieille comme le monde puisque les Livres Sacrés nous apprennent que le premier homme avant sa chute s'entretenait familièrement avec Dieu qui lui enseignait à penser et à parler.

Elle ne cessera d'être actuelle qu'avec la fin des temps.

Tant qu'il y aura un enfant à instruire, elle s'imposera au père, au prêtre et au législateur.

C'est la question sociale par excellence, car la société dans son principe n'est pas autre chose que la famille qui est d'institution divine.

Le premier homme fut encore le premier Pontife et le premier Roi. Le rôle que Dieu donne au père est d'*élever* ses enfants, c'est-à-dire de suivre et de diriger pas à pas le développement physique et intellectuel de ce jeune être afin de le rendre apte à remplir la fin de son existence. L'enfant, en grandissant sous les enseignements du père et du prêtre, s'élève vers Dieu qui est sa fin et se rapproche du Beau qui est son type. Plus son éducation sera complète plus le rang qu'il occupera dans sa sphère sera *élevé ;* au contraire, moins on aura pris de soins pour former son cœur, son intelligence et son corps, moins il sera *élevé*, plus il sera inférieur dans sa carrière. C'est l'éducation qui est le signe manifeste de l'état de civilisation d'une famille, et d'une nation.

La même loi primordiale qui veut que l'enfant appartienne à son père qui est son auteur, ne reconnaît également qu'à celui-ci le droit et l'obligation de l'élever, c'est-à-dire de le garder, de le nourrir, de le vêtir, de veiller sur lui et de former son cœur et son esprit aux destinées célestes et humaines qui l'attendent. Cette loi est commune à tous les êtres animés. La plante nourrit ses rejetons, la fauve ses petits ; la louve apprend à ses louveteaux à chasser, l'aigle à ses aiglons à voler. Que dirait-on du cultivateur qui voudrait se charger de distribuer lui-même la sève à ses arbres ?

D'ailleurs, chez tous les peuples et dans tous les temps on a reconnu ce droit inaliénable que l'autorité paternelle tient de Dieu lui-même.

Le père, qui est la personification la plus légitime et la plus complète de l'autorité (*auctor*, *auctoritas*), tient de Dieu lui-même les attributs essentiels à la paternité dont le premier est la puissance d'enseigner et d'instruire, et le second celle de gouverner.

Les droits du prêtre à concourir à l'éducation de l'enfant découlent du même principe. L'enfant régénéré au baptême a reçu une nouvelle vie : il est devenu réellement par l'effet de ce sacrement l'enfant de Dieu et de l'Eglise. De là pour le prêtre, qui est le représentant visible de cette paternité d'un ordre supérieur, le droit à l'éducation de l'enfant dans tout ce qui se rattache de près ou de loin à la vie spirituelle et à son développement. *Ite et docete*, tel est un des points les plus importants de la mission des pasteurs.

Ce n'est que quand cette grande tâche de l'éducation aura été terminée, que l'enfant arrivé à l'âge et à la taille de l'homme parfait cessera d'être le sujet de la famille où il a pris naissance. Il sera prêt alors à prendre le rang que la Providence lui a assigné d'avance parmi ses semblables.

Tels sont les enseignements de la raison et de la foi, loi naturelle et loi divine, sur les droits et les devoirs de la paternité dans l'éducation des enfants.

III

J'approuve et je loue hautement l'idée de M. l'abbé Caisse qui prétend que, dans notre pays on a tort de se creuser la tête pour chercher de nouveaux systèmes d'enseignement lorsqu'à côté de soi, sous ses propres yeux, ces méthodes existent et réussissent admirablement depuis de longues années. Plus que cela, son livre le prouve. Mais ces découvertes et ces écoles dont a fait tant de bruit, qui ont coûté et qui coûtent encore si cher, ne servent donc à rien ?

M. l'abbé Caisse ne nie pas le bien qu'elles ont pu faire : mais la question est de savoir si ce bien ne se serait pas fait, mieux peut-être, par les institutions existantes ? Et puis, est-on bien sûr qu'à l'ombre de toutes ces écoles laïques il ne pousse pas des champignons vénéneux ?

Les bonnes intentions se démêlent assez facilement dans ces tentatives, et la bonne foi ne saurait les méconnaître ; mais le désir d'accoller son nom à quelque chose, le besoin ressenti par les esprits faux et faibles de faire des œuvres, non pas mauvaises, mais moins bonnes que les œuvres simplement catholiques, ne sont pas étrangers non plus à ces créations qui ont surpris. Oui, vous repoussez avec une horreur qui n'est pas feinte, on le sait, le système des écoles sans Dieu : mais comment se fait-il que par cette porte si bruyamment ouverte par vous à l'enseignement laïque passent ceux qui trouvent qu'il y a trop de prières et trop de catéchisme dans les écoles ?

Je ne nie pas l'utilité d'initier les enfants aux principes des affaires ; mais je crois fermement que la probité scrupuleuse est la première qualité d'un homme d'affaires. Je crois en outre que cette probité si nécessaire est une vertu que la religion seule enseigne et donne les moyens de pratiquer.

Ne parlons pas des vertus purement naturelles de notre temps.

Je n'y ai pas foi. L'intérêt ou le tempéramment heureux qui les fait fleurir ne saurait leur donner cette vigueur et cette durée qui défient l'adversité et l'ingratitude des hommes.

Dans les affaires comme dans toutes les autres branches de l'activité humaine, ce sont les hommes de vertu qui manquent, non les hommes capables. Or, le rôle de l'enseignement religieux consiste surtout à former à la vertu qui forme les caractères. Il faut du caractère pour être strictement honnête, et absolument fidèle ; pour marcher droit devant soi ; pour être juste et pardonner à ses ennemis : le petit catéchisme n'enseigne pas autre chose. Donc, c'est du petit catéchisme à fortes doses qu'il faut donner à l'enfant et à l'adolescent.

Je crois encore que l'élève des Frères à l'âge de treize ou quatorze ans est tout prêt à devenir un homme d'affaires dans n'importe quelle carrière. Si par homme d'affaires on entend plus particulièrement le commerce et l'industrie, j'affirmerai que nulle école au monde n'y prépare un enfant aussi bien que l'école des Frères. Le calcul, les éléments de la tenue des livres, la correspondance, la comptabilité, la géographie, la grammaire, l'histoire, la calligraphie ne sont enseignés nulle part avec une méthode supérieure. Lors qu'arrive la bifurcation des études, à l'âge où l'enfant du peuple entre en apprentissage, devient commis ou force la porte d'un collége, s'il a été instruit jusque là par les Frères, il possède tous les éléments des sciences dont a besoin pour réussir. Dans les deux premiers cas, apprenti ou ouvrier ou commis, c'est la pratique des choses qui lui reste à apprendre, pratique dont jamais aucun professeur ne pourra dispenser son élève. Dans le second cas, son esprit a reçu cette première culture si essentielle au succès des études classiques et de haute littérature. Ce que je dis en ce moment est d'expérience quotidienne.

Il est donc faux et très mal de soutenir que les écoles dirigées par les religieux ne sont pas propres à former des hommes d'affaires. Je m'explique cette fausseté sur les lèvres ou sous la plume d'hommes ignorants ou préjugés ou anti-catholiques ; mais je m'indigne de l'entendre répéter niaisement par des gens qui sont, suivant toutes les apparences, d'excellents catholiques.

Et puis, qu'est-ce donc que l'on attend par ce mot d'hommes d'affaires, mot dont suivant moi, on fait tous les jours l'abus le plus étrange ? L'homme d'affaires est-il celui qui brasse le plus d'affaires, qui s'occupe exclusivement de gain, qui ne recherche en toute chose que les moyens de faire de l'argent, et que ce souci dévorant préoccupe jour et nuit ? Ou bien, est-ce celui qui a réussi plus tôt que les autres dans l'industrie, le commerce ou

dans toute autre carrière? Ou bien, encore, est-ce celui qui prend les moyens les plus rapides de devenir riche? Spéculations folles ou hardies, succès d'argent, souci unique et absorbant de la fortune, telles seraient donc les trois notes qui constitueraient ce qu'on appelle communément un homme d'affaires, ce roi moderne qui a détroné tous les autres.

Rien de surprenant. L'autre jour, j'ai lu le code moral de l'homme d'affaires ainsi défini dans le discours préliminaire de *Bryant and Stratton's national Book Keeping*, un livre très enseigné et répandu par milliers dans les Etats-Unis et le Canada. Le paganisme le plus pur n'y trouverait pas à retrancher un seul mot pas plus que la morale la plus indépendante.

En d'autres termes, c'est le succès déifié ; c'est le froid positivisme érigé en doctrine, ce positivisme désespérant qui a envahi de nos jours une foule de sanctuaires lieux bénis, douces retraites que les traditions d'homme chrétien s'étaient ménagées dans diverses carrières. J'en vois encore dans notre beau pays un bon nombre debout ; mais combien il en restera peu si, sur les ruines des écoles religieuses démolies par les nôtres, nous laissons d'un œil indifférent s'édifier les écoles utilitaires!

Les affaires, — ce qui signifie le plus souvent l'argent d'autrui — les affaires, dis-je, sont mal défendues quand il n'y a que l'intérêt du moment ou les vertus naturelles pour les sauver de la banqueroute, du vol, de l'abus de confiance, et des crises dans lesquelles s'abîment et sombrent à jamais tant de fortunes, tant de bonheurs de famille, tant d'âmes désespérées.

Loin de moi de décrier les hommes et les mœurs de mon temps qui valent à beaucoup d'égards autant et même mieux que les hommes et les mœurs d'autres temps. Mais, jamais le commerce et l'industrie humaine, jamais l'application des sciences physiques n'a produit l'activité matérielle que nous voyons. On en est arrivé à se passionner pour l'argent comme autrefois on se passionnait pour la puissance militaire, pour la domination politique. Il y a néanmoins cette énorme différence que tout le monde de notre temps peut essayer et réussir à faire de l'argent, c'est-à-dire à s'enrichir, tandis qu'autrefois les fruits de la guerre ou des luttes politiques n'étaient l'apanage que d'un très petit nombre. Or, comme c'est l'homme d'affaires qui réussit toujours, de là le culte passionné qu'on porte à ce gros ogre demi-dieu moderne. C'est l'homme considéré par la foule. On le flatte ; on l'adule ; on courtise ses faveurs ; ses grossièretés sont de pardonnables bizarreries de caractère, et ses brutalités d'expressions l'indice certain d'une nature énergique. On se place et on place à sa suite. Ses immenses

gains effacent les turpitudes de toute sa vie. L'opinion, cette vile esclave du succès, se traîne rampante à ses pieds. Non, nous ne pouvons vouloir développer dans notre religieux et tranquille pays cette variété malsaine d'hommes d'affaires. *Sursum corda.* Ce n'est pas là la formule esthétique du beau idéal que rêvent les vrais amis de la nation. Ce ne sont pas là les hommes d'affaires que nous connaissons et qui sont sortis de nos écoles religieuses. Ces derniers réussissent moins parce qu'ils osent moins. Ils font moins leurs dévotions aux bureaux de banque qu'à l'Eglise, et ils invoquent plus souvent les saints du ciel que les caissiers de banque. C'est pourquoi leur âme conserve toute sa belle fierté chrétienne, et leur cœur ignore les épouvantes de l'échec. Ils sont plus heureux, et ils font plus d'heureux. Ils ont placé leurs désirs et leurs jouissances plus haut, sur des sommets toujours resplendissants de lumière. Gains subits, fortunes inespérées, ruines accumulées, échecs dans lesquels tout sombre et tout s'abîme, rien ne les surprend s'ils croient en Dieu, le maître des choses visibles et invisibles. Elevés par le Frère qui donne dans son enseignement la première place au culte de la vertu, de la probité, de la modération et des impérissables espérances d'une autre vie, ils ont beau s'adonner aux affaires, la conscience parle en eux plus fort que tout le reste. C'est avec leur argent qu'ils font des affaires; et si celui des autres leur est confié ils le regardent comme un dépôt sacré que pour rien au monde ils ne voudraient risquer.

Et puis, comme on leur a appris que les affaires ne sont tout au plus qu'un moyen de se procurer le bien-être et de le procurer aux autres; ils estiment la vertu, le génie, l'intelligence bien au-dessus de l'argent. Les grandes entreprises de l'industrie ne les tentent guère, et ils s'y adonnent rarement. Ils préfèrent la médiocrité dorée qui permet à l'homme d'affaires de surveiller sa famille et son négoce, de se dévouer à l'une et à l autre dans de justes proportions, de faire le bien et de donner le bon exemple de la probité et de la libéralité chrétienne. La spéculation a pour eux des terreurs salutaires. A leurs yeux, le succès ne justifie ni l'audace effrontée, ni les risques courus, ni l'infirmité morale triomphante. On leur a enseigné le respect du bien d'autrui et cette grande vérité, que le succès vient de Dieu, qui le donne à qui il veut Voilà l'homme d'affaires tel qu'il est formé par les écoles religieuses.

Vraiment, la société serait bien à plaindre si elle ne lui donnait pas toutes ses préférences. Il se ferait probablement moins d'affaires; en serait-on plus malheureux? La modération dans la recherche de la fortune n'est-elle pas le résultat de mœurs douces,

simples, tranquilles ? Et ces mœurs qui les tempère, sinon le culte de la justice et de la vertu ? Mieux vaut pour le bonheur d'une nation ce sain équilibre des fortunes qui fait qu'il n'y a ni richesse extrême ni pauvreté absolue.

IV

— Mais, direz-vous, pourquoi donc les Canadiens, qui sont un peuple instruit, ne tiennent-ils pas le premier rang en affaires ? Quelle en est la cause de cette infériorité, sinon une lacune dans le système d'instruction publique ?

D'abord, je n'assigne de rang à aucune nation en affaires, parceque c'est là un genre de mérite tout à fait passager et dont l'histoire daigne à peine s'occuper. J'ai pour mon pays plus d'orgueil et plus de visées ; ma nation sort d'une race religieuse et militaire ; et en vérité, Don César de Bazan, qui se drape avec fierté dans son manteau tout troué, m'en impose plus que notre homme d'affaires.

Non pas que je veuille déprécier ici l'importance de l'argent ou des affaires : qui peut s'en passer ? Mais j'affirme qu'il faut se garder de prendre comme but suprême ce qui n'est qu'un moyen, et qu'attribuer aux affaires une trop large part dans l'économie sociale c'est méconnaître la notion chrétienne de l'humanité.

Ensuite, je nie que la faute en soit à nos écoles religieuses si les Canadiens-français ne tiennent pas le premier rang en affaires. Les raisons en sont nombreuses, et il n'est peut-être pas hors de propos d'en énumérer au moins quelques-unes. La chose sera nouvelle.

D'abord, le capital en Canada est anglais depuis 1759. La Nouvelle France était ruinée lorsque la cession du pays eut lieu ; il y avait déjà longtemps que la monnaie de carton avait remplacé le numéraire, et presque tous les négociants profitèrent de l'offre insidieuse du vainqueur de rentrer en France, abandonnant la place aux marchands anglais. Ceux-ci s'abattirent sur le pays par nuées.

Ce fut la deuxième conquête du pays, bien autrement désastreuse que la conquête militaire. Les campagnes restèrent canadiennes et françaises ; mais le commerce des villes passa entièrement aux mains des Anglais qui apportèrent leurs capitaux, et les gardèrent avec un soin jaloux.

Le caractère ethnologique du peuple canadien-français, fournit une autre raison. Nous sommes en partie de race latine, de cette race qui remplit l'histoire du monde du bruit de ses actes depuis deux mille ans.

Les jouissances de l'esprit, les études littéraires, les qualités artistiques, les spéculations philosophiques ont le privilège de nous passionner au plus haut dégré. Les choses de religion ont le pas sur les préoccupations matérielles, et nous bâtissons de magnifiques églises de paroisse avant de songer à construire la moindre usine. C'est sur ce point et par ces côtés brillants que consiste notre supériorité : et pour ma part, je la prise bien au-dessus de toutes celles que promettent les affaires. Elle donne plus de bonheur ici-bas ; elle imprime à nos populations ce beau caractère de gaieté, de sympathie, de paix, des fortes affections de famille tant admiré de l'étranger. Il n'y a pas de peuple en Amérique qui en proportion ait autant de maisons d'éducation supérieure que le peuple canadien.

La Nouvelle-France comptait à peine une centaine de familles quand les Jésuites commencèrent à enseigner les hautes études. Monseigneur Provencher venait de débarquer sur les côtes de la Rivière Rouge lorsque dès 1822 il forma le dessein de montrer le latin à quelques jeunes gens qu'il y trouva. Monseigneur Taché, le Plessis du Nord-Ouest, ne s'est-il pas hâté de doter à frais immenses la province d'un collège classique ?

D'un autre côté, la différence de langue et de religion isole notre population des Anglais qui sont naturellement plutôt portés à nous ignorer qu'à nous rechercher. Ils acceptent notre aide, mais jamais de leur plein gré ils ne consentent à nous céder le pas. S'ils ne peuvent réussir à s'emparer d'une entreprise dirigée par nos compatriotes, ils en retirent leurs capitaux ou lui suscitent une concurrence souvent fatale.

Il serait à la fois curieux et instructif de publier les Mémoires secrets de quelque gérant de banque anglaise importante de Montréal ou de Québec à ce sujet.

La portée de cet isolement devient encore plus grande si l'on tient compte du fait que tout le commerce d'importation et d'exportation, à très peu d'exception près, se fait entre le Canada et les pays de langue anglaise. De là une nouvelle source de difficultés et de cause d'éloignement des affaires pour nos nationaux.

J'ai écrit le mot, différence de religion : cette barrière est peut-être la plus formidable de toutes. Qui oserait nier le rôle des sociétés secrètes dans tous les pays du monde ? Franc-maçons, Odd-Fellows, orangistes, voilà autant d'influences hostiles que le

Canadien qui cherche à faire des affaires, tôt ou tard voit se liguer contre lui à un moment donné.

A ces raisons indiscutables, ajoutons celle de notre condition de peuple conquis, ou cédé si l'on aime mieux. Les races conquises perdent bien vite l'esprit d'initiative. Nous avons abdiqué cette vertu des peuples qui se possèdent, lors du Traité de Paris, et il nous a fallu de longues années de recueillement et de combat pour l'existence avant de mettre en ligne de bataille quelques chefs politiques et quelques négociants de notre sang et de notre langue.

Voilà de quels grands obstacles se trouve hérissée la carrière d'homme d'affaires pour nos nationaux. Est-il surprenant maintenant que nous ne soyons pas un peuple de manieurs d'argent ? Et puis, je le demande, où est le mal ?

V

Non, nous ne sommes pas inférieurs en affaires : nous avons simplement une supériorité différente de celle des races qui nous entourent ; voilà tout. La nationalité saxonne a ses vertus que nous admirons comme elle a ses défauts ; la nationalité canadienne a aussi d'admirables vertus et sa part de défauts. Chercher à établir une rivalité sur un terrain qui, en thèse générale, nous sera toujours plus ou moins étranger, et sur lequel par conséquent nous n'occuperons jamais le premier rang, c'est méconnaître la nature des choses et faire preuve d'ignorance historique.

Cependant, tout en restant ce que nous sommes, ce n'est pas à dire que nous devions rester stationnaires. La population augmente, et je suis loin de nier l'utilité des écoles spéciales. (1). Si les avantages des écoles normales que l'on signale en ce moment comme dangeureuses me semblent problématiques, j'affirme avec M. l'abbé Caisse que ces écoles spéciales peuvent être dirigées avec autant de succès et avec plus de sûreté par des religieux que par des laïques.

D'ailleurs, les écoles d'un pays devient tendre à développer les aptitudes de la nation. Chaque peuple a les siennes propres. Ce n'est qu'à cette condition qu'un système d'enseignement est vraiment national. Toute autre théorie n'est propre qu'à fausser le caractère d'un peuple pour aboutir aux plus déplorables résultats.

---

(1) Voir *La Vérité*, Quebec, Nos. du 24 juillet et du 4 août 1883.

Les Etats-Unis ont trouvé et popularisé une méthode d'écoles dites d'affaires (*Business Colleges*) qui ne se trouve que chez eux. Presque toute leur jeunesse passe par ces institutions,—la nation y étant presqu'exclusivement adonnée aux affaires, c'est à qui fera le plus d'argent par tous les moyens, et en moins de temps. Les études classiques, la culture des Beaux-Arts, la philosophie sont l'exception dans le système des écoles nationales américaines.

L'anglo-saxon a le génie du commerce et de la poursuite des choses qui paient. Transplanté en Amérique où il n'est gêné ni par l'aristocratie, ni par le régime politique, ni par les embarras du passé, ses aptitudes aux affaires atteignent leur plein et entier développement. C'est dix ou quinze millions d'hommes qui se lèvent chaque matin avec la résolution bien arrêtée de *valoir* davantage rendus au soir. Aussi, quelle ruche, quelle vie de fournaise, quel immense tourbillon humain !

Chez les Canadiens, au contraire, abondent les institutions d'enseignement supérieur. Je l'ai dit plus haut : nul pays dans les deux Amériques compte autant de collèges classiques et d'hommes instruits que la Province de Québec, eu égard au chiffre de la population. Cela tient au caractère national.

Entourés que nous sommes de tous les côtés, par des populations affairées, en possession du capital, pleines de vie et d'aventure, jalouses, presque toujours hostiles, notre devoir est de veiller à ce que nos écoles publiques forment avant tout des hommes de caractère. C'est le seul moyen de nous imposer à elles. Le capital cherche l'intelligence et l'activité ; ajoutons y la vertu, et les hommes d'affaires anglais se disputeront nos jeunes gens. Notre système national d'enseignement, caractérisé par le grand nombre des collèges classiques, reste sans grands résultats extérieurs s'il ne se distingue des écoles anglaises par une forte dose d'éducation religieuse.

Pris isolément un homme d'affaires en vaut un autre ; les Anglais ont le nombre ; il nous faut les surpasser par la qualité. Imaginez les Canadiens renommés par leur scrupuleuse probité, par leur parfaite intégrité, par leurs idées d'honneur commercial, et dites-moi si leur condition matérielle ne serait pas cent fois plus belle qu'elle ne l'est. Les Anglais pourraient peut-être continuer à se croire le premier peuple de la terre, mais ils seraient les premiers à reconnaître que les hommes d'affaires canadiens en sont les plus honnêtes. A partir de ce moment notre fortune commerciale serait faite. Le capital ne cherche pas tant l'intelligence qui le multiplie en le hasardant que la probité qui s'en sert en le conservant.

Donc, rendons encore plus strict l'enseignement religieux dans nos écoles nationales; que la vertu en soit le but principal, et que l'on ne s'efforce pas tant de créer une jeunesse instruite qu'une jeunesse vertueuse.

M. Thiers disait : — « Si j'avais dans mes mains le bienfait de « la Foi, je les ouvrirais sur la France. » — Plus heureux que cet homme célébre, nous avons dans nos mains, dans nos écoles, dans nos pieux instituteurs le bienfait de la Foi vivante; prenons garde d'en priver de la moindre parcelle les jeunes générations. Le pouvoir sous toutes ses formes appartient aux hommes de caractère, aux peuples croyants ; notre temps, nos institutions, nos idées sont démocratiques ; le plus humble a le droit de viser aux sommets. Mais aussi l'ambition est une vertu quand elle a pour cortège la justice, la persévérance et l'honneur qui est le fruit d'une vie chrétienne. Où l'enfant prendra-t-il ces notions salutaires sinon dans l'école qui lui apprendra le mieux à connaître et à remplir ses devoirs, à garder pure pour l'autre vie son âme créée, dans celle-ci à l'image de Dieu.

Je ne cesserai de l'écrire : nos écoles élémentaires ou spéciales, enseignées par des religieux ou par des laïques, ne le cèdent à aucune autre dans le monde entier pour l'excellence des méthodes et les fruits obtenus. S'il nous fallait ici appuyer notre dire de la masse des témoignages cités par M. l'abbé Caisse pour établir la supériorité de l'enseignement des Frères en particulier, les pages de la Revue n'y suffiraient pas. Personne n'a encore oublié, j'en suis sûr, les nombreuses distinctions de toute espèce remportées à Paris lors de l'Exposition Universelle par nos écoles spéciales et élémentaires. Tout dernièrement, la surprise a été grande dans le Manitoba lorsqu'on a vu les élèves des Sœurs prendre part au concours ouvert par la société provinciale d'agriculture à toutes les écoles de la province et remporter des prix spéciaux qui eussent été les premiers, sans des lacunes dans l'organisation de cette classe d'Exposition qui ont empêché la classification nécessaire.

A quoi bon insister sur un fait aussi connu et aussi incontestable que l'excellence de notre système national d'écoles qui repose sur les deux bases essentielles du respect de la liberté du père de famille et de l'éducation morale et religieuse de l'enfant ?

Le livre de M. l'abbé Caisse nous est particulièrement sympathique à nous tous qui, des bancs de l'institution des Frères avons

passé aux bancs du collége. Tous nos souvenirs du jeune âge sont là. L'école grouillante et bruissante ; la classe haute et claire aux murs blancs ; le grand crucifix au-dessus de la tribune ; les inscriptions et les sentences largement encadrées ; le portrait du Vénérable de LaSalle : et puis, les rivalités de divisions dans lesquelles les jeunes jouteurs heureux, de retour au foyer domestique, étalant et empilant sur les genoux de la maman souriante les *bons points* laborieusement gagnés. Le midi, les cours de récréation pleines de cris joyeux, de soleil, de grand air et de courses folles. Le soir, le défilé grave sous l'œil doux et bon du Frère, de ces longues processions d'enfants par les foubourgs rentrant chez eux. Et les préparations à la première communion !..... Et les solemnités si belles et si touchantes, et les souvenirs de ce grand jour !..... Je plains celui qui n'a pas assisté au moins une fois à une distribution de prix des écoles des Frères ; quel spectacle de petits hommes triomphants ! Ils sont là deux cents, quatre cents, cinq cents massés, remuants, applaudissant des mains et des pieds le condisciple que la voix du Supérieur va chercher au milieu d'eux pour être couronné. Tous sont fiers, et la récompense semple être donnée à tous. O les joies charmantes de ces triomphes d'enfant !

JOSEPH ROYAL.

St Boniface, août 1883.

NOTES SUR LA FAMILLE LAMBERT DU MONT

Les Seigneurs des Mille-Isles, de l'Augmentation, de l'Isle-à-la Fourche, et de la Baronnie de Portneuf.

Cette famille, alliée aux Petit, aux Chartier de Lotbinière, aux Bissot de la Rivière, aux Rouer de Villeray, aux Le Fébure de Bellefeuille, aux Poulain de Courval, etc., représentée aujourd'hui par les familles Globensky, Laviolette, de Bellefeuille, etc, est une des plus importantes du Canada et des plus anciennement établies au pays.

I

EUSTACHE LAMBERT, PREMIER COMMANDANT DE MILICE EN CANADA.

Né en 1618, fut le chef de la famille Lambert du Mont au Canada. Il vint au pays vers 1640, et s'établit à Québec où il se livra aux occupations mercantiles, et, à l'exemple des Aubert de Gaspé, et des Fleury d'Eschambeault, contribua beaucoup au développement du commerce au pays. Il fit aussi plusieurs voyages dans les pays d'en haut. En 1646 nous le voyons partir pour un voyage au pays des Hurons, et, en 1651 il est à l'Ile d'Orléans et à Tadoussac avec le Père Chaumonet de la compagnie de Jésus. En 1653 lorsque la ville des Trois-Rivières fut menacée par cinq cents Iroquois, Eustache Lambert, commanda le détachement de cinquante hommes envoyés de Québec pour aider à la défense de cette ville, où le célèbre Pierre Boucher de Boucherville s'illustra et mérita ses titres de noblesse. Selon M. Sulte, Eustache Lambert fut le premier Commandant d'un corps de milice en Canada. Il épousa en 1656 Melle Marie Laurence, et mourut en 1673 laissant de son mariage une fille, et deux garçons, dont les noms suivent.

2°

MARIE MAGDELEINE

Née en 1662, fut l'épouse de René Louis Chartier de Lotbinière, Seigneur de Lotbinière, premier Conseiller au Conseil Souverain, Lieutenant-Général Civil et Criminel et Commandant-Général des milices de Québec, etc. Son mariage fut célébré à Québec le 28 décembre 1677, en présence de haut et puissant Seigneur Messire Louis de Buade-Frontenac, Chevalier, Comte de Palluan, Gouverneur de toute la Nouvelle-France; Messire Jacques Duchesneau, Chevalier, Seigneur de la Doussinière et d'Ambrault, Conseiller du Roy, Intendant de la Nouvelle-France; Marie Françoise Chartier de Lotbinière, femme de Messire Pierre de Joybert de Marson de Soulanges, Commandant pour le roi en Acadie; Mathieu d'Amours des Chaufours, Conseiller au Conseil Souverain, (oncle) et dame Marie Marsolet, son épouse; Mathieu d'Amours des Chaufours (cousin); Charles Le Gardeur, Sieur de Tilly, Conseiller au Conseil Souverain; Nicolas Dupont, Seigneur de Neuville; Jean-Baptiste de Peiras, Charles Denis, Sieur de Vitré, aussi Conseillers au dit Conseil; le Sieur Le Chevalier, Secrétaire de Monseigneur l'Intendant; Jean du Seyrac; Jean de Peiras; Dame veuve Lambert; Gabriel Lambert; Eustache Lambert, Sieur de Clermont (frères); Louis Joseph Ruette, Chevalier, Sieur d'Auteuil, Seigneur de Monceaux, Procureur-Général du Roi; Dame Anne Gasnier, veuve de Messire Jean Bourdon, Seigneur de St Jean et de St François, vivant, Procureur-Général du Roi; Marguérite Renée Denis de la Ronde épouse de Thomas Tarieu de la Naudière, Sieur de la Pérade, Capitaine des Gardes de Monseigneur le Gouverneur; Demoiselle Angélique Denis de la Ronde, et autres.

Melle Lambert eut de son mariage avec M. de Lotbinière plusieurs enfants, le plus jeune appelé Eustache, du nom de son grand-père Eustache Lambert, est le seul de ses garçons qui se maria. Il épousa Dame Marie Françoise Renaud d'Avesnes des Meloises, et laissa un fils le Marquis de Chartier de Lotbinière, Chevalier de St Louis, Ingénieur-en-chef du Roi au Canada. Après la mort de sa femme Eustache Chartier de Lotbinière se fit prêtre, et fut Grand-Vicaire, Grand-Archidiacre et Doyen du chapître de Québec.

Des filles de Melle Lambert et de René Louis de Lotbinière, trois se marièrent. Louise Philippe épousa François Mariauchau

d'Esglis, Chevalier de St Louis, fils du Capitaine des Gardes de Monseigneur le Gouverneur, et devint mère du premier Evêque de naissance canadienne Monseigneur d'Esglis; Louise, épousa Arthur Denis de la Ronde, Sieur de St Simon, Chevalier de St Louis, qui fut tué sur les plaines d'Abraham dans la mêlée près du moulin Dumont; et Angélique qui après avoir uni son sort à Monsieur François Martin de Lino, Procureur du Roi, épouse en secondes noces, Nicolas Renaud d'Avesnes, Comte des Meloises, Chevalier de St Louis.

2°

GABRIEL LAMBERT.

L'ainé des deux garçons, né en 1657, épousa le 18 juin 1686 à Québec, Renée Françoise Roussel, filleule de Messire Daniel de Rémy, Chevalier, Seigneur de Courcelles, Gouverneur de la Nouvelle-France. Il est décédé à Lévis le 25 juillet 1719 laissant de son mariage plusieurs enfants.——René-Louis, le troisième de ses fils, fit alliance en 1723 avec Elizabeth, fille de Nicolas Pinguet de Targis, et de Melle Elizabeth de Peiras——————Louis Joseph, le cinquième de ses fils, entra dans la noble famille des Rouer de Villeray. Il épousa en 1722 Geneviève, fille de Augustin Rouer de la Cardonnière et de Dame Marie-Louise Le Gardeur de Tilly, fille de Charles Le Gardeur de Tilly et de Dame Geneviève Juchereau de Maure. La famille Rouer de Villeray, issue de la maison de la Rovère, qui a donné des Papes et des Cardinaux à l'Eglise et des Doges à Venise, est des plus anciennes et des plus illustres. La famille Le Gardeur est aussi des plus nobles et des plus anciennes. En 1510 Jean Le Gardeur, Sieur de Croizille, est mis au rang des nobles. Sa descendance au Canada a été une des plus remarquables et des plus nombreuses, et a porté les surnoms de Tilly, de Repentigny, de Courtemanche, de Beauvais, de Montesson, de Mutrécy, de Croizille, d'Alenceau, de Villiers, de St Pierre, de Courcelle, de Moncarville, de Caumont, etc. etc. Louis Joseph ne pouvait donc mieux s'allier.

II

EUSTACHE LAMBERT DU MONT, SIEUR DE CLERMONT,

Second fils de Eustache Lambert du Mont et de Delle Marie Laurence, est celui dont nous allons donner la descendance. Il na-

quit en 1658, et épousa le 31 Janvier 1682, Melle Marie Vanneck, veuve de Edouard Scott, et eût de cette alliance cinq enfants. Il est décédé en 1694 car cette même année, le 9 août, elle épousa en troisièmes noces, Louis de Niort, Ecr. Sieur de Lanoraie. Cette alliance avec le Sieur de Lanoraie ne semble pas avoir été très avantageuse pour les enfants mineurs de Eustache Lambert; car en 1698, Gabriel Lambert frère de Eustache, fait application à M. Roger, Juge Prévost de Notre-Dame des Anges, pour convoquer une assemblée de parents dans le but de nommer un tuteur aux dits mineurs, au lieu de leur mère, qui, de concert avec son mari, le Sieur de Lanoraie « vendent, consomment, cachent..... les affaires de la communauté » au détriment des enfants mineurs. Gabriel est lui-même nommé tuteur et Louis Chamballon, Notaire, Subrogé-Tuteur.

Le 16 février 1699, Arrêt du Conseil Souverain est rendu, ordonnant au Sieur Gabriel Lambert et Louis Chamballon, de déposer au Greffe de Peuvret, le compte que la dite Dame de Lanoraie leur a rendu de son administration des affaires de la communauté.

De son mariage avec Melle Vanneck sont issus cinq enfants.

3°

MARIE-LOUISE

L'ainée, baptisée à Contrecœur le 26 avril 1682, épousa à Québec le 4 février 1698 François Joseph Bissot, Sieur de la Rivière, beau-frère de l'illustre Louis Jolliet, découvreur du Mississipi, et de Séraphin Marganne de la Valterie, Lieutenant au Régiment de Lignières.

3°

MARIE MAGDELEINE

La seconde, épousa à Québec le 7 juin 1700, Messire François Bouat, Conseiller du Roy et son Lieutenant-Général en la Juridiction Royale de Montréal. Une de ses filles, Marguerite-Magdeleine Bouat, épousa Paul Louis Dazemard, Ecuier, Sieur de Lusignan, Officier des troupes du détachement de la marine. Elle eût un fils aussi du nom de François.

3°

FRANÇOISE

Baptisée à Québec 3 Jan 1690.

III

EUSTACHE LAMBERT SIEUR DU MONT, SEIGNEUR DES MILLE-ISLES ET DE LA BARONNIE DE PORTNEUF, LIEUTENANT DANS LES TROUPES DE LA MARINE.

Seul fils du précédent, baptisé à Québec le 13 mai 1688, Il épousa le 19 octobre 1733 Charlotte Petit, fille de Jean Petit, Ecr, Conseiller du Roi au Conseil Souverain, Trésorier de la marine en ce pays et ancien Comptroleur des rentes de l'Hotel de Ville de Paris, et de Dame Marie Charlotte Dugué de Boisbriand. Jean Sidrac Dugué de Boisbriand, Seigneur de Ste Thérèse, Capitaine au Régiment de Chambelle, père de madame Petit, est un de ces illustres officiers, que le XVIIième siècle vit briller sur les champs de bataille. Il vint au pays avec le célèbre régiment de Carignan-Salières, et épousa Delle Marie Moyen dont le pére Jean-Baptiste Moyen, Sieur des Granges Co-Seigneur de l'Ile-aux-Oies, avec Louis Théandre Chartier de Lotbinière, Lieutenant-Général Civil et Criminel, fut massacré par les Iroquois en 1655, ainsi que sa femme. Ses deux petites filles furent emmenées captives par les Iroquois, lorsque Charles Lemoyne de Longueuil les surprit et obtint l'échange des prisonniers. L'ainée épousa en 1657 le célèbre Lambert Closse premier Major de Montréal. L'autre après avoir passé douze ans auprès de Melle Mance, épousa le Sieur Dugué de Boisbriand, et fût l'ayeule de madame Lambert Dumont. Dugué de Boisbriand fut Commandant à Montréal en 1670, et commanda un bataillon de milices dans les campagnes de 1684 et 1687 contre les Iroquois. Il mourut à Montréal en 1688, laissant plusieurs fils qui furent dignes de lui. L'un d'eux, Jacques, combattit sous l'immortel d'Iberville, à Terreneuve en 1696 ; et, dans la fameuse bataille navale de 1697, à la Baie d'Hudson, il commandait le « Profond » Un autre de ses fils se distingua à la Louisianne où il commanda pendant six ans à la place du Gouverneur Lemoyne de Bienville. L'Abbé Daniel dit, en parlant de lui « Cette même année (1736) descendait dans la tombe Sidrac Dugué de Boisbriand, une des gloires de la Louisianne. Après s'être signalé à la tête des troupes, il fut nommé major à Bixoli en 1699 et y commanda jusqu'en 1716, époque où il passa à Mobile. » En 1712 à Rochefort Messire Joseph Lemoyne, Seigneur de Sérigny, Loire, et autre lieux, Lieut. des vaisseaux du Roi, et Gouverneur de Rochefort, est l'exécuteur testamentaire de Messire Dugué de Boisbriand, Capitaine de brulôt, décédé cette même année. C'est

encore un des fils du Seigneur de Ste Thérèse. Telle est en un mot, l'histoire de cette famille distinguée dans laquelle le père de madame Dumont s'était choisie une épouse. Il était veuf lorsqu'il épousa Melle Dugué, ayant épousé en premières noces Suzanne Dupuis, fille de Paul Dupuis, Ecr, Seigneur de l'Ile-aux-Oies Officier au régiment de Carignan-Salières, et Lieut-Général en la Prévosté de Québec, et de Dame Jeanne Couillard de l'Espinay.

M. Petit était intéressé dans la compagnie de la colonie ; car en 1702, il céda ses droits dans la compagnie, pour la somme de 3,000 livres, à Nicolas Dupont, Seigneur de Neuville, Conseiller au Conseil Souverain.

Le 3 octobre 1716, pardevant Barbet, notaire à Québec, Alphonse de Tonty, Ecr, Capitaine de la marine, Commandant au fort Pontchartrain du Détroit, Procureur de Messire François de Callière, Chevalier, Seigneur de la Rochechelay, et de Gigny Conseiller ordinaire du Roi, et Secrétaire du Cabinet de sa Majesté, demeurant à Paris, unique héritier de Messire Hector de Callière, Gouverneur, etc, vends à M. Petit, l'emplacement à Montréal, connu sous le nom de Pointe-à-Callière, avec la maison et dépendances telles qu'occupées par M. le Gouverneur de Callière.

Mais revenons à M. Dumont, sa femme lui apporta, au décès de son père, M. Petit, un fief de deux lieues et quart de front, sur trois de profondeur, sur la Rivière du Chêne, au-dessus de la seigneurie des Mille-Isles. De son côté M. Dumont se fit concéder un fief de quatre lieues et demi de front sur trois de profondeur, à la continuation du fief de sa femme. Le 12 octobre 1741 M. Dumont acheta du Sieur Bonaventure Le Gardeur de Croizille et de Marie Josephte de la Chauvignerie, sa femme, la Baronnie de Portneuf, et la revendit le 6 juin 1744, (avec le consentement de Illustrissime et Reverendissime Seigneur Henri Marie Dubreuil de Pontbriand, Evêque de Québec) aux Dames Ursulines de Québec.

Un mot sur cette Baronnie. En 1636 la compagnie de la Nouvelle-France concéda la seigneurie de Portneuf, à Jacques Le Neuf de la Potherie, Gouverneur des Trois-Rivières. La fille de M. de la Potherie, ayant épousé Messire René Robineau de Portneuf, Sieur de Becancour, Chevalier de St. Michel, etc., eût en dot la terre de Portneuf. En 1681 Louis XIV l'érigea en baronnie en faveur de Réné Robineau (ou de son fils). Une de ses filles (ou petites filles) Marie Anne Geneviève, eût possession de la baronnie, tant, comme sa part de la succession de son père, que par acquisition des autres héritiers ; « *le Sieur et la Dame Desjordis et le Sieur Robineau de Portneuf.* » Elle épousa Charles Le Gardeur

Ecuier, Sieur de Croizille, Capitaine dans les troupes, qui devint par là, Seigneur de la Baronnie de Portneuf. De ce mariage sont issus plusieurs enfants. Entre autres le Sieur Bonaventure Le Gardeur de Croizille, à qui les Sieur et Dame Le Gardeur laissèrent la Baronnie par acte passé aux Trois-Rivières, le 6 Mars 1741, par devant notaire Pressé, et qui la vendit la même année au Sieur Dumont, cette Baronnie est maintenant en la posssession de la marquise de Bassano.

De son mariage avec Melle Petit, Mr. Dumont, qui mourut à Québec le 23 avril 1760, laissa sept enfants, trois des filles ne se marièrent pas : Marie-Charlotte, Anne et Marguerite.

4°

LOUISE CHARLOTTE

Epousa Monsieur Louis Pierre Cressé, qui à la mort de Mr. Dumont, père, fut tuteur de ses enfants mineurs. Il est mort vers 1763, sa veuve épousa en secondes noces Mr. Jean-Baptiste Fafard dit Laframboise, Conseiller du Roy, Lieutenant Général Civil et Criminel des Trois-Rivières.

4°

GILLES GENEVIÈVE

Epousa Mr. Joseph Claude Poulain Cressé de Courval, qui descendait de Maurice Poulain de Courval, Seigneur de St. Maurice, qui fut le premier Procureur du Roi aux Trois-Rivières, et qui laissa son nom à la rivière St. Maurice, cette famille est représentée aujourd'hui par M. Cressé, avocat des Trois-Rivières.

4°

FRANCOIS MARIE LAMBERT DU MONT, PREMIER CAPITAINE DANS L'ARMÉE AUXILIAIRE DES COLONIES, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE ST. LOUIS

Second fils du précédant, et sans contredit, le plus illustre de sa famille. Il fût envoyé en France pour ses études, et embrassa la carrière des armes. Il servit dans l'armée auxiliaire, à l'Orient en Bretagne, où il fut fait premier Capitaine et décoré de la Croix de St. Louis. Nous avons encore quelques-unes des lettres qu'il écrivit à ses frères et sœurs au Canada.

Le 3 janvier 1782 le Chevalier du Mont écrivait de l'Orient en Bretagne. « Il y a un capitaine du treizième régiment qui veut « bien me faire le plaisir de faire passer cette lettre à sa desti- « nation. Je souhaite, mon cher frère, qu'il vous trouve bien « portant, ainsi que toute ma famille, à qui je vous prie de réi- « térer tous mes sentiments d'attachement, et de la peine que je « ressens d'être contraint de vivre éloigné d'eux. Je suis actuelle- « ment à l'Orient, *Premier Capitaine* du bataillon auxiliaire des « colonies. Je jouis d'une assez mauvaise santé, heureux si dans « cet état je puis vous être de quelqu'utilité. La ci-jointe vous « apprendra le mauvais état des affaires du pauvre Houdin, cadet, « qui est mort insolvable. J'y perds trois mille cinq cents livres « que j'avais laissé entre ses mains, jusqu'au moment de ma re- « traite, afin de les placer à rente viagère et de me faire un sort « sur mes vieux jours. Que la volonté du Seigneur soit faite ! et, « si j'en avais pas arrêté les paiements des rentes, M. Houdin « aurait touché tout ce qu'il aurait put et ma famille en aurait « souffert. Il faut donc, mon cher frère, que vous envoyiez votre « procuration, parce qu'au bout de dix ans il faut la renouveller, « et je vous conseille de changer de confiance .....

« Embrassez toute ma famille. Offrez leur mes services. Je suis « pressé. Adieu. Votre affectionné frère — Lambert Dumont. »

Vers le même temps le Chevalier écrivait à ses sœurs. « Je « crois, ma chère *Nanette*, que vos bonnes prières ont été exaucées, « j'ai essuyé bien des travers et j'ai été consolé par la Divine Pro- « vidence. Continuez à me donner cette tendre marque d'amitié, « et croyez moi votre petit frère qui vous a toujours aimé, et « qui ne cessera de vous être attaché.....

« J'ai toujours eût présent, ma chère Lizette, les soins et l'a- « mitié que vous m'avez témoignée dans mon enfance. J'en res- « sentirai toute ma vie la reconnaissance la plus vive. Soyez per- « suadée, ma chère sœur, que je chercherai toutes les occasions « pour vous prouver mes obligations et mon attachement. J'ose « vous prié d'en assurer Monsieur Laframboise, que je vous prie « d'embrasser, ainsi que vos enfants. »

Le Chevalier Dumont s'était marié en France et eût des descendants ; mais nous croyons que cette branche de la famille est maintenant éteinte.

A. C. de Léry Macdonald.

(*A suivre.*)

LA LITTERATURE GRECQUE

> "La Grèce, une fois sortie de la lutte contre la Perse, avec le sentiment entier de ses propres forces, développa largement ses institutions qui, dans leur immense variété, avaient toutes pour but la liberté, l'action et le perfectionnement de la vie individuelle et publique."
>
> CANTU.

I

La littérature grecque est la plus brillante de l'antiquité. Dans ce beau pays, sous un ciel toujours pur, au milieu des fleurs et des prés, au sein d'une population enthousiaste, naquirent des hommes qui vivront aussi longtemps que le monde. Amateurs passionnés du beau, les Grecs se distinguèrent surtout par leurs qualités intellectuelles. On les vit rarement prendre l'offensive sur leurs adversaires et la guerre ne fut jamais leur marotte. Cependant, une événement inattendu venait-il troubler leurs paisibles jouissances? aussitôt, un poète, un homme inspiré se levait, parlait au nom de la Grèce insultée et ces populations ardentes, tout-à-coup convaincues, accouraient en foule se ranger sous l'oriflamme patriotique.

Evidemment, chaque peuple a une mission particulière à remplir.

A Rome avait été donné la puissance par les armes ; à Athènes, le sceptre de la royauté intellectuelle. Le caractère des Athéniens le climat sous lequel ils vivaient, le langage épuré qu'ils parlaient, leur amour passionné pour l'idéal, les sentiments patrio-

tiques qui animaient leurs héros, les institutions nationales qui puisaient leur force dans la liberté, toutes ces causes réunies, développèrent de bonne heure l'instinct et le goût de la poésie. Athènes, avec ses grands génies, ses écoles remarquables, ses athénées de savants, accomplit fidèlement sa noble tâche.

Au début de l'histoire grecque se présentent deux dialectes, l'éolien et l'ionien. Rude, grossier, barbare, l'éolien était parlé dans le nord. Il se divise en une foule de dialectes particuliers parlés par plusieurs tribus formant alors autant de nationalités. Les principales sont les Thessaliens, les Béotiens, les Arcadiens, les Achéens,et les Lesbiens. L'éolien devint plus tard dorien, fut parlé à Sparte et dans le Péloponèse. Il conserva sa majesté grave et sévère qui convenait à la république de Lycurgue. Les peuples civilisés du midi parlaient l'ionien. Doux, harmonieux, orné, il devient cette langue épurée qu'on parlait à Athènes avec tant de perfection et de choix. Ses principaux dialectes étaient le Carien, le Lydien, le dialecte de Samos et celui de Théos.

En Grèce, comme ailleurs, la littérature eut ses commencements, ses succès et ses revers ; la décadence de la littérature grecque présagea la décadence de la Grèce. Athènes avait joué son rôle ; la Grèce ne devait plus peser dans le plateau de la balance qui décide du sort des peuples. Mais de même qu'un riche propriétaire lègue en mourant les biens qu'il ne peut emporter dans la tombe, la Grèce eut aussi ses légataires. Rome en eut la plus large part, on vit alors le beau quitter les jardins de l'Attique pour s'ériger dans le Forum.

EPOQUE ANTÉHOMÉRIQUE.

Au nombre des grands génies qui apparurent dans l histoire littéraire de la Grèce, on remarque surtout la figure colossale de l'antique Homère. C'est le plus vieux des chantres, le plus ancien des narrateurs.

Cependant, il y eut une époque antéhomérique, car le degré de perfection obtenu par le grand poète épique grec fait supposer des antécédents. La Thrace, terre qu'habitaient les Pélages, a dû être le berceau où naquirent et fleurirent Orphée, Musée, Thamyris, Eumolpe, Olen et Linus. Ce sont les seuls représentants de l'époque antique et sacrée, époque dont le caractère est vraiment sacerdotal. On connaît que fort peu de choses de cette période antéhomérique qui s'arrête à la guerre de Troie, où com-

mence réellement l'époque héroïque, et l'histoire des Hellènes. Ce peuple avait, dit-on, remplacé sur la scène du monde la race des Pélages.

Entre la prise de Troie et l'apparition d'Homère, aucun poète se présente pour occuper cet intervalle. Il n'en est pas moins certain que l'instinct littéraire des Grecs se développa de plus en plus. Le peu de fixeté de l'état social à cette époque, les migrations, les établissements coloniaux, les aventures chevaleresques dûrent imprimer un cachet particulier aux chants poétiques des bardes de ce temps. L'expédition des Argaunautes dut frapper l'imagination des Hellènes et exalter leurs sentiments. La guerre des sept chefs contre Thèbes et bon nombre d'autres aventures guerrières, nationales et religieuses laissèrent de nombreux souvenirs qui furent l'aliment de la poésie, dans les siècles suivants. La prise de Troie donna un nouvel essor au génie inventif du poète en devenant l'objet de deux épopées qui font l'admiration de tous les hommes.

HOMÈRE

Le nom qui attire le plus l'attention quand on parcourt l'histoire de la littérature grecque est bien celui d'Homère. Si, en effet, nous considérons le génie dont cet homme prodigieux était doué, si nous prenons le mérite réel de ses œuvres, si nous mettons ces œuvres en regard avec les circonstances et le temps qui les ont vues naître, on trouvera légitime cette admiration que tous les hommes prodiguent au chantre de la Grèce. Homère avait à créer pour ainsi-dire la poésie. Du moins, on le reconnaît l'inventeur de l'art. Il est le plus ancien poète que nous puissions rencontrer, dans la nuit des temps. Il traça les règles du genre et donna les préceptes de l'art.

La naissance du premier écrivain épique est enveloppée de mystères. La tradition et les critiques la font remonter à environ 900 ans avant notre ère, trois siècles après la prise de Troie. Le lieu de sa naissance nous met dans la même incertitude. Sept villes se disputèrent l'honneur de lui avoir donné le jour : Smyrne, Chio, Argos, Athènes, Rhodes, Salamine et Calophon. Sa cécité et la pauvreté qu'on lui attribue sont, comme le reste, problématiques. Bien plus, quelques critiques allemands, Wolf entre autres, ont soutenu, dans de savantes dissertations, que les écrits attribués à cet homme ne sont pas de son crû, mais bien les chants

populaires des rapsodes ou chanteurs ambulants, à la façon des Troubadours, et recueillis dans un même ouvrage.

Cette opinion, qui paraît hardie, n'est pas invraisemblable ; au contraire, les données historiques les plus authentiques semblent lui donner raison

Un fait bien certain, cependant, est que ce fut du temps de Pisistrate, que les poésies d'Homere furent écrites pour la première fois et réunies en un corps d'ouvrage tel à peu près qu'il existe maintenant.

Homère est le plus ancien des poètes mais il est resté jeune. Chénier a dit :

> Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère.
> Et depuis trois mille ans Homère respecté
> Est jeune encore de gloire et d'immortalité.

Il a laissé deux poèmes épiques : l'*Illiade* et l'*Odyssée*. Dans le premier, le poète raconte la colère d'Achille et la prise de Troie par les Grecs ; dans le second, les aventures d'Ulysse et son retour dans sa patrie.

L'*Odyssée* ne jouit pas d'une réputation aussi universelle que l'*Illiade*. Les critiques s'en sont moins occupés ; et en effet, on ne remarque pas ces grands tableaux, ces caractères inimitables, ces scènes émouvantes ces descriptions remplies de feu, ni surtout cette éloquence du sentiment qu'Homère a su prodiguer dans son premier poème. On a dit que l'*Illiade* avait été l'œuvre de la jeunesse, et l'*Odyssée* l'œuvre de la vieillesse du poète.

La fable ne compte pas pour peu dans ces deux productions littéraires. Homère a crée des dieux à volonté ; à son caprice l'Olympe se peuple de divinités. Il feint de trop croire aux extravagances qu'il raconte pour que le lecteur y attache du goût. L'auteur du *Rolland furieux* s'appuie lui aussi sur la fable, mais il est le premier a en rire. Voilà pourquoi son style est naïf et original.

La marche de l'*Odyssée* est languissante et tout ce poème annonce un génie moins vigoureux. Longin le compare au soleil couchant qui, toujours grand, toujours superbe, a perdu cependant de sa chaleur vivifiante. Comme l'océan, à l'instant du reflux, voit ses flots couvrir moins de rivages et cependant est encore l'océan, à cette époque moins brillante de sa carrière, fidèle à lui-même, notre grand poète reste encore Homère.

Généralement parlant, on a raison de dire qu'en certains ndroits le vieil Homère sommeille : *dormitat bonus Homerus.*

Heureusement que ce repos est comme celui de l'aigle et son réveil comme celui de Jupiter.

Les harangues, dans les deux poêmes, sont trop longues, il pêche contre le naturel lorsqu'il nous représente deux guerriers qui, avant de combattre, au fort de la mêlée, commencent par débiter leurs titres et réciter leur généalogie. Ses comparaisons, ordinairement trop nombreuses, manquent quelque fois de justesse. On rencontre des inconvenances et l'auteur s'écarte trop souvent de l'emploi convenable des fictions merveilleuses. Aussi, a-t-il dépassé les bornes d'une sage vraisemblance en faisant parler les chevaux, mouvoir des statues, marcher des trépieds.

Malgré ces défauts, on considère Homère comme le premier des poètes épiques. S'il est parfois défectueux, les beautés rachètent bien des endroits faibles.

Ce que l'on admire le plus dans les poésies d'Homère c'est cette individualité de caractère qui distingue chacun de ses personnages, caractères qui se soutiennent du commencement du poème jusqu'à la fin. Il est admirable sous ce rapport, le Tasse le suit et Virgile vient en troisième lieu. Homère possède, à un extrême dégré, l'art admirable de créer des caractères de différents contrastes, en gardant les nuances et en évitant toujours la confusion dans les *moeurs poétiques.* La plupart de ses personnages sont braves, mais cette bravoure n'est pas la même pour tous. Ajax est plus hardi, Diomède plus brave, Achille plus violent, Hector plus humain, et cependant leur qualité dominante est la valeur. Priam et Nestor sont sages et prudents ; mais le premier est timide, tremblant, l'autre est plus ferme, même présomptueux. D'autres caractères bien tranchés différent également dans l'espèce, entre autres Achille et Thersite, Hector et Pâris.

Homère avait une connaissance profonde du cœur humain ; il possédait à un haut dégré l'art sublime de peindre les sentiments. Les douleurs de mères, d'épouses de sœurs palpitent dans ses récits. Il faut encore admirer la fécondité de cet homme extraordinaire : créer un monde céleste qu'il fait intervenir dans les affaires humaines, inventer des personnages, embellir des faits historiques, faire naître des difficultés, transporter le lecteur dans des domaines inconnus, et avec cela, n'avoir aucun prédécesseur, aucune trace pour se guider, tout cela demande une fécondité, une imagination réellement transcendante.

Le sujet de l'*Illiade* est simple. Pâris, fils de Priam, dans un voyage à Sparte, enlève Helène, femme de Ménélas. A cette nouvelle, la famille des Atride arme la Grêce et la mêne devant Troie pour venger cet affront. La peste se déclare dans le camp

des Grecs à cause du vol de Criseis. Achille déclare qu'il faut rendre cette fille . Pour toute réponse, Agamemnon lui enlève une esclave et de là cette colère qui éloigne Achille des combats jusqu'au sixième chant où il va vanger la mort de son ami Patrocle. Le vingt-troisième chant est consacré aux funérailles de Patrocle, le vingt-quatrième à la visite de Priam qui vient demander le corps d'Hector immolé par Achille. C'est dans ce chant admirable qu'Homère semble s'être surpassé. Il donne au vieux Priam des paroles si tendres, si attendrissantes, si paternelles qu'après les avoir lues on ne peut s'empêcher de reconnaître dans Homère le poète du sentiment par excellence.

Les deux épisodes que nous rencontrons dans l'*Illiade*, l'entretien d'Hector et d'Andromaque et l'enlèvement des chevaux de Rhéus par Ulysse et Diomède, sont naturels, variés, et agréables. Ils viennent à propos nous reposer de la trop grande fréquence des combats.

Chose remarquable, chaque fois que le poète fait parler son héros c'est toujours avec ce langage bouillant qui, du reste, va bien avec le caractère d'Achille. Quelles nobles paroles il lui met dans la bouche lorsqu'on lui annonce la mort de son ami Patrocle ! on ne peut concevoir une idée plus profonde de la colère, de la haine et de la vengeance.

Les poésies d'Homère ont exercé une grande influence sur l'avenir de la poésie et sur le génie des Grecs. Elles leur inspirèrent ce goût délicat, ce vif amour de la patrie, cet enthousiasme pour la valeur, ce respect pour l'unité nationale, qui en firent un grand peuple.

M. Dugas-Montbel, qui a consacré sa vie à l'étude des poèmes homériques, et dont la traduction des deux épopées grecques est la meilleure que nous ayions, partage l'opinion de Wolf, le fondateur et le chef de l'école historique. Voici comment il s'exprime dans son *Histoire des poésies homériques :*

« Tous ceux qui se sont permis d'examiner la question, ont été taxés d'être les détracteurs d'Homère. Portera-t-on contre moi la même accusation ? Non certes, et je ne pense pas l'avoir méritée, si par Homère on entend les ouvrages qui portent ce nom ; mais si l'on entend parler de l'homme lui-même, je cherche quel est cet homme, objet d'une si grande prédilection ? On ne connaît ni sa naissance, ni sa patrie, ni sa destinée ; sa vie entière est environnée de circonstances mystérieuses, bizarres, contradictoires. Les uns supposent qu'il est fils d'Apollon et de la muse Calliope ; d'autres, d'un fleuve et d'une jeune nymphe. Tantôt il a le nom d'*Homère* parce que c'est un pauvre aveugle qui va chantant ses

vers pour obtenir une hospitalité qu'on lui refuse ; tantôt parce que c'est un otage célèbre auquel un divin génie inspire les plus sages conseils. Où saisir la vérité, à travers toutes ces fables ? Sur quels fondements historiques reposera notre admiration ? Je ne vois ici rien de réel, rien de positif, que des poésies admirables. Il est vrai que, dans leurs dispositions générales, je n'aperçois point cette pensée unique, conçue par un premier poëte, et que chacun s'efforce vainement de saisir ; je n'y découvre simplement que l'enchaînement successif des faits et l'ordre naturel des événements, ce qui suffit à mes yeux pour former un ensemble dramatique d'un très-puissant intérêt. Car, je conviens que ceux qui réunirent par l'écriture tous ces chants divers, d'une plus ou moins grande étendue, apportèrent à ce travail des combinaisons fort habiles, et j'y reconnais volontiers les premiers développements de cette science littéraire qui, dans la suite, fit la gloire d'Athènes. Mais ce n'est point là, je l'avoue, que je place le plus grand mérite des deux poëmes. Ce qui me charme bien davantage, c'est d'y retrouver l'histoire passionnée des siècles héroïques de la Grèce, d'une époque de la société qui ne laisse presque jamais aucun monument après elle. Ce qui me charme, c'est cette aimable naïveté du monde naissant, ces sentiments exprimés avec une énergie que n'ont point encore altéré la politesse et l'élégance de la civilisation. Pour moi, tout vit et tout respire dans ces poésies sublimes : ce n'est plus un merveilleux de convention ; ce ne sont plus des *dieux éclos*, dit-on, *du cerveau des poètes*, c'est la religion des peuples dans leur enfance, religion bizarre sans doute, mais pleine de croyance et de sincérité. Ce ne sont plus toutes ces machines poétiques, si habilement arrangées ; ce sont les accents d'une muse créée par les intérêts les plus chers, et qui redit des malheurs récents à ceux même qui les éprouvèrent. Ce ne sont plus de vaines fictions, des aventures inventées pour le plaisir de l'imagination, ou des larmes supposées ; ce sont des nations entières qui me font partager leurs émotions les plus vives, c'est la voix même de leur douleur qui retentit dans mon âme. Voilà, n'en doutons pas, le secret de notre admiration pour ces peintures animées, pour ce pathétique si profond que jamais aucun art humain, jamais les plus puissants génies ne sauraient égaler. Aussi la grande erreur est d'avoir voulu juger ces cris de l'inspiration comme toute autre production littéraire, d'avoir voulu les soumettre à la règle commune, et de les avoir sans cesse corrigés dans la même pensée. Certes, je le regrette, je regrette qu'un goût trop délicat ait affaibli ces empreintes vigoureuses, quoiqu'un peu grossières, d'un

âge rude encore. Je regrette que nous n'ayons pas, au moins, les poëmes du temps de Pisistrate ; mais enfin, même dans l'état où nous les a transmis l'école d'Alexandrie, si nous écartons pour un moment les idées qui nous préoccupent, nous pourrons apercevoir ce qu'étaient ces poésies lorsque dans le palais des rois elles faisaient couler d'abondantes larmes ; lorsque, des rivages de l'Ionie, elles pénétraient dans la Grèce charmée, dont elles amélioraient les mœurs ; et lorsque dans Sicyone on refusait de les entendre parce qu'elles célébraient avec trop d'éclat l'ancienne gloire d'Argos. Non, certes, en les considérant sous ce point de vue, les poëmes d'Homère (1) ne perdent rien de leur prix ; au contraire, c'est les replacer au rang qu'ils avaient perdu ; c'est les rendre à leur caractère primitif. Pour moi, qui longtemps ai partagé l'opinion commune, ce n'est, je l'avoue, qu'après les avoir considérés sous ce point de vue que je m'en suis fait une juste idée ; plus je suis entré dans cette voie, plus j'y ai découvert de nouvelles beautés. Dès lors, j'ai quitté sans regret un Homère fabuleux, pour retrouver d'antiques poésies nationales pleines de vie et de candeur, que voilaient à nos yeux de fausses traditions ; et j'ai cessé de poursuivre l'idée chimérique d'un plan de poëme, que chacun interprête à son gré, puisque nous avons enfin recouvré une véritable épopée, c'est-à-dire une de ces histoires merveilleuses que tous les peuples ont coutume de chanter dans leur première jeunesse.

HÉSIODE.

Le deuxième nom que l'on remarque dans cette première période est celui d'Hésiode. Homère et Hésiode sont comme les deux colonnes qui soutiennent l'édifice littéraire de la Grèce. D'un côté l'imagination, de l'autre la raison ; Homère invente, Hésiode trace les règles de l'art ; le premier puise dans l'idéal, le second tend au réel et procède par précepte. Tous deux réagissent l'un sur l'autre et s'aident mutuellement ; c'est l'image précoce de ce qui devait arriver plus tard par l'alliance de la philosophie avec la littérature.

Hésiode suit de près Homère ; il est peut-être son contemporain.

---

(1) Lorsque dans ce discours j'emploie le mot d'*Homère*, je me sers d'une expression convenue pour éviter une périphrase.

Comme le poète épique, il est peu connu dans sa vie privée. D'après les critiques les mieux informés, il serait né en Béotie au Xème siècle. Les ouvrages d'Homère ne lui sont pas inconnus car il en cite des extraits dans les siens.

Des seize ouvrages qu'on lui attribue, il ne nous en reste que trois : les *Travaux et les Jours*, la *Théogonie*, ou la *Naissance des Dieux*, et le *Bouclier d'Hercule*.

Sa *Théogonie* est l'histoire la plus ancienne du naturalisme primitif ; l'écrivain nous fait une énumération fastidieuse et ennuyante des divinités de l'Olympe. Il semble pourtant se réveiller pour chanter le combat des Titans contre Jupiter et leur expulsion dans le Tartare. Cette tradition apparaît pour la première fois dans la poésie. Cet ouvrage est le modèle des *Métamorphoses* d'Ovide.

Les travaux et les jours sont divisés en trois parties ; l'une est consacrée à la mytologie, l'autre à la morale, la troisième est entièrement didactique. Ce sont des préceptes sur l'agriculture qui guidèrent Virgile dans ses *Géorgiques*.

Le *Bouclier d'Hercule* est un fragment épique dont l'authenticité est contestée.

Cicéron et Quintillien reconnaissent dans Hésiode un poéte harmonieux mais surtout un maître distingué dans l'art d'enseigner. Ses vers étaient écrits dans les temples et les lieux publics afin de servir à l'éducation des enfants. Il mourut dans un âge avancé. La poésie était son plus grand loisir, sur la fin de sa paisible vie.

Ses ouvrages sont essentiellement didactiques. Il procède par principe et par maxime ; il trace les règles de ce qu'il enseigne. Il succéda à Homère dans la marche de l'art, de même que la réflexion succède à l'inspiration, la raison à l'imagination. Quintillien lui donne la préférence sur Homère dans le style tempéré ; c'est déjà beaucoup si l'éloge est mérité.

JEUX OLYMPIQUES

Après Hésiode, il n'y eut rien de remarquable, sous le rapport littéraire, durant quelques siècles. La Grèce avait à se former Il lui fallait jeter les bâses des petits états destinés à la former. Tout en s'occupant de nationalité, en se donnant un caractère particulier, les Grecs par l'établissement des Jeux, travaillèrent, sans se l'imaginer peut-être, au développement des lettres. Ces

réunions solennelles avaient pour effet de rapprocher les peuplades détachées et leur fournir des occasions de rivaliser entre elles dans des exercices corporels et intellectuels. C'est ainsi que l'on vit s'établir à Olympe, en l'honneur de Jupiter, les jeux olympiques; à Delphes, en l'honneur d'Apollon, les jeux pithiques; à l'Isthme de Corinthe, en l'honneur de Neptune, les jeux isthmiques.

L'élan, une fois donné, ne fit que s'accroître. On vit paraître des écrivains qui se distinguèrent dans des genres particuliers. L'ode eut ses représentants et l'on conçut une idée du drame.

Un grand événement politique avait préparé la voie aux chants d'allégresse des poètes lyriques. Les derniers rois étaient disparus et la Grèce entière était devenue libre et indépendante. Aussitôt, une foule de poètes commencèrent à chanter cet événement sur tous les tons. On remarque surtout Tyrtée qui enflamma le courage abattu des Spartiates pendant la guerre messénienne; Archiloque de Paros, inventeur de l'ïambe, qui chanta aux jeux Olympiques une hymne célèbre en l'honneur d'Hercule; Calinus d'Ephèse (684), inventeur du vers élégiaque; Alcman de Sardes, poète érotique qui fleurissait vers 670, Alcèe de Mituylène qui a chanté Bacchus et l'amour; la tendre et amoureuse Sapho de Leshos qui écrivait avec passion. Son *Ode à Venus*, qui nous a été conservée par Denys d'Halicarnasse, nous peint la femme sous l'empire d'un amour inassouvi. Mimnerme de Colophon (590) donna le premier au mètre élégiaque un ton plaintif et langoureux; il a de l'harmonie, de l'abondance et de la grâce.

La poésie lyrique, d'abord destinée à chanter les vertus et les exploits des héros de la Grèce, devint par la suite immorale et déréglée. Sapho, Alcée, Alcman, et Archiloque s'éloignèrent du noble but que s'étaient d'abord proposés les premiers poètes de la Grèce. Leurs œuvres nous marquent la marche et le développement poétiques ainsi que les progrès de l'immoralité et de la corruption. Les *Scolies* de Terpandre nous font connaître des détails curieux sur les mœurs civiles et domestiques de la Grèce, à cette époque.

II

La deuxième période de la littérature grecque embrasse le temps compris depuis la législation de Solon jusqu'à l'avenement d'Alexandre; c'est le siècle de Péricles. Dans cette époque parurent

les hommes les plus illustres de la Grèce et la littérature parvint à son apogée.

Les assemblées solennelles des Jeux servaient, comme nous l'avons déjà dit, à resserrer les établissements des Hellènes. Dans ces réunions on ne disputait pas seulement le prix de la lutte, de la course ou de l'équitation, mais la poésie et la musique luttèrent aussi ; le vainqueur était proclamé hautement, il était comblé d'honneur ; il rentrait dans sa patrie avec l'appareil du triomphe. La religion était conviée à ces fêtes nationales et le poète devait faire l'éloge du Dieu en l'honneur duquel les jeux avaient été institués. Les législateurs comprirent quels parti ils pouvaient tirer de ces institutions et ils les encouragèrent de toute leur force.

Une autre institution politique, plus imposante encore, fut le fameux conseil des Amphyctions qui réunissait les célébrités du temps. Dans ces assemblées on s'efforçait de faire honneur à sa province. Ces représentants étaient les juges dans les luttes olympiques. Si grandes, si imposantes étaient ces fêtes que pendant leur durée, la moindre violence contre un citoyen était considérée comme un crime ; les poursuites judiciaires étaient interdites.

Une troisième cause favorable au mouvement littéraire, fut la guerre médique. Toute la Grèce s'unit pour supporter les frais de cette querelle. Que seraient devenus ces petits états desséminés s'ils n'eussent opposé une digue puissante à l'armée de Xersès ? Cette union sauva la Grèce du despotisme et fut un bienfait sous le rapport littéraire. Le contact des individus développe et agrandit chaque fois les idées de civilisation et de progrès. Les grands événements provoquent les grandes conceptions. Les grandes causes élèvent l'intelligence, exaltent l'imagination. Marathon, Salamine et Platée devinrent le théâtre où s'illustrèrent les Aristides, les Miltiade, les Témistocle, les Cimon, les Périclès, les Alcibiade, héros magnanimes de ces journées mémorables.

A peine la Grèce eût-elle parcouru la phase des guerres médiques, qu'une lutte fratricide vint tenir en émoi la population. Athènes, orgueilleuse de l'éclat que faisait rejaillir sur elle les grands hommes qu'elle avait formés, voulut faire sentir un joug oppressif sur ses voisines. Une ligne puissante se forma, Sparte en devint le centre. La guerre du Péloponèse se termina par l'humiliation d'Athènes.

Thèbes jeta, à cette époque, un grand éclat dû aux exploits de deux hommes illustres : Pélopidas et Epaminondas. Philippe de Macédoine vint alors et réunit toute la Grèce sous son sceptre.

C'est au milieu de ces événements variés, de cette agitation continuelle des esprits que devaient surgir les grands écrivains de la Grèce.

PHILOSOPHIE

La philosophie était divisée en trois écoles, désignées sous les noms d'Ionique, à laquelle se rattache l'école Atomistique, Pytagoricienne et Eléatique, lorsqu'apparut le représentant du bon sens, Socrate ; il combattit les coryphés du sophisme dans les personnes et les écrits de Gorgias, de Protagoras, d'Hippias, de Prodicos, de Thrasymaque et de Tinas.

Par la suite, parurent l'école Cyrénaïque, dont le chef, Aristippe, rapportait tout à la volonté ; l'école Cynique, fondée par Antisthène et un grand nombre d'autres qui n'égalèrent jamais l'Académie et son digne représentant, Platon, ni l'école Péripatéticienne et son illustre chef, Aristote.

Plus tard, Epicure jetta les bases d'une école Sensualiste et Zénon celle du Portique. Ces deux écoles se réunirent dans la suite aux nouveaux académiciens et au Néoplatoniciens d'Alexandrie.

Parmi les principaux poètes gnomiques de ces écoles, qui ont écrit des poèmes philosophiques, on cite Solon, Théognis de Mégare, Hénophane de Colophon et Pythagore. Ces poésies gnomiques consistaient en des sentences mises en vers par les philosophes ou les législateurs pour être plus facilement comprises et retenues par le peuple. « On y trouve, dit l'abbé Drioux (1), des exhortations à la vertu, des préceptes de morale excellents, des tableaux simples et nobles de la nature humaine et de ses inconséquences, mais on y rencontre aussi des maximes relachées, et des sentiments qui laissent entrevoir les vices et les passions du premier des sept Sages de la Grèce. »

HISTOIRE

L'histoire chez les Grecs est née de l'épopée. Pendant longtemps les exploits des guerriers et les victoires des nations ne

(1) *Histoire de la littérature Grecque.*

furent transmis à la postérité que par les poètes qui avaient voulu marcher sur les traces d'Homère. Dans leurs compositions diverses, ils ont épuisé tous les grands événements des temps héroïques, et souvent ils en ont raconté simplement tous les détails, comme l'aurait fait un historien, sans trop se mettre en peine des fictions et des ornements poétiques. Bientôt on quitta le langage de la poésie pour s'en tenir à celui de la prose, et chaque peuple se contenta d'écrire ses annales pour laisser aux âges futurs un souvenir de son existence.

Les premiers historiens ou *Logographes*, comme on les appelait, dit Denys d'Halicarnasse, rédigèrent les uns les histoires des Grecs, les autres celles des barbares ; mais ils ne lièrent pas ces récits entre eux ; ils les divisèrent par nations et par ville, et les publièrent séparément n'ayant qu'un seul et même but, de recueillir les monuments et les écritures conservées par les habitants de chaque pays et de chaque cité, soit dans les temples, soit dans les lieux profanes, et de les porter à la connaissance publique, comme ils les avaient trouvés, sans y rien ajouter, sans y rien ôter.

Il s'y mêlait quelques légendes auxquelles on avait foi depuis longtemps et quelques catastrophes de théâtre qui paraitraient des contes puérils aux hommes de notre siècle. Quant à la diction, elle est presque généralement la même chez tous ceux d'entre eux qui ont adopté le même dialecte : c'est un parler clair, usuel, simple, court, accomodé aux choses, et où l'on ne voit paraître aucun arrangement artificiel. Une certaine fleur de jeunesse brille sur leurs ouvrages, et une grâce plus vive chez les uns, moindre chez les autres, mais sensible chez tous ; c'est par elle que leurs écrits subsistent encore.

Les plus célèbres d'entre ceux qui précèdent Hérodote sont Cadmus de Milet, Hécatée, Charon de Lampraque, Hellanicus de Lesbos, Damase de Sigée, Xenomède de Chio, Xantus de Lydie. Mais aucuns d'eux ne connurent l'art de lier entre eux les éléments divers qui peuvent entrer dans le corps d'un ouvrage sérieux. Hérodote (484), appelé le *père de l'histoire* a su combler cette lacune. Après avoir parcouru les pays qui avaient été le théâtre des guerres médiques, il rassembla les matériaux de l'histoire des premières guerres entre les Perses et les Grecs, histoire qui embrasse 120 ans, depuis Cyrus jusqu'à Xersès.

Hérodote, dit Sainte-Croix (1) n'est plus un simple chroniqueur qui enrégistre sèchement les faits, ou un annaliste qui se contente

(1) *Examen des historiens d'Alexandre-le-Grand.*

de les développer année par année. C'est plutôt un poète qui prend pour motif de ses chants un épisode, ou si l'on veut une période de la vie de l'humanité, qui en dramatise tous les moindres détails avec une habileté merveilleuse et qui dans la mise en scène sait rapporter à un même point tous ses moyens d'action. Tout, dans Hérodote, rappelle Homère. Son style en a la simplicité et la grâce, ses récits sont graves et majestueux, ses descriptions pleines de mouvement et de grandeur, et sa marche est tellement semblable à celle de l'épopée que souvent on serait tenté de prendre plusieurs de ses pages pour des feuillets détachés de l'Illiade.

Comme Homère, il donne de la vie et de l'intérêt à tout ce qu'il écrit. Soit qu'il raconte la chute de Crésus et son entretien avec Solon, l'avénement de Darius au trône, son entrevue avec Polycrate, soit qu'il représente Aristagoras dans le conseil de Sparte, Xerxès s'entretenant sur le sort de son armée avec Artaban, la mort de Biton et de Cléobis, ou d'autres événements, tout est chez lui dramatique. Il combat avec les Grecs et fuit avec les Perses. Mais il ne semble prendre part à l'action que pour la placer sous les yeux même de ses lecteurs et les y interesser davantage. Il fait parler et agir ses personnages de manière qu'on croit être à la fois juge et témoins des événements auxquels ils ont coopéré. Il ne disserte pas sur la politique ; il ne dogmatise pas sur la morale ; ses leçons sont dans le récit et ses maximes dans le résultat. Faut-il discuter des intérêts, établir des principes ? C'est l'objet des discours qui préparent l'action ou qui en dépendent et en indiquent les causes. Prononcés par des acteurs qui ne quittent pas la scène ils instruisent encore des desseins et des motifs particuliers de ceux qui agissent. Décrit-il une contrée ? on y voyage avec lui, on vit avec les habitants et on apprend d'eux leurs usages. Parle-t-il d'une religion ? on entre dans ses temples, on assiste à ses cérémonies et on confère avec ses ministres. En un mot, rien ne languit, l'attention est sans cesse réveillée, et l'auteur cherche toujours à la fixer, non sur lui-même, mais sur les objets qu'il peint avec des couleurs aussi variées que naturelles. Le sentiment qui vivifie tout est encore un des attraits de la narration d'Hérodote.

Thucydide (471) fut le créateur de l'histoire politique. On reconnait en lui le guerrier, l'homme d'état et le philosophe. Spectateur et même acteur dans les événements qu'il raconte, Thucydide a écrit avec vérité, impartialité et chaleur l'*Histoire de la guerre du Péloponèse* qui embrasse les 21 premières années de cette dispute civile. Il passe pour avoir, le premier, introduit dans l'histoire les discours et les harangues. « Il sut répandre, a dit

Daunou (1), tant d'intérêt et de vie, dans chacun de ses récits, qu'on lui pardonne aisément son manque d'unité et d'ensemble. On a toujours admiré, et on admirera toujours, parmi ces narrations éloquentes, la description de la peste de l'Attique qui a été imitée par Lucrèce, Ovide, Virgile et une foule d'autres écrivains, et le tableau de la catastrophe des Athéniens en Sicile. Rien n'est omis ni négligé de ce qui en peut rendre sensible les causes, les avant-coureurs, les circonstances et les résultats. Le septième livre où cet événement est raconté est plein d'événements militaires et politiques à jamais mémorables et savamment décrits. Mais nous sommes obligés d'avouer que dans le huitième les récits froids et décolorés semblent n'être que des esquisses. Le ton de l'auteur s'abaisse tout-à-coup et s'affaiblit a tel point qu'on dirait qu'il ne prend plus le même intérêt à sa matière; sa diction ne ressemble à celle des livres précédents que parce qu'elle est parfois obscure; elle devient moins précise, plus monotone, moins élégante.»

Xenophon (445) se distingue par des talents universels. Philosophe profond, littérateur distingué, puissant orateur, général consommé, il fut de bonne heure le disciple docile de Socrate. Sa *Retraite des dix mille* l'a illustré comme guerrier et comme écrivain. La douceur continue de ses écrits, la pureté et l'élégance de son style lui valurent le surnom d'*Abeille attique*. Il continua l'histoire de Thucydide jusqu'à la bataille de Mantinée. Il laissa encore des *mémoires sur Socrate*, ainsi qu'une vie du grand Cyrus, monument qui nous est parvenu sous le nom d'*Helléniques*. Il mourut en 356.

Suivant un critique peut-être trop sévère, Xenophon ne fut jamais un homme de réflextion profonde, un vrai penseur. Il n'eut jamais en philosophie de doctrine à lui, il ne faisait que recueillir les idées des autres et de les révêtir de tout l'éclat de son style. Son élocution facile et son imagination enchanteresse l'ont placé au premier rang, parmi les écrivains d'Athènes, sans qu'il ait eu besoin d'acheter cette honneur, comme Hérodote et Thucydide, par des efforts constants, dirigés toujours vers le même but. En parcourant tous ses ouvrages, on voit qu'ils ne sont point le résultat d'un plan formé mais uniquement le fruit des circonstances.

S'il fallait d'un mot résumer le caractère des trois grands historiens que nous venons de nommer, nous dirions que l'histoire fut dramatique avec Hérodote, politique avec Thucydide et phi-

---

(1) *Biographie Universelle.*

losophique avec Xénophon. Dans tous les écrits de ce dernier, on rencontre toujours le disciple de Socrate. A chaque page de ses *Helléniques*, de son *Anabase* et de sa *Cyropédie* éclatent tous les principes qu'il avait puisés à l'école de ce grand maître.

Après ces historiens célèbres, la Grèce vit encore paraître des hommes d'un grand talent qui se consacrèrent à l'étude de ses propres annales ou de celles des peuples voisins. On fit même des recherches les plus curieuses sur toutes les questions d'origine ; on conpulsa les fastes natiônaux et religieux de chaque cité, on pénétra dans les sanctuaires pour y lire les annales qui y étaient conservées, on recueillit toutes les inscriptions et on employa tous les moyens possibles pour ravir à l'antiquité son obscurité mystérieuse. Tous ces efforts eurent pour résultat une foule de traités particuliers sur les points que la science avait le désir d'éclaircir. Malheureusement, ces travaux ne nous sont pas parvenus. Indépendamment des grands ouvrages des trois historiens que nous venons de citer, nous n'avons que de rares fragments des autres écrivains et même nous ne connaissons souvent que le titre de leur ouvrage.

ELOQUENCE

Les plus grands orateurs de la Grèce apparurent dans le même temps. L'éloquence naquit à Athènes quoique l'art fut inventé en Sicile.

Parmi la longue suite des orateurs qui apparurent en ces temps glorieux, on remarque surtout Antiphon (479) ; il nous reste 15 discours relatifs à ses procès particuliers qui nous donnent une idée de la procédure d'alors ; Andocide (468-400), dont il nous reste 4 discours qui offrent des aperçus intéressants sur l'histoire de la Grèce ; Periclès (400), l'homme le plus éloquent de son temps ; Lysias (459-380) de qui nous avons 34 discours judiciaires sur les 230 qu'il prononça ; Isocrates (436-338) le plus célèbre de tous les rhéteurs ; il nous reste 31 de ses discours. Son école produisit les plus grands orateurs de la Grèce : Isée, Lycurgue, Hypérides, Demosthènes. Son chef d'œuvre, en fait de discours, est le panégyrique en faveur d'Athènes et sa préeminence sur les autres villes. Il avoue lui-même qu'il passa dix ans à composer ce travail ; c'est un modèle de pureté attique. Hypéride fut le disciple de Socrate et de Platon. Le temps n'a respecté qu'un seul de ses discours. Cet orateur a été souvent mis

en parallèle avec Demosthènes par l'antiquité : ceci est suffisant pour l'entourer d'une haute considération. Isée (350) eut l'honneur d'avoir Demosthènes pour disciple. Des 64 discours qu'on lui attribue il ne nous en reste que dix, remarquables par un style énergique. Eschine (332) a été le rival de Demosthènes et c'est là son plus beau titre. Nous avons trois de ses discours qui se distinguent surtout par le choix exquis, l'abondance, la clarté des idées et par une facilité prodigieuse. Ses neuf épitres ne nous sont pas parvenues. Dinarque (320) vient généralement après Hypéride, par la sagesse de ses conceptions oratoires.

Demosthènes, *le plus puissant des orateurs*, suivant l'expression de Plutarque, laissa 61 discours dont 13 constituent ses *Philippiques*. Il semble s'être surpassé dans son fameux discours de la *Couronne*. Son style est mâle et nerveux. Cicéron disait de lui qu'il réunissait à la pureté de Lysias la chaleur d'Hypérides et le charme entraînant d'Eschine, et qu'il leur était de beaucoup supérieur par l'élevation de la pensée et le mouvement du discours. A 17 ans, il avait composé cinq plaidoyers pour défendre ses droits contre ses tuteurs, et il entreprit, à 30 ans, cette terrible guerre contre Philippe qui le rendit plus redoutable à ce dernier qu'une armée entière.

POESIE DRAMATIQUE

Avant que la tragédie fut devenue un genre particulier à Athènes, l'épopée et l'ode avaient eu leurs glorieux représentants. Les récits d'Homère et les chœurs de Pindare de Thébes étaient connus et admirés. Le drame naquit de ces deux genres. Il emprunta le récit des événements au genre épique et le chant des chœurs au genre lyrique.

L'origine de cette poésie est, en outre, essentiellement nationale et religieuse. Les fêtes des dieux et les réjouissances publiques consistaient surtout en des chœurs qui se faisaient l'écho du peuple en prononçant des paroles appropriées aux circonstances. Quelque fois, on ajoutait la danse au chant et pour mieux représenter les sentiments qui animaient les chanteurs on joignait le geste aux paroles.

Le chœur fut donc longtemps toute la tragédie grecque et la poésie lyrique son seul langage. Mais Thespis, contemporain de Solon et de Pisistrate, adjoignit un acteur chargé de débiter quelques récits ou de représenter une action relative au chant

du chœur. Thespis, dit Horace, inventa le genre inconnu de la tragédie et promena sur des chariots les acteurs qui chantaient ses poèmes.

L'objet de la tragédie était une fête religieuse, morale et politique donnée par les magistrats. Ce but moral donna au chœur un caractère particulier. C'était dans sa bouche que le poète plaçait presque toutes les moralités de son sujet. Il se tenait toujours sur la scène en sorte que la tragédie n'était qu'une représentation continuelle jusqu'à la fin. Après quelques intervalles, les acteurs se retiraient mais le chœur restait et continuait à chanter ; ainsi, il n'y avait ni acte, ni entre-acte comme chez les modernes.

Le disciple de Thespis, Phrynichos, continua l'œuvre de son maître. Il devint remarquable par sa pièce, *la Prise de Milet.* On le fit mettre à l'amende parce qu'il avait trop vivement ému la sensibilité des spectateurs. Chorillos, contemporain d'Eschyle, ajouta du relief au nouveau genre en donnant au costume des acteurs une plus grande magnificence. Il eut l'honneur de voir Athènes entière assister à ses représentations et déterminer cette ville à bâtir le premier théâtre.

Eschyle est appelé *le père de la tragédie* parce que le premier il donna au drame une forme régulière. Il fut l'inventeur du dialogue en ajoutant un second acteur au premier. Il réunit au chœur la fable qui jusque là n'était qu'une partie secondaire. Le héros de la pièce devint un acteur et ainsi le chœur vit son rôle diminué.

Par la suite, Sophocle introduisit un troisième et un quatrième acteur et Eurypide en fit autant. Sophocle porta la tragédie grecque a son plus haut dégré de perfection. A vingt neuf ans, il avait remporté le prix sur Eschyle.

Eurypide, se rappelant les leçons de Socrate, d'Anaxagore et de Proticos, dont il avait été l'élève, transporta sur la scène les idées et le langage de la philosophie sans négliger pourtant la rhétorique et les mouvements passionnés.

ESCHYLE

Eschyle d'Eleusis, surnommé le *père de la tragédie grecque*, naquit l'an 526. Il avait une âme forte et ardente. Il fut avec gloire à Marathon, à Salamine et à Platée. De là, vient ce ton fier, ces accents guerriers qui réchauffent et animent ses ouvrages, et qui

font dire à Aristophane, en parlant de la tragédie des *Sept chefs devant Thèbes*, que c'était une pièce *pleine de l'esprit de Mars*. Plutarque, dans sa *Vie de Cimon*, nous rapporte qu'Eschyle fut vaincu par Sophocle dans un concours de poésie. Il ne pût dévorer sa honte à Athènes et son dépit l'amena à la cour d'Hièron, roi de Sicile, où il mourut à l'âge de 69 ans, en 456. Il composa lui-même son épitaphe où il ne fait mention que de ses exploits guerriers : «Ce tombeau renferme Eschyle, Athénien, fils d'Emphorion, mort dans la fertile Gela. Les bois de Marathon rediront sa vaillance, le Mède à l'épaisse chevelure l'a éprouvée.»

On ne peut s'empêcher d'admirer son talent inventif pour tout ce qui concerne le mécanisme et la pompe théatrale. On lui doit l'idée, l'invention de ces robes majestueuses que les prêtres adoptèrent peu après dans leurs rites sacerdotaux.

Eschyle écrivit plus de 100 tragédies ; quarante furent couronnées par toute la Grèce dans des assemblées publiques. Sept seulement nous sont parvenues. 1o. *Prométhée*, 2o. *les Sept chefs devant Thèbes*, 3o. *les Perses*, 4o. *Agamemnon*, 5o. *les Coephores*, 6o. *les Euménides*, 7o. *les Suppliantes*.

Mes pièces, disait Eschyle, ne sont que des reliefs des festins d'Homère, et il avait raison. A les lire, on reconnaît le peu de développement du genre dramatique. Elles tiennent plus de l'épopée, ou du récit de l'action, que de la représentation de l'action même.

De toutes les tragédies qui nous restent de cet auteur, *Prométhée enchaîné* paraît être son chef d'œuvre. Malheureusement, nous n'avons pas les autres parties qui se rattachent à cette pièce. Evidemment Prométhée ne peut demeurer enchaîné sur son rocher. Ce n'est là que le nœud d'une action. C'est aussi ce que nous indique le titre de deux autres pièces perdues, et qui étaient l'une, l'exposition du sujet, l'autre, le dénouement : *Prométhée apportant le feu du ciel* et *Prométhée déchaîné*.

Le caractère distinctif d'Eschyle c'est, comme on l'a dit, l'épouvante qui marche devant lui la tête levée jusqu'aux cieux. Il accable l'âme par la terreur et la crainte pour la relever ensuite par le sentiment de sa dignité et par l'idée de sa force. Il n'entreprend pas de faire couler nos larmes, il craindrait d'amollir nos cœurs et de détremper le courage des âmes toujours trop pusillanimes. Sa verve électrisait tellement les esprits qu'après une de ses représentations le peuple le porta en triomphe aux champs de Marathon. Si puissants étaient ses moyens pour exciter l'émotion, inspirer la terreur, imprimer l'épouvante, que plusieurs spectateurs moururent d'effroie, *dit-on*, à sa scène des furies.

Ses plans sont d'une extrême simplicité. Il regardait l'unité de temps et d'action comme nécessaires, l'unité de lieu comme moins nécessaire. Les caractères et les mœurs de ses personnages sont convenables. Sa diction est empruntée de sa pensée. Sans son pinceau tout se change en images frappantes par leurs beautés sans qu'il s'asujettisse aux recherches de l'élegance et de l'harmonie. Son style est sublime et parfois pompeux jusqu'à l'enflure, mais il ne connaît pas l'art de nouer et de dénouer une action. Il en résulte que dans ses pièces l'action s'arrête quelquefois. Il est peut être trop prodigue de figures et ses épitètes ne sont pas toujours du meilleur choix.

Prométhée, c'est un dieu que le maître des dieux veut punir d'avoir dérobé le feu du ciel et d'avoir enseigné aux hommes tous les arts. La Force et la Violence, ministres de Jupiter, l'attachent sur le mont Caucase ; là le malheureux exhale ses plaintes amères. Prométhée ne perd pas courage cependant ; il attend sa délivrance de Jupiter lui-même ; il se vante de posséder seul le secret de la puissance du maître. Le roi de l'Olympe sera donc obligé de le lui réclamer, et le malheureux captif ne dévoilera le secret que si ses chaînes sont rompues. Mercure est envoyé pour connaître ce secret ; il lui déclare que s'il ne le révèle pas Jupiter va le foudroyer, et le laisser en proie à un vautour qui déchirera ses entrailles. Prométhée garde le silence, brave les menaces de celui qu'il nomme le tyran des dieux. L'arrêt s'exécute, la foudre tombe, le rocher vole en éclat et la pièce finit là.

Cela ne peut pas même s'appeler une tragédie et le sujet de cette pièce est monstrueux. Les *Coephores* est la seule pièce où l'auteur traite un sujet dramatique et où on commence à voir quelqu'idée d'une action théatrale. En résumé, dit Laharpe, Eschyle a inventé la scène, le dialogue, et l'appareil théatrale ; il a le premier traité une action, il a été grand poète dans ses Chœurs et s'est élevé dans quelques scènes au ton de la vraie tragédie ; enfin, il a eu la gloire d'ouvrir la route où Sophocle et Eurypide ont été bien plus loin que lui.

SOPHOCLE

Remporter vingt fois le premier prix de la tragédie sur ses concurrents ; perfectionner le théâtre et donner à l'admiration des Grecs les premiers chefs d'œuvre dans le genre dramatique ; n'avoir guère de rivaux dans l'art de développer les passions et

de remuer les âmes; posséder à un degré incroyable l'éloquence de l'infortune, l'expression touchante de la nature; donner à ses personnages un langage toujours convenable, des caractères toujours grands et héroïques; écrire sans enflure et sans familiarité, au point de mériter ces titres flatteurs : l'*Homère de la tragédie* et *l'abeille attique*; exciter la pitié au même dégré d'Eschyle savait inspirer la terreur; déployer ses talents dans un temps où la sagesse de Périclès avait fait d'Athènes entière une immense école où le goût du beau s'était accru d'une manière prodigieuse; acquérir par le seul mérite de son génie poétique la gloire de partager le commandement des armées avec Périclès et Thucydide; être élevé, par la suite, à la dignité d'archonte, la première dans la république d'Athènes; puis terminer une longue carrière de près d'un siècle dans le sein de la gloire après avoir donné à sa patrie pour héritage cent vingt tragédies : tels sont les traits généraux que nous distinguons dans la grande figure de Sophocle.

Il naquit à Colone petit bourg situé près d'Athènes, qu'il a immortalisé non-seulement par sa naissance mais encore par sa tragédie admirable *d'Oedipe à Colone*, vers l'an 595 c'est-à-dire 30 ans après Eschyle.

Les critiques les mieux accrédités nous affirment que ses parents étaient de pauvres forgerons. Cependant Pline le Naturaliste dit qu'il tient de source très sûre que Sophocle appartenait à une famille des plus recommandables : *principe loco natus.*

Sophocle était l'homme de son art. Il écrivit sans cesse. Il aimait le théâtre; c'était sa passion favorite. Ses essais n'étaient pas de nature à le décourager. Le célèbre critique Suidas nous apprend que Sophocle écrivit 120 tragédies. Il nous en reste que sept, parmi les quelles se trouve le premier chef d'œuvre du genre dramatique chez les anciens : *Oedipe-Roi.* Ses autres pièces sont *Ajax armé du fouet* ou *furieux*, *Electre*, *Antigone*, *les Trachiniennes ou la mort d'Hercule*, *Philoctète* et son *Oedipe à Colone.* Nous avons les titres et quelques fragments de 100 autres tragédies, mais il nous reste à savoir si elles sont bien de lui ou de son fils Jophon, ou de son petit fils, Sophocle le jeune qui, suivant certains critiques, écrivirent aussi des tragédies.

Le sujet de la pièce *Oedipe-roi* est la reconnaissance d'Oedipe. Elle est divisée en cinq actes. Dans le premier, le héros, Oedipe, jure de punir l'assassin de Laïus; dans le second, le devin Thrésias, qu'il envoie consulter, lui déclare qu'il est lui-même le meurtrier de son père Laïus. La double confidence de Jocastre et d'Oedipe se fait dans le troisième acte. Oedipe apprend la nouvelle de son crime involontaire dans le quatrième. Le cinquième

est consacré à la mort de Jocastre et à la fureur d'Oedipe qui prend volontairement le chemin de l'exil.

Cette pièce est un chef d'œuvre sous tous les rapports. Elle est remarquable par sa moralité. Le crime est flétri comme il mérite de l'être. Sophocle avait une connaissance profonde du cœur humain. Il s'insinue dans les replis les plus secrets de la conscience pour y peindre les passions avec un pinceau de maître. Son style se rapproche de la perfection; il est toujours simple, sans cesser d'être élégant.

Sur la fin de sa vie, qui survint en 405, il fut accusé de démence devant les magistrats, par ses propres enfants qui, fatigués d'une si longue vie, désiraient posséder en leur nom ses richesses. Pour toute défense, le poète dit: « Si je suis Sophocle, je ne radote pas, si je radote, je ne suis pas Sophocle. » Et pour prouver qu'il ne radotait pas, il fit la lecture, séance tenante, de son *Oedipe à Colone*, qu'il venait de terminer et où il peignait les infortunes d'un père chassé par des enfants ingrats. Sophocle obtient gain de cause sur ses fils dénaturés et le peuple qui s'était rendu en foule pour l'entendre le reconduisit en triomphe dans sa demeure.

Dans son *Oedipe à Colone* Sophocle développe des vérités dignes d'un moraliste. C'est ainsi qu'il nous dit que l'intention seule fait le crime; que le crime involontaire n'en est pas un; que l'homme a pu servir d'instrument dans la main des dieux, mais que si la conscience est pure elle n'est pas vraiment coupable. Sophocle n'a pas craint de développer ces grandes vérités, même sur la scène. Son génie lui avait fait pressentir quelques unes des vérités que le christianisme devait plus tard proclamer.

Quant aux changements extérieurs qu'il apporta à la scène, Boileau nous les retrace dans ces vers:

> Sophocle enfin donnant l'essor à son génie,
> Accrut encore la pompe, augmenta l'harmonie,
> Intéressa le chœur dans toute l'action,
> Des vers raboteux polit l'expression,
> Lui donna chez les Grecs cette hauteur dernière
> Où jamais n'atteignit la faiblesse altière.

Comme Eschyle avait tiré la tragédie de sa rudesse première en lui donnant une forme nouvelle et grandiose, l'heureuse audace de ses tentatives fut sans doute d'une grande utilité à Sophocle, et l'histoire de l'art dramatique doit établir entre eux les mêmes rapports qu'entre l'artiste qui ébauche un grand plan et celui qui l'exécute et le perfectionne. Il est aisé d'apercevoir que les drames de Sophocle sont composés avec un art bien plus con-

sommé. Les justes limites du chœur, relativement au dialogue, la perfection des rhythmes divers et la pure diction attique, l'intervention d'un plus grand nombre de personnages, la fable mieux ourdie et plus complétement développée, une plus riche variété d'incidents, une manière plus ferme et plus calme de régler la marche du temps, de relever les moments décisifs, de fondre le tout ensemble, sont des avantages, pour ainsi dire, extérieurs, qui distinguent les ouvrages de Sophocle (1). Mais ce en quoi il surpasse véritablement Eschyle, c'est par la manière toute nouvelle dont il a compris et peint le cours des choses humaines : Eschyle les avait vues particulièrement soumises à une invincible fatalité ; Sophocle y aperçut davantage le jeu de nos passions et de nos facultés. A cette cause merveilleuse que le premier avait montrée avant tout dans les événements, le second substitua ces ressorts naturels que découvrent la réflexion et l'expérience à un âge plus éclairé... De ce rôle agissant que l'homme commence à jouer dans les drames de Sophocle, devait sortir la tragédie *implexe* tout entière, avec ses développements, ses oppositions de caractères ; avec la variété et l'enchaînement de ses situations, de ses incidents, de ses péripéties ; avec l'artifice plus difficile et plus habile de son ordonnance ; avec l'attrait nouveau, quoique faible encore, qu'elle offrait à la curiosité ; avec ces impressions de terreur, de pitié, d'admiration que produisait la peinture ennoblie, mais toujours vraie, du malheur et de l'héroïsme humains (2).

EURYPIDE

Les trois grands poètes tragiques de la Grèce se suivent de près. Eurypide naquit 15 ans après la naissance de Sophocle, à Salamine, le jour de la bataille de ce nom, en 480. Cet événement tragique contribua peut-être à faire de lui *le plus tragique des poètes* comme l'appelle Aristote. C'est d'ailleurs un fait remarquable de voir les noms des trois grands poètes dramatiques figurer à cette journée célèbre ; Eschyle y combattit en guerrier magnanime, et Sophocle, à l'âge de 15 ans, fut choisi, à cause de sa beauté et de son esprit précoce, comme représentant de la jeunesse Athénienne, pour chanter l'hymne de la victoire.

---

(1) M. Patin. *Études sur les tragiques grecs*, t. I, p. 35 et 40.
(2) W. Schlegel, *Cours de littérature dramatique*, IVe. leçon.

Eurypide était d'une naissance obscure ; c'est du moins l'opinion générale, et les traits mordants que lui lance Aristophane dans ses pièces, nous le font supposer. Sa mère aurait été marchande de fruits.

Ses parents voulurent d'abord en faire un athlète. Il remporta même une fois le prix dans ce genre d'exercice. Il se livra ensuite à la peinture et l'on rapporte qu'il montrait ses tableaux à Mégare.

Ces occupations ne pouvaient suffire à l'ambition de cet homme. Avec l'âge il sentit venir le goût des lettres. Il fut le disciple de Prodicus pour les sciences naturelles, d'Anaxagore et de Socrate, son ami intime, pour la philosophie. L'on rapporte que le grave Socrate, plus jeune que son élève de dix années, peu amateur des amusements littéraires qu'offrait le théâtre, ne manquait jamais de s'y trouver lorsqu'on représentait une pièce d'Eurypide.

Eurypide est le philosophe de la scène. Il se rappella toujours les leçons de ses maîtres et les idées de Socrate ont toujours prévalu dans ses écrits. En outre, ses pièces sont de vrais modèles d'éloquence. Quintillien en conseille la lecture aux jeunes gens qui veulent exceller dans cet art.

Cependant, il faut bien savoir que l'éloquence n'est pas faite exclusivement pour la scène, de même qu'il ne faut pas ignorer qu'Eurypide écrivait pour les anciens et non pour les modernes. Or, nous connaissons la passion des Athéniens pour tout ce qui tenait de l'éloquence. Quoiqu'il en soit, Eurypide a des défauts. La disposition des sujets et la manière de conduire l'action et de ménager l'intérêt laissent quelque chose à désirer. Sa prétention d'émouvoir l'entraîne quelques fois dans le trivial comme de couvrir ses héros de haillons. Il est trop prodigue de sentences et de réflexions. Il semble faire parade de toutes ses connaissances.

D'autre part, son action est variée, son style harmonieux et sa diction, quoi qu'un peu affectée, plait à cause des grandes idées et des doctrines importantes qu'il sait si bien allier avec le drame. S'il n'atteint pas le sublime d'Eschyle, ou la grâce enchanteresse de Sophocle, il balance ces avantages par son pathétique et la noblesse de ses sentiments. On a de lui les scènes les plus touchantes du théâtre Grec.

Même au temps d'Eurypide, qui avait pour se guider les travaux de ses devanciers, l'épopée agissait sur la tragédie, tant il est vrai que le vieil Homère ne paraît pas comme le commun des mortels, et qu'on semble avoir eu raison de lui donner pour ancêtres les dieux et les muses. Ses prologues sont trop longs.

Le poète philosophe chercha à lutter avec ses rivaux pour le premier prix de la tragédie. On ne lui attribue que cinq victoires.

D'ailleurs, on le reconnait généralement inférieur à Eschyle et à Sophocle. Les malheurs qui l'avaient frappé dans sa femme et ses enfants contribuèrent à assombrir son talent. Aussi, ses tragédies portent elles une emprunte marquée d'une profonde mélancolie. Schlegel, dont l'opinion sur Eurypide n'est pas partagée par d'autres critiques, s'exprime ainsi : « Quand on considère Eurypide en luimême, sans le comparer à ses prédécesseurs, quand on rassemble ses meilleures pièces, les morceaux admirables contenus dans quelques autres, on peut faire de lui l'éloge le plus pompeux. Mais si au contraire on le contemple dans l'ensemble de l'histoire de l'art, si l'on examine sous le rapport de la moralité l'effet général de ses tragédies et la tendance des efforts du poète, on ne peut s'empêcher de le juger avec sévérité et de le censurer de diverses manières. Il est peu d'écrivains dont on ne puisse dire avec vérité tant de bien et tant de mal. C'est un esprit extraordinaire, vraiment ingénieux, d'une adresse merveilleuse dans tous les exercises spirituels, mais parmi une foule de qualités aimables et brillantes, on ne trouve en lui ni cette profondeur d'une âme élevée, ni cette sagesse harmonieuse et ordonatrice que nous admirons dans Eschyle et dans Sophocle. Il chercha toujours à plaire sans être difficile sur les moyens. De là vient qu'il est sans cesse inégal à lui-même, il a des passages d'une beauté ravissante, et d'autre fois, il tombe dans de véritables trivialités. Mais avec tous ses défauts, il possède la facilité la plus heureuse et un certain charme séduisant qui ne l'abandonne point.

Eurypide a suivi son époque. Il marque cette transition de l'époque religieuse à l'époque philosophique. Le poète a suivi la marche de l'art en suivant le mouvement des esprits. Quelques uns on vu là un progrès plutôt qu'une réaction. Du moins, s'il y avait décadence d'un côté, il y avait certainement progrès de l'autre. « En effet, ajoute Mr. Artaud, Eurypide a découvert un monde inconnu, le monde de l'âme, et c'est la source de ses plus brillants succès. Quelque reproche qu'il mérite d'ailleurs on ne peut méconnaître en lui un grand peintre du cœur humain. C'est par là qu'il touche, qu'il attache et qu'il doit plaire dans tous les temps, parce qu'il a tracé les sentiments éternels de notre âme. »

Comme tous les écrivains anciens, la plupart de ses œuvres devinrent la proie du temps. Sur environ 75 tragédies, il ne nous en reste que 18, et un drame satyrique intitulé *Cyclope*. Voici le titre de ses pièces : 1o. *Hécube*, 2o. *Oreste*, 3o. *les Phéniciennes*, 4o. *Médée*, 5o. *Hypolyte*, 6o. *Alceste* 7o. *Andromaque*, 8o. *les Suppliantes*, 9o. *Rhésus*, 10o. *les Troyennes*, 11o. *les Bacchantes*, 12o. *les Héraclides*,

13o. *Hélène*, 14o. *Ion*, 15o. *Hercule furieux*, 16o. *Electre*, 17o. *Ephigénie en Tauride*, 18o. *Ephigénie en Aulide.*

Les deux dernières sont les chefs d'œuvre du théâtre d'Eurypide. De tous les auteurs dramatiques anciens, Eurypide est celui qui fut le plus imité par les modernes. Les tragiques français les plus distingués ont traité le mêmes sujets, souvent avec plus de succès. *Ephigénie en Tauride* furent imitée par Grimond de la Touche. Sa *Thébaïde* est aussi empruntée aux *Phéniciennes.* Corneille y a tiré sa *Médée*, Voltaire et Crébillon leur *Oreste.*

En terminant nous citerons les paroles qu'il met dans la bouche d'Hécube et qu'elle adresse à Hélène. On voit par le poète philosophe fait la réfutation la plus nette du polythéisme antropomorphique, ce qui fait d'Eurypide le digne disciple de Socrate et d'anaxogore. « N'accuse pas les déesses de folie pour parer tes vices ; mon fils était d'une rare beauté et à sa vue ton cœur s'est personnifié en Vénus. Les passions impudiques des mortels sont en effet la Vénus qu'ils adorent. »

Virgile devait dire plus tard (1)

Aut sua cuique Deus fit dira cupido.

COMÉDIE

Pendant qu'on célébrait dans les villes des fêtes en l'honneur de Bacchus les campagnes étaient le théâtre des Chœurs Phalliques qui chantaient le même dieu ; ces chants donnèrent naissance à la comédie. On trainait par les bourgs des chariots remplis d'acteurs qui versaient le ridicule et le sarcasme sur tout ce qu'ils rencontraient. En sorte que la licence la plus effrénée règnait dans leurs chants. Ces chœurs se modifièrent dans la suite et subirent le même sort que la comédie en changeant avec elle.

On distingue trois sortes de comédies chez les grecs : la comédie *ancienne*, *moyenne* et *nouvelle.*

La constitution démocratique, qui était la bâse des petits états alliés de la Grèce, faisait sentir son influence sur les moindres faits et gestes des habitants. La comédie comme le reste subit cette influence et dans les premiers temps on jeta sans scrupule le ridicule sur tout ce qui s'y prêtait ; l'autorité ne pouvait pas

(1) *Enéide* Liv. IX, V. 185.

intervenir. On nommait l'acteur ridiculisé du même nom que le personnage que l'on voulait mettre en lumière. Il venait un moment pendant la représentation de la pièce où un des acteurs s'adressait directement à l'assemblée et l'entretenait sur des sujets politiques ou privés. Ce genre de dialogue, inconnu des modernes, se nommait *parabase*. Ce moment était toujours attendu avec impatience de l'auditoire ; le succès de la pièce dépendait de son entière réussite.

Plus tard, après la prise d'Athènes par Lysandre, Lamochon, un des membre du tribunal des trente établi sur les ruines de la démocratie, défendit de traduire sur la scène les événements politiques et de ridiculiser les généraux, les magistrats, en général tout citoyen qui tenait au respect de sa réputation. La moindre infraction à cette règle devait être punie sans égard.

La comédie dut se borner à la satyre, aux allusions fines et au persiflage indirect. Alors commença la comédie *moyenne* qui dura jusqu'à Ménandre, inventeur de la comédie de *caractère* ou comédie *nouvelle*. La différence est bien établie dans les sujets : dans la comédie *ancienne*, ils sont réels et personnels, dans la *nouvelle* ce sont les vices et les ridicules de la société que le poète blâme. Puis survint un changement dans les costumes et les masques. Le tout enfin se modifia à l'avantage de l'art.

La comédie, à son origine, prit tout à coup un développement manifeste en Sicile. « Au lieu d'un recueil de scènes sans liaison et sans suite, le philosophe Epicharme établit une action, en lia toutes les parties, la traita dans une juste étendue et la conduisit sans écart jusqu'à la fin. Ses pièces, assujetties aux mêmes lois que la tragédie furent connues en Grèce ; elles y servirent de modèles et la comédie y partagea bientôt avec sa rivale les suffrages du public et l'hommage que l'on doit aux talents. Les Athéniens surtout l'accueillirent avec les transports qu'aurait excité la nouvelle d'une victoire (1).

Le principal poète comique grec est Aristophane de qui nous avons onze pièces. Il appartient surtout à la comédie ancienne. Les œuvres de ses prédécesseurs : Epicharme (470), qui écrivit plus de 50 pièces dont nous n'avons que des fragments, Cratinos, Eupolis (435), et quelques autres, n'ont pas traversé les siècles.

La Grèce possédait plusieurs écoles de mœurs mais la plus remarquable d'entre elles fut le théâtre si honoré des Grecs. C'est dans ces assemblées immenses que le peuple honorait ses grands hommes.

---

(1) *Voyage d'Anacharsis.*

On ne peut se faire une idée de la grandeur et de la solennité qui accompagnaient ces réjouissances populaires. Ce n'était pas comme chez nous une salle étroite et resserrée, où s'entassent en payant, quelques centaines de spectateurs. Au jour fixé, un héreault parcourait les rues et annonçait la fête. Trente mille spectateurs volaient sur les gradins de l'amphithéâtre qu'éclairait la lumière du soleil. On y remarquait toutes les classes de la société.

Les chœurs de femmes, d'enfants et de vieillards apparaissaient sur la scène. Jugeons de l'impression que devait produire un spectacle si grandiose sur l'imagination toujours exaltée des Athéniens! Les malheurs d'Oedippe faisaient couler des larmes; les crimes des Atrides excitaient l'horreur, le châtiment de Promèthée inspirait le respect des dieux et l'œuvre du poète, devenant ainsi un plaisir et un enseignement, était l'objet d'un acceuil chaleureux.

Indépendamment de la tragédie, dit un critique, les Grecs cultivèrent un genre de poésie dramatique qui est resté étranger à toutes les littératures modernes, parcequ'il n'est pas dans nos mœurs; c'est ce qu'ils appelaient le drame satyrique. Il tenait tout à la fois de la tragédie et de la comédie, empruntant à la première sa gravité et à la seconde sa gaîté, tout en conservant son caractère propre. Il dut son origine, comme la tragédie, aux fêtes de Bacchus. Souvent, dans les pièces qu'on chantait en l'honneur du dieu de la joie et du vin, on mêlait des censures amères, des railleries mordantes ou des jeux de mots grossiers, et il en est résulté cette composition amphibie qui était d'ailleurs bien propre à instruire les spectateurs en les divertissant. Tel était le but du poète, comme Horace le fait remarquer:

> Mox etiam agrestes satyros nudavit, et asper
> Incolumi gravitate jocum tentavit.

ARISTOPHANE

«Les grecs cherchant un sanctuaire indestructible trouvèrent l'âme d'Aristophane.» C'est Platon qui parle ainsi dans un distique qui nous a été conservé. On rapporte que St. Jean Chysostome avait continuellement au chevet de son lit les œuvres du grand poète comique de la Grèce. C'est qu'en effet Aristophane est un génie qui savait allier toute la finesse de l'atticisme à une

verve comique intarissable. Il est pour ainsi dire le seul poète comique grec dont nous ayions les pièces entières.

Ses comédies sont la meilleure peinture des mœurs privées et publiques d'Athènes. Il jette le ridicule et le sarcasme sur tout ce qui prête le flanc à la critique. Orateurs, généraux, magistrats, même le sage Socrate, il ne ménage personne. La décadence des mœurs grecques y est clairement décrite. L'inconstance d'une épouse, la malhonnêteté et le désordre du père, les minauderies de la jeune fille, les flagorneries des ambitieux, la cupidité des avares, il attaque tout avec énergie et une grande vérité de coleris. On l'accuse d'être licencieux. Ce n'est certes pas une fausseté, mais ses comédies tenaient aux mœurs du temps. Si elles nous paraissent licencieuses. il n'en était pas ainsi pour les Grecs de la décadence.

L'invention et les sources que lui fournissent la fable laissent quelque chose à désirer. Il aurait pu développer son action davantage et se servir de la fiction avec plus d'habileté. Ses dialogues sont admirables. Les réparties fines, les traits perçants, les allusions piquantes, les jeux de mots abondent et tiennent le lecteur indécis de savoir s'il donnera la préférence aux traits mordants d'un acteur ou a l'admirable réplique que lui fait son adversaire. Ajoutons à cela un style toujours pur et l'on pourra se faire une idée d'Aristophane et de son talent.

Les critiques ne s'accordent pas sur le nombre de ses pièces. Suidas, dont l'opinion est d'un grand poids, les portent au nombre de 54, d'autre disent 44. Quoiqu'il en soit 11 seulement sont passés à la postérité. En voici les titres : 1o. *l'assemblée des femmes*, 2o. *les fêtes de Cérès*, 3o. *les grenouilles*, 4o. *les chevaliers*, 5o. *les oiseaux*, 6o. *la paix*, 7o. *les Acharmiens*, 8o. *Lysistrate*, 9o. *les guêpes*, 10o *Plutus*, 11o. *les nuées*. A cette dernière comédie se rattache un incident pénible, elle fut la première cause de cette inique persécution contre Socrate qui se termina par la mort de ce sage.

Le *Plutus* d'Aristophane marque lère de la comédie *moyenne*, à laquelle on avait laissé pour objet que la satyre seulement.

La comédie *des Chevaliers* est une satyre impitoyable contre la démocratie. Elle est spécialement dirigée contre Cléon qui, par sa parole entraînante, commandait aux multitudes. A la lecture de cette pièce on se fait une idée exacte des attributions de la comédie *ancienne*. A ce point de vue elle peut être considérée le chef-d'œuvre de l'auteur.

Le lieu où naquit Aristophane, ainsi que la date de sa naissance, ne nous sont pas connus. Suivant ses biographes il serait né à Athènes ou bien à Rhodes, ou à Egine, l'an 434. Les Athé-

niens, pour honorer son talent, lui avaient accordé le droit de cité. De tout ceci il demeure certain que ses dix premières comédies furent représentées pendant la guerrre du Péloponèse, c'est-à-dire de 431 à 444.

Aristophane a longtemps été une passion pour bien des hommes. Molière lui emprunta le sujet de plusieurs de ses pièces. La Harpe a eu tort de le dénigrer autant qu'il l'a fait, et son étonnement à la vue de l'admiration que lui prodigua l'antiquité, vient de ce qu'il n'a pas lu les pièces d'Aristophane ou qu'il ne les a pas comprises. Nous préférons nous écrier avec Barthélémy : «Quelle élégance, quelle pureté dans la diction ! quelle finesse dans les plaisanteries ! quelle vérité, quelle chalenr dans le dialogue ! quelle poésie dans les chœurs ! A la vérité, cet auteur fourmille de défauts, mais il fourmille aussi de beautés. Ce sont les irrégularités de la nature, laquelle, malgré les imperfections que notre ignorance y découvre, ne paraît pas moins grande aux yeux attentifs.» (1)

Après Aristophane vinrent Crates, qui fut à la fois poète et acteur; Chérécrate, inventeur d'un mètre employé depuis par Horace ; Amipsias, dont on ne connaît que le titre de ses pièces. Ces auteurs appartiennent également à l'ancienne comédie.

Platon (446), personnage autre que le philosophe, est regardé comme le prince des écrivains de la comédie moyenne. Ménandre inventa la comédie nouvelle et eut pour émule Philémon, poète comique remarquable, qui vécut plus de cent ans. Il fut souvent l'heureux vainqueur de Ménandre. Ses ouvrages étaient, dit on, du genre plaintif et larmoyant.

La poésie lyrique eut son plus illustre représentant dans la personne de Pindare. Il s'était parfectionné au contact de Lasos, de Simonide, de Myrtis et de Corinne, qui furent ses premiers maîtres. La poésie lyrique avait déjà jeté un vif éclat dans la première période. Pindare la perfectionna et ses inspirations font encore l'admiration des poètes modernes. Bacchilyde, qui fut en faveur auprès d'Hiéron, s'est distingué par ses pensées profondes et sa diction élevée.

PINDARE

Pindare parut à l'époque la plus glorieuse de la Grèce, de 522

---

(1) *Voyage d'Anacharsis.*

à 442. Il naquit à Thèbes en Béotie. Il nous reste de ce poète lyrique 45 odes ou chants de victoire. Les héros qui avaient remporté le prix dans les jeux trouvaient dans Pindare un digne chantre de leurs exploits. Sa lyre à la main il préludait, et au son de ce prélude, il s'animait en se donnant à lui même la mesure, le mouvement, la période musicale. Les vers naissaient avec ses chants tantôt tendres, tantôt élevés.

Ses chants ont toujours un caractère solennel et public, et malgré l'irrégularité de ses mouvements, il s'élève souvent jusqu'à l'onction de la prière et de l'enthousiasme. Impétueux, bouillant, il tonne, il éclate, il se précipite. Tendre, gracieux, aimable, parfois enjoué et naïf, sa poésie coule douce et suave comme les parfums de l'attique. Mais plus souvent c'est, au dire d'un écrivain, l'aigle agile qui fend l'air et devance l'aquilon, la terreur le précède, l'éclair jaillit de ses yeux, c'est le coursier aux crains flottants, aux naseaux enflammés qui respire la guerre.

Ses défauts proviennent de l'excès de ses qualités. Pindare semble posséder la véritable inspiration. L'art chez lui a moins fait que la nature. Jamais poète ne fut plus populaire. Ses œuvres lui rapportèrent d'immenses richesses, mais comme tous les gens de lettres il préférait les honneurs. On lui en fournissait l'occasion; chacune de ses odes marquèrent un triomphe.

Ce qui nous reste de ses chants se classe comme suit: quatorze *Olympiques*, douze *Pythiques*, onze *Néméennes*, huit *Isthmiques*. Il chanta encore les victoires du roi Hiéron qui l'avait attiré à sa cour.

Six cent ans après sa mort on voyait encore sa statue et sa maison debout au milieu des ruines de Thèbes.

Pindare fut le dernier mot de la poésie lyrique chez les Grecs comme Homère avait été le dernier chantre épique. Ils eurent des imitateurs, mais point de rivaux.

ANACRÉON

Anacréon s'est immortalisé en chantant Bacchus et l'Amour. L'antiquité ne parle de lui qu'avec admiration. Jamais la poésie légère ne trouva un meilleur interprête. L'ode anacréontique, qui est un hommage rendu au mérite, nous indique le genre dans lequel il excellait. La gaité, la naïveté et les grâces règnent dans ses *Bleuettes*. Il fut le plus grand rival de Pindare sans cependant l'atteindre.

Il naquit a Théos en Ionie, l'an 530. Il mourut à l'âge de 95 ans. On lui fit de brillantes funérailles aux frais du trésor public, et Athènes lui dédia une statue en bronze qui fut placée entre celle de Péricles et de Xantippe.

Il fit des épigrammes, des hymnes, des élégiés et des ïambes, mais son nom est resté attaché à la poésie légère. Il est intraduisible. On ne peut rendre cette molesse de ton, ce dégré d'enjouement et de grâce. Ce sont des caractères dont l'emprunte n'est pas assez forte, dit Laharpe, pour ne pas s'effacer beaucoup dans une copie.

EDMOND LAREAU

(*A continuer.*)

L'ABBE DE QUEYLUS.

Il y a des hommes que leur bonne fortune poursuit bien au delà du tombeau. Ce sont les enfants gâtés de l'histoire ; on dirait qu'une fée bienfaisante s'est chargée du soin de leur réputation, jusque chez leurs arrière-neveux. Tout ce qu'il ont fait de leur vivant leur réussit après la mort.

D'autres, au contraire, ont la main malheureuse avec la postérité. Eussent-ils, comme Christophe Colomb, découvert un monde nouveau, que la gloire leur en serait ravie par un Américc Vespuce quelconque. A quoi cela tient-il ? Souvent à très peu de chose.

Ne voit-on pas, même chez les vivants, des personnages très médiocres devenir, sans que personne sache pourquoi, des vertus, des puissances, les lions du jour ?

Piron n'a pas dit la moitié des bons mots que l'on met sur son compte, et Roland n'a pas accompli le quart des prouesses qu'on lui attribue. Mais l'un et l'autre sont nés sous une merveilleuse bonne étoile, et les hauts faits d'armes des pairs de Charlemagne se sont personnifiés dans Roland, de même que les spirituelles saillies de toute une génération, grossissent la mémoire de Piron. Ce que cent, ce que mille ont fait, devient l'héritage d'un seul. D'où je formulerais volontiers cet axiome, qu'il a autant de réputations imméritées que de fortunes mal acquises.

Notre histoire du Canada offre plus d'un exemple de ce dépouillement d'une multitude au profit d'un seul. Tantôt le duel se livre entre deux noms ; et l'on voit Montcalm qui, avec une citadelle inexpugnable pour le couvrir, et une armée de héros pour le seconder, n'a pas su défendre Québec, grandir démesurément à côté de Lévis, lequel, avec une poignée d'hommes, a failli reconquérir la ville et sauver le pays.

C'est encore ainsi que, pour mettre en plus vive lumière Mgr

Laval, fondateur du Séminaire de Québec, on jette tout à fait dans l'ombre l'abbé de Queylus, fondateur de la maison de Saint-Sulpice de Montréal.

De toutes les grandes figures de notre histoire, aucune n'est plus difformée, contorsionnée que celle de l'abbé de Queylus. Tout conspire contre lui : les mémoires du temps, les lettres particulières, les décrets, les apothéoses éclatantes, ses propres vertus même.

De pièces qui devraient le justifier on a réussi et l'on réussit encore à extraire contre lui les accusations les plus graves. C'est ainsi que l'on a trouvé le secret, pendant la sainte Inquisition, de tirer de l'homme le plus innocent des aveux de culpabilité allant à la glorification de quelque saint personnage.

Si M. de Queylus eut été nommé évêque du Canada — et ses vertus, sa force de caractère, son zèle infatigable, sa grande charité, sa naissance, sa science, le désignaient pour ce poste éminent au même titre que M. de Laval — quelques-unes des plus grandes fautes qu'on lui reproche serviraient aujourd'hui de piédestal à sa gloire.

Gabriel Thubière de Lévy de Queylus, abbé de Loc-Dieu, arriva à Québec le 29 juillet, 1657. Il était accompagné de trois autres Sulpiciens que l'illustre et saint fondateur de la maison de Saint Sulpice, Jean Jacob Olier, envoyait, avant de mourir, à Montréal, comme un « legs pieux, » n'y pouvant venir lui-même.

Rien ne prouve mieux le profond intérêt que M. Olier portait au Canada, que le choix qu'il fit de M. de Queylus pour cette mission. De ses douze assistants, nul n'était plus digne de le remplacer, ni plus propre à seconder les desseins héroïques de M. de Maisonneuve à Montréal.

Né, en 1612, d'une ancienne et noble famille du Rouergue, dans le diocèse de Rodez, l'abbé de Loc-Dieu « s'était appliqué de bonne « heure à l'étude, nous dit l'auteur de *l'Histoire de la colonie fran-« çaise au Canada*, avait pris le bonnet de docteur en théologie, « et s'était joint à M. Olier, à Vaugirard, pour s'exercer aux vertus « de son état et travailler sous ses ordres à la réforme du clergé « de France. Quoiqu'il eût joui, dès son enfance, d'un revenu « considérable, il pratiquait d'une manière peu commune parmi « les hommes de sa condition, le renoncement aux biens de ce « monde ; et devenu ensuite supérieur de la communauté de la « paroisse de Saint-Sulpice à Paris, il porta, par l'efficacité seule « de son exemple, les membres de cette communauté naissante à « se contenter de la nourriture et du vêtement, pratique qui a « persévéré jusqu'à ce jour. Il ne travailla pas avec moins de

« succès à la réforme des ecclésiastiques» dans plusieurs diocèses « du Languedoc, spécialement dans celui de Viviers, où il établit « le séminaire diocésain, dont il fut le soutien, par ses libéralités « pendant six ou sept ans, c'est-à-dire jusqu'à son départ pour la « Nouvelle-France. »

Après s'être employé avec tant de libéralité à la réforme du clergé catholique, en partie assez relâché à cette époque, il se voua, avec non moins de zèle, mais avec un succès bien plus éclatant encore, à la conversion des Huguenots, devançant, dans cette vigne négligée, les travaux apostoliques de l'aimable et doux Fénelon, le cygne immortel de Cambrai. Le système adopté par M. de Queylus pour opérer la conversion des hérétiques, fut le même que suivit plus tard l'abbé de Fénelon, une grande fermeté, tempérée d'une grande douceur. Ce système était le seul qui allât à son tempérament. Pour lui comme pour Fénelon, l'Evangile était avant tout une bonne nouvelle de paix et de charité. Aussi l'apostolat de ces deux hommes fut-il plus fécond, au point de vue des véritables intérêts de la France et de la religion, que les violents édits promulgués dans la suite par Louis XIV. Les âmes revenaient en foule au bercail de l'église de Rome, attirées par l'éclat de leur charité et le parfum de leurs vertus, autant que par le succès de leur prédication.

Privas, ville fortifiée de l'ancien Vivarais, aujourd'hui chef-lieu de l'Ardèche, était, à cette époque, un des boulevards des Huguenots. La haine la plus violente contre la religion catholique et ses ministres, avait poussé, à plusieurs reprises, les habitants de cette ville à la révolte ouverte contre l'autorité des rois ; et Privas était considéré à bon droit comme une La Rochelle du sud-est de la France.

L'abbé de Queylus, sur les conseils de l'abbé Olier, tourna ses regards de ce côté.

Ramener au bercail du vrai Pasteur cette population égarée et aveuglée par la haine, devint son but, sa suprême ambition. Il y allait, au reste, non seulement de l'intérêt de la Religion, mais de la sécurité même du royaume.

Il commença par la réforme du clergé dans le Languedoc et le Vivarais, — le relâchement d'une portion du clergé a été de tout temps, sous les rois de France, le plus grand obstacle au règne absolu de la religion catholique dans le royaume — fonda un séminaire qu'il dota de ses revenus personnels, et prépara, par ses prédications, sa douceur, ses libéralités et les exemples de sa vie austère, le retour des populations aux enseignements de l'Eglise. Protestants comme catholiques subissaient l'ascendant des vertus

apostoliques de ce chrétien d'un autre âge, et Privas qui, depuis soixante ans, n'avait pas permis à un prêtre de Rome de franchir son enceinte, Privas lui ouvrit spontanément ses portes.

Il s'y établit, protégé comme d'un bouclier par le respect et l'estime qui s'attachaient à son nom; et l'on vit bientôt, ce que l'on a peine à croire, le Très-Saint Sacrement promené dans les rues de la ville huguenote le jour de la Fête-Dieu, avec tout l'appareil du culte catholique.

Quand l'abbé vint à Privas, il y avait à peine quarante catholiques; on en comptait plus de trois cents à son départ.

Il évangélisa ensuite successivement quinze autres paroisses protestantes.

Tant de zèle apostolique, une prédication couronnée de bénédictions si extraordinaires, finirent par attirer l'attention des catholiques et de tout le clergé de France.

Depuis plusieurs années, les associés de l'Ile de Montréal, pressés par de Maisonneuve, avaient conçu le projet de faire ériger, un siège épiscopal au Canada. Pour que l'évêque ne fût pas à charge à la colonie, la Compagnie avait commencé par doter très libéralement le nouvel évêché; puis elle avait choisi, pour l'occuper, l'un de ses membres les plus méritants, Thomas Legauffre. Toutes les formalités étaient remplies, les RR. PP. Jésuites avaient agréé le choix de la Compagnie, le cardinal de Mazarin, alors premier ministre, avait même nommé le nouveau titulaire, quand la mort surprit celui-ci au milieu de sa retraite préparatoire (1645).

Les négociations n'en étaient pas restées là. L'année suivante (1646), l'assemblée générale du clergé de France avait repris le projet de l'érection d'un siège épiscopal au Canada. Mais malgré l'assentiment de la reine et la bonne volonté du cardinal-ministre, qui avait même promis, de ses propres deniers, une dotation considérable, le projet n'avait pas eu de suite, ayant été écarté, à ce que dit l'abbé Faillon, par l'opposition des RR. PP. Jésuites.

Pendant une dizaine d'années, il ne fut plus question, à la cour, de la nomination d'un évêque pour le Canada. Cependant les associés de Villemarie n'avaient pas abandonné leur projet. De plus en plus convaincus de la nécessité qu'il y avait pour la colonie de posséder un évêque résident, ils revinrent avec leur proposition, en 1656, devant l'assemblée générale du clergé, et proposèrent l'abbé de Queylus. Ce fut Mgr Godeau, évêque de Vence, qui se chargea, cette fois encore, d'exprimer les vœux de la Compagnie. L'auguste assemblée approuva de nouveau la proposition d'ériger un évêché au Canada, ratifia à l'unanimité le choix qui

avait été fait de l'abbé de Queylus pour remplir le futur siège, et autorisa sur le champ Mgr Godeau, conjointement avec d'autres délégués, de presser l'adoption du projet auprès du Pape, du roi et du cardinal Mazarin.

Le Cardinal étant venu le lendemain présider lui-même l'assemblée des évêques, Mgr Godeau lui fit part des résolutions adoptées la veille et de la mission dont il avait été chargé. En proposant M. de Queylus pour le siège épiscopal du Canada, le délégué du clergé s'exprima en ces termes, et je tiens à rapporter ses paroles afin de montrer dans quel estime l'abbé de Loc-Dieu était tenu par les évêques de France : « C'est un homme, dit-il, « dont Messeigneurs les évêques de Languedoc connaissent la pro- « bité, la capacité et le zèle, qui possède une abbaye assez consi- « dérable. Il veut bien aller se sacrifier dans ce nouvel épiscopat, « en un pays barbare, si éloigné de toute consolation ; et sa per- « personne est agréable aux pères Jésuites avec lesquels il faut « qu'un évêque soit de bonne intelligence pour l'avancement de « l'Evangile en ces quartiers-là. »

Mazarin qui favorisait depuis longtemps l'érection d'un évêché dans la Nouvelle-France, accepta avec empressement le candidat du clergé, et promit de s'employer pour lui auprès du roi de la reine et du pape. Il renouvela même en faveur de l'abbé de Queylus la promesse d'une dotation annuelle de douze cents écus qu'il avait faite dix ans auparavant. Tout était prêt pour la consécration ; et, à Rome, où les travaux apostoliques de l'abbé étaient connus et appréciés, on n'attendait que le consentement du roi, pour l'expédition des bulles.

Le consentement du roi, quoique promis, n'arriva pas ; les bulles ne furent pas expédiées, et l'abbé de Queylus ne fut pas consacré.

A son lieu et place, l'abbé François de Laval de Montmorency, déjà désigné, en 1651, pour être évêque du Tonquin et de la Cochinchine, fut choisi, sur la recommandation des RR. PP. Jésuites. Ceux-ci étaient apparemment revenus sur le consentement qu'ils avaient donné à la nomination du candidat de l'épiscopat, ayant jugé que M. de Laval servirait mieux que lui leurs intérêts et les intérêts de l'Eglise dans le Nouveau-Monde.

Certes les Jésuites avaient bien le droit de désigner un évêque de leur choix, surtout si l'on considère, qu'à part les prêtres de Saint-Sulpice, ils étaient les seuls missionnaires du Canada. Et quand cet évêque se nomme François de Laval, une telle recommandation honore et les protecteurs et le protégé. De leur côté,

la reine-mère, et le saint père le Pape firent sagement de se rendre aux désirs de la Société de Jésus.

Mais il ne faudrait pas conclure de cette préférence donnée à M. de Laval, que M. de Queylus fût un homme d'un moindre mérite. Une telle conclusion ferait injure au bon sens et au jugement de M. de Maisonneuve, des associés de l'Ile de Montréal, du sagace cardinal de Mazarin, de l'assemblée toute entière des évêques de France, et du Pape lui-même.

La vérité est que l'abbé de Laval et l'abbé de Queylus étaient l'un et l'autre des hommes d'un grand mérite, d'une vertu solide, éminents entre tout le clergé de France, et également de taille à fonder le premier diocèse de toute l'Amérique du Nord, à cette époque de guerre et de tourmente. L'abbé de Queylus, appuyé par la puissante compagnie de Villemarie, par tout l'épiscopat français, par le cardinal premier-ministre et par Rome elle-même fut mis de côté ; et l'abbé de Laval-Montmorency, recommandé par les RR. PP. Jésuites, fut choisi. Voilà tout. Les choses se firent, au reste, avec la plus grande harmonie, sans arrière-pensée ni rancune, les uns et les autres n'ayant en vue que le bien de l'église naissante du Canada, et le progrès de la colonie.

C'est le 10 janvier 1657 que l'abbé de Queylus fut choisi par l'assemblée générale de l'épiscopat français, présidée par Mazarin, pour devenir évêque du Canada. A la fin du même mois, le roi de France, alors âgé de quatorze ans, et apparemment aussi bien renseigné des affaires religieuses du Canada que de celles de la Chine, écrivait au pape Alexandre VII une lettre autographe extraordinairement urgente, le pressant de nommer le *Père* François de Laval au futur siège de Québec. Ce titre de *Père*, soit que le roi fut convaincu que son protégé était un Jésuite, ou que ce fût une royale distraction de sa part, causa le premier retard que l'on mit à obtempérer à ses volontés, le secrétaire de la Propagande ne pouvant préparer les bulles d'érection du nouveau diocèse, sans savoir à quel ordre appartenait le révérend *Père* que lui recommandait le roi très chrétien.

Sur ces entrefaites, Gabriel de Queylus, qui, pas plus que M. de Laval, n'avait jamais recherché pour lui-même le futur évêché du Canada, s'embarqua pour Québec, comme simple missionnaire, en compagnie de Gabriel Souard et de Dominique Galinier, prêtres, et de M. d'Allet, diacre. Il s'en venait fonder la maison des Sulpiciens de Montréal, en accomplissement d'un vœu du vénérable M. Olier, vœu auquel se rattachait intimement la fondation de la compagnie de Saint-Sulpice elle-même, quinze ans auparavant.

Avant le départ du vaisseau pour le Canada, les Associés avaient écrit à l'archevêque de Rouen, lui demandant d'octroyer aux nouveaux missionnaires les pouvoirs spirituels dont ils avaient besoin. L'archevêque de Rouen, était, à cette époque, et avait toujours été, depuis la fondation de la colonie, l'ordinaire reconnu des missions du Canada et de l'Acadie. Les papes avaient toléré, sinon admis, cette autorité ; et la seule juridiction que les Jésuites eux-mêmes possédassent pour exercer le saint ministère dans la Nouvelle-France, ils l'avaient reçue de Rouen.

L'archevêque accorda les pouvoirs que lui demandaient les Associés pour les missionnaires de Montréal, et, de plus, nomma de *son propre mouvement*, M. de Queylus son official et son grand vicaire pour toute la Nouvelle-France, lui donnant « ses propres « pouvoirs sur toutes les personnes ecclésiastiques, quelles qu'elles « fussent, avec faculté de les approuver pour la prédication et « l'administration des Sacrements. »

Ces pouvoirs conférés à l'abbé de Queylus, qui ne les avait jamais demandés, ni très probablement désirés, donnèrent lieu, dans la suite, à des conflits de juridiction, dont le premier supérieur de S. Sulpice de Montréal fut la victime, et pour lesquels certains historiens trop prévenus lui tiennent rigueur.

M. de Queylus qui n'avait ni ambition personnelle, ni rancune, songea d'abord à ne pas faire usage, à l'endroit des révérends Pères, des lettres dont l'avait muni l'archevêque de Rouen, et à n'exercer l'autorité de grand vicaire que dans la mission de Montréal.

Mais à Québec, où nos quatre missionnaires, accompagnés de M. de Maisonneuve, arrivèrent à la fin de juillet, 1657, l'abbé de Queylus, sur les pressantes instances du père Poncet, curé, et du père Dequen, supérieur de la mission, lesquels avaient été informés des lettres dont il était porteur, fut obligé de donner connaissance de ces lettres. Le pére Dequen tenait lui aussi de l'archevêque de Rouen des lettres de grand vicaire ; mais il y était dit que ses pouvoirs cesseraient à l'arrivée, au Canada, de missionnaires séculiers. Ayant examiné les lettres de M. de Queylus qu'il trouva correctes, il « protesta, dit l'abbé Faillon, qu'il n'agirait à l'avenir qu'autant que M. de Queylus voudrait bien l'autoriser. Celui-ci lui répondit qu'il n'avait point intention d'exercer ses pouvoirs à Québec, et se bornerait à l'île de Montréal, où il allait faire sa résidence. Les Jésuites insistèrent... A la fin il céda à leurs instances... Il confirma le Père Poncet dans l'administration de la cure, lui remit une bulle d'indulgence accordée

par Alexandre VII à l'occasion de son exaltation au pontificat, et partit de Québec pour Villemarie. »

Tout semblait présager le beau temps, et l'orage inévitable était à la veille d'éclater.

Ce serait l'occasion de faire ici quelques réflexions sur la cause première des dissensions que nous allons suivre dans leur cours, comme une rivière dont on aurait trouvé la source, et en même temps de dégager les responsabilités. Mais le lecteur non préjugé saura tirer du récit véridique des événements, les conclusions logiques que tout homme impartial sait déduire de prémisses rigoureusement posées.

Le dimanche qui suivit le départ de M. de Queylus pour Montréal, le père Poncet, confirmé, comme nous l'avons vu, par le nouveau grand vicaire dans la cure de Québec, publia au prône la bulle d'Alexandre VII, et annonça l'ouverture du jubilé pour le 12 août. Le P. Dequen dont l'autorisation n'avait apparemment pas été demandée pour cette publication, retira aussitôt au P. Poncet la cure paroissiale, qu'il remit, quelque temps après, au père Pijart, puis il envoya le père Poncet à Onontagué, en mission chez les Iroquois.

C'était défier l'autorité, par lui-même reconnue, de M. de Queylus.

En passant à Villemarie pour se rendre chez les Iroquois d'Onnontagué, le père Poncet informa le grand vicaire de ce qui était arrivé. Celui-ci part aussitôt pour Québec, avec le père Poncet qu'il ramène, ou, peut-être mieux, qui le suit très volontairement, et, après avoir prié le père Pijart de lui remettre les clefs de l'église paroissiale, il s'y installe lui-même comme curé et grand vicaire.

Au reste, le tout se passa ostensiblement dans les formes de la politesse la plus correcte, comme il convenait entre gentilshommes du siècle de Louis XIV ; et pendant près d'une année que l'abbé de Queylus demeura à Québec, l'échange de civilités les plus exquises ne cessa d'exister entre la communauté des Révérends Pères et la cure paroissiale. Ceux qui arrivaient d'outre-mer étaient édifiés de tant d'harmonie, à telles enseignes que d'Argenson lui-même, envoyé de France pour prendre en main le gouvernement du pays, que l'on croyait tout bouleversé par les querelles religieuses, écrivait à Paris des lettres édifiantes sur « l'union » qu'il avait trouvée entre l'abbé de Queylus et le supérieur des Jésuites, et sur la « paix » qui existait dans « l'état ecclésiastique.»

Il est bien certain que le père Jésuite et le prêtre Sulpicien

avaient l'un et l'autre très sincèrement à cœur la gloire de l'Eglise et l'avancement de la colonie. Mais l'un était membre de la compagnie religieuse la plus éminente qui existait en Europe, et l'autre représentait directement la seule autorité ecclésiastique qui fût reconnue alors au Canada. La colonie était encore trop petite pour contenir ces deux personnifications de la puissance religieuse. Le nouveau grand vicaire gênait l'ancien. Ce qu'il eut fallu faire, c'eut été de laisser le P. Dequen revêtu de son titre, et ne pas charger de ce manteau les épaules de l'abbé de Queylus, qui s'en serait fort bien passé.

En attendant le dénouement final, il importait que l'autorité légitime se fit respecter. M. de Queylus s'établit donc à la cure de Québec, préférant s'éloigner de Montréal, où se trouvaient tous les intérêts de la compagnie dont il était un des actionnaires et des fondateurs, que de nommer un substitut dont l'autorité n'aurait peut-être pas été respectée. Le P. Dequen, de son côté, ne voulait pas faire une opposition qui l'eût mis lui-même en trop grande évidence, et qui eût certainement compromis sa Société. Il n'avait du reste qu'à prendre patience, et à laisser faire ses supérieurs à la cour de France et à celle de Rome.

PASCAL POIRIER.

(*A suivre.*)

PLAINTES D'ALFRED

FILS D'ETHELRED, A SON FRÈRE EDOUARD,

AU MOMENT OU LES DEUX PRINCES SE SENTENT PRISONNIERS DE GODWIN, DANS LE PALAIS DE WINCHESTER.

(EDOUARD le confesseur, acte 2, scène VII.)

Il me souvient des champs de Normandie ;
Du blond soleil s'avançant dans l'azur.
Il me souvient de la brise attiédie
Qui nous portait un parfum doux et pur.
Où donc sont-ils, les jeux de mon enfance,
Les gais refrains que nous chantions en chœur ?
Frère, j'ai peur de ce morne silence ;
Ce noir plafond, ces murs glacent mon cœur.

Nos jours coulaient dans l'innocence,
Chaque aurore à tes pieds nous voyait à genoux ;
Vois aujourd'hui nos fronts courbés par la souffrance :
Dieu bon, Dieu juste sauve nous !

Dans les prés verts et dans le libre espace
J'étais l'oiseau dès l'aurore chantant,
J'ouvrais mon aile à la brise qui passe,
Chaque bosquet m'offrait un toit riant.
Qui donc sur moi mit la cage cruelle,
Aux lourds verrous, aux ténèbres d'enfer ?
Quel oiseleur si tôt brisa mon aile ?
Frère, j'ai peur de ces barreaux de fer.

Nos jours coulaient dans l'innocence,
Chaque aurore à tes pieds nous voyait à genoux ;
Vois aujourd'hui nos fronts courbés par la souffrance :
Dieu bon, Dieu juste, sauve-nous !

Sous le soleil je n'ai haï personne,
Qui donc hélas ! aura pu me haïr ?
Mère, on m'a dit que ton âme était bonne :
Pour me baiser pourquoi ne pas venir ?
Je t'aime encore, et dans cet antre sombre
Je n'ai rêvé qu'au plaisir de te voir :
Viens, ton souris pourra dissiper l'ombre,
Sur tes genoux ton fils voudrait s'asseoir.

Nos jours coulaient dans l'innocence,
Chaque aurore à tes pieds nous voyait à genoux ;
Vois aujourd'hui nos fronts courbés par la souffrance :
Dieu bon, Dieu juste, sauve nous.

Ce noir cachot offre trop de mystères !
Mon cœur le sent, il ne me trompe pas :
Nos yeux verront les poignards des sicaires,
Et des bourreaux nous entendrons les pas !
Qne veux-tu donc, ô noire perfidie ?
Frère, j'ai peur, et je me sens mourir.
Pleurez sur nous, parents de Normandie :
Seuls pourquoi donc nous laissiez-vous partir ?

LE BOIS DE LA BOULAYE [1]

(*Suite.*)

XI

L'AMBASSADE

Le retour de l'ambassadeur était attendu avec impatience. M. Dubois ne se hâtait pas de rentrer au château neuf. Il ne voulait pas faire de confidences ni avoir à recommencer trois fois le même récit. Il désirait rendre compte de sa mission devant la même réunion qui la lui avait confiée. Peut-être avait-il besoin de bien mûrir les termes de son compte rendu. Il y a tant de manières différentes d'être véridique en diplomatie et ailleurs! Peut-être aussi avait-il une impatience personnelle bien connue des auteurs, celle d'écrire son chapître. Il avait compté sur cet après-midi de loisir du dimanche pour achever les développements d'une péripétie que son imagination avait commencée d'ébaucher de bon matin. Ses idées fermentaient dans sa tête et lui avaient donné des distractions à l'église. Pendant le prône endormant du vieux curé, il ne dormait pas et n'écoutait guère. Il y avait eu du mérite à se dévouer, sans mauvaise humeur, à la mission soudainement reçue, qui était bien une péripétie d'un autre genre, non plus dans le domaine de la fantaisie. Il lui restait à peine deux heures pour rassembler les idées qui s'étaient disper-

(1) Du *Correspondant*.

sées comme un troupeau effaré, et qu'il craignait de ne plus retrouver dociles à son appel.

Il s'introduisit donc furtivement et sans bruit dans son cabinet de travail, en se cachant même d'Inez dont il redoutait l'interrogatoire. Il n'osa pas ouvrir la fenêtre pour rafraîchir sa chambre. Là, son imagination s'échauffa aussi, et bientôt s'embrouilla. Sa visite au vieux manoir n'avait-elle pas été une étude de caractères ? N'y avait-il pas à poursuivre un roman de Pépita ? Le troupeau rappelé était étrangement mêlé d'idées nouvelles qui sautillaient dans son esprit en s'enguirlandant avec les anciennes. Il vint un moment où l'écrivain, ne distinguant plus la réalité de la fiction, aurait été impuissant à raconter simplement ce qui s'était passé au vieux manir. Quiconque a écrit a connu ces confusions, qui, si elles sont fâcheuses pour les intérêts actuels de la vie vulgaire, ont de singuliers avantages pour répandre les broderies de la fiction sur le solide et précieux tissu de la vérité.

Il fut ramené au sentiment du réel par les pas et les voix des enfants qui faisaient irruption dans sa chambre et ressortaient en criant que leur père était là. Inez se montra aussitôt, son chapeau de paille sur la tête.

— Mon ami, dit-elle, je ne vous savais pas rentré. Je supposais que vous étiez au château. Hâtez-vous, nous allons être en retard.

— En retard pour quoi ? demanda M. Dubois.

— Pour le dîner. Il est six heures et demie.

— Déjà ? Je ne m'en doutais pas. Je vous suis à l'instant.

Et il rejoignit bientôt Inez.

On s'achemina vers le château. Pépita, sur le perron, attendait.

— Hé bien ! quelles nouvelles ? dit-elle à voix basse.

— Je vous conterai cela, nous n'aurions pas le temps, répondit M. Dubois.

Le baron Durand était au salon.

Hé bien ! quelles nouvelles ? dit-il, dès qu'il vit entrer M. Dubois. (Il paraît que le mot était en situation.) M. Dubois répéta :

— Après le dîner, nous causerons plus à l'aise.

Le repas fut un peu morne. Inez s'efforçait de faire des frais de conversation sans qu'on lui rendit la réplique. M. Dubois, d'ordinaire assez loquace, avait besoin de quelque recueillement pour préparer sa dépêche verbale. Pépita et son père étaient sous le poids d'anxiétés peut-être égales, assurément bien dissemblables.

Dès qu'on fut au salon, le baron Durand répéta de nouveau la question :

— Hé bien ! quelles nouvelles ?

— Rien de très important, dit M. Dubois d'un ton assez négligent. Seulement, il dépend manifestement de vous d'entrer en relations de bon voisinage avec le marquis... et sa famille. C'est un homme d'une parfaite courtoisie, qui a les manières de l'ancien temps. Il m'a fort bien reçu. Il a brisé vite l'entretien sur l'objet de ma visite, en disant que vous en auriez certainement fait autant pour lui.

— Certainement, interrompit M. Durand, si j'avais des chevaux...

— Il faut donc avoir des chevaux, reprit M. Dubois. Ce n'est pas plus difficile que cela.

— Pas plus difficile ! dit le baron en exhalant un soupir.

— Le marquis s'est félicité que le château neuf ne fût plus habité par un mécréant de la tribu d'Israël...

— Ah ! il s'en est félicité ?

— Qu'il n'aurait jamais pu voir, a-t-il ajouté. Ceci est bien une sorte d'invite. Puis il a parlé d'agriculture. Il est très savant en cette matière, président du comice agricole de la région, et je vous assure que, dans mon ignorance, que je dois tâcher de rendre moindre pour être un bon régisseur, j'avais grand plaisir à l'écouter. Il a dit que vous seriez sans doute membre du comice, et de la Société centrale d'agriculture, ce qui est encore une invite.

— Moi, membre des Sociétés d'agriculture ? y songez-vous, mon cher Ernest ? Moi, qui ne saurais pas distinguer un chou d'une carotte ailleurs que dans le potage ?

— Il n'y a pas besoin, monsieur le baron, d'être un grand géographe pour être membre de la Société de géographie, ni un grand agriculteur pour être membre des société d'agriculture. Il suffit de payer les cotisations.

— Toujours payer, mon cher Dubois ! Vous avez déjà voulu que je fusse membre honoraire de la Fanfares, et pompier honoraire, et je ne sais combien d'autres honneurs qui coûtent fort cher.

— Précisément, monsieur le baron. Et vous ne jouez pas pour cela du trombonne ni n'avez un casque en tête. Vous comprenez que ce serait un excellent moyen de cultiver des relations, à défaut de champs de blé, et que vous seriez présidé par le marquis.

— Et ensuite ?

— Ensuite il a parlé des élections du conseil municipal, qui auront lieu prochainement. Une grosse affaire pour la commune, et qui agite déjà les esprits. Le marquis, qui est maire

depuis vingt ans, voudrait faire nommer son fils à sa place, afin de le fixer dans le pays. Je n'ai pas eu de peine à voir qu'il était inquiet de savoir si vous emploieriez votre influence en sa faveur, et j'ai cru pouvoir le lui promettre.

— Mon influence ? Je ne puis pas en avoir, je suis trop nouveau venu, je ne connais personne et ne suis pas même électeur.

— Oh ! monsieur le baron, cela ne vous empêcherait pas d'avoir, si vous le vouliez, de puissants moyens d'influence.

— Lesquels, s'il vous plaît, mon cher Ernest ?

— Cela se dit tout bas et se fait plus bas encore. En payant.

— Toujours payer ? Non certes, je ne payerai pas pour faire entrer au conseil municipal MM. de Périgny, père ou fils. Qu'ils payent eux-mêmes s'ils ont cette ambition.

— Et pour y entrer avec un d'eux, reprit M. Dubois. Est-ce que vous ne seriez pas flatté, à peine établi sur la commune, d'être élu membre du conseil municipal, où vous siégeriez à côté du marquis ou de son fils ?

Il y eut ici une intervention inattendue. et Pépita s'écria :

— Oh ! oui, mon père, faites-vous nommer du conseil municipal, je vous en supplie, j'en serai enchantée.

— Vous ne le pouvez, continua M. Dubois, qu'en vous appuyant sur le marquis et en étant appuyé par lui. J'ai vu clairement que c'était son vœu. Encore des liens qui se resserreraient vite.

— En vérité ? J'y réfléchirai, mon cher Ernest.

— Sans compter, monsieur le baron, que c'est maintenant le conseil municipal qui nomme le maire, et si le marquis se décidait à se faire remplacer dans le conseil par son fils, vous comprenez que M. Raoul, attendu la différence des âges, s'effacerait devant vous. C'est vous qui seriez le maire, et vous présideriez M. Raoul de Périgny, qui pourrait être votre adjoint.

— Le marquis a proposé cela ?

— Pas en termes exprès, monsieur le baron. Mais il est bien manifeste que c'est sous-entendu, s'il se retire du conseil pour y faire entrer son fils avec vous. Autrement il ne se retirerait pas, et il garderait la mairie.

— Oh ! oui, mon père, interrompit encore Pépita. Vous vous plaignez de n'avoir plus d'occupations. Ce serait charmant que vous fussiez maire, et j'irais vous voir bénir les mariages.

— Tu es ambitieuse, dit le baron Durand avec un sourire contracté. J'y réfléchirai. — Et ensuite ?

— Ensuite, reprit M. Dubois, il y avait au-dessus de la cheminée une superbe hure de sanglier, entre deux bois de che-

vreuil. Ç'à été une occasion naturelle de parler de chasse. Le marquis a dit qu'il avait aimé passionnément la chasse, mais qu'il ne s'y livrait presque plus. Il avait trop peu de gibier. Il le regrettait surtout pour son fils. Il est encore revenu au désir qu'il aurait de le fixer dans ce pays, par des intérêts... et des attraits suffisants. Troisième ou quatrième invite. Puis je me suis levé, craignant de rester trop longtemps. Le marquis est sorti avec moi, et m'a fait visiter sa ferme, qui est admirablement tenue. Puis il a voulu me reconduire jusqu'à la limite de sa propriété. Je m'excusais. — Oh ! ce n'est pas loin, a-t-il dit en hochant la tête Autrefois la limite était plus éloignée. — Là il m'a tendu la main, en me chargeant de vous présenter ses meilleurs compliments.

— Vraiment, il vous en a chargé ? Vous auriez dû commencer par là, mon cher ami, c'est le principal.

— On ne commence pas par la fin, répondit M. Dubois en souriant.

Inez et Pépita avaient écouté attentivement, un peu déconcertées de ce que M. Dubois ne mentionnait aucun autre interlocuteur que le marquis. Inez se résolut à une interpellation directe que n'osait pas faire la jeune fille.

— Est-ce que le marquis était seul ? demanda-t-elle.

— Non pas, répondit M. Dubois, mais je n'avais pas de mission pour les autres membres de la famille. La marquise était présente, étendue dans un fauteuil, causant peu, ayant un visage très doux et bienveillant. Mlle Valentine a été extrêmement gracieuse, elle m'a parlé de vous, ma chère amie, en termes dont un mari est toujours fier, de vous aussi, mademoiselle, avec une vivacité d'éloge qui eût fait rougir votre modestie. Elle a dit que vous offrez toutes deux un échantillon charmant de ce que sont les femmes du Pérou. Là dessus, M. Raoul...

— Il y était donc aussi ? s'écria Pépita, qui ne se donna pas le temps de réfléchir.

— Sans doute. Je disais donc que, là-dessus, M. Raoul s'est enflammé sur le Pérou... vous auriez eu, toutes deux, bien du plaisir à l'entendre.

— Et moi aussi dit le baron Durand, un pays où j'ai été si heureux et si malheureux !

— Il m'a reconduit avec son père, et il m'a dit, en me quittant, qu'il viendrait me rendre ma visite, pour causer du Pérou avec ma femme.....

— Je désirerais bien me trouver chez vous, dit le baron Durand.

— Et moi aussi, fut au moment de dire et se contenta de penser Pépita.

— Malheureusement il repart demain.

Pépita retint encore avec peine l'interjection : déjà !

Inez prononça le mot, en ajoutant :

— Pour de nouveaux voyages ?

— Oh ! non, pour une tournée de parents. Les élections le rappelleront bientôt.

La jeune fille avait trouvé toujours croissant l'intérêt du récit. Ce *crescendo* doit être l'art du romancier. On sait que M. Dubois avait la faiblesse de l'être, et je souhaiterais qu'il obtînt auprès de ses lectrices le même succès pour ses œuvres d'imagination. Cette fois, le chapitre était bien achevé. M. Dubois n'avait plus rien à dire... jusqu'au chapitre suivant. Il cessa d'être interrogé, chacun commentait diversement ce qu'il avait entendu. On prit les cartes et le damier.

Le baron Durand eut le chagnin de perdre 3 francs au piquet, ce qui lui procura l'occasion de replacer avec amertume sa très judicieuse observation sur la duperie qu'il avait eue d'abandonner au cantonnier son gain de l'avant-veille. Sans cette munificence, il se fût plus aisément consolé ; il lui serait resté, pour balance des deux épreuves, un bénéfice de 50 centimes. Inez, qui était en possession du droit de plaisanter et de taquiner son adversaire, eut la cruauté d'appuyer sur ce point douloureux. Elle confirmait la sagesse du raisonnement, en ajoutant que, quand à elle, elle se garderait bien de détourner de sa bourse de jeu les 3 francs qu'elle venait d'avoir la bonne fortune de gagner. Pépita, de son côté, perdit aussi et n'alla pas à dame. Ce fut un léger nuage sur son front. Involontairement, elle voyait là comme un mauvais présage.

La vie qu'on menait au château neuf était assurément calme et monotone. Aucun évènement quelconque n'y était survenu pendant les trois journées qui ont été racontées. Et cependant ces trois journées avaient été remplies d'émotion, pour le baron Durand et pour sa fille.

Celle qui s'achevait avait eu pour M. Durand un autre incident très grave, encore ignoré autour de lui.

XII

LE MAITRE D'ÉCOLE

C'étaient aussi des émotions, celles des élections municipales, qui allaient agiter la commune entière de Chauvry, d'ordinaire aussi passible que le château neuf.

Le marquis de Périgny était en possession d'une influence qui n'avait pas encore été contestée. Samuel Meyer avait passé comme une comète et s'occupait d'autre chose que de briguer des honneurs municipaux. Avant lui, la terre n'était pas habitée. Les indigènes de la commune étaient de mœurs fort douces, et les visions de la politique avaient longtemps à troubler leur quiétude. Le vieux curé était universellement respecté. On n'allait pas en foule à ses offices ; l'église se remplissait cependant aux grandes solennités, et les artistes de la fanfare, le jour de la Sainte-Cécile, les pompiers, le jour de la Sainte-Barbe, n'auraient pas manqué de commencer par une messe une fête que terminaient de bruyantes libations. L'instituteur jouait de l'orgue et chantait au lutrin, entouré de ses bambins, dont les plus sages étaient affublés en enfants de chœur comme récompense. Plusieurs régimes s'étaient succédés sans toucher à l'écharpe du marquis. Pendant l'invasion allemande, le maire et le curé, restés à leur poste, avaient vaillamment défendu la commune contre les exactions, ce qui avait augmenté leur popularité.

Il n'est besoin que d'une étincelle pour allumer le plus vaste incendie, et que d'un malade pour propager la contagion. Il suffit d'un homme aussi pour bouleverser tout l'esprit d'une population, et cet homme se rencontra. Le vieil instituteur vint à mourir. Il fut remplacé par un personnage qui était un ardent prosélyte du nouvel évangile. Avec lui, la discorde et la lutte entrèrent dans la paisible commune. Jnles Lechat, c'était son nom, se considérait comme ayant la sainte mission de détruire les influence du maire et du curé, — pour leur substituer la sienne. Il était grand partisan de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, surtout des augmentations de traitement et de retraite incessamment jetées aux appétits du corps dont il faisait partie, et des constructions d'écoles monumentales, ordonnées avec cette prodigalité insensée dont commence à s'alarmer le crédit public.

Ce n'est pas Jules Lechat qu'on aurait vu abaisser sa dignité jusqu'à endosser le surplis et chanter au lutrin. Il ne se montrait jamais à l'église et détournait les marmots d'y paraître. Il ne saluait pas le curé. Il élevait à la hauteur d'un principe l'impolitesse systématique envers un vieillard respecté. Il était bien obligé de saluer le marquis et d'avoir avec lui, comme secrétaire de la mairie, des rapports fréquents. Il était même mielleux et obséquieux, et s'oubliait parfois jusqu'à l'appeler monsieur le marquis. Il travaillait à le combattre par des menées ténébreuses. Il n'était pas marié, et prenait ses repas dans une espèce de cabaret qu'on avait décoré du nom de café de la Pomme d'Or. C'était là

que se réunissaient les fortes têtes et que Jules Lechat, prolongeant la soirée et la partie de billard, pérorait, raillait les cléricaux, et semait le bon grain de la démocratie avancée.

Le commerce de l'empoisonneuse lui vint à point en aide pour faire lever la semence, et lui-même, à son tour, aida de quelques avances le commerce de l'honnête veuve. Il lui fallait en outre des agents. Il avisa et devina le cantonnier, qui était lisard, et qu'il avait remarqué achetant le journal à un sou pour se distraire de la casse des pierres. Le cantonnier était tout préparé par l'envie, par la misère et l'intempérance. Ce n'était certes pas à la mission de saint Jean-Baptiste que pensait l'humble fonctionnaire des Ponts et chaussées, quand il aplanissait le chemin raboteux et comblait de cailloux les ornières. En essuyant son front en sueur, il pensait que ces ornières avaient été creusées par les carrosses des riches. Assurément les charrois de l'agriculture gravaient des traces plus profondes que la carriole du marquis, mais pour son âme ulcérée, les fermiers étaient encore des riches. Le cantonnier, qui voyait passer tout le monde et jasait volontiers, devint donc un agent précieux de prosélytisme; et Jules Lechat n'eut pas de peine à lui persuader qu'une municipalité renouvelée saurait lui faire obtenir une augmentation de traitement, sinon une situation plus digne de ses talents.

Jules Lechat, en excitant et flattant des ambitions endormies, et des jalousies plus constamment en éveil, composait le conseil de ses rêves, le conseil qui lui serait assujetti par des liens filiaux et qu'il dominerait paternellement. Il connaissait, aussi bien que le grand maître de la doctrine, les vertus et surtout les ressources du scrutin de liste. Il lui fallait un drapeau, ou plutôt un porte-drapeau, un chef nominal, un maire futur. Il ne pouvait pas ceindre lui même l'écharpe, et malgré le rapide avènement des nouvelles couches sociales, les esprits n'étaient pas encore assez mûrs dans la commune pour qu'il songeât à en confier au cantonnier la première magistrature, ce qui était dommage.

Il jeta les yeux sur le baron Durand. Ce fut un trait de génie. Le baron Durand présentait bien quelques inconvénients. Il était riche, il était baron, et il se montrait à l'église. Avec de l'habileté, tout cela devait être tourné en avantages, et rassurer certains intérêts. Il était riche, beaucoup plus riche que le marquis, et pourrait faire beaucoup plus pour la commune. Le marquis faisait si peu de chose! Le marquis n'était généreux qu'envers les sœurs et les curés, tandis que M. Durand serait obligé de l'être envers la commune. Quoique riche, il n'était pas fier; il avait des allures très modestes, il allait à pied, et ce n'était pas à lui

que le cantonnier aurait reproché de creuser des ornières. Il était baron, disait-on, mais bien récemment, et n'en était pas moins M. Durand, ancien négociant, sorti du sein des classes laborieuses. Jules Lechat pensait judicieusement qu'il était impossible que le marquis ne dédaignât pas cet intrus, ce nouveau venu, ce nom vulgaire de Durand; impossible aussi que, par réciprocité, M. Durand ne fût pas jaloux du vieux blason du marquis. Il y avait là une rivalité toute naturelle, qu'il serait facile d'aigrir et d'exploiter. M. Durand allait à l'église, mais pour accompagner sa fille. On n'avait jamais vu le curé dîner chez lui, et il n'était certainement pas un clérical comme le marquis. Puis M. Durand offrait des avantages tout particuliers. Il ne savait rien des affaires de la commune, rien des affaires administratives en général. Cette heureuse ignorance était, aux yeux de Jules Lechat, le meilleur titre à être maître. M. Durand serait nécessairement dans la dépendance du secrétaire de la mairie. On citerait bien des personnages qui n'ont dû ainsi une fonction qu'à l'incapacité où ils étaient de l'exercer. Puis M. Durand n'était pas chasseur et n'avait pas de gardes. Cela seul lui garantissait les suffrages de tous les braconniers de la commune; et qui n'était braconnier, plus ou moins? Les anciens rabatteurs de Samuel Meyer rabattraient pour leur compte; et Jules Lechat lui-même, sentant naître chez lui une vocation nouvelle, se proposait d'acheter un fusil.

Tout cela fermentait, se classait, se coordonnait dans la tête de Jules Lechat, et se propageait au dehors par l'insinuation, en attendant le moment d'éclater, le moment où l'annonce du jour fixé pour les élections ouvrirait cette orgie fiévreuse qu'on appelle la période électorale.

Le marquis fut longtemps sans se douter du complot. Quand il s'en douta, il ignora longtemps encore que son voisin pût y être mêlé. M. Durand n'y était d'ailleurs mêlé qu'à son insu. C'était le secret de Jules Lechat, qui se contentait de pratiquer des approches autour du possesseur du château neuf, et de l'aborder, quand il le rencontrait, avec des airs patelins et respectueux. S'il s'oubliait lorsqu'il disait monsieur le marquis, il ne s'oubliait pas en disant monsieur le baron. Le marquis devint d'autant plus impatient du retour de son fils et projeta de reporter sur lui la candidature. A son âge, il ne se souciait pas d'engager une lutte personnelle, au risque d'un échec qui l'aurait offensé. Il pensait d'ailleurs, non sans raison, qu'un jeune homme aurait, outre tous les mêmes prestiges des traditions, un prestige de plus, celui de la jeunesse même. Ce serait une espèce

de changement. Les peuples aiment le changement. Ils ne se lassent pas seulement de la sagesse d'Aristide, ils se lassent de la vieillesse du souverain, et un héritier présomptif, avant de ceindre la couronne, est toujours couronné d'une auréole.

Raoul de Périgny arriva fort à propos, et son retour déconcerta Jules Lechat. Celui-ci comprit qu'il allait avoir affaire à un redoutable adversaire, si Raoul se lançait résolument dans la lutte. Il devenait d'autant plus nécessaire et urgent d'empêcher une alliance avec le baron Durand. Je ne sais si Jules aperçevait déjà les conditions possibles d'un traité d'alliance. S'il les apercevait, une compétition électorale, avec les passions qu'elle soulève et les rancunes qu'elle laisse, était le meilleur moyen de les détruire. Il y avait là un régal dont le fumet eût suffi pour affriander le maître d'école. Il n'avait plus de temps à perdre. Sa police, naturellement servie par les employés de la gare, lui apprit, dès le dimanche matin, que, la veille au soir, le marquis avait recueilli M. Durand dans sa carriole. Jules Lechat, inquiet, se résolut aussitôt à tenter le jour même une reconnaissance, si le temps devenait plus favorable à une promenade.

Donc, vers cinq heures, tandis que M. Dubois était absorbé par son chapitre, qu'Inez gardait les enfants, que Pépita rêvait seule, le baron Durand étonné de ne pas voir rentrer M. Dubois, sortait pour aller à sa rencontre. Jules, de son côté, allait rôder dans la direction du château neuf. Ils se rencontrèrent au détour du bois de la Boulaye. Tous deux marchaient d'un pas de promenade et en sens contraires. Il y aurait eu affectation et impolitesse à ne pas échanger quelques mots. Or Jules recherchait l'occasion de causer, ne sachant pas encore s'il oserait demander M. Durand au château. Une rencontre fortuite sur la voie publique valait bien mieux, et l'anxiété qu'éprouvait M. Durand portait celui-ci à la curiosité. Il n'était pas fâché de faire jaser Jules au sujet du marquis. Tous deux abordaient ainsi l'entretient qui s'offrait, avec des arrière-pensées de diplomatie.

Après un prélude banal, Jules attaqua l'air connu et toujours agréable à entendre, le grand air de bravoure de la flatterie, enjolivé des fioritures du dénigrement d'autrui. Il se réjouissait de l'acquisition qu'avait fait le pays en la personne d'un homme d'un jugement aussi sûr, d'une capacité aussi éprouvée, qui devait tout à son mérite. Il mentionna dédaigneusement cet écervelé de Samuel Meyer, un prodigue, un joueur, qui avait laissé les plus fâcheux souvenirs et n'avait su faire qu'une bonne chose : construire un si beau château, d'un si excellent goût, pour un successeur plus digne que lui de l'habiter. *Sic vos non vobis*,

ajouta-t-il avec un pédantisme de cuistre qui s'arrêta, dans la crainte que le baron Durand n'entendit pas le latin.

— Oui, monsieur le baron, dit-il, il est bien juste qu'on travaille pour les autres quand on ne travaille pas en réalité, qu'on ne produit rien d'utile et qu'on n'est qu'un dissipateur. Il n'y a que le travail qui ennoblisse, et il n'y a de légitime que la richesse acquise par le travail. Je scandaliserais M. le marquis de Périgny si j'énonçais devant lui cette maxime, qu'il aurait le droit de ne pas trouver polie, lui qui arrive à la fin de sa vie sans avoir travaillé davantage, et il penserait, ce qu'il pense peut-être, que je professe des opinions subversives : comme s'il était subversif de plus honorer le travail et le mérite personnel que le hasard de la naissance ! Moi qui commence, et qui n'épargne pas mon labeur, je vous jure que si, à force d'ordre et d'économie, je lui dois un jour l'aisance, j'en serai un aussi féroce conservateur... que le marquis de Périgny lui-même.

Le baron Durand commença de penser que l'instituteur ne manquait pas de justesse d'esprit, et pouvait avoir été calomnié par les bonnes ou les mauvaises langues.

— Je ne connais pas le marquis, se hasarda-t-il à dire, quoique je l'aie vu fortuitement hier. N'est-il pas très orgueilleux ?

La forme de la question mettait plus l'aise Jules Lechat, qui répondit :

— Si vous appelez être orgueilleux... de se glorifier de sa vieille noblesse et de mépriser tout ce qui s'élève, il l'est certainement. Il est évident qu'à ses yeux vous êtes un inférieur. malgré la supériorité de votre valeur et de votre intelligence. Il ne faut pas lui en vouloir. Il est embaumé dans ses préjugés, il est né comme cela, il mourra comme cela, et son âge est aussi son excuse. Par ailleurs, le meilleur homme du monde, et bienveillant, à la condition de rester protecteur. Mais le pays s'éclaire, et l'on se fatigue d'être protégé avec cette hauteur. L'influence du marquis diminue tous les jours, et c'est la vôtre qui la remplacera, quand vous le voudrez, monsieur le baron.

— Oh ! moi, reprit M. Durand, je vis modestement dans mon coin, et je ne cherche pas à exercer d'influence.

— Pour le bien de la commune, vous auriez tort, monsieur le baron.

— Et puis, M. Raoul est là.

— Oh ! M. Raoul. Je pardonne tous les préjugés à un vieillard, mais chez un jeune homme ils sont insupportables. Un gommeux, comme vous dites à Paris, qui s'ennuyait ici, sous le cotillon de sa respectable dévote de mère et sous la férule de son père

et qui est allé dépenser, dans des voyages inutiles, l'argent de ses parents, qui n'en ont guère à lui donner. Maintenant on voudrait bien le marier, le cher enfant, à la condition de lui trouver une grosse dot, et comme les grosses dots sont dans la finance, M. le marquis abaisserait peut-être son orgueil jusqu'à daigner rechercher la fille d'un financier. On appelle cela fumer ses terres.

— Comment dites-vous ? s'écria le baron Durand.

Eh ! oui, reprit Jules. L'argent gagné dans les affaires, c'est du fumier. On jette cela sur les terres maigres, et il repousse des petits marquis.

Le baron Durand rougit et garda le silence. Jules vit que le coup avait porté, et continua.

— Et ce n'est pas tout. Comme la naissance donne tous les droits, on voudrait aussi que M. Raoul fût maire par droit de naissance, mais on compte sans les électeurs. Ah ! monsieur le baron, je sais bien qui devrait être notre maire !

— Qui donc ?

— Vous, monsieur le baron.

— Moi, monsieur l'instituteur ! Je ne connais pas les besoins de la commune, et je n'entends rien en administration !

— Croyez-vous que ce jeune homme s'y entende davantage ? Vous vous trompez, d'ailleurs, vous avez administré de grandes affaires, avec un grand succès, et toutes les affaires se ressemblent. Quant aux besoins spéciaux de la commune, vos collègues du conseil municipal les connaîtront, apparemment, et quant à la besogne matérielle, cela regarde votre humble serviteur, le secrétaire de la mairie, qui serait bien flatté d'être dirigé par un homme tel que vous.

— Mais la mairie doit entraîner beaucoup de dépenses, et les élections aussi, dit M. Durand, à l'esprit duquel cette puissante objection se présentait tout à coup.

— Bah ! reprit le tentateur avec un fin sourire, lorsqu'un maire a de grandes terres, qu'il est adroit et bien secondé par un secrétaire dévoué, la mairie lui rapporte plus qu'elle ne lui coûte. Il sait toujours diriger dans l'intérêt de ses propriétés les décisions municipales. Voyez, par exemple, ce méchant bois de la Boulaye, qui vous gêne tant...

— Hé bien ?

— Hé bien ! si vous étiez maire, il ne vous serait pas difficile de le faire exproprier pour l'utilité de la commune, et vous prolongeriez votre avenue, ce que n'a pas pu faire M. Meyer.

— Mais il en coûterait fort cher.

— Pas du tout, puisque les jurés n'estimeraient que sa valeur vénale et ne voudraient pas déplaire à M. le maire.

— Il est certain que sa valeur vénale est bien peu de chose.

— C'est ce que je vous disais. Allons, monsieur le baron, je ne vous demande pas de réponse. Seulement, laissez-moi faire. Vous serez libre de me désavouer si j'échoue. Mais je n'échouerai pas. Je vous présente mes respects, monsieur le baron, en attendant que je les présente à monsieur le maire.

Jules salua profondément et reprit le chemin du village. Le dernier trait était habile. L'habileté suprême est souvent de ne pas exiger de réponse. Le baron Durand eût été embarrassé d'en formuler une, tandis qu'il pouvait laisser faire. Il rentra au château très troublé, s'informant si M. Dubois, qui avait pris peut-être les sentiers, s'y était montré. M. Dubois n'avait pas paru. Le baron Durand attendit donc avec un redoublement d'anxiété. Il regrettait la mission donnée par Inex. Il souhaitait que M. Dubois n'eût pas rencontré le marquis, afin d'avoir sa liberté entière. Autrement il souhaitait presque que M. Dubois rapportât la nouvelle d'nn accueil hautain et désobligeant, auquel cas il aurait sa vengeance prête.

On comprend maintenant combien ses impressions furent mêlées et perplexes, lorsqu'il entendit le récit qu'il accentuait, de plus en plus, l'affabilité de l'accueil de la famille du marquis, en présageant des relations amicales, confondues avec tant d'autres perspectives. Toutes ses vanités, toutes ses passions, étaient en jeu ou plutôt en lutte. Il y en avait une nouvelle qui, dès en s'éveillant, se trouvait d'une étrange violence. Il n'avait pas encore connu cet aiguillon des ambitions électorales qui est le stimulant et le tourment de tant d'existences enfiévrées. Il avait cru se retirer à la campagne pour se reposer et, à la vérité, ainsi que l'avait observé sa fille, le défaut d'occupations commençait à lui peser. Voici qu'on lui montrait le conseil municipal de son village comme un premier degré. La seconde marche, rapidement franchie, serait la mairie. La troisième ne pourrait-elle pas être le conseil général? La quatrième, la députation? Y aurait-il une cinquième marche? Pourquoi pas? C'est l'échelle de Jacob parcourue, dans des milliers de visions, par des gens qui ne valent pas le baron Durand, et qui n'ont pas à leur service les moyens dont il pouvait disposer. Où n'arriverait-il pas, s'il attelait à son ambition, non seulement la paire de chevaux déjà rêvée, mais de plus une paire de millions?

Cette dernière vision n'effrayait pas encore l'imagination du baron. Il avait assez d'autres troubles. L'amitié du marquis! Il l'avait ardemment désirée. Maintenant il la redoutait, il la trouvait compromettante. Jules Lechat lui avait montré qu'elle ne serait pas désintéressée, qu'elle viserait une grosse dot. Cette pensée aurait suffi pour épouvanter le baron qui, de plus, se souvenait d'un mot offensant, et ne se souciait pas de fumer les maigres terres dont devait hériter M. Raoul. Et cependant, au fond de sa vanité, la perspective de faire de Pépita une marquise demeurait bien flatteuse, s'il le pouvait à peu de frais.

Le mot cruel, nouveau pour lui, est bien vieux. Saint-Simon l'attribue à la fille adorée de Mme de Sévigné. Il n'a pas empêché, depuis deux siècles, il n'empêche pas encore, tous les jours, les filles de financiers de rendre volontiers à l'agriculture le genre de service que représente l'image insolente. Puis le baron Durand songeait au bois de la Boulaye. Il lui semblait avoir le choix, entre deux moyens, de l'obtenir et de prolonger son avenue. Puis il songeait à la mairie. Il avait pareillement le choix entre deux moyens de l'atteindre, comme rival heureux, comme vainqueur du marquis ou comme son allié plus humble, qui serait pourtant singulièrement fier d'avoir pour adjoint un futur marquis. Enfin il songeait, et cette dernière pensée lui était particulièrement désagréable jusqu'à lui causer de l'irritation, que Pépita paraissait trop occupée de M. Raoul, depuis que la petite sotte de Pauline lui avait jeté au visage un propos ridicule.

XII

JAMAIS

Après trois journées aussi mouvementées, il y eut une semaine très calme, du moins à la surface. Raoul s'était éloigné, ce qui ajournait les chances de rencontres émouvantes. Son nom ne fut pas prononcé, pas même dans les conversations intimes de Pépita et d'Inez. Chacune d'elle attendait, Inez par prudence, Pépita par réserve, toutes deux par embarras. Confiance n'amène pas toujours confidence, car ce n'était pas manque de confiance chez l'une ni l'autre. On a vu des amitiés discrètes garder religieusement pendant des années, — pendant toute la vie, — le silence sur l'objet d'une préoccupation commune, et ce peut même être l'attention la plus délicate de l'amitié. Il y a des mystères qui doivent rester des secrets, bien qu'on les sache devinés.

Le marquis ne se montra pas et l'on n'eut de lui aucunes nouvelles. Aucune bienséance, à la vérité, ne demandait de sa part une visite qui aurait été une avance. Il avait reçu, et poliment agréé, les remerciements de son voisin par un intermédiaire. La situation était correcte, et l'incident pouvait être réputé clos. C'était désormais au baron Durand à tenter une avance, s'il le jugeait à propos. Celui-ci n'était pas pressé. Il n'avait pas fait son choix entre l'instituteur et le marquis. Sous l'empire de sentiments bien différents de ceux d'Inez et de Pépita, il gardait un absolu silence sur sa conférence avec Jules Lechat. De son côté, M. Dubois se contentait d'observer. L'annonce un peu douteuse d'une visite de Raoul de Périgny n'était pas précisément une promesse, ou, si c'en était une, elle pouvait n'être pas tenue. M. Dubois comprenait bien la gravité qu'aurait cette démarche. Tant qu'elle n'aurait pas eu lieu, il croyait sage de ne rien ajouter à son récit. Tout lui semblait suspendu jusqu'au retour de Raoul. Il ne pensait pas aux élections municipales.

Seul de tous les personnages de cette histoire. Jules agissait, et encore dans l'ombre. Sa conférence avec le baron Durand n'avait pas eu d'autres témoins que les oiseaux, et, bien qu'ils soient bavards, ils ne l'avaient pas divulguée. Jules se gardait de la divulguer davantage. Son plan était de ne compromettre le baron Durand que par le résultat, d'éviter même de le revoir, de ne rien concerter avec lui, et de se faire oublier, s'il était possible. Il se résignait à la chance d'être désavoué après les élections, en cas d'insuccès. M. Durand n'eût pas été le premier candidat évinc qui aurait donné cet édifiant spectacle. L'important était qu'un désaveu ne lui fût pas infligé avant le scrutin. M. Durand n'étant pas électeur et ne voyant habituellement personne, son abstention personnelle de tonte démarche s'expliquait naturellement. Jules composait donc ou plutôt imposait sa liste dans les conciliabules du café de la Pomme d'Or, en plaçant en tête le nom du baron Durand. Ce fut d'abord l'objet d'un vif étonnement de ses affidés, mais ceux-ci étant sur la liste ne tardèrent pas à comprendre, en l'admirant, l'habileté de la manœuvre dont ils espéraient bien profiter. M. Durand avait l'avantage, si souvent précieux dans les élections, de n'être pas connu, tout en ayant une grande notoriété. Il est difficile d'être présenté aux suffrages dans des conditions plus favorables. Il n'avait pas encore d'ennemis, — ni d'obligés, deux sortes d'adversaires fort à craindre.

M. Durand avait, je l'ai déjà dit, cet autre avantage de n'avoir rendu aucun service à la commune. Lee peuples sont encore plus ingrats que les individus, et avec moins de scrupules. Je trouve

même que cette disposition des esprits ne manquait pas d'une certaine logique. On savait ce que ferait le marquis de Périgny par ce qu'il avait fait. On ne savait pas ce que pourrait faire le baron Durand, il y avait là les séductions de l'imprévu, et les espérances ont des horizons bien moins bornés que ceux des souvenirs. A la vérité, le baron Durand avait déjà une fâcheuse réputation de parcimonie. Jules ne fut pas embarrassé de déclarer finement qu'il connaîtrait les moyens de cueillir des pommes d'or dans le jardin du baron Le mot eut du succès auprès des habitués du café. Jules, qui était éloquent, eut une autre image oratoire, laquelle n'était pas sans justesse. «L'économie, dit-il, est une écluse fermée derrière laquelle s'amoncellent les eaux. Il suffit de savoir ouvrir l'écluse. Il n'y a rien alors de plus impétueux que les prodigalités d'un avare.»

La candidature du baron Durand fut donc, je ne dirai pas acclamée, on ne faisait pas de bruit, mais joyeusement accueillie par les clubistes de la Pomme d'Or. Jules projetait de faire imprimer sa liste et d'avoir des distributeurs salariés à la porte de la mairie. La commune de Chauvry n'avait pas encore connu ces procédés, très efficaces et très puissants quand ils ne sont employés que d'un côté. Il ne les annonçait pas de peur qu'ils ne fussent imités. Ce devait être la manœuvre de la dernière heure

Que se passait-il au vieux manoir? Lors de la rentrée du marquis et de Raoul, on y avait commenté la visite de M. Dubois, dont on faisait un éloge non contesté. On s'étonnait que cet original de M. Durand, à qui l'on oubliait de donner son titre de baron, eût un régisseur qui lui paraissait si supérieur par l'éducation et les manières. Le marquis n'avait pas manqué de raconter l'anecdote du billet de seconde classe. Il n'en faut pas davantage pour juger et coter un homme, et la promesse d'acheter des chevaux n'était pas pour effacer l'impression, bien au contraire. Il n'y a rien de plus respectable que de voyager en seconde classe ou en troisième, suivant la situation de chacun. Seulement, on n'achète pas de terres de 600 000 francs, et l'on ne parle pas d'acheter des chevaux, ou bien l'on mérite d'être raillé.

— Je parie, s'écria Raoul, que le régisseur, s'il allait seul à Paris, s'accorderait un billet de première.

— Il pourrait avoir tort, dit plus gravement le marquis. Ce n'est pas le moyen de s'enrichir, comme M. Durand. Je suis très frappé de cette puissance de l'économie, — une vertu que n'avait malheureusement pas nos pères, ce qui nous a menés à voir la plus grande partie de leurs terres en la possession de ce ladre.

Il y avait de l'amertume dans l'observation sur laquelle Raoul ne voulut pas insister. Il préféra revenir au régisseur.

— Il me plaît, reprit-il, ce M. Dubois, avec sa figure ouverte et honnête. Il ne ressemble en rien à l'espèce. J'irai certainement lui rendre sa visite.

— Qui n'était pas pour toi, dit le marquis.

— Peut-être, interrompit Valentine qui n'avait pas encore parlé.

Ce seul mot détermina chez le marquis et son fils un brusque mouvement de physionomie. La marquise elle-même eut un léger tressaillement et se dressa plus attentive. Il y eut une pause assez longue et presque embarrassante.

— Ce serait alors, dit Raoul d'une voix moins assurée, sans qu'il lui convînt de paraître encore comprendre, un motif de ne pas être impoli.

— Je l'espère ainsi, reprit Valentine. Seulement cela demande réflexion, parce que ce pourrait être... autre chose qu'une politesse. La maison du régisseur n'est pas loin du château neuf.

— Et Mme Dubois, continua Raoul distrait, est elle-même charmante.

— Sans doute, mon cher Raoul, dit Valentine. Et comment trouves-tu Melle Pépita ? Tu t'es retourné plus d'une fois à l'église.

Cette fois l'interpellation était directe, et il était difficile de l'éluder. Cependant, au lieu d'y répondre, Raoul s'écria :

— Tu l'as remarquée ? Tu te retournais donc aussi, puisque tu étais devant moi.

— Hé bien ! oui, je me retournais,—et tu comprends pourquoi tu ne t'en apercevais pas. Je vais faire la réponse à ta place. Cette jeune fille est extrêmement attrayante et elle occupe ta pensée. C'est tout naturel, je sais qu'elle a été parfaitement élevée au couvent du Roule où j'ai été élevée moi-même. Je sais de plus qu'elle a une intelligence et un cœur d'élite...

— Comment sais-tu cela ?

— Est-ce que je n'ai pas conservé des relations au couvent, et pour qui comptes-tu la sœur Félicité ? Elle sera très riche, nos terres se touchent, elle héritera de celles de nos aïeux, et la Providence semble l'avoir amenée ici pendant que tu courais le monde, sans plus penser à elle qu'elle à toi. Maintenant c'est autre chose et il est déjà impossible que vous ne pensiez pas l'un à l'autre. Comprends donc que la moindre démarche est grave, et que tu ne peux pas rendre visite à M. Dubois sans t'être demandé si tu es un prétendant à la main de Mlle Durand.

— Mon fils prétendrait à la main de Mlle Durand ! dit avec

effort et en se soulevant la marquise, dont le visage prit une animation extraordinaire. Jamais...

— Ma mère, je vous en supplie ! s'écria Raoul, ne dites pas jamais !

— Non, ma mère, reprit plus doucement Valentine, ne dites pas jamais.

— Jamais de mon vivant, ajouta la marquise, qui, comme épuisée par l'effort, retomba en s'affaissant sur son fauteuil, et ferma les yeux.

Elle avait quelquefois de ces défaillances. Valentine s'empressa auprès d'elle en employant les moyens accoutumés. Elle fit signe à Raoul de se retirer. Son père le suivit au jardin.

— Tu vois, dit le marquis, ta pauvre mère vit toujours dans le passé, plus qu'il n'est sage peut-être. C'est un peu de ma faute. J'ai trop professé les mêmes idées. Pourtant je n'aurais pas dit : jamais.

— Je vous remercie, mon père, mais elle a prononcé le mot, et cela suffit. J'ai eu tort de revenir.

— Tu as eu tort de revenir fermer les yeux de tes vieux parents ? Tu n'attendras pas bien longtemps. Après nous, tu seras libre.

— Oh ! ne dites pas cela, mon père !... Le second mot de ma mère est plus cruel que le premier. Attendre la mort de ses parents pour arranger sa vie, c'est une chose horrible.

— C'est la société, répondit amèrement le marquis.

Raoul ne voulut pas répliquer. Il dit simplement :

— Convenez qu'il va être difficile que je reste si près de cette jeune fille, pour être exposé à la rencontrer souvent, pour la voir au moins tous les dimanches, après l'espèce d'éclat de Valentine. Et il n'est guère moins difficile de la fuir, à peine arrivé. Je vais la fuir huit jours, mais qu'est-ce que cela ?

Pendant ce temps la marquise, restée seule avec Valentine, qui lui prodiguait ses soins, reprenait ses sens.

— J'ai rêvé, dit-elle. Est-ce que Raoul n'est pas là ?

— Non, ma mère, répondit Valentine. Il se promène dans le jardin avec mon père.

— Quand j'ai de ces crises, ajouta la marquise, j'ai toujours d'affreux cauchemars, qui me laissent la tête toute troublée. Il me semblait que j'avais fait de la peine à ton frère.

Valentine détourna aussitôt la conversation en espérant que sa mère pourrait continuer de croire qu'elle avait rêvé.

RHODES HOUSE OXFORD LIBRARY

XIV

VALENTINE

Valentine avait juste trente ans, et ne s'en cachait pas. Il lui importait peu d'avoir franchi ce pas redoutable, après lequel les jeunes filles sont appelées des vieilles filles, tandis que les mères sont encore si jeunes. Elle était grande et belle, d'une beauté assez imposante. A l'exception de deux années passées au couvent du Roule, elle n'avait pas quitté le vieux manoir. Elle s'était beaucoup occupée de l'éducation de son frère. Même quand celui-ci avait eu un précepteur, qu'il avait fallu changer plusieurs fois, avec des interrègnes, Valentine n'avait pas abandonné sa mission d'institutrice. Sa sollicitude pour son frère s'était transformée en une ardente amitié, demeurée protectrice, et Raoul n'appartenait pas à l'innombrable tribu des ingrats. J'ai connu plus d'un exemple de ces tendres amitiés réciproques de frère à sœur, où se mêle quelque chose de filial et de maternel. C'est un spectacle pour les anges.

La santé de la marquise était depuis longtemps chancelante, ce qui avait amené Valentine à prendre, bien jeune encore, la direction intérieure de la maison. Elle y déployait une capacité remarquable, et avait dû contracter des habitudes un peu autoritaires, tempérées par le tact et la grâce. Le marquis vivait beaucoup au grand air. Il aimait la chasse comme distraction, non point à la façon de certains campagnards pour qui la chasse est une passion absorbante et grossière et qu'on voit si désœuvrés quand la saison ne leur permet pas de s'y livrer. Ce qu'il aimait, dans la chasse, ce n'était pas non plus l'émulation de tuerie organisée où se complait le faste des parvenus de la finance et qui compte les pièces abattues. Tout se compte, tout se chiffre dans notre temps, les lapins et les faisans foudroyés devant des rabatteurs, comme les bulletins du scrutin. Ce qu'aimait le marquis, c'était la correspondance intelligente de l'homme et du compagnon fidèle qu'il a dressé, c'était la ruse agressive du chien, la ruse défensive du gibier, observation pleine d'intérêt pour le naturaliste, c'était l'arrêt, cette double fascination qui retient immobiles deux ennemis en présence l'un de l'autre séparés à peine par une touffe d'herbe. Le marquis avait un épagneul favori qui ne le quittait pas, son meilleur ami, qui avait ses entrées au salon, où il implorait et reçevait une caresse de Valentine. Le marquis aimait aussi l'agriculture, l'intérêt dominant de sa

vie, l'agriculture raisonnée et perfectionnée. On a vu qu'il présidait le comice agricole de sa région. Abonné à toutes les publications spéciales, il se tenait constamment au courant des nouvelles méthodes, des nouvelles machines, les propageait et les appliquait, dans la mesure de ses moyens et des limites assez restreintes de son domaine. Il obtenait souvent des prix lors des concours et des expositions. En outre, le marquis, dont l'éducation avait été distinguée, lisait beaucoup, particulièrement des mémoires historiques. Il ne s'ennuyait jamais, malgré l'austérité de ce séjour continuel à la campagne.

Cependant il voisinait fort peu. Ce n'était pas sauvagerie. Dans les provinces éloignées, les anciens châtelains sont encore entourés de leurs pairs, parents ou amis, à cette distance de Paris, les situations analogues à celle du marquis sont très rares. Il y a des châteaux somptueux, habités par des princes de la finance, quelques-uns par des représentants d'illustres familles, où assurément le marquis eût été bien reçu. Il ne lui convenait pas d'accepter, moins encore de rechercher des invitations qu'il lui eût été malaisé de rendre. La disproportion des fortunes était trop grande. Il y a aussi, dans des habitations plus modestes, des commerçants retirés que le marquis n'aurait pas jugé de son rang. La mauvaise santé de la marquise était de plus un obstacle. Le manoir était pourtant, à l'occasion, fort hospitalier avec simplicité, et Valentine en faisait très gracieusement les honneurs. Seulement les occasions étaient rares.

L'aisance du marquis était médiocre, suffisante pour ses goûts, mais n'eût pas comporté un établissement d'hiver à Paris. On sait que la campagne ne cesse d'être un luxe que lorsqu'elle est habitée toute l'année. C'est le double établissement qui gêne ou qui ruine. Malgré la science et malgré les prix obtenus, l'agriculture ne pouvait augmenter notablement cette aisance. C'était beaucoup qu'elle ne la diminuât pas, et il y avait des années mauvaises. Le marquis était sage et ordonné, non point à la façon du comte Durand. Il ne thésaurisait pas, il lui suffisait de n'avoir point de dettes. Son père lui en avait laissé, qu'il lui avait fallu payer. Ce souvenir lui était resté cuisant, en lui inspirant une sainte et salutaire horreur des dettes. Il s'était attaché à inculquer la même horreur à son fils, qui heureusement avait profité de la leçon.

Tout cela ne faisait pas une dot pour Valentine, ou n'eût permis de lui en destiner qu'une bien maigre, et Valentine avait eu vingt ans ! Quels étaient alors ses rêves de jeune fille ? On ne l'a jamais su. Si elle a eu un confident, il a été bien discret. Lors-

qu'elle avait juste vingt ans, c'était la guerre et l'invasion allemande. La commune fut occupée successivement par plusieurs détachements de troupes ennemies dont les chefs s'imposaient comme hôtes au vieux manoir, plusieurs arrogants et brutaux, quelques-uns, à la vérité, pleins d'égards et s'appliquant à la courtoisie. La marie était un poste de péril que le marquis eût rougi de déserter. J'ai connu un maire des environs de Paris qui, dans une situation pareille, trouva plus aisément un accommodement avec sa conscience. «J'étais retenu, écrivait-il ingénument à un ami, par mes devoirs de maire. Ayant donné ma démission, j'ai pu me mettre à l'abri en m'éloignant.» J'ai eu entre les mains la lettre prudhommesque du magistrat circonspect. Le marquis n'aurait pas soupçonné cette manière de s'affranchir d'un devoir devenu périlleux. Il resta donc pour protéger ses administrés, se dévouant à cette lutte désarmée de la faiblesse contre la force qui a tant de grandeur morale, qui eut quelquefois ses drames émouvants, et quelquefois ses martyrs. Un maire était alors une sorte d'otage responsable, à la merci des caprices et des colères du vainqueur. Je crois bien qu'en ce moment le comte Durand n'eût pas ambitionné les suffrages, et qu'il aurait repoussé avec moins d'hésitation les avances captieuses du maître d'école.

Le marquis fut souvent menacé. Sa tête même aurait couru de gros risques si des francs-tireurs s'étaient montrés ou plutôt cachés dans la commune, comme le bruit s'en répandit plusieurs fois parmi les envahisseurs, Raoul était un des administrés les plus embarrassants et les plus dangereux. Il avait quinze ans, il complétait ses études à Vaugirard lorsque éclata la guerre, et la fermeture de Paris prolongeait forcément ses vacances oisives. Il avait déjà la taille élevée, il savait manier un fusil de chasse, et son patriotisme d'adolescent bouillonnait. Il fallut les ordres les plus exprès de son père pour l'empêcher de s'esquiver la nuit et d'aller rejoindre l'armée de la Loire. Le marquis l'eût peut-être laissé faire, s'il n'avait senti que cette disparition créerait un grave danger à la commune. Mais ce que l'autorité paternelle n'obtenait pas, c'était la modération dans les propos. Raoul ne s'observait pas assez, et il avait des querelles incessantes.

Il y eut un jour où un coup de fusil retentit dans la cour du manoir et fut le signal d'une alerte. Les soldats présents prirent les armes à la hâte. Par malheur, Raoul fut aperçu du côté où flottait encore la fumée dans le ciel neigeux. Il fut aussitôt appréhendé, entraîné malgré ses protestations et ses efforts pour se dégager. Où l'entraînait-on? Hélas! demandez-le aux sommaires

juridictions de cette institution qui s'appelle la guerre. C'est bien là que la justice à un bandeau sur les yeux. Quelques moments auparavant, l'adolescent avait eu une altercation avec un sergent poméranien ; il n'en fallait pas davantage pour une prompte vengeance.

De sa fenêtre, Valentine avait tout vu, même remarqué le sentinelle barbue dont le fusil était parti par mégarde, et qui n'intervenait pas. C'eût été quitter son poste, avouer une faute et encourir une punition ; mieux valait sacrifier un innocent. Cela se rencontre ailleurs qu'à la guerre. Valentine savait un peu d'allemand appris au couvent ; elle s'était exercée à s'y perfectionner et servait d'interprète à son père. Elle accourut éperdue, poussant devant elle un officier qu'attirait le bruit de la bagarre ; elle se précipita dans la mêlée, en s'emparant du bras de son frère. L'officier était jeune, et Valentine était belle ; il la laissa dégager et ramener son frère. Toujours au bras de Raoul, elle courut alors à la sentinelle dont elle saisit impérieusement le lourd fusil, en montrant qu'il était noirci et déchargé. C'était l'évidence, même pour un tribunal composé comme celui qu'elle avait à convaincre ou à fléchir.

Raoul fut donc libre. Mais si Valentine n'avait rien vu, si elle avait été moins belle, ou si l'officier n'avait pas été jeune, Raoul de Périgny, dix ans après, pendant le prône de son curé vieilli, n'aurait pas eu de distractions en regardant Pépita.

Ce jour-là Valentine sauva bien la vie de son frère, qu'elle eut le droit d'exhorter à la prudence. Le marquis et sa femme ne connurent l'aventure que lorsque le danger était conjuré. Valentine acquit encore plus d'autorité dans la maison ; elle eut une auréole, même aux yeux des hotes incommodes du vieux manoir. Elle fut un peu la protectrice de la commune entière.

L'occupation allemande dura longtemps, avec des incidents diversement émouvants. Quand elle prit fin, Valentine était majeure, mais bien autrement mûrie que la plupart des jeunes filles parvenues à cet âge. Peut-être n'est-ce pas pendant cette cruelle année qu'il y a lieu de rechercher quels avaient été ses rêves de jeune fille.

Bien que vivant dans un milieu si différent de celui de Pépita, elle lui ressemblait en ceci — à dix ans d'intervalle, — qu'elle n'avait jamais dansé, n'était jamais allée au théâtre, ne connaissait pas les distraction mondaines et n'avait aucune occasion de rencontrer des jeunes gens. Elle avait, de moins que Pépita, une amie avec qui s'épancher, de plus, une mère, mais valétudinaire et morose, qui n'était pas pour attirer les épanchements ; de plus

aussi un frère, mais presque enfant, à qui, si elle avait eu des secrets, elle ne les aurait certainement pas confiés. Une jeune fille peut prendre pour confident un frère aîné, qui est souvent le conseil le plus sûr et le plus indulgent à la fois, non point un adolescent. Son véritable ami était le marquis ; est-ce bien à un père qu'une jeune fille ouvre son cœur à nu ? Elle le referme plutôt, et j'ignore si Valentine eut à refermer le sien. Comme Pépita elle aimait la nature, et d'un amour plus éprouvé.

Elle avait cependant une amie d'un âge bien disproportionné : la sœur Félicité. Leurs conférences étaient fréquentes et prolongées. On a cru que le rêve de Valentine était de revêtir le même costume et qu'elle était retenue près de ses parents par le sentiment du besoin qu'ils avaient d'elle. Si cela fût vrai, je sais peu de sacrifices plus méritoires, à la condition, ici parfaitement remplie, que la jeune fille laisse ses parents ignorer qu'ils sont l'objet de ce dévouement. Autrement, j'ai peu de sympathie pour une attitude qui signifie : ma chère petite mère, je vous entourerai des plus tendres soins jusqu'à votre dernier soupir, mais je n'attends que ce moment pour être heureuse.

On a cru aussi à un autre genre de dévouement. Valentine aurait jugé l'aisance de la famille trop étroite pour être partagée. Il aurait fallu diviser la terre elle-même. Il y avait là un ensemble qui présentait à Raoul un avenir avec des chances d'un établissement avantageux. Valentine ne voulait pas réduire ces chances. Sa tendresse de sœur, mêlée d'un certain orgueil du nom, d'un sentiment traditionnel, aurait résolument accepté l'isolement de son propre cœur.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il ne fut jamais sérieusement question du mariage de Valentine, et elle détourna constamment les allusions qui purent lui être faites à cet égard. Il ne lui eût pas été, au surplus, aisé de se marier sans consentir à quelque grand sacrifice, et elle n'aurait jamais consenti à celui du nom. Nos mœurs et les exigences de la vie sont telles, que le nom, qui est encore une faveur du sort pour un jeune homme et un précieux joyau dans la corbeille, est au contraire un fatal présent de la naissance pour une jeune fille mal dotée. Parmi la bourgeoisie laborieuse, l'homme qui a foi dans la puissance du travail et se croit assuré d'une aisance progressive peut se donner le plus enviable de tous les luxes, celui de choisir sa compagne, et il y a une véritable noblesse à fonder une famille qui devra tout à l'emploi de l'intelligence de son chef. Les représentants des anciens noms voient leur aisance se diviser, se rétrécir, au lieu de s'accroître. Ils ne connaissent guère que l'oisiveté ou

l'épaulette, et l'épaulette n'enrichit pas. Ils peuvent rarement se donner ce luxe. Je les plains plus que je ne les blâme.

Quand la France fut pacifiée, au prix de tant de tristesses, Raoul de Périgny acheva brillamment ses études interrompues. Lui aussi aspirait à l'épaulette, il avait une vocation militaire très prononcée. Il rencontra l'opposition obstinée de sa mère qu'avaient trop ébranlée les évènements de la guerre et les scènes de l'invasion. Elle déclara que si son fils voulait porter l'épée, ce serait pour elle le coup de la mort. Raoul dut s'incliner, avec un regret profond.

D'autres carrières s'offraient à l'activité de son esprit. Des amis de sa famille étaient au pouvoir, ou influents, et il pouvait compter sur leur bienveillance, qu'il était résolu à aider par le plus sérieux travail. Il tourna ses visées vers le conseil d'État, et, afin de s'y préparer, il fit son droit. Cette combinaison plaisait à tous et à lui-même, ce n'était pas l'éloignement du foyer. A la distance où l'on était de Paris, il était facile à Raoul de suivre les cours qui avaient pour lui le plus d'attrait, tout en emportant des livres, et le temps du trajet n'était pas perdu pour l'étude. Ce furent des années heureuses, relativement exemptes de soucis, et pendant lesquelles s'enflamma de plus en plus l'amitié de Valentine pour son frère. Raoul avait un but, précédé de plusieurs étapes, qui furent toutes franchies avec succès. Le but aussi fut atteint sans difficulté. Mais il arriva ce qui arrive si souvent. Ce n'était qu'une déception. Le but final se dérobait, apparaissait inabordable, et il n'y avait même pas lieu d'en tenter désormais l'accès. Précisément quand Raoul venait de rapporter avec joie son diplôme, une évolution de la politique le rendait inutile. Les amis du marquis tombèrent du pouvoir, pour faire place aux ennemis déclarés de ses idées, sinon de sa personne. Non seulement Raoul n'avait plus aucune faveur à espérer, il lui était interdit de rechercher aucune place au service d'un gouvernement ainsi renouvelé.

L'épreuve fut pour lui cruelle, et plus amèrement que jamais il regretta de ne pas sentir à son côté une épée. Etrange contraste ! Il semble que la carrière des armes soit la chaîne la mieux rivée de l'esclavage. Pour la fierté d'un homme de cœur, elle est encore, en dépit des rigueurs de la discipline, le meilleur refuge de l'indépendance de la pensée.

Raoul était découragé. Il n'avait plus de but, il était honteux de son oisiveté, il s'ennuyait. Ce fut alors que Valentine conçut pour lui l'idée d'un long voyage à l'étranger. Elle vit sans peine, quoiqu'il se défendit par l'objection de la dépense, que l'idée lui

souriait. On pouvait craindre encore l'opposition de la marquise. Ce fut une impression tout autre et imprévue. La tournure prise par les événements tourmentait la marquise, qui ne doutait pas de catastrophes prochaines, de nouvelles guerres, en prévision desquelles sa sollitude alarmée était bien aise que Raoul s'éloignât. Le marquis, avec plus de calme, accueillait aussi ces alarmes. En outre, il n'avait pas encore eu le temps de s'habituer à la pensée de partager son autorité avec un coadjuteur, un successeur désigné. Raoul, s'il restait au vieux manoir, ne pouvait être que cela. Ce coadjuteur a beau être un fils, c'est toujours, pour un homme qui vieillit, un moment psychologique que celui où, la première fois, il demande de l'aide en s'exposant à des critiques. L'épreuve est délicate. Eloigner Raoul, c'était éloigner ce moment. Déjà le marquis avait éprouvé quelque impatience de se voir suivi quand il dirigeait ses travaux agricoles, par une curiosite oisive qui l'interrogeait. Il ne se rendait pas bien compte des impressions qui asquiesçaient si aisément au plan de Valentine, mais, parmi les motifs déterminants de nos résolutions, ceux qui sont inconscients ne sont pas les moins puissants.

Quant à la dépense, le marquis venait d'avoir très à propos de belles récoltes et des prix aux concours. De plus, il était de ces hommes qui répètent assez volontiers qu'il faut que jeunesse se passe. Il craignait que l'ennui ne dirigeât trop souvent Raoul vers Paris, dont le séjour, pour un jenne homme, peut aisément être plus dispendieux qu'un voyage. Le marquis ne dit pas cette raison à Valentine mais il proposa pas non plus l'objection de la dépense.

Ainsi stimulé de tous côtés, Raoul, ayant trouvé dans un ancien condisciple un compagnon de voyage, partit. Les adieux furent assez émouvants. Valentine eut la force d'être souriante. Raoul parcourut l'Italie, la Grèce, le Levant, l'Inde, la Chine, le Japon, et l'on a vu qu'il revint par l'Amérique. C'est à sa sœur qu'il adressait ses correspondances, lues évidemment dans le cercle bien étroit de la famille, et Valentine jouissait de son œuvre en constatant la bonne humeur constante, l'intérêt passionnément excité du voyageur. Le temps marchait. A mesure que le retour se rapprochait, Raoul y aspirait avec plus d'élan. Riche de souvenirs, il s'amuserait encore à les raconter, à les fixer par l'écriture. Il ne craignait plns l'ennui, il ne songerait désormais qu'à goûter les pures joies de la vie de famille. Non pas sans ajouter des joies nouvelles à celles qu'il avait connues. Quelques-unes de ses lettres contenaient à ce sujet des allusions qu'avaient bien un peu provoquées celles de Valentine. De Lima il avait écrit

plus clairement en badinant : « J'ai vu ici un essaim de charmantes Péruviennes, et j'ai été tenté d'en enlever une, pour te la montrer. C'est un type de femmes aux yeux noirs qui me plaît fort. Mais j'ai réfléchi que ce serait manquer à ce que je te dois. Evidemment, ma chère sœur, c'est à toi qu'incombera la mission de me choisir une femme qui te ressemble, et, s'il est possible qui te vaille. »

C'était bien à quoi songeait Valentine, et de son côté le marquis, qu'avaient atteint quelques rhumatismes, et à qui la séparation semblait longue, s'était habitué à l'idée d'un coadjuteur. Raoul, dans la tournée de visites décidée par sa sœur, devait rencontrer une jeune fille assez riche, et Valentine avait un peu compté, avant de penser à Pépita, sur les grâces personnelles de son frère, augmentées du prestige du voyageur. Il partit dès qu'il vit que la crise de sa mère était calmée. Mais il emportait l'image de Pépita, c'était une comparaison dangereuse, et d'ailleurs il n'était pas dans des dispositions favorables pour tenter ni pour souhaiter une autre conquête.

XV

VISITE ÉLECTORALE

On se taisait au vieux manoir, on se taisait au château neuf, on se taisait dans la maison du régisseur. Il y avait en l'air comme un pressentiment d'orage. Pépita, pour la première fois, trouvait les journées longues, et commençait à reconnaître qu'il est possible de s'ennuyer à la campagne. Elle regardait son bouquet de bruyères. Elle attendait le dimanche avec un mélange de crainte et d'impatience. Les conférences du baron Durand et d'Ernest Dubois étaient courtes et n'avaient pour objet que les intérêts immédiats de la propriété. Un matin, cependant, M. Dubois parla des élections prochaines, dont le jour venait d'être fixé au second dimanche qui devait suivre. Le baron eut un léger tressaillement, auquel M. Dubois ne prit pas garde.

— J'espère, dit M. Dubois, qu'il n'y aura pas ici beaucoup d'agitation ni de changement, quoique ce soit toujours un moment crise. Et j'avoue que je redoute un peu l'instituteur.

— L'avez-vous vu ? demanda le baron.

— Une seule fois, pour des affaires de mairie. Il n'y a pas de danger qu'on le rencontre à l'église.

— C'est vrai, je n'avais pas remarqué qu'il n'y va pas.

— Il se croirait perdu. Il a des principes, comme vous, monsieur le baron, seulement ce ne sont pas les mêmes. Un de ses principes pourra bien être de trahir le marquis.

— Est-ce que vous pensez qu'il aurai de l'influence?

— Quand on flatte les passions jalouses, on en a toujours.

Le mot fut désagréable à entendre au baron, qui reprit :

— Au surplus cela ne nous regarde pas, puisque nous ne sommes pas encore électeurs, et nous pouvons dormir sur les deux oreilles.

— Mais vous savez que vous pourriez être élu du conseil, quoique n'étant pas encore électeur ?

— C'est très singulier.

— Pas trop, monsieur le baron, et je souhaiterais que nos institutions n'eussent rien de plus déraisonnable. Puisque les électeurs sont souverains, il est bien juste qu'ils donnent leur confiance à qui leur plaît. Il pourraient vous nommer sénateur, s'il leur en prenait fantaisie.

— Oh ! sénateur, mon cher ami...

— Pas encore, mais l'un mène à l'autre.

— Vous croyez ?

— C'est une filière. Il s'agit donc de savoir, et j'ai besoin d'en être informé, si vous désirez commencer ?...

— Quel est votre avis, mon cher Dubois ?

— Mon avis est que ce serait très honorable, en même temps qu'utile pour vos propriétés.

— Ah ! oui, utile... on me l'avait déjà dit.

— Et très utile aussi au marquis de Périgny, — ou à son fils, — d'être d'accord avec le plus riche propriétaire de la commune. Je vous ai conté l'autre jour qu'il en avait laissé transparaître clairement le vœu.

— Je l'avais oublié. Mais est-ce qu'il est bien nécessaire..... que je tâche d'être utile au marquis ?

— Ah ! monsieur le baron, cela nous mènerait sur un terrain glissant... où je suis prêt à vous prier de me suivre.

— Non, non, de grâce, ne parlons pas de cela.

— Je me tairai d'autant plus volontiers que ce serait prématuré. Il faut attendre le retour de M. Raoul, qui ne peut pas manquer de revenir vite, pour les élections. C'est bien de lui qu'il s'agit, n'est-il pas vrai ?

— Ne parlons pas de cela, vous dis-je.

— A merveille, mais pensons-y, nous en parlerons plus tard. Pour le moment, il ne s'agit que de décider si, oui ou non, vous approuvez qu'on mette votre nom sur la liste du marquis.

— Oui ou non ! Rien que cela ! Est-ce que j'aurais à écrire quelque chose ?

— Pas une ligne,

— Ou à faire des démarches ?

— Aucune.

— Ou des dépenses ?

— Cela n'en vaudrait que mieux, mais n'est pas nécessaire.

— Si je ne me compromets en rien, et si je ne dépense rien, il me semble que je puis... vous laisser faire.

— C'est tout ce que je vous demandais, monsieur le baron. Vous comprenez que j'avais besoin de votre autorisation verbale. Vous serez libre de me désavouer suivant l'évènement.

On voit que la droiture de M. Dubois arrivait exactement au même résultat que la duplicité de Jules Lechat, ce qui tendrait à prouver qu'il n'y a pas à regarder de trop près aux sauces préparées et mêlées dans cette casserole qui s'appelle une urne électorale. Satisfait même de ce qu'il avait obtenu, M. Dubois ajouta sans se douter qu'il était encore presqu'un plagiaire de Jules :

— Plus un mot à ce sujet, monsieur le baron. C'est la sagesse. Si le marquis triomphe, vous triomphez avec lui, et, s'il est battu, vous ne l'êtes pas, puisque vous n'aurez pas pris part à la lutte. Et voulez-vous que je vous offre un pari ? Avant le grand jour vous aurez sa visite ou celle de son fils !...

— Je ne parie jamais, dit M. Durand.

M. Dubois se retira. Le baron était tout fier d'être si heureusement sorti d'une situation délicate. Il était content de lui. Il constatait aussi, ce n'était pas un de ses moindre contentements, que l'instituteur avait été discret.

Le dimanche vint. Les habitants du château neuf étaient rendus à l'église avant ceux du vieux manoir. Ceux-ci passèrent bientôt par le milieu de la nef. Le marquis eut pour M. Durand un salut presque souriant, bien plus gracieux que celui du précédent jour du Seigneur. «C'est au moins un sourire électoral», pensa M. Dubois, qui en eut sa part. La marquise, qui marchait plus péniblement encore et dont la souffrance contractait un peu le visage, fixa un long regard sur Pépita, qui rougit en baissant les yeux. Ce regard eut le temps de passer d'un caractère sévère à une expression plus adoucie et plus bienveillante, mais Pépita n'avait vu que l'expression sévère. Inez, qui observait attentivement, avait tout vu. Valentine soutenait sa mère du coté opposé,

Elle ne regarda que furtivement et ne fut pas remarquée. Raoul ne parut pas. Il en résulta deux chose : la première, que la chaise de Pépita ne changea pas de place ; la seconde, que la jeune fille, en s'y prosternant, vint à penser au petit manège qu'elle aurait peut-être renouvelé sans se le reprocher, et dont elle avait maintenant du scrupule.

Il y avait encore l'épreuve de la sortie. Cette fois, ce fut Pépita qui prolongea sa prière en se cachant des mains le visage, et voulut attendre le roulement de la carriole. Elle avait peur d'un nouveau regard de la marquise. Elle eut beau attendre, elle se trouva face à face, à la porte de l'église, avec le marquis, qui attendait aussi. Le temps était beau, et il n'était pas monté dans la carriole.

A la campagne, ce moment de la sortie de l'église a toujours, entre voisins, une importance assez considérable. On se recherche, on s'aborde, — quand on ne s'évite pas. Il y a, entre voisins, tant de sujets de froissements, de jalousies, sinon de querelles et de procès ! Il y a les inégalités de rang et de fortune ; il y a la chasse, les routes, les servitudes, les limites, les enclaves ; il y a les compétitions de toutes sortes, depuis le jardinier qu'on s'enlève jusqu'à la mairie qu'on se dispute ; il y a les élections et les bois de la Boulaye. Il y a les bouderies, les rancunes, les griefs réciproques. Il y a, blessure incurable ! les alliances sollicitées d'un côté et repoussées de l'autre. Entre le château neuf et le vieux manoir, il pouvait y avoir de tout cela.

Cependant, chacun se rend, à la même heure, dans le saint lieu. Chacun ouvre le même livre, à la même page. Chacun a récité la même oraison : Mon Dieu, pardonnez-moi comme je pardonne ! Chacun a lu, — et il se trouvait que c'était précisément l'office du jour, — la touchante exhortation de saint Pierre : « Mes bien-aimés, qu'il y ait entre vous tous une parfaite union, une bonté compatissante, une amitié de frères, une affection pleine de tendresse, une douceur qui gagne le cœur. » Puis, passant du disciple au maître, chacun a lu : « Lorsque vous présenterez votre don à l'autel, si vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre nom devant l'autel et allez vous reconcilier avec votre frère, après quoi vous reviendrez offrir votre don. » Chacun a entendu le pasteur commenter ces paroles sublimes. On sort, on s'écarte, on s'évite, chacun rentre à son foyer avec ses rancunes, et l'on va peut-être mettre la dernière main à l'aigre mémoire qui guidera la plaidoirie.

Le marquis n'avait pas évité M. Durand. Il lui adressa, d'un ton affable, quelques mots d'une courtoisie assez banale. Il fut

plus empressé auprès de M. Dubois et lui offrit la main, en disant :

— Monsieur, j'attends mon fils demain. Il n'oubliera pas qu'il vous doit une visite.

C'est à ce moment que parurent Inez et Pépita. Elles n'avaient pas entendu, mais elle virent le serrement de main.

Le marquis se découvrit et s'inclina.

— Mademoiselle, dit-il, voici un soleil qui peut vous rappeler celui de votre beau pays. Permettez-moi d'avoir conservé présente une charmante image, entrevue, un soir d'orage, sous les rayons de la lune.

Pépita resta stupéfaite, et le marquis s'éloigna.

L'école primaire était située devant l'église. L'instituteur fumait à sa fenêtre et observait. Il fut inquiet du rapprochement constaté. « Bah ! pensa-t-il, j'y mettrai bon ordre, et le marquis perdra ses frais. Pourvu que cet imbécile de baron de rencontre me laisse faire, comme il me l'a promis, je saurai bien les rendre irréconciliables. »

On avait repris la route du château neuf. Le baron, très partagé, cheminait en silence. Il s'était vu salué en même temps par le marquis et par l'instituteur, et son ambition hésitait. On sait la béatitude de vanité naïve du soldat qui allait répétant : « L'empereur m'a parlé. » Ce n'était pas sous la même impression vaniteuse que Pépita troublée se répétait aussi : Le marquis m'a parlé. Elle fut encore plus excitée quand M. Dubois, croyant que le propos avait été entendu, rappela que la visite prochaine de Raoul venait de lui être annoncée.

— En vérité ? Quand viendra-t-il ? s'écria Pépita.

— Je ne sais, répondit M. Dubois. Il sera de retour demain, et je gage qu'il ne tardera guère.

— Mais alors, dit Inez, qui s'échappait après s'être si longtemps contenue, c'est très significatif.

— Prenez garde, reprit M. Dubois, les élections peuvent suffire à expliquer bien des choses. Tant que je n'aurai pas eu la visite de M. Raoul, je conseille aux imaginations d'être calmes.

C'est toujours un bon conseil. Il est souvent plus facile de le donner que de le suivre. Quand Pépita, en remontant dans sa chambre, retrouva le bouquet de bruyères, quand elle pensa que Raoul arrivait le lendemain, quand elle revint à comparer les paroles galantes du marquis et le regard sévère de la marquise, je ne suis pas certain que son imagination fût très calme. Celle d'Inez trottait aussi. Dans l'après-midi, les deux amies se promenèrent longtemps seules. Elles étaient excusables de n'avoir pas la même science que M. Dubois sur ce que peut l'ambition d'être

élu, par des paysans, membre d'une municipalité de village, et elles cherchaient ailleurs l'explication des avances du marquis. Ailleurs? Il n'était pas malaisé de dire où Inez ne se jugeait plus tenue d'être discrète, ou n'était plus capable de l'être. Elle crut bien s'attacher aussi à calmer l'imagination de Pépita. Le moyen employé manquait d'efficacité, puisque la conversation roula presque constamment sur les agréments de Raoul de Périgny, sur ses mérites, tant vantés par la sœur Félicité, sur le bonheur qu'on aurait à causer du Pérou avec lui, sans préjudice des considérations providentielles et des présages étourdis de la petite Pauline. Inez, qui avait vu la seconde manière, n'était même pas d'accord avec Pépita sur le caractère sévère de la marquise. Elle déclara qu'à partir du lendemain elle ne quitterait plus sa maison entre les repas, de crainte de manquer la visite de Raoul, et c'est ainsi que, docile aux conseils de son mari, elle calmait l'imagination de Pépita.

Le lendemain donc, elle commença l'exécution de sa promesse, bien qu'assurément elle n'attendit pas Raoul ce jour-là. Pépita était venue la chercher, et ne combattit pas trop son refus de sortir. Assurément aussi, elle ne supposait pas que Raoul pût venir si tôt, ce qui permit qu'elle restât près de son amie. M. Dubois, dans son cabinet, continuait son roman. Les deux amies étaient à la fenêtre et contemplaient le paysage. Elles entendirent, dans la direction de la grand'route, le retentissement distinct d'un galop. Elles ne se communiquèrent aucune réflexion, mais chacune d'elles se dit tout bas : Si c'était lui ! Le bruit s'éteignit, et elles se crurent déçues. Elles regardaient cependant l'extrémité de l'avenue. Un cavalier y apparut, au détour du bois de la Boulaye, et se rapprochait lentement. Elles reconnurent le cheval alezan. Quelle est l'allure qui convenait à la circonstance ? C'était bien le pas, qui permet la réflexion, la préparation du discours, qui ne témoigne pas un trop vif empressement. Il y a des démarches qui demandent à être entreprises avec fougue et, pour ainsi dire, à bride abattue. Raoul de Périgny n'en était pas là. Il ne savait même pas au juste ce qu'il venait faire. Il ne savait pas s'il souhaitait plus ou s'il craignait davantage de rencontrer Pépita, et ce n'est pas elle qu'il venait demander.

Avant de pouvoir distinguer leurs traits, il vit deux femmes à une fenêtre du chalet et ce fut pour lui une émotion. L'une d'elles disparut presque aussitôt. Il ne se trompa pas dans sa conjecture. C'était bien Pépita qui, émue elle-même, quittait l'appui de la croisée. Un sentiment de modestie l'emportait sur la curiosité, sur d'autres sentiments peut-être. Quant à Inez, elle était résolue

à ne pas quitter son poste d'observation. Le mot n'est pas suffisant. Elle voulait se montrer, elle voulait être vue de près, afin d'avoir le droit de prendre sa part de la visite. Ce n'était certes pas coquetterie, et ce n'était pas non plus simple curiosité de femme. C'était sollicitude de mère, je veux dire de mère adoptive.

Raoul arriva devant le chalet; l'étage peu élevé, le cheval de haute taille. Le jeune homme était presque au niveau de la jeune femme, et les chalets n'ont pas de concierges. Raoul fut naturellement amené à demander à Inez, d'une voix assez mal assurée, si M. Dubois était au logis et pouvait le recevoir. La réponse fut affirmative. Raoul mit aussitôt pied à terre et attacha son cheval à un arbre, puis il entra.

Pour la première fois, Pépita avait entendu la voix de Raoul, et cette voix lui parut douce. Inez descendit à la hâte, et remonta en introduisant le visiteur dans le cabinet de M. Dubois.

— Je vous laisse, dit-elle. Mais, mon ami, quand vous aurez fini vos affaires, s'il reste quelques moments à M. de Périgny, je vous prie de grâce de m'appeler. Je serai si heureuse d'avoir des nouvelles de mon pays!

— Madame, dit Raoul, je n'ai aucune affaire à traiter et je vous supplie de rester.

— Non, monsieur, reprit Inez, ce serait indiscret puisque vous demandiez M. Dubois. J'espère seulement que vous voudrez bien comprendre eu excuser mon désir.

Cela fut dit avec une grâce qui assurément n'avait pas besoin de pardon et eût appelé plutôt une réponse galante. Sans l'attendre, Inez referma la porte et retourna près de la jeune fille.

— Il me semble, dit celle-ci, que je devrais rentrer au château.

— Garde-toi bien de le faire, mon enfant, répondit Inez. Les fenêtres sont ouvertes, il pourrait te voir et ce serait une espèce de fuite. Puis ton père pourrait t'interroger.

Les deux raisons parurent convaincantes à Pépita. Elle n'avait aucune envie de fuir, et se souciait moins encore d'être interrogée. Elle prit un livre, qu'elle ne lut pas. Inez s'accouda de nouveau à la croisée, mais ne tarda pas à la quitter brusquement, pour s'asseoir en saisissant à son tour un livre, qu'elle ne lut pas davantage.

— J'entendais les voix, dit-elle. Ce serait une indiscrétion coupable, et peut-être une imprudence.

Ainsi deux filles d'Ève, dont la curiosité était si vivement excitée, n'écoutaient pas, de peur d'entendre.

Qu'auraient-elles entendu? Peu de chose, et elles eussent été déçues. Il ne s'échangeait que des paroles de simple politesse. La

pluie et le beau temps furent mis à contribution, dans leurs rapports avec la récolte prochaine, et les deux amies n'étaient pas en disposition de prendre un ardent intérêt à l'agriculture. Raoul parla de sa tournée de famille, abrégée par l'annonce des élections municipales, dont ce fut l'occasion naturelle de dire négligemment quelques mots. Il dit que son père s'étant décidé à se retirer de la mairie pour lui céder la place, c'était lui qui se trouvait un prétendant improvisé. Si ces derniers mots avaient été entendus seuls des deux amies, il est à croire qu'elles leur auraient attribué un autre sens. Elles auraient été médiocrement flattées de ceux qui suivirent. Personnellement, il n'y tenait en aucune façon et ne se présentait que pour obéir à son père. Il ajouta qu'il ne prévoyait d'ailleurs aucune lutte sérieuse dans la paisible commune, qu'on parlait cependant d'une intrigue du nouvel instituteur, et que, pour la déjouer, le marquis se proposait de mettre sur sa liste le nom du baron Durand. C'était ce qu'il était chargé de lui faire connaître, tout en rendant à M. Dubois sa bonne visite. M. Dubois ne fut pas embarrassé de répondre qu'il avait eu exactement la même pensée, et qu'il y avait déjà préparé le baron Durand, lequel acquiesçait, à la condition qu'on ne lui demandât aucune démarche. Raoul ne prétendait à rien de plus, — parole qui eût encore été malsonnante à l'oreille des deux amies. Il se leva, en homme dont la mission est terminée.

— Je n'oublie pas, dit-il cependant, que Mme Dubois m'a permis de lui offrir mes respectueux hommages.

— Ah ! oui, je l'oubliais, dit M. Dubois. Elle a envie que vous lui parliez de son pays. Suivez-moi dans notre petit salon, qui est un peu plus décent que ce cabinet.

Pour la justification de M. Dubois, on doit remarquer qu'il ignorait la présence de Pépita, et ne l'aurait même pas soupçonnée. C'était l'heure où la jeune fille était ordinairement à son piano. Rien n'était donc plus éloigné de sa pensée que la préméditation d'un guet-apens. S'il avait pu l'avoir, il y aurait renoncé, car il venait d'acquérir la conviction que la visite de Raoul était purement électorale.

Suivi de Raoul, il ouvrit la porte du petit salon.

— Ma chère amie, dit-il, je vous présente M. le comte de Périgny, qui n'a pas voulu se retirer...

A ce moment il s'interrompit stupéfait. Il venait de voir se dresser debout d'un mouvement de sursaut, Pépita toute rougissante et les yeux baissés.

C'était bien un guet-apens, dont le sort seul était coupable. Inez était-elle cependant d'une innocence absolue ? N'aurait-elle

pas mieux fait de laisser s'éloigner Pépita, comme c'était l'inspiration de la jeune fille ? Et Pépita elle-même n'avait-elle pas été persuadée un peu facilement ? Etait-il sage de rester si près de Raoul, si près, qu'elle pouvait l'entendre ? Avait-il été sage de s'enfermer au chalet, de s'y montrer de loin à la fenêtre ? Qu'attendait-elle, qu'écoutait-elle quand son regard plongeait vers l'extrémité de l'avenue ? Enfin, il n'est pas démontré que Raoul, en s'acquittant si correctement, en fils docile, de la commission de son père, n'eût pas entrevu la chance d'une rencontre fortuite qui pouvait se changer en piège, et le piège pouvait n'être pas seulement dangereux pour lui. L'innocence absolue n'est le partage que des anges, et la pudeur n'est déjà plus l'innocence. Des quatre personnages dont la respiration était suspendue, le moins coupable, en réalité, était celui qui l'était le plus en apparence, M. Dubois.

Il y eut un silence dé profond embarras. Le silence ne pouvait guère être rompu que d'une manière vulgaire.

— Monsieur, donnez-vous la peine de vous asseoir, — fut la platitude, prononcée avec embarras, par laquelle Inez commença l'entretien.

XVI

AVANT LA BATAILLE

Raoul s'assit près d'Inez. Pépita retomba, plutôt qu'elle ne s'assit, sur son fauteuil. M. Dubois resta debout, aspirant l'air à la fenêtre.

— Votre cheval, dit-il, semble s'impatienter... Il est très joli, votre cheval.

C'était encore une platitude, doublée d'une impolitesse. Il est peu séant de déclarer à un visiteur que son cheval s'impatiente.

— Il est surtout doux et bon, dit Raoul. Pendant mon absence, il n'était monté que par ma sœur.

— Ah ! mademoiselle votre sœur, s'empressa de dire Inez, saisissant l'occasion qui lui était offerte, elle est bien jeune, et elle a un genre de beauté qui inspire le respect en même temps que la sympathie. On n'entend que son éloge dans toutes les bouches.

La diversion était heureuse. Raoul n'aimait rien autant que d'entendre vanter sa sœur, sinon la vanter lui-même.

— Ce n'est pas moi, reprit-il d'un ton qui avait déjà plus d'ai-

sance, qui contredirai jamais l'éloge de ma sœur. Je lui dois le peu que je vaux, je lui dois même la vie, qu'elle m'a sauvée par sa présence d'esprit et son courage, dans des circonstances bien terribles.

— En vérité, Monsieur ?

— Oui, pendant la guerre. Ce serait trop long à vous conter.

— Cela nous intéresserait beaucoup.

— Une autre fois..... Vous n'étiez pas en France pendant la guerre, madame ?

— Non, je n'y suis venue que deux ans après, quand M. Dubois m'a enlevé à mon pays. Est-il vrai, monsieur, que vous en arrivez ?

— Presqu'en droite ligne. J'y ai bien peu séjourné, assez pour en avoir conservé une image enchanteresse..... dont l'impression se ravive ici, madame.

Cela devenait galant..... pour Mme Dubois, au moins. Elle n'était pas seule. Il se trouva que le regard de Raoul rencontra celui de Pépita, en sorte que c'était peut-être galant aussi..... pour la jeune fille. Il faut dire, à la suprême louange d'Inez, qu'elle ne fut pas jalouse de ce regard détourné, ce qui, de la part d'une femme, approche du sublime.

— Excuser une folie, reprit Inex. J'ai entendu un niais demander à un voyageur, qui arrivait, disait-on, des îles, s'il avait connu certaine cousine. Le voyageur venait des Philippines, et la cousine était à la Havane. Je crains d'être aussi niaise. Cependant auriez-vous, par hasard, vu à Lima M. Rodriguez y Etcheveria ?

— Certainement, j'ai dîné avec lui chez le ministre de France. J'étais près de lui à table, et nous avons beaucoup causé. Un homme très distingué, dont la conversation était pour moi fort instructive, et j'aime à m'instruire en courant. Mais, madame, j'étais vaguement frappé d'une ressemblance, je ne me trompe pas ?...

— Nullement, dit Inez, dont les yeux s'étaient enflammés. Je suis sa fille...

— En effet, je me souviens qu'il m'a dit avoir une fille mariée à Paris. Paris est bien grand pour vous y chercher, plus grand que Chauvry, et je ne comprends pas que je ne vous aie pas plus tôt reconnue.

On juge si l'entretien s'anima. On ne sera pas surpris de l'intérêt qu'y prenait Pépita silencieuse. Inez tâcha de rappeler les souvenirs du voyageur sur les divers convives du ministre de France, souvenirs qui n'avaient pas tous la même précision.

— Après le dîner, dit Raoul, j'ai encore causé longuement avec un homme jeune et plein d'esprit. Son nom m'échappe... Attendez cependant..., je cros que j'y suis. N'est-ce pas M. Brazos y Corrientes ?

— Le frère de ma mère ! s'écria Pépita, impuissante à se maîtriser davantage.

Ce fut sa première parole. On pardonnera que ce ne fut pas la dernière. Pépita se trouva mêlée à l'entretien qui s'anima de plus en plus en se prolongeant. Raoul s'oubliait. Je crois qu'il ne pensait plus aux élections municipales. On entendit un hennissement, c'était bien le cheval alezan qui, cette fois, s'impatientait. C'était un avertissement.

Raoul courut à la fenêtre, qu'avait quittée M. Dubois pour prendre part à la conversation, tout en observant. Le cheval hennit encore, joyeux de s'être détaché ; puis, se rapprochant du chalet, redressa son museau allongé en fixant sur Raoul ses grands yeux qui étaient un appel. Raoul put le caresser de la main.

— Je te comprends, dit-il tout haut. Je comprends ton reproche, ajouta-t-il intérieurement. Je voudrais être aussi libre que toi.

Il se retourna. La pendule sonnait six heures.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il, il faut que je vous quitte, madame. Je reviendrai... je l'espère, du moins..., pardon, je reviendrai certainement vous voir..., je ne sais plus ce que je dis.

Il serra la main de M. Dubois, il baisa celle que lui tendait Inez, il s'inclina profondément devant Pépita, indécis, retenant son bras. Il n'osa pas et elle n'osa pas.

Il descendit, saisit la bride et sauta lestement sur son fidèle alezan, qui hennit encore et partit au galop. Il leva les yeux. Les deux amies étaient à la fenêtre et M. Dubois derrière elles. Il salua et ne se retourna plus. Il venait de penser que sa mère avait dit : « Jamais ! »

L'occident commençait à s'empourprer. Les oiseaux chantaient leurs chants du soir. A travers leurs mélodies, on entendait siffler les merles moqueurs.

Raoul n'avait pas entièrement disparu quand un homme se montra de l'autre côté de l'avenue, sortant du château. C'était le baron Durand qui, après avoir suffisamment contemplé ses registres, s'ennuyait et cherchait sa fille. Pépita se sentit troublée.

— Je vais à sa rencontre, dit M. Dubois. Suivez-moi avec les enfants. Je lui raconterai à ma manière la visite de M. Raoul,

celle qui m'était ou qui lui était destinée. Vous n'avez pas à parler de l'autre.

Ce fut un grand soulagement pour Pépita. M. Dubois rejoignit en effet le baron Durand. Prenant des airs mystérieux, à voix basse et comme s'il avait craint d'être entendu par les merles :

— Tout est arrangé, monsieur le baron, dit-il

— Quoi donc, mon cher ami ?

— Pour les élections. Je viens d'avoir, dans mon cabinet, une courte visite de M. Raoul. C'est lui qui galope là-bas. Le marquis se retire décidément, on nomme à sa place M. Raoul, et vous serez sur la même liste.

— Sans que j'aie rien à faire ?

— Ni à dépenser, monsieur le baron. Et surtout, rien à dire. Vous vous tiendrez tout à fait étranger à ce qui se passe, comme si cela ne vous regardait pas.

— C'est facile.

— Et le résultat n'en sera que plus glorieux pour vous. Si vous m'en croyez, vous n'en soufflerez pas un mot devant ces dames. Les femmes sont bavardes et pourraient tout gâter. C'est du mystère qu'il nous faut.

— Oui, oui, mon ami, du mystère. Ainsi vous pensez que la visite de M. Raoul n'avait pas d'autre but ?

— Aucun autre, monsieur le baron. Et il a été pressé de repartir dès que ça été convenu.

Cette affirmaiion de M. Dubois me semble établir combien une histoire peut n'être pas véridique sans être mensongère. Il y a des témoins qui tiennent assez passablement le serment de ne dire que la vérité. Il n'en est guère qui tiennent celui de dire toute la vérité.

— Et la poignée de main du marquis, hier, continua M. Durand, n'avait pas non plus d'autre signification ?

— C'est très probable. Je ne suis pas dans son cœur. Voyez-vous, monsieur le baron, jusqu'aux élections, tout est suspendu et tout sera ruse. Attendons huit jours, et déjà moins, vous aurez peut être plus de voix que M. Raoul.

— Vous croyez ? moi qui suis si peu connu !

M. Dubois craignit d'être impoli en répondant : C'est pour cela !

L'avant-garde des enfants arrivait en gambadant. Inez et Pépita suivaient. Il ne fut plus question de la visite de Raoul.

La première personne que Raoul vit en rentrant au vieux manoir fut la marquise. Elle était sur le perron, étendue dans un de ces abris en osier tressé qui sont une sorte de guérite mobile. Elle respirait l'air tiède du soir devant le soleil couchant.

— D'où viens-tu ? demanda-t-elle.

— J'avais besoin de promener mon cheval, dit Raoul embarrassé.

— Ce n'est pas répondre, mon ami.

— J'avais aussi une commission de mon père, au sujet des élections. N'exigez pas, ma mère, qu'on vous raconte en détail les démarches qu'il faudra faire, si l'on veut réussir. Vous pourriez ne pas les approuver toutes.

— Il faut réussir, cependant. Je ne supporterais pas l'humiliation d'être battue par ce misérable maître d'école qu'on nous a imposé, et qui trahit ton père, j'en suis sûre. J'ai appris qu'il tient des conciliabules à la Pomme d'Or, avec tous les rebuts de la commune, une société digne de lui.

— Vous voyez comme vous vous animez, ma mère. Vous vous rendriez malade, et c'est pour cela que je vous supplie de me permettre de vous parler le moins possible de cette lutte, qui est inévitable. Je suis revenu exprès, en toute hâte, et je n'ai pas perdu un jour, puisque j'ai commencé aujourd'hui mes courses.

La marquise craignit bien qu'il n'y eût un autre motif aux réticences de Raoul. Elle reprit :

J'ai à peine eu le temps de te voir ce matin et de te parler de ta tournée. Comment as-tu trouvé Natalie de Merville ?

— Je vous avoue, ma mère, que j'ai fait peu d'attention à elle.

— Tu as eu tort. Je t'avais engagé à être attentif, au contraire.

— S'il faut vous le dire, ma mère, une poupée assez insignifiante, qui ressemble à toutes les jeunes filles.

— A quoi veux-tu qu'elle ressemble ?

— Très blonde, et je n'aime pas les blondes.

— Tu n'aimes donc pas Valentine ?

— Oh ! Valentine, je l'aime trop pour m'apercevoir de la couleur de ses cheveux. C'est une sœur, et les sœurs ont le droit d'être blondes. D'ailleurs, découvrez-moi une femme qui la vaille, et je vous promets de n'être pas difficile sur la nuance.

— Quel enfantillage ! Natalie a vingt ans...

— Un avantage un peu vulgaire, qu'elle n'est pas seule à posséder... toutes les femmes l'ont eu.

— Elle aura de la fortune...

— Ce n'est pas assez.

— Ah ! tu trouves qu'elle n'aura pas assez de fortune ?

— Je vous jure, ma mère, que ce n'est pas ce que j'entendais.

— Elle est très douce et très modeste.

— Je n'ai aucune raison d'en douter.

— Elle aura des terres dans notre voisinage.

— Si vous pensez, ma mère, que ce soit un motif déterminant...

— Je ne dis pas cela, interrompit vivement la marquise, qui regretta d'avoir employé cet argument. C'est une convenance de plus.

— Oui, de plus, — quand il y en a d'autres.

— Il y en a beaucoup d'autres. Natalie n'a pas été élevée dans les distractions et le luxe de Paris...

Si la bonne marquise faisait ici une allusion à Pépita, on sait combien elle se trompait. Elle n'était pas tenue de connaître ce qu'avaient été les distractions et le luxe de l'intérieur de l'oncle Durand. Elle était sous l'impression de ce qu'on lui avait conté des somptueux ameublements du château neuf. Elle ajouta :

— Natalie a tous les goûts de la campagne...

— Pas du côté poétique, ma mère, dit Raoul en souriant. Figurez-vous que nous nous sommes trouvés seuls un moment, au bord d'une futaie, par une belle soirée comme celle-ci. La vue était charmante, — pas celle de Mlle Natalie, je vous assure, — et il y avait des arbres magnifiques. Moi qui ai parcouru les forêts du nouveau monde, et qui n'en admire pas moins nos jolis paysages de France, je me serais senti en humeur de rêverie si l'ingénue y avait tant soit peu prêté. Une belle occasion, convenez-en, de commencer... cette correspondance des âmes qui s'achève au théâtre par-devant notaire. Nous étions sous un chêne superbe qu'on viendrait voir de loin, un chêne de cinq cents ans. C'est un spectacle à la fois pour les yeux et pour la pensée, je me laissais aller à je ne sais quel hymne d'enthousiasme...

— Tu avais raison, Raoul.

— Devinez ce qu'elle a trouvé à me répondre ? « C'est singulier, a-t-elle dit en propres termes, mon père l'estime 500 francs, juste 1 franc par an. » Ma foi je n'ai pas pu continuer mon hymne.

— C'était de l'embarras, mon cher ami.

— Embarras prolongé ! Je me suis amusé à lui demander alors combien le chêne débité produirait de stères de bois de chauffage.

— Tu étais méchant.

— Pas du tout, l'ingénue savait son affaire, « Trente-sept », a-t-elle répondu de sa plus douce voix de jeune fille, et sans embarras je vous assure. Elle m'a plongé dans un autre genre d'admiration. Voilà une femme pratique ! Mais je la laisse bien à

sa science forestière. Elle peut abattre le chêne et le débiter, à son aise, en bois de chauffage, ce n'est pas moi qui me réchaufferai à ce feu-là.

La marquise était fort déconcertée Elle essaya encore d'excuser l'embarras de la jeune fille, et de faire au moins une retraite honorable.

— Elle a répété ce qu'elle avait entendu, dit-elle.

— Oh ! je n'en doute pas, ma mère, Ce n'est pas elle qui a mesuré ni expertisé, et je ne la crois pas encore de cette force.

Tu aurais tort de la juger sur une parole, même maladroite. Je t'assure qu'elle a beaucoup de mérite, il y aurait eu là de grandes convenances... et elle est de ton rang, ajouta la marquis, en dirigeant sur Raoul un regard pénétrant.

Le mot fut visiblement désagréable à Raoul, qui remonta le perron en jetant aussi son mot :

— N'insistez pas, ma bonne mère, vous me forceriez de vous dire que je l'ai trouvée sotte et laide.

Il eût été difficile à la marquise de continuer la défense de la jeune fille et de conserver des illusions sur le résultat d'une tournée qui, dans sa pensée, n'avait pas eu d'autre but que la rencontre de Natalie de Merville. La déception était complète, ce qui. outre le regret de renoncer à la chose souhaitée, cause toujours une amère impression de dépit. La marquise accusait la rencontre préalable de Pépita. Elle n'avait peut-être pas tort. Le cœur de la jeunesse a des propriétés d'optique très étranges. Quand une image s'y est réflétée, s'y es fixée, elle acquiert une transparence bien perfide. Plus elle est séduisante, plus elle enlaidit les autres images, aperçues à travers. Si Raoul, au retour de ses voyages, avait retrouvé Samuel Meyer au château neuf, s'il n'avait pas vu Pépita à l'église, peut-être aurait il eu d'autres yeux pour Natalie de Merville. Peut-être, aimant tant sa sœur, il en aurait conclu qu'il aimait les blondes. Peut-être se fût-il borné à constater l'heureuse mémoire de Natalie, qui, en répétant des chiffres articulés devant elle, ne songeait assurément pas, non plus que son père, à renverser le vieux chêne. Peut-être ne l'eût-il trouvée ni sotte ni laide, peut-être ne l'était-elle pas ! Mais il l'avait aperçue à travers la dangereuse transparence de la trop séduisante image de Pépita !

Il alla rendre compte à son père, simplement et en peu de mots de sa commission auprès de M. Dubois. Le marquis fut satisfait du résultat et n'adressa pas d'autres questions. Raoul était impatient d'être plus expansif avec sa sœur, mais l'heure du repas de famille était venue. Il s'efforça d'être gai pendant la soirée. Il

eut à narrer encore bien des détails de sa tournée, mêlés à des souvenirs, qui étaient loin d'être épuisés, de voyages plus lointains. Ce ne fut que lorsque ses parents se furent retirés que, resté seul avec Valentine, il lui raconta les incidents de sa visite au chalet. Un voyage autour d'un cœur a des péripéties plus émouvantes qu'un voyage autour du monde. Valentine écoutait avec une sympathie inquiète. L'accent de la voix, l'accent, bien moins trompeur que la parole, ne lui laissait aucun doute sur la vivacité d'un sentiment né si récemment, et si puissant déjà. Elle le comprenait, elle était sensible elle-même aux charmes de la jeune fille, et elle n'avouait pas tout ce qu'y ajoutait de séduction l'enthousiasme de la sœur Félicité. Pourquoi ne pas le dire, puisque c'est la vie réelle ? Elle aurait pu être insensible, pour elle-même, au prestige de l'opulence, elle ne l'était pas pour son frère. Même au point de vue de l'orgueil du nom, si c'est un préjugé, la reconstitution, en quelque sorte providentielle, de la terre de Périgny ne méritait-elle pas le sacrifice d'un autre préjugé ? C'était ce que pensait Valentine, ce qu'inclinait à penser l'orgueil du marquis, — ce qu'il était difficile de faire penser à l'orgueil plus obstiné de la marquise.

— Elle a dit jamais ! répétait Raoul.

— Surtout, dit Valentine, ne rappelle pas ce mot. Elle peut l'avoir oublié.

— Oh ! le mot me revient encore. Ma mère n'oublie jamais !

— Qui sait ? Elle ne l'as plus prononcé devant moi. En outre, hier, comme tu n'étais pas là, elle a parlé de Mlle Durand... avec bienveillance.

— Comment celà ? et tu ne me le disais pas ?

— Quand t'ai-je vu seul ? En revenant de l'église dans la voiture, — ton père n'y était pas monté, — elle m'a dit :

— Cette jeune fille est vraiment belle, et elle me plairait. Quel dommage !

— C'est tout ?

— Tu ne trouves pas que c'est beaucoup ?

— Et qu'as-tu répondu ?

— Rien. Je me serais bien gardé de répondre, elle aurait pu dire encore : Jamais !

— Tu es plus habile que moi, Valentine. Je n'ai d'espoir qu'en toi, je me fie entièrement à toi. Que dois-je faire ?

— Rien, pour le moment, que t'occuper de ton élection. Notre crise électorale, cette tempête dans un verre d'eau, doit tout arrêter, et va passionner ma mère. J'ai le pressentiment qu'il en sortira quelque chose de décisif, pour une autre crise. De bon ou de mauvais ? En vérité, je ne sais.

XVII

LES ÉLECTIONS

Toutes les communes de France étaient en proie, en même temps, à cette fièvre aux accès périodiques, qui a des degrés divers d'intensité, de violence.

A Chauvy, la lutte, jusqu'au dernier jour, fut sournoise. Les agents du maître d'école étaient mytérieux. Il n'y avait pas d'affiches, autres que l'affiche officielle de convocation apposée à la mairie, ni de professions de foi. On ne pérorait qu'à huis clos, au café de la Pomme d'Or, où ne se serait pas montré le marquis non plus que son fils. Quelques rumeurs pourtant avaient inquiété le vieux manoir, mais l'on y manquait d'expérience. Dans le passé, l'on s'était abstenu de toute démarche. Raoul crut à propos de faire des visites aux notables de la commune. Il en avait deux excellents prétextes : son récent retour au pays, et l'annonce de la résolution prise par le marquis de se retirer de la mairie. Il fut bien accueilli et encouragé partout. Seulement il ignorait que les visites électorales n'ont d'efficacité qu'auprès de ceux qui les reçoivent, et deviennent, pour ceux qui ont été omis, un grief impardonné. Les privilèges n'ont jamais plu qu'aux privilégiés Chacun eût voulu être considéré comme un nolable et avoir la poignée de main de Raoul. Le plus mince électeur voit dans sa carte le témoignage de l'égalité des rangs, et proteste contre l'inégalité des attentions. Raoul fit donc une faute. Il pécha par omission. Il eût agi plus prudemment en ne visitant personne, afin d'éviter les comparaisons. Les petits, et c'est toujours le plus grand nombre, pensèrent qu'il était fier, qu'ils étaient dédaignés, et n'en furent que mieux disposés à écouter les agents de Lechat Celui-ci, plus hable, s'il avait omis quelqu'un, aurait omis les notables. Plus habile aussi, sans s'en douter, dans son inertie, le baron Durand n'avait visité personne.

Au vieux manoir, on ne songeait pas davantage aux bulletins imprimés. Le soir, Valentine, de sa blanche main, recopiait des bulletins manuscrits qui portaient la liste du marquis. Il n'avait pas été difficile de la composer, puisqu'elle comprenait tous les anciens conseillers, sauf le marquis que remplaçait son fils, et un défunt que remplaçait M. Durand. Mais une véritable difficulté était de décider dans quel ordre seraient disposés les noms. Ce fut la délibération de toute une soirée. La marquise suppor-

tait impatiemment qu'on donnât à M. Durand, à un ancien négociant, le titre de baron, sous lequel elle n'avait jamais pu se résoudre à le nommer. Il fut objecté que ce serait offenser M. Durand que d'omettre son titre plus ou moins anthentique, et que ce n'était pas le jour des offenses. La marquise céda devant l'évidence. Ce fut un premier sacrifice fait à l'intérêt électoral. Peut-être, dans des replis bien cachés, l'arrière-pensée d'un autre intérêt avait-il aidé, sans que la marquise en eût conscience, à triompher de ses résistances. Ce point réglé, il fallait décider quel nom serait inscrit en tête de la liste. Il semblait bien que ce dût être le mon de Périgny, qui était comme l'emblème, l'enseigne, le drapeau de la liste. Mais Raoul était le plus jeune de tous les candidats, et d'ailleurs convenait-il bien de juxtaposer, en temps de république, deux candidats affublés de titres, le comte de Périgny suivi du baron Durand ? Ce n'était pas la seule raison pour laquelle la marquise répugnait à cette juxtaposition. On s'avisa, comme il arrive souvent pour sortir de semblables embarras, d'essayer de l'ordre alphabétique. Le baron Durand se trouvait figurer au premier rang, et le comte de Périgny au dernier. Il y eut de vives protestations. Cependant, Valentine fit l'observation que le dernier rang est presque autant en évidence que le premier, qu'il est parfois le plus honorable, et que le curé marche en queue de la procession. L'observation fut goûtée, d'autant plus qu'elle résolvait la question délicate, aussi, et non encore abordée, des rangs intermédiaires. L'ordre alphabétique prévalut, avec une unanimité déjà rare chez quatre délibérants, et Valentine, le lendemain, put commencer ses copies.

On ne pensait pas à une distribution générale. Seulement, la veille de l'élection, on remettrait des bulletins aux gens de la maison et de la ferme, au curé, aux personnes les plus sûres, et parmi les plus sûres étaient naturellement les conseillers sortants, avertis déjà par le marquis. A cela se bornèrent les manœuvres électorales du vieux manoir. C'était peu. Le cantonnier, dispensé de casser des pierres sous prétexte de convalescence, avait été plus actif. Jules Lechat resta dans la coulisse. Il vit plusieurs fois le marquis, pour des affaires de mairie. Il fut très patelin, exprima de vifs regrets sur la résolution de retraite, promit son dévouement au successeur, qui ne pouvait être autre que M. Raoul, et ne marchanda pas l'obséquieuse appellation de «monsieur le marquis.»

Les jours s'écoulèrent vite, et enfin se leva le soleil de la grande journée. Le scrutin s'ouvrait à huit heures. Le marquis et ses col-

lègues du conseil s'étaient partagé la corvée de présider les opérations, que lui-même devait inaugurer. Accompagné de Raoul, il se rendit donc, quelques minutes d'avance, à la mairie. Il fut très surpris de trouver à la porte le cantonnier, qui tenait d'une main un épais faisceau de bulletins imprimés, de l'autre en offrait un à chaque électeur qui se présentait, et il y avait une certaine affluence. A l'aspect du marquis, le distributeur parut hésiter entre la pudeur d'une exception et l'impertinence. L'impertinence prévalut ; elle était peut-être un devoir professionnel ; il était payé pour n'omettre personne. Le marquis et son fils reçurent donc chacun un bulletin, le lurent en gravissant les degrés, et se regardèrent en silence. C'est ainsi qu'ils apprirent le complot. Raoul de Périgny voyait le nom du père de Pépita en tête de la liste hostile.

Le visage du marquis ne manifesta aucune émotion. Il prit place au fauteuil. Au coup de huit heures, il déclara les opérations ouvertes, donna lecture du décret de convocation et de l'instruction préfectorale, puis, se faisant inscrire le premier, introduisit gravement son bulletin plié, — ce n'était pas le présent du cantonnier, — par la fente de cette tirelire carrée de bois qu'une licence poétique et classique continue d'appeler une urne. Il n'avait rien changé à son vote. Mais Raoul, dont la physionomie était moins calme, saisit une plume, et, d'un mouvement de colère, biffa sur son bulletin, avant de le replier pour le tendre à son père, le nom du baron Durand. Il y avait, dans ce mouvement, autre chose que de la colère. Raoul comprenait bien que c'était tout son rêve, tout son avenir qu'il venait d'effacer d'un trait rapide.

Il se précipita hors de la salle. Elle était déjà remplie des affidés de la Pomme d'Or, complices et bénéficiaires de l'intrigue, qui se succédaient en tendant leurs bulletins avec une sorte d'arrogance, Jules Lechat, qui, comme le baron Durand, n'était pas électeur, faute de résidence suffisante, ne se montrait pas dans la salle. Il n'était pas loin ; il y eut des ricanements à la sortie de Raoul. Celui-ci avait repris le chemin du vieux manoir. Le long des buissons de la route, il entendait aussi les merles siffleurs.

Il courut à la chambre de Valentine.

— C'est fini, dit-il d'une voix contractée, et je n'ai qu'à me remettre en voyage. Ce pays ci n'est plus habitable pour moi.

Et il raconta le complot qui venait de se dévoiler. Malgré les ressources de son esprit, Valentine n'apercevait en effet aucun recours possible.

— Tu as raison, dit-elle, c'est fini. Il faut avoir bon courage.

— Oh ! le courage ne me manquera pas, reprit Raoul, à la condition de m'éloigner. Mais te quitter encore, ma chère Valentine, toi près de qui je voudrais passer désormais ma vie, sans me plaindre du sort, c'est cela qui me désole !

Ici Raoul, dont les nerfs avaient été violemment tendus, eut un attendrissement qu'il ne put maîtriser. Il s'assit, et deux grosses larmes, qu'il n'essuyait même pas, se fixèrent en perles sur ses joues. Un homme ne peut pas pleurer devant un homme. Un homme qui pleure devant une femme donne un spectacle bien pathétique, — quand il n'est pas ridicule, et certes il u'y avait rien de risible dans l'émotion dont une sœur était le seul témoin. Devant Pépita, Raoul n'aurait pas pleuré.

Valentine eut plus d'empire sur elle-même. Elle déposa un baiser sur le front de son frère, et ce fut elle qui, de la main, essuya doucement les deux larmes.

— Merci, dit Raoul en se redressant. Oh ! que ne peux-tu vivre avec moi, tous deux bien cachés dans quelque solitude, — pourvu que ce ne soit pas ici !...

— Tu sais bien, mon ami, que c'est impossible.

— Je le sais. Je ne veux cependant pas la revoir, et elle sera dans une heure à l'église. Je serai parti, je serai malade, tout ce que tu voudras...

— Y songes-tu ? On t'a vu, toi, on commenterait ton absence, et ce ne serait pas du courage.

— C'est vrai. Je la reverrai encore une fois, la dernière...

Pendant ce temps, les bulletins continuaient de pleuvoir dans la boîte qui est quelquefois celle de Pandore, mais au fond de laquelle il n'y avait pas à penser qu'on pût trouver l'espérance.

La marquise, qui n'était pas levée, fit appeler sa fille.

— Faut-il l'instruire ? demanda Valentine.

— Oui, répondit Raoul. J'aime mieux qu'elle soit instruite par toi. Il faut bien d'ailleurs qu'elle le sait avant de la revoir. Qui sait ? Elle aurait pu lui sourire. — Ou peut-être, ajouta Raoul amèrement, ce sera une nouvelle agréable à ma mère.

Valentine se rendit auprès de la marquise, qui la dispensa de chercher des transitions, en lui disant aussitôt :

— Sait-on quelque chose de la mairie ?

— Oui, ma mère. dit Valentine, et quelque chose de bien inattendu. Raoul en revient. Vous n'aviez pas tort de craindre une trahison de l'instituteur, mais il paraît... que M. Durand en est complice.

— Ce n'est pas inattendu pour moi, reprit simplement la mar-

quise. Qui se ressemble s'assemble. C'est dans l'ordre. Et comment ton frère prend-il cela ? J'espère qu'il n'est jamais allé au château neuf ?

— Jamais, ma mère. Et il sent bien qu'il ne peut jamais y aller.

— Alors, mon enfant, le mal n'est pas grand.

Valentine fut étonnée du calme de sa mère. Elle le fut bien davantage quand la marquise ajouta :

— Quel dommage ! Cette jeune fille est charmante, et j'aurais été capable de lui faire aujourd'hui des grâces. Je préfère ne pas la voir. Je suis très fatiguée et n'irai pas à l'église.

De l'aventure, on n'attela pas la carriole. Le marquis devait, de la mairie, gagner directement l'église. Valentine et son frère s'y rendirent à pied. Ils parlèrent peu. Valentine, en racontant l'entretien qu'elle avait eu avec sa mère, dit bien, elle aussi, la vérité, non pas toute la vérité. Elle crut inutile de reproduire la fin du dialogue, et de faire savoir à Raoul que sa mère avait répété : Quel dommage !

Ce jour-là il n'y eut échange d'aucun regard ni aucune courtoisie à la sortie. Pépita ignora pendant toute l'office si Raoul de Périgny y assistait. Arrivé avant elle et blotti au fond de son banc, il fut constamment caché par le pilier. Il n'apparut un moment qu'en s'esquivant, avec son père et sa sœur, par une porte latérale. Pépita très troublée, ne comprit pas. Inez et M. Dubois ne comprenaient pas encore. Le baron Durand comprenait déjà peut-être.

Les anxiétés, de natures très diverses, furent vives toute la journée. Le marquis ne retourna pas à la mairie, non plus que Raoul. A six heures, le scrutin étant clos, la boîte aux mystères fut ouverte, et le dépouillement commença, devant les frères et amis. Le baron Durand, qui figurait en tête des deux listes, était nommé à l'unanimité moins une voix, celle de Raoul.

Aussitôt s'éleva une formidable acclamation de triomphe, qui fut répétée sur la place de la mairie et aux fenêtres de la Pomme d'Or. Un drapeau fut arboré au balcon, et, précédée d'un autre drapeau, la fanfare, qui se tenait toute prête et où Jules Lechat, qui jouait du cornet à piston, savait entretenir un autre genre d'harmonie, s'ébranla dans la direction du château neuf. Les pompiers suivaient, ainsi qu'une troupe de marmots, de badauds et de buveurs attardés. Il y en avait, dans le nombre, qui avaient voté pour la liste du marquis, et qui n'en triomphaient pas moins que les autres. Jules commanda et obtint à grand'peine le silence en approchant du château. Il rangea sa troupe sur la terrasse, devant les fenêtres fermées et faiblement éclairées du salon.

On y était assez morne. Le baron Durand était perplexe et Pépita rêveuse. On entendit un bruit vague de pas et de voix. Tout à coup, la *Marseillaise* retentit avec une effroyable cacophonie. La Fanfare de Chauvry n'avait pas pu, sous le règne du marquis, répéter souvent l'hymne du sang impur, et l'obscurité empêchait la musique notée de venir en aide à l'insuffisance de la mémoire. Une aubade que dirigeait Jules Lechat ne pouvait cependant commencer décemment que par là. Ce fut bien un autre tapage quand, au refrain, les voix se mirent de la partie Les citoyens, qui n'étaient pas plus sûrs de leur mémoire que les virtuoses, ne savaient guère que crier : Aux armes ! à se rompre la poitrine.

Le baron Durand, de tempérament peu belliqueux, n'avait jamais professé le moindre goût pour l'hymne guerrier, et se demandait avec inquiétude ce que cela voulait dire. Moins craintif et plus sagace, M. Dubois, qui avait eu quelque soupçon de la manœuvre de Lechat, était consterné. Il alla, bien que retenu par le baron Durand, ouvrir la fenêtre. Ce fut le signal de nouvelles clameurs. « Vive le baron Durand ! » criaient les uns. « Vive monsieur le maire ! » vociféraient les autres, dictant déjà le choix qui s'imposait au futur conseil. Et comme il n'y a guère de mouvements populaires qui se privent de la satisfaction peu généreuse d'outrager les vaincus, des voix aiguës jetaient distinctement au échos les cris de : « A bas le marquis ! A bas les curés ! A bas la calotte ! » que recouvraient de nouvelles salves de : « Vive le baron Durand ! »

Puis cuivres et gosiers éraillés reprenaient en chœur le vacarme approximatif de la *Marseillaise.*

On juge si les impressions d'Inez, si celles de Pépita surtout étaient de nature suave !

Suivant le rituel démocratique, c'eût été, pour le baron Durand, le moment de se montrer au balcon et de pérorer. Il n'était pas orateur ni doué de courage civique. Maussade et ennuyé, il ne bougea pas. La foule se lassa de l'acclamer et commença les murmures. Lechat, improvisant une députation avec le porte-drapeau et quelques acolytes, gravit les marches du perron, pénétra au milieu du salon et chercha l'élu pour débiter une harangue. Mais l'élu avait jugé prudent de disparaître. La situation devenait difficile et ridicule, pour Lechat lui-même. M. Dubois reçut la députation qui fut dispensée du discours, et ce fut lui qui dut pérorer un peu. Il dit que M. Durand était indisposé, et que le bruit ne pouvait que l'incommoder davantage. Il remercia, au nom du baron, les électeurs de leurs votes et de leur manifes-

tation spontanée. On sait que les manifestations sont toujours spontanées, ce sont deux mots qui s'appellent l'un l'autre. Le baron Durand ne manquerait pas d'aller les remercier lui-même dès qu'il serait en état de le faire. Pour le moment M. Dubois suppliait le cortège de se retirer sans bruit.

C'eût bien été l'avis de Lechat. Ses acolytes profitaient de l'occasion pour inspecter, avec une admiration étonnée, le somptueux ameublement du salon, qu'ils trouvaient peu démocratique. M. Dubois prit l'instituteur à part et lui dit à l'oreille :

— Vous vous êtes trompé, je crois, monsieur. Le baron Durand ne peut pas être votre homme.

— Je ne me suis pas trompé, répondit Lechat. Le tour est fait. Je n'ai plus besoin de lui.

M. Dubois rendit dans son cœur justice aux talents de l'instituteur et fut presque honteux de les avoir méconnus. Mais il fallait éloigner la foule. Le rituel eût encore exigé une ample distribution de bouteilles. Le buffet était bien maigrement garni. Les clefs de la cave étaient au chalet, Inez n'aurait pas été en humeur de les aller chercher, et quelle douleur c'eût été pour le baron de prodiguer les bons vins de Samuel Meyer, auxquels il ne touchait pas lui-même, afin d'abreuver ces gosiers qui se séchaient depuis une demi-heure en abreuvant les sillons de sang impur !

Le moins qu'on pût leur verser était assurément une harangue. Ce fut Lechat qui dut se montrer au balcon en retournant, avec des variantes, celle qu'il n'avait pas prononcée devant le baron. Il fut éloquent, entraînant, et sa péroraison, modulée sur l'air favori, fut : En route, citoyens ! Les cuivres éclatèrent d'eux-mêmes, bien qu'avec un ensemble douteux, et Jules s'empressa de pousser vers le perron le porte drapeau. Comme il repassait devant Pépita, il s'inclina profondément et dit :

— Bonne chance, mademoiselle.

Puis, la troupe se remit en marche. Les voix ne faisaient déjà plus chorus et l'enthousiasme s'éteignait graduellement. C'est un genre de flamme, différente en cela du feu ordinaire, qu'il faut arroser pour l'entretenir et la ravirer. Or on avait négligé de l'arroser. Les propos furent médiocrement bienveillants pour le glorieux élu.

— C'était bien la peine de nous égosiller, disait l'un. Il n'est seulement pas venu nous remercier.

— Et il n'est pas plus malade que moi, disait un autre. Je l'avais vu rôder à cinq heures autour de la mairie.

— Et il ne nous a pas offert un verre !

— C'était de peur de trinquer avec nous. Il est plus fier que le marquis.

— Et en voilà un démocrate, avec ses fauteuils tout d'or. C'est bien plus simple chez le marquis.

— Et ce n'est pas le marquis qui nous aurait laissés nous en retourner sans avoir dit deux mots d'amitié à sa cave.

— Ni sans trinquer avec nous.

— On ne voit pas plus la couleur de son argent que celle de son vin.

— On disait bien que c'est un cancre.

— Ma foi, si c'était à refaire, je voterais pour le marquis.

— Moi j'ai voté pour le marquis, mais le cancre était sur la même liste. Comment cela s'est-il fait ? Je n'y comprends rien. Il faut qu'il soit bien intrigant.

L'honnête manifestant était assurément excusable de ne pas comprendre. Il ignorait qu'on ne demande pas aux électeurs de comprendre, on leur demande de voter.

Les cuivres eux-mêmes, essoufflés, s'étaient tus. On arriva au carrefour d'où se détachait un chemin de traverse qui conduisait au vieux manoir. Le drapeau s'arrêta, la foule se ressembla en se resserrant. Un carrefour, c'est bien souvent une hésitation et un dilemme.

« Allons chez le marquis ! » cria une voix stridente. « Oui, non, » firent entendre d'autres cris. Ce fut une délibération populaire, si l'on peut donner le nom de délibération à ces tumultes de la place publique. Non seulement on n'était pas d'accord sur la route à prendre, on ne l'était pas sur l'inspiration. Il s'agissait, pour les uns, d'un charivari ; d'un hommage pour les autres. Cependant le drapeau s'engagea dans le chemin de traverse, et toute la foule suivit. Les meneurs allaient au charivari, et les traînards à l'hommage.

L'instituteur avait fait d'inutiles efforts pour arrêter le mouvement. Il était secrétaire de la mairie, et le marquis, dont il connaissait l'énergie, était encore maire. Une insolence grossière d'un subordonné n'était pas sans risques, et la protection du baron Durand ne lui paraissait pas un appui solide. Mais il était déjà débordé, on ne l'écoutait plus. Comme d'autres tribuns plus fameux, lui aussi pouvait se dire : « Il faut bien que je les suive, puisque je suis leur chef. » Et muet, anxieux, il suivait.

A mesure qu'on approchait du vieux manoir, les impressions se mêlaient et se modifiaient. On ne perd pas aisément en un jour les habitudes d'un demi-siècle de respect. L'éclat du soleil levant du baron Durand n'était pas tel qu'il effaçât la majesté du soleil

couchant du marquis. Les traînards gagnaient du terrain sur les meneurs, et il y avait des conversions étranges. Les virtuoses étaient eux-mêmes très divisés. Oseraient-ils entonner l'hymne hostile sous les fenêtres du marquis, organisateur et président d'honneur de la Fanfare, avec les instruments qu'il avait donnés ? Les pompiers se souvenaient aussi que le marquis était leur président d'honneur, qu'ils l'avaient vu, plus d'une fois, payer de sa personne et leur donner l'exemple du dévouement. On cheminait toujours, et ce fut silencieusement que la colonne déboucha sur l'esplanade du vieux manoir, sans savoir ce qu'elle venait faire.

La marquise reposait depuis longtemps. Le marquis, Valentine et Raoul prolongeaient la soirée, assis sur le perron. Le ciel resplendissait d'étoiles. Une brise légère balançait à peine le feuillage des grands chênes. Cette brise, qui venait du côté du château neuf, n'avait rien laissé perdre de la partie bruyante de la manifestation, pendant laquelle l'épagneul du marquis, aboyant, hurlant avec colère, n'avait pu être calmé. Puis la nature avait repris son imposant silence.

Dix heures sonnèrent lentement à l'église du village.

— C'est la fin d'une belle journée, dit gravement le marquis, d'un accent qui n'était pas exempt d'amertume.

— Le soir d'une belle vie, dit Valentine, mais la fin d'une journée affreuse.

— Oui, dans notre petit coin obscur, reprit le marquis, où nous étions trop heureux. Mais pourquoi serions-nous privilégiés ? Pauvre France ! Je suis sûr que c'est partout la même orgie.

Je crois bien que la manifestation aurait protesté contre ce dernier mot, mais elle ne l'entendait pas.

— N'importe, continua le marquis, je regrette Samuel Meyer. Il n'était pas gênant. Ce n'était pas sous ses fenêtres qu'on aurait vociféré cet horrible chant... et je n'étais pas exposé à rencontrer M. Meyer à l'église.

— Je pense bien, dit Valentine, qu'on n'y verra plus... son successeur.

— On y verra sa fille ! s'écria le marquis.

— Et ce sera pire, dit Raoul d'un ton sombre. Au moins Samuel Meyer n'avait pas de fille.

Il y eut une pause, et le marquis reprit :

— Si j'étais plus jeune, je déserterais ce pays. Mais où irais-je à mon âge ?

— Ceci ressemble à un conseil, dit Raoul.

— Je n'y songeais pas, mais tu peux le prendre pour un con-

seil, si tu veux le suivre jusqu'au bout. Oui, va te marier dans quelque province bien reculée, au fond de la Bretagne par exemple, où l'on a peut-être pas encore perdu tout respect, quoique cette gangrène de Paris gagne partout.

— Je ne pense pas à me marier, mon père.

— Tu aurais tort. Il faudra bien savoir oublier un caprice. C'est devenu un devoir d'honneur.

— N'oublie pas qui veut, mon père.

— Pardon, la volonté peut aller jusque-là, comme jusqu'à oublier les injures. Tu ne connaîtras personne, et au moins tu ne seras pas entouré d'ingrats. Quand je n'y serai plus, ce ne seras pas long, tu vendras cette masure, le peu qui me reste de la terre de mes pères. Mais je te défends de la vendre à cet homme. Je te défends de lui vendre jamais le bois de la Boulaye, quelque prix qu'il t'en offre, et le couvrît-il d'or, ce qu'il ne fera pas, il est trop avare. Quand tu ne garderais de mon héritage que le bois de la Boulaye, garde-le, comme une épine aux flancs de cet homme. Ce sera ma vengeance.

On remarquera que le marquis venait de parler de l'oubli des injures. Il s'était animé, et continua :

— J'ai eu bien tort de croire une alliance possible avec lui. Il ne m'inspirait aucune confiance, et une trahison de sa part ne m'étonne pas. Elle m'étonne encore moins de ce misérable instituteur, je l'attendais. Elle m'étonne de la part de M. Dubois, dont la physionomie a été bien trompeuse, et de la part de ces deux étrangères.

— Oh ! mon père, s'écrièrent à la fois Valentine et Raoul, ne les accusez pas...

Mais à ce moment l'épagneul, qui était couché aux pieds du marquis, se dressait, le poil hérissé, grondait, bientôt aboyait et bondissait vers le détour du chemin où commençait à déboucher la tête de la colonne. Raoul s'élança dans la même direction, le marquis le rappela impérieusement, rappelant aussi son chien.

— Ceci ne regarde que moi, dit-il. Qu'on me laisse seul.

Et il s'avança lentement au-devant de la troupe des assaillants.

Naturellement il connaissait tous les visages.

— C'est vous, mes amis, dit-il avec beaucoup de calme. De grâce, qui vous amène ici, à pareille heure ? Vous avez fait peur à mon chien.

L'épagneul lui-même ne grondait plus et recevait des caresses. Il n'y avait pas eu d'orateur désigné pour prendre la parole, et la question embarrassait. Au lieu d'y répondre, on se confondait en

salutations respectueuses. «Monsieur le marquis», disaient les uns, «Monsieur le maire, disaient les autres, nous n'avons aucune mauvaise intention, nous étions en promenade. Nous sommes venus, comme cela, saluer Monsieur le marquis avant de rentrer

— N'arrivez-vous pas du château neuf?

— Pour ne pas mentir, M. le marquis c'est la vérité.

Le marquis n'y comprenait rien. Il avisa un des hommes du village sur lesquels il avait cru pouvoir compter le plus, le caporal de ses pompiers, et ce fut pour lui une impression pénible. *Tu quoque*, avait dit César à Brutus

— Toi aussi Guillaume, dit le marquis, tu t'es retourné contre moi?

— Moi, Monsieur le marquis, s'écria Guillaume, jamais. J'ai voté pour M. Raoul.

— Moi aussi, moi aussi, fut-il dit de toutes parts. Tout le monde voulait avoir voté pour M. Raoul.

— Qu'alliez-vous donc faire au château neuf? demanda le marquis.

Les circonstances avaient désigné un orateur et un orateur en casque. Guillaume raconta d'une manière pittoresque l'histoire de la manifestation organisée par Jules Lechat. Il se moqua fort de M. Durand, qui s'était caché en faisant le malade.

Le marquis s'informa de son secrétaire de la mairie. On le chercha. Il s'était esquivé, comme le baron Durand, entraînant les plus purs de ses affidés.

Valentine et Raoul s'étaient rapprochés, bientôt mêlés à la foule, et recevaient leur part d'hommages. Le marquis s'excusa de ne pas faire entrer les manifestants au manoir, par égard pour le repos de la marquise, mais les conduisit à la ferme, manda ses gens et fit apporter des bouteilles. Valentine remplissait les verres, on but, on trinqua.

— Mes amis, dit le marquis, je vous remercie, et je ne reproche à personne..... à aucun électeur, ce qui s'est fait aujourd'hui. Il n'en est pas moins vrai que je cesse d'être votre maire, — et qu'on n'a pas voulu de mon fils. Vous permettrez que j'y sois sensible Je souhaite que mon successeur rende plus de services à la commune que je n'ai pu lui en rendre. Il n'aura pas plus de dévouement.

On baissa la tête, et le caporal lui-même ne trouva pas de réplique. Le marquis se retira, suivi de ses enfants, et la colonne s'ébranla en silence. Il y avait dans ses rangs, bien des chuchotements. Quand elle fut un peu loin, il y eut un prélude de la Fanfare, et quoique le piston manquât, plus d'ensemble dans

l'exécution que sur la terrasse du château neuf. Pour être agréables au marquis, les virtuoses avaient appris le vieil air facile de : *Vive Henri IV!* qu'ils s'étaient proposé d'aller jouer au manoir le jour de sa fête. Ce devait être une surprise. C'en fut bien une, quand le marquis entendit que la troupe, partie du village au son de la *Marseillaise*, y rentrait au son de : *Vive Henri IV!*

Ainsi finit la manifestation de Chauvry. Il y avait une chose ignorée des manifestants, ignorée au vieux manoir, ignorée au château neuf, et que Lechat venait d'avoir le cruel dépit d'apprendre au café de la Pomme d'Or. Dans la précipitation mise à lui annoncer le triomphe du baron Durand, ses agents avaient considéré ce triomphe comme le succès de toute sa liste. La colonne était partie pendant que les scrutateurs pointaient et additionnaient encore les suffrages qui s'étaient portés sur d'autres noms. Or les voix s'étaient tellement partagées qu'aucun candidat ne réunissait la majorité exigée par la loi pour un premier scrutin. Tout était donc à recommencer à huitaine, — sauf en ce qui concernait le siège unique si glorieusement conquis par le baron Durand.

Mais, quel que fût le résultat d'un second tour de scrutin, il était clair que la rupture était d'ores et déjà complète, irrévocable entre le château neuf et le vieux manoir, et que, déçu, au moins inquiet sur d'autres points, Lechat, sous ce rapport, avait atteint le but de ses manœuvres.

En fuyant l'assaut de la députation, le baron Durand s'était enfermé au verrou dans sa chambre. Pépita ne chercha même pas à lui souhaiter le bonsoir. Elle avait besoin de pleurer dans la sienne. Elle comprenait peu l'intrigue.

Elle avait entendu crier : «Vive le baron Durand! A bas le marquis!» Cela lui suffisait. D'ailleurs, Inez, en se retirant, l'avait embrassée avec une effusion inaccoutumée. Elle ne lui avait pas dit : «Bonne chance», mais : «Tâche d'avoir du courage, ma pauvre enfant. Mon amitié te restera, c'est bien peu de chose pour consoler d'une pareille peine.» M Dubois avait été plus décourageant encore, s'il est possible. Il avait dit d'un ton nerveux qui ne lui était pas habituel : «Tous mes rêves sont renversés, Mademoiselle, et ce seront bientôt des adieux. Je ne pourrais plus rien pour vous.»

Il ne ménageait peut-être pas assez la douleur de la jeune fille. Il était exaspéré par une souffrance personnelle. Il se contenait depuis un quart d'heure, et la souffrance criait. En regagnant le chalet avec Inez, il lui dit :

— Vous concevez, ma chère amie, que nous ne pouvons plus rester ici.

— Nous abandonnerions Pépita, quand elle va être si malheureuse ?

— Qu'y faire ? C'est une question d'honneur pour moi, et l'honneur ne transige pas. Avoir été dupé par la sotte vanité de M. Durand, passe encore, quoique cela dût suffire pour ne pas me permettre de le servir plus longtemps. Il a un régisseur tout trouvé, Jules Lechat, qui le mènera loin, et ne tarderait pas à me faire renvoyer. Voulez-vous que j'attende qu'il nous chasse ?

— Je ne réfléchissais pas à cela. Oui, ce serait possible.

— Dites certain. Jules Lechat ne peut pas me supporter à côté de M. Durand. Il a nécessairement besoin de ma place. Je la lui cède. Il s'y fera, en grattant, des émoluments d'intendant de grande maison. Ce n'est pas difficile, et je parie qu'il se contentera d'appointements encore moindres que les miens, ce qui achèvera la conquête de M. Durand. Il aspirera bien plus haut encore.

— A quoi donc ?

— Vous ne le devinez pas, ma chère amie ?

— Vous m'effrayez, dites donc...

— A devenir le gendre de M. Durand.

— Mais c'est horrible, cette hypothèse !

— Horrible, d'accord. Mais c'est clair comme le jour. M. Durand est dans l'engrenage, il y passera tout entier. Songez que l'autre lui offrira de prendre sa fille sans dot. Rien que cela...

— De grâce, restons pour empêcher ? D'ailleurs, je vous dis qu'après-demain l'on me chassera si je ne me retire pas demain, comme j'y suis résolu, et dès le matin, avant que ces deux hommes ne se soient revus pour comploter notre expulsion.

— Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! Ma tête se perd...

— Et tout cela, pour moi, ne serait rien encore.

— Comment, ne serait rien encore ? Que voulez-vous de plus ?

— Ne voyez-vous pas qu'aux yeux de M. Raoul je suis un complice et que j'ai l'air de l'avoir trahi ?

— Vous pourriez vous expliquer...

— Il me ferait fermer sa porte.

— Lui écrire...

— Il ne lirait pas ma lettre, ou ne me croirait pas. Et il aurait raison de ne pas me croire, si je restait honoré... ou déshonoré de la confiance de M. Durand.

Il était difficile de réfuter ce dernier argument. Inez le sentit et garda le silence. M. Dubois ajouta :

— Je n'ai qu'un moyen d'être cru : celui que j'emploie.

M. Dubois était arrivé à la porte du chalet. Inez, sur la pointe du pied, alla voir les enfants, qui sommeillaient paisiblement. « Heureux âge, se dit-elle. La pauvre Pépita ne dormira pas aussi bien. C'est cependant ma fille qui a commencé ce beau rêve évanoui ! »

Elle pensa au bouquet de bruyères. Au même moment, Pépita tenait dans ses mains le bouquet, dont elle détachait le lien. Il se détachait de son cœur bien autre chose, non point une image, mais l'espérance. Elle ouvrit sa croisée. Le parfum enivrant des roses montait de cette terrasse qui venait d'être souillée. Elle contemplait la voûte constellée, sans que ses yeux encore secs pussent se fier sur aucune étoile. Tant de lumières, dont aucune n'était un phare, lui semblaient une ironie. Elle aurait préféré l'épaisse obscurité d'une nuit sans flambeau. Tout à coup elle pensa, son émotion avait à peine pris garde au mot, que M. Dubois avait parlé d'adieux. Une chouette passa, en la frôlant presque de son aile et en poussant un cri sinistre. « Oh ! perdre encore Inez, ce serait trop !... » dit-elle. Ce fut alors qu'elle pleura, et d'un mouvement convulsif, elle jeta parmi les roses les bruyères dispersées.

ALFRED DE COURCY.

(*A continuer.*)

NOTES SUR LA FAMILLE LAMBERT DU MONT

Les Seigneurs des Mille-Isles, de l'Augmentation, de l'Isle-à-la Fourche, et de la Baronnie de Portneuf.

(*Suite.*)

IV

LIEUTENANT COLONEL EUSTACHE LOUIS LAMBERT DUMONT, SEIGNEUR DES MILLE-ISLES ET DE L'AUGMENTATION,

Frère ainé du précédent. A la mort de son beau-frère, M. Cressé, il devint tuteur de ses frères et sœurs mineurs, et le 2 août 1773, il rend compte aux Trois-Rivières de l'administration des biens de son père, et aussi d'un héritage laissé à lui, et aux mineurs par M. Beynier, Procureur au Chatelet de Paris, le 29 novembre 1769, qui était probablement un parent de la famille. Le 12 août 1765 il épousa à Québec Marguerite Angélique, fille de maître Nicolas Boisseau, Greffier-en-chef de la Prévosté de Québec et de Marie-Anne Pagé de Quercy. Le lieutenant colonel Dumont est mort en 1807, comme en fait foi la lettre suivante du Marquis de Lotbinière, au Major Lambert Dumont, son fils, datée de Vaudreuil le 21 de mai 1807 : « Mon cher cousin. L'invitation que j'ai « reçu pour les funérailles de votre respectable père ne m'a été « remise à Vaudreuil que deux jours après son enterrement, de « sorte qu'il ne m'a pas été possible de m'y trouver. Je partage « bien sincèrement la douleur que cette mort vous a causée et « Madame de Lotbinière se joint à moi dans ses compliments de « condoléance. CHARTIER DE LOTBINIÈRE.»

Nicolas Boisseau, père de Madame Dumont, était né à Paris en 1700. Il descendait d'une famille, qui pendant deux siècles avait occupé une très haute position dans la Magistrature, et qui a continué à occuper une position distinguée dans ce pays. Dès l'année 1530, Jean Boisseau se distingua comme Juris-consulte. Il vivait à Poitiers où il exerçait la profession d'avocat. Son neveu, Jean Constant, avocat du Roi à Poitiers, publia, en 1659, un des écrits de Jean Boisseau sur la Coutume de Paris.

Lorsque Nicolas Boisseau était encore jeune, un de ses oncles, l'Abbé Gérin, Curé de Sainte Croix, qui avait des amis très influents à la Cour, entre autres M. de la Porte-Hocquart; M. Le Tellier, beau-frère de Gilles Hocquart, l'Intendant de la Nouvelle-France, M. de Forcade, du Bureau de la Marine, etc., lui obtint un emploi à Québec, où il arriva en 1724. Il habitait dans le pays depuis trois ans, quand il fut nommé Greffier-en-Chef de la Prévosté de Québec. Nicolas Boisseau avait un frère qui fut nommé vers ce temps Procureur du Roi au Grand-Conseil de Paris.

M. Boisseau s'était marié deux fois. En 1725 à Marie Anne Pagé de Quercy, et en 1741 à Mademoiselle Bissot de Vincennes. Il est décédé à Québec le 11 Février 1771.

Le Lieutenant Colonel Dumont eut de son mariage avec Mademoiselle Boisseau deux enfants, à savoir;

5°

LOUISE ANGÉLIQUE

Sa fille unique s'allia à la noble famille Le Febure de Bellefeuille, en épousant à St. Eustache le 7 Février 1793, Antoine Le Febure, Sieur de Bellefeuille, un des intrépides défenseurs du fort St. Jean en 1775. Issu d'une illustre maison de Bretagne, M. de Bellefeuille, était fils de François Le Febure, Sieur de Bellefeuille, Seigneur de Pabock, Commandant pour le Roi et Subdélégué de Monseigneur l'Intendant dans la Baie des Chaleurs et la côte de Gaspé, et Dame Marie Josephte Hertel de Cournoyer. Le mariage de M. de Bellefeuille avec Melle Hertel de Cournoyer, fut célébré aux Trois-Rivières le 15 mars 1749, en présence de François Gabriel d'Augeac, Capitaine de la Marine à l'Isle-Royale, beau-frère du marié; Antoine Lamorille Lemaître, Lieutenant

de Port à Québec; Dame Marie Angélique Juste, épouse du Sieur Le Vasseur, constructeur des vaisseaux du Roi en ce pays; Claude Courval de Cressé, Directeur des Forges de St. Maurice, et Marie Anne Le Febure, son épouse, (cousine germaine); Pierre Louis Cressé, fils; Joseph Hertel de Cournoyer, Sieur de la Frenière, cadet à l'Eguillette des troupes de la Marine; Jacques Lambert Hertel, Sieur de Cournoyer, Officier de la Marine à l'Isle Royale, oncles de l'épouse; Jacques Hertel, Sieur de Cournoyer, cadet à l'Eguillette des Troupes de la Marine, frère; Agnès Hertel de Cournoyer, tante; Dame Claire Godefroy de Linctot, veuve du Sieur de Villiers, ancien Capitaine à l'Isle Royale; Réné Ovide Hertel, Sieur de Rouville, Conseiller du Roi et son Lieutenant Général Civil et Criminel aux Trois-Rivières, et Dame Louise André de Leigne, son épouse; et Joseph Godefroy, Seigneur de Tonnancour, Conseiller du Roi et son Procureur aux Trois-Rivières, cousin de l'épouse.

Une des sœurs de Madame de Bellefeuille, Thérèse de Cournoyer, devint l'épouse du brave Chevalier François-Xavier de St. Ours de l'Eschaillons, Capitaine d'Infanterie, qui, après s'être distingué à l'attaque du Fort George et à la bataille de Carillon, se surpassa sur les Plaines d'Abraham en 1759. A la lutte suprême il commandait avec le Chevalier de Bonne de Lesdiguières, l'aile droite de l'armée de Montcalm, et avec lui, perdit la vie dans ce combat glorieux. Comme Montcalm, mourant, dit l'abbé Daniel, il put se consoler en disant: «Du moins je n'aurai pas vu Québec au pouvoir des anglais!»

De son mariage avec Monsieur de Bellefeuille, Louise Angélique Dumont laissa plusieurs enfants. Le Lieutenant Colonel Antoine Le Febure de Bellefeuille, co-seigneur des Mille-Isles, Député Adjutant Général de la Milice, l'aîné, fit alliance en 1823 avec Melle Marguerite McGillis, et eut, à son tour plusieurs enfants. Eustache Marc Antoine Le Febure de Bellefeuille, co-seigneur des Mille-Isles son fils aîné, et le chef de la famille de Bellefeuille au Canada, réside actuellement à St. Eustache. Il est marié et a plusieurs enfants.

Le Lieutenant Colonel Charles Louis Auguste Le Febure de Bellefeuille, à l'exemple de ses ancêtres, embrassa la carrière des armes, et consacra dix années de sa vie au service de la France et de l'Angleterre. En 1852 il entra au service de la France, dans la Légion Etrangère, alors commandée par le célèbre Maréchal Bazaine. Lorsqu'éclata la guerre de la Crimée, il servit sous les Généraux St. Arnaud, Canrobert, Pélinice jusqu'à la fin de la campagne, et son régiment fut le dernier des troupes alliées, à

quitter le champ d'action. A peine avait-il laissé la Crimée, que son régiment fut envoyé pour prendre part à la guerre d'Afrique, où il servit sous le Marquis de la Croix de Chabrières et eût l'honneur d'assister à la prise de la Kabylie sous le Maréchal MacMahon, le future Président de la République.

Ce fut à la suite de cette campagne qu'il quitta le service de la France, pour celui de la Grande-Bretagne. Il entra dans le «100th Prince of Wales Royal Canadian Regiment,» et revint à son pays en 1860 décoré de la médaille de la Crimée. En 1862 il laissa son régiment pour remplir la charge de Major de Brigade, après dix années de service actif sous les drapeaux de France et d'Angleterre.

C'est en cette qualité qu'en 1870, il suivit le Général Wolsey dans l'expédition à la Rivière Rouge. A la fin de cette campagne il fut nommé au commandement de la garnison de l'Isle St. Hélène. Quatre années auparavant en 1866, lorsqu'eût lieu l'affaire des Féniens, il servit à la frontière comme volontaire dans les Chasseurs Canadiens, commandés par le Colonel Coursol.

Le Colonel de Bellefeuille s'était marié en 1879 à Mademoiselle Marie Ernestine Terroux, et à eût de ce mariage un garçon, Guillaume Achille Longueville du Quesnois.

Marguérite Angélique, fille unique de M. de Bellefeuille et de Mademoiselle McGillis, fit alliance en 1851, avec le Lieutenant Colonel Antoine Chartier de Lotbinière Harwood, co-seigneur de Vaudreuil, Député Adjutant Général de la Milice et ancien représentant au Parlement pour le comté de Vaudreuil, un des arrière petit fils du Lieutenant Général René Louis Chartier de Lotbinière et de Marie Magdeleine Lambert Dumont.

V

EUSTACHE NICOLAS LAMBERT DUMONT, SEIGNEUR DE L'ILE-A-LA FOURCHE, DES MILLE-ISLES ET DE L'AUGMENTATION, MAJOR DES MILICES

Né le 27 Septembre 1767, Eustache Nicolas épousa en 1800, Melle Narcisse Lemaire St. Germain, fille du Sieur André Lemaire St. Germain, et sœur de Hyacinthe Lemaire St. Germain, arpenteur. Ce deruier était le beau père du Lieutenant Colonel Maximilien Globensky, dont nous allons parler. Mr. Dumont acquit de la famille Poulain de Cressé, la Seigneurie de l'Ile-à-la Fourche, con-

cédée à Michel Cressé, Seigneur de Nicolet, le 1 Novembre 1680 par Frontenac, comme en fait foi l'acte qui suit :

Louis de Buade, Comte de Frontenac, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gouverneur et Lieutenant Général pour sa Majesté en Canada, Acadie, Isle de Terre-Neuve, et au dit pays de la France Septentrionale ; et Jacques Duchesneau Chevalier, aussi Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant de la Justice, Police et Finance au dit pays. Sur la Requête à nous présentée par le Sieur Michel Cressé à ce qu'il nous plût lui vouloir accorder en titre de Fief et Seigneurie L'Isle à la Fourche située dans la Rivière Cressé, ensemble les Isles et Islets qui sont dans icelle Rivière jusqu'au bout de la dite Isle, avec trois lieues d'augmentation dans la profondeur des terres qui sont au bout, de toute la largeur de sa dite Seigneurie et le droit de chasse et de pêche dans l'étendue des dits lieux, nous en vertu du pouvoir à nous conjointement donnée par sa Majesté avons au dit Sieur Cressé, donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons par ces présentes la dite Isle à la Fourche, étant dans la Rivière Cressé, ensemble les Isles et Islets qui sont dans cette Rivière jusqu'au bout de la dite Isle avec trois lieues d'augmentation dans la profondeur des terres qui sont au bout de toute la largeur de sa dite Seigneurie pour en jouir par lui ses hoirs et ayant cause à l'avenir en Fief et Seigneurie avec le droit de chasse et de pêche dans l'étendue des dits lieux, à la charge de la foi et hommage que le dit Sieur Cressé ses dits hoirs et ayant cause seront tenus de porter au château de St. Louis de Québec, duquel il relevera aux droits et redevances accoutumés et au désir de la coutume de la Prévosté et Vicomté de Paris qui sera suivie par provision, à cet égard et en cas qu'il en soit autrement ordonnée par sa Majesté, comme aussi qu'il tiendra feu et lieu, il le fera tenir par ses Tenanciers sur les concessions qu'il leur accordera à faute de quoi il rentrera de plein droit en possession d'icelles et conservera et fera conserver le bois de chênes qui se trouveront propres pour la construction des vaisseaux dans l'étendue des lieuex, qu'il donnera avis au Roi, et à nous des mines, minières et minéraux si aucuue s'y trouvent et laissera et fera tenir tous chemins et passages nécessaires. Le tout nous le bon plaisir de sa Majesté de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes dans un an. En témoin de quoi nous les avons signés et à icelle fait mettre le sceau de nos armes. Donné à Québec le 4 Novembre 1680.

FRONTENAC.

DUCHESNEAU.

De son mariage avec Melle Lemaire St. Germain, Eustache Nicolas eut entre autres enfants comme suit.

6°

LOUIS SÉVÈRE LAMBERT DUMONT

Mort sans postérité.

6°

MARIE ELMIRE

Qui épousa Mr. Pierre Laviolette. Cette Dame est morte le 21 de Novembre dernier, (1883) à l'âge avancé de 88 années. Voici ce qu'en disait le « Monde » :

« Madame Marie-Elmire Lambert Dumont, co-seigneuresse des Mille-Isles, épouse de notre regretté et célèbre poète canadien, feu Pierre Laviolette, est décédée à Saint-Eustache, le 21 novembre courant, à l'âge de 88 ans.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Eustache, samedi le 24 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, qui se sont empressés de venir témoigner leur respect à la mémoire de cette dame ornée des plus belles vertus, et qui avait hérité du grand air, des manières et du charme de la haute et trop rare société de l'ancienne époque.

Madame Laviolette était la dernière des Lambert Dumont.

Son bisaïeul, Eustache Lambert, sieur Dumont, était lieutenant d'une compagnie des troupes de la marine dans la Nouvelle-France. Il avait épousé Louise Charlotte, fille de Jean Petit, trésorier de la marine en ce pays, conseiller et ancien contrôleur des rentes de l'Hotel-de-Ville à Paris.

L'aïeul de Madame Laviolette : — Eustache Louis Lambert, Sieur Dumont, était marié à une Demoiselle Boisseau.

C'est cet aïeul qui a fondé la paroisse de Saint-Eustache, vers l'an 1768.

Le père de Madame Laviolette, Eustache Nicolas Lambert

sieur Dumont, était marié à Mlle Le Maire Saint Germain. Il fit de grands sacrifices, pour développer les ressources de Saint Eustache où il résidait. C'est lui qui fut le fondateur de la paroisse de St. Jérôme, sise dans l'augmentation de la Seigneurie des Mille-Iles ; et plus tard, le village de cette localité, aujourd'hui si prospère, porta le nom de Dumontville.

Madame Laviolette était alliée à la famille de Lotbinière, par le mariage de René Louis Chartier de Lotbinière avec Mlle Marie Madeleine Lambert Dumont.

Cette dame regrettée était aussi alliée à la famille de Langloi serie etc., etc.

Nous offrons nos condoléances et l'assurance de notre vive sym- à la famille éplorée. »

VI

CHARLES LOUIS LAMBERT DUMONT CO-SEIGNEUR DES MILLE-ISLE ET DE LAUGMENTATION

Vit le jour à St. Eustache le 15 septembre 1806 et fut le dernier des Lambert Sieurs Dumont. Il épousa Mademoiselle Roy Bush, et eût de cet union une seule fille.

VII

VIRGINIE MARGUERITE LAMBERT DUMONT

Née 1838, elle épousa en 1854, Charles Auguste Maximilien, fils de feu le Lieutenant Colonel Maximilien Globensky, un des héros de Chateauguay, et ami particulier du Colonel de Salaberry.

Un mot sur la famille Globensky qui occupe aujourd'hui une des premières positions dans le pays. Le premier qui vint au Canada fut le Docteur Auguste Globensky, fils de Joseph Globensky, Secrétaire de sa Majesté le Roi de Prusse. Il naquit à Berlin en 1754, et s'étant livré à la médecine, devint chirurgien dans les troupes allemandes auxiliaires de la Grande-Bretagne,

qui passèrent au Canada. Le Docteur Globensky s'y établit, et épousa à Verchères en 1784 Melle Brosseau. A sa mort en 1830 il laissa plusieurs fils, parmi lesquels fut le Lieutenant Colonel Maximilien Globensky, dont nous venons de parler. Il était Lieutenant à la bataille de Châteauguay, et en 1815, Sir George Prévost le nomma premier Lieutenant. Il est décédé à St. Eustache en 1866, à l'âge de 74 ans, et était le dernier officier survivant de la glorieuse bataille de Chateauguay. Il avait assisté aux batailles de La Colle et Armstown. Dans les troubles de 1837, dit Mr. Bibaud, il conserva tellement l'estime de ses miliciens, qu'il put les tenir sous les armes à la vue du camp des insurgés, et leur faire remplir les devoirs d'une bonne garde nationale.

La Minerve en 1866 en fit l'éloge suivant : «Nous regrettons d'apprendre la mort du Lieutenant Colonel Maximilien Globensky, arrivée à St. Eustache le 16 Juin courant, à l'âge de 74 ans et deux mois.

" Né le 15 Avril 1792, il avait par conséquent 20 ans lorsqu'il entra au service comme Lieutenant dans le bataillon des Voltigeurs Canadiens en 1812, sous le commandement du Colonel de Salaberry. Il assista à plusieurs batailles, entr'autres à celles d'Armstown, Lacolle et Chateauguay, où il se distingua toujours par sa bravoure.

" Le lendemain de la bataille de Chateauguay, il fut envoyé en députation auprès du Général Hampton, commandant de l'armée Américain, à qui il apprit, au grand étonnement de celui-ci, la nationalité et le petit nombre de ceux qui, la veille, avaient mis les Américains en déroute.

" Il était décoré de deux médailles, et il reçue la demi-paye jusqu'à sa mort. Il conserva l'ardeur militaire de sa jeunesse jusqu'à sa mort et offrit ses services au Gouverneur Général pour lever un bataillon, d'abord lors de l'Affaire du Trent, et tout dernièrement encore, lorsqu'au mois de mars dernier, on s'attendait à une invasion fénienne.

" Ses funérailles ont eu lieu le 19 du courant, au milieu d'un grand concours de personnes qui s'y sont rendues en si grand nombre, que l'église était littéralement remplie.

" Le Colonel Globensky est mort après une maladie de quelques semaines seulement, qu'il souffrit avec les sentiments de la résignation la plus chrétienne.

"Nous avons perdu en lui le dernier officier survivant des braves Voltigeurs de 1812."

Il laissa un fils, le co-seigneur actuel des Mille-Isles qui demeure dans son manoir de St. Eustache où il reçoit ses amis

avec cette hospitalité si bien connue des anciens seigneurs canadiens. Celui-ci s'était marié, comme nous l'avons vu, avec la dernière des Lambert Dumont, et eût de cette alliance plusieurs enfants qui forment la huitième génération depuis Eustache Lambert, premier commandant de milice au Canada : Lambert-Frederick-Maximilien ; Marie-Sophie-Corinne ; Marie-Elizabeth-Angélique ; Marie-Louise-Augusta-Dumontine ; Emile-Auguste ; Jacques-Léopold ; Marie-Blanche-Henriette et Eustache-Raoul.

A. C. DE LÉRY MACDONALD.

LA QUESTION IRLANDAISE.

No people on the face of the earth were ever treated with such cruelty as the Irish.

O'CONNELL.

(*Suite*)

III

Comme je l'ai déjà dit dans le chapître précédent, l'Irlande a une superficie d'environ vingt millions d'acres anglais, soit deux fois celle de la province de Québec. De ce chiffre il faut retrancher six millions d'acres de terrains perdus et onze millions d'acres en parcs aux serfs, avenues etc, pour aider à la noblesse à tuer une vie d'oisiveté dont elle ne sait que faire. Sa population actuelle est de cinq millions. Il ne reste donc au peuple proprement dit, qu'environ trois millions d'acres pour le nourrir, le loger et l'instruire. Comme nous pouvons le voir, cela ne fait pas grand à chacun pour se débattre.

Voilà une des causes premières de la misère chronique du peuple irlandais.

Ceux qui cultivent le sol n'en sont pas les propriétaires. L'on peut dire même que la nation irlandaise est une nation de tenanciers-fermiers. Le pays appartient presque en entier à une classe d'hommes qui ne connaissent du sol que les énormes revenus qu'ils en retirent. Ils résident tous en Angleterre ou sur le conti-

nent la plus grande partie de l'année, et les rares visites qu'ils font à leurs domaines et à leurs pauvres tenanciers ont généralement pour but unique de pratiquer quelque nouvelle extorsion sous forme d'augmentation de rente, afin de combler un déficit budgétaire qu'amène nécessairement une vie d'extravagance et de débauche à l'étranger. Et remarquons-le bien. Jamais un seul sou de ces immenses revenus ne retourne à l'Irlande. Et le pauvre fermier dont le travail incessant produit ces fortunes colossales meurt de faim. N'importe. L'extravagance et la débauche continuent leur train, toujours pour la plus grande gloire du plus grand empire du monde.

En disant plus haut que le pays appartient presque en entier aux seigneurs actuels, n'allons pas croire que je veuille par là reconnaître la validité de leurs titres. Au contraire. Sur les 252 grands propriétaires irlandais, je ne crois pas me tromper en disant qu'il y en a peine une douzaine dont les titres tiendraient devant une cour d'équité non-britannique. Ils remontent tous à l'une ou à l'autre des trois grandes confiscations territoriales qui eurent lieu sous Jacques Ier, à la Restauration et sous Cromwell. Je reviendrai, d'ailleurs, sur ce chapître.

*
* *

A venir jusqu'à ces années dernières les *landlords* irlandais ont été les maîtres absolus du sol. Leurs pouvoirs et priviléges étaient illimités. Leur conduite vis-à-vis leurs locataires était ni plus ni moins que du despotisme sous sa forme la plus barbare. Le seigneur augmentait la rente suivant son caprice et aussi souvent qu'il lui en prenait fantaisie. Que le fermier payât sa rente ou non, cela ne formait jamais matière à considération; on le chassait à volonté. Alors, comme il n'y avait pas d'autre industrie qui lui était ouverte et comme la rente avait toujours été trop onéreuse pour lui permettre de faire assez d'épargnes pour se procurer une autre ferme, il se voyait lui et sa famille forcé d'avoir recours à la triste et seule ressource qui leur restait, c'est à-dire, le dépôt de mendicité (poor house.) ou bien de mourir dans le chemin. Dans un grand nombre de cas l'on préféra cette dernière et navrante alternative.

Peut-être est-il nécessaire d'établir, dès à présent, un parallèle entre le tenancier irlandais et celui des autres pays du monde civilisé.

Partout ailleurs il y a une loi qui oblige le propriétaire et le locataire à mettre par écrit la nature et l'étendue de leurs obli-

gations l'un envers l'autre. Cela s'appelle passer un bail. En Irlande il n'y en avait point. Et pourquoi y en aurait-il eu ? Puisque le landlord était roi et maître absolu.

Partout ailleurs la rente ne peut-être augmentée avant l'expiration du temps stipulé dans le bail. En Irlande, comme je viens de le dire, la rente était augmentée suivant le caprice du propriétaire.

Dans les autres pays il y a une loi spéciale qui protége les droits du locataire tant que celui-ci respecte les conditions du bail qui lui incombent. En Irlande il n'y avait rien de cela. Que les stipulations du bail fussent observées ou non de la part du tenancier, son propriétaire pouvait le mettre à la porte quand bon lui semblait. Encore une fois ce dernier n'avait aucun droit aux yeux de la loi. De là le système barbare pratiqué en Irlande pendant des siècles et qui, avec les circonstances épouvantables qui s'y rattachaient, constituait l'atroce procédé *légal* anglais connu sous le nom d'*Evictions*.

En voilà assez, je crois, pour donner au lecteur une idée des rapports qui existaient ou plutôt de l'abîme que l'on avait creusé entre le propriétaire et le tenancier irlandais. J'espère aussi que cela suffira pour convaincre tout homme raisonnable qu'il n'y a aucun autre pays sous le soleil qui aurait souffert un pareil état de choses.

Pourtant, la pavre Irlande l'endure depuis sept siècles !

Ce système brutal fut établi et maintenu en vertu de lois passées tout exprès pour les circonstances par les envahisseurs et pour l'exécution desquelles il a fallu d'abord transporter en Irlande toute l'armée de terre et toutes les forces navales de la Grande Bretagne. Et cela n'a rien d'étonnant. Après avoir couvert le pays de terreur en mettant tout à feu et à sang, il a fallu pour empêcher la révolte ouverte, établir une armée permanente de cent mille hommes. Même de nos jours il faut à l'Angleterre, pour courber le peuple irlandais sous son joug tyrannique, une force militaire de cinquante mille hommes, c'est-à-dire trente-cinq mille hommes de troupes régulières et quinze mille gendarmes.

Et c'est toujours la malheureuse Irlande qui paie pour les pots cassés. On lui fait des lois impossibles ; on pousse le peuple aux dernières limites du désespoir et sous prétexte qu'il se montre intraitable on lui impose une armée de cinquante mille hommes. Si l'on ajoute à cela les extorsions ruineuses du parti seigneurial, on n'aura pas de peine à admettre la raison d'être de la ligue agraire

qui n'est que le nom de baptême de la « Question Irlandaise » telle qu'entendue aujourd'hui par ceux qui s'en occupent.

Après ce court exposé de quelques-uns des griefs de la pauvre Irlande devons nous nous étonner de la misère extrême ou elle se trouve actuellement ?

Devons-nous lui refuser notre sympathie dans sa présente lutte contre le gouvernement anglais ?

Je ne crois pas.

*
* *

Avant son invasion par Henri II en 1172 l'Irlande était déjà renommée pour l'excellence et le nombre de ses institutions classiques et scientifiques. De tous les points du continent européen on y venait se perfectionner dans le latin, le grec, les mathématiques, la poésie, l'éloquence et la musique. Les savants irlandais qui allèrent prendre la direction de maisons d'éducation, soit en Angleterre, soit en France, soit en Suisse ou ailleurs se distinguèrent autant par leurs vertus que par leur science. A cette époque florissante l'Irlande avait son parlement national où la voix populaire trouvait un écho fidèle. La principale loi du pays c'est-à-dire, la loi *bréhonne* était réputée juste et équitable et contenait de nombreuses clauses aussi admirables par la protection qu'elles accordaient à la vie et à la propriété que par le développement qu'elles donnaient à la civilisation.

La prospérité morale et matérielle du pays marchait d'un pas rapide, lorsqu'un jour, il arriva sur les bords fortunés de cette île enchanteresse des aventuriers danois et autres maraudeurs qui voulurent s'y établirent en disputant la possession du sol aux enfants du pays. Des querelles intestines s'en suivirent et un notable affaiblissement national en a été la conséquence. C'est ce qui explique un peu la facilité apparente avec laquelle le roi d'Angleterre y implanta son autorité. Je dis apparente, parce qu'en réalité la plupart des chefs irlandais lui opposèrent une résistance des plus opiniâtres. Tellement que quatre cents ans après l'arrivée d'Henri II, il y avait à peine la moitié de l'île soumise au sceptre anglais.

C'est un fait historique incontestable que l'autorité de l'Angleterre n'a jamais été entièrement reconnue par la nation irlandaise. De leur côté les envahisseurs n'ont jamais rien fait pour gagner la confiance et la sympathie du peuple qu'ils voulaient soumettre. Au contraire. Ils n'ont rien épargné pour convaincre les irlandais qu'ils n'avaient pas de quartier à attendre de leurs

ennemis. Aussi l'histoire des deux peuples pendant sept cents ans de luttes peut se résumer en deux mots : révoltes d'un côté, massacres de l'autre ; force et tyrannie du côté du plus fort ; souffrance et haine implacable du côté du plus faible.

Ce que l'Angleterre ne put accomplir à coups de canon et avec ses baïonnettes, elle essaya de l'effectuer par l'abrutissement du peuple. Tout le génie de ses hommes d'état s'est épuisé à compléter ce que ses soldats avaient commencé. Ses monarques rivalisaient de cruauté entr'eux et chaque règne tenait à se distinguer par quelque mesure législative plus barbare que le règne précédent. Tous ces actes iniques peuvent se résumer sous six chefs, savoir :

1o. Confiscation des terres.
2o. Destruction des manufactures.
3o. Abolition des écoles.
4o. Abolition du parlement national.
5o. Persécutions religieuses.
6o. Destruction de l'esprit de nationalité.

Va sans dire que toutes ces lois n'avaient qu'un seul et même but : faire de l'Irlande un marché profitable pour les manufacturiers anglais.

Les terres furent confisquées sous des prétextes aussi divers qu'injustes, comme nous le verrons plus loin. Mais le but de cette spoliation nationale était de placer le revenu du sol en des mains anglaises qui le dépenseraient en Angleterre au lieu d'en faire profiter les manufactures irlandaises.

Aussitôt qu'une nouvelle industrie faisait mine de se dresser au milieu des classes ouvrières, vite on la supprimait à la demande des manufacturiers anglais qui ne pouvaient tolérer la compétition irlandaise.

Les écoles populaires furent abolies sous prétexte qu'un peuple instruit et éclairé ne se soumettrait jamais aux lois intolérables promulguées par une législature étrangère et hostile. D'un trait de plume on raya la langue et le parlement du pays de la liste des institutions nationales.

Restait encore la religion qui, au yeux du peuple irlandais, valait à elle seule tout ce qu'on venait de lui enlever. Ses tyrans connaissaient son amour et son attachement pour la foi de ses pères. Aussi l'assaillirent-ils avec une férocité, jusqu'alors ou depuis, inconnue dans l'histoire. Tellement que l'Angleterre contemporaine a honte ou du moins elle feint d'avoir honte des boucheries humaines faites au nom de la religion aux jours sanglants des Henri VIII, des Elizabeth et des Cromwell.

Malheureusement pour les victimes, la grande majorité du peuple irlandais était catholique et la majorité des souverains anglais était protestante. J'ai dit malheureusement et j'ai peut-être tort, car le raffinement diabolique apporté par ces monstres couronnés dans leur œuvre de persécution me porte à croire que, même l'uniformité de croyances religieuses entre les rois d'Angleterre et le peuple irlandais n'aurait rien changé au sort de ces derniers.

Dans le fond c'était moins à la religion qu'au territoire qu'on en voulait et ceux qui faisaient les lois contre la foi de l'Irlande n'étaient que des hypocrites, des brigands et des voleurs.

En effet, le monarque anglais protestant disait au propriétaire irlandais catholique :

Tu t'agenouilles devant un faux autel, et si tu ne viens pas t'agenouiller à côté de moi, je vais t'en punir en m'emparant de ta propriété. Comme s'il n'y avait pas d'autre moyen de punir le sujet catholique qu'en lui enlevant sa terre ; surtout pour le génie anglais si fécond en inventions de tortures.

Non, ce n'était pas le bien spirituel de la victime qui occupait la couronne anglaise, mais plutôt le bien matériel dont on voulait la déposséder. Mais pour y arriver il fallait renverser son autel et l'autel fut renversé, en autant que la chose était possible ; car dans neuf cas sur dix le catholique aima mieux perdre sa terre et rester avec son autel. Mais, encore une fois, ma conviction est que si le propriétaire eut été protestant le résultat aurait été le même. Le *modus operandi* aurait été différent, voilà tout.

*
* *

Vers la fin du dix-septième siècle toute la terre arable de l'Irlande comprenait une superficie d'un peu moins de douze millions d'acres. C'est à cette époque que commencèrent les confiscations dont je parle plus haut. Va sans dire que les prétextes ne manquaient pas, mais il n'y en avait que deux que l'on se donnait la peine de formuler. C'était 1o. pour refus de se conformer à la religion de l'état, 2o. pour attentat de révolte.

Ces deux chefs d'accusation furent portés contre la nation irlandaise par la couronne d'Angleterre devant la couronne d'Angleterre comme tribunal ; l'accusée fut trouvée coupable par la couronne d'Angleterre et condamnée à payer à la couronne d'Angleterre les bagatelles suivantes sous forme d'amende, à savoir :

	Acres
Sous Jacques 1er	2.836,837
A la Restauration	7.800,000
Sous Cromwell	1.060,792
Total	11.697,629

Comme on le voit ils n'y allaient pas de main morte. Surtout quand on songe que la superficie totale de terre cultivable de tout le pays était moins de 12,000,000 d'acres, il est facile de se faire une idée de ce qui devait rester.

Le fait est que tout le pays fut englobé en ces trois tours de main, excepté quelques terres appartenant à des familles anglaises. Et remarquons bien que ceux que l'on spoliait de la sorte ne reçevait pas un seul sou de compensation. C'est incroyable! et pourtant c'est vrai!

On me demandera peut-être ce que le gouvernement anglais voulait faire de cet immense territoire?

Voici comment, à quelles conditions et dans quel ordre l'on procédait à la distribution :

D'abord venaient les favoris du monarque règnant qui se taillaient des lambeaux "en veux-tu? en v'là." Ensuite venaient les ventes à l'enchère aux colons anglais et écossais et dont le produit allait tomber dans la caisse royale.

En troisième lieu venaient les *dons* que le roi faisait à même la pauvre Irlande aux colons des pays étrangers, — mais à deux conditions. — D'abord ils devaient faire tout en leur pouvoir pour chasser les irlandais du pays. Ensuite ils s'engageaient de ne jamais, sous aucun prétexte ni pour aucune considération, concéder, vendre ou donner aucune part ou partie du dit cadeau royal aux propriétaires naturels qui venaient d'en être dépossédés C'est de ces confiscations et de ces *dons* royaux que date le système seigneurial de nos jours et auquels il nous faut par conséquent remonter pour trouver la source du mal qui ronge l'Irlande depuis si longtemps et qui forme le point-pivôt de la grande "question" dont la solution embarrasse tant le parlement anglais depuis bientôt trois ans.

Parmi ceux qui étaient ainsi l'objet de ces faveurs territoriales, il y en avait qui ne voulurent jamais résider en Irlande et ce n'est qu'à cette condition qu'ils acceptèrent les terres. D'autres étaient des militaires anglais dont les services étaient requis à l'étranger. D'autres enfin étaient les joyeux compagnons du roi, dont la présence était absolument nécessaire aux orgies royales.

And last but not the least, du moins si l'on considère la nature des services qu'ils rendaient au monarque. Il s'agit d'individus, tantôt écuyers, tantôt domestiques de la maison du roi et qui se chargeaient de débarrasser leur maître d'une maîtresse incommode ou surannée moyennant titre de noblesse avec domaine et château y attenant. De sorte qu'il pourrait se faire qu'il soit entré plus d'un ingrédient douteux dans ce mélange social auquel on a donné pour manteau le nom de noblesse anglo-normande.

Les nouveaux propriétaires nommèrent des agents ou gérants pour administrer leurs domaines et nous voilà avec les seigneurs absents (*absentee landlords*) et le bailli extorqueur, ces deux autres plaies qui ont tant fait souffrir la malheureuse Irlande. Le devoir du bailli était d'extorquer la plus forte rente possible pour chaque acre de terre et le privilège de son patron était de la dépenser au fur et à mesure qu'on la lui transmettait, toujours bien entendu en dehors du pays qui la produisait.

On avait donné aux colons anglais et écossais le nom d'entrepreneurs (*undertakers*), et voici à ce propos un document historique que je soumets à mes lecteurs comme la première de toute une série de curiosités que j'ai à leur mettre sous les yeux.

C'est un édit royal expliquant la manière dont les propriétaires naturels du sol devaient être empêchés de rentrer en possession de leurs terres :

ARTICLES CONCERNANT LES ENTREPRENEURS ANGLAIS ET ÉCOSSAIS, ENJOIGNANT À CEUX-CI DE N'ACCEPTER POUR TENANCIERS QUE DES ANGLAIS ET DES ÉCOSSAIS.

1o. « Il a plu à sa Majesté de leur (entrepreneurs) octroyer des « terres à eux et à leurs héritiers.

2o. « Ils verseront annuellement dans la caisse de sa majesté, « la somme de cinq louis six chelins et huit deniers cours anglais « pour chaque mille acres de terre à eux octroyés, ce qui revient « au taux de six chelins et huit deniers pour chaque lot de soixante acres anglais. Mais aucun des dits entrepreneurs ne paiera « de rente qu'après l'expiration des deux premières années, si ce « n'est cependant ceux des irlandais qui n'auront pas été condamnés à la déportation.

3o. « Chaque entrepreneur qui aura reçu le nombre maximum « d'acres, c'est-à-dire deux mille, tiendra son domaine par droit « de chevalier *in capite*. Chaque entrepreneur ayant reçu la quan-

« tité moyenne, c'est-à-dire quinze cents acres, tiendra son do-
« maine par droit de chevalier du château de Dublin. Et chaque
« entrepreneur qui aura reçu la quantité minimum, c'est-à-dire
« mille acres au moins, tiendra son domaine en franc et commun
« socage et le dit domaine sera exempt de substitution jusqu'à
« la troisième succession exclusivement.

4o. « Chaque entrepreneur de deux mille acres devra, après
« deux ans à dater de ses lettres patentes, bâtir sur son dit do-
« maine un château fortifié ; chaque entrepreneur de quinze
« cents acres devra, après le même lapse de temps, bâtir une
« maison en pierre ou en brique aussi fortifiée ; et chaque entre-
« preneur de mille acres sera tenu d'y construire dans le temps,
« ci-dessus mentionné, au moins une cour ou enclos en pierre.
« Et tous les susdits entrepreneurs obligeront leurs tenanciers de
« bâtir des maisons pour eux et leurs familles, les dites maisons
« devant être construites autour du château principal pour des
« fins de défense.

5o. « Chacun des dits entrepreneurs, ses héritiers et successeurs,
« devront tenir constamment dans leur maison une bonne pro-
« vision d'armes à feu dont ils pourront armer un nombre
« d'hommes suffisant pour la défense de la place en cas de besoin.
« Les dits hommes ainsi armés devant passer à l'inspection deux
« fois pendant l'année de la même manière qu'en Angleterre.

6o. « Chacun des dits entrepreneurs, soit anglais, soit écossais,
« avant de décacheter ses lettres patentes, devra prêter le serment
« de suprématie et se conformer à la religion établie en vertu des
« lois de sa majesté.

7o. « Aucun des dits entrepreneurs, ses héritiers ou successeurs
« ne devra se défaire ou se démettre d'aucune partie de son
« domaine en faveur d'un acquéreur irlandais ou d'aucune autre
« personne qui n'aura pas prêté le dit serment de suprématie,
« un proviso à cet effet devant être inséré dans ses lettres patentes:

Le serment de suprématie dont il est ici question était un serment par lequel on acceptait la religion de l'état qui était la religion protestante, et comme les neuf-dixièmes du peuple irlandais étaient catholiques, ils ne voulurent pas le prêter. La conséquence nécessaire de ce refus était qu'ils ne pouvaient plus rentrer dans la possession de leurs terres, ni comme acheteurs ni comme héritiers.

On aurait tort de croire pourtant que les propriétaires naturels du sol se soumirent à ses vols territoriaux sans dire mot et sans frapper un coup pour défendre leurs foyers contre les enva-

hisseurs. Dans la plupart des cas il fallut une force armée considérable pour les en chasser.

Le rapport suivant d'un des officiers commandants donnera une idée de la manière dont on procédait à ces spoliations.

C'est Malby, un des officiers de la reine Elizabeth qui fait part de ses exploits à sa bien-aimée souveraine :

« A Noël j'ai pénétré dans le territoire de Shan Burke et, « voyant qu'on ne voulait pas déguerpir à ma première demande, « j'ai cru devoir adopter un autre mode. Je pris donc la détermi- « nation de tout passer au feu et à sang, ne considérant ni âge ni « sexe. Je fis brûler leurs maisons et leurs blés et fit passer au « fil de l'épée tous ceux que j'ai rencontrés sur mon chemin. « Soixante de leurs meilleurs hommes y ont passé. Je pénétrai « ensuite dans le pays d'Ulick Burke, frère du précédent, et je « mis le feu aux quatre coins de son domaine. Ensuite j'attaquai « le château et la garnison se rendit. Je les laissai à la merci de « mes soldats et tous furent tués. Je continuai ma route détrui- « sant tout se qui se présentait devant moi. »

Hollinshed, un autre boucher militaire, décrit le progrès de ses troupes comme suit :

« A mesure que nous nous avancâmes nous chassâmes tout ce « qu'il y avait dans le pays devant nous. Par ce moyen nous par- « vîmes à nous emparer de toutes les bêtes à cornes au nombre de « huit mille, sans compter les chevaux, les cochons, les moutons « et les chèvres. Tous les habitants que nous rencontrâmes furent « tués sans merci. De sorte que ceux qui échappèrent à nos armes, « ne trouvant rien dans le pays pour se nourrir moururent de « faim dans les champs et le long des chemins. »

Le meurtre d'un *simple irlandais* n'était pas considéré comme un acte illégal pourvu toutefois que la victime ne fut pas devenue sujet loyal de la couronne anglaise en prêtant le serment de suprématie mentionné plus haut.

Sir John Davis, un des officiers de Jacques 1er, fait la remarque suivante dans un de ses rapports :

« Les *vrais irlandais*, » c'est-à-dire les irlandais catholiques, « étaient considérés non seulement comme des étrangers, mais « encore comme des ennemis déclarés et par conséquent tout à « fait en dehors de la protection de la loi ; de sorte que celui qui « les tuait n'était pas considéré avoir commis une offense capi- « tale. »

Si, par hasard la victime était un *irlandais loyal*, le meurtrier invoquait les termes : *simple irlandais*, qui, selon la loi, n'avait droit à aucune protection. Restait encore le titre de « loyal, »

dont l'accusé ne pouvait se débarrasser si facilement, vu que le terme lui-même constituait la couronne la demanderesse dans la cause. Alors le meurtrier était envoyé en prison jusqu'à ce qu'il trouvât caution pour le paiement de la somme de cinq marks comme amende, non pas pour avoir ôté la vie à un *simple irlandais*, mais pour avoir privé sa Majesté le roi d'un individu qui était devenu son sujet « loyal. »

En un mot tout irlandais qui, même après avoir été chassé de ses terres, ne prêtait pas le serment de suprématie, pouvait être tué impunément. Dans le cas où il se faisait sujet "loyal," il acquérait aux yeux de la loi, la même valeur que l'esclave et celui qui le tuait était puni, non pas pour meurtre, mais pour avoir détruit la propriété du roi, auquel on accordait des dommages tout comme dans une action au civil.

Pour arriver plus vite à l'extinction complète de la race irlandaise on eut recours à la déportation, par milliers, de ceux que l'on venait de dépouiller. On les embarqua sur des vaisseaux avec ordre de les déposer sur les côtes de la Virginie ou dans quelqu'une des îles de la Mer des Antilles. Six mille furent amenés de force en Suède pour aller grossir les armées de Gustave Adolphe. C'est peut-être ce qui pouvait leur arriver de mieux sous les circonstances, car la mort sur le champ de bataille était cent fois préférable à la mort affreuse qui les attendait dans leur pays natal. On pourra en juger par ce qui suit :

Le Lord-lieutenant, qui était chargé de l'expulsion des habitants de la province d'Ulster au commencement du dix-septième siècle, donne la preuve suivante de son zèle barbare :

« Je l'ai déjà dit, et je le répète encore ; c'est par la famine « seule que nous pourrons espérer d'exterminer les irlandais. Nos « baïonnettes ne sont pas du tout égales à la tâche· Le procédé « est trop long. La faim est une arme bien plus expéditive que « l'épée. J'ai fait brûler tout ce qu'il y avait d'habitations sur les « bords du lac Neagh jusqu'à quatre milles de Dungannon. J'ai « fait passer une centaine des habitants au fil de l'épée, sans « égard à l'âge ni au sexe. J'ai exterminé tout ce que j'ai ren- « contré sur mon chemin, hommes, femmes, vieillards, enfants, « chevaux, bestiaux, etc. »

L'historien anglais Moryson corrobore ce qui précède dans les termes suivants :

« Le spectacle n'était pas rare de découvrir dans les fossés et « dans les champs, des multitudes de ces pauvres irlandais morts « avec les lèvres toutes vertes, teintes par les herbages de toutes

« sortes qu'ils arrachaient et mangeaient pour tâcher de s'em-
« pêcher de mourir de faim. »

Lingard nous dit : qu'on ne faisait aucune distinction entre le soldat armé et le citoyen paisible et sans défense. On fermait également l'oreille aux cris et aux prières des femmes, qui se groupaient autour de la croix, espérant que les barbares respecteraient au moins le signe de la rédemption des hommes. Vaine espérance!

Quand on eut enfin épuisé tous les moyens imaginables pour l'annihilation entière du peuple irlandais, il en restait encore malgré tout.

Chose incroyable, Cromwell se découragéa ! Et pourtant Cromwell n'était pas facile à décourager dans ce genre de besogne.

Désespérant alors de pouvoir extirper la nation jusqu'à dans sa racine, on voulut au moins limiter le plus possible le développement et l'extension du petit nombre qui avait survécu à la guerre d'extermination.

Le parlement anglais décrêta, que ce qui restait de la nation irlandaise, devait se rendre sans délai dans la province de Connaught, la plus stérile de toute l'Irlande, et de n'en pas sortir sous peine de mort. Grand nombre de ceux qui refusèrent de se conformer à cet ordre épouvantable, furent pendus sur le champ. Des centaines furent envoyés aux Indes Occidentales où ils furent vendus comme esclaves; quelques-uns même en devinrent fous et se suicidèrent.

On demandera peut-être ce que tous ces détails ont à faire avec la «Question irlandaise» proprement dite ? Ils s'y rattachent de la manière la plus directe, puisque c'est à cette époque de la triste histoire de l'Irlande qu'il faut remonter pour chercher la naissance honteuse des titres de la plupart des *landlords* de nos jours, et que c'est contre ces mêmes *landlords* que se fait en ce moment la lutte la plus sérieuse qui ait encore eu lieu entre le peuple irlandais et le gouvernement anglais depuis que l'Irlande est enchaînée à l'Angleterre.

Si, comme il faut l'espérer, le parti national sort victorieux de cette lutte, l'autonomie parlementaire pour l'Irlande en sera la conséquence nécessaire. Puis viendra l'abolition de la tenure seigneuriale, avec redistribution du sol parmi les descendants de ceux qui en ont été spoliés et chassés. Dans ce cas, les seigneurs reclameront compensation, sinon totale du moins partielle. Cette compensation sera naturellement basée sur l'authenticité et la validité des titres actuels qui, pour la plupart, ne reposent que sur la rapine, le vol et le meurtre.

(*A continuer.*) JAMES DONNELLY.

UN PETIT POINT D'HISTOIRE

LE JUGE DE SAILLY

Nous lisons dans le dictionnaire de M. l'abbé Tanguay (page 109) " Gabriel Celle dit Duclos, *Sieur de Sailly, Juge Civil et Criminel*," qui épousa à Montréal le 19 Novembre 1652 Barbe Poisson. D'après ce qui précède on serait porté à croire que M. Tanguay, confonds Gabriel Celle dit Duclos avec le sieur de Sailly le premier Juge ou Lieutenant Général Civil et Criminel à Montréal, nommé par le Conseil Souverain en 1663.

En effet dans les Edits et Ordonnances (vol I page 12), il est simplement dit que « le Sieur de Sailly » fut nommé juge Royal à Montréal, sans donner de prénoms, (1) au contrat de mariage de Gabriel Celles dit Duclos passé devant le Sieur Lambert Closse notaire alors Commis au Tabellionage de Villemarie, le 9 novembre 1651 il est écrit comme suit « Gabriel le *Saille* (le *Sel*), fils de défunt Jehan le *Saille* et Colasse *Roquette* (?) ses père et mère, de la paroisse de *Nouvan* (?) proche de Bayeux, en Normandie, d'une part ; et Barbe Poisson, etc... fait et passé en la maison d'Augustin Hébert (dit Jolicœur) après-midi, le neuvième jour de novembre, mil six cent cinquante une... au dit lieu de Montroyal... etc.

(Signé) D'AILLEBOULT

Ceci est la marque du dit le *Selle* X.

(Signé) GILBERT BARBIER
" ST JACQUES
" AUGUSTIN HEBERT
" M. POULLAIN
" DE FERROLE (?)
(signé) L. CLOSSE.

---

(1) Le nom " Le Celle " est écrit quelques fois dans les Régistres " Le Sel " et " Le Saille " qui se prononce " Le Sel "

Il est facile de comprendre que M. Tanguay aurait confondu *Saille* avec *Sailly*, à cause de la mauvaise écriture et orthographe des anciens régistres; mais il serait intéressant de savoir sur quel document il s'appuie pour faire exercer la charge de "Juge Civil et Criminel," à un homme qui, dans un contrat, a déclaré savoir "*ni écrire ni signer*," et au contrat de mariage duquel il est écrit "Ceci est la marque du dit Le Sel," laquelle charge a été occupé plus tard par des Conseillers du Roi et Avocats au Parlement.

De plus M. Tanguay (page 185), cite un "De Sailly" élu Juge-Royal pour Montréal, le 18 Oct. 1663. Edits et Ordonnances, etc., sans le référer à Gabriel Celles Duclos.

Plus loin encore (page 446), nous lisons "Gabriel *Sel*," qu'il réfère à Celles Duclos, *Sieur de Sailly*.

Le Sieur de Sailly, qui fut nommé Juge-Royal à Montréal en 1663 par le Conseil Souverain, devait être un homme instruit, or nous voyons au Greffe de Basset, le 5 Sept. 1658, que Etienne Bouchard, chirurgien, vends à *Honorable* Médéric Bourduseau, et à Dame Anne Françoise Bourduseau, femme de *Louis Artus Sieur de Sailly*, une concession située proche le Côteau St. Louis, etc. Maintenant nous savons que Gabriel Le Celle pouvait "ni écrire ni signer," et les présomptions sont, d'après son nom et son alliance, que Louis Artus Sieur de Sailly était noble, et par conséquent devait plutôt avoir l'éducation requise pour exercer cette charge que "Gabriel *Le Sailte*," épouse de Barbe Poisson.

Dans le dictionnaire nous voyons encore, (page 13) Louis Artus Sieur de Sailly, Juge-Royal, qui est décédé en 1668. Il n'est pas probable que deux Sieurs de Sailly, auraient exercés la charge de Juge-Royal à Montréal depuis 1663 jusqu'à 1671, date du décès de Gabriel Celles Duclos, *Sieur du Sailly*, d'après M. Tanguay.

M. Sulte dans son histoire des Canadiens Français (Vol. IV. p. 9.) en parlant des corps de Milices qui furent organisés à Montréal le 1 Jan. 1663, mentionne Gabriel Le Celle dit Leclos, comme Caporal de la 4ème escouade, et en même temps, (page 10) le Sieur de Sailly, comme Caporal commandant le 14eme escouade.

Enfin M. Sulte dit plus loin dans le même volume. "Le 18 Oct. 1663 le Conseil nomma en la Sénéchaussé de l'Isle de Montréal *Louis Artus Sieur de Sailly* Juge."

Ceci prouve assez clairement que le "Juge de Sailly" était Louis Artus Sieur de Sailly, et il reste à démontrer que Gabriel Le Celle dit Duclos, était Sieur de Sailly et Juge Civil et Criminel de Montréal.

A. C. DE LÉRY MACDONALD.

CAUSERIE.

SI J'AVAIS UN MILLION !...

Ils étaient cinq ou six, prenant le repas du soir à la table d'un brave ouvrier. Bien que les mets ne fussent pas très riche, on mangeait gaîment. La conversation roulait sur différentes questions. On parlait de çi de çà de projets, de voyages, de travaux, de politique et naturellement de fortune. Chacun avait son idée, son plan, sa chimère, ses châteaux en Espagne. Tous avaient en vue l'augmentation de leur bien-être.

Les âmes cultivées, les chercheurs d'ideal, la jeunesse à vingt ans, les poêtes ne sont pas les seuls qui aient la soif du bonheur. Cette foule qui nous semble indifférente à toutes les grandes jouissances, que l'on dirait se contenter du pain de tons les jours, cette foule qui marche incessamment, qui travaille toujours sans jamais se décourager, ce peuple que l'on nomme les ouvriers, vit sans cesse avec un idéal en perspective.

Pour le riche, dégouté de toutes jouissances terrestres, fatigué, blasé, l'idéal est quelque chose que l'on ne définit pas sur la terre.

Pour le pauvre qui n'a jamais ressenti les douceurs de la richesse, qui n'a jamais roulé, dans sa main, les pièces d'or, que le riche, s'il n'est pas avare, regarde avec indifférence, pour le pauvre qui sue sang et eau sur son ouvrage, l'idéal c'est le million ! On a beau lui dire les trompeuses promesses du veau d'or, lui répéter les déboires et l'effrayant souci du millionnaire ; tant qu'il n'aura pas glacé son cœur au contact de ces pièces luisantes et froides, il fera tous pour les posséder. Il carressera ce rêve toute sa vie ; il ira partout, se séparera des siens, laissera sa

patrie, brisera sa santé, y perdra la vie même, mais ne laissera pas sa chimère.

Celui-là est un matelot, celui-ci un voyageur, cet autre un émigrant, ceux-ci sont des colons, ceux-là se ruinent à l'étranger dans la fumée des manufactures... Et pourquoi tous ce mouvement, toutes ces peines, tout ce travail ? Pour amasser de l'or ! pour pouvoir vivre heureux.

Eh bien ! donc, à table, ce soir là on parlait de richesse ; et chacun s'animait à la pensée, qu'un jour, il pourrait devenir riche.

— Et que ferez-vous de votre or, dit celui qui présidait le repas ?

Et chacun de défiler ses plans, de faire voir ses projets.

— Ah ! diable, si jamais je mettais la main sur un million, je ne serais pas en peine de lui, dit un des convives. J'aurais vite laissé là ma hache et m'en irais vivre en ville, sans plus m'occuper de travail.

— Sans t'occuper non plus de tes amis, reprit un autre, moi, si la chance m'arrivait, je croirais être plus gentil. Je bâtirais une espèce de palais, et là nous irions vivre ensemble, n'est-ce pas, mes vieux ?

— Bravo ! c'est çà, dirent les autres, et nous serions en repas et nous gogaillerions, hein ? C'est dommage que tu ne l'aies pas ton million...

Et tous de prendre plaisir à cette apparition d'un avenir doré.

Le maître n'avait pas dit son mot. Celui-là était plus sérieux que les autres, mais n'était pas moins chimérique.

— Un million, dit-il, n'arrive pas tous les jours et j'y regarderais de plus près. Vous allez rire de moi, n'importe, je dirai ce que j'en voudrais faire maintenant. D'abord je resterais au pays. Depuis longtemps, je considère avec inquiétude, ces milliers d'étrangers, qui s'en vont dans l'Ouest s'établirent sur des lieux qui nous appartiennent. Eh bien ! moi, j'irais là, je choisirais quelque site avantageux, qui plus tard pourrait devenir ville ou village, et, ma foi, j'achèterais là de quoi faire une paroisse.

En écoutant cette proposition tout le monde se prit à rire.

Oui ! te voilà bien avancé, que ferais-tu de cette paroisse sans parroissiens...

— Rien de plus simple, je la peuplerais de tous mes amis. Ceux qui n'en voudraient pas s'en passeraient. Je les soutiendrais pendant les premières années — on travaillerait beaucoup, la charue irait vite et dru, — la terre rendrait de belles récoltes,

la prospérité viendrait, puis l'on me paierait la dime tout comme à notre curé ; qui empêche ?

Je ferais les frais nécessaires à l'exploitation de nos produits ; je frayerais les chemins. Et lorsqu'enfin nous serions établis en nombre suffisant, capable de souhaiter un curé, alors nous poserions les fondements d'une église. Le village s'agrandirait, deviendrait ville : ce serait la ville *Canadienne* de l'Ouest ! Et nous serions célèbres, heureux, prospères : ce serait l'histoire d'un million..... Et sans présomption, je crois mes amis, qu'un jour, on nous respecterait comme les fondateurs d'une ville, comme les bienfaiteurs de notre nationalité ! Mon idée vous va-t-elle ?

— Oui ! Oui ! C'est bien beau cela.....

On avait déjà l'enthousiasme de la laitière de Lafontaine.

— C'est dommage que tu ne l'aies pas ton million, on en ferait l'essai.

Oui pauvre brave homme, c'est dommage... A voir ton franc visage, à tes honnêtes et généreuses paroles, je crois que tu n'emploirais pas ce million à l'usage qu'en font certains hommes à goussets d'or. Tu caresses là quelque chose que l'on nomme illusion ; n'importe l'idée en est bonne et généreuse ; elle est noble et patriotique.

Tel qu'énoncé le plan n'est pas réalisable, car il est trop beau. Mais de combien d'autres manières ne pourrait-on pas le mettre en pratique ! Depuis des années la foule des étrangers se dirige en masse vers les plaines de l'Ouest. Tous ces peuples divers se groupent sur notre sol, se coalisent en quelque sorte, et pèseront plus tard d'un poids énorme dans la balance de nos destinées. On entend déjà comme des bruits sourds de révolte et d'indépendance parcourir les rangs de ces peuplades.

Dans quelques années, par là, le canadien-français n'aura pas voix prépondérante. Il sera écrasé, étouffé sous le flot. Il serait temps d'y voir.

Un des remèdes serait de restreindre l'émigration, et de donner au canadien des avantages qu'il n'a pas. Ceci regarde les ministres fédéraux.

Pour vous, millionnaire en peine de vos dollars, ne parlez pas tous ensemble. Choisissez bien les colons que vous voudrez gratifier de votre aide.....

GAZOF.

Lévis, 19 décembre, 1883.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

CAPRICES POÉTIQUES et chansons satiriques par Rémi Tremblay. Montréal, A. Filiatrault & Cie, imprimeurs, rue Ste Thérèse No. 8, 1883.

Le titre de ce recueil indique assez ce qu'il renferme. " Ce sont, " dit l'auteur dans la préface, " des poésies fugitives écrites " sous l'impulsion du moment. " Dans ce siècle de liberté et de licence universelle, il faut bien donner à la muse ses condées franches quand il lui plaît de se montrer capricieuse. Elle y perd quelquefois sa dignité, souvent son charme poétique, mais enfin,

Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux.

M. Tremblay fait preuve de beaucoup de facilité dans la versification. Comme la plupart de ses pièces étaient destinées à un journal humoristique, il ne ménage pas le gros sel. Quelquefois même son style est assez trivial, comme du reste il le reconnaît lui-même. Il excelle surtout dans le genre satirique ; il passe en revue les événements du jour, critiquant avec à-propos les grands hommes du monde politique. Plusieurs de ses parodies sont assez réussies. Nous voudrions, cependant, qu'il prit son rôle de poète un peu plus au sérieux et qu'il fit plus souvent des vers comme ceux que nous citons en terminant :

Nous sommes déjà loin, courant dans la carrière.
Ah ! si l'homme pouvait retourner en arrière,
Comme il explorerait, le chemin parcouru,
Espérant retourner, parmi les fleurs fanées,
Quelques illusions de ces jeunes années,
Quelque beau rêve d'or à jamais disparu !

GUIDE ILLUSTRÉ DU SYLVICULTEUR CANADIEN par J. C. Chapais, L. L. B., membre du comité général de l'association forestière de la province de Québec, Canada. Illustré de 126 gravures. Montréal, Eusèbe Senécal & Fils, imprimeurs-éditeurs, 6, 8 et 10 rue Saint-Vincent, 1883.

M. Chapais se propose un but bien patriotique en écrivant ce livre, ce but c'est la conservation de nos forêts. Le Canada peut compter parmi les pays le plus boisés du monde. Nos forêts s'étendent sur tous les points de notre territoire et renferment des sources de richesse incalculables. Depuis quelques années cependant, des citoyens clairvoyants commencent à attirer l'attention du public sur l'incurie déplorable avec lequel nous traitons ces trésors. Chaque année, des milliers d'arpents de terrains forestiers sont dévastés par des incendies allumés on ne sait pas trop comment, et l'on peut prévoir le jour où notre pays sera aussi pauvre en bois que les contrées de l'Europe. Il importe donc, autant que possible, de protéger nos forêts contre ces incendies périodiques et de planter de nouveaux arbres à la place de ceux que réclament l'industrie et le commerce. On ne saurait donc exagérer l'importance d'un manuel comme celui de M. Chapais, car à côté du mal il signale le remède, qui est la création de nouvelles forêts.

M. Chapais divise son livre en quatre parties; les trois premières consacrées à la conservation, la réparation et à la création des forêts et la quatrième partie, à quelques sujets spéciaux se rattachant à la sylviculture.

Il nous est impossible d'analyser ici l'ouvrage de M. Chapais qui, autant que nous pouvons en juger, nous paraît être un manuel de premier ordre. De nombreuses et de très belles gravures accompagnent le texte et en facilitent l'intelligence. A la fin du

livre on trouve les divers statuts qui forment notre code forestier, code qui est malheureusement trop incomplet. Nous souhaitons au guide illustré de M. Chapais une grande circulation pour qu'il puisse remplir le but patriotique que l'auteur avait en vue.

METHODE DE PLAIN-CHANT par Etienne Legaré, maître chantre à la Basilique Notre-Dame de Québec. Québec, J. A. Langlais, libraire éditeur, 1883.

Voici un traité concis et pratique qui trouvera naturellement sa place dans toutes nos églises, chapelles et maisons d'éducation. Nous le signalons à qui de droit.

P. B. MIGNAULT.

TABLE DES MATIERES

DU

TOME DIX-NEUVIEME DE LA "REVUE CANADIENNE"

JANVIER 1883.

PAGES

Un prêtre patriote dans l'ouest, par T P Bédard 3
Une lettre de M. Rameau, par E Rameau 13
Causerie philologique, par H Martial 18
La duchesse d'Aiguillon, par J Desrosiers 27
Une Etrangère, par Francis Burnett 39
Revue politique, par Gustave Lamothe 55
Bulletin bibliographique, par P B Mignault 62
Chronologie littéraire, par *** 63

FÉVRIER.

La justice criminelle sous la Domination Française, par Edmond Lareau 65
Un pays qui renait, par S Lenz 73
La Vallée des Ormonts, par J Ansermoz 88
Causerie scientifique, par Séverin Lachapelle, M D 97
Le mariage de Lamothe-Cadillac, par T P Bédard 104
Bibliographie, par P B Bédard 106
Une Errangère VI, par Francis Burnett 113
Revue politique, par Gustave Lamothe 121
Notes littéraires, par Louis Laforce 126

MARS

Les Syndics d'habitation sous la Domination Française, par Edmond Lareau ... 129
La littérature canadienne à l'étranger, par R Martin 141
Parmi les Indiens des Etats-Unis, par Sophie Lenz 146
Une Etrangère, VII, par Francis Burnett 156
Revue politique, par Gustave Damothe 184
Bulletin bibliographique, par Politicus 190
Notes littéraires, par Louis Laforce 191

AVRIL, MAI, JUIN 1883.

PAGES

Hommage à Louis Veuillot 193

JUILLET.

Les littératures anciennes, par Edmond Lareau 385
Le premiér méridien universel, par A Michel 397
Lettre de M. Rameau, par E Rameau 403
Une étrangère, VIII, par Francis Brunet 411
Le bois de la Boulaye, I, par Alfred de Courcy 420
Œuvres de crémazie, par Gustave Lamothe 428
Causerie Bibliographique, par P B Mignault 443

AOUT ET SEPTEMBRE.

Les sociétés secrètes sont le laboratoire des révolutions, par R P 450
Les indiens du Nouveau Mexique, par Sophie Lenz 465
La question irlandaise, par James Donnelly 471
Le bois de la Boulaye, I, par Alfred de Courcy 478
Les littératures anciennes, par Edmond Lareau 529
Poésie, par A G L Desaulniers 553
Le R P Dalmas, assassiné, (1693), par T P Bédard 555
Œuvres de Crémazie, par Gustave Lamothe 559

OCTOBRE.

Les littératures anciennes, par Edmond Lareau 577
La question irlandaise, par James Donnelly 588
Le bois de la Boulaye, par Alfred de Courcy 597
Les frères, par Joseph Royal 619
Notes sur la famille Lambert Dumont, par A C de Léry Macdonald 633

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

La littérature grecque, par Edmond Lareau 641
L'abbé de Queylus, par Pascal Poirier 673
Plaintes d'Alfred, par l'abbé N. Caron 682
Le bois de la Boulaye, par Alfred de Courcy 685
Notes sur la famille Lambert Dumont, par A C de Léry Macdonald 739
La question irlandaise, par James Donnelly 748
Un petit point d'histoire, par A C de Léry Macdonald 760
Causerie, Gazof 762
Bulletin bibliographique, par P B Mignault 765

FIN DE LA TABLE DU TOME DIX-NEUVIÈME.

RHODES HOUSE
OXFORD
LIBRARY